

62

1

**REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.**

PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE
ET LES BEAUX-ARTS ;

PAR UNE RÉUNION
DE MEMBRES DE L'INSTITUT,
ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXIII.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-SAINTE-MICHEL, N° 18.

JUILLET 1824.



HP
20
P53
1.23

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »
BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »
MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

o j

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES AVANTAGES RESPECTIFS DES DIVERS MOYENS DE TRANSPORT; par M. P.-S. GIRARD, *de l'Institut* (1).

L'application de la science à la mécanique usuelle a perfectionné successivement les procédés de notre industrie; et cependant, les divers moyens usités de tems immémorial pour transporter par terre ou par eau les matières de toute nature dont les besoins de la vie sociale réclament la circulation, semblent être restés tout-à-fait en dehors du champ de cette application.

De savans géomètres se sont, il est vrai, exercés à rechercher les forces qui mettent les vaisseaux en mou-

(1) Ces *Considérations* étaient destinées à être lues dans la séance publique de l'Académie royale des sciences, du 7 juin 1824; mais l'heure trop avancée n'a point permis de faire cette lecture.

vement sur les mers, et les résistances qu'ils éprouvent ; mais c'est précisément la complication de ces étonnantes machines, et la difficulté de les diriger, qui ont attiré sur elles l'intérêt avec lequel on s'est porté à les étudier.

Destinés aux mêmes usages et soumis à l'action de forces motrices plus faciles à apprécier, les chariots sur nos routes, et les bateaux sur nos rivières ne sont jamais devenus l'objet d'une semblable étude. L'habitude de les voir en a, pour ainsi dire, détourné l'attention, et l'on ne s'est point occupé d'analyser les innombrables services que l'on en retire.

Considérés sous le point de vue le plus général, ces voitures et ces bateaux sont des machines simples, à l'aide desquelles on opère la translation de fardeaux plus ou moins pesans à des distances plus ou moins éloignées.

Leur *effet utile*, analogue à celui de toute autre machine, a pour expression le produit de la masse transportée par la distance qu'on lui fait parcourir; et la cause de cet effet est évidemment égale au produit de la force motrice par la durée de son action. Plus le rapport de l'*effet utile* à sa cause est considérable, plus le moyen de transport auquel on applique le calcul est avantageux. Ce rapport exprime donc rigoureusement l'*avantage spécifique* d'un moyen de transport quelconque.

Or, cet avantage, variable à l'infini, suivant l'infinie variété de ces moyens, devient le plus grand possible pour chacun d'eux, lorsqu'il est exprimé par une quan-

tité constante que l'expérience détermine, ou, en d'autres termes, lorsque l'effet utile demeure proportionnel à sa cause.

Cette unique condition établit une relation nécessaire entre le poids des matières transportées, la longueur du chemin qu'elles parcourent, la durée et le prix de leur transport; car ce prix est toujours, en argent, l'expression de la force motrice.

Cette relation, dans une multitude de circonstances, doit encore être modifiée par la valeur vénale des objets transportés; il devient alors indispensable de prendre cette valeur vénale en considération.

En effet, pendant le transport d'une marchandise quelconque, elle n'est plus à la disposition de celui qui l'a expédiée, et elle n'est pas encore à la disposition de celui qui doit la recevoir. Elle supporte ainsi, au détriment de l'un et de l'autre, durant cet intervalle, une véritable non-valeur; tous deux, par conséquent, se trouvent intéressés à diminuer cette non-valeur temporaire, c'est-à-dire, à rendre la durée du transport d'autant moindre que le prix de la marchandise est plus élevé.

Par des considérations du même ordre, l'état des personnes doit influer sur le choix des moyens de transport dont elles usent; car, si le tems est mis également à la disposition de chacun, il n'est pas également précieux pour tous.

Quand un homme habituellement désœuvré se met en voyage, il n'enlève point à d'autres occupations le tems qu'il passe en route. Ce tems s'écoule pour lui

sans perte comme sans profit ; et de quelque façon qu'il chemine, il n'entrera jamais qu'à raison de sa masse dans l'expression de l'*avantage spécifique* du moyen de transport qu'il aura choisi.

Il n'en est pas de même d'un homme qui, voyageant par nécessité, ne peut quitter les habitudes ordinaires de sa vie qu'en sacrifiant quelque portion du prix qu'il retire de ses occupations journalières. Sa dépense sur la route se compose tout à la fois de l'argent qu'il débourse et du tems qu'il perd ; et ce tems peut être pour lui d'un prix tel qu'il n'achètera jamais trop cher la faculté d'user des moyens les plus prompts d'arriver à sa destination. Ici, la valeur de l'individu explique et justifie la rapidité de sa marche.

Ce que nous disons d'un seul homme s'applique sans restriction à des populations entières. Plus une nation est active, industrielle et riche, plus le tems est précieux pour elle ; la facilité de communiquer rapidement d'un lieu à un autre, dans un pays civilisé, devient ainsi pour l'observateur une juste mesure de l'activité, de l'industrie, de la richesse de ses habitans.

Si des moyens de transport plus multipliés et plus parfaits sont toujours un indice certain de la prospérité publique, on nous permettra de fixer quelques instans l'attention sur la France, et de montrer par quelles causes et jusques à quel point cette branche, ou plutôt ce résultat de notre industrie s'est, de nos jours, développé d'une manière si remarquable.

La plupart de nos grandes routes existaient déjà, il y a cinquante ans, dans un état qui n'était pas inférieur

à leur état actuel ; mais les voitures publiques qui les parcouraient journellement étaient encore semblables à celles dont on avait été obligé de se servir quand les chemins étaient impraticables. Le nombre de ces voitures était d'ailleurs limité par les concessions qu'on avait faites du privilège exclusif de les établir sur les diverses routes. M. Turgot, qui n'avait pas craint de provoquer la destruction des jurandes, ne craignit point d'attaquer le monopole des transports. Il fit substituer, en 1775, aux anciens coches des messageries, l'espèce de voitures publiques qui furent appelées *diligences*, à cause de la célérité de leur allure comparée à la lenteur des carrosses qu'elles remplacèrent. On critiqua ce changement comme une innovation dangereuse. Cependant, les voyageurs, qui trouvaient à s'en servir une grande économie de tems, s'obstinèrent à profiter des avantages qui venaient de leur être offerts, et le succès de l'innovation fut assuré.

Loin de craindre la concurrence, l'industrie particulière la provoque; et c'est évidemment à cette concurrence, librement exercée dans l'établissement des voitures publiques, que nous devons leur perfectionnement. Un exemple pris au hasard va donner une juste idée de ce que nous avons gagné sur ce point.

Vers le milieu du dernier siècle, un voyageur qui, pour cinquante francs se rendait de Paris à Lyon par le coche, y arrivait le dixième jour après son départ. Aujourd'hui, les voitures publiques font le même trajet, en soixante-six heures, au prix moyen de soixante-douze francs la place.

Dans l'un et l'autre cas, l'effet utile est le même : c'est le transport d'un voyageur à cent-vingt lieues de distance ; mais la cause de cet effet , c'est-à-dire , le produit de la force motrice pour la durée de son action , est, pour le coche d'autrefois , exprimée par le nombre 500 , et pour les voitures d'aujourd'hui , par le nombre 158 ; de sorte que la véritable économie de tems et d'argent que le perfectionnement des moyens de transport actuels nous a fait obtenir est de plus de 66 pour 100.

Cette économie est encore bien plus forte sur d'autres routes. Le carrosse de Rouen , par exemple , mettait autrefois trois jours à s'y rendre de Paris , et l'on payait 15 francs par place. Aujourd'hui on ne paie pas davantage ; on n'est que 12 ou 13 heures en chemin , et l'on fait un bénéfice réel de plus de 80 pour 100. De telles économies ne pouvaient manquer d'augmenter le nombre des voitures publiques et d'en étendre la circulation.

En 1766 , vingt-sept coches partaient chaque jour de Paris pour diverses provinces ; ils contenaient environ 270 places. Aujourd'hui , près de 300 voitures sont dirigées journellement de la capitale sur nos départemens , et elles peuvent conduire plus de 3,000 voyageurs. Le nombre de ceux qui partent de Paris , ou qui y arrivent , s'est donc accru , depuis 1766 , à peu près dans le rapport de 27 à 300. Enfin , et ceci est digne de remarque , ce n'est pas seulement pour l'avantage des particuliers que l'industrie s'exerce librement dans l'exploitation des voitures publiques , c'est encore au profit de l'état. Jamais , en effet , depuis 1776 jusqu'en 1792 , la ferme générale des messageries n'avait produit plus de 1,100,000 francs

par année : le prix du dernier bail ne fut même que de 600,500 fr. Et maintenant, la concurrence qui n'est entravée par aucun privilège, élève le produit annuel de la taxe sur les voitures publiques à près de quatre millions.

Les moyens de transport des marchandises n'ont pas éprouvé de moindres améliorations. Dans le mode récent de roulage que l'on désigne sous le nom de *roulage accéléré*, l'emploi de chevaux de relais rend l'action de la force motrice continue, et la marche de ces voitures bien plus rapide que n'était celle de ces pesans fourgons dont les voyageurs étaient condamnés à se servir.

Remontant encore à l'époque de 1766, on ne trouvait à Paris que quatorze établissemens de roulage; et maintenant on y en compte soixante-quatre. C'est à peu près dans le même rapport que l'on a vu s'augmenter la masse des denrées de toute espèce que le roulage met en mouvement sur nos routes. Ainsi, la dépense de leur entretien, s'élevant de plus en plus, rend chaque jour plus manifeste la nécessité de leur substituer des communications par eau, soit qu'on ouvre des canaux artificiels, soit qu'on profite du cours naturel de nos fleuves et de nos rivières.

Malheureusement, ces communications, qui pourraient être chez nous si nombreuses et si utiles, y sont encore rares et imparfaites. Ce n'est donc point d'un état de choses amélioré qu'il nous reste à parler, mais bien d'un état de choses qui réclame, pour ainsi dire, un commencement d'amélioration.

La profondeur et la rapidité des cours d'eau naturels

étant sujettes à varier, suivant les saisons, la navigation y devient également impraticable pendant l'été, lorsque les eaux sont trop basses, et pendant l'hiver, lors des inondations.

D'un autre côté, quelles que soient les dimensions et la forme des bateaux destinés à y naviguer, on est obligé, à moins de réduire ces bateaux à l'inaction pendant une partie de l'année, d'en faire varier les chargemens suivant l'état accidentel de ces cours d'eau. Des transports effectués par de tels moyens ne seront jamais que des expéditions par caravanes, dont les mêmes époques ramènent chaque année le départ et le retour.

Cette espèce de circulation intermittente pouvait être sans inconvénient autrefois, lorsque les denrées provenant du dehors étaient approvisionnées pour l'année entière sur de grands marchés tenus à époques fixes; mais, aujourd'hui, que le commerce se livre à des spéculations quotidiennes, dont le succès dépend de la promptitude avec laquelle il peut disposer de l'objet de ses spéculations, on conçoit qu'il doit souvent recourir à des moyens plus réguliers et mieux assurés que ceux qui lui sont offerts par la navigation fluviale. Pour justifier cette préférence, il nous suffirait de montrer comment, sous nos yeux, un des plus beaux fleuves de la France sert à l'approvisionnement de la capitale.

Nous ne nous arrêterons pas à décrire ici les obstacles de tout genre qui retardent dans leur trajet de Rouen à Paris la plupart de ces grands bateaux que nous voyons stationnés au pied des murs du Louvre. Nous dirons seulement qu'ils n'arrivent à leur destination qu'après

être restés 12 ou 15 jours en chargement, et 20 ou 25 en chemin.

Et qu'on ne s'étonne point de la lenteur de ces expéditions ; à l'exception d'une seule écluse, construite il y a peu d'années (1), l'art n'a rien fait jusqu'ici pour améliorer le cours de la Seine, et la navigation que l'on y entretient se trouve encore, au XIX^e siècle, régie par les habitudes du XIV^e ; car Louis XIV, en 1672, ne fit, comme on sait, que renouveler l'ordonnance de Charles VI sur la police de cette rivière et de ses affluens.

Il faut le dire néanmoins : par l'effet de cette tendance universelle qui nous entraîne vers le mieux, d'utiles changemens commencent à s'introduire dans le mode de transports par la Seine. Au lieu de laisser les mêmes chevaux attelés à un bateau de 3 à 400 tonneaux depuis son départ de Rouen jusqu'à son arrivée à Paris, le hallage d'un *coche accéléré*, du port moyen de 180 ou 200 tonneaux, se fait maintenant par des chevaux de relais. La durée du trajet se trouve ainsi réduite à 10 ou 12 jours au plus, y compris le tems du chargement.

Plus récemment encore, des bateaux à vapeur, de 100 à 110 tonneaux, affranchis de toutes les chances d'interruption auxquelles expose fréquemment l'emploi des moteurs animés, se sont établis sur la basse Seine ; ils la remontent, en trois ou quatre jours, de Rouen à Paris ; ce qui leur permet de faire, en un mois ou six

(1) Cette écluse est celle de *Pont de l'Arche*, qui a été construite pendant les années 1805 et suiv., et qui a coûté environ 1,170,000 fr.

semaines, plus de voyages que les grands bateaux normands n'en font ordinairement par année.

Nous n'avons pas besoin de dire que les prix de transport sont différens pour les trois espèces de bateaux qui naviguent maintenant sur la basse Seine. Ils sont de 10 f. par tonneau sur les plus grands bateaux; de 15 fr. sur les coches accélérés, et de 30 fr. sur les bateaux à vapeur (1).

En recherchant, par la combinaison du prix et de la durée des transports, les dépenses composées de tems et d'argent propres à l'emploi de ces trois espèces de bateaux, on trouve ces dépenses respectivement proportionnelles aux trois nombres 32, 18 et 15.

La comparaison de ces dépenses de tems et d'argent, telles que nous venons de les évaluer, ne doit cependant influer sur le choix des moyens de transport que dans l'hypothèse où les objets transportés seraient de la même nature. Dans le cas contraire, il faut avoir égard à l'augmentation de valeur que le transport leur fait acquérir, et considérer que la durée de ce transport doit décroître en raison de cette augmentation. Par cette considération, l'expression de l'*avantage spécifique* du moyen employé se réduit au rapport qui s'établit entre la différence de la valeur vénale de la marchandise sur les lieux d'où elle provient et sur les lieux où elle arrive, à la dépense que son transport occasionne. Il est évident, en effet, qu'à raison de cette différence, telle matière peut supporter un fret de 10 fr. par tonneau, qui ne pourrait en supporter un de 30 ou 40 fr. Or, cette ré-

(1) Au mois de mai 1814.

duction de fret n'exprime autre chose que la réduction de la force motrice à une moindre intensité.

Si des principes purement théoriques conduisent à conclure que le perfectionnement des moyens de transport consiste surtout à en augmenter la mobilité, en les rendant plus légers, l'expérience d'une nation voisine, qui s'est occupée avant nous de ces objets d'économie publique, vient confirmer ces principes. Des enquêtes parlementaires, faites avec les soins minutieux qui caractérisent ces actes, ont appris que le port moyen des 24 mille bâtimens de commerce dont les Anglais couvrent les mers n'est que de 100 tonneaux (1), et ils trouvent en cela un avantage qu'il est facile d'expliquer.

Les frais de transport par mer commencent, en effet, au moment même où le navire est mis en charge, et ils se prolongent jusqu'au moment où, rendue à sa destination, sa cargaison est entièrement débarquée. Ces frais se composent donc, non pas seulement de la dépense de la traversée, mais encore de celle qu'on est obligé de faire dans les ports pendant le chargement et le déchargement des bâtimens ; et comme la durée du séjour qu'ils y font est, toutes choses égales, proportionnelle à leur tonnage, on conçoit que, suivant le plus ou moins de facilité qu'on trouve à compléter leurs cargaisons, eu égard à la longueur du trajet qu'ils doivent faire, il devient souvent avantageux d'en réduire la capacité.

(1) *Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre*, par M. MONTVÉLAN, tome I, p. 339.

‘ Ce que nous disons ici de la navigation maritime doit s’entendre à plus forte raison de la navigation intérieure. Car, dans celle-ci, la dépense de force d’hommes ou de chevaux, à l’aide de laquelle on opère le hallage, s’accroît toujours avec la capacité des bateaux, tandis que, dans celle-là, le vent imprime gratuitement son impulsion aux grandes comme aux petites masses.

En tenant compte de l’intérêt du capital employé à la construction d’un bâtiment de commerce quelconque, de la détérioration successive qu’il éprouve, jusqu’à ce qu’il soit hors de service, de la durée de son chargement, de son voyage et de son déchargement à destination, un calcul rigoureux démontre que son tonnage doit croître comme le carré du chemin qu’il est destiné à parcourir. Nous avons vu que la capacité moyenne des bâtimens de commerce de l’Angleterre, qui vont d’un bout du monde à l’autre, était de 100 tonneaux, celle des bateaux de la Basse-Seine est de 350, quand leur plus grande excursion ne peut s’étendre au delà de 53 lieues. Voilà comment et pourquoi des denrées coloniales, expédiées de Rouen à Paris par ces énormes barques, ont été quelquefois plus long-tems sur la Seine, entre ces deux villes, qu’elles n’avaient été sur l’Océan entre l’Amérique et l’Europe.

Cependant, malgré l’accord dont se fortifient mutuellement l’expérience de nos voisins et la théorie que nous avons essayé d’exposer, combien ne se rencontre-t-il pas parmi nous de personnes éclairées qui, trompées par l’habitude de voir les ports de Paris encombrés de bateaux de 3 à 400 tonneaux, se persuadent que la na-

vigation sur nos rivières serait impraticable avec des bateaux plus petits. Cela vient de ce qu'ils n'évaluent le prix des transports que par l'argent qu'ils coûtent, et qu'ils oublient l'élément le plus précieux de la dépense qu'ils occasionent. Personne ne doute que le transport des dépêches se ferait à bien meilleur marché par des voitures de roulage que par les malles-postes; mais qui jamais s'aviserait de proposer une pareille économie?

En vain répètera-t-on que l'habitude de faire naviguer sur la Seine des bateaux de 350 tonneaux remonte aux premiers âges de la monarchie, et qu'on tenterait inutilement de rompre cette habitude. C'était de semblables assertions que l'on opposait, il y a cinquante ans, à l'établissement des *diligences*, qui remplacèrent à cette époque les anciennes messageries. Le tems et la raison ont fait justice de toutes les objections qui s'élevèrent contre cette heureuse innovation. La circulation des voitures publiques est devenue plus active, à mesure qu'on les a rendues moins pesantes; il s'est fait plus de voyages, parce qu'ils ont entraîné moins de perte de tems; et par cela même la concurrence des moyens offerts pour les effectuer les a rendus moins dispendieux.

Le bon sens nous porte naturellement à préférer les moyens de transport les plus prompts, quand nous sommes les maîtres du choix; la réflexion nous en fait apercevoir les avantages; la science nous apprend à les évaluer avec précision.

Ne dissipez pas le tems, a dit Franklin, *car la vie en est faite*. Économiser le tems, est aussi le but de toute industrie utile; et celle qui a pour objet de perfectionner

les moyens de transport se montre en première ligne parmi les plus importantes. Elle s'exerce en effet dans un champ sans limites, et le bien-être général s'accroît toujours par les développemens qu'elle acquiert.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

SUR LA BALANCE DES CONSOMMATIONS AVEC LES PRODUCTIONS.

(Voyez tome XXII, pages 264-298.)

On a inséré, dans l'avant-dernier cahier de la *Revue encyclopédique*, un article de M. de SISMONDI, relatif à la *balance des consommations avec les productions*, où l'estimable auteur reproduit les craintes qu'il avait déjà manifestées ailleurs, de voir les progrès des arts multiplier les produits jusqu'à rendre impossible leur complet écoulement; d'où résulterait la détresse d'une multitude de producteurs, principalement parmi les classes ouvrières.

Cette doctrine contredit celle que M. David RICARDO et moi nous avons cherché à établir dans nos ouvrages, où il est dit que les produits s'achètent les uns les autres, et que leur multiplication n'a d'autre effet que de multiplier les jouissances de l'homme et la population des états (1). En général, c'est avec quelque répugnance que je répons aux critiques; il me semble que la vérité doit se défendre elle-même; si elle fait alors son chemin plus lentement, peut-être le fait-elle plus sûrement. Toutefois, le nom de M. de Sismondi est si justement célèbre, ses intentions sont tellement recommandables, que ce serait le traiter avec trop peu d'égards que de laisser sans

(1) Voyez le *Traité d'Économie politique*, 4^e édition, chapitre des *Débouchés*.

aucune réponse un article très-susceptible, je crois, d'être combattu, et sur un sujet auquel il attache avec raison beaucoup d'importance. Ricardo n'existe plus. Les philanthropes de tous les pays, qui ne font actuellement qu'une même nation, le regretteront long-tems. Ce sentiment et l'amitié qui en particulier m'unissait à lui m'imposent peut-être le devoir de le défendre contre une attaque qui nous est commune; mais ce sera sans me faire oublier que l'amitié m'attache aussi à son illustre adversaire, auquel le public doit un grand nombre d'ouvrages, tous marqués au coin de l'utilité générale, et notamment une *Histoire des Français*, où les faits sont enfin puisés à leur source, et qui réduit à leurs justes proportions ces personnages historiques que nos vieux livres ne nous montrent que sous des traits de convention.

Je reviens à mon sujet.

A. considérer les sociétés humaines de très-haut, on les voit comme des fourmilières dont les individus s'agitent dans tous les sens pour se procurer les objets de leurs besoins et de leurs désirs. Plus ils se donnent de mouvement, plus ils étendent leurs recherches, et mieux ils se trouvent pourvus des choses qui leur sont nécessaires, ou seulement agréables. Jusque là, on conçoit facilement qu'il peut y avoir de l'inconvénient à borner leur industrie, mais qu'il n'y en a pas à la porter trop loin; car on ne voit pas ce qu'il y a de fâcheux à posséder trop de choses nécessaires et agréables; et si la question demeurerait aussi simple, M. de Sismondi ne chercherait pas quelles mesures il peut conseiller au gouvernement pour empêcher les gens de produire; M. Malthus n'admirerait pas la sagesse de la Providence, qui a permis qu'on nommât des bénéficiers oisifs chargés du doux emploi de jouir et de consommer, sans rien faire, les fruits péniblement créés par leurs semblables. Mais, ce qui au premier abord semble justifier les vues de ces estimables publicistes, c'est la manière dont s'opèrent les

productions parmi les hommes. Tandis que chaque fourmilière, dans nos bois, travaille à un seul magasin, dans l'intérêt de la république, chaque personne, dans nos fourmilières humaines, ne travaille qu'à une seule sorte de choses utiles qu'elle appelle ses *produits*, et se procure par l'échange toutes les autres choses dont elle a besoin; car vendre ce que l'on produit pour acheter ce que l'on veut consommer, c'est échanger les choses que l'on fait contre les choses dont on a besoin.

Dès lors, on conçoit que l'on peut produire, d'une chose en particulier, une quantité supérieure aux besoins; car, si, dans une société composée de dix mille familles de producteurs, cinq mille s'occupaient à fabriquer des vases de fayence, et cinq mille à fabriquer des chaussures, cette société aurait incontestablement trop de vases et de chaussures, et manquerait de beaucoup d'autres choses non moins favorables à son bien-être. Mais, en même tems, on conçoit que l'inconvénient naîtrait, non pas de trop produire, mais de ne pas produire précisément ce qu'il convient.

Que si l'on objectait que chaque société humaine, au moyen de l'intelligence de l'homme et du parti qu'il sait tirer des agens que lui fournissent la nature et les arts, peut produire, de *toutes* les choses propres à satisfaire ses besoins et à multiplier ses jouissances, une quantité supérieure à ce que la même société peut en consommer, je demanderais alors comment il arrive que nous ne connaissions aucune nation qui soit complètement approvisionnée, puisque, même chez celles qui passent pour florissantes, les sept huitièmes de la population manquent d'une multitude de produits regardés comme nécessaires, je ne dirai pas, dans une famille opulente, mais dans un ménage modeste? J'habite en ce moment un village situé dans un des cantons les plus riches de la France. Cependant, sur vingt maisons, il en contient dix-neuf où je n'aperçois en y entrant qu'une nourriture grossière, et rien de ce qui sert de complé-

ment au bien-être des familles, aucune de ces choses que les Anglais nomment *confortables*; point assez de lits pour coucher commodément tous les membres de la famille; point assez de meubles pour qu'ils prennent à l'aise leurs repas; point assez de linge, point assez de savon pour qu'ils se tiennent constamment reblanchis, etc.

Une maison elle-même est un produit. Si leur habitation ne leur offre que la moitié du logement nécessaire, si les plafonds sont trop bas, les fenêtres trop petites, les fermetures mauvaises, ils n'ont en ce genre que la moitié des produits que réclamerait leur bien-être, et ils se voient entièrement privés de ces agrémens dont les moindres familles bourgeoises jouissent sous leurs yeux; ils n'ont ni rideaux de lits et de fenêtres, ni tentures de papier pour couvrir leurs murs, ni peintures sur leurs boiseries, ni montres, ni pendules, ni beaucoup d'autres objets que, dans l'état de leur civilisation, ils ne désirent même pas, et qui pourtant contribueraient à rendre leur existence plus douce, si la consommation leur en était permise.

Ce ne sont donc point les consommateurs qui manquent dans une nation, mais les moyens d'acheter. M. de Sismondi croit que ces moyens seront plus étendus quand les produits seront plus rares, conséquemment plus chers, et que leur production procurera un plus ample salaire aux travailleurs. M. Malthus pense que ce sera lorsqu'il y aura un plus grand nombre de riches oisifs. Ricardo et (nos adversaires en conviennent) la plupart de ceux qui ont étudié l'économie des nations sont d'avis, au contraire, que, si la production est plus active, les procédés expéditifs plus multipliés, les produits plus abondans en un mot, les nations seront mieux pourvues, plus généralement pourvues. Telle est la proposition attaquée par M. de Sismondi, et celle qu'il s'agit de justifier.

En point de fait, je pourrais dire que les pays où les procédés expéditifs sont plus connus et les produits plus multipliés,

comme les provinces les plus industrieuses de l'Angleterre, des États-Unis, de la Belgique, de l'Allemagne et de la France, sont aussi les pays les plus riches, ou, si l'on veut, les moins misérables. Mais cette simple remarque ne suffit pas. Ils pourraient devoir cet avantage à d'autres circonstances heureuses. Ne sont-ils pas riches, quoique chargés d'entraves et d'impôts, sans qu'on puisse dire que ce sont les impôts qui font leur prospérité? Il faut prouver de plus que l'effet observé tient à la cause assignée, qu'elle en dépend, qu'elle en est la conséquence. C'est là ce que l'on demande aux maîtres de la science. Or, ils peuvent répondre que, dans ce cas, la science explique ce que la simple observation fait apercevoir.

Tout perfectionnement consiste en une diminution de frais de production pour obtenir les mêmes produits; ou, ce qui revient exactement au même, en une augmentation de produits pour les mêmes frais. Qu'on analyse les différentes productions, on arrivera toujours à ce résultat. Le produit consistant essentiellement dans l'utilité qui résulte de son usage, l'augmentation du produit gît autant dans l'augmentation de sa qualité ou de sa beauté, que dans l'augmentation de sa quantité. Une bonne paire de bas qui dure deux fois autant qu'une plus mauvaise, ou qui par sa beauté fait deux fois autant d'honneur, est un produit double comparé à l'autre. Pour simplifier, regardons, nous le pouvons, tous les progrès de l'industrie comme une diminution dans les frais; c'est la manière de présenter la question la plus favorable à M. de Sismondi.

Or, si je trouve le moyen de faire sortir d'une journée d'ouvrier plus d'ouvrage exécuté, comme cela arrive lorsque je perfectionne mes outils; de ma terre plus de fruits chaque année, comme lorsque je supprime les jachères; de mes ateliers plus de marchandises, comme lorsque je remplace des tourneurs de manivelle par une machine à vapeur, j'obtiens alors mes produits à moins de frais, et la concurrence m'oblige à les

vendre à meilleur marché. L'industrie a fait un progrès. M. de Sismondi pense que c'est aux dépens de la classe ouvrière; mais si, passé le moment de la transition, elle gagne tout autant; si l'expérience vient encore à l'appui de cette assertion; et si le raisonnement nous fournit l'explication du fait, que pourra répliquer M. de Sismondi? Il est de fait que les arts où il y a le plus de salaires gagnés sont ceux où les perfectionnemens ont été portés le plus loin. On en a cité, pour exemple, la filature du coton : depuis qu'elle s'opère par de grandes machines et par des moteurs aveugles, on y occupe un plus grand nombre d'ouvriers, et, dans les grades pareils, les ouvriers y sont mieux payés. On a cité de même l'art de multiplier les copies d'un livre; car l'imprimerie et les arts qui en dépendent occupent beaucoup plus de monde que les copies manuscrites n'en occupaient avant cette invention.

D'où vient cet effet? C'est que le bas prix favorise la vente. On peut acheter dix aunes d'étoffe au lieu d'une que l'on pouvait acheter auparavant; dix volumes imprimés au lieu d'un seul manuscrit. Et comment les producteurs ont-ils les mêmes moyens d'acheter, quoique leurs produits aient baissé de prix? C'est parce que la baisse des prix est venue, non de ce qu'on a payé une moindre somme de salaires, mais de ce que, grâce aux progrès des sciences et des arts, pour les mêmes salaires on a obtenu plus de produits.

Les progrès des arts sont très-divers suivant les localités et les industries. Il y a des cas où c'est un grand progrès qu'une économie de deux ou trois pour cent dans les frais; mais il y en a d'autres où la génération présente a vu des économies de moitié et de trois quarts (1) : les effets observés ont été en pro-

(1) Voici, à cet égard, quelques détails intéressans que je trouve dans une note qui m'est fournie par mon ami, M. N. Clément, que des connaissances pratiques fort étendues ont rendu célèbre

portion de ces progrès; et dans ceux où l'on a obtenu des économies considérables, les quantités de produits que les producteurs ont pu consommer ont excédé souvent de beaucoup, non-seulement en quantité, mais en valeur, les produits qu'ils consommaient auparavant, puisqu'en même tems que chaque ouvrier a été aussi bien payé qu'auparavant pour le moins,

comme ingénieur de manufactures. — « Un exemple remarquable de la diminution que les progrès de l'industrie ont occasionée dans les frais de production, est celui que présente l'acide sulfurique, qui, en 1788 ou 1789, valait cinq à six francs la livre, et qui, aujourd'hui, vaut trois sous. Cependant, les matériaux employés à le produire ont à peu près doublé de prix; mais l'économie dans les moyens de fabrication a été énorme. Autrefois, un homme était occupé constamment à brûler du soufre dans des vases de verre dont les capacités réunies ne surpassaient pas quelques centaines de litres. Aujourd'hui, une seule personne n'emploie pas le quart de son tems à soigner le même travail, dans des capacités d'un ou deux millions de litres! — La gravure d'un cylindre de cuivre pour l'impression des indiennes occupait un homme de talent pendant six mois; et l'impression au cylindre était déjà un grand perfectionnement. Aujourd'hui, un homme, que l'on peut payer moitié moins, exécute le même ouvrage en quelques heures. — On se procure maintenant, à Saint-Quentin, pour 75 centimes l'aune, des tissus de coton, qu'on payait 9 francs l'aune en 1813. Et il ne faut pas attribuer cette baisse uniquement à la suppression des droits scandaleux qui pesaient sur la matière première; car, en 1813, malgré les droits, il n'entrait guère, dans une aune, que pour 75 à 90 centimes de coton. La façon seule était donc payée 8 francs; et maintenant, le coton et la main-d'œuvre ensemble ne coûtent que 75 centimes! Ce n'est point aux dépens des producteurs; car la ville de Saint-Quentin est une des villes de France qui fait les plus rapides progrès en aisance et en population. Il est impossible d'attribuer cet effet à d'autres causes qu'aux progrès de la filature, du tissage et des apprêts. »

le nombre des ouvriers est devenu au total plus considérable, et qu'aux profits de la classe ouvrière on a pu ajouter ceux que des capitaux plus considérables, des terres mieux cultivées ont rendus à leurs propriétaires.

On comprend que dans des considérations aussi générales, aussi abrégées, les anomalies sont nécessairement négligées; il faut balancer les pertes accidentelles par des profits généraux supérieurs, et tenir compte des résultats permanens, plutôt que des froissemens qui accompagnent toujours les transitions.

C'est ainsi que l'industrie manufacturière et commerciale du globe, il y a quelques années, et l'industrie agricole en ce moment, ont dû traverser des circonstances difficiles; mais qu'au total le sort de l'humanité s'est constamment amélioré avec les progrès des arts. La France avait seize millions d'habitans, au tems de Louis XIV; non-seulement elle en compte près du double, mais je crois être modéré en estimant au double (le fort portant le faible) la consommation de chaque habitant; elle consommerait dès lors quatre fois plus de produits qu'à cette époque cependant si rapprochée de nous; et je ne vois pas d'impossibilité à ce que, dans le courant du siècle prochain, une population double de la nôtre ne consomme quatre fois plus de produits que nous n'en consommons actuellement. Toujours est-il vrai que, jusqu'à présent, les produits qui se sont le plus facilement multipliés ont aussi été ceux qui se sont le plus facilement écoulés; et nous venons de voir pourquoi leur multiplication même a pu être la cause de la demande qu'on en a faite. Si les désirs de M. de Sismondi étaient exaucés, il y aurait lieu de craindre, au contraire, que l'élévation de leur prix, selon lui si désirable, ne portât un coup funeste à la demande qu'on en ferait. Je suis bien éloigné, comme on voit, de croire avec lui que les savans, *par l'accélération qu'ils donnent avec un zèle imprudent à l'adoption de chaque découverte, frappent sans cesse tantôt sur une classe, tantôt sur l'autre, et*

qu'ils font éprouver à la société entière les souffrances constantes des changemens, au lieu du bénéfice des améliorations.

Mais enfin, dira M. de Sismondi, il y a un terme à la possibilité de produire; et si les produits qui servent à loger, vêtir, instruire et amuser l'homme, peuvent se multiplier indéfiniment, et s'échanger les uns contre les autres, ceux qui le nourrissent et qui sont les plus indispensables, sont bornés par l'étendue du territoire; ou, du moins, à mesure que l'on est obligé de les faire venir de plus loin, on est obligé de les payer de plus en plus cher; dès lors, il arrive un point où les revenus qu'il est possible de gagner en produisant sont insuffisans pour mettre un plus haut prix aux denrées alimentaires, et une nouvelle extension de population devient alors impossible. J'en demeure d'accord; mais, puisque la nature des choses toute seule met graduellement un terme à cette augmentation de production et de population qui est un bien, pourquoi accélérer ce moment? pourquoi refuser aux nations la jouissance de tout le développement que leur permettent l'intelligence de l'homme et les progrès possibles des arts?

M. de Sismondi assure que, si les hommes instruits se sont rangés avec Ricardo sous mon étendard, les gens d'affaires ont suivi le sien et celui de M. Malthus (page 265). Nous n'avons heureusement d'étendards ni les uns ni les autres; car, loin d'être des tueurs d'hommes, nous cherchons à les multiplier et à les nourrir. Mais, quand le fait serait vrai, il ne montrerait pas plus de quel côté se trouve la vérité que le nombre des combattans n'indique de quel côté est le bon droit. Xerxès, avec son million de soldats, avait tort; et Léonidas, avec ses trois cents Spartiates, avait raison. Chaque fabricant est beaucoup plus intéressé comme producteur à seconder celui qui cherche à faire renchérir son produit, que celui qui cherche à le faire baisser; mais le publiciste, mais l'homme d'état, doivent être du parti des consommateurs; car les consommateurs sont

la nation ; et la nation est d'autant plus riche , qu'elle acquiert les objets de ses besoins au meilleur marché.

« Qu'on se figure, dit M. de Sismondi (page 279), que des découvertes qui épargnent un tiers de la main-d'œuvre soient introduites successivement dans toutes les manufactures qui produisent toutes les parties des vêtemens, des ustensiles, des ameublemens du pauvre. Partout ce sera le chef manufacturier qui en profitera... Il produira avec un peu moins de monde... Chaque découverte fait dépendre le maintien d'une partie de la manufacture du pauvre, de la création d'une manufacture de luxe, etc. (pages 279, 280.) » Mais, peut-on lui répondre, si les progrès de l'industrie même la plus commune ; sans diminuer les profits des producteurs, leur permettent d'acheter plus de produits, cette circonstance est surtout favorable aux producteurs indigens, dont les consommations sont plus particulièrement bornées par le prix des objets de consommation en général. C'est alors qu'ils sont mieux pourvus, que les mariages se concluent plus aisément, que les enfans naissent en plus grand nombre, qu'ils sont mieux entretenus ; que la population et la consommation augmentent ; et non quand les produits deviennent plus chers.

Ce que M. de Sismondi redoute par dessus tout, c'est l'encombrement des produits qui fait fermer les manufactures, interrompt le commerce et laisse les ouvriers sans emploi ; mais cet encombrement, quand il a lieu, est l'effet des mauvais calculs des entrepreneurs, c'est-à-dire, d'une industrie trop peu éclairée, trop peu avancée. Si les conducteurs d'une entreprise d'agriculture, de manufacture, ou de commerce, savaient créer des produits qui pussent convenir à leurs consommateurs, s'ils savaient les établir à un prix qui en facilitât la consommation, si les consommateurs étaient assez industrieux pour offrir de leur côté des objets d'échange, cet encombrement cesserait, et se résoudrait en moyens de prospérité.

L'encombrement ne peut jamais être qu'accidentel ; car il

est le fait des entrepreneurs : en tout genre d'industrie, c'est l'entrepreneur et non l'ouvrier qui décide du produit qu'il faut faire, et de la quantité qu'il convient d'en faire. Or, l'intérêt de l'entrepreneur est, à chaque époque et dans chaque situation, de se conformer aux besoins du pays; autrement, la valeur vénale du produit baisserait au-dessous de ses frais de production, et l'entrepreneur perdrait. Son intérêt garantit donc qu'en chaque produit, les quantités créées ne peuvent, d'une manière permanente et suivie, excéder les besoins. Ce sont donc les besoins qu'il faut faire naître; et en cela, M. de Sismondi et moi, nous sommes d'accord : c'est sur les moyens seulement que nous différons, ou plutôt, sans remonter aux causes de ces besoins, M. de Sismondi conteste celles que j'assigne, qui sont l'aisance que procure une industrie plus active et une production moins chère, et les besoins qui naissent d'une aisance plus grande et des goûts plus civilisés qui en sont la suite. La grossièreté des alimens, des vêtemens et des demeures accompagnent toujours le défaut d'activité et d'industrie. Il n'y a rien, je pense, dans une semblable doctrine, qui contrarie le bon sens, l'expérience et l'investigation la plus approfondie de l'économie des nations (1).

(1) Un produit qui ne rembourse pas ses frais de production, c'est-à-dire un produit dont la valeur vénale ne paie pas les profits et les salaires indispensables pour le mettre au point de satisfaire les besoins quels qu'ils soient des consommateurs, n'est pas un produit; c'est le résultat inerte d'une peine perdue, du moins jusqu'au point où sa valeur vénale demeure au-dessous de ses frais de production. Telles sont les choses dont l'intérêt personnel tend constamment à prévenir l'encombrement. Et si la valeur vénale du produit paie les frais de sa production, quel encombrement est à craindre, puisque cette production procure à ceux qui s'en occupent, les profits et les salaires qu'ils sont en droit d'en attendre?

Cette considération fondamentale nous montre combien sont encore

Mais il y a, au contraire, de grands dangers à suivre des maximes contraires. Elles persuadent à l'autorité qu'elle peut non-seulement sans détruire l'industrie, mais en la protégeant, s'occuper de la nature des produits et de la manière de produire, et s'interposer entre le maître et l'ouvrier pour régler leurs intérêts respectifs. M. de Sismondi n'a pas oublié l'immense ridicule dont Adam Smith a frappé les administrations qui s'imaginent savoir mieux que les nations, ce qu'il convient aux nations de produire, et la meilleure manière pour en venir à bout. Il ne peut pas ignorer qu'après les querelles de ménage, celles de l'intérieur des entreprises sont celles dont on doit le moins s'occuper. Pourquoi donc dit-il que *la tâche d'associer les intérêts de ceux qui concourent à la même production, au lieu de les mettre en opposition, appartient au législateur*? Comme si l'économie de la société tout entière ne roulait pas sur des intérêts qui se débattent entre eux! J'aimerais autant qu'il appelât le législateur ou l'administrateur, chaque fois qu'un chaland entre dans une boutique, à s'interposer entre le marchand et l'acheteur. Pourquoi appelle-t-il l'examen *sur les lois qui pourraient obliger le maître à garantir la subsistance de l'ouvrier qu'il emploie* (p. 293)? Un pareil examen paralyserait l'esprit d'entreprise; la seule crainte que le pouvoir n'intervienne dans les conventions privées, est un fléau et nuit à la prospérité d'une nation.

M. de Sismondi sent lui-même les conséquences, pourtant

retardés les écrivains qui, en économie politique, ont cru pouvoir faire abstraction de la relation qui existe entre la valeur vénale des produits et celle des services productifs. Cette question et beaucoup d'autres sont mises à la portée de tout le monde dans l'ouvrage que je me propose de publier bientôt, et d'après lequel on pourra, je l'espère, se former une idée complète de nos connaissances économiques.

bien naturelles, que l'on peut tirer de son système; il se défend d'avoir voulu *préférer la barbarie à la civilisation*, et de s'opposer à tous les progrès que l'homme peut faire; ce n'est point contre les machines, ce n'est point contre les découvertes, ce n'est point contre la civilisation, que portent ses objections; contre quoi est-ce donc? C'est contre l'organisation moderne de la société; organisation qui, en dépouillant l'homme qui travaille de toute autre propriété que celle de ses bras, ne lui donne aucune garantie contre une concurrence dirigée à son préjudice. Quoi! parce que la société garantit à toute espèce d'entrepreneur la libre disposition de ses capitaux, c'est-à-dire de sa propriété, elle *dépouille l'homme qui travaille!* Je le répète: rien de plus dangereux que des vues qui conduisent à régler l'usage des propriétés; cela n'est pas moins téméraire que de vouloir régler l'usage innocent que l'homme peut faire de ses bras et de ses facultés, qui sont aussi des propriétés. Si l'autorité oblige le maître à donner un certain salaire, elle doit obliger l'ouvrier à faire un certain travail; c'est le système de l'esclavage qui reparait, et qui viole la propriété du pauvre, qui est son travail, plus encore que la propriété de l'entrepreneur, qui doit pouvoir employer ses capitaux selon ses talents et des circonstances variables à l'infini.

Dans tout ce qui précède, j'ai consenti, suivant le désir de M. de Sismondi, à faire abstraction des débouchés que présente le commerce avec l'étranger, puisque les progrès de l'industrie intérieure suffisent pour expliquer l'extension des débouchés de l'intérieur. Cependant, le commerce étranger fournit incontestablement de nouveaux débouchés, quoique cela ne soit pas de la manière que l'on croit communément. Si je ne craignais pas de trop m'étendre sur ce sujet, je pourrais dire comment et jusqu'à quel point le commerce favorise la production; je me bornerai à rappeler ce qui a été prouvé ailleurs, que les exportations du pays qui a le commerce extérieur le plus flo-

rissant sont peu de chose, comparées à sa consommation intérieure; d'où il suit que le commerce extérieur exerce sur la prospérité d'un état une bien moins grande influence qu'on ne le croit généralement. Si l'Angleterre a beaucoup prospéré pendant la dernière guerre, c'est beaucoup moins à sa prépondérance maritime qu'elle l'a dû, qu'aux étonnans progrès de son industrie intérieure durant la même période. La France a prospéré aussi; et elle n'avait point de commerce maritime. Si elle avait été aussi industrielle que l'Angleterre, l'univers aurait offert le spectacle curieux de deux grandes nations prospérant également, l'une avec un grand commerce extérieur, et l'autre s'en voyant presque entièrement privée (1).

Ces questions sont immenses. Elles tiennent à toutes les parties de l'économie sociale, qui a été trop peu connue jusqu'ici; mais tout nous annonce que ce genre de connaissance est destiné à faire de grands pas à l'avenir.

Jean-Baptiste SAY.

(1) Nous avons lu dernièrement, dans les papiers publics, des discours tenus par lord Liverpool, par M. Huskisson, tous deux membres du conseil du roi d'Angleterre, qui nous montrent que ces opinions sont partagées par les hommes d'état éclairés. Le dernier, après beaucoup d'autres considérations, s'exprime ainsi : « Si quelques-uns de ceux qui m'entendent mettaient en question les droits de M. Watt (auquel on doit les grands perfectionnemens des machines à vapeur) à être placé au premier rang des hommes de génie, je dois déclarer que c'est de leur part faute d'avoir suffisamment réfléchi sur ce sujet, et de connaître toute l'influence de la puissance chimique et mécanique sur la condition morale de la société. »

Le même homme d'état dit plus loin : « Sans les améliorations mécaniques et scientifiques qui ont donné à l'industrie et à la richesse de ce pays un développement graduel, mais toujours certain, nous aurions été contraints de souscrire une paix humiliante avant les époques si connues où la victoire a favorisé nos armées. »

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

A NARRATIVE OF A JOURNEY TO THE SHORES OF THE POLAR SEA. — RELATION D'UN VOYAGE AUX RIVES DE LA MER POLAIRE, pendant les années 1819, 1820, 1821 et 1822 ; par J. FRANKLIN, capitaine de la marine royale, et commandant de l'expédition (1).

Les flots d'une population toujours croissante se pressent et se heurtent dans notre vieille Europe; les esprits s'éclairent et ne peuvent trouver d'aliment à leur activité, qui, bien dirigée, produirait d'heureux résultats. C'est ce que l'Angleterre a senti depuis cinquante années. Un peu plus avancée que nous peut-être dans la carrière de la civilisation, elle en a plus tôt éprouvé les inconvénients, et elle s'est efforcée d'y porter un remède. Comme le laboureur dont les prairies ont été inondées par le débordement d'un fleuve se hâte de pratiquer de nombreux canaux, qui vont porter partout la verdure et la vie, elle a fait écouler sur les divers points du globe une masse d'hommes éclairés dont elle eût été fort embarrassée dans la Grande-Bretagne. Ces hommes ont trouvé les moyens d'exercer toutes les facultés qu'ils tenaient de la nature, et que leur éducation avait développées. Ils ont en général porté le bien-être dans les contrées qui les ont reçus, et ils en ont fait refluer sur la métropole de nouveaux moyens d'aisance et de prospérité.

(1) Londres, 1823; Murray. 1 vol. in-4° de 768 p., avec fig.

Mais d'aussi heureux résultats n'ont pas été obtenus sans peine. Une activité bien dirigée engage les Anglais à parcourir la terre, du pôle à l'équateur, pour y rechercher avec soin tous les élémens d'instruction, de richesse et de bonheur qui peuvent contribuer au bien de leur pays. Jetons seulement un coup d'œil rapide sur les travaux d'un seul homme pendant le lustre qui vient de s'écouler.

LYON et RITCHIE affrontent un ciel d'airain et un océan de sable pour aller reconnaître l'intérieur de l'Afrique septentrionale (1); parvenus jusqu'aux dernières limites du Fezzan, ils paient le tribut à ce climat dévorant, et les sables de Mourzouk ont bientôt recouvert le corps du malheureux Ritchie. Sans être arrêté par ce funeste événement, son compagnon de voyage continue sa route, et parvient jusqu'à Tedjerry, en rassemblant des documens dont l'exactitude vient d'être confirmée sur presque tous les points. Épuisé de fatigues, de privations, il parvient à travers mille dangers à regagner Tripoli, et se rend à Londres. Là, il trouve l'expédition du capitaine Parry prête à faire voile. Il vient d'échapper comme par miracle aux feux de la zone torride (2), il court braver les glaces du pôle (3). Ces deux intrépides voyageurs mettent à la voile; et en peu de jours, ils ont découvert une mer nouvelle : ils demeurent une année entière arrêtés par d'énormes montagnes de glace qui les pressent et les entourent de tous côtés. Mais rien n'abat leur courage; ils impriment des gazettes, et jouent la comédie au milieu des neiges et environnés d'ours blancs. (*Voy. Rev. Enc.*, t. x, p. 564, et t. XIII, p. 668.)

(1) Voyez la *Relation* de leur voyage. Londres, 1822; Murray. 1 vol. in-4°. Traduit en français. Paris, 1823; Nepveu. 2 vol. in-18.

(2) Son journal météorologique note la température jusqu'à 44 degrés de Réaumur au-dessus de 0.

(3) Le thermomètre a souvent marqué 22 degrés au-dessous de 0.

L'expédition que nous annonçons aujourd'hui est le complément de celle du capitaine Parry, elle n'offre pas des résultats aussi satisfaisans; mais les dangers qui l'ont environnée et quelques faits nouveaux la rendent digne de l'intérêt du géographe, et doivent appeler sur elle notre attention.

Avant de parler du capitaine Franklin, nous dirons quelques mots des voyageurs qui l'avaient précédé dans les mêmes contrées. Dans les années 1769-1772, M. Samuel Hearne fut envoyé par la compagnie de la baie d'Hudson pour découvrir la rivière Copper-Mine (1). Après avoir lutté long-tems contre le froid et la faim, il l'atteignit le 14 juillet 1771, franchit les montagnes pierreuses (*stones mountains*), à 29 milles anglais de son embouchure, et reconnut les mines de cuivre. Les Indiens, qui habitaient les côtes voisines, lui assurèrent que la mer intérieure dans laquelle il avait vu la rivière se décharger n'était jamais couverte de glaces, ce qui le confirma dans l'idée qu'elle ne communiquait point avec le grand Océan.

Le 3 juin 1789, M. Mackenzie suivit les traces de Hearne (2). Il atteignit, comme lui, la mer du Nord, vers le 70^e degré de latitude; mais il s'était dirigé beaucoup plus à l'ouest. Descendant la rivière qui porte son nom, il fut rapidement porté à la mer, sur laquelle il aperçut une masse de glaces qui s'étendait de l'orient à l'occident. En gravissant un point élevé, il découvrit à l'horizon, vers le nord, une chaîne de montagnes, et revint au point dont il était parti, après cent deux jours d'absence.

Telles étaient les notions recueillies sur cette partie de l'Amérique, lorsque M. Franklin fut chargé par le gouvernement anglais d'aller reconnaître ces contrées. Accompagné de M. Richardson, chirurgien, de MM. Hood et Backet, de deux mate-

(1) Voyez son *Voyage*, publié chez Cadell. Londres, 1795. In-4°.

(2) Voyez la *Relation* de son voyage. Londres, 1801. 1^r vol in 4°.

telots anglais, et guidé par une escorte de seize Canadiens, qui devait le défendre contre les Esquimaux, il arriva sur les bords du grand lac de l'Esclave, où il prit deux interprètes. Toute la troupe s'embarqua, le 24 juillet, sur trois canots chargés de marchandises; après trois jours de traversée, elle aborda au fort de *la Providence*, à l'extrémité nord-est du lac. Ce fut là qu'ils reçurent les hommages des chefs des tribus voisines.

Après avoir arboré le pavillon anglais sur leurs tentes, et s'être revêtus de leurs uniformes, les fils d'Albion accordèrent audience au chef Akaitcho, qui était venu à leur rencontre avec un cortège nombreux. Ce sauvage s'avança vers les officiers avec beaucoup de lenteur et de gravité, fuma le calumet, but un verre de grog (mélange d'eau-de-vie et de d'eau), en fit boire autant à ses compagnons qui s'étaient accroupis sur la terre, puis, prononça le discours suivant :

« Ma joie est bien vive de recevoir des étrangers aussi illustres dans mon pays. Nous sommes pauvres, mais nous aimons les blancs, parce qu'ils nous ont fait du bien. Nous espérons qu'ils nous en feront encore. On m'avait dit que vous amenez avec vous un grand médecin, capable de rappeler les morts à la vie. Je me flattais déjà de l'espoir de revoir mes parens; je viens d'apprendre que l'on m'a trompé, et j'éprouve une douleur aussi vive que si je les avais perdus une seconde fois. Dites-moi, je vous prie, quel est le but de l'expédition. »

M. Franklin donna au bon Akaitcho tous les renseignemens qu'il pût mettre à sa portée sur la nature de son voyage, et celui-ci en fut tellement satisfait qu'il promit de le suivre partout. Son frère aîné se souvint que, très-jeune encore, il avait accompagné Hearne dans son expédition, et rappela plusieurs circonstances du voyage.

M. Franklin prit des Canadiens toutes les informations qu'il put en tirer, et leur donna une médaille qui les flatta beaucoup. On convint que deux guides et sept chasseurs se

joindraient à la troupe. La journée fut joyeusement terminée par un bal, dans le fort de la Providence.

Cet établissement, placé par $62^{\circ} 11'$ lat. N. et $114^{\circ} 9'$ long. O, est le dernier comptoir de l'Amérique méridionale. Les Indiens y apportent des pelleteries et de la chair de rennes. Les montagnes des environs, qui s'élèvent à une hauteur de près de 400 pieds, sont granitiques et renferment des masses de feldspath rougeâtre. Elles sont couvertes de sapins, de bouleaux, de trembles et d'autres arbres.

Le 2 août, la caravane polaire, traînant avec elle trois canots et une petite barque, dans laquelle on avait placé les femmes qui avaient voulu suivre les voyageurs, se dirigea vers les *Mines de cuivre*. Le lendemain, elle atteignit la rivière de *Pierre jaune*, la traversa, et se vit obligée de porter ses barques à force de bras, pendant près de 7 lieues.

Lorsque l'on eut rencontré la rivière Mine de cuivre, M. Franklin voulut la descendre; mais le chef des Indiens s'opposa à ce projet; le froid ne permettant pas de continuer la route par terre, il fallut hiverner. Le thermomètre descendit jusqu'à 39° au-dessous de zéro. La gelée avait tellement pénétré les arbres que les haches se brisaient lorsqu'on essayait de les couper : toutes furent bientôt mises hors d'état de service.

Dans la cabane même des voyageurs, un thermomètre placé devant le feu, à 16 pieds de distance du foyer, descendait pendant le jour à 20 degrés. Le soleil paraissait sur l'horizon à onze heures, et se couchait à deux. Encore l'obliquité de ses rayons était telle qu'il ne donnait point de chaleur. Par compensation, la lune restait souvent en vue vingt-quatre heures de suite.

« L'eau de la rivière qui coulait dans notre voisinage, ajoute M. Franklin en traçant ce tableau, avait un cours si rapide, que, malgré l'extrême abaissement de la température, elle ne

fut pas gelée un seul instant. Une partie de notre tems était employée à écrire nos relations. Nous relisions chaque jour avec une nouvelle avidité les journaux et les lettres que nous avions reçus depuis notre départ de l'Angleterre. Nous allions passer la soirée chez les Canadiens, dont nous partageons les exercices et les amusemens, et le tems s'écoulait avec assez de rapidité, car chacun avait ses occupations particulières. Pendant que je vérifiais les calculs de mes observations dans notre route, M. Hood dressait les cartes et dessinait les objets d'histoire naturelle. Chacun écrivait à part, avec beaucoup de soin, ses remarques sur les aurores boréales. M. Richardson étudiait la minéralogie des pays voisins et les diverses espèces de lichen qu'il enlevait sous la neige. Le dimanche, tout le monde se reposait et s'habillait le mieux possible; on célébrait le service divin, auquel les Canadiens assistaient avec beaucoup de recueillement, quoiqu'ils fussent tous catholiques romains, et qu'ils ne sussent que fort peu d'anglais. Je regrettais souvent de n'avoir pas de livres français pour eux; mais on leur disait l'oraison dominicale et le symbole des apôtres dans cette langue. Nous n'avions pour toute nourriture que de la viande de renne, sans aucune espèce de végétaux : nous mangions du poisson deux fois la semaine. »

Les voyageurs se livraient aussi à un genre de divertissement qui consistait à lancer du haut des bords de la rivière leurs traîneaux, qui descendaient avec rapidité, et parcouraient un long espace sur la glace. Après avoir ainsi passé l'hiver, l'expédition se remit en marche aux premiers jours du printemps.

Le 7 juin, le thermomètre avait marqué dix degrés; le 14, toute la troupe fut en mouvement. Chacun des canots était traîné par quatre hommes et deux chiens; mais on ne marchait qu'avec peine, parce que dans le nord la saison n'était pas aussi avancée. On se vit contraint d'abandonner un des canots.

Néanmoins, le 5 juillet, M. Franklin, suivi de ses compagnons, franchit le cercle arctique. Le 12, on entra dans le pays des Esquimaux, dont on redoutait la perfidie. Du sommet d'une haute montagne, on aperçut la mer à trois lieues de distance. Les voyageurs étaient alors à cent onze lieues de leur point de départ.

Ici commencent réellement les découvertes de M. Franklin. Le 21 juillet, à midi, il s'embarque avec trois officiers, un matelot et seize sauvages étrangers à la navigation, et s'élance sur une mer inconnue. Il aperçut d'abord quelques îles rocailleuses, sur lesquelles les Esquimaux étendaient les peaux de phoques qu'ils voulaient faire sécher. Quatre jours après, on prit connaissance d'un cap qu'on nomma *Barrow*; au-dessus de ce cap, on voyait le rivage courir au sud-est. Il offrait partout des masses granitiques s'élevant à pic, et de plus de 1,400 pieds de hauteur.

Cependant, la fin de juillet était déjà arrivée; le froid commençait à se faire sentir; les glaces menaçaient de tous côtés la frêle existence des canots; les provisions étaient épuisées, et le pays n'offrait pas de grandes ressources. On poursuivit pourtant la navigation jusqu'au 30 juillet, et l'on débarqua dans une baie. On espérait obtenir quelques provisions des Esquimaux, et trouver les moyens d'hiverner. Aucun secours ne s'offrit aux navigateurs, et il fallut dès lors songer au retour. Après s'être ainsi avancé à près de 200 lieues au nord, et avoir reconnu la possibilité d'un passage communiquant avec la baie d'Hudson, M. Franklin résolut de revenir sur ses pas; il avait atteint $68^{\circ} 18'$ lat. N., par $109^{\circ} 25'$ longit. O. Le 25 août, après avoir revu de nouveau les côtes qu'ils venaient de découvrir, les navigateurs, fatigués par le voyage, entrèrent dans le fleuve Hood, qu'ils remontèrent jusqu'au premier *rapide*. Là se termina le premier voyage de reconnaissance; mais les souffrances de ceux qui l'entreprenaient étaient loin d'être à leur

fin. Le lit du fleuve était rempli de rapides et de cataractes; une entre autres n'avait pas moins de 260 pieds de hauteur; il fallait, pour les gravir, porter les canots à force de bras.— La neige commençait à tomber. Le 1^{er} septembre, il avait fallu quitter les bords du fleuve qui couraient trop à l'ouest; et le 5 du même mois, les voyageurs, accablés d'un marche fatigante, assaillis par une tourmente épouvantable, à demi-en-sevelis sous la neige, se trouvèrent sans aucune espèce de provisions. Quoique tout le monde fût affaibli par l'abstinence, on sentait la nécessité de continuer la route, en se nourrissant de lichen qu'on arrachait sur les rochers. Le 9, une carcasse de renne dévorée par les loups, et un bœuf musqué qui fut tué par les chasseurs, rendirent un peu de courage à la troupe; mais ce léger repas sembla augmenter la faiblesse de ceux qui l'avaient pris, et cette faiblesse devint telle, que les Canadiens jetèrent les filets avec lesquels on pêchait quelquefois. Nous ne suivrons pas les voyageurs à travers les dangers qui les assaillaient de tous côtés; mais nous devons pourtant signaler le dévouement de M. Richardson, qui, arrivé sur les bords de la rivière *Mine de Cuivre*, eut le courage de se jeter à l'eau par un froid excessif, pour aider à établir un passage, et qui faillit périr victime de son dévouement. Cette rivière fut franchie, et tout le monde crut toucher au terme du voyage; mais qu'ils en étaient loin encore! Deux Canadiens tombent dans la neige, et expirent. M. Richardson et M. Hood ne peuvent plus marcher, et sont obligés de rester en arrière: plusieurs autres sauvages les imitent, de sorte que toute l'expédition se trouvait réduite à M. Franklin, à quatre Canadiens et un seul Esquimau, lorsqu'elle arriva au fort *Entreprise* (10 octobre). Là, M. Franklin fut rejoint par les voyageurs qui étaient restés en arrière. Deux d'entre eux périrent, le 1^{er} novembre. « Je remarquai, dit l'auteur, que notre intelligence diminuait en même tems que nos forces, et cette sorte d'affaïssement produisait en nous une mauvaise humeur

dont nous ressentions mutuellement les effets... » La troupe fut ravitaillée, et quitta le fort *Entreprise* le 6 décembre. On rencontra des Canadiens qui étaient envoyés au-devant d'elle avec des habits, du thé, du sucre, du tabac et de l'eau-de-vie; et le 11, on parvint au fort *de la Providence*. Au mois d'octobre 1822, MM. Franklin et Richardson débarquèrent en Angleterre.

On voit, par cette rapide analyse, que le voyage de M. Franklin n'a pas apporté un grand nombre de *notions nouvelles* pour la géographie; mais le généreux dévouement de cet intrépide voyageur lui a pour jamais acquis la reconnaissance du monde savant, dont nous nous plaçons à acquitter la dette, en faisant connaître ses travaux, ses dangers, et le courage héroïque avec lequel il les a bravés (1). ÉD. GAUTTIER.

(1) Après avoir payé un juste tribut au voyageur étranger dont la relation fait l'objet de cet article, nous aimons à saisir cette occasion de rappeler les utiles travaux de la *Société de géographie*, fondée à Paris par nos estimables collaborateurs, feu M. LANGLÈS, et MM. BARBIÉ DU BOGAGE, JOMARD, Amédée JAUBERT, et par quelques autres savans zélés et laborieux, autour desquels se sont réunis, en moins de trois années, beaucoup d'hommes distingués et amis des sciences de tous les pays. Cette Société continue avec persévérance d'étendre ses relations dans les différentes contrées du globe, de recueillir et de publier les renseignemens curieux et instructifs qui lui sont transmis, de proposer des sujets de prix qui excitent l'émulation et l'activité dans la carrière des études géographiques, de rédiger des séries de questions pour diriger les recherches des voyageurs et pour obtenir peu à peu des notions exactes sur les régions lointaines qui sont encore peu ou mal connues; enfin, de faire imprimer des extraits des relations de voyages, des ouvrages ou des mémoires qui doivent servir aux progrès des sciences dont elles s'occupent. Pendant que cette Société signale ainsi son existence d'une manière honorable pour notre nation et utile pour le monde entier, plusieurs de ses membres, parmi lesquels nous citerons surtout M. le capitaine FREYCINET, dont le *Voyage autour du monde* est maintenant sous presse, publient des travaux importans pour l'avancement de la géographie et des sciences qui s'y rapportent, (N. D. R.)

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

DOCTRINE DES RAPPORTS DU PHYSIQUE ET DU MORAL, *pour servir de fondement à la physiologie et à la métaphysique*; par *Fréd. BÉRARD*, D.-M., associé de l'Académie royale de médecine (1).

RAPPORTS DU PHYSIQUE ET DU MORAL DE L'HOMME; par *P.-J.-G. CABANIS*, membre du Sénat, de l'Institut, de la Faculté de médecine, etc.; augmentés de notes par *E. PARISÉ*, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine (2).

La science de l'esprit humain a toujours été considérée avec raison comme la source première et le fondement de toutes les autres connaissances.

(1) Paris, 1823; Gabon et comp. 1 vol. in-8°; prix 8 fr.

(2) Paris, 1824; Béchet jeune. 2 vol. in-8°; prix 14 fr.

OBSERVATION. — Deux de nos collaborateurs nous ont remis, sur ces deux ouvrages, deux articles entre lesquels il eût été difficile de faire un choix. L'un est plus développé, et fait mieux connaître l'ouvrage de M. BÉRARD; l'autre, plus rapide dans sa marche, passe en revue un plus grand nombre d'objets, et s'attache principalement aux méthodes des sciences. Le rédacteur du premier ne refuse point à la métaphysique un rang parmi les sciences, quoiqu'il reconnaisse les abus que l'on en fait trop souvent: l'autre, plus sévère, dresse, l'histoire à la main, l'acte d'accusation de ces formes de raisonnement auxquelles il refuse le nom de *science*, et veut les faire bannir de toutes les régions accessibles à la pensée humaine. En insérant l'un et l'autre article, et en laissant à nos lecteurs le soin de choisir

L'entendement se forme de deux élémens, distincts par leur origine et par leur nature, mais identiques dans leurs derniers résultats : ce sont les *sensations* et les *idées*. De là naissent deux sortes de philosophies partielles et incomplètes, qui mutilent l'homme en le considérant tour à tour ou comme une statue seulement animée par des sensations, ou comme une intelligence pure tirant de ses propres facultés toutes ses idées et toutes ses connaissances. L'histoire de la philosophie, depuis les Grecs jusqu'à nos jours, présente ces deux divisions tranchantes dans les théories métaphysiques, théories qu'il ne faut point regarder comme opposées et incompatibles, mais qui doivent être unies par des liens naturels pour constituer l'homme entier puisant dans ses sensations et dans ses idées l'aliment de son intelligence et de son génie. Tel est le but de la philosophie moderne ; et les deux ouvrages que nous allons rapprocher dans cet article, fournissent, par leur opposition sur les mêmes points fondamentaux, un des exemples les plus remarquables de la marche progressive des idées et de la révolution qui s'est opérée dans les esprits.

Lorsque le célèbre ouvrage *des Rapports du physique et du moral de l'homme* fut lu à l'Institut par Cabanis, la philoso-

entre ces deux manières de juger, nous aurons donné un témoignage et une garantie de l'indépendance absolue d'opinions que conservent les nombreux collaborateurs de la *Revue Encyclopédique* : c'est celle dont on devrait jouir partout, et dans tous les tems, dans la république des lettres.

Ces deux ouvrages appartiennent à la fois aux *sciences physiques et physiologiques* et aux *sciences métaphysiques et morales*, par la nature des sujets que leurs auteurs ont traités ; mais le point de vue sous lequel on les considère dans les deux articles qui vont suivre, a dû faire comprendre ces articles dans notre section des *Sciences morales*.

(N. D. R.)

phie des sens était arrivée à son plus haut degré et avait manifesté les avantages, comme les inconvéniens qui lui sont propres. Elle avait pénétré la société entière, renouvelé toutes les idées, toutes les institutions, et elle gouvernait à son gré et sans entraves une des premières nations du monde. Cabanis ne fit que pousser jusqu'à ses dernières conséquences le système de Condillac et d'Helvétius; mais, en cherchant à lui donner une base plus large, il préparait sa ruine par les contradictions et les lacunes qu'il signalait. Bientôt les bons esprits reconnurent que la philosophie exclusive des sensations ne pouvait satisfaire en entier les besoins de la science, qu'elle avait d'ailleurs si bien servie par les progrès des sciences naturelles.

Pendant que les médecins, marchant sur les traces de Cabanis, cherchaient à envahir la philosophie, les métaphysiciens reculaient devant les conséquences affligeantes et erronées de son système, et se rapprochaient de l'observation immédiate des phénomènes moraux pour les connaître et les apprécier en eux-mêmes. M. Laromiguière, brillant interprète de Condillac, modifia les idées de son maître, peut-être plus qu'il ne le croyait lui-même, en insistant sur les *forces actives* de l'entendement, que Condillac avait complètement négligées. M. Royer-Collard et M. De Gérando firent servir l'histoire de la philosophie à l'établissement de notions plus complètes. Enfin, M. Cousin a remis en crédit parmi nous les idées, le génie et le langage de Platon, de Descartes, de Leibnitz et de Kant. Mais cette révolution semblait borner son influence à la métaphysique et à la morale; il fallait qu'un médecin instruit en étendît les effets aux connaissances physiologiques, et montrât que la médecine, loin d'être contraire à ces idées, les confirme dans ce qu'elles ont de vrai et de démontré. L'ouvrage de M. Bérard annonce que les nouvelles idées ont tellement pénétré la science de l'homme, qu'elles touchent déjà à sa

partie physique, et qu'on peut maintenant établir leurs rapports mutuels et leur influence réciproque.

Pendant que l'Allemagne se perd dans les abstractions du transcendantalisme, que l'Angleterre ne peut se dégager des entraves de l'empirisme, la France s'efforce de concilier la philosophie des sens et celle des idées. Le point de vue d'où l'on peut observer et juger les philosophes français est l'examen des rapports qu'ils cherchent à établir entre le physique et le moral, reconnaissant ainsi deux sources d'actions et d'idées. C'est surtout cette tendance que l'on remarque dans l'ouvrage de M. Bérard et qui domine sa pensée.

Cabanis confond le moral et le physique, en rattachant l'un et l'autre à la *sensibilité*; les fonctions morales et vitales ne seraient, à son avis, que des manières de sentir différentes des tissus vivans : seulement dans les *fonctions morales*, la sensation est avec *conscience*, et les déterminations plus compliquées semblent *volontaires*, quoiqu'elles soient toujours sollicitées par des sensations, alors même qu'on ne peut suivre la chaîne qui les lie. Au contraire, dans les *fonctions vitales*, la sensation n'est pas perçue avec conscience, du moins par le *moi général* qui appartient au cerveau, aboutissant de tous les nerfs du corps, mais seulement par le *moi partiel* de chaque organe. Les mouvemens qui suivent ces impressions sont forcés et automatiques, dirigés d'après les rapports mêmes des agens extérieurs avec la sensibilité des organes; ainsi, les poumons goûtent en quelque sorte l'air qui les pénètre, choisissent le principe élémentaire qui leur convient, et de cette manière s'opèrent la formation et la coloration du sang. Il en est de même pour la digestion; la sensibilité de l'estomac choisit dans les alimens les matériaux du chyle; les vaisseaux absorbans s'ouvrent de plaisir, se resserrent de douleur, sous la stimulation de certains principes (t. II, p. 425). Ainsi, Ca-

banis, au milieu de ces idées à la fois incertaines et affirmatives, renouvelle l'antique hypothèse d'une *âme sensitive* qui préside aux fonctions vitales. (Hippocrate, Platon, Galien, Van-Helmont, Stahl, Bordeu, etc.) Les fonctions de cet ordre se montrent, il est vrai, si variables dans leurs actes, elles repoussent si décidément les applications des lois physiques et mécaniques, qu'on a souvent de la peine, quand on ne les connaît qu'imparfaitement, à ne pas les rapporter à une sorte d'intelligence; mais cette hypothèse est entièrement abandonnée, depuis que l'on suit des méthodes plus sévères et que l'on ne se contente plus de quelques analogies superficielles.

M. Bérard, profitant des derniers perfectionnemens de la physiologie depuis Bichat, et s'efforçant de faire cesser l'incertitude dangereuse, et pénible de ces théories opposées, établit une doctrine plus réservée, plus en rapport avec l'ensemble des phénomènes vitaux. Selon ce médecin, les fonctions vitales dépendent de forces propres aux êtres vivans, et qu'on désigne par cela même sous le nom de *forces vitales*. Celles-ci ne peuvent être confondues avec aucune autre force de la matière morte, puisque les phénomènes, les lois et les conditions d'action, sont différens dans l'un et dans l'autre ordre de faits: elles sont admises par le même procédé logique et d'après des preuves aussi convaincantes que les forces physiques; des phénomènes, des actions différentes, obligent la raison la plus timide de voir en eux ou derrière eux des causes différentes qui les produisent, quelle que soit la nature intime de ces causes. Ne pas aller jusqu'à ce point, c'est rendre une théorie impossible; aller au delà, ou cesser de s'appuyer sur les faits, c'est la rendre complètement chimérique. Ces forces sont ou nous paraissent aujourd'hui primitives, et dès lors on ne peut même les expliquer en les rapportant à l'arrangement matériel des tissus, comme on le fait si souvent, au grand préjudice des sciences médicales et de leurs applications pratiques.

M. Bérard établit que ces forces vitales ne peuvent pas être confondues avec les forces morales. La sensibilité, la conscience, n'ont aucun rapport d'identité avec la simple *impressionabilité* des tissus, qui est sans conscience ; le mouvement organique n'a aucun rapport avec l'action volontaire. Cabanis, s'efforçant de les confondre, nous paraît avoir dénaturé en même tems la physiologie et la métaphysique. Il a été obligé de rejeter ou d'altérer les faits idéologiques pour pouvoir les assimiler aux phénomènes vitaux ; tels sont la *sensation*, l'*unité de conscience*, la *volonté* et l'*activité du moi* qui s'élève jusqu'à la liberté morale, et qui fait sentir son pouvoir au physique, dont il reçoit à son tour l'influence. L'homme qui, dans une sphère assez étendue, commande à la nature, qui mesure les cieux et en prévoit les révolutions, qui crée les sciences, qui se sacrifie pour le bien des autres, qui résiste à ses désirs passionnés ; l'homme, dis-je, ne perdra jamais son titre de souverain du monde et de maître de lui-même.

Cabanis, partant des idées de Condillac et d'Helvétius, qu'il regarde comme des vérités, établit que toutes les opérations intellectuelles ne sont que des sensations, et il ne tient nul compte de cette force active de l'intelligence qui fait partie de la sensation même, la combine avec elle dans ses rapports différens, qui, loin de venir du dehors, est tout intérieure. C'est cette série d'opérations intimes qui compose, à proprement parler, le domaine de la métaphysique, et que Cabanis a entièrement négligée. Locke lui-même avait entrevu ce département de la science philosophique, et il l'avait rapporté à la *réflexion*, mais en l'unissant trop étroitement à la sensation.

M. Bérard reconnaît donc dans l'homme deux ordres de phénomènes et de forces qui leur correspondent : les phénomènes purement *moraux* et les phénomènes purement *vitaux* ; leur combinaison plus ou moins variée produit des actes compliqués qui appartiennent à l'une et à l'autre classe de faits.

Tout ce qui est actif, volontaire, dérive du *moi* dans sa première origine. Tout ce qui est passif dans le *moi*, lui appartient, en partie par le sentiment de la conscience, mais lui vient du dehors et naît du rapport des organes externes et internes avec le *moi*. Tout ce qui est hors de la conscience appartient à la *vie* et aux *forces physiques* qui agissent sur elle. M. Bérard suit cette distinction dans le jeu de toutes les opérations morales, dans la sensation, la formation des idées, des jugemens, du raisonnement et des méthodes, ainsi que dans la mémoire, l'imagination, la volonté, l'instinct physique et moral, les passions, dans le sommeil, les rêves, le délire, et même dans l'aliénation mentale. Il montre, dans chacune de ces opérations et de ces états, le rapport et la prédominance des deux ordres de phénomènes actifs ou passifs, moraux ou vitaux. L'action morale et l'action vitale ont toujours lieu simultanément; mais tantôt c'est l'une qui commence, tantôt c'est l'autre. Une impression vitale est liée à une modification morale dans la sensation la plus grossière, comme dans le raisonnement le plus subtil, de manière qu'elles se renouvellent ou s'effacent, se renforcent ou s'affaiblissent l'une par l'autre. L'énergie du moral agit dynamiquement sur l'énergie vitale, et *vice versa*. Ces deux sortes d'existences sont liées, comme tous les organes entre eux, par un concours d'action qui est la condition et la source de la vie et de la pensée dans un corps organisé, uni lui-même à l'univers entier.

M. Bérard accumule les preuves tirées de l'anatomie et de la physiologie humaine et comparée, soit de l'état sain, soit de l'état malade, pour établir que le cerveau n'est ni la cause première, ni même l'instrument immédiat de toute sensation actuelle; que seulement il est nécessaire à la prolongation, à la vivacité et à la perfection de la sensation. Ce médecin invoque le secours des expériences physiologiques, pour consacrer ce principe général, que le cerveau

devient plus important, à mesure que l'animal appartient à un degré plus élevé dans l'échelle zoologique. Enfin, il présente une théorie nouvelle sur l'action du système nerveux dans les fonctions morales et vitales, qui, si elle ne donne pas la solution du problème, introduit du moins dans l'étude de cette science une méthode plus sûre que celles qu'on avait suivies jusqu'ici.

Cabanis recherche d'abord la nature des causes de ces phénomènes, ou la suppose connue; ainsi, il décide, dès le début, que les forces morales dépendent de l'organisation et ne sont qu'une modification du mouvement général de la matière (t. 1, p. 82).

M. Bérard établit comme base de sa manière de raisonner, que l'on doit commencer par l'étude des phénomènes, de leurs rapports et de leurs différences; que nous ne pouvons arriver au dogmatisme qu'en partant du scepticisme le plus absolu, et en passant par le *phénoménalisme* ou l'observation pure; qu'on ne peut parvenir à un *réalisme* quelconque, qu'en commençant par l'*idéalisme*: c'est-à-dire, que nous devons d'abord étudier les choses dans nos propres idées et dans leurs apparences phénoménales, et nous élever peu à peu à l'étude de ces choses mêmes, par un légitime emploi de nos facultés. Tel est le point de vue fondamental de la doctrine de M. Bérard, et qu'il importe de bien saisir, pour en embrasser toutes les conséquences. Suivant ces principes, notre auteur se croit autorisé à penser, d'après plusieurs philosophes, que la chose dont nous sommes le plus assurés, c'est l'existence de notre *moi*; qu'en admettant les caractères de la personnalité, nous pouvons nous faire une idée de la matière qui n'est pas nous; et distinguant ces deux choses l'une de l'autre, d'après leurs apparences phénoménales, il discute avec le plus grand détail la question de la réalité *objective* ou de l'existence matérielle des corps.

Comme ces principes reposent sur la théorie de la *causalité*, il importe de présenter rapidement les idées de M. Bérard. La notion de la causalité est empirique et pratique, ou bien théorique et transcendantale. Dans ce premier cas, elle procède de l'instinct de nos facultés; elle est renfermée dans la sensation, dont elle fait partie; elle porte le caractère d'une loi fondamentale de l'entendement et devient le principe de nos déterminations habituelles. Dans le second cas, elle dérive de la conscience réfléchie, du jeu de nos facultés et de leurs modifications diverses; ainsi, nous nous sentons actifs, nous nous modifions nous-mêmes; la réflexion constate en nous la cause et l'effet, le *moi modifiant* et le *moi modifié*, et puise dans notre propre sein la notion de cause qui devient le fondement de toutes nos connaissances. Quelquefois, au contraire, nous sommes modifiés sans le vouloir, et même sans le savoir d'avance; nous éprouvons des impressions et nous avons la conscience que ce n'est pas nous qui nous les sommes données: ici, nous ne pouvons nous sentir qu'effet; la cause de la modification n'est pas en nous; donc il y a une cause hors de nous, comme nous en avons reconnu une autre en nous-mêmes. Ces causes, nous ignorons leur nature intime; mais on peut les étudier dans leurs phénomènes, qui découlent des rapports de leur nature avec la sensibilité, et qui indiquent leurs caractères réels.

L'École écossaise, qui est éminemment pratique et qui, s'arrêtant toujours aux faits plus ou moins généraux, ne les a jamais rattachés à leur point de départ, ne veut pas qu'on aille au delà du fait même et de la notion instinctive de la causalité. M. Bérard ne conteste pas ce résultat comme vérité pratique; mais il prétend seulement qu'elle n'est pas le dernier résultat de la connaissance scientifique, et qu'on peut aller plus loin. Dans sa théorie, le fait primitif de toute causalité est la conscience de notre propre action; c'est la seule chose que

nous connaissons intuitivement et dans sa totalité; donc, ce point doit être la source de tous les faits primitifs.

L'École écossaise en appelle au sentiment intime pour la notion de la divinité, de la loi morale, et pour l'admission d'un monde extérieur et de ses divers modes. Sans doute, ces notions nous sont d'abord données par une sorte de raison instinctive et nous apparaissent avec toute la force d'une démonstration; mais, si l'on peut aller plus loin et entourer ces notions de preuves raisonnées, pourquoi ne le ferait-on pas? Pourquoi se priver d'une partie de ses facultés, sous le vain prétexte que certaines suffisent? Dans l'École écossaise, qui est tout expérimentale, on n'arrive qu'à des croyances, jamais à des doctrines, à une sorte de foi en nous-mêmes et en nos facultés; mais la raison veut légitimer elle-même ses opinions. Niera-t-on que les preuves qu'on donne de la notion de la divinité, par exemple, n'augmentent la force de cette idée instinctive? Et même, que serait-elle sans ces développemens? La doctrine de l'École écossaise a été créée pour combattre le scepticisme, et elle peut suffire sous ce rapport: c'est une première forteresse inexpugnable; mais la raison demande d'autres garanties; et dans l'impossibilité où est l'esprit humain de se maintenir long-tems dans le doute et le vague, il se livrerait facilement à toutes les idées dogmatiques qu'on voudrait lui imposer, et que cette philosophie sage, mais incomplète, ne lui a pas appris à vérifier.

Cabanis commence par le matérialisme et finit par le spiritualisme: il anime tout; l'univers n'est, selon lui, qu'un grand animal qui sent et qui se meut, qui a une volonté, un jugement, un instinct, même dans les simples affinités des molécules de la matière. (T. II, p. 262-281.)

M. Bérard, en commençant, n'admet aucune existence à priori; il part de la perception des phénomènes, et il en vient à établir d'une manière affirmative l'existence de l'âme, de la

matière morte et vivante, et en dernier résultat celle de la divinité. A la place de ce *transcendantalisme*, stérile en résultats pratiques, il proclame, du sein de nos facultés mises en rapport avec les choses, toutes les existences manifestées par les phénomènes.

Cabanis rattache toute la morale à la simple loi de sympathie, par laquelle nous sommes associés à toutes les affections des êtres sensibles, surtout de nos semblables; et c'est cette source bornée de moralité qui lui a fourni des sentimens si généreux, des pages si éloqu岸tes de philanthropie, et qui lui a permis de corriger un peu l'aridité de son affligeant système.

M. Bérard, en admettant ce principe de moralité, le trouve trop circonscrit et incomplet; il l'enlève d'abord du domaine de l'organisation vivante dans laquelle Cabanis l'avait d'abord limité; il le rend au *moi*, à la liberté morale, qui lui donne du prix; il l'étend par l'ensemble de toutes les affections primitives; il l'éclaire par la loi suprême du devoir et le fortifie par les dogmes et par les espérances d'une religion épurée.

Cabanis semble menacer à chaque instant les idées religieuses, quoique nous nous plaisions à reconnaître que ses disciples ont été bien au delà de sa véritable pensée. M. Bérard, animé d'un esprit religieux, cherche sans cesse à faire ressortir, de l'étude de l'univers et de nos facultés, l'existence de la cause première, de cette noble et grande idée qui soutient le monde moral comme le monde physique; il s'efforce même de prêter l'appui de la philosophie aux religions positives et de montrer comment elles pourraient maintenir leur indépendance, sans attaquer celle de la raison.

Cabanis parle souvent des applications de sa doctrine aux sciences politiques, et il croit que la connaissance de l'homme physique doit leur servir de fondement. M. Bérard établit, au contraire, que la Politique, comme science pratique, repose

sur la connaissance de l'homme tout entier, considéré en société. Elle doit embrasser à la fois le moral et le physique ; et c'est à tort qu'on l'a fait reposer exclusivement sur les besoins physiques, sur des principes abstraits, sur les lois de la morale, sur le droit divin, toutes choses qui ne constituent qu'un des élémens de la science politique. M. Bérard observe, avec raison, que l'application de ces principes partiels, trop souvent suivis, a toujours été funeste, surtout quand ces doctrines ont commencé par porter atteinte à la liberté morale individuelle, comme, par exemple, les doctrines du matérialisme ; car M. Bérard pense que la liberté morale est une condition nécessaire pour établir la liberté politique, qui n'est que le même fait considéré dans les hommes réunis en société. Sans ce principe conservateur, l'édifice social ne tarde pas à s'écrouler ; alors, le pouvoir dégénère en tyrannie, et la loi morale ne peut même se maintenir dans l'ombre de la vie privée. Il faut, outre la force politique, une obligation morale qui domine le chef et le sujet, qui tempère l'exercice de la force, qui la consacre dans son principe et la dirige dans son application, qui fasse de la loi un devoir, même une religion.

Tels sont les principes auxquels conduit une philosophie prudente et éclairée, et tels sont aussi les préceptes que M. Bérard a cherché à répandre et à fortifier. Quelque opposés que soient les deux ouvrages que nous avons comparés, ils offrent cependant plusieurs opinions semblables et même quelques résultats analogues. Ces deux auteurs sont également pénétrés du désir d'être utiles aux hommes et de contribuer à leur bonheur.

Amédée DUPAU, D.-M.

SECOND ARTICLE

ur les ouvrages de CABANIS et de M. BÉRARD.

Les deux ouvrages qui sont l'objet de cet article diffèrent essentiellement l'un de l'autre par la méthode que chaque auteur a suivie. Le premier (M. Bérard) partant d'un petit nombre de faits généraux, s'élançe tout d'un coup à une théorie assez élevée pour qu'il y trouve les *fondemens* de deux sciences presque opposées; car l'une ne descend point des hauteurs de l'abstraction, tandis que l'autre ne prend le nom de science que lorsqu'elle vient s'associer à la physique et à l'histoire naturelle. Le second auteur (Cabanis), beaucoup moins hardi, ne s'écarte point de l'observation, et fait consister le savoir dans la connaissance et la coordination des faits.

De ces deux sciences dont M. Bérard veut poser les fondemens, l'une est très-ancienne et tombe en ruines. Il faut que les fondations n'aient jamais été bien solides, puisque l'édifice n'a pas résisté à l'épreuve du tems : mais, pour le restaurer, il ne suffit pas de fortifier sa base. L'autre s'élève à peine au-dessus du sol, faute de matériaux pour continuer la construction. Si les fondations sont mal assurées, si le plan de l'édifice est vicieux, nous aurons le courage de démolir ce qui est fait, et de recommencer sous une meilleure direction : mais, avant de nous livrer à ce double travail, il convient d'examiner jusqu'à quel point il peut être fructueux, et s'il ne vaudrait pas mieux consacrer notre tems aux observations, à l'étude des faits, à la recherche de nouveaux moyens d'expériences qui nous rapprochent des opérations de la nature et qui nous mettent à portée de pénétrer quelques-uns de ses mystères. En prenant ce parti, que les esprits timides regarderont comme le plus sûr, nous marcherons sur les traces de Cabanis; en choisissant M. Bérard pour guide, nous quitterons souvent les objets exté-

rieurs pour rentrer en nous-mêmes : nous prendrons plus de confiance dans nos propres forces; nous saurons moins de choses, mais nous croirons les savoir mieux.

On a dit que l'homme est un abrégé de l'univers. Cette pensée est peut-être plus orgueilleuse que juste; mais, quelles que soient l'étendue et les limites réelles de la nature humaine, il faut avouer que l'étude de l'homme n'est guère moins difficile que celle de l'univers entier, et qu'elle exige le concours de presque toutes les sciences. Ainsi, nécessité de partager le travail, et par conséquent celle d'assurer une équitable indépendance à chacune des divisions de cette vaste entreprise. Que l'étude de l'homme physique ne soit pas mise sous la tutelle de quelques sciences d'un autre ordre; que l'anatomie puisse révéler ses découvertes, sans la permission de certaines doctrines ombrageuses, toujours en garde contre ce qui est neuf, et peu curieuses de ce qui est vrai; qu'une académie n'ait pas à rendre compte aux journaux de l'approbation qu'elle donne à des observations capitales sur le système nerveux, et qu'il soit interdit de la désigner comme une école de *matérialisme*; que les yeux de lynx d'un *Wronski* n'aillent pas découvrir, dans le développement d'une formule analytique, les preuves du matérialisme d'un Lagrange, etc. Heureusement, la culture des sciences continue et prospère, malgré toutes ces entraves : il y a même des lieux où nulles prohibitions ne la restreignent, où la pensée peut créer aussi librement que l'industrie. C'est ainsi qu'en Angleterre, M. Lawrence enseigne publiquement au collège royal de chirurgie, et fait imprimer des doctrines qu'un autre professeur, M. Abernethy accuse de tendre à relâcher les liens du devoir, à faire perdre à la morale ses appuis, et à la société ses moyens de bonheur et de sécurité. Cependant, les leçons de M. Lawrence n'ont pour objet que la physiologie, la zoologie et l'histoire naturelle de l'homme. La presse avait publié les accusations de M. Abernethy; elles

étaient graves, exprimées sans ménagement, mais fort mal secondées par la logique de l'accusateur : le professeur attaqué se trouvait dans le cas d'une défense légitime, il n'a pas épargné son faible adversaire. Mais ces débats n'ont eu d'autres juges que le public, et les pièces de l'instruction se réduisent aux ouvrages des deux antagonistes.

Il est un écueil contre lequel vont se briser presque toutes les physiologies systématiques, ce sont les notions de *cause* et d'*effet*. Ces notions déjà obscurcies par Brown, travaillées de nouveau par M. Pring, vues sous un autre aspect par M. Lawrence, et que M. Bérard n'aborde pas avec plus de succès que ses prédécesseurs, forment-elles une partie essentielle de la science? la physiologie ne peut-elle les recevoir de la raison commune, qui nous les offre avec tant de clarté? C'est à cette source que la mécanique les a puisées : aussi, rien n'offusque l'évidence des conclusions qu'elle en déduit, et ses résultats sont confirmés par l'autorité des observations. Les auteurs de systèmes physiologico-métaphysiques sur les rapports entre le physique et le moral de l'homme ont cru devoir interroger la métaphysique, et lui demander une définition précise de ces mots *cause* et *effet* : la métaphysique ne pouvait trouver ni exprimer sa réponse qu'en combinant des idées abstraites, au moyen de signes empruntés à un langage métaphorique, suivant des lois faites pour la combinaison de ces signes : Ses oracles étaient donc nécessairement obscurs, et en quelque sorte, sibyllins. De là, ces explications diverses dont toutes les formes possibles sont loin d'être épuisées, et qui laissent une latitude indéfinie aux dissertations futures sur le même sujet. Quel que soit le nombre des successeurs de MM. Pring, Lawrence et Bérard, chacun d'eux pourra ne se rencontrer avec aucun de ses prédécesseurs, sans paraître plus éloigné ou plus rapproché de la vérité qu'ils ne le furent eux-mêmes. Tel est l'effet inévitable du prestige des signes : la métaphysique n'en

a point qui lui conviennent, et peut-être n'est-il pas en son pouvoir d'en acquérir; développons cette pensée.

Plus les notions dont une science se compose sont abstraites, plus il est difficile et dangereux de les confier au langage figuré, le seul qui nous soit familier. La grande supériorité des sciences mathématiques sur celles qui peuvent atteindre le même degré de certitude tient principalement aux signes qui représentent fidèlement leurs données, et rien de plus, et à leurs méthodes de calcul qui sont, à coup sûr, la plus logique de toutes les grammaires. S'il faut croire à une métaphysique, elle ne peut être que la science des idées abstraites et de leurs rapports qui s'élèvent alors à une abstraction d'un ordre supérieur. Jusqu'à présent nous n'avons aucune notion de signes qui représenteraient immédiatement ces idées et ces rapports, sans le secours du langage; et, par conséquent, la découverte des lois de la combinaison de ces signes n'est pas même préparée. La métaphysique ne pourra faire ces précieuses acquisitions qu'après s'être élevée par d'autres voies à une si haute perfection qu'il ne lui restera presque plus de progrès à faire: le secours des signes, si elle peut le recevoir, lui viendra trop tard, lorsqu'elles n'en aura plus besoin.

Un jeune géomètre luttant contre les difficultés d'une question d'analyse, reçut la visite d'un métaphysicien auquel il fournit sur-le-champ la matière d'une dissertation sur l'esprit humain. « Eh bien, dit le jeune homme, cherchez à expliquer comment il est possible que je résolve un problème: avant que vous soyez sur la voie d'aucune solution, je tiendrai la mienne, et je me moquerai de vous. »

En classant les différens degrés de certitude, M. Bérard, d'accord avec les métaphysiciens, met au premier rang celle de l'existence individuelle: mais que chacun de nous s'interroge, et dise s'il est plus assuré de sa propre existence que de celle du monde. On ne conçoit pas non plus pourquoi l'auteur

met les perceptions intuitives si fort au-dessus des notions acquises par la voie de l'observation et de l'expérience. Croirait-il à l'infaillibilité de l'esprit humain? une philosophie prudente peut-elle regarder comme certain ce qui n'est connu que par le raisonnement, sans aucun moyen de vérification? il y a peut-être quelques vérités qui ne résident que dans notre intelligence; elles sont stériles, orgueilleuses, incapables d'aucun bien. Les vérités fécondes sont toutes des résultats de l'observation; leur siège n'est point dans notre intelligence, mais dans les choses : c'est à celles-là que nous devons les arts, l'éloquence, les sciences qui perfectionnent les sociétés.

Le règne des notions intuitives fut toujours funeste à la raison, et causa plus d'une fois des maux encore plus graves. Ce furent ces notions qui suscitèrent les débats dont l'école retentit durant plusieurs siècles; ce fut en l'honneur de *l'universel de la part de la chose*, reproduit de nos jours sous les noms d'*absolu* ou d'*infini existant*, que Jean Hus et Jérôme de Prague furent livrés aux flammes. Il n'est que trop ordinaire de rencontrer parmi les juges et les jurés des hommes pleins de confiance dans les opérations de leur raisonnement, et peu disposés à chercher d'autres moyens de conviction. S'il leur arrive de condamner un innocent, l'amour-propre rassure leur conscience, et ils n'en croient pas moins fermement à la justesse de leur esprit.

Nous ignorons si M. Bérard a rendu quelques services à la métaphysique; mais il ne nous paraît pas avoir posé les fondemens de la physiologie, ni avancé la connaissance des rapports entre le physique et le moral de l'homme. Cette étude si importante profitera beaucoup plus de l'ouvrage de Cabanis; et après l'avoir lu attentivement, sans commentaire et sans pré-vention, on s'étonnera que l'auteur soit accusé de matérialisme.

FERRY.

RÉFLEXIONS SUR LES LOIS PÉNALES DE FRANCE ET D'ANGLETERRE; par A.-H. TAILLANDIER, avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation (1).

Un Code pénal serait la chose du monde la plus importante, si la crainte était le meilleur moyen de gouvernement; mais, s'il est vrai qu'il soit plus avantageux et plus facile d'instruire et d'éclairer les hommes que de les effrayer et de les enchaîner, alors, l'établissement des peines n'est plus qu'un objet secondaire, et la diffusion des lumières et de l'éducation devient non-seulement le premier des devoirs, mais le premier des intérêts de la société. Répandre et remettre en vigueur, avec l'amour et l'habitude du travail, les notions les plus simples de la morale et de l'équité; rendre vulgaire et surtout sensible par la persuasion, cette vérité triviale, que la félicité particulière est intimement liée au bonheur général, et qu'il n'y a de véritablement utile pour chacun que le respect religieux des droits de tous: tel doit être le premier soin d'une société qui s'améliore et se perfectionne.

Cependant, comme il y aura toujours des êtres inaccessibles ou rebelles à ces inspirations salutaires, les lois civiles et politiques ont encore besoin d'une autre sanction que celle de l'éducation et de la morale; et les atteintes qu'on n'aura pu prévenir à l'aide de ces moyens de douceur et de conviction, il faudra bien les réprimer par l'infliction de châtimens et de corrections; mais, quel est le principe qui devra guider le législateur dans l'application de ces remèdes extrêmes? Devra-t-il, quittant brusquement la route où il s'était d'abord engagé,

(1) Paris, 1824; Warée, au palais de Justice. 1 vol. in-8° de 338 pages; prix 4 fr., et 5 fr. par la poste.

se jeter tout à coup dans une route opposée, tenter d'opérer par la force et par la crainte ce qu'il n'a pu obtenir par la voie de la persuasion, et se mettre pour ainsi dire en contradiction avec lui-même ? Je ne saurais le penser, il me semble que le système de la législation pénale doit se trouver en harmonie avec le principe qui préside à la direction générale de la société; éclairer et convaincre étant une fois le mode de gouvernement adopté, redresser plutôt que punir, ramener plutôt que dompter, me paraît être la continuation du même plan, et, si je puis m'exprimer ainsi, le sentier parallèle qui doit conduire au même but.

C'est cette idée de l'accord qui doit exister entre le système d'éducation et de gouvernement, et le système de la législation criminelle, qui a inspiré à l'écrivain philosophe qui a le mieux approfondi l'esprit dans lequel devaient être conçues les lois, au milieu de circonstances données, cette maxime, qui sert d'épigraphe au livre que nous allons analyser. « La sévérité des peines convient mieux au gouvernement despotique, dont le principe est la *terreur*, qu'à la monarchie et à la république, qui ont pour ressorts l'*honneur* et la *vertu*. »

Peut-être pourrait-on, en s'appuyant du principe même établi plus haut, et dont cette pensée de Montesquieu n'est que la conséquence, contester ce qu'il dit ici à l'égard de la république, c'est-à-dire selon la définition qu'il nous a donnée de ce mot, à l'égard de la *démocratie* et de l'*aristocratie*. Peut-être l'histoire viendrait-elle à l'appui de notre observation, si nous osions avancer, contre l'autorité de ce grand homme, que la rigueur des châtimens semble assez s'allier à la vertu tant soit peu farouche, et à l'esprit tant soit peu tyran- nique de l'un et de l'autre de ces deux états républicains; quoi qu'il en soit, l'assertion de Montesquieu, juste à l'égard de la monarchie telle qu'il l'envisage, tempérée par des pou- voirs « intermédiaires, subordonnés, et dépendans », reçoit

encore un nouveau degré de justesse, si nous l'appliquons à la monarchie, telle que la conçoit et la veut la civilisation moderne, c'est-à-dire limitée par des institutions fortes et stables, balancée par des pouvoirs égaux et indépendans ; en un mot, à la monarchie représentative et à tous les gouvernemens représentatifs, en général.

C'est là surtout, c'est dans ces sortes de gouvernemens, dont le ressort est la *conviction* ou l'*opinion*, que la douceur et la modération des peines doivent achever de conquérir les âmes, et de les convertir à la raison et à la vertu.

Quel phénomène, digne de remarque, n'offre donc pas à nos yeux la législation de la Grande-Bretagne, de ce pays premier modèle des états représentatifs, de ce pays où les lumières et l'industrie ont pris, depuis plus d'un siècle, un accroissement si considérable, et où la rigueur des peines est cependant demeurée telle, qu'on y compte encore aujourd'hui plus de 200 crimes auxquels est attachée la peine capitale, entourée même quelquefois de circonstances atroces (1) ?

Mais le spectacle même de la justice criminelle en Angleterre est précisément très-propre à démontrer et à mettre en évidence la nécessité de la modération des lois pénales dans un gouvernement modéré. En effet, l'unique résultat de cette législation barbare, en opposition avec les mœurs, la civilisation et le régime actuel du pays, c'est l'inexécution de cette législation même. Chaque jour, ses dispositions sont éludées par

(1) En 1820, Arthur *Thistlewood* ayant été condamné pour crime de *haute trahison*, le bourreau, après la mise à mort du coupable, se disposait à exécuter cette partie de la sentence qui porte, en pareille matière, que « *la tête sera séparée du corps, et celui-ci coupé en quatre quartiers, qui seront mis à la disposition du Roi* » ; mais l'indignation que fit éclater le peuple, l'empêcha d'accomplir son horrible tâche.

les jurés ou par les juges, ou corrigées par l'intervention du droit de grâce et de commutation. Et, sur deux cents accusations capitales, vingt condamnations au plus interviennent, dont deux seulement sont exécutées. Grâce au ciel, il est donc au fond des choses humaines, une force et une nécessité morale invincible qui triomphe, malgré leur résistance opiniâtre, des abus et des préjugés les plus invétérés.

Toutefois, et malgré cette tendance naturelle des esprits à redresser dans l'exécution et dans la pratique ce que la loi peut avoir de contraire aux principes d'humanité et de justice généralement reçus, on sent combien il doit y avoir encore d'inconvéniens à laisser subsister dans la législation écrite des dispositions si peu en harmonie avec ces idées générales; l'effet inévitable de l'inobservation des lois étant d'en affaiblir le ressort, et d'augmenter ou de laisser croître le désordre auquel elles ont pour but de remédier. L'Angleterre fait aussi la triste expérience de cette vérité; et le nombre des crimes y va continuellement en augmentant : du moins a-t-il suivi, dans les années 1811 à 1820, une progression régulièrement croissante, au point qu'il se trouvait, à la fin de cette période, doublé, dans ses rapports avec la population.

Comment donc, malgré l'évidence des calculs et des résultats mis sous leurs yeux par les partisans de la réforme, les ministres et le parlement britanniques persistent-ils à maintenir une législation tombée en désuétude? Comment les efforts généreux des hommes qui, depuis un demi-siècle, réclament au nom de l'humanité, de la raison et de la justice, contre ces vicieuses institutions, ne sont-ils pas enfin couronnés du succès? comment peut-on demeurer sourd à la voix éloquente des Samuel Romilly, et des Mackintosh?

C'est que les réformes, comme les découvertes les plus utiles et les plus bienfaisantes, sont destinées à rencontrer, et à surmonter avec peine les plus grands obstacles, à essuyer et à

ne vaincre que lentement la résistance que leur opposent des esprits timides, et quelquefois intéressés; cette dernière remarque n'est point nouvelle. « Un respect immodéré pour l'antiquité, un jugement peu réfléchi sur le passé, le défaut de vues plus nettes et plus justes pour l'avenir, dont l'amour-propre empêche que l'on ne convienne, voilà, disait Sully, ce qui éternise les anciens abus. Il ne faut rien changer aux lois et aux usages... Je suis, ajoutait-il, grand partisan de ce principe, *hors les cas où l'utilité et encore plus la nécessité demandent qu'on y déroge.* »

L'Angleterre surtout, se distingue par ce culte superstitieux des usages antiques; cependant, ceux qui sont disposés à admettre les restrictions du ministre de Henri IV au principe de l'immovibilité des institutions civiles, criminelles ou politiques, n'auront pas appris sans consolation, que la dernière tentative faite, tout récemment, en 1823, par sir James Mackintosh, dans la chambre des communes, pour y faire consacrer la nécessité de réformer, dans la session suivante, le code criminel de la Grande-Bretagne, si elle n'a point réussi, n'a du moins été rejetée qu'à la simple majorité de dix voix. Il ne faut donc pas désespérer!

Jusqu'à la fin du dernier siècle, le caractère des lois pénales en France, ne différait guère de celui qui souille encore actuellement le code de nos voisins. Mais la France doit aux circonstances extraordinaires où elle s'est trouvée à cette époque, d'avoir vu s'opérer, dans sa législation criminelle, une entière et soudaine métamorphose. L'impulsion forte et universelle, suite du désir ardent d'une réforme complète, qui se manifesta alors, introduisit tout à coup dans nos lois pénales des modifications que n'eût pu amener qu'au bout d'un nombre considérable d'années le progrès lent et insensible de la perfectibilité sociale. Aussi, notre code pénal, tel qu'il se trouve encore aujourd'hui, malgré les changemens que lui a fait subir

le gouvernement impérial, est-il infiniment supérieur à celui de l'Angleterre, où les habiles orateurs que j'ai nommés nous font l'honneur de le citer pour modèle.

L'ouvrage de M. Taillandier est très-propre à rendre sensible cette supériorité, puisqu'il présente le rapprochement et le parallèle successif des principales dispositions analogues ou correspondantes chez les deux peuples. Mais notre code a aussi ses imperfections, et cet ouvrage a également pour but de les signaler et d'en indiquer le remède. En analysant l'une et l'autre législation, l'auteur, ainsi que l'indique son titre, s'est efforcé de les juger et de les apprécier sans partialité et sans passion; je vais le suivre dans sa marche, en m'arrêtant seulement aux points principaux et aux considérations générales.

La qualification et la classification des actes réprimables étant le fondement naturel d'un code pénal, l'auteur, après une courte introduction historique, s'occupe de la division des crimes et des délits. L'exposition de la théorie de Bentham précède l'exposé de la division qu'ont adoptée les législateurs de la France et de la Grande-Bretagne. La classification de ce célèbre publiciste repose sur la distinction des intérêts compromis; celle des codes, plus conforme au but de ces sortes d'institutions, a pour base le plus ou moins de gravité de l'action coupable, et la division générale tracée par le nôtre me paraît irréprochable, du moins sous le rapport de la nomenclature. Je regrette même que l'auteur ne lui ait point en quelque sorte rendu hommage, en adoptant, pour mot générique et qui comprend tous les degrés de culpabilité, le terme d'INFRACTION, avec les divisions si naturelles de *crimes*, *délits* et *contraventions*. La définition de ces derniers termes, bien qu'elle soit moins une définition qu'une énumération abrégée, me paraît même, telle qu'elle est, suffisante pour son objet: « L'infraction que les lois punissent d'une peine inflictive et infamante, est un CRIME, dit notre code. » Il serait en effet difficile, pour

ne pas dire impossible, et peut-être dangereux de définir métaphysiquement le caractère commun et général qui sépare les *crimes des délits*. Chaque action doit avoir sa mesure particulière, et ce n'est qu'après l'avoir pesée et appréciée, pour ainsi dire, isolément, que l'on peut, selon moi, songer à la classer. Quoi qu'il en soit, la classification de notre code, ne fût-elle point parfaite, serait du moins incontestablement supérieure à celle des lois anglaises, qui ne nous offrent qu'une distinction vague et non définie entre les *crimes* ou *félonies* avec *bénéfice* ou sans *bénéfice du clergé*, et les délits appelés *high misdemeanours* ou simplement *misdemeanours*. J'aurais désiré, de la part de M. Taillandier, plus de détails sur cette partie fondamentale de la législation britannique; mais je sais combien les recherches sont pénibles et souvent infructueuses dans ce dédale des lois et des statuts de la vieille Angleterre.

L'application des peines, leur mesure et leur efficacité, vont maintenant occuper notre attention. L'INFAMIE, considérée comme peine, se présente d'abord à nos regards, suivant cette ancienne et louable coutume, érigée en règle et en précepte de la langue et de la composition française, qui veut que partout, et jusque dans l'économie d'un livre et dans la construction grammaticale d'une phrase, l'honneur obtienne le premier rang et la préférence sur la fortune et même sur la vie. La privation de l'honneur précèdera donc ici, comme dans le livre que nous analysons, la privation de la vie et celle des biens.

Il ne dépend pas des lois humaines, ainsi que le remarque M. Taillandier, de flétrir la mémoire ou la personne d'un condamné; et les décisions souveraines du législateur et des tribunaux ont encore besoin à cet égard de la sanction de l'opinion publique.

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

Cependant, la loi peut vouloir attacher à tel ou tel genre de

peine un caractère plus ou moins déshonorant; le législateur peut souhaiter que tel ou tel châtement devienne pour celui qui l'a subi une note d'infamie; et c'est ainsi que notre Code répute et déclare INFAMANTES certaines peines, comme la mort, les travaux forcés, le bannissement; mais j'avoue que je ne vois pas trop l'avantage de cette dénomination, ni ce qu'elle peut ajouter d'utile au supplice. Quel peut être en effet le but de l'infamie attachée à la peine de mort, à celle des travaux forcés à perpétuité? Quel fruit en espère-t-on? Et sur qui cette infamie retombe-t-elle? N'est-il pas à craindre que ce ne soit sur la famille du coupable? et ne court-on pas le risque de nourrir ainsi le préjugé funeste qui étend jusque sur les proches et les descendans d'un condamné une réprobation qui ne doit être que personnelle?

Mais l'INFAMIE appliquée seule ou du moins comme punition principale, et prononcée contre des hommes qu'on peut encore supposer accessibles à la honte et au repentir, l'infamie employée à flétrir une conduite contraire à l'honneur plutôt qu'à l'humanité, serait, je crois, susceptible de devenir, dans un état policé, un frein puissant, un châtement redoutable. Sous ce rapport, je pense avec M. Taillandier que le Code pénal de 1810 (notre Code actuel) ne tire pas de l'infamie tout le parti possible. Les lois anglaises l'appliquent avec raison, ce me semble, *au parjure* (il en est de même chez nous, lorsque le parjure a eu lieu en matière civile), à *la subornation de témoins*, à *la traite des nègres*, et, si le pilori (comme il y a lieu de le croire d'après les détails que l'auteur nous donne sur cette peine dans son chapitre XII) en est le signe extérieur, à un assez grand nombre d'autres délits d'un ordre purement moral. Chez nous, l'unique cas où l'infamie semble frapper avec justesse, est celui où elle résulte de la *dégradation civique*, sorte d'interdiction politique qui s'applique spécialement aux fonctionnaires publics coupables de forfaiture.

Le *carcan*, châtement qui, comme le pilori chez les Anglais, consiste dans une exposition publique, n'est guères, chez nous, ainsi que l'observe M. Taillandier (ch. XII), qu'un objet de dégoût et de scandale. Il est cependant aussi employé une fois au moins avec discernement; c'est lorsqu'on l'inflige au citoyen, qui, chargé dans un scrutin du dépouillement des votes, en aurait volontairement, d'une manière quelconque, altéré le résultat.

Après l'infamie, vient la *peine de mort*. L'auteur, sans vouloir trancher la question de la légalité de cette peine, question diversement résolue par les publicistes, insiste seulement sur l'extrême réserve, et les précautions infinies avec lesquelles on doit user de ce terrible châtement. Des détails extraits des discours de Samuel Romilly et de sir James Mackintosh, discours que l'on retrouve tout entiers à la fin du volume, confirment ce que nous avons dit plus haut de la barbarie et de l'inefficacité des lois anglaises; mais un exemple tiré d'un procès politique et du plaidoyer de l'avocat irlandais Curran, atteste en même tems, ce qui d'ailleurs n'est point douteux pour qui connaît la procédure et les institutions judiciaires de la Grande-Bretagne, la protection magnanime dont on y entoure les accusés en général, et surtout en matière politique. Notre Code, quoique bien moins prodigue que les lois anglaises de la peine capitale, serait pourtant encore, sous ce rapport, susceptible de quelques améliorations, et l'auteur exprime ici le vœu de voir réduire encore le nombre des cas capitaux (1). Des considérations sur le droit de grâce et de commutation terminent ce chapitre.

LES TRAVAUX FORCÉS, LA RÉCLUSION ET L'EMPRISONNEMENT NE

(1) Une loi, adoptée naguère par les deux Chambres, vient de donner aux juges la faculté de soustraire à la peine capitale l'infortunée, coupable d'avoir donné la mort à son enfant nouveau-né. Mais, la peine que cette loi permet aux magistrats d'y substituer, est

sont guère que des degrés différens d'une même peine. Toutes trois consistent dans la privation de la liberté, accompagnée de travaux plus ou moins durs, plus ou moins profitables aux condamnés ou à la société. Une grande ligne de démarcation les sépare pourtant, et principalement, la dernière des deux autres. Celles-ci (les *travaux forcés* et la *réclusion*) sont généralement remplacées, en Angleterre, par la *déportation* qui, quelquefois, est substituée à la peine de mort par les juges, dans les cas de grands vols, et qui est prononcée par la loi, dans les cas de *petit larcin*. La description du genre de travaux, des moyens de correction employés dans les divers établissemens consacrés à recevoir les criminels ainsi condamnés, aurait pu seule nous mettre à même de comparer et de juger l'un et l'autre système de répression; et, sous ce rapport, le tableau du régime intérieur de nos bagnes et de nos prisons, et celui de la colonie anglaise de Botany-Bay, devenaient, en quelque sorte, une partie nécessaire du plan de M. Taillandier.

Au surplus, peut-être la situation géographique des deux pays, qui paraît être la cause de cette différence dans le choix des peines, rendrait-elle chacun des deux systèmes de pénalité préférable, pour celui des deux pays qui l'a adopté, indépendamment de tout mode d'administration intérieure. — En effet, la *déportation* existe bien aussi dans notre Code, appliquée il est vrai différemment et seulement à des crimes politiques; mais les jugemens qui la prononcent (et plusieurs jugemens de cette nature, sont intervenus dans les années 1816 à 1818), n'ont pu jusqu'à présent recevoir leur exécution; cette peine,

celle des travaux forcés à perpétuité ! — Un autre projet étendait en même tems aux vols commis dans les églises, la nuit, de complicité, avec violence et avec armes apparentes ou cachées, etc., la peine de mort prononcée déjà pour le même crime commis dans une maison habitée; mais ce projet a été retiré.

en vertu d'une ordonnance du 2 avril 1817, se trouve remplacée par une détention *provisoire* dans la maison centrale du Mont-Saint-Michel. — L'auteur, dans son chapitre XIII, signale, comme une violation des lois, cette substitution arbitraire, appliquée également et plus injustement encore aux condamnés au *bannissement*.

L'*emprisonnement*, n'est qu'une simple peine correctionnelle : elle est commune aux deux nations : mais elle est encore prononcée par les lois anglaises pour des délits qui depuis longtemps ont disparu de notre Code, l'*hérésie*, l'*apostasie*, la *sorcellerie*, etc. Ce que M. Taillandier nous offre ici de plus curieux et de plus remarquable, c'est le préambule d'un décret du 3 mars 1810 sur les prisons d'état, monument véritablement historique de la *sollicitude* du chef du gouvernement d'alors pour la liberté individuelle.

Les *amendes* et la *confiscation* sont le sujet de deux chapitres intéressans. Les *amendes* jouaient un grand rôle dans l'ancienne monarchie française. On pouvait se racheter à prix d'argent des crimes les plus atroces, jusques et y compris l'*assassinat*. On pouvait même, après s'être ainsi fait absoudre devant les hommes, se faire également absoudre devant Dieu, en achetant de la cour de Rome des *indulgences tarifées*. Le parricide était effacé par les papes, pour la modique somme de *cinq carlins*. Les amendes ne sont plus aujourd'hui qu'une peine correctionnelle ou de simple police : elles sont, en Angleterre, bien plus fréquentes qu'en France, et elles peuvent être évaluées arbitrairement par le juge.

La *confiscation*, abolie par l'Assemblée constituante, décrétée ensuite par elle comme mesure exceptionnelle et de sûreté générale, exclue dans la suite du Code de brumaire an IV, rétablie enfin par Bonaparte, a été de nouveau et pour jamais sans doute proscrite par la Charte. L'Angleterre non-seulement la conserve, mais elle nous l'offre sous mille formes diverses,

et variée, pour ainsi dire, à l'infini. Tantôt elle se prolonge, à l'aide d'une fiction inique, appelée *corruption du sang*, et s'étend, après la mort du coupable, jusque sur ses enfans et arrière-petits-enfans; tantôt elle devient rétroactive et remonte, non pas au jour de la condamnation, mais à l'époque du crime, sans respect pour les droits des tiers: elle est, dans ce dernier cas, appelée *forfaiture*; tantôt enfin, elle revêt le nom de *præmunire*, et ne diffère alors de la nôtre, telle que nous l'avons connue, que par son application. Elle est dirigée contre quiconque travaille à introduire en Angleterre le pouvoir du pape. Sous plusieurs règnes, elle a été néanmoins étendue aussi à d'autres cas.

La *marque*, également abolie par l'Assemblée constituante, et dont nous devons aussi le rétablissement *définitif* au gouvernement impérial (1), excite, dans le chapitre suivant, la juste animadversion de M. Taillandier; le Code pénal de l'Angleterre ne nous présente point cette peine; mais on y rencontre encore celle du *FOUET*, dont on sollicite en vain depuis long-tems l'abolition. Il en a été toutefois, dans ces derniers tems, obtenu dispense pour les femmes. L'Angleterre nous présente également une autre peine, plus odieuse que la marque, qui semble n'en être qu'une modification; M. Taillandier a omis d'en faire ici mention; mais il en rapporte un exemple, page 86: je veux parler de la *mutilation*.

Le *bannissement* tient une place importante dans la législation anglaise; mais l'auteur a oublié de nous en signaler les principales applications. Chez nous, il est réservé pour les délits politiques, et nous avons dit plus haut comment il est remplacé par la prison; cette peine pourtant, affectée à des délits

(1) Le rétablissement de la *marque* date du 23 floréal an 10, deux années avant l'établissement du gouvernement impérial, et sous le gouvernement consulaire. Cette peine devait cesser avec les tribunaux spéciaux créés par la loi du 29 pluviôse de la même année.

de cette nature, ne cesse-t-elle point de mériter le reproche que lui adressait Franklin, d'être une violation du droit des nations ? Cette considération tirée du *droit des gens* conduit M. Taillandier à l'examen de deux mesures dont la première est seule susceptible en droit de controverse, l'*extradition et l'alien bill*, tout récemment encore renouvelé en Angleterre.

Ici finit la revue des différens genres de peines, et l'auteur va désormais s'occuper des différentes classes de personnes punissables. Il nous entretiendra cependant, chapitre xv, d'une espèce de châtiment, particulier à la Grande-Bretagne, dont on ne trouve aucune trace dans nos lois féodales, bien qu'il soit désigné par des mots français; ce châtiment s'appelle *la peine forte et dure*; les détails en font frémir. Et contre qui cette peine est-elle prononcée par les lois anglaises ? Contre l'accusé qui refuse de s'expliquer devant ses juges, ou qui veut récuser un plus grand nombre de jurés que la loi ne le permet ! Heureusement, *la peine forte et dure* est aujourd'hui tombée en désuétude. L'auteur n'y trouve de comparable dans nos lois actuelles que la torture du *secret*, qui a bien en effet avec elle quelque analogie, quoique ce soit un *simple moyen d'instruction*. Mais le secret diffère surtout de la peine portée par la loi anglaise, en ce que son horreur est moins dans la disposition écrite de la loi que dans l'abus de son application. Tant est important le mode d'exécution des lois, tant il est utile, indispensable d'avoir, dans la responsabilité des agens de l'autorité, des garanties de la justice et de la moralité de cette exécution !

La première classe de personnes punissables dont s'occupe M. Taillandier, est justement celle de ces agens violateurs des droits individuels. Nous avons dit, à l'occasion des *peines infamantes*, que la *dégradation civique* semblait leur être spécialement destinée. C'est aussi presque l'unique peine dont ils soient menacés. Encore voyons-nous (ch. vi) que cette menace a été jusqu'à ce jour, hors un seul cas, tout-à-fait stérile;

circonstance dont il faut malheureusement attribuer l'honneur aux dispositions d'un article, devenu célèbre, de la constitution de l'an VIII. En Angleterre, la protection accordée aux droits des citoyens, tant par les lois pénales que par les institutions politiques, est beaucoup plus efficace. M. Taillandier nous donne ici la traduction de l'acte important connu sous le nom d'*habeas corpus*, et regardé par les Anglais comme le palladium de la liberté individuelle. Les lecteurs en auraient, je crois, préféré l'analyse, à cause de la rédaction généralement vicieuse et entortillée des lois anglaises, sauf à en aller chercher ensuite le texte entier parmi les pièces qui forment l'*appendice* de son ouvrage. Il nous retrace ensuite les vicissitudes qu'a successivement éprouvées chez nous la liberté de la presse, et les garanties qui, depuis long-tems, mais surtout depuis 1792, par le resultat des efforts réunis de Fox et de lord Erskine, entourent chez nos voisins cette liberté, et les garanties plus fortes encore qu'elle vient d'obtenir à la Louisiane (1) où, non content de déclarer irrépréhensible l'usage du droit de publier ses opinions, le législateur a le premier osé faire en faveur de ce droit ce que l'on fait de plus en faveur de tous les autres, c'est à dire, établir des peines déterminées contre ceux qui se permettraient de l'entraver ou de le violer. En Angleterre, l'absence de dispositions spéciales de cette nature est compensée par la responsabilité effective et *indéfinie* des agens ministériels; mais, dit M. Édouard Livingstone, auteur du rapport sur le projet de Code pénal de la Louisiane, dans un pays où il n'y a de délits que ceux qui sont clairement et spécialement déclarés tels par la loi, dans un pays d'où sont bannis tous délits interprétatifs (*constructive offences*) une telle clause est indispensable. Elle le serait donc chez nous, et pour

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 123.

deux raisons, puisque nous n'avons pas même, pour faire respecter nos droits, la ressource qu'ont les sujets de l'Angleterre.

Une seconde classe de personnes punissables est celle des *complices* et des coupables par *récidive*. Le principe des lois anglaises, relativement à la *complicité*, mériterait d'être introduit dans les nôtres. Ces lois distinguent en effet (ce que ne fait pas notre Code) entre les complices *avant*, *pendant*, ou *après* l'action coupable. Les complices au moment de l'action sont considérés comme auteurs principaux au second degré, tandis que les autres sont seulement déclarés coupables d'*accessoire* avant ou après le fait; et l'on sent qu'entre ces derniers encore il y a une forte nuance de culpabilité. Les lois anglaises appliquent ensuite, il est vrai, à tous les complices la même peine; mais cette distinction n'en est pas moins, chez eux, où la latitude laissée au juge est si grande, le germe d'une distinction fort utile dans la pratique, germe qui pourrait être sagement développé dans une législation écrite. La *récidive*, dans chacun des deux pays, attire sur la tête du coupable un redoublement de sévérité. Mais ce chapitre offre à M. Taillandier une nouvelle occasion de faire remarquer l'infériorité de notre Code actuel, relativement à la législation qui l'a immédiatement précédé. La loi du 25 frimaire an VIII contenait à ce sujet deux dispositions que nous devons regretter. L'une limitait le tems pendant lequel une nouvelle faute serait considérée comme constituant l'état de récidive; l'autre prescrivait la lecture des règles concernant la récidive aux condamnés, lors du premier jugement de condamnation. Cette lecture était pour eux un avertissement qui pouvait devenir salutaire.

Nous voici parvenus à l'avant dernier chapitre, où l'auteur s'occupe de la *révision des procès criminels* et de la *réhabilitation* des condamnés. La possibilité des erreurs judiciaires est malheureusement trop bien démontrée par des faits, pour qu'il ne soit pas indispensable de se ménager quelque moyen

de les réparer. L'auteur tire de cette réflexion un argument nouveau contre les peines de leur nature irréparables, telles que la peine de *mort* et celle de la *marque*. Mais, indépendamment de la contradiction qu'entraîne l'admission de ce genre de peines là où l'on reconnaît en même tems la possibilité d'errer, notre législation paraît encore imparfaite à l'auteur, en ce qu'elle a trop limité le nombre de cas où il est permis d'obtenir la révision d'un procès criminel. La loi anglaise, au contraire, semble laisser à cet égard trop de latitude, puisqu'elle s'en remet entièrement à l'arbitraire du juge, qu'elle laisse tout-à-fait le maître, suivant son opinion personnelle, de suspendre l'exécution, et de provoquer, non pas un nouvel examen, mais l'accession de ses collègues (1), sur l'exposé qu'il leur fait lui-même de l'affaire, et par suite l'exercice du droit de grâce, sur le rapport qui est immédiatement fait au Roi. Le juge peut même, lorsque la déclaration du jury est favorable à l'accusé, en provoquer une seconde, et, si elle est conforme à la première, poursuivre le jury comme coupable de mauvaise foi ou de corruption. Voilà quelles sont les dispositions de la loi anglaise, pour la réparation des erreurs commises, soit en faveur d'un coupable, soit au préjudice d'un innocent. Les autres moyens offerts à l'accusé, et dont nous parle ici M. Tailandier, ne sont que des espèces d'ouvertures à *cassation*. Il s'agit alors de vices de forme, et non plus d'erreurs de fait.

Il ne paraît pas que les lois anglaises contiennent rien sur la *réhabilitation* des condamnés qui, après l'expiration de leur peine, ont fait preuve d'une bonne conduite long-tems soutenue : c'est une grave lacune.

L'ouvrage est terminé par des considérations sur la néces-

(1) On sait qu'il n'y a que douze juges pour toute l'Angleterre. Voy. l'ouvrage de M. Corru « de l'Administration de la justice criminelle en Angleterre.

sité de la réforme des lois pénales, et par un dernier coup d'œil sur l'histoire de cette législation chez les Anglais, et chez nous-mêmes, avant la révolution préparée par les grands écrivains de la fin du dernier siècle.

Tels sont les objets qu'embrasse le livre de M. Taillandier, livre auquel je ne saurais reprocher qu'un peu de confusion, et quelquefois aussi une trop grande sobriété de détails pour ce qui concerne la législation de l'Angleterre. Tel qu'il est, néanmoins, il nous offre le tableau le plus complet que nous ayons de la législation pénale de cette contrée, et présenté sous le point de vue le plus favorable à une juste et fructueuse appréciation. Je ne doute pas qu'il ne puisse être avec profit consulté par les publicistes et par les hommes d'état. Enfin, un dernier éloge que l'amitié ne saurait, je crois, m'interdire, parce que cet éloge n'est qu'un hommage légitime, c'est que ce livre est évidemment le produit d'un esprit juste, d'un cœur droit et d'un ardent amour des lois et de l'humanité.

BOUCHENÉ-LEFER, *avocat.*



COLLECTION DES CHRONIQUES NATIONALES FRANÇAISES,
*écrites en langue vulgaire, du treizième au seizième
siècle, avec notes et éclaircissemens; par J.-A. BUCHON.*
— Tomes I, II et III des *Chroniques de FROISSART* (1).

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, rendu compte dans la *Revue*, des travaux entrepris en France pour rendre populaire l'histoire nationale : c'est la direction générale des esprits ; jamais un zèle semblable n'avait été manifesté par aucun peuple, pour la recherche de ses antiquités ; jamais les hommes

(1) Paris, 1823-1824 ; Verdière, libraire, quai des Augustins, n° 25. 3 vol. in-8°.

de lettres et les libraires n'avaient, sans l'appui du gouvernement, sans aucun autre encouragement que celui que leur offre le public, consacré tant de travail et tant d'argent à répandre les connaissances historiques; jamais aussi une nation n'avait eu de meilleures chances d'apprendre la vérité sur sa propre histoire, puisque, pour la première fois, ceux qui se chargent d'en recueillir les monumens, n'ont contracté aucun engagement avec l'autorité, n'ont aucun devoir envers ceux qui les paient, excepté celui de tout dire.

Les érudits qui nous donnent cinq ou six collections différentes de chroniques et de mémoires, se sont partagé en quelque sorte les quatorze siècles écoulés depuis l'origine de la monarchie française jusqu'à nos jours : les trois siècles qui sont échus en partage à M. Buchon, ne sont pas ceux qui offriront aux lecteurs le moins de plaisir ou d'instruction. Il nous promet 60 volumes, entre lesquels 45 seront remplis par les trois chroniques les plus célèbres de l'histoire de France, et les 15 autres seront destinés à des chroniques provinciales, rares, curieuses, et qui pour la plupart n'ont point été imprimées. L'époque où ces chroniques ont été écrites est en même tems celle où la langue française s'est formée, et où la nation, livrée aux plus violentes convulsions qu'elle ait subies, développa son caractère au milieu des plus rudes épreuves. A ce double titre, les chroniques écrites des XIII^e au XVI^e siècles doivent être rangées entre les plus précieux monumens de l'histoire française.

Ceux qui ne connaissent l'histoire de la France que par les compilations qu'on a publiées durant les deux derniers siècles, ne se figurent pas à quel point les écrivains originaux manquent pour quelques périodes, et combien surtout l'abondance ou la sécheresse des historiens contemporains se proportionne avec justesse à l'intérêt moral de l'histoire. Presque toujours les lecteurs se figurent que le silence de l'historien

leur cache des vertus inconnues, un héroïsme resté dans les ténèbres, de grandes actions qui n'ont point recueilli la gloire qui leur était due ; au contraire, on peut affirmer, je crois, qu'il n'y a point encore eu de grand homme qui ait failli à trouver un grand narrateur de ses exploits. Le même mouvement des âmes qui a produit les nobles actions ébranle encore ceux qui en ont été les témoins, et leur inspire un langage digne de ce qu'ils ont vu, digne de ce qu'ils ont à dire. La force, le courage, le talent excitent encore une vive admiration, même lorsqu'ils ne sont point ennoblis par des vertus ; aussi, suffit-il qu'un homme ait accompli de grandes révolutions pour trouver quelque écrivain empressé à les célébrer ; les longues périodes, au contraire, pendant lesquelles jusqu'aux chroniqueurs se taisent, sont celles sur lesquelles il n'y avait rien d'honorable à dire ; si dans ces tristes espaces on ne voit pas briller une étincelle, c'est qu'ils ne recèlent pas non plus un grain de feu pour les échauffer.

Peu d'histoires sont souillées par plus de crimes et de férocité que celle de l'établissement des Francs dans les Gaules ; cependant, les vastes conquêtes d'un petit peuple, la formation d'une monarchie nouvelle au milieu des ruines de l'empire romain, étaient des événemens faits pour frapper fortement l'imagination ; aussi, Grégoire de Tours, qui en fut témoin, a-t-il laissé un récit infiniment supérieur en intérêt à tout ce que les lettres latines avaient produit depuis le grand Théodose, quelque empreint qu'il soit de la barbarie des tems où il a vécu. Après deux siècles d'une léthargie mortelle, l'Occident se réveilla pour produire Charlemagne, et avec lui Éginhard, en France, pour nous le faire connaître et respecter ; Paul Diacre, en Italie, pour nous montrer les peuples qu'il avait vaincus ; l'Astronome et Nithard, pour nous éclairer encore sur les conséquences de la révolution qu'il avait produite. Après eux, le flambeau de l'histoire s'éteint de nouveau ; la France, à la

fin de la seconde race et au commencement de la troisième, tombe dans la plus dégradante anarchie : nous ne saurions donner une idée de l'insipidité, de la nullité des chroniques de cette époque, de leur langage barbare, de leurs anachronismes, de leur indifférence au mal comme au bien. La honte et la douleur imposaient silence aux âmes élevées; celui qui consentait à écrire dans quelque couvent un sommaire des batailles ou des massacres de l'année, semblait en même tems annoncer que ces événemens, qu'il regardait à peine, ne pouvaient ni l'affecter ni l'atteindre.

Mais la dégradation ne s'étendait pas à tout l'Occident : l'Allemagne, régénérée par les Othons, avait été gouvernée par une suite de grands hommes; et des historiens dignes d'eux, Wittikind, Dittmar, Lambert d'Aschaffembourg, dans leur propre pays; en Italie, Luitprand, n'avaient pas seulement éclairé leur règne, ils avaient aussi jeté sur la France une lumière indirecte. Ce mouvement de vie, parmi les Allemands, se continue jusqu'à Othon et Radevic de Frisingen, historiens de Frédéric Barberousse, il ne cesse plus chez les Italiens, où la nation elle-même fut bientôt associée à la direction de sa destinée. En France même, une province récemment conquise par les Normands, ces hommes du Nord qui avaient apporté des forêts de la Scandinavie toute la vigueur de la jeunesse, ne se distinguait pas moins, au milieu de la dégénération universelle, par ses historiens que par ses victoires. Orderic Vitalis, Guillaume de Jumiége, le biographe de Guillaume-le-Conquérant, sont aussi curieux dans leurs recherches, aussi pleins d'ardeur et d'enthousiasme, que les écrivains du reste de la France sont ternes et décolorés. Le talent historique des Normands les suivit dans leurs conquêtes; dans le royaume de Naples leurs historiens se succèdent sans interruption, depuis Guillaume l'Appulien ou Gaufrid Malaterra jusqu'à Hugo Falcandus; en Angleterre, leur succession n'est pas moins bril-

lante, depuis Guillaume de Malmesbury jusqu'à Mathieu Paris. L'histoire de France, pendant les XI^e, XII^e et XIII^e siècles, serait couverte de la nuit la plus épaisse, sans le reflet que jette sans cesse sur elle l'histoire des Normands.

Ces Français même, qui ne pouvaient s'animer d'aucun sentiment généreux en songeant à la triste histoire de leur pays, montrèrent cependant à la même époque que le talent historique ne leur manquait pas plus que l'enthousiasme. La plus vive exaltation religieuse les entraîna aux croisades, avec plus d'ardeur qu'aucun autre peuple d'Occident; de même, ils furent de tous les Latins ceux qui écrivirent le mieux l'histoire de ces guerres sacrées. Albert d'Aix, Foulquier de Chartres, Guibert de Nogent, Jacques de Vitri, Raymond d'Agiles, Guillaume de Tyr, Odon de Deuil et enfin Joinville, réussirent par des talens divers à transporter leurs lecteurs au milieu des camps des croisés, et à exciter le plus vif intérêt.

Philippe-Auguste, nouveau fondateur de la monarchie française, a été assez bien peint par Rigord et par Guillaume-le-Breton. Saint Louis eut dans son ami un digne historien de sa vie privée et de son expédition en Égypte; mais le reste de son long règne n'eut point assez d'éclat pour inspirer des hommes d'un talent remarquable; son successeur, Philippe-le-Hardi, retomba absolument dans l'ombre, et Philippe-le-Bel lui-même, malgré les grands événemens dont il fut témoin ou acteur, nous a été à peine révélé par les historiens français. Il semble que ceux-ci refusaient de s'intéresser à ce prince puissant, mais vindicatif et perfide, que les plaintes de ses contemporains ont signalé déjà comme faux monnoyeur, mais qui ne mérite pas moins d'être dénoncé à la postérité comme faux justicier. Guillaume de Nangis et le moine anonyme, son continuateur, qui ont fait l'histoire de ces trois règnes, ont une réputation fort supérieure à leur mérite : on les cite sans cesse, parce qu'on n'a qu'eux à citer; cependant, le premier surtout

n'a pas un sentiment élevé, pas un jugement impartial, pas un trait caractéristique; il est servile sans amour, et calomniateur sans haine; et, quoiqu'il soit contemporain, il a si peu d'exactitude ou de critique qu'on ne peut pas même se fier à lui pour les dates. Pour toute cette période, l'histoire de France est encore obligée d'appeler à son aide les étrangers; c'est du midi que lui vient surtout la lumière. D'une part, la liberté, associant en Italie tous les citoyens à la chose publique, développait à Florence un grand historien dans Jean Villani; de l'autre, l'enthousiasme belliqueux des Catalans et Aragonais, qui à cette époque affranchirent la Sicile, repoussèrent l'invasion de Philippe-le-Hardi, et conquièrent enfin le duché d'Athènes et une grande partie de la Grèce, leur donna des historiens, partiaux, il est vrai, fanfarons, mais pleins d'âme et de vie; nous apprenons avec plaisir que M. Buchon se prépare à réimprimer la *Chronica del Rey en Jaime* et celle de *Muntaner* qui lui fait suite. Le premier, né à Montpellier, dont il était seigneur, et exerçant sa politique sur tout le midi de la France; le second, combattant tour à tour contre Philippe-le-Hardi et contre Charles de Valois, sont parmi les plus agréables chroniqueurs de cette époque. La langue provençale dont ils ont fait usage, les range jusqu'à un certain point parmi les écrivains français.

La France cependant était encore, pour l'histoire, en arrière de tous les peuples civilisés; les Français n'avaient point encore commencé à se dessiner aux yeux de la postérité, avec leurs mœurs, leur caractère et les opinions qui leur sont propres; on ne voyait d'eux que la succession de leurs rois, et l'action puissante, redoutée, et presque toujours malfaisante de leur gouvernement, lorsque Froissart parut; Froissart dont M. Buchon publie aujourd'hui trois volumes, les premiers de sa collection.

D'après l'annonce jointe aux volumes que nous avons sous les

yeux, Froissart ne devait pas cependant être le premier à paraître. La collection de M. Buchon se composera, dit-il, de quatre parties, chacune formant environ quinze volumes : savoir, les *Chroniques de St-Denis*, celles de *Froissart*, celles de *Monstrelet*, et celles qu'il nomme les *Petites Chroniques*. Mais les études approfondies que fait l'éditeur sur les ouvrages qu'il se propose de publier, changeront peut-être son plan, et nous le verrons avec plaisir. On nous a dit qu'il hésitait sur la réimpression de Monstrelet qu'il croit pouvoir remplacer par des écrivains plus rares et en même tems plus originaux. Il y aurait peut-être lieu d'hésiter davantage encore sur la réimpression des grandes chroniques de St-Denis.

Ces chroniques, qui ont joui une fois d'une grande réputation, sont, il est vrai, rares et chères : elles commencent avec l'origine de la monarchie, et continuent sans interruption jusqu'en l'an 1513, en sorte qu'elles forment un corps complet de l'histoire de France : c'est à peu près là tout leur mérite ; car il est difficile du reste de rencontrer un ouvrage plus décidément mauvais. Les moines de St-Denis, leurs compilateurs, ont traduit successivement, sans choix, sans discernement, les ouvrages historiques latins que, d'après un antique usage, on déposait dans leur couvent. Ils ont adopté aveuglément les amplifications d'Aymoin, au lieu des récits de Grégoire de Tours et de Frédégaire, et ils ont admis comme une histoire le roman de Turpiu sur Charlemagne. L'ignorance avec laquelle ils défigurent tous les noms, est égale à leur défaut de critique ; leur témoignage n'a jamais l'autorité d'acteurs dans les événemens, de spectateurs, ou de contemporains ; aussi, quand on aura dépouillé les chroniques des gravures en bois qui précèdent chaque chapitre, je ne sais plus quel titre à la curiosité elles conserveront. Mais ces gravures qui sont mobiles, comme les caractères d'imprimerie, et qui, dans l'édition en 3 vol. in-fol. de 1493, reparaissent quarante ou cinquante fois,

dans toutes les circonstances analogues, forment en quelque sorte l'histoire abrégée des tems. Dans l'une, on voit un homme attaché à la potence; dans une autre, cinq ou six sont pendus à la fois; dans une troisième, le supplicié est gentilhomme, et on lui coupe la tête; puis, il y a un combat sur terre; ailleurs, un combat sur mer; une ville livrée aux flammes; une autre dont on massacre tous les habitans; un roi qui reçoit des ambassadeurs; un roi malade que des médecins entourent; enfin, une pompe funèbre. Plusieurs siècles de l'histoire sont assez bien représentés par la succession régulière de ces petits tableaux. Faire périr en détail les citoyens par la main du bourreau, les faire périr en masse par le glaive du soldat, et puis mourir: c'est le précis du règne de plus d'un des maîtres de la terre; et c'est aussi la meilleure morale qu'on puisse extraire des grandes chroniques de St-Denis. Don Bouquet les avait reproduites, en les moreelant, dans la grande collection des historiens de France; mais, d'après sa préface, il paraissait regretter la place qu'il leur accordait (1). M. de la Curne de Ste-Palaie les a jugées, il est vrai, plus favorablement, dans un mémoire publié par l'Académie des Inscriptions (2). D'après ce mémoire, une seule partie des chroniques de St-Denis est originale, ou plutôt l'original latin s'en est perdu; c'est celle qui s'étend de l'an 1340 à l'an 1380; c'est peut-être la seule que M. Buchon devrait insérer dans son recueil.

M. Buchon a commencé ses publications par la chronique de Froissart; il en donne une édition beaucoup plus correcte, beaucoup plus complète qu'aucune de celles qu'on avait auparavant: il l'a enrichie de ses propres notes, et de celles du savant M. Dacier. Ces notes, en général courtes et précises,

(1) *Hist. de France*, in-fol., t. III, p. 148.

(2) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. xv, p. 580.

établissent la chronologie, rectifient les erreurs et les inadvertances de Froissart, démêlent les vrais noms des personnages et des lieux presque toujours altérés dans le texte, reproduisent enfin comme supplément quelques pièces originales et rares, qui servent à mieux faire connaître les événemens. Il était difficile de rendre un plus grand service à la littérature et à l'histoire de France. Les anciennes éditions de Froissart étaient devenues très-rares et très-chères; elles étaient incorrectes, infidèles et tronquées à un degré vraiment honteux, puisque le plus célèbre des historiens de France y était à peine reconnaissable; elles étaient toutes enfin dans le format in-folio, que nos habitudes nous font regarder comme incommode. L'édition de M. Buchon, au contraire, est rendue, par son format, par son caractère, par la rectification de l'ancienne orthographe, par la traduction entre parenthèses de tous les mots gaulois, par l'annotation des années en haut des pages, aussi facile à lire qu'aucun livre moderne, et nous ne doutons pas qu'elle ne trouve en effet un très-grand nombre de lecteurs.

L'histoire vivante de France commence avec Froissart. Jusqu'à lui, on n'avait que des chroniques, images de la mort, comme les tombeaux et les couvens où elles étaient déposées. On y trouvait l'indication de grandes catastrophes et de grandes calamités; mais elles frappaient sur des peuples dont on n'avait jamais vu se développer les affections ou les sentimens, en sorte qu'elles n'inspiraient aucun intérêt. La nation tout entière semblait anonyme: jamais, parmi les sujets, aucun personnage n'était signalé aux regards de la postérité, si ce n'est peut-être par son supplice. Il faut lire les grandes chroniques de St-Denis pour apprendre avec combien peu de noms propres on peut écrire pendant neuf siècles l'histoire d'un grand royaume. Tout à coup, Froissart met en évidence toute la nation, ou du moins toute la noblesse française; il nous introduit dans chaque *chevauchée*, dans chaque rencontre, dans chaque fait d'armes;

il nous nomme tous les personnages, il les fait sentir, parler, agir, avec les mœurs qui leur sont propres; il partage lui-même toute l'ardeur qui les animait dans les batailles; il décrit les coups qu'ils portent, et les blessures qu'ils reçoivent, et comme il joint à une imagination brillante, l'accent de la bonne foi, et la naïveté de son vieux langage, il nous fait voir tous les objets dont il parle.

Les trois volumes que M. Buchon a publiés jusqu'ici finissent en 1334, en sorte qu'ils contiennent seulement la partie de l'histoire de Froissart pour laquelle il fut obligé de s'en rapporter aux récits de ses devanciers. Il dit lui-même, dans son prologue (1) « qu'il se veut fonder et ordonner sur les vraies chroniques jadis faites et rassemblées par vénérable homme et discret seigneur monseigneur Jean-le-Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liège... Voir (vrai) est que je, qui ai emprisé ce livre à ordonner, ai, par plaisance qui toudis (toujours) m'a à ce incliné, fréquenté plusieurs nobles et grands seigneurs, tant en France comme en Angleterre, en Écosse, en Bretagne, et en autres pays, et ai eu la connoissance d'eux; si ai toujours à mon pouvoir enquis et demandé du fait des guerres justement et des aventures qui en sont avenues, et par spécial depuis la grosse bataille de Poitiers, ou le noble roi Jean de France fut pris, car devant ce j'étois encore moult jeune de sens et d'âge. » La chronique de Jean-le-Bel s'est perdue; mais nous sommes persuadés que, si on la retrouvait, on se convaincrat que Froissart l'a entièrement remaniée, et qu'il a imprimé son caractère à ce qu'il a emprunté de ses devanciers, tout autant qu'à ce qu'il a observé lui-même.

Ce caractère est assez remarquable, car il distingue Froissart de tous les autres historiens fameux du moyen âge. Quelque espèce d'enthousiasme avait toujours fait prendre la plume à

(1) Tome 1, page 2.

ceux-ci, en sorte que leur partialité était avouée ou pour le prince dont ils étaient les biographes, ou pour leur nation, ou pour les champions de la foi avec lesquels ils combattaient, ou pour l'église dont ils étaient ministres. Froissart au contraire est impartial; au milieu de la France déchirée par une guerre qui réunissait les caractères des guerres civiles et des guerres étrangères, il n'a point de nation, il n'a point de patrie; il ne se décide point entre les prétentions rivales d'Édouard III et de Philippe VI à la couronne de France. Dès l'entrée il dit : (1) « Si que, après la mort du dernier roi Charles, les douze pairs et les barons de France ne donnèrent point le royaume à la sœur qui étoit reine d'Angleterre; pourtant qu'ils vouloient dire et maintenir, et encore veulent, que le royaume de France est bien si noble qu'il ne doit mie aller à femelle, ni par conséquent au roi d'Angleterre son ains né fils... Ainsi alla le dit royaume hors de la droite ligne, ce semble à moult de gens. » Dans la suite des combats, Froissart semble se placer plutôt dans le camp anglais que dans le camp français, mais c'est que le premier était le plus souvent victorieux, et que neutre entre les deux causes, il réservait tout son intérêt *pour les belles appertises d'armes et chevalerie.*

Les passions religieuses ne semblent pas altérer plus que les préjugés nationaux l'impartialité du jugement de Froissart. Il parle des décisions de la cour de Rome et de ses excommunications en homme qui ne lui abandonnait point le droit de juger du juste et de l'injuste. Par exemple, il raconte (ch. 106, p. 296), que le pape « jeta une sentence et un excommuniement en Flandre si grand et si horrible, qu'il n'étoit prêtre qui y osât célébrer ni faire le divin service; de quoi les Flamands furent moult courroucés, et envoyèrent complaints grandes et grosses au roi anglois; lequel pour eux apaiser leur manda que

(1) Tome 1, ch. 4, p. 13.

de ce ils ne fussent néant effrayés; car la première fois qu'il repasseroit la mer, il leur mèneroit des prêtres de son pays, qui leur chanteroient des messes, voulut le pape ou non; car il est bien privilégié de ce faire. Parmi ce s'apaisèrent les Flamands. » L'impartialité de Froissart ou son indifférence se trouvent également à l'épreuve des passions politiques qui remuent le plus fortement les hommes. La lutte du pouvoir contre la liberté, des prétentions du gouvernement contre les droits des citoyens, se retrouve aussi de son tems, car elle est de tous les siècles. Il la voit tour à tour en divers pays, il la raconte sans y prendre de parti, mais sans y attacher aussi beaucoup d'importance. En 1337, les Flâmands opprimés par leur comte, lui voyant chaque jour usurper de nouveaux droits, et violer leurs anciens privilèges, finirent par se réunir sous la conduite d'un brasseur de bière de Gand, Jacquemart d'Artaveld, qui établit une confédération entre leurs puissantes cités, qui força leur comte à se réfugier à la cour de France, et qui fit embrasser à ses compatriotes la cause de l'Angleterre. Le républicain Villani célèbre son éloquence et son intrépidité (1); Oudegherst au contraire, l'historien de Flandre, ne voit en lui que *les malicieuses pratiques d'un homme fait et né à toutes séditions* (2). Froissart ne le loue ni ne le blâme, il admire seulement sa puissance; « car à brièvement parler, dit-il, il n'eut oncque en Flandres ni en autre pays, duc, comte, prince ni autre, qui pût avoir un pays si à sa volonté, comme cil l'eut longuement (3). »

Froissart avait quelque chose du caractère et des habitudes d'un troubadour; il suivait les cours, il s'attachait au service des belles dames, il s'efforçait de leur plaire par sa prose

(1) Liv. XI, c. 82, p. 816.

(2) C. 156, p. 262.

(3) Tome I, ch. 65, p. 185.

et par ses vers; il partageait leurs fêtes, il s'enrichissait de leurs présens : aussi ne voyait-il guère dans la nation que les seigneurs et les nobles dames qui dépensaient largement et qui se faisaient honneur par leur prodigalité. Au milieu des calamités qu'il raconte, lorsqu'il nous montre à chaque page des villes brûlées, des populations massacrées, ce n'est que pour les gens bien nés qu'il réserve sa commisération. « Une autre route (troupe), dit-il, chap. LXXXVII, p. 248, dont messire Jean de Hainault, le sire de Fauquemont, et messire Arnoul de Blankenheym étoient chefs et meneurs, chevauchèrent en autres chemins, et vinrent à Origni-Sainte-Benoiste, une ville assez bonne; mais elle étoit foiblement fermée, si fut tantôt prise par assaut, pillée et robée (volée); et une bonne abbaye de dames, qui là étoit, et est encore, violée; dont ce fut pitié et dommage; et la ville toute arse (brûlée) ». Avec la permission de Froissart, ce fut bien autant pitié de la bonne ville que de la bonne abbaye.

On aurait pu s'attendre à ce que Froissart, homme de cour, n'estimant que les nobles et les princes, regardât le régicide comme le plus effroyable des crimes; mais son histoire commence justement « par cette haute et hardie emprise de madame la reine Isabelle (de France), qui reconquit tout son état par le confort et conduit de ce gentil chevalier monseigneur Jean de Hainault et de ses compagnons, et mit à destruction ses ennemis, et fut pris le roi même (Édouard II d'Angleterre, son mari), par telle meschance, comme vous pouvez entendre, dont tout le pays communément eut grand joie (1). » Or, cette *louve de France*, comme les Anglais l'ont appelée, fit périr le roi son mari par le plus effroyable de tous les tourmens. Il est vrai qu'Édouard II n'ayant été sacrifié qu'avec la sanction

(1) Tome 1, ch. 23, p. 49.

royale de sa femme et de son fils, sa mort n'ébranle point le principe de la légitimité.

L'impartialité de Froissart ne nous sert pas seulement en ce qu'elle nous fait mieux connaître la vérité des événemens, elle est elle-même un caractère frappant de cette époque. Philippe-le-Bel, en gouvernant par les tribunaux, en calomniant judiciairement tous ceux dont il redoutait l'opposition ou dont il convoitait les richesses, et faisant tomber ensuite leurs têtes sous la hache du bourreau, avait anéanti parmi ses sujets l'amour du nom français, ou le sentiment de patrie. Cependant, sous son règne, la France s'était accrue en puissance, en population et en richesses. A la réserve d'un petit nombre de victimes du pouvoir absolu, la nation jouissait d'assez de bonheur matériel; mais elle avait perdu les sentimens moraux qui devaient faire sa force : on trouvait en elle de la bravoure, de la galanterie et de la loyauté, mais plus d'amour pour la patrie, pour ses rois ou pour sa liberté. Ce fut parce que l'autorité royale était demeurée sans limites dans une société qui tombait en dissolution, que deux rivaux prétendirent également s'en saisir. Il fallut que des torrens de sang coulissent, et que la moitié des provinces fût dévastée par les feux de la guerre, pour que la nation eût une volonté sur le choix de ses maîtres, et qu'elle l'exprimât en repoussant les Anglais.

Mais pour faire juger Froissart, son impartialité, sa naïveté, et sa manière dramatique de produire ses personnages, il faudrait qu'il nous fût permis de mettre sous les yeux de nos lecteurs un fragment suffisamment long de sa narration. Nous avons choisi, dans ce but, les chapitres cccxx et cccxxi, sur la reddition de Calais à Édouard III; ils auraient en même temps mis en évidence la grande supériorité du texte suivi par M. Buchon sur celui qui se trouve tronqué dans l'édition de Sauvage (Paris, 1574, fol., chap. cxlvi, p. 153). Cependant, il faut renfermer notre citation dans l'espace qui nous est

alloué ici; peut-être déterminera-t-elle nos lecteurs à chercher l'original (1).

« Après le département du roi de France et de son ost (armée) du mont de Sangattes, ceux de Calais virent bien que le secours en quoi ils avoient fiance leur étoit failli; et si étoient à si grand détresse de famine, que le plus grand et le plus fort se pouvoit à peine soutenir : si eurent conseil, et leur sembla qu'il valoit mieux à eux mettre en la volonté du roi d'Angleterre, si plus grand merci ne pouvoient trouver, que eux laisser mourir l'un après l'autre par détresse de famine; car les plusieurs en pourroient perdre corps et âme par rage de faim. Si prièrent tant à monseigneur Jean de Vienne qu'il en voulût traiter, qu'il s'y accorda, et monta aux créneaux des murs de la ville, et fit signe à ceux de dehors qu'il vouloit parler à eux. Quand le roi d'Angleterre entendit ces nouvelles, il envoya là tantôt messire Gautier de Mauny et le seigneur de Basset. Quand ils furent là venus, messire Jean de Vienne leur dit : — Chers seigneurs, vous êtes moult vaillans chevaliers et usés d'armes, et savez que le roi de France, que nous tenons à seigneur, nous a céans envoyés et commandé que nous gardissions cette ville et ce châtel, tellement que blâme n'en eussions ni il point de dommage; nous en avons fait notre pouvoir. Or est notre secours failli, et vous nous avez si étreints que nous n'avons de quoi vivre : si nous conviendra tous mourir, ou enrager par famine, si le gentil roi qui est votre sire n'a pitié de nous. Chers seigneurs, si lui veuillez prier en pitié qu'il veuille avoir merci de nous, et nous en veuille laisser aller tout ainsi que nous sommes, et veuille prendre la ville et le châtel, et tout l'avoir qui est dedans; si en trouvera assez.

« Adonc, répondit messire Gautier de Mauny, et dit : — Mes-

(1) Tome II, p. 458.

sire Jean, messire Jean, nous savons partie de l'intention du roi notre sire, car il la nous a dit : sachez que ce n'est mie son entente que vous en puissiez aller ainsi que vous avez cy dit. Ains est son intention que vous vous mettiez tous en sa pure volonté, pour rançonner ceux qu'il lui plaira, ou pour faire mourir; car ceux de Calais lui ont tant fait de contraires et de dépit, le sien fait dépandre (dépenser), et grand foison de ses gens fait mourir; dont se il lui en poise (pèse), ce n'est mie merveille.

« Adonc répondit messire Jean de Vienne, et dit : Ce seroit trop dure chose pour nous si nous consentions ce que vous dites. Nous sommes céans un petit de chevaliers et d'écuyers qui loyalement à notre pouvoir avons servi notre seigneur le roi de France, si comme vous feriez le vôtre en semblable cas, et en avons enduré mainte peine et mainte mésaise; mais ainçois (plutôt) en souffrirons-nous telle mésaise que oncques gens n'endurèrent ni souffrirent la pareille, que nous consentissions que le plus petit garçon ou valet de la ville eût autre mal que le plus grand de nous. Mais nous vous prions que par votre humilité vous veuillez aller devers le roi d'Angleterre, et lui prier qu'il ait pitié de nous. Si nous ferez courtoisie, car nous espérons en lui tant de gentillesse, qu'il aura merci de nous. — Par ma foi, répondit messire Gautier de Mauny, je le ferai volontiers, messire Jean, et voudrois, si Dieu me veuille aider, qu'il m'en voulût croire; car vous en vaudriez tous mieux.

« Lors se départirent le sire de Mauny et le sire de Basset, et laissèrent messire Jean de Vienne s'appuyant aux créneaux, car tantôt devoient retourner, et s'en vinrent devers le roi d'Angleterre, qui les attendoit à l'entrée de son hôtel, et avoit grand désir de ouïr nouvelles de ceux de Calais. De lez (près) lui étoient le comte Derby, le comte de Northampton, le comte d'Arundel et plusieurs autres barons d'Angleterre. Messire Gautier de Mauny et le sire de Basset s'inclinèrent devant le

roi, puis se trairent (rendirent) devers lui. Le sire de Mauny, qui sagement étoit emparlé et enlangagé, commença à parler, car le roi souverainement le voulut ouïr, et dit : — Monseigneur, nous venons de Calais, et avons trouvé le capitaine messire Jean de Vienne, qui longuement a parlé à nous, et me semble que il, et ses compagnons, et la communauté de Calais, sont en grande volonté de vous rendre la ville et le châtel de Calais, et tout ce qui est dedans, mais que leurs corps singulièrement ils en puissent mettre hors.

« Adonc, répondit le roi, messire Gautier, vous savez la greigneur (majeure) partie de notre entente en ce cas : quelle chose en avez-vous répondu? — En nom de Dieu, monseigneur, dit messire Gautier, que vous n'en feriez rien, si ils ne se rendoient simplement à votre volonté, pour vivre ou pour mourir, si il vous plaît. Et quand je leur eus ce montré, messire Jean de Vienne me répondit et confessa bien qu'ils étoient moult contraints et astreints de famine; mais ainçois (plutôt) qu'ils entrassent en ce parti, ils se vendroient si cher, que oncques gens firent. — Adonc, répondit le roi, messire Gautier, je n'ai mie espoir ni volonté que j'en fasse autre chose.

« Lors se retrait avant le sire de Mauny, et parla moult sagement au roi, et dit, pour aider ceux de Calais : — Monseigneur, vous pourrez bien avoir tort, car vous nous donnez mauvais exemple. Si vous nous vouliez envoyer en aucune de vos forteresses, nous n'irions mie si volontiers, si vous faites ces gens mettre à mort, ainsi que vous dites; car ainsi feroit-on de nous en semblable cas. — Cet exemple amollia grandement le courage au roi d'Angleterre; car le plus des barons l'aidèrent à soutenir. Donc, dit le roi : Seigneurs, je ne veux mie être tout seul contre vous tous. Gautier, vous en irez à ceux de Calais, et direz au capitaine que la plus grand grâce qu'ils pourront trouver ni avoir en moi, c'est que ils se partent de la ville de Calais six des plus notables bourgeois, en purs leurs chefs,

et tous déchaux (pieds nus), les hars au col, les clefs de la ville et du châtel en leurs mains; et de ceux je ferai ma volonté, et le demeurant je prendrai à merci. — Monseigneur, répondit messire Gautier, je le ferai volontiers. »

La seconde partie de cette scène touchante est racontée avec la même naïveté et le même sentiment; mais c'est au texte même de Froissart que nous sommes obligés de renvoyer nos lecteurs, s'ils veulent voir le noble dévouement d'Eustache, sire de Saint-Pierre, de sire Jean d'Aire, de sire Jacques et Pierre de Vissant, et des deux autres bourgeois qui s'offrirent volontairement pour leurs concitoyens. Froissart raconte avec non moins d'intérêt la réception que leur fit Édouard, « qui les regarda très-ireusement; car il avoit le cœur si dur et si épris de grand courroux, qu'il ne put parler; et quand il parla, il commanda que on leur coupât tantôt les têtes. » Les vaines sollicitations de Gautier de Manny, à qui Édouard imposa silence en grinçant les dents; enfin l'intercession de la reine d'Angleterre, qui était *durement enceinte*. « Le roi attendit un petit à parler, et regarda la bonne dame sa femme, qui pleuroit à genoux moult tendrement; si lui amollia le cœur; car enuis (avec peine) l'eût courroucée au point où elle étoit; si dit : — Ha! dame, j'aimasse trop mieux que vous fussiez autre part que cy. Vous me priez si acertes (sérieusement), que je ne le vous ose escondire (refuser); et combien que je le fasse enuis (avec peine), tenez, je les vous donne, si en faites votre plaisir. — La bonne dame dit : — Monseigneur, très-grand merci. Lors se leva la reine, et fit lever les six bourgeois, et ôter les chevestres (cordes) d'entour leur cou, et les emmena avec li (elle) en sa chambre, et les fit revêtir et donner à dîner tout aise, et puis donna à chacun six nobles, et les fit conduire hors de l'ost (armée) à sauveté; et s'en allèrent habiter et demeurer en plusieurs villes de Picardie. »

J.-C.-L. DE SISMONDI.

L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE EN 1822 ET 1823; par M. DE PRADT, ancien archevêque de Malines (1).

Après avoir lu attentivement ce nouvel ouvrage de l'un de nos plus féconds publicistes, j'éprouve un embarras dont la plupart des lecteurs pénétreront facilement le motif. Que de difficultés en effet s'opposent à l'accomplissement de la mission qui m'est confiée! Comment embrasser dans quelques pages tout ce que cet ouvrage offre de juste ou d'ingénieux sur l'existence politique et religieuse, civile et morale des deux mondes! Que de ménagemens à garder dans l'expression de ces grandes vérités que l'écrivain sait si bien faire jaillir du rapprochement des faits historiques et de l'observation des progrès de l'esprit humain! Que d'écueils à éviter, pour ne point tracer ici une esquisse tout-à-fait indigne d'un aussi vaste tableau!... Je l'essaierai, moins dans l'espoir d'y réussir qu'avec la pensée que j'aurai pu servir aussi la cause des lumières et de la civilisation, en offrant ce qui me paraît être la substance du livre dont je dois rendre compte.

Je justifierai le but que je me propose, en empruntant à M. de Pradt les expressions mêmes qu'il emploie dans sa préface, afin qu'on ne puisse se méprendre sur la pureté de ses intentions: « Il faudrait une malveillance bien opiniâtre, dit-il, (t. I, p. VIII) pour trouver ici autre chose qu'une discussion générale, entreprise dans les vues du bien et poursuivie avec les égards et les convenances qui sont dues à la fois à la vérité, au bon ordre et à la civilisation des lecteurs. Dans cet écrit, j'ai multiplié les recherches et les soins pour éviter tout ce qui pourrait blesser qui que ce soit, et pour ne pas m'écarter de

(1) Paris, 1824; Béchét aîné. 2 vol. in-8°, prix 9 fr., et par la poste 11 fr.

cet ordre de discussion générale dans lequel on ne rencontre aucun intérêt privé qui puisse se croire fondé à réclamer ; car il ne s'agit ici que d'instruire , en fixant l'attention sur des faits d'une haute importance , et en montrant leur liaison avec les principes. »

L'auteur débute par un coup d'œil rapide sur l'origine de la sociabilité, et sur cette égalité sociale, principe fondamental qui résulte d'une organisation identique entre les individus de l'espèce humaine ! « La société (t. 1, p. 6) n'est pas un état volontaire, un état de choix ; l'homme s'est multiplié ; il est pourvu des moyens de communiquer avec ses semblables : la société a dû naître ; mais il n'a pas pu faire des sociétés contraires à leur principe d'existence ; elles résultent des réunions formées par des être doués de facultés semblables ; comment pourraient-ils avoir une destination dissemblable ! comment pourrait-il se faire que le front des uns se perdît dans les nues, et que celui des autres n'eût qu'à se cacher dans la poussière !... » De là résulte clairement ce principe, que l'inégalité introduite dans le corps social n'est qu'un artifice pour l'avantage commun des membres qui le composent.

Après s'être livré à quelques réflexions sur les portions du globe que la civilisation a déjà conquises, sur celles qu'il lui reste à conquérir, M. de Pradt s'occupe spécialement de l'Europe, et il trace à grands traits la marche progressive des peuples de cette partie du monde vers un état d'amélioration, depuis les grandes découvertes du xv^e siècle qui arrachèrent les esprits à la barbarie des âges précédens. L'accroissement de la population, l'extension de la culture, le développement de l'industrie, l'abolition de l'esclavage, l'établissement du principe de la tolérance religieuse, la réforme de la jurisprudence criminelle etc., sont autant de faits qui attestent les progrès des peuples européens et leur supériorité sociale sur toutes les autres fractions de l'humanité. Cette supériorité so-

ciale implique, de toute nécessité, une existence plus heureuse; et tel est, en effet, le résultat de notre civilisation actuelle.

L'Europe compte trois grandes phases dans l'histoire de ses formes générales de gouvernement. Elle subit le joug de la conquête, et elle adopta des coutumes, des mœurs et des lois conformes à tout ce que la nature peut avoir de plus âpre, et l'humanité de plus sauvage. La *féodalité* naquit de cet état barbare; puis sur ses ruines s'éleva à son tour le *despotisme*. Nous voyons un nouvel ordre s'introduire: c'est l'*ordre constitutionnel*, ou la monarchie tempérée par le concours de la représentation nationale. Cette forme de gouvernement, en harmonie parfaite avec l'état actuel de la civilisation européenne, a fait, dans ces derniers tems, des progrès marqués. Plusieurs peuples l'ont conquise sur les exigences aristocratiques; tous tendent à l'obtenir, et il n'est pas difficile de prévoir que tous l'auront obtenue, à une époque qui ne peut être très-reculée: car le génie de la civilisation marche avec une lenteur désespérante jusqu'à un certain degré; mais, quand il y est parvenu, c'est à pas de géant qu'il court au but: « il a fallu, dit fort bien M. de Pradt (t. 1, p. 75), plus de cinq mille ans pour arriver à construire un vaisseau de cent canons; aujourd'hui, les chantiers en sont pleins, et il n'est pas de matelot qui n'aille en Amérique quatre fois plus vite que ne le fit Christophe Colomb. »

Rien de si facile que de réfuter cette accusation tant prodiguée à l'ordre constitutionnel, d'être une innovation révolutionnaire. Cette accusation dénote une profonde ignorance. Ouvrons les antiques archives de l'histoire européenne, et nous trouverons, à chaque page, des titres qui attestent que le despotisme des derniers siècles est une véritable usurpation; que l'Europe ne réclame de nos jours, que des droits primitivement consentis et respectés par le pouvoir; qu'enfin, si le droit d'*aînesse* peut être invoqué dans une pareille cause, il est tout en faveur de la liberté constitutionnelle.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet; car il a été traité, surtout depuis dix ans, par un très-grand nombre d'écrivains. La matière est désormais suffisamment éclairée. L'opinion de tous les hommes justes et sages se réunit en faveur de ce mode de gouvernement; il faut attendre que les opposans aient ouvert les yeux à la lumière, si du moins ils sont destinés à les ouvrir.

« Dieu a allumé également pour tous les hommes deux flambeaux, le soleil et la raison : l'un pour guider leurs pas dans le monde physique; l'autre, dans le monde moral (t. 1, page 103). » C'est avec le secours de ce second *soleil*, de la raison, que l'auteur a examiné le principe monarchique héréditaire, ou, pour employer une expression plus fréquemment usitée, le *dogme de la légitimité*. En le considérant comme un grand intérêt social, il croit le mettre à l'abri des dangers dont l'entourent des doctrines que démentent à la fois les lumières de la raison et l'histoire du passé. Il croit le placer sur son véritable terrain, et s'écrie (t. 1, p. 107) : « Là, apparaît la légitimité dans tout son éclat social, entourée du cortège des bienfaits propres à la faire soutenir par toutes les forces de la société? »

L'esprit philosophique, qui, comme l'ordre constitutionnel, est en butte aux accusations et aux déclamations les plus violentes, a aussi fixé l'attention de M. de Pradt. Il ne dissimule ni ses erreurs, ni ses bienfaits. Il prouve, avec sa sagacité ordinaire, que d'importans résultats doivent lui être rapportés; et il observe, à ce sujet, « que, dans des causes de cette nature, l'erreur provient de ce qu'une voix seule se fait entendre, celle des accusateurs, c'est-à-dire, des plaignans, soit par mal réel, soit par calcul; tandis que tous ceux qui jouissent du bienfait gardent le silence. Ainsi, les nègres, les enfans, les prisonniers, les malades, les puînés des familles, les artistes, les ouvriers, et tous ceux qui vivent au milieu des effets propices de la philosophie, comme on vit au milieu de ceux de

l'air, sans s'en apercevoir, ne passent pas le tems à célébrer les bienfaits de la philosophie et du vrai libéralisme, tandis que des adversaires infatigables s'occupent sans relâche à les accuser. »

Nous ne nous arrêterons pas, faute d'espace, sur plusieurs chapitres de cet ouvrage, bien que tous offrent des passages fort remarquables et des vues d'un grand intérêt, notamment le *xv^e*, du *pouvoir absolu*; nous arriverons à la partie de l'ouvrage où M. de Pradt traite de la politique spéciale de l'Europe et de l'Amérique. Il expose que le monde se trouve partagé en deux zones de sociabilité; la première où l'esprit humain peut suivre une libre impulsion vers le but auquel tendent ses efforts; la seconde où cette impulsion est rigoureusement restreinte par les pouvoirs qui régissent la société. Toutes les questions de politique doivent maintenant avoir un rapport plus ou moins direct avec cette division. Il ne s'agira plus entre les peuples de vaines supériorités, ni entre les rois de quelques lambeaux de territoire, mais d'intérêts sociaux. Dans le sein des états, l'aristocratie (ou l'influence exclusive d'une minorité qui vit de privilèges) et la démocratie (ou la participation raisonnable et légitime aux affaires publiques de la masse de la nation), présentent le spectacle de deux grands corps, dont l'un lutte contre l'anéantissement, et dont l'autre doit inévitablement occuper les sommités de l'échelle sociale. Le crédit et l'influence dont jouissent actuellement quelques membres de la démocratie financière en Europe, doit faire lire dans l'avenir. « Je le demande, dit à ce sujet M. de Pradt, sans l'assentiment pécuniaire d'une douzaine de maisons dictatoriales en crédit, comment un seul coup de canon pourrait-il être tiré en Europe; et une coalition armée serait-elle plus difficile à renverser qu'une coalition bien liée entre douze de ses premiers banquiers? » (P. 254.)

Après avoir établi que le vœu de l'Europe est l'ordre cons-

stitutionnel, l'auteur fait voir que le but de la plupart des pouvoirs institués dans cette partie du monde a été, pendant les deux années qu'il parcourt, de le détruire sur quelques points, de l'empêcher de naître sur d'autres; enfin d'arrêter son action bienfaisante, partout où la violence ne le renversait pas entièrement. Les preuves de cette assertion ne sont pas difficiles à recueillir. Ce système reconnu, on doit nécessairement prévoir qu'une forte et constante opposition se manifesterà chez un peuple placé en dehors du Continent et dont ce système menace en quelque sorte l'existence. Les événemens de l'Espagne l'ont déjà mise au grand jour. De nouvelles questions lui fourniront d'année en année de nouveaux motifs. « Toute la puissance du Continent, dit M. de Pradt (t. II, p. 145), ne peut atteindre l'Angleterre; mais, à son tour, toute la puissance navale de l'Angleterre ne peut pas atteindre un seul point du Continent. Ce qui la rendit invulnérable et indépendante, est aussi ce qui la rend impuissante. Cette position est fort singulière; elle exige de grands ménagemens et une rare sagacité. L'Angleterre arrive à être éliminée, éconduite poliment du Continent par la sainte alliance, comme elle fut menacée de l'être durement par Napoléon. Les voies diffèrent; mais le résultat est parfaitement semblable, et l'Angleterre a dû s'en apercevoir, à l'époque des derniers événemens. Qu'importe d'être exclus par un blocus déclaré, ou par un nouveau système continental, enveloppé de formes civiles? »

L'auteur examine successivement l'état politique des différens pays de l'Europe. Deux surtout, l'Espagne et la Grèce, doivent fixer l'attention de tous les hommes qui réfléchissent. Il blâme les cortès de n'avoir point accueilli la première proposition que leur faisait la France, et promet définitivement aux exploits des chefs du Péloponèse une glorieuse indépendance. La formation d'un grand état grec, composé de toutes les pos-

sessions turques, lui paraît devoir être un établissement d'une haute importance pour la stabilité de l'état politique actuel de l'Europe. De là, passant en Amérique, il parcourt rapidement les deux grandes portions de ce nouveau monde jeté par Colomb dans la balance des affaires humaines. L'existence paisible des républiques qu'elle renferme ne peut plus désormais être troublée par l'Europe ; elles n'ont plus à se garantir que des ambitions qui pourraient naître dans leur sein et devenir pour elles des causes de destruction. Affranchies à jamais du joug de la métropole, elles vont successivement prendre rang parmi les souverainetés reconnues. « Un seul rôle, dit M. de Pradt (t. II, p. 276), reste à jouer à l'Europe dans l'affaire de l'Amérique, et ce rôle sera aussi utile que glorieux pour elle : celui-là ne lui coûtera ni son or, ni son sang ; il ne fera pas couler d'autres larmes que celles du bonheur et de la reconnaissance. Ce rôle consiste à mettre un terme aux dédains, aux dégoûts, aux contestations, aux incertitudes, par une reconnaissance franche de ce qui existe par le fait : il faut mettre un terme à cet étrange spectacle fait pour ébranler tous les esprits, *d'un monde qui n'en reconnaît pas un autre*. Le vrai service à rendre à l'Espagne n'est pas d'entretenir chez elle des espérances vaines ; mais de lui faire accepter un sacrifice qui, dans l'état actuel des choses, n'a plus rien que de nominal, auquel même sont attachés pour elle d'immenses avantages dont le tems lui révélera l'existence. Qu'aller faire en Amérique ? la rendre à la servitude pour quelque tems, la dévaster une troisième fois. Eh ! qu'au lieu de ces malheurs, les gouvernemens de l'Europe, en la laissant en paix, versent sur elle des bienfaits d'autant plus faciles qu'ils ne leur coûtent rien ! qu'ils s'élèvent à la considération des innombrables générations que le sein de l'Amérique libre ne peut manquer de produire ! qu'ils calculent tout ce que l'Europe doit gagner par cette multipli-

ation des Américains et par leur civilisation! qu'ils supputent, si la chose était possible, tout le bien que se feront mutuellement l'Amérique et l'Europe, en se liant ensemble par les relations les plus étendues et les plus libres! Voilà les idées seules dignes d'occuper les premiers pouvoirs de l'Europe, les seules qui peuvent satisfaire aux besoins du présent, comme à ceux de l'avenir, et de plus à ceux de la justice et de l'humanité.»

M. de Pradt a terminé son second volume par un tableau chronologique fort curieux des événemens qui ont signalé les années 1822 et 1823.

P. A. D.

LITTÉRATURE.

ÉTUDES MORALES, POLITIQUES ET LITTÉRAIRES, ou *Recherche des vérités par les faits*; avec cette épigraphe : *Quid verum atque decens*; par M. VALERY, conservateur des bibliothèques particulières du Roi (1).

LA modestie de ce titre ne nous permet pas de supposer que l'auteur ait voulu donner un traité en forme sur les divers objets dont il s'occupe dans son ouvrage, sur la religion, la philosophie, la morale, la législation, la politique, les belles-lettres, en un mot, sur tout ce qui peut intéresser la raison humaine. Le peu d'étendue de son livre et de la plupart de ses chapitres ne répondrait pas à cette prétention, trop ambitieuse d'ailleurs et trop vaine, pour qu'elle puisse appartenir à un écrivain sage et éclairé, comme l'est M. Valery. Ce n'est pas à lui qu'on appliquera cette ingénieuse satire, que Montesquieu faisait tout ensemble et de l'imperfection de nos connaissances, et de la présomption de certains esprits, qui se flattent de les embrasser toutes; lorsqu'il disait, au début d'une de ces compositions légères, par lesquelles il se délassait de ses sévères méditations : *que, si les gens graves désiraient de moi quelques ouvrages moins frivoles, je suis en état de les satisfaire. Il y a trente ans que je travaille à un livre de douze pages, qui doit contenir tout ce que nous savons sur la métaphysique, la politique, la morale, et tout ce que de grands auteurs ont oublié dans les volumes qu'ils ont donnés sur ces sciences-là.*

(1) Paris, 1823; Ladvocat, Palais-Royal. 1 vol. in-8° de 332 p.; prix 6 fr.

M. Valery ne fait point au public une annonce si fastueuse; il lui promet seulement quelques *études* sur ces questions, d'un intérêt éternel, qui ne cesseront d'attirer l'attention des esprits distingués. Ces *études* étaient éparses, isolées : il les a réunies, coordonnées ; mais, dans la forme plus régulière, plus méthodique, où il les produit, elles conservent quelque chose de leur premier caractère; elles se suivent plutôt qu'elles ne s'enchaînent ; elles ne forment point un système, un corps de doctrine; par-là, elles ne se prêtent qu'imparfaitement à l'analyse; et, si l'on veut connaître ce qui constitue l'unité de l'ouvrage, c'est moins dans l'ensemble des idées qui le composent qu'il faut chercher cette unité, que dans l'esprit général qui l'anime, dans les procédés intellectuels de l'auteur, dans le but qu'il s'était proposé. Tout cela nous est encore révélé par le titre, qui nous instruit d'abord et du dessein qui a présidé aux *études* de M. Valery, et du point de vue particulier où il s'est placé. *Recherche des vérités par les faits*, tout est dit dans ces seuls mots, qui se passent de commentaire. Qu'on ne nous accuse point de trop insister sur un titre. Un titre est quelque chose de plus important qu'on ne pense communément. Il faut que le livre entier se résume en quelque sorte dans cette annonce abrégée. Mais, la première condition pour donner ainsi à son lecteur une idée nette et distincte de ce qu'on veut faire, c'est de le savoir soi-même bien précisément ; or, cette condition n'est pas toujours remplie, et c'est ce qui nous vaut tant de titres vagues et confus, comme les ouvrages auxquels ils servent de frontispice. Revenons à M. Valery, qui ne mérite point un pareil reproche, et dont cette observation nous a par conséquent fort écartés.

La *recherche* à laquelle M. Valery a consacré ses efforts, est bien loin d'être épuisée; elle ne le sera jamais. Ceux qui l'ont précédé dans cette carrière, ont laissé un bon nombre de vérités méconnues, qu'il faut mettre en lumière; un bon

nombre de préjugés accrédités, qu'il importe de détruire. Lui-même laissera beaucoup à faire en ce genre à ses successeurs, et quelques progrès que puissent devoir par la suite les sciences morales, à cette méthode qui a si fort avancé les sciences physiques, la méthode de l'observation, elles n'arriveront peut-être jamais à un point de précision qui permette de les regarder comme des sciences faites, et soustraites désormais aux disputes des hommes. Mais, tout éloigné, tout incertain que soit le but, on n'en doit pas moins louer ceux qui le poursuivent avec persévérance, ceux surtout qui, abandonnant les faux sentiers, savent prendre la véritable route, qui renoncent aux vaines hypothèses, aux théories subtiles, aux déclamations intéressées, pour s'en tenir à l'examen attentif des *faits*. Cette méthode, la seule qui puisse conduire à un résultat utile, n'est pas aussi facile à mettre en pratique, qu'on pourrait le croire d'abord. Il faut pour cela réunir un grand nombre de qualités qu'il est rare de posséder ensemble; l'érudition qui découvre les *faits*, l'esprit de critique qui les choisit; assez de philosophie pour apercevoir tout ce qu'ils contiennent; assez d'indépendance d'opinion pour les voir tels qu'ils sont. Quel est l'écrivain qui satisfasse pleinement à toutes ces conditions? aucun sans doute : mais, c'est beaucoup que d'approcher de cette perfection idéale, et nous devons à M. Valery la justice de dire qu'il y réussit souvent.

Un des principaux agrémens de son ouvrage, c'est la variété, la nouveauté des *faits* dont il l'a rempli. On voit qu'il a passé une grande partie de sa vie dans le commerce des livres : il les cite en homme qui les aime et qui les connaît bien : il leur emprunte une foule de passages piquans, d'anecdotes intéressantes; puisant principalement dans des sources presque oubliées aujourd'hui, et qui, à force d'avoir été négligées, peuvent passer pour nouvelles. On a pu, sous ce rapport, comparer ses *Études*, avec ces recueils précieux que nous a laissés l'anti-

quité, et où se sont conservés les débris de tant de productions à jamais perdues pour nous.

Je me hâte de le dire, toutefois, M. Valery s'est proposé quelque chose de plus que d'offrir à la curiosité de ses lecteurs une amusante compilation. *Les faits* qu'il a rassemblés dans son livre n'en sont que la matière et non pas le but; il ne se borne pas à les transcrire, il les range, il les ordonne, il les rapproche, il les juge, il en tire des conséquences souvent justes, toujours fines et spirituelles.

Cet éloge est presque une critique; et en effet, je l'avouerai, parmi un grand nombre d'idées vraies que renferme cet ouvrage, il s'en est glissé quelques-unes qui me paraissent plus brillantes que solides. M. Valery dit, par exemple, quelque part: « la peinture que fait Homère des mœurs des Cyclopes est à peu près celle d'un peuple d'athées. Ces épicuriens sauvages seraient alors le seul exemple peut-être d'une société livrée à l'ignorance religieuse. Il était digne du génie antique de ne donner qu'un œil à un pareil peuple (page 24)... » Voilà sans doute une allégorie ingénieuse; mais je crains bien que ce ne soit une imagination toute moderne, et non l'interprétation véritable de la fiction d'Homère; qu'il n'y ait là plus d'éclat académique que de justesse. Je vois ailleurs (p. 120) « l'envie est fréquemment causée par les inégalités naturelles. Les eunuques font la plupart des révolutions de l'Orient; les bâtards, les bossus et les boiteux jouent un grand rôle dans les nôtres. Lorsque Sparte détruisait avec barbarie ses enfans mal conformés, peut-être agissait-elle autant par ce principe d'ordre, que dans le but d'avoir de beaux soldats. » L'explication que l'auteur donne ici d'une loi célèbre de Sparte, et qu'il paraît préférer à l'explication ordinaire, me paraît bien moins naturelle. Il remarque avec beaucoup de raison (page 146), que « les jeux des enfans sont une image du bruit et du mouvement du monde, de ses passions et de ses vanités; il ajoute, qu'ils ont servi de

comparaison aux poètes pour exprimer les sentimens les plus profonds du cœur humain. Virgile, dit-il à l'appui de cette idée, compare l'agitation de la reine Amate, courant par toute la ville, au jeu de la toupie ; la même comparaison sert à Tibulle pour peindre la vivacité de son amour. » Il me semble qu'il y a ici confusion, et que l'auteur passe d'une comparaison très-juste entre les hommes faits et les enfans, entre les démarches sérieuses des premiers et les amusemens des seconds, à un rapprochement subtil avec les instrumens mêmes de ces amusemens, qui ne sont pour rien dans le parallèle qu'il avait d'abord établi. Je reprocherai encore à M. Valery d'abuser quelquefois d'un fait particulier, qui n'est qu'une exception, contre une vérité générale, que cette exception ne peut détruire. « La poésie, dit-il (page 310), n'est pas toujours une expression fidèle de la société : les plus doux tableaux du bonheur conjugal se trouvent dans la littérature d'un peuple qui met les femmes à l'encan. » Cet usage barbare, qui s'est conservé long-tems en Angleterre avec tant d'autres coutumes du moyen âge, mais qui est maintenant à peu près aboli, n'empêche pas que les affections domestiques n'aient plus d'empire en Angleterre que partout ailleurs, qu'on n'y vive plus en famille qu'on ne fait chez nous, par exemple ; et je ne crois pas qu'on soit fondé à dire, que, sous ce rapport, les mœurs de ce pays démentent les peintures de ses poètes.

Je ne pousserai pas plus loin ces critiques de détail ; ce serait tomber moi-même dans le défaut que je viens de relever, et abuser de quelques exceptions contre un ouvrage qui renferme beaucoup d'idées vraies. Si la vérité s'y montre souvent sous la forme du paradoxe, c'est peut-être un attrait de plus pour le lecteur. Il y a quelquefois de l'habileté à éveiller le doute, à provoquer la contradiction, à tirer ainsi l'esprit de sa langueur, pour l'amener à l'examen et à la réflexion. Mais, cette espèce d'artifice veut être employée avec beaucoup de ménagement,

et je ne crois pas qu'on doive reprocher à M. Valery d'avoir excédé la mesure.

L'impartialité très-remarquable qu'il conserve en général dans ses jugemens, lui méritera peut-être quelques censeurs; mais à coup sûr, elle lui conciliera le suffrage des bons esprits. Quoiqu'il fasse une profession franche et ouverte, comme il convient à un honnête homme, de son attachement pour l'une des deux opinions qui divisent aujourd'hui la société; il ne paraît pas la prendre pour la règle unique de ce qu'il doit penser; sa règle, celle du moins à laquelle il tâche de se conformer, c'est le *vrai*, c'est l'*honnête*; *quid verum atque decens*. En prenant pour devise ces paroles d'Horace, il eût pu ajouter, comme lui: « *Ne me demandes pas sous quels drapeaux je marche, à quelle maison je m'attache: je n'ai point de maître à qui j'aie juré obéissance; hôte passager, je m'arrête, non pas comme disait le poète latin, où me jette la tempête, mais, où me conduit la raison.* »

Ac ne fortè roges quo me duce, quo lare tuter :

Nullius addictus jurare in verba magistri,

Quò me cumque rapit tempestas, deferor hospes.

(HOR., *Epit.* I, l. I, v. 13.)

Placé comme tous les écrivains de notre âge, entre les idées anciennes et les idées modernes, ce n'est jamais d'après leur date qu'il les condamne ou qu'il les approuve; il choisit entre elles, d'après les principes d'un sage éclectisme; il sait unir, selon le témoignage qu'il se rend à lui-même dans sa préface, *le goût des choses nouvelles et seules possibles, et le respect du passé*. Le passé a des amis et des ennemis également fanatiques et superstitieux; il les blâme tous également. S'il dit aux uns: « Le mépris du passé est un des caractères de la fausse gloire;... malheur à la nation qui veut être nouvelle, et qui méconnaît avec ingratitude ses aïeux! cette vanité singulière, cette sorte

de bâtardise politique dont elle se vante, est une prétention non moins odieuse que funeste à son bonheur (page 64);... » il ajoute plus loin pour les autres : « Il est une opinion bizarre, attachée d'âge en âge à la défense d'un passé insignifiant ou funeste. Pourquoi du blé ? aura dû s'écrier cette opinion constante, selon la remarque d'un écrivain de finances spirituel : n'a-t-on pas jusqu'ici vécu de glands ? Dans sa passion de l'immobilité, elle a combattu jusqu'au mouvement de la terre et à la circulation du sang ; elle s'est opposée au quinquina, à la vaccine, aux grandes routes, aux machines à vapeur, et, toujours battue par le tems, veut en vain faire subir à la religion et à la monarchie le zèle de sa vieille inexpérience (page 72)... »

Avec cette indépendance d'esprit, M. Valery doit se trouver souvent en contradiction, non pas avec lui-même, mais avec plusieurs écrivains, dont il partage en général les principes et les sentimens. Son *adoration* pour le *christianisme* ne l'empêche pas d'exprimer *des regrets sur les erreurs d'un zèle sans prudence* (préf.) ; il ne pense pas que notre religion repousse aucune forme de gouvernement ; et, s'appuyant des autorités imposantes de S. Jérôme, de Bossuet, de Fleury, de Fénelon, etc., il proclame qu'elle *n'est pas plus ennemie des véritables lumières que de la vraie liberté* (pag. 3, 4, 151 et suiv.) ; ces attentats, qu'on a trop souvent couverts de son nom respectable, il les appelle de leur véritable nom, des *crimes* ; c'est ainsi qu'il désigne la Saint-Barthélemy (pag. 93). Malgré son admiration pour Louis XIV, il convient des fautes de son gouvernement, et la révocation de l'édit de Nantes lui paraît une *mesure impolitique et cruelle* (page 75). Quelque attaché qu'il se montre aux principes de goût dont l'observation a fait la gloire de notre grand siècle littéraire, il n'a point, pour certaines règles, pour les unités dramatiques, par exemple, une dévotion superstitieuse, et il réclame en faveur de la vérité historique trop souvent blessée dans les chefs-d'œuvre de notre théâtre

(pag. 303 et suiv.). Au reste, il faut le dire, il sait trouver, même aux choses qu'il blâme le plus, un côté excusable, parce qu'il ne sépare jamais un fait de l'époque où il s'est produit, et qu'il l'explique, du moins, quand il n'est pas possible de le justifier. Une des maximes qu'il répète le plus fréquemment, et qu'on ne saurait trop reproduire, c'est qu'il faut se garder de *juger d'un siècle avec les opinions d'un autre*. Il aime à se moquer de cette *légèreté moderne*, qui apporte à ce jugement *l'esprit du moment et de son quartier* (pag. 9, 19, 75, etc.); il n'envisage point les choses sous ce point de vue rétréci, qui fait méconnaître à tant d'écrivains la face diverse des tems et des lieux; il ne s'efforce pas comme eux de soumettre à un niveau convenu la variété des choses humaines. Son livre est, sous ce rapport, un livre de bon exemple, et je crois entrer dans l'esprit de notre recueil, en insistant particulièrement sur cette disposition honorable qui porte un écrivain à attaquer, sans distinction, tous les préjugés, et ceux qui semblent commander le respect par un air antique et vénérable, et ceux qui se présentent parés des grâces de la jeunesse; à ne faire grâce à aucune époque, à aucun personnage, d'aucune faute, d'aucune erreur, comme aussi à leur tenir compte de ce qui peut les excuser; à défendre enfin l'indépendance de son jugement contre cette tyrannie que voudrait exercer sur les intelligences l'esprit de parti, en les tenant enfermées et comme parquées dans les étroites limites où il s'emprisonne lui-même.

Il me reste à dire un mot du mérite littéraire par lequel se distingue le livre de M. Valery. On y a repris avec raison quelques alliances de mots, quelques rapprochemens un peu bizarres, comme, par exemple, lorsque l'auteur appelle saint Jérôme, *ce La Harpe de la grotte et du désert*. Ces comparaisons inattendues, qui nous font apercevoir un trait de ressemblance entre deux objets tout-à-fait disparates, peuvent plaire dans le mouvement rapide d'un entretien, où l'on n'a pas le tems de

regarder les choses de bien près; mais, dans le calme de la lecture et de la réflexion, les différences frappent beaucoup plus qu'une ressemblance isolée. Peut-être rencontre-t-on un peu trop souvent, dans cet ouvrage, de ces saillies hasardées, qui surprennent, qui ébranlent, qui séduisent, mais qui redoutent l'examen, et qui sont par conséquent mieux placées dans la conversation que dans un livre. J'ai relevé franchement ce défaut, qui ne peut du reste appartenir qu'à un homme d'esprit; je rendrai justice, avec la même franchise, aux diverses qualités par lesquelles se recommande la manière d'écrire de M. Valery. On y trouve tout à la fois de la hardiesse et de l'élégance; la raison et le sens commun s'y montrent presque toujours sous une forme vive et piquante; M. Valery semble, enfin, dans sa diction, vouloir se rapprocher de ces admirables types de langage que nous ont laissés les grands écrivains du siècle de Louis XIV. Il me serait facile de justifier ces éloges par des citations, et j'avais noté un grand nombre de passages que je me proposais de mettre sous les yeux de nos lecteurs, et qui en auraient dit plus que mon analyse; mais, j'ai malheureusement disposé, pour développer mes propres idées, d'une place que ces extraits auraient beaucoup mieux remplie. Qu'on me permette cependant de rapporter deux ou trois passages fort courts, mais qui sont très-propres à faire connaître la manière de l'auteur.

Après avoir rappelé les dénominations ignobles par lesquelles on a souvent désigné la profession de soldat, il ajoute éloquemment : « Mais, quel que soit le nom ou la misère du soldat, la mort sait tout ennoblir, et le métier de mourir sera toujours le premier. » (P. 249-250.)

Ailleurs, il exprime en ces termes la vague croyance des anciens à l'immortalité de l'âme, telle qu'elle se trouve marquée par leurs coutumes. « Le prix que les anciens attachent aux honneurs de la sépulture, la majesté de leurs tombeaux,

l'éternité de leurs cadavres, les vêtemens, les cités, les palais, les monumens qu'ils donnent à la mort, cette dignité, cette sorte de vie qu'ils rendent à l'homme détruit, en l'associant aux solennités, aux usages domestiques et même aux intérêts du monde, sont d'autres traits de mœurs qui rendent moins dure et moins complète leur idée du néant... » (P. 25-26.)

« On a prétendu, dit encore notre auteur (p. 112, 113), que, si une plus longue vie était accordée à l'homme, il deviendrait criminel... Il est des vies si pures qu'elles pourraient couler éternellement sur la terre, sans se corrompre... »

« Les bêtes érigent souvent dans le monde quelques-unes d'elles en gens d'esprit :

. . . Solemque suum sua sidera norunt. (P. 118.)

Ces passages suffiront, sans doute, pour montrer que le livre de M. Valéry mérite de fixer l'attention, autant par l'originalité de l'expression que par celle de la pensée.

H. PATIN.

HISTOIRE LITTÉRAIRE D'ITALIE; par P.-L. GINGUENÉ, de l'Institut de France. *Seconde-édition*, revue et corrigée sur les manuscrits de l'auteur, ornée de son portrait et augmentée d'une *Notice historique*, par M. DAUNOU (1).

En annonçant (2) le x^e volume de l'*Histoire littéraire d'Italie*, publié par M. SALFI, j'ai tâché de faire connaître dans quel esprit Ginguéné avait conçu ce grand ouvrage. Les ob-

(1) Paris, 1824; L.-G. Michaud, libraire-éditeur, place des Victoires, n° 3. 9 vol. in-8° de 5 à 600 pages chacun; prix 63 fr.

(2) *Revue Encyclopédique*, t. xx, p. 99.

jections que l'on peut faire au plan qu'il a suivi, ont été présentées d'une manière très-judicieuse dans un autre article de la *Revue* (1), et le compte rendu dans cet article des tomes VII, VIII et IX, me dispense de revenir sur ces trois volumes.

Je vais essayer, à l'occasion de cette nouvelle édition, de présenter un aperçu rapide des matières qu'embrassent les six premiers tomes, afin que les lecteurs de la *Revue* possèdent, s'il se peut, un résumé complet de l'histoire littéraire d'Italie.

Ginguené (2) fixe d'abord nos regards sur l'état des lettres, depuis l'avènement de Constantin jusqu'à la destruction de l'empire d'Occident, période qui leur fut si fatale. Leur décadence est généralement attribuée à ces trois causes : la division de l'empire romain, la chute de l'empire d'Occident, la domination des Barbares. Mais Ginguené observe qu'avant Constantin, le mal avait déjà fait bien des progrès. « On serait tenté de croire, dit-il, que, quand même aucune de ces causes n'eût existé, les lettres n'en étaient pas moins menacées d'une ruine totale, et que la barbarie eût enfin régné, même sans l'intervention des Barbares. » N'est-ce pas au changement de gouvernement qui s'était opéré dans Rome, que l'on doit imputer ce rapide déclin de la pensée humaine? L'éloquence ne peut fleurir que dans les états libres. La poésie et les arts s'accommodent, il est vrai, d'une monarchie tempérée. Mais le despotisme étouffe tout. Et quel despotisme que celui qu'exercèrent les successeurs d'Auguste ! Parmi les causes qui portèrent les derniers coups aux lettres, Ginguené place avec raison le changement de religion et les progrès de la littérature ecclésiastique. Il n'est pas étonnant que cette littérature, ja-

(1) Tome II, p. 311.

(2) I^{re} partie, t. I, chap. 1^{er}, p. 1.

louse, dans les premiers tems du christianisme, de dominer exclusivement, ait contribué à éloigner des regards du public les chefs-d'œuvre de l'antiquité profane, et à détruire ses monumens.

La littérature latine (1) jette encore quelques lueurs sous ces Goths dont le nom semble celui de la barbarie même, et bientôt succombe avec leur empire. Après plus de deux siècles de ténèbres, Charlemagne cherche à rallumer le flambeau des sciences et des lettres. Ses efforts sont grands et admirables; mais deux causes semblent en avoir rendu les effets incomplets et éphémères : tout occupé de relever la littérature ecclésiastique, on négligea ces écrivains qui seuls peuvent donner aux lettres une influence générale et durable, les peintres du cœur humain. Dans la confusion et le mépris où étaient les idiomes vulgaires, on s'attacha à ressusciter le latin. Or les lettrés peuvent bien polir la langue du peuple; ils ne sauraient lui faire adopter la leur. Les mêmes causes générales, jointes à plusieurs causes particulières, paralysèrent en Italie les efforts de quelques papes pour ranimer le goût des études; les ténèbres ne firent que s'épaissir. Enfin, le mal étant parvenu à son comble, l'année *mille* fut prise comme point de départ d'une nouvelle civilisation. Mais ses progrès furent d'abord bien lents, et pendant tout le xi^e siècle, ils demeurèrent inaperçus, du moins en Italie.

Bientôt (2), le mouvement devient plus rapide. Notre historien, après nous avoir entretenus de l'établissement de la ligue lombarde, première tentative de la liberté italienne, du développement de l'étude du droit, qui en fut la suite, des croisades et des schismes dont l'influence fut plus douteuse, des progrès moins avantageux encore de la philosophie scolastique.

(1) Tome 1, chap. 2, p. 37.

(2) Tome 1, chap. 3, p. 128.

tique, nous montre, vers la fin du douzième siècle, la langue italienne naissant de la fusion dans la langue latine des jargons barbares de tous les conquérans de ce beau pays. Ce fut, comme on l'a toujours vu, la poésie qui la première osa faire usage de la langue nouvelle. Plus d'un siècle auparavant, elle avait déjà poli celle des Provençaux. Ceux-ci avaient eux-mêmes reçu l'impulsion des Arabes, qui dès long-tems s'efforçaient de remplir la lacune que le moyen âge laissait dans l'esprit humain. C'est par cette transition naturelle que Ginguéné nous conduit à la littérature de ces deux peuples.

Après avoir reconnu les obligations nombreuses que les sciences ont aux Arabes (1), Ginguéné s'attache à nous donner une idée de la poésie orientale. Il nous fait connaître les principales formes de cette poésie presque toute lyrique; il trouve dans la *Casside* le type de la *Canzone* des Provençaux et des Italiens, et dans la *Ghazèle* le germe du sonnet. C'est aussi aux Arabes qu'il attribue, sinon l'introduction de la rime, du moins celle du système de versification dont elle est la base. Quant à l'influence que leur poésie a exercée sur le goût de l'Europe moderne, elle n'a été que passagère. La nature a mis entre l'esprit des Orientaux et le nôtre de trop sensibles différences.

Le sujet du chapitre suivant (2) réunit pour nous l'intérêt national à l'intérêt littéraire; on y voit, dès le x^e siècle, les Français méridionaux, émules des Maures d'Espagne, ranimer la littérature dans l'Europe chrétienne. Le provençal est quelque tems la seule langue vivante, puisque seule elle est écrite et parlée. Elle devient, comme plus tard le français, l'idiome de toutes les cours; les princes se piquent à l'envi de

(1) Tome 1, chap. 4, p. 173.

(2) *Ibid.*, chap. 5, p. 227.

courtiser les muses provençales ; les poètes espagnols et italiens les prennent pour interprètes de leurs chants. Mais la Provence, trop faible et trop pauvre pour devenir le foyer de la civilisation naissante, voit bientôt décroître ses honneurs et commencer le règne de la brillante Italie. C'est encore pour les troubadours une assez belle gloire que d'avoir ouvert la carrière à toutes les littératures modernes. Heureux si, par une imitation trop fidèle de la poésie arabe, ils n'avaient pas introduit en Europe ce goût du faux brillant et des sentimens alambiqués que nous aurons plus d'une fois l'occasion de reprocher aux Italiens ! Ginguéné nous donne ici une biographie très-piquante des principaux troubadours et un traité bien fait des différens genres de poésie qu'ils ont cultivés. On pourrait toutefois relever quelques inexactitudes dans ce morceau. Il faut mettre sans doute sur le compte de l'imprimeur les fautes assez nombreuses qui altèrent les passages cités ; en voici une pourtant dont Ginguéné est responsable, puisqu'elle donne lieu à contre-sens. Il s'agit de ces vers d'Arnaud de Marueil (et non de Marveil),

Que si m lais dieus s' amor iauzir,
 Semblaria m, tan la dezir,
 Ab lyeis paradisus desertz.

Ginguéné traduit : si Dieu me laisse jouir de son amour, je croirai que le paradis est privé de *liesse* et de joie. Séparons d'abord les deux mots, *paradis us*, *paradis un* : le sens est : si Dieu me laisse jouir de son amour, un désert, tant je la désire, me semblerait *avec elle* un paradis. *Ab lyeis*, avec elle. *Lyeis* ne signifie point *liesse* ; c'est le *lei* des Italiens. On voit d'ailleurs combien ce dernier sens est plus naturel.

C'est en Sicile (1) que, vers la fin du xii^e siècle, la poésie

(1) Tome 1, ch. 6, p. 321.

italienne fit entendre ses premiers accords. Les relations des Provençaux avec les Siciliens expliquent cette singularité. La Toscane répond à ce signal, et ses premiers essais montrent déjà un progrès remarquable dans la langue et dans le rythme. Laissons pendant ce tems la théologie, la dialectique, la jurisprudence des écoles grossir leur fatras heureusement enseveli dans un latin barbare; et nommons trois poètes qui les premiers donnèrent quelque grâce à ce qui devait être un jour la langue toscane, Guido Guinizzelli, Guittone d'Arezzo et Guido Cavalcanti. Malheureusement, ces auteurs et leurs contemporains, parlant toujours d'amour sans paraître amoureux, n'empruntèrent aux Provençaux et aux Arabes que leurs défauts, l'affectation et la subtilité. « Quel dommage, dit Ginguéné, qu'un peuple si susceptible d'affections vives et de passions fortes, environné d'une nature si riche, et placé sous un ciel si beau, n'ait pas songé à célébrer les objets réels, les mouvemens et les vicissitudes de ces affections et de ces passions ! » Peut-être cette langue si mélodieuse, parlée à des oreilles dont l'habitude n'avait pas encore émoussé les impressions, les a-t-elle trop dispensés de recourir, pour plaire, à ce qui touche l'âme et captive l'esprit.

Enfin, parut un de ces génies rares auxquels il est donné de maîtriser les idiomes naissans (1). On peut croire que, sans *le Dante*, la langue italienne eût long-tems ignoré ses forces. On voit, par l'examen de ses ouvrages, que, lors même qu'il n'aurait pas fait la *Divina Commedia*, il tiendrait encore le premier rang parmi ses contemporains.

Ginguéné consacre trois chapitres (2) à l'analyse du poème du Dante. Cette analyse est un morceau achevé, qui a déjà pris

(1) Tome I, chap. 7, p. 423.

(2) Tome II, chap. 8, 9 et 10. *Ibid.*, p. 1-266.

place parmi les productions les plus remarquables de la critique ; je ne puis me défendre de transcrire le résumé qui la termine. Après avoir remarqué que la peinture, l'architecture et les autres arts n'arrivèrent que par degrés à la perfection où les porta l'Italie moderne, Ginguené ajoute : « Dans la poésie au contraire, le Dante s'élève tout à coup comme un géant parmi des pygmées. Non-seulement il efface tout ce qui l'avait précédé, mais il se fait une place qu'aucun de ceux qui lui succèdent ne peut lui ôter. Pétrarque lui-même ne le surpasse point dans le genre gracieux, et n'a rien qui en approche dans le grand et dans le terrible. Sans doute l'âpreté de son style blesse souvent cet organe superbe que Pétrarque flatte toujours. Mais, dans ses tableaux énergiques où il prend son style de maître, il ne conserve de cette âpreté que ce qui est imitatif, et dans les peintures plus douces elle fait place à tout ce que la grâce et la fraîcheur du coloris ont de plus suave et de plus délicieux. Le peintre terrible d'Ugolin est aussi le peintre touchant de Françoise de Rimini. Mais, de plus, combien dans toutes les parties de son poëme n'admire-t-on pas de comparaisons, d'images, de représentations naïves des objets les plus familiers et surtout des objets champêtres, où la douceur, l'harmonie, le charme poétique sont au-dessus de tout ce qu'on peut se figurer, si on ne le lit pas dans la langue originale. Et ce qui lui donne encore dans ce genre un grand et précieux avantage, c'est qu'il est toujours simple et vrai ; jamais un trait d'esprit ne vient refroidir une expression de sentiment, ou un tableau de nature... Pendant un ou deux siècles sa gloire parut s'obscurcir dans sa patrie ; on cessa de le tant admirer, de l'étudier, même de le lire. Aussi la langue s'affaiblit, la poésie perdit sa force et sa grandeur. On est revenu au *Gran Padre Alighieri* (1), et les Alfieri, les Parini ont

(1) Expression d'Alfieri.

fait vibrer avec une force nouvelle les cordes long-tems amolies et détendues de la lyre toscane. »

Ginguené jette ensuite un coup d'œil sur la situation politique et littéraire de l'Italie au commencement du XIV^e siècle (1). Il nous montre l'essai des institutions libres, les combats mêmes livrés pour les conquérir, donnant partout l'essor aux arts et devançant les encouragemens des princes. Le nombre des universités et l'affluence des écoliers vont croissant au milieu des guerres et des convulsions politiques. Mais on voit toujours régner dans les écoles, à l'exclusion de toute littérature, les trois sciences favorites du moyen âge, la théologie, la dialectique, la jurisprudence, auxquelles il faut joindre l'astrologie, qui eut alors deux professeurs célèbres, *Pierre d'Abano* et *Cecco d'Ascoli*. La jurisprudence s'honore à plus juste titre de *Cino da Pistoia*, non moins fameux comme poète que comme jurisconsulte, et de *Giovanni d'Andrea*, dont la fille *Novella* était si savante en droit canon, que son père l'envoyait quelquefois professer à sa place; « et, afin que la biauté d'icelle, dit Christine de Pisan, n'empeschast la pensée des oyants, elle avoit une petite courtine au devant d'elle. » Les Villani commençaient alors à écrire l'histoire en langue vulgaire. Quant aux poètes, on en voit paraître un grand nombre; mais tous, malgré l'exemple du Dante, suivent obstinément les fausses routes qui avaient égaré leurs devanciers; ils défigurent de plus en plus l'expression d'un sentiment dont ils parlent sans cesse et qu'ils ne peignent jamais. C'est assez dire qu'ils n'ont laissé aucun monument durable.

Pétrarque occupe exclusivement les chapitres XII, XIII et XIV, qui terminent le II^e volume; quel que soit le mérite de ses œuvres latines, sur lesquelles il fondait les espérances de sa gloire, elles sont aujourd'hui d'un faible intérêt. Ginguené, avant de

(1) Tome II, chap. 11, p. 267.

parler de ses poésies italiennes, rappelle en peu de mots les aventures galantes des trois élégiaques latins, Ovide, Propertius et Tibulle. Il tire sans peine de la comparaison de leurs amours avec celles du poète de Vaucluse un contraste piquant, qui fait ressortir les changemens survenus entre les deux époques dans les idées et dans les mœurs. Mais je ne puis être de son avis, lorsque, après avoir dit qu'aucun poète n'a exprimé de sentimens aussi purs que ceux de Pétrarque, il le loue d'être encore lu et admiré de nos jours, où les connaissances de l'esprit et le raffinement des mœurs ont fait des progrès, sans que nous nous soyons pour cela rapprochés de la vertu. Je crois, au contraire, que les mœurs se sont fort améliorées depuis Pétrarque; et j'en vois la preuve dans ce ridicule même qui s'attacherait aujourd'hui au poète dont les soupirs poursuivraient pendant vingt ans une femme mariée, une mère de famille. Excusons l'amour de Pétrarque, à cause des idées et des habitudes de son siècle; mais rendons justice à celles du nôtre; et regrettons que, trop prévenu en faveur de ce sentiment supérieur à l'imperfection humaine, un critique tel que Ginguené n'ait pas vu que c'est justement ce qu'il y avait de mystique, de bizarre, de factice peut-être, dans cette passion, qui disposa Pétrarque à consacrer par son talent les exagérations, les subtilités, les faux brillans de toute espèce, dont l'Italie jusqu'au XVIII^e siècle eut à déplorer l'alliage dans ses plus belles productions.

Les chapitres xv et xvi (1) font apprécier le troisième des grands génies qui présidèrent à la renaissance des lettres, l'auteur du Décaméron. Ginguené trace d'abord l'esquisse de beaucoup d'ouvrages de Boccace, qui, aujourd'hui peu connus, ont exercé cependant une grande influence sur les progrès de la littérature. La plupart lui furent inspirés ou commandés

(1) Tome III, p. 1-136.

par sa maîtresse, la princesse Marie, fille naturelle de Robert, roi de Naples, qu'il a célébrée sous le nom de *Fiammetta*. Tels sont la *Teseide* et le *Filostrato*, poèmes épiques, où, le premier parmi les Italiens, il fit usage de l'*ottava rima*. Le *Filostrato*, imité par Chaucer, a fourni à Shakespeare le sujet de sa pièce de *Troïlus et Cressida*. Le *Filocopo*, roman en prose, paraît avoir été le coup d'essai de Boccace dans ce genre. L'*Ameto* ou Admète, pastorale mêlée de prose et de vers, a servi de modèle à Sannazar, à Bembo et à leurs nombreux émules. Enfin, *la vie du Dante*, ouvrage sans autorité quant aux faits, est remarquable par l'élégance du style et par la justice que Boccace rend à ce grand poète, pour lequel il témoigna encore son admiration, en commentant publiquement son ouvrage. Je passe sous silence quelques autres productions moins importantes pour arriver au Décaméron.

Boccace fut, pour le conte, ce que La Fontaine a été depuis pour la fable : imitateur quant aux sujets qu'il traita, il sut se les approprier par sa manière inimitable de raconter. Peu de gens ont lu le Décaméron tout entier. Ceux de nos auteurs qui lui ont fait des emprunts semblent avoir accordé la préférence à ce qu'il contient de plus licencieux. Ce choix nous a donné une opinion trop défavorable de ce recueil, où abondent au contraire le sérieux et le pathétique, où, comme l'observe Ginguené, le libertinage ne tient guère que la place qu'il occupait alors dans le monde. Sans vouloir justifier Boccace, on peut encore lui trouver une excuse de circonstance dans la dépravation qu'avait produite la peste de 1348, dépravation dont il trace un tableau si admirable dans le préambule de son ouvrage. Enfin, comme le dit judicieusement le critique, « à l'âge où il est permis de tout lire, on peut faire du Décaméron une de ses études favorites, étude utile pour la langue, pour la connaissance des mœurs d'un siècle et des hommes de tous les siècles ; on peut, à l'exemple du sage Molière, y apprendre

à représenter au naturel les vices , les ridicules et les travers ; on peut en tirer des sujets de tragédies touchantes, de comédies gaies, de satires piquantes, d'histoires agréables et utiles, de discours éloquens et persuasifs ; on peut, en passant quelques endroits qui n'offrent plus aucun attrait à ceux pour qui ils n'ont plus aucun danger, jouir d'une production variée, amusante, attachante même, entremêlée de descriptions, de narrations, de dialogues, pleine de verve, d'imagination, d'originalité.»

Si l'on veut maintenant classer entre eux les trois grands génies qui ont illustré cette époque, on sera obligé d'accorder la primauté au Dante. Le premier de tous, il vit que c'était dans la langue vulgaire qu'il fallait chercher l'immortalité. Ce qu'il avait voulu faire, il le fit ; et l'étonnant ouvrage auquel il consacra sa vie ne périra qu'avec la civilisation européenne qu'il a recommencée. Pétrarque, au contraire, encore imbu, même après le Dante, du préjugé régnant en faveur de la langue latine, fit de cette langue l'objet principal de ses travaux. On ne saurait trop louer sans doute ses efforts prodigieux pour faire revivre les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il a mérité par ces efforts d'être appelé le restaurateur des études. Mais il n'eut point cette supériorité de vues qui caractérise le Dante, lorsque lui-même il écrivit en latin les ouvrages qu'il destinait à la postérité, traitant de bagatelles ce recueil qui seul a préservé son nom de l'obscur renommée des érudits. La poésie vulgaire ne lui en a pas moins l'obligation d'avoir assoupli ses formes, poli son rythme, débarrassé son vocabulaire de beaucoup de mots qui répugnaient au génie de l'idiome toscan. Heureux s'il eût pu rester autorité pour le goût, comme il l'est pour la langue poétique ! L'ingénieux Boccace ne vient qu'en troisième ligne après ces deux grands écrivains. Il partagea avec Pétrarque l'erreur d'écrire en latin une grande partie de ses ouvrages. De plus, quoi qu'en disent les puristes, il ne fixa point la prose toscane, comme le Dante et Pétrarque avaient

fixé la poésie. Cette prose, depuis Boccace, a subi des variations continuelles ; maintenant encore, elle flotte, entre l'imitation de la période trop latine de cet écrivain, et celle de la clarté trop simple de la syntaxe française ; et tandis que des littérateurs très-louables s'efforcent de ramener la langue aux tournures savantes du Décaméron, le commun des lecteurs s'obstine à leur préférer un dialecte métis où fourmillent les idiotismes étrangers.

Le chapitre XVII (1) contient un tableau assez triste de l'état des lettres en Italie pendant la dernière moitié du xiv^e siècle. Je prends peu d'intérêt, je l'avoue, aux progrès de la philosophie scolastique, encore moins à ceux de l'astrologie et de l'alchimie. Je nommerai cependant Barthole et Balde parmi les jurisconsultes qui ont brillé dans cette période. *Franco Sacchetti* et le *Pecorone* sont, même après Boccace, deux conteurs agréables. *Fazio degli Uberti* et *Frederigo Frezzi*, l'un dans le *Dittamondo*, espèce de vision géographique, l'autre dans le *Quadriregio*, sorte d'allégorie morale, imitent de trop près le Dante et le suivent de trop loin. Mais *Antonio Pulci* donne le premier échantillon du genre qui devint célèbre par le talent et sous le nom du *Berni*. Notre critique termine ce tableau par des réflexions pleines de sens sur les universités, sur l'immense concours qu'elles attiraient, sur les honneurs, les richesses dont les professeurs étaient comblés et qui amenaient dans les chaires jusques aux femmes ; enfin, sur les abus qui rendaient ces institutions inutiles, peut-être nuisibles aux progrès des lumières, bien plus heureusement secondés par les études solitaires de quelques littérateurs philosophes.

En entrant dans le xv^e siècle (2), Ginguéné rappelle les en-

(1) Tome III, p. 137.

(2) *Ibid.*, chap. 18, p. 236.

couragemens accordés aux lettres durant cette période par les divers souverains de l'Italie, les résultats de la prise de Constantinople par les Turcs et de la découverte de l'imprimerie. Il nous fait ensuite connaître (1) cette multitude de laborieux philologues qui défrichèrent le champ de l'érudition ouvert par Pétrarque et par Boccacc. Parmi ces savans respectables figure le Pogge, que nous ne connaissons guère en France que comme auteur d'un recueil de facéties.

Je ne ferai mention des nombreux archéologues qui ont honoré ce siècle par d'utiles travaux, ni des poètes latins plus nombreux encore, mais bien moins utiles, qu'il vit paraître, que pour louer l'érudition que Ginguéné déploie dans les notices qu'il leur consacre, et l'intérêt qu'il a su répandre sur ce sujet aride (2). Rendons un court hommage à l'Académie platonicienne établie à Florence sous les auspices de Laurent de Médicis (3), et illustrée par un Marsile Ficin, un Pic de la Mirandole, un Politiën, et passons aux poètes italiens du xv^e siècle. Les auteurs trop enclins à se laisser enivrer par les suffrages de leurs contemporains feront bien de lire ce chapitre (4). Ils y verront combien de rimeurs portés aux nues par les connaisseurs de leur tems, proclamés bien supérieurs au Dante et à Pétrarque, n'ont laissé ni monumens ni gloire. Presque tous, il est vrai, obtenaient ces triomphes éphémères sur le cygne de Vacluse, en outrant les défauts que nous lui reprochons aujourd'hui. Leur talent renfermait donc un double germe de mort, le mauvais goût et l'imitation servile. Parmi ceux que distingue une touche originale, nous citerons le barbier *Burchiello*, créateur

(1) Tome III, chap. 19, p. 278.

(2) *Ibid.*, chap. 21, p. 401.

(3) *Ibid.*, ch. 20, p. 358.

(4) *Ibid.*, chap. 22, p. 476.

d'un genre, mauvais sans doute, puisque l'obscurité en est inséparable, mais qui offre parfois des boutades comiques; ce genre, fort cultivé depuis par les Florentins, tire ses effets du rapprochement inattendu des quolibets populaires. Nous citerons encore, et à plus juste titre, Laurent de Médicis, créateur de la poésie *rusticale* (1), génie facile qui cultiva avec succès presque tous les genres de poésie; et Politien, déjà célèbre comme érudit, comme philosophe, comme poète latin, qui polit l'*ottava rima*, et donna dans son *Orphée* la première représentation théâtrale, étrangère aux *mystères*. Enfin, Luigi Pulci, dans le *Morgante Maggiore*; Bello, plus connu sous le nom de l'Aveugle de Ferrare, dans le *Mambriano*, et Bojardo, dans l'*Orlando innamorato*, ouvrirent la carrière du roman épique. Ce dernier même, dans son *Timon d'Athènes*, fit voir la première comédie écrite en langue vulgaire.

Mais d'autres genres de gloire se préparaient en même tems pour l'Italie. Tandis que Novara enseignait l'astronomie au jeune Copernic, et lui donnait peut-être les premières idées de son système céleste, Colomb, guidé par le Florentin Toscanelli, se dirigeait vers ce nouveau monde auquel un autre Florentin usurpa l'honneur de donner son nom.

« Si l'on parcourt d'un œil rapide l'étendue de ce siècle, on en voit, dit Ginguéné (2), les différentes parties liées ensemble comme les actes d'un drame. Au commencement, on se retrace, comme dans une exposition, la gloire du siècle passé, les trois grands phénomènes qui ont paru sur l'horizon littéraire... On reconnaît que, s'il est jamais possible de s'élever à leur hauteur, c'est en marchant avec eux sur les pas des anciens. On semble quitter alors une langue naissante; on se livre à la re-

(1) Voyez, sur ce genre, la *Revue Encyclopédique*, t. xx, p. 102.

(2) Tome III, chap. 23, p. 560.

cherche des ouvrages des anciens et à leur étude. Le latin redevient la seule langue écrite, et le grec seul est encore une langue savante. On redouble d'ardeur pour l'apprendre et pour en posséder les monumens... Un commerce s'établit en Orient, non pour des objets de consommation ou de luxe, mais pour les trésors de l'âme et les richesses de l'esprit. L'Italie est ainsi préparée, quand l'Orient s'écroule et jette dans son sein des savans, des philosophes, des littérateurs dispersés, emportant avec eux, comme leurs dieux pénates, les chefs-d'œuvre de leurs ancêtres. Ils y arrivent, comme dans une seconde patrie. Des chaires s'élèvent pour eux; des gymnases leur sont ouverts. Aristote retrouve son lycée, et Platon son Académie. Mais ces richesses dérobées aux flammes par les Grecs fugitifs, et celles qu'on avait retirées du fond des cloîtres de l'Europe où tant d'autres avaient péri, pouvaient périr encore... Un art conservateur et propagateur est donné aux hommes : l'imprimerie est inventée. Enfin, l'univers connu ne paraît plus suffire à l'esprit humain... On en découvre un autre, nouveau théâtre où il s'élance pour en rapporter des richesses nouvelles, et dans l'espoir d'arracher à la nature ses derniers secrets. »

CHAUVET.

(*La suite au prochain cahier.*)

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

1. — *The national Calendar, etc. — Almanach national et Annuaire des États-Unis pour l'année 1824*; par P. FORCE. Tome V. Washington, 1824; Davis et Force. 1 vol. in-12 de 280 pages, avec un *tableau statistique du commerce des États-Unis*.

Nous avons annoncé ce même *Almanach national* pour l'année 1823, (voyez *Rev. Enc.*, tome xx, page 571), et il nous a fourni plusieurs faits intéressans : le volume publié pour l'année 1824 nous permet de comparer sous quelques rapports la situation des États-Unis pendant ces deux années, et d'ajouter quelques documens nouveaux à ceux que nous avons déjà recueillis. — En 1822, on avait délivré 194 brevets, dont 33 relatifs à l'agriculture; en 1823, on en a délivré 164; 28 environ ont été accordés pour des instrumens ou des méthodes agricoles; 7 ont été accordés à des perfectionnemens dans les machines à vapeur, ou à des applications de ces machines à de nouveaux usages; les autres arts auxquels appartient le plus grand nombre de brevets sont la distillerie, la préparation du coton et celle des briques, la navigation, etc. Nous remarquons une machine pour transporter les malades. — Les ouvrages nouveaux, déposés au secrétariat de l'intérieur, pendant la même année 1823, sont au nombre de 120. Une grande partie consiste en livres élémentaires; on compte aussi dans le nombre plusieurs ouvrages de géographie, de voyages, de statistique, d'histoire et de biographie, de théologie,

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

de jurisprudence etc. — D'après l'état de la marine américaine contenu dans l'Annuaire, les États-Unis ont aujourd'hui 7 vaisseaux de ligne de 74 canons, 5 bâtimens de 44, 3 de 36, 2 de 24, 4 de 18, 1 de 14 et 5 de 12. Outre cela, une frégate à vapeur, (*Fulton steam frigate*) construite en 1814, et 4 autres petits navires. 15 barques et chaloupes sont destinées à la suppression de la piraterie; 27 vaisseaux de différentes grandeurs et 14 chaloupes canonnières font le service des lacs; enfin, 5 vaisseaux de ligne et 5 frégates sont en construction dans les 6 chantiers de l'État. — Le tableau statistique qui accompagne l'Annuaire nous permet de juger de la situation du commerce des États-Unis avec les diverses contrées du monde. Les pays avec lesquels ils ont le plus de relations commerciales sont l'Angleterre, l'île de Cuba, la Chine, la France, l'Amérique méridionale et le Mexique, les villes anséatiques, la république de Haïti, les possessions danoises des Indes occidentales, Malte et l'Italie. Les importations proviennent surtout de l'Angleterre et de ses colonies dans les deux Indes, de la Russie, de la Suède, de l'île de Cuba, de la Chine, de l'Amérique méridionale, de l'Espagne. Quant aux exportations, elles sont principalement destinées pour la France, la Prusse, la république de Haïti, le Danemarck, la Hollande, les villes anséatiques, Trieste et Terre-Neuve. — Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'école militaire établie à West Point, état de New-York, qui a quelque analogie avec notre École polytechnique. (*Voy. Rev. Enc.*, t. xv, p. 5.) L'Annuaire publie une liste des institutions, des élèves et de toutes les personnes attachées à cet établissement. D'après le règlement de l'école, les noms des cinq élèves les plus distingués dans chacune des quatre classes sont inscrits, après chaque examen annuel, dans les registres de l'armée, avec l'indication des études auxquelles ils se sont plus particulièrement appliqués. L'Annuaire donne aussi les noms de ces vingt élèves. — Ces détails peuvent servir à compléter quelques parties de l'aperçu que nous avons donné récemment de la situation des États-Unis, en rendant compte d'un ouvrage de M. Ingersoll. (*Voy. Rev. Enc.*, tome xxii, cahier de juin, page 603.)

A. J.

2. — *The life of James Otis, of Massachusetts.* — Vie de Jacques Otis, de l'état de Massachusetts; contenant aussi des notices sur quelques contemporains et sur les événemens qui se sont passés depuis 1760 jusqu'en 1775; par *William Tudor*. Boston, 1823; H. Hilliard. 1 vol. in-8° de 508 pages.

Il y a cela de très-remarquable dans la révolution d'Amérique ; qu'elle s'opéra beaucoup plus par la force de la conscience que par le pouvoir de l'éloquence. Les hommes qui la dirigeaient avaient plutôt un beau caractère que du génie. Héritiers de l'expérience de plusieurs siècles, ils avaient à fonder un état nouveau dans une contrée vierge, avec une population nouvelle qui ne leur opposait ni préjugés invétérés, ni coutumes anciennes, ni précédens propres à exciter l'ambition et à créer des factions rivales : on pouvait marcher avec le simple bon sens, avec la raison, avec le sentiment du bien public. On combattait la tyrannie, non par de vaines déclamations, mais par une volonté ferme, inébranlable, qui ne faisait aucune concession et qui finissait par triompher. On pouvait dire de presque tous les républicains d'Amérique ce que dit M. Tudor, en parlant de l'un d'eux, Samuel Adams. « Il prit parti pour cette cause avec tout le zèle d'un réformateur, toute la confiance d'un enthousiaste, toute la joie et tout le dévouement d'un martyr. Ce n'est ni par l'éclat des talens, ni par la profondeur du savoir qu'il a rendu de si grands services à la cause de la révolution, mais par la fermeté de son caractère, par une surveillance active, par son héroïque persévérance. A ces précieuses qualités, il joignait un souverain mépris des richesses ; il se montra toujours supérieur aux considérations d'intérêt personnel et d'argent, si puissantes dans notre vieille Europe, et dont l'influence, publiquement avouée, corrompt la morale publique et toutes les vertus sociales. Comme la plupart de ses collègues, il prouva la noblesse de sa cause par une conduite noble et désintéressée. Samuel Adams, après avoir consacré plusieurs années au service de la république dans les postes les plus éminens, aurait été enterré aux frais de la nation, si une circonstance affligeante, la mort d'un fils unique, ne l'eût tiré de cette honorable pauvreté. » Voilà les patriotes dignes d'être proposés pour modèles, les véritables réformateurs dont les vertus triomphent des intrigues et des abus. — Jacques Otis donna le premier élan à la nation américaine. En 1760, un ordre du conseil arriva de la Grande-Bretagne, enjoignant aux douaniers de mettre en vigueur les actes relatifs au commerce, et de s'adresser à la judicature suprême de Massachusetts pour obtenir appui et assistance (*writs of assistance*). On exposa aussitôt à la cour l'ordre et la demande du conseil. Sewall, alors premier magistrat, exprima ses doutes sur la légalité de cet acte, et sur l'autorité de la cour pour l'accorder : aucun juge ne parla en sa faveur ; mais cette demande venant de la couronne, on

ne pouvait la renvoyer sans l'entendre. La cour se rassembla de nouveau en février 1761. Les officiers de la douane proposèrent à l'avocat général Otis de se charger de leur cause; mais l'acte qu'on sollicitait lui paraissant illégal et tyrannique, il refusa. Il ne voulut point prostituer son emploi, en défendant un acte arbitraire; et sentant qu'il ne devait pas conserver un poste où sa délicatesse et sa dignité se trouvaient compromises par des mesures odieuses, il donna sa démission d'une place très-lucrative, et qui aurait pu conduire aux premiers honneurs un homme d'un caractère plus flexible. Les négocians de Salem et de Boston demandèrent à Otis et à Thacher de prendre leur défense; et ils offrirent à ces deux orateurs un salaire considérable qu'ils refusèrent. Otis répondit: « Dans une pareille cause, je méprise tout salaire. » La cour s'assembla à Boston. Ce fut là qu'Otis prononça le célèbre discours, où il se montra fort de son indépendance et de la justice de sa cause. En peu de mots, il développa les grands principes de la liberté civile; il s'appuya sur cette maxime, que les impôts, non consentis par une représentation libre, sont une véritable exaction arbitraire et tyrannique. « Ce fut alors, ce fut là, dit plus tard le président Adams, que naquit l'indépendance américaine. Chaque homme qui faisait partie de cette nombreuse assemblée me parut sortir, comme moi, de l'audience, prêt à prendre les armes contre ces mesures oppressives. Ce fut la première scène de l'opposition aux prétentions injustes du gouvernement de la Grande-Bretagne. J'affirme, ajoute M. Adams, que le discours éloquent et énergique de M. Otis anima toute la nation, et lui donna, pour ainsi dire, le premier souffle de vie. » — On conçoit de quelle importance et de quel intérêt doit être la vie d'un pareil citoyen. On conçoit aussi, en lisant sa vie, pourquoi les différens pouvoirs qui se sont succédés en France ont toujours écarté avec soin de l'enceinte législative, par des intrigues odieuses, les hommes connus pour avoir le courage et l'éloquence d'un civisme pur et désintéressé. Tout occupé des grands événemens du moment, Otis n'a publié aucun de ses discours; celui dont nous venons de parler a été conservé en partie par le président Adams, qui prit note de plusieurs passages; d'après ces fragmens, il en a fait une ébauche curieuse, qu'on trouve dans le sixième chapitre de l'ouvrage de M. Tudor. — Cette biographie, remplie de faits intéressans et de portraits remarquables des républicains de l'Amérique, si grands dans leur simplicité, est un excellent ouvrage, écrit avec impartialité et avec un véritable talent.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

3. — * *The Wonders of Elora.* — Les Merveilles d'Élora, ou Relation d'un Voyage aux temples creusés dans une montagne de granit, ayant plus d'un mille et un quart d'étendue, à Élora, dans les Indes orientales, etc.; par le capitaine J.-B. SEELY. Londres, 1824; Whittaker. 1 vol. in-8° de 559 pages.

Le village d'Élora est situé à environ 260 milles de Bombay, à 650 de Madras, et à plus de 1000 de Calcutta. Il n'est habité que par des Brames. Ses temples peuvent être comptés au nombre des merveilles sorties de la main des hommes. Leur étendue, leurs ornemens, le roc de granit dans lequel ils sont creusés, tout indique des travaux et une persévérance qui semblent appartenir au dernier degré de la civilisation. On ne sait rien sur l'origine de ces édifices, qui remontent à la plus haute antiquité. Une tradition fabuleuse, où l'on chercherait inutilement des faits ou même des probabilités, désigne Visvacarma comme architecte du temple principal, qu'il exécuta avec l'aide de Vishnou et des Sandons, et qui porte aujourd'hui son nom. La voûte en est soutenue par plusieurs rangs de colonnes régulières formant des galeries. Quarante-deux figures gigantesques de la mythologie des Indous sont placées dans des compartimens séparés. Quoique ces statues soient, en général, assez grossièrement sculptées, il y a des parties plus finies les unes que les autres, et qui indiquent un certain degré de goût. C'est à un officier d'infanterie anglaise cantonné dans les Indes, qu'est due la description de ces monumens, que le tems et les eaux menacent de détruire, si l'on n'arrête promptement leurs ravages. Comme ils font maintenant partie des possessions britanniques, il est probable qu'on cherchera à les conserver. Des plans, des dessins de chaque partie de ces édifices curieux en font bien comprendre l'aspect et les détails.

4. — * *Sketches of the philosophy of apparitions, etc.* — De la philosophie des apparitions, ou Essai sur les causes physiques de ces illusions; par Samuel HIBBERT, D. M. Édimbourg, 1824; Olivier et Boyd: Londres, Whittaker. 1 vol. in-12, 460 pages.

Un mémoire de M. Hibbert sur les prétendues apparitions, lu à la Société royale d'Édimbourg, excita un si vif intérêt, qu'on engagea l'auteur à étendre son sujet. Il le fit, et dans cet Essai, il

donne d'abord un aperçu des affections morbides qui évoquent des fantômes ; 2° il montre que , dans les histoires d'apparitions ou d'événemens surnaturels , la force et l'exaltation de l'imagination qui produisent de pareilles illusions sont dues , en partie , à des impressions ou à des superstitions antérieures. 3° il essaie de découvrir quelles facultés , ou quelles lois de l'esprit donnent naissance à ce degré de vivacité qui prête un corps aux idées , aux images , et les fait paraître plus vraies et plus frappantes que la réalité. Ses raisonnemens sur chacune de ces divisions sont très-intéressans. Il cite les exemples les plus authentiques , qu'il explique par des principes de pathologie et de métaphysique , avec une clarté remarquable. Nous voyons que ces illusions peuvent et doivent résulter d'une violente exaltation d'esprit qui réagit sur le physique , de même que l'irritation du physique réagit sur le moral , comme dans les maladies hystériques , dans la fièvre , l'inflammation du cerveau , l'irritabilité nerveuse , l'hyppocondrie , l'ivresse , etc. Les causes morales sont , pour la plupart , une faiblesse superstitieuse , les rêves , le jeûne , etc. Avec une disposition nerveuse et un certain degré d'exaltation , on peut même parvenir à provoquer ces illusions. C'est une faculté qui se développe en la cultivant. Un poète anglais , Coleridge , assure s'être mis dans cet état de rêve à volonté. Il publia ses visions , qui , au milieu de beaucoup d'extravagances , ont quelque chose de magique et de bizarre. Une dame lui demandait s'il croyait aux revenans et aux apparitions ; il lui répondit : « Non , madame , j'en ai beaucoup trop vu pour y croire. »

5. — *An Address on the State of Slavery in the West-India Islands.* — Discours sur l'État de l'Esclavage dans les îles des Indes occidentales ; par le révérend Robert HALL. Londres , 1824 ; Whittaker.

Cette brochure , publiée par le comité de la Société fondée pour l'abolition de l'Esclavage , est écrite avec l'éloquence et la chaleur qu'inspire une si belle cause. Le tableau de la situation des esclaves noirs dans les possessions britanniques , aux Indes occidentales , est d'une affreuse vérité. Les lois qui sembleraient devoir les protéger sont sans vigueur , ou sont tournées contre eux. On a peine à comprendre que des abus aussi révoltans existent de nos jours , et pèsent sur les sujets d'une nation indépendante et éclairée. Les faits parlent trop haut. Peut-être la honte fera-t-elle plus que le cri de l'humanité. Les gouvernemens rougiront du rôle presque passif qu'ils jouent , et un nouvel ordre de choses sera fortement voulu et institué. Les prétendues améliorations ordonnées dans le sort des nègres

ont été jusqu'à présent dérisoires. Il est tems de les admettre enfin au rang des hommes.

6. — * *History of the Commonwealth of England, etc.* — Histoire de la République d'Angleterre, depuis son commencement jusqu'à la restauration de Charles II; par *William Godwin*. Tome I, contenant l'*Histoire de la guerre civile*. Londres, 1824; Colburn. In-8°.

Cette histoire manquait en Angleterre, non pas qu'il n'existe beaucoup de mémoires, de biographies, etc., qui se rattachent à cette grande époque; mais aucun écrivain de talent ne l'avait encore considérée sous un point de vue général et impartial. L'esprit de parti avait jusqu'à présent dicté l'éloge ou la condamnation des personnages de ce drame politique. Plus d'un siècle et demi s'est écoulé depuis le commencement des luttes qui troublèrent la tranquillité de la Grande-Bretagne et qui ébranlèrent la royauté jusque dans ses racines; les passions se sont calmées. M. Godwin est placé à la distance convenable pour connaître la vérité historique; il juge avec sang-froid et justice. Son style, dépouillé de faux ornemens, est énergique et concis: il dit tout ce qu'il faut, et rien au delà. Dans le premier chapitre, qui sert d'introduction, il passe en revue les républicains qui avaient pris parti contre le roi: sir Edward Coke, Selden, Hampden et Pym, qui commencèrent les hostilités contre la tyrannie; le premier fut le digne précurseur de la liberté. Ce fut lui qui s'éleva d'abord contre l'emprisonnement arbitraire, qu'il eut ensuite à subir; il obtint pour le peuple anglais la fameuse *pétition des droits*, qui interdisait au roi d'imposer aucune taxe sans l'autorité du parlement, et qui défendait les arrestations illégales, ou laissait, du moins, la faculté de recourir aux lois pour obtenir justice; qui défendait également le logement forcé des citoyens, les poursuites par la loi martiale en tems de paix, etc. Après le savant Selden, vient le brave et spirituel Hampden, politique profond et honnête homme, dont le nom sert encore de ralliement à tous les patriotes et à tous les opprimés; Pym, à l'esprit vif et pénétrant, Saint-John, Vane, Essex, Waller, le vaillant Fairfax, Manchester, Skippon, Argyle, et enfin « l'immortel Rebelle », qui servit de modèle à Milton pour peindre l'archange déchu, Cromwell, apparaissant comme un météore flamboyant derrière cette troupe de guerriers et d'hommes d'état. M. Godwin n'a pas peint moins fidèlement la cour de Charles I^{er} et ses partisans. Ce grand ouvrage, fruit de longues méditations, est précieux pour l'An-

gleterre : on doit en publier incessamment une traduction française à Paris.

7. — *Letters to and from Henrietta, countess of Suffolk.* — Lettres de Henriette, comtesse de Suffolk, et de son second mari, l'honorable Georges BERKELEY, suivies de plusieurs lettres qui leur furent adressées depuis 1712 jusqu'en 1767; avec des notes historiques, biographiques et explicatives. Londres, 1824; J. Murray. 2 vol. in-8°.

Lady Suffolk était sœur du comte de Buckingham-Shire. Elle naquit en 1688, épousa un M. Howard, lors de l'avènement de la maison de Hanovre, et fut attachée à la reine Caroline. Les écrivains du tems la font à la fois la maîtresse du roi, et la confidente docile et complaisante de la reine. On sent combien il fallait d'esprit et d'intrigue pour se maintenir dans une pareille position. Aussi, lady Suffolk ne manquait ni de l'un, ni de l'autre. Elle conserva même une grande influence à la cour de Georges II. Après la mort de son second mari, Georges Berkeley, elle se retira, loin de la cour, à Marble-Hall, auprès de Richmond, où elle vécut jusqu'en 1767, entourée de poètes, de littérateurs, et des personnages les plus marquans de son siècle. C'est porter un coup funeste aux réputations établies dans le monde, que de publier la correspondance particulière d'une favorite. Il est peu d'hommes d'état qui puissent sortir avec honneur d'une semblable épreuve, qui vient détruire les plus douces illusions. Ici l'on voit le poète, qui affiche de nobles sentimens aux yeux du public, solliciter des grâces et de l'argent avec bassesse, et faire de son génie un vil et honteux trafic. Ainsi, Gay écrivait à Pope, en faisant allusion aux *fables* qu'il avait composées pour le prince, et à l'opéra des mendiens (*Beggar's opera*), où il avait fait la satire de la cour : « Il est dans mon cruel destin de ne rien obtenir, soit que j'écrive pour eux, soit que j'écrive contre. » Un autre nom qu'on s'afflige de voir figurer dans cette scandaleuse correspondance, c'est celui du misanthrope Young, auteur des *Nuits*, et de plusieurs satires, dont l'une commence par ce passage : « Les cours ne peuvent rien donner au sage et à l'homme de bien, etc. » Une lettre de lui, adressée à lady Suffolk, alors M^me Howard, est un modèle de basse flatterie. Il s'appuie, pour solliciter des faveurs, de ce qu'il a perdu en vendant sa plume à la famille royale à laquelle il a *soumis* et dédié presque toutes ses œuvres. Un M. Hampden, trésorier de la marine, et conseiller particulier, en 1718, avait usurpé jusqu'à ce jour la

réputation d'un homme intègre et d'un vrai patriote. Un journal de Londres, du 29 octobre 1720, disait, en parlant du bruit qui avait couru que M. Hampden recevait une pension du gouvernement, que ce gentilhomme ayant appris ces faux rapports, s'était écrié qu'il *haïssait* également toutes *pensions* et tout pensionnaire, et que, s'il ne pouvait servir son pays, il ne voulait pas, du moins, le voler. Ce noble représentant des vertus publiques écrivait, en 1727, à M^e Howard, pour lui offrir d'user de tout son crédit en faveur du député que désignerait le roi dans une élection qui allait avoir lieu. La lettre qui suivit cette offre obligeante n'était qu'un long tableau des embarras de fortune de M. Hampden, qui, ayant trouvé que le roi ne l'avait pas payé assez généreusement, finit par dire que, si quelqu'un voulait lui rembourser ce que lui avait coûté son élection, il se faisait fort de le faire élire à sa place. On ne saurait assurément pousser plus loin l'impudeur. Le style et l'ensemble de cette correspondance sont empreints du mauvais goût du siècle de Louis XV, auquel elle se rapporte. On y retrouve la licence de langage et d'actions que la régence avait mise à la mode, et qui, de la cour de France, passa dans les cours étrangères. Les lettres les plus piquantes sont celles de Swift, d'Horace Walpole, de lord Chesterfield.

L. SW. BELLOC.

8. — *A practical german Grammar, etc.* — Grammaire pratique de la langue allemande, ou Méthode nouvelle et facile pour apprendre cette langue, à l'usage des écoles et des élèves isolés; par John Rowbotham, Londres, 1824; Baldwin, Cradock et Joy. Un vol. in-12 de 347 pages.

Le grand nombre de grammaires nouvelles que l'on publie aujourd'hui prouve jusqu'à quel point l'étude des langues est devenue générale. En effet, plus les relations sont rendues faciles entre les divers pays, plus on sent le besoin de se familiariser avec les idiomes étrangers. — Le travail de M. Rowbotham se distingue par une énonciation simplifiée des principales règles, et surtout par les exercices dont il les fait suivre, et qui offrent à l'élève une occasion immédiate de les appliquer.

A. J.

9. — *Tenth report of the Society for promoting the education of the poor of Ireland.*

10. — *Eleventh report of the Society for promoting the education of the poor of Ireland.*

Dixième et onzième rapports de la Société établie à Dublin pour l'édu-

cation des pauvres en Irlande. Dublin, 1822 et 1823. Deux brochures in-8°; la première de 90 pages, la seconde de 132.

L'acte constitutif de la Société irlandaise pour l'éducation des pauvres porte que l'instruction sera donnée à tous ceux qui professent la religion chrétienne, sans aucune distinction de secte. C'est sans doute cette vue généreuse et philanthropique qui a élevé la Société au point de prospérité où nous voyons, par ses rapports annuels, qu'elle est parvenue. Au commencement de l'année 1822, elle soutenait 513 écoles, fréquentées par 40,000 enfans. Un an après, le nombre de ces élèves s'était accru de 15,000. Celui des écoles établies dans les prisons était de 70, et celui des maîtres formés pour la direction des établissemens, de 483 (1). Toute cette amélioration a été l'ouvrage de sept années seulement. La Société a pris des soins aussi actifs pour la publication et la distribution des livres destinés à la lecture. En six ans, plus de 660 mille volumes ont été distribués; pendant l'année 1822, on en a imprimé et publié 245,000; on tire tous ces ouvrages à 10,000 exemplaires. — La noblesse et les grands propriétaires de l'Irlande donnent l'exemple aux habitans par leur attachement à la cause de l'éducation nationale. S. A. R. le duc de Cambridge est patron de la Société, etc. — Tant de services rendus en peu d'années par la Société de Dublin, lui assurent la reconnaissance des amis de l'humanité, non-seulement en Irlande, où se déploie son zèle infatigable, mais bien au delà du cercle de ses travaux et sur tout le Continent.

J*.

11.—*Le Philanthrope chrétien, ou Revue périodique des Sociétés philanthropiques de Londres.*—N° 1, tom. I^{er} (1^{re} année). Londres, 1824; Bossange et C^{ie}; Treuttel et Wurtz : Paris, les mêmes. Prix de chaque numéro séparé, à Londres, 7 shellings (9 francs); prix de l'année ou quatre numéros, 1 guinée (26 francs).

Les passages suivans, extraits du *prospectus* de ce nouveau recueil, feront connaître son plan et son objet. « L'Angleterre est, de tous les pays, celui qui compte le plus de ces institutions utiles et bien-faisantes qui ont pour hut d'étendre l'empire de la religion, de la morale et de l'humanité. C'est en quelque sorte la terre classique de

(1) Nous lisons dans le *Philanthrope chrétien* (voy. l'article ci-après), qu'il existe aujourd'hui en Irlande 11,022 écoles où les catholiques et les protestans sont admis indifféremment. La Société pour propager l'éducation de la classe pauvre en Irlande, en avait fondé elle seule, jusqu'au 12 mai 1823, 727, dans lesquelles étaient reçus 51,627 enfans.

la philanthropie... Cependant, l'existence de la plupart de ces institutions salutaires est à peine connue... Les opérations des philanthropes anglais n'ont point toute la publicité à laquelle le haut intérêt qui s'y rattache leur donne assurément des droits; leurs doctrines sont ignorées, et leurs intentions souvent calomniées... Ce fait doit être attribué à ce que les ouvrages et les rapports que ces Sociétés publient, sont écrits en langue anglaise, et peu répandus sur le Continent... C'est à remplir cette importante lacune qu'est destiné *le Philanthrope chrétien*. Ce recueil, rédigé en langue française, langue la plus universellement lue et parlée, est destiné à présenter un tableau périodique fidèle, et à peu près complet, des opérations et des travaux des Sociétés philanthropiques et religieuses de l'Angleterre... Les auteurs n'oublieront pas de publier ce qui se fait dans le même genre dans les deux hémisphères. Le *Philanthrope chrétien* n'est ni français, ni anglais; il est essentiellement cosmopolite. Il espère contribuer à éteindre peu à peu des inimitiés nationales qui ont été, parmi les hommes, la source de tant de guerres insensées... Parmi la foule d'objets intéressans qui entreront dans la sphère de ce journal, les éditeurs feront, des quatre points suivans, la base de leurs travaux : 1^o. La propagation de l'Évangile; 2^o Les moyens d'améliorer la condition de la classe laborieuse, en lui communiquant des habitudes d'ordre, de sobriété et de travail, et en étendant l'inestimable bienfait de l'éducation et de l'instruction primaire à tous les membres de la génération naissante; 3^o La discipline intérieure des prisons, et la réformation des criminels; 4^o L'abolition de la traite des noirs et de l'esclavage. Les rédacteurs du *Philanthrope* paraissent être en position de remplir les promesses contenues dans ce prospectus. Leur premier cahier offre plusieurs documens intéressans. — Nous y trouvons une histoire de l'*Institution africaine*, établie pour l'abolition de la traite des noirs. Tout le monde connaît les résultats obtenus par le zèle et la persévérance des Wilberforce, des Clarkson, des Macaulay, des Grégoire, des Buxton. La traite des noirs est abolie aujourd'hui dans presque tous les États de l'Europe; et, si quelques hommes avides se livrent encore à ce honteux trafic, c'est du moins contre l'aveu des lois et des gouvernemens. Mais l'esclavage existe toujours, sous la protection des préjugés et des intérêts particuliers. C'était aux généreux philanthropes qui ont si puissamment contribué à l'abolition de la traite, à plaider la cause des malheureux nègres, encore réduits à la servitude dans la plupart de nos colonies. MM. Wilberforce, Th. Clarkson, et une nouvelle Société fondée pour la mitigation et

l'abolition graduelle de l'esclavage, par les membres les plus distingués de l'Institution africaine, ont publié, dans le cours des dernières années, divers écrits en faveur des esclaves. Plusieurs pétitions ont été adressées au Parlement, entre autres, par l'Université de Cambridge et par la Société des Amis ou *Quakers*. Enfin, M. Buxton a présenté, dans la chambre des communes, sa motion pour la mitigation de l'esclavage (voy. *Rev. Enc.*, tome XXI, page 442); et cette chambre, sans l'adopter en entier, vota à l'unanimité plusieurs des résolutions qu'elle contenait. Tous ces faits sont relatés dans une notice sur l'abolition de l'esclavage. Un troisième mémoire traite des Sociétés dont le but est l'amélioration des prisons, la réformation des jeunes criminels et des femmes détenues, et l'établissement de *maisons de refuge* pour les criminels indigens. La lecture de ce mémoire et des réglemens des diverses Sociétés pourra offrir plusieurs vues utiles aux personnes qui s'occupent de la réforme des prisons. La *Société des Écoles britanniques et étrangères* fait le sujet d'un quatrième article. Nous avons souvent parlé des importans travaux de cette Société, qui a fondé, en Angleterre seulement, 276 écoles, où la méthode connue en France sous le nom d'*enseignement mutuel*, est mise en pratique. Nous lisons ensuite des détails sur vingt-huit *Sociétés de bienfaisance*, établies à Londres, qui ont tenu leur séance annuelle pendant le premier trimestre de 1824. Toutes ces Sociétés comptent au nombre de leurs fondateurs les hommes les plus distingués de l'Angleterre, les princes du sang, les membres des deux Chambres, etc. Le cahier se termine par des mélanges et par des notices nécrologiques sur quelques philanthropes célèbres. — Nous continuerons à entretenir nos lecteurs des principaux faits que contiendra *le Philanthrope chrétien*.

A. J.

12.—*The universal Review*, etc.—Revue universelle, ou Chronique de la littérature de toutes les nations, nos 1 et 2. — (Voy. l'annonce de ce nouveau Recueil périodique, dans notre *Bulletin supplémentaire*, tome XXI, n° 3).

Le *prospectus* de cette nouvelle *Revue* nous est parvenu un peu tard, en sorte qu'elle avait déjà paru lorsque nous annoncions sa publication prochaine. Les deux numéros par lesquels les rédacteurs ont débuté donnent sans doute une idée assez juste de la manière dont l'ouvrage entier sera fait. Ces premières publications sont toujours très-soignées; le choix des matériaux et la rédaction de chaque article ont subi l'examen le plus attentif; tout ce que les lecteurs les plus exigeans peuvent espérer, c'est que l'ouvrage continue comme

il a commencé. Voyons donc ce qu'il nous est permis d'attendre de la *Revue universelle*. — Ce recueil ne ressemble à aucun de ceux qui portent le titre de *Revue*; c'est déjà quelque chose. S'est-il ouvert une route nouvelle? non; mais celle qu'il suit a été délaissée par tous ses concurrens, et ses guides n'ont pas craint de l'y faire entrer. Les rédacteurs ont cru se conformer au goût des lecteurs, en joignant à la critique des ouvrages celle de la personne des auteurs, ou celle des opinions politiques ou religieuses de ces auteurs, ou celle de leur patrie; enfin, quelque censure des mœurs et des personnes. Il semble que les inspirations de la haine dirigent constamment leur plume; que cette haine soit politique, ou théologique, ou simplement littéraire; dans tous les cas, et quelle que soit la passion qui l'anime, elle se montre également acharnée et peu délicate sur les moyens de se satisfaire. Ces rédacteurs croiraient apparemment n'être pas assez Anglais, s'ils parlaient une seule fois de la nation française sans aversion et sans dédain. On pense bien que l'ironie domine dans tous leurs articles, et qu'elle est souvent poussée jusqu'au sarcasme. En un mot, ce qui caractérise la prétendue *Revue universelle*, c'est l'oubli total des convenances, et la critique des personnes substituée à celle des écrits. Nos lecteurs vont en juger par quelques citations. — Un ministre anglican, James Nicol, a publié, sur les sacrifices dont il est parlé dans l'Écriture Sainte, un livre de 400 pages, plein de recherches, et remarquable par une discussion judicieuse. Le rédacteur de l'article sur cet ouvrage prend l'alarme, et parce que l'auteur ne lui semble pas assez orthodoxe, il le blâme sévèrement d'avoir exercé les fonctions ecclésiastiques sans croire fermement, et à la lettre, jusqu'aux moindres détails contenus dans les livres saints. La soumission absolue de l'intelligence et de la volonté n'a point de sectateur plus zélé que ce rédacteur; il revient fréquemment à ce dogme favori, dans les quarante mortelles pages de son article, quoiqu'il ait commencé par l'exposer fort au long, et avec l'acrimonie si justement reprochée aux dévots, qui semblent n'aimer Dieu que pour avoir le droit de haïr les hommes. — Voici comment lord Byron est jugé dans cette *Revue universelle*. Nous ne donnons ici qu'un faible échantillon de cette sanglante diatribe. « La mort de cet homme célèbre a mis en émoi tous les *sentimentalistes*. Les feuilles quotidiennes ont acquitté les premières leur tribut de larmes et de regrets; les *magasins*, à la marche plus lente, apprêtent une pompe funèbre digne de l'illustre défunt, et pour terminer le cortège, l'arrière-garde des *Revues* s'avance majestueusement avec la solennité d'une douleur *trimestrielle*.....

Donner autant de regrets à la perte de lord Byron , serait hypocrisie ou sottise ; il y a cinq ans qu'il était mort à tout ce qui est digne d'honneur ; il a cessé d'être , au moment où il a quitté son pays , son rang dans la société , tout sentiment national... L'avenir prononcera sur la durée de sa réputation littéraire ; mais , dès à présent , on peut dire que ses lauriers commençaient à se flétrir , et qu'ils ne reprendront pas une nouvelle vigueur sur son tombeau... Son zèle fastueux pour la cause d'une nation malheureuse n'était peut-être qu'un moyen de soutenir sa renommée , qu'il ne pouvait plus alimenter par des libelles , ni par la licence de sa conduite... Ses derniers ouvrages furent toujours les plus mauvais. Mauvais Anglais et mauvais homme , ses derniers vers furent un outrage à son innocente épouse. Ses Mémoires , au jugement de tous ceux qui ont pu les voir , auraient révolté les lecteurs , et ne pouvaient être mis au jour... » Dans un article sur la brochure de M. Gaudin , relative au soulèvement des nations chrétiennes soumises au joug des Turcs , nos réviseurs ne médissent point de l'auteur , sans doute par le motif qui empêcha l'Arétin de médire de Dieu ; mais ils se dédommagent de cette contrainte , aux dépens du comité institué pour venir au secours des Grecs , de M. Bowring et des philhellènes. Ils affectent pour les Grecs une pitié si dédaigneuse ! ils rappellent avec tant de complaisance tout ce que l'on a dit au désavantage de ce peuple ! Mais que pensera-t-on de ce qu'on va lire ? Nous traduisons fidèlement , non-seulement les pensées , mais , autant que nous le pouvons , les expressions des rédacteurs. Tous ceux qui connaissent M. Casimir Delavigne ont apprécié la simplicité de ses mœurs et son noble caractère. Voici comme on en parle dans la *Revue universelle* , au sujet de l'*École des Vieillards* : « En Angleterre , rien n'est comparable à la mobilité de la fortune des théâtres ; on les voit s'élever et tomber avec une rapidité qui étonne l'imagination. A peine le projet est-il admis et le devis terminé , que l'édifice couvre de son ombre les maisons et les rues voisines : sa magnificence intérieure excite toutes les curiosités ; on vient en foule , on admire ; on a vu , tout vu , on ne vient plus , et les flots de spectateurs , aussi mobiles que ceux de l'Océan , prennent un autre cours. En France , la décadence des théâtres n'est pas aussi rapide , quoique les mêmes causes y exercent la même action. Le gouvernement , qui ne fait pas souvent un aussi bon emploi de ses fonds , vient au secours du vaisseau prêt à perdre le vent de la faveur publique , et le fait naviguer plus long-tems. Mais , de nos jours , on a vu la perruque de Napoléon sur la tête de Sylla remplir la caisse

du Théâtre-Français, et la nouvelle comédie (*l'École des Vieillards*), production presque aussi chétive que cette fameuse perruque, traîner à sa suite les royalistes et les républicains, les libéraux et les partisans de la légitimité, depuis les Tuileries jusqu'à la barrière du Trône, *l'Univers des Français*. — Casimir Delavigne est un habile homme, non parce qu'il a fait une mauvaise tragédie, et une pitoyable comédie, mais parce qu'il a su réussir à gagner de l'argent et à faire parler de lui. Il était employé dans un bureau du gouvernement, avec un traitement qui ne lui imposait pas des devoirs bien sévères, et lui laissait le droit de se faire pendre au besoin. Il s'aperçut bientôt que la carrière de la loyauté n'était pas profitable, et le voilà qui s'enrôle parmi les libéraux, et qui compose une tragédie séditeuse. Tout lui réussit au mieux; il perdit sa place, et ce fut le commencement de sa bonne fortune. Le *garçon de bureau* (1) qui serait mort de faim, s'il se fût présenté avec un écrit en faveur de la fidélité et des Bourbons, se vit sur-le-champ admis aux honneurs et aux profits du libéralisme. C'est ainsi que les poètes whigs sont traités parmi nous. Le duc d'Orléans, charmé des principes du jeune Delavigne, en a fait son bibliothécaire. Depuis ce tems, ce poète érigé en barde d'un parti, logé dans un palais, « *nourri de mets succulens, et buvant du vin grec,* » bénit le moment où il s'est débarrassé à la fois de ses haillons et de son royalisme. » — Nous n'ajouterons rien à ce modèle d'urbanité et de justice. Tout Français que nous sommes, nous ne pouvons voir sans regrets que la littérature anglaise soit déshonorée par de pareilles turpitudes. Nous avons cru un moment que cet article avait été envoyé de Paris; mais, quelle que soit son origine, il suffit de le rapporter pour en faire peser l'ignominie sur ceux qui ont pu le faire ou l'insérer.

FERRY.

RUSSIE.

13. — * *Oraisons funèbres de Bossuet, évêque de Meaux, traduites du français par J. PENNINSKI. Saint-Pétersbourg, 1822; imprimerie de la Direction de l'instruction publique. 1 vol. in-8°, de 295 pages; prix 5 roubles.*

Ce volume contient cinq oraisons funèbres d'un des plus célèbres orateurs sacrés du siècle de Louis XIV; ce sont celles de la reine d'Angleterre, de la duchesse d'Orléans, de la reine de France, de

(1) Ces mots sont en français dans l'original anglais.

la duchesse du Palatinat, de Michel le Tellier et du grand Condé. Cette traduction, écrite d'un style pur et élevé, est accompagnée d'une courte notice biographique sur Bossuet, et de quelques remarques critiques.

14. — *Fables et Contes de Jean Khemnitser*, en trois parties. Cinquième édition. Saint-Pétersbourg; imprimerie de N. Gretch. 1 vol. in-8°, orné de vignettes et du portrait de l'auteur; prix, 10 roubles.

Jean Khemnitser, membre de l'Académie russe, naquit en 1744. Son père, qui l'avait d'abord destiné à la carrière de la médecine, ne pouvant vaincre le dégoût qu'il montrait pour les opérations anatomiques, le fit entrer, en 1755, dans la carrière militaire. Khemnitser prit part aux campagnes de Prusse et de Turquie; mais s'étant aperçu, comme il le dit lui-même, « qu'il n'avait fait que passer des salles anatomiques sur un immense théâtre de chirurgie, » il quitta le service militaire, en 1769, pour entrer dans le corps des mines des Cadets de Saint-Pétersbourg, qu'il abandonna en 1781. Il avait fait, en 1776, un voyage en Allemagne, en France et en Hollande; en 1784, il fut envoyé à Smyrne en qualité de consul général. Le changement de climat et sa séparation d'avec ses amis, altérant son physique et son moral, le plongèrent dans un état de mélancolie auquel il succomba, le 20 mars 1784. L'originalité de son talent et de son caractère, sa modestie et ses distractions au milieu du grand monde l'ont souvent fait comparer à La Fontaine. Les deux fabulistes Dmitrief et Krilof, qui sont venus après lui, l'ont surpassé, sans doute, sous le rapport de la finesse et sous celui de la pureté de diction et de l'harmonie dans les vers; mais il est resté, au moins, leur égal pour le naturel et la simplicité, qualités les plus essentielles du genre de poésie qu'il a cultivé avec tant de succès. Par une autre ressemblance avec le fabuliste français, le mérite de Khemnitser a, pour ainsi dire, été méconnu de son vivant, tandis que l'on a beaucoup trop exalté celui de son contemporain Soumarokof. Quinze ans seulement après la mort de Khemnitser, un littérateur estimable ayant publié une édition de ses fables, auxquelles il n'avait jamais mis son nom, par un excès de modestie, le public lettré s'empressa de payer à la mémoire de l'auteur un tribut d'hommages tardif et mérité; alors seulement il prit sa place sur le parnasse russe, dont il devint un des premiers ornemens.—Son nouvel éditeur, M. *Izmaïlof*, très-honorablement connu lui-même par des productions du même genre, a donné tous ses soins au volume que nous annonçons. Outre la vie de Khemnitser, qui avait déjà paru

avec la 3^e édition, il a donné, dans une préface, une notice exacte de toutes les éditions publiées jusqu'à ce jour, avant et après la mort de leur auteur, avec le portrait de celui-ci, et trois autres gravures exécutées par les meilleurs artistes russes, représentant les sujets de l'*Ours danseur*, de l'*Ane vert* et du *Métaphysicien*.

S. P — 7.

NORVÈGE.

15. — *Magazin for Naturvidenskaberne*. — Magasin pour les sciences naturelles, publié par MM. les professeurs LUNDH, HANSTEEN et MASCHMANN, t. II, de 320 pages in-8^o, en deux cahiers, pour l'an 1823, avec trois planches lithographiées et plusieurs tableaux; 1^{er} cahier du 3^e volume pour 1824; 160 pages, avec un tableau et une planche lithographiée. Christiania, imprimerie de C. Grondahl.

Nous avons annoncé (*voy.* t. XVIII, p. 604), le premier volume de cet ouvrage périodique, dont il paraît un cahier à la fin de chaque trimestre. On y trouve, outre le récit de quelques excursions scientifiques dans différentes parties du royaume de Norvège, des dissertations, des expériences et des découvertes concernant les différentes branches des mathématiques, la physique, la chimie, l'astronomie, la botanique et les autres parties de l'histoire naturelle, la géognosie, enfin toutes les sciences qui ont quelque rapport avec le titre de l'ouvrage. Parmi les mémoires que renferment ces trois cahiers, nous avons remarqué, comme devant intéresser le plus grand nombre de lecteurs, l'*essai d'un nouveau système de poids et mesures*, particulièrement adapté à la Norvège, par M. HANSTEEN; une *théorie mathématique des phénomènes électro-magnétiques découverts* par M. OERSTED, également par M. HANSTEEN; enfin, le commencement d'un *Mémoire* fort curieux, qui a pour objet d'examiner jusqu'à quel point sont fondées les anciennes traditions populaires, d'après lesquelles on prétend connaître d'avance les changemens dans la température, ainsi que les bonnes et mauvaises années. L'auteur de ce *Mémoire*, M. le pasteur HERTZBERG, a observé et noté jour par jour, pendant 25 ans, l'état de l'atmosphère dans le pays qu'il habite, et il tire de ses observations des conséquences fort remarquables. Indépendamment des articles originaux, les auteurs publient aussi de tems en tems quelques extraits d'ouvrages scientifiques étrangers. C'est ainsi que nous avons trouvé une traduction du rapport de M. Héricart de Thury sur les expériences faites avec

l'acier, inséré dans le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*. Chacun des cahiers est terminé par un journal météorologique pour le trimestre précédent, d'après les observations faites jour par jour, par M. Hansteen, à Christiania. HEIBERG.

DANEMARCK.

16. — * *Eunomia, eller Samling, etc.* — Collection de mémoires et de traités concernant la Philosophie morale et la Jurisprudence; par Mr A. S. OERSTED. T. IV. Copenhague, 1822. XVI et 766 pages in-8°.

Nous avons plus d'une fois parlé de M. A. S. Oersted, comme d'un des plus savans jurisconsultes que possède le Danemarck. S'il n'a pas acquis une célébrité aussi grande que celle de son frère, ce n'est pas faute de talent ou d'érudition; c'est parce que la jurisprudence diffère autant qu'il y a de peuples gouvernés par des lois différentes; tandis que la physique et la chimie sont partout les mêmes. Les résultats de ces deux sciences profitent à toutes les classes de la société, tandis que les progrès de la jurisprudence et les nouvelles combinaisons qu'on y introduit ne sont guère sensibles hors des limites qui bornent l'application de chaque législation particulière. — Il y a cependant, parmi les mémoires qui forment le volume que nous annonçons, un traité fait pour intéresser même les jurisconsultes étrangers; c'est celui qui examine les principes d'après lesquels un tribunal danois doit prendre en considération les législations étrangères. Il peut, sans doute, importer à un étranger voyageur, ou établi temporairement dans les états du roi de Danemarck, de savoir jusqu'à quel point il est soumis aux lois du pays où il réside, et dans quelles circonstances il peut exiger que ces lois soient modifiées par celles de l'état dont il est le membre. M. Oersted a traité cette matière avec toute la profondeur et la lucidité qu'on lui connaît, et de manière à ne laisser rien d'incertain, soit en législation criminelle, soit en matière civile. Le second et dernier traité, car ce volume n'en renferme que deux, examine, dans 600 pages, tout ce qui concerne l'*audition des témoins, d'après les lois danoises, comparées non-seulement avec plusieurs législations étrangères, mais encore avec les principes de toute jurisprudence en général*. Si l'auteur n'a pas absolument épuisé cette matière, du moins, croyons-nous pouvoir appliquer à ce traité les paroles par lesquelles il termine celui qui précède. « J'ai cru devoir m'abstenir, dit-il, de détails trop minu-

tieux ; mais je suis persuadé que , pour les cas non prévus par moi , on trouvera toujours , sinon une règle fixe , du moins une analogie bien claire et très-rapprochée. »

17. — *Omvendelsen red badene i Lucca*. — La Conversion aux bains de Luques , conte par M. L. KRUSE. Copenhague, 1823. 210 p. in-12.

18. — *Skarlagenrodt*. — Rouge-Écarlate , conte ; par le même auteur. Copenhague, 1823. 202 pages in-12.

Depuis le compte que nous avons rendu d'un roman de M. Kruse , intitulé *la Naissance de Déodat* (tome XXII, p. 388) , il nous est tombé entre les mains deux nouvelles du même auteur , publiées plus tard , et dont la lecture nous a pleinement confirmés dans l'opinion que nous avons émise sur les productions de ce romancier. Le naturel et la simplicité sont certainement les deux qualités les plus précieuses dans un écrivain , et en même tems les plus difficiles à acquérir. Le genre de talent de M. Kruse semble devoir l'en écarter de plus en plus , et le porter vers un but entièrement opposé , c'est-à-dire vers l'enflure et l'extraordinaire , comme l'indique le titre même de la dernière de ses productions. Nos lecteurs nous sauront gré de leur épargner le détail des invraisemblances que l'auteur a rassemblées dans ces deux nouvelles ; nous ne voulons pas qu'ils nous disent avec Horace :

Quidquid ostendis mihi sic , incredulus odi.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

19. — *Beiträge zur Geschichte der Kultur der Wissenschaften Künste und Gewerbein Sachsen , etc.* — Matériaux pour servir à l'histoire des sciences , des arts et des métiers en Saxe , du VI^e au XVII^e siècle. 1823. In-8°.

Le titre de ce livre est modeste , et ne promet que des matériaux épars ; mais il tient au-delà de ce qu'il promet ; car la manière dont ces matériaux sont coordonnés et l'étendue des notions qu'ils renferment contribuent à en faire un travail d'ensemble dont la Saxe manquait encore. L'auteur a puisé à des sources sûres et authentiques , il les juge avec un esprit dépourvu de préventions locales. Six périodes composent le livre. La première s'étend depuis l'irruption des Vandales-*Sorabi* jusqu'à Henri I. On ne voit point ici cette manie des étymologies qui veut tout expliquer par des consonances de mots , qui souvent doivent leur ressemblance au hasard

ou à l'imagination de l'écrivain. On sait peu de choses sur cette première époque. On voudrait de la part de l'auteur quelques explications de plus sur le commerce. La seconde époque part du milieu du x^e siècle, et comprend tout le xv^e; elle se distingue par une grande activité dans la civilisation saxonne. On perfectionna, dans ce tems, la culture des champs et de la vigne; quelques sculpteurs essayèrent leur ciseau; la peinture fit aussi quelques progrès; des poètes et des traducteurs cultivèrent les lettres, qui pénétrèrent jusque dans l'intérieur des couvens. La troisième section offre un coup d'œil sur le xvi^e et le xvii^e siècles; la quatrième est consacrée aux sciences, telles qu'elles étaient en Saxe, du x^e au xvii^e siècle. Dans celle qui suit, on s'occupe de poésie et de musique. L'auteur exprime le vœu de voir réunis en collection les meilleurs poètes anciens de son pays. Enfin, la sixième section est celle de la sculpture, de l'architecture et de la peinture; elle est fort importante pour l'histoire de ces arts. On reproche à l'auteur de n'avoir pas parlé de la gravure sur bois, sur laquelle il y avait plusieurs faits marquans à constater. La Saxe attend, dans ce moment, beaucoup de travaux entrepris par des hommes éclairés, et bientôt elle possèdera une histoire complète du développement de la civilisation et des connaissances humaines.

PH. GOLBÉRY.

20—*Pragmatisch-kristliche Geschichte, etc.*—Histoire pragmatique et critique de la Vulgate en général, et spécialement dans ses rapports avec le concile de Trente; ou Réponse à cette question : le chrétien catholique est-il légalement astreint à la Vulgate? par M. Léandre VAN-ESS, docteur en théologie. Tubingue, 1824; Fuez jeune. 1 vol. in-8° de 504 pages; prix 11 fr.

Depuis long-tems le défaut d'une histoire critique de la Vulgate formait, dans la littérature théologique, une lacune que beaucoup d'hommes pieux et savans désiraient voir remplir. M. L. Van-Ess, ancien curé et professeur de droit canon à Marbourg, aujourd'hui établi à Darmstadt, s'est imposé cette tâche aussi difficile qu'importante. Déjà son manuscrit était prêt, il allait le livrer à l'impression, lorsqu'en 1816 la modestie de l'auteur et le désir de procurer au monde savant un bon ouvrage sur ce sujet lui firent concevoir le dessein d'inviter le clergé catholique d'Allemagne à traiter le même sujet; il offrit un prix de 400 francs à l'auteur du mémoire qui, au jugement de la faculté de Fribourg en Brisgaw, aurait le mieux réussi. Quatre manuscrits lui furent adressés; M. Van-Ess les envoya, avec une copie du sien faite par une main étrangère, aux

docteurs de l'université albertine : ceux-ci couronnèrent l'ouvrage que nous annonçons ; mais le généreux vainqueur distribua le montant du prix à deux de ses concurrens, qui avaient obtenu une mention honorable. — Telles sont les circonstances avec lesquelles se présente l'histoire pragmatique et critique de la Vulgate. M. Van-Ess y traite d'abord de l'origine et du nombre des traductions bibliques antérieures à celle de saint Jérôme, et de leur diversité sous le rapport du texte. Selon lui, par l'édition ancienne et ordinaire (*vetus et vulgata editio*), approuvée par l'Église, on entendait, avant et après l'époque de ce saint père, non pas une version latine, mais le texte grec. Il cherche à soutenir son allégation par un aperçu de l'histoire de ce texte, depuis l'origine de la version dite des Septante jusqu'au siècle de Justinien. Il continue ensuite l'histoire des altérations successives des bibles latines, et il rapporte en détail tous les actes du concile de Trente relatifs à celle que ce dernier appelle *Vulgata*. Depuis long-tems elle était corrompue au dernier point ; on aurait pu en regarder chaque exemplaire comme une traduction à part. Les pères Tridentins essayèrent de remédier à cet inconvénient ; mais prirent-ils des mesures propres à conduire vers ce but ? M. Van-Ess pense que non : ils déclarèrent authentique la future édition qu'ils jugeraient être la plus correcte ; or, la première qui fut réputée telle, mais non point par le concile, celle de Sixte-Quint, ne parut que quarante-quatre années après le décret de Trente ; et cette dernière, à son tour, fut remplacée par la Vulgate de Clément VIII. On s'efforça à la vérité de faire passer cette dernière pour l'ouvrage du pape précédent ; mais l'histoire de la canonisation du cardinal Bellarmin, rapportée par l'auteur, d'après les actes mêmes du sacré collège, démontre assez ce qu'on doit penser de ce bruit alors généralement répandu. Enfin, après avoir développé l'histoire de la Vulgate clémentine, et montré sur quelles éditions antérieures elle est calquée, M. Van-Ess revient à la question dont la solution fait le but principal du concours : « le chrétien catholique est-il légalement astreint à cette version ? » et il y répond négativement ; « car, dit-il, les dispositions du décret de Trente qui la concernent sont une simple mesure de discipline calculée pour les circonstances du moment ; et les membres de ce concile n'ont jamais eu l'intention de déclarer la Vulgate exempte de fautes, ni de lui prêter l'autorité du texte original. » — Telle est la marche des recherches et des raisonnemens de M. Van-Ess. Nous laisserons aux théologiens à bien apprécier le mérite de son argumentation ; mais nous

croions pouvoir observer que ses preuves sont tellement concluantes, qu'il ne sera pas facile de le combattre. Il serait à désirer que nous eussions bientôt une traduction française de cet ouvrage, dont le sujet doit intéresser si vivement toute la chrétienté catholique, et surtout les ministres de la religion. K*****.

24.— * *Friederich Creutzers Abriss der römischen Antiquitäten.* — Esquisses des Antiquités romaines, de Frédéric CREUTZER. Leipzig et Darmstadt, 1824. In-8°.

L'illustre auteur de la *Symbolique* ne cesse de répandre de nouvelles lumières sur la connaissance de l'antiquité : le livre qu'il publie aujourd'hui n'est pas, comme pourrait le penser un lecteur français, une description de monumens ou d'objets d'art. C'est de droit public qu'il s'agit. Rome et sa constitution, la division du peuple en tribus et en curies ; le sénat, les chevaliers, les plébéiens, voilà ce qui occupe l'auteur, qui place sous les yeux de l'homme studieux toutes les sources auxquelles il doit avoir recours pour s'éclairer, et depuis les historiens du tems jusqu'à ceux qui écrivent encore, n'oublie rien de ce que ce docte catalogue doit contenir. On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de l'immensité des recherches, ou de la sagacité et de la profondeur des aperçus de l'auteur. Désormais, les études sur Rome seront faciles à qui voudra puiser aux sources ; il est difficile d'errer avec un guide tel que M. Creutzer. M. Bæhr, jeune professeur, auquel on doit une édition de Ctésias, un traité sur Minerve *primigeneia* et sur Apollon *patricius*, etc., a pris part à ce beau travail de M. Creutzer, qui, dans sa préface, déclare que le second chapitre, sur la topographie de Rome, le onzième, sur les institutions militaires, et le douzième, sur quelques usages de la vie privée des Romains, sont de cet érudit. On n'a point oublié, dans cette riche nomenclature de bons écrits, ceux que l'on doit aux savans français. On sent qu'une semblable production n'est pas susceptible d'analyse ; on ne peut que transcrire un paragraphe, afin de faire comprendre quel est ce genre d'ouvrage ; en voici un qui appartient au premier chapitre intitulé : *De l'Origine de Rome. Nom de Rome.* Elle en avait trois ; l'un mystérieux (Plin., n. n., l. III, c. 5, p. 155 du père Hardouin ; voyez Munter : *De occulto urbis Romæ nomine*, dans ses dissertations d'antiquités, n° 1) C'était *Eros* ou *Amor*. le second des noms de Rome était sacerdotal, c'était *Flora* ou *Anthousa* ; le troisième était celui qu'elle porte ordinairement. (Voy. *Symbolique de Creutzer*, t. II, p. 1002.) Recherchez l'origine du nom. — Les traditions à ce sujet ; Ennius, dans Cicéron, *de Divinat.*, l. I, 48,

(*Romulus et Remus*) *certabant urbem Romam, Remoramve vocarent.* Voyez les commentateurs de ce passage. Plutarque, *Romulus*, c. 9. Cicéron, *de Repub.*, l. II, c. 7. « *Nam et urbem constituit (Romulus) quam e suo nomine Roman jussit nominari.* » Note d'Ang. Maj. comparez Laur. Lydus, *de Mensibus*, p. 88 : Ρῶμος (ρῶμος, robur), Ρωμύλος Πομῆ, valens (Pollio) valentia (valesia valeria), — *Roma, Ruma* (mamma κύβηρ ἀρσύρης) — *Rumea, Rumina, Rumon, ficus ruminalis, etc.* *Fabricii bibliogr. antiquar.*, v 1, 2, p. 215. Schlegel, *Annales de Heidelberg*, p. 180. — On voit quel intérêt peuvent avoir ces transcriptions de passages anciens ; cet intérêt s'accroît encore quand il est question des magistratures : celles-ci sont suivies jusqu'à la dernière époque de l'Empire, sans omettre les *dignitates imperii Orientis et Occidentis*. L'ouvrage que nous annonçons est un de ceux qui méritent le plus les honneurs de la traduction : quoiqu'il ne puisse jamais être à la portée des gens du monde, les hommes éclairés, ceux qui se préparent, dans le silence du cabinet, à représenter un jour leurs concitoyens à la tribune, n'auront pas de guide plus sûr pour connaître un peuple dont les institutions et les souvenirs s'offriront toujours à la pensée de quiconque médite quelque chose de grand et d'utile.

22. — * *Q. Horatii Flacci opera curavit Aug. PAULY. Tubingæ, 1823. In-8°.*

Le texte d'Horace se présente ici dégagé de notes et de commentaires : une courte préface de l'éditeur avertit ses lecteurs de la marche qu'il a suivie. Le texte, dit-il, est pour les odes celui de M. Vanderbourg, qui, comme on sait, a profité de 18 manuscrits de la bibliothèque royale, et les a consultés avec réserve et sagesse, préférant ordinairement la leçon vulgaire, et se défiant surtout des corrections douteuses de Bentley, de Cuninghan, de Sanadon. M. Pauly indique cependant quelques passages où il a cru devoir quitter son guide ; mais la plupart de ces rectifications portent sur des fautes d'impression évidentes. Il y a aussi quelque différence dans la coupe de certains vers et dans la mesure ; et, à cet égard, on ne peut que donner raison aux éditeurs allemands. Ils font mieux connaître l'asclépiade, le glyconique, qu'on ne l'a fait dans la notice sur les mètres lyriques qui précède une traduction justement célèbre. — Pour les épîtres et pour les satires, M. Pauly a suivi le texte de Gessner, à de légères variations près. Un index chronologique des odes et une vie d'Horace (*Horatii vita à Suetonio Tranquillo conscripta*) sont les seuls travaux philologiques qui accompagnent la

modeste préface de l'éditeur. Cette nouvelle édition d'Horace a l'avantage inappréciable d'offrir au lecteur peu versé dans la connaissance des vers latins le moyen de scander les odes, sans risquer de s'égarer au milieu d'une multitude de vers d'un genre très-différent.

23.—ΕΥΡΙΠΙΔΟΥ ΗΠΠΟΛΥΤΟΣ ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΣ.—Tragédie d'Hippolyte d'Euripide. *Nouvelle édition*, revue d'après les manuscrits, et enrichie de notes; par *Jacob Heinrich Monk*. Leipzig, 1823. In-8°.

Aucun pays ne possède des éditions plus complètes des tragiques grecs que l'Allemagne : Eschyle, Sophocle, Euripide, ont exercé ses plus savans philologues; mais, outre ces richesses, les tragédies isolées y occupent souvent toute l'attention d'un docte critique. M. Monk s'est attaché à éclaircir les passages obscurs ou difficiles de la tragédie d'Hippolyte par Euripide; il s'est appuyé pour cela de comparaisons avec d'autres passages d'auteurs grecs, et, autant que possible, avec des passages d'Euripide lui-même. Dans le choix des leçons, il a pris principalement Porson pour guide; quelquefois cependant, il a osé placer dans le texte une conjecture; plus souvent il a impitoyablement supprimé des conjectures de Reiske ou de Musgrave, conjectures qui lui paraissaient pécher contre la langue, ou contre la vraisemblance, ou enfin contre le mètre. — Dans les chœurs des tragiques, il arrive souvent que chaque critique arrange et distribue les vers d'une autre manière : M. Monk a aussi la sienne. Ce n'est pas ici le lieu de discuter si elle est meilleure que celle de ses prédécesseurs; nous ferons seulement remarquer un inconvénient inséparable de ces changemens : bientôt, il ne sera plus possible de s'entendre sur les citations. Quand on s'éloigne de la vulgate pour la distribution, quand les vers ne sont plus en possession des numéros que leur avait assignés le tems, on devrait reproduire en petits numéros à la marge les nombres des éditions courantes, et le lecteur au moins ne serait pas obligé à la lecture de deux cents vers pour retrouver celui qu'il cherche. L'illustre Porson avait dit qu'il ne doutait pas que la plus célèbre scène de l'Hippolyte, celle de Phèdre et de la Nourrice, ne fût donnée par lui telle qu'elle était lorsque la main d'Euripide venait de la tracer : M. Monk a conservé entièrement son travail à cet égard. En général, les notes de Porson sont reproduites dans beaucoup d'endroits; mais le lecteur en est toujours averti. Enfin, M. Monk a obtenu de grands secours de son ami M. Blomfield, qui prépare maintenant une édition d'Es-

chyle. Comme il n'a pas négligé les observations générales sur la lecture des auteurs grecs, non-seulement les jeunes gens pourront trouver dans son commentaire une utile instruction, mais il n'y a pas une classe de lecteurs qui ne puisse le lire avec fruit.

Ph. GOLBÉRY.

24. — *Romantische Denksteine*. — Monumens romantiques; par A.-F. RITTGRÄEFF. Vienne, 1823; Tendler et Manstein. 2 vol. in-8°.

Ce petit ouvrage est une nouvelle preuve du talent de son auteur, déjà connu par quelques travaux historiques d'un grand mérite. Il contient quarante-un récits ou morceaux divers, parmi lesquels nous avons surtout remarqué les suivans : Maximilien I^{er}, et les services qu'il a rendus; Pétrarque et Laure; les Francs-Juges; les Cours d'amour au moyen âge; Hanns Dollinger; Kolschitzky; l'Histoire de la guillotine (l'auteur démontre que l'invention de cet instrument trop célèbre remonte à plusieurs siècles avant le nôtre, et qu'il avait déjà été employé en Allemagne); Oswald de Wolkenstein, etc. — Le choix des sujets de ces petites compositions est aussi digne d'éloges que le talent avec lequel elles sont écrites. Le goût des romans s'augmente tellement de jour en jour, qu'on ne peut trop désirer de voir les écrivains distingués leur opposer des récits du genre de ceux de M. Rittgräeff, qui unissent à l'intérêt du roman l'avantage d'une instruction réelle. M****.

25. — *Nachweisung der vorzüglichsten in deutscher, französischer, englischer, etc.* — Indication des principaux journaux, ou recueils périodiques, politiques ou non politiques qui paraissent dans les langues allemande, française, anglaise, italienne, espagnole, portugaise, hollandaise, suédoise, danoise, russe, polonaise, bohémienne, hongroise, grecque et latine, avec des notes sur les prix de ces ouvrages pris aux bureaux de la poste royale de Prusse. Berlin, 1824; A. Rucker. In-folio de 31 pages; prix 12 gros.

Ce catalogue est un des plus complets qui existent pour la littérature périodique; et, cependant, on pourrait encore y signaler quelques omissions, sans doute inévitables. On y indique 95 feuilles politiques, et 221 recueils non politiques, en langue allemande. Les écrits mensuels dans la même langue sont au nombre de 149.

26. — *Hermes, etc.* — Hermès, ou Annales critiques de la littérature. 1^{re} partie de l'année 1824. Tome XXI. Leipzig, 1824; F.-A. Brockhaus. 1 vol. in-8° de 398 p. Prix de l'année ou 4 volumes, 10 rixdales (39 fr.); prix d'un volume, 3 rixdales.

Ce journal est imité des célèbres Revues anglaises. Il ne paraît

que tous les trois mois, et il est uniquement consacré à l'analyse des ouvrages les plus importans dans les différentes branches des connaissances humaines. Depuis la mort de M. Brockhaus, son fondateur, la rédaction principale en est confiée au Dr *Ch.-E. Schmid*, d'Iéna. Les deux volumes déjà publiés par ce dernier, sont dignes de la réputation que l'*Hermès* avait acquise sous la direction de M. Brockhaus. Celui que nous avons sous les yeux contient un fort long mémoire de M. *Willibald Alexis* (*Henri Hering*), sur les ballades; deux recueils de *romances espagnoles* publiées en Allemagne depuis 1821 (vieilles Romances, traduites par F. Diez. Berlin, 1821; Reimer. In-8°; et Romances espagnoles, traduites par Beauregard Pandin. Berlin, 1823; Duncker et Humblot. In-8°), et les principaux ouvrages du même genre, consacrés aux *vieilles ballades allemandes*, font le sujet de cet article. L'auteur trace l'histoire de ce genre de poésies, peu cultivé aujourd'hui par la plupart des nations européennes, mais auxquels les littératures espagnole et écossaise doivent de précieux monumens, et que les grands poètes allemands, Burger, Schiller, et surtout Goethe, ont ennobli par les plus belles productions. Un ouvrage de tactique occupe ensuite les rédacteurs de l'*Hermès*: c'est le troisième volume de l'*Art de la guerre* du général Valentini, intitulé: *de la Guerre contre les Turcs*. Les deux premiers volumes avaient traité de la grande et de la petite guerre. Dans un aperçu sur l'état de la philosophie en France pendant l'année écoulée, l'écrivain allemand parle avec de longs détails de l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, due à M. de Gérando (voy. *Rev. Enc.*, tom. xxii, p. 57), et des *Rapports de la nature à l'homme*, du baron Massias (voy. *Rev. Enc.*, tome xviii, p. 513). Ces deux ouvrages, justement estimés, ont obtenu en Allemagne un succès non moins flatteur qu'en France. Le *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe*, par M. Ancillon (dont M. de Sismondi a rendu compte dans la *Rev. Enc.*, t. xviii, p. 547), n'est pas à l'abri des critiques de l'*Hermès*, qui rend cependant justice au talent de cet écrivain. Nous lisons ensuite les analyses d'un ouvrage intéressant sur l'*anthropologie*, par M. Heinroth, et de sept ouvrages relatifs aux *lois prussiennes sur la procédure*. Le volume se termine par une *revue des almanachs* ou chansonniers qui ont été publiés en Allemagne au commencement de l'année 1824: ils sont au nombre de trente. Ce fait suffirait peut-être pour prouver combien le goût de la lecture, et les connaissances que ce goût suppose, sont plus répandus parmi les Allemands, que chez la plupart des autres nations.

Quelques-uns de ces petits recueils ne sont pas dépourvus d'une certaine importance littéraire, et plusieurs des poètes ou des romanciers distingués de l'Allemagne ne dédaignent pas d'y déposer leurs productions. Nous citerons la *Minerve*, à laquelle sont attachés les noms de M^m^e Pichler et de Van der Velde; l'*Orphea*, qui compte parmi ses rédacteurs M^m^e de Chezy, MM. Lamothe Fouqué, Beauregard Pandin, etc.; l'*Uranie*; l'*Aglaé*, où l'on trouve des pièces de M^m^{es} Pichler et de Chezy; l'*Almanach des Dames*, qui contient des chansons charmantes du comte de Læben; les *Fleurs du Rhin*, dont M. Louis Tieck est l'éditeur, et où il insère de très-bons morceaux; le *Bouquet dramatique*, dont la Valérie de MM. Scribe et Mélesville, traduite en allemand, est un des ornemens; l'almanach statistique, généalogique et historique de Hassel, etc., (t. XXII, p. 147). A. J.

SUISSE.

27. — * *Mélanges de chirurgie étrangère*; par une société de chirurgiens de Genève, composée de MM. J.-P. MAUNOIR, C.-F. MAUNOIR, professeurs, F. MAYOR, C.-G. PESCHIER, J.-C. MORIN, J.-P. DUPIN, F. OLIVET, docteurs en chirurgie. Genève, 1824; J.-J. Paschoud: Paris, rue de Seine, n° 48. Tome I^{er}, 476 pages avec deux planches; prix 6 fr. 50 c. et 8 fr.

La collection dont nous annonçons le premier volume mérite de fixer l'attention. Plusieurs chirurgiens de Genève ont eu l'heureuse idée de faire paraître en français, et de rapprocher dans un recueil central et analytique, les méthodes nouvelles, les observations, les faits importans, les ouvrages, les simples mémoires qui intéressent la chirurgie, et qui résultent de la pratique ou des méditations des hommes de l'art dans les différentes contrées du globe. On pourra comparer ainsi les théories ou les méthodes et les pratiques des hommes les plus habiles, chez les différentes nations. C'est une sorte de *Revue chirurgicale universelle*; et le même plan pourrait s'appliquer avec succès à d'autres parties des connaissances humaines. Les hommes laborieux et instruits de tous les pays pourraient ainsi réunir dans un fonds commun les produits de leurs recherches et de leurs travaux les plus propres à faire avancer la science ou l'art qu'ils cultivent. Cette vue a quelque chose de vraiment utile, et même de grand, et l'exécution en doit être encouragée.—Les chirurgiens de Genève, persuadés de l'insuffisance des analyses insérées dans les journaux de médecine pour bien faire connaître les cas

rare qu'offre la chirurgie, se réunissent pour publier, à des époques indéterminées, des traductions ou des extraits des Mémoires curieux qui paraissent en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Ils se borneront à ceux qui offriront quelques idées ou observations nouvelles et importantes. Ce travail, entrepris par des praticiens distingués, placés au centre de l'Europe, obtiendra sans doute un grand succès, surtout en France, où les langues étrangères ne sont pas en général assez cultivées, et où les ouvrages publiés dans ces langues, étaient fort peu connus, avant que la *Revue Encyclopédique* eût commencé, en 1819, à ouvrir une sorte d'exposition publique et périodique des principales productions de l'esprit humain dans tous les genres et dans tous les pays, rapprochées et comparées. — Nous allons indiquer sommairement les articles du premier volume des *Mélanges de chirurgie étrangère*, le seul qui ait paru jusqu'ici. — Le premier mémoire est sur la grossesse accompagnée d'hydropisie ascite; par Antoine Scarpa, directeur de la Faculté de médecine de Pavie, traduit par C.-G. Peschier. Le célèbre chirurgien de Pavie, après quelques réflexions préliminaires, donne l'observation d'une femme de trente ans, qui devint grosse pour la cinquième fois, en décembre 1806, et qui éprouva, peu après la conception, des douleurs constantes dans toute la circonférence du ventre. La saignée fut répétée trois fois et poussée imprudemment jusqu'à la défaillance, sans soulager la malade, dont le ventre acquit rapidement un grand développement occasioné par un épanchement de sérosité. Bientôt, la suffocation fut portée à un tel degré qu'il fallut pratiquer la paracentèse. Elle fut conduite à Scarpa, qui fit la ponction à l'hypocondre gauche, près du bord des fausses côtes, parce que c'était le lieu où la fluctuation se faisait sentir le plus manifestement. Cette opération donna issue à une grande quantité d'eau, et, dès la nuit suivante, la malade accoucha de deux enfans qui moururent au bout de quelques instans. Il ne survint point d'accidens, et le rétablissement fut prompt. — Le succès qu'a obtenu Scarpa dans cette circonstance a dû encourager les chirurgiens qui ont rencontré des cas semblables, et le docteur Cruich, chirurgien de l'hôpital de Pavie, n'a pas hésité à pratiquer la même opération sur une femme grosse de six mois, atteinte d'une hydropisie ascite, dont on ignorait la cause. Après avoir évacué 25 livres d'une eau verdâtre, la malade se sentit soulagée; le troisième jour, elle mit au monde un enfant à terme bien portant. La sortie facile du fœtus faisait espérer que le placenta ne tarderait pas à être expulsé; mais il survint une hémor-

ragie considérable ; on s'aperçut que le placenta était fortement adhérent, on n'osa pas employer la force pour l'enlever, et la malade succomba en quelques heures, épuisée par une hémorragie qu'on n'employa aucun moyen pour arrêter. Dans la seconde observation que donne M. Cruch, l'opération de la paracéutèse a été pratiquée avec succès, d'après le procédé de Scarpa, sur une femme de 31 ans. Cette fois, la malade a mis au monde deux enfans morts ; mais elle s'est rétablie très-promptement. — Ces trois observations sont suivies de réflexions judicieuses du traducteur, qui blâme à juste titre M. Cruch de n'avoir employé aucun des moyens connus pour arrêter chez sa première malade l'hémorragie qui a causé la mort. — M. C. Maunoir donne, dans un appendice, trois observations curieuses, en ce qu'elles se présentent assez rarement dans la pratique des accouchemens. La 1^{re} est celle d'une femme hydropique qui fit une fausse couche au cinquième mois, et guérit par les diurétiques et les purgatifs. La 2^e est l'histoire d'une hydropisie de l'ovaire, qui, après avoir nécessité la ponction plusieurs fois en deux ans, fut compliquée d'une grossesse qui arriva fort près de son terme. L'accouchement eut lieu, sans que le ventre diminuât sensiblement, et la malade succomba le onzième jour. La 3^e, enfin, est une hydropisie de l'utérus chez une femme grosse, qui accoucha, à sept mois, d'un fœtus dont la putréfaction était fort avancée. — Le mémoire sur les grossesses compliquées d'hydropisie, est suivi d'un petit travail sur les produits de l'inflammation aigüe ; par Thomas Duiweler, traduit par C. Maunoir, et d'une observation sur un *lipôme* considérable extirpé par Astley Cooper, traduite par J.-P. Dupin. — Un des morceaux les plus intéressans de ce volume, est sans contre dit le mémoire d'André Vacca Berlinghieri, qui a pour titre : l'Œsophagotomie, et d'un nouveau procédé pour l'exécuter, traduit de l'italien, par J.-C. Morin, doct. chir. Dans ce mémoire, l'auteur rappelle succinctement les opinions des chirurgiens, sur l'opération qu'il propose ; il démontre qu'on s'en est trop exagéré les dangers, et pense que, dans tous les cas où un corps arrêté dans l'œsophage peut, en descendant dans l'estomac, produire des accidens très-graves et faire craindre pour les jours du malade, on ne doit pas hésiter à pratiquer l'œsophagotomie. Il décrit le mécanisme de l'opération et propose un nouvel instrument qu'il appelle dilatateur de l'œsophage, au moyen duquel, en faisant faire une saillie à cet organe, on peut facilement l'ouvrir sans blesser les gros vaisseaux et les nerfs qui l'avoisinent. Ce mémoire doit fixer l'attention de nos

grands chirurgiens qui seuls, pourront, d'après leur expérience, prononcer en dernier ressort sur la valeur des argumens qu'il contient.

— M. Dupuis a traduit de l'anglais un travail sur le traitement du *bronchocèle* (goître) par le séton. Plusieurs observations tendent à prouver que ce moyen a été souvent couronné de succès. — Dans un mémoire de M. H.-F. Thomas sur la dilatation artificielle de l'utère chez la femme, traduit de l'anglais par M. Dupin, on cite plusieurs observations de calculs d'un assez gros volume, extraits de la vessie avec la plus grande facilité, en dilatant le canal au moyen d'un cylindre d'éponge. On a remarqué que, chez les petites filles, on est obligé d'employer plusieurs jours à préparer la dilatation, qui ne se fait que lentement, tandis que, chez les adultes, il arrive souvent que quelques minutes suffisent. Ce moyen est d'autant plus avantageux qu'il n'entraîne pas après lui l'inconvénient de l'incontinence d'urine, ce qui arrive fréquemment à la suite de l'opération de la taille; il est d'ailleurs infiniment moins douloureux.

— Le travail le plus étendu de ce volume est celui du docteur Sauter, conseiller de médecine du grand duc de Bade, sur l'extirpation totale de la matrice *carcinomateuse* (cancéreuse), pratiquée avec succès, sans chute préalable de l'utérus, naturelle ou artificielle. Ce praticien, après avoir analysé tout ce qui a été écrit sur l'extirpation de la matrice, et avoir prouvé qu'Osiander est le premier qui ait pratiqué cette opération, quoique d'autres écrivains en attribuent l'honneur à Monteggia, cite un cas intéressant tiré de sa pratique. Le sujet de cette observation est une femme de 50 ans, mère de plusieurs enfans, affectée d'un cancer de la matrice, dont les progrès ne purent jamais être arrêtés par l'usage des médicamens ordinairement employés dans les cas semblables. Les pertes étaient fréquentes, la diarrhée survenait quelquefois, enfin la malade était tellement épuisée, qu'on craignait à chaque instant de la voir périr. Cet état désespéré l'encouragea à solliciter elle-même l'opération dont on lui avait parlé. Cette opération fut pratiquée et dura plus d'une demi-heure; mais il fut impossible d'enlever la totalité de la matrice sans ouvrir le péritoine, ce qui permit aux intestins de pénétrer en masse dans le vagin. Ils furent remis en place, maintenus avec un gâteau de charpie, et, après un traitement qui fut de courte durée en raison de la gravité du cas, la guérison eut lieu sans aucune hernie des intestins dans le vagin. La réunion et la consolidation de cette partie était parfaite, et la seule conséquence désagréable de l'opération

était l'incontinence d'urine. Mais une maladie aussi grave ne parcourt pas ses périodes, sans que les fonctions de l'appareil digestif en soient plus ou moins altérées : aussi, dans ce cas, il survint des nausées, de la chaleur à l'estomac, des vomissemens, de la diarrhée, etc. Ces accidens furent combattus par l'ipécacuanha, l'opium, le quinquina, l'éther, etc., et la malade succomba au bout de deux mois d'un traitement qui ne pourrait pas être justifié, si l'on ne nous apprenait que l'ouverture du cadavre a démontré que tous les viscères de l'abdomen et le canal digestif étaient dans l'état sain. Nous nous abstiendrons de toute discussion sur une opération qui présente tant de dangers, et dont jusqu'à présent, quoi qu'on en dise, les succès n'ont pas justifié la témérité ; mais nous pensons que le travail de M. Sauter mérite d'être profondément médité. — M. C.-F. Maunoir a traduit de l'anglais plusieurs observations intéressantes sur l'emploi du séton et de la potasse caustique pour favoriser la réunion des os dans les fractures non consolidées, et un travail sur les maladies de la glande lacrymale. — Ce volume est terminé par un mémoire de Joseph Giorgi sur un nouvel instrument pour opérer la cataracte et pour former la pupille artificielle. Cet instrument est décrit, ainsi que le dilatateur de l'œsophage de Vacca Berlinghieri, dans deux planches fort bien exécutées.

DAMIRON, D.-M.

28. — *Ist die Aufstellung ein vollstændigen, etc.* — Convient-il d'établir dans l'université de Bâle une faculté complète de médecine ? Bâle, 1823 ; Nicolas Muller. 24 p. in-8°.

29. — *Einige Worte zur Beleuchtung der Schrift : Ists, etc.* — Quelques mots pour servir d'éclaircissement à l'écrit intitulé : Convient-il d'établir dans l'université de Bâle une faculté, etc. ; par Pierre MÉRIAN, professeur. Bâle, 1823 ; Schweighœuser. 27 p. in-8°.

30. — *Nachträgliche Bemerkungen.* — Nouvelles observations sur l'établissement d'une faculté complète de médecine. Bâle, 1824 ; Muller. 16 pages in-8°.

Ces trois mémoires se rattachent au plan d'amélioration et d'extension des études dans l'université de Bâle, qui paraît suivi avec persévérance, et qui peut procurer à cette ville les moyens d'augmenter sa population et sa prospérité.

31. — *Grammaire élémentaire allemande-française*, à l'usage des écoles, rédigée d'après Adelung, J.-C. Heyse et Th. Heinsius ; par J.-J. MONSOUX. Bâle, 1824 ; Schweighœuser. 1 vol. in-8°.

ITALIE.

32. — *Sulla esistenza e proprietà del calorico, etc.* — Essai physico-médical sur l'existence et les propriétés du calorique ; par le docteur Louis FORNI. Turin, 1824 ; imprimerie royale.

Ce petit ouvrage peut être regardé comme un nouveau développement des doctrines physiques établies par l'auteur dans ses *Éléments de physiologie de la nature*. M. Forni persiste à ne reconnaître que trois corps simples dont les combinaisons, en proportions diverses, forment toutes les substances de tous les règnes, depuis l'organisation animale la plus complexe jusqu'aux produits des analyses chimiques auxquels il a fallu s'arrêter jusqu'à présent, et qui seraient mieux nommés *corps non décomposés* que *corps simples*. Suivant lui, le calorique n'est pas seulement la cause des phénomènes que les physiciens lui attribuent ; il produit aussi la cohésion des substances minérales, et par conséquent tout ce qui résulte de cette propriété. L'auteur établit clairement tout ce que l'on sait sur le calorique, sur son action et ses modifications ; mais il n'est pas aussi intelligible lorsqu'il veut exposer et prouver ses propres opinions. On regrette qu'il s'appuie souvent sur des autorités peu imposantes, qu'il cite avec confiance des physiciens et des physiologistes qu'on laisse aller au gré de leur imagination, et dont les erreurs ne peuvent être dangereuses, parce que leurs ouvrages ne sont pas lus. M. Forni n'est pas assez rigoureux sur le sens du mot *démonstration* : en physique, il n'y a pas d'autres démonstrations que les faits et leurs conséquences nécessaires. Les raisonnemens par lesquels l'auteur de cet Essai trace la route qui l'a conduit à ses nouvelles doctrines, ne sont pas assez concluans pour qu'on les regarde comme des *conséquences nécessaires des faits* : il n'a donc proposé que des hypothèses : le tems et de nouvelles découvertes peuvent les convertir en théories ; mais ce tems n'est pas venu, et les découvertes ne semblent pas même préparées. Nous ignorerons encore long-tems si les doctrines de M. Forni sont admissibles ou non.

F.

33. — *Storia del lago di Como, etc.* — Histoire du lac de Como, et surtout de sa partie supérieure, nommée les *Tre Pievi* ; par Gaspard REBUSCHINI. Tom. II, en 12 livres. Milan, 1822 ; Ferrario. In-12.

Quoique cette histoire soit bornée à une petite contrée de l'Italie,

elle intéresse par les vicissitudes qu'elle retrace, et par l'énergie des habitans qu'elle met en scène. Ceux qui voudront y chercher l'histoire de leur pays et de leurs ancêtres, en admirant ce qu'ils furent, pourront bien rougir de leurs descendans. Les trois *Fievi* soutinrent long-tems leur indépendance, firent partie de la célèbre diète de Roncaglia et de la ligue lombarde, portèrent les armes contre Frédéric Barberousse, et furent compris dans la paix de Constance. Enfin, cette petite république sut se maintenir par le courage et les vertus de ses citoyens, jusqu'au moment où les Visconti, qu'ils acceptèrent pour protecteurs, les réduisirent sous leur domination. On les vit encore figurer dans plusieurs guerres successives; enfin, vendus ou livrés à divers partis, ils furent soumis au joug de l'étranger, comme presque tout le reste de l'Italie.

34. — * *Enciclopedia domestica, etc.* — Encyclopédie domestique, etc., tirée des ouvrages de MM. APPERT, BERTHOLLET, BOUILLON-LAGRANGE, CHAPTAL, FOURCROY, etc. etc.; traduite du français. Milan, 1823; P.-E. Giusti.

Cette traduction d'un ouvrage très-connu est digne d'être distinguée par la noble intention des éditeurs, qui ont voulu répandre la connaissance du langage technique des choses les plus propres aux besoins ordinaires de la vie domestique. Cet ouvrage sera d'une grande utilité, non-seulement aux Italiens, mais encore aux étrangers qui voudront se familiariser avec la partie la plus nécessaire et souvent la moins connue de la langue italienne.

35. — *Uberto, ossia le serate d'inverno, etc.* — Hubert, ou les Soirées d'hiver pour les villageois; par Francesco TERCINI, etc. *Seconde édition*, augmentée de deux nouvelles soirées. Milan, 1823; Sonzogno. 2 vol. in-8°.

Il est bon de remarquer que l'auteur est un théologien qui, loin de s'occuper de futilités scolastiques, cherche à donner à ses paroissiens des leçons indirectes sur leurs devoirs, par des récits instructifs et amusans. Depuis quelque tems, le clergé italien se distingue dans ce genre d'occupations vraiment évangéliques. Nous en avons une preuve incontestable dans les ouvrages suivans qu'on a dernièrement publiés, et qui tous appartiennent à des curés: *Le maître villageois*, de M. Malenotti; *Sur la maladie des vers à soie*, qu'on appelle *segno* ou *calcinaccio*, par M. Decapitani; *Nouvelle méthode économique pour étendre les vignes*, par M. Raja; *Des paragrèles*, par M. Beltrami; *Du vin, de ses maladies et de ses remèdes*, par M. Jacopo Ricci, etc.

36*. — *Apologia delle scienze, contro i fautori dell'ignoranza pub-*

blica, etc. — Apologie des sciences contre les auteurs de l'ignorance publique, etc. Rome, 1823.

C'est aussi un ministre des autels, qui, justement blessé de la manière de penser de quelques-uns de ses collègues, a publié l'ouvrage que nous annonçons, pour la défense de la raison et de la religion, que la raison seule peut préserver des écarts de l'erreur et du fanatisme. L'auteur entreprend de convaincre ces ennemis des sciences auxquelles ils sont étrangers, qu'elles ne sont pas seulement utiles, mais nécessaires, et que les nations ont toujours été plus ou moins religieuses et morales, à mesure qu'elles ont été plus ou moins éclairées. Nous craignons que, malgré la bonne foi qu'il apporte dans ses preuves et dans ses remarques, il ne parvienne point à persuader des hommes qui savent bien, par une longue expérience, que l'accroissement de leur pouvoir dépend de l'ignorance et de la crédulité des peuples.

37. — *Alcune memorie*, etc. — Souvenirs de Michel-Ange Buonarroti, tirés de quelques manuscrits, etc. Rome, 1823; de Romanis. In-8°.

On trouve dans cet opuscule, presque entièrement composé de fragmens qui appartiennent à Michel-Ange, une lettre autographe de François I^{er}, adressée à ce grand artiste. L'éditeur donne en même tems une gravure du monument qui lui fut élevé dans l'église des Douze Apôtres, à Rome, et qui, après deux siècles, vient d'être découvert et reconnu par M. F. Giangiacommo, professeur de dessin.

38. — *Biografia universale antica e moderna*, etc. — Biographie universelle, ancienne et moderne, etc. T. XIV. Venise, 1823; Missiaglia.

Cet ouvrage semble s'améliorer tous les jours; et les rédacteurs répondent avec zèle et dignité aux observations des critiques judicieuses et impartiales, dictées par l'estime et l'intérêt qu'inspire leur entreprise. Mais comment l'auteur de l'article *Vincenzo Dandolo* s'est-il permis d'attaquer des personnes et des choses qu'il a célébrées et qu'il célébrerait sans doute encore, si les circonstances n'étaient pas changées? Cette manière de penser, ou plutôt d'écrire, fait tort aux auteurs, et même à ceux qu'ils croient flatter en calomniant leurs prétendus adversaires. Les Italiens, en général, et leurs gouvernemens, rejettent cette espèce de flatterie et de mensonge. (Voyez surtout la *Bibliothèque italienne*, n° XCIX, page 411.)

39. — *Galleria de' letterati e degli artisti*, etc. — Galerie des hommes

de lettres et des artistes des provinces austro-vénitiennes, etc. Venise, 1822 et 1823. In-8°, fig. Imprimerie d'Avisàpoli.

C'est à M. Gamba que l'on doit cette collection de portraits et de Vies des hommes qui se distinguèrent à Venise pendant le 18^e siècle, dans les sciences les lettres et les arts. Les notices biographiques sont de MM. Angelo Zendrini, Francesco Negri et Gamba lui-même; quoique souvent trop rapides, elles se font remarquer par des traits saillans et caractéristiques. La plupart des portraits ont été exécutés par des élèves de l'Académie des beaux-arts de Venise; et ils ne manquent pas de mérite. On annonce une entreprise du même genre, faite à Milan, pour les hommes illustres des provinces austro-lombardes. Il serait utile et honorable pour l'Italie qu'un aussi noble dessein fût imité dans tout le reste de ses provinces.

40. — *Salvator Rosa, etc.* — Salvator Rosa, comédie en cinq actes, du baron Gio-Carlo COSENZA, etc. Naples, 1824.

L'auteur se montre fort passionné pour l'art de la comédie; il ne marche pas, il est vrai, sur les traces de Molière et de Goldoni, il cherche à flatter le goût du bas peuple plutôt que celui des classes les plus cultivées. Peut-être a-t-il espéré concilier le caractère de la haute comédie avec le genre du bas comique; nous craignons qu'il ne dénature l'un et l'autre, et nous aurions préféré le voir, d'après le vœu des Italiens éclairés, s'illustrer dans une carrière où les succès obtenus par Goldoni doivent faire désirer des imitateurs.

41. — *Le crisi del matrimonio, etc.* — Les crises du mariage, comédie en vers, de Luigi PELLICO, précédée d'un discours sur la nécessité de la versification dans la comédie italienne. Turin, 1824; imprimerie royale.

La fable de cette comédie ne manque pas d'intérêt. C'est un mari qui, après s'être montré idolâtre des qualités de sa femme avant de l'épouser, passe bientôt du contentement à l'ennui et à l'indifférence. Sa femme parvient à le ramener en excitant sa jalousie et en piquant sa vanité, moyen dont l'emploi ne laisse pas d'être quelquefois dangereux dans le monde. L'auteur a donné tous ses soins au style et à la versification de l'ouvrage. — On a souvent discuté sur le choix à faire entre la prose et la versification pour la comédie; les premiers essais de Bibbiena, de Machiavel et de l'Arioste semblaient avoir décidé la question en faveur de la prose. M. Pellico en appelle de nouveau au tribunal du goût et de la raison, appuyé de la théorie et de la pratique, il s'étudie à prouver l'utilité que la comédie peut retirer de l'emploi d'un rythme approprié à

son sujet. Par sa versification, il s'approche lui-même du but qu'il indique, et il nous semble avoir de beaucoup surpassé les essais du marquis Maffei. Luigi Pellico est le frère de ce malheureux Silvio, auteur de la tragédie intitulée *Francesca da Rimini*, persécuté pour ses opinions politiques, et qui languit dans une prison perpétuelle. L'un montre autant de dispositions dans le genre comique que l'autre en montrait dans le tragique; l'on espère qu'il remplira le vide que son frère a dû laisser dans la carrière dramatique.

42 — * *Antologia, etc* — Anthologie. T. XIII. Florence, 1824.

Ce volume de l'Anthologie est remarquable par une longue et savante analyse que le comte Léopold Cicognara y fait de l'*Essai sur la nature, le but et les moyens de l'imitation dans les beaux-arts*, par M. Quatremère de Quincy. M. Cicognara est certainement un des meilleurs juges que possède l'Italie en matière de beaux-arts. Il parle de l'ouvrage de M. Quatremère avec une judicieuse impartialité. Nous indiquerons seulement quelques-unes des observations du critique italien. Il semble d'abord ne pas approuver les titres de paragraphes donnés par l'auteur à des chapitres souvent très-longs. Ainsi, d'autres critiques ne pouvaient se résoudre à nommer chapitres dans l'*Esprit des lois* de Montesquieu, ce qui n'était que des paragraphes. Mais pourquoi discuter sur les dénominations, si la nature et l'ordre des divisions ne manquent ni de justesse, ni de connexion? M. Cicognara, ainsi que la plupart des Italiens, ne veut pas admettre cette opinion de M. Quatremère de Quincy, que la poésie et la musique, portées au degré de perfection qu'il leur est permis d'atteindre, ne peuvent se combiner ensemble sans se nuire réciproquement. A entendre l'écrivain français, l'âme ne peut s'occuper assez de l'effet produit par l'une, sans demeurer étrangère aux impressions de l'autre. Le critique italien oppose l'expérience et des faits positifs à ce raisonnement purement théorique. Il cite les résultats étonnans que Zeno, Métastase et Cassabigi ont obtenu de la réunion de ces deux arts sur le théâtre italien. Nous pensons avec lui que les sensations doivent prévaloir ici sur les abstractions. Pourquoi la musique, considérée comme art, n'opèrerait-elle pas le même effet que produit sur nous le simple organe de la voix récitant de beaux vers? M. Cicognara n'admèt pas non plus, sans quelque restriction, la maxime trop générale de M. Quatremère de Quincy, qui proscriit de la poésie toute description minutieuse, convenable seulement, dit-il, aux arts du dessin. Il y a, en effet, des genres de poésie qui admettent fort bien ces descriptions, et qui en reçoivent même leur

principal mérite. Enthousiaste de tout ce que l'antiquité a de plus grand et de plus sublime dans l'imitation des formes humaines, M. Quatremère ne trouve chez les modernes rien de comparable, surtout dans la sculpture; cette critique paraît trop sévère à M. Cicognara, qui rappelle avec justice les magnifiques ouvrages de Canova. Il n'approuve pas non plus ce que le critique français dit de l'école de Venise, dont le style, selon ce dernier, abandonnant les principes du beau idéal, ne s'élève pas au-dessus du genre des portraits; M. Cicognara cite, contre cette assertion, les deux tableaux de *St. Pierre martyr* et de *l'Assomption*. Il accuse, en passant, M. Kératry d'avoir donné du beau idéal une définition peu exacte, au moyen de laquelle il lui a été facile de condamner ce genre comme chimérique et comme une rêverie de Platon. Revenant à M. Quatremère, il lui reproche de ne considérer le *Roland* de l'Arioste que comme une chronique versifiée, et de ne pas y voir un poème dont les parties constituent un tout régulier, ainsi que la *Jérusalem* du Tasse. — Telles sont les observations les plus saillantes que nous avons cru devoir extraire de l'article de M. Cicognara, sur l'ouvrage remarquable de M. Quatremère de Quincy, en attendant que nous puissions nous-mêmes en offrir une analyse raisonnée.

F. SALFI.

ESPAGNE.

43. — *Diccionario universal español latino*. — Dictionnaire universel, espagnol-latin, par *Don Manuel VALBUENA*. In-8° de 1130 pages d'impression, faisant suite au dictionnaire latin-espagnol du même auteur. Madrid, 1823; Calleja.

Cet ouvrage contient tous les mots du Dictionnaire de l'Académie, définis avec soin, et plusieurs mots de sciences ou d'arts, aussi définis. On peut le regarder et l'employer comme un dictionnaire de la langue espagnole. F.

44. — *Examen*, etc. Examen critique de la grammaire synoptique française-espagnole, ou Méthode pour apprendre le français sans maître; par *Aug. LAFON*. Madrid, 1824. In-8°.

45. — *Las Lusiadas*. — La Lusiade de CAMOENS; suivie de poésies diverses, traduite en espagnol par *D. Lamberto GIL*. Madrid, 1824; Rodriguez y Matute. 3 vol. in-8°; prix 24 reis.

Déjà vingt-deux traductions de la Lusiade ont paru, en latin, en hébreu, en français, en espagnol, en italien, en allemand et en au-

glais. Celle que nous annonçons est à la fois précise, correcte et élégante.

E. G.

PAYS - BAS.

46. — *Waarnemingen en opmerkingen omtrent de Roodvonk of Scharlaken-ziekte.* — Observations et remarques sur la scarlatine, par M. VAN DEN BOSCH, D.-M., membre de la commission médicale de la province de la Hollande méridionale, etc. Rotterdam, 1824; imprimerie de Van der Meer. In-8°.

« La médecine a pris naissance de l'observation, a dit avec raison Zimmermann : c'est l'observation qui la conduit au degré de perfection, et c'est par le défaut d'observation qu'elle n'est quelquefois qu'un verbiage vide de sens. » Les hommes de l'art ne devraient jamais oublier ce précepte. M. Van den Bosch paraît en sentir toute la vérité. Nous avons déjà annoncé (voy. t. XXI, p. 387) des observations de cet estimable médecin sur l'usage du sulfate de quinine; celles qu'il vient de publier sur la scarlatine prouvent de nouveau que c'est un excellent observateur, qui respecte la nature jusque dans ses détails, véritable manière de procéder en médecine pour obtenir d'heureux résultats et faire faire des progrès à la science.

DE KIRCKHOFF.

47. — *Dissertatio inauguralis juridica de Matrimonio ejusque impedimentis, etc.* Auctor S.-E.-T. DE JONGHE, Bruxellensis. Leyde, 1823. In-4° de 124 pages d'impression.

Il n'y a, dans la science du droit, aucun sujet qui ait peut-être autant d'importance que le mariage. Aussi, l'on ne doit pas s'étonner que cette vaste matière ait donné lieu à la dissertation très-remarquable dont nous entretenons nos lecteurs. On sait assez quelle est la patience laborieuse des étudiants des universités d'Allemagne et des Pays-Bas, pour ne pas s'étonner qu'un jeune homme ait pu compiler tant d'auteurs de nations diverses à l'occasion du sujet qu'il avait à traiter. Ce n'est pas ici la place d'examiner les doctrines de l'auteur; une semblable discussion doit être réservée pour un recueil spécialement destiné au droit. Nous citerons seulement les titres des chapitres : ils suffiront pour prouver la manière large et philosophique avec laquelle M. de Jonghe a envisagé son sujet. *Caput primum. Considerationes quædam generales de matrimonio ejusque conditionibus.* — *Cap. II. De connubii conditionibus quæ ex jure naturali oriuntur.* — *Cap. III. De connubii conditionibus quæ ex jure privato descendunt.* — *Cap. IV. De connubii conditionibus quæ ex jure publico*

proficiscuntur. L'auteur a eu le soin de mettre au bas des pages les noms des auteurs dans les ouvrages desquels il a puisé ses opinions. Ces auteurs sont innombrables, et l'on voit figurer parmi eux non-seulement des jurisconsultes, mais encore des philosophes et des littérateurs, tels qu'Aristote, Hippocrate, Horace, Plutarque, Macrobe, Voltaire, Beaumarchais, Kant, Fichte, etc. Parmi les canonistes cités par M. de Jonghe, nous avons été étonnés de ne pas trouver notre savant compatriote M. Tabaraud, qui a jeté de si vives lumières sur la question du mariage envisagé sous ses rapports civils et religieux. Nous ne connaissons pas d'ouvrage plus digne de servir de guide à celui qui veut étudier avec bonne foi cette matière épineuse.

A. T., avocat.

48. — *Notice sur le Cabinet des médailles et des pierres gravées de S. M. le roi des Pays-Bas*; par J.-C. DE JONGE, directeur. La Haye, 1823; veuve Allart et C^{ie}. 180 p. in-12.

La collection dont il est parlé dans cette notice doit son origine au stadhouder Guillaume IV. Il acheta entre autres le cabinet du comte de Thoms, gendre de l'illustre Boerhaave. Le prince Guillaume V, son fils, suivit cet exemple, et augmenta ses richesses par les soins de MM. Vosmaer et Fr. Hemsterhuis. La révolution survint, et le stadhouder quitta le pays. Les circonstances ne lui permirent pas d'emporter sa collection entière, et une grande partie fut enlevée par les Français et transportée à Paris, où elle se trouve encore. Heureusement, tout ne fut pas perdu; le prince eut l'occasion de sauver les principales médailles en or, en argent et en bronze, ainsi que le plus grand nombre des camées et intailles. Animé du même zèle que ses ancêtres, le monarque qui tient aujourd'hui les rênes du gouvernement conçut, en 1816, l'idée de former des restes de la collection d'Orange un *Cabinet royal*, à l'usage du public, et il fit joindre à cette collection les riches suites de *médailles grecques et romaines*, qui, avant son avènement au trône, avaient été achetées à la vente du célèbre cabinet de Van Damme. S. M. choisit pour directeur l'habile M. De Jonge, dont les connaissances étendues et l'extrême obligeance facilitent les recherches des savans qui visitent le dépôt qui lui est confié. La collection royale s'augmente tous les jours. Voici ses principales acquisitions : 1^o une collection magnifique de pierres antiques gravées en creux, et rassemblées avec soin par M. Fr. Hemsterhuis, dont M. Janssen a publié les œuvres. Elle passa de ses mains dans celles de feu le prince de Gallitzin, ambassadeur de Russie près de leurs Hautes-Puissances;

et c'est de sa fille, épouse du prince de Salm-Reifferscheid-Krauthem, que le roi acheta cette collection, plus remarquable d'ailleurs par le mérite que par le nombre des pièces qui la composent. On y trouve des pierres du premier rang, telles qu'un *Dioscorides*, un *Aulus*, un *Gnajos*, un *Hyllus*, un *Nicomaque*, un *Hellen*, et plusieurs autres chefs-d'œuvre des plus célèbres graveurs anciens. 2° Une petite collection de *camées* et d'*intailles*, laissée par M. Hultman, ci-devant gouverneur du Brabant septentrional. 3° Une nombreuse et riche collection de médailles modernes, la plupart indigènes, de monnaies obsidionales, et de monnaies, vendue par M^{me} la douairière de Schuylenburch de Bommenède, à La Haye. 4° Le superbe cabinet de *pierres gravées*, tant antiques que modernes, de feu M. Théodore de Smeth, président des échevins de la ville d'Amsterdam. 5° Une collection de *médailles grecques, romaines, cufiques et arabes*, et quelques *pierres gravées*, apportées des côtes d'Afrique par M. le major J.-E. Humbert, comme fruits de ses voyages sur le sol de l'ancienne Carthage, et de son séjour de 25 années à Tunis. Dans cette collection se trouvent plusieurs médailles africaines très-rares, et quelques pièces jusqu'ici inconnues. 6° Une belle suite d'*écus* ou de *dallers*, vendue par M. J.-J. Stiels, ancien curé, demeurant à Maestricht. 7° La riche collection de pierres gravées laissée par le baron Van Hoorn van Vlooswyck. 8° Enfin, une collection de *médailles, jetons et monnaies* modernes, qui faisaient autrefois partie du riche cabinet de M. A.-H. Dibbetz, à Leyde. Le nombre des médailles du cabinet est aujourd'hui de 33,675; les grecques sont au nombre de 5,800, dont 197 en or; les romaines, 11,380, dont 88 en or; les médailles modernes en tout métal, 5,760; les monnaies obsidionales, 640; écus ou *dalers*, 2,137; monnaies proprement dites, en or, argent et cuivre, 7,958. Les pierres gravées sont au nombre de 1,325. — Nous saisissons cette occasion pour avertir que M. le comte de Reinesse Breidbach a rassemblé l'*Histoire monétaire complète de l'électorat de Trèves*, et qu'il s'occupe de celle de l'électorat de Cologne. Les empreintes ont été dessinées avec soin, et il est à désirer que le public jouisse de ce complément nécessaire des ouvrages du baron de Hontheim et du jésuite Brower, auquel le libraire Pauli, de Coblenz, a annoncé devoir donner une suite, œuvre posthume d'un baron de Reiffenberg, souvent citée par les historiens et les antiquaires.

DE R—G.

pour la littérature nationale et étrangère. N° 3 ; mars 1824. Amsterdam ; J.-J. Abbinck. In-8°.

Ce journal est fait sur un autre plan que l'*Algemeen Konst en Letterbode*, qui se publie aussi à Amsterdam. Le *Tijdschrift* se compose d'un grand nombre de petits articles sur les nouveaux ouvrages publiés en France, en Allemagne, en Hollande, etc. Les ouvrages français paraissent être ceux dont les rédacteurs s'occupent le plus ; mais ils s'attachent plus à les annoncer qu'à en faire connaître le contenu et à les juger. Des *mélanges*, traduits encore en grande partie des langues étrangères, terminent chaque cahier. D—G.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

50. — **Annales agricoles de Roville, ou Mélanges d'agriculture, d'économie rurale et de législation agricole* ; par C.-J.-A. Mathieu DE DOMBASLE. 1^{re} livraison. Paris, 1824 ; M^{me} Huzard. 1 vol. in-8°, avec figures ; prix 6 fr. et 7 fr.

51. — *Pratique simplifiée du jardinage*, à l'usage des personnes qui cultivent elles-mêmes un petit domaine contenant un potager, une pépinière, un verger, des espaliers, un jardin paysager, des serres, des orangeries et un parterre ; suivie d'un traité sur la récolte, la conservation et la durée des graines, et sur la manière de détruire les animaux et les insectes nuisibles au jardinage. *Troisième édition*, augmentée de détails sur les fleurs, les arbres et les arbustes d'agrément ; par M. Louis DUBOIS, membre de plusieurs Sociétés agronomiques, l'un des collaborateurs du *Cours complet d'agriculture*. Paris, 1824 ; Raynal. In-8° de 276 pages ; prix 3 fr. et 3 fr. 75 c.

52. — *Cours complet et simplifié d'agriculture et d'économie rurale et domestique* ; par le même auteur. T. IV^e, formant la 1^{re} livraison de l'ouvrage, qui aura 6 vol. in-12, chacun de 300 à 400 pages, avec des planches gravées. Paris, 1824 ; Raynal. Prix de souscription, jusqu'au 1^{er} octobre, 3 fr. 50 c. le volume, et par la poste, 4 fr. 25.

Le premier de ces deux ouvrages de M. Dubois est assez connu, puisqu'il est arrivé en peu de tems à sa 3^e édition. L'auteur avait commencé par l'essentiel ; la culture des légumes et celle des arbres d'agrément avaient été exposées avec plus de détails que celle des plantes d'agrément : cette nouvelle édition rétablit en quelque sorte l'équilibre, du moins quant à présent, et jusqu'à ce que des acqui-

sitions nombreuses faites par les potagers ou les vergers, ou les parterres et les jardins paysagers, ramènent l'inégalité, et demandent de nouveaux supplémens dans les traités de jardinage. Aujourd'hui les plantes d'ornement nous arrivent en foule, et bientôt nous serons surchargés plutôt que satisfaits de cette multitude innombrable d'habitans de nos bosquets, qui se disputeront le terrain et nous jetteront dans les embarras du choix. Il est très-probable que l'on ne tardera guère à demander à M. Dubois une 4^e édition de sa *Pratique simplifiée du jardinage*. Les vergers auront sans doute leur tour, ou, pour mieux dire, ils le reprendront; car nous ne sommes pas encore fort éloignés du tems où la culture des arbres à fruit obtenait une faveur presque exclusive. Les préceptes généraux de l'art ne changent point; mais les détails varient, et les écrivains agronomiques doivent se tenir au courant de ces variations. — On désirerait quelquefois des indications plus précises que celles que l'on trouve dans cet ouvrage: ainsi, par exemple, les diverses espèces de charançons, dont les unes exercent leurs ravages dans l'état de larves, et les autres dans l'état d'insectes parfaits, ne peuvent être combattues avec le même succès par les mêmes moyens. Mais on ne pouvait tout dire sur le jardinage, dans un volume qui tient peu de place dans la poche du jardinier.

Le *Cours simplifié et complet d'agriculture et d'économie rurale* ne nous est encore connu que par le 4^e volume, où l'auteur traite de la vigne et de l'olivier, de la fabrication du vin et des autres liqueurs fermentées, de l'expression des huiles. On y remarque, sans doute, comme dans l'autre ouvrage dont nous venons de parler, quelques-uns des défauts communs à tous les abrégés; on n'y trouve pas tout ce que l'on cherche, et ce que l'on y trouve n'est pas toujours considéré sous l'aspect qui conviendrait le mieux. C'est ainsi que, dans la nomenclature des vignobles de France, où le département des Vosges est nommé, on s'étonne que ceux de l'Indre, du Cher, etc., et même celui de Seine-et-Marne, malgré la mauvaise réputation des vins de la Brie, n'obtiennent aucune mention, et que cet honneur soit refusé à quarante départemens de la France. On voudrait aussi que l'énumération des boissons spiritueuses fût plus complète, et que leur préparation fût exposée avec un peu plus de détails. Mais il fallait être court: dans ces deux ouvrages de M. Dubois, le mot *simplifié* est pris dans le sens d'*abrégé*. S'il était question de simplifier en effet, soit l'art lui-même, soit la description de ses procédés, il faudrait trouver d'autres méthodes

pour faire ou pour décrire, et ces découvertes aussi difficiles qu'importantes ne peuvent être que des fruits du tems.

53. — *Notice sur le coton, sa culture, et sur la possibilité de le cultiver dans le département de la Gironde. Troisième édition, augmentée de quelques notes qui prouvent le succès de cette culture.* Bordeaux, 1823; imprimerie de Brossier, rue Royale, n° 13.

Le coton, ou pour mieux dire, le cotonnier dont il s'agit dans cette notice, est l'espèce, ou l'une des espèces herbacées; car il n'est pas bien certain que le cotonnier cultivé dans l'Asie mineure et dans quelques îles de la Méditerranée soit le même que celui de la Caroline du nord, sur lequel plusieurs agronomes ont fait d'heureux essais, même dans les landes de Bordeaux. On cite, parmi ces propagateurs de l'industrie agricole, MM. le comte de Beaumont, à Buzet (Lot-et-Garonne), Lespiault et Pujos, à Nérac, et de Montaut, à Durance (Gironde). Leurs cultures ont donné, en 1822, un très-beau produit, dans le rapport de 140 à 150 kilogrammes par hectare (environ 100 livres par arpent de Paris, ancienne mesure), et une graine parfaitement mûre. Ces résultats paraissent très-séduisants; mais ils ne donnent point la solution de plusieurs questions d'une grande importance pour l'agriculture, les arts et le commerce. Le produit des cotonniers en arbre n'est-il pas préférable, à plusieurs égards, à celui de l'espèce herbacée? L'immense récolte que promettent les plantations du Sénégal ne suffiront-elles pas pour alimenter nos manufactures dans leur plus grande activité? Le sol des départemens où le cotonnier peut réussir ne peut-il être réservé pour des objets d'échange avec nos colonies, ce qui serait à l'avantage du commerce extérieur, sans nuire aux intérêts de notre agriculture? Le coton indigène ne serait pas une acquisition comparable à celle du sucre de betterave: le cotonnier n'est utile que par ses coques, au lieu que tout est employé dans la betterave. La culture du cotonnier ne peut pas même être assimilée à celle du chauvre ou du lin, plantes qui fournissent non-seulement une matière textile, mais une graine huileuse. — Les notes de cette troisième édition ne sont pas d'accord avec la notice sur l'estimation du produit du cotonnier: suivant l'auteur de la notice (M. John Dortie, de Bordeaux), chaque plante occupe à peu près un mètre carré, et peut donner une once de coton; au lieu que les récoltes faites dans le département de Lot-et-Garonne ne s'élèvent guère qu'à la moitié de cette quantité. Il reste encore beaucoup d'observations et de calculs à faire, avant d'adopter et de mettre en pratique sur une grande échelle une cul-

ture qui doit exercer autant d'influence sur nos relations avec nos colonies. F.

54. — *Observations sur la nomenclature et le classement des roses ;* suivies du catalogue de celles cultivées par J.-P. Vibert, à Chenevières-sur-Marne. Paris, 1824; M^{me} Huzard. Broch. de 4 feuilles; prix 1 fr. 50 et 1 fr. 75.

Ce catalogue de la collection marchande d'un de nos fleuristes les plus habiles contient 865 espèces ou variétés de roses, avec l'indication du prix de chacune. Outre l'intérêt qu'il offre aux amateurs de fleurs, jaloux de compléter leurs collections, il en présente aussi aux botanistes par les observations qui y sont rapportées sur quelques-uns des caractères employés pour distinguer les espèces de ce genre difficile. V. J.

55. — *Théorie chimique de la calorificité, fondée sur de nouveaux aperçus et de nouvelles découvertes ;* par Xavier DUJAC, pharmacien. Paris, 1824; Compère j^e. In-8° de 224 pages; prix 3 fr. 60 et 4 fr. 60.

L'auteur de cet ouvrage n'a pas assez développé ses preuves et fait connaître les découvertes sur lesquelles il fonde sa théorie; il est souvent obscur, et ses raisonnemens ne sont rien moins que concluans. En proposant une théorie toute nouvelle où le calorique remplace l'oxigène, l'hydrogène et tous les gaz comburans ou non, il essaie aussi d'introduire une nomenclature appropriée à ses doctrines, et qui ne serait ni plus simple ni plus laconique que celle dont il veut nous débarrasser. Ses *calorificito* sulfuriques, muriatiques, etc., et tous les mots où il introduit ces cinq syllabes *calorificito* seraient une difficulté de plus dans les raisonnemens, dans les livres, dans les ateliers. M. Dujac s'attend à de nombreux contradicteurs, à une forte opposition : il ne sera pas trompé, si l'on parvient à lire son ouvrage. F.

56. — *Précis de chimie, de botanique, de matière médicale et de pharmacie, suivi de considérations sur l'art de formuler et sur les empoisonnemens ;* par M. DESMAREST, pharmacien, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1824; Barrois, l'aîné. 1 vol. in-8° de 543 pages, avec figures; prix 9 fr., et 11 fr.

Le titre de cet ouvrage suffit pour en donner une idée. L'auteur, convaincu qu'il était impossible de réunir dans un seul volume tout ce qu'il est nécessaire de savoir, seulement en chimie, n'a écrit que pour les personnes qui savent déjà. Il a voulu, en donnant un abrégé des meilleurs traités, éviter à ses lecteurs des recherches ex

des travaux toujours pénibles, et les mettre au courant de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. — Quatre grandes divisions composent cet ouvrage. Dans la première, les principes de la *chimie* sont rapidement esquissés, et toutes les combinaisons des corps succinctement rappelées. — Dans la seconde division, on analyse les différens systèmes de *botanique*, et l'on s'occupe spécialement de la physiologie végétale. — La troisième est consacrée à la *matière médicale*, que l'auteur partage en deux sections. Dans la première, il place les substances végétales dont on fait usage en médecine, et dans la seconde les substances animales. Cette partie de l'ouvrage est incomplète, et ne peut d'ailleurs être traitée que par un médecin doué non-seulement de connaissances profondes, mais qu'une longue expérience a mis à portée de juger l'action des médicamens sur les individus malades. — Dans la quatrième division, qui traite de la *pharmacie*, l'auteur montre qu'il s'est plus spécialement occupé de cette branche de la médecine, et que la préparation des médicamens lui est très-familière. — Les considérations sur l'art de formuler fournissent à M. Desmarest l'occasion de montrer de nouveau ses connaissances chimiques. Il recommande avec raison de ne jamais unir dans la même préparation des substances qui réagissent l'une sur l'autre, et donne, pour éviter ces erreurs, un tableau de ces substances que l'on pourra consulter avec avantage. — L'ouvrage est terminé par des considérations sur les empoisonnemens, tirées, pour la plupart, des ouvrages de M. Orfila. — En somme, le Précis de chimie, de botanique, est un ouvrage éminemment utile, et commode, surtout pour les praticiens, qui ont besoin de se tenir au courant des nouvelles découvertes. D.

57. — * *Anatomie comparée du cerveau, dans les quatre classes des animaux vertébrés, appliquée à la physiologie et à la pathologie du système nerveux*; par E.-R.-A. SERRES, médecin ordinaire de l'hôpital de la Pitié, professeur de la Faculté de Médecine de Paris, etc. Tom. I^{er}. Paris, 1824; Gabon. In-8° de plus de 700 pages, avec un atlas de 16 planches, gr. in-4°, représentant 300 sujets, dessinées et lithographiées par Fertel, sous les yeux de l'auteur, et accompagnées d'une explication. Prix des deux volumes dont se composera l'ouvrage, 21 fr. pour Paris. — On paie de suite l'ouvrage entier, et l'on reçoit un bon pour retirer le second et dernier vol., qui paraîtra dans le courant de la présente année.

58. — * *Histoire médicale de la Fièvre jaune, observée en Espagne, et particulièrement en Catalogne*, dans l'année 1821; par MM. BALLY,

FRANÇOIS et PARISSET. Paris, 1823; Gabon, Béchet jeune. 1 vol. in-8° de 670 pag. Imprimerie royale. Prix, 8 et 9 fr.

Tout le monde connaît le noble dévouement des médecins français qui furent envoyés à Barcelone, lors de la dernière épidémie qui ravagea cette ville. A peine arrivés, ils purent juger, par la mort funeste de leur collègue et ami, le jeune et infortuné MAZZET, non-seulement de la gravité du mal qu'ils allaient étudier et combattre, mais encore du danger qu'ils avaient à courir eux-mêmes dans ce foyer de désolation. Loin de se rebuter et de se laisser abattre, ils ne firent que redoubler de zèle et d'activité pour remplir de la manière la plus honorable, la mission qui leur avait été confiée. L'ouvrage que nous annonçons est le fruit de leur recherches et l'exposé de leurs travaux les plus importans. Il est divisé en douze parties. La 1^{re} renferme l'histoire et la marche de l'épidémie. Il résulte d'un examen sévère des faits les plus authentiques, que la fièvre jaune de Barcelone n'a pu se former spontanément sur les lieux, et qu'elle est venue du dehors : en effet, elle paraît avoir été importée d'Amérique par des vaisseaux venant de la Havane. La 2^e partie est consacrée à la description topographique de Barcelone, Barcelonette, etc., et contient des détails sur la température, les eaux, etc. Dans la 3^e partie se trouvent rassemblées un grand nombre d'observations particulières sur des malades qui ont été guéris et sur d'autres qui ont succombé. Dans la 4^e partie sont exposés les résultats des ouvertures de corps. Les auteurs disent avoir rencontré des épanchemens séreux dans la partie lombaire de l'arachnoïde rachidienne : le sang était privé de fibrine, et était d'une couleur foncée. Les traces d'inflammation, fréquemment trouvées dans le canal digestif et quelquefois dans la vésicule du fiel et la vessie, ne sont, aux yeux de MM. Bally, François et Pariset, qu'un symptôme consécutif qui, dans quelques cas, pourrait provenir du sang qui suinte sur la surface muqueuse. Les variétés de la fièvre jaune et les signes qui se font reconnaître, sont le sujet de la 5^e partie. Des symptômes légers caractérisent la première variété ; des symptômes plus forts appartiennent à la deuxième variété ; et enfin, les symptômes les plus intenses établissent la troisième. La 6^e partie traite du pronostic : dans l'épidémie dont il s'agit, la mortalité a été des deux tiers des malades, tandis que, dans une maladie semblable qui régna à Barcelone en 1803, elle ne fut que des trois septièmes. Quand la maladie était mortelle, la durée de la fièvre était de cinq à six jours : elle laissait quelque espoir de guérison, si le malade dépassait

sait le septième jour, sans augmentation des symptômes. Dans la 7^e partie se trouvent énoncées les causes probables ou évidentes de l'épidémie. La 8^e partie contient un parallèle entre la fièvre jaune de la Catalogne, celle de quelques autres parties de l'Espagne, et la fièvre jaune d'Amérique, notamment de Saint-Domingue. Nos auteurs trouvent que dans les deux mondes la maladie offre une ressemblance frappante. La 9^e partie contient un extrait du docteur Almadovar, sur l'épidémie de Palma. Dans la 10^e partie sont tracés avec détail les divers modes de traitement tentés dans la fièvre jaune. Les auteurs, avouant leur ignorance sur la vraie thérapeutique de cette affection, proposent deux procédés nouveaux sur lesquels ils osent fonder quelque espoir : ils consistent, le premier, dans l'application de nombreux moxas sur le trajet de la colonne vertébrale ; le second, dans l'administration du sulfate de quinine. Les essais qu'ils ont faits de ces moyens semblent justifier leurs conjectures. Enfin, les deux dernières parties exposent des vues hygiéniques et de police médicale appropriées à la maladie, et des renseignemens nouveaux tendant à prouver que la contagion est aussi évidente sur mer que sur terre. Cependant, l'épidémie de Barcelone, comme la fièvre jaune en général, est encore un sujet de controverse pour les médecins qui la considèrent, les uns comme contagieuse, les autres comme non contagieuse. Les faits les plus nombreux et les plus contradictoires sont invoqués par les deux partis pour appuyer leur opinion ; et dans ce conflit, la sagesse doit faire un devoir aux médecins et aux magistrats de se conduire, à l'égard de la fièvre jaune, comme si elle était éminemment contagieuse, et d'attendre, dans cette sécurité, les lumières qui pourront être fournies plus tard par ceux qui s'occupent spécialement de cet objet. J.-CH. GASC. D.-M.

59. — *Des rétrécissemens de l'urètre* ; thèse soutenue le 24 février 1824, au concours de l'agrégation (section de chirurgie) près la faculté de médecine de Paris ; par J. LISFRANC, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, etc., traduite du latin, avec des notes, par J.-B. VÉSIGNÉ, D.-M. et J.-B. RICARD. Paris, 1824 ; Béchet j^e. 1 vol. in-8^o, avec fig. ; prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 50 c.

Cette thèse, comme tous les ouvrages de cette nature, a été faite trop rapidement. Aussi, l'auteur ne s'est-il point donné la peine de la traduire lui-même, et il a laissé ce soin à des médecins, qui, malgré leurs notes, ne nous offrent qu'un ouvrage incomplet. Il serait à désirer que M. LISFRANC, dont le nom se rattache d'une ma-

nière si honorable aux progrès de la chirurgie , refondit entièrement sa thèse, et en fit un traité ex-professo. D.

60. — *Mémoire sur un niveau à bulle d'air et à lunettes de nouvelle construction* ; par J.-P. G. J., ingénieur des ponts et chaussées. Paris, 1824 ; Firmin Didot. In-8° de 76 pages, avec une planche ; prix 2 fr.

L'auteur de ce mémoire a fait un long usage des meilleurs niveaux , et c'est d'après l'expérience qu'il propose une construction nouvelle, qui remédie aux inconvéniens qu'il a remarqués dans les instrumens employés jusqu'à présent. Son niveau peut opérer, sans que l'on y déplace aucune pièce essentielle ; ce qui fait éviter à la fois une perte de tems et quelques erreurs. Nous regrettons de ne pouvoir faire connaître en détail la construction de ce nouvel instrument, et de ne pouvoir joindre ici quelques observations sur les niveaux à bulle d'air, quelle que soit leur forme. En les examinant avec une attention scrupuleuse, on trouverait peut-être qu'ils n'ont d'autre mérite que la petitesse de leurs dimensions, et qu'ils ne peuvent être aussi sensibles que ceux où le niveau s'établit dans une plus grande masse liquide. L'auteur propose aussi d'employer le cercle répéteur aux opérations du nivellement ; mais sa méthode aurait encore besoin d'être mise à l'épreuve, pour constater jusqu'à quel point elle convient à la pratique, en réunissant l'exactitude à la facilité des opérations et à l'économie du tems. Le mémoire est terminé par quelques formules de trigonométrie plane : elles n'ajoutent rien à ce que l'on savait déjà sur cette partie de la géométrie. Quant à la nouvelle forme de niveau, il est inutile de la recommander aux ingénieurs, et à tous ceux qui s'occupent de la topographie ; assez de motifs les engageront à lire ce mémoire, et à faire l'essai du nouvel instrument.

61. — *Extrait d'un Mémoire sur les mortiers hydrauliques* ; par M. le colonel du génie TREUSSART. Paris, 1824. In-8° de 50 pages. Imprimerie royale.

Cet extrait a été inséré dans le 7^e numéro du *Mémorial de l'officier du génie*. Mais, comme cet excellent recueil est beaucoup moins répandu que ne l'exigeraient l'importance et l'utilité générale de plusieurs documens qu'il renferme, la réimpression de celui-ci est un service rendu aux architectes. Jusqu'à présent l'emploi des mortiers *hydrauliques*, c'est-à-dire propres aux constructions sous l'eau, n'a pu être économique, parce que l'on y employait des substances tirées du dehors et des régions volcanisées. La *pozzolane* venait de Pouzoles, au pied du Vésuve ; le *trass* venait des environs d'Ander-

nach, sur les bords du Rhin, où l'on reconnaît les traces d'un ancien volcan. Mais ces matières peuvent être fabriquées presque partout, et à peu de frais. De plus, on croyait généralement, d'après de graves autorités, que la composition des mortiers hydrauliques exigeait des chaux *maigres*, analogues à la chaux si renommée des environs de Metz : M. Treussart a dissipé cette erreur. Ses expériences nombreuses, variées et décisives, dissipent tous les doutes. De plus, il a constaté ce fait singulier, qu'un mélange de chaux et de pozzolane ou de trass constitue un mortier moins bon que celui auquel on incorpore un peu de sable, quoique la chaux et le sable seuls ne forment point un mortier hydraulique. Ses recherches ne sont pas encore terminées ; et, par conséquent, il nous promet encore de nouveaux faits et une instruction plus complète. En attendant, les ingénieurs, les architectes, et même beaucoup de lecteurs qui ne se livrent point à la pratique des arts de la construction, voudront connaître l'état actuel de ces arts, et consulteront cet extrait : ils y trouveront un modèle d'expériences bien conçues et bien exécutées, une heureuse réunion de l'esprit d'analyse, des méthodes de calculs, d'une grande habitude de la précision, et de la persévérance à suivre des recherches longues et minutieuses. On a bientôt aperçu que M. Treussart est sorti de l'École polytechnique.

62. — *Du cavalier et de son cheval, avec des conseils à un jeune officier de cavalerie* ; par le vicomte DE CHOLLET, colonel de cavalerie. Paris, 1824 ; Anselin et Pochard. In-8° de 110 pages ; prix 1 fr. 50 c., et 2 fr.

Dans un avertissement très-court, l'auteur raconte avec franchise l'histoire de son manuscrit. Ce travail, rédigé depuis trois ans, fut soumis au comité spécial de cavalerie, et n'obtint point son approbation. Pour appeler de cette décision ; M. de Chollet demanda que l'on mît à sa disposition un escadron de cavalerie qu'il instruirait lui-même selon sa méthode : cet essai n'eut pas lieu. Ainsi, cette méthode doit être assez différente de la pratique ordinaire, pour qu'elle ait reçu l'accueil que l'on fait communément aux innovations. Mais ce motif, qui peut fixer l'opinion d'un comité, et faire penser que les circonstances actuelles ne sont pas favorables à certains changemens, déterminera peut-être en sens contraire le jugement des lecteurs. On lit avec plaisir et profit les *réveries* du maréchal de Saxe, quoique la plupart des changemens qu'il indique n'aient pas été adoptés, et seraient aujourd'hui même des innovations. Mais, puisque M. Chollet enseigne plutôt ce qu'il faudrait faire que ce que l'on fait

réellement, son livre convient peut-être moins aux officiers qui entrent dans les régimens, qu'à ceux qui cherchent à étendre leurs connaissances, après s'être mis au fait du service qui leur est imposé. Ses vues sur la composition des régimens de cavalerie tendent à une diminution d'emplois, de grades et de dépenses : elles sont certainement désintéressées, et font honneur au caractère de l'officier qui les propose.

63. — *Précis des opérations militaires dirigées contre Cadix* dans la campagne de 1823 ; par M. le lieutenant-général vicomte DODE DE LABRUNERIE, pair de France. Paris, 1824 ; Anselin et Pochard. In-4° de 60 p., avec trois grandes planches lithogr. ; prix 7 fr. et 7 fr. 75 c.

Ce récit devra être joint à la collection peu nombreuse des ouvrages où les officiers du génie peuvent recueillir des faits instructifs et des données certaines sur la guerre de sièges. Le journal des travaux d'attaque y est inséré dans son entier, et M. le général Dode y fait bien concevoir l'ensemble des opérations militaires. On y trouve aussi des détails intéressans dont les bulletins n'avaient point parlé : telle est, par exemple, une reconnaissance de la *Cortadura*, faite par M. Petitjean, capitaine de grenadiers au 36^e, presque toujours à la nage durant plusieurs heures, sous la fusillade de l'ennemi qu'il n'évitait que par son adresse à plonger. Mais, ce qui surprendra le lecteur, c'est la mollesse de la résistance ; c'est qu'en 1823, on ne trouve plus nulle part dans la Péninsule, excepté en Catalogne, les Espagnols de 1808 à 1814. Dans l'histoire de la campagne de 1823, ce ne sont pas les faits militaires qui mériteront le plus d'attention : le philosophe et l'homme d'état s'occuperont beaucoup plus de la physionomie morale du peuple et de l'influence des institutions. Nous ne manquerons pas de faiseurs de gazettes, mais aurons-nous des historiens ?

64. — *Du ministère de la marine, et quelques observations sur la partie maritime de la guerre d'Espagne*. Paris, 1824 ; Trouvé. In-8° de trois feuilles ; prix 1 fr.

L'auteur de cette brochure pense que nos machines ministérielles, administratives, etc., sont beaucoup trop compliquées, et que l'administration de la marine l'est encore plus qu'aucune autre. Il ne croit point que les marins doivent être exclus de cette administration, comme ils le sont à peu près aujourd'hui. Il propose la création d'un *Conseil supérieur de marine*, dans lequel on réunirait toutes les connaissances de l'art du marin, et il examine quelles doivent être la nature et les limites des fonctions de ce Conseil. Suivant lui, plu-

sieurs fautes ont été commises dans les opérations navales de la campagne de 1823, parce qu'il n'y a point de marins dans le ministère de la marine. Il affirme que les contre-amiraux Hamelin et Desrotours sont partis trop tard et mal pourvus de munitions; que l'on n'a rien fait pour enlever ou détruire les bâtimens de transport rassemblés par les cortès dans le Guadalquivir, ce qui a laissé aux débris de l'armée de Lopès-Banos les moyens de se rendre à Cadix, etc. — L'auteur a certainement raison sur plusieurs points, et partout il se montre ami de l'ordre et de l'économie; il veut une organisation simple, une administration active et prévoyante; il est instruit, plein de zèle et bon Français: il serait à désirer que ses pensées et ses vœux ne fussent pas stériles. FERRY.

65. — * *Dictionnaire des Découvertes en France, de 1789 à la fin de 1820*; par une Société de gens de lettres. Paris, mars, avril et juin 1824. T. XIV, XV et XVI. Colas. Prix 7 fr. le vol.

Les trois volumes que nous annonçons sont les derniers de cet utile ouvrage. Peu d'éditeurs ont rempli leurs engagements avec autant d'exactitude et de conscience que M. L. Colas l'a fait pour le *Dictionnaire des découvertes*. Les 16 volumes, dont la plupart ont plus de 700 pages, ont été publiés en deux ans; un volume de *Tables*, qui paraîtra dans le commencement d'août, complètera cette collection qui peut remplacer un grand nombre d'ouvrages coûteux, ou qu'il serait difficile de se procurer. — D'après la demande qui lui en a été faite, l'éditeur ouvre, jusqu'au 1^{er} mars 1825, une seconde souscription en faveur de ceux qui ne voudraient pas payer le *Dictionnaire* en une seule fois. Les personnes qui se feront inscrire avant cette époque auront la faculté de retirer, de mois en mois, un ou deux volumes, à raison de 7 francs chacun; et passé ce terme, le prix sera porté à 8 francs. — Nous essaierons plus tard, dans un article général, de faire connaître la marche qu'a suivie chaque science dans l'intervalle embrassé par les auteurs du *Dictionnaire*.

A. M—T.

66. — *Petit traité théorique et pratique sur les monnaies et sur les calculs relatifs, suivi d'un tableau indiquant le titre, le poids et les valeurs des principales monnaies d'or et d'argent qui ont cours dans tous les pays, etc.*; par J.-B. JUVIGNY. Seconde édition. Paris, 1824; Firmin Didot. In-8^o de 88 pages; prix 2 fr. 50 c.

Cet opuscule faisait partie du 1^{er} volume du *Traité d'arithmétique* que M. Juvigny vient de réimprimer. Considérant que les matières qui y sont exposées sont plus utiles aux orfèvres, changeurs, ban-

quiers, etc., qu'à la plupart des autres personnes qui étudient l'arithmétique, l'auteur a cru devoir séparer de l'ouvrage une partie qui grossissait inutilement le volume pour un grand nombre de lecteurs. Du reste, on y trouve une série d'exemples bien coordonnés, présentant les plus grandes difficultés qu'on puisse rencontrer dans la science des chiffres. Le *tableau sur les monnaies* est très-utile. Il ne s'accorde, ni sur le titre, ni sur le poids, ni sur la valeur intrinsèque des monnaies, avec la table insérée dans l'*Annuaire du bureau des longitudes*, et qui a été fournie par l'administration des monnaies. M. Juvigny déclare tenir ses renseignemens de la même source; et comme son travail est publié postérieurement à l'Annuaire, il est vraisemblable qu'il ne s'est pas écarté des valeurs qui y sont données, sans les motifs les plus légitimes; il a d'ailleurs toujours retranché les frais de fabrication et d'affinage. Cette table sera donc précieuse pour toutes les personnes qui font le commerce des matières d'or et d'argent. On y trouve encore un tableau indiquant la valeur du kilogramme (4 marcs environ) des matières d'or et d'argent, d'après leur titre, et déduction faite des frais de fabrication et d'affinage.

FRANCOEUR.

67. — *Lettres à M. le comte de ...*, sur le commerce des colonies, par un ancien administrateur (M. de KERMELEC). Paris, 1824; Grimbert. Brochure in-8° de 50 p.; prix 1 fr. 25 c.

Un administrateur, qui pendant dix ans a rempli avec distinction les fonctions de sous-préfet dans deux départemens différens, visita il y a quelques années les colonies françaises et étrangères. Son zèle pour le bien public ne se démentit point dans cette circonstance; à son retour, il adressa à M. le comte de ... les lettres qu'il publie aujourd'hui. Nous aimons d'autant plus à les annoncer, qu'elles nous semblent renfermer des documens et des vues utiles à l'amélioration du commerce maritime, dont la prospérité est intimement liée à celle du commerce intérieur de la France. Le moment de les faire paraître est d'autant plus opportun, que le gouvernement vient de prouver ses intentions favorables à l'industrie de nos colons, en instituant un Conseil supérieur du commerce et des colonies. M. de Kermellec a cherché à combattre l'opinion des consommateurs qui pensent que nos colonies ne nous fournissant leurs denrées qu'à un prix supérieur à celui auquel les Anglais nous les procurent, nous devons les regarder comme onéreuses à la métropole. Loin de là, il croit que le commerce des colonies peut se faire utilement, en les considérant comme de vastes entrepôts desti-

nés à faciliter le débouché de beaucoup de nos marchandises, et à nous procurer un bénéfice assuré sur les marchandises exotiques auxquelles elles serviraient de magasins et d'intermédiaire. Ce commerce peut s'accroître encore et faire oublier aux colons la perte que leur a causée l'abolition de la traite des nègres, si on leur accorde la diminution des droits de douane sur les denrées du tropique. M. de K. en fait la demande ; mais il pense aussi que nous ne devons pas conserver à la métropole le droit de fournir exclusivement à ses colonies tous les produits de son sol et de son industrie ; il appuie son opinion sur ce que nous consommons d'autres denrées coloniales que celles qui sont produites dans nos possessions. J'avoue que son raisonnement ne me semble pas concluant sous ce rapport ; car, si nous consommons toutes les denrées que nos trop faibles possessions d'outre-mer fournissent, que peuvent nous demander de plus ceux qui les cultivent ? Il faut bien que nous prenions ailleurs le supplément qui nous manque ; rien en cela ne met les colons dans le cas de se plaindre de ce que nous exigeons qu'ils reçoivent de nous les denrées européennes dont ils ont besoin pour eux-mêmes. Nonobstant cette observation, l'ouvrage de M. K. est rempli d'intérêt, surtout pour les colons et pour ceux qui s'occupent spécialement du commerce des denrées coloniales. Il renferme plusieurs vues utiles, qui trouveront sans doute leur application.

BARON DE MOROGUES.

68. — * *De Saint-Domingue. Réflexions* extraites d'un mémoire sur le commerce maritime et les colonies, par M. MAZOIS père, ancien négociant directeur des paquebots du roi, propriétaire à Saint-Domingue, etc. Paris, 1824. In-8° de 24 pag., avec un tableau synoptique : aperçu des frais d'un armement contre Saint-Domingue : plus de 220 millions. Firmin Didot. Prix 1 fr.

On ne peut rien trouver de plus vrai, de plus intéressant sur les rapports politiques de la France avec la république d'Haïti, que les réflexions publiées par M. Mazois. Ses vues ont d'autant plus de justesse, qu'elles sont entièrement dégagées de l'esprit de parti. Les leçons de l'expérience sont prises en considération dans les intérêts de l'un et de l'autre état. L'auteur ne montre les maux de la guerre, que pour faire mieux apprécier les avantages et la nécessité de la paix. — Pendant long-tems, Haïti n'a présenté au monde qu'un spectacle d'incendie, de carnage et de misères : une servitude et un despotisme sans exemple ont produit une épouvantable réaction de fureurs et de vengeances. Après une longue suite de succès et de re-

vers, des esclaves déterminés à briser leurs chaînes devaient rester libres et vainqueurs. Ainsi, la terre d'exil, de servitude et de malheur, est devenue pour eux une terre de liberté; elle leur offre les charmes d'une nouvelle patrie, qu'ils aiment avec une affection d'autant plus vive qu'elle leur a coûté plus de larmes et de sang. — Tout est donc changé dans le pays d'Haïti par la guerre, les révolutions et le tems. Ce ne sont plus les mêmes hommes, les mêmes mœurs, les mêmes villes. Les jeunes gens sont nés dans la liberté; il n'y a plus que les vieillards qui se souviennent d'avoir traîné des fers. L'esclavage, la misère, les supplices ont été remplacés par le règne des lois, et par un gouvernement modéré, etc. La Providence a voulu que des sauvages enlevés aux déserts d'Afrique, réduits en servitude au delà de l'Océan, pussent former un peuple nouveau, jouir d'une patrie, et prendre place parmi les nations civilisées. — Cependant, des plaies anciennes saignent encore : des maîtres proscrits, fugitifs, indigens, redemandent, après trente années, et presque au bord de leur tombe, leurs terres, leurs esclaves, leurs habitations. Le gouvernement de France prête l'oreille à leurs plaintes et voudrait réparer leurs pertes. Mais par quels moyens peut-il atteindre à ce but? C'est ce qu'examine M. Mazois, avec une impartialité d'autant plus louable qu'il est lui-même au nombre des victimes. — Parmi les divers projets qui ont été formés sur Haïti, ceux qui fixent plus particulièrement l'attention se réduisent à trois : 1^o la conquête à main-armée; 2^o la réduction par un blocus; 3^o l'indépendance reconnue par la France à des conditions avantageuses à la métropole, à son commerce, aux anciens propriétaires. Si la conquête d'Haïti est entreprise par la force, elle exigerait au moins, suivant les calculs de M. Mazois, 250 navires de transport, 8 vaisseaux de guerre, et 30,000 hommes de débarquement. Il faudrait, de plus, pour assurer les approvisionnemens et recruter l'armée, expédier, pendant les huit premiers mois, 80 ou 100 autres navires. Ces différentes expéditions, continue M. Mazois, devant tenir en activité 54,900 hommes de terre et de mer pendant une année, à 1800 lieues, ne coûteraient pas moins de 200 millions. — Mais, à peine l'armée française mettrait-elle le pied sur le sol d'Haïti, qu'elle ne marcherait que sur des cendres brûlantes. Les habitans, la torche à la main, incendieraient leurs villes, leurs maisons, leurs récoltes; et après avoir changé les rivages de la mer et les plaines en désert, ils iraient se retrancher dans les mornes et dans les montagnes: Dès-lors, le soldat français, exposé aux rigueurs d'un climat

inhospitalier, serait tantôt brûlé par les feux de la zone torride, tantôt inondé par des torrens de pluie; sans hôpitaux, sans asiles, sans alimens frais. Que pourrait la valeur de l'armée dans une situation si déplorable, quand elle aurait pour ennemi un peuple entier, se défendant avec cette constance opiniâtre dont il a donné tant de preuves dans les guerres civiles et étrangères qu'il a déjà soutenues? — Indépendamment de si graves obstacles, ce qui peut faire échouer l'entreprise à main armée, c'est un fléau non moins terrible que la peste : la fièvre jaune qui règne éternellement dans les Antilles. L'europpéen, en arrivant, y respire un air mortel, dont il a peine à se garantir. Cette maladie qui se joue de la médecine et de ses remèdes, ruina l'expédition du général Leclerc. Alors, on vit une armée presque entière descendre au tombeau. D'après les tables funéraires de cette expédition, dressées par le général Pamphile de La Croix (voy. *Rev. Enc.* t. II, p. 285), la France eut à déplorer la perte de 8000 matelots, 1500 officiers, 17 généraux et 20,000 soldats; et, ce qui est presque incroyable, 750 chirurgiens ou médecins, travaillant à s'opposer à ce torrent destructeur, y furent eux-mêmes engloutis. — Voilà des événemens récents et terribles qui ne tarderaient pas à se reproduire, et contre lesquels aucune puissance humaine ne saurait lutter. — Le blocus, qui consisterait à se rendre maître par terre et par mer des principaux points d'Haïti, serait d'abord une entreprise moins violente, mais qui finirait peut-être par conduire à des résultats aussi funestes. Cette occupation resterait sans fruit, si d'un côté elle n'était pas secondée par les États-Unis et par l'Angleterre, vu la vaste étendue de mer qui environne Haïti, et si de l'autre on ne parvenait pas à se créer des partisans parmi le peuple. M. Mazois pense qu'il faudrait, dans tous les cas, payer chèrement ses services à l'Angleterre; et qu'on ne pourrait espérer de se former un parti dans le peuple, sans proclamer l'abolition de l'esclavage dans toutes les colonies, avec la promesse légale et formelle de ne plus le rétablir. — A la vérité, le blocus exigerait la moitié moins d'argent, d'hommes et de navires; mais s'il fallait consumer en détail ce qu'on dépenserait en gros pour la conquête à main armée, cette lenteur aurait les mêmes suites, également désastreuses. Si l'on devait finir par employer la force, on aurait fait une consommation double d'hommes, de vaisseaux, de tems et d'argent. Ainsi, le blocus ne serait pas moins fatal que la conquête à main armée, et la lenteur des opérations coûterait plus de sang et de ruines qu'une expédition soudaine et rapide. — Dans toute entreprise, il faut considérer la

fin. Admettons que, soit par la force ouverte, soit par blocus, le gouvernement français parvienne à s'emparer des plaines et des rivages d'Haïti, on ne peut, dit M. Mazois, porter ses espérances plus loin. Alors, quel moyen aurait-on de soumettre un peuple entier retranché dans des montagnes qui peuvent à la fois le nourrir et lui servir de remparts ? De quel profit serait le pays occupé, sans ateliers, sans bestiaux, sans cultivateurs, sans habitations, sans villes ? Qui ne craindrait pas de former des établissemens si près de tant d'ennemis occupant les hauteurs ? comment renouveler la population par des achats et des transports d'esclaves, aujourd'hui que la justice et l'humanité, d'accord avec la politique, ont fait abolir la traite ? Ce pays ne présenterait plus qu'un misérable désert, qui serait bientôt dégradé par les torrens, qui ne vaudrait pas les 200 millions qu'on aurait dépensés pour le conquérir, et qui ne rendrait pas de quoi payer une armée pour le garder. — Cependant, s'il est de l'intérêt de la France de conclure un traité avec la république d'Haïti, il est aussi de l'intérêt de cette république de prendre des arrangemens avec la France. Qu'Haïti soit invincible par ses mers, son climat et ses montagnes, il ne peut néanmoins empêcher qu'une flotte française n'aille l'obliger à mettre toutes ses villes en cendre. Cela est si vrai qu'au premier signal de l'arrivée d'une flotte, l'ordre est donné d'allumer des torches incendiaires, et la liberté ne serait sauvée que par le feu. Mais une pareille ruine, dont la honte et le crime retomberaient sur les auteurs de la guerre, aurait les suites les plus déplorables pour un état naissant, dont les arts, la civilisation, la prospérité seraient étouffés et détruits. Il lui importe donc d'assurer son avenir, de désarmer, par un esprit de justice, et même de générosité, la colère d'un puissant ennemi, et de continuer à faire fleurir, sous les auspices de la paix, son agriculture, son commerce, sa marine et ses institutions. — En reconnaissant l'indépendance d'Haïti, le gouvernement français conservera ses armées, ses matelots, ses vaisseaux, sa prépondérance sur le Continent ; il enrichira son commerce, adoucira l'infortune des colons, deviendra l'allié d'un peuple qui peut lui ouvrir d'utiles débouchés et lui fournir les produits de son sol et de son industrie. Autrement, ne devrait-on pas craindre que l'Angleterre, habile à profiter de nos fautes, ne finit par se déclarer la protectrice d'Haïti, et n'enlevât ainsi à la France tous les avantages d'une alliance si précieuse à ses finances, à son commerce et à sa marine ? D'après ces considérations, un traité de paix et de commerce est le seul parti qui soit

également convenable pour les deux états. On peut consulter, pour les conditions de ce traité, l'ouvrage de M. Mazois. Une négociation entamée avec des députés de la république d'Haïti, qui sont arrivés depuis peu en France, donne lieu d'espérer que les intérêts de notre commerce maritime ne seront point sacrifiés à de frivoles et injustes prétentions.—Le *Journal du Commerce* (20 juillet 1824) renferme sur ce sujet délicat et important des vues pleines de sagesse et l'indication des bases du traité qu'il s'agit de conclure. La France reconnaît l'indépendance d'Haïti, qui consentirait à payer, en échange de cette concession, une somme destinée à fournir une indemnité aux colons qui ont perdu leurs propriétés. A. MÉTRAL.

69. — *Indépendance des Colonies*, considérée dans ses rapports avec l'intérêt et la politique de l'Europe ; par M. de G***. Paris, 1824; Trouvé. Brochure in-8° de 59 pages ; prix, 1 fr. 50 cent.

L'auteur de cette brochure connaît peu la situation présente de Saint-Domingue. Il pense que la conquête de cette île ne serait pas une guerre, mais un acte de simple police pour faire rentrer dans le devoir une population mutinée. Suivant lui, les 180 mille Noirs qui composent toute cette population, reste de tant de guerres et de désastres, sont plus malheureux sous l'administration des hommes de couleur qu'ils ne l'étaient sous le fouet des colons. Ce qui est incontestable, c'est que le nombre des habitans de Saint-Domingue est considérablement accru, loin d'avoir diminué ; et suivant les renseignemens les plus certains et le récit uniforme des navigateurs, ce nombre peut être porté à un million. Autrefois, l'importation annuelle de 20,000 esclaves suffisait à peine pour empêcher la population de décroître ; aujourd'hui, le nombre des naissances est si grand qu'il semble menacer le pays d'un excédant qu'il faudra reverser ailleurs. Étrange effet du malheur actuel de cette colonie, si florissante et si heureuse sous ses anciens maîtres ! Quoi qu'en dise l'auteur de cette brochure, c'est à une guerre terrible qu'il faudrait s'attendre, si l'on tentait la conquête de Saint-Domingue. Il ne nous appartient point d'examiner si cette entreprise serait d'accord avec la sagesse du gouvernement ; mais, à coup sûr, une compagnie n'y trouverait que ce qu'elle aurait bien mérité, honte et désastre.

70. — *Renseignemens utiles sur l'embouchure du canal du duc d'Angoulême*, à St-Valery, sur Somme. In-8°, 16 pages.

71. — *Renseignemens utiles sur le canal de l'Ourcq et la prise des eaux*

qui doivent l'alimenter. Paris, 1824; imprimerie de Rignoux. Brochure in-8°, 30 pages, avec une planche gravée.

72. — *Considérations sur les canaux*, et sur le mode de leur concession, par P.-S. GIRARD. *Seconde édition*. Paris, 1824; Carilian-Gœury. In-8°, 48 pages; prix 1 fr. 50 c.

Quand même les deux brochures qui sont réunies sous le titre de *Renseignemens utiles* ne laisseraient aucun moyen d'en connaître l'auteur, on ne pourrait les attribuer qu'à l'un de nos ingénieurs civils les plus distingués par l'étendue de leurs connaissances, et les plus recommandables par leurs travaux. Nous respecterons l'anonyme qu'il a voulu garder, non par une prudence dont il soit l'objet, mais par ménagement pour quelques personnes dont il parle. Dans la première brochure, l'auteur fait l'histoire des travaux exécutés ou projetés pour faire arriver de petits navires jusqu'à Amiens, des erreurs que l'on a commises, et des dépenses stériles dans lesquelles on s'est jeté; il fait voir que l'on eût évité toutes ces fautes, si l'on eût voulu continuer le projet conçu et commencé par le sage et habile ingénieur LAMBLARDIE. — Le but de l'autre brochure est de faire connaître la part que l'auteur a prise à l'exécution du canal de l'Ourcq; car, dit-il, le moment où une grande entreprise touche à son terme est celui où toutes les prétentions relatives soit à l'ensemble des travaux, soit à quelques parties essentielles, doivent être manifestées, parce que la mémoire des faits est encore récente, et qu'il convient alors d'exposer ses droits devant le public, afin de le mettre en état de faire une juste répartition de la louange et du blâme. Chargé en 1802 de rédiger le projet général du canal de l'Ourcq, et d'en commencer immédiatement les travaux, l'ingénieur, suffisamment désigné par cette circonstance, vit bientôt son projet attaqué de toutes parts. Des objections contradictoires étaient faites avec la même assurance; la confiance fut ébranlée, et les travaux ralentis. Enfin, un conseil d'administration spécial, convoqué en 1805, fixa les bases de ce projet, telles qu'elles avaient été d'abord adoptées, et régla le double usage auquel le canal devait servir, et qui exigeait que les eaux y coulissent avec une certaine vitesse, afin que l'on pût en employer une partie pour alimenter les fontaines et laver les rues de la capitale, et fournir aux concessions qui seraient demandées par un grand nombre d'habitans. Cependant, la lutte entre le directeur des travaux et les adversaires du projet se prolongea jusqu'en 1814, où les événemens politiques amenèrent une suspension momentanée des travaux, et donnèrent

plus de confiance et d'activité aux adversaires qui n'avaient point cessé de les contrarier. Une nouvelle commission fut chargée de faire un rapport sur le canal et sur l'emploi de ses eaux. Cette commission proposa des changemens considérables, surtout à la prise d'eau. Enfin, une suite d'événemens et quelques influences particulières firent passer en d'autres mains la direction générale de l'entreprise. Un procès vint encore augmenter les embarras de toute espèce qui semblaient reculer indéfiniment l'époque où la ville de Paris jouirait de ce canal : la dérivation des eaux de la rivière d'Ourcq fut contestée. De là, nouveaux mémoires, et nouvelles attaques dirigées contre l'ensemble du projet. Enfin, le canal est conduit jusqu'à la rivière, mais trop bas, et les eaux ne le remplissent pas à la hauteur nécessaire, parce que les continueurs des travaux ont changé le point de prise d'eau. Tel est l'état présent de ce grand ouvrage; tels sont les obstacles qui retardent encore son achèvement; et comme dit l'auteur de la brochure : « Il faut rendre à César ce qui appartient à César. » — Le mémoire de M. GIRARD sur les canaux et sur le mode de leur concession, appartient tout entier à l'économie politique. Les opinions de l'auteur sont exprimées dans le très-court avertissement qu'on lit en tête du mémoire. « Quel que soit le résultat des mesures législatives qui ont été prises à la suite d'un débat remarquable par le degré d'intérêt et de franchise avec lequel on y entra des côtés les plus opposés, nous aurons encore pendant long-tems d'importantes communications navigables à entreprendre, et pendant long-tems encore, il conviendra de répéter que l'Angleterre doit la rapide extension de sa navigation intérieure à des associations de particuliers qui se sont chargés d'en ouvrir à leurs frais toutes les ramifications, moyennant la concession perpétuelle qui leur en a été faite. Il nous est permis d'envier les avantages résultans d'un système dont l'expérience de nos voisins a, si heureusement pour eux, justifié l'adoption. Leurs principes d'administration sur cette importante matière méritent de fixer l'attention de tous les Français qui s'intéressent à la prospérité de leur pays. » L'esprit de corps ne dirige ni la pensée, ni la plume de M. Girard; il prouve, par des faits et des calculs incontestables, que les entreprises de canaux exécutées aux frais du gouvernement, soit sur le budget, soit au moyen d'emprunts, sont toujours onéreuses; que les concessions ont l'avantage d'être en même tems plus économiques, plus étendues, et de conduire plus promptement au but qu'on veut atteindre; que, si l'on adopte ce moyen de

multiplier les communications intérieures, il se formera bientôt assez d'ingénieurs habiles pour diriger les travaux, sans avoir besoin de recourir au corps des ponts-et-chaussées; que les concessions seront plus profitables à l'agriculture et au commerce, si elles sont perpétuelles, puisque, dans ce cas, les concessionnaires ne seront point obligés de percevoir des droits élevés, afin de recouvrer leurs avances dans un tems déterminé. Enfin, l'auteur arrive à cette conclusion : « Si le gouvernement fait toujours une chose éminemment utile et une excellente affaire, quand il concède des canaux à perpétuité à des compagnies qui se chargent de les exécuter et de les entretenir à leurs frais et risques, il s'expose à en faire une très-mauvaise, quand il les entreprend lui-même avec ses propres fonds, et, à plus forte raison, quand il a recours à des emprunts. » — Ce mémoire parut, pour la première fois, en 1822, lors de la discussion de plusieurs projets de lois sur des canaux. M. Girard le publie une seconde fois, dans l'espoir que les vérités qu'il contient acquerront plus de partisans, plus de crédit, et seront, par conséquent, plus utiles.

FERRY.

73. — * *Dictionnaire hydrographique de la France*, contenant la description des rivières et canaux flottables et navigables dépendans du domaine public, avec une *carte et un tableau synoptique* indiquant le système de la navigation intérieure, etc.; suivi de la *Collection complète des Tarifs des droits de navigation*; par Théodore RAVINET, sous-chef à la direction générale des ponts et chaussées; dédié à M. le Directeur général des ponts et chaussées. Paris, 1824; Bachelier. 2 vol. in-8°; prix 15 fr.

En fondant plusieurs prix applicables aux diverses branches des connaissances humaines, feu M. le baron *Auget de Monthyon* eut le noble dessein de contribuer aux progrès des sciences. Déjà, depuis quatre années, ses vœux se sont accomplis, et des prix de statistique ont été décernés par l'Institut aux meilleurs ouvrages qui contiennent les recherches les plus utiles à la statistique de la France. Celui que nous annonçons, ayant partagé le prix de l'année 1822, a été couronné, en 1823, par le corps le plus savant de l'Europe. — Le premier volume forme le *Dictionnaire hydrographique de la France*, ou Nomenclature, par ordre alphabétique, des Rivières et des Canaux. — Chaque article contient les renseignemens les plus précis sur le cours d'eau (fleuve, rivière ou canal) qu'il a pour objet, et ces renseignemens sont plus ou moins développés en raison de son importance. Il en contient la description, depuis son origine jusqu'à son embou-

chure, soit à la mer, soit dans le bassin auquel il appartient, en faisant connaître les départemens qu'il parcourt, les villes, bourgs et principaux lieux qu'il baigne, ses points de flottaison et de navigation, avec leurs longueurs respectives; les travaux d'arts, écluses, ponts, etc., contruits sur son cours; les usines, moulins, bacs qui y sont établis, la nature des chargemens, les dimensions des bateaux, tonnages, la quantité de chaque produit qu'il transporte annuellement, le nombre des bateaux, leur pleine charge et la profondeur qu'ils exigent; le prix du transport pour les cours d'eau affluens à la mer, les points où la marée se fait sentir, et sa hauteur à ces mêmes points lors des vives eaux, ainsi que la durée de la navigation aux marées de pleine et de nouvelle lune; pour les cours d'eau qui ne sont pas susceptibles du flux et reflux, les difficultés que présentent, relativement aux saisons, le flottage et la navigation, et les ressources ou les inconvéniens des crues d'eau, etc. A côté de chaque nom de fleuve, rivière ou canal, se trouve celui du bassin auquel il appartient; des chiffres arabes et romains, mis à la fin de chaque article, renvoient au tableau synoptique, ainsi qu'à la collection des tarifs.—A la suite du Dictionnaire, se trouve le *Tableau synoptique*, ou récapitulation sommaire qui indique, dans un ordre géographique, le système général de notre navigation intérieure. Il comprend tous les cours d'eau par ordre de bassins, de manière que chaque fleuve ou rivière débouchant dans la mer, donne son nom à un bassin et forme une ligne sur laquelle viennent s'embrancher successivement les différens affluens, depuis sa source jusqu'à son embouchure. On peut suivre ainsi d'un coup-d'œil toutes les ramifications de chaque cours d'eau, et voir quelle est leur étendue flottable et navigable, soit dans chacun des départemens qu'elles traversent, soit dans leur longueur totale. L'auteur a fait figurer les canaux à point de partage dans chacun des bassins dont ils font la jonction, en ayant soin de mentionner la longueur de leurs versans respectifs dans le bassin auquel ils se rapportent. — Ce premier volume est enrichi de la carte de la navigation intérieure de la France, dressée en 1820, par ordre du directeur général des ponts et chaussées. — Le second volume, spécialement consacré à la législation, est un complément du premier; il contient, sous le titre de *Collection complète des Tarifs des droits de navigation*, les lois, décrets, arrêtés et ordonnances qui concernent cette partie si intéressante de la prospérité territoriale. Cette collection des Tarifs est d'autant plus précieuse, qu'elle est la seule complète qui ait été publiée jusqu'ici. Une partie se trouve disséminée

dans le recueil des lois concernant les contributions indirectes , recueil volumineux qui a paru en 1806 , et dans les années suivantes , et où il s'est glissé beaucoup d'inexactitudes. La collection que présente aujourd'hui M. RAVINET , a été collationnée avec un soin particulier sur les textes originaux. Ces motifs lui assureront la préférence auprès de l'administration des contributions indirectes , des receveurs , contrôleurs chargés de la perception des droits , et de toutes les personnes qui ont besoin d'en faire usage (1). Le projet de loi que le gouvernement avait présenté aux Chambres , et qui tendait à appliquer à toutes les rivières un droit de navigation uniforme , ayant été retiré , cette collection qui aurait pu perdre une partie de son intérêt , s'il avait été adopté , se trouve conserver toute son utilité. — Ce Dictionnaire , très-utile aux officiers du génie en résidence dans les places de guerre , est encore indispensable à MM. les ingénieurs des ponts et chaussées , attendu qu'il indique les dimensions des écluses construites sur tous les canaux et rivières , et renferme beaucoup d'autres documens dont les ingénieurs ne peuvent se passer. Il servira également aux capitalistes et aux entrepreneurs qui s'occupent des spéculations et de l'exécution des travaux de ce genre ; il sera consulté avec fruit par les conservateurs , les inspecteurs et les principaux agens des eaux et forêts , puisqu'il indique les points où les rivières font partie du domaine de l'État , et dont la police et l'affermage de la pêche sont confiées à l'administration forestière. — Le même motif le rend également nécessaire aux conseils de préfecture , aux tribunaux , pour les éclairer sur leur compétence lorsqu'ils ont à juger des contraventions relatives à la police des eaux , puisque la juridiction diffère suivant que le cours d'eau est considéré comme flottable ou navigable ; enfin , aux propriétaires riverains , qui ont besoin de connaître les droits et les charges de l'État , tant sous le rapport des irrigations , de la jouissance de la pêche , du chemin de halage et du marche-pied de la propriété des îles et îlots , que sous celui du curage et de l'entretien des rivières. — Les renseignemens nombreux que l'ouvrage contient , et sur l'authenticité desquels on peut compter , puisqu'ils ont été puisés à l'administration des ponts et chaussées , sont de nature à intéresser plusieurs autres classes de lecteurs , surtout ceux dont les spéculations consistent à transporter à de grandes distances les objets de commerce intérieur

(1) Cette collection se vend séparément.

et extérieur. — Le *Lexique hydrographique* de M. RAVINET est un recueil spécial entièrement neuf, d'une utilité première, qui manquait à la statistique du royaume et à l'administration publique. L'auteur s'étant empressé, avant de le livrer à l'impression, de profiter des conseils que l'Académie des sciences a mêlés à ses éloges, cet ouvrage est devenu *un des plus intéressans et des plus utiles qui aient paru depuis long-tems* (1).

SUEUR-MERLIN.

74. — * *Promenades Alsaciennes*; par P. M. Paris, 1824; Treuttel et Wurtz. In-8°; prix 6 fr.

« Ah ! pourquoi cette contrée si intéressante, si riche, si pittoresque, n'est-elle pas plus souvent visitée ? » Ce sont les expressions de l'auteur, qui, s'il faut en juger par la dédicace et par plusieurs endroits de l'ouvrage, est un de ces militaires que les événemens avaient momentanément fixés dans le département du Bas-Rhin, et qui en ont emporté autant de souvenirs qu'ils y en ont laissés. L'auteur a mis à profit le tems de son séjour, et il offre au public deux *Promenades*. Le titre annonce beaucoup de descriptions, et elles sont à la fois vraies et élégantes. Jamais le lecteur ne s'en fatigue, parce qu'elles sont mêlées de scènes naïves et d'anecdotes piquantes. Au nombre des premières, est une aventure d'auberge, qui n'a rien que de naturel, et qui est tout-à-fait conforme au caractère local des acteurs. L'arrivée d'un professeur, et sa rencontre avec l'auteur, qui, jusque-là, n'avait pas été l'objet d'une attention particulière; les soins qu'on lui donne, après qu'il est reconnu pour avoir des amis de si haut parage, tout cela est conté avec beaucoup de grâce et de vérité. Nous regrettons de ne pouvoir analyser toute cette promenade. On y trouve des détails curieux sur *Audlau*, *Sainte-Odile*, sur le *Donon*, où la nature, l'histoire, la tradition, sont tour à tour mises à contribution. L'imagination aussi est venue réclamer sa place à la fin de cette promenade; elle s'est assise sur les ruines du château de Salm, et l'auteur, se laissant entraîner à ce qu'il éprouvait à la vue de ces vieilles tours, a écrit *Isabelle et Conrad*, nouvelle dont les personnages sont empruntés à l'époque des croisades. De jolies lithographies représentent le Donon, le beau couvent de Sainte-Odile et le château pittoresque de Dreystien; celle qui ouvre la seconde promenade réjouit la vue de l'homme de bien, parce qu'elle lui montre fidèlement les

(1) Rapport des prix décernés dans la séance publique de l'Académie royale des sciences (2 juin 1823).

traits chéris d'un des bienfaiteurs de l'humanité, du respectable pasteur Oberlin, dont le génie, l'activité et les infatigables vertus ont créé un pays nouveau dans ces régions que leur climat et leur sol pierreux semblaient condamner à un éternel abandon. Une population entière lui doit sa civilisation; les habitans de plusieurs villages confiés à ses soins se distinguent des autres personnes de la même classe par leur instruction, par la douceur et la pureté de leurs mœurs. Malheureusement, leur père (c'est ainsi qu'ils l'appellent), approche tous les jours du terme de sa vie; et leur inquiète affection n'en parle plus qu'avec un attendrissement mêlé de crainte. La morale, la religion, ont fondé un empire pour cet homme simple et bon; un jour passé au ban de la Roche ferait comprendre à ceux qui recherchent la puissance tout le néant de leurs projets ambitieux. Et tout ce bien, le digne pasteur Oberlin l'a opéré avec des moyens bien peu dispendieux. On sait gré à l'auteur des *Promenades* d'avoir transcrit ici une lettre que M. Legrand, fabricant à Fondai, adressa, il ya plusieurs années, à M. de Gérando sur les travaux des pasteurs de Walbach. On lui sait gré aussi des détails qu'il donne sur l'intérieur de la famille de ce vénérable vieillard. Les descriptions de cette promenade sont riches comme la nature même; quelquefois des souvenirs nationaux viennent en rompre la suite. Un coup d'œil sur le champ de bataille d'Entzheim mêle ce que notre histoire a de plus majestueux à ce que la contrée offre de plus pittoresque. Mais c'est surtout lorsque l'auteur se rappelle, comme par inspiration, le char funèbre qui ramena la dépouille mortelle de Kléber au sein de sa patrie; c'est lorsqu'il peint la marche triomphale des restes de cet illustre guerrier à travers une armée étrangère, que son style s'élève avec son sujet. — Outre le portrait du pasteur, deux lithographies et une carte du ban de la Roche ornent cette promenade. En général, ce livre est écrit avec élégance, et le succès qu'il a obtenu ne peut que s'accroître.

G. P.

Sciences morales, politiques et historiques.

75. — *L'Existence de Dieu et la Liberté morale, démontrées par des argumens tirés de la doctrine du Docteur Gall, etc.*; par E.-M. BAILLY, D.-M.-P. Paris, 1824; Delaunay. In-8° de 56 pages; prix 2 francs.

La principale objection faite contre le système du docteur Gall, c'est qu'il tend à ramener au fatalisme, en supposant l'homme entraîné par un penchant inné et irrésistible vers le mal ou vers le

bien. C'est ce reproche qu'a voulu repousser M. Bailly, et il l'a fait avec succès. Il établit d'abord que chaque organe des hommes et des animaux n'est mis en action que par ses rapports avec les objets extérieurs et suppose l'existence de ces objets. Ainsi, les nageoires, les ailes, n'agissent que par leur contact avec l'eau et avec l'air; les griffes et les défenses de toute espèce dont les animaux sont pourvus, supposent des ennemis en rapport avec ces moyens de défense. M. Bailly cite à l'appui de cette vérité une foule d'exemples empruntés à l'histoire naturelle. Mais tous ces instrumens, ces moyens d'attaque ou de défense ne seraient que des organes passifs, s'ils n'étaient mus et dirigés par un instinct ou une intelligence qui apprend à ceux qui les possèdent, quand, comment, avec qui, dans quelles circonstances ils doivent s'en servir. On ne peut nier cet instinct, si évident chez les animaux et chez l'homme. Ce dernier possède les mêmes organes que les animaux; les poumons, qui supposent l'existence de l'air; les yeux, celle de la lumière; l'oreille, celle des sens, etc. Il en est de même de notre intelligence: les facultés qui la composent correspondent à un ordre de faits ou de vérités qui appartiennent au monde extérieur et dont nous avons la conscience. Tels sont, d'après le docteur Gall, le sens de *la mimique*, ou le langage naturel des gestes qui expriment les passions; le sentiment des rapports entre les sons, entre les couleurs; celui des rapports des lieux; enfin, le sentiment du juste et de l'injuste, et celui de *la théosophie*, ou le sentiment de l'existence de Dieu. Toutes ces facultés se retrouvent chez tous les hommes, à divers degrés, et plus ou moins modifiées par les circonstances extérieures; car il faut bien reconnaître, dans l'intelligence des individus, la même variété que dans leur organisation: mais de même que nous avons tous également des yeux, des oreilles, un nez, les facultés qui résultent de ces organes nous sont communes à tous, et ne sont point exactement semblables chez tous les hommes. Quant à la liberté morale que le système du docteur Gall semble d'abord proscrire, M. Bailly affirme et prouve qu'elle en est, au contraire, une conséquence nécessaire. En effet, comment expliquer l'unité d'action de ces organes si variés et de ces facultés si diverses, à moins d'admettre un moteur ou principe central et unique, appelé *âme*, qui donne l'impulsion et qui constitue le *moi* humain, la conscience, la volonté? Il distingue l'âme de l'intelligence. Selon notre auteur, l'âme « est un être simple uni au corps, mais indépendant de toute combinaison matérielle des organes, tandis que les facultés sont un

résultat de l'action de ces organes, et sont plus ou moins développées, dans la même proportion que les organes eux-mêmes. L'âme d'un enfant est la même que celle d'un adulte; mais son intelligence est plus faible, parce que celle-ci est le produit d'une organisation encore incomplète. » Nos penchans viennent de l'organisation, mais notre âme est libre de les choisir ou de les rejeter. Notre corps obéit à notre intelligence; mais l'âme commande à tous deux : car elle exige souvent le sacrifice de ce que nous pouvons et désirons faire. En elle résident la force et la loi morale de notre être. Passant en revue les principes du docteur Gall, et les facultés qu'il attribue à notre espèce, M. Bailly trouve qu'aucune ne commande le crime, qu'elles se balancent entre elles, mais qu'elles peuvent conduire à des actions criminelles, si des circonstances particulières leur donnent une direction condamnable. On voit que les questions les plus profondes et les plus importantes sont traitées dans cet ouvrage, où elles sont exposées avec beaucoup de simplicité et de clarté.

L. Sw. B.

76. — *Des sacrés cœurs de Jésus et de Marie*, avec quelques observations sur la nouvelle édition du Bréviaire de Paris. *Seconde édition*, revue et augmentée. Paris, 1824; Baudouin, Gautier. In-8° de 170 p.; prix 2 fr.

Cet excellent ouvrage d'un de nos plus habiles théologiens catholiques, M. l'abbé Tabaraud, a eu, comme il le mérite, le plus grand succès, lorsqu'il a paru, en 1823, pour la première fois. La seconde édition est augmentée de deux feuilles, qui contiennent de nouvelles observations, très-judicieuses, contre des dévotions nouvelles qui ont causé jusqu'à présent plus de mal que de bien, et auxquelles il applique fort justement ce mot remarquable de saint Augustin : *Talia ubi facultas tribuitur, sine ullâ dubitatione resecanda existimo*. Cependant, on s'occupe à Rome de la béatification toute surprenante de Marie Alacoque, dont Gresset a célébré *les traits fins*, ces traits dont un homme du monde ne saurait parler sans rire, et auxquels un vrai chrétien ne pense jamais sans gémir de tant d'extravagances honteuses. Parmi les *perfectionnemens* prétendus qui distinguent la nouvelle édition du Bréviaire de Paris, et qui sont de graves erreurs, l'auteur signale avec raison, la fête et l'office d'un cruel persécuteur, du pape Pie V, resté inconnu jusqu'à présent dans la liturgie de l'Église de France, et qui fit les plus grandes fautes, en s'arrogant la puissance de destituer les rois. Voilà celui

que le nouveau Bréviaire appelle modestement *un autre Jésus-Christ*.
Où s'arrêtera le scandale? L*.

77.— *Idéologie expérimentale, ou Théorie des facultés intellectuelles de l'homme, établie sur les faits; précédés d'une Théorie de l'homme organique, et suivie d'un Tableau méthodique des sujets de nos connaissances.* — Paris, 1824; Migneret. 1 vol. in-8° de 142 pag; prix 3 fr. 50 c. et 4 fr.

Depuis plusieurs années, les études philosophiques ont repris faveur en France. On commence à reconnaître que les sciences morales et politiques, pour être solidement établies, ont besoin de s'appuyer sur celle qui traite des grandes questions relatives à la nature de l'homme, qui étudie les facultés de l'esprit humain, la manière dont elles s'exercent, et les idées qu'elles engendrent. Qu'on l'appelle *Méthaphysique, Idéologie*, ou de tout autre nom, cette science doit être la base de toute connaissance solide. Ses progrès jusqu'ici ont été lents, il faut l'avouer, et sans doute on disputera long-tems encore sur la solution des problèmes qu'elle offre à notre méditation. Je n'avancerai donc pas que toutes les grandes questions métaphysiques soient définitivement résolues dans cette nouvelle *Idéologie expérimentale*; mais cet ouvrage, quoique peu étendu, m'a paru mériter une attention particulière, par l'esprit dans lequel il est conçu, et par la méthode que l'auteur a suivie. Déjà, le titre qu'il a adopté indique qu'il considère l'idéologie comme une science de faits, par conséquent soumise à l'observation, et qui rentre ainsi dans le domaine de l'expérience. Le plus grand nombre des erreurs, en métaphysique, vient en effet de ce qu'on a trop souvent substitué les hypothèses et les systèmes à la simple observation des faits, seul fondement légitime de la psychologie. Quels sont donc les faits dont elle s'occupe? Ce sont tous les faits qui se passent au dedans de nous, tous les phénomènes qui apparaissent à l'esprit de l'homme lorsqu'il s'observe, tous les actes de l'intelligence et de la volonté, les sensations et les sentimens dont nous avons la conscience. La tâche du philosophe est d'abord de constater ces faits; puis, de les distinguer, de les caractériser, de les classer, en les rapportant aux diverses facultés qui les produisent. La question qui a principalement occupé l'auteur, est un problème fondamental, qui a déjà fatigué les plus profonds penseurs, et qui, par le mélange intime et compliqué de notre double nature, est un des plus difficiles à poser nettement et à résoudre avec rigueur. La manière dont l'auteur a procédé ne mérite

que des éloges. Voici comme il raisonne : S'il existe dans l'homme un principe distinct du corps, il doit se manifester par des effets et des actes ; il s'agit donc , avant tout , de constater l'existence de ces effets et de ces actes ; et , pour arriver à une solution complète , il est encore nécessaire de reconnaître la nature de ces opérations , et de les distinguer soigneusement de celles qui sont propres au corps. L'ouvrage se partage donc naturellement en deux parties : 1^o la description des fonctions organiques de l'homme ; 2^o l'analyse de ses opérations intellectuelles. Je suis entièrement d'accord avec l'auteur, lorsqu'il distingue la *sensation* de la *pensée* ; la sensation est involontaire et passive, tandis que l'activité est inhérente à la pensée ; la sensation nous arrive par des organes ébranlés , par des objets extérieurs. Mais , de ce que la sensation est produite par l'ébranlement des organes, en conclure qu'elle est exclusivement attachée au corps, et qu'elle n'appartient pas à l'âme, me paraît une erreur grave. C'est détruire l'unité intérieure de l'homme, cette unité merveilleuse, inexplicable, mais réelle, par laquelle un même sujet a la conscience des actes de sa volonté, des conceptions de son intelligence, et des sensations que lui envoient les objets extérieurs. Le sentiment intime m'atteste que c'est un seul et même sujet qui réunit en lui ces divers phénomènes, et qui les compare. Si la sensation appartenait exclusivement au corps, comment le *moi*, *l'âme*, *le principe pensant*, de quelque nom qu'on l'appelle, en aurait-il connaissance ? Comment pourrait-il distinguer ses pensées de ses sensations ? Que dis-je ? il ne pourrait distinguer ses sensations entre elles ; car elles seraient comme si elles n'étaient pas senties. J'invite l'auteur à méditer sur cette difficulté. Condillac, qu'il a combattu avec raison en d'autres endroits, a écrit sur cette question quelques passages qui me paraissent dignes d'une attention sérieuse. La brochure que nous annonçons n'en offre pas moins un travail fort estimable ; elle atteste une étude profonde des grandes questions de la métaphysique.

ARTAUD.

78. — *Essai sur la manière dont les sensations se transforment en idées, ou De la connexion nécessaire des idées et des signes* ; par M. TOUSSAINT ; pour servir de réponse à l'article de M. le comte Lanjuinais, inséré dans la 64^e livraison de la *Revue Encyclopédique*, relativement à une brochure de 16 pages sur l'*Idée*, par le même. Paris, 1824 ; Ponthieu. In-8^o de 48 pages ; prix 1 fr.

On avait jusqu'ici communément renfermé, sous le nom général d'*idée*, toute perception ou connaissance acquise par l'être intelligent. M. L***. avait cru qu'on pouvait s'en tenir là, et distinguer

ensuite une et plusieurs espèces d'idées qui seraient des *collections de perceptions analogues attachées à un signe*. M. Toussaint persiste à refuser, avec grande rigueur, le nom générique d'*idée*, à tout ce qui n'est pas précisément *réunion de toute une classe de perceptions analogues attachées par un signe*. On peut n'être pas de son avis sur cette dispute de mots ; mais elle lui a donné l'occasion d'expliquer de nouveau, avec clarté, la manière dont les *sensations* perçues deviennent des *collections de perceptions analogues attachées à un signe*. Il convient qu'une sensation est une modification, une perception de l'âme ; mais il ne veut absolument point qu'on l'appelle *idée*, ou vue de l'esprit, dans le sens même le plus générique. Soit, il est permis à chacun de se faire sa langue particulière, pourvu qu'il en avertisse, comme a fait M. Toussaint. L*.

79. — * *Théorie du beau et du sublime*, ou Loi de la reproduction, par les arts, de l'homme organique, intellectuel, social et moral, et de ses rapports, pour faire suite au livre : *Du Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature*, par M. le baron de MASSIAS ; par le même. Paris, 1824 ; Firmin Didot. 1 vol. in-8°, avec deux tableaux synoptiques ; prix 6 fr.

Cet ouvrage, que nous n'avons eu que le tems de parcourir, est l'application aux beaux-arts d'un autre ouvrage du même auteur, dont la *Revue* a rendu compte. (*Voy.* t. XVIII, p. 513 ; et t. XIX, p. 508.) Il y cherche l'origine et les lois des beaux-arts et de la littérature dans les besoins et les facultés de l'homme. Nous avons remarqué que l'auteur, dans le chapitre I^{er}, section VI^e, a cherché à résoudre le problème dont l'esprit humain poursuit la solution depuis quatre mille ans ; ce problème est celui de la *réalité de la connaissance humaine*. Nous reviendrons, dans un article plus étendu, sur cette question, et sur le reste de l'ouvrage, dont un grand nombre de chapitres sont purement littéraires. Z.

80. — *Rapport sur l'état actuel des prisons, des hospices, et des écoles des départemens de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, etc.*, suivi de *Considérations générales* sur ces sortes d'établissémens ; publié au profit des prisonniers et des orphelins, par B. APPERT. Paris, 1824 ; l'auteur, rue de Mesnil-Montant, n° 59 : Colas. 1 vol. in-12 de 168 pages ; prix 2 fr.

Le Rapport de M. Appert contient beaucoup de faits qui méritent de fixer l'attention des personnes appelées par leur position et leurs devoirs à veiller sur les établissemens publics. Les prisons, les hospices, les écoles qu'il a visités sont loin d'être tous dans un état sa-

tisfaisant; et la plupart réclament des améliorations dont l'expérience prouve la nécessité. Les prisons surtout sont, en général, dans un état déplorable. Nulle part on ne s'est occupé de la division des prisonniers en différentes classes, d'après leurs âges et la nature des délits ou des crimes. Les enfans y sont en société avec les criminels les plus corrompus et les plus endurcis; les simples prévenus y sont quelquefois confondus avec les condamnés. Ainsi, les prisons, loin de devenir ce qu'elles devraient être, une retraite destinée à ramener les coupables à l'amour de l'ordre et de la vertu, deviennent une école de crime et de corruption. Nous citerons à cet égard l'aveu d'un prisonnier condamné à mort avec lequel M. Appert eut un court entretien, dans la Maison de Justice de Douai. « J'attends le moment de mon exécution, lui dit cet homme, et puisque vous êtes le premier qui nous visitiez, j'ai besoin de vous donner ma confiance et de ne rien vous cacher : je suis coupable du crime pour lequel on m'a condamné; j'ai tué et volé. Dès mon enfance, mes parens m'ont négligé; j'ai eu de mauvaises fréquentations, et l'habitude du vol l'a emporté sur l'envie que j'avais de me corriger. *J'ai achevé de me perdre dans une maison de détention*, et aujourd'hui, j'attends l'instant d'expier toutes mes fautes. Parmi les hommes, que vous voyez dans notre chambre, il en est qui sont âgés de 17, 18 et 19 ans; je les vois avec peine se former ici pour commettre de nouveaux crimes, lorsque leur tems de détention sera fini. Ne pourriez-vous pas les faire transférer dans une chambre à part? ce serait le plus grand bien que vous pussiez leur faire. » Un autre abus que signale M. Appert dans l'organisation des prisons, c'est le peu de soin qu'on y prend ordinairement de la santé des détenus. Il y a des maisons d'arrêt où ils n'ont point de lits pour se reposer, d'autres où un lit est destiné à deux, trois, jusqu'à douze hommes. La nourriture est dans beaucoup de prisons insuffisante et quelquefois malsaine. L'oisiveté à laquelle on abandonne les prisonniers est encore une cause de l'altération de leur santé et des vices qu'ils contractent pendant leur détention. Cependant, nous pouvons citer quelques maisons où diverses améliorations ont déjà été introduites. La prison centrale de Loos, près Lille, est remarquable par l'ordre et la propreté qui y règnent. Les prisonniers y couchent seuls; le pain est excellent, la nourriture suffisante; les ateliers sont en pleine activité. Le seul vice qui s'y fait remarquer, dit M. Appert, est le mélange des enfans avec les condamnés. La prison de Béthune et celle de St-Omer, la prison du Saint-Sépulcre dans cette même ville, la Conciergerie et le Bef-

froy, à Amiens, sont les maisons auxquelles M. Appert accorde le plus d'éloges. Les hôpitaux, quoiqu'ils soient loin d'être parfaitement administrés, sont cependant mieux organisés que les prisons. Quant aux écoles, M. Appert en a rencontré plusieurs, dans son voyage, dont la direction est confiée à des hommes zélés, et qui sont fréquentées par de nombreux élèves. Il a visité également les écoles des *Frères* et celles d'enseignement mutuel. Sans refuser aux premières les éloges qu'elles méritent, il ne peut s'empêcher de proclamer la supériorité de l'enseignement mutuel sur l'instruction des *Frères*, et de regretter que des préjugés mal fondés nuisent à la propagation de la nouvelle méthode. La plupart des écoles d'enseignement mutuel qui existent encore aujourd'hui sont soutenues par des particuliers bienfaisans. M. Appert fut, il y a quelques années, chargé de la fondation d'écoles régimentaires, dont il a pu vérifier pendant son dernier voyage la situation actuelle. Elles sont presque toutes dans un état languissant, par suite de la défaveur attachée aujourd'hui à la méthode qu'on y pratique, et malgré les heureux résultats que cette méthode a déjà produits. — En résumé, le rapport de M. Appert est très-intéressant et nous paraît avoir un but d'utilité réelle : tous les voyageurs instruits et amis de l'humanité devraient publier, comme lui, leurs observations sur les établissemens publics qu'ils visitent, et payer ainsi à la société le tribut de leur expérience.

A. J.

81. — *Les Dimanches, ou la Bonne Sœur*; par M^{me} Élisabeth CELNART, auteur de *la Bonne Cousine*, ou *Conseils de l'amitié*, etc. Paris, 1824; Viller, rue du Battoir-Saint-André, n° 20. 1 vol. in-12 de 280 pages; prix 2 fr. 50 c. et 3 fr. 15 c.

Si les hommes sont surtout appelés à développer les hautes vertés morales, à les appliquer à l'éducation, à les réduire en théories, c'est aux femmes qu'il appartient, je crois, de prêter du charme à ces utiles préceptes et de les enseigner par des exemples et des observations qui s'offrent continuellement à elles dans la vie de famille et dans la société. C'est ainsi qu'empruntant à l'*Essai général d'éducation*, de M. Jullien, plusieurs réflexions et plusieurs pensées, M^{me} Celnart, qui lui a dédié son livre, a su les mettre en action, de manière à intéresser et à attendrir ses lecteurs. L'ouvrage est destiné aux jeunes gens de quinze à seize ans. Une jeune fille et un jeune homme, restés orphelins, se décident à chercher des ressources en eux-mêmes; ils s'aident, se consolent, s'encouragent mutuellement et parviennent à se créer une existence honorable et

heureuse. La sœur de Théophile, plus âgée que lui de quatre à cinq ans, est à la fois sa confidente, sa mère, sa meilleure amie, et, pour ainsi dire, son ange tutélaire. Séparés par leurs occupations pendant la semaine, ils se réunissent le dimanche, et se communiquent leurs remarques et les faits qu'ils ont recueillis. Pauline a pris de bonne heure l'habitude de se rendre compte de ses impressions, et de les analyser par écrit, pour en conserver le souvenir. Cet esprit d'ordre lui a permis de mettre à profit tout ce qui s'est offert à elle, et toutes les expériences de sa vie journalière. Elle est l'ange tutélaire de son frère; elle pardonne à ses erreurs, et excite en lui l'amour du bien. Le plan de ce livre, et tous les préceptes qu'il renferme, respirent une morale élevée. Le style est facile et entraînant; nous y avons toutefois remarqué quelques locutions vicieuses, qui disparaîtront sans doute dans une seconde édition, mais qui ne peuvent nuire au succès d'un ouvrage dont l'ensemble et les détails sont également intéressans.

L. SW. B.

82. — *De l'administration de la justice et de l'ordre judiciaire en France*; par M. D***. Paris, 1824; Treuttel et Würtz. 2 vol in-8°; prix 12 fr.

Ce livre est sagement pensé, mais un peu bizarrement écrit; l'auteur, tout en exposant des vues et des observations judicieuses, paraît ne pas s'attacher assez à les exprimer nettement et purement; il fait trop peu de cas de l'exactitude et même de la correction du langage. Après avoir établi que le caractère distinctif de notre siècle est le besoin de la justice, et le goût de tout ce qui est vrai, certain, positif; après avoir fait remarquer que c'est en satisfaisant à ce désir et à ce besoin, que l'on a su trouver enfin les véritables sources du crédit public, qui sont la bonne foi, la régularité, l'exactitude; l'auteur voudrait que l'on introduisît dans les institutions politiques, administratives et judiciaires, dans la conception, la formation et l'application des lois, le même esprit d'équité, de droiture et de franchise. Il veut pour tous la liberté de penser, d'agir, de posséder; il veut l'égalité des droits, parce que tout cela n'est autre chose que la justice. L'auteur veut aussi que la religion soit respectée, mais non que ses ministres soient exempts de la soumission aux lois générales. Enfin, tout ce que veut l'auteur, c'est tout ce qui est raisonnable et juste; et il en trouve le principe et le germe dans nos institutions actuelles, si on veut les bien comprendre et les exécuter avec loyauté. Aussi, ce qu'il propose, ce n'est point un bouleversement total, mais quelques modifications

partielles qui lui paraissent nécessaires à l'achèvement et au perfectionnement du gouvernement représentatif. Par exemple, s'il s'occupe en passant de notre loi des successions, ce n'est point l'adoption d'un nouveau mode et d'un principe différent de partage qu'il invoque, c'est au contraire le développement complet du principe d'égalité adopté, son application universelle, et par suite l'abolition des majorats. C'est dans cet esprit qu'il examine successivement plusieurs détails de notre organisation judiciaire, beaucoup de dispositions de nos lois civiles et criminelles, dont il blâme en général la *jésuitique* interprétation. On voit donc bien que cet ouvrage n'est point un ouvrage de circonstance. Je ne sais même si sa publication pourra être aujourd'hui de quelque utilité. En effet, pour qu'un ouvrage soit utile, il faut, selon nous, ou qu'il fasse avancer la science, et l'auteur ne s'est point proposé ce but, ou qu'il contribue à propager quelque genre de connaissances, et ce livre ne s'adresse qu'aux personnes déjà versées dans les matières dont il traite; ou bien enfin, qu'il puisse amener quelque réforme et produire quelque résultat: et tel est le caractère de celui que nous annonçons; mais, je le répète, son apparition est, sous ce rapport, malheureusement trop intempestive. Ce livre pourra seulement être consulté avec fruit, lorsqu'il s'agira d'étendre et de consolider des droits depuis long-tems reconnus et en partie acquis. — Une note de l'éditeur, placée au bas de la page 228 du deuxième volume, semblerait indiquer que l'auteur n'a pas été à même de revoir son travail. Cela expliquerait et excuserait peut-être en partie la rencontre assez fréquente de barbarismes et de solécismes, tels que *aberrer* pour se tromper, *apercevanee* pour aperçu, *s'édifier que* pour se convaincre, etc., etc. Ces taches, au reste, peuvent bien ternir, mais ne peuvent éclipser entièrement le mérite réel de cet ouvrage.

BOUCHENE - LEFER, *avocat*.

83. — *Annuaire de législation et de jurisprudence pour 1824*; par une société de juriconsultes. 1^{re} année. Paris, 1824; au bureau de l'Annuaire, rue de Cléry, n° 39. 1 vol in-8° de xvi et 334 pages d'impression; prix 6 fr. et 7 fr. 25 c.

Cet *Annuaire* renferme beaucoup de choses, et cependant il ne nous paraît pas complet. Parmi les documens que l'on y remarque, nous trouvons l'organisation des ministères, indiquant tous les ministres nommés depuis 1792; l'organisation judiciaire, des notices bibliographiques sur les ouvrages de législation et de jurisprudence publiés en 1823, une biographie de plusieurs magistrats et juris-

consultes vivans, des notices nécrologiques sur les principaux magistrats morts dans l'année qui a précédé la publication de ce recueil, etc. La seconde partie de l'*Annuaire de législation* contient, 1° un coup d'œil sur la législation et la jurisprudence pour 1823; 2° des tableaux des brevets d'invention, lettres de naturalisation, autorisations de domicile, changemens de noms, majorats, dons et legs aux établissemens publics, pensions civiles, militaires, etc.; une table alphabétique et raisonnée, en forme de dictionnaire, des lois, ordonnances, réglemens, décisions et arrêts rendus et publiés en 1823, avec l'indication des recueils où ils se trouvent, etc. Nous pensons que cet ouvrage serait plus utile encore si l'on y trouvait l'adresse des magistrats, avocats, officiers ministériels exerçant auprès des cours et tribunaux de Paris et même des départemens. Les éditeurs pourront profiter de cet avis pour les années suivantes.

A. T.

84. — *Contre un article du projet de loi de timbre et d'enregistrement*, qui suppose les congrégations religieuses assez bien autorisées, leur attribue des privilèges en matière d'impôt, étend ces privilèges à tous les établissemens publics légalement autorisés : discours prononcé dans la Chambre des Pairs, le 12 juin 1824, avec des réflexions sur le nouveau projet de loi relatif aux maisons religieuses de femmes; par M. le comte LANJUNAIS. Paris, 1824; Baudouin frères. Brochure in-8° de deux feuilles et demie; prix 1 fr.

L'auteur de ce discours fait toujours admirer dans ses écrits, quels que soient les sujets qu'il traite, une érudition étendue et variée, une éloquence nerveuse et un attachement invariable aux principes de la religion et de la liberté, qu'il a défendues avec courage dans les circonstances les plus critiques. On retrouve ici les mêmes preuves de l'esprit généreux et élevé d'un orateur consciencieux qui ne transige jamais avec ses devoirs ni avec la vérité. Le projet de loi sur les maisons religieuses de femmes a été rejeté par la Chambre des Pairs.

M.-A. J.

85. — *Précis de l'Histoire de la Réformation*, suivi de *Notices historiques et biographiques sur les principaux réformateurs*; par S. HUMBERT. Paris, 1824; Servier, rue de l'Oratoire, n° 6. 1 vol. in-18; prix 3 fr.

Notre siècle est à la fois le siècle des petits livres et des collections volumineuses. Résumés, abrégés, précis, extraits, collections de mémoires historiques, œuvres complètes, bibliothèques dramatiques, dictionnaires des sciences naturelles, des sciences médicales, des arts et métiers, des inventions et découvertes, biographies, etc.; voilà les

ouvrages que chaque jour voit paraître, et dont les éditions se succèdent avec rapidité. M. Humbert a pris le parti de faire un très-petit livre, un abrégé. Il a comprimé ses matériaux; il s'est borné à quelques faits détachés, à quelques données générales; il a laissé de côté les preuves à l'appui de ses assertions; il n'a point cité les auteurs chez lesquels il a puisé ses renseignemens; et, débarrassé d'un bagage incommode, il est parvenu à renfermer dans 250 pages d'un petit in-18 une préface, un précis de *l'histoire générale* de la réformation, des précis de *l'histoire spéciale* de la réformation en France, en Bohême, en Suisse, en Écosse, et des notices biographiques sur *J. Hus, Zwingle, OEcolampade, Calvin, Knox, Luther, Mélancthon, Érasme, Carlstadt, Hutten et Catherine de Bora*. En voulant trop abrégé, M. Humbert n'a pas toujours évité les écueils de ce genre d'ouvrage, la sécheresse et le défaut de clarté. On a quelquefois peine à le comprendre, et ce n'est pas sans difficulté qu'on suit les événemens d'un siècle entassés dans une page. Malgré ces défauts, que l'auteur pourra faire disparaître dans une nouvelle édition, ce Précis de l'histoire de la réformation est un ouvrage utile; et puisque, trop souvent, les grands ouvrages font peur, on lira celui-ci. Il peut contribuer à détruire les nombreux préjugés que les catholiques conservent encore sur la réformation, et il doit inspirer le désir de connaître une époque si importante dans l'histoire du monde; époque peu connue, mal jugée, et dont les heureux résultats se font encore sentir au milieu des grands événemens de notre époque. G. T. DOIN.

86. — *Buenos-Ayres et le Paraguay*, ou Histoire, mœurs, usages et costumes des habitans de cette partie de l'Amérique; par M. Ferdinand DENIS. Ouvrage orné de 16 gravures. Paris, 1824; Neveu. 2 vol. in-18; prix 10 fr. fig. en noir, et 15 fr. fig. coloriées.

Ces deux petits volumes contiennent des observations curieuses et des notions importantes. M. Ferdinand Denis, auteur d'un précis historique intitulé : *la Guiane*, qui obtint, il y a deux ans, un succès mérité, a redoublé d'exactitude et de soin dans la rédaction de ce nouvel ouvrage. Il puise constamment aux meilleures sources, et ne cède aux autorités qu'après les avoir pesées et sagement comparées entre elles. La substance de vingt écrits importans est quelquefois renfermée dans un de ses plus courts chapitres : aussi tient-il fréquemment plus que ne promet son titre. Les observations géographiques qui n'y sont point annoncées font un des plus grands mérites de son livre; on les trouvera partout au niveau actuel de la science : l'auteur a d'ailleurs le bonheur assez rare de les expri-

mer avec précision. On sent néanmoins que ni la géographie, ni l'histoire naturelle, ne sont l'objet principal de ses recherches et de ses descriptions; il nous ramène sans cesse à l'étude des mœurs et de la vie civile. L'espace nous manque pour indiquer les traits frappans de ce tableau, presque aussi instructif qu'original; mais nous recommandons à l'attention de nos lecteurs le long et curieux chapitre iv^e du tome II, dans lequel M. Denis peint les tribus indigènes de cette partie de l'Amérique, les *Guaranis*, les *Charruas*, les *Pampas*, et vingt autres nations qui peu à peu disparaissent de la face du Nouveau-Monde. Cette description est semée d'observations politiques et morales, qui presque toutes ont de la justesse, et dont quelques-unes même peuvent être fécondes en grandes applications. Sans doute il en est, dans le nombre, qu'on avait faites avant l'auteur; mais celui-ci les emprunte sans prétendre se les approprier : sa bonne foi égale ses lumières; et, dans le chapitre même dont nous venons de parler, il en donne un exemple d'autant plus digne d'éloges, que peu d'écrivains se montrent aussi scrupuleux. Après avoir décrit les mœurs et l'espèce de gouvernement que conservent encore les tribus indigènes du Paraguay, l'observateur reconnaît que la plupart de ces peuplades sont parvenues à ce point du premier état social où l'esclavage domestique succède enfin à l'anthropophagie. Il pouvait s'attribuer cette remarque entièrement neuve, et si importante qu'elle répand la clarté sur les origines politiques de toutes les nations; on ne la trouve consignée dans aucun ouvrage imprimé. Mais M. Denis s'empresse d'en faire hommage à M. Victorin Fabre, dont le cours à l'Athénée de Paris, sur les principes des institutions sociales, a laissé, par son interruption momentanée, de si vifs et de si honorables regrets. Il était impossible qu'un tel penseur, traitant un tel sujet après de longues années de méditation, ne semât point ses hautes leçons de vues étendues et profondes. M. Denis en a profité; mais il l'avoue avec l'accent d'une admiration reconnaissante. Cette délicatesse trop rare, le sentiment des convenances, l'amour de l'humanité et tous les sentimens généreux qui respirent dans ses écrits, doivent lui concilier l'estime, en même tems que l'instruction solide et la justesse d'esprit dont il multiplie à chaque instant les preuves, doivent faire concevoir les plus heureuses espérances d'un écrivain jeune encore, déjà avancé dans la bonne route, et qui, dit-on, s'occupe de travaux plus vastes et plus importans.

87. — * *Histoire d'Italie*, de 1789 à 1814; par Charles BOTTA. Paris, 1824; Dufart. 5 vol. in-8°; prix 35 fr.

On attendait depuis long-tems cet ouvrage, qui embrasse une des périodes les plus importantes de l'histoire moderne, et par les personnages qui y figurèrent, et par les révolutions dont ils furent les auteurs ou les victimes. Il est très-difficile de se montrer dégagé de tout esprit de parti, en écrivant l'histoire d'une époque aussi récente, surtout lorsqu'on a dû prendre part soi-même aux événemens; mais l'impartialité de M. Botta est assez établie par sa publication de l'*Histoire de la guerre de l'indépendance en Amérique*, et nous n'aurons sans doute que des éloges à lui donner lorsque nous entreprendrons d'analyser son ouvrage. F. S.

88. — * *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, accompagnés de notes et d'éclaircissemens historiques, et précédée d'une *Introduction sur l'Histoire de la révolution d'Angleterre*; par M. GUIZOT. 7^e, 8^e et 9^e livraisons. Paris, 1824; Béchet aîné. Prix de chaque livraison, composée de deux volumes, 12 fr. pour les souscripteurs. (Voy. t. xx, p. 183 et 395; t. XXI, p. 412.)

Nous avons annoncé dès l'origine, et suivi dans ses progrès cette importante collection, qui obtient un succès aussi légitime que brillant, et qui se place, pour le mérite et l'utilité, à côté de la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*. On ne peut qu'applaudir au discernement qui a présidé à la distribution de ces deux ouvrages. L'éditeur du premier, M. Guizot, familiarisé dès long-tems avec l'histoire d'Angleterre, a su, par ses notices historiques, ses annotations et les pièces justificatives placées à la fin de chaque volume, environner les récits des écrivains qu'il publie de toutes les lumières désirables, et assurer à sa collection un intérêt supérieur à celui de toute autre histoire isolée, quel qu'en puisse être d'ailleurs le mérite. — Il n'y a guère, dans les annales des peuples, que la partie consacrée à l'histoire de leurs révolutions qui soit véritablement instructive. Alors, tous les hommes se montrent à découvert, tous les caractères paraissent dans leur franchise naturelle; les passions qui agitent les cœurs ne leur permettent pas de se déguiser. C'est ainsi que la révolution anglaise a offert, dans le court espace de cinquante années, plus de lumières sur le caractère national, que n'avait pu en procurer l'histoire de dix siècles de despotisme. Il en a été de même de la révolution française. — La collection des *Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre* ne favorise

aucun parti, mais les présente tous, l'un après l'autre, avec leur véritable caractère. La vérité jaillit du langage opposé des factions contraires. Le lecteur trouve le pour et le contre, et juge chacun selon ses œuvres. Il contrôle les récits du républicain Thomas May, par ceux du royaliste Clarendon; il écoute d'un côté Ludlow prêchant la cause populaire, et Charles I^{er} défendant sa propre cause, celle des rois. Presque partout il ne découvre qu'un mélange de vertus et de vices, qu'un échange de prétentions outrées, de belles actions et de torts graves; mais en même tems, dans tous les partis, le philosophe rencontre des malheurs intéressans, de touchantes infortunes, des persécutions non méritées. Souvent, dans les guerres civiles, tout le monde se trompe; il faut, non haïr, mais plaindre tous les partis. — Les mémoires, peignant les hommes en déshabillé, les montrant jusque dans leur intérieur, nous associant aux mystères de leur vie privée dans ces momens où tous les voiles tombent, offrent au philosophe un intérêt quelquefois supérieur à celui de l'histoire elle-même, qui comporte rarement les détails, et qui élève en général les personnages sur un piédestal. Si cette observation est vraie, elle justifie la publication de mémoires que l'on voit se multiplier sans cesse, et qu'adopte le public instruit. La *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre* se distingue dans la foule des productions du même genre, et doit être considérée comme une entreprise qui honore à la fois son auteur et notre époque.

LÉON THIÉSSÉ.

89. — *Résumé de l'histoire de France* jusqu'à nos jours; suivi de principes et moralités politiques applicables à l'histoire; par Félix BODIN. Sixième édition, revue. Paris, 1824; Lecointe et Durey. 1 vol. in-18 de xxiv et 280 pages; prix 2 fr.

Nous avons annoncé les premières éditions de cet excellent ouvrage; (voyez *Rev. Enc.*, tom. xiv, p. 599). Le succès qu'il a obtenu confirme assez les éloges que nous avons cru pouvoir lui accorder.

A. J.

90. — * *Esquisses historiques des principaux événemens de la révolution française*, depuis la convocation des états généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon; par DULAURE, auteur de l'*Histoire de Paris*. Paris, 1824; Baudouin frères. 4 vol. in-8°, composés de 24 livraisons; dix-neuf livraisons sont actuellement en vente. Prix de chacune d'elles ornée de gravures, 4 f.

C'est un grand avantage pour l'homme qui écrit l'histoire de la révolution française d'avoir été témoin des scènes qu'il raconte.

Néanmoins, comme il est difficile d'avoir été spectateur de nos troubles, sans avoir suivi la bannière de quelque parti, il est à craindre que l'historien contemporain n'ait conservé, sur l'époque dont il raconte l'histoire, des opinions intéressées qui nuisent à son impartialité. M. Dulaure, auteur distingué de l'*Histoire de Paris*, a vu la révolution; il a exercé, pendant cette période agitée, des fonctions publiques. Il ne peut avoir perdu le souvenir des combats que son parti a livrés; et cependant, la lecture de son ouvrage nous a prouvé que ce souvenir n'a point influé sur ses jugemens, et que presque toujours il s'est placé, pour prononcer un arrêt, à la hauteur de la postérité. M. Dulaure n'a donc point sacrifié aux passions de l'époque dont il a tracé le tableau. Disons-nous, en même tems, que son esprit a su se débarrasser de toute espèce de système? Notre franchise ne nous permet pas cet éloge. Il nous a semblé que, tirant des conséquences trop étendues de quelques faits particuliers, M. Dulaure a donné une importance exagérée à l'influence exercée par l'Angleterre sur nos diverses révolutions. Il faudrait être aveugle sans doute pour nier les intrigues mises en œuvre par cette puissance pour amener un changement par l'exagération du mal; mais regarder ces intrigues comme le mobile unique des événemens; ramener tout à cette seule cause, c'est, il nous semble, adopter un cadre systématique inconciliable avec la vérité de l'histoire. La révolution, outre son activité propre, et, pour ainsi dire, personnelle, a été travaillée par les intrigues de tous les partis; les tempêtes qui l'agitaient sont venues de tous les côtés, et aucune influence absolue n'a dominé. Il y a eu conflit et non pas unité de manœuvres. Tout le monde s'en est mêlé, et ce sont ces intrigues multipliées et divergentes qui ont produit l'anarchie et le désordre, avec toutes leurs variétés et leurs excès. — Après avoir signalé une erreur qui ne peut porter aucun préjudice au noble caractère de M. Dulaure, mais que l'intérêt de la vérité nous défendait de dissimuler, nous ajouterons que les *Esquisses de la révolution* offrent au lecteur une multitude de faits nouveaux, de renseignemens jusqu'ici peu connus. L'auteur a rassemblé une foule de tableaux, qui, sortant du cadre de l'histoire, ne se trouvent point ailleurs, et donnent aux *Esquisses* tout l'intérêt des Mémoires. A ces récits qui piqueront la curiosité des lecteurs, l'éditeur a joint de nombreuses gravures très-bien exécutées par M. Couché fils, et qui représentent les principales scènes de la Révolution, les médailles et les costumes de chaque époque. — Le style de M. Dulaure est sans recherche, et

surtout plein de concision. Cet écrivain est du petit nombre de ceux qui savent dire beaucoup de choses en peu de mots. Si nous ajoutons qu'à ce mérite il joint celui d'une vaste érudition et d'une fidélité historique portée jusqu'au scrupule, nous aurons expliqué et justifié le succès qu'obtiennent les *Esquisses*, succès non moins brillant que mérité.

LÉON THIESSÉ.

91. — *Mémoires de CONDORCET*, sur la révolution française, extraits de sa correspondance et de celle de ses amis. Paris, 1824; Ponthieu. 2 vol. in-8°; prix 12 fr.

La famille de l'illustre écrivain dont on emprunte le nom pour cette publication, nous invite à déclarer formellement que *Condorcet n'a jamais laissé de Mémoires*, et qu'en conséquence ceux qu'on lui attribue ne peuvent être qu'un piège tendu à la bonne foi du public. En effet, la table des matières est un démenti continuel donné au titre de l'ouvrage. On y trouve des lettres, des fragmens, des réflexions de Suard, de Morellet, de Marmontel, de La Harpe, de M^{me} de Stael, de Champfort, de Diderot, des anecdotes, même des couplets et des chansons; et c'est abuser indignement d'un nom justement célèbre que de le faire servir à protéger une compilation indigeste sans ordre et sans plan, qui peut offrir quelque amusement aux personnes désœuvrées, et quelque distraction aux hommes occupés de lectures sérieuses, comme le volume publié récemment par M. Fournier-Verneuil, sous ce titre : *Curiosité et Indiscrétion* (1 vol. in-8° de vi et 328 p. Ponthieu; prix 5 fr.), mais qui ne peut obtenir l'approbation des hommes d'un goût délicat et d'une moralité sévère.

M. A. J.

92. — *Mémoires sur la vie d'Antoine Bénézet*; par Roberts VAUX; abrégé de l'ouvrage original, traduit de l'anglais; avec cette épigraphe : « L'univers était sa patrie, et tous les hommes étaient ses frères. » Paris, 1824; imprimerie de Lachevardière. 1 vol. in-12 de viii et 88 pages. (Ne se vend pas.)

On lira avec intérêt cette notice; car elle est consacrée à la mémoire d'un homme de bien, dont toutes les actions eurent pour but le bonheur de ses semblables. Antoine Bénézet naquit en France, à St-Quentin, le 31 janvier 1713. A quatorze ans, il fut reçu membre de la Société des *Amis*, appelés *Quakers*. En 1731, à l'âge de dix-huit ans, il vint s'établir en Amérique, où il se maria. Destiné au commerce par ses parens, il se livra pendant quelques années aux soins que réclamait la direction d'une manufacture; mais sa vocation l'appelait à d'autres travaux. Il quitta sa manufacture et se

livra à l'éducation de la jeunesse, d'abord à Germantown, puis à Philadelphie, où il fut nommé professeur de langue anglaise. Dès-lors, sa vie fut une suite de bienfaits et d'actes de philanthropie. L'éducation des jeunes filles, des sourdes-muettes, l'abolition de la traite des noirs et de l'esclavage, le sort des indiens d'Amérique, furent tour à tour les objets de sa sollicitude. Bénézet plaida le premier la cause des enfans de l'Afrique. C'est dans ses écrits que le célèbre Clarkson puisa les premières inspirations du zèle avec lequel il a travaillé toute sa vie à l'abolition de la traite. Bénézet mourut à Philadelphie, le 5 mai 1784, dans sa soixante et onzième année.

93. — *Notice sur François Vanderburch*, archevêque, duc de Cambrai, au XVII^e siècle; par M.-H.-R. DUTHILLOEUL; ouvrage qui a remporté un des prix décernés par la Société d'émulation de Cambrai, en 1823. Cambrai, 1824; S. Berthoud. 1 vol. in-4° de 25 pages.

Les vertus de François Vanderburch et les bienfaits qu'il répandit sur son diocèse, pendant des années de troubles et de désastres, étaient dignes d'être consacrés par la reconnaissance des habitans de Cambrai. C'est à ce vénérable prélat qu'ils doivent deux établissemens de bienfaisance, qui existent encore aujourd'hui : l'*École dominicale*, où les enfans indigens de la ville reçoivent, avec une instruction chrétienne, toutes les connaissances nécessaires à leur état; et la *Maison de bienfaisance et d'éducation*, dans laquelle cent jeunes filles de familles honnêtes, mais peu aisées, admises à l'âge de douze ans, sont nourries, logées, et reçoivent une éducation convenable. — L'impression de cette notice prouve que l'on peut, dans ce genre, faire aussi bien à Cambrai qu'à Paris. A. J.

Littérature, Antiquités et Beaux-Arts.

94. — *Rapports des inspecteurs de l'Académie de Paris*, chargés par M. le Recteur d'examiner les résultats obtenus dans l'établissement de M. MORIN, par l'application de la méthode de M. ORDINAIRE, à l'enseignement de la langue latine. Paris, 1824; imprimerie de Goetschy. Brochure in-8° de 30 pages.

Ces rapports sont très-favorables à l'excellente méthode de M. Ordinaire, sur laquelle nous avons déjà publié de longs développemens. (Voy. *Rev. Enc.*, tom. VIII, pag. 554.) Les applications qu'a reçues cette méthode dans l'institution de M. Morin, et dans le collège de Ste-Barbe, dirigé par M. Nicolle, frère de l'ancien recteur de l'Académie de Paris, ont été suivies d'un plein succès. A. J.

95.—**Thesaurus patrum*. T. IV et V. Paris, 1824; Baucé-Rusand. Prix de chaque vol. in-8°, 6 fr. pour les souscripteurs, 8 fr. après la publication. (Il y a encore 3 volumes à publier.)

La suite de cet ouvrage se fait remarquer, comme les volumes précédens (*voy.* t. XXI, p. 694), par une grande perfection typographique et par la plus scrupuleuse correction du texte. On y remarque le même choix des auteurs sacrés et profanes, en sorte qu'on peut le regarder comme le recueil le plus épuré des pensées de la philosophie de tous les siècles. Le dogme et la morale, les vertus et les vices en forment les articles, rangés par ordre de matières et sous la forme de dictionnaire. Cet ouvrage fournira de nombreux matériaux pour traiter à fond les différens objets dont s'occupent par état ou par goût les moralistes, les hommes de lettres et les philosophes.

CADET, de Metz.

96. — **Bibliothèque choisie des Pères de l'Église*, grecque et latine, ou *Cours d'éloquence sacrée*; par Marie-N.-S. GUILLON, professeur d'éloquence sacrée dans la Faculté de théologie de Paris. T. I et II. Paris, 1824; Méquignon-Havard. 2 vol. in-8°; prix 14 fr.

En même tems qu'il paraît 5 volumes d'une nouvelle *Bibliothèque des Pères de l'Église*, destinée sans doute aux études théologiques dans nos séminaires (*voy.* ci-dessus, et t. XXI, p. 694.), M. Guillon publie en français un ouvrage du même genre. Celui-ci est dédié au Roi. Il a pour objet spécial de présenter aux ecclésiastiques les modèles antiques de l'éloquence de la chaire, avec les principales imitations qui en ont été faites par les prédicateurs français. La première partie de cette collection, en quatre volumes, contiendra les analyses et les fragmens les plus remarquables des ouvrages des Pères apostoliques et des anciens apologistes de la religion chrétienne. Les deux premiers volumes, que nous avons sous les yeux, font honneur aux connaissances et aux talens de l'éditeur. Le premier volume est précédé d'un discours préliminaire savant, bien pensé et bien écrit. Ce volume est consacré aux Pères grecs les plus anciens, à commencer par saint Barnabé, saint Clément, saint Ignace d'Antioche, saint Polycarpe, saint Irénée, et à finir par saint Clément d'Alexandrie et saint Hippolyte. Le second renferme uniquement les extraits et les imitations d'Origène et de Tertullien. Après les versions de la Bible, on ne saurait mettre aux mains des jeunes ordinands aucun ouvrage plus capable de les instruire et de les former. de leur donner le désir qu'ils devront éprouver sans doute et satisfaire, d'étudier les textes originaux. Plus ils les connaîtront, et plus ils auront d'é-

loignement pour ces funestes doctrines ultramontaines que Bossuet avait foudroyées, et que des prélats même, au mépris de l'art. 24 de la loi d'avril 1802, renouvellent sous nos yeux avec tant d'imprudence et d'impunité.

LANJUINAIS.

97. — * *Satires de Juvénal*, traduites en français par B***** (BAILLOR, ancien magistrat) avec des notes. Paris, 1823 ; de Courtière, rue Saint-Hyacinthe, n° 7. 1 vol. in-8° de VIII et 472 pages ; prix 6 fr. 50 c.

Il n'est jamais trop tard pour rendre justice au mérite. Cet ouvrage, publié au commencement de l'année précédente, ne nous parvient qu'en ce moment, et nous nous empressons de le signaler à l'attention de nos lecteurs. M. B. dans un avant-propos, qui est un modèle de simplicité, de bon goût, et de convenances littéraires, devenus bien rares aujourd'hui, dit que son amour-propre sera satisfait, s'il est parvenu à éclaircir un seul passage de son auteur ; le succès a dû dépasser son espoir ; et pour mon compte, je regarde sa traduction comme la meilleure de toutes celles que je connaisse. Depuis long-tems, celles de l'abbé Marolles et du père Tarteron étaient justement tombées dans l'oubli ; Dussaulx seul était consulté ; et M. B. reconnaît que la comparaison qu'il a faite de la traduction de ce dernier avec la sienne, après avoir achevé son travail, lui a fait abandonner quelques idées qu'il avait d'abord cru pouvoir hasarder. Quant aux traducteurs en vers, je n'ai lu que Dubois-La Molignière, Raoul et Méchin (voy. dans l'annonce de la traduction de ce dernier, *Rev. Enc.*, t. XIX, pag. 694, une liste de quelques autres traducteurs ou commentateurs) ; mais, tout en reconnaissant cette règle, que les poètes veulent être traduits par des poètes, je n'hésite pas à donner la préférence à la traduction en prose de M. B., qui me paraît la plus facile, la plus coulante, et surtout la plus fidèle de toutes. Il s'était imposé la loi de travailler sans le secours d'aucun commentaire : « en imprégnant, dit-il, son esprit de commentaires, on arrive à l'auteur avec des préjugés ; l'idée la plus simple, la plus naturelle nous fuit, parce qu'elle ne peut trouver place dans un esprit préoccupé. » Nous devons à cette excellente méthode, que nous voudrions voir généralement adoptée par les traducteurs, une foule de passages du satirique latin interprétés d'une manière toute nouvelle, et presque toujours avec un égal bonheur. M. B. a expliqué, dans des notes, qui n'ont qu'un défaut, peu commun du reste, celui d'être trop courtes, les raisons qui l'ont engagé à s'écarter quelquefois des interprétations reçues ; ces notes sont des modèles d'érudition et de saine critique. Nous regrettons que

la nature de notre recueil, qui n'admet guère les discussions scientifiques, et dont le but est de considérer les productions de l'esprit sous un point de vue plus général, ne nous permette point d'en citer ici quelques-unes à l'appui de notre assertion; cette considération du moins nous épargne l'embarras du choix. L'auteur avait d'abord eu le projet de joindre à sa traduction les passages d'Horace, d'Ovide, de Perse, et de Sénèque surtout, imités par Juvénal, ceux où Lucain, Martial et d'autres auteurs latins se sont rencontrés avec lui, et ceux enfin que Courval-Sonnet, Régnier, Boileau et Gilbert lui ont empruntés. Il a cru devoir y renoncer comme à une superfétation qui l'aurait mené trop loin. Si de pareils rapprochemens ne peuvent être goûtés par les gens du monde, que le texte seul d'un ouvrage intéresse généralement, nous pensons qu'ils auraient été agréables aux littérateurs de profession, et surtout aux jeunes gens qui cherchent à se perfectionner dans l'étude des belles-lettres; nous réclamerons pour eux l'exécution du projet de M. Baillot, dans une nouvelle édition dont le besoin se fera sans doute bientôt sentir, et qui lui permettra d'ajouter encore à sa gloire et à nos plaisirs.

E. HÉREAU.

98. — * *OEuvres de Rabelais*. Édition *variorum*, avec un nouveau commentaire historique et philologique, par MM. Éloi JOHANNEAU et ESMANGART. IV^e livraison. Paris, 1824; Dalibon, au Palais-Royal. Prix 10 fr. le volume. (*Voy.* t. XIX, p. 88-104, l'analyse de cet ouvrage.)

Les onze derniers chapitres du second livre, qui ouvrent le IV^e volume, sont d'une hardiesse remarquable. François I^{er}, ses ministres et ses courtisans regardaient comme un devoir sacré de maintenir, par le fer et le feu, la pureté de la foi catholique; les infortunés que l'on accusait d'y porter atteinte périssaient, sous les yeux du roi, dans les supplices les plus affreux: et Rabelais nous montre son héros qui, dans une prière fervente, parlant à Dieu même du maintien de la foi, s'écrie: « En tel affaire tu ne veux coadjuteur, sinon de foi catholique et service de ta parole, et nous as défendu toutes armes et défenses. » On voit ensuite, après une défaite qui rappelle celle de Pavie, un roi fait prisonnier et transformé en crieur de moutarde. Un guerrier descend aux enfers: il y trouve tous les grands de ce monde, expiant, dans l'avilissement et la misère, leur orgueil, leur avarice, leur cruauté, leur tyrannie. De pareils traits et un grand nombre d'allusions mordantes, que le nouveau commentaire met dans tout leur jour, auraient échappé difficilement aux délateurs, si Rabelais ne les eût entourés de bouf-

fonneries que le goût n'avoue pas toujours. De plus, il garda le silence pendant près de huit ans; et avant de publier son troisième livre, il obtint de François I^{er} (en 1545) un privilège, où l'on consigna ses réclamations contre les falsifications, réelles ou prétendues, qu'avaient subies les deux premiers livres. Dans le troisième enfin, il se montra plus réservé dans les formes, sans être moins malin au fond. Veut-il peindre l'improbité des courtisans, qui comptaient au nombre de leur droits le privilège de faire des dettes et de ne les point acquitter; il introduit Panurge prouvant très-plaisamment le mérite qu'il y a à emprunter toujours sans payer jamais. Panurge prend un nouveau costume qui ressemble beaucoup à l'habit monacal : c'est en passant, et sans mauvaise intention, que Pantagruel observe qu'un tel habit convient aux imposteurs, aux hypocrites, et non aux gens de bien et de vertu. La question de savoir si Panurge, en se mariant, n'aura point quelques risques à courir, remplit le troisième livre presque entier. Un fond si simple semble ne promettre que des plaisanteries. Rabelais y mêle adroitement des traits satiriques aussi fins que gais; il y sème de nombreuses allusions, plus détournées quelquefois et non pas moins piquantes que celles qui remplissent ses premiers livres. Leur découverte a exercé et prouve de plus en plus l'ingénieuse sagacité de M. Éloi Johanneau. Dans le cahier des *songes drolatiques*, que comprend cette livraison, on remarquera sans doute un personnage qui, d'un air satisfait, jette un livre au fond d'un puits : *Nil sub sole novum.*

Eusèbe SALVERTE.

99. — * *OEuvres de FLORIAN. Nouvelle édition*, en 12 vol. in-8°, ornée d'un portrait et de 24 gravures, publiée par souscription. T. VIII des ouvrages imprimés du vivant de l'auteur, et t. I^{er} des œuvres posthumes. Paris, 1824; Briand. Prix de chaque volume, sur papier carré superfin d'Annonay, 8 fr., sur grand raisin-vélin, figures sur papier de Chine, 24 fr.

100. — * *OEuvres complètes de M. le comte de SÉGUR*, pair de France, de l'Académie française, publiées en 30 vol. in-8°, papier fin satiné des Voges, et caractères neufs, avec un beau portrait de l'auteur, un *fac simile* de son écriture, et deux atlas, de 32 planches, d'objets les plus curieux, dessinés et gravés par Tardieu. 11^e livraison; t. IV^e et XXIV^e (t. V^e, inédit de l'*Histoire de France*, et t. I^{er} de la *Décadence*). Paris, 1824; Eymery. 2 vol. in-8°. Prix des deux volumes formant chaque livraison, fig. en noir, 14 fr., coloriées, 15 fr. On pourra aussi souscrire pour chaque ouvrage séparément, à raison

de 7 fr. 50 c. le vol. On ne paie rien d'avance. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 452, cahier de mai, l'annonce de la 1^{re} livraison de cet ouvrage.)

Homme d'état, moraliste, poëte, historien, M. de Ségur a vu tous ses nobles travaux couronnés du plus brillant succès. En reproduisant les ouvrages qui lui ont mérité tant de fois un suffrage universel, les éditeurs ont eu l'heureuse idée d'y joindre ses œuvres inédites, et d'offrir ainsi les productions complètes d'un écrivain qui fournit le rare exemple d'un talent supérieur dans des genres opposés. — Deux livraisons viennent de paraître successivement : les deux volumes, formant la première, contiennent l'état des Gaules, avant et sous la domination romaine, l'invasion des Francs, et l'établissement de la première race de leurs rois. L'auteur a voulu rattacher à l'Histoire de la France celle de ses anciens habitans. En effet, les vainqueurs et les vaincus, rapprochés par des intérêts communs, modifiés par les circonstances, se confondirent en un seul peuple. — M. de Ségur, en puisant aux meilleures sources, rétablit avec sagacité les faits remarquables, trop souvent altérés par le fanatisme ou la servilité. Dans ces grands tableaux historiques, tracés d'une main ferme, on voit les antiques Gaulois, braves et inconstans, sincères et curieux, livrés à leurs habitudes presque sauvages, vouer cependant un culte à la liberté. Leur ardent amour de l'indépendance résista dix années au conquérant ambitieux destiné à donner des fers aux nations barbares et aux maîtres du monde. Éclairés, mais amollis par les arts et l'industrie, les Gaulois, à la chute de la puissance romaine, cèdent, résistent, et cèdent tour à tour aux invasions des peuplades du nord, répandues dans leurs beaux climats, comme les flots innombrables de l'Océan qui s'élèvent, se poussent et se succèdent sans cesse. L'attrait du luxe, et surtout la désunion, ravit l'indépendance aux Gaulois : un peuple flétri par un joug en supporte bientôt un autre. L'honneur est la vie des nations, l'avilissement les perd sans retour. Ainsi, nos ancêtres ont passé des chaînes de Rome sous le glaive des Sicambres ; les oppresseurs et les opprimés, réunis par un sort commun, avilis par la servitude et l'ignorance, sont tombés dans le gouffre de l'anarchie féodale, que dix siècles ont à peine fermé. — L'un des volumes de la seconde livraison, faisant suite à l'*Histoire de France*, contient les règnes de Louis VIII et de son successeur ; l'autre renferme la *décade historique*, ouvrage publié pour la première fois en 1800, sous le titre d'*Histoire des principaux évé-*

mens du règne de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse. L'auteur a été témoin et souvent acteur dans les grands événemens qu'il retrace ; mais il ne s'écarte jamais de la plus rigoureuse impartialité : parfaitement instruit des faits, il acquiert le droit de les peindre avec exactitude ; plusieurs parties de l'ouvrage ont été retouchées depuis quelque tems ; le style en est clair, élégant et correct. M. de Ségur, doué d'un tact exquis et d'une grande profondeur de pensées, déploie une nouvelle vigueur de talent, dans l'âge où d'éclatans succès permettent le repos aux hommes les plus laborieux. — Nous annoncerons séparément chaque livraison de cette intéressante collection, en attendant que nous puissions en offrir une analyse raisonnée.

P.

101. — * *L'Art poétique des demoiselles et des jeunes gens, ou Lettres à Isaure sur la poésie*, par Emmanuel DUPATY. *Seconde édition.* Paris, 1824 ; Barba. 1 vol. in-12 de VIII et 428 pages ; prix 5 fr. et 6 fr.

Ce n'est ici que la première partie d'un ouvrage assez considérable et presque entièrement neuf, bien digne d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la culture des belles-lettres. « On a beaucoup écrit sur la poésie, dit l'auteur dans son avertissement ; mais jusqu'à présent on n'avait point réuni dans un même ouvrage tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur la naissance et les progrès de la langue poétique, sur l'influence qu'elle a exercée chez les peuples qui l'ont cultivée. L'histoire des poètes est peu connue. » Tout cela est rigoureusement vrai, et M. Dupaty peut se flatter d'avoir rempli cette lacune dans l'étude des belles-lettres. Il a recherché, combiné les faits et les dates ; il a éclairci ce qui était obscur, il a rapproché ce qui était éparé dans une foule d'auteurs qu'on a rarement l'occasion de lire ; et de tous ces matériaux, mis en œuvre avec habileté, il a composé un livre vraiment utile. La première partie, dont nous annonçons déjà la seconde édition, contient l'histoire de la poésie et des poètes anciens ; la seconde contiendra l'histoire de la poésie et des poètes modernes ; la troisième sera consacrée à la partie didactique, à la versification française, à l'explication des divers genres et des règles établies par les maîtres, auxquelles l'auteur joindra des observations sur les modifications que le tems ou le goût leur ont fait subir, et un choix d'exemples tirés des meilleurs auteurs anciens et modernes. Nous ne saurions trop louer la variété qu'il a jetée dans la première partie de son ouvrage, ainsi que les formes poétiques et dramatiques dont il a su animer sa narration, et qu'il était si naturel d'employer en parlant des poètes. « Je n'ai point fait un tableau, dit

M. Dupaty, à la fin de son avertissement, mais une esquisse; et je n'estimerai heureux si le lecteur indulgent peut reconnaître que, fidèle au précepte d'Horace, je me suis efforcé de mêler dans cet ouvrage un peu d'agrément à quelque utilité. » Un auteur qui parle avec autant de modestie du fruit de ses veilles laborieuses, a droit à toute la bienveillance et aux égards de la critique; ce n'est donc qu'avec une extrême défiance dans notre propre jugement que nous allons lui soumettre quelques observations sur la forme de son ouvrage, en attendant qu'une nouvelle publication nous fournisse l'occasion de revenir sur le fond, sans doute avec de nouveaux éloges. En général, on aime assez à reconnaître un auteur dans tous les écrits sortis de sa plume; mais ce désir n'est plus le même, lorsque cet auteur aborde un genre qui demande des qualités opposées à celles que l'on a remarquées dans ses premiers essais. Or, M. Dupaty, si nous en exceptons son poëme des *Délateurs*, (voy. *Rev. Enc.*, t. III, p. 123-127) qui est écrit avec une noble énergie, ne s'était guère fait connaître au public que par des ouvrages d'un genre gracieux et léger. Est-ce pour mêler de l'agrément à ses leçons qu'il les a de tems en tems semées de quelques fleurs et d'ornemens un peu prétentieux? Demoustier, avec lequel M. Dupaty a quelque ressemblance quand il développe l'ingénieuse mythologie grecque (voy. *Dupaty*, lettre II); Demoustier écrivait à une maîtresse; il ne perd pas, dans ses *Lettres à Émilie*, une seule occasion de lui adresser un madrigal, et presque tous sont écrits avec autant de grâce que de délicatesse. M. Dupaty, selon toute apparence, n'a dans la *belle Isaure* qu'une écolière; or, cette phrase que nous remarquons, p. 29, « Vous ne confondrez pas, belle Isaure, ce dieu par excellence (en parlant de Jupiter) avec le jeune dieu qui passe encore aujourd'hui, surtout quand on vous voit, pour le roi du monde; » cette phrase, disons-nous, est presque une inconvenance, si l'écolière n'est pas supposée; et dans tous les cas, elle sent la recherche et l'affectation, défauts que M. Dupaty proscriit lui-même avec beaucoup de raison. Dans sa première lettre, entièrement consacrée à prouver que les femmes doivent étudier la poésie, et où il dit, en parlant d'elles, « Lorsque nos adulations les élèvent chaque jour au rang des divinités, leur interdrons-nous le langage des dieux? » dans cette lettre, beaucoup trop longue selon nous, et où il fait le tableau, peut-être exagéré, de l'ignorance des dames de l'ancienne cour, n'exceptant pas même l'inimitable *Sévigné*, nous trouvons ce passage, qui fera juger du ton que l'auteur a pris dans son préambule: « Insensibles à des beautés que leur mauvaise éducation les

mettait hors d'état d'apprécier, elles bâillaient à la représentation des chefs-d'œuvre de Racine; rien n'était pour elles, en littérature, au-dessus de la romance d'un Adonis de robe, du madrigal d'un Céladon d'épée; elles accueillaient avec transport les lieux communs de galanterie dont les Trissotins du tems faisaient retentir les salons et les ruelles, et par les applaudissemens passionnés qu'elles accordaient aux fadeurs musquées des de Pure et des Dorat, entretenaient et fortifiaient le mauvais goût qui caractérisa presque tous les poètes à la mode des siècles précédens. » Voilà, certes, un jugement bien sévère, et Dorat porte ici la peine de la réputation un peu usurpée qu'on lui avait faite de son vivant. Depuis lors, un préjugé contraire s'est élevé et s'est fortifié dans le monde littéraire; et si l'on a été quelque tems trop prévenu en faveur de Dorat, on semble aujourd'hui être généralement trop prévenu contre lui; bien des poètes modernes qui affectent de le dédaigner seraient riches de son héritage. On sent bien que ceci ne peut s'adresser à M. Dupaty, après les justes éloges que nous avons pris plaisir à lui accorder; nous voudrions seulement que, pour mieux autoriser la sévérité qu'il montre envers Dorat et les poètes des siècles précédens, il consentît à retrancher d'un très-bon ouvrage, où les lecteurs trouveront des détails assez circonstanciés sur cent soixante-quinze poètes anciens, quelques passages qui peuvent lui faire encourir à lui-même le reproche de tomber quelquefois dans la fadeur.

E. HÉREAU.

102. — *Promenade philosophique au cimetière du père La Chaise*; par VIENNET. Paris, 1824; Ponthieu. 1 vol. in-8° de 292 pages; prix 5 fr.

A l'exemple de quelques-uns de ses devanciers dans la carrière poétique, M. Viennet a placé sous la protection d'une dame son nouvel ouvrage, dont toute la ressemblance avec les *Lettres à Emilie* ou à *Sophie* consiste dans cette espèce de dédicace et dans un mélange de prose et de vers. Du reste, ce n'est point sous la forme épistolaire qu'il adresse à madame Th... le récit de sa promenade; et loin de vouloir rivaliser de galanterie avec Demoustier et ses imitateurs, il paraît, dès les premières pages de son livre, avoir presque oublié la personne à laquelle il écrit. L'asile des morts n'est guère propre en effet à inspirer des madrigaux, et le talent de M. Viennet se plierait, je crois, difficilement à ce genre de poésie. Passant en revue les monumens les plus remarquables, il s'arrête devant ceux où sont renfermés les restes des hommes illustres; il rappelle leurs talens, leurs exploits et leurs vertus. Quelques vers sur les ouvrages, le caractère, les ac-

tions ou les malheurs de chaque mort célèbre complètent le portrait qu'il en a tracé, le plus souvent en prose. C'est une série d'éloges historiques, intéressante, il est vrai, puisqu'elle reproduit les noms de Delille, Chénier, Méhul, Grétry, Monge, Fourcroy, Masséna, Kellermann, Mounier, Camille Jordan, Parmentier, Cadet de Gassicourt, et de tant d'autres hommes chers aux arts, aux lettres, aux sciences et à la patrie, mais peut-être à la longue un peu monotone, malgré tout le talent de l'écrivain. On aimerait à rencontrer de tems en tems des épisodes qui délasseraient agréablement de la répétition trop fréquente des mêmes formes de récit. Si nous avons cru devoir soumettre à M. Viennet quelques réflexions sur le plan de son ouvrage, nous aimons à rendre justice au talent qui a présidé à son exécution. On y trouve les mêmes qualités qui distinguent ses autres productions, la vigueur du style et l'élévation des sentimens. Nous citerons, comme les morceaux les plus remarquables, un dialogue entre La Fontaine et Molière, et les vers consacrés à Delille, Boufflers, Parny et Chénier. Le nom de Fontanes et le souvenir des ouvrages de ce poète fournissent à M. Viennet l'occasion d'une sortie contre les romantiques; mais nous regrettons qu'il ne se soit pas borné à déclarer la guerre aux mauvais poètes de notre pays, sans attaquer aussi des littérateurs célèbres dont s'enorgueillissent à juste titre nos voisins, et qu'il appelle

..... Apollons bâtards
 Qui, d'une voix rauque et grossière,
 Ivres d'hydromel et de bière,
 Chantent au milieu des brouillards.

Plus loin, il réunit dans le même anathème les calembourgs, les mélodrames et les romans historiques; j'ose croire qu'il fait du moins une exception en faveur de Walter Scott. Une erreur d'un autre genre est échappée à M. Viennet; qu'il nous soit permis de la signaler. Il dit, en parlant de Haüy: « Le vulgaire ne vénérât en lui que l'instituteur de ces jeunes aveugles, qui étonnent la capitale, etc.; mais le monde savant le regardait comme l'oracle et le flambeau de la minéralogie. » M. Viennet confond ici le membre de l'Institut, célèbre par ses travaux minéralogiques, avec son frère, dont la vie entière fut consacrée à l'instruction des aveugles, et qui fut le fondateur de l'institution dirigée depuis par le docteur Guillé, et d'un autre établissement du même genre où il a eu M. Jauffret pour successeur à St-Petersbourg.

A. J.

103. — *L'éducation du poëte*, poëme imité du latin, de Vida; par M. Honoré VALANT. *Seconde édition*. Paris, 1824; l'auteur, rue Saint-Antoine, n^o 102. Brochure in-8^o de 40 p.; prix 2 fr. 50 c.

Nous lisons, dans l'avant-propos du poëme de *l'Éducation*, que la première édition, publiée à Paris en 1814, fut promptement épuisée; M. Jalabert, qui en rendit compte à la Chambre des Députés, s'exprima dans ces termes: « Ce poëme réunit la solidité des préceptes sur l'art des enfans d'Apollon et les beautés du rhytme poétique. L'auteur a justifié, en l'écrivant, la sévérité de ses observations philologiques sur la pureté du langage. On y trouve un contraste très-piquant et d'une vérité frappante entre un élève des muses et des jeunes gens qui les foulent aux pieds; on y distingue trois éloges remarquables, l'un d'Homère, l'autre de Virgile, et le troisième, celui de l'orateur romain que son éloquence, dans la cause de Ligarius, rendit vainqueur de César. » M. Valant, auquel nous devons déjà un *Discours*, en vers, *sur la nécessité d'abolir la peine de mort* (voy. t. XVI, p. 174), assure avoir fait de nombreux changemens au poëme que nous annonçons aujourd'hui; nous aurions mauvaise grâce à lui contester le droit de corriger Vida, après les éloges de M. Jalabert, et l'accueil que lui a fait M^{me} la princesse de Salm, à laquelle il a dédié son travail. Nous signalerons seulement à nos lecteurs, comme une curiosité littéraire, une différence que présentent les deux exemplaires de ce poëme qui nous sont parvenus. Tous deux portent ces mots: à S. A. M^{me} la princesse de Salm; mais un seul contient les vers suivans, qui servent d'envoi à cette dédicace:

Constance, à Frédéric, votre heureux souverain,
 Quand les neuf doctes sœurs apportent leur hommage,
 Que fera la dixième, ornement de notre âge?
 La nouvelle Sapho leur prêtera la main;
 Et portant la parole à l'auguste monarque,
 Du parusse français qu'elle embellit de fleurs,
 Constance éloignera les ciseaux de la parque,
 Et des peuples rivaux unira tous les cœurs.

Nous avons vainement cherché la raison qui a pu décider ou forcer l'auteur à supprimer cet envoi, qui ne se trouve que dans le premier tirage de la seconde édition. — Une courte *Notice sur Vida* précède le poëme de M. Valant, et l'indication du sujet des notes dont il doit être accompagné semble annoncer la publication d'une seconde partie; nous ignorons quand cette publication aura lieu.

104. — *Éloge de la paume*, et de ses avantages sous le rapport de la santé et du développement des facultés physiques; par M. BAJOT. Paris, 1824; Bachelier, Nepveu. Brochure in-8° de 27 p.; prix 2 fr.

Voulez-vous raffermir un amour qui chancelle ?
A la paume envoyez votre époux, votre amant;
Il sera plus aimable, il sera plus constant.

Ces vers que nous empruntons à l'*Éloge de la paume* doivent lui assurer, sinon beaucoup de lecteurs, du moins un grand nombre de lectrices; sa destination sera donc entièrement changée: il devait former un sexe à un exercice purement physique, l'autre y puisera un spécifique moral qu'il ne se serait jamais avisé d'aller chercher en pareil lieu, sans notre indication. Cependant, nous devons avouer que nous ne voyons pas bien l'intime liaison qui peut exister entre l'exercice de la paume et la pratique d'une vertu si chère au beau sexe, et nous croyons que la lecture du poëme de M. Bajot sera plus réellement profitable aux jeunes amateurs d'une occupation gymnastique, auxquels nous dirons avec l'auteur:

Si dans ces vers une muse indiscrete
Faisait broncher Pégase un peu rétif,
Blâme la muse, approuve son motif;
Ferme le livre et vole à la raquette.

E. H.

105. — **Épître à M. le duc de La Rochefoucauld, sur les progrès de la civilisation*; par P. DARU, de l'Académie française. Paris, 1824; Firmin Didot et Ladvocat. In-8°, 21 pages; prix 1 fr. 25 c.

On aime à lire de beaux vers qui expriment de nobles pensées; on aime à voir honorer d'une manière digne de lui un citoyen illustre et respectable dont la vie entière est une longue suite de bonnes actions et de bienfaits publics. M. Daru est aujourd'hui l'interprète fidèle des bons français qui éprouvaient le besoin de témoigner à M. de La Rochefoucauld leur estime et leur reconnaissance: il paie dignement à son vertueux collègue et à son ami ce tribut de la patrie. Unissant avec art le souvenir des ancêtres de celui que sa muse veut célébrer, et le tableau de leur vie et de leur gloire toutes militaires, et des arts de la paix, des découvertes utiles, des établissemens philanthropiques, favorisés et protégés par l'héritier de leur nom, le poëte philosophe jette un coup d'œil rapide sur les progrès de la civilisation, et retrace avec des couleurs toujours vraies,

pures et harmonieuses, ses principaux résultats. Voici le début de l'épître dont nous regrettons de ne pouvoir insérer ici qu'un petit nombre de fragmens :

Quand de François Premier le rival glorieux
Fut reçu dans Verteuil, berceau de vos aïeux,
Cet antique séjour des mœurs hospitalières,
Plein de grands souvenirs et de pompes guerrières,
Frappa du voyageur les regards étonnés.
Il voyait au dehors des vassaux fortunés,
La moisson du hameau par la paix protégée,
Des arts encor grossiers l'enfance encouragée ;
Au dedans la justice, une sage grandeur,
Et tous les monumens d'une antique splendeur :
Des *tours vertes de lierre*, et d'augustes ruines,
Qui parlaient d'Ascalon, de Tyr et de Bovines ;
.....
« Oh ! dit Charles, salut ! pure et chaste maison :
Quand j'ai touché le seuil de ce noble héritage,
J'ai senti le parfum des vertus du vieil âge. »

Le poète passe ensuite en revue et signale par des traits caractéristiques les ancêtres les plus recommandables de M. de La Rochefoucauld.

On aime à vénérer la gloire héréditaire,
Lorsque les rejetons sont dignes de leur père.

Il arrive à l'illustre auteur des *Maximes*, dont il fait contraster l'esprit philosophique et la gloire littéraire avec les vertus héroïques et guerrières de ses aïeux.

Mais n'entendez-vous pas un sage (1) qui vous crie :
« Il est plus d'une gloire : affranchir sa patrie ;
Par l'éclat des talens éclipser ses rivaux ;
Au pauvre consacrer de généreux travaux ;
Et, noble bienfaiteur de la nature humaine,
De notre intelligence agrandir le domaine. »
Docile à cette voix, un brave chevalier
Veut joindre une autre gloire à celle du guerrier,
Du cœur changeant de l'homme il sonde les abîmes,
Et la cour de Louis recueille ses *Maximes*.

(1) Bacon.

Enfin, le poëte s'élève avec simplicité et dignité à la hauteur du beau sujet que promet son titre.

Mais les tems sont divers, et les esprits changés.
 Chaque jour, dissipant la nuit des préjugés,
 Notre instinct curieux, que nul effort n'arrête,
 Surprend la vérité, sa plus belle conquête.
 L'animal est borné, l'homme seul ne l'est pas;
 Vers un ordre meilleur il marche pas à pas.
 Quelque orgueil est permis à ce maître du monde;
 Jeté sur cette terre, il la rendit féconde. . .

.....
 Sauvage, et non pas libre, errant parmi les bois,
 L'homme était sans patrie, et sans règle, et sans droits :
 A cette liberté, présent de la nature,
 Succède un ordre heureux, sous une loi plus pure.
 Forcé par les besoins aux pénibles travaux,
 Le travail le conduit à des succès nouveaux,
 Et des tems écoulés la lente expérience
 Vient grossir le trésor de son intelligence.

Une aiguille le guide au sein des vastes mers ;
 Le tonnerre à sa voix descend du haut des airs ;
 La terre de Colomb sort du milieu des ondes ;
 Uranic et Mercure unissent les deux mondes.
 L'art qui peint la pensée, étendant ses bienfaits,
 L'empreint sur le papier par de mobiles traits,
 Et la parole sort de la presse fidèle,
 Mille fois répétée, et vraiment immortelle.
 Newton dit quelle loi tient les cieus suspendus.
 Tous les titres de l'homme avaient été perdus :
 Montesquieu les retrouve, et, dans le cours des âges,
 L'homme hérite en naissant des lumières des sages.

Une transition naturelle nous ramène au généreux bienfaiteur de l'humanité auquel cette épître est consacrée.

Aux jours ensanglantés par nos divisions,
 Où chacun mit sa cause aux mains des passious,
 Une voix s'éleva, noblement inspirée...

.....
 Cette voix fut la vôtre, et dans ce long combat,
 En vous l'homme de bien créa l'homme d'état...

 Pour le bonheur de l'homme invoquant la science,

Confident du secret par Jenner aperçu,
 D'un venin salubre, à la France inconnu,
 Il porte parmi nous les gouttes précieuses.
 Des sept filles d'Hyas les urnes pluvienses
 Ramenaient chaque année un monstre passager
 Qui d'un tribut sanglant nous venait affliger ;
 La voile du vaisseau qui vous rend à la France
 Est le signal heureux de notre délivrance.
 Quel philtre, par Armide au ciel même emprunté,
 D'un plus durable empire assura la beauté ?
 Quel monstre terrassé par de magiques armes,
 Aux pères effrayés épargna tant de larmes ?
 Tout ce que la féerie avait imaginé,
 V véritable enchanteur, Jenner nous l'a donné ;
 Et son art, par vos soins, voyageant sur les ondes,
 Vainqueur des préjugés, va repeupler deux mondes.

M. Daru, après nous avoir montré M. de la Rochefoucauld importateur et propagateur de la vaccine dans notre patrie, rappelle comment

. sa bienfaisance, éclairée, attentive,
 Vint offrir du travail à l'indigence oisive,
 Un asile au vieillard, aux enfans des leçons.

Il retrace les services qu'il a rendus à l'humanité, ses expériences pour le *plantage du blé*, les améliorations introduites dans le régime des *hôpitaux* et dans celui des *prisons*, la fondation de nos deux *écoles des arts et métiers*, le plus noble des ministères, celui de la bienfaisance et de la philanthropie confié à la vertu, et que l'intrigue s'est en vain efforcée de lui ôter. — L'épître est terminée par une peinture agréable et fidèle des travaux et des fêtes rustiques qui animent et embellissent la retraite philosophique de M. de La Rochefoucauld à Liancourt.

.
 (Honneur) au citoyen, simple et grand à la fois,
 En qui nous retrouvons, par un rare assemblage,
 Les lumières du siècle, et les mœurs du vieil âge !

Quelques critiques, selon nous trop sévères, ont signalé dans cette épître, un petit nombre de vers négligés ou prosaïques, et un certain défaut de liaison dans les idées. Ils auraient dû se rappeler qu'un peu d'abandon, de négligence et même de décousu convient à la familiarité du genre épistolaire, même en poésie. Quant à nous,

en rendant hommage à l'auteur, qui, fidèle aux principes d'une haute philosophie et d'une sage liberté, comme aux règles d'un goût sévère, a su toujours associer des sentimens généreux, des idées justes, des expressions simples et nobles, nous lui reprocherons seulement de n'avoir pas donné d'assez grands développemens au magnifique sujet qu'il a entrepris de traiter. — Nous aurions désiré que le *Conservatoire des arts et métiers*, long-tems placé sous les auspices de M. de La Rochefoucauld, obtînt aussi une mention honorable du poète, et que notre pépinière d'hommes éclairés et utiles dans tous les genres, l'*École polytechnique* eût pu trouver une place dans son vaste tableau. Espérons que l'élégant traducteur d'Horace, pour se délasser de ses veilles laborieuses, comme historien, et de ses méditations politiques, comme défenseur de la liberté constitutionnelle, dans la Chambre des Pairs, nous donnera successivement plusieurs épîtres aussi heureusement inspirées que celle-ci, et achèvera de célébrer les merveilles et les bienfaits de notre civilisation moderne, que souvent ne savent point comprendre ceux mêmes qui sont le plus appelés à en profiter.

M.-A. JULLIEN.

106. — *Nouvelles de l'autre monde et Souvenirs de celui-ci*; par J.-F. CHATELAIN. Paris, 1824; Ladvoat. 1 vol in-18 de 212 pages; prix 3 francs.

La couverture de ce volume porte pour indication : *Collection des poètes français du XIX^e siècle*; c'est également sous cette forme que le même libraire nous a présenté les *Poésies de M. Victor-M. Hugo*, annoncées dans notre précédent cahier (*Voy.* t. XXII, p. 704). L'éditeur entend-il classer, sous la dénomination de poètes français du XIX^e siècle, tous ceux qui ont payé aux Muses un tribut, quel qu'il soit, ou, ce qui est plus présumable, ceux que les Muses peuvent avouer comme leurs favoris? Dans ce dernier cas, c'est à l'opinion publique seule qu'il appartient de décider quels écrivains il doit admettre dans sa Collection, et de marquer leurs rangs. Or, nous concevons que M. Victor Hugo, malgré ses bizarreries et ses incorrections sans nombre, figure dans cette collection : M. Victor Hugo est né poète, il a de la verve, de l'originalité, du talent enfin, et ses défauts sont le cachet d'une époque malheureuse, d'une époque de décadence, où le besoin d'innover et de se frayer des routes nouvelles a égaré tant de jeunes écrivains qui étaient peut-être destinés à continuer notre gloire littéraire, s'ils n'avaient affecté de la dédaigner et d'en ambitionner une plus grande. Mais pourquoi chercher à égarer l'opinion publique? Pourquoi offrir à un auteur l'appât d'un

triomphe auquel sans doute il n'a point prétendu ? La muse légère de M. J.-F. Châtelain n'a point voulu concourir pour la palme; contente de cueillir quelques fleurs dans un chemin facile, elle s'avance, simple et modeste, entourée de quelques amis bienveillans. C'est une indiscretion que de la présenter dans un monde où elle peut rencontrer des juges sévères. — Son recueil se compose d'abord de *trois nouvelles*, où l'auteur a employé un style allégorique tellement obscur qu'il nous serait impossible de nous rendre compte à nous-mêmes de ce que nous avons lu; viennent ensuite des poésies diverses, parmi lesquelles nous remarquons quelques odes traduites d'Horace, et trois ou quatre pièces légères qui ne manquent point de grâce; telle est *La Questionneuse de seize ans*. Le volume est terminé par le premier chant d'un poëme intitulé, la *Castoride*, dont voici les derniers vers :

. A ce mot, la tempête
 Moins prompte nous surprend et fond sur notre tête
 Que Palmire et sa main sur le front du mari.
 De tumulte et d'effroi le salon est rempli;
 On se presse, on se pousse, on se heurte, on se mêle;
 Les coups de pieds, de poings, sont plus drus que la grêle.

Les lecteurs et l'auteur lui-même peut-être nous sauront gré de ne pas continuer cette citation. E. HÉREAU.

107. — *Dictionnaire théâtral*, ou douze cent trente-trois vérités sur les directeurs, régisseurs, acteurs, actrices et employés des divers théâtres; confidences sur les procédés de l'illusion; examen du vocabulaire dramatique; coup d'œil sur le matériel et le moral des spectacles, etc. Paris, 1824; Barba. 1 vol in-12 de 218 pages; prix 4 fr. et 4 fr. 50 c.

Ce titre, un peu long, suffit à l'analyse du volume que nous annonçons, et nous dispense d'énumérer nous-mêmes les divers objets dont il traite. Les vérités qu'il promet peuvent bien passer pour autant d'épigrammes; ce qui le recommande mieux que tout ce qu'on en pourrait dire à la curiosité des lecteurs. Il y a bien, dans le nombre, quelques louanges, et même quelques madrigaux; mais cela est trop rare pour tirer à conséquence. Les méchancetés dominent; et, si elles ne sont pas toujours aussi piquantes que l'auteur le voudrait, il faut s'en consoler; c'est le défaut du genre. Une des meilleures malices de ce recueil, c'est de donner avec exactitude les

jours de naissance de nos amoureux et amoureuses de comédie. Il y a aussi de précieux articles philologiques ; tel est celui-ci, qui offre un bel exemple d'euphémisme : « ÉGAYÉ (technique) se dit d'un acteur ou d'un ouvrage légèrement sifflé. N. est souvent égayé par le public : il le lui rend bien. »

P. H.

108. — *Richard III et Jane Shore*, drame historique, en cinq actes et en vers, imité de Shakspeare et de Rowe, par *Nepomucène-L. LEMERCIER*, membre de l'Institut de France (Académie française). Paris, 1824 ; Firmin Didot ; prix 3 fr.

Nous avons rendu compte de la première représentation de cette tragédie (voy. t. XXII, page 240), production estimable d'un auteur, dont le génie hardi n'a point reculé devant de périlleuses innovations. Sans être l'écrivain en vers le plus châtié de l'époque, M. Lemercier ne le cède à personne pour la connaissance approfondie des ressources de l'art dramatique ; et dans un tems où la plupart de nos jeunes poètes font de très-beaux vers, mais point de tragédies, M. Lemercier semble avoir seul conservé le secret des émotions profondes et des grandes combinaisons dramatiques. Sa tragédie de *Richard III et de Jane Shore* n'est certainement pas un ouvrage sans défaut ; on pourrait critiquer avec avantage la texture de la fable, et l'emploi de plusieurs moyens réprouvés par le goût français ; mais qui pourrait fermer les yeux sur les grandes beautés dont cette composition étincelle ? La grande figure de Richard III est digne de Shakespeare, et celle de Jane Shore offre souvent l'heureuse alliance de la noblesse et d'une sensibilité profonde. Le rôle du mendiant est, sans doute, une innovation singulière ; mais M. Lemercier a su relever ce caractère par la beauté naturelle et vive des pensées qu'il lui prête. La tragédie nouvelle a été violemment critiquée ; elle pourra l'être encore, et même avec quelque apparence de raison ; mais plusieurs de ses parties n'en ajouteront pas moins à la gloire de l'auteur d'*Agamemnon* et de *Frédégonde*. Elle sera comptée parmi les productions de l'époque les plus remarquables dans leur inégalité même, et les plus dignes du talent original et puissant de M. Lemercier. LÉON THIÉSSÉ.

109. — *Gunima*, Nouvelle Africaine du XVIII^e siècle ; imitée de l'allemand, par M. *Hyppolite E.* Paris, 1824 ; Barba. In-12. IV-191 p. ; prix 3 fr. et 3 fr. c.

Voici une compagne d'*Ourika* (v. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 210), une jeune et belle négresse, dont le cœur est aussi blessé par les traits de l'amour, et qui nourrit un sentiment profond et passionné pour un

jeune blanc. Elle subit aussi les plus dures épreuves; mais, du moins, elle en triomphe. Elle trouve un cœur qui répond au sien; elle obtient, dans ce cœur reconnaissant, une préférence marquée sur une blanche, fière de sa couleur et des avantages réunis de la jeunesse, de la beauté et de la fortune, dont elle avait long-tems éprouvé les superbes dédains. La scène est au cap de Bonne-Espérance, chez un riche marchand hollandais, Van den Spuy, habitué à livrer ses esclaves au redoutable *samboc*, fouet composé de lanières de peau de rhinocéros ou de vaches marines, d'un inspecteur brutal et féroce. Le fils de ce marchand, Benjamin, récemment arrivé d'Europe, où il a puisé des sentimens et des habitudes d'humanité qui lui font voir avec indignation le traitement barbare infligé aux esclaves, se déclare le protecteur de ces malheureux, et surtout de deux jeunes hottentots, le frère et la sœur, *Tgamma* et *Gunina*, que son père a consenti à lui céder. Nous ne suivons point le jeune blanc et sa noire compagne dans une expédition périlleuse contre les lions, les panthères et les éléphants du désert et contre les Boschismans, la plus féroce de toutes les peuplades sauvages de l'Afrique méridionale. Nous laisserons au lecteur curieux le plaisir de faire connaissance, dans l'ouvrage même, avec l'*Hébé* africaine (c'est le nom qu'elle avait reçu comme esclave), dont les traits réguliers, l'inexprimable douceur, la mélancolie inspirée par le sentiment de ses malheurs et de son humiliation, la tendresse ingénieuse, le courage intrépide au milieu de beaucoup de vicissitudes, d'aventures et de dangers, le dévouement absolu pour celui qu'elle aime, forment un contraste frappant, qui est tout à son avantage, avec le froid égoïsme, la dureté et l'insensibilité de la belle Constance, son orgueilleuse rivale. — Sans nous attacher ici à des critiques de détail, et sans reprocher à l'auteur des négligences de style assez fréquentes, qui disparaîtront dans une nouvelle édition, nous dirons que ce petit ouvrage, tel qu'il est, sera lu avec un vif intérêt. Il est imité d'un écrivain étranger, «Van den Welde, dont les romans historiques sont recherchés, en Allemagne, presque à l'égal de ceux de Walter Scott. Ils offrent, dans un cadre toujours intéressant, des tableaux de mœurs, des peintures locales, des descriptions pittoresques, dignes du célèbre romancier anglais.» — Nous inviterons M. Hippolyte E., qui cite avec éloge, dans sa lettre dédicatoire à M^{lle} Cythie B., plusieurs romans estimés de Van den Welde, *le Chevalier de Malte*, *la Conquête du Mexique*, *Arwed Gyllenstierna*, *le Prince Frédéric*, à ne point différer d'enrichir la littérature française de ces productions

qui n'ont pas encore franchi la limite du Rhin : elles seront sans doute accueillies avec faveur dans notre France, qui est, pour les ouvrages comme pour les voyageurs étrangers, la terre classique de l'hospitalité.

M.-A. JULLIEN.

110. — * *Histoire de la peinture en Italie*, depuis la renaissance des beaux-arts jusque vers la fin du XVIII^e siècle; par l'abbé LANZI; traduite de l'italien sur la *troisième édition*, par M^{me} Armande DIEUDÉ. T. III et IV. Paris, 1824; Séguin, Dufart. — L'ouvrage entier sera composé de 5 volumes; prix 35 fr. (Voy. t. XXII, p. 214, l'annonce des deux premiers volumes).

111. — *Choix de solfèges* et morceaux divers à plusieurs voix, d'une exécution facile, à l'usage des collèges, pensionnats, communautés, écoles primaires, classes de musique, etc., recueillis ou composés par J. ADRIEN. Première partie. Paris, 1824; David, rue de la Vrillière, n^o 6. Prix 7 fr. 50 c.

On reconnaît aujourd'hui les avantages du mode d'enseignement simultané appliqué à la musique; et nous avons eu souvent à signaler les heureux résultats obtenus par cette application. (V. *Rev. Enc.*, t. XII, page 12, le compte rendu des méthodes de MM. Choron, Wilhem, Galin et Massimino.) — Les solfèges de M. Adrien sont destinés à un enseignement musical de ce genre. Ce sont des duos, des trios, des quatuors qui permettent à plusieurs personnes de prendre part en même tems à la leçon. Leur avantage sur les solfèges à plusieurs parties déjà connus, entr'autres sur l'excellente méthode de M. Choron, est de ne contenir que des airs chantans, aisés à retenir, propres à délasser de l'aridité des leçons ordinaires, et à servir d'introduction à de plus importantes études. Si les solfèges élémentaires de M. Choron et quelques autres, écrits dans un style sévère, sont indispensables aux personnes qui s'occupent plus particulièrement de musique, les simples amateurs trouveront le nouveau recueil de M. Adrien sinon plus utile, du moins fort agréable. Ce recueil sera composé de quatre parties, dont la première seule a paru.

A. J.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

112. — *Société royale d'Arras*, pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. Séance publique du 26 août 1823. Arras, 1824; Topino, rue St-Aubert. In-8^o de 224 pages.

A la suite du procès verbal de la séance solennelle consacrée à la

distribution des prix, et du compte rendu par le secrétaire des travaux de la Société durant l'année précédente, on trouve des mémoires très-dignes d'attention. Nous indiquerons spécialement à nos lecteurs un *Essai sur les romans et le genre romantique*; par M.-H. CORNE, avocat à Douai. Cet écrit a été couronné par la Société d'Arras, et méritait cette distinction. M. Corne n'est point romantique. Voici comment il s'exprime en parlant de la Grèce. « Illustre et malheureuse contrée ! le glaive du romain t'avait ravi ton antique liberté. Tu n'étais plus la patrie des Miltiades et des Léonidas ; tu restais du moins la patrie des beaux arts. Le cimeterre du farouche musulman les a fait fuir loin de toi ; mais sous ces ruines couvait un feu vengeur ; comprimé pendant trois siècles, il a éclaté enfin : il a foudroyé tes infâmes oppresseurs. L'étendard de l'indépendance victorieuse s'est levé sur les Thermopyles : les beaux arts, à cet heureux signal, ont tressailli d'allégresse. Ils iront visiter leur antique berceau, et peut-être les siècles modernes verront-ils renaître un jour, à l'ombre de la liberté, Athènes et sa splendeur. — Mais nous, qui depuis si long-tems conservons en dépôt le précieux héritage des malheureux Grecs, devons-nous le répudier, par cela seul que ce ne sont point des richesses indigènes ? Négligerons-nous de puiser l'or à pleines mains dans cette mine féconde, pour aller en chercher péniblement quelques parcelles au milieu de la rouille des traditions gothiques ? » — Les agronomes consulteront une notice sur la culture du grand maïs de Pensylvanie ; par M. HARBAVILLE. Une notice botanique sur les lycoperdons de Linné et sur une nouvelle espèce de *carpobols*, genre qu'il faut ajouter à la flore française, est due à M. DESMAZIÈRES. Les amateurs d'antiquités et d'étymologies trouveront une lecture de leur goût, dans un mémoire de M. HARBAVILLE, *Sur l'origine et l'antiquité des communes du département du Pas-de-Calais*. Enfin, la poésie vient aussi répandre ses fleurs dans ce recueil : on voit que la Société d'Arras justifie son titre, qu'elle excite et encourage tous les talens.

F.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

113. — *The life and genius of Lord Byron*. — La vie et le génie de Lord Byron ; par sir Cosmo GORDON, avec des anecdotes et des remarques critiques, tirées d'autres ouvrages, et une esquisse sur la mort de Lord Byron ; par sir Walter SCOTT. Paris, 1824 ; Baudry. 1 vol. in-12 de cinq feuilles et demie.



IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES

ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS. — *Mécanique.* — *Machines à filer.* — Deux machines à filer, perfectionnées, viennent d'être introduites aux États-Unis. L'une, inventée par M. *Wilkes Hyde*, est appelée le *fileur vertical*, et l'on assure que, par son moyen, une jeune fille peut filer autant de coton en un jour que toute autre personne pourrait en filer en quatre avec d'autres machines; l'autre, qui est de l'invention de M. *Gilbert*, rend le filage, même des laines les plus fines, tellement facile que la dépense est réduite à un centime par livre. (Extrait du journal anglais intitulé : *Mechanic's Magazine.*)

— *Établissement suisse de la Nouvelle-Évevey.* — Les détails suivans sont extraits de la lettre d'un habitant de la *Nouvelle-Évevey*, colonie suisse établie aux États-Unis, et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (voy. *Rev. enc.* t. XXI, p. 696). « Les circonstances économiques de ce pays, qui avaient un aspect si prospère il y a environ six années, ont subi un tel changement que les fermiers les mieux établis sont dans une espèce de misère, parce qu'ils ne peuvent vendre leurs denrées, et qu'ils ont besoin de plusieurs objets tels que le sel, le cuir, le fer, les outils, les harnois, etc., qu'on ne peut se procurer qu'avec de l'argent comptant; ceux qui, comme moi, ne peuvent pas faire filer et tisser dans leur famille leur linge et leurs habillemens éprouvent encore une plus grande gêne; jusqu'à l'année dernière, notre vin était une ressource particulière; mais il ne se vend plus qu'avec difficulté, quoique le prix en soit tombé à un demi-dollar (environ 2 fr. 50 c.) le gallon (mesure d'environ 20 bouteilles). Les vignes se sont multipliées, et Cincinnati, où il se faisait une consommation assez considérable de vin, éprouve une telle stagnation d'affaires et une si grande rareté d'argent, que personne n'achète que ce dont on ne peut se passer; cependant, il nous faut

cultiver la terre de nos propres bras, puisque nous ne pouvons payer des ouvriers... »

N. d. R. — Ce tableau, malheureusement fidèle, doit détourner beaucoup d'hommes confians et aventureux, impatiens de se procurer une meilleure situation, du projet auquel ils seraient souvent portés à s'abandonner avec légèreté, de quitter leurs foyers, où ils n'ont que de faibles moyens d'existence, pour aller chercher dans des climats lointains une fortune incertaine. Ce genre de loterie dont l'attrait séducteur fait aussi beaucoup de victimes, n'est pas moins dangereux que ces loteries immorales, établies ou favorisées par la plupart des gouvernemens en Europe, et qui sont un piège perfide tendu à la crédulité.

PHILADELPHIE. — *Distribution des eaux.* — L'exécution du projet pour fournir des eaux à cette cité surpasse toutes les espérances que l'on avait conçues. Un magnifique aquéduc qui apporte les eaux à deux mille de longueur; il se remplit à une chute formée par la Schuylkill, au moyen de trois roues que cette chute met en mouvement, et d'une écluse qui reçoit les eaux élevées par ces roues. On en reçoit ici 4 millions de gallons en 24 heures, c'est-à-dire trois fois autant qu'il en faut pour la consommation de la ville. Les machines à vapeur, employées précédemment pour alimenter les fontaines, coûtaient plus et fournissaient moins. La dépense est aujourd'hui de 25, 690 livres sterling, tout compris : pour élever la même quantité d'eau par les machines à vapeur, il en coûterait plus de 75, 000 livres sterling par an, non compris les frais de première construction. Si l'on voulait ajouter de nouvelles roues à celles qui existent, une dépense première de 90 milles livres sterling pourrait fournir l'énorme quantité de 10, 000, 000 de gallons d'eau, et même plus si cela était nécessaire.

N. d. R. — La capitale de la Pensylvanie sait pourvoir à ses besoins à moindres frais et plus abondamment que celle de la France. Le canal de l'Ourcq, dont la dépense excèdera 24 millions, n'amènera pas autant d'eau dans les fontaines et dans les rues de Paris que la dérivation de la Schuylkill n'en répand à Philadelphie. Les États-Unis ne sont pas seulement dignes d'être observés, quant à l'influence des institutions politiques, on y trouve aussi des modèles de grandeur dans les entreprises, d'économie et de sagesse dans les moyens d'exécution. — Nous rappellerons ici le projet soumis il y a quelques années au gouvernement de France, et dont M. BRUNEL, français établi en Angleterre et habile ingénieur, avait proposé de

se charger pour distribuer l'eau avec une grande abondance dans tous les quartiers et dans toutes les maisons de Paris, il est à désirer que ce projet, dont l'exécution est si urgente dans une capitale, jusqu'à présent l'une des plus sales et des plus boueuses de l'Europe, et dont la population toujours croissante y rend les mesures de propreté et de salubrité si nécessaires, soit adopté dans le plus court délai : une compagnie d'actionnaires se formera promptement, si elle ne trouve point d'entraves. L'esprit d'association peut créer des prodiges, si on veut le prendre pour auxiliaire et l'encourager, au lieu de le comprimer et de l'étouffer. — Les hommes publics, les ministres, tous les agens de l'administration, dont l'existence, comme fonctionnaires, est nécessairement passagère et fugitive, devraient sentir qu'ils ne peuvent consacrer leurs noms et laisser quelques souvenirs honorables que par des monumens durables et utiles. Pour nos villes, des bornes-fontaines et des fontaines publiques, des conduits pour distribuer l'eau dans les maisons, de larges trottoirs en dalles de pierre dans les rues nouvelles, des salles de cours publics, vastes, saines et bien aérées dans nos anciens collèges et dans nos grands établissemens d'instruction; pour nos campagnes, des moyens de communication qui ouvrent des débouchés aux produits de l'agriculture et de l'industrie, des grandes routes, moins larges, mais plus également solides et bien entretenues, des chemins vicinaux, praticables dans toutes les saisons, des canaux pour arriver à un système complet de navigation intérieure qui s'étende à toutes les parties de notre territoire; voilà ce que les peuples ont droit d'attendre de ceux qui administrent la fortune publique et ce que nous désirons pouvoir souvent observer et signaler chez les différentes nations qui parcourent avec plus ou moins de bonheur et de gloire la carrière de la civilisation. Les hommes d'état de l'Europe peuvent trouver de nobles exemples à imiter dans les États-Unis de l'Amérique.

ASIE.

CANTON. — *Administration publique.* — *Proclamation de Ching, le foo-yuen.* — Dans un discours fort étendu, Ching exhorte le peuple qu'il gouverne à se livrer au travail et à la pratique de toutes les vertus sociales. Son but est, dit-il, d'encourager l'industrie, d'établir et de protéger l'éducation, de louer la vertu, de prévenir et de réprimer le vice. « Les anciens gouvernans, dit le foo-yuen, pensaient que, si les hommes ne se corrigent pas, c'est la faute de

ceux qui gouvernent. J'ai servi, ajoute-t-il, comme magistrat (chee-tiein), pendant vingt ans, dans la province de Canton, j'allai ensuite à Shan-Tung et à Houan, et maintenant j'occupe ici le poste de foo-yuen (censeur général, conseiller de sa majesté impériale, capitaine autorisé à lever l'armée de Canton). La musique et les femmes, les richesses, les plaisirs et les festins n'ont point de charmes pour moi; mon seul désir, constant, empressé, ardent, est de veiller aux affaires de la nation comme si elles étaient mes affaires domestiques, et aux besoins des pauvres comme à mes intérêts personnels.» — Tel est le préambule d'un édit divisé en quatre parties. La première a pour objet d'encourager tous les moyens de multiplier une nourriture saine et abondante, d'abord en amenant l'eau des montagnes voisines de Canton jusqu'à cette ville, pour les besoins de l'agriculture et de la population; 2° en plantant des arbres; 3° en élevant des animaux domestiques; 4° en encourageant la charité et la compassion, et en honorant l'économie. — La seconde partie est une des plus remarquables, et pourrait servir de modèle aux édits européens. Elle nous a paru digne d'être citée en entier « Établir et protéger l'instruction. 1° Enseigner la piété filiale et la fidélité. — La nature nous donne à tous, tant savans que fermiers, ouvriers ou négocians, un sentiment instinctif des quatre vertus exprimées par ces quatre mots : *devoir filial, union fraternelle, fidélité, sincérité.* 2° Cultiver les talens.—Les écoles sont les lieux propres à développer, à entretenir, à faire germer les talens. Je regarde les écoles comme étant de la plus haute importance. Je donne mon salaire entier pour aider de pauvres districts à établir des écoles publiques. Que les districts de Foo souscrivent 200 taels; celui de Chih-le-chou, 150 taels; celui d'Iteen, 100 taels, et tous les officiers de la ville, chacun suivant ses moyens. Qu'ils prennent l'avance, et qu'ils décident les riches habitans des campagnes à souscrire aussi, et à s'occuper de semblables fondations. 3° Respecter les vieillards. 4° La classe riche doit être l'appui du pauvre; il faut qu'elle l'instruise et le guide. 5° Que les riches qui doivent leur fortune à leurs ancêtres assistent leurs pauvres parens. 6° Que les pauvres se rappellent que la richesse et la pauvreté sont également envoyées par Dieu, et qu'ils soient contents de leur sort, en travaillant à l'améliorer par le travail. 7° Que les négocians et les marchands se conduisent avec honneur et probité. 8° Instruire les mères à élever leurs enfans; car la première éducation est une seconde nature. 9° Puisque les femmes n'apprennent pas à lire, que les pères et les

maris fassent connaître à leurs filles et à leurs femmes de quoi dépend la ruine ou la prospérité d'une famille. Les devoirs des femmes consistent principalement à être soumises à leurs pères et à leurs maris, à les respecter, à vivre unies avec leurs frères et sœurs, à enseigner à leurs filles à tisser avec adresse et vitesse, et à préparer les repas de la famille. Quand les principes de moralité et de vertu seront une fois bien établis dans leurs âmes, elles seront chastes, bonnes épouses, bonnes mères, et l'honneur de leurs maisons; mais si elles sont gâtées par trop d'indulgence, si elles ne reçoivent aucune instruction, leurs vertus n'auront aucune base ni aucune durée, et leurs familles seront déshonorées et malheureuses. — La *troisième partie* est adressée aux magistrats. Elle renferme sept préceptes ou ordres : 1° louez et soulagez la misère de ceux qui pratiquent la vertu; 2° honorez la piété filiale; 3° respectez les vieillards; 4° citez pour exemple et mettez en vue du peuple les hommes éminemment vertueux; 5° rendez hommage à ceux qui sont bons et charitables; 6° louez et encouragez une conduite droite et bienveillante dans les anciens des villes et des villages; 7° donnez des bannières ou marques d'honneur aux familles qui excellent dans la pratique des vertus domestiques. — *Quatrième partie*. 1° Que le jeu soit défendu. 2° Prévenez les suicides, déjà si communs à Canton. 3° Faites poursuivre les voleurs et les malfaiteurs qui se cachent dans les collines, aux environs de la ville, et qu'ils soient arrêtés et punis. 4° Des hommes de loi fomentent les discordes, excitent les haines, font naître les procès, et, à l'aide de mille chicanes, finissent par mettre le bon droit du côté du coupable : que le peuple s'en méfie, et qu'ils soient surveillés. 5° Abaissez les vicieux qui se révoltent contre leurs parens, qui agissent contre leurs frères, etc. 6° Faites arrêter les bandits qui appartiennent à des compagnies ou à des associations qui se promettent entre elles protection et fidélité. 7° Faites saisir les voleurs, les vagabonds, qui sont la terreur de leurs voisins, qui marchent toujours armés, cherchent l'occasion d'insulter ceux qui souffrent et d'injurier les faibles.— Si les instructions que je donne dans le présent édit sont exécutées en partie, la tranquillité règnera parmi le peuple; mais, si elles sont suivies de point en point, les mœurs publiques seront complètement renouvelées. Je désire que tous mes officiers, la noblesse et le peuple, ne regardent point cette proclamation comme un discours de morale vague et sans but, et qu'ils n'y voient pas non plus une simple formalité; mais qu'ils la

reçoivent avec respect, et qu'ils s'y conforment comme à l'expression sincère de mes vœux et de mes pensées : alors les bons effets s'en feront long-tems sentir, et mes espérances seront réalisées.

2^e année, 8^e jour de la 11^e lune.

TAOU KWANG.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES:

4. — *Marine.* — *Perfectionnement dans le doublage des vaisseaux.* — M. Humphry Davy vient de faire une nouvelle application des théories chimiques, qui paraît devoir être d'une haute importance pour la marine. La cause précise de la corrosion du doublage en cuivre des vaisseaux n'était pas connue; M. Davy s'est assuré, par des expériences nombreuses, que l'air atmosphérique dissous dans l'eau de la mer en était le seul agent. Or le cuivre, métal faiblement positif dans l'échelle électro-chimique, ne doit agir sur l'eau de mer que lorsqu'il est dans un état positif; par conséquent, si on le rendait légèrement négatif, cette action serait nulle. — Partant du premier fait déterminé par ses expériences, et s'appuyant sur cette théorie, le savant Anglais a été conduit à souder sur des plaques de cuivre de petites plaques de zinc, d'étain ou d'autres métaux plus positifs, qui lui communiquaient l'électricité négative dans l'élément voltaïque formé par leur union, et il a plongé pendant un mois dans de l'eau de mer bien aérée, ces plaques ainsi armées, sans qu'elles aient éprouvé la moindre altération. — La plus faible tension électrique négative dans le cuivre suffisant pour le défendre de toute affinité pour l'oxigène dissous dans l'eau de la mer, il suffira sans doute, pour préserver de son action de très-grandes surfaces de ce métal, comme le doublage d'un vaisseau, d'y souder quelques petits morceaux de zinc. Au reste, les commissaires de l'amirauté se sont empressés d'inviter M. Davy à déterminer, par des expériences sur des vaisseaux de guerre, la valeur-pratique des résultats qu'il a déjà obtenus. Il y a tout lieu de compter sur leur succès. V. J.

Statistique. — *État actuel de la Grande-Bretagne, comparé avec sa situation précédente à différentes époques.* — Les tableaux suivans faits avec une grande exactitude et fondés sur les documens les plus précis, feront juger d'un coup d'œil la position de l'Angleterre. Voici l'état de sa population, à cinq époques décennales, depuis 1780; on a présenté séparément la population de l'Angleterre, proprement dite, du pays de Galles et de l'Écosse.

N° I.

ANNÉES.	ANGLETERRE.	PAYS de Galles.	ÉCOSSE.	ARMÉE et marine.	TOTAL de la Grande- Bretagne.
1781.	7,473,000	480,000	1,470,000	250,000	9,673,000
1791.	8,175,000	500,000	1,500,000	200,000	10,175,000
1801.	8,331,434	541,546	1,599,068	470,958	10,942,646
1811.	9,538,827	611,788	1,805,688	640,500	12,596,803
1821.	11,261,437	717,438	2,093,456	319,300	14,391,631

N° II.

État de la population en 1821 ; indiquant le nombre de familles, leurs professions, et le nombre de maisons qu'elles occupaient.

	ANGLETERRE.	PAYS de Galles.	ÉCOSSE.	TOTAL pour la Grande- Bretagne
Familles employées à l'agriculture.	773,732	74,223	130,700	978,656
<i>Id.</i> aux manufactures et aux métiers.	1,118,295	41,680	190,264	1,350,239
<i>Id.</i> non comprises avec les autres.	454,690	30,801	126,997	612,488
Total des familles.	2,346,717	146,706	447,960	2,941,383
Maisons habitées.	1,951,973	136,183	341,474	2,429,630
<i>Id.</i> en construction.	18,289	985	2,405	21,679
<i>Id.</i> inhabitées,	66,055	3,652	12,657	82,369
Total des maisons.	2,036,317	140,820	356,536	2,533,673

Vue comparative de l'accroissement de la mendicité et des crimes en Angleterre et dans le pays de Galles, à différentes époques, et pour chaque année, depuis 1811 ; indiquant le total des cotisations de paroisse, la proportion des secours prélevés pour les pauvres sur ces cotisations, avec l'équivalent de ces secours en mesures de blé, selon le prix ap-

proximatif du froment pour chaque année; le nombre des gens arrêtés pour crimes en Angleterre et dans le pays de Galles, depuis 1811; enfin, le total des taxes de la Grande-Bretagne, de ses produits et des marchandises exportées tous les ans.

ANNÉES.	TOTAL du montant des cotisations de pa- roisses.	SOMMES dépensées pour le sou- lage- ment des pauvres.	PRIX appropi- matif du blé.		ÉQUIVALENT en quartiers (1) de grain des secours accordés aux pauvres.	NOMBRE des gens arrêtés pour crimes.	TAXES.	EXPORTATION de produits des manufactures.
	livr. sterl.	livr. sterl.	sch.	p.			livr. sterl.	livr. sterl.
1749	730,135	689,971
1776	1,720,316	1,521,732	11,000,000	.
1784	2,167,748	1,912,241	18,000,000	.
1803	5,348,204	4,077,891	56	5	1,443,501	.	38,511,812	22,252,102
1812	8,640,842	6,656,105	125	5	1,061,438	6,576	64,752,025	31,243,362
1813	8,388,974	6,294,584	108	9	1,157,625	7,164	68,302,859	32,000,000
1814	7,457,676	5,418,845	73	3	1,484,615	6,390	70,240,312	33,299,580
1815	6,937,425	5,724,506	64	4	1,779,639	7,818	71,203,141	41,712,002
1816	8,128,418	6,918,217	75	10	1,824,584	9,091	62,426,506	34,774,520
1817	9,320,440	7,890,148	94	9	1,665,467	13,932	52,135,739	39,235,397
1818	8,932,185	7,531,650	84	1	1,791,472	13,567	53,937,218	41,963,527
1819	8,719,655	7,329,594	73	0	1,008,108	14,254	53,238,914	32,923,575
1820	8,411,893	6,958,445	65	7	2,122,016	13,710	55,132,077	39,818,036
1821	7,761,441	6,358,703	56	6	2,250,868	13,115	55,530,072	40,194,893
1822	43	3	54,974,243	43,558,490
1823	45	0

(1) Mesure d'Angleterre qui contient huit boisseaux de froment. L. Sw. B.

LONDRES. — *Projet de loi pour déclarer la traite des Noirs crime de piraterie.* — M. Canning, secrétaire d'état pour les affaires étrangères, a présenté à la *chambre des communes* un projet de loi, déclarant la traite des noirs, crime de piraterie; ce projet n'a rencontré aucune opposition. La *chambre des pairs* l'a également adopté à l'unanimité, et, le 31 mars, la sanction royale a été donnée à une mesure qu'appelaient depuis long-tems les vœux des philanthropes, et qui complète enfin l'œuvre de l'abolition. On doit rappeler ici qu'il y a un an le congrès des États-Unis avait donné ce salutaire exemple. Espérons qu'il sera imité par les autres puissances maritimes. — Un traité a été conclu à Londres par M. Rush, envoyé américain, d'une part, et M. Canning, de l'autre, en vertu duquel les deux gouvernemens anglais et américain s'accordent, sur les côtes

d'Afrique, le droit de visite mutuelle. Cette convention sera ratifiée sous peu à Washington. (Extrait du *Philanthrope chrétien*.)

DUBLIN. — *Fondation d'une Académie irlandaise*. — On vient de poser ici la première pierre d'un édifice consacré aux arts et aux artistes irlandais. Ce n'est point à la munificence du gouvernement anglais qu'on le doit, mais à la générosité d'un simple particulier, d'un académicien, M. *Francis Johnson*, architecte, qui a donné, de ses propres fonds, 20,000 livres sterling pour cette belle entreprise. La façade de l'édifice aura 42 pieds de large. Dans l'intérieur seront deux salles d'exposition, l'une de 56 pieds sur 39, l'autre de 39 pieds sur 22. La chambre du Conseil sera de 30 sur 20; l'antichambre qui la précèdera, de 20 pieds sur 10. Les appartemens pour les conservateurs et les employés seront nombreux et commodes. M. Johnson, à la demande générale, a lui-même posé la première pierre. Cette cérémonie s'est faite avec beaucoup de solennité; tout le corps des académiciens, associés, artistes, etc., y assistait. Un grand portrait en pied du fondateur doit orner la chambre du Conseil. Une foule d'ouvriers sont employés aux travaux, que dirige M. Johnson.

L. Sw. B.

RUSSIE.

MOSCOU. — *Université et Collections scientifiques*. — L'université de cette ville a tenu, le 16 juillet 1823, son assemblée annuelle et publique, sous les auspices du prince *Galitzin*, gouverneur général de Moscou, et du prince *André Obolensky*, curateur de l'Université. Parmi les morceaux qu'on y a lus, on a surtout remarqué un discours, en russe, du professeur *Pavlof*, sur la nécessité de perfectionner l'économie agricole en Russie, de préférence aux autres branches de l'industrie nationale, et sur les mesures efficaces pour parvenir à ce but. D'après le rapport annuel, fait par M. *Dvigoubsky*, l'Université a reçu de la munificence de l'empereur une traduction italienne de l'histoire de Russie, de *Karamsin*. Elle vient d'acquérir, pour la somme de 7,000 roubles, un herbier composé de douze mille plantes, et pour celle de 24,000 roubles, du médecin de la cour, le docteur *Liboschitz*, un cabinet de minéralogie composé de 4,000 minéraux disposés dans un ordre systématique, d'après *Werner*, *Haüy* et *Berzelius*. Ce cabinet contient presque toutes les nouvelles espèces découvertes, et un grand nombre de minéraux et de marbres polis de la Sibérie. La bibliothèque de l'Université, augmentée chaque année d'un grand nombre d'ouvrages achetés à

ses frais, ou donnés par différentes sociétés russes et étrangères, par ses propres membres, par des professeurs et des particuliers, a reçu récemment encore 2,000 volumes, que lui a légués par son testament le professeur Heym, mort en 1821. (Voy. *R. E.* t. xvi, p. 616.) Le *Musée d'histoire naturelle* s'est augmenté de donations faites principalement par la Société des naturalistes de Moscou; le *Cabinet de physique*, de dix instrumens; celui de *chimie*, de vingt appareils, et la *collection technologique*, de quinze. S. P—Y.

SUÈDE.

UPSAL. — *Université.* — La promotion aux grades de docteur et de maître-ès-arts, qui se fait tous les trois ans, dans cette université, a le samedi 12 juin. Trois candidats ont reçu le grade de docteur, et eu lieu, seize, celui de maître-ès-arts. La présence d'un savant étranger, M. Steffens, professeur à l'université de Breslau, qui fait maintenant un voyage en Suède, et qui s'est arrêté quelque temps à Upsal, ajoutait un nouvel intérêt à cette fête académique.

STOCKHOLM. — *Ouvrages périodiques.* — Le nombre de ces sortes d'écrits va toujours en croissant, ici comme dans plusieurs autres capitales. Parmi ceux qu'on a publiés depuis peu, nous en citerons trois qui méritent d'être distingués, savoir : 1° *Tidskriff for litterature*, ou journal de littérature et des arts, du luxe et des modes, qui avait commencé à paraître, cette année, une fois par semaine, en un cahier d'une feuille d'impression, et qui, depuis le mois de mai, paraît tous les deux jours. La partie qui concerne les modes, dans ce Journal, est très-soignée. Pour la partie littéraire, le rédacteur s'est contenté jusqu'ici de donner quelques traductions des romans allemands de M. van der Velde. — 2° *Freja*: c'est un journal à peu près du même genre que le précédent. Quelques gravures et quelques morceaux de musique que l'on y a remarqués font présumer que les arts y seront traités avec un soin particulier. — 3° Le *journal polytechnique* n'est encore qu'annoncé, mais il doit en paraître, par année, six cahiers, chacun d'environ cinquante pages, ornés d'une planche. Comme les rédacteurs de ce journal promettent de rendre un compte exact de toutes les nouvelles machines hydrauliques et autres à l'usage de l'agriculture, des mines, des forges, des manufactures et des métiers, on espère que ce journal pourra être d'une grande utilité pour les progrès de l'industrie nationale.

Lithographie. — On vient de publier ici plusieurs vues de Stockholm

très-bien lithographiées, dont les sujets sont pour la plupart choisis avec discernement, et parfaitement dessinés par M. Werner.

G—c.

DANEMARCK.

COPENHAGUE. — *Théâtre.* — Parmi les nouveautés qu'on a données ici, cette année, trois pièces surtout ont fait sensation, savoir : 1^o une traduction de l'opéra *la Pie voleuse*, avec la musique italienne de Rossini, qui a été applaudie avec enthousiasme par une partie des spectateurs et sifflée avec archarnement par une autre, pendant cinq représentations; 2^o une traduction de *Fernand Cortez*, non du bel opéra français de M. Jouy, mais du drame de M. Klingeman; aussi, cette pièce n'a-t-elle obtenu qu'un succès éphémère, dû plutôt peut-être à la nouveauté du sujet qu'au goût du public pour des scènes décousues, bizarres et sanglantes; 3^o enfin, une pièce originale, *Nina*, par M. Heiberg, qui a été accueillie avec cette approbation réfléchie et motivée qui garantit un succès durable.

G—c.

ALLEMAGNE.

LINTZ. — *Canal pour unir le Danube à l'Elbe.* — On se propose d'unir le Danube à l'Elbe par le moyen d'un canal qui de Lintz irait rejoindre la Moldau, petite rivière qui se jette dans l'Elbe, dans le cercle de Butzlau. M. von Gernsther, élève de l'institut polytechnique de Vienne, a examiné l'Elbe à Hambourg, par ordre du gouvernement autrichien, pendant l'automne dernier. Tout porte à croire que ce projet important sera promptement mis à exécution. L. Sw. B.

VIENNE. — *Statistique.* — *Mouvement de la population en 1823.* — *Naissances*; 12,758, dont 6,585 garçons et 6,173 filles, sur lesquels 392 mort-nés. Excédant des naissances de 1823 sur celles de l'année précédente : 313. — *Mariages*, 2,468, ou 126 de plus qu'en 1822. — *Décès*, 11,160, dont 3,244 adultes mâles, 2,806 du sexe féminin, 2,776 garçons et 2,334 filles. Le nombre des décès a été moindre de 668 que celui de 1822. Parmi les individus décédés, on en compte 44 de 90 à 100 ans, 2 de 100 ans, 1 de 104 et 1 de 105.

A. J.

LEIPZIG. — *Foire.* — *Catalogue des ouvrages qu'on y a exposés en 1823.* — Le catalogue de la dernière foire, qui vient d'être imprimé, offre toujours la même richesse de publications philologiques. Parmi les ouvrages importants qu'a produits cette branche des connaissances

humaines, on remarque plusieurs éditions de tragédies grecques, la continuation de la collection des médecins et de celle des *oratores attici*. On fait trois éditions complètes de *Tite-Live*; on donne un *Stobée*, des *fragmens de Phérécyde*, le 5^e cahier des *inscriptions grecques d'Osann*. M. Mannert, géographe célèbre, vient d'imprimer, avec ses observations, l'*Itinéraire d'Antonin* et la *table de Peutinger*. Au nombre des ouvrages annoncés comme étant sous-presse, nous avons distingué principalement un *Anacréon*, par Melhorn; la suite de l'*Aristophane*, de Dindorf; un *Diogène Laërce*, une *collection de lexicographes grecs*; enfin, un *Étienne de Bizance* et un *Tzetzes*. Nous avons d'autant plus de plaisir à annoncer ces éditions, que la plupart des auteurs dont nous venons de parler sont rares, ou d'un prix excessivement élevé, et que dorénavant on pourra se les procurer facilement.

BONN. — *Publication prochaine*. — On a publié, à la librairie de Weber, un prospectus, écrit en français et en allemand, par M. Aug. W. DE SCHLEGEL. Cet infatigable savant prépare une édition du *Ramayana*, ou *Poème épique sur les grandes actions de Ramas*. C'est l'ouvrage de *Valmike*, l'un des plus anciens auteurs de l'Inde. Le texte sera accompagné d'une version latine et de notes critiques. M. de Schlegel promet de plus un *Dictionnaire mythologique et géographique*. Le *Ramayana* est composé d'environ 24,000 distiques, distribués en sept livres; il occupe, avec le *Maha-Bharata*, le premier rang parmi les poèmes mythologiques que les Indiens nomment *Pouranas*, c'est-à-dire anciennes traditions. Les fictions qu'il contient, dit M. de Schlegel, sont répandues non-seulement dans toute l'étendue de l'Inde proprement dite, mais elles ont pénétré dans la presque île au delà du Gange, dans les îles de l'Archipel indien, et dans plusieurs contrées de l'Asie centrale; et jamais, peut-être, héros déifié n'a rempli de sa gloire un plus vaste théâtre que Ramas. En 1806, Carey et Marshman avaient commencé, à Serampore, une édition du *Ramayana*; elle fut abandonnée. Celle de M. de Schlegel aura huit volumes in-8°, qui paraîtront par livraisons de deux volumes, et seront du prix de 100 francs chacune. Les notes seront imprimées à part, à raison de 50 francs par volume. La première livraison ne sera publiée qu'en 1825.

LEIPZIG. — *Nécrologie*. — *Rectification et complément de la notice nécrologique sur SPOHN*. (Voy. t. XXII, p. 737.) — La mort du jeune *Spohn*, arrivée le 17 janvier, est pour l'Europe savante une perte réelle, et peut-être irréparable; car les nombreux travaux qu'il avait entrepris se trouvent interrompus avec un préjudice notable

pour la science. Ce professeur de l'université de Leipzig était né le 16 mai 1792. Nous ne parlerons point de ses études, de ses rapides succès dans la carrière de l'enseignement public, enfin de ses vertus privées. Nous avons reçu de l'un de ses amis des détails touchans à ce sujet; mais nous devons nous borner ici à rapporter les titres littéraires de Spohn. Ses travaux comportent quatre grandes divisions, toutes relatives à l'archéologie et à la philologie. L'Égypte forme la première. Spohn préparait un ouvrage sur la langue de cette contrée et sur les rapports entre les idées religieuses de la Grèce et de l'Égypte. Déjà plusieurs lithographies étaient exécutées; déjà la presse attendait le texte; mais le sort en a décidé autrement, et l'on ne connaît des vues de l'auteur que ce qu'il a publié dans l'*Amalthea* de Böttiger (vol. 1) contre Sickler. Cependant, M. Seyssart, jeune savant et ami de Spohn, a entrepris de mettre en ordre et de rédiger les matériaux qu'il a laissés. La seconde division des travaux de Spohn, comprend la géographie ancienne de la Grèce. A peine âgé de 22 ans, en 1814, il publia une dissertation, *De agro Trojano in carminibus Homericis descripto*. Il méditait dès lors un grand ouvrage de *geographiâ Græcorum fabulosâ*, et cet ouvrage se rattachait à une révision du texte des *geographi minores*, à laquelle il avait doctement prélué, en imprimant pour la première fois deux traités de *Nicéphore Blemmydas*, d'après un manuscrit de la bibliothèque royale. En 1816, Spohn publia une dissertation, *de extremâ Odysseæ parte ævo recentiore ortâ quàm Homericò*; une édition de l'Odyssee qu'il méditait, et une autre des *Travaux et des Jours d'Hésiode* devaient compléter ses travaux géographiques. En 1819, il avait fait une édition de ce même poëme des *Travaux et des Jours*; mais il n'était que le précurseur de l'ouvrage qui absorbait tous ses soins. Dans tous ses travaux on reconnaît le philologue profond et judicieux; tout y conduit au but, rien d'essentiel n'est omis; rien de futile ne surcharge la lecture. Telle est la manière de Wolf ou celle d'Hermann. On dit que ce dernier surveille l'impression du commentaire sur les *Travaux et les Jours*; ainsi le public n'en sera point privé. Le troisième objet des études de Spohn tendait à nous donner des annales littéraires pour le siècle d'Auguste: *Annales ævi Augustei*. Il devait rechercher dans les poëtes la date de leurs ouvrages, classer les odes d'Horace, les élégies d'Ovide, de Tibulle, de Propertius, etc; les Lettres de Cicéron devaient retrouver aussi une place certaine, et tout cela aurait fait un ensemble raisonné et coordonné. — Nous savons, par l'excellente dissertation sur la vie de *Tibulle*, combien Spohn était capable de

bien exécuter ce beau plan. On ne peut s'empêcher d'admirer la sagacité et l'érudition qu'il a déployées dans ce petit ouvrage. Il nous reste à parler de la quatrième partie de ses écrits, ayant pour objet les principes de la critique en philologie. On peut ranger dans cette classe son *panégyrique d'Isocrate* et ses *lectiones Theocriteæ*. Tant de travaux ont accéléré la fin de sa vie. Spohn est mort victime d'une maladie inflammatoire.

PH. GOLBÉRY.

SUISSE.

BERNE. — *Académie*. — Le programme des leçons de l'Académie de Berne pour le semestre d'été, commençant avec le mois de mai, offre le tableau suivant : *Théologie*, neuf cours, dont un en français, pour les étudiants de la Suisse française. — *Jurisprudence*, cinq cours, parmi lesquels se trouve un cours sur l'*Histoire du moyen âge*. — *Médecine*, douze cours, dont un d'*Histoire naturelle*; les étudiants en droit sont engagés à assister au cours de *médecine légale*. La *médecine vétérinaire* en particulier est l'objet de quatre cours spéciaux. — *Philologie*, comprenant la *littérature ancienne*, et l'*étude des langues sacrées*, en faveur des étudiants qui se destinent à la théologie, sept cours. — *Physique* et *Mathématiques*, deux cours. — *Philosophie*, deux cours. En tout, trente-deux cours donnés par vingt-un professeurs. Quelques-uns des professeurs, et plusieurs jeunes savans font, de plus, des cours particuliers sur des branches de sciences omises dans les cours publics. Nous avons été étonnés de voir que l'un des cours de philosophie se donne en latin : tandis que, dans les universités les plus renommées, on a renoncé à l'enseignement en langue latine, on le rétablit dans quelques-unes des académies de la Suisse. Cette disposition est, en général, praticable, et présente même quelques avantages, dans les sciences dont les peuples anciens sont exclusivement l'objet; pour toutes les autres, nous voyons de grands inconvéniens dans cette méthode. Une langue morte est nécessairement renfermée dans le cercle des idées du peuple qui la parlait et des faits dont il avait connaissance. Elle-même est un fait qui ne peut plus recevoir de nouveaux développemens. Plier une langue ancienne aux idées modernes, c'est la transformer en un jargon barbare : se piquer de la parler purement, c'est immobiliser les idées, et opposer une barrière à l'esprit d'investigation. Le grand avantage que quelques personnes pourraient trouver dans cette vieille méthode consisterait à tracer autour de certaines sciences un cercle magique

qui empêchât l'esprit philosophique d'en approcher. C'est en effet, aux progrès de la philosophie qu'est due l'abolition du latin dans la plupart des branches de l'enseignement. Néanmoins, en Allemagne, par exemple, où presque tous les cours se donnent dans la langue du pays, l'étude des langues anciennes semble avoir pris un nouvel essor depuis cette ère nouvelle; c'est qu'on s'y occupe plus à étudier les grands écrivains de Rome et d'Athènes qu'à parler le prétendu latin des siècles scholastiques.

LAUSANNE. — *Académie.* — *Chaire de droit vacante par la retraite de M. COMTE.* — *Nouveaux renseignemens.* (Voy. t. xx, p. 432.) — Le professeur de droit dont la chaire est vacante dans notre académie par la retraite de M. Comte, est appelé à donner simultanément deux cours, l'un de *droit naturel*, l'autre de *droit public*, de la Suisse en général, et du canton de Vaud en particulier. — Il donnera sept leçons d'une heure par semaine. Les appointemens sont de cent louis par an. Les vacances durent trois mois consécutifs. — Les épreuves commenceront vers le milieu de septembre; les aspirans doivent se faire inscrire avant cette époque auprès de M. le professeur Gillieron, recteur de l'Académie. — Suit l'indication des épreuves à subir : 1° une *dissertation*, écrite en français, sur un sujet tiré au sort quinze jours d'avance. Cette dissertation sera imprimée à une quarantaine d'exemplaires. Chaque candidat y ajoutera des thèses relatives aux sciences qui sont du ressort de la chaire vacante. 2° Une *dispute*, dans laquelle les candidats sont appelés à défendre les principes et les propositions contenues dans leur dissertation et dans les thèses qui l'accompagneront. 3° Une *composition*, à huis clos, écrite en latin, sur une question tirée au sort. — Le nouveau professeur entrera en fonction au mois de novembre.

CH. MONNARD.

BÂLE.—*Bibliothèque pour la jeunesse.*—La *Société du bien public*, fondée à Bâle vers 1780, par Isaac Iselin, et dont le cercle d'activité est réellement aussi étendu que son titre l'annonce (voy. t. xxii, p. 149), a rendu un service éminent aux pères de famille de cette ville, en fondant, il y a un peu plus de quinze années, une *Bibliothèque pour la jeunesse*. Cet établissement, auquel on ne consacra dans l'origine qu'une somme de 800 francs de Suisse (50 louis), s'est soutenue dès lors presque uniquement par les modiques contributions des jeunes abonnés. Il possède maintenant près de 1300 ouvrages d'un bon choix; un quart environ se compose de livres français. Une commission est chargée d'alimenter cette collection de tous les bons livres publiés

dans les deux langues, qui peuvent être mis avec fruit entre les mains de la jeunesse. Un grand nombre d'enfans et d'adolescens des deux sexes se rendent à des heures différentes dans cette Bibliothèque. Le succès toujours croissant de cette institution dont nous voyons des hommes d'un âge mûr profiter avec empressement a donné à la *Société du bien public* l'idée de joindre à cette Bibliothèque des enfans une collection semblable destinée aux pères de famille, ou, en général, aux hommes faits à qui leur fortune ou leur éducation ne permet pas de jouir de la bibliothèque considérable et précieuse de la *Société de lecture*. Une somme de 1000 francs de Suisse a été assignée à cette nouvelle collection qui portera le nom de *Bürger-Bibliothek* (Bibliothèque des bourgeois). Elle admettra, comme celle des enfans, des livres dans les deux langues, et principalement dans les branches de l'histoire, des voyages, de l'histoire naturelle, des arts mécaniques. Les belles-lettres et la poésie ne tiendront dans cette Bibliothèque qu'une place bornée; cependant, on admettra tout ce qui, dans les productions de l'imagination, est simple, populaire, et propre à entretenir dans les cœurs des sentimens de religion, d'humanité et de patriotisme. Extrait du *Nouvelliste vaudois*.

ARAU. — *Journaux littéraires*. — Sous le titre de *Ueberlieferungen zur Geschichte unserer Zeit*, « Mémoires pour servir à l'histoire de notre tems, » M. Zschokke a publié, pendant sept ans, un journal mensuel, qui paraissait par cahiers in-4° de trois à quatre feuilles. Son cadre embrassait toutes les parties du globe que nous habitons et tous les événemens qui intéressent l'histoire de l'humanité. Rédigé dans le meilleur esprit, respirant l'amour le plus pur des hommes, composé d'ailleurs d'un choix de matériaux fait avec goût, ce journal estimable et estimé comptait un grand nombre de lecteurs, quoiqu'on ait assuré qu'il était défendu en France, en Russie et en Autriche. Bien que l'opinion que M. Zschokke professe n'ait rien de commun avec cette inquiétude révolutionnaire dont on accuse si gratuitement les amis d'une sage liberté, des influences puissantes ont, de nos jours, fait revivre contre les partisans des opinions constitutionnelles une sorte de loi des suspects. La crainte d'envelopper sa patrie dans les soupçons injustes qui ont atteint sa personne, a décidé, à la fin de l'année 1823, cet écrivain philanthrope à cesser de publier son journal. Il expose, dans le dernier cahier, le motif de sa résolution, après avoir fait l'historique des relations de la Suisse avec les autres états, et peint en traits rapides la situation présente de cette république. — A la même époque, a

cessé de paraître, faute d'encouragemens suffisans, un autre recueil qui paraissait, comme le précédent; à Arau, chez M. Sauerlander, l'un des libraires les plus considérés de la Suisse. Ce recueil hebdomadaire se publiait, par cahiers de deux feuilles in-8°, sous le titre de *Schweizerische Jahrbücher* (Annales suisses). Les affaires politiques et la littérature de la Suisse, ainsi que les ouvrages qui ont la Suisse pour objet, occupaient le premier rang et le plus grand espace dans cette feuille patriotique et indépendante; toutefois, la politique extérieure et les ouvrages les plus marquans des littératures étrangères n'y étaient point oubliés. Malgré l'intérêt que les *Annales* offraient à tous les citoyens suisses, elles n'ont pas trouvé assez de lecteurs pour se soutenir, et ont cessé avec la première année de leur publication. — M. Sauerlander remplace, depuis le commencement de cette année, les deux journaux dont nous venons de parler par un journal nouveau qui obtient le plus grand succès. Il est intitulé, *Unterhaltungs-Blätter für Welt-und Menschenkunde* (Feuilles intéressantes pour la connaissance du monde et des hommes), format in-4°, une feuille et demie ou deux feuilles par semaine. Coup d'œil sur la politique et les événemens du jour, notices historiques et géographiques, extraits de voyages et de journaux étrangers (parmi lesquels sont plusieurs extraits traduits de la *Revue Encyclopédique*, entre autres un morceau sur *Napoléon*, par M. Jullien; t. XVIII, juin 1823, p. 548), mœurs des peuples, critique littéraire, état des sciences et des lettres sur les divers points du globe, nécrologie, industrie, voilà les objets qui remplissent le cadre de ce journal. La variété de ces objets, la sévérité qui préside à leur choix, ce juste milieu entre une légèreté superficielle et la prolixité allemande, la modicité du prix (20 fr. de France pour l'année), telles sont les causes du succès de ce journal.

CH. MONNARD.

ITALIE.

ÉTATS DU ROI DE SARDAIGNE. — CHAMOUNI. — *Nouvelle source d'eau minérale froide.* — M. Charles Gimbernat, de Barcelone, conseiller de légation du roi de Bavière, a examiné attentivement, pendant son séjour à Chamouni, une source d'eau minérale froide, récemment découverte par MM. Charlet, propriétaires de l'hôtel de l'*Union* : elle est située à un quart de lieue du prieuré, au milieu de la vallée, du côté gauche de l'Arve, et sur la propriété de MM. Charlet. Déjà, avant l'arrivée de M. Gimbernat, ils avaient

envoyé de cette eau à Genève, pour la soumettre à l'analyse. Dix livres d'eau, poids de marc, avaient donné : sulfate de potasse, grains 7. 50 ; sulfate de chaux, o. 50 ; carbonate de chaux, 1. 75 ; carbonate de magnésie, o. 12 ; sous-carbonate de potasse, o. 55 ; oxide de fer, o. 10 ; substance végéto-animale, dans laquelle on distingue des principes résineux et alcalins, 1. 25. Il restait à déterminer les principes gazeux et volatils qui, par leur nature, ne peuvent être examinés qu'à la source même. M. Gimbernat a reconnu, 1^o que la source Charlet contient une quantité considérable de soufre, lequel se dépose en partie, et sous forme de sédiment jaunâtre, dans les fossés qu'elle parcourt ; 2^o qu'il se dégage en grande quantité de cette eau des bulles qui ne sont ni du gaz carbonique, ni de l'air atmosphérique, mais bien un gaz tout-à-fait analogue à l'azote, et qui est semblable à celui qui se dégage des eaux d'Aix en Savoie : il le nomme *gaz thermal* ; 3^o qu'enfin, cette eau contient une matière végéto-animale, conforme à celle qu'il a également trouvée dans les eaux d'Aix en Savoie (voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 456), et dans plusieurs autres eaux thermales. — M. Gimbernat range la source Charlet dans le nombre des eaux minérales froides, salines, sulfureuses et *zoogénées*, c'est-à-dire, imprégnées de matière animale et de gaz, qui en est l'élément essentiel. Elle rentre dans le domaine des eaux médicinales ; elle peut être administrée intérieurement contre les maladies qui proviennent de faiblesse dans les organes de la digestion et autres ; extérieurement, elle peut aussi s'administrer en bains chauds et en vapeurs, dans les maladies de la peau et les rhumatismes ; mais il faut avoir soin de la faire chauffer dans une chaudière couverte, pour empêcher son contact avec l'air atmosphérique. — MM. Charlet, qui n'ont rien tant à cœur que de donner à leur entreprise tout le degré d'utilité et d'agrément dont elle est susceptible, se proposent de former, près de leur hôtel, et sur les plans de M. Gimbernat, un établissement de bains. Il sera pour les voyageurs un lieu de délassement et d'utilité, qui ajoutera un agrément de plus aux beautés que la nature déploie dans la vallée de Chamouni. E.

Traduction. — On vient de publier en Italie une traduction du *Discours historique sur l'Égypte* que M. Agoub a placé comme introduction en tête de l'ouvrage de M. Felix Mengin, intitulé : *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 578.)

FLORENCE. — *Journaux.* — *Anthologie, journal des sciences, lettres*

et arts. — Nous avons déjà parlé dans ce cahier (Voy. ci-dessus, page 159) de ce recueil périodique, exécuté sur un plan vaste et avec un talent distingué : les matières philosophiques et littéraires y sont traitées avec une liberté remarquable, dont la Toscane était redevable à l'administration paternelle du prince dont elle pleure la perte, et que son successeur promet de lui conserver. Ainsi, par exemple, on y a répondu, avec autant d'esprit que de logique, à un professeur de Pise, qui a publié naguère une diatribe contre l'abus de l'imprimerie; rien n'est plus raisonnable sans doute que de blâmer et de combattre les abus de la presse; mais il ne faut pas perdre de vue qu'en opposition à ces abus, il en existe d'aussi dangereux, qui tendent à rétrécir l'esprit humain et à étouffer tout germe de civilisation et de perfectibilité. Cette tendance de certains écrivains avait été pareillement signalée, avec justesse et modération, par l'*Anthologie de Florence*, dans le compte rendu d'un écrit qui a fait quelque bruit en Italie, et qui est intitulé : *Apologie des siècles barbares* : l'auteur de cet écrit, qui n'a point prétendu faire un jeu d'esprit, ni s'exercer à soutenir un paradoxe, mérite d'obtenir un rang distingué dans la *littérature sauvage*. L'érudition ne peut être négligée en Italie, qui est, ainsi que l'Allemagne, la terre classique des études relatives aux antiquités; mais ce qui distingue l'*Anthologie* c'est qu'elle ne s'occupe pas exclusivement des vases étrusques et des décisions *della Crusca*. On y remarque plusieurs articles savans, dus à la plume docte et féconde du chevalier Sébastien Ciampi; un entre autres sur l'usage de parler et d'écrire en latin, à l'occasion de l'*Apis romana*, journal écrit en latin, mais qui n'a pas pu se soutenir à Paris : l'auteur, qui écrit lui-même avec beaucoup d'élégance la langue de Cicéron, se déclare cependant le partisan des langues vivantes. La littérature française fixe aussi quelquefois l'attention des rédacteurs de l'*Anthologie de Florence*, et nous leur devons des remerciemens, pour l'équité impartiale de leurs jugemens à notre égard. Le succès de ce recueil périodique, parvenu au milieu de sa quatrième année, s'accroît chaque jour, et on le rencontre dans les cabinets, cercles de lecture, *cassino*, et autres établissemens de ce genre, non-seulement de toute l'Italie, mais encore de la Suisse italienne, de l'Allemagne méridionale, et généralement de tous les pays où la belle langue de l'Arioste et du Dante est cultivée et appréciée. On s'abonne chez les principaux libraires de l'Europe.

Prix 36 fr. pour l'année.

— L'Italie vient d'ajouter, cette année, plusieurs journaux à ceux que nous avons déjà eu occasion d'indiquer. Ce sont : 1° un *Journal de pharmacie-chimique* et de sciences accessoires, rédigé par le D^r Antonio CATTANEO, Milan; 2° *Annales de médecine physiologico-pathologique*, par le D^r. Gir. STRAMBIO, Milan; 3° *Archives de médecine pratique universelle*, par le D^r SCHINA, Turin; 4° *Bibliographie italienne*, Turin; 5° *Mercur des sciences médicales*, Livourne; 6° *Journal d'agriculture*, par le D^r Gio. FINAZZI, Milan; 7° *Il Novellatore*, le Conteur, Bologne. Ami d'une gaieté douce et décente, l'auteur de ce dernier, parvient à instruire ses lecteurs sans les fatiguer. Il s'occupe, quoique succinctement, de tout ce qui peut intéresser les sciences, les lettres, les arts et les mœurs.

MILAN. — *Peinture. — Tableau de Raphaël.* — On vient de ressusciter, pour ainsi dire, dans cette ville, un très-beau tableau de Raphaël. Il avait été trouvé, on ne dit pas dans quel lieu, en si mauvais état, qu'il était presque impossible de le reconnaître. Il représente, de grandeur naturelle, la Vierge au moment où elle lève le voile qui couvre l'enfant Jésus dormant, pendant que Saint-Jean-Baptiste, à genoux, et rempli d'une sainte joie, le montre du doigt. Ce chef-d'œuvre, si long-tems inconnu, ou du moins entièrement oublié, avait été retouché, probablement au commencement du xvii^e siècle, par un peintre ignorant, qui l'avait entièrement défiguré. On doit au zèle et au talent de M. *Molteni*, peintre milanais, d'avoir recouvert cette précieuse composition, qu'il a fait ressortir, grande et belle, et presque dans son état primitif, des nuages grossiers sous lesquels le peintre profanateur l'avait pour ainsi dire enseveli. M. Brocca, qui possède aujourd'hui ce singulier monument de l'art, l'a placé dans une chambre qu'il lui a consacrée, pour l'exposer aux yeux du public.

NÉCROLOGIE. — *Moscatti.* — La ville de Milan a perdu, le 19 janvier de cette année, le comte *Pietro Moscatti*, âgé de 83 ans et 6 mois. Il s'était distingué dans les sciences physiques et médicales, sans négliger les autres. Quelquefois il adopta des opinions dont il n'était pas peut-être assez convaincu, mais qu'il regardait comme un moyen d'exciter dans les autres l'esprit de recherche; nous citerons celle qui lui faisait soutenir que l'homme était fait pour marcher à quatre pattes. Il déploya à cette occasion toutes les connaissances que la physique et l'anatomie pouvaient lui fournir. — Il prit part à tous les établissemens de son tems qui avaient pour but les progrès des sciences et des arts, ou

la civilisation de son pays. Les vicissitudes politiques que subit la Lombardie l'exposèrent à des persécutions, mais lui valurent ensuite de grands honneurs. Il fut un des directeurs de la république cisalpine. Cette qualité lui donna des titres pour devenir successivement, à une autre époque, conseiller d'état, directeur général de l'instruction publique, l'un des sénateurs du royaume d'Italie, membre de l'Institut d'Italie, président de l'Académie italienne, membre de la Légion-d'Honneur, comte, membre de l'ordre de la couronne de fer, enfin l'un des Italiens que Napoléon combla de ses faveurs. Les honneurs et les richesses, loin de lui faire oublier les sciences, devinrent pour lui de puissans moyens de les encourager. Sa maison était une véritable académie, riche en machines, en instrumens, en préparations, et autres objets d'instruction, et dont l'accès était ouvert à tous ceux qui voulaient en profiter. Il avait fait, de la tour d'une église supprimée, un observatoire astronomique et météorologique, dont il fit don au lycée de St-Alexandre. Au milieu des dignités et des distinctions, il agit toujours comme un philosophe, et ne cessa point d'exercer la médecine en faveur de ses amis et de tous ceux qui avaient besoin de lui. Ces qualités l'ont fait respecter, après sa chute et dans les dernières années de sa vie privée. Aussi, est-il mort regretté par ses concitoyens et par les amis des sciences et des arts.

— *Isimbardi*. — Milan a fait, dans la même année, une autre perte dans le *baron Innocenzo Isimbardi*, mort le 2 février, à 57 ans. Aidé plutôt par ses facultés naturelles que par une instruction complète, et porté, par une vocation spéciale à l'étude de la mécanique il s'y fit bientôt distinguer, imagina et exécuta plusieurs machines fort ingénieuses et fort utiles. Il aima aussi et cultiva les beaux-arts, et surtout la musique. Dans ses voyages, il se fit connaître et estimer par Breguet, Bordier et Adams. Il fut nommé conseiller du gouvernement, directeur général de la monnaie et des mines, chevalier de la couronne de fer, membre de l'Institut, etc. F. SALFI.

ESPAGNE.

MADRID, 1^{er} juillet. — *Canal du Guadalquivir*. — M. Vincenti, directeur de la caisse d'amortissement, vient de soumettre au gouvernement un projet d'une haute importance pour la confection du canal du Guadalquivir. Ce canal, dont les travaux doivent commencer très-incessamment, pourra être terminé, dans un intervalle de cinq années, et les bénéfices qui en résulteront pour les actionnaires seront

très-considérables, indépendamment des avantages généraux qu'en retireront l'agriculture, l'industrie et le commerce. Le montant des souscriptions sera versé, partie en argent, partie en titres de la dette publique. Il est à désirer que les associations qui ont pour objet des travaux utiles soient naturalisées et encouragées en Espagne : elles contribueront puissamment à calmer les discordes publiques, à rapprocher les hommes des opinions les plus opposées, à fermer les plaies de la révolution, à rétablir la tranquillité et la prospérité. L'esprit d'association, bien dirigé, peut seul détruire peu à peu l'esprit de parti et sa désastreuse influence.

M. A. J.

PAYS-BAS.

LIÈGE. — *Société libre d'émulation pour l'encouragement des lettres, des sciences et des arts. — Comité de littérature et des beaux-arts.* — Dans la séance publique du 25 décembre 1822, le comité avait proposé : 1° *Une branche de laurier en argent, de la valeur de 100 francs, pour une pièce de poésie, de 100 à 150 vers français, dont le sujet était laissé au choix des concurrens.* Des dix-sept pièces parvenues au comité, trois seulement ont fixé son attention. La première, intitulée *Orphée à Grétry, fragment*, a fait vivement regretter que l'auteur n'eût envoyé qu'un fragment détaché d'un poème, et n'eût pas rempli le vœu du programme. La seconde pièce, intitulée, *les États-Unis*, ode, est pleine de grandes beautés et de grands défauts. Le comité, voulant néanmoins encourager l'auteur de cette ode, lui a décerné une mention très-honorable. *La mort de madame Roland* est le sujet de la troisième pièce, qui se distingue par une heureuse exposition, par l'enchaînement des idées, la pureté du style, et par une versification facile et de la bonne école. Le comité n'a pas cru devoir donner le prix à cette production, mais l'a jugée digne d'obtenir une médaille d'encouragement de 100 francs, qui sera remise à l'auteur lors de la prochaine séance publique. 2° Le comité n'a reçu qu'un seul discours pour l'*Éloge académique de Grétry*. Cet ouvrage, à quelques légères additions près, est le même que celui déjà présenté, l'année dernière, et qui n'est qu'une analyse assez élégante, mais froide, des mémoires de ce célèbre compositeur. La Société, qui ne veut point abandonner un sujet aussi beau, aussi national, le maintient au concours. Le prix sera d'une médaille en or de 800 francs. 3° Le comité avait également proposé une médaille en or de 100 francs pour cette question : *Quelles sont les variations*

qu'ont éprouvées le commerce et l'industrie dans la province de Liège, depuis Felbruck ? Il n'est parvenu aucun mémoire sur cette question, que la Société laisse au concours, ainsi que les deux précédentes. Elle rappelle également qu'elle a indiqué, dans la séance du 25 décembre 1822, les deux questions suivantes, dont les réponses doivent être remises au secrétariat de la Société, avant le 1^{er} octobre 1824 : 1^o Une médaille en or de 200 francs, pour un *Discours sur la vie et les ouvrages des écrivains liégeois* ; 2^o une branche de laurier en argent (valeur de 200 francs), pour un *Discours sur la vie et les ouvrages des Liégeois qui se sont distingués dans les arts du dessin*.

Comité des sciences physiques et mathématiques. Le comité avait mis au concours la question suivante : *Parmi les phlegmasies locales ou générales des tissus, en existe-t-il qui exigent un traitement autre que celui des antiphlogistiques ?* Aucun des quatre mémoires parvenus au comité ne lui a semblé digne d'être couronné. En conséquence, le comité maintient au concours la même question, dont le prix sera une médaille en or de 200 francs.

Comité des arts et manufactures. — Le comité avait proposé un prix de 100 francs, pour un *chapeau de paille indigène le plus approchant possible des chapeaux de paille d'Italie.* N'ayant rien reçu sur cet objet, si intéressant pour l'industrie nationale, il le remet au concours, et propose une médaille d'or de la valeur de 200 francs, à décerner à celui qui présentera un chapeau de paille fabriqué dans le pays, et pouvant rivaliser avec ceux d'Italie.

Comité d'agriculture et d'économie rurale. — Le comité n'a reçu qu'un seul mémoire en réponse à la question proposée depuis deux ans, sur le mode d'assolement le plus favorable dans la culture d'une ferme, 1^o en Hesbaye ; 2^o en Condroz ; et sur la meilleure proportion des prairies artificielles et naturelles avec les champs ensemencés en céréales, tant sous le rapport du profit immédiat, que sous le rapport de l'amélioration du terrain. Ce mémoire est trop incomplet sur tous les points pour obtenir le prix. Le comité retire cette question du concours, et y substitue la suivante, pour laquelle il propose une médaille d'or de 200 francs : *Décrivez les espèces de pommes de terre, 1^o les plus nutritives pour les hommes et pour les bestiaux ; 2^o les plus propres à être manipulées avec le pain, en indiquant la proportion et le mode de manipulation. 3^o Quelle est la pomme de terre dont les propriétés conviennent plus particulièrement à la distillation ? 4^o Indiquer principalement les espèces qui réunissent plusieurs des qualités précédentes, et qui sont en même tems les plus productives.* Les réponses à

toutes les questions devront être adressées au secrétariat général de la Société, avant le 1^{er} octobre 1824. Les discours, pièces de vers ou mémoires, seront écrits en langue française.

— Dans son assemblée générale du 21 mars 1824, la Société a nommé membres correspondans, MM. J.-B. ROUCOURT, professeur et directeur de l'école de chant à Bruxelles, auteur d'un *Essai sur la théorie du chant* (Bruxelles, 1821, in-8°); Éd. SMITS, auteur de *Marie de Bourgogne*, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois à Bruxelles, le 5 mars 1823, et imprimée (in-8°) dans la même ville; FALLOT, D.-M. à Namur; L.-F.-E. ROUSSEAU, D.-M. à Paris, qui a fait hommage à la Société de sa *Dissertation sur la première et la seconde dentition* (Paris, 1820, in-4°), et de son *Aperçu sur les propriétés fébrifuges du houx* (Paris, 1822, in-8°); J.-F. TAVARES, D.-M. à Rio-Janeiro, au Brésil, ex-professeur royal de langue latine, et membre émérite de la Société d'instruction médicale de Paris, qui avait offert à la Société ses *Considérations d'hygiène publique et de police médicale applicables à la ville de Rio-Janeiro* (Paris, 1823, in-4°); et M. W. VROLIK, D.M. à Amsterdam, fils du célèbre professeur d'Amsterdam, et connu par plusieurs ouvrages estimés.

DE CH.

FRANCE.

MARSEILLE. (*Bouches-du-Rhône.*) — *Réclamation.* — M. Ricard, D.-M., nous écrit de cette ville, au sujet de l'*invention chirurgicale*, attribuée à un Anglais, et que nous avons annoncée (t. XXII, p. 476). « On trouve, dit-il, dans FABRICE DE HILDEN, *Obs. de Chir. Cent. v, Obs. 21*, que ce chirurgien ne pouvant parvenir à extraire une parcelle de fer implantée dans l'œil, sa femme imagina de présenter à l'œil une pierre d'aimant... En supposant, ajoute M. Ricard, que M. Abraham (c'est le chirurgien anglais auquel l'invention a été attribuée), n'ait pas eu connaissance de ce fait, je demanderai que la priorité soit accordée à une dame française. » RICARD.

PETIT-VEY (*Calvados*). — *Achèvement du pont du PETIT-VEY, situé sur la route de Paris à Cherbourg et sur la rivière de Vire.* — La grande route de Paris à Cherbourg était interrompue entre Bayeux et Carentan, ou du moins on était obligé de traverser à gué, et dans les intervalles de tems qui séparent les hautes marées, un bras de mer dans lequel la rivière de Vire se rend. Les dangers forçaient les convois militaires, les troupes, les diligences, les chaises de poste, et les voitures des grands établissemens de commerce à passer à St.-Lo et à se détourner

de six lieues, qui forment une journée pour le roulage. Mais il fallait exécuter des travaux longs et difficiles pour perfectionner la route dans la vallée de la Vire, et pour l'élever, sur le gué, au dessus des plus hautes mers ; il fallait résister à des tempêtes et à des courans violens ; il fallait bâtir sur un terrain mouvant ou compressible ; il fallait enfin donner aux ouvrages qu'on avait projetés la solidité et la perfection qu'exigeaient les causes destructives qui devaient agir sur eux. Toutes les difficultés qu'on rencontrait ont été surmontées ; le monument du Petit-Vey vient d'être livré aux administrations publiques et au commerce. Le voyageur suit aujourd'hui sans danger la route de Paris à Cherbourg, et il voit avec surprise dans la vallée de la Vire les travaux considérables qu'on y a faits, pour ainsi dire, en silence. Ils devaient coûter quatre millions au moins ; deux ont suffi, et cependant le pont est destiné, par sa construction, à porter, dans un immense avenir, le nom du monarque bienfaisant sous lequel il a été érigé.—C'est M. PATTU, ingénieur en chef du département du Calvados, qui a fait les plans et dirigé les travaux du pont du Petit-Vey.

J. L.

Sociétés savantes ; Établissmens d'utilité publique.

CLERMONT-FERRAND (*Puy-de-Dôme*). — *École d'accouchement*. — Cet établissement, qui mérite d'être signalé aux amis de l'humanité, était devenu indispensable dans le département du Puy-de-Dôme, où les femmes en couches étaient trop souvent victimes des accidens les plus déplorables. Comme beaucoup de départemens de la France, celui-ci est presque entièrement dénué de sages-femmes, ou, ce qui est pis encore, livré à la pratique ridiculement barbare des matrones les plus ignorantes. D'ailleurs, dans sa partie montagneuse, dont l'accès est difficile et dont les communications sont souvent interrompues par l'inclémence des saisons, plusieurs communes, isolées pendant plusieurs mois de l'année, se trouvent alors privés de tous secours étrangers. Une ou deux élèves sages-femmes, annuellement entretenues à la maternité de Paris, ne pouvaient suffire à d'aussi pressans besoins ; prises dans une certaine classe de la société, et quelquefois un peu fières de l'instruction qu'elles avaient puisée aux savantes leçons des Chaussier et des Dubois, elles dédaignaient les hameaux pour les petites villes où leur présence était moins nécessaire. Le cours local, établi d'une manière peu régulière, n'obvialt pas à cet inconvénient, et les élèves qui y étaient admises, abandonnées, loin de leur parens, aux séductions

de la ville, apportaient dans leurs familles de mauvaises mœurs avec une instruction médiocre : rendues ainsi doublement dangereuses, elles contribuaient de plus en plus à déconsidérer l'état de sages-femmes. M. le baron Dumartroy, un des administrateurs les plus habiles qui aient dirigé le département du Puy-de-Dôme, vit le mal, et résolut d'y apporter un remède efficace. Guidé par l'expérience acquise dans le département de l'Ain, où il avait fondé un excellent cours d'accouchement, il créa, à Clermont, une véritable école que, par un sage règlement, il porta, presque dès l'origine, au degré de perfection qu'elle pouvait atteindre. Trente élèves internes, indemnisées de tous frais, y sont admises chaque année; leur conduite est placée sous la surveillance de plusieurs dames pieuses, et leur instruction confiée à des chirurgiens-accoucheurs, dont les leçons de chaque jour, renouvelées par une maîtresse sage-femme, leur sont encore présentées de nouveau, et sont traduites, pour ainsi dire, dans leur propre langue, par leurs chefs de section, élèves anciennes, à chacune desquelles est confiée la direction de plusieurs nouvelles. Cette sorte d'enseignement mutuel procure d'autant plus d'avantages, que les leçons consistent moins en discours qu'en entretiens familiers, dans lesquels, en parlant beaucoup aux yeux, on s'aide volontiers de comparaisons prises dans les usages ordinaires de la vie. C'est par de semblables procédés que des femmes simples, élevées la plupart à la campagne, étonnent quelquefois par leur facilité à saisir les objets les plus compliqués de l'enseignement, et que toutes acquièrent une instruction suffisante pour être utiles. Ce n'est point seulement dans l'art des accouchemens proprement dit que sont instruites les élèves sages-femmes de Clermont : elles peuvent rendre d'autres services importans; car elles apprennent à combattre mille préjugés qui, s'emparant d'un enfant à sa naissance, retardant le développement de ses organes, y jetant le germe précoce des maladies, s'opposent à l'accroissement de la population ainsi qu'au perfectionnement physique et moral de l'espèce humaine. Le maillot, dans toute sa rigueur, n'est plus appliqué; mais, dans nos campagnes, et même dans nos villes, le premier vêtement des enfans en les berçant approche beaucoup du maillot pour la gêne qu'il leur fait éprouver; et l'on a conservé l'habitude de les endormir en les berçans. Les philosophes et les médecins ont combattu avec éloquence et avec quelque succès ces coutumes funestes; mais ils ont moins signalé les pratiques aussi communes, et peut-être plus dangereuses, dont sont victimes les

organes internes. Les premières boissons des enfans ne sont-elles pas souvent des remèdes, tels que ces purgatifs malheureusement indiqués dans les ouvrages élémentaires mis entre les mains des sages-femmes, ouvrages où se trouvent encore plusieurs conseils pernicieux sur le régime des femmes en couches, et sur celui des enfans. N'y a-t-il pas assez d'hommes qui succombent sous l'action des poisons pharmaceutiques ou par l'abus des alimens et des liqueurs enivrantes? Pourquoi faut-il qu'à l'entrée de la carrière on fatigue leurs estomacs, soit par les qualités indigestes du lait de leurs nourrices, soit par l'usage prématuré ou peu ménagé des alimens solides et du vin? On ne sait pas assez que c'est de ces causes évidentes et non de causes originelles et occultes que dérivent cet état d'affection bilieuse des nouveau-nés, ces vomissemens, ces diarrhées opiniâtres, ces *gourmes*, ces éruptions, ces dépérissemens et cet engorgement des intestins et des glandes mésentériques, connu sous le nom de *carreau*. Les préjugés relatifs à la petite vérole ne sont pas moins grands; il faut les compter au nombre des causes les plus puissantes qui s'opposent à la propagation de la vaccine. Des sages-femmes répandues dans les campagnes, associées à l'existence et aux sentimens de leurs habitans, peuvent, à cause de leur utilité, de leurs bonnes mœurs et de la confiance qu'elles inspirent, contribuer beaucoup non-seulement à étendre le nombre des vaccinations, mais encore à vaincre la résistance des classes peu éclairées. C'est dans de semblables vues que les élèves sages-femmes de Clermont reçoivent des leçons, dans lesquelles on leur fait sentir tout ce que cet objet a d'important pour la société. Ces leçons, jusqu'à présent ont été purement théoriques; mais, dorénavant, les élèves seront exercées à pratiquer la vaccine dans des vaccinations gratuites. Le cours d'accouchement a pareillement ce double avantage; les femmes en couches y sont accueillies, et les accouchemens naturels confiés aux élèves anciennes, sous la direction de la maîtresse sage-femme. — Tel est l'établissement fondé depuis trois ans dans le département du Puy-de-Dôme, qui en a déjà ressenti les bienfaits résultats. Il mérite les encouragemens éclairés que lui accorde le préfet actuel, M. d'Allonville; car il est du petit nombre de ces institutions modestes qui contribuent directement à améliorer la condition des classes inférieures de la société.

Aug. PRGHOUX.

CAEN. (*Calvados*). — L'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de cette ville a tenu, le 26 juin, une séance publique, présidée

par M. de *Vendeuvre*, ancien maire appelé à la préfecture du département d'Ille-et-Vilaine, et auquel la ville de Caen doit l'Hôtel-Dieu actuel, la rue et la promenade des quais, le cabinet d'histoire naturelle, etc. — Après l'analyse des travaux de la Société, depuis la dernière séance publique, lue par le secrétaire, M. de *Magneville*, dans un mémoire sur la géologie du département, a cherché à faire connaître les roches d'une partie du terrain qui borde la vallée d'Auge. — M. de *Baudre* a retracé ensuite la vie de Malfilâtre, et présenté une analyse rapide des différens ouvrages qu'on lui attribue. — La séance a été terminée par la lecture d'un Mémoire de M. *Pattu*, ingénieur en chef du département, sur l'ancien cours de l'Orne dans la prairie de Caen. L'auteur a cherché à démontrer que le lit actuel de la rivière est un canal creusé de main d'homme; qu'avant le 19^e siècle l'Orne coulait sous les murs de l'abbaye de St.-Étienne, et plus tard sous les murs de l'église de St.-Pierre, où passe maintenant le Petit-Orne. Les hypothèses de M. Pattu sont basées sur des monumens historiques et sur la nature du sol. J. L.

TOULOUSE, (*Haute-Garonne*). — *Académie des Jeux floraux*. — Séance solennelle pour la distribution des prix (3 mai 1824). — M. le marquis d'Aguilar a fait le rapport sur les ouvrages envoyés au concours; il en résulte que, de cent cinquante ouvrages qui ont concouru, trois odes seulement ont eu un prix, inférieur à celui du genre; deux poèmes, deux élégies, une idylle, ont été couronnés, sans parler de quelques pièces de vers qui ont mérité les honneurs de l'impression dans le recueil. Neuf discours ont été présentés; deux ont paru dignes de quelque attention, nul n'a mérité le prix. Pourquoi si peu d'élus parmi tant de concurrens? M. d'Aguilar en a assigné plusieurs causes, dont la principale est cet amour pour un genre faux et exagéré, appelé, peut-être improprement, *romantique*, qui a saisi nos jeunes littérateurs. Les poètes couronnés sont M. Pardeillan Mezin, auteur d'un poème intitulé : *la Fièvre jaune des Antilles, ou le Dévouement des médecins de la marine française*; M. Bignan, auteur d'un poème de la *Tendresse conjugale*; M. Cappot de Feuillide, qui avait envoyé une élégie : *le Juge exilé*; M. Nestor de Lamarque, auteur des *Catacombes*, élégie; et enfin M^{lle} Félicité d'Ayssac, pour une idylle. A. J.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des Sciences*. — JUIN 1824. — *Séance publique du 7*. — *Prix décernés*. — *Le prix de statistique*, fondé par M. de Montyon, a été partagé entre les deux ouvrages suivans : 1^o le

mémoire de M. BENOISTON DE CHATEAUNEUF, sur les enfans trouvés recueillis en France et dans les principaux états de l'Europe ; 2° une collection de faits industriels, commerciaux et agricoles qui se rapportent à tous les départemens de la France, et qui ont été rassemblés par M. BOTTIN, auteur de plusieurs ouvrages de statistique ; en conséquence, chacun de ces auteurs a reçu une médaille d'or. — *Prix de mécanique*, fondé par M. de Montyon. Trois médailles d'or ont été décernées : la première, à M. A. BUREL, chef de bataillon du génie, auteur du mémoire sur la *Noria tourbillon* ; la deuxième, à M. ATHENAS, secrétaire de la chambre de commerce de Nantes, auteur d'un mémoire sur une *charrue à défricher* ; la troisième, à M. Ant. CULHAT, agent de change à Lyon, pour la description d'une *cantre régulière*, propre à ourdir les pièces d'étoffes de soie. — *Prix de physiologie expérimentale*, fondé par M. de Montyon. Les trois ouvrages couronnés sont : 1° le mémoire de M. FLOURENS, l'un de nos collaborateurs, qui a pour objet de *nouvelles recherches sur les propriétés et les fonctions des diverses parties qui composent la masse cérébrale ; des recherches sur l'action du système nerveux dans les mouvemens dits involontaires ou de conservation ; sur les propriétés et les fonctions du grand sympathique*, et des *recherches physiques touchant l'action déterminée ou spécifique de certaines substances sur certaines parties du cerveau* ; 2° un grand travail de MM. PRÉVOST et DUMAS, contenant des observations nouvelles sur la *génération* ; 3° l'*anatomie du hanneton*, par M. Hercule STRAUSS. L'Académie a jugé dignes d'une mention honorable les mémoires de physiologie expérimentale des animaux et des végétaux, applicables à la médecine et à l'histoire naturelle, dont l'auteur est M. GASPARD, médecin à St-Étienne (Saône et Loire.) — La médaille fondée par M. de Lalande, pour le meilleur mémoire d'astronomie, a été décernée à M. DAMOISEAU, membre adjoint du bureau des longitudes, qui a calculé les retours de la comète au périhélie en 1822, en 1825 et en 1829, en tenant compte des perturbations.

— *Prix proposés*. — *Mathématiques*. — L'Académie remet au concours, pour 1826, le sujet suivant : « déterminer par des expériences multipliées la densité qu'acquièrent les liquides, et spécialement le mercure, l'eau, l'alcool et l'éther sulfurique, par des compressions équivalentes au poids de plusieurs atmosphères ; 2° mesurer les effets de la chaleur produits par ces compressions, le prix sera une médaille de 3,000 francs. — Elle propose, pour la même année, de trouver une *méthode pour le calcul des perturbations du mouvement elliptique des comètes, appliquée à la détermination du prochain retour de la comète de*

1759, et au mouvement de celle qui a été observée en 1805, 1819 et 1822. — *Prix fondé par feu M. Alhumbert.* L'Académie décernera, en 1825, une médaille de 300 francs à l'auteur du meilleur mémoire sur la comparaison anatomique de la structure d'un poisson avec celle d'un reptile; les deux espèces au choix des concurrents. Elle propose une médaille de la même valeur, qui sera décernée en 1826, pour la question suivante : « décrire avec précision les changemens qu'éprouve la circulation du sang chez les grenouilles dans leurs différentes métamorphoses. » — *Prix de physiologie expérimentale*, fondé par M. de Montyon. L'Académie adjugera, en 1825, une médaille d'or de 895 francs, à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui lui aura été adressé d'ici au 1^{er} janvier 1825, et qui lui paraîtra avoir le plus contribué aux progrès de la *physiologie expérimentale*. — *Prix de mécanique*, fondé par M. de Montyon. L'Académie décernera, en 1825, une médaille d'or de 1000 francs à celui qui s'en sera rendu le plus digne en inventant ou en perfectionnant des instrumens utiles aux progrès de l'agriculture, des arts mécaniques et des sciences. — *Le prix d'astronomie*, fondé par M. de Lalande, et consistant pour 1825, en une médaille d'or de 635 francs, sera décerné à la personne qui, en France ou ailleurs, aura fait l'observation la plus intéressante ou le mémoire le plus utile pour les progrès de l'astronomie. — *Prix de statistique*, fondé par M. de Montyon. Une médaille d'or de 530 fr. sera décernée, en 1825, à l'ouvrage publié dans le cours de l'année, qui contiendra les recherches les plus utiles. — Tous les mémoires et machines doivent parvenir au secrétariat de l'Institut, avant le 1^{er} janvier de l'année où le prix doit être décerné.

— *Du 14.* — M. Féburier adresse un mémoire sur *plusieurs propriétés du fluide électrique*. (MM. Mirbel, Ampère et Fresnel, commissaires.) — M. Souton adresse un nouveau mémoire en réfutation de Newton. (Commissaires déjà nommés). — MM. Cuvier et Latreille font un rapport sur le mémoire de M. Léon Dufour, intitulé : *Recueil d'observations sur l'anatomie des insectes coléoptères*. « Les organes de la digestion, de la génération; ceux des sécrétions excrémentielles, de la respiration; le système nerveux et le tissu adipeux splanchnique, dit M. le rapporteur, sont le sujet d'autant de chapitres. Les faits qui n'ont pu s'y classer sont exposés à part, soit en manière d'appendice, soit dans l'explication des figures, dessinées par l'auteur lui-même avec une exactitude et une netteté remarquables... Ces recherches, qui se font distinguer par leur exactitude, leur étendue, la méthode d'exposition et l'esprit philosophique qui les a dirigées, complètent avec un

grand avantage celles qu'on avait publiées sur le même sujet, et nous éclairent sur plusieurs de ceux qu'on n'avait pas encore étudiés sous le rapport de l'anatomie. Vos commissaires pensent qu'elles sont dignes des éloges de l'Académie, et que l'auteur doit être invité à les poursuivre et à leur donner de la publicité. » (Adopté.)—MM. Labillardière et Desfontaines font un rapport sur l'ouvrage de M. *Bonnemaison*, relatif aux hydrophytes. « Les conferves de Linnæus ou hydrophytes, le plus souvent constituées par des tissus membraneux remplis de grains verdâtres, ont été depuis 30 ans, soit sous le rapport de la botanique, soit sous le rapport physiologique, les objets de l'étude spéciale de plusieurs botanistes de mérite, tels que Roth, Girod-Chantrons, Vaucher, Decandolle, Dilwyn, Turner, Sowerby, Lamouroux, Desvaux, Léon Leclerc, Lyngby, Linck, Gaillon, Bory Saint-Vincent, etc., etc. Le mémoire de M. Bonnemaison a pour objet de classer et de décrire une partie d'entre elles. L'Académie encourage M. Bonnemaison à continuer son travail sur les autres familles d'hydrophytes, et l'engage à le lui renvoyer, lorsqu'il sera complet. — M. *Arago* communique les expériences qu'il a faites sur la lumière. Il a reconnu depuis long-tems que la lumière qui émane des corps solides incandescens est partiellement polarisée par réfraction, quand elle sort du corps, en formant avec sa surface un angle d'un petit nombre de degrés. Il en est de même de la lumière qui émane des liquides. Quant à celle des gaz enflammés, elle ne présente, sous aucune inclinaison, des traces de polarisation. M. *Arago* tire de ces expériences la conséquence qu'une portion notable de la lumière qui nous fait voir les corps en flammes, se forme dans l'intérieur même de ces corps et jusqu'à des profondeurs que des expériences ultérieures pourront déterminer. Il montre dès à présent que le même moyen d'observation peut être appliqué à l'étude de la constitution physique du soleil, et cite les résultats qu'il a obtenus dans cette recherche. Jusqu'ici ces résultats confirment les systèmes de Bode, de Schrœter et d'Herschell. — M. *Cuvier* lit un mémoire sur le *plesiosaurus*, nouveau genre de reptile fossile, découvert par M. *Conybeare*. Ce reptile est intermédiaire entre le lézard et l'*ychtyosaurus*, et caractérisé principalement par un cou d'une longueur excessive. — M. *Geoffroy-St-Hilaire* lit un mémoire sur les facultés auditives des poissons, et sur l'usage de plusieurs parties de la respiration aérienne réduites, chez les plus élevés de ces animaux, à l'état rudimentaire, puis transformées chez eux en moyens d'audition.

— Du 21. — M. *Girard* lit un mémoire intitulé : Application des

principes de dynamique à l'évaluation des avantages respectifs des différens moyens de transport. — M. Laugier commence la lecture d'un mémoire intitulé : « Examen chimique de trois minéraux provenant de l'île de Ceylan et de la côte de Coromandel. » — M. *Wiebe-king* lit sur les deux volumes de son *Traité d'architecture civile*, un mémoire intitulé : « Sur l'état de l'architecture civile au moyen âge, et sur les moyens par lesquels les monumens de ce tems ont été exécutés avec exactitude. » (MM. de Prony, Fourier et Navier, commissaires). — M. *Puissant* écrit à l'Académie pour lui adresser une note sur la description d'un nouvel instrument qu'il nomme *paronographe*, et qui sert à tracer avec exactitude et facilité la perspective d'un panorama. (MM. Poinsoy, Mathieu et Navier, commissaires.) — M. l'abbé *Giuseppe Zambroni*, professeur de physique à Vérone, adresse un mémoire concernant la *pile électrique sèche ou électromoteur perpétuel*. (MM. Ampère et Dulong, commissaires). — Le général *Brisbane*, gouverneur de la nouvelle Galles méridionale, adresse à l'Académie des observations astronomiques faites à Paramatta, et qui ont pour objet la conjonction inférieure de Vénus, observée avec le cercle mural. — M. Dulong donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. *Pouillet*, concernant de nouvelles expériences dont l'objet est de mesurer des températures très-élevées, et spécialement celle qui a lieu à la surface du soleil. — M. Girard fait un rapport sur les recherches de M. l'ingénieur *Vicat*, relatives aux *mastics résineux*. « Les recherches de M. Vicat, dit en terminant le rapporteur, s'appliqueront avec plus ou moins d'avantages dans les constructions civiles, hydrauliques et militaires; elles méritent les encouragemens de l'Académie, et forment un supplément très-utile à l'excellent mémoire que le même ingénieur a publié en 1818, *sur les chaux de construction, les bétons et les mortiers ordinaires*. » — M. Duméril présente, au nom d'une commission, un rapport sur deux mémoires de M. le docteur *Audouard*; le premier intitulé : « Considérations sur l'origine et les causes de la *fièvre jaune*, déduites de l'observation de cette maladie à Barcelone en 1821, et au port du Passage en 1823; » le second ayant pour titre : « Détails historiques sur la traite des noirs et de la *fièvre jaune*. » « L'auteur, en attribuant exclusivement le développement de la *fièvre jaune* à une *infection spéciale des vaisseaux employés à la traite des nègres*, a élevé une question neuve et importante; mais il n'a pu encore étayer son opinion de preuves assez concluantes pour en motiver l'adoption. Néanmoins, l'Académie, rendant justice au zèle éclairé et aux recherches philanthropiques de M. Audouard,

l'engage à publier son travail, afin d'appeler sur ce nouveau point de vue de l'origine de la fièvre jaune l'attention des médecins et celle des observateurs. » — M. Percy donne communication d'une lettre de M. Guyon, chirurgien-major à St-Pierre de la Martinique, qui envoie à l'Académie 1^o deux sangsues de cette île ; 2^o des vers implantés dans une portion de l'intestin grêle d'un cochon de quatre mois. (MM. Bosc et Latreille, commissaires.) — M. Geoffroy St-Hilaire lit un mémoire intitulé : « Sur la nature, la formation et les usages des pierres qu'on trouve dans les cellules auditives des poissons. —

M. Laugier achève la lecture de son mémoire intitulé : Examen chimique de trois minéraux de Ceylan et de la côte de Coromandel. — M. Mérigot lit un mémoire relatif à la conservation des grains et aux effets nuisibles causés par les charançons. » (MM. Silvestre, Yvart et Latreille, commissaires.) A. M.—T.

— *Académie française. — Séance du 6 juillet.* — M. Auger lit une notice historique et littéraire sur le *Bourgeois gentilhomme de Molière*. — M. Daru, une épître sur les progrès de la civilisation, adressée à M. le duc de Larochehoucauld. (Voy. ci-dessus, p. 215.)

— *Séance du 28. — Nominations.* L'Académie a nommé aux deux places vacantes dans son sein par la mort de M. le cardinal de Bausset et de M. Aignan. Le nombre des votans était de 32, la majorité voulue 17. Au premier tour de scrutin, M. de Quélen, archevêque de Paris, a obtenu 22 voix, M. Lebrun, 6, M. Casimir Delavigne, 3, et M. Pouqueville, 1 ; au second tour, M. Soumet a obtenu 16 voix, M. Casimir Delavigne 15 et M. Pouqueville 1 ; au troisième tour, M. Soumet a réuni 18 voix, et M. Casimir Delavigne n'en a plus eu que 14. — MM. DE QUÉLEN et SOUMET ont été proclamés membres de l'Académie française. M. Soumet est auteur de trois tragédies : *Saül*, *Clytemnestre* et *Cléopâtre*. On lui doit aussi plusieurs poèmes couronnés. Il s'est surtout distingué dans le genre élégiaque.

— L'Académie des beaux-arts a prononcé le 17 juillet sur le concours de gravure en taille-douce. Le premier grand prix a été décerné à M. François GELÉE, né à Paris, âgé de vingt-huit ans, élève de MM. Girodet-Trioson et Pauquet. Il n'y a point eu de second grand prix. Une mention honorable a été accordée à M. Augustin BURDET, âgé de vingt-cinq ans et demi, né à Paris, élève de MM. Picot et Lecerf.

Nominations. — M. de CHÉZY, membre de l'Académie des inscriptions, est nommé à la chaire de persan, laissée vacante à l'École des langues orientales, par la mort de M. Langlès ; M. Abel

RÉMUSAT succède à ce dernier dans la place de *conservateur des manuscrits orientaux*, près la Bibliothèque royale.

Gymnase normal, militaire et civil. — Séance générale du 28 juin 1824. — Cette séance a montré, comme à l'ordinaire, l'excellence des instructions gymnastiques de M. le colonel AMOROS, et l'utilité du bel établissement qu'il dirige avec tant de succès. Les nombreux spectateurs qui ont applaudi les élèves et le professeur, qui ont admiré la variété et la précision des exercices, l'aisance et la grâce des mouvemens réunies à la force qu'ils exigent et à l'attention soutenue que les acteurs avaient à donner en même tems à plusieurs objets ; tous ceux qui ont vu cette séance ou qui se rappellent les précédentes apprendront avec un vif sentiment d'inquiétude que l'existence de l'établissement de M. Amoros n'est pas entièrement assurée, et que nous sommes peut-être exposés à perdre le fruit des longs travaux de cet habile instituteur. Dans un mémoire écrit sans autre prétention que celle d'une extrême droiture, et par conséquent, très-fort de raisons (1), le fondateur du gymnase essaie de parer les coups dirigés contre une fondation dont l'utilité est si généralement reconnue. C'est en constatant par des témoignages officiels les services qu'il a déjà rendus, qu'il offre une garantie de ceux qu'il promet dans l'avenir. Ce serait après avoir construit l'édifice, et après y avoir fait toutes les dispositions analogues à sa destination, que l'on donnerait l'ordre de le détruire. Le local est approprié au genre d'instruction que l'on y reçoit ; il est pourvu de machines et d'instrumens ; les essais sont terminés, et ils ont réussi. Certes, on était loin de craindre que le motif d'une très-faible économie pourrait l'emporter sur des avantages aussi certains, aussi importans. F.

— *Librairie, gravure, musique,* — Nos lecteurs verront sans doute avec intérêt la *situation de la librairie, gravure, musique*, pour l'année 1823, comparée à celle de 1822 : on peut compter sur son exactitude.

	LIBRAIRIE.	GRAVURE.	MUSIQUE.
En 1822, les articles de chaque espèce ont été de	5,824.	840	229
Les mêmes, pour 1823, ont été de	6,007	978	365
Ce qui donne une différence en plus, pour 1823 sur 1822, de	183	138	136

(1) *Mémoire pour le Gymnase normal, militaire et civil*, fondé et dirigé à Paris par le colonel AMOROS. Paris, 1824 ; imprimerie de Paul Renouard, rue de l'Hirondelle, n° 22. In-8° de 60 pages.

RÉCLAMATION.—*Philosophie générale* ou *Explication de l'Univers* (1). — H. AZAÏS à M. FERRY, auteur de l'article inséré dans la *Revue Encyclopédique*, t. XXII, p. 557, sur le *Cours de Philosophie générale* (2). — Monsieur, permettez-moi de commencer par rendre hommage à la bonne foi de vos jugemens et à la loyauté de votre caractère; la résistance que vous faites à mes pensées est si sincère, que vous m'offrez « d'entrer en lice avec moi; vous me provoquez à un combat dont la vérité sera le prix. — J'accepte avec empressement, Monsieur, et il est indubitable que la vérité jaillira du choc de nos armes. Les vôtres sont trempées dans un savoir précis et détaillé. Si je vous entraîne à les déposer, qui pourra encore être mon adversaire? — Pour premier acte de défense, j'emploierai vos aveux. « Mon ouvrage, dites-vous, est extrêmement clair. » C'est donc la vérité qu'il expose; la conséquence est rigoureuse. Il est de toute évidence que, sur le sujet qui embrasse tous les êtres et tous leurs rapports, sur le sujet qui s'étend à tous les effets, à tous les tems, à tous les lieux, on ne peut être extrêmement clair qu'en ne procédant jamais que par un enchaînement simple, facile, invincible. Pour peu que l'on cesse de s'appuyer sur les notions constatées, et de les mettre en œuvre à l'aide de cette logique saine qui est le patrimoine de tous les hommes intelligens, on se perd, on se contredit, on obscurcit toute la discussion. La clarté parfaite, dans l'Explication universelle, ne peut résulter que de l'unité parfaite; car tout expliquer ne peut être autre chose que tout unir. — Et comment tout unir, tout expliquer, autrement que par l'action constante d'un Fait unique, d'un Fait initial, qui entraîne tous les effets à titre de conséquence? Et pensez-vous que ce Fait initial puisse être arbitrairement choisi? Est-il pour l'Univers deux modes d'existence? deux explications de l'Univers, également vraies, sont-elles possibles? — Il semble cependant que telle soit votre pensée: « Dans le système de l'Attraction, dites-

(1) Quoique nous ne soyons point dans l'usage d'admettre et d'insérer les réponses des auteurs aux critiques toujours modérées et impartiales dont leurs ouvrages ont été l'objet, nous avons cru devoir accorder une exception aux vives instances de M. Azaïs, à cause de l'étendue et de l'importance du sujet qu'il a traité.

(2) Paris, 1823 et 1824; Aug. Boulland, libraire, rue du Battoir, n° 12. 8 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur, et une gravure allégorique. Prix de chaque volume, 6 fr., par la poste, 7 fr. 50 c.

vous, les faits de répulsion sont rapportés à une attraction en sens contraire; en admettant l'*Expansion* comme cause primitive et universelle, les faits d'attraction deviennent des résultats de répulsions opposées; la science ne gagne rien à ces changemens de mots. » — Elle gagne de substituer les mots de la réalité à des mots représentant des choses impossibles, et le langage de la science ne peut se former que de mots représentant la réalité. Qui ne sait combien d'erreurs peuvent être consacrées, par l'adoption scientifique d'un mot illusoire? — Mais, à quoi reconnaitrons-nous, dans les sciences, les mots de la réalité? à l'unité d'application. Et les mots de l'erreur? au désordre des conséquences. Je m'explique par l'exemple le plus frappant: — Un homme de génie, le grand Newton, découvre les lois mathématiques selon lesquelles la *gravitation* s'exerce. Ces lois fixées, il cherche la cause de la gravitation même. Son esprit, éminemment judicieux, a soin de reconnaître, de prononcer formellement: que *la gravité ne peut être une propriété essentielle des corps, qu'elle doit être causée par un agent extérieur*. Il cherche cet agent; il ne le découvre point; mais, les effets produits pouvant se rapporter, en apparence, à un *attrait* réciproque de tous les corps les uns pour les autres, il emploie, *provisoirement et métaphoriquement*, ce mot *attrait* ou *attraction*, pour désigner la cause inconnue du phénomène. — Jusque-là, tout est sage et conséquent. Mais bientôt, malgré les recommandations de l'homme de génie, le mot métaphorique et provisoire, le mot *attrait*, devient, dans le langage de ses disciples, un mot dogmatique, représentant un *Fait positif*, une *Force réelle*; et comme la matière ne peut être animée que d'un seul genre d'action; comme deux *Forces générales*, dans l'Univers, se détruiraient, si elles étaient opposées, se confondraient en une seule, si elles étaient concurrentes, les disciples de Newton se sont trouvés conduits, par instinct même de jugement, à faire de l'*attraction* la *Force universelle*, quoique la *gravitation* ne fût qu'un effet secondaire et partiel. — Voyez, dès lors, dans quel torrent de contradictions s'est noyée l'Explication générale! L'*attraction*, *Force unique, universelle*, placée dans tous les points de la substance de chaque corps, provoquant sans cesse l'adhérence intime de tous leurs élémens. . . Et l'extension, la dilatation, la division, la dissipation, étant néanmoins des actes aussi fréquens que la gravitation et la cohérence! Et quoi, Monsieur! est-ce par attraction réciproque de tous ses élémens, que le ressort de votre montre se débande sans cesse, en écartant de tous ses efforts les rouages qui l'environnent? Vous direz peut-être que

c'est par attraction pour la matière de ces rouages mêmes ; mais enlevez subitement tout ce mécanisme , et vous verrez si le ressort ne se détendra pas beaucoup plus vite. Portons plus loin nos regards. Est-ce par attraction réciproque de tous ses élémens que la Terre se donne une atmosphère , qu'elle fait monter ses vapeurs , qu'elle projette ses masses volcaniques , qu'elle lance verticalement les tiges de ses plantes ? Est-ce par attraction réciproque de tous leurs élémens que les animaux croissent , se développent ? Est-ce par attraction réciproque de tous ses élémens que chacun de ces animaux respire sans cesse , tant qu'il possède la vie , et , au terme de la vie , entre en dissolution rapide , dissipe au loin toute sa matière ? Est-ce par attraction réciproque de tous ses élémens que le soleil respire avec continuité , et par tous les points de sa surface , des torrens de lumière ? Et si vous considérez tout le système solaire comme un seul corps , est-ce par attraction réciproque du soleil et des planètes que celles-ci exécutent avec constance un mouvement de projection tangentielle , qui tend sans cesse à les éloigner du soleil ? Quoi ! tout se forme et se décompose ; tout change sans cesse de dimension et de nature , et la Force universelle ne serait cependant qu'une Force de repos et de concrétion ! — Telle n'est point , Monsieur , la doctrine réelle ; celle-ci doit être , par-dessus tout , une et conséquente. La doctrine de l'attraction est plus que diffuse et incohérente ; tout y est en tumulte et en contradiction. — La doctrine réelle doit également se réduire à un mot unique , puisque la Force initiale est nécessairement unique , et ce mot doit être clair , simple ; il doit représenter du premier aspect le Fait le plus général , le plus connu , même du vulgaire ; car la Force universelle doit être sentie , vue , éprouvée par tous les hommes. — Et quel homme ne voit , dans la nature , tous les êtres tendre sans cesse à l'augmentation d'existence ? Le soleil ne cherche-t-il pas à remplir de sa lumière l'infini de l'espace ? La Terre ne gonfle-t-elle pas ses eaux , son atmosphère ; ne brise-t-elle pas de tems à autre ses enveloppes pour jaillir impétueusement hors de son propre sein ? Toute plante ne cherche-t-elle pas , par son extension vitale , et par la propagation de sa graine , à s'emparer de toute la surface du globe ? — N'en est-il pas de même de chaque animal ? Et l'homme , si avide d'extension , de bien-être , ne s'efforce-t-il pas sans cesse de grandir par sa fortune , par sa renommée , par sa famille ? Et chaque réunion d'hommes , chaque nation , n'est-elle pas sans cesse animée d'une ardeur extensive et conquérante ? — Le mot **EXPANSION** est donc le mot de la nature : il représente la Force

unique et universelle. Tout être, d'un genre quelconque, est animé d'*Expansion* dans tous les points de sa substance; cette Force essentielle, universelle, évidente, quoique sa source soit inconnue, cette Force unique excite sans cesse tout être matériel à s'étendre, à se diviser, à se dissoudre, et chacun arrive, plus tôt ou plus tard, à cette dissolution dernière; chacun y arriverait subitement, s'il était seul dans l'univers; mais chacun est environné d'êtres matériels en nombre infini, d'êtres matériels qui, comme lui, sont pénétrés d'*Expansion* dans tous les points de leur substance; chacun est ainsi, à la fois, un centre d'action divergente, et un centre de réaction convergente ou conservatrice, action et réaction qui se font partout équilibre; action et réaction qui, l'une et l'autre, procèdent de la Force unique et universelle, de l'*Expansion*. — De ce principe, dites-vous, je conclus que *l'univers est infini*. Oui, Monsieur, j'atteste l'infini de l'univers, sans néanmoins qu'il me soit possible d'acquérir l'idée de l'infini. Vous ajoutez que mon infini a une *forme*, une *surface*; c'est précisément tout le contraire; ma notion de l'infini est toute négative; point de limites, par conséquent, point de surface, point de forme..... Mon imagination, que cet abîme épouvante, ne se repose qu'en saisissant l'admirable définition de Pascal: *Centre partout, circonférence nulle part*. — Pascal n'aurait prononcé que ces mots sublimes, que je lui décernerais l'une des premières palmes du génie. Tout est là: *Centre partout*; centre d'action et terme de réaction dans chaque point de l'espace: tel est le Fait principal et fondamental. Partant de là, tout s'enchaîne et s'explique: la *Pesanteur*, par exemple, ou la gravitation centrale et mutuelle de tous les corps voisins les uns des autres, est le produit immédiat de l'*Expansion* des étoiles. Partout où des corps font obstacle au mouvement et à la distribution uniforme de la lumière que cette *Expansion* projette, ils sont portés centralement les uns vers les autres, ramassés, pressés, englobés. Plus ces corps interposés ont de masse et de volume, plus leur gravitation mutuelle est énergique, parce que l'obstacle qu'ils opposent à l'équilibre de la lumière stellaire est proportionnel à leur quantité de matière. D'un autre côté, à mesure qu'ils gravitent les uns vers les autres, leur vitesse augmente en raison inverse du carré de la distance déjà parcourue, parce qu'à mesure qu'ils se rapprochent les uns des autres, la partie de leur surface qu'ils protègent mutuellement contre l'impulsion stellaire augmente comme le carré de la distance diminue; ce qui fait que l'énergie de l'impulsion donnée à la partie découverte, augmente dans le même rapport. —

Vous êtes géomètre , Monsieur , voilà ce que vous devez entendre. Quoi de plus simple , de plus évident que le mécanisme de la gravitation centrale ? Prenons pour exemple la gravitation réciproque de la Lune et de la Terre. Chacun de ces globes , s'il était isolé au sein de l'espace , serait en équilibre d'immobilité sous l'impulsion uniformément convergente de rayons stellaires ; mais chacun , par son interposition , détruit cette immobilité , parce qu'il arrête , à l'égard de l'autre , l'incidence d'un certain nombre de rayons. Or , les rayons qui , de part et d'autre , n'arrivent pas , auraient formé , de part et d'autre , un faisceau conique ; car , de part et d'autre , ils sont soustraits d'une sphère ; et toute sphère n'est qu'une réunion de cônes ou de pyramides ayant un sommet commun. Les surfaces libres et découvertes des deux globes sont donc frappées , l'une vers l'autre , par deux cônes de rayons qui n'ont point d'antagonistes ; et comme ces deux cônes de rayons impulsifs sont directement opposés l'un à l'autre par leur axe et leurs bases , ils contraignent les deux globes à se porter l'un vers l'autre directement et centralement. Supposons que la lune est placée à votre zénith , et que vous la regardez ; votre œil est alors dans la direction de la ligne qui unit le centre de la lune et le centre de la terre ; c'est donc vers votre œil que la lune gravite avec une vitesse déterminée par la quantité de surface du ciel que ce globe cache à vos regards. Or , il est de certitude géométrique que , si la lune était subitement rapprochée de la terre jusqu'à la moitié de la distance , qui , en ce moment , l'en sépare , la surface qu'elle vous montrerait serait quadruple ; donc elle vous cacherait sur le ciel un espace quatre fois plus grand ; donc elle serait frappée vers vous avec quatre fois plus de force ; donc elle tomberait vers vous avec quatre fois plus de vitesse ; et c'est précisément la loi calculée par Newton. — Monsieur , permettez-moi de vous dire que vous avez répété avec un peu trop de facilité le reproche que l'on m'a fait de n'avoir pas pénétré assez profondément dans les études mathématiques : j'ai fait ces études au degré de mes besoins , et pas au delà ; j'ai pris , à titre de faits précis et fondamentaux , toutes les lois fixées par le calcul d'une manière invincible ; je n'ai pas refait ces calculs , parce que j'étais certain de leur exactitude. Économe de ma vie que je sentais si courte , je n'ai pas dépensé mon tems et mes forces à vérifier les travaux des Newton , des Lagrange , des Laplace ; toutes celles de leurs formules qu'ils ont arrêtées , je les ai saisies comme des matériaux de première valeur , qui devaient fournir les bases , les liens , les clefs de voûte dans mon

édifice. Écoutez, Monsieur, ma déclaration formelle : si un seul Fait, mathématiquement établi, est en opposition avec mon système, ou plutôt, s'il n'est pas avec évidence l'un de ses plus forts appuis, j'immole hautement ce système, je le déclare un tissu d'erreurs. Je parle avec cette assurance, Monsieur, parce qu'il n'y a, pour l'esprit humain, que deux ordres de Faits généraux qui puissent être mathématiquement établis, et que ces deux ordres de Faits généraux, qui sont : les lois de la gravitation, soit centrale, soit magnétique, soit électrique, et les théorèmes de mécanique, découlent immédiatement de l'Expansion universelle. Tous les autres Faits, que le mathématicien cherche à faire entrer dans son domaine, y restent en litige, et, pour cette raison, ne peuvent être pleinement éclaircis que par le raisonnement. C'est ainsi que les phénomènes d'optique divisent, en ce moment, MM. Arago et Biot, l'un et l'autre grands géomètres et excellens observateurs. — Généralement, l'instrument humain que l'on nomme analyse mathématique, ou géométrie, n'opère avec certitude que sur les mouvemens libres et simples, tels que les mouvemens des astres; mais, aussitôt qu'il y a complication, comme en chimie, comme en physiologie, comme en politique, les données de chaque problème sont si multipliées, si croisées, si variables, qu'il ne reste plus au géomètre les moyens de les mettre en équation; c'est alors au Logicien à les résoudre. La Logique n'est autre chose que la Géométrie étendue hors de la sphère des lignes et des chiffres. Le Logicien parfait n'est autre chose qu'un géomètre rationnel. — C'est de la géométrie rationnelle que j'ai développé, lorsque j'ai présenté la loi des *compensations* comme présidant aux distributions des destinées humaines. Aussi (j'emprunte encore un de vos aveux), *ce système des compensations a réussi*. — Il en sera inévitablement de même du Principe de l'Expansion; Principe contre lequel lutteront, quelque tems encore, d'antiques habitudes et des erreurs consacrées, mais qui dominera toutes les résistances, parce qu'il sera sans cesse vérifié. — Un exemple mémorable lui sert de présage. L'homme le plus simple aujourd'hui n'est-il pas convaincu que c'est la terre qui tourne autour du soleil, et non le soleil autour de la terre? Ce fait authentique est cependant combattu par des apparences bien plus fortes que celles qui séduisent les sectateurs de l'Attraction : et, sans doute, Galilée lui-même eut long-tems à se défendre contre les apparences; mais il était doué d'une raison énergique, qui savait réduire au silence le témoignage de ses yeux, lorsqu'ils lui donnaient l'indication de choses impossibles. Pour un esprit judicieux, rien

n'est impossible, dans l'univers, comme le désordre. — Si ce grand homme pouvait encore être consulté, il s'empresserait de reconnaître que la constitution universelle ne peut exister que sous forme de simplicité parfaite; car la simplicité parfaite est seule le caractère de l'ordre absolu. Or voici, avec pleine évidence, l'idée générale la plus simple: un seul Principe, l'Expansion, réglée par une seule loi, l'Équilibre; l'Expansion, vie de chaque être, imprimant à chaque être une extension indéfinie, mais réprimée, modifiée, dans le sein de chaque être, par l'Expansion concurrente de tous ceux qui l'environnent; action unique, universelle, donnant ainsi naissance à la réaction, également universelle, qui la balance, qui lui fait *compensation*, dans le sein de chaque être, et dans l'ensemble de l'univers. — Voilà, Monsieur, la définition à la fois la plus étendue et la plus simple: or, cette définition est toute la substance de mon livre. Mon livre a donc pour substance tout ce qu'il y a d'essentiel, de fondamental, d'universel dans la vérité. — Il ne m'en coûte point maintenant d'ajouter que, dans la construction d'un édifice si vaste, quoique d'une ordonnance si facile, j'ai pu faire quelques déplacemens de parties, j'ai pu, malgré trente ans d'études et de méditations, laisser quelques détails faux ou incorrects. Mon système est invincible, j'en ai la certitude; mais je suis loin de penser que mon ouvrage soit parfait. Je ne cesse de solliciter en sa faveur le concours des hommes éclairés. Chaque fois qu'une erreur de détail m'est signalée, qu'une amélioration n'est indiquée, j'en reçois la communication avec une profonde reconnaissance, et je mets en œuvre ce généreux secours. C'est ainsi qu'ayant eu le bonheur, il y a deux ans, de me lier par un commerce de confiance avec un botaniste très-judicieux, très-éclairé, M. Turpin, je lui ai soumis en manuscrit ma Physiologie des végétaux; je l'ai prié d'exercer sur cette partie de mon œuvre un contrôle sévère: il a rempli cette commission en ami de la science et de la vérité. — Grâce à cette intervention précieuse, il ne reste plus, je crois, que bien peu de choses à reprendre dans ma théorie de la végétation. — Ce service que M. Turpin m'a rendu pour une des sections les plus intéressantes de la science générale, je le réclame de vous, Monsieur, et de tous les hommes qui, comme vous, ont acquis des lumières précises sur l'objet spécial de leurs études. Il est très-possible que vous soyez plus en état que moi de dévoiler par quelle combinaison de mouvemens le Principe unique et universel, l'Expansion, produit certains phénomènes de l'ordre physique, et je serais très-

flatté de la condescendance qui vous porterait à refaire mieux que moi certaines pages de mon livre. Déjà, vous m'avez excité à refaire moi-même l'explication de la cristallisation; ce point de la physique générale me paraissait encore nébuleux; ce que vous en avez dit m'a pressé du besoin de l'éclaircir; je crois maintenant y être parvenu, en le simplifiant, en le rapprochant davantage de l'action immédiate du Principe universel. — Et telle est, Monsieur, la marche certaine, exclusive même. Désormais, ni vous, ni moi, ni personne, ne cherchera inutilement l'explication d'un fait quelconque hors des conséquences immédiates de l'Expansion universelle. Je le dis formellement: hors de l'Expansion produisant elle-même son Équilibre, il n'y a, en fait d'explication, qu'erreur, illusion, contradiction; il n'y a point d'explication. — Séparez un arbre de sa racine, il meurt. Supprimez l'Expansion dans l'univers, la matière reste, mais morte, inutile; et substituez l'attraction à l'Expansion, toute la substance des êtres, aussitôt condensée, concrète, immobile, est également frappée d'immobilité. Le néant ne serait pas plus stérile. — Que notre esprit se fixe donc sur la cause unique, sur l'Expansion, c'est la vie de l'univers; et expliquer l'univers, c'est en raconter la vie. — J'ai tâché de faire cette narration avec tout l'ordre et le développement convenables. Dans ma conviction, elle est vraie, car elle est une, simple, homogène; mais je ne fais de ma conviction une loi pour personne. Tous mes droits se bornent à demander qu'on me lise avec suite et sans prévention. C'est surtout, Monsieur, la prière que j'adresse aux hommes qui ont votre loyauté et vos lumières.

Paris, le 26 juillet 1824. AZAÏS.

RÉPONSE. — Les réclamations de M. Azaïs me forcent d'occuper par de stériles débats des pages qui auraient été remplies plus convenablement. M. Azaïs n'ignore pas que les *aveux* qu'il m'attribue sont des actes de condescendance dont j'ai cru devoir user envers un auteur que je ne pouvais me dispenser de critiquer. Je n'avais aucun bien à dire du fond; j'ai loué le style, car il fallait faire une part quelconque à l'éloge. J'ai dit que le livre de la *Philosophie générale* est remarquable par une grande clarté: mais une erreur peut être aussi claire qu'une vérité; un tissu dont la chaîne est toute composée de principes faux peut être décomposé avec une extrême facilité dès que la fausseté des principes est reconnue; et tel est, selon moi, le livre dont il s'agit. — J'ai dit encore que le livre des compensations a *réussi*: autre aveu dont s'empare M. Azaïs. Je pouvais me dispenser de caractériser le genre de succès que ce livre a obtenu; je me suis

arrêté à un fait incontestable : le livre a fait du bruit. — L'auteur de la Philosophie générale revient encore sur son explication de la pesanteur, l'une des parties de son livre où il a le plus accumulé les erreurs de toutes sortes. A celles que j'ai déjà fait remarquer, il en faut joindre une fort singulière. Il suppose, contre toutes les observations, que les corps célestes sont tous de la même densité moyenne, et que la masse est constamment proportionnelle au volume. — Au sujet de l'idée abstraite de l'infini et de l'usage que l'on peut en faire dans les sciences, il est inutile de renvoyer M. Azaïs aux ouvrages où cette notion se trouve éclaircie et mise à sa place; le tems de ces méditations est passé pour lui. Mais ses lecteurs ne seront pas aussi déterminés à fermer les yeux à toute lumière qui ne viendrait pas suivant la direction tracée dans la philosophie générale : ils voudront consulter Newton, D'Alembert, Clairaut, Laplace, etc. ; lecture dangereuse, car, dès qu'on l'a commencée, le charme opère, et l'esprit soumis à son pouvoir est perdu pour la *philosophie générale*. Aucun des lecteurs de l'*Exposition du Système du monde* ne grossira le nombre des disciples de M. Azaïs. — Il est toujours pénible de parler de soi-même : il faut pourtant que j'en appelle à ceux qui veulent bien lire mes articles. Ils ne me refuseront pas le témoignage que j'ai toujours manifesté l'intention d'observer toutes les convenances, tous les égards qui pouvaient se concilier avec la vérité. Ces précautions n'ont pas suffi : j'ai eu le malheur d'offenser quelques auteurs, et M. Azaïs se fâcherait peut-être aussi. Je ne parlerai donc plus de son système de l'univers matériel, laissant au tems le soin d'effacer les traces légères qu'il a pu laisser dans quelques esprits. Quant à sa philosophie de l'univers intellectuel, moral et politique, je l'attaquerai peut-être un jour avec la franchise que j'ai montrée dans mon premier article. J'y trouverai l'occasion de faire voir combien les sciences morales sont peu avancées, et d'indiquer les méthodes qui me paraissent les plus sûres pour mettre cette partie de nos connaissances au niveau de celles qui ont fait le plus de progrès. Je n'établirai point de théories; je me bornerai à poser des questions. FERRY.

THÉÂTRES. — *Théâtre français*. — Première représentation d'*Eudore et Cymodocée*, tragédie en 5 actes, de M. GARRI. (21 juillet.) — Le sujet de cette pièce, emprunté aux *Martyrs* de M. de Châteaubriand, était heureusement choisi : la chute du polythéisme, les premiers triomphes du christianisme, la lutte non moins politique que religieuse entre deux croyances si différentes dans leur but et dans leurs moyens, la rivalité de la civilisation ancienne, fondée sur l'esclavage domestique, et de la civilisation moderne, fondée sur

l'égalité civile, formaient un tableau aussi imposant que varié, et vraiment dramatique. Si M. Garri l'a composé d'une manière un peu incomplète, et dessiné avec peu de vigueur, son coloris, du moins, est des plus brillans ; l'élégance soutenue, et parfois l'éloquence du style, empêchent le spectateur de s'apercevoir des défauts du plan ; les situations ne sont pas toujours développées avec art et chaleur ; mais elles sont toujours amenées et enchaînées avec vraisemblance : les personnages ne disent pas tout ce qu'ils doivent dire ; mais ils ne disent rien qu'ils ne doivent dire, et jamais ils n'affectent un ton déclamatoire et ne prodiguent les antithèses ; enfin, la tragédie nouvelle est une des plus estimables qui aient paru depuis fort longtemps ; elle a mérité les nombreux applaudissemens qu'elle a obtenus. — La scène se passe à Rome, vers la fin du règne de Dioclétien. Eudore, général de l'armée des Gaules, vient de recevoir les honneurs du triomphe. Il est épris de Cymodocée, jeune prêtresse vouée au culte de Diane. Cymodocée partage l'amour d'Eudore ; mais elle est aimée du proconsul Hiéroclès, ennemi juré des chrétiens. La jalousie d'Hiéroclès, la vengeance qu'il exerce sur son rival, dès qu'il apprend que ce rival est chrétien : tels sont les principaux ressorts de l'action. Dioclétien et Symmaque, pontife de Vesta, sont d'avis de mettre un terme aux persécutions et de proclamer la tolérance de tous les cultes ; mais Hiéroclès fait incendier le temple de Vesta, et accuse les chrétiens de ce crime devant le peuple romain. Dioclétien et Symmaque cèdent aux exigences de la haine populaire ; un nouvel édit de mort est signé ; et malgré les efforts des prétoriens et des soldats de l'armée des Gaules, Eudore, le vieux Cyrille, son ami, et Cymodocée, qu'il a convertie et qui veut partager son sort, sont livrés aux lions du Cirque. Le courage des martyrs attendrit leurs plus cruels ennemis, et Symmaque laisse échapper ce cri prophétique :

. C'en est fait de nos temples !

— Cette tragédie est jouée avec un ensemble remarquable : Lafon a été entraînant dans le rôle d'Eudore.

— *Théâtre royal de l'Odéon.* — 1^{re} représentation de *Cléopâtre*, tragédie en 5 actes, de M. Alexandre SOUMET. — Reprise du *Paria*, de M. Casimir DELAVIGNE. — Le nouvel ouvrage de M. Soumet n'est pas tout-à-fait digne de ses aînés, et quelques scènes seulement ont rappelé la manière brillante de l'auteur de *Saül* et de *Clytemnestre* : aussi le succès a-t-il été contesté ; mais il faut s'en prendre moins au poète, qu'au sujet qu'il traitait, et qui n'a jamais réussi sur notre théâtre.

Lorsque le dénouement d'une pièce est commandé par son titre, et que les spectateurs le connaissent d'avance, lorsqu'on ne peut compter, pour captiver leur attention, sur le mobile de la curiosité, il faut pouvoir les intéresser à l'un des principaux personnages; or, ni Cléopâtre, ni Antoine, ni Octave ne sauraient fixer cet intérêt. M. Soumet l'a si bien senti, qu'il nous a offert l'épouse d'Antoine et leur fils Marcellus; mais Marcellus occupe trop peu de place, et une femme abandonnée, courant après son mari, ne saurait être fort tragique. Un autre inconvénient attaché aux infortunes de Cléopâtre et d'Antoine, c'est que, dès le premier acte, l'auteur est forcé de nous montrer Antoine vaincu, et Cléopâtre à demi-détrônée; dès lors, l'action ne peut plus faire un pas jusqu'au dénouement, la situation reste invariable; les cinq actes de M. Soumet ne sont guère remplis, en effet, que par les irrésolutions peu théâtrales d'Antoine qui, au premier, adore Cléopâtre, se remet, au second, sous le joug conjugal, revient, au troisième, à son vieil et ignoble adultère, se laisse, au quatrième, attendrir de nouveau par son épouse, et meurt, au cinquième, dans les bras de sa maîtresse. — La reprise du *Paria*, avec des chœurs, a été plus heureuse pour l'Odéon que les représentations de *Cléopâtre*. Jamais cette tragédie, dont les beautés nombreuses ainsi que les défauts sont appréciés depuis long-tems, n'avait été aussi bien représentée. David a remplacé et fait oublier Joanny dans le personnage principal. Ce dernier acteur, en renonçant à des rôles qui ne sont pas en harmonie avec la nature de son talent, donne tous ses loisirs et tout son zèle à ceux qui lui conviennent mieux; le plus brillant succès est déjà le prix de ses efforts, et, dans *Cléopâtre*, il a créé le rôle d'Antoine en tragédien consommé. Jamais il n'avait développé une intelligence plus profonde; jamais il n'avait mieux modéré sa chaleur, impétueuse et mieux varié sa diction. — Nous ne dirons rien des chœurs, qui ont moins contribué que nuï au succès de cette reprise.

BEAUX-ARTS. — Peinture. — *Panorama de Rio-Janeiro*. — La vieille Europe, couverte de constructions de toutes les époques, et de caractères très-différens, présente une grande variété d'aspects. A des monumens antiques, ou imités de cette inépuisable antiquité à laquelle nous avons tout emprunté, viennent se mêler les débris de cette puissance féodale dont les habitudes étaient véritablement pittoresques, et les productions si remarquables de l'architecture, improprement appelée gothique, cette grande et belle création du moyen âge. — Les tems modernes n'offrent, au contraire, que des construc-

tions où tout est calculé pour le besoin. Le luxe, même, à quelques exceptions près, est bien étroit, bien mesquin, si on le compare à celui que les grandes nations étalaient dans leurs monumens. Il n'est donc pas étonnant que la ville de Rio-Janeiro ne soit que d'un intérêt très-médiocre, sous le rapport de l'effet pittoresque; mais, ce qui est grand, majestueux, imposant, c'est la vue de ces montagnes d'une découpure si extraordinaire, de ces masses d'eau qui les enveloppent, et dans lesquelles elles se reflètent, et de la végétation telle que les tropiques la produisent. Que la main de l'homme paraît petite, faible, à côté de la puissance qui a entassé ces rochers les uns sur les autres, ou qui les a lancés au milieu de la mer! — La mort de M. PRÉVOST avait pu faire craindre que ces grandes entreprises, nommées *panoramas*, ne fussent abandonnées; M. РОММЪ, paysagiste habile, s'est empressé de rassurer le public. Le panorama de Rio-Janeiro, qui lui fait honneur sous le rapport de l'art, a d'ailleurs le grand mérite de transporter le spectateur étonné sur un autre hémisphère, où des cris d'indépendance et de liberté se font entendre au milieu de tout ce qui peut leur donner du prix.

Sculpture. — Antiquités. — Le hasard qui conduit beaucoup de choses, et souvent beaucoup mieux que la prudence humaine ne pourrait le faire, a conservé d'une manière miraculeuse, et déposé dans les mains de M. Cortot, une statue antique d'une rare beauté et d'un caractère particulier. C'est un hermaphrodite debout. Cette figure avait fait partie de la collection de M. de Caylus, qui l'a décrite dans son ouvrage sur les antiquités; depuis, elle était devenue la propriété de personnes qui n'en connaissaient pas le mérite; il semblait même qu'une main ignorante eût pris plaisir à la couvrir d'un mastic qui la défigurait. Le dernier possesseur avait fait de vains efforts pour la vendre, même à un très-bas prix, lorsque M. Cortot est venu, à son tour, la considérer. Il suffit d'un coup d'œil rapide à cet habile maître pour apprécier la beauté de cet ouvrage; mais le mastic qui la recouvrait pouvant faire craindre beaucoup de mutilations, il l'obtint pour une somme très-modique. Rentré chez lui, il s'occupe d'ôter l'enveloppe grossière dont cette statue était revêtue et il s'aperçoit avec surprise qu'elle est presque entièrement intacte; c'est alors qu'il put apprécier toute la valeur de son acquisition. La tête, dont le caractère est charmant et d'une finesse remarquable, n'a jamais été séparée du corps, chose fort rare. Les anciens ont su quelquefois donner de la vie au regard de leurs statues; celle-ci est vraiment du nombre. Le torse est admirable, et

l'union des deux sexes est exprimée avec une extrême habileté. C'est enfin une production que l'on peut mettre à côté de ce que l'on connaît de plus beau. Quelques parties, mais en petit nombre, ont été restaurées, et ces restaurations sont d'un très-bon travail. M. Cortot se propose de faire mouler cette belle figure, afin que les artistes et les connaisseurs puissent l'avoir sous les yeux; il ne reste plus qu'un vœu à former : c'est que le gouvernement ne se laisse pas gagner de vitesse par les étrangers, et que la France n'ait pas la douleur de se la voir enlever.

— L'administration du *Musée* vient de former une collection digne d'un très-grand intérêt. La sculpture antique, recueillie et logée avec un soin particulier, semblait seule mériter nos hommages, tandis que les productions de la sculpture moderne, éparses et délaissées, n'avaient pu obtenir encore les entrées au Louvre. Cet injuste dédain a été réparé. Trois salles, au rez-de-chaussée, auxquelles on a donné le nom de *Galerie d'Angoulême*, contiennent des monumens très-remarquables en eux-mêmes, et dont le rapprochement est un sujet d'étude et de méditation. Là se trouvent réunies des productions de la renaissance, des siècles de Léon X, de Louis XIV, et des tems modernes; ainsi, Jean GOUJON, MICHEL-ANGE, le PUGET et CANOVA se trouvent en regard les uns des autres. Au nombre des ouvrages qui méritent une attention particulière, je citerai *Diane de Poitiers*, de Jean Goujon : cette statue, après avoir long-tems orné l'entrée du château d'Anet, avait été transportée dans le jardin du Musée des Petits-Augustins; elle est maintenant à l'abri de toute destruction. On remarque aussi une *figure d'esclave*, de Michel-Ange, dont le mouvement et l'expression sont admirables; deux groupes dans lesquels le célèbre Canova a représenté, dans des instans différens, *l'Amour et Psyché*; et le *Milon de Crotoné*, du Puget. J'ai entendu beaucoup de personnes regretter que cette dernière statue ait été enlevée du jardin de Versailles; quant à moi, je trouve que, dans l'intérêt de l'art, c'est la détermination la plus sage et la mieux entendue que l'on pût prendre.

— On recueillera dans ce nouveau Musée, ainsi que cela a lieu, pour les peintres, dans la Galerie de peinture, les principaux ouvrages des statuaires français et autres, lorsque la mort aura fait cesser toute rivalité, et apaisé les serpens de l'envie; voilà donc un nouveau stimulant pour nos artistes, et surtout un acte de justice bienveillante dont il faut savoir gré au gouvernement.

Gravure. — Le dernier tableau de M. GIRODET, *Pygmalion et Galatée*, a été l'objet d'une admiration vive et bien méritée; mais il a aussi

essuyé des critiques très-amères. C'est le sort des productions qui s'écartent de la route ordinaire. Parmi les juges, les uns, et ce sont les mieux organisés, s'attachent aux beautés qui les transportent; les autres, au contraire, ne sont frappés que des défauts et ferment les yeux sur ce qu'il y a de bien. On s'échauffe, en soutenant son opinion, et bientôt l'ouvrage en discussion est un chef-d'œuvre inimitable, ou il est indigne d'arrêter les regards des connaisseurs. Je crois avoir eu le bonheur de me défendre de ces exagérations, dans l'opinion que j'ai émise à l'apparition de ce tableau (*Rev. Enc.*, t. IV, p. 363). Un de nos plus habiles graveurs, M. LAUGIER, élève lui-même de M. Girodet, a essayé de reproduire l'œuvre de son maître. C'était une entreprise difficile; et, si le graveur n'a pas entièrement surmonté tous les obstacles qu'elle présentait, il s'est assez approché de son modèle pour que les connaisseurs aient rendu justice à son habileté. Cette gravure a été tirée entièrement sur papier de Chine, et à un très-petit nombre d'épreuves, après quoi la planche a été brisée; aussi, le prix en est-il très-élevé. Elle coûte 160 fr. avant la lettre, 120 fr. lettre grise et 60 fr. avec la lettre.

— M. Ducis a mis sous les yeux des connaisseurs, à la dernière exposition, quatre tableaux dans lesquels il s'était proposé de représenter *les Arts sous l'empire de l'Amour*. Obligé de faire un choix dans le grand nombre de productions exposées, je n'ai parlé que de l'un de ces tableaux: Marie Stuart exécutant sur son clavecin cette romance dans laquelle elle fait ses adieux au doux pays de France; Rizzio l'accompagne sur un téorbe. Mais M. Jullien a fait de ces quatre tableaux l'objet d'un article particulier (*Re. Ency.* t. XVI, p. 460); ils sont donc bien connus du lecteur. L'un de ces tableaux, *Vandick retenu à Salvathem par l'amour que lui inspire une jeune fille pour laquelle il exécute un tableau*, a déjà été gravé par la Société des amis des arts, et j'en ai parlé, à l'époque où cette planche a été distribuée aux actionnaires (id. t. XXI, p. 250); deux autres, *Marie Stuart* et *Properzia de Rossi*, dont le talent et la passion malheureuse qu'elle éprouva pour un être insensible fournirent au peintre l'occasion de représenter la sculpture, toujours d'une manière historique, viennent également d'être gravés. La première planche est due à M. PAUQUET, qui a déjà gravé le *Vandick*; l'autre a été exécutée par M. SIXDENIERS. L'intérêt du sujet, le charme de la composition et l'habileté des graveurs feront rechercher ces deux estampes. La première coûte 40 fr. avant la lettre et 20 f. avec la lettre; la seconde, exécutée pour la Société des amis des arts ne se trouve dans le commerce que par occasion.

NÉCROLOGIE — Charles SÉNÉE. — Lorsqu'en 1821, nous rendions compte des essais d'un jeune homme dont les premiers travaux nous avaient fait concevoir les plus heureuses espérances (voy. *Rev. Enc.*, t. XI, p. 603), nous étions loin de penser qu'il nous faudrait sitôt payer à sa mémoire un douloureux tribut de regrets. Ce tribut est d'autant plus légitime, que celui dont nous déplorons la perte est mort victime de la science; c'est à son ardeur active de s'instruire, au besoin insatiable qu'il éprouvait d'exercer son esprit aux conceptions les plus profondes, à cette soif ardente du travail dont il était dévoré, que Charles Sénée doit la mort cruelle et prématurée à laquelle il a succombé à Caen, le 25 novembre dernier, à l'âge de vingt-quatre ans! Né avec les plus heureuses dispositions, le jeune Sénée ne tarda pas à se faire remarquer dans ses études; il s'adonna principalement à la langue grecque, et, comptant pour rien ce qu'on lui enseignait au collège, il s'était créé un système particulier d'exercices auxquels il consacrait presque exclusivement ses loisirs. Homère, Hérodote, Plutarque, Démosthène, avaient été tour à tour l'objet de ses savantes investigations. Aussi, les succès les plus honorables couronnèrent ses efforts; mais, après s'être livré à l'étude des mots, l'esprit supérieur de Charles Sénée sentit le besoin de se livrer à celle des choses. Il étudia avec ardeur les leçons données par M. Garat à l'École normale; elles le frappèrent vivement, et dès lors le goût des études métaphysiques succédant chez lui à celui des études physiologiques, il laissa de côté les vieilles arguties de l'école et le système routinier suivi encore dans quelques universités. Il s'éleva bientôt aux plus hautes régions de la métaphysique, et s'occupa en même temps de rechercher les données les plus positives sur l'économie politique; l'école écossaise fut surtout l'objet de ses recherches. La théorie des sentimens moraux d'Adam Smith le séduisit particulièrement: aussi, en fit-il l'application dans un *Essai sur l'Amitié*, ouvrage fort étendu, dans lequel il analysa avec beaucoup de sagacité la nature et les diverses modifications de ce sentiment. Ce fut aux sources mêmes de cette école que Sénée voulut aller compléter ses études; il se rendit en Angleterre, dans le courant de l'année 1820, et s'appliqua surtout à connaître le système d'organisation des études publiques dans ce pays; il eut, à cet effet, plusieurs conférences suivies avec les fellows du collège de la Trinité d'Oxford. (V. la *Notice sur l'Université d'Oxford*, t. XIX, p. 523.) Parmi les personnes dont la bienveillance lui avait fourni les moyens de satisfaire sa curiosité, nous citerons particulièrement le cé-

lèbre Brougham , l'orientaliste Mill , le publiciste Jérémie Bentham , le poète Robert Southey , et le vieux général français Dumouriez. Ce fut peu de tems après son retour en France qu'il se présenta pour le doctorat ès-lettres , et qu'il soutint , à cette occasion , deux thèses assez remarquables pour que nous ayons cru devoir en rendre compte dans ce recueil ; la manière brillante dont il développa ces thèses fit une telle impression sur les anciens professeurs de l'Université , qu'ils s'empressèrent d'appeler sur lui l'attention du Gouvernement , et de lui ouvrir leurs rangs. A l'âge de vingt-trois ans , Sénée se vit appelé à une chaire de philosophie dans une des plus savantes académies de France. Loin d'assoupir son ardeur pour le travail , un pareil succès ne fit que la réveiller encore. Persuadé que l'étude du droit était l'indispensable complément des sciences morales et politiques , il ne fut point arrêté par les travaux qu'exigeait de lui la confection de ses cahiers de philosophie ; il se fit recevoir avocat , après avoir approfondi toutes les parties , même les plus fastidieuses , du droit. Au milieu des occupations d'une année aussi laborieuse , Sénée trouva encore le tems de composer le Discours annuel universitaire , et il développa avec hardiesse *l'utilité des études philosophiques sur le bonheur et le perfectionnement moral de l'homme dans son état individuel , et par rapport à la Société*. Dans ce Discours , le jeune professeur s'était efforcé de justifier les études philosophiques du reproche qu'on leur fait ordinairement de dessécher l'âme et de tuer l'éloquence ; il y prouvait que les plus grands orateurs avaient été de profonds philosophes. Cependant , une maladie lente et dont les progrès , d'abord inaperçus , se manifestèrent bientôt par les plus effrayans symptômes , vint révéler à ses amis tout le danger de sa position. Consumé par l'étude et le travail , il succomba , après une année d'agonie , emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'avaient connu , et laissant un père et une mère plongés dans une douleur , qu'il est plus facile de concevoir que de décrire. Sénée a laissé les manuscrits suivans : 1° *Essai sur l'application de la méthode d'analyse et d'induction au phénomène de notre intelligence , contenant un aperçu historique des erreurs qui ont égaré la plupart des philosophes dans ces sortes de recherches* ; 2° *Essai sur le genre romantique , contenant un examen détaillé des ouvrages de lord Byron*.

E. G.

— Le comte DEJEAN , lieutenant général , pair de France , etc. , né à Castelnaudary , le 6 octobre 1749 , mort à Paris , le 10 mai 1824. — Voici un moderne que l'on peut opposer avec con-

fiance aux admirateurs exclusifs des anciens. Notre siècle abonde en censeurs qui prodiguent volontiers l'éloge aux *vertus antiques*, pour être dispensés de rendre justice à leurs contemporains. Leur aversion pour les vivans ne s'étendit point jusqu'à l'homme de bien dont nous allons parler : il ressemblait trop aux beaux modèles de l'antiquité ; on ne méconnut point ses mœurs *patriarcales*, sa probité et son patriotisme *des premiers siècles de Rome* : on voulut bien oublier qu'il était français, et des *xviii^e* et *xix^e* siècles. — Le général Dejean eut le rare bonheur de remplir des fonctions éminentes, sans se faire des ennemis ; de rendre impunément de grands services à la patrie, même au milieu des tempêtes révolutionnaires ; de continuer à la servir sous tous les pouvoirs auxquels la France fut soumise ; de prendre part à tout ce que nos tems de trouble ont opéré de bien durable, sans être jamais forcé de faire peser sur ses concitoyens les maux inséparables d'une révolution. Sa vie tout entière fut non-seulement pure, irréprochable, mais consacrée à des actes de vertus publiques ou privées. De telles vies ne sont jamais assez longues. Le jeune Dejean, recu, en 1768, dans le corps du génie, et nommé capitaine dans ce corps, en 1777, était employé dans la place d'Amiens, lorsque la révolution commença ; il fut nommé membre de l'Administration départementale de la Somme, et commandant en second de la garde nationale. Le nord de la France devint bientôt le théâtre de la guerre ; le capitaine Dejean fit partie de la brigade d'officiers du génie chargée de la défense de cette frontière. Quand nos armes victorieuses pénétrèrent dans la Belgique, Dejean suivit l'armée du Nord, et prit part à la funeste bataille de Nerwinde. Après que les désastres de cette journée furent réparés, et lorsque les vainqueurs de Fleurus marchèrent à la conquête de la Hollande, il fut nommé commandant du génie de l'armée du Nord. Les services qu'il rendit, pendant ces pénibles campagnes, lui méritèrent le grade de général de brigade. A la fin de 1796, il fut chargé, par interim, du commandement de l'armée du Nord, et le garda jusqu'au 18 fructidor, où il fut réformé. Le gouvernement de cette époque lui fit un crime d'avoir refusé de distribuer les proclamations de l'armée d'Italie, qui trahissaient les vues ambitieuses de Bonaparte, impatient de jouer un grand rôle politique. En 1799, la guerre recommença, et le général Dejean fut tiré de sa retraite. Le Directoire tombe, et la domination de Bonaparte commence : ce nouveau chef de l'état avait reconnu les talens administratifs et la scrupuleuse probité du guerrier qui remplissait alors les fonctions d'inspecteur général des fortifications ; il ne négligea

point un homme si précieux. Le général Dejean le suit au St. Bernard, à Marengo, et reçoit la commission de faire exécuter la convention qui livrait aux Français une grande partie du nord de l'Italie. Nommé ensuite ministre extraordinaire à Gènes, et président de la *Consulta*, il parvint à faire supporter aux Génois une domination étrangère, en adoucissant par l'aménité de ses manières et par la sagesse de son administration les regrets que leur faisaient éprouver l'indépendance nationale perdue et leur gloire éclipsée. Ce fut à Gènes qu'il répara lui-même une perte bien sensible pour son cœur. Une première épouse lui avait laissé un fils ; le père et le fils épousèrent les deux sœurs. En 1802, le général Dejean fut chargé d'une partie du ministère de la guerre, sous le titre de *ministre directeur de l'administration de la guerre*. Après avoir dirigé ce ministère avec la probité austère dont il ne pouvait se départir, cette qualité si rare parut incommode; et comme il ne changea ni de maximes ni de conduite, il fut remplacé, mais avec tous les égards qu'on ne pouvait lui refuser. Les suites de la campagne de Russie le forcèrent à reprendre de l'activité. A l'époque où le gouvernement royal et constitutionnel fut établi, le général Dejean fut nommé membre de la chambre des pairs, et gouverneur de l'École polytechnique. Presque en même tems, il présida la commission chargée de liquider les dettes publiques arriérées. A la fin de 1817, il accepta la direction générale des subsistances militaires. Mais il n'avait consulté que son zèle; ses forces ne suffirent pas long-tems à ses travaux. En 1820, sa retraite lui devint nécessaire, et il l'obtint. Le dépérissement graduel de sa santé lui annonçait le terme de sa carrière; il le vit approcher avec le calme du sage, et quitta la vie au milieu de sa nombreuse famille en larmes, près d'une épouse chérie, d'un fils héritier de ses vertus et de ses titres, d'enfans et de petits enfans dont la vive affliction fut la seule peine qu'il ressentit à ses derniers momens. Sa mort fut celle d'un vénérable patriarche, comblé d'années et de félicités domestiques. M. le lieutenant général du génie HAXO, M. le comte Daru, pair de France, ont prononcé l'éloge funèbre de cet homme illustre, l'un au cimetière de l'Est, où ses restes sont déposés, et l'autre à la chambre des pairs. M. le général Haxo termine ainsi son discours : « Tel fut le général Dejean : semblable à ces hommes que l'antiquité présente à notre admiration, également propres à la guerre et à l'administration de l'état : grand dans le public, et grand dans son intérieur, mais d'une grandeur toute humaine; c'est de lui qu'on a pu dire avec justesse qu'il portait des vertus, comme l'arbre porte des

fruits. Sa vie entière a été sans tache : ceux qui l'ont connu le présenteront comme un modèle. On se souviendra long-tems des exemples qu'il a donnés , et ses mânes se réjouiront de ce qu'un tel souvenir sera encore utile à sa patrie... Honneur à sa mémoire ! » — On lit , dans le discours de M. Daru , ces observations bien dignes d'être méditées : « C'est de ce département de la guerre, d'où la rapidité des mouvemens semblait exclure l'ordre et la régularité , que sortit, il y a près de trente ans , pendant le gouvernement orageux du directoire, le premier exemple de ces comptes détaillés, sincères, sans réticences , par lesquels les ministres s'honorent , en prouvant qu'ils ne craignent point d'appeler les regards du public sur leur administration. Cet exemple fut donné par un homme dont il doit être permis de rappeler ici le nom , puisqu'il s'est assis dans cette enceinte , par M. PETIET, l'un des prédécesseurs et l'ami du général Dejean : tous deux ont montré, et quelques-uns de leurs successeurs aussi, que le département de la guerre peut présenter, quand on s'en fait un point d'honneur, des comptes aussi clairs , aussi simples , aussi faciles à vérifier que ceux de toute autre administration. »

— Étienne AIGNAN , membre de l'Académie française, né à Beaugency en 1774, mort à Paris le 21 juin 1824. — Cet estimable académicien n'a pu fournir que la moitié de sa carrière littéraire ; la mort l'a surpris, au moment où la maturité de ses talens promettait les fruits les plus précieux , et lorsque ses nombreux amis s'attendaient le moins au malheur de le perdre. A peine sorti de l'enfance , il vit naître la révolution , et combattit avec une grande force de caractère les excès où elle fut précipitée , en même tems qu'il en adopta et qu'il en défendit avec énergie les principes sacrés , qui sont ceux de la justice et de l'humanité. Échappé , grâce à son extrême jeunesse, à la crise violente dans laquelle succombèrent tant d'hommes généreux et distingués , immolés au nom de cette même liberté qu'ils avaient servie avec zèle et dont ils avaient voulu empêcher que le culte fût déshonoré par des crimes , il ne sortit des prisons qu'à l'époque où la France commença elle-même à respirer , après la chute du gouvernement révolutionnaire. Rendu à la liberté et à ses occupations littéraires , et livré tout entier à ses paisibles travaux , il vit la république se débattre contre l'Europe , et succomber sous Bonaparte. Lorsque cet homme extraordinaire changea le titre de consul contre celui d'empereur , M. Aignan devint aide des cérémonies , et secrétaire du palais impérial. En 1814, nommé membre de l'Académie française, dans le sein de laquelle il succédait à Bernardin de St-Pierre, il rentra dans son asile studieux ,

et ne le quitta plus ; il ne perdit aucun de ses amis ; on l'aimait pour lui-même , indépendamment de sa position. Il fut l'un des collaborateurs de la *Minerve* , du *Courrier Français* et de la *Revue Encyclopédique* à laquelle il a fourni plusieurs articles qui suffiraient seuls pour faire connaître la justesse de son esprit , l'impartialité de sa critique et l'aménité de son caractère. Ses principaux ouvrages sont une traduction en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* et une tragédie de *Brunehaut*. — Depuis sa nomination à l'Académie française ; et l'établissement du régime constitutionnel , il donna à ses idées et à ses travaux une nouvelle direction qui peut-être n'a pas été assez remarquée. Il s'appliqua particulièrement à faire sentir l'importance de l'union si naturelle et cependant trop rare des idées libérales et philosophiques , et des idées morales et religieuses. Son ouvrage intitulé : *de l'État des Protestans en France* n'est pas seulement un appel éloquent à la tolérance et à la justice ; c'est aussi un livre qui respire les sentimens les plus nobles et les plus élevés , et dans lequel les institutions religieuses en général et le christianisme en particulier sont envisagés sous le véritable point de vue de leur influence morale et politique et de leur utilité sociale. Plusieurs ouvrages , qui parurent peu après , placèrent M. Aignan parmi nos écrivains philosophes et publicistes les plus estimés , entre autres une *Histoire du Jury* , et deux écrits intitulés : l'un , *Justice et Police* , l'autre , *des Coups d'État*. Les articles de M. Aignan dans la *Minerve* et dans la *Renommée* , consacrés presque tous à des sujets de haute littérature et de philosophie , portent l'empreinte des mêmes principes et des mêmes sentimens. — La *Bibliothèque étrangère* , collection curieuse dont il avait publié les deux premiers volumes , était destinée à nous faire connaître successivement les fragmens littéraires de morale et de philosophie les plus remarquables , publiés dans les autres langues et chez les autres nations. — Les obsèques de M. Aignan ont eu lieu , le 24 juin. Une députation de l'Institut et un grand nombre d'hommes de lettres et d'amis du défunt suivaient le convoi. On y remarquait avec attendrissement son jeune fils , dont la douleur ajoutait encore au sentiment de tristesse dont chacun était pénétré. M. Auger , directeur de l'Académie française , et M. Jouy , ont prononcé deux discours sur sa tombe. L'Académie française vient de lui donner pour successeur M. Soumet.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE SOIXANTE-SEPTIÈME CAHIER.

JUILLET 1824.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Considérations générales sur les avantages respectifs des divers moyens de transport. *Girard*, de l'Institut. 5
2. Balance des consommations avec les productions. *J.-B. Say*. 18

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Relation d'un voyage aux rives de la mer polaire; par Franklin. (Ouvrage anglais). *E. Gauttier*. 32
4. 1^o Doctrine des rapports du physique et du moral; par M. Bérard. — 2^o Rapports du physique et du moral; par Cabanis. *Dupau*. 41
5. Examen des deux mêmes ouvrages. *Ferry*. 53
6. Réflexions sur les lois pénales de France et d'Angleterre; par M. Taillandier. *Bouchené-Lefer*. 58
7. Collection des chroniques nationales françaises, — t. I, II et III des Chroniques de Froissard; publiées par M. Buchon, *J.-C.-L. de Sismondi*. 74
8. L'Europe et l'Amérique; par M. de Pradt. *P.-A.-D.* 92
9. Études morales, politiques et littéraires, ou Recherche des vérités par les faits; par M. Valery. *H. Patin*. 100
10. Histoire littéraire d'Italie; par Ginguéné. Seconde édition, revue par M. Daunou (1^{er} article). *Chauvet*. 109

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 113 ouvrages, français et étrangers.

AMÉRIQUE. — États-Unis, 2.	124
EUROPE. — Grande-Bretagne, 10. — Russie, 2. — Norvège, 1. — Danemarck, 3. — Allemagne, 8. — Suisse, 5. — Italie, 11. — Espagne, 3. — Pays-Bas, 4.	128
FRANCE, 64; savoir : sciences physiques et naturelles, 25.	164
Sciences morales politiques et historiques, 19.	187
Littérature, antiquités et beaux-arts, 18.	204
Mémoires et rapports de sociétés savantes, 1.	223
Livres en langues étrangères, imprimés en France, 1.	224

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

- AMÉRIQUE. — *États-Unis*, Mécanique : machine à filer. — Établissement suisse de la nouvelle Vevey. — *Philadelphie*, distribution des eaux. 225
- ASIE. — *Chine*, Canton, Administration publique. 227
- EUROPE.
- ILES BRITANNIQUES. — Marine : Perfectionnement dans le doublage des vaisseaux. — Statistique : État actuel de la Grande-Bretagne. — Vue comparative de l'accroissement de la mendicité. — *Londres*, Traite des Noirs, déclarée crime de piraterie. — *Dublin*, Fondation d'une Académie irlandaise. 230
- RUSSIE. — *Moscou*, Université. 233
- SUÈDE. — *Upsal*, Promotions. — *Stockholm*, Ouvrages périodiques. — Lithographie. 234
- DANEMARCK. — *Copenhague*, Théâtre. 235
- ALLEMAGNE. — *Lintz*, Canal pour unir le Danube à l'Elbe — *Vienne*, Statistique : Mouvement de la population en 1823. — *Leipzig*, foire. — *Bonn*, Publication prochaine. — *Leipzig*, Nécrologie : Spohn. 235
- SUISSE. — *Berne*, Académie. — *Lausanne*, Académie : Chaire de droit vacante. — *Bâle*, Bibliothèque pour la jeunesse. — *Arau*, Journaux littéraires. 238
- ITALIE. — *États du roi de Sardaigne* : *Chamouni*, Nouvelle source minérale. — Traduction du français. — *Florence*, Journaux : l'Anthologie. — Nouveaux journaux. — *Milan*, Peinture : Découverte d'un tableau de Raphaël. — Nécrologie : *Moscato* ; *Isimbardi*. 241
- ESPAGNE. — *Madrid*, Canal du Guadalquivir. 245
- PAYS-BAS. — *Liège*, Société libre d'émulation. 246
- FRANCE. — *Bouches-du-Rhône*, *Marseille*, Réclamation. — *Calvados*, Achèvement du pont du Petit-Vey. — Sociétés savantes : *Clermont-Ferrand*, École d'accouchement. — *Caen*, Académie des sciences. — *Toulouse*, Académie des jeux floraux. . . 248
- PARIS. — Institut : Académie des sciences ; Académie française. Académie des beaux-arts. — Nominations à l'École des langues orientales et à la Bibliothèque royale. — Gymnase normal. — Librairie. — Réclamation de M. Azaïs, et Réponse. — Théâtres : Théâtre français : Eudore et Cymodécée, tragédie. — Odéon : Cléopâtre. — Reprise du Paria, avec des chœurs. — Beaux-arts. — Nécrologie : Sénée ; Dejean ; Aignan. . . . 252

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

ESSAI HISTORIQUE SUR L'ORIGINE, LES PROGRÈS ET LES RÉSULTATS PROBABLES DE LA SOUVERAINETÉ DES ANGLAIS AUX INDES.

On me paraît assez généralement dans l'erreur sur le continent de l'Europe, relativement à la souveraineté des Anglais aux Indes orientales. On se demande souvent quelle est l'origine de cette souveraineté? par qui s'exerce-t-elle? est-ce la compagnie des Indes qui gouverne? est-ce l'autorité militaire? ou bien le gouvernement de la métropole? On paraît convaincu que cette domination est la principale source où la nation anglaise puise son opulence. Les gouvernemens eux-mêmes, qui seraient si intéressés à n'avoir que de saines idées sur les questions d'économie politique, partagent à cet égard les opinions du vulgaire. Ils se sont imaginés que les peuples de l'Inde gémissaient sous le joug que leur impose la Grande-

Bretagne, et qu'il suffirait de s'y montrer en force pour renverser une puissance odieuse et précaire; Bonaparte voulait les délivrer en passant par l'Égypte; et vingt fois le cabinet de Pétersbourg a médité le projet de parvenir au Bengale par les bords de la mer Caspienne.

Je m'estimerais heureux de détruire ces illusions, si elles doivent coûter de l'argent et du sang aux peuples d'Europe; *quidquid delirant reges... etc.* D'ailleurs, n'est-ce pas un curieux spectacle que celui d'une compagnie de marchands, souveraine d'un pays cinq ou six fois plus étendu que l'Angleterre, et où elle compte, les uns disent 40 millions, les autres 70 millions de sujets? Quand même sa souveraineté ne serait que nominale; quand cette souveraineté ne serait profitable qu'à l'Inde même et contre le gré de la Compagnie; quand cette compagnie elle-même serait au-dessous de ses affaires, et hors d'état de rembourser les fonds avancés par ses actionnaires et par ses créanciers, ne devrions-nous pas rechercher avec plus d'empressement encore à connaître la vérité sur ce point, et à constater un ordre de choses sans exemple jusqu'à présent dans les annales du monde, et qui est peut-être à la veille de subir d'importantes métamorphoses?

Le premier privilège pour trafiquer au delà du cap de Bonne-Espérance, fut accordé à une compagnie de négocians par la reine Élisabeth, en l'année 1600. Son capital, formé par des actions de 1,250 fr. de notre monnaie, ne s'élevait qu'à 1,800,000 fr. (1). Pendant la domination de Cromwell, en 1655, le privilège fut suspendu, et le commerce de l'Inde, alors empire indépendant gouverné par Aurengzeb, fut permis

(1) J'exprime toutes les sommes en monnaie française et en sommes rondes, sur le pied de 25 francs pour une livre sterling. Le sujet n'exige pas une plus grande exactitude.

à tous les Anglais : mais, au bout de trois ans, le privilège fut rétabli, et se perpétua jusqu'en 1689. A cette époque (c'est-à-dire un an après la révolution qui chassa pour la seconde fois la famille des Stuarts du trône d'Angleterre), le gouvernement de Guillaume, pressé sans doute par des embarras de finances, écouta les propositions d'une nouvelle compagnie, qui, pour prix du privilège qu'elle demandait et qu'elle obtint, offrit de prêter au gouvernement 50 millions à 8 pour cent par an.

Ce qui caractérise cette dernière concession, c'est qu'elle fut donnée par acte du parlement, et qu'elle confirma les permissions accordées par les précédentes chartes à la Compagnie, de former et de posséder des plantations, des comptoirs, et d'élever des fortifications pour les défendre au besoin. On ne se doutait guère alors que l'on jetait les fondemens d'un vaste empire. Lorsqu'on a des domaines fortifiés, il faut des troupes pour les défendre; il faut résister à des attaques, conclure des alliances, des traités de paix; aussi, dès l'année 1698, ces droits, qui ressemblent beaucoup à ceux de la souveraineté, furent-ils accordés aux agens de la compagnie; mais, par une restriction qui caractérise l'époque, il ne leur fut permis de faire la guerre et la paix *qu'avec des princes et des peuples qui ne fussent pas chrétiens.*

Jusque-là, la Compagnie était dans l'Indoustan sur le même pied que les nabobs, les rajahs, les khans et autres petits princes devenus successivement indépendans des grands princes mogols, tartares, persans, qui à diverses reprises envahirent ces belles et vastes contrées.

Depuis ce tems, le privilège de la Compagnie fut renouvelé d'époque en époque, avec toutes les formalités observées en Angleterre pour la promulgation des lois. Tantôt on stipulait que le privilège durerait aussi long-tems qu'il ne serait pas révoqué, mais que la Compagnie serait avertie trois ans d'avance,

de la révocation; tantôt on fixait un terme d'un certain nombre d'années pour la durée de son privilège, et le terme arrivé, on continuait le privilège, en faisant payer à la Compagnie cette faveur par des sacrifices qu'elle a presque toujours éludés.

Jusqu'en 1753, les possessions territoriales et la souveraineté de la Compagnie des Indes, ne s'étendaient encore que sur quelques villes, ou plutôt quelques forts, tels que Madras, destinés à protéger un petit territoire environnant. Mais vers ce tems Dupleix, qui commandait les Français dans l'Inde, homme entreprenant, capable, mais peu scrupuleux sur les moyens d'arriver à son but, donna le signal d'une ambition qui, si elle n'excuse pas le développement que prit celle des Anglais, lui servit du moins de prétexte. Madras, alors leur principal établissement dans l'Inde, avait capitulé devant une petite armée française: Dupleix viola la capitulation, se déclara l'allié d'un prince indien en guerre avec un autre, et enseigna aux Anglais cette politique machiavélique dont ils tirèrent un si grand parti plus tard, d'intervenir dans toutes les guerres des souverains du pays, pour les dominer les uns par les autres. Ils se déclarèrent en toute occasion, contre ceux que protégeaient les Français. Un homme habile, lord Clive, vers le milieu du siècle dernier, dirigeait les forces de la Compagnie: il finit par obtenir un avantage complet, non-seulement sur les Français, mais sur les Indous protégés par eux; et comme on ne s'arrête guère au milieu d'un succès, les Anglais furent lancés dans la carrière des conquêtes. Leur puissance, mise dans la balance de toutes les querelles qui s'élevaient, en déterminait communément l'issue en faveur du prince qu'ils protégeaient. Ils prenaient part aux dépouilles du vaincu, et le vainqueur, leur ayant obligation de sa couronne, devenait leur tributaire, jusqu'à ce qu'ils se sentissent assez forts pour le dépouiller à son tour.

Tippoo-Saïb, sultan du Mysore, le dernier prince dont la puissance pouvait les faire trembler, est tombé sous les ruines de sa capitale, Séringapatnam, lorsqu'elle fut prise d'assaut en 1799 : et maintenant, la puissance de la Compagnie s'étend sur tout le cours du Gange jusqu'au delà de Delhy ; sur toute la presque île de l'Inde, sauf quelques points de la côte du Malabar qui obéissent encore aux Portugais, ou à de petits princes musulmans ; sauf encore quelques provinces occupées par les Marattes, et les lieux où existèrent Pondichéry et Chandernagor, qu'on a rendus aux Français par la paix de 1814, et qui ne servent à rien, si ce n'est à masquer le commerce que des armateurs français font avec les possessions britanniques.

A la première occasion, tous ces lambeaux de territoire tomberont au pouvoir de la Compagnie anglaise, qui sait fort bien qu'elle peut les prendre du moment que la politique du gouvernement anglais en Europe l'y autorisera. Elle est maîtresse de tout le reste, et l'on peut regarder sa domination comme confirmée, de l'ouest à l'est depuis l'Indus jusqu'à la rivière Baranpooter, c'est-à-dire, depuis les contrées qui avoisinent la Perse, jusqu'à celles qui touchent à la Chine ; et du sud au nord entre la mer des Indes et les montagnes du Thibet. Ce n'est pas que les Anglais ou leurs agens administrent par eux-mêmes cette vaste étendue de pays. Elle est partagée en un grand nombre de principautés, administrées sous différens titres, de nabobs, de rajahs, par des petits princes qui tiennent tous, directement ou indirectement, leur autorité des Anglais, et gouvernent sous leur bon plaisir. On peut les regarder comme des agens fiscaux qui donnent à la Compagnie une part des tributs qu'ils font payer à leurs sujets. Lorsqu'ils se montrent trop peu soumis, on en met d'autres à leur place.

En même tems, la Compagnie administre directement plusieurs grandes provinces, où elle a des forces suffisantes pour

tenir le reste en respect. Sa capitale est Calcutta ; on y voit tous les établissemens qui entourent ordinairement le siège d'un grand empire ; beaucoup de fonctionnaires civils, militaires, judiciaires, et beaucoup de riches Européens, qui ont, pour leur propre compte, des relations de commerce avec les autres pays de l'Asie et de l'Europe. Les Européens y sont en général logés dans des édifices somptueux et y déploient un faste asiatique. Ils imitent les riches Indous et les surpassent en luxe. La population de Calcutta s'élève, dit-on, à 6 ou 700,000 habitans, pour la plupart Indous, fabricans et petits marchands qui habitent des espèces de chaumières. Elle se compose encore de valets et de porteurs de palanquins, qui sont très-nombreux et que leur sobriété rend peu coûteux.

Telle est la situation de la Compagnie dans l'Inde. Mais, dans ses rapports avec la métropole, on ne peut la considérer que comme l'intermédiaire de la domination du gouvernement anglais sur cette partie du monde. A mesure qu'elle a étendu son autorité et ses impôts, le gouvernement anglais y a prétendu sa part, quoiqu'elle ait toujours payé les forces militaires que le gouvernement a mises à sa disposition. Il se regarde comme investi des droits de la souveraineté, et par conséquent de celui de lever les tributs, quoiqu'il abandonne pour un tems l'exercice de ces droits à la Compagnie. Dès 1767, lorsque les conquêtes de milord Clive eurent fait d'une société de commerce une véritable puissance, il fut convenu que la Compagnie paierait annuellement au gouvernement 10 millions ; mais jamais ces paiemens ne furent réalisés que très-imparfaitement, sous le prétexte des dépenses que la Compagnie était obligée de faire pour réduire les princes indépendans ; tellement qu'en 1773, loin de pouvoir payer quelque chose sur les revenus de sa souveraineté aux Indes, elle fut obligée d'emprunter au gouvernement, ou plutôt à la nation, sous la garantie du gouvernement, 35 millions. En 1785, elle demanda

du terme pour acquitter les droits de douane qu'elle devait à la trésorerie anglaise, et qui se montaient à des sommes considérables. En 1812, le gouvernement emprunta encore pour la Compagnie 62 millions.

Tous ces embarras et d'autres causes dans lesquelles il est inutile d'entrer, ont mis graduellement la Compagnie dans l'entière dépendance du ministère britannique. Ses directeurs, qui siègent à Londres, ont l'air d'administrer, par leurs agens, les domaines de la Compagnie, parce que ces agens sont payés par elle; mais, en 1784, le ministère se fit autoriser par le parlement à nommer un conseil permanent qui porte le nom de bureau du contrôle (*board of control*), et qui se compose ordinairement du ministre principal et de ses créatures. C'est avec ce conseil que les directeurs sont obligés de se concerter pour la nomination aux places et pour toutes les opérations militaires et politiques. C'est lui qui gouverne en effet. Les directeurs ne jouissent de quelque indépendance que pour les opérations commerciales.

La nomination à toutes les places qui sont à remplir, soit en Europe, soit en Asie, ou la confirmation de leurs titulaires, ajoutent beaucoup aux moyens d'influence et de corruption de la couronne.

On estime que la Compagnie entretient actuellement dans l'Inde, 15,000 agens civils, dont 3,000 européens; 160,000 soldats et officiers, dont 20,000 européens, notamment tous les officiers; 25,000 marins : ce qui porte le nombre de ses salariés à 200,000.

Il s'agit maintenant de savoir quels avantages économiques la Compagnie des Indes ou la métropole ont retirés ou retire-ront de la possession de cette colonie.

Et d'abord, en prenant pour des indications les renseignemens les plus récents et les plus avérés, nous trouvons qu'en 1798,

malgré quatre années de paix dans l'Inde, les revenus de l'état anglo-indien ont donné 201 millions de francs. Les dépenses, en y comprenant l'intérêt de la dette, se sont, pour cette même année, élevées à 203 millions; ce qui indique un excédant des dépenses sur les recettes, de 2 millions de notre monnaie.

Le mal fut prodigieusement augmenté sous le gouvernement général du marquis de Wellesley, malgré tous les subsides qu'il se fit payer et le territoire qu'il ajouta aux possessions britanniques. En 1806, époque où se termina son administration, les revenus se montaient à 385 millions, et les dépenses, compris les intérêts de la dette, à 442 millions; ce qui laisse un déficit de 57 de nos millions.

C'est une question parmi les publicistes anglais, de savoir si le déficit croissant des finances de la Compagnie vient des pertes qu'elle fait sur son gouvernement, ou de celles que lui cause son commerce. Ces dernières sont plus difficiles à connaître, parce qu'elle n'en doit point le compte au bureau de contrôle. Cependant, on pense qu'elle gagne dans son commerce de Chine, mais que ces bénéfices sont insuffisans pour couvrir les pertes qu'elle fait dans les autres branches. Une des preuves qu'on en fournit, c'est que lorsqu'elle présenta en 1808 une adresse au parlement pour l'engager à venir à son secours, les directeurs mirent sous ses yeux un état de toutes les valeurs envoyées aux Indes et à la Chine depuis 1797 jusqu'en 1807, et de toutes les valeurs reçues en retour. Ces états présentent un excédant des valeurs envoyées au delà des valeurs reçues de 142 millions pour les onze années; ce qui donne un déficit de 11 millions par an, qu'il faut ajouter aux pertes qu'elle fait sur son administration, et qui paraîtraient devoir les porter de 57 millions à 68.

Tous ces renseignemens sont tirés d'Adam Smith, de Colqhoun, d'un ouvrage digne de la plus haute estime, de

Robert Hamilton, sur la dette publique, et surtout de l'excellente *Histoire de l'Inde anglaise*, publiée en 1817 par M. James Mill.

D'après cet exposé, on sera peu surpris que la Compagnie des Indes soit si prodigieusement endettée, soit aux Indes, soit en Europe, d'autant mieux que, malgré ses pertes, elle n'a jamais cessé de payer à ses actionnaires un dividende de 10 $\frac{1}{2}$ pour cent. En 1805, elle avouait une dette en Angleterre de 150 millions, et dans l'Inde de 640 : en tout 790 millions. Mais j'observe qu'elle n'établit cette dette, qu'après en avoir déduit les répétitions qu'elle se croit en droit de former. Or, si ces répétitions ne sont pour la plupart composées que de mauvaises créances, dont il est impossible qu'elle soit jamais payée, elles ne sauraient passer pour un actif qu'on puisse employer à diminuer les dettes passives.

Que doit-on penser, par exemple, de la valeur des forts, des magasins, des autres bâtimens et de leur mobilier, qu'elle compte dans son actif? Outre que toutes ces choses ne peuvent valoir pour personne ce qu'elles ont coûté à la Compagnie, et ce qui forme la base de leur évaluation, elles ne sont point, pour un gouvernement, une valeur disponible, comme elles seraient pour un particulier. Lorsqu'un particulier, sur une terre de 100,000 écus, fait pour 50,000 écus d'améliorations, il peut se flatter, en raison du capital qu'il y a répandu, de vendre sa terre 150,000 écus. Les améliorations sont aliénables, parce que la terre l'est. Mais un gouvernement n'est qu'un usufruitier de ses domaines. Lorsqu'ils passent au gouvernement qui lui succède, le nouveau gouvernement ne saurait tenir compte à l'ancien des établissemens publics que ce dernier a jugé à propos de faire. Ces établissemens sont censés faits pour l'utilité du public; ils continuent à payer au public les intérêts de leurs frais de création, par les services qu'ils lui rendent. Le nouveau gouvernement est fondé à dire à l'au-

cien : « Ce n'est pas vous, ce sont vos administrés qui ont fourni les fonds de ces établissemens ; vous leur en devez la jouissance ; nous ne faisons qu'exécuter vos obligations ; nous ne pouvons pas vous rembourser le principal d'un fonds dont nous devons la rente. »

D'autres créances de la Compagnie des Indes ne sont pas plus réalisables que celles-là. Par exemple, la Compagnie passe dans son actif, 43 millions pour une expédition qu'elle fit en Égypte lorsque Bonaparte se rendit maître de ce pays. Or, cette dépense fut faite dans l'intérêt de la Compagnie, encore plus que dans celui du gouvernement anglais qui ne reconnaît pas cette dette. Le gouvernement de la Grande-Bretagne serait peut-être plus fondé à demander à celui de l'Inde le remboursement des frais que lui ont coûtés la flotte de Nelson et l'expédition qui arracha l'Égypte aux Français. Tout au moins, ces prétentions se détruisent l'une par l'autre.

Telle est encore une somme de 50 millions qui est due à la Compagnie par le nabob d'Arcot et le rajah de Tanjore ; ces deux princes n'auront garde de payer cette dette à la Compagnie qui depuis a conquis leur territoire et ne leur a point laissé de ressources.

Or, toutes ces mauvaises créances ne s'élèvent pas à moins de 400 millions ! lesquels, ne devant pas être déduits, ainsi que le prétend la Compagnie, de sa dette avouée de 790 millions, laissent le principal de cette dette de près de 1,200 millions de notre monnaie.

On est donc fondé à regarder la Compagnie anglaise des Indes comme une association tout à la fois commerçante et souveraine qui, ne gagnant rien ni dans sa souveraineté, ni dans son commerce, est réduite à emprunter chaque année de quoi distribuer à ses actionnaires, un semblant de profit.

Tels sont les résultats réels, fondés sur des faits ou des

sommes avoués, de cette fameuse souveraineté des Anglais dans l'Inde. La Compagnie y perd, comme nous venons de le voir, à moins qu'elle ne fasse perdre ses créanciers. Le gouvernement y perd d'abord les avances, les prêts qu'il est obligé de faire à la Compagnie, ou du moins de cautionner, et en outre les frais considérables des établissemens coloniaux destinés à protéger les Anglais en Asie; notamment ceux de l'île St^e-Hélène, du Cap de Bonne-Espérance et de l'île Maurice, ci-devant Ile-de-France. Il n'est pas un de ces établissemens qui ne coûte beaucoup au delà de ce qu'il rapporte. On lit, dant un voyage de milord Valentia, que celui du Cap de Bonne-Espérance, seul, coûte chaque année aux Anglais 6 ou 7 millions de nos francs.

Quels dédommagemens, outre la vanité, l'Angleterre retire-t-elle pour toutes ces pertes? c'est-à-dire, quels profits fait-elle qui puissent passer pour une conséquence de l'établissement de sa compagnie et de sa souveraineté dans l'Inde?

Sont-ce les dividendes payés aux actionnaires? mais, en supposant qu'ils fussent payés, non sur des emprunts, mais en totalité sur des bénéfices réalisés, on s'imagine donc que les commerçans libres qui feraient le commerce si la Compagnie n'existait pas, ne réaliseraient aucun bénéfice sur les marchandises de l'Orient qu'ils fourniraient à l'Angleterre et aux autres états de l'Europe? Il est plus que probable que, tout balancé, ils retireraient plus de 10 $\frac{1}{2}$ pour cent des fonds qu'ils emploieraient dans ce commerce. Ce profit ne doit donc pas être regardé comme exclusivement attaché à l'établissement actuel. Si la Compagnie n'existait pas, elle n'emprunterait pas de quoi payer son dividende; et l'équivalent de ce dividende n'en serait pas moins reçu par des négocians anglais (1).

(1) Une compagnie qui emprunte un million pour le distribuer à ses actionnaires comme des portions de bénéfice, retire un million

Il faut appliquer le même calcul aux profits que les manufacturiers d'Angleterre font sur les marchandises que la Compagnie porte aux Indes. En supposant la Compagnie supprimée, des armateurs libres porteraient aux Indes les mêmes marchandises à peu près, et donneraient lieu aux mêmes profits manufacturiers. Ces profits ne dépendent donc pas de l'établissement de la Compagnie, ni des pertes qu'elle supporte.

Même raisonnement au sujet des marchandises d'Orient vendues par les Anglais aux autres nations de l'Europe. Sans la Compagnie, ils n'en vendraient pas moins.

Même raisonnement encore à l'égard des droits de douane qu'on dit que la Compagnie paie au fisc sur ses importations. La seule différence que le commerce privilégié introduise là-dedans, c'est que la Compagnie doit toujours une partie de ces droits qu'elle ne paiera jamais; au lieu que les particuliers paieraient tout comptant parce que la douane ne leur ferait pas de crédit.

Enfin, comme un dédommagement des pertes que supportent la Compagnie en corps et la nation qui la seconde, on cite les profits, légitimes ou non, que font ses employés; et en effet, s'il n'y avait pas de Compagnie, s'il n'y avait pas de souveraineté anglaise dans l'Inde, il n'y aurait point d'employés. On peut dire, à la vérité, qu'indépendamment des chefs d'entreprises, le commerce libre aurait des agens; mais, je suis de bonne foi, ils gagneraient peu de chose en comparaison de la Compagnie. Voilà un dédommagement réel. La Compagnie perd ou fait

des capitaux du pays, c'est-à-dire des sommes qui ont été accumulées et peuvent être employées à faire valoir des entreprises industrielles; et ce même million est employé par les actionnaires qui le reçoivent, comme étant une portion de leurs revenus et comme servant à leurs dépenses improductives. C'est donc une dissipation comme celle dont se rend coupable un prodigue qui mange une partie de son fonds.

perdre à la nation anglaise une somme de soixante millions plus ou moins, tous les ans ; mais elle fait gagner à des Anglais, ses agens, dix, peut-être vingt millions. Voilà le calcul de ce que la fameuse Compagnie des Indes ajoute à la richesse de l'Angleterre ; sans elle, l'Angleterre n'achèterait pas tous les ans 20 millions de bénéfice au prix de 68 millions de perte.

Encore ne faut-il compter, de ces 20 millions de profits pour le pays anglais, que cette portion qui est extraite de l'Inde sans y exiger des retours ; c'est-à-dire, les fortunes rapportées en Angleterre pour y être placées à intérêts ; car, pour ce qui est des traitemens reçus et consommés dans l'Inde, la nation anglaise n'y gagne pas une obole.

J'observerai, à ce sujet, que les fonctions qui, dans l'Inde, permettent de fortes accumulations pour en rapporter le fruit en Angleterre, sont peu nombreuses ; pour un emploi très-lucratif, il y en a cent médiocres et dont les émolumens se mangent dans l'Inde même. Hastings rapporta des sommes immenses dont il acheta les attestations d'innocence que lui donnèrent la Cour d'Angleterre et les majorités vénales des deux chambres du Parlement ; mais Hastings avait été gouverneur général pendant treize ans ; et durant son règne les plus belles occasions s'étaient offertes de dépouiller les princes du pays, et de commettre des extorsions sur le peuple. D'ailleurs, (et mettant de côté les considérations d'une saine morale et d'une saine politique, qui ne s'accommodent point de toutes ces turpitudes), quand les profits rapportés en Angleterre par des particuliers, égaleraient les 68 millions de pertes annuelles que nous avons vu que l'Angleterre doit attribuer à sa souveraineté dans l'Inde, est-ce un bon calcul que de faire payer par l'état, c'est-à-dire par le peuple d'Angleterre, les fortunes que quelques individus viennent manger tranquillement dans leurs foyers ? découvre-t-on là dedans un grand germe de puissance ?

Pour trouver l'origine des richesses d'un peuple, il ne faut

pas regarder au dehors ; il faut la chercher dans le sein même de ce peuple. C'est l'active et judicieuse industrie des Anglais ; c'est l'ordre et l'économie de leurs chefs d'entreprises ; c'est la protection qu'ils trouvent toujours dans des lois égales pour tous, qui sont les mines où ils puisent leurs trésors ; et ces mines-là sont à la portée de toutes les nations.

Que deviendra la souveraineté des Anglais dans l'Inde , me demandera-t-on ? Ce serait une témérité sans doute que de se croire en état de faire une réponse positive à une semblable question. Nul ne peut percer les mystères de l'avenir ; mais on peut regarder certains événemens comme plus probables, d'autres comme moins probables, et quelques-uns comme impossibles. A chaque renouvellement du privilège, le gouvernement anglais et la Compagnie, par un sentiment confus de leur position et de leurs intérêts, ont graduellement tendu vers l'affranchissement du commerce, et à substituer la souveraineté de l'État à celle de la Compagnie. Le dernier privilège qui date de 1813 pour durer jusqu'en 1834, porte que tout sujet de l'empire britannique peut librement trafiquer dans l'Inde, en se pourvoyant d'une permission des directeurs de la Compagnie, permission que ceux-ci ne pourront pas refuser. S'ils y mettaient obstacle, le bureau de contrôle prononcerait. La Compagnie ne s'est exclusivement réservée que le commerce de la Chine.

On voit qu'elle tient peu au commerce de l'Inde proprement dite, et que la souveraineté lui échappe. Elle tient plus au commerce de la Chine, qui donne des profits, parce que le thé, parce que certaines qualités de soie et les nankins, ne peuvent s'obtenir que là ; ce qui force les consommateurs anglais à passer par les mains de la Compagnie ; mais ce ne seront bientôt plus que les Anglais qui lui achèteront les marchandises de Kanton ; car d'autres navigateurs, surtout les

Américains, pourront les fournir aux autres nations à meilleur compte. Les Anglais eux-mêmes se lasseront de payer des frais de production exagérés; et pour augmenter le produit des douanes, le gouvernement fera probablement tomber cette dernière retraite du monopole. Je ne serais pas surpris qu'à l'expiration du présent privilège, en 1834, il ne fût pas renouvelé; que l'Inde ne fût gouvernée par un vice-roi, et la dette de la Compagnie déclarée dette nationale.

Alors, la Compagnie continuerait à trafiquer concurremment avec tous les Anglais, comme simple association commerciale, et probablement se liquiderait peu à peu, faute de pouvoir soutenir la concurrence du commerce libre. Si ces événemens ne sont pas arrivés plus tôt, ce n'est qu'en raison des intérêts privés qui, dans ce cas-ci, comme toujours, prolongent la durée des abus. Les fonctions des directeurs de la Compagnie des Indes, sont des places chèrement payées et qui donnent un patronage étendu; c'est-à-dire, beaucoup de fonctionnaires à nommer en Europe et en Asie, beaucoup de faveurs à répandre, dont on réserve une grande partie pour sa famille et pour soi. Les membres du bureau de contrôle sont de même chèrement payés. Moyennant cela, les hommes influens prennent facilement leur parti de voir les rives du Gange opprimées, la dette de la Compagnie journellement accrue, et le commerce national contrarié dans ses développemens.

Cependant, depuis que les hauts fonctionnaires de la Compagnie et l'administration de l'État se surveillent mutuellement; depuis que des plaintes redoutables ont retenti dans la Chambre des communes; depuis qu'une multitude d'écrits ont éclairé la nation anglaise sur le véritable état des choses et sur ses véritables intérêts, les abus ont sensiblement diminué. L'administration anglaise dans ces vastes et fertiles contrées paraît avoir changé de caractère. Elle est devenue protectrice des

propriétés ; la justice est équitablement rendue dans tous les pays administrés directement par les Anglais ; et les appels aux tribunaux supérieurs ayant été rendus plus faciles , les rajahs et les princes tributaires ont été contraints de rendre des jugemens à peu près équitables.

La police européenne , la répression des crimes et le jugement par jury s'introduisent graduellement. Les Anglais ont absolument renoncé à la prétention de corriger les préjugés des Indous et de les amener au christianisme. Leur politique est même de préférer qu'ils demeurent dans leurs opinions. Ils sont ou musulmans, ou disciples de Brama. L'islamisme rend les hommes résignés et dociles : la religion de Brama, en consacrant avec une inflexible rigueur la hiérarchie des castes, les forme à la subordination. La tolérance religieuse la plus parfaite existe donc dans l'Inde anglaise ; et si nous ajoutons que la paix règne dans ces vastes contrées qu'auparavant s'arrachaient tour à tour cent despotes qui les pillaient à l'envi ; que l'industrie est protégée et que chacun peut maintenant y jouir des fruits de son travail et y amasser des capitaux avec sécurité, nous serons forcés de convenir que jamais le sort de l'Indoustan n'a été plus heureux.

On dit quelquefois que cette colonie se rendra indépendante, comme toutes les autres ; mais on ne fait pas attention que ce n'est point une colonie proprement dite ; c'est-à-dire, que les Anglais n'ont point chassé ou détruit les indigènes. Les Indous sont encore ce qu'ils étaient sous Aurengzeb ; peut-être même plus industriels et plus nombreux. Ils seraient donc les maîtres de leur propre pays, pour peu qu'ils en eussent envie. Qu'est-ce que quarante-cinq mille dominateurs, perdus dans une population de soixante-dix millions d'habitans ? Mais, c'est une population laborieuse et douce, qui est bien éloignée de savoir ce que l'indépendance nationale et de bonnes institutions politiques peuvent ajouter à la somme de bonheur à laquelle chaque

Famille en particulier peut prétendre. Les peuples d'Asie ressemblent à leurs troupeaux qui ne s'imaginent guère que l'on peut vivre sans maîtres ; ils jouissent, sans savoir pourquoi, quand le sort leur en donne de bons, et souffrent dans le cas contraire, sans chercher à se ménager des garanties qui leur assurent une condition meilleure.

Si quelque prince étranger et quelque usurpateur se faisaient suivre, de gré ou de force, par un certain nombre de partisans, ces partisans auraient moins de moyens de résister aux forces et aux intrigues britanniques, que les princes qui gouvernaient le pays avant les Anglais, et qui cependant ont été contraints eux-mêmes de céder à la supériorité de la tactique européenne et de la politique anglaise.

Une force européenne elle-même ne paraîtrait dans l'Indoustan qu'avec de grands désavantages. Elle ne trouverait point pour la seconder, un peuple irrité contre ses dominateurs, ainsi qu'on le prétend. Les Anglais avaient pour ennemis les princes plutôt que les peuples ; et des princes indépendans il n'en existe plus. Des forces européennes ne pourraient y être envoyées que par terre ; et que l'on calcule la lenteur, les frais et les pertes qui résulteraient d'un pareil voyage pour une armée ! Sans parler des nations qu'elle trouverait à combattre sur la route, que d'hommes, de chevaux et de canons on perdrait au milieu des sables brûlans, des marécages sans routes tracées, des rivières sans ponts, pour combattre en arrivant une puissance bien établie, défendue par une armée de 160 mille hommes armés à l'européenne, et pouvant recevoir par mer tous les renforts et toutes les munitions dont elle aurait besoin !

Enfin, si les Anglais de l'Inde voulaient se rendre indépendans de la mère-patrie et gouverner le pays de leur propre chef, quels seraient leurs moyens d'y parvenir ? La nation anglaise de l'Inde se compose d'environ vingt mille hommes de guerre ; d'à peu près autant d'employés de la Compagnie ou

du gouvernement (ce qui est la même chose); et de quatre à cinq mille personnes indépendantes, dispersées à de grandes distances les unes des autres et occupées à soigner leurs intérêts particuliers. La plupart de ces Européens n'aspirent qu'à revenir en Europe pour y jouir d'une fortune bien ou mal acquise, et ne voudraient point s'exposer à s'en fermer le chemin. Les insurgens n'auraient pour eux que les débris des corps de troupes et d'employés qui renonceraient à leur patrie et consentiraient à se fixer dans l'Inde. La fidélité des *Cypaies*, ou troupes du pays, disciplinées et commandées par des Européens, flotterait entre les Anglais d'Europe et les Anglais d'Asie, et l'affaiblissement qui naîtrait de ces divisions causerait peut-être leur expulsion commune; à moins que des forces envoyées par la métropole ne profitassent seules des chances de succès que leur offrirait cette désorganisation dangereuse.

Dans tous les cas, l'affranchissement de l'Inde semble impossible; mais doit-on désirer, dans l'intérêt du genre humain, que les nations d'Europe perdent leur influence sur l'Asie? Ne doit-on pas souhaiter, au contraire, que cette influence aille en croissant? L'Europe n'est plus ce qu'elle était, au tems de Vasco de Gama et d'Albuquerque. Elle est parvenue au point où l'Asie ne doit plus désormais redouter sa domination. Avec ses despotes et ses superstitions, l'Asie n'a point de bonnes institutions à perdre, et elle en a beaucoup de bonnes à recevoir des Européens.

Ces derniers, en raison du génie entreprenant qui les distingue, et par suite des étonnans progrès qu'ils ont faits dans toutes les branches des connaissances humaines, sont destinés sans doute à subjuguier le monde, comme ils ont déjà subjugué les deux Amériques. Je ne dis pas qu'ils le subjugueraient par la force des armes: la prépondérance militaire est, et sera de plus en plus accidentelle et précaire; les Européens subjugueraient le monde par l'ascendant inévitable des lumières et

des institutions qui agissent sans relâche. Ils ne sont déjà plus dans la nécessité d'employer la force des armes contre les nations indigènes de l'Amérique. L'Asie exigera plus de tems, en raison de son immense population et de la force d'inertie que des mœurs tenaces et immobiles opposent à toute espèce d'innovation. Mais la force des choses finit toujours par l'emporter. La religion des mages a cédé à l'islamisme; celle de Brama a perdu la moitié des domaines où elle régnait; l'islamisme s'usera à son tour, car tout s'use. Les communications maritimes se perfectionnent tous les jours. De notre tems, les voyages au Bengale par le Cap de Bonne-Espérance sont devenus une fois plus faciles et plus prompts qu'ils n'étaient avant 1789. Les autres routes de l'Orient deviendront indubitablement plus praticables et plus courtes. L'affranchissement de la Grèce entraînera celui de l'Égypte; et la civilisation gagnant du terrain, applanira les obstacles qui s'opposent aux communications; car, plus les peuples se civilisent, et plus ils s'aperçoivent qu'il est de leur intérêt de communiquer entre eux. On peut dès lors entrevoir ce que le monde sera un jour; mais le tems est un élément nécessaire dans toutes les grandes révolutions.

Jean-Baptiste SAY.

.....

POLITIQUE GÉNÉRALE.

RÉSUMÉ SOMMAIRE *des principes de Cicéron* *sur la meilleure forme de Gouvernement.*

CICÉRON, dans son traité *de la République*, donne à ses opinions sur l'origine et la nature des pouvoirs; le beau principe de la souveraineté de la justice, antérieure à toute souveraineté du peuple et de la force.

« *Respublica, res populi*, la chose publique, est réellement

la chose du peuple, toutes les fois qu'elle est régie avec sagesse et justice, ou par un roi, ou par un petit nombre de grands, ou par l'universalité du peuple. Mais, que le roi soit injuste, ce qui suppose un tyran; ou les grands injustes, ce qui transforme leur alliance en faction; ou le peuple injuste, ce qui ne permet plus de le qualifier autrement que par ce même nom de tyran; dès lors, la république n'est pas seulement corrompue, mais elle cesse d'exister : car elle n'est pas réellement la chose du peuple, quand elle est au pouvoir d'un tyran ou d'une faction; et le peuple lui-même n'est plus un peuple, s'il devient injuste, puisqu'il n'est plus alors une aggrégation formée sous la sanction du droit, et par le lien de l'utilité commune. »

Ce morceau précieux nous a été conservé par saint Augustin dans son livre de la Cité de Dieu. Mais Cicéron lui-même, dans les parties nouvellement retrouvées de sa *République*, reproduit souvent ces principes fondamentaux, et surtout en parlant de la chute des gouvernemens et des causes qui l'occasionent. « Un roi, dit-il, a-t-il commencé d'être injuste, aussitôt disparaît cette forme de gouvernement, devenue tyrannique, et c'est en même tems le pire de tous les pouvoirs et le plus voisin du meilleur. A-t-il succombé sous les efforts des grands, l'état prend alors la seconde des trois formes que j'ai désignées, et qui comprend une espèce d'autorité royale, c'est-à-dire, paternelle, par la réunion des principaux citoyens veillant avec zèle aux intérêts du peuple. Est-ce au contraire le peuple seul qui spontanément a immolé ou banni un tyran, il se montre d'autant plus modéré, qu'il est plus docile à son instinct et à sa raison; car, dans la joie qu'il a d'avoir accompli son ouvrage, il veut maintenir l'ordre politique établi par lui-même. Mais, si jamais le peuple en est venu à frapper un roi juste, ou à lui ravir le trône; ou même, et l'exemple en est plus fréquent, s'il a goûté du sang des grands, et qu'il ait prostitué l'état tout entier à la fureur de ses caprices, sachez

bien qu'il n'est pas de mer ou d'incendie si terrible, dont il ne soit plus facile d'apaiser la violence, que celle d'une multitude insolente et déchaînée.

« Alors on voit se réaliser ce que décrit si fortement Platon, et que j'essaierai de traduire, si pourtant je puis vaincre les difficultés d'un tel effort. Lorsque l'ardeur du peuple s'est enflammée d'une soif intarissable d'indépendance, et que, servi par des complaisans pervers, il a bu avidement la coupe remplie de liberté sans mélange, si ses magistrats et ses chefs ne sont pas lâchement faibles et obéissans, s'ils ne lui versent pas à flots la liberté, il les poursuit, les incrimine, les accuse, les appelle dominateurs, rois, tyrans; alors, ceux qui veulent obéir aux chefs de l'état, sont tourmentés par ce même peuple qui les appelle esclaves volontaires. Mais, ceux qui dans les magistratures affectent l'égalité populaire, ou qui, dans la vie privée, travaillent à effacer toute distinction entre le magistrat et le simple citoyen, on les comble de louanges, on les accable d'honneurs : or, il est inévitable que, dans une république ainsi conduite, la liberté surabonde de toutes parts; que chaque maison soit dépourvue, dans son intérieur, de toute force régulatrice; que le père craigne le fils; que le fils méprise le père; que toute pudeur soit détruite, pour rendre l'indépendance plus entière; qu'il n'importe d'être citoyen ou étranger; que le maître redoute ses élèves, et qu'il les flatte; que les élèves prennent en mépris les maîtres; que les jeunes gens s'arrogent l'autorité des vieillards; que les vieillards descendent aux jeux folâtres de la jeunesse, pour ne pas lui être odieux et insupportables. Il suit d'un tel état de choses que les esclaves se donnent toute licence; que les femmes prennent les mêmes droits que leurs maris; et, pour tout dire en un mot, que les âmes des citoyens finissent par être si ombrageuses et si délicates, qu'au moindre essai d'autorité qu'on voudrait faire, elles s'indignent et ne peuvent rien souffrir, jusque-là

que bientôt elles en viennent à mépriser aussi les lois, afin de s'affranchir plus complètement de tout maître...

« De cette extrême licence, qui seule, à leurs yeux, était la liberté, Platon fait sortir et naître la tyrannie comme de sa souche naturelle. De même que le pouvoir excessif des grands amène la destruction des grands : ainsi, ce peuple trop libre se voit bientôt réduit à la plus dure servitude par sa liberté même... Ainsi le pouvoir est comme une balle de paume que l'on s'arrache les uns aux autres, et qui passe des rois aux tyrans, des tyrans aux aristocrates ou aux peuples, et de ceux-ci soit à des factions, soit encore à des tyrans, sans que la même constitution politique se maintienne long-tems. »

D'après cela, Cicéron reconnaît trois formes de gouvernement raisonnables; puis, trois espèces de gouvernemens funestes, qui sont l'opposé des premiers. Mais il prétend qu'aucun de ces premiers gouvernemens n'est parfaitement bon; il désigne comme préférable à chacun d'eux, celui qui, par un sage tempérament, serait formé de leur mélange : « J'aime en effet, dit-il, que dans l'état il existe un principe éminent et royal; qu'une autre portion de pouvoir soit acquise et donnée à l'influence des grands, et que certaines choses soient réservées au jugement et à la volonté de la multitude. Cette constitution a d'abord un grand caractère d'égalité, condition nécessaire à l'existence de tout peuple libre; elle offre ensuite une grande stabilité : les premiers élémens dont j'ai parlé, lorsqu'ils sont isolés, se dénaturent aisément, et tombent dans l'extrême opposé, de manière qu'au roi succède le despote; aux grands l'oligarchie factieuse; au peuple la tourbe et l'anarchie; ajoutons que souvent ils sont remplacés et comme expulsés l'un par l'autre. Mais, dans cette combinaison de gouvernement qui les réunit et les confond avec mesure, pareille chose ne saurait arriver, sans de grands vices dans les chefs de l'état. Car il n'y a point de cause de révolution là où chacun est

assuré dans son rang, et ne voit point au-dessous de précipice où il craigne de tomber ; *et non subest, quò præcipitèr ac decidat...* »

Notre immortel publiciste, pour rendre son idée plus sensible, se sert d'une comparaison non moins juste que belle : « De même que, par les accords variés de la lyre ou de la flûte, et les inflexions du chant et de la voix, on doit suivre un mode formé de sons distincts, dont cependant les moindres altérations, les moindres dissonances offenseraient une oreille exercée; de même enfin que cet ensemble modifié par l'habile direction des voix les plus dissemblables, produit un tout d'accens harmonieux; ainsi un état sagement composé de la réunion de trois ordres inégaux, se met en accord par le concert des élémens les plus divers; et ce qu'on appelle harmonie dans la musique n'est autre chose que l'union dans l'état social, l'union, dis-je, le plus fort et le meilleur gage du salut public, mais impossible à conserver sans la justice. »

Je ne sais si je me trompe; mais peut-être ne serait-il pas inutile de publier cet extrait, pour apprendre à cette foule de gens qui n'ont pas lu, qui ne peuvent pas lire l'original, ce que pensait, il y a 1900 ans, le plus illustre défenseur de la liberté chez les anciens, qui fut à la fois grand écrivain, grand citoyen, grand politique, grand philosophe. Du reste, on reconnaîtra sans peine que j'ai fait usage de l'élégante et fidèle traduction de M. Villemain, sauf quelques légers changemens qui tiennent à la diversité des goûts, sans qu'il y ait de ma part aucun esprit de critique ou de rivalité.

TRUFFER, *professeur titulaire d'humanités*
au collège royal de Charlemagne.



NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR SAMUEL WIDMER, *mécanicien et manufacturier*,
neveu et successeur de M. OBERKAMPF.

Dignum laude virum musa vetat mori.

HORACE.

La vie d'un artiste manufacturier, comme celle d'un homme de lettres, se trouve ordinairement tout entière dans ses ouvrages. Le cours de son existence n'est marqué que par les productions successives de son génie. Malgré les avantages sensibles que ses travaux procurent à la société, son nom fait peu de bruit dans le monde. Ce n'est pas non plus le vain bruit de la renommée qu'il cherche : il a une ambition plus noble, plus élevée ; il aspire à la gloire de reculer les bornes de son art. Voilà l'unique objet de ses veilles, et la source de ses plus douces jouissances. Une découverte, une conquête sur l'industrie étrangère, une application nouvelle, un simple perfectionnement, le transportent de joie, et ne suffisent pas cependant pour satisfaire sa passion. Il voudrait pénétrer tous les mystères de la chimie, et de la mécanique. Une difficulté vaincue n'est pour lui qu'un encouragement à en vaincre une autre, et le succès, au lieu d'éteindre son ardeur, ne sert qu'à l'enflammer. Tel fut Samuel Widmer, qui honora sa patrie adoptive par des inventions aussi utiles qu'ingénieuses, et qui mérita l'estime publique par la franchise, la droiture et la bonté de son caractère.

S. Widmer naquit, en 1767, à Othmarsingen, dans le canton d'Argovie. Dès l'enfance, il eut sous les yeux une petite manufacture d'indienne, établie par son aïeul maternel, et qui fut, pour ainsi dire, le berceau de la célèbre manufacture de Jouy. C'était dans cette dernière que devait se développer l'esprit d'invention qu'il avait reçu de la nature. A peine eut-il at-

teint sa dixième année, M. Oberkampf, son oncle, le fit venir auprès de lui, prit soin de son éducation, et l'initia de bonne heure aux secrets de son art. Comme il le destinait à lui servir un jour de second, il ne négligea aucun moyen de l'en rendre capable. Pour en faire un bon chef, il voulut d'abord en faire un bon ouvrier. Dans ce dessein, il lui imposa l'obligation d'apprendre et d'exercer tour à tour les principaux métiers nécessaires dans sa manufacture. Le neveu se prêta sans peine aux vues de l'oncle, et réussit au gré de ses souhaits. En peu de tems, il ne se distingua pas moins par son adresse que par son intelligence dans la gravure, dans l'impression et dans la teinture. M. Oberkampf, charmé de ce premier succès, en désira un second plus honorable pour son neveu et pour lui-même. Il résolut de lui faire quitter la pratique pour la théorie, et de lui ouvrir la carrière des sciences utiles aux progrès de son industrie. En conséquence, il envoya le jeune manufacturier étudier la physique dans le cabinet de l'habile professeur Charles, et la chimie dans le laboratoire du savant Berthollet. L'élève se montra digne de ses maîtres par son zèle et par sa pénétration. Le peu de loisir que lui laissaient leurs leçons, il le consacrait à la mécanique. Dans cette science, qui fut depuis sa passion favorite, il n'eut pour guide que son génie; mais le génie, éclairé du flambeau de l'observation, fut toujours le meilleur des guides. Lorsqu'il eut acquis par l'étude un précieux trésor d'instruction, il retourna auprès de son oncle avec l'espoir de l'augmenter encore par l'expérience. Ses vœux furent aussitôt remplis que formés : M. Oberkampf lui donna une nouvelle preuve d'affection et d'estime, en lui confiant la direction générale des travaux de sa fabrique. C'était la place la mieux assortie à ses goûts, à son esprit et à son caractère. Actif, vigilant, également versé dans la pratique et dans la théorie, juste appréciateur du mérite, il considéra le nombreux essaim d'artisans soumis à ses ordres comme une famille intéressante,

et la manufacture de Jouy comme l'établissement le plus propre à l'exercice de ses divers talens. Un illustre chimiste lui fournit bientôt l'occasion d'en faire un heureux essai.

Tout le monde connaît aujourd'hui la propriété de l'acide muriatique oxygéné pour la décoloration des substances végétales. Personne n'ignore non plus que c'est au génie de M. Berthollet que l'on doit cette mémorable découverte. Widmer fut un des premiers qui surent en profiter. Il se hâta d'établir sur ce principe le blanchiment des toiles, et aucun atelier ne contribua autant que le sien à en répandre la nouvelle méthode (1). Ce fut une espèce d'école publique, toujours ouverte à la curiosité, et où l'observation, jointe à la science, ne lui laissait rien à désirer.

Tandis que Widmer s'occupait à recueillir et à propager le fruit d'une découverte étrangère, il touchait au moment de se signaler lui-même par une invention d'un ordre supérieur, et qui devait produire, dans la fabrication des toiles peintes, une révolution aussi avantageuse qu'inespérée : je veux parler de l'impression avec des cylindres de cuivre gravés en taille-douce. Il en conçut l'idée, dès sa première jeunesse, et, vers la fin de 1792, il en démontra la possibilité par un modèle en petit qui répondit à son attente. M. Oberkampf, dont la pénétration était si vive, et le jugement si sûr, comprit sur-le-champ toute l'importance de cette découverte ; mais, à cause de l'esprit de vertige universel dont le peuple était alors agité, il craignit que ses ouvriers ne vissent de mauvais œil une invention qui tendait à opérer une étonnante économie dans la main-d'œuvre. En attendant des circonstances plus favorables, sa prudence exigea que toutes les pièces qui composaient le modèle en petit fussent démontées et soigneusement cachées.

(1) M. Berthollet en fait la mention la plus détaillée et la plus flatteuse dans son ouvrage intitulé : *Éléments de teinture*.

Ce ne fut que long-tems après qu'il permit à son neveu d'exécuter sa machine en grand. Le neveu et l'oncle y attachaient le plus vif intérêt, l'un par une passion naturelle pour son ouvrage, l'autre par bienveillance pour l'auteur, tous deux par le même zèle pour les progrès de leur art. Avec quelle inquiétude ils en tentèrent la première épreuve, et avec quelle joie ils en virent la parfaite réussite ! Aussitôt qu'elle fut connue hors de Jouy, et elle ne tarda pas à l'être, on s'empressa de l'imiter dans toutes les grandes manufactures d'indienne, françaises et étrangères ; mais, si le bénéfice de l'invention fut partagé, la gloire ne le fut pas : elle s'accrut, au contraire, par le partage même du bénéfice.

A l'aide de cette machine, on imprime des dessins qu'il est impossible d'imprimer à la main, et avec une telle perfection que le plus habile imprimeur ne saurait en approcher. Dans un tems donné, elle fait plus d'ouvrage que ne pourraient en faire quatre-vingts imprimeurs des plus exercés. Avant qu'elle fût imaginée, divers dessins d'indienne qu'elle imprime avec autant de régularité que de vitesse, nous étaient fournis par les Anglais. Ils les imprimaient avec des presses et des planches de cuivre ; mais, outre la lenteur de ce procédé, l'exécution était très-imparfaite. Depuis 1805, la France a cessé de tirer de l'Angleterre cette espèce de toiles peintes qu'on appelle *mignonnettes* et *miniatures*.

C'était beaucoup d'avoir inventé l'impression avec des cylindres de cuivre gravés en taille-douce, et ce n'était pourtant que la moitié de ce qu'il fallait pour un succès complet : car la gravure des cylindres à la main était très-longue, très-coûteuse, très-difficile, et même impossible pour un grand nombre de dessins. On ne pouvait surmonter tant d'obstacles que par une seconde invention, celle d'une machine pour graver les cylindres de cuivre. Widmer en sentit vivement le besoin. Pendant plusieurs années, son esprit n'eut point d'autre occu-

pation, point d'autre pensée. Ses méditations, souvent interrompues pendant le jour, devenaient continues et plus profondes dans le silence de la nuit. Il ne prenait de repos que celui qu'il ne pouvait dérober à la nature, et, dans le sommeil même, son imagination poursuivait encore l'objet de ses recherches. Enfin, son infatigable persévérance obtint le prix qu'elle méritait. Après une infinité d'essais dont le détail serait ici fort inutile, il eut le bonheur d'atteindre son but; il inventa une machine qui le dédommagea amplement de ses longs travaux. La peine qu'elle lui avait coûtée la lui rendit plus chère. Ce fut son ouvrage de prédilection. Il se plut à le perfectionner sans cesse, et par des inventions accessoires, il en étendit l'usage aussi loin que l'art pouvait le permettre. Cette machine grave, en cinq ou six jours, un dessin qu'un habile artiste ne graverait pas en moins de six mois, et la gravure ainsi exécutée est infiniment plus parfaite que la gravure à la main. Il y a d'ailleurs des dessins, composés d'une multitude d'objets si petits, si délicats, si réguliers, et qui doivent être si justement espacés entre eux, qu'ils feraient le désespoir du plus adroit graveur, et la machine les rend avec une précision, avec une exactitude mathématiques. Ce glorieux succès en amena un autre, qui ne le fut guère moins par les difficultés qu'il fallut vaincre pour l'obtenir. Widmer imagina, pour la gravure des planches de cuivre, une machine aussi curieuse, aussi utile que celle qu'il avait inventée pour la gravure des cylindres. Ces laborieuses et savantes productions, loin d'épuiser son génie, semblaient en redoubler la vigueur et la fécondité. C'est ainsi qu'un champ, naturellement fertile, le devient encore davantage par une active et soigneuse culture.

Lorsque Widmer eut mis la dernière main à la gravure et à l'impression mécaniques, il porta toute son attention sur la teinture. On n'avait jusqu'alors employé la vapeur que comme une puissance motrice, et comme un moyen de chauff-

fer l'air dans les appartemens ou dans les ateliers. Il conçut le dessein de la faire servir à chauffer l'eau nécessaire pour la teinture. Au mois de juin 1809, il fit l'essai de ce procédé, en présence des plus célèbres chimistes et physiciens de l'Institut. L'expérience réussit complètement. Encouragé par le suffrage des savans qui en furent témoins, et surtout par celui de son oncle, il entreprit de supprimer dans la manufacture de Jouy l'ancienne méthode de teinture, et d'y substituer celle qu'il venait d'imaginer. Dès l'année suivante, on vit se former, sur un principe tout nouveau, un vaste atelier qui excita l'étonnement des ignorans et l'intérêt des gens instruits. Une seule chaudière de cuivre, avec des tuyaux convenablement disposés, procura une quantité de vapeur suffisante pour chauffer l'eau dans huit grandes cuves en bois.

Outre l'économie du combustible, ce procédé renferme des avantages palpables. Il facilite singulièrement l'opération de la teinture; il la rend plus régulière et plus parfaite, car l'ouvrier conduit à son gré la chaleur du bain; il peut l'élever lentement, degré par degré, ou rapidement, si le cas l'exige; il peut arrêter la température au point qu'il désire, et même subitement; enfin, il peut porter le bain à l'ébullition, s'il en est besoin, en beaucoup moins de tems que par l'ancienne manière de chauffer l'eau dans des chaudières de cuivre, et cet ancien procédé n'offre d'ailleurs aucun des avantages du nouveau.

Widmer, loin de garder le secret d'une aussi utile application de la vapeur, n'en refusa la communication à personne; aussi sa méthode fut-elle promptement suivie dans les grandes manufactures d'indienne et dans plusieurs fabriques de drap. L'hôpital Saint-Louis de Paris l'adopta pour chauffer les bains. Deux administrateurs vinrent à Jouy pour se convaincre par leurs yeux de son utilité, et confièrent ensuite le soin de l'établir dans leur hôpital, aux talens d'un homme également

cher aux sciences et à l'industrie (1). Widmer ne fut pas moins heureux, dans la solution d'un célèbre problème de teinture, que dans le nouvel emploi qu'il sut faire de la vapeur : il découvrit une espèce de couleur, *le vert solide d'une seule application*, que les chimistes anglais cherchaient en vain depuis long-tems, malgré l'appât de l'or qui devait en être le prix (2). Il faut entendre à ce sujet le jury pour les arts, dans son *rapport sur les prix décennaux*, sous l'ancien gouvernement. « On annonce en ce moment, dit-il, une amélioration importante, en assurant que plusieurs pièces ont été imprimées *en vert solide d'une seule application*. Jusqu'à présent, cette couleur n'avait pu être obtenue solide que par deux applications successives du bleu d'indigo sur le jaune, ou du jaune sur le bleu d'indigo. La découverte du vert solide d'une seule application est une des plus précieuses conquêtes de la chimie appliquée aux manufactures. On sait qu'une nation voisine et rivale a proposé un prix considérable pour celui qui parviendrait à découvrir cette couleur. Ainsi, la découverte est faite en France, et le prix n'est pas gagné en Angleterre. »

Dans un voyage que Widmer fit à Londres, l'illustre secrétaire de la Société royale, sir Joseph Banks, lui offrit de présenter sa découverte à cette compagnie savante. Son amour-propre ne fut pas insensible à une proposition aussi flatteuse ; mais, en artiste désintéressé, en vrai Français, il refusa de vendre à l'étranger le fruit de ses recherches. Ce n'était point la soif de l'or qui l'avait conduit en Angleterre ; c'était l'ambition de faire sur sa florissante industrie des conquêtes utiles à la nôtre ; et, sans blesser en rien les lois de l'honneur, il en fit, en effet, de très-importantes. On lui doit, entre autres, l'heureuse impor-

(1) M. DARCEY, membre de l'Institut de France.

(2) La *Société royale de Londres* avait proposé, pour cette découverte, un prix de deux mille livres sterling (50,000 fr.).

tation de la machine à ouvrir le coton. Un fileur anglais, par un noble échange de services, lui permit de dessiner la sienne. A son retour, il en fit construire une pareille dans la superbe filature d'Essonne, bâtie par son oncle, et de là le modèle s'en répandit aussitôt dans la plupart des filatures françaises. Ainsi, ses conquêtes, comme ses découvertes, tournèrent rapidement au profit commun de l'industrie nationale. Les services éclatans qu'il lui rendit, et je n'en ai rappelé que les principaux (1), ne pouvaient rester sans récompense, sous un prince ami des arts et protecteur éclairé de tous les genres de mérite. Widmer reçut de ses mains une médaille d'or et la décoration de la Légion-d'Honneur. Parvenu au premier rang des artistes manufacturiers, possesseur d'une fortune et d'une réputation bien acquises, au lieu d'en goûter les douceurs, comme l'âge le lui conseillait, dans le sein d'un repos honorable, il voulut, à cinquante-quatre ans, poursuivre sa carrière avec la même activité qu'il l'avait commencée; mais un excès d'ardeur altéra pour toujours sa santé; ses forces, sur lesquelles il avait trop compté, l'abandonnèrent; une mélancolie profonde s'empara de son esprit, et sa fin prématurée devint une source intarissable de regrets pour sa famille et pour ses nombreux amis.

Widmer ne fut pas seulement un chimiste distingué, un ingénieux mécanicien, un habile manufacturier; il joignit à ses rares talens des vertus plus rares encore : les uns vinrent d'un

(1) Sa dernière invention, une *machine pour le blanchiment des toiles*, dont il vit à peine le succès, sera mise sans doute au nombre de ses titres les plus honorables à la reconnaissance publique, tant elle est simple, ingénieuse, et susceptible d'un usage étendu. L'eau, parvenue à l'ébullition, en sort et y rentre sans cesse par une espèce de mouvement circulaire : on l'a nommée, pour cette raison, *hydro-cyclephore*.

génie ardent et opiniâtre dans ses desseins; les autres, d'un cœur généreux et sensible. En bon citoyen, il aima vivement sa patrie adoptive, sans oublier néanmoins celle que lui avait donnée la nature. Sa compassion pour les malheureux ne se bornait pas à les secourir autour de lui; ses bienfaits allaient chercher au fond de la Suisse ses anciens compatriotes. Combien de fois le hameau d'Othmarsingen retentit des accens de leur reconnaissance et du bruit de ses louanges! En un mot, si Widmer eut le bonheur de trouver dans le sage Oberkampf la sollicitude et l'affection d'un père, Oberkampf trouva dans Widmer un élève digne de ses leçons, un ami digne de sa confiance; et, pendant une longue suite d'années, la gloire si pure de l'oncle s'embellit encore par les brillans succès du neveu.

D—s.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

- I. CHIMIE ORGANIQUE APPLIQUÉE A LA PHYSIOLOGIE ET A LA MÉDECINE, *contenant l'analyse des substances animales et végétales*; par Léopold GMELIN, docteur en médecine, professeur de chimie médicale à l'Université de Heidelberg, etc.; traduit de l'allemand, d'après la *seconde édition*, par G. INEICHEN, professeur de physique et de chimie à Lucerne; avec des notes et des additions sur diverses parties de la chimie et de la physiologie; par M. VIREY, D.-M., etc. (1).
- II. COURS DE CHIMIE APPLIQUÉE AUX ARTS MILITAIRES : cahier classique à l'usage des élèves de l'École royale de l'artillerie et du génie; par M. CHEUVREUSSE, professeur (2).
- III. RÉCRÉATIONS CHIMIQUES, ou *Recueil d'expériences curieuses et instructives*, auxquelles on a joint un *Précis élémentaire de chimie*; l'explication raisonnée des phénomènes produits dans les diverses expériences; enfin, leurs applications à l'économie domestique ou aux arts; par J.-Ch. HERPIN, professeur de sciences physiques, etc. (3).

(1) Paris, 1823. In-8° de 488 pages. Ferra jeune, rue des Grands-Augustins, n° 23. Prix 6 fr. et 7 fr. 50 c.

(2) Metz, 1823. In-8° de 372 pages. Imprimerie de Lamort.

(3) Paris, 1824. 2 vol. in-8°, avec 4 planches gravées. Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11. Prix 12 fr. et 15 fr.

Les écrits sur les applications de la chimie et les recherches sur le perfectionnement des arts chimiques se multiplient de jour en jour, ce qui ne nuit point aux progrès de la théorie. Les savans les plus illustres ne se bornent pas aux méditations et aux travaux qui amènent les grandes découvertes; ils s'attachent avec autant de soin à rendre les sciences doublement utiles, et par leur influence sur l'état intellectuel et moral de l'homme, et par les arts qu'elles créent et qu'elles dirigent. HUMPHRY DAVY, en Angleterre, et CHAPTAL, en France, ont ennobli la chimie, en l'associant à l'agriculture; l'art de préparer les liqueurs fermentées, la fabrication du sucre, la distillation, etc. ont suivi les progrès de la même science; les traités où ces arts sont décrits et enseignés ont été mis au niveau des théories, et la langue des savans est devenue celle des manufactures. Les trois ouvrages dont nous allons faire l'analyse seraient aussi, d'après leurs titres, des applications spéciales de la chimie, et la science n'y serait considérée que relativement à chacune de ces applications; mais les arts ne sont pas isolés, non plus que les sciences: ils ont entre eux, non-seulement des points de contact, mais des parties communes. Le premier de ces ouvrages est un résumé des connaissances acquises sur la composition chimique des corps organisés, et ce n'est pas seulement à la physiologie et aux différentes parties de l'art de guérir que ces connaissances sont nécessaires. Le second traité n'est pas non plus consacré aux arts de la guerre, exclusivement à tous ceux de la paix; les procédés suivis dans les arsenaux ne diffèrent point de ceux des fabriques analogues, et les mêmes préceptes leur sont également applicables. Quant aux *Récréations chimiques*, le but de l'auteur de cet ouvrage est plus sérieux que son titre ne semble l'indiquer. Il s'adresse à la curiosité; mais c'est de l'instruction qu'il lui présente; et cette instruction est solide et profitable. La forme sous laquelle la science vient s'offrir dans son livre ne convient point, sans

doute à ceux qui veulent tout approfondir, ni peut-être même à ceux qui ne savent pas encore assez : pour prendre goût à ses Récréations, il faut déjà quelque savoir, et l'adresse qu'exigent les opérations de laboratoire.

Le traité de *chimie organique* est la traduction d'une partie d'un ouvrage en deux volumes, imprimé à Francfort en 1822, où M. le professeur Gmelin expose les théories chimiques qu'il enseignait alors. S'il n'était pas tout-à-fait au courant des découvertes dont la science s'est enrichie depuis quelques années, ce n'est pas son livre qu'il fallait traduire, même en le complétant; car l'ordonnance de l'édifice ne peut être bonne, s'il y manque des parties essentielles, et la disposition des matières dans un livre est presque toujours vicieuse lorsque l'on y remarque de nombreuses lacunes. Les corrections que M. Virey a faites dans celui-ci ne sont relatives qu'à l'histoire naturelle; mais les additions, beaucoup plus nombreuses, qu'il a placées à la fin du volume, indiquent des faits chimiques omis par l'auteur ou par son traducteur. On regrette que ces rectifications n'aient pas été insérées dans le texte, et qu'après avoir fait dans l'ouvrage les recherches dont on s'occupait, on ait à consulter les dernières pages pour savoir si les notes qu'on a extraites sont exactes et suffisantes. Le traducteur d'un ouvrage savant peut se permettre cette sorte d'infidélité, au profit des lecteurs, et l'auteur serait peu fondé à se plaindre qu'on lui fit dire plus ou mieux qu'il n'a dit.

M. Virey a pensé que la *Chimie organique*, détachée de l'ouvrage dont elle fait partie, avait besoin d'une introduction : il a mis, en tête de ce volume, un *discours sur l'organisme vivant, et sur les rapports de la physiologie avec la chimie*. Il y discute cette question très-difficile : les lois de la chimie et du mouvement, les propriétés chimiques et mécaniques des corps, suffisent-elles pour expliquer les phénomènes de la vie, les fonctions des organes, en un mot, la nature vivante, en y

comprenant l'homme; ou bien faut-il reconnaître une force organisatrice qui donne à chaque être vivant ses formes et ses facultés, et modifie l'action des forces qui régissent la matière inorganique? Ces deux opinions sont exposées successivement, et celle que M. Virey n'admet point n'en est pas moins fortifiée de tous les raisonnemens qui peuvent combattre en sa faveur. L'impartialité de l'auteur a pris soin de laisser à ses adversaires tous les avantages de l'attaque et de la défense; il ne veut triompher que par la justice de sa cause, et il n'est pas du nombre de ceux qui croient à la possibilité de tout expliquer par les agens chimiques et mécaniques. Mais il ne parle point d'une autre manière de considérer le sujet qu'il traite et beaucoup d'autres questions analogues d'une aussi grande importance et qui ne sont pas plus accessibles. Quelques esprits intimidés par les dangers auxquels notre curiosité nous expose, lorsque nous allons trop en avant des expériences et de l'observation, prennent le parti d'ignorer ce qu'ils ne savent point, et de borner leurs recherches à ce qu'ils peuvent apprendre. Ils n'affirment point qu'il n'y a dans l'univers que de la matière et du mouvement, ils n'admettent pas non plus une *force vitale* dont la nature et le mode d'action seraient encore à découvrir; ils croient que les sciences naturelles se composent uniquement de faits constatés et disposés avec ordre. Ils ajournent la question des générations spontanées, parce qu'on n'a pas besoin de la résoudre pour continuer les études physiologiques: ils voudraient que les théories, et même les systèmes qui sont des essais de théorie, fussent traités avec une logique plus sévère que celle qui suffit dans les discussions d'histoire naturelle. M. Virey ne fait pas cette distinction; il parle des théories physiologiques avec l'enthousiasme qu'inspire la contemplation de la nature; il oublie de tems en tems que l'éloquence hors de place n'est plus de l'éloquence, et que ce moyen d'agir sur l'imagination, d'émouvoir les âmes et de fixer

lés résolutions n'a point de prise sur le jugement qui crée les théories. Dans les écrits de Buffon, l'éloquence vient toujours à propos, toujours inspirée par le sujet, et ce sentiment exquis des convenances est un des secrets du style de cet admirable écrivain. Il faut l'avouer, le style de M. Virey n'a pas ce caractère; on en jugera par l'extrait suivant.

« Ces vérités d'observations doivent nous porter à étudier la composition chimique des substances animales et végétales, puisque nous y verrons des effets, de nouvelles preuves de cette puissance vitale capable de former, avec un si petit nombre de principes, une si merveilleuse variété de combinaisons, par un concours incompréhensible d'élaborations particulières. — C'est ainsi que nous pénétrerons dans l'étude sacrée de la nature avec des idées plus dignes de sa majesté et de son incomparable puissance, bien éloignées de ces opinions basses et grossières qui réduisent nos corps à une sorte de boutique de mécaniques, ou de vaisseaux chimiques. Au contraire, les vases, les instrumens sont vivans eux-mêmes, et dirigés par une intelligence qui pénètre nos entrailles mêmes de sa présence pour y créer de nouveaux principes, ou de nouveaux germes de créatures. »

La *chimie organique* est divisée en quatre parties, dont les deux premières sont la physiologie chimique des plantes et des animaux; la troisième traite de la composition des corps organisés et de leurs différentes parties, et la quatrième, des principes et matériaux immédiats des substances animales ou végétales.

Les deux premières parties exigeaient certainement plus d'étendue que l'auteur ne leur en accorde, et même un peu plus de clarté, si ce défaut ne peut être attribué à la traduction. Le sujet est bien vaste; et pour le renfermer dans 44 p., on ne pouvait éviter quelques mutilations. M. Gmelin a sans doute écrit pour ses élèves; son ouvrage est un résumé de ses

leçons qui peut suffire à ceux qui ont entendu le professeur ; mais , sans le commentaire des leçons , on comprendrait difficilement l'ouvrage , et l'on n'y trouverait pas assez d'instruction.

La troisième partie est un recueil d'analyses de substances végétales et animales distribuées suivant les méthodes de classification adoptées par l'auteur. Les plantes sont rangées dans le système de Jussieu : pour les animaux , M. Gmelin admet six divisions , en commençant par les *vers* , et finissant aux *mammifères*.

La quatrième partie forme plus de la moitié de l'ouvrage. L'auteur y décrit les substances qu'il regarde comme des principes ou matériaux immédiats des végétaux et des animaux. Il les partage en deux classes , sans tenir compte de leur origine : ce sont ou des *acides organiques* , ou des *oxides organiques*. Cette division ne sera pas généralement admise ; mais elle est peu importante pour la science. Ce qui mérite plus d'attention , c'est le mode ou procédé par lequel on obtient quelques-uns de ces *matériaux immédiats* des corps organisés. Est-il bien certain , par exemple , que l'*acide lampique* , résultat de la combustion lente de l'éther , n'est pas un produit de laboratoire , mais qu'il existe tout formé dans la nature ? L'*acide formique* , quoique tiré des fourmis , se trouve parmi les acides végétaux , parce que son analyse ne manifeste point d'azote , suivant Berzelius : cependant , aucune plante connue ne recèle ce composé.

La classe des oxides organiques réunit des substances qu'aucune méthode n'avait encore associées : M. Gmelin n'explique point les motifs sur lesquels il fonde ces étranges rapprochemens. Suivant lui , l'éther serait un principe végétal , ou l'un des matériaux immédiats de quelques corps organisés. La classe est divisée en cinq genres qui sont : 1° les oxides très-combustibles non salifiables ; 2° les *alcaloïdes* , qui forment des sels

plus ou moins neutres, et qui possèdent des propriétés médicinales ; 3° les oxides non azotés ; 4° les oxides très-azotés ; 5° l'ulmine, le charbon. Ce dernier genre est tout-à-fait mystérieux. La première de ces substances, dont l'origine est récente et bien connue, est associée aux *anthracites*, que M. Gmelin regarde comme un charbon organique... Pourquoi ? Dans ses explications orales, le professeur répond sans doute à cette question ; mais son livre reste muet. Suivant lui, les houilles paraissent être des combinaisons ou des mélanges de charbon organique et d'asphalte, et souvent de fibre ligneuse et d'ulmine. Ainsi, la masse énorme des charbons fossiles, à quelque profondeur qu'elle pénètre dans l'intérieur du globe, serait toute formée de débris organiques. Ici, les attributions des sciences sont interverties : au lieu que la géologie devrait recevoir de la chimie les connaissances positives qui éclairent sa marche, ce serait au contraire la chimie qui prendrait des faits géologiques pour base de ses théories.

On pourrait faire encore beaucoup d'autres observations critiques sur cet ouvrage. Il y a tout lieu de penser que l'auteur y a mis peu de soin, et que de son côté, le traducteur s'est trop hâté. Ce livre contient sans doute presque tous les matériaux d'une *chimie organique* ; il peut même en tenir lieu jusqu'au moment où cet ouvrage sera fait et publié, pourvu qu'on le lise avec défiance, comme un répertoire, sans s'occuper de l'ordre qu'il établit entre les faits, ni de l'aspect sous lequel ces faits sont considérés. Mais enfin, la *chimie organique* est encore à faire.

L'ouvrage de M. CHEUVREUSSE, sur l'application de la chimie aux arts militaires, est le résumé de l'enseignement dont ce professeur est chargé à l'École de l'artillerie et du génie, à Metz. Ce travail, fait avec soin et maturité, formera, lorsqu'il sera terminé, un recueil précieux, non-seulement pour les deux armes auxquelles il est destiné, mais pour tous ceux qui

voudront associer les connaissances chimiques aux arts de l'architecture, au travail du fer, à la confection des artifices, etc.

Les arts décrits dans le premier volume (le seul qui ait encore paru), sont celui du *caillouteur*, ou fabricant de pierres à fusil, du tuilier-briquetier, du chauffournier et du plâtrier, du maçon, de la fabrication du fer et de l'acier, de la forge et des manufactures d'armes. Il a fallu beaucoup d'ordre, et une bonne disposition de matériaux aussi divers, pour qu'il fût possible de les renfermer tous dans un médiocre in-8°.

M. Cheuvreuse, ayant à décrire différentes sortes de pierres employées aux constructions ou dans quelques arts, a cru devoir faire une excursion dans les domaines de la géologie. Il pouvait s'en dispenser, et se borner aux caractères minéralogiques des substances qu'il voulait faire connaître. La géologie est encore trop près de son origine, trop dans l'enfance, pour qu'elle puisse offrir son appui aux autres divisions des sciences naturelles. Elle reçoit la lumière, et ne la réfléchit point encore : il est donc inutile d'en parler à propos d'une autre science, ou des arts auxquels les connaissances minéralogiques sont nécessaires. Si le sujet que l'on traite exige réellement des notions de géologie, il est très-difficile de les exposer en peu de mots; un peu de longueur convient mieux alors que la concision. Lorsqu'une science est peu avancée, ni les idées ni les mots qui les représentent n'ont acquis le degré de précision qui donne à l'écrivain le moyen d'être à la fois clair et concis : il faut des explications plus détaillées, plus verbeuses; M. Cheuvreuse ne dit pas assez sur la géologie. Après ce très-léger reproche, nous ne trouvons rien à critiquer dans son livre.

Notre auteur a réduit et a dû réduire l'art du tuilier-briquetier aux besoins des constructions militaires. Dans les bâtimens civils, ont fait usage de formes plus variées, et par conséquent, la description de l'art est plus étendue; et comme il est susceptible de perfectionnemens nombreux, dont quel-

ques-uns sont déjà introduits dans la capitale, ou dont quelques pays étrangers nous donnent l'exemple, les descriptions auront besoin d'être refaites de tems en tems. L'art du maçon est dans le même cas ; il fait des progrès continuels, lorsque les travaux sont dirigés par des ingénieurs instruits dans les sciences chimiques : il demeure stationnaire, s'il n'est confié qu'à des architectes. Les Vicat et les Treussart ont plus fait pour l'art de bâtir que tous les hommes célèbres dans les annales de l'architecture, depuis Vitruve jusqu'à nos jours. Les architectes négligent trop la chimie et la minéralogie, qui rendraient de si grands services à leur art ; et ce défaut d'instruction se fait sentir même dans les traités d'architecture les plus modernes et les plus estimés. Guyton-Morveau ne pouvait parler de sang-froid de ce que Rondelet a écrit sur les mortiers : *c'est*, disait-il, la honte du XVIII^e siècle.

La cuisson de la chaux et du plâtre est une opération qui attend aussi ses perfectionnemens ultérieurs du concours des sciences physiques, chimiques et minéralogiques. Notre auteur ne laisse rien à désirer sur l'état actuel de l'art du chaufournier. Rumford s'en est occupé ; mais les fours à chaux qu'il a proposés n'ont pas encore subi l'épreuve d'une pratique soutenue et prolongée. Ce sujet, quoique très-simple, peut exercer long-tems encore les physiciens qui se livrent aux applications de la science.

La plus grande partie de l'ouvrage de M. Cheuvreuse est consacrée au travail du fer, et à l'emploi de ce métal dans les manufactures d'armes. L'auteur avait à remplir une tâche fort difficile ; il s'agissait de renfermer dans un très-petit volume la substance d'un grand nombre de mémoires, de traités, d'ouvrages volumineux, méthodiques, recommandables par le mérite du fond, par la rédaction et par le nom de leurs auteurs. Le résumé que l'on en trouve ici est très-satisfaisant ; mais il échappe à l'analyse. Cette partie de son travail aura bientôt besoin d'un sup-

plément. La fabrication de l'acier et celle des tranchans s'enrichissent de procédés qui passeront dans les arsenaux, et s'y fixeront; l'emploi des alliages ne sera pas long-tems renfermé dans ses limites actuelles; l'art de la guerre n'est jamais le dernier à profiter de toutes les découvertes; il profitera de ce qu'auront acquis tous les arts qui s'exercent sur le fer et sur l'acier.

Après deux ouvrages dont l'objet provoque des méditations sérieuses, il semble que la pensée trouvera du repos au milieu des *Récréations chimiques* de M. Herpin; mais, quoique cet ouvrage justifie très-bien son titre, on le lira beaucoup plus encore pour y chercher une instruction facile que dans l'espoir d'y trouver un passe-tems agréable. Dans une préface, très-courte, et qu'il ne faut pas omettre, l'auteur expose de la manière suivante le but qu'il s'est proposé, et le plan de son ouvrage.

« Comme la chimie est entièrement fondée sur l'expérience, on ne peut espérer de la bien entendre et de la posséder jusqu'à un certain point, si l'on ne travaille soi-même à vérifier la plupart des opérations déjà connues, et à en faire de nouvelles que l'esprit de recherches ou la curiosité ne manquent jamais de suggérer. D'ailleurs, lorsque l'on travaille soi-même, on aperçoit, dans les opérations même les plus connues, une infinité de petits faits de détail qu'il est très-essentiel de connaître, et dont cependant il n'est pas fait mention dans les livres, parce que ces faits sont trop multipliés, et qu'ils paraîtraient minutieux. Parmi les agens chimiques, combien n'en est-il pas dont il est impossible de donner une idée par écrit, et que l'on connaît parfaitement, dès qu'ils ont frappé les sens? C'est dans le dessein de rendre la science chimique familière et agréable tout à la fois, que nous avons fait choix d'expériences curieuses et récréatives, propres à démontrer les procédés les plus importans de la chimie. Ces expériences peuvent être exé-

cutées avec facilité et sans danger dans un appartement ordinaire , et elles ne demandent ni préparatifs coûteux , ni instrumens compliqués. »

M. Herpin s'est aidé, dans son travail, du recueil d'*amusemens chimiques* de M. Accum, auquel on est redevable de grands travaux et de quelques bons écrits sur l'éclairage par le gaz hydrogène. Il a divisé les descriptions d'expériences, suivant la méthode de Nollet, en *préparation*, *effet*, *explication*; et il y a joint des *applications* et des *observations*. Après un *précis élémentaire de chimie*, trop court peut-être pour qu'il soit à la portée des lecteurs non instruits, on trouve une *instruction pour l'établissement* d'un laboratoire, la liste des principaux instrumens et des préparations chimiques dont l'amateur doit être pourvu. Cette partie de l'ouvrage devait procéder suivant l'ordre naturel des idées et des faits, et par conséquent, elle est méthodique; mais les récréations excluent la méthode, elles veulent être dégagées de toutes sortes de liens: il fallait cependant les classer suivant un ordre quelconque; M. Herpin a choisi l'ordre alphabétique, comme le plus commode pour les recherches.

Les applications de la chimie sur lesquelles notre auteur insiste le plus et qu'il expose avec le plus de détails sont en effet celles qui excitent le plus la curiosité, ou dont l'usage est le plus universel. On pense bien que le lait et ses diverses préparations, la fermentation, les liqueurs spiritueuses, les *sophistications* (altérations frauduleuses) des alimens et des boissons, et les moyens de les reconnaître, etc., n'ont pas une médiocre part dans ces deux volumes, et que l'économie domestique y est traitée selon ses droits. Les arts d'amusement trouvaient naturellement leur place dans un livre de récréations; les feux d'artifice, ceux du gaz hydrogène, l'électricité, le phosphore, les encres sympathiques, l'*harmonica chimique*, etc., tous ces effets, si surprenans lorsqu'on les voit pour la première fois, et

que l'on revoit toujours avec plaisir, peuvent procurer aux opérateurs et aux spectateurs des amusemens plus variés, moins insipides, plus convenables à tous égards que ces jeux de société qui n'exercent ni l'intelligence ni l'adresse. L'influence des divertissemens mérite une attention très-sérieuse : le bon emploi du loisir contribue encore plus que le travail au perfectionnement moral de l'homme. Si les *récréations chimiques* de M. Herpin supplantaient l'académie des jeux dans la partie de la nation qui donne l'exemple et règle les mœurs, la chimie nous aurait fait des dons encore plus précieux que les arts qu'elle a créés : notre raison serait fortifiée ; et, quoi qu'en disent les censeurs de notre tems, la raison est la source des vertus.

FERRY.

ANATOMIE COMPARÉE DU CERVEAU DANS LES QUATRE CLASSES D'ANIMAUX VERTÉBRÉS, *appliquée à la physiologie et à la pathologie du système nerveux* ; par E.-R.-A. SERRES (1).

L'Académie royale des sciences m'a chargé de lui faire connaître le nouvel ouvrage de M. le docteur Serres ; je m'efforcrai d'être court et de rester cependant toujours clair et fidèle.

Je m'arrête d'abord sur l'épigraphe empruntée aux écrits de M. le baron Cuvier. « Démocrite, Anaxagoras, disséquaient le cerveau, il y a près de trois mille ans : Haller, Vicq-d'Azir et

(1) Paris, 1824. 1 vol. in-8°, accompagné d'un atlas lithographié, petit in-folio. Gabon et comp., rue de l'École-de-Médecine ; et à Montpellier, chez les mêmes libraires. Prix des deux volumes et de l'atlas, 21 fr.

N. B. Cette analyse se compose en grande partie du RAPPORT VERBAL fait à l'Académie des sciences, le 12 juillet 1824, par M. GEOFFROY DE SAINT-HILAIRE.

vingt autres anatomistes l'ont disséqué de nos jours; et, chose admirable! il n'en est aucun qui n'ait encore laissé des découvertes à faire. »

On fut persuadé, sur la fin du siècle dernier, que tant de travaux cités dans ce passage avaient porté si loin nos connaissances et établissaient la science sur le cerveau d'une manière si satisfaisante, qu'il était tems de faire une rédaction définitive des faits et des idées acquises sur ce point. L'on se rappelle ce que, pour avoir accepté cette honorable mission, Vicq-d'Azir recueillit de glorieux suffrages, ce que la conviction d'élever un monument durable donnait d'encouragemens à ses laborieuses recherches. Cependant, nous sommes forcés de le reconnaître, c'est encore une très-riche moisson qui récompense dans ce moment d'autres efforts tentés dans la même voie. Ceci pourrait passer pour une contradiction, ou se présente du moins sous l'apparence d'une énigme. Mais l'histoire de la science l'explique d'une manière toute naturelle.

Sans doute, on avait, dans la route suivie avant Vicq-d'Azir et de son tems, fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour connaître le cerveau: et parce qu'on avait effectivement tiré de la méthode opératoire en usage alors le parti le plus avantageux, on a dû croire qu'on avait porté l'anatomic du cerveau à l'apogée de sa destination scientifique. Cependant, quelle était cette méthode usuelle? On coupait, on dépeçait le cerveau; on le disséquait rarement; ce qu'on désirait observer, on le réduisait à n'être qu'un nombre quelconque de parties. Or, qu'était-ce que ces faits éparpillés, enfantés souvent par le caprice, abandonnés le lendemain et aussi facilement remplacés par d'autres que donnaient de nouvelles coupes également insignifiantes? Qu'était-ce autre chose que des incidens en dehors de la question, et par conséquent que des faits improductifs pour l'esprit? Sur ce pied, on aurait continué, pendant trois autres milliers d'années, à disséquer le cerveau, qu'on n'en aurait guère

été plus avancé. C'est que le nombre des observations peut croître indéfiniment sans ajouter beaucoup à nos connaissances, parce que des observations stériles ne profitent pas plus à l'édifice des sciences qu'un amas de précieux matériaux, sans le génie pour en disposer, ne profiterait à un chef-d'œuvre d'architecture.

Mais, que tout à coup une idée mère, vaste et créatrice, telle qu'il appartient au génie d'en concevoir, vienne luire sur un champ d'observation, la scène change aussitôt. L'on n'aura plus à se traîner pendant des milliers d'années sur des procédés qu'on essaierait inutilement de varier pour en faire jaillir quelque lumière.

D'où viendra cette révolution dans la science du cerveau ? d'une seule conception : *la pluralité des organes cérébraux*. Les *esprits animaux*, cette brillante erreur de la primitive physiologie, n'a pas exercé plus d'influence. L'heureuse conception de M. le docteur Gall a l'effet d'une commotion qui électrise les anatomistes. L'Académie des sciences la ressent ; et jugeant nécessaire de donner une sage direction à cet élan des esprits, l'Académie propose, en 1818, pour sujet de son grand prix de physique, *l'anatomie comparative du cerveau dans les quatre classes des animaux vertébrés*.

De la pluralité des organes cérébraux découle une philosophie nouvelle (1) : l'esprit qui a conçu cette idée fondamentale ne saurait davantage se renfermer dans les anciennes voies de recherches ; car il ne prendra de repos, que lorsqu'il aura dé-

(1) On s'est d'abord récrié contre les dangers de cette philosophie ; et dans les élans d'un zèle recommandable par sa bonne foi, on a voulu la proscrire. Mais des personnes aussi éminentes par leur savoir que par leur piété l'adoptent présentement et y trouvent le sujet d'une explication plus satisfaisante touchant la participation de l'âme dans les phénomènes intellectuels.

couvert à *posteriori* l'idée qui l'obsède. Le célèbre M. Gall juge les anciennes méthodes d'observation : il essaie de nouveaux procédés : il ne coupera jamais, il disséquera véritablement le cerveau. Une méthode qui lui est propre, les faits qu'il découvre, et ses hypothèses même, qui ont fait naître une controverse aussi étendue, aussi variée que lumineuse, nous expliquent le mouvement qu'il a imprimé.

Cependant, c'est une question spéciale qu'aurait traitée M. le docteur Gall : car, s'il s'appuya quelquefois sur la considération de l'encéphale de plusieurs animaux, ce fut pour trouver dans ces exemples les motifs de ses premiers pressentimens. Mais une autre question, laissant moins de prise aux hypothèses quoique générale, plus élevée, embrassant toute la philosophie naturelle, les cerveaux de tous les âges, ceux de tous les animaux, restait entière.

Il faut bien que je reconnaisse que le moment était venu de traiter une aussi vaste question ; car, d'une part, l'Académie l'avait posée, et de l'autre, la solution ne s'en fit pas long-tems attendre. Mais, que cette solution dût être si promptement et si complètement donnée, était-ce bien cela qu'on était en position d'espérer ? j'en appelle aux souvenirs de 1821 ? On commença par se refuser à croire aux nouvelles qui s'en répandirent aussitôt. Car, pour première nouvelle, on apprenait que 1200 cerveaux au moins avaient été observés, et que tout autant de parties se trouvaient reproduites par le dessin et rassemblées dans un atlas. Quelle main aura pu dérouler le tableau d'organisations à la fois si nombreuses et si compliquées ? Mais ce fut bien un autre sujet de surprise, quand on vint à connaître les nombreuses et si judicieuses déterminations de l'ouvrage, tant de propositions qui s'y trouvaient élevées au caractère scientifique, à la généralité. La curiosité vivement excitée s'épuisa en conjectures sur le nom de l'auteur, et l'on passa en revue toutes les grandes illustrations anatomiques de l'Europe ; mais non sans des doutes

qui ramenaient aux mêmes perplexités, en raison de tous les précédens qu'avait dû exiger la composition d'un pareil travail.

Ces précédens étaient de plusieurs ordres. Car il avait fallu réunir à de grandes connaissances en anatomie des connaissances non moins profondes en histoire naturelle : sans ces dernières, un vague tâtonnement eût, le plus souvent, laissé sans résultat utile le travail le plus opiniâtre, quand au contraire le sentiment des rapports naturels fournit de lumineuses et certaines indications sur les espèces à préférer. De plus, ce qui ne peut être apprécié que par les personnes qui se sont adonnées à ce genre de recherches, il fallait avoir jugé les travaux les plus récents de l'anatomie philosophique, avoir connu le secret de la valeur de ses principes pour la détermination des organes, et, par un effort de méditation et de sagacité, s'être rendu propres des ressources créées pour d'autres besoins, imaginées dans un tout autre esprit.

Mais tout cela ne pouvait encore opérer, dans des délais aussi rapprochés que ceux du concours, la réunion des moyens rendus nécessaires par l'exigence du programme. Heureusement que l'auteur avait pris de l'avance : car, dès 1810, son attention avait été fixée sur les maladies de l'encéphale. Depuis, ses observations avaient acquis une plus grande extension, et cela, à partir de 1813, c'est-à-dire du moment que l'administration des hospices fit de toutes parts refluer dans l'hôpital, celui de la Pitié, que l'auteur dirigeait comme médecin, toutes les maladies cérébrales. M. Serres, qui, avant de terminer entièrement son travail, avait donné, durant sept années, ses soins à plus de deux mille personnes atteintes de ces maladies, avait donc ajouté cet autre précédent à ceux par lesquels il s'était préparé à traiter la question du concours.

Mais d'autres ressources, que lui seul pouvait encore convertir en un fil directeur de ses recherches, lui étaient en outre procurées par d'anciens travaux, par des découvertes de premier

ordre dans la science. M. Serres s'était plus anciennement occupé d'*embryogénie*. La formation des êtres devenait une connaissance désirable, un besoin de la science à ce moment des recherches anatomiques et physiologiques ; ce qu'on essayait à cet égard en Allemagne, il le tentait également au milieu de nous : et le développement des organes qu'il suivit avec une bien rare constance, donna lieu à un ouvrage remarquable, intitulé : *Lois de l'ostéogénie* ; ouvrage encore inédit, qui partagea, en 1820, le prix de physiologie expérimentale, avec le beau travail que vient de publier M. le docteur Edwards : *De l'influence des agens physiques sur la vie*.

Ce ne sera point m'éloigner du but que je me propose, que de faire connaître les idées sommaires de ce précédent ouvrage, puisqu'elles font également partie de celui-ci qui traite du cerveau : l'auteur ne pouvait, sans les reproduire, exposer dans tout son ensemble la marche de ses idées. Les *lois d'ostéogénie* sont donc rappelées dans son discours d'introduction, discours où la science anatomique est présentée sous un nouveau point de vue, dans un ordre et avec une clarté admirables ; tableau largement dessiné et qui est de plus, dans quelques parties, un acte de réformation ; que, non-seulement les anatomistes, mais tous les hommes éclairés voudront certainement connaître.

Les idées fondamentales de la science y sont revues, accrues et même renouvelées. Et en effet, on est frappé d'étonnement, quand on lit dans ce discours préliminaire, qu'Harvey, Malpighi, Boërhaave, Haller, Albinus, etc., tous ces illustres fondateurs de l'anatomie, tous nos maîtres qui s'en sont occupés jusqu'à ce jour, n'auraient cependant encore posé l'édifice de la science que sur une base toute de leur invention et sur laquelle il faille aujourd'hui revenir comme sur un fait décidément contraire à ce qui est. Tout fut, autrefois, effectivement établi sur le *développement central des animaux* : et cependant, cette loi générale n'est qu'une supposition contraire aux don-

nées véritables de l'observation. Ainsi, tout l'ordre actuel repose sur une interprétation de la nature faite en sens inverse.

Harvey, si grand par sa découverte du mécanisme de la circulation du sang, est le promoteur de cette fausse interprétation. Les premiers rudimens du cœur du poulet qu'il observe, ce point qu'il voit palpiter lui paraît la racine de tout l'être; le cœur nourrit le reste; l'animal est donc formé du centre à la circonférence.

Malpighi observe une fibrille qui devance la formation du cœur; c'est une quille dans laquelle il aperçoit les premiers linéamens de la moelle épinière, dans laquelle il trouve par conséquent une origine à toutes les parties qu'il juge essentiellement nerveuses. On hésite sur l'un ou l'autre de ces points d'origine de l'être, mais non sur l'admission de la loi générale que l'animal se développe du centre à la circonférence.

Tout ce qu'on a fait depuis, tout ce qu'on a écrit sur l'embryogénie, dérive de cette loi primitive, *le développement central des animaux*, et cette loi primitive serait fautive; et c'est exactement le contraire de cette proposition qui est vrai, qui est le fait général de tous les développemens organiques.

« Considérez, dit M. Serres, le développement des membranes qui précèdent l'apparition du germe, vous les verrez toutes se former de la circonférence au centre. Considérez tous les grands appareils organiques, vous leur verrez suivre constamment la même direction. De cette marche excentrique, découlent les véritables lois de l'organisation: tout organe sera primitivement double: ses parties, d'abord isolées, marcheront à la rencontre l'une de l'autre, et se réuniront sur le centre de l'animal pour former les organes que l'on a nommés impairs ou uniques, parce qu'on les considérait là tout formés. »

Cette manière simple et facile de concevoir la formation des organes, c'est la marche constante et uniforme que suit la nature dans toute création. « Tous les systèmes, sans exception,

y sont assujétis : tous se développent de la circonférence au centre : toutes leurs parties marchent du dehors au dedans à la rencontre les unes des autres, ou pour former des organes uniques sur la ligne médiane, ou pour faire les parties d'assemblage des ouvertures et des canaux dont se composent aussi les tissus organiques. »

Tels sont les précédens, les principes philosophiques qui ont dirigé M. le docteur Serres dans l'étude comparative du cerveau des animaux des quatre classes. On pressent déjà qu'il ne s'en tiendra pas à la question circonscrite et telle qu'elle est posée par l'Académie, *la détermination des élémens encéphaliques*. L'auteur qui a vu son sujet de si haut, donnera de plus tous les faits d'embryogénie quant au cerveau, la formation et le développement successif de toutes ses parties, c'est-à-dire, à la fois et le cerveau de tous les êtres, et le cerveau de tous les âges.

On n'avait autrefois, pour tout renseignement et pour rester fixé dans les déterminations philosophiques des organes, que la forme et le volume respectif des parties, c'est-à-dire justement ce qu'il y a de plus fugitif et de plus insignifiant, quand il s'agit de rechercher les rapports des élémens analogues. Cette méthode eut peu d'inconvéniens, tant qu'on s'en tint au cerveau des mammifères, qui est partout une répétition assez exacte de lui-même. « Elle en eut également de faibles par rapport aux oiseaux, parce qu'il était difficile de méconnaître à leur égard les lobes cérébraux et le cervelet. » Mais il en fut autrement pour les poissons, chez lesquels l'encéphale se compose d'une double série de bulbes alignés d'avant en arrière, au nombre de deux, ou de quatre, ou de six. C'est un théâtre de dissemblances, de changemens continuels, une sorte d'oscillation des parties élémentaires.

Il est sans doute aisé et par conséquent beaucoup plus commode de s'en tenir aux apparences; et parce qu'on ne s'est pas donné la peine ou qu'on a vainement essayé de trouver les rap-

ports de tant de choses ostensiblement hétérogènes, de les déclarer sans liaison, de les signaler comme des anomalies, et d'affirmer qu'il n'y a rien de scientifique à en déduire.

Ces moyens de rabaisser la science et de l'aligner sur le niveau de sa faiblesse sont inconnus dans l'ouvrage que j'examine. Les plus grandes difficultés deviennent un objet de prédilection pour l'auteur; et, malgré le vague inquiétant que présente l'encéphale des poissons, l'encéphale de tous (comme celui des reptiles, comme celui des oiseaux, comme celui des mammifères) est ramené à la généralité, à une loi commune, à des points d'une analogie invariable. Mais, plus ces résultats exigeaient d'observations, de recherches minutieuses et de sagacité, plus l'auteur devenait clairvoyant sur les différences essentielles.

C'est ainsi qu'il aperçoit la composition uniforme de l'encéphale se différencier, mais toujours d'une manière en quelque sorte régulière; qu'il aperçoit les formes permanentes de chaque groupe produites par le balancement du volume respectif des élémens cérébraux, et qu'il arrive enfin à ces hautes propositions que je vais lui emprunter et citer d'après lui textuellement.

« Chez les *poissons*, les lobes optiques sont l'élément dominateur; les hémisphères cérébraux sont atrophiés; le lobule olfactif est très-considérable; le cervelet est moyennement développé. — Chez les *reptiles*, les lobes optiques perdent leur influence; le cervelet est presque anéanti; les hémisphères cérébraux se développent beaucoup, comparativement à ce qu'ils sont chez les poissons; le lobule olfactif est à son tour atrophié. — Chez les *oiseaux*, le cervelet devient la partie dominante. Les lobes optiques sont affaiblis; les hémisphères cérébraux sont accrus; les lobules olfactifs sont presque anéantis. — Chez les *mammifères*, les hémisphères cérébraux deviennent à leur tour les organes dominateurs; le cervelet continue son développement transversal; les tubercules quadrijumeaux ou lobes optiques,

sont réduits à leur *minimum* d'existence ; le lobule olfactif éprouve de grandes variations : très-développé chez ceux où les hémisphères le sont peu, il diminue et disparaît presque complètement, à mesure que l'on s'élève des ruminans aux carnassiers ; puis aux singes et enfin à l'homme. »

N'est-ce point avoir résolu d'une manière définitive la grande question de l'analogie radicale et de la dissemblance permanente de l'encéphale dans les quatre classes des animaux vertébrés ?

Mais, si ces solutions satisfont déjà à la question posée par l'Académie, si elles procurent à la zoologie, en ce qui concerne le cerveau, des rapports généraux et des différences classiques, si, en faisant connaître l'accord de ce système avec plusieurs autres précédemment étudiés, elles concourent à augmenter notre confiance dans les règles zoologiques déjà déduites ; on ne trouve rien là cependant qui soit d'une application particulière à la physiologie, rien qui conduise à l'histoire de la production et du développement de chaque organe. Qu'on ne craigne point que cette autre face de la question soit omise : c'est le point des idées favorites de l'auteur, et il s'est effectivement attaché à donner le cerveau des âges, surtout l'histoire de ses premières mutations.

Mais quel autre résultat, je ne puis m'empêcher d'ajouter, vraiment très-singulier, très-admirable, vient récompenser ces nouveaux efforts ! L'auteur qui veut parcourir toutes les transformations de l'organe encéphalique, sans quitter le même champ d'observation, en se renfermant dans les considérations propres à une seule espèce, se surprend en pays connu ; il lui semble qu'il repasse de nouveau dans des voies anciennement suivies, qu'il redescend une autre fois les mêmes degrés, comme lorsqu'il parcourait ceux de l'échelle zoologique : c'est que le mammifère, aux diverses époques de la vie utérine, a le cerveau formé d'abord comme celui des poissons, puis comme celui des reptiles, puis comme celui des oiseaux, jusqu'à son entière et

définitive formation : ce n'est point alors une identité philosophique; c'est une ressemblance entière, absolue. Deux vésicules isolées l'une de l'autre sont le premier état des hémisphères cérébraux, soit qu'on les considère au commencement des âges chez le mammifère, ou vers les derniers degrés de la série animale chez les poissons. Une base commune est donc une sorte de noyau imparfait que le progrès des développemens amène insensiblement à parcourir, soit les degrés classiques, soit les degrés de la succession des âges : ainsi l'encéphale n'obtient son état de plus grande composition chez les animaux supérieurs, qu'après avoir subi plusieurs métamorphoses. « Et en effet, dit l'auteur, si, par la pensée, nous réduisons à quatre périodes l'ensemble de toutes ces évolutions, nous verrons de la première naître les lobes cérébraux des poissons; la seconde nous donnera les hémisphères des reptiles; la troisième produira les hémisphères des oiseaux; et la quatrième enfin donnera naissance aux hémisphères si complexes des mammifères. Qu'il devienne possible de développer les diverses parties de l'encéphale des classes inférieures, et l'on fera successivement d'un poisson un reptile, d'un reptile un oiseau, et d'un oiseau un mammifère. »

Cette supposition n'est pas aussi gratuite qu'on le pourrait croire; car, voilà précisément ce qui est, ce qui se rend visible chez les animaux supérieurs. Voyez l'encéphale, dans les premières journées de la vie utérine, il vous apparaît sous les formes de l'encéphale des poissons; un peu plus tard, sous celle d'un reptile, et ainsi de suite. Que s'est-il passé pour cela? le phénomène si connu des développemens : on dirait un tronc qui a poussé ses rameaux.

Tout cet enchaînement de faits, ces rapports engendrés les uns des autres, toute cette admirable philosophie, sont rendus sensibles par un heureux choix des principaux faits de la monstruosité. Voyez chez un nouveau-né de mammifère un cerveau imparfait, sa monstruosité provient d'un défaut dans le déve-

loppement : examinez ce cerveau, et ne soyez pas surpris de rencontrer une forme qui ne vous est point inconnue. Si le défaut de développement a été considérable, votre nouveau-né vous présentera le cerveau d'un poisson. Tout monstre, en pareil cas, donne nécessairement les formes encéphaliques de la classe à laquelle il s'est arrêté; mais la nature, qui présente fréquemment ce genre de monstruosité, ne produit pas l'anomalie en sens contraire, et c'est sur cette circonstance très-importante en philosophie que porte la démonstration de M. Serres.

En effet, les êtres dont la monstruosité a vicié l'organisation peuvent descendre au-dessous de leur constitution normale, mais jamais la dépasser. Ainsi aucun être ne saurait s'affranchir des limites de sa classe et revêtir les formes de la classe supérieure. « Jamais, dit M. Serres, un poisson ne s'élèvera aux formes encéphaliques d'un reptile : celui-ci n'atteindra jamais les oiseaux; un oiseau, les mammifères. Un monstre pourra se répéter; il pourra présenter deux têtes, deux queues, six ou huit extrémités; mais toujours il restera étroitement circonscrit dans les limites de sa classe. »

M. Serres, en présentant le cerveau des âges comme une répétition du cerveau des classes, vient appuyer, d'une preuve on ne saurait plus concluante, l'opinion répandue et qui devient en quelque sorte classique parmi les zootomistes, que les poissons sont pour un grand nombre de leurs organes des embryons permanens des classes supérieures. Et insistant sur cette surprenante coïncidence, qui est liée nécessairement à l'harmonie générale de la nature, mon honorable collègue veut bien rappeler, dans une note (1) de son livre, que je pressentis le premier, en 1807, cette importante généralité.

(1) « M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire (est-il dit dans cette note, p. 188) a le premier émis cette *grande vérité*. Il imagina pour son travail des parties analogues du crâne, de compter autant d'os

Je borne à ce trop court exposé l'analyse que m'a demandée l'Académie. Ainsi, je passe sous silence une foule de considérations curieuses, les déterminations des nerfs et de toutes les parties encéphaliques, et nombre de propositions générales qui s'en déduisent. Elles formeraient double emploi à l'égard de l'Académie, M. Cuvier les lui ayant communiquées dans son analyse de 1821 (1). Mais, ce que je ne dois pas omettre d'ajouter, c'est

qu'il y a, chez le fœtus, de centres d'ossification distincts; il eut lieu d'apprécier la justesse de cette idée, en considérant que *les poissons même devenus adultes étaient dans les mêmes conditions, relativement à leur développement, que les fœtus des mammifères.* » Voyez *Considérations sur les pièces osseuses de la tête des animaux vertébrés; Annales du Muséum d'histoire naturelle*, tome x, page 344.

(1) Désirant procurer à nos lecteurs le tableau complet des découvertes de M. Serres, nous croyons devoir extraire du mémorable travail de M. le baron Cuvier les propositions suivantes :

..... « La moelle épinière se forme avant le cerveau dans toutes les classes; elle consiste d'abord en deux cordons non réunis en arrière et qui composent une gouttière. Bientôt ces cordons se touchent et se confondent à leur partie postérieure : l'intérieur de la moelle est alors creux. L'oblitération de ce canal a lieu par une sécrétion de la pie-mère qui y dépose de la matière grise. — La moelle épinière est sans renflemens chez les jeunes embryons, comme chez les reptiles sans membres et comme chez les poissons à nageoires pectorales et ventrales nulles ou rudimentaires. Avec l'apparition des membres chez les embryons coïncident au contraire des renflemens, comme avec une seule paire de membres coïncide également un seul renflement. Les reptiles à pieds postérieurs ont ce renflement en arrière, et les reptiles à pieds antérieurs, seulement aussi en avant : les cétacées sont dans ce dernier cas. Les poissons électriques ont un renflement considérable qui correspond au nerf de leur appareil galvanique. Les oiseaux puissans rameurs dans les airs ont le renflement antérieur prédominant sur le postérieur : c'est le contraire pour ceux

que l'ouvrage est enrichi de tableaux synoptiques très-multipliés, au moyen desquels l'auteur donne, pour toutes les espèces qu'il a disséquées et observées, les mesures comparatives du volume

qui demeurent à terre, comme les oiseaux domestiques. — La moelle épinière est étendue de la tête à l'extrémité du coccyx chez l'embryon humain, jusqu'au troisième mois. A cette époque, elle s'arrête au corps de la seconde vertèbre lombaire, où elle reste fixée à la naissance. L'embryon humain a un prolongement caudal signalé par tous les anatomistes, lequel ne persiste que jusqu'au troisième mois. Si, par anomalie, l'ascension de la moelle épinière ne s'est pas ainsi élevée dans le canal vertébral, le fœtus humain vient au monde avec une queue : le coccyx est alors de sept vertèbres. Plus la moelle épinière s'élève dans le canal vertébral, plus le prolongement caudal diminue ; *EX. : le cochon, le sanglier, le lapin* ; plus, au contraire, elle descend dans son étui, et plus la queue augmente en longueur ; *EX. : le cheval, le bœuf, l'écureuil*. — C'est surtout chez le têtard de la grenouille que ce changement est remarquable : aussi long-tems que la moelle épinière se prolonge dans le canal coccygien, le têtard conserve sa queue : à l'époque où le têtard va se métamorphoser, la moelle épinière remonte dans son canal, la queue disparaît, et les membres se prononcent de plus en plus. — Le volume de la moelle épinière et celui de l'encéphale (toutes les parties du cerveau sont ainsi nommées) sont en raison inverse l'un de l'autre chez les vertébrés. L'embryon humain ressemble, sous ce rapport, aux classes inférieures : plus il est jeune, plus la moelle épinière est forte, plus l'encéphale est petit. — La moelle épinière et les tubercules quadrijumeaux sont rigoureusement développés en raison directe l'un de l'autre. Ainsi, dans l'embryon humain, plus il est jeune et plus sa moelle épinière est forte ; plus aussi les tubercules quadrijumeaux sont développés. — Les tubercules quadrijumeaux sont les premières parties formées dans l'encéphale : leur formation précède toujours celle du cervelet. Chez les oiseaux, ces tubercules restent, comme au premier âge, au nombre de deux. Chez les poissons, le volume considérable auquel parviennent ces

des élémens encéphaliques, aussi bien que de celui des nerfs qui viennent s'y répandre. L'ouvrage est de plus accompagné d'un atlas lithographié, format petit in-folio, lequel représente un

deux tubercules les avait fait à tort considérer comme les analogues des hémisphères cérébraux. Les poissons qui ont les tubercules jumaux très-volumineux, ont aussi les nerfs optiques et les yeux les plus prononcés. — Le cervelet ne se forme qu'après les tubercules quadrijumeaux. Il est formé, chez les poissons, de deux parties très-distinctes, d'un lobe au centre et de feuilletts sur les côtés. La grande différence que présente le cervelet des classes supérieures dépend de la réunion de ces deux élémens, dont l'un conserve le nom de *processus vermiculaire supérieur du cervelet*, et provient, comme chez les poissons, des tubercules quadrijumeaux, tandis que l'autre, provenant des *corps restiformes*, constitue les hémisphères du même organe. Dans toutes les classes, ces hémisphères sont développés en raison inverse des tubercules quadrijumeaux. L'homme, qui occupe le haut de l'échelle, pour le volume des hémisphères du cervelet a le plus petit lobe médian et les plus petits tubercules quadrijumeaux. — La moelle épinière est développée dans toutes les classes, en raison directe du volume du lobe médian du cervelet : elle l'est aussi dans toutes, en raison inverse des hémisphères du même organe. — De ces faits on passe à ceux de la protubérance annulaire : celle-ci est développée en raison directe des hémisphères du cervelet et inverse du lobe médian, également inverse des tubercules quadrijumeaux et de la moelle épinière. — La couche optique manque chez les poissons : son volume chez les reptiles est en raison directe de celui des lobes cérébraux : elle est chez tous les animaux supérieurs en raison inverse des tubercules quadrijumeaux. Chez l'embryon humain, ce rapport est le même : les tubercules quadrijumeaux décroissent à mesure que la couche optique augmente ; c'est de même chez tous les autres embryons. — La glande pinéale existe dans les quatre classes de vertébrés. — Les corps striés manquent chez les poissons, les reptiles et les oiseaux. — La cavité ventriculaire des lobes cérébraux distingue exclusivement les mammifères de l'homme ;


quart des dessins primitifs, c'est-à-dire, 300 figures. Un second volume ne doit pas long-tems se faire attendre : le premier est composé de plus de 700 pages.

Qu'il me soit permis, en finissant, de donner une explication qui me touche personnellement. Je ne me suis pas vu chargé de la commission dont je viens de m'acquitter, sans en prendre d'abord beaucoup de soucis. Je pense très-favorablement de l'ouvrage de M. Serres; et je me suis demandé, si, lié comme

un rapport inverse très-curieux à cet égard s'observe entre les trois classes inférieures et les mammifères. Aussi, dans les trois classes, les tubercules quadrijumeaux sont creux et conservent un ventricule intérieur, les lobes cérébraux étant solides et sans ventricule. Dans les mammifères et l'homme, au contraire, les lobes cérébraux sont sans circonvolutions; ce qui se lie avec leur masse compacte intérieure. — La corne d'Ammon n'existe ni chez les poissons, ni chez les reptiles, ni chez les oiseaux. — La voûte à trois piliers y manque aussi, mais non pas chez tous les oiseaux : les perroquets et les aigles en ont des vestiges. Cette voûte suit chez les mammifères le rapport de développement de la corne d'Ammon. — Le corps calleux ainsi que le pont de Varole sont des parties caractéristiques de l'encéphale des mammifères : il se développe en raison directe du développement de la protubérance annulaire. — Enfin, le système nerveux est dans les animaux très-inférieurs uniquement composé de matière blanche, sans matière grise. Ces deux substances existent chez les animaux vertébrés, mais dans un ordre inverse de l'encéphale à l'égard de la moelle allongée; d'où il résulte qu'à l'égard de la moelle épinière, la matière blanche se forme avant la matière grise, tandis qu'au contraire dans l'encéphale, c'est la matière grise qui précède la matière blanche. » — Nous venons de donner l'extrait d'un extrait déjà très-concis; mais nous engageons les savans qui s'intéressent à ces détails d'un haut intérêt philosophique, à recourir à la source où nous avons puisé, savoir : *l'Analyse des travaux de l'Académie des sciences pendant l'année 1820.*

je le suis avec l'auteur, je ne blesserais point les convenances, en me chargeant d'un rapport analytique, dans lequel la malveillance, se prévalant de cette circonstance, se refuserait à trouver le ton et l'accent de la vérité. Mais, en y réfléchissant, je me suis résigné au devoir qui m'était imposé. J'ai considéré que je pouvais, tout au contraire, me faire de cette liaison même un titre pour établir, que je rendais à l'œuvre de mon célèbre ami, un témoignage, si non plus indépendant, du moins plus réfléchi et plus éclairé. Je dois à ces liaisons qui me sont précieuses, d'avoir vu rassembler les matériaux de cet ouvrage vraiment très-recommandable, d'avoir assisté à quelques-unes des dissections et d'avoir suivi pour mon instruction la confection de la plupart de ses parties. Dans le grand nombre de faits, de propositions et de conclusions dont se compose cet ouvrage, peut-être trouvera-t-on justement à redire : je vais plus loin dans cette concession; sans doute, il se sera glissé des erreurs; mais ce que je puis du moins affirmer, c'est que je ne connais pas de travail où l'on puisse se vanter d'avoir apporté plus de dévouement, de force de caractère et de bonne foi.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *de l'Institut.*



SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

PANDECTES DE JUSTINIEN, *mises dans un nouvel ordre, avec les Lois du Code et les Nouvelles qui confirment, expliquent ou abrogent celles des Pandectes; par R.-J. POTHIER; et la traduction en regard du texte, par M. DE BRÉARD-NEUVILLE, ancien conseiller de cour souveraine, etc. (1).*

Il appartenait à ce peuple dont la puissance s'étendit dans tout le monde alors connu, dont la gloire survivra d'âge en âge dans l'histoire, dont les monumens impérissables, restés comme des marques de son passage sur divers points du globe, commandent encore notre étonnement et notre admiration, d'éclairer la barbarie des siècles qui devaient succéder à ceux qu'il illustra, et de concourir, par la sagesse de ses lois, à la civilisation de peuples grossiers, long-tems après qu'il aurait cessé lui-même de compter parmi les nations.

La collection qui fut donnée, sous le nom de PANDECTES,

(1) Paris, 1818; M. Borie, avocat, éditeur, rue du Monceau-St.-Gervais, n° 8; Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23; et Dondey-Dupré père et fils, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais, et rue Richelieu, n° 67. 24 vol. in-8°; prix 7 fr. 50 c. le vol., et 180 fr. l'ouvrage complet. — L'éditeur, voulant faciliter les moyens d'acquiescer cet ouvrage, a laissé la souscription ouverte. On peut le prendre par deux volumes à la fois, et de mois en mois, à la charge de souscrire pour tout l'ouvrage. L'éditeur offre encore de livrer l'ouvrage complet, en échange de douze bons de 15 fr. payables de mois en mois.

par ordre de l'empereur *Justinien*, fut l'ouvrage d'une conception vaste. Elle se compose d'un grand nombre de décisions fruit des savantes méditations, de la haute prudence, et de profondes lumières des plus habiles jurisconsultes. Mais, cette volumineuse compilation, dont l'utilité ne saurait être méconnue, offre d'importantes défauts. Une méthode vicieuse y présida; sa division en cinquante livres ne satisfait point l'esprit; il y règne du désordre dans la distribution des matières. Malgré ces imperfections, nous devons à la découverte des *Pandectes*, demeurées long-tems oubliées, et à leur enseignement dans les écoles, les progrès qu'a faits la science du droit en Europe, depuis le XIII^e siècle. Elles sont la source commune dans laquelle un grand nombre des dispositions des législations modernes ont été puisées: et le plus éclatant hommage que la reconnaissance ait pu rendre à ce monument de la sagesse et de la prudence humaines, lui a été rendu dans ces derniers tems par nos orateurs, lorsqu'ils lui ont attribué l'autorité de *raison écrite*. Nous consulterons toujours avec quelque fruit, sans doute, le code des lois romaines; mais elles n'ont plus parmi nous d'autre autorité que celle qui est due à des doctrines souvent sages. Les changemens que la suite des tems a opérés, demandaient des lois plus conformes à l'état de la civilisation; et des lois mieux coordonnées entre elles, analogues à nos besoins et à nos institutions sociales, nous ont été données.

Long-tems les tribunaux et les jurisconsultes eurent un respect aveugle pour les lois romaines; et elles exerçaient encore leur empire dans plusieurs provinces de la France, en 1789. Le sceau de l'antiquité dont elles étaient empreintes inspira une sorte de vénération religieuse. Cependant, l'étude qu'on en fit, apprit qu'elles n'étaient pas toutes également convenables. On y rencontra des obscurités impénétrables, des antinomies fréquentes dans le texte et dans le sens. Plusieurs d'entre elles placées, comme au hasard, et sous des titres auxquels elle

étaient étrangères, ajoutaient aux difficultés résultant de leur obscurité : et les meilleurs esprits étaient effrayés de ces difficultés, que l'amour de la science et le défaut de meilleurs modèles pouvaient seuls leur faire braver.

Pendant plus de cinq siècles, des écrivains laborieux essayèrent de lever ces obstacles, en interprétant les textes obscurs, en s'efforçant de concilier les contradictions, en remettant à leur place les passages qui se trouvaient déplacés. De là, cette quantité de commentaires de toute nature qui furent publiés, et dont le nombre et le volume sont accablans. La vie entière et la plus longue de l'homme ne lui suffirait pas pour les lire; et l'idée seule d'une telle entreprise est capable de décourager la plus ferme volonté. C'était un signalé service à rendre à la science que de présenter, au milieu du XVIII^e siècle, dans un petit nombre de volumes, les avantages qu'on n'était pas toujours assuré d'obtenir de la lecture d'énormes et innombrables *in-folio*: et le digne émule de *Cujas* et de *Dumoulin* s'imposa la tâche de devenir le restaurateur des *Pandectes*. Ce travail était immense; il fallait être doué d'une persévérance peu commune pour l'entreprendre et pour le conduire à sa fin. *Pothier* y fut encouragé par les sages avis, et les conseils éclairés de l'illustre chancelier dont le nom et les œuvres font l'honneur du barreau français. Il consentit à sacrifier une grande partie de sa vie à ce pénible et nécessaire ouvrage. Il ne changea point la série des titres, et sans altérer le texte des lois, il les plaça dans l'ordre et au lieu qui leur convenaient : les fragmens des anciens juriconsultes y sont très-habilement rattachés les uns aux autres. Ce qui n'offrait qu'une réunion de parties incohérentes, forma un tout régulier et, pour ainsi dire, indivisible. Il fit disparaître les incorrections, rétablit les passages tronqués ou corrompus, concilia ceux qui semblaient contradictoires, expliqua ce qu'ils renfermaient d'obscur, de douteux ou d'équivoque; il enrichit son ouvrage de notes aussi savantes qu'utiles; et nous

trouvons, dans les *Pandectes mises en ordre*, les moyens de reconnaître et d'apprécier les subtilités dont le droit romain abonde, qui ne sont propres qu'à fatiguer l'esprit, à fausser le jugement au lieu de l'éclairer, et qu'il est déplorable de voir reproduire de nos jours dans l'École.

Comme tout ce qui tend au perfectionnement de la science excite l'envie de la médiocrité, qui redoute la lumière parce qu'elle est sûre de ne briller que dans les ténèbres; le travail du célèbre *Pothier* eût le sort de tous les bons ouvrages. Il éveilla la critique; on blâma la méthode imparfaite qu'il avait en partie conservée. Mais les raisonnemens de ses détracteurs manquaient souvent de justesse, et décélaient un misérable esprit de rivalité de leur part: leurs noms sont restés dans l'oubli, tandis que celui du savant professeur sera immortel comme ses écrits. Aujourd'hui encore, des écrivains reproduisent ces critiques. Le corps informe du droit romain est pour eux l'arche sainte, à laquelle il n'est pas permis de toucher; il le leur faut dans toute son obscurité, dans toute sa confusion: on dirait, à les entendre, qu'il doit exciter d'autant plus l'admiration qu'on le comprendra moins; et, dans leurs leçons, ils épuisent leur facilité à le rendre plus obscur encore. L'auteur des *Pandectes mises en ordre* n'est point leur patron vénéré; ils préfèrent s'asseoir sur les ruines dont le jurisconsulte français a formé un bel édifice. Par quelle fatalité la science du droit serait-elle la seule qui dût non-seulement rester stationnaire, mais encore rétrograder, lorsque toutes les autres font des progrès continus. On voudrait donc nous faire remonter aux siècles de la barbarie, imposer silence à notre raison, nous contraindre à accepter avec ses défauts un code qui ne saurait être parfait, puisqu'il est l'ouvrage des hommes... Pourquoi devrions-nous partager l'aveuglement de ceux qui veulent trouver dans les lois romaines tout ce qu'il est nécessaire, à leur avis, de savoir du droit naturel, du droit des gens ou international, du droit poli-

tique, du droit civil, etc.; opinion bizarre, et d'après laquelle il ne resterait plus qu'à faire un autodafé des livres qui ont agrandi le domaine de la science du droit! Ces enthousiastes sectaires ne rappellent-ils pas *Omar*, qui ne trouvait d'utile que le Coran, et qui, pour justifier l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, disait: « ou ces livres ne contiennent que ce qui est écrit dans le Coran, alors ils sont inutiles; ou ils contiennent plus, et dans ce cas ils sont dangereux. » Notre Code civil lui-même, adopté dans plusieurs états voisins, n'est point excepté de cette proscription: il en est même le principal objet. Le reproche d'imperfection est le moins grave de ceux qu'ils lui adressent. Il a surtout à leurs yeux le tort de simplifier notre législation, de la rendre uniforme, d'en faciliter l'enseignement, de faire cesser sur plusieurs points difficiles du droit la controverse à laquelle ils donnaient lieu. Il en a un encore, celui d'être écrit en français, et de mettre le citoyen en état d'y apprendre l'étendue de ses droits et de ses obligations: les lois, selon eux, devraient être écrites dans une langue intelligible à ceux qui ne sont pas initiés à leur culte.

Que l'on juge, d'après cette dernière opinion, l'accueil qu'ils ont dû faire à la traduction des *Pandectes*, dont le barreau français est redevable au laborieux et savant M. de Bréard-Neuville! Ils ont crié à la profanation: ils ont feint de n'y voir qu'un moyen de favoriser la paresse des étudiants: vains prétextes, à la faveur desquels ils dissimulent mal leurs préjugés et leur orgueil, qui s'offense de la facilité qu'une bonne traduction offre à la jeunesse, devenue ainsi capable de relever leurs erreurs dans des explications infidèles d'un texte qu'ils ne comprennent pas toujours bien. L'utile travail de M. de Bréard-Neuville n'en a pas moins obtenu d'augustes suffrages et l'approbation de jurisconsultes instruits.

La langue dans laquelle sont écrites les lois romaines nous est généralement peu familière: et quel est celui qui peut se

flatter de n'avoir jamais besoin de secours pour lui en faciliter l'intelligence ? Ces lois sont hérissées d'une foule de mots techniques qui en rendent la lecture pénible, et dont on ne peut comprendre le véritable sens qu'après l'avoir médité long-tems. L'utilité d'une traduction se faisait depuis long-tems sentir ; et ce n'est pas lorsque ce vœu est enfin accompli, que nous devons céder à un certain égoïsme scientifique qui en repousse le bienfait. Nous devons des remerciemens à celui qui a bien voulu consacrer ses veilles à faire passer les *Pandectes* dans la langue qui nous est familière ; qui a employé une longue suite d'années à en abréger l'étude, au profit de cette jeunesse qui trouve toujours le tems trop court pour apprendre tout ce qu'elle est avide de connaître. Bien loin de favoriser sa paresse, une bonne traduction ne fait que seconder son ardeur et son zèle.

M. de Bréard-Neuville a su conserver la concision des lois qu'il traduisait, sans nuire à la clarté, ni à la correction qui fait un des mérites principaux de ces sortes d'ouvrages. L'éditeur a mis en regard le texte latin, où l'on a corrigé une grande partie des nombreuses fautes typographiques des éditions précédentes. Cet avantage est d'autant plus précieux, que ces fautes ajoutent encore à la difficulté de l'intelligence du texte, déjà assez difficile par lui-même. L'éditeur a donc aussi des droits à notre reconnaissance, pour avoir consacré son tems à un travail aussi fastidieux que celui de collationner les diverses éditions des *Pandectes* latines.

Nous ne dirons pas que désormais toutes les difficultés que présentait l'étude du droit romain sont aplanies ; mais ceux qui par état sont obligés de s'y livrer, devront reconnaître qu'elles sont singulièrement diminuées par la traduction exacte et fidèle, qu'en a donnée l'habile jurisconsulte qui ne fut point effrayé de la longueur de ce travail, auquel il employa vingt années de sa vie. L'utilité de cette traduction sera appréciée, non-seulement par les jeunes avocats, mais encore par les juricons-

sultes versés dans la science des lois, et par les magistrats auxquels le sacrifice obligé de leur tems à la chose publique ne permet pas toujours d'étudier les textes mêmes.

CRIVELLI, *avocat.*

LA GERMANIE, *traduite de Tacite* par C.-L.-F. PANKOUCKE; avec un *nouveau commentaire* extrait de MONTESQUIEU et des principaux publicistes (1).

MONTESQUIEU a dit : « Tacite fait un ouvrage exprès sur les mœurs des Germains; il est court, cet ouvrage, mais c'est l'ouvrage de Tacite, qui abrégeait tout parce qu'il voyait tout. »

Tant d'origines européennes remontent à la grande nation des Germains, que cet ouvrage de Tacite doit être, pour les peuples de l'Europe, comme leur primitive histoire et leurs plus anciennes archives. Ils ne cesseront donc pas de l'étudier, de le consulter; on ne saurait donc trop en multiplier le texte authentique, et en faciliter l'intelligence entière, soit par de nouveaux commentaires, soit par de nouvelles traductions en idiomes modernes.

(1) Paris, 1824; l'auteur, rue des Poitevins, n° 14. 1 fort volume in-8°, imprimé avec beaucoup de soin sur papier superfin d'Annonay satiné, le texte en regard, accompagné d'un atlas renfermant douze planches grand in-4°, confiées au burin des premiers artistes. Ces gravures représentent la Véléda d'Horace Vernet, des bas-reliefs de la colonne Antonine, des médailles romaines, des objets d'histoire naturelle coloriés, et une carte comparée de la Germanie. 4 planches sont tirées en couleur et retouchées au pinceau. Prix 18 fr. Il a été tiré un très-petit nombre d'exemplaires in-4° avec les planches, premières épreuves sur papier de Chine. Prix 36 fr. — Les personnes qui désireront acquérir l'ouvrage de *la Germanie* sans l'atlas, ne paieront le volume in-8° que 7 fr.

Il en est d'ailleurs des commentaires et des traductions des ouvrages des anciens, comme de toutes les autres connaissances qui tirent leur progrès du tems et de l'expérience; ils ne parviennent à une suffisante perfection que par les efforts réunis de plusieurs critiques; un nouveau traducteur a le droit de profiter de ce qu'ont fait de bien ceux qui l'ont précédé; il corrige ce qu'il a reconnu de défectueux, soit d'après ses propres études, soit d'après les notions nouvelles et les éclaircissemens positifs que lui procurent des monumens, ou d'autres sources également pures, inconnues jusqu'à lui; et l'on pourrait dire ainsi que la dernière traduction d'un auteur ancien, si elle n'est pas irréfléchie, est toujours la meilleure.

Celle que nous annonçons se recommande à ces divers titres : au texte et à la version française de l'historien latin, M. Panckoucke ajoute un commentaire politique sur les points les plus obscurs du droit public des Germains, d'après Montesquieu et d'autres célèbres publicistes. Les mœurs germanes ont quelques analogies avec celles des Romains et d'autres peuples, surtout avec celles des premiers tems de la monarchie française : il les fait remarquer par des rapprochemens historiques puisés à des sources soigneusement indiquées; quelquefois les révolutions ont imposé d'autres noms aux pays et aux lieux dont Tacite a parlé : M. Panckoucke suit la filiation de ces noms divers, et compare l'ancienne Germanie à sa géographie actuelle; l'époque des grands événemens est aussi l'époque des changemens qui s'opèrent dans l'esprit et le régime d'une nation : une table chronologique, dressée par le traducteur, indique les progrès des différentes peuplades germanes et leurs établissemens successifs dans les diverses contrées où elles se transportèrent; des critiques renommés ont expliqué certains points historiques de la narration de Tacite, et ces explications écrites en latin restaient à l'usage exclusif des savans : M. Panckoucke les met à la portée de tous les lecteurs, en les traduisant

en français; enfin, des monumens antiques et des médailles, des productions des arts modernes, des usages et des pratiques civiles ou religieuses d'autres peuples, se rapportent aux mœurs et à l'histoire des Germains de Tacite, et le nouveau traducteur en reproduit la représentation, par de belles gravures, dans son atlas, qui est terminé par une carte des pays dans lesquels le lecteur va suivre l'historien.

Tant de soins et de zèle caractérisent déjà l'ouvrage de M. Panckoucke, et l'indiquent comme une de ces productions où le tems et les recherches n'ont été comptés pour rien, et où les vrais moyens d'atteindre plus sûrement à un but utile n'ont jamais cessé d'être présens à l'esprit du nouveau traducteur. En cela, plus peut-être qu'on ne le penserait, cet ouvrage se distinguera de la foule des productions anciennes ou nouvelles dont notre époque abonde, et il prendra parmi elles la place que l'importance du sujet, la manière dont il est présenté et le nom immortel de Tacite lui assignent si légitimement.

Une *introduction* très-étendue expose d'abord toute l'économie de l'ouvrage de Tacite : en peignant les mœurs mâles et austères des Germains, l'historien faisait la satire indirecte de celles des Romains, dès lors bien loin de la pratique de ces vertus antiques, source de la gloire et de la puissance de l'ancienne république, et se traînant déjà vers ces tems de dissolution et de servitude que Tacite semblait prévoir. Les peuples germains ne leur ressemblaient pas, et leur caractère vigoureux et âpre comme le sol qu'ils habitaient, a résisté aux tems et aux efforts des hommes. Durant des siècles, le Germain conserva sa physionomie physique et morale, et il ne se soumit nulle part à des influences nouvelles; il implanta partout celles de ses lois et de ses coutumes; et M. Panckoucke s'est attaché à les reconnaître chez les peuples qui vécurent comme les Germains ou avec eux. Il y retrouve l'origine d'une foule d'institutions ou d'usages dont les révolutions récentes n'ont pas effacé toutes les traces, et l'exac-

titude de Tacite recueille de tous ces rapprochemens autant de nouveaux témoignages en sa faveur. « Malgré les changemens, les mélanges et les migrations qui ont eu lieu parmi les Germains, depuis leurs relations avec les Romains, la majeure partie des habitans de l'Allemagne, dit M. Panckoucke, descend directement des anciens Germains et en a conservé le caractère. La Westphalie nous donne encore une idée de ce qu'étoit l'Allemagne, lorsque Tacite la décrivait. On retrouve dans ce pays les vestiges et les usages de la constitution germanique, que ni les siècles, ni les circonstances, ni la religion catholique elle-même n'ont pu effacer. » Le savant traducteur fait remarquer ensuite ceux de ces usages qui sont le plus en rapport avec nos coutumes et nos institutions. Après avoir présenté le tableau de l'état politique des Germains, et avoir montré les constitutions de cantons comme les modèles des constitutions d'empire pour des peuples entiers, il s'arrête aux irruptions fréquentes de ces nations, aux désordres publics qu'elles enfantaient, d'où naquit la tyrannie des chefs ou *ducs*, dont la *chevalerie* entreprit de réprimer les rapines et la férocité. « On insitua la *chevalerie*; toutes ses règles furent puisées dans les usages des Germains; et c'est encore dans l'ouvrage de Tacite qu'il faut chercher l'origine de ces institutions nouvelles et singulières, inconnues aux Romains. Tous ces redresseurs de torts durent avoir les vertus qui manquaient à ceux qu'ils allaient punir et exterminer. La bonne foi, le respect pour les dames, la loyauté, l'humanité, furent les principales qualités du chevalier... Les dames les suivaient dans leurs incursions, comme les femmes germaniques, pansaient leurs blessures, et plusieurs montrèrent de l'habileté dans cette science. Les combats singuliers étoient usités chez les Germains; tous les chevaliers appellent au combat leurs adversaires en présence des armées, et cette fureur du duel s'est transmise de la Germanie dans la Gaule et s'y maintient encore... Tacite nous a fait connaître la première origine de nos

féés, protectrices des chevaliers. Leurs vœux bizarres, leur amour des guerres, leur horreur de l'oisiveté, la foi à leurs engagemens sont indiqués d'une manière précise par Tacite.

« Mais une des influences les plus remarquables, heureusement transmises aux nations modernes par ces conquérans féroces que suivait partout la désolation, a été leur respect, leur culte pour les femmes ; ainsi a été changée la destinée de la plus belle portion de l'espèce humaine. A Rome, elles étaient esclaves ;... dans le fond de la Germanie, elles étaient adorées comme des divinités ; elles gouvernaient des nations ; on avait foi à leurs oracles. Ainsi s'établit partout le culte pour le sexe féminin ; culte qui s'accrut par les mœurs chevaleresques, par des cours d'amour et par la galanterie de nos rois. Sans doute elles avaient mérité ces hommages, et je ne m'exposerais pas à le nier aujourd'hui... Enfin, c'est aux usages transmis par ces barbares que Catherine dut le trône des Tsars, et Élisabeth celui de la Grande-Bretagne.

« Tacite ne parle qu'une seule fois des pontifes germains, et déjà on voit toute leur influence s'établir avec les vainqueurs. Les prêtres les suivaient ; seuls ils avaient le droit de frapper ; seuls ils avaient le droit de garrotter, d'emprisonner ; les rois, les chefs militaires, n'avaient de pouvoir que celui que leur donnait leur courage ou leur éloquence. Aussi voit-on, dès l'origine de la monarchie française, des évêques parler en maîtres dans les conseils de nos rois... Ainsi s'établirent deux pouvoirs sur les générations nouvelles, le pouvoir des femmes et le pouvoir des prêtres ; pouvoirs qui se sont aidés mutuellement, et qui ont donné aux esprits modernes une faiblesse et une mollesse que n'avaient pas les anciens. »

M. Panckoucke passe ensuite à l'origine des rois, des ducs, des comtes, telle que Tacite l'indique assez clairement, et à ce qu'il nous apprend sur les compensations, les fiefs, les serfs, les gouvernemens représentatifs, les assemblées nationales ;

et c'est encore là l'histoire des tems presque contemporains.

On peut juger, par cette indication sommaire et par les citations qui précèdent, de tout l'intérêt historique de cette introduction, qui est comme un abrégé de Tacite, comparé à des époques qui ne sont pas encore bien loin de nous.

Le texte a été revu sur les éditions données par les meilleurs critiques des deux derniers siècles; et quant à la traduction française, M. Panckoucke s'est appliqué à suivre les bons préceptes sur l'art de traduire, consignés dans un discours que son père M.-C.-J. Panckoucke, éditeur de l'*Encyclopédie méthodique*, plaça en tête de sa traduction du Tasse et de l'Arioste. — Nous n'entreprendrons pas ici une comparaison minutieuse entre les versions nouvelles et les plus estimées parmi celles qui l'ont précédée. M. Panckoucke a mis le lecteur à même de faire ces rapprochemens, en réunissant dans quelques pages, les phrases de Tacite qui ont dû offrir le plus de difficultés, et en les accompagnant de leurs traductions par divers savans, et de la sienne: ce rapprochement justifie ce qui a été dit plus haut sur l'avantage que doit avoir un traducteur instruit à venir après plusieurs autres. Voici le chapitre VII tout entier, qui, mieux que toutes les assertions, fera connaître la manière du nouveau traducteur; ce chapitre est un de ceux qui présentent le plus de faits sur les institutions des Germains :

« Ils choisissent leurs rois d'après la naissance, leurs chefs d'après leur courage. Leurs rois même n'ont pas une puissance illimitée, ni arbitraire, et leurs chefs commandent par l'exemple plutôt que par l'autorité : s'ils sont ardens au combat, toujours en vue, toujours au premier rang, l'admiration consacre leur pouvoir. Réprimander, charger de liens, frapper, n'est permis à qui que ce soit, si ce n'est aux pontifes, et ces punitions ne leur semblent point infligées par l'ordre du chef, mais par l'ordre de Dieu, qu'ils croient présider aux batailles. Dans le combat, ils portent certaines images et

des étendards, que l'on conserve dans des bois sacrés. Ce qui enflamme surtout leur valeur, c'est que le hasard n'a point présidé à la formation de leurs bandes et de leurs bataillons; ce ne sont pas des attroupemens fortuits, ce sont des parens, des familles rassemblées; et tout auprès d'eux sont les objets de leurs affections. En combattant, ils peuvent entendre les cris lamentables de leurs femmes, les vagissemens de leurs enfans; ce sont là, pour chacun, les témoins les plus sacrés, les plus imposans panégyristes. C'est à des mères, c'est à des épouses qu'ils viennent montrer leurs blessures; elles ne craignent pas de compter, de sucer leurs plaies; et durant le combat, elles leur portent à la fois des vivres et des exhortations.»

Chaque fait important de la narration est ensuite l'objet de remarques critiques et historiques, où le traducteur a semé abondamment ces rapprochemens dont nous avons parlé, et qui secondent si bien le lecteur jaloux de comprendre complètement Tacite, l'historien le plus célèbre de l'antiquité romaine, et qui dit tant de choses en si peu de mots. Sous ce point de vue, peu de travaux sur Tacite approchent de l'utilité qu'on remarquera dans celui de M. Panckoucke. Le tableau chronologique des époques de l'histoire des Germains, depuis Rome jusqu'en 1331, sera un bon guide pour le lecteur qui voudra connaître les tems des principaux événemens, et leur place relative sur une échelle qui remonte au delà de la première invasion des Gaulois Boïens en Germanie, vers l'an 591 avant l'ère chrétienne. Aux premiers siècles de cette ère, appartiennent les premières invasions des Germains dans les Gaules, que suivirent les Alamans, les Bourguignons, les Goths, les Suèves, les Visigoths et les Francs dont les Normands vinrent, plus tard, troubler les conquêtes. Un *index* latin comprend les noms d'hommes, les choses et les locutions les plus remarquables du texte, et une *table générale*, ce que contiennent à la fois la version française, les commentaires, les notes et

les variantes. La *carte* qui fait partie de l'atlas présente la *Germanie* telle que le texte de Tacite la suppose ; et M. Ambroise Tardieu, qui a dressé cette carte, s'est entouré de tous les secours que d'autres travaux analogues pouvaient lui fournir. Elle est précédée de plusieurs bas-reliefs relatifs aux Germains, représentant leurs armes et leur habillement d'après une source authentique, la colonne Antonine élevée à Rome dans le forum pour consacrer les victoires d'Antonin sur les Germains et les Sarmates. Des médailles sont aussi ajoutées à ces bas-reliefs dans le même but historique. Le rapprochement des cérémonies du Bouso-Djeny de l'Indoustan, avec des cérémonies analogues chez les Germains, n'étonnera pas ceux qui donnent aux Germains une origine presque indienne pure ; enfin, l'image de la prophétesse Véléda, qu'on honorait par l'offrande des plus nobles prisonniers, et dont le spirituel pinceau d'Horace Vernet a tracé les traits, ne pouvait être oubliée dans ce vaste tableau de la Germanie, empreint de tout le talent et de toutes les vertus de Tacite, et reproduit dans notre langue avec ce respect et cette fidélité que commandent un si grand nom, un si noble caractère et un si bel ouvrage. M. Panckoucke a senti toute l'étendue de ses obligations. La manière dont il les a remplies lui donne des titres nombreux à l'estime et à la reconnaissance du monde savant ; il promet un Tacite complet, si les suffrages du public l'encouragent dans cette belle et honorable entreprise : ce premier volume les lui assure à tous égards, et l'accomplissement de ses promesses ne dépendra sans doute que de sa volonté, et de l'ardeur de ce zèle qu'il a si utilement consacré à la propagation des chefs-d'œuvre de nos arts, à l'avancement des sciences et des lettres, et à l'illustration littéraire de la France.

J.-J. CHAMPOLLION-FIGEAC.



HISTOIRE DE FRANCE ABRÉGÉE, CRITIQUE ET PHILOSOPHIQUE, à l'usage des gens du monde; par PIGAULT-LEBRUN (1).

Les nombreux lecteurs des romans de M. Pigault-Lebrun ont dû être bien étonnés que l'ingénieux et inépuisable romancier, après les avoir divertis si long-tems, quittât tout à coup le champ aimable de la fiction pour s'enfoncer dans les déserts arides de l'histoire, et qu'il renonçât au plaisir de les amuser pour la tâche de les instruire. Cette double occupation de romancier et d'historien n'est pourtant pas sans exemple; Smollet s'est distingué dans les deux carrières; Voltaire traitait avec la même facilité le conte et l'histoire; d'ailleurs, ce qui rend la brusque résolution de M. Pigault-Lebrun moins étonnante, c'est qu'il ne prétend point discuter l'histoire en érudit; il a voulu écrire un abrégé à l'usage des gens du monde, ainsi que le titre l'annonce. Il a pensé sans doute que, malgré le grand nombre d'abrégés qui existent, il ne serait pas impossible de résumer l'histoire de la France d'une manière plus attrayante et plus philosophique que ne l'ont fait la plupart des abrégiateurs. Pour un ouvrage de ce genre, le style du romancier, loin d'être nuisible, était au contraire un avantage. Habitué à raconter d'une manière vive et animée, M. Pigault-Lebrun a dû reporter cette qualité dans le style historique, et donner de l'intérêt à des récits qui, sous la plume sèche et aride de narrateurs communs, causent de l'ennui et quelquefois même du dégoût.

Il faut donc prendre l'ouvrage pour ce que l'auteur a voulu qu'il fût, et ne pas y chercher des faits nouveaux, ni des discussions approfondies. M. Pigault-Lebrun puise quelquefois

(1) Paris, 1823; t. I et II. In-8°. Barba, libraire; prix 12 fr.

aux sources ; mais très-souvent aussi il se contente de l'autorité d'historiens modernes. Toutefois, il ne s'y fie pas aveuglément ; quelquefois il les compare et apprécie leurs raisonnemens ; et cette comparaison donne lieu à des observations judicieuses, qui pourtant auraient gagné encore à une étude plus sérieuse des auteurs originaux.

Le premier volume comprend l'histoire du royaume de France, depuis l'invasion des Francs jusqu'à la fin de la race mérovingienne ; dans le second volume, l'auteur expose toute l'histoire des Carlovingiens ; il paraît que les deux ou trois volumes qui restent à publier comprendront les siècles suivans jusqu'à nos tems. L'auteur ne s'occupe point des Gaulois, et il commence son ouvrage par une petite discussion ayant pour but de prouver que les Francs étaient non originaires de la Germanie, mais issus de la même race que les Gaulois ou Celtes. Cette discussion paraît d'abord être de pure curiosité ; cependant, elle a aussi quelque intérêt politique ; car si la masse de la nation française descend des Gaulois vaincus et opprimés par les Francs, dans lesquels on a prétendu trouver les ancêtres des nobles, du moins, les deux classes se trouvent être de la même nation, si M. Pigault-Lebrun prouve bien le principe qu'il établit. Peut-être cette origine de la roture et de la noblesse n'est pas aussi certaine que des raisonnemens spécieux l'ont fait paraître d'abord. Néanmoins, la discussion de M. Pigault-Lebrun a son mérite ; elle s'accorde d'ailleurs avec l'opinion de beaucoup de savans modernes de l'Allemagne qui sont tous portés à étendre beaucoup les demeures des anciens Celtes. Il est de fait que, depuis le Tage jusqu'au Danube et à l'Elbe, en Espagne et en France, comme en Angleterre et en Allemagne, on trouve une ressemblance frappante entre les anciens monumens, les vieux usages et les vestiges des idiomes primitifs ; on croit y voir une preuve que les Celtes ont occupé tous ces pays, et les auteurs anciens nous disent en effet que les Celtes ont

été une nation grande et très-répan due. Cependant, l'identité d'origine des peuples anciens sur lesquels il nous reste peu de renseignemens, est un point difficile à établir; on en voit la preuve dans les vingt ou trente dissertations dans lesquelles on a discuté l'origine des Francs, et qui n'ont guère résolu le problème.

Après avoir franchi ce passage épineux, l'auteur entre en matière et raconte brièvement, sans pourtant rien omettre d'essentiel, les événemens des deux premières races. Partout son récit est semé de réflexions que la saine philosophie peut avouer, et qui sortent naturellement du sujet; mais, plus d'une fois, on regrette que l'auteur, au lieu de s'en rapporter au père Daniel ou même à Fantin des Odoards, n'ait pas feuilleté sans cesse le volumineux recueil des historiens originaux publiés par les bénédictins. (1) Dans la suite de son travail, l'auteur aura plus de facilité; les événemens seront moins douteux et plus éclaircis, et la grande sagacité du narrateur y démêlera plus aisément la vérité. Il faut attendre la publication des autres volumes pour porter sur cet ouvrage un jugement qui puisse satisfaire le public et l'auteur; mais nous croyons pouvoir affirmer, dès à présent, que les gens du monde, classe à laquelle M. Pigault-Lebrun a spécialement destiné son abrégé, le liront avec intérêt, et prendront goût à l'étude d'une histoire que l'on a souvent regardée à tort comme dépourvue d'événemens attachans. Cette faute était moins celle des événemens que des historiens (2).

DEPPING.

(1) Voyez les articles de M. DE SISMONDI sur cette collection, insérés dans la *Rev. Enc.*, t. XVI, p. 267; t. XVII, p. 488, et t. XIX, p. 331.

(2) Nous saisisons cette occasion pour rappeler à nos lecteurs l'important ouvrage publié par M. de Sismondi, sous ce titre : *His-*

HISTOIRE MILITAIRE DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE EN 1812 ;
 par le colonel BOUTOURLIN, *aide-de-camp de S. M.*
l'Empereur de Russie (1).

On n'accusera pas cette histoire d'être partielle en faveur des armées françaises : l'historien était dans les rangs de nos ennemis, au poste que le devoir lui assignait. Depuis deux ans, nous avions déjà, sur cette même campagne, l'excellent ouvrage de M. DE CHAMBRAY (v. *Rev. Enc.*, t. XVIII., p. 79-91), celui de M. le colonel Boutourlin vient encore très à propos, non-seulement pour l'instruction des hommes de guerre, mais pour ajouter aux matériaux dont on composera quelque jour l'histoire de 1812, année plus remarquable qu'aucune de celles qui l'ont suivie, et dont les événemens ont fixé pour long-tems le sort de l'Ancien Monde. Les deux historiens sont également dignes de foi ; ils ont bien connu l'un et l'autre, soit par eux-mêmes, soit par des documens authentiques, tous les faits qu'ils rapportent : après avoir lu quelques pages de l'une ou de l'autre

toire des Français. (Paris, 1823. 6 vol. in-8°. Treuttel et Würtz.) Les six volumes qui ont déjà paru, et dont nous avons commencé à rendre compte (voy. *Rev. Enc.*, t. XII, p. 84, et t. XIX, p. 586), se terminent à l'année 1226 et à la mort de Louis VIII. Une vaste érudition, une critique judicieuse, une philosophie éclairée, donnent à cet ouvrage le caractère d'un monument historique digne de l'attention de tous les hommes qui cherchent dans les anciennes annales une instruction solide et des directions utiles pour améliorer l'état moral et social des peuples. (N. du R.)

(1) Paris, 1824. 2 vol. in-8°, avec un atlas in-folio composé de 13 cartes coloriées et de 9 tableaux. Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. Prix 25 fr. — Pétersbourg, Saint-Florent, libraire de la cour.

narration, le lecteur se laisse entraîner sans défiance et croit sur parole, tant le caractère loyal de l'historien est empreint dans ses écrits. Ce n'est qu'à la fin du livre que la réflexion vient rappeler que l'influence des prédilections nationales a pu déguiser quelques vérités, sans porter atteinte à la franchise. M. Boutourlin ne craint pas de soumettre son ouvrage à ceux mêmes auxquels il fut opposé sur les champs de bataille; il les prend pour juges de la fidélité de ses récits. Comme il est trop judicieux pour ne pas croire qu'il puisse se tromper, il recevra, dit-il, avec reconnaissance les observations qu'on lui fera dans les intérêts de l'art. Il entre dans la carrière périlleuse d'une histoire contemporaine avec le sang-froid et l'intrépidité dont la guerre lui a fait contracter l'habitude, plein de dévouement pour la vérité, comme il le fut pour son pays. Ces dispositions de l'esprit et de l'âme impriment au style de l'écrivain un caractère de gravité qui convient au sujet, de sagesse qui s'allie très-bien avec la force des pensées et la chaleur des narrations.

M. Boutourlin a divisé son ouvrage en douze chapitres, dont le premier est une introduction. L'auteur y trace le tableau des relations politiques entre la France et la Russie, depuis la paix de Lunéville jusqu'aux événemens de 1812; et tous les états de l'Europe viennent se grouper autour de ces deux empires qui fixent particulièrement les regards du spectateur. On pense bien que la Russie n'y est point représentée à son désavantage.

En exposant la politique de Napoléon, notre auteur est loin d'en approuver ni le but, ni les moyens, et il blâme avec la même sévérité ce qui fut répréhensible dans la conduite des autres gouvernemens envers la France ou ses alliés. Voici comment il amène le récit du bombardement de Copenhague. « Pendant que Napoléon cherchait à mettre tous les peuples en état de guerre avec l'Angleterre, le gouvernement britannique frappa contre le Danemarck un de ces coups qu'une politique vulgaire essaierait de justifier, mais que réproveront

toujours l'équité et la morale, seules bases d'une politique saine et vraiment utile. »

Quand on se reporte au tems où le mouvement imprimé par le cabinet des Tuileries armait l'une contre l'autre des puissances aujourd'hui si étroitement unies; où les troupes russes étaient entraînées sur le territoire autrichien, et les troupes autrichiennes associées à une expédition contre la Russie; quand on remonte à la cause de ces étranges oscillations politiques, ce qui ne suppose pas des méditations aussi profondes que certaines gens l'imaginent, on n'est point rassuré sur l'avenir des nations, on demeure convaincu d'une triste vérité, c'est que les maux dont le corps social est affecté n'y ont laissé presque aucune partie saine, qu'ils ont tout envahi, et que, si le genre humain peut être ramené à la santé, si des destinées plus heureuses peuvent lui être préparées, ce ne sera pas dans l'Ancien Monde.

Ce premier chapitre de M. Boutourlin est un modèle de résumé historique. L'auteur est sans doute moins impartial qu'il ne l'aurait voulu; mais rien ne manque à l'ordre des faits et à la clarté de l'exposition; on y trouve quelques documens encore peu connus, et que l'histoire ne négligera pas.

On a déjà suivi, avec M. de Chambray, la marche de l'armée française jusqu'à Moscou, et les désastres de son retour; il serait pénible et superflu de rappeler de nouveau cette longue série de calamités. Nous nous bornerons à rapporter quelques faits remarquables recueillis par l'historien russe, et qui ont échappé à M. de Chambray.

Extrait de la description de la bataille de Borodino (Moskva) L'action se passe à l'aile droite de l'armée française. « Devant Séménovskoïé, le combat s'était engagé avec un acharnement sans égal. Sept cents bouches à feu, réunies sur un espace d'environ cinq cents toises de développement, sillonnaient en tous sens la petite plaine située en avant de ce village, et vomissaient

la mort sur les masses des défenseurs comme des assaillans. Dans ce terrible moment, de nombreuses colonnes ennemies, tant infanterie que cavalerie, s'avancèrent avec une contenance assurée dans cette plaine fatale, où l'enfer semblait avoir déchaîné toutes ses fureurs. En vain les Russes se flattèrent d'arrêter les assaillans, en dirigeant contre eux un feu des plus violens; les colonnes de Ney, secondées de celles de Davoust, quoique mitraillées cruellement, resserraient leurs rangs éclaircis par les ravages du canon et de la fusillade des Russes, et continuaient leur mouvement avec une constance admirable. L'accroissement du danger ne faisait que redoubler l'ardeur et la bravoure du soldat français, foulant aux pieds les cadavres de ses camarades qui l'avaient précédé dans le chemin de la gloire, pour s'élançer avec fureur sur les flèches. »

M. Boutourlin attribue formellement au comte Rostopchin, gouverneur de Moscou, l'honneur d'avoir fait brûler cette ville, après qu'elle fut évacuée par les Russes, et occupée par les Français; mais les éloges qu'il donne à cet acte de dévouement ne l'empêchent pas d'insérer une note qui mérite d'être mise sous les yeux de nos lecteurs. On se rappelle que M. Rostopchin, en quittant Paris et la France, après un séjour assez long, nous laissa pour adieux une brochure intitulée : *La Vérité sur l'incendie de Moscou* (Voy. *Rev. Encyc.*, t. XVIII, p. 161). Voici ce que dit M. Boutourlin au sujet de cette confession tardive :

« Ce qu'on vient de lire sur l'incendie de Moscou avait été communiqué au comte Rostopchin par l'auteur, à qui il avait demandé de voir les mémoires rédigés pour servir de canevas à cet ouvrage. Le comte ne paraît pas avoir été toujours empressé à dire sa *vérité*; car il renvoya ces mémoires, sans y faire la moindre objection. Comment prévoir après cela, que, dix ans plus tard, il envisagerait les choses sous un aspect différent, et publierait cette *vérité*? On aurait mauvaise grâce

à ne pas en croire un homme qui, par une généreuse, mais tardive sincérité, se dépouille lui-même de la couronne civique pour se rejeter dans la foule : cependant, d'un autre côté, les renseignemens les plus positifs ne permettent pas à l'auteur de douter que l'incendie de Moscou n'ait été préparé par les autorités russes. Dès lors, il ne reste aucun autre moyen de concilier des versions si différentes, que de supposer que le comte Rostopchin avait à cette époque, sous ses ordres, quelque grand personnage à grand caractère, qui agissait à son insu. L'auteur, s'arrêtant à cette opinion, n'a pas cru devoir faire de changement à son texte, puisque tous les faits y sont racontés avec exactitude... »

Depuis le passage du Niemen par l'armée française jusqu'à Moscou, les deux historiens sont d'accord, excepté sur quelques données numériques, et sur les résultats de quelques combats. Mais, dès que les Français quittent l'offensive et commencent leur retraite, on s'aperçoit que chaque historien sait mieux les affaires de sa nation, et qu'il est indispensable de les lire tous les deux pour bien saisir l'ensemble de cette campagne mémorable. C'est M. Boutourlin qui fait connaître le vaste plan de défense adopté par l'empereur Alexandre, le nombre, la force et la position des armées secondaires qui devaient agir de concert avec la grande armée sous les ordres du maréchal Koutousof, et couper toute retraite aux Français, la formation de corps de partisans lancés contre l'armée française pour la harceler sans cesse, enlever ses convois, inquiéter ses communications ; et surtout la puissance morale des appels à la nation, à son honneur et à sa religion, des proclamations solennelles, de l'union la plus intime et la plus universelle des vœux et des volontés. Nous lui devons aussi des détails intéressans sur les essais de négociation que Napoléon voulut tenter pendant son séjour à Moscou, sur la dignité avec laquelle l'empereur Alexandre refusa de recevoir aucune

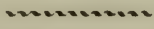
communication de la part d'un ennemi qui occupait une de ses capitales, et sur les reproches qu'il fit aux généraux qui avaient laissé arriver jusqu'à lui des propositions de cette nature.

Tandis que la France était plongée dans l'inquiétude, parce que les nouvelles de la grande armée de Russie n'arrivaient point, le gouvernement russe avait soin de répandre partout avec la plus grande célérité la connaissance des événemens militaires présentés sous l'aspect qui lui convenait le mieux. La nation russe, accoutumée à n'entendre parler que de victoires, de prises de canons, de drapeaux, de régimens, s'attendait à la destruction totale de l'armée française et à la prise de Napoléon. Son mécontentement fut extrême lorsqu'elle apprit que de faibles débris de cette grande armée avaient passé la Bérésina, et que sa proie lui avait échappé. L'opinion publique se souleva contre les généraux, de graves reproches leur furent adressés; notre auteur les justifie sur les points les plus essentiels de l'accusation; mais il signale d'autres fautes que l'on n'avait pas remarquées, en sorte que la cause des accusés ne devient guère meilleure.

Nous regrettons de ne pouvoir transcrire en entier la récapitulation de M. Boutourlin à la fin de son ouvrage. Quoiqu'il n'ait envisagé l'histoire de la campagne de 1812 que sous le point de vue militaire, ses observations s'étendent plus loin, et doivent être méditées par tous les hommes d'état. Suivant lui, c'est à l'empereur Alexandre que la Russie est principalement redevable de l'issue glorieuse de cette campagne, et ensuite, au maréchal Koutousof : la mémoire de ce guerrier n'a point reçu de plus bel hommage que celui que cette histoire va transmettre à la postérité. A côté du portrait de cet illustre général et des chefs qui le secondèrent, il a placé celui d'un homme dont on a beaucoup moins parlé. « Laisserons-nous dans l'oubli le nom de cet homme distingué, qui, par sa sagacité et ses talens, fut pendant cette campagne l'âme de toutes les

délibérations, et le moteur de plusieurs belles résolutions adoptées par le maréchal ? On comprend bien que nous voulons parler du quartier - maître général TOLL. Le service de l'état-major, si important et si pénible, est d'autant plus ingrat qu'il s'exerce dans le secret du cabinet. Le chef de la troupe conçoit, exécute, et trouve sa récompense dans l'approbation publique qui suit de belles actions : l'officier d'état-major, au contraire, n'ayant que voix consultative, risque trop souvent de voir ses belles conceptions altérées ou rejetées par l'ignorance ou l'opiniâtreté ; et lorsqu'il arrive qu'écartant toutes les oppositions, il parvient à ramener les opinions des autres à la sienne, il est encore réduit à céder l'honneur du succès au chef qui consent à faire exécuter ses projets, tandis que lui-même, créateur de la pensée, demeure inconnu. Cette abnégation entière de tout intérêt personnel est peut-être une des vertus les plus difficiles à exercer. Puissent les hommes qui, comme M. de Toll, l'ont pratiquée si éminemment, trouver dans la reconnaissance de la patrie le prix de leurs précieux services !... »

L'*atlas* annexé à cette histoire est fait avec soin. Le figuré du terrain paraît un peu faible : on est accoutumé aujourd'hui à un genre de dessin plus expressif. Le dessinateur a imité le figuré des cartes de Cassini, qui n'emploie que des hachures ; mais, comme tout le théâtre de cette campagne est un pays de plaines légèrement ondulées, et ne présente nulle part de grandes élévations, on n'avait pas besoin de recourir aux moyens d'exprimer un plus grand relief.



LITTÉRATURE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE D'ITALIE; par P.-L. GINGUENÉ, de l'Institut de France. *Seconde édition*, revue et corrigée sur les manuscrits de l'auteur, ornée de son portrait et augmentée d'une *Notice historique*, par M. DAUNOU (1).

GINGUENÉ commence la deuxième partie de son ouvrage par un tableau très-intéressant de la situation politique et littéraire de l'Italie pendant le XVI^e siècle (2). Ici figurent de nouveau les encouragemens prodigués aux lettres et aux arts par les différens princes souverains et surtout par les papes.

L'examen des productions du XVI^e siècle commence d'une manière imposante, par la poésie épique, dans laquelle l'Italie moderne brille d'un si vif éclat (3). L'épopée comprend chez les Italiens un genre dont les anciens n'ont point fourni le modèle, le roman épique. L'origine de ce genre, emprunté des Provençaux, est, suivant Ginguéné, dans les fictions orientales introduites en Europe, d'un côté, par les peuples du Nord qui les tenaient des Scythes venus de l'Orient avec Odin; de l'autre, par les Arabes qui, dans le VIII^e siècle, se répandirent en Espagne. Ces fictions, parvenues en Europe par des chemins si différens, et diversement modifiées sur la route, se rencontrèrent

(1) Paris, 1824; L.-G. Michaud, libraire-éditeur, place des Victoires, n^o 3. 9 vol. in-8^o de 5 à 600 pages chacun; prix 63 fr.

(2) Tome IV, 2^e partie, ch. 1 et 2, p. 1-114.

(3) *Ibid.*, chap. 3, p. 115.

pour ainsi dire en France, et prêtant leur merveilleux aux chroniques d'Arthur et de Charlemagne, se fondirent dans ces deux fables. Ginguéné remonte ensuite aux premiers romans épiques des Italiens (1), *Buovo d'Antona*, *la Spagna*, *Regina Ancroja*, ouvrages informes qui, dès le xiv^e siècle, se chantaient dans les carrefours, et qui, bien propres par leur grossière simplicité à captiver la populace, frayaient pourtant la voie aux ingénieux poètes qui devaient illustrer les folles prouesses de nos paladins. Parmi ces poètes se présentent, dès le xv^e siècle (2), Louis Pulci et l'Aveugle de Ferrare. Ginguéné prouve sans peine que l'auteur du *Morgante* n'eut pour but; malgré les invocations religieuses qui commencent ses chants, que d'égayer la cour de Laurent-le-Magnifique, en se jouant de son sujet et de ses héros. On trouve, en effet, dans ce poème le germe de la plupart des plaisanteries qui nous charment dans l'Arioste. Mais on y trouve aussi de grands tableaux, des descriptions brillantes, même du pathétique. Le style offre un agréable mélange de naïveté et de malice, que dépare malheureusement la licence des peintures et des expressions. Malgré ce défaut, malgré beaucoup de bizarrerie et de mauvais goût, la lecture du *Morgante* est encore amusante; elle est surtout très-utile pour l'étude de la langue. Le *Mambriano* de l'Aveugle, avec plus de négligence, mais aussi plus d'originalité, offre à peu près les mêmes agrémens. Le Bojardo, contemporain de ces deux auteurs (3), se distingue par l'invention. Il est le créateur de ce personnage charmant d'Angélique, que la palette de l'Arioste a depuis revêtu de si brillantes couleurs. La passion de Roland pour cette beauté du Cathay, les amours de Roger

(1) Tome iv, ch. 4, p. 164.

(2) *Ibid.*, chap. 5, p. 210.

(3) *Ibid.*, ch. 5, p. 284.

et de Bradamante, enfin presque toute la fable du Roland furieux est déjà exposée et développée dans le Roland amoureux. Mais par une destinée singulière, cet ouvrage, trop faiblement écrit et que Bojardo n'eut d'ailleurs pas le tems d'achever, a presque entièrement disparu, pour céder la place à ceux de l'Arioste et du Berni, dont l'un emprunta ses fictions, et l'autre lui prêta la piquante originalité de son style.

Avant de parler de l'Arioste, Ginguéné fait quelques efforts pour concilier le roman épique avec la poétique d'Aristote (1). Ne pouvant le suivre dans cette discussion, je me contenterai de remarquer que les sujets d'un caractère grave et idéal, assez fréquens chez les anciens, sont très-rares depuis le moyen âge; qu'ainsi la poésie, lorsqu'elle traite des sujets modernes, doit, pour être vraie, reproduire ce mélange de sérieux et de ridicule que présente l'histoire. Cette concession une fois faite, il s'ensuit quelque relâchement dans la règle de l'unité d'action, règle dont l'observation est bien moins importante dans le comique que dans le genre sérieux. Ces observations, qu'il serait facile de développer, expliquent la naissance de l'épopée romanesque, et sembleraient conduire à la modification de la tragédie.

Ginguéné observe avec raison que le sujet du *Roland furieux* est triple, savoir : les amours de Roger et de Bradamante, qui sont comme le fond du poëme; l'amour et la folie de Roland, qui en forment le principal accessoire; enfin, d'autres exploits, d'autres amours, mélange d'épisodes qui constitue le roman épique. Le développement de ce triple sujet, annoncé en ordre inverse par l'exposition, est suivi avec beaucoup d'art dans l'analyse que Ginguéné fait de tout le poëme. Ce morceau peut être mis, sous le rapport de l'habileté du critique, sur la même ligne que l'analyse de la *divina*

(1) Tome iv, ch. 7, 8 et 9, p. 345-521.

Commedia. Le commentaire de Ginguené est comme le fil d'Ariane au milieu de ce labyrinthe d'aventures. Quand on l'a lu, on relit le *Roland furieux* avec un nouveau plaisir ; on sent plus vivement les beautés de ce délicieux ouvrage. Après le *Roland furieux*, après le *Roland amoureux* refait par le Berni, Ginguené accorde une mention honorable au poëme des *prime imprese d'Orlando*, de Lodovico Dolce (1). Vient ensuite une multitude de poëmes illisibles dont la famille de Charlemagne a fourni les héros. Leur revue se termine par le *Guerin Meschino*, roman pieux que la fameuse *Tullia d'Aragona* rima, vers la fin de sa vie, lorsque, changeant de goûts et de mœurs, elle se trouva tout à coup trop scrupuleuse pour supporter la lecture du Bojardo et de l'Arioste. Le *Guerin Meschino* est un de ces ouvrages dont on parle souvent, mais qu'on ne lit jamais.

Les fables d'Amadis et d'Arthus (2) ont été moins heureusement exploitées que celle de Charlemagne ; c'est que, dans celle-ci, la défense de l'empire attaqué par les Sarrasins donne un but raisonnable aux exploits des chevaliers et mêle un peu de bon sens à tant de folies. Privées de cette source d'intérêt, les fables d'Arthus et d'Amadis ne pouvaient offrir d'heureuses inspirations qu'à l'auteur de D. Quichotte.

Que dire de l'Alamanni qui, prenant, pour complaire à François 1^{er}, Giron le Courtois pour héros d'un de ses poëmes, soumit un pareil sujet à la gravité des formes classiques ? Pouvait-il éviter la froideur et l'ennui ?

Ginguené (3), frappé du double talent de composition et de style qui distingue l'Amadis de *Bernardo Tasso*, semble en peine de savoir pourquoi, avec tant de qualités qui manquent à

(1) Tome IV, chap. 10, p. 522.

(2) Tome V, chap. 11, p. 1.

(3) *Ibid.*, chap. 12, p. 42.

des poèmes plus heureux, celui-ci est si peu connu en France et ne l'est guère plus en Italie. La fable un peu uniforme, le style un peu faible, quoique élégant et doux, la longueur démesurée de l'ouvrage, sont d'abord les raisons qu'il trouve; mais, comme elles lui paraissent insuffisantes, il s'en prend à *la corruption des mœurs déjà grande du tems de l'auteur et qui n'a pas diminué depuis*. Nous l'avons déjà vu faire, au sujet de Pétrarque, une observation à peu près semblable. Se pourrait-il qu'un esprit aussi judicieux eût pensé que les mœurs ont perdu plutôt que gagné, depuis le xive siècle? Heureusement, le contraire résulte des faits qu'il rapporte lui-même en cent endroits, et des remarques qu'ils lui ont suggérées. Non, ce n'est point la dépravation des mœurs, c'est le retour au bon sens qui a fait passer de mode l'Amadis de B. Tasso et tant d'autres romans. Doué d'un talent éminemment grave, il avait d'abord donné à son poème la régularité de l'antique épopée. La désertion de son auditoire l'avertit de changer les formes de sa composition. Mais, en adoptant en partie celles de l'épopée romanesque, il ne changea point la couleur de son style; il traita sérieusement un sujet plus fantastique que celui de l'Arioste lui-même. En fallait-il davantage pour cesser d'être lu?

Vers le milieu du xvi^e siècle (1), le Trissin, qui avait déjà donné à l'Italie la première tragédie régulière, voulut aussi lui donner une épopée conforme aux modèles laissés par les anciens; il mit au jour l'*Italie délivrée*. Ce poème fut d'abord accueilli par un concert d'éloges; mais la maladresse de l'imitation, la faiblesse du style, en dégoûtèrent bientôt les lecteurs, et l'honneur d'avoir donné l'exemple au Tasse est tout ce qui reste maintenant au Trissin. Après lui, l'Alamanni calqua sur l'Iliade son poème de l'*Avarchide*, dont le sujet est le siège de

(1) Tome v, chap. 13, p. 116.

Bourges par le roi Arthus. Mais l'*Avarchide* est à l'Iliade ce que la renommée poétique de Bourges est à celle de Troie.

Nous voici enfin arrivés à celui qui devait reproduire ce grand phénomène poétique dont Camoëns venait d'offrir un brillant essai (1).

Le sujet du Tasse est le plus heureux de tous ceux que pouvait traiter l'épopée moderne; c'est le seul qui offre sous un aspect grave les exploits et les mœurs chevaleresques. Voltaire et les autres écrivains qui ont condamné les croisades, n'ont vu dans ces expéditions que le fanatisme qui les avait provoquées, le désordre qui avait présidé à leur direction, enfin leur mauvais succès. Mais, mieux conduites, elles pouvaient conserver à la civilisation un pied-à-terre dans l'Orient, préserver la Grèce de l'invasion des Barbares et, blessant l'islamisme au cœur, substituer les progrès de la religion chrétienne à ceux que cette religion anti-sociale n'a cessé de faire depuis en Asie et en Afrique. Telle est, à l'insu peut-être de bien des lecteurs, la source du grand intérêt qui anime la *Jérusalem délivrée*.

L'un des deux chapitres que Ginguené consacre à l'examen de la Jérusalem porte en titre : *Défauts réels de ce poëme* (2). Ces mots excitent une sorte de surprise. Le critique va-t-il nous découvrir quelque'une de ces fautes radicales qui, détruisant l'intérêt, ébranlent les fondemens d'un ouvrage ? Point du tout. Après avoir exposé les sottises critiques de l'*Infarinato*, et la censure non moins injuste que Galilée jeune encore fit du Tasse, sans doute par jeu d'esprit, après avoir assez mal défendu, suivant moi, le fameux vers de Boileau, Ginguené, lorsqu'il en vient à sa propre opinion, ne peut reprendre dans la Jérusalem que quelques détails dont il exagère l'importance

(1) Tome v, chap. 14, p. 155.

(2) *Ibid.*, chap. 15, p. 312.

et les défauts. Il ne voit par exemple qu'un jeu de mots dans cette expression si passionnée et si vraie, mais tout-à-fait intraduisible :

Deh ! volgi

In me quegli occhi onde *beata bei*.

Tous les défauts du Tasse peuvent être expliqués en quelques mots. Pétrarque, à l'imitation des Orientaux, des Provençaux et surtout des premiers lyriques italiens, avait prêté à l'amour un langage qui n'est pas celui de la nature ; le goût de l'exagéré et du faux, consacré par son génie, affermi par les succès de la poésie romanesque, régnait exclusivement en Italie. Le Tasse qui, avant Pétrarque, eût peut-être écrit comme Virgile, céda à cet exemple et à l'erreur de ses contemporains. Le goût s'étant épuré, il a bien fallu reconnaître qu'il n'avait point su faire parler l'amour. C'est un grand tort sans doute ; mais, dans tout ce qui ne tient pas à cette passion, il peut lutter quant aux détails avec tous les autres poètes épiques, et il les surpasse pour l'intérêt et pour la régularité de la fable. On me pardonnera de défendre ce grand homme avec quelque chaleur : jeté dès mon enfance en Italie par les orages de la révolution, j'entends encore mon premier hôte, simple patron de barque de l'île d'Elbe, chanter avec enthousiasme la *Jérusalem délivrée*. Les vers du Tasse m'ont révélé l'existence de la poésie, et de tous les modernes c'est encore celui qui me paraît réunir au plus haut degré les qualités qui constituent le poète.

Dans le chapitre suivant (1), Ginguéné, en rendant justice aux étonnantes beautés dont le Tasse est rempli, montre encore de tems en tems pour lui une rigueur dont aucun autre auteur italien n'a été l'objet. Tant on est porté à juger sévèrement ce qui approche de la perfection ! Il finit, il est vrai, par le

(1) Tome v, ch. 16, p. 382.

reconnaître supérieur à tous les poètes épiques modernes ; mais c'est après avoir taxé de *la prévention la plus aveugle* quiconque le mettrait au-dessus et même au niveau d'Homère et de Virgile, après avoir dit que, parmi les anciens, *il serait injuste* de lui préférer Lucain, Stace ou Silius. Lucain, Stace et Silius mis en balance avec le Tasse !

Harcelé par la critique, le chantre de la Jérusalem délivrée se décida, vers la fin de sa vie, à refaire son poème. Dans cette nouvelle Jérusalem, quelques défauts de composition sont corrigés sans doute ; mais les plus grandes beautés ont en même tems disparu, à la grande satisfaction des pédans contemporains, qui n'avaient pas su en goûter le charme. Oh ! que n'at-il employé à retoucher certains passages de son poème le tems qu'il perdit à le refaire !

Le xvi^e siècle vit fleurir un autre genre de poésie épique, qui depuis a été cultivé avec succès chez presque toutes les nations modernes, je veux parler de l'épopée badine ou burlesque, que Merlin Coccaïe a traitée d'une manière fort originale dans son *Orlandino* (1).

Enfin, ce siècle vit renaître l'art dramatique. La poésie lyrique et même l'épopée prennent souvent, dès la naissance des langues, un essor très-élevé. Il n'en est pas ainsi du théâtre ; l'observation, le calcul et l'expérience ne sont pas moins nécessaires que le génie pour y obtenir des succès durables. Ne nous étonnons donc pas que ce genre de poésie n'ait produit alors aucun ouvrage comparable aux autres monumens de l'époque, et rendons en même tems plus de justice aux efforts qui ont été faits. Dans son sixième volume entièrement consacré à l'art dramatique, Ginguené s'élève avec raison contre les arrêts dédaigneux que Marmontel et La Harpe

(1) Tome v, chap. 18, p. 525.

ont portés, sans connaissance de cause, sur le drame italien. Il examine la *Sophonisbe* du Trissin; et la comparaison de cette pièce avec celles qui ont été composées depuis sur le même sujet, lui dicte des observations très-judicieuses sur les progrès et sur les abus du système dramatique moderne. Il analyse ensuite un grand nombre de tragédies qui ont paru après la *Sophonisbe*, la plupart supérieures par le style, mais inférieures pour la composition. Le crime s'y montre presque toujours avec un raffinement qui mène au dégoût. Toutes pèchent d'ailleurs par une imitation timide des anciens, imitation, dit Ginguené, qui a pourtant exercé sur nous une influence heureuse : c'est de la combinaison du goût italien pour l'antique avec l'imagination romanesque des Espagnols que s'est formé en France le système théâtral consacré par le génie de Corneille.

La comédie fut cultivée avec plus de succès que la tragédie par les poètes italiens du xvi^e siècle. Il suffit de nommer le cardinal Bibbiena, Machiavel, l'Arioste, l'Arétin, pour rappeler ce qu'elle produisit de piquant, et malheureusement aussi de licencieux. D'autres auteurs suivirent de bien près leurs traces. Ginguené, avant de rendre compte de tous ces ouvrages, insiste sur la distinction trop peu faite parmi nous entre le spectacle populaire nommé *commedia dell'Arte*, qui n'est que la continuation des anciennes farces mimiques, et la véritable comédie cultivée par les écrivains que nous venons de citer. « Cette comédie était imparfaite, dit-il : outre le scandale des choses et des mots, elle donnait trop à l'intrigue et trop peu aux caractères; elle copiait trop servilement des formes et des ressorts d'action qui n'avaient plus dans les tems modernes la même vraisemblance que chez les anciens... Mais enfin, c'était la comédie. »

Un autre genre naquit alors, qui est resté particulier à ce siècle, le *drame pastoral* ou *favola boschereccia*. Ce genre,

qui n'est que le développement de l'épique des anciens, a produit deux ouvrages charmans, l'*Aminta* et le *Pastor fido*. Mais, quelque épris que l'on soit de leurs beautés, comme tout est de convention dans ce drame, on est peu étonné qu'il ait produit en Italie tant d'imitations malheureuses, et l'on regrette peu que les autres littératures ne l'aient point adopté.

Enfin, dans ce même siècle, l'Italie donna encore à l'Europe l'*opera seria* et *buffa*; c'est par des détails intéressans sur la naissance et les progrès du drame musical que Ginguené termine son sixième volume.

Après avoir lu son ouvrage, on s'étonne qu'un seul homme ait pu rassembler, classer, examiner, comparer tant de faits et d'écrits divers, et l'étonnement s'accroît lorsqu'on remarque que rarement le critique s'en est rapporté à ses prédécesseurs; que sur presque tous les ouvrages, sur presque tous les faits, c'est sa propre opinion qu'il donne; qu'il fait connaître des productions qui avaient échappé aux regards de tous les érudits, qu'il va jusqu'à rectifier des hommes tels que les Quadrio, les Crescimbeni, les Tiraboschi. On n'est pas moins surpris que, sans avoir presque vu l'Italie, il ait pu porter sur ses écrivains des jugemens si bien éclairés par le génie de la langue toscane. Le Tasse seul a trouvé en lui la sévérité d'un étranger.

Le style de Ginguené, ordinairement pur et élégant, est assaisonné d'une malice douce, qui donne du piquant à la critique, sans jamais nuire à la bonne foi. S'il eût pu revoir son ouvrage, il eût sans doute fait disparaître quelques légères incorrections, quelques inexactitudes, enfin quelques contradictions, qui, peut-être plus apparentes que réelles, n'avaient besoin que d'être expliquées. Mais, ce qu'il faut surtout regretter, c'est qu'il n'ait pas achevé ce beau monument (1).

(1) Ce regret doit être affaibli par le travail de son estimable continuateur, qui plus que personne avait droit à cet héritage du talent.

La nouvelle édition de l'Histoire littéraire d'Italie est enrichie d'une *notice sur la vie et sur les ouvrages de Ginguené*, par le savant et respectable M. DAUNOU. Ce morceau, qui se distingue par une élégante simplicité, fait aimer l'homme autant qu'il fait apprécier l'écrivain. Il est fâcheux que cette édition, surtout dans les premiers volumes, offre des fautes d'impression aussi nombreuses; j'en pourrais citer qui altèrent le sens d'une manière bien bizarre.

CHAUVET.

M. Salfi, après nous avoir déjà donné un 10^e volume de l'*Histoire littéraire d'Italie* (voy. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 99), est sur le point d'en livrer deux autres à l'impression. Il s'est attaché surtout à faire ressortir l'esprit et le caractère de l'*Histoire littéraire du xvii^e siècle*, trop souvent déprécié sous ce rapport. Son ouvrage honore à la fois l'Italie et la France à laquelle l'auteur l'a consacré. (N. d. R.)

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

114. — * *A complete historical, chronological and geographical american Atlas.* — Atlas d'Amérique historique, chronologique et géographique, pouvant servir de guide pour l'histoire de l'Amérique du nord et du sud et des Indes Occidentales, etc. jusqu'à l'année 1822, suivant le plan de l'*Atlas de Lesage, etc.* Philadelphie, 1822; H. C. Carey et J. Lea. In-folio.

Le plan suivi par l'auteur de cet atlas, qui comprend la totalité du Nouveau-Monde, est celui de l'atlas de Lesage; mais il paraît fait sur un cadre beaucoup plus étendu. Il embrasse dans ses détails l'histoire, la géographie et même la statistique. Au centre du tableau se trouve une carte tracée avec soin, d'après les renseignements les plus récents, et sur une assez grande échelle pour permettre le figuré des principaux détails; en marge sont imprimées les notices qui concernent le pays que la carte représente. L'auteur, qui a voulu garder l'anonyme, ne s'est pas borné à considérer les pays dans leurs généralités; il a voulu donner une idée complète de chaque grande division de ces pays. C'est ainsi qu'indépendamment d'une carte générale des États-Unis, des Indes Occidentales, de la Colombie, il publie des cartes particulières de chaque état de l'Union, de chacune des îles importantes des Indes Occidentales et du nouveau royaume de Grenade, du Chili, du Pérou, etc. Toutes ont en marge une notice historique, géographique et statistique, qui paraît faite avec soin. Cet atlas contient, en outre, trois cartes

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

qui contribuent à lui donner plus d'intérêt; c'est, d'une part, une carte qui représente le pays des Indiens de l'Amérique septentrionale, pays traversé en 1817 et 1821, par le major Long : à l'aide de cette carte, on suit la marche de ce voyageur dans ses diverses expéditions, dont on trouve en marge une relation succincte; d'autre part, ce sont deux cartes, dont l'une met en parallèle les sommités les plus élevées des deux hémisphères, avec l'indication de leur hauteur au-dessus du niveau de la mer, et l'autre les rivières, avec la désignation de leur longueur et du volume de leurs eaux. Annoncer un tel ouvrage, c'est rendre service à ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire et de la géographie. Quoique rédigé en anglais, et malgré les défauts que l'on y peut rencontrer dans les portions du Nouveau Monde qui ne dépendent point des États-Unis, il trouve naturellement sa place à côté de l'atlas historique de Lesage. A. B.

115. — M. SHRIVER'S *map of the canals and roads, etc.* — Carte des canaux et des routes dans les États-Unis; par M. SHRIVER. Washington, 1824.

Cette carte a été dressée, d'après des documens authentiques et revus avec soin. L'auteur exprime en chiffres la largeur et la profondeur des canaux. On y trouve aussi des notions statistiques sur les villes et les contrées que ces canaux traversent, et le projet de jonction de l'Ohio avec le lac Érié.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

116. — *Researches in the South of Ireland.* — Recherches dans le sud de l'Irlande; par T. Crofton CROKER. Londres, 1824; Murray. 1 vol. in-4° de 390 pages; prix 2 l. sterl. 2 schellings.

Les Irlandais ont été si souvent jugés avec d'injustes préventions, qu'à peine se forme-t-on aujourd'hui une idée vraie de leur caractère, mélange de bonnes et de mauvaises qualités, mais, où le bien l'emporte de beaucoup sur le mal : c'est ainsi du moins qu'on doit en juger lorsqu'on réfléchit aux efforts que l'Angleterre a faits pour avilir et dénaturer une nation généreuse qui menaçait de s'élever un jour au-dessus d'elle. M. Croker avoue que l'Irlande est, à l'époque où nous écrivons, d'environ deux siècles en arrière de la Grande-Bretagne. Les superstitions les plus absurdes y sont généralement répandues; le peuple y est astucieux, indolent, plein d'orgueil; ou plutôt, l'esclavage l'a fait ainsi. Il ment pour tromper ses tyrans, il

se livre à la paresse parce qu'il se voit enlever le fruit de ses peines par les taxes, les dîmes, tout ce qui surcharge enfin le pauvre par tout pays, et surtout en Irlande; enfin, il cherche à se donner de l'importance par ses aïeux, parce que tout moyen de se distinguer personnellement lui est ôté. C'est une des affreuses contradictions de la politique que la liberté si vantée de l'Angleterre, opposée à l'oppression qu'elle fait peser sur l'Irlande. M. Croker ne peint point ce pays tel qu'il a été ou tel qu'il eût pu être; il décrit ce qu'il voit, et son ouvrage est affligeant. Du reste, ses remarques sont vraies et intéressantes; les mœurs des Irlandais, leurs usages nationaux, leurs antiquités, leur littérature sont traités dans des chapitres séparés, et forment un tableau complet de l'Irlande actuelle.

117. — *A description of the scenery of Dunkeld and Blair, in Atholl.* — Description des sites de Dunkeld et de Blair dans le domaine d'Atholl. Londres, 1823; Mallet. 1 vol. de 284 pages.

Ce petit volume semble devoir précéder un grand ouvrage descriptif des montagnes de l'Écosse, et des curiosités qu'elles renferment. Si l'on en croit les journaux anglais, il est du docteur Macculloch, habile littérateur et savant antiquaire. Quel que soit l'auteur, il vient satisfaire au désir qu'éprouvaient tous les voyageurs de trouver un guide instruit, éclairé, pour les accompagner dans ces sites romantiques. Pennand avait donné des hautes terres (*highlands*) une description précise, mais qui n'avait rien de pittoresque. Depuis, plusieurs auteurs ont répété, à peu de chose près, ce qu'il avait dit : Les extases de Stodart sur la beauté des sites ne sont d'aucun intérêt; le voyage de Gilpin est une amplification continuelle; enfin, rien n'avait encore été publié d'aussi vrai, neuf, instructif et intéressant que ce que nous annonçons. L'auteur n'a rien négligé; il n'omet point ce qui est connu, mais il prête à chaque chose une couleur nouvelle. Il dévoile une foule de beautés ignorées et qu'il invite à visiter. Il a décrit exprès les deux plus charmantes parties de l'Écosse, et rien n'est plus enchanteur que sa description. Les seuls défauts que nous ayons à lui reprocher, sont un style parfois ambitieux, et quelques plaisanteries de mauvais goût; mais une des grandes qualités de son livre, c'est d'être varié, savant sans pédanterie, et de communiquer au lecteur les impressions qu'a produites sur l'auteur la nature qu'il dépeint.

118. — *Draft of a proposed bill for repealing several acts relative to combination of workmen, etc.* — Projet d'un bill proposé pour demander la révocation de plusieurs actes relatifs aux associations

d'ouvriers, pour assurer au commerce une protection plus étendue, et pour mettre fin aux querelles entre les manufacturiers et les artisans qu'ils emploient (l'impression de ce projet a été ordonnée par la Chambre des communes). Londres, 1823; Robinson.

119. — *Considerations on emigration.* — Considération sur l'émigration. Londres, 1823.

Ces deux ouvrages traitent du même sujet, c'est-à-dire du sort des artisans en Angleterre. Depuis le règne d'Édouard I^{er}, jusqu'à une époque très-récente, la législation a réglé les stipulations faites dans les contrats entre les maîtres et les ouvriers; mais les progrès de la civilisation, et les principes d'économie politique universellement répandus ont si bien convaincu toutes les classes de l'inutilité de cette intervention dangereuse, qu'on n'en use que fort rarement. Une expérience de près de cinq cents ans a prouvé que toute tentative pour réduire au *minimum* le prix du travail est non-seulement arbitraire, mais encore qu'elle n'a aucun avantage réel pour ceux qui paraissent y être les plus intéressés; car il a été démontré que l'ouvrier est invariablement devenu plus persévérant, plus sobre, plus industriel, à mesure que sa liberté a été plus grande, et qu'il s'est vu soulagé de la contrainte et des vexations que lui imposait la loi. C'est donc l'abolition de ces actes, devenus inutiles, que propose le projet de bill présenté à la Chambre des communes. L'auteur a aussi pour but d'assurer la tranquillité et le bien-être des artisans, sans nuire pour cela aux manufacturiers. Il réclame fortement contre les lois qui défendent aux ouvriers d'émigrer et d'emporter avec eux les machines qu'ils ont inventées. Selon lui, la modicité du prix de main-d'œuvre en France, en Allemagne, etc., comparé à celui de l'Angleterre, la différence de coutumes, d'habitudes, et surtout de langage, seront toujours des obstacles à une émigration trop grande. Pourquoi donc, dit-il, priver de ses droits une classe pauvre et industrielle?

120. — *The greek Revolution; its origine and progress.* — De la Révolution grecque; de son origine et de ses progrès, etc.; par Édouard BLAQUIÈRE. Londres, 1824; Whittaker, 1 vol. in-8° de 362 pages.

M. Blaquière, choisi par le comité anglais établi en faveur des Grecs pour aller porter les fonds destinés à les secourir, a pu bien juger la situation morale et politique de la Grèce. Le tableau qu'il en donne est loin d'être désespérant pour cette noble cause. Selon lui, les efforts immenses de la nation ne l'ont point épuisée. L'ar-

mée recrute chaque jour de nouveaux soldats : les Grecs accourent de tous les points du globe pour soutenir cette glorieuse lutte. M. Blaquièrre évalue la population de la Grèce continentale à un million six cent mille âmes ; celle des îles à quatre cent mille âmes. Si l'on y ajoute encore un million et demi d'hommes épars dans les principautés, dans l'Asie mineure, dans la Thrace, dans la Bulgarie, et en différentes contrées d'Europe, le nombre entier des Grecs s'élèverait à quatre millions. Le voyageur anglais est un ardent philanthrope, un généreux apôtre de la liberté ; peut-être s'abandonne-t-il un peu trop à son enthousiasme quand il regarde l'affranchissement de la Grèce comme certain. Il passe en revue tous les avantages dont ils pourraient jouir, comme nation indépendante, sous le plus beau ciel du monde, avec un sol si fertile, de grands souvenirs et une gloire récente. Puisse-t-il ne pas se tromper !

L. SW. BELLËC.

121. — *The Memoirs of Goethe.* — Mémoires de Goethe, écrits par lui-même, traduits en anglais. Londres, 1824 ; Colburn. 2 vol. in-8°.

Ces Mémoires si intéressans, et lus avec tant d'empressement par les compatriotes de l'illustre auteur allemand, sont dans ce moment l'objet de l'avidité curieuse du public anglais. On aime à y reconnaître les circonstances qui ont formé et développé le caractère de cet homme célèbre, et qui, plus tard, ont donné naissance à plusieurs de ses meilleurs ouvrages, tels que *Goetz von Berlichingen*, *Werther*, etc. Des idées neuves sur les auteurs et la littérature de l'Allemagne, le tableau animé de la vie privée de Goethe, et surtout de son voyage en Italie, forment en quelque sorte une suite à ces Mémoires, où brille dans tout son éclat son beau talent descriptif, et donnent à cet ouvrage le plus vif intérêt. O**.

N. d. R. Nous avons déjà annoncé une fort bonne traduction française de cet ouvrage, faite par M. AUBERT DE VITRY. (Voyez *Rev. Enc.*, tome xx, page 398.)

122. — *The periodical Press of Great-Britain and Ireland.* — De la Presse périodique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ; ou Examen des Journaux publics. Londres, 1824 ; Hurst et Comp°. 1 vol. in-12, 219 pages ; prix 6 schellings.

Il était difficile de choisir un sujet plus populaire que celui-ci en Angleterre, où toutes les classes lisent les journaux, tant littéraires que politiques. L'examen de leur influence, de la direction qu'ils donnent aux idées, serait aussi curieux qu'intéressant ; mais, mal-

heureusement, ce n'est point là le but que s'est proposé l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons. Il n'a pas envisagé la question sous un point de vue fécond en aperçus nouveaux. Selon lui, la presse est un puissant agent des révolutions. Je croirais plutôt qu'elle les prévient; et la raison m'en paraît simple: l'imprimerie est un tribunal ouvert à tout le monde, où chacun vient plaider sa cause. Est-on froissé dans ses intérêts, dans ses droits, on en appelle au public. Il est vrai que la presse sert aussi les passions des ambitieux; mais le bon sens et la vérité l'emportent à la fin sur l'intrigue et le mensonge, dès qu'ils peuvent élever la voix. Mettant de côté ces considérations générales, nous emprunterons à cet ouvrage l'histoire de l'imprimerie périodique dans la Grande-Bretagne. La première gazette qui parut en Angleterre, était intitulée: *The public Intelligencer*, (Le Nouvelliste public). C'était une simple feuille, publiée pour la première fois, par sir Roger L'Estange, le 31 août 1661. Mais, long-tems avant cette époque, il existait des publications qui remplissaient le même but, quoique ayant une autre forme. Pendant le règne même d'Élisabeth, en 1588, parut le *Mercure Anglais* (*English Mercurie*), comme simple brochure; le premier numéro est conservé au Musée britannique. Ces sortes de petits écrits devinrent à la mode vers la fin du règne d'Élisabeth; mais ils furent plus rares sous celui de Jacques I^{er}. Ils reparurent pendant la guerre de Gustave-Adolphe, roi de Suède: car on trouve, en 1622, les *Nouvelles de la semaine* (*The News of the present Week*); par Nathaniel Butler; en 1626, le *Mercurius Britannicus*; en 1630, le *Nouvelliste allemand*, et en 1631, le *Nouvelliste suédois*, qui était dirigé par le savant William Watts, du collège de Caius. Ces écrits périodiques étaient tous destinés à satisfaire la curiosité qu'excitait le sort de l'intrépide Gustave. La rébellion anglaise de 1641 donna lieu à plusieurs écrits périodiques, qui, pendant le long parlement, n'étaient remplis que d'appels au peuple, dictés par la violence et l'hypocrisie du tems. On y cherchait surtout à justifier les actes de la législature envers ses commettans, la soldatesque et la multitude. Plusieurs de ces brochures portaient le titre d'*Occurrences journalières du parlement*. Elles furent toutes remplacées par le *Nouvelliste public*, en 1661. En 1665 fut fondée la *Gazette de Londres*, d'abord publiée à Oxford, sous le titre de *Gazette d'Oxford*. Le *Nouvelliste d'Orange* (*Orange Intelligencer*), fut le troisième *papier-nouvelles*, et le premier qui parut après la révolution, en 1688. Il paraît qu'en 1696 il existait à Londres huit jour-

naux hebdomadaires; le dernier que nous avons nommé, était le seul qui parût tous les jours. En 1709, sous la reine Anne, le nombre de ces journaux doubla, mais il n'y en eut toujours qu'un seul quotidien : on le nommait *le Courant de Londres* (*The London Courant*). Sous le règne de Georges I^{er}, il y en eut trois quotidiens, six hebdomadaires, et dix publiés trois fois par semaine. Sous Georges II, le nombre d'exemplaires de gazettes distribués dans toute l'Angleterre était, en 1753, de 7, 411, 757; en 1760, de 9, 464, 790. On pourra comparer le mouvement actuel de la presse périodique anglaise, en consultant nos articles précédens. (Voyez *Rev. Enc.*, tome XIII, page 702; tome xv, pages 192, 615.) — L'auteur se plaint, au nom des journalistes, de la manière dont ils sont placés à la Chambre. Relégués dans un petit coin obscur et incommode, ils peuvent à peine entendre les discours des membres, que, du reste, ils se permettent souvent d'altérer, suivant le parti qu'ils protègent. Cette infidélité ne nous est pas nouvelle, et devrait être sévèrement punie. Ce petit livre renferme plus de faits que d'idées; il y en avait pourtant de grandes à développer sur un sujet qui intéresse aujourd'hui toutes les conditions, en France comme en Angleterre.

123. — *Account of some recent Discoveries in hieroglyphical literature and egyptians antiquities.* — Détails sur quelques découvertes récentes faites dans la littérature hiéroglyphique, et dans les antiquités égyptiennes, comprenant l'alphabet original; par Thomas YOUNG. Londres, 1823; John Murray. 1 vol. in-8°; prix 7 schellings.

124. — *Time's Telescope for 1824.* — Télescope du tems pour 1824. Londres, 1824; Limbird. 1 vol. in 8°.

C'est le onzième volume d'un ouvrage qui se publie annuellement sous ce titre. Un choix bien fait des meilleurs morceaux de littérature qui ont paru dans l'année, et quelques productions originales qui ne manquent pas de mérite, recommandent ce livre aux lecteurs curieux de suivre et de comparer les progrès que font les Anglais dans les belles-lettres avec ceux de leurs voisins. L. SW. BELLOC.

125. — *Sylla, a tragedy, etc.* — Sylla, tragédie en cinq actes, par M. JOUY, traduite en anglais. Londres, 1824; Unterwood. 1 vol. in-8°.

Le Monthly critical Gazette, dans son cahier de juillet, parle de cette traduction de la manière suivante : « Les efforts du traducteur ont été couronnés du succès le plus complet. Sa version, d'une fidélité presque littérale, est cependant d'une pureté de style et d'une

élégance d'expression qui donnent au dialogue la couleur de l'originalité. La traduction de Sylla enrichit la littérature anglaise d'un nouveau drame , qui doit intéresser vivement le public anglais. »

O. *

RUSSIE.

126. *Poésies de DMITRIEF. Nouvelle édition.*, revue, corrigée et diminuée par l'auteur.

M. Dmitrief est le Nestor des poètes russes. Ses ouvrages se distinguent par une grande pureté de style, beaucoup d'élégance, et un goût poli et fin, qui décèlent en même tems et l'homme de talent et l'homme du monde. Ses traductions des Fables de La Fontaine sont de véritables créations : quelques-unes de ses poésies lyriques prouvent qu'il sait atteindre jusqu'au sublime, et que, s'il a plus traduit qu'il n'a créé, il ne faut pas en accuser son imagination, qui est bien loin d'être stérile. Le poste éminent qu'il a occupé dans l'état pendant long-tems (1) a pu seul, réclamant ses momens les plus précieux, le détourner d'études littéraires auxquelles son talent semblait l'appeler plus spécialement, quoiqu'il ait laissé les souvenirs les plus honorables dans la carrière administrative. Si, par ses heureuses imitations de La Fontaine, il s'est placé au rang des meilleurs fabulistes, son imitation de la *Béguéule* de Voltaire et de quelques autres productions du même genre lui ont mérité également la réputation d'un des plus agréables conteurs modernes. Ses poésies fugitives, où étincellent à la fois les traits de sentiment les plus heureux et les saillies les plus gaies, portent le cachet de cet atticisme qui caractérise à un si haut degré les productions des bons auteurs français, sur lesquels il s'est modelé. — Cette dernière édition est précédée d'une notice de M. le prince Wiasemsky, sur la vie et les ouvrages de M. Dmitrief (2).

127. — *Poésies de JOUKOVSKY. Nouvelle édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur. 3 vol.

Le premier pas de M. Joukovsky dans la carrière poétique a été signalé par une imitation de *Léonore*, production de Burger, dont

(1) M. Dmitrief a été ministre de la justice en Russie.

(2) Les fragmens de cette notice qui nous sont parvenus sont trop longs pour être insérés ici. Nous pourrions y puiser quelques matériaux pour une *Notice sur l'état de la littérature en Russie* que prépare un de nos collaborateurs.

M^{me} de Staël donne une si belle analyse dans son ouvrage sur l'Allemagne. Depuis, il a continué à essayer ses forces, en luttant tour à tour avec Schiller, Goethe, Goldsmith, Byron, Walter Scott, Thomas Moore, etc. La meilleure et la plus heureuse de ses traductions est, sans contredit, celle qu'il a faite de la *Jeanne d'Arc* de Schiller, et dans laquelle il a poussé la fidélité jusqu'à suivre pour sa versification les différens mètres employés par l'auteur allemand (1). Mais M. Joukovsky ne s'est pas borné à des traductions de l'allemand et de l'anglais; outre celles qu'il a faites du français et ses fragmens d'Ovide et de Virgile, en vers hexamètres, on lui doit plusieurs productions originales, parmi lesquelles se distinguent des poésies lyriques du premier ordre, des épîtres pleines d'une sensibilité profonde et des poésies fugitives. Ces diverses productions se rapprochent beaucoup plus du genre allemand que du genre français; elles portent avec elles une teinte de *mysticité poétique*, dans laquelle semblent se complaire les écrivains appelés aujourd'hui *romantiques*, et qu'on lui reproche comme à eux. En effet, dans la plupart des ouvrages sortis de sa plume, domine une couleur uniforme de mélancolie, d'abattement ou d'exaltation, et l'on dirait presque un mécontentement contre la vie positive, qui répond souvent si mal aux exigences de la vie intellectuelle. Mais ce n'est pas la disposition du poète qu'il faut juger, c'est l'expression de cette disposition. Si sa douleur sait intéresser, si elle est vraie, si le poète, en un mot, a le talent d'exprimer avec force ce qu'il sent vivement, il répond à tout ce qu'on est en droit d'exiger de lui. En ne considérant M. Joukovsky que comme poète, et abstraction faite de son genre, son mérite est incontestable. Il possède la langue poétique à un degré éminent; son vers est toujours harmonieux, toujours plein de couleur et de vie; les difficultés semblent s'aplanir devant lui; il sait assujétir la langue, la rime, le mètre, comme autant d'instrumens dociles à tous les besoins de sa pensée. Quelques critiques superficiels lui reprochent encore de n'avoir pas fait jusqu'à présent des ouvrages de longue haleine; mais ce reproche doit tomber devant sa traduction de *Jeanne d'Arc*; et d'ailleurs, que sont les ouvrages de Pindare, d'Horace, d'Anacréon? Leur génie s'est resserré dans quelques pages, et ces pages immortelles ont résisté à l'influence des siècles et aux variations qu'ont subies l'esprit, les

(1) Les Russes et les allemands possèdent plusieurs traductions de ce genre, surtout des poètes de l'antiquité.

mœurs et le goût des générations qui se sont succédées depuis eux, tandis que des ouvrages plus longs sont depuis long-tems oubliés. — Parmi les productions originales de M. Joukovsky, on remarque surtout : 1° *Le Chant du Barde sur la tombe des Slaves vainqueurs* ; 2° *Le poète au camp des guerriers russes, dans la guerre de 1812*, monument élevé à la gloire de l'armée et du peuple russes ; 3° *Le poète au Kremlin* ; morceau lyrique qui sert de pendant au premier, mais qui lui est inférieur sous le rapport de la conception et de la vigueur poétique ; 4° une *Épître à l'empereur Alexandre*, riche en beaux vers, en belles pensées, en sentimens nobles, mais un peu trop prolixes, et péchant par le plan qui ne consiste que dans une récapitulation des hauts faits de l'empereur, adressée à lui-même ; 5° plusieurs ballades dans le genre anglais et allemand, au milieu desquelles brille particulièrement celle qui est connue sous le nom de *Swetlana*, morceau entièrement original, revêtu de couleurs locales, riche d'inspiration, renfermant les tableaux les plus agréables présentés en vers harmonieux, plein enfin d'un charme inexprimable (1).

DANEMARCK.

128. — *Archiv for historie og Geographie*. — Archives pour l'histoire et la géographie ; par M. J.-Chr. RISE. Copenhague, imprimerie de Thiele. X^e volume, 1822 ; 448 pages ; XI^e volume, 1822 ; 444 pages ; XII^e volume, 1823 ; 476 pages ; XIII^e volume, 1823 ; 432 pages. 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage n'est qu'une compilation, mais cette compilation est faite avec jugement et avec goût : elle est agréable et instructive. Il faut bien qu'elle ait été jugée ainsi en Danemarck, puisque elle est parvenue à un si grand nombre de volumes. Il en paraît chaque mois un cahier ; trois forment un volume. L'éditeur a mis à contribution les meilleurs ouvrages français, anglais, et surtout allemands. Il indique ordinairement les sources où il a puisé ; néanmoins, on rencontre souvent des articles où cette indication manque, et qui ne paraissent pas être originaux. Dans le 10^e volume, nous avons remarqué plusieurs détails intéressans sur la guerre de la succession d'Espagne, sur la vie de Jean Sobiesky, et sur la guerre civile qui eut lieu en An-

(1) Cette pièce a été traduite par M. Dupré de Saint-Maure, dans son *Anthologie russe*, annoncée dans notre *Revue*, t. XIX, p. 153, et qui sera l'objet d'un examen plus attentif.

gleterre, sous le règne de Charles I^{er}. Nous avons trouvé dans le 11^e volume, d'autres détails fort curieux sur la vie et les exploits de Frédéric II, roi de Prusse, et du prince Eugène de Savoie. Le 12^e volume nous donne, entre autres choses, l'histoire du siège de Turin, en 1706, et une histoire abrégée de la domination des Maures en Espagne. Enfin, le 13^e volume renferme un extrait de l'Histoire des croisades, par M. Michaud, concernant la prise de la ville d'Antioche. On y lit aussi avec beaucoup d'intérêt l'histoire du séjour forcé et des souffrances de quatre matelots russes à l'île déserte de Spitzberg, durant un espace de plus de six ans (depuis 1743 jusqu'en 1749). On pense bien que l'éditeur, pour satisfaire la curiosité de ses lecteurs, n'a pas oublié de mettre à contribution quelques-unes des productions les plus récentes, telles que le Mémoire de M. Las Cazes, les Mémoires de M^{me} Campan et autres. On y rencontre aussi quelques anecdotes plus ou moins curieuses. Quoiqu'en général le style de cette collection soit assez correct, nous avons remarqué qu'en traduisant un ouvrage français, l'éditeur se trompe souvent sur la valeur de quelques mots. Le 12^e volume contient (page 64) une anecdote concernant l'entrevue de Gustave III avec le baron de La Houze, anecdote évidemment extraite de la *Revue Encyclopédique*, sans que l'auteur de l'ouvrage danois ait jugé convenable d'indiquer la source où il a puisé. Dans ce morceau, on a traduit le mot *esprit* comme s'il était équivalent de *bon sens*; ce qui donne au passage traduit un tout autre sens que celui qu'y avait attaché l'auteur de l'article original. Quelques autres expressions, également mal traduites, nous ont fait juger que M. Rise, avant de publier un article traduit du français, ferait bien de consulter quelqu'un à qui cette langue fût plus familière.

129.—* *Philosophiske og historiske Afhandlinger*. — Mémoires philosophiques et historiques de la Société royale des Sciences. I^{er} vol. LXXXVIII et 386 pages in-4^o, avec quatre gravures; imprimerie de Popp. Copenhague, 1822.

La Société royale des Sciences, fondée en 1743, a publié plusieurs volumes de mémoires où la philosophie et l'histoire se trouvent mêlées avec les mathématiques et les sciences naturelles. Plus tard, la sphère de son activité s'est étendue davantage: elle surveille et dirige actuellement le cadastre et la publication des cartes géographiques du pays, ainsi que celle du dictionnaire de la langue nationale. La Société a donc cru devoir changer son ancien système, et publier séparément ses Mémoires philosophiques et historiques. Le

volume que nous annonçons en contient plusieurs qui sont très-intéressans, et parmi lesquels nous avons distingué celui du savant M. *Thorlacius*, qui traite des divinités anciennes connues en Grèce sous le nom de *Charites*, et que les Romains nommaient les *Grâces*. L'évêque de Sélande, M. *Munter*, a enrichi ce volume d'un mémoire explicatif de l'inscription d'un ancien autel étrusque qui se trouve à Cortone, ainsi que de la description de quelques anciennes monnaies orientales. M. *Ramus* a fourni une notice de plusieurs monnaies nationales du tems de saint Canut. L'une et l'autre de ces notices sont accompagnées de gravures. L'ouvrage est précédé d'une revue générale des travaux de la Société depuis 1814 jusqu'à 1822. Cette revue, dont l'auteur est M. *Oersted*, professeur de physique et secrétaire perpétuel de la Société, présente une foule de recherches qui embrassent presque toutes les branches des connaissances humaines. Dans l'impossibilité où nous sommes de rendre un compte détaillé de tout ce que ce volume renferme d'intéressant, nous nous bornerons à remarquer que les recherches des derniers voyageurs qui ont visité le Groënland ont mis M. Oersted en état de réfuter une erreur que partagent encore plusieurs savans naturalistes, lorsqu'ils soutiennent que le Groënland ne possède que vingt-quatre genres de plantes d'une organisation parfaite; il est aujourd'hui bien constaté, dit M. Oersted, que ce pays en possède plus de deux cents.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

130. — * *Beiträge zu der Geschichte des Herzogthums Braunschweig.* — Matériaux pour servir à l'Histoire du duché de Brunswick; par BODE. Brunswick, 1824. In-8°.

M. Bode ne donne aujourd'hui que la première partie de sa collection; elle a pour objet le système de l'impôt foncier. L'auteur a séparé du récit les pièces justificatives qui, réunies ensemble, offrent plus de facilité pour les recherches, et n'embarrassent point le texte. Il ne faut pas croire que cet écrit n'ait qu'un intérêt local. L'auteur, à la vérité, n'est pas sorti de son sujet; il n'a pas ambitieusement envahi toute l'Allemagne à propos d'une seule province; mais, obligé d'examiner la nature de l'impôt foncier chez les Germains, pour arriver à la forme locale qu'il a dans son pays, il a nécessairement abordé des questions qui intéressent toute l'Allemagne. Des prestations personnelles tenaient d'abord lieu d'impôt: telles étaient les obligations de défendre le canton, d'entretenir les chemins, de

protéger ou garder les propriétés, etc. C'est de ce point que part M. Bode pour arriver jusqu'au 1^{er} janvier 1822, époque à laquelle furent supprimées toutes les exemptions d'impôt. Ce n'est pas ici le seul titre littéraire de M. Bode, qui a fait d'excellentes recherches sur les incursions des Hongrois dans le duché de Brunswick. Il a retrouvé des vestiges de camps qu'il rapporte à l'armée de l'empereur Henry et à celle des Hongrois. Les renseignemens que nous ont conservés les auteurs du XIII^e siècle sont conformes à ce que M. Bode a découvert, en fait d'objets d'antiquité. Ces auteurs, suivant leur usage, n'ont pas manqué de rimer ce que la tradition savait encore de ces Hongrois venus en 932. En 933, ils furent battus près de Marseburg. On détermine aussi le lieu de leur défaite, en 938; et, à cette occasion, on discute la position des châteaux de Hebezhheim et de Werla, qui jusqu'ici était fort contestée. On trouve, dans les parties de la contrée où les Hongrois ont pénétré, des buttes, dites des *Huns* (Hunenhügel), des tombeaux des Huns (Hunengräber), des châteaux des *Huns* (Hunenbürger); en 1754, on découvrit, près de Wátzum, des crânes humains, des lames rouillées, et des armes brisées.

131. — * *Guntia und merkwürdigere Ereignisse der Donaustadt Gunsbourg.* — Guntia et événemens mémorables pour la ville de Gunsbourg et ses environs; par M. de RAISER. 1823. In-4°.

L'auteur est déjà connu par plusieurs bons mémoires qui lui ont valu, de la part du roi, de la reine et du prince royal de Bavière, les lettres les plus flatteuses. L'épouse éclairée du monarque que ses sujets chérissent à si juste titre, lui écrit de sa main : *Vos recherches sur l'histoire de la patrie vous donnent des droits à la reconnaissance de vos concitoyens.* Guntia, dit M. Raiser, est Guntzbourg, et non Turckheim. Guntia est nommée sur un monument votif découvert en Angleterre, érigé autrefois par un principile de légion à Jupiter : ce principile, à ce qu'il paraît, était de Guntia. L'itinéraire d'Antonin donne une fausse distance de l'ancienne *Augustæ Vindelicorum* à Guntia; mais Guntia est réellement placée entre *Augusta* (Augsbourg) et *Celius Mons*, aujourd'hui Kellmünz. Le panégyriste Eumenius, louant Constance Chlore, vante ses exploits, parce qu'il a marché victorieux à Ponte Rhœni *ad transitum Guntiensem*. Ce passage du Danube est encore une raison de décider en faveur de Guntzbourg. D'ailleurs, les monumens s'y présentent en foule. M. de Raiser les décrit, et en donne les dessins : il est, en général, concis dans ses détails, et cependant il n'omet rien d'essentiel. Com-

ment se fait-il qu'érudit comme il l'est, il cite, dans la discussion, pour appuyer ce qu'il dit des usages romains, les ouvrages modernes de quelques doctes Allemands? Que ne va-t-il lui-même aux sources? Le tems est comme la distance; et, si je voulais certifier que telle ou telle chose se fait au Mexique, ce n'est pas mon voisin que j'appellerais en témoignage. M. de Raiser ne s'est pas borné à l'antiquité romaine; il n'a point refusé ses soins au moyen âge; il a fait même l'histoire de plusieurs villages ou bourgades, et l'on ne peut se défendre d'y prendre beaucoup d'intérêt. Nous ne connaissons de l'histoire que les grands orages. On aime à reposer la vue sur une chaumière qui, la première du village, s'est élevée au fond du vallon; et quand elle a changé de maître, un acte de vente, un vieux parchemin, ont seuls décidé cette révolution, qui pour un trône aurait fait couler le sang de toute une génération. L'histoire des châteaux est, dans ce genre, ce qu'est le drame en littérature. Parfois aussi sanglante que l'histoire générale, elle descend souvent à toute l'humilité des transactions bourgeoises. M. de Raiser a fait, sur ces divers objets, de très-bonnes recherches. Mais, pour en revenir aux Romains, qui pour l'antiquaire sont heureusement inévitables, le musée d'Augsbourg est tout entier passé en revue par l'auteur. Ce Musée a été formé par l'ordre du roi, et tous les jours il s'enrichit de quelque nouvelle acquisition.

132. — *De Euphorionis Chalcidensis vita et scriptis disseruit, et quæ supersunt ejus fragmenta collegit et illustravit Aug. MEINECKE.* — Vie d'Euphorion de Chalcis, et fragmens de cet auteur; par *Auguste MEINECKE.* Leipzig, 1823. In-8°.

Plusieurs savans avaient entrepris inutilement de nous donner des connaissances plus étendues sur ce poëte et sur ses ouvrages: la tentative que vient de faire M. Meinecke a été plus heureuse. Il s'est déjà fait connaître par de semblables collections de fragmens. Le témoignage presque unanime des anciens fait naître Euphorion à Chalcis, et non à Aenos en Thrace, qui, sans doute, était la patrie d'un autre Euphorion, auteur de la *Priapeia*. M. Meinecke restitue le nom de ce dernier au livre VIII de Strabon, où on lit *Euphronios*. Quoi qu'il en soit de ce changement, notre Euphorion obtint à Athènes le droit de bourgeoisie. Il fut pour la philosophie l'élève de Lacydes et de Prytanis; pour la poésie, il s'attacha à Archébule. A l'âge de cinquante ans, il se rendit à la cour d'Antiochus III, en Syrie, et fut bibliothécaire à Antioche, où il mourut. On lui érigea un cénotaphe au Pirée. M. Meinecke passe en revue les ouvrages

de ce poète, et suit les données que nous devons à Suidas. Euphorien se livra surtout à la poésie épique; mais il a fait aussi des élégies et des épigrammes. De plus, il a écrit des traités de grammaire et d'histoire. On reprochait à Euphorien l'obscurité dans les expressions, et l'emploi des mots dans un sens forcé.—Lorsque M. Meinecke a pu rapporter les fragmens à des ouvrages dont les titres, au moins, nous sont connus, il l'a fait; les rangeant entre eux par ordre alphabétique. Les autres fragmens sont appelés *fragmenta incertæ sedis*. Des commentaires savans en facilitent l'intelligence. Enfin, rien ne manque à la pompe philologique avec laquelle les restes de ce poète sont produits dans le monde moderne, qui jusqu'ici soupçonnait à peine leur existence. L'activité allemande ne laisse rien dans l'oubli, et M. Meinecke vient encore de s'illustrer dans ce genre de recherches, en réunissant tout ce que Philémon et Ménandre nous ont laissé.

PH. GOLBÉRY.

133.—*Gustav Adolph der Grosse, etc.*—Gustave-Adolphe-le-Grand; par T.-L. DE RANGE, avec le portrait de Gustave-Adolphe. Leipzig, 1824. Hartmann. In-8°.

Il est assez étrange que M. de Range soit le premier protestant qui ait écrit une biographie du défenseur du protestantisme en Allemagne. Peut-être a-t-il eu tort: l'histoire de Gustave-Adolphe tient tellement à celle de son tems qu'il est très-difficile de l'isoler sans qu'elle perde quelque chose ou de sa grandeur, ou de sa clarté. Il est des noms qui échappent à la biographie, parce que toute biographie est un cadre trop étroit pour une immense renommée. F.

134.—*Vyākaranam zastra vakshou sha, grammatica sanskrita.*—Grammaire sanscrite, publiée pour la première fois en Allemagne, en latin; par M. Othmar FRANK, professeur de philologie persane et indoue, à l'Académie de Wurzbourg. Wurzbourg et Leipzig, 1823. In-4° de 220 pages.

Nous avons déjà remarqué que le sanscrit s'imprime ou se lithographie en caractère devanagari, non-seulement à Calcutta, à Bombay, à Serampour, mais même en Europe, à Londres, à Berlin, à Bonn, à Munich, à Wurzbourg et à Breslau, comme il s'imprimera bientôt à Paris. M. Franck a déjà publié lithographiquement à Munich, en 1820 et 1821, 2 vol. de *Chrestomathie sanscrite*. Son troisième ouvrage, en ce genre, est celui que nous annonçons dans cet article. Outre les grammaires sanscrites, en langue sanscrite, qui sont restées en manuscrits, il a été publié dans l'Inde, en sanscrit, quatre grammaires du sanscrit, savoir: à Calcutta, en 1805, 1809 et 1812,

et la quatrième à Serampour ; in-12 , 1807 : celle de 1809 contient les fameuses règles ou *soutrâni* de Paninî. — Les savans font peu de cas de deux autres grammaires latines du sanskrit, publiées à Rome, par le P. Paulin de S. Barthélemi, in-4°, en 1790 et en 1804, à cause de la confusion que l'auteur fait partout du sanscrit du nord de l'Inde, avec le sanskrit du Malabar, et avec le langage actuel du Malabar. Mais on estime singulièrement la Grammaire sanskrite de Wilking, écrite en anglais; Londres, in-4°, 1810, et deux autres grammaires sanskrites en anglais, in-folio, l'une du savant Colebrooke, et l'autre de M. Carey; ces deux dernières furent imprimées à Calcutta, la première en 1804, et la seconde en 1806. — Il a paru aussi à Calcutta, en 1820, une Grammaire abrégée du sanskrit, en anglais, in-8°, 1 vol.; mais cette dernière est justement critiquée dans l'*Indische Bibliothek* d'Auguste-Guillaume Schlegel, in-8°. Bonn, 1824. — C'est avec le secours de ces grammaires que M. Franck a rédigé la sienne, qui nous a paru claire et fort suffisante.

135.—*Indralokagamanam*.—Voyage au ciel d'Indra (l'atmosphère); par Arjouna, avec d'autres épisodes du Mahabharata; publié pour la première fois avec le texte original sanskrit (en caractères devanagari), des notes critiques, et une traduction en allemand et en vers; par Fr. Bopp, professeur à l'Académie de Berlin, et membre de l'Académie royale des sciences de la même ville. Berlin, 1824; imprimerie de l'Académie de Berlin: Paris; Dondey-Dupré. 1 vol. de 122 pages; prix 15 fr.

Le *Mahabharata*, en dix-huit parties et cent milles *slogah* ou stances, le plus vaste poëme que l'on connaisse, est comme une encyclopédie mythologique, poétique, historique et philosophique, renfermant des récits relatifs à l'histoire de l'Indoustan, depuis et y comprise la création du monde, jusqu'au règne d'Youdhishtirah, qui vivait ainsi qu'Arjouna, incarnation de Vichnou, vers le xii^e siècle avant l'ère chrétienne. Le titre de ce poëme signifie le *grand Bharata*, qui fut l'un des plus célèbres rois indous, et dont le poëte fait connaître l'histoire, en y joignant celle de ses auteurs et de ses descendants. Déjà M. Bopp a publié en latin un savant traité des conjugaisons du sanskrit; et en 1819, le texte et une version latine et littérale les amours et des malheurs du roi Nala et de sa fidèle épouse Danyanti, autre épisode du Mahabharata (1). Il promet de continuer

(1) Srimahabhâratè, nalôbrâkshyanam. *Nalus*, etc. Latine vertit annotatio-

ses extraits et de donner encore d'autres épisodes du même poëme, d'après les manuscrits qu'il a copiés à Paris et à Londres, particulièrement d'après le manuscrit complet du Mahabharata que M. Hamilton a bien voulu lui communiquer. — Ceux que renferme ce volume nouveau, sont premièrement, le voyage d'Arjouna au ciel d'Indra; secondement, la défaite du géant Chidimbah, mis à mort par Bhima, frère d'Arjouna; en troisième lieu, le malheur et les lamentations d'un pauvre brahmane, par rapport aux cruelles exigences du géant Baka, lequel fut encore vaincu et tué par le même Bhima; 4^o l'histoire de Sanda et d'Oupa Sanda, deux frères les plus unis, jusqu'à ce que leur amour pour une même femme eût causé parmi eux une extrême discorde. A ces quatre récits, M. Bopp a joint l'histoire de Nala et de Damayanti, en sanscrit et en vers allemands, abrégée d'après le texte et la version latine par lui publiée en 1819. Cette collection ne peut être que fort agréable aux savans et aux gens de lettres, surtout à ceux qui s'appliquent à étudier le sanscrit. L'auteur promet un vocabulaire sanscrit pour tous les fragmens qu'il aura publiés.

LANJUINAIS, de l'Institut.

SUISSE.

136. —* *Traité élémentaire des machines à vapeur*; par M. Christophe BERNOULLI, professeur à l'université de Bâle. Bâle, 1824; Neukirch. In-8^o de 280 pages, avec 9 pl.

Dans une courte introduction, M. Bernoulli s'applique à donner une idée de l'utilité des machines à vapeur. Employées d'abord seulement à élever l'eau dans les mines, elles devinrent bientôt, par les perfectionnemens qu'elles subirent, propres à remplacer toute espèce de moteurs, tels que manéges, roues hydrauliques, etc. On vit des bateaux, et même des voitures, mus par la vapeur. En Autriche, on vient de former un établissement où l'on coupe le bois pour les pauvres gens au moyen de machines à vapeur. On a proposé de les employer à mettre en mouvement les aérostats, abandonnés jusqu'ici à l'impulsion des vents, à dessécher la mer d'Harlem, etc. L'ouvrage est divisé en sept sections. Dans la première, il passe en revue les différens systèmes de machines à vapeur; celles-ci se rangent en trois grandes classes; 1^o machines à vapeur à simple effet; 2^o machines à double effet; 3^o machines à détente (haute pression). Les machines

nibus illustravit Fr. Bopp. In-8^o, 1819. A Paris, à Londres et à Strashourg, chez Treuttel et Würtz.

à simple effet se subdivisent en machines atmosphériques, machines à basse et à haute pression; les machines à double effet, en machines à basse pression et à haute pression, avec et sans condensateur; les machines à détente, en machines avec ou sans condensateur. La seconde section est consacrée à l'exposé des propriétés physiques de la vapeur. Dans les machines à double effet, qui sont le plus en usage, on fait arriver la vapeur successivement de part et d'autre d'un piston, tandis que de l'autre côté on détruit la force mécanique de la vapeur en la ramenant à l'état de liquide. La troisième section a pour objet la description des différens appareils qui servent à produire la vapeur, et se subdivise en trois chapitres. Le premier chapitre traite *de la construction des fourneaux*; le second, *des moyens d'économiser le combustible*. Sous le rapport de la dépense qu'exige le chauffage, comme sous beaucoup d'autres, nos machines actuelles sont infiniment supérieures à celles qui sortirent des mains des premiers constructeurs, puisque les machines de Watt produisent, avec une même quantité de charbon, un effet environ vingt-cinq fois plus grand que celles de Savery, et que celles de Perkins doivent produire un effet double de celles de Watt. Dans le troisième chapitre, l'auteur parle *des chaudières*. Les plus avantageuses sont formées de deux cylindres concentriques liés par leurs bases. Le cylindre intérieur est en fer et renferme le feu, le cylindre extérieur est en métal, en pierre ou même en bois. La quatrième section traite *des différentes parties de la machine à vapeur*, des corps de pompe, pistons condensateurs, etc. Les corps de pompe sont en fer ou en bois, le plus ordinairement en fer. Les condensateurs sont de deux sortes, avec ou sans injection; les condensateurs sans injection sont surtout avantageux sur mer, parce qu'ils donnent la facilité d'alimenter la chaudière d'eau pure qui ne forme aucun dépôt sur ses parois. La cinquième section, *de l'effet d'une machine à vapeur*. On compare la force de cette machine à celle d'un certain nombre de chevaux; mais la valeur du cheval de vapeur varie suivant les pays. L'auteur fait sentir combien il y a d'inconvéniens à ne pas adopter à cet égard une unité bien déterminée. Il passe ensuite à la mesure de la puissance mécanique et cite l'appareil proposé dernièrement par M. Prony pour l'estimer. On n'a encore publié que très-peu de chose sur la théorie de la puissance mécanique des machines à vapeur. Cependant, M. Clément a travaillé (mémoire lu à l'Académie en août 1819) et travaille encore à l'établir, et nous sommes étonnés que M. Bernoulli n'ait fait aucune mention des résultats auxquels il est parvenu.

Suivant ce chimiste distingué, on retirerait des hautes pressions beaucoup moins d'avantages qu'on ne l'a espéré d'abord, ce qui paraît contradictoire avec les effets extraordinaires que l'on cite des machines de Perkins. — L'histoire abrégée de la *Navigation à la vapeur* ne devait pas être oubliée. L'auteur lui consacre, ainsi qu'à la machine de Perkins, un chapitre particulier, sous le titre d'appendice. La navigation par bateaux à vapeur a fait de tels progrès que des paquebots de cette espèce n'ont mis que quinze jours et sept heures à venir d'Amérique en Europe. Ils se recommandent autant par leur commodité et leur élégance, que par la rapidité de leur marche; et s'ils n'entreprennent encore que rarement d'aussi longues courses, cela tient au danger qu'ils courent de voir leurs roues se briser par le mauvais tems et leur provision de combustible s'épuiser, s'ils étaient forcés de prolonger leur séjour sur mer. La navigation à la vapeur est certainement moins répandue en Europe qu'en Amérique. Cependant, chaque jour, on voit paraître sur les lacs et sur les fleuves de nouveaux bateaux à vapeur. Le lac de Genève va en posséder deux, et M. Church a obtenu l'autorisation d'en établir aussi sur celui de Constance. Suivant l'auteur, la machine de Perkins, s'il n'y a rien d'exagéré dans les avantages qu'on lui attribue, doit donner à l'industrie un nouvel essor comparable à celui que lui imprima l'invention des machines à double effet. Cette nouvelle machine se distingue de toutes les autres par l'ingénieuse combinaison qu'elle offre des appareils perfectionnés qui ont été adoptés jusqu'à ce jour, et surtout par les moyens particuliers que l'on emploie pour l'alimenter de vapeur. — Telle est l'analyse de cet ouvrage. Nous nous sommes attachés à suivre l'auteur pas à pas dans la carrière qu'il a parcourue, nous efforçant toutefois d'être aussi courts que la matière le permettait. Nous espérons que, lorsque M. Bernoulli fera paraître une seconde édition de son traité, les savans auront éclairé la théorie des machines à vapeur, et que l'application de cette théorie donnera le moyen de calculer un plus grand nombre de résultats numériques pour satisfaire aux besoins des constructeurs. Il serait aussi à désirer que, pour faciliter l'intelligence du texte, le graveur apportât plus de soin dans l'exécution des planches.

PERDONNET.

137. — *Odo, count of Lingen, a poetical tale, in six cantos.* — Odon comte de Liugen, récit poétique en six chants; par sir EGERTON BRYDGES, baronet. Genève, 1824; imprimerie de Guillaume Fick

1 vol. petit in-8° de VIII et 91 pages, tiré à cinquante exemplaires seulement.

Ce petit poëme, dont le sujet est tiré de la combinaison de deux faits historiques, que l'auteur fait connaître dans une note, offre, dans des vers bien faits, une lecture à la fois agréable et intéressante. Il présente le tableau d'une épouse, belle et vertueuse, d'abord adorée, puis condamnée sans examen, à la suite des soupçons injustes qu'Odon, ministre ambitieux, qui possède toute la confiance de son maître, parvient à inspirer à celui-ci contre l'infortunée Berthe. Le spectacle de la vertu malheureuse, en butte à la calomnie, luttant contre l'intrigue la plus noire, et ne pouvant parvenir à faire entendre sa justification, fournit à l'auteur des scènes d'un grand intérêt, dont il a su tirer tout le parti possible, et qui se terminent par la fin cruelle de l'héroïne et la fuite du coupable. Enfin, mais trop tard, l'innocence de Berthe est proclamée, et Odon, témoin ignoré des honneurs funèbres qu'on rend à sa victime, se délivre d'une vie qu'empoisonnent les remords. Cette situation, éminemment dramatique, mais qui a le défaut de n'être pas neuve, a été habilement traitée par le poëte et produit un grand effet.—L'auteur a rejeté à la fin de son ouvrage les argumens, qu'on est dans l'usage de placer en tête de chaque chant ou livre : c'est, à notre avis, une amélioration, en ce que la réunion de ces argumens facilite les recherches et permet au lecteur d'embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble du poëme, dont elle forme une espèce de table analytique.

E.

ITALIE.

138.—*Delle scienze, lettere ed arti de' Romani, etc.*—Des sciences, lettres et arts des Romains, depuis la fondation de Rome jusqu'au tems d'Auguste, par le chevalier *Federico CAVRIANI*. Mantoue, 1822. 2 vol. in-8° fig.

L'auteur cherche de nouveaux titres de la noblesse littéraire de l'Italie dans l'état des sciences, des lettres et des arts de l'ancienne Rome. Ne pouvant le suivre dans sa longue marche, nous indiquons quelques-uns des objets principaux dont il s'occupe dans son ouvrage. Il traite d'abord de l'agriculture, de la botanique, de la médecine et de l'astronomie des Romains. Il croit trouver dans l'ouvrage de Pline tout ce qui appartenait à leur agriculture et à leur botanique; mais on en trouverait davantage dans la collection des écrivains rustiques latins, faite par Fabricius, et dans les ou-

vrages de Dioscoridès. La médecine ne fleurit pas autant que d'autres professions, chez les Romains, qui souvent proscrivirent les médecins empyriques. Tout ce qu'on peut dire de l'astronomie se réduit aux variations du calendrier, et à la réformation qu'en fit Jules-César. L'auteur se flatte aussi de prouver les connaissances des Romains dans cette partie, en rappelant l'explication que Cornelius Gallus fit de l'éclipse aux soldats macédoniens, et en donnant une idée du poème de Manilius. La jurisprudence fournit à l'auteur un plus grand nombre de matériaux. Il suit les traces de J.-V. Gravina et quelquefois de Vico. Quintilien et Pline lui donnent quelque idée de divers auteurs de philosophie ; et il en cherche des preuves plus remarquables dans le poème de Lucrèce, dans Ovide, et surtout dans les écrits de Cicéron, etc. Il voudrait aussi, s'appuyant des recherches de Vico, nous faire apercevoir dans les locutions latines plusieurs mystères de l'ancienne philosophie italienne. Si l'on en croit l'auteur, les Romains surpassèrent de beaucoup les Grecs dans l'histoire et dans l'éloquence. Il cherche à prouver qu'ils leur ont également été supérieurs dans plusieurs genres de poésie. Il compare Virgile avec Homère, et surtout Horace avec Pindare. Il traite aussi de la navigation, du commerce et des beaux-arts. On ne trouve pas, dit-il, un Vitruve chez les Grecs ; il pousse partout ses recherches, et fait souvent des remarques curieuses ou instructives. Le second volume est consacré à plusieurs recherches spéciales du même genre. L'auteur y traite plus particulièrement du mérite des Romains et surtout de Pline, dans l'histoire naturelle, de la renaissance des sciences et des lettres au XIII^e siècle, et de leur développement dans les siècles suivans, jusqu'à nos jours. Il présente, dans des tables synoptiques, un parallèle entre la botanique de Pline et de Linnée, où l'on compte jusqu'à 395 plantes. On trouve aussi, dans ce second volume, un essai de la morale publique et privée des Romains, depuis l'époque des rois jusqu'à Jules-César, et un article particulier pour prouver que Romulus n'a pas existé, et pour éclaircir une période de l'histoire romaine, que l'auteur appelle *mystique*, et qui est commune à l'origine de toutes les nations anciennes.

139. — *Viaggi di messer Francesco Novello, etc.* — Voyages de François NOVELLO, de Carrare, seigneur de Padoue, et de Taddea d'Este, sa femme, en divers pays d'Europe, publiés et éclaircis par M. Stefano TICCOZZI, etc. Milan, 1822 ; Manini. 2 vol. in-8^e.

Cet ouvrage est une espèce de roman historique, ou d'histoire romanesque, genre de littérature qui semble être en vogue aujourd'hui.

d'hui. Versé dans l'histoire des deux illustres familles des Carrare et des Scaliger, l'auteur, au moyen d'une correspondance épistolaire, tenue surtout par François Novello, expose avec intérêt l'usurpation de Jean Galeaz Visconti, et son projet de faire de l'Italie un seul état, comme elle est une seule nation. Cette correspondance comprend les années 1389 et 1390.

140. — *Juris civilis ante Justiniani reliquitæ ineditæ. Symmachi novem orationum partes. C. Julii Victoris ars rhetorica. L. Cæcili Minutiani Apuleii trium librorum fragmenta de orthographiâ. Cum appendicibus et tabulis æneis. Curante Angelo MAIO Bibliothecæ vaticanæ præfecto.* Rome, 1823. In-8° de 440 pages.

L'infatigable investigateur de l'antiquité, M. Maï est toujours aussi heureux dans ses travaux. Le fruit de ses dernières découvertes est une masse de *fragmens de droit romain ancien*, une *nouvelle édition des harangues de Symmacus*, plus riche encore que celle de Milan, un *traité de rhétorique de C.-J. Victor*, et quelques *fragmens* qu'on regarde comme très-utiles, d'un *traité de L. Cecilius-Minutien-Apulée, sur l'orthographe latine*. Le savant éditeur discute le mérite de toutes ces pièces instructives et curieuses, dans un discours particulier, où il cherche à donner quelque idée des ouvrages respectifs, des sources d'où il les a tirés, et de leurs auteurs. On trouve, dans les fragmens relatifs au droit romain ancien, des éclaircissemens sur divers points et sur plusieurs leçons, surtout par le commentaire *ad legem Cinciam*. M. Maï tâche aussi d'illustrer l'ancienne et savante famille des Symmacus; il s'occupe surtout de Q. Aurèle Symmacus, de son style, de ses écrits, etc. Le nom de *C.-Jules-Victor* avait presque disparu des fastes de la république des lettres. Il semble à M. Maï originaire des Gaules, où, avant le iv^e siècle, les études de la rhétorique étaient beaucoup cultivées. Son ouvrage publié est une espèce de recueil des préceptes d'Hermagore, Cicéron, Quintilien, Aquilius, et d'autres sur lesquels l'éditeur donne des reusesignemens plus ou moins détaillés. *Le traité d'orthographe* de L. Cecilius-Minutien-Apulée, dont on ignore l'époque et la patrie, et qui se distingue par son élégance, donne lieu à plusieurs remarques intéressantes de l'éditeur. — Outre les notes dont cette édition est enrichie, elle présente aussi trois appendices : dans la première, on décrit un célèbre palimpseste de Bobbio, dont une partie existe aujourd'hui à Milan, et une autre à Rome; on traite, dans la seconde, de la superstition de Marc-Aurèle et d'un ouvrage de ce genre; la dernière comprend quelques fragmens grecs de médecine.

141. — *Storia della Svizzera, etc.* — Histoire de la Suisse, extraite de MM. MULLER, MALLET, DE SISMONDI, etc., par M. David BERTOLOTTI, etc. Milan, 1823. 3 vol. in-18.

142. — *Storia della Persia, etc.* — Histoire de la Perse, depuis la conquête des Arabes, jusqu'à nos jours, ou Abrégé de l'histoire du chevalier Jean MALCOLM, par M. David BERTOLOTTI. Milan 1823 et 1824. 3 vol. in-8°.

143. — *Compendio, etc.* — Abrégé de l'histoire d'Espagne d'ASCARGOTA, traduit par M. David BERTOLOTTI. Milan, 1824. 6 vol.

Ces trois abrégés historiques sont destinés à continuer et à compléter l'histoire de toutes les nations et de tous les tems, de M. de Ségur. M. Bertolotti s'est donné beaucoup de peine pour ne pas rester trop au-dessous de cet excellent modèle. Nous devons louer son style et sa critique des faits, toujours impartiale.

144. — *Cenni sulla storia politica e letteraria degl' Italiani, etc.* — Précis de l'histoire politique et littéraire des Italiens; par M. Francesco CRIVELLI. Vérone, 1824; Bijesti. In-8°.

C'est une esquisse rédigée avec autant de rapidité que d'exactitude; elle s'étend depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours. L'auteur semble vouloir consoler les Italiens de ce qu'ils ont perdu sous les rapports politiques, en leur offrant le tableau de leur gloire littéraire qui se conserve toujours.

145. — *Bibliografia storico-perugina, etc.* — Bibliographie historique de Pérouse, ou Catalogue des écrivains qui ont illustré l'histoire de cette ville et des environs, etc., par Gio.-Battista VERMIGLIOLI. Pérouse, 1823; Baduel. In-4°.

M. Vermiglioli est déjà avantageusement connu par son érudition et par sa critique judicieuse et éclairée. Il en donne une nouvelle preuve dans le travail bibliographique que nous annonçons. On y trouve un compte exact des livres, des manuscrits et des monumens littéraires de tout genre qui appartiennent à Pérouse et à son territoire.

146. — *Della piena e giusta intelligenza della divina Commedia, etc.* — De ce qui est nécessaire pour bien comprendre la Divine Comédie du Dante. Discours de M. Filippo SCOLARI. Padoue, 1823. In-4°.

M. Scolari n'est pas le premier qui, uniquement occupé de la Divine Comédie du Dante, semble croire qu'on peut consacrer toutes ses études et toute sa vie à l'interprétation de ce poëme. Selon lui, il faut, pour comprendre la Divine Comédie, connaître d'avance l'histoire des Lombards jusqu'au x^e siècle; ensuite, l'histoire parti-

culière de la Toscane, de Florence, des Guelfes et des Gibelins, etc. de plus, une biographie complète du Dante. Enfin, il conseille de chercher dans ce poëme le sens littéral, allégorique et moral, et surtout la raison poétique de tout ce qu'il y a de beau et de plus remarquable dans chacun des chants en particulier. C'est pour ceux qui n'ont rien de mieux à faire une occupation aussi convenable que celles qui la remplaceraient. L'auteur a fait des recherches intéressantes sur l'allégorie de ce poëme; c'est la partie de son ouvrage où nous trouvons quelques idées vraiment dignes d'attention.

147. — *Le Haydine, etc.* — Lettres sur la vie et les œuvres du célèbre compositeur Joseph Haydn, par M. Giuseppe CARPANI, dédiées au conservatoire de musique de Milan. *Seconde édition*, revue et augmentée par l'auteur. Padoue, 1823. In-8°.

Cet ouvrage fut, il y a quelques années, l'objet du plagiat d'un certain Alexandre Bombet, nom probablement supposé. La république des lettres a rendu justice au véritable auteur, M. Carpani, qui lui présente une nouvelle édition de ses Lettres, enrichies de considérations neuves et judicieuses. Il cherche surtout à confirmer cette opinion de Grétry, que la musique déclamée n'est que le dessin d'un drame qu'il faut ensuite colorier au moyen du chant, et que toute musique qui ne chante point, dont les phrases sont mal liées, n'a point de charme, et ne produit point d'illusion. Au moyen de ce principe bien compris, on sent toute la supériorité du célèbre Piccini sur Gluck. L'auteur, grand enthousiaste de la musique et de ceux qui la cultivent avec le plus de succès, regarde M. Rossini comme le restaurateur de l'art. Peut-être, des amateurs plus froids ne seront-ils pas d'accord avec lui sur ce point. Ils attendront du tems un jugement plus sûr et moins partial. Les éloges prodigués à des artistes vivans, ne sont pas toujours durables. En attendant, les amateurs de musique pourront tirer beaucoup de profit de la lecture des Lettres de M. Carpani.

148. — *Pensieri.* — Pensées de M^e de Staël, tirées de ses écrits et traduites par M. Giovanni TAMASSIA. Bergame, 1824. In-16.

L'auteur a mis assez d'ordre dans ce recueil de pensées. Il en a fait trois divisions : il range, dans la première, toutes celles qui concernent les passions; dans la seconde, tout ce qui se rapporte à la morale; et la troisième comprend ce qui regarde spécialement les lettres.

149. — *Risposta alle censure, etc.* — Réponse aux critiques de M. la

G.-G. FERRARI sur les observations de M. PEZZANA, concernant la langue italienne et ses vocabulaires. Parme, 1823.

Ces observations sont une nouvelle preuve de l'excellent esprit de critique de M. Pezzana et de sa manière d'envisager l'étude de la langue nationale. Il fut un tems où les Italiens cherchaient dans cette matière une arène dans laquelle ils descendaient en foule pour se battre et s'éprouver les uns les autres, hérissés de subtilités pédantesques. Malheureusement, les mêmes disputes se renouvellent encore de tems en tems; mais on apporte aujourd'hui cet esprit et cette générosité qui sont le fruit des lumières du siècle. M. Pezzana en fournit une preuve aux yeux des étrangers.

150. — *Canzoniere, etc.* — Poésies de Melchior MISSIRINI. Prato, 1823.

M. Missirini s'est plu à imiter Pétrarque dans ses vers et dans ses amours. Il cherche même à paraître encore plus platonicien que lui. Il a fait, dit-il, de la vertu personnifiée la dame de ses pensées. Si cela est vrai, c'est la seule différence réelle qu'on trouve entre Pétrarque et lui; dans tout le reste, ce sont les mêmes phrases, les mêmes locutions, les mêmes pensées, les mêmes images. On assure que l'auteur, après ce premier essai, doit livrer au public une nouvelle production d'un plus grand intérêt. F. SALFI.

151. — *Descrizione di due statue di Antonio Canova, etc.* — Description de deux statues d'A. Canova; par Michel LEONI. Turin, 1823.

152. — *Il tempio di Antonio Canova la villa di Possagno.* — Le temple d'A. Canova et la ville de Possagno. Udine, 1823.

Je réunis ces deux ouvrages, parce qu'ils ont tous deux Canova pour objet. M. LEONI, auteur du premier, exprime le désir que, dans tous les pays où il existe des productions de l'artiste que je viens de nommer, il se rencontre quelque écrivain judicieux et éclairé qui les décrive, afin que l'on puisse réunir toutes ces descriptions et en former un recueil en l'honneur de Canova (1). Joignant l'exemple au précepte, M. Leoni décrit, avec cette chaleur d'imagination propre aux contrées méridionales, les deux statues de cet artiste qui sont à Parme, dont la plus importante est celle par laquelle il a représenté symboliquement, *la Concorde*, sous les traits de l'archidu-

(1) Ce vœu a été réalisé en France. M. Audot, libraire, publie en ce moment l'œuvre complète de Canova. Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage, digne, à tous égards, de fixer l'attention des personnes qui rangent les arts du dessin parmi les plus belles productions de l'esprit.

chesse Marie-Louise, à l'époque où elle monta sur le trône de France. Cette description est accompagnée d'une gravure au trait. M. J.-B. Bassi, auteur du second ouvrage, décrit à son tour le temple que Canova faisait élever à ses frais, et sur ses propres dessins, à Possagno, sa patrie. Cette description est précédée d'une ode en l'honneur de l'illustre statuaire dont l'Italie pleure encore la perte. M. Bassi a joint au texte qu'il publie, un portrait de Canova, une élévation et un plan du temple qu'il faisait construire, enfin une vue de Possagno. Canova s'était proposé de reproduire, tout à la fois, le portique du Parthenon et la rotonde d'Agrippa, deux des monumens les plus célèbres que nous ait légués l'antiquité dont il savait si bien apprécier les productions. M. Bassi dit que le temple de Possagno est le plus grand monument que la piété religieuse et le génie d'un seul homme aient jamais élevé à l'éternel. Il est certain que Canova sera célèbre autant pour son talent, comme statuaire, que pour le noble sentiment qui l'a porté à élever dans la ville où il avait reçu le jour, une église qui était un hommage à la divinité et aux arts, en même tems qu'un bienfait pour ses concitoyens. M. Bassi raconte que les habitans de Possagno, guidés par un sentiment d'enthousiasme bien légitime, vont, tous les jours de fête, hommes et femmes, jeunes et vieux, riches et pauvres, leur curé à leur tête et chantant des hymnes sacrés, chercher à la montagne voisine, les pierres destinées à la construction qui s'élève; et il ajoute que, sur plusieurs des instrumens destinés au transport de ces matériaux on a écrit : *religion et patrie.* P. A.

GRÈCE.

1853. — Λογος επιταφως Μ. Τ. Α. — *Discours funéraire sur Lord Byron*, composé et prononcé par Spiridion TRICOUPI. Misolonghi, 1824. In-4° de 5 pages sur deux colonnes, imprimé par D. Mes-
theneos.

La Grèce, en prenant son rang parmi les nations civilisées, doit augmenter notre bulletin des publications typographiques de toutes les parties du globe. Nous prendrons d'autant plus de soin de recueillir et de faire connaître aux lecteurs de la *Revue Encyclopédique* tout ce qui pourra sortir des presses grecques, qu'indépendamment du mérite propre à chacun de ces écrits, leur apparition dans cette contrée si long-tems désolée par la barbarie est déjà un symptôme qui doit porter l'espérance et la joie dans l'âme des amis de la civilisation. Le discours de M. Tricoupi, prononcé sur la

tombe de l'homme qui fut en même tems l'un des plus grands poètes et des plus grands citoyens de son époque, n'est pas exempt de cette emphase oratoire que l'état actuel de la société française repousserait, mais il est approprié au goût d'un peuple qui ne vit encore que d'enthousiasme; il retrace avec énergie et sensibilité tout ce que lord Byron a fait et voulait faire pour la Grèce moderne, et tout ce que les Grecs lui ont voué de reconnaissance et d'admiration. — Les caractères qui ont servi à l'impression de cette brochure ont été fondus à Paris, chez M. Ambroise Firmin Didot, et envoyés par lui dans la Grèce, qu'il a connue et visitée à l'époque où l'ère de son oppression n'était pas encore terminée. C'est ainsi que, par le mouvement d'une sympathie généreuse, tous les esprits élevés concourent, chacun dans sa sphère, à l'accomplissement du bien; c'est ainsi qu'on peut ajouter une nouvelle illustration à un nom déjà illustre. L'impression, exécutée avec autant de soin et de régularité que dans les meilleures imprimeries de Paris, prouve qu'il s'est déjà formé en Grèce d'habiles ouvriers en typographie. Pour qui sait apprécier la véritable valeur des choses, ce résultat vaut presque une victoire.

X.

PAYS-BAS.

154. — *De Bestryding der Vaccine, etc.* — Réfutation de la Vaccine; par M. Capadose; combattue par M. JORRITSMAN, D.-M. Amsterdam, 1824; Abbink. 1 vol. in-8° de 135 pages.

155. — *De Vaccine verdedigd tegen, etc.* — La Vaccine défendue contre l'attaque de M. Capadose, par M. VAN DORP, D.-M. Utrecht, 1824; imprimerie d'Alter. 1 vol. in-8° de xx et 169 pages.

Dans le 61^e cahier de la *Revue Encyclopédique* (t. XXI, p. 171), nous avons parlé de la brochure véritablement *anti-chrétienne* de M. Capadose contre la vaccine; nous n'avons pu retenir un étonnement mêlé d'indignation, en voyant un médecin s'efforcer de déprécier une des plus utiles découvertes dont l'humanité s'honore, et dont les bienfaits ne peuvent être révoqués en doute que par le fauatisme et l'ignorance. Parmi les nombreux écrits publiés pour combattre les sophismes de M. Capadose, on a principalement distingué les ouvrages de MM. Jorritsma et Van Dorp; ces deux médecins le réfutent avec une grande force de raisonnement, et ajoutent beaucoup d'observations instructives et d'intéressantes réflexions sur la vaccine et ses avantages.

DE KIRCKHOFF.

156. — *Mémoires sur les questions proposées par l'Académie royale*

des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles. Tome IV. Bruxelles, 1824; Demat. In-4°.

Des trois mémoires qui composent ce volume, deux ont été couronnés par la classe des sciences. Le premier concerne un point assez important de la résolution des équations numériques. Lorsqu'après une élimination, quelques-unes des racines de l'équation finale sont incommensurables, comme on ne peut en obtenir que des valeurs approchées, la substitution de chacune d'elles dans les deux proposées en altère les coefficients; en sorte que cette substitution peut dénaturer les valeurs de la seconde inconnue. L'Académie demandait que, sans résoudre effectivement les équations, on déterminât, 1° les limites extrêmes de chacune des inconnues; 2° une limite au-dessous de laquelle ne puisse tomber la différence entre deux valeurs de chacune de ces mêmes inconnues; 3° des applications numériques aux solutions réelles seulement, inégales, égales et commensurables. La médaille d'or a été décernée à M. VÈNE, capitaine au corps royal du génie en France. L'auteur a proposé différens procédés qui ne paraissent pas d'une application également facile: il est vrai que le problème renfermait par sa nature de grandes difficultés. On trouve, du reste, dans ce mémoire, plusieurs théorèmes curieux qui paraissent appartenir à l'auteur. — Le second mémoire couronné par la classe des sciences, est de M. HENSMANS, pharmacien et préparateur de chimie à l'Université de Louvain. Il contient des recherches intéressantes sur le degré de force des esprits alcooliques extraits de différentes matières, telles que les fruits, les graines, les racines, etc. L'auteur, d'après la demande de l'Académie, a aussi examiné dans quel rapport sont les capacités de solution et de saturation de chacun des esprits avec leur résistance à la concentration.

A. Q.

157. — *Mémoire couronné en réponse à cette question proposée par l'Académie royale: « Quel était l'état de la législation et des tribunaux ou cours de justice dans les Pays-Bas autrichiens, avant l'invasion des armées françaises dans ce pays, et quels sont les changemens que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de vingt ans, ont opérés dans la législation et l'administration de la justice civile et criminelle; »* par M. ПУСКЕ, avocat à Courtrai. Bruxelles, 1823 (1824); P.-J. Demat. In-4° de 295 pages.

Trois parties principales composent cet excellent résumé, plein de clarté et de critique. La première comprend l'état de l'ancienne

législation, considérée dans ses diverses branches et dans ses subdivisions : la seconde présente l'état des anciens tribunaux ou cours de justice ; la troisième indique les changemens opérés tant dans la législation que dans les tribunaux pendant la réunion de la Belgique à la France. Le style, quoique net et rapide, n'est pas exempt de certaines fautes particulières au pays où l'auteur écrit.

158. — *Procès-verbaal van de Zestiende algemeene Vergadering, etc.* — Procès verbal de la seizième assemblée générale de l'Institut des Pays-Bas, tenue à Amsterdam les 25 et 27 août 1823. In-4° de 47 pages.

159. — *Verhandelingen der tweede Klasse, etc.* — Mémoires de la seconde classe de l'Institut ; III^e partie. Amsterdam, 1824 ; Pieper et Ipenbuer. 378 pages in-4°, et 2 planches.

Il n'y a que deux Mémoires dans ce volume. Le premier, qui forme un ouvrage considérable, est de M. Guillaume DE CLERCQ, et a obtenu la médaille d'or. Il traite de l'influence qu'ont exercée les littératures étrangères sur celle des Pays-Bas. C'est un tableau bien conçu de notre histoire littéraire. L'auteur, familiarisé avec les richesses intellectuelles de tous les peuples, joint à beaucoup de connaissances, des vues justes et ingénieuses. Son style rappelle ces improvisations brillantes dont nous avons déjà parlé (t. xvii, 49^e liv., p. 185). Aucun sujet ne semble rebuter M. de Clercq ; et dernièrement encore, à la fête d'un de ses parens, on l'a entendu, à l'occasion d'un simple traité d'arithmétique tombé sous sa main, faire un rapprochement plein d'imagination et de grâce entre les divers âges de l'homme et les opérations du calcul, en mêlant à des images charmantes, des idées empruntées à la plus haute philosophie. — A la suite de sa belle dissertation, on lit un rapport sur un bateau trouvé en février 1822, dans la commune de Cappelle, en Nord-Hollande.

DE R—G.

160. — *Réponse aux doutes d'un philosophe* ; par M. de T..... (de Trappé). Namur, 1824 ; Gérard. Brochure in-8°.

Le mérite d'un livre ne s'apprécie pas au poids ; il est telle brochure qui l'emporte, aux yeux des connaisseurs, sur le fastueux in-8° de 500 pages, voire même sur l'académique in-4°, et les faits à l'appui ne me manqueraient pas au besoin. Il est tout simple que cette réflexion se présente à l'esprit après avoir lu la *Réponse aux doutes d'un philosophe*, par M. de T..... — Cet opuscule, qui décele l'observateur profond et l'écrivain éloquent, réunit, dans l'ordre le plus méthodique, et parés des charmes d'une diction toujours élé-

gante, les argumens les plus forts qu'on puisse opposer à l'athéisme. Le passage suivant justifiera nos éloges: « Cette idée première (celle de l'existence de Dieu) conduit à celle du bien et du mal moraux. Celle des attributs de la divinité comprend celle de la justice, et l'effet de celle-ci démontre la nécessité de la récompense de la vertu et du châtement du vice. — Dieu, que le ciel et la terre annoncent; que, dans tous les siècles, dans toutes les régions, on adore sous des noms divers, quoique souvent avec des attributs faux; toi dont la présence existe jusque dans le cœur de l'athée, puisqu'il sent la sublimité de la vertu! — Vertu, charme de l'homme, son amie, sa consolation dans les plus grands revers, et son seul plaisir dans la prospérité! — Justice divine, épée de Damoclès suspendue sur la tête du méchant! Justice divine, couronne suspendue au-dessus de la tête de l'homme de bien! — Dieu, vertu, justice, vous ne seriez que des fantômes!... Non, le sentiment ici l'emporte, et malgré tous les sophismes, mon cœur s'écrie: Vous existez; et l'univers répète ce même cri! » — Il serait difficile de ne pas reconnaître ici le cachet du philosophe poète qui s'est fait connaître avantageusement dans la république des lettres par trois volumes réimprimés à Liège en 1819, sous le titre de *Productions diverses*. — *Oreste et Clytemnestre*, dialogue en vers, qui se trouve à la suite de la lettre philosophique, se fait lire également avec intérêt.

STASSART.

161 — * *Bydragen tot de Huishouding van staat in het koningryk der Nederlanden, etc.* — Considérations sur l'économie politique du royaume des Pays-Bas; par le comte *Charles-Gilbert de Hogendorp*. Neuvième partie. La Haie, 1824; veuve J. Allart. Grand in-8°.

Presqu'à chaque session des états-généraux, M. de Hogendorp publie en hollandais un volume des discours qu'il y prononce souvent en français, avec des observations statistiques sur les différentes provinces où l'auteur, dans les momens de loisir que lui laissent ses fonctions publiques, porte ses pas avec une curiosité éclairée. Ces discours, remarquables par l'éloquence du style et la noble indépendance des opinions, exposent avec autant de clarté que de profondeur les questions les plus difficiles de l'économie politique et les grands principes de la législation. La doctrine favorite de M. de Hogendorp, comme des plus habiles économistes, est celle de la liberté du commerce. S'il examine une loi, il en recherche les rapports avec les autres, avec les mœurs et les opinions établies. En éclaircissant la théorie, il se demande si l'application est possible, ce qui peut en retarder les effets ou en éluder les avantages.

Partout l'ami de Washington montre *l'accord d'un beau talent et d'un beau caractère*; partout il semble animé du patriotisme des De Wit et des Barnevelt, en professant le dévouement le plus désintéressé et le plus sincère pour l'auguste maison d'Orange. DE R—G.

162 — *Études poétiques, imitées de divers auteurs hollandais*; par M. CLAVAREAU. Gand, 1824. I volume in-12, avec un portrait de Guillaume I^{er}. De Busselin et fils.

Je ne sais trop si nous devons féliciter M. Clavareau d'avoir eu la pensée de traduire en français plusieurs poèmes des bords de l'Amstel... *Guillaume I^{er}* me semble présenter peu d'invention; c'est une espèce de gazette mise en vers; c'est un long récit chronologique, semé d'apostrophes et d'exclamations; l'art d'intéresser par les contrastes s'y fait désirer sans cesse, ainsi que l'art de varier les formes de la phrase poétique. On trouve la même monotonie et le même vague dans la pièce intitulée *Soupir vers l'Italie*, et dans le *Combat naval des quatre jours. Zaïde et Almanzor*, conte ou nouvelle, manque de ces détails heureux, de ces vers de sentiment qui se gravent dans la mémoire, et qui donnent tant de prix aux ouvrages de ce genre. *Elmire* mérite un reproche à peu près semblable. Le *Muséum de la peinture* offre plusieurs tableaux tracés avec art, et quelques-uns même brillent d'un coloris remarquable; mais la *Méditation*, la *Fleur cueillie* (bien qu'elle ne roule pas sur un fonds d'idées très-neuves), et surtout la *Mort d'Ossian*, me paraissent infiniment supérieures aux autres morceaux. D'après la préface, Helmers, Tollens et Bilderdyck ont fait, quant aux sujets, quant aux idées principales, les frais de ce petit volume. Le style de M. Clavareau n'est pas dépourvu d'élégance; il a du nombre, de la grâce et de la douceur; on y voudrait parfois plus de nerf et de vigueur. Notre poète fera bien de se méfier des tournures prosaïques, et nous croyons devoir l'engager beaucoup à faire disparaître quelques vers tels que ceux-ci :

A son côté de fer resplendit son épée...
 Il agite son glaive avec des cris affreux...
 J'entends dans Leyde en feu, j'entends encor ces mots...

Dans ce vers :

D'immenses bosquets de lauriers,

L'épithète *d'immenses* n'appelait-elle pas le mot *forêts* au lieu du diminutif *bosquets*? M. Clavareau nous pardonnera ces minutieuses remarques; il a trop de mérite, et déjà ses preuves d'un talent très-

distingué sont trop multipliées, pour que ses lecteurs n'aient pas le droit d'être exigeans.

STASSART.

163. — *Jennero. Gandæ*, 1824; typis J.-N. Houdin. In-8° de 14 pages, avec cette épigraphe extraite du poëme : *Flebilis in terrâ cæli nunc fulgidus hospes.*

Ce poëme latin, en l'honneur de Jenner, inventeur de la vaccine, manque trop souvent d'élégance et d'harmonie; les pensées valent mieux que le style, et jamais on ne comparera cet éloge à ceux que les poètes anciens ont faits d'Esculape, d'Aristée, de Triptolème. Mais c'est une idée heureuse d'avoir voulu célébrer dans une langue qui est encore universelle, un des bienfaiteurs de l'humanité.—On peut regretter que l'auteur n'ait pas eu connaissance de l'excellente *Notice historique sur Jenner*, par M. le docteur Amédée DUPAU (voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 21-34); il aurait sans doute enrichi son ouvrage de plusieurs particularités curieuses sur la carrière médicale de Jenner, et qui ont dû nécessairement échapper à un écrivain étranger à l'art de guérir.

L. K.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

164 — * *Faune française*, ou Histoire naturelle des animaux qui se trouvent en France, par MM. de BLAINVILLE, DESMARETS, LEPRETIER DE SAINT-FARGEAU, C. PRÉVOST, SERVILLE, VIEILLOT, WALCKENAER. Paris, 1824, 11^e et 12^e livraisons, composées de 6 feuilles de texte et de 20 planches. Prix des deux livraisons, en noir, 8 fr., en couleur, 22 fr. — RAPET, rue Garençière, n° 15 (c'est par erreur que dans l'annonce des premières livraisons, t. XXI, p. 640, on a mis le nom de M. CROCHARD, au lieu de celui de M. RAPET, seul éditeur de la *Faune*).

Les livraisons de texte que nous annonçons sont dues à M. Walckenaer, qui n'est pas moins heureux dans ses travaux sur l'histoire naturelle que dans ses recherches archéologiques et littéraires. Ces livraisons renferment une partie de l'histoire des *aranéides*, deuxième ordre de la classe des *insectes octopodes*. La première tribu, celle des *théraphoses*, ne renferme que trois genres, dont le plus intéressant nous a paru celui des *mygales* qui, en France, appartiennent toutes à la famille des *araignées mineuses*. Ces industriels insectes sont devenus célèbres depuis les observations que l'abbé Sauvage publia, en 1758, sur la manière ingénieuse dont ces aranéides ferment leur

terriers par une porte en terre, qui s'ouvre et se ferme à leur volonté, au moyen d'une charnière en soie. La tribu des *aranéides* (*les araignées*), est la deuxième, et comprend beaucoup plus de genres que celle des *théraphoses*. Dans la description de ceux dont M. Walckenaer fait connaître les caractères et les mœurs, on trouve un grand nombre d'observations curieuses qui sont propres à ce savant. Nous avons déjà loué la précision et la clarté qui se font remarquer dans les articles de la *Faune*; mais la juste proportion qui règne entre eux ne mérite pas moins d'éloges. — Nous ne connaissons pas de planches d'histoire naturelle de ce format qui soient mieux gravées, et surtout mieux coloriées que celles de la *Faune*; et il est juste de dire que les dernières livraisons l'emportent encore sur les premières par la beauté du papier et la perfection du dessin.

A. M.—T.

165. — *Les pigeons de volière et de colombier*, ou Histoire naturelle et monographie des pigeons domestiques; par MM. BOITARD et CORBIÉ. Paris, 1824; Audot, 1 vol. in-8° de 16 feuilles et 25 planches; prix 6 fr., figures en noir, et 12 fr. figures coloriées, vélin 24 fr.

Ce livre convient surtout aux personnes qui font de l'éducation des pigeons un objet d'amusement; cependant, les naturalistes y trouveront aussi quelques détails curieux sur l'histoire naturelle de ces oiseaux, et particulièrement sur l'origine des pigeons domestiques. Les figures, qui représentent vingt-cinq individus choisis dans des races diverses, sont dessinées avec exactitude et gravées avec assez de soin.

V. J.

166 — * *Cours complet et simplifié d'agriculture et d'économie rurale et domestique*; par M. Louis DUBOIS, l'un des collaborateurs du *Cours d'agriculture rédigé d'après Rozier*, 2^e livraison, composée du tome III. Paris, 1824; Raynal. 1 vol. in-8° de 332 pages, avec une planche. Prix 3 fr. 50 c. et 4 fr. 25 c. — L'ouvrage aura 6 vol. in-12 (voy. ci-dessus, cahier de juillet, p. 164, l'annonce raisonnée des deux premiers volumes.)

167. — *Monographie du genre rosier*; traduite de S. LINDLEY, avec des notes et des changemens, par M. de PRONVILLE. Paris, 1824; Audot, 1 vol. in-8°; prix 3 fr. 50 c. et 4 f. 25 c.

Le genre rosier, qui renferme un très-grand nombre d'espèces dispersées par la nature dans toutes les parties du globe, et dont la plupart ont été modifiées et confondues par la culture, est sans contredit l'un des plus difficiles. Aussi, malgré les nombreux travaux

particuliers dont il a été l'objet, était-il peut-être celui dont une monographie nouvelle et complète se trouvait le plus nécessaire. M. de Pronville a donc rendu un véritable service aux botanistes français, en traduisant celle de Lindley, qu'il a d'ailleurs enrichie d'améliorations importantes. — L'inconstance de tous les caractères employés jusqu'ici pour distinguer systématiquement les roses, lui a fait adopter une classification nouvelle et vraiment méthodique de leurs espèces. C'est l'ensemble de tous les caractères de la végétation qui lui a servi à établir des groupes naturels, où sont réunies celles que rapprochent de plus grandes affinités; les limites de ces groupes, sans avoir une précision qu'il est toujours impossible d'obtenir dans des genres si nombreux, sont néanmoins assez tranchées pour faciliter beaucoup la détermination des espèces, dont cette distribution méthodique fait d'ailleurs bien mieux connaître les rapports naturels. Cette utile monographie acquiert, dans la traduction que nous annonçons, un intérêt plus général, par une introduction dans laquelle M. de Pronville s'est livré à des considérations fort intéressantes sur les principes philosophiques de la classification botanique.

V. J.

168 — * *Nouveaux élémens de minéralogie*, ou Manuel du minéralogiste voyageur, contenant des notions élémentaires; la description de toutes les espèces minérales connues, avec leurs principaux usages; l'art de former des collections de minéraux; dix itinéraires minéralogiques en France, et l'explication des termes techniques; par C.-P. BRARD, directeur et concessionnaire des houillères de la Dordogne, etc. *Seconde édition*, revue et considérablement augmentée. Paris, 1824; Méquignon-Marvis. In-8° de 686 pages, avec une planche gravée; prix 9 fr. et 11 fr.

« Voici, dit M. Brard, la seconde édition de mon *Minéralogiste voyageur*; la première parut peu de tems après le grand traité du célèbre Haüy, et celle-ci suit encore d'assez près la nouvelle édition de cet important ouvrage, dont elle n'est qu'un simple et fidèle abrégé. » En effet, l'illustre chef de l'école minéralogique de France aurait reconnu dans ces nouveaux élémens toute la substance de son Traité, excepté les *signalemens* des minéraux, caractères saillans, faciles à reconnaître, et qui, appartenant à toutes les variétés d'un minéral, ne disparaissent que lorsque ce minéral change de nature, et par conséquent de nom. Il est vrai que ces caractères ne sont pas omis dans l'ouvrage d'Haüy; mais, puisqu'ils devaient servir de signalemens, il fallait les détacher et les mettre en première

ligne : c'est ce que M. Brard a fait. Cette nouvelle édition était nécessaire, non-seulement pour se tenir au niveau de la science, mais aussi parce que la désignation des lieux a changé, et que les anciennes indications devaient être rectifiées à cet égard. L'auteur n'a pas fait toutes ces sortes de corrections ; en voici une qu'il est facile d'apercevoir à la seule inspection du titre et de la table des matières. Le titre annonce dix itinéraires minéralogiques en France, et l'une de ces courses est en Savoie, et l'autre dans le Palatinat. En effet, dans la France agrandie, ces deux contrées devaient être indiquées aux minéralogistes voyageurs qui voulaient éviter les inconvéniens d'un séjour en pays étranger, dans un tems où la France avait peu d'amis. Aujourd'hui, il eût peut-être été bon d'appeler l'attention sur la minéralogie du nord de la France, principalement sur celle des Ardennes. Les Vosges eussent aussi fourni le sujet d'un itinéraire varié et pittoresque.—Les préceptes de M. Brard sur l'art de former des collections de minéraux, ainsi que ses itinéraires, sont très-propres à faire naître le goût de la science, des recherches qu'elle exige et des plaisirs qu'elle procure. Voici comment il décrit un équipage de campagne dont il s'est servi long-tems et avec succès. « J'ai fait une excursion de huit cents lieues à pied, sur les bords du Rhin, tout à travers la Suisse, la Savoie, le Piémont et le Dauphiné, avec un compagnon de voyage, un domestique, et un cheval qui portait deux paniers couverts, tout-à-fait semblables à ceux des marchands ambulans. Je doute qu'il soit possible d'imaginer un équipage plus commode, et mieux approprié à ce genre de voyage. Nos deux paniers renfermaient à la fois notre linge, nos cartes, nos livres, nos instrumens, nos minéraux, nos marteaux de rechange, et nos vivres au besoin. Quand nous passions dans une ville, nous soulageions notre pauvre cheval en mettant tous les minéraux au roulage. L'un de nous s'étant blessé le pied en descendant le Saint-Bernard, eut la ressource de monter entre les deux paniers jusqu'à la première ville. Je le répète, je ne crois pas que l'on puisse adopter un attirail plus simple que celui-là... J'aime à croire que les jeunes gens qui suivront cette marche, qui est d'ailleurs fort économique, n'auront jamais qu'à s'en louer, car je parle ici par expérience. » F.

169. — *Mémoire sur l'emploi de la houille dans le traitement métallurgique du fer*, suivi d'un *Précis sur la houille* ; par M. RICHARDOT. Langres, 1824 : Paris, E.-A. Lequien, rue des Noyers, n° 45. In-8° de 123 pages ; prix 1 fr. 50 c.

L'abondance et le bon marché de la houille et du fer sont la base

matérielle de la prospérité de la Grande-Bretagne. M. Richardot recherche, dans le Mémoire que nous annonçons, les moyens qu'a la France d'obtenir les mêmes avantages : il trouve dans l'emploi de nos houilles à la fusion des minerais de fer une économie de 4 francs par 100 kilog. de fonte ; le calcul de l'application du même combustible à la réduction de la fonte en fer l'eût probablement conduit à ce fait très-curieux, que l'ensemble des ressources de la France en bois, en houille, en minerai de fer, tend en général à affecter aux hauts fourneaux les charbons de bois dont s'alimentent actuellement des feux d'affinerie, à fixer sur les terrains houillers les forges où la fonte des pays de bois se convertirait en fer, à produire une légère hausse dans le prix de la fonte, et une baisse très-considérable dans celui du fer en barre. L'examen de la révolution que cette industrie a depuis soixante ans subie en Angleterre, fournirait des aperçus lumineux sur celle qui se prépare en France. Un des premiers maîtres de forge de l'Angleterre voit, dans notre organisation administrative des mines et des ponts et chaussées, la meilleure garantie de la supériorité de son pays, et pense que, si nous faisons échanges de législations, la France n'aurait bientôt plus de raison d'armer ses douanes contre les fers anglais : la discussion de cette opinion ne serait pas l'élément le moins important d'une question qui gagnerait beaucoup à être traitée par M. Richardot.

J. J. B.

170. — * *Réflexions sur la Puissance motrice du feu, et sur les machines propres à développer cette puissance* ; par S. CARNOT, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1824 ; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. In-8° de 118 pag., avec une planche ; prix 3 fr.

Après avoir exposé rapidement ce que l'on sait sur la puissance motrice de la chaleur, sur l'histoire des machines à vapeur, les services qu'elles ont rendus, et l'influence qu'elles peuvent exercer sur l'industrie et sur le sort des nations, l'auteur observe que, malgré l'état satisfaisant auquel les machines à vapeur sont parvenues, leur théorie est fort peu avancée, et que les essais d'améliorations tentés sur elles sont encore dirigés presque au hasard. Cela vient, dit-il, de ce que le phénomène de la production du mouvement par la chaleur n'a pas été considéré sous un point de vue assez général, ni indépendamment d'aucun mécanisme. La production du mouvement dans les machines à vapeur est cependant toujours accompagnée d'une circonstance sur laquelle l'attention doit se fixer ; c'est le rétablissement d'équilibre dans le calorique, c'est-à-dire,

son passage d'un corps où la température est plus élevée dans un corps où la température est plus basse. Ce principe admis, il est évident que, partout où il existe une différence de température, partout où il peut y avoir rétablissement d'équilibre du calorique, il peut y avoir aussi production de puissance motrice. Les gaz permanens, ou certains liquides réduits en vapeurs sont généralement préférés pour la production de cette puissance, parce que leur volume est beaucoup plus fort que celui des corps solides, susceptibles de changemens considérables par l'effet de variations de température qui ne sont pas très-étendues. — Nous ne suivrons point l'auteur dans les exemples et les explications qu'il donne de ces phénomènes; nous nous bornerons à citer les conclusions qu'il en tire. La première est que *le maximum de puissance motrice résultant de l'emploi de la vapeur est aussi le maximum de puissance motrice réalisable par quelque moyen que ce soit.* Mais, quel est ici le sens de l'expression *maximum* de force motrice? L'auteur avance que la condition nécessaire est : *qu'il ne se fasse dans les corps employés à réaliser la puissance motrice de la chaleur aucun changement de température qui ne soit dû à un changement de volume.* M. Carnot, donnant à la discussion à laquelle il se livre toute la généralité dont elle lui paraît susceptible, applique à l'air atmosphérique successivement dilaté et condensé, ce qu'il dit de la vapeur de l'eau, et il conclut : *que la puissance motrice de la chaleur est indépendante des agens mis en œuvre pour la réaliser; sa quantité est fixée uniquement par les températures des corps entre lesquels se fait en dernier résultat le transport du calorique.* Il établit ensuite que, *lorsqu'un gaz passe sans changer de température d'un volume et d'une pression déterminés à un autre volume et à une autre pression également déterminés, la quantité de calorique absorbée ou abandonnée est toujours la même, quelle que soit la nature du gaz choisi comme sujet d'expérience.* La loi suivant laquelle la puissance motrice de la chaleur varie dans les différens degrés de l'échelle thermométrique ne pouvant être rigoureusement déterminée quant à présent avec les seules données expérimentales que nous possédons, M. Carnot a entrepris d'évaluer d'une manière absolue la puissance motrice de la chaleur, telle qu'elle serait produite dans le même intervalle d'un seul degré du thermomètre par l'air atmosphérique, la vapeur d'eau et la vapeur d'alcool. On ne peut suivre que dans son ouvrage même les raisonnemens et les calculs qui le conduisent à cette évaluation. Il pense que cette partie de son travail a besoin encore d'être confirmée par des vérifications nouvelles. « On peut

sans doute concevoir une multitude de machines propres à développer la puissance motrice de la chaleur par l'emploi de fluides élastiques; mais, dans l'organisation de ces machines, il ne faut jamais perdre de vue les trois principes suivans: « 1^o la température du fluide doit être portée d'abord au degré le plus élevé possible, afin d'obtenir une grande chute de calorique, et par suite une grande production de puissance motrice; 2^o par la même raison, le refroidissement doit être porté aussi loin que possible; 3^o il faut faire en sorte que le passage du fluide élastique de la température la plus élevée à la température la plus basse soit due à l'extension de volume, c'est-à-dire, il faut faire en sorte que le refroidissement du gaz arrive spontanément par l'effet de la raréfaction. Malheureusement, l'application de ce troisième principe est la plus difficile à réaliser; car pour contenir le gaz à une haute pression, il faut employer des vaisseaux d'une grande résistance; il faudrait, d'un autre côté, que leur capacité fût très-considérable pour que le gaz, en se raréfiant, pût passer d'une température très-élevée à une température très-basse; et dans l'exécution, ces deux conditions paraissent jusqu'à un certain point inconciliables. L'avantage des machines dites à haute pression, *réside essentiellement, comme on voit, dans la faculté de rendre utile une plus grande chute de calorique.* Mais il ne suffit pas d'employer la vapeur sous une forte pression; *il faut encore l'employer sous des pressions successives, très-différentes les unes des autres, et progressivement décroissantes.* Une patente obtenue en 1782, par le célèbre Watt, auquel on doit, il faut en convenir, presque toutes les grandes améliorations des machines à vapeur, est fondée sur ce principe. C'est à peu près de la même époque que date l'application de ce même principe aux machines à double cylindre, inventées par *Hornblower*, et perfectionnées depuis par *Woolf*. — Malgré toutes ces améliorations, il en reste encore de très-grandes à obtenir. L'auteur en fournit la preuve, en rappelant qu'un kilogramme de charbon brûlé dans le calorimètre peut fournir 7000 unités de chaleur, à l'aide desquelles on pourrait, d'après la théorie, produire au moins 3920 unités de force motrice. Or, dans les machines les plus parfaites que l'on ait exécutées jusqu'à présent, 1 kilogramme de charbon ne fournit que 195 de ces unités de force; il n'en fournit que 22 dans celles qui ont été le plus anciennement construites, comme celles de Chaillot: résultat 180 fois moindre que les résultats indiqués par la théorie. Cependant, si les efforts de la pratique doivent tendre à se rapprocher de ces derniers, il faut aussi se souvenir

que l'économie du combustible n'est, dans beaucoup de circonstances, qu'une condition secondaire qui doit être subordonnée à la sûreté, à la solidité, à la durée de la machine, à l'espace qu'elle doit occuper, et enfin au peu de frais de son établissement. Quoique les réflexions sur la puissance motrice du feu dont nous avons à rendre compte soient contenues dans un petit nombre de pages, nous n'aurions pu en donner une juste idée par une analyse plus courte que celle que nous venons d'en faire : des aperçus ingénieux, présentés avec une réserve qui n'ôte rien à la netteté de l'expression, caractérisent cet écrit. M. Carnot ne craint point d'aborder des questions difficiles ; et il s'annonce, par cette première production, comme très-capable d'approfondir une matière qui est devenue aujourd'hui l'une des plus importantes dont les géomètres et les physiciens puissent s'occuper. P.-S. GIRARD.

171. — *Description d'un appareil électro-dynamique*, construit par M. AMPÈRE, de l'Académie des Sciences. Paris, 1824. In-8° de 24 pages, avec une planche; prix 1 fr. 25 c.

172. — *Précis de la Théorie des phénomènes électro-dynamiques*; par le même. Paris, 1824; Marchand, rue du Cloître Saint-Benoit, n° 16, et Bachelier. In-8° de 64 pages, avec une planche; prix 1 fr. 50 c.

La découverte si remarquable que fit, en 1820, M. Oersted, professeur de physique à l'Université de Copenhague, de l'action que le conducteur de la pile de Volta exerce sur un aimant, suggéra à M. Ampère de rechercher s'il n'y aurait pas une action entre deux conducteurs, indépendamment de tout aimant. Il constata, au mois de septembre de la même année, l'existence de cette dernière action, et découvrit bientôt après celle que la terre exerce sur un fil conducteur. Les phénomènes multipliés qui résultent de ces deux sortes d'actions ont donné naissance à une nouvelle branche de physique. Quelques-uns des faits dont elle se compose ont été découverts par d'autres savans, et particulièrement par MM. Arago, H. Davy et Faraday; mais la plupart sont dus à M. Ampère. Il a en outre trouvé et démontré la formule d'où l'on peut les déduire tous et les calculer d'avance. Il a également montré, et par l'expérience et par des calculs rigoureux, que l'action mutuelle des corps aimantés connue depuis long-tems, et celle que venait de découvrir M. Oersted entre un aimant et un conducteur voltaïque, sont des phénomènes purement électriques, conséquences de la même formule. L'ensemble de ces importantes découvertes qui ouvrent un

nouvelle carrière aux physiciens, faisait le sujet d'un ouvrage intitulé : *Recueil d'observations électro-dynamiques*, dont l'édition est aujourd'hui épuisée. On peut cependant se faire une idée nette de ce nouveau progrès de la science de la nature, en joignant les deux ouvrages dont nous annonçons aujourd'hui la publication, à l'exposé méthodique des phénomènes électro-dynamiques du même auteur, qui a paru en 1823, et dont nous avons rendu compte. Le premier de ces deux ouvrages contient la description de l'appareil inventé par M. Ampère pour les rendre sensibles, instrument aujourd'hui aussi nécessaire dans un cabinet de physique que la machine électrique ou la machine pneumatique, puisque ce n'est qu'à l'aide de cet instrument que l'on peut les reproduire et en observer toutes les circonstances. Dans le second se trouvent exposées et comparées à l'expérience toutes les conséquences qui résultent de la formule de M. Ampère. Il offre l'expression abrégée, mais complète, de la théorie mathématique des phénomènes dont nous parlons. On peut se convaincre, par la lecture de ces ouvrages, que depuis long-tems aucune science n'a fait en aussi peu de tems des progrès aussi rapides et aussi inattendus. E.

173. — * *Planches anatomiques du corps humain*, exécutées d'après les dimensions naturellés, accompagnées d'un texte explicatif; par le docteur ANTONMARCHI, publiées par M. de LASTEYRIE, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e livraisons. Paris, 1824; imprimerie lithographique, rue Saint-Marc Feydeau, n^o 8, petit passage des Panoramas. 6 et 5 planches in-fol. sur grand aigle. Prix de chaque livraison, 25 fr. en noir, 70 fr. coloriée et sur papier vélin. (*Voy. Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 501-504.)

Voici le résumé du rapport verbal fait sur cet ouvrage à l'Académie des sciences, dans sa séance du 9 août 1824, par M. Duméril. — « J'ai eu l'honneur de rendre un compte verbal à l'Académie, il y a plus d'un an, des deux premières livraisons du magnifique ouvrage, très-grand in-fol., intitulé : *Planches anatomiques du corps humain dans ses dimensions naturelles*, par M. le docteur ANTONMARCHI, et dont l'exécution lithographique est dirigée par M. de Lasteyrie. Ce grand travail, dont l'auteur a continué de faire hommage à l'Académie, se poursuit avec tant de zèle, qu'il en a déjà paru huit livraisons sur quinze qui doivent le composer. — Nous rappellerons que le plan de l'ouvrage est tel, que chacune des figures représente dans leur grandeur réelle toutes les parties du corps humain sous des aspects différens et par couches successives. — C'est une sorte de vues de

l'ensemble, ou de panoramas anatomiques. Dans quelques exemplaires (dont le prix n'est pas le triple de celui des planches en noir, lequel est en totalité de 375 fr., à 25 fr. par livraison), chaque objet est peint d'après sa couleur naturelle, et, dans les figures non coloriées, le genre de dessin est conçu de manière que chaque nature de tissu y est constamment et uniformément rendu, à l'aide de procédés et de traits convenus, différens et toujours affectés à la même sorte d'organes. — Chaque livraison se compose de six planches, dont trois sont ombrées, et à l'effet; les trois autres sont, comme on le dit, au trait, en contre-épreuve, avec les lettres ou les signes indicatifs de renvoi au texte qui les explique. — Ces trois planches, tirées sur un papier très-solide, et de dimension extraordinaire, sont encore destinées à être placées les unes au-dessus des autres pour ne former qu'une seule figure. Dans les dernières livraisons qui représentent le squelette, l'auteur a ajouté une quatrième planche pour faire connaître des détails d'organisation particuliers à quelques régions du corps. — La troisième livraison, par exemple, comprend les planches 7, 8 et 9, ou la troisième figure destinée à représenter la deuxième couche des muscles. L'homme est représenté vu en partie de face, en partie tourné de manière à offrir la région latérale gauche du tronc, du cou et de la tête. — Dans la quatrième livraison, on voit le même individu par la partie postérieure, présentant un peu en devant la région droite du tronc et de la tête. — Les septième et huitième livraisons sont destinées à l'étude du squelette dans son ensemble. Les planches qui s'y trouvent jointes représentent la tête dépouillée pour faire voir les vaisseaux de tous genres, artères, veines lymphatiques, les nerfs, les muscles, les glandes, etc. Toutes ces parties, à l'aide de l'artifice ingénieux employé par l'excellent dessinateur (M. Pedretti), sont d'une netteté admirable, et donnent une idée parfaitement exacte de l'organisation. — Nous ne pouvons qu'applaudir à la beauté de ce travail, et l'Académie doit savoir gré à l'auteur de l'hommage qu'il lui a fait de cet ouvrage, qui devient une véritable richesse pour sa bibliothèque.

DUMÉRIL, D.-M., de l'Institut.

174. — * *Dictionnaire des Sciences médicales.* — *Biographie médicale.* Tome VI. LEMM--RHEE. Paris, 1824; C.-L.-F. Panckoucke. 1 vol. in-8° de 578 pages; prix, 6 fr.

Parmi les principaux articles contenus dans ce volume, on remarque des notices sur Linné, Paul Luther, fils du fameux réformateur et de Catherine de Bora, Marsigli, Mascagni, Mesmer, La

Mettrie, Morgagni, Pallas, Paracelse, Paré, Parmentier, Pline, Priestley, Pringle, Rabelais, Ranchin, etc., etc.

175. — * *Éléments de physiologie* du professeur MARTINI; traduits du latin par F.-S. RATIER, D.-M., de la Faculté de Paris, etc.; avec des additions communiquées par l'auteur, et des notes du traducteur. Paris, 1824; Crevot. 1 vol. in-8° de 547 pages; prix, 7 fr., et 8 fr. 75 c. par la poste.

Présenter dans un seul volume, avec ordre et clarté, l'état actuel des connaissances physiologiques; en offrir au lecteur le tableau abrégé, mais complet, de manière à le préparer à l'étude plus approfondie de la science, tel est le but que s'est proposé le professeur Martini, et qu'il nous paraît avoir atteint, en publiant le précis des leçons qu'il a faites à l'Université de Turin. M. Ratier a rendu un vrai service à la science et aux personnes qui veulent étudier l'histoire de l'homme, en transportant dans notre langue un ouvrage qui ne peut manquer d'être utile et d'avoir l'assentiment des médecins instruits. Il est divisé en deux parties principales: dans la première, qui renferme les généralités, l'auteur passe en revue, dans autant de chapitres, la définition et la division de la physiologie; l'importance de cette science; les connaissances nécessaires pour en entreprendre l'étude; les règles que doit suivre le physiologiste; l'histoire de la physiologie; le parallèle des corps de la nature; la vie considérée dans les divers êtres vivans; l'action réciproque des solides et des fluides; le principe vital; les propriétés des corps vivans; l'état des humeurs; la définition de la vie; la division de la vie; les systèmes, les organes et les appareils; les systèmes nerveux, musculaire, circulatoire, lymphatique, cellulaire; les fonctions; la sympathie, la synergie, l'antagonisme; la santé, la mobilité et l'énergie; l'habitude; les sexes; les âges; le tempérament, la constitution, l'habitude du corps; l'instinct; les affections de l'âme, les penchans; les variétés de l'espèce humaine, et la mort. — Dans la seconde partie, l'auteur traite en détail des fonctions, qu'il a distribuées en trois ordres principaux. Le premier a pour objet les fonctions nutritives; le deuxième, les fonctions animales; et le troisième, les fonctions génitales. Dans le premier ordre, il est question de la faim et de la soif; des alimens et des boissons; de la mastication; de la déglutition; de la chymose, ou digestion stomacale; de la chylose, ou digestion intestinale; de l'absorption; du sang, et de l'hématose; de la circulation du sang; de l'air; de la respiration; des sécrétions; de la nutrition; de la température

vitale. Dans le second ordre (des fonctions animales) est renfermée l'histoire des sens externes, de la lumière, de la vision, du son, de l'audition, des odeurs, de l'odorat, des saveurs, du goût, du toucher; des sens internes, du mouvement volontaire, de la voix et de la parole. Enfin, le troisième ordre (des fonctions génitales), renferme des considérations sur la puberté, sur la grossesse, le fœtus, l'accouchement, sur la première respiration, sur la cause des premières actions du nouveau-né, sur la sécrétion du lait et la génération. Partout l'auteur nous a paru maître de son sujet, et avoir puisé aux bonnes sources. De son côté, le traducteur a cherché à compléter ces *éléments de physiologie* par des notes extraites des ouvrages les plus estimés en ce genre, et notamment de l'*anatomie générale* du professeur BÉCLARD, et de la *physiologie* de M. ADELON. M. Martini termine en ces termes: « En étudiant l'homme, nous avons admiré la noble image de la Divinité; mais notre admiration serait stérile, si nous ne faisons tourner à l'avantage de la société les bienfaits que nous a dispensés le Créateur. Il est impossible de n'être pas ravi par les merveilles de la nature, et ce serait tomber dans une absurde contradiction que d'éprouver un tel ravissement, et de n'être point porté à suivre le chemin de la vertu. »

J.-C. G.

176. — * *Traité élémentaire de matière médicale*; par J.-B.-G. BARBIER, directeur de l'École secondaire de médecine d'Amiens, professeur de pathologie et de clinique interne dans cette école, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, professeur de botanique au Jardin des Plantes de la même ville, etc. — *Seconde édition*, avec des augmentations et des changemens. Paris, 1824; Méquignon-Marvis. 3 vol. in-8°, formant 2,121 pages; prix, 26 fr., et 33 fr.

Depuis la publication de la première édition de cet ouvrage, la chimie a enrichi la thérapeutique de plusieurs découvertes importantes, telles, par exemple, que les bases salifiables végétales. La médecine physiologique et la nouvelle doctrine italienne se sont tellement répandues, les discussions ont été si vives, et quelquefois si scandaleuses, que chaque médecin a dû étudier et comparer les différentes méthodes des nouveaux sectateurs, et modifier sa thérapeutique, suivant que son raisonnement ou son expérience lui ont fait adopter tel ou tel système, ou l'ont fait se ranger dans la classe des médecins éclectiques. Dans tous les cas, les opinions nouvelles nécessitaient des changemens dans la matière médicale; et M. Barbier, qui en connaissait l'importance, a publié sa seconde édition.

Comme il fallait suivre un plan qui pût aider la mémoire, l'auteur a choisi celui qui lui a paru réunir le plus d'avantages; et, tout imparfait qu'il est, il paraît préférable à ceux qui ont été adoptés jusqu'à présent. Il a divisé sa matière médicale en dix classes: dans la première, il place toutes les substances qu'il nomme *toniques*; il les étudie successivement sous tous leurs rapports: il s'abstient de parler du mode de préparation de celles qui sont le produit de l'art, parce que c'est tout-à-fait l'objet de la chimie. Il range dans la seconde classe les médicamens qu'il nomme *excitans*, et fait connaître les raisons qui distinguent ces deux classes, ordinairement confondues par les pharmacologistes. Les substances toniques, dit-il, fournissent à l'analyse chimique, du tannin, de l'acide gallique, une substance extractive amère, azotée, etc. Les substances excitantes offrent, comme principes dominans dans leur composition intime, l'huile volatile, la résine, le camphre, l'acide benzoïque. Les plantes qui contiennent un mélange de ces deux ordres de principes, recèlent les deux propriétés. Les substances toniques déterminent un resserrement des fibres de nos organes; les substances excitantes aiguillonnent les tissus vivans. Ces distinctions sont un peu subtiles; mais on peut passer quelque chose à un auteur qui convient avec modestie, que la science dont il s'occupe est susceptible de faire encore de grands progrès. Dans la troisième classe sont rangés les *médicamens diffusibles*; la quatrième fait connaître toutes les *substances émollientes* tirées du règne végétal et animal. La cinquième est consacrée aux *médicamens acidules* ou *tempérans*; la sixième aux *médicamens narcotiques*; la septième aux *purgatifs*; la huitième aux *émétiques*; la neuvième aux *laxatifs*; enfin, dans la dixième, M. Barbier place les médicamens qu'il nomme *incertæ sedis*, parce que, l'état actuel de la science ne leur assignant encore aucune place certaine, il n'a pu les faire entrer dans les classes précédentes. — Après avoir fait connaître avec beaucoup d'exactitude les médicamens compris dans chaque classe, l'auteur examine leur mode d'action sur les différens appareils d'organes dans l'état physiologique et dans l'état pathologique; puis, il en fait l'application dans les différentes maladies. Il a adopté pour cela un cadre nosographique particulier. Ainsi, il commence par les maladies de l'appareil digestif; puis, viennent successivement celles de l'appareil circulatoire, de l'appareil respiratoire, de l'appareil cérébral, de l'appareil musculaire, de l'appareil urinaire, de l'appareil de la génération, du système dermoïde, du système fibreux, du tissu

cellulaire, des glandes lymphatiques, des fièvres en général, de la fièvre inflammatoire, gastrique ou bilieuse, muqueuse, ataxique, adynamique, des fièvres intermittentes, des affections scorbutiques et des maladies vénériennes. Nous aurions beaucoup de choses à dire sur ce cadre nosographique ; mais la discussion nous entraînerait bien au delà des bornes qui nous sont prescrites. Quoi qu'il en soit, le *Traité élémentaire de matière médicale* que nous venons de faire connaître succinctement, est le meilleur ouvrage de ce genre qui ait paru jusqu'à ce jour ; et non-seulement les élèves, mais tous les médecins le consulteront avec fruit. D—N.

177. — * *Nouveaux élémens de chirurgie et de médecine opératoire*, ouvrage contenant l'exposition complète des maladies chirurgicales, et des opérations qu'elles réclament ; par L.-J. BEGIN, D.-M., etc. Paris, 1824 ; Méquignon-Marvis. 1 vol. in-8° de 700 pages ; prix 9 fr. 50 c., et 11 fr. 50 c.

Ce travail fort important par son objet se recommande encore par la doctrine qu'il renferme, et que l'auteur, déjà très-avantageusement connu dans la science, dit avoir presque entièrement puisée dans les excellentes leçons de M. le professeur Dupuytren. Quand on le lit avec attention, on voit que M. Begin a également puisé à d'autres sources non moins fécondes, et qu'il a su reproduire, si je peux m'exprimer ainsi, toute la chirurgie française. Les nouveaux élémens de chirurgie sont donc un ouvrage utile, non-seulement aux élèves, mais encore à ceux qui pratiquent déjà les opérations. Ils sont divisés en sept livres principaux, dans lesquels l'auteur décrit successivement, 1° les maladies qui peuvent affecter toutes les parties du corps ; 2° les maladies de l'appareil de la digestion ; 3° celles de l'appareil génito-urinaire ; 4° les maladies de l'appareil respiratoire ; 5° les maladies de l'appareil de la circulation ; 6° celles de l'appareil sensitif ; 7° enfin, les maladies de l'appareil locomoteur. Dans chacun de ces livres, divisés en plusieurs chapitres, sont également exposés les procédés opératoires que réclame chaque maladie de ces divers appareils en particulier.

178. — *Du froid, et de son application dans les maladies : considérations physiologiques et thérapeutiques ; observations, corollaires* ; par S. TANCHOU, D.-M., de la Faculté de Paris, etc. Paris, 1824 ; Crevot. In-8°. de 131 pag ; prix 2 fr. 50 cent.

Le froid est un agent thérapeutique assez communément employé en médecine, surtout depuis que la médecine dite physiologique a plus spécialement dirigé l'attention des médecins sur les irrita-

tions et les maladies inflammatoires ; mais ce n'est pas un remède innocent, et qui puisse être mis en usage sans précaution ; au contraire, dans des mains inhabiles, il pourrait être dangereux et même mortel. L'auteur de la brochure que nous annonçons a tracé quelques règles relatives à l'administration de ce moyen, et a rapporté plusieurs observations dans lesquelles l'application du froid a été fort utile et salutaire.

179. — *Mémoire sur un nouveau procédé pour détruire le cordon dentaire des six dents antérieures, et éviter leur extraction ; précédé de quelques réflexions critiques sur l'opinion de M. Lemaire, qui soutient que les dents sont des corps inorganisés et nullement soumis à l'empire de la vie animale ; par A. DELMOND, chirurgien-dentiste, etc.* Paris, 1824 ; Crevot. In-8°. de 34 pag. ; prix 1 fr. 25 c.

La plus grande partie de cette brochure est consacrée à réfuter l'opinion de M. Lemaire, qui prétend que les dents ne sont point des corps organisés ; le reste contient la description d'un procédé à l'aide duquel on parvient à détruire facilement le nerf dentaire et à conserver la dent.

J.-C. G.

180. — *Topographie médicale de l'arrondissement de Toul, département de la Meurthe, ou Examen général des causes qui peuvent avoir une influence marquée sur la santé des habitans de cet arrondissement, le caractère de leurs maladies et le choix des remèdes et des précautions hygiéniques qui leur sont applicables ; ouvrage qui a remporté le prix proposé par la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy ; par N. LECLERC, médecin des hospices civil et militaire de la ville de Toul.* Paris, 1824 ; J. Carez. In-8° de 170 p. ; prix 3 fr. et 3 fr. 75 c.

Les anciens étaient tellement persuadés que chaque contrée a une constitution qui lui est propre, qu'ils apportaient la plus grande attention dans le choix des emplacements où ils voulaient construire des villes ; ils avaient même l'habitude d'immoler, à cette occasion, des victimes aux Dieux ; et ces sacrifices, faits par des prêtres instruits, étaient d'une grande utilité, puisqu'ils servaient à faire connaître l'influence des agens locaux sur les différens organes des animaux. Hippocrate, dont le talent d'observation a été poussé au plus haut degré, recommande à tout médecin qui s'établit dans un pays, d'en étudier la position et la température, d'observer les vents qui y règnent le plus communément, la qualité des eaux, la nature du terrain et de ses productions, le régime habituel des habitans et les maladies propres aux diverses saisons. Pénétrés de l'utilité des

préceptes du vieillard de Cos, les médecins s'empres- sent à l'envi de publier les topographies médicales des pays où ils sont appelés à exercer l'art de guérir. Parmi les ouvrages de ce genre, on doit distinguer la *Topographie de l'arrondissement de Toul*. Après quelques considérations générales, dans lesquelles l'auteur fait connaître succinctement la constitution physique et médicale de l'arrondissement qu'il habite, il examine la manière de vivre des habitans, leur tempérament, leurs mœurs, leur genre d'occupations, etc. Dans le premier chapitre il donne une notice sur la ville de Toul et l'origine des Tulois; il passe ensuite en revue les édifices publics, les casernes, l'hospice, le collège, les prisons, les boucheries, les cimetières, les fontaines et les bains publics, enfin les eaux de Toul, dont il donne l'analyse. Le deuxième chapitre a rapport au site et aux productions du sol. Le troisième fait connaître le climat, la température, les eaux et les observations météorologiques. Le quatrième nous apprend quelle est la constitution physique et morale des habitans, et donne quelques détails sur l'éducation physique des enfans. Le cinquième est relatif aux occupations journalières, au régime, aux alimens et aux boissons. Dans le sixième, l'auteur décrit les maladies endémiques et épidémiques, leurs causes locales et particulières, et leurs rapports avec les saisons, et il passe rapidement en revue les maladies aiguës qui se manifestent le plus souvent. Il fait connaître aussi les maladies chroniques, et le nombre des suicides qui, depuis dix à douze ans, est porté à vingt. Ce genre de travail ne saurait être trop encouragé, puisqu'il fait connaître au gouvernement les moyens d'empêcher le développement des épidémies, et d'avoir une population plus saine, plus vigoureuse et plus nombreuse.

181. — *Essai sur la topographie médicale de la ville de Dôle*; par M. C.-H. MACHARD, médecin en chef des hospices civil et militaire de Dôle. Dôle, 1823; de l'imprimerie de J.-B. Joly. Brochure in-8° de 140 pages.

Ce que nous avons dit sur la Topographie de Toul, peut s'appliquer également à la brochure de M. Machard, qui a suivi une marche analogue. Après avoir fait la description de la ville, il examine avec une judicieuse critique tous les monumens publics, et indique les améliorations dont ils sont susceptibles. La seconde partie de ce mémoire est entièrement destinée à faire connaître les maladies qui régner à Dôle et dans les environs, pendant les différentes saisons, et les moyens les plus propres à les prévenir et à les combattre.

182. — *Eaux minérales de Dinan. — Des systématiques et de leurs adeptes*, avec des notes sur l'influence que les institutions politiques exercent sur le bonheur des hommes et la population des États; par L.-F. BIGEON, D.-M.-P., inspecteur des eaux minérales de Dinan, médecin des épidémies, etc. Dinan, 1824; Huart, imprimeur-libraire : Paris, Lance, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50. Broch. in-8°. de 39 pag. ; prix 1 fr.

L'auteur ne donne qu'une idée superficielle des eaux de Dinan. Il ne s'est point attaché à faire connaître exactement les principes constitutifs de ces eaux, et n'a fait qu'indiquer en passant leurs propriétés médicinales. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette petite brochure, c'est son titre ambitieux que rien ne justifie.

183. — *Traité des maladies des yeux observées sur les principaux animaux domestiques, principalement le cheval*, contenant les moyens de les prévenir et de les guérir de ces affections; ouvrage qui a obtenu une médaille d'or, décernée par la Société royale et centrale d'agriculture, dans sa séance du 6 avril 1823; par U. LEBLANC, médecin vétérinaire, ancien répétiteur de botanique, pharmacie, matière médicale, physique et chimie, à l'École royale vétérinaire d'Alfort. Paris, 1824; Ferra jeune, rue des Grands-Augustins, n° 23: l'auteur, rue du Faubourg-Montmartre, n° 54. 1 vol. in-8° de 432 pages et 7 planches; prix 9 fr. et 10 fr. 50 cent.

La Société royale et centrale d'agriculture avait proposé, il y a plusieurs années, pour sujet d'un prix, la question suivante : *Faire connaître la cécité des chevaux, les causes qui peuvent y donner lieu dans les diverses localités, et les moyens de les prévenir ou d'y remédier*. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons ne s'est pas renfermé dans le cadre tracé par le programme; il a étendu ses recherches et ses expériences sur les autres animaux domestiques, tels que l'âne, le mulet, le bœuf, le mouton, le chien, le chat et le lapin. Son travail est partagé en deux divisions. Dans la première, il fait connaître les maladies des parties conservatrices de l'œil; il décrit succinctement celles des fosses orbitaires, des muscles et du coussinet graisseux, des paupières, des tarsi, des cils, de la troisième paupière, et de l'appareil lacrymal. La seconde division est consacrée aux maladies des parties qui composent le globe de l'œil. Les maladies des yeux des animaux n'ont été jusqu'à présent enseignées que dans les écoles, et il n'y avait point d'ouvrage ex-professo sur cette matière; aussi l'auteur n'a, pour ainsi dire, puisé que dans ses observations particulières et dans son expérience pour composer le

traité que la Société d'agriculture a honoré de son suffrage. Cet ouvrage, remarquable par sa clarté, n'est pas seulement destiné aux médecins vétérinaires; toutes les personnes qui s'occupent d'agriculture le consulteront avec fruit et pourront éviter, en donnant de prompts secours, les terminaisons souvent fâcheuses des maladies de l'œil. Sept planches, fort bien exécutées, représentent les principales maladies de l'œil, les opérations qu'elles nécessitent, et les différens instrumens dont on se sert dans ces opérations. D—N, D.-M.

184. — *Rapport au Conseil supérieur de santé, sur la maladie pestilentielle désignée sous le nom de CHOLERA MORBUS DE L'INDE ET DE SYRIE*; par Alexandre MOREAU DE JONNÈS. Paris, 1824; imprimerie royale. Petit in-4° de 52 pages avec une planche.

Nous croyons ne pouvoir mieux faire, pour mettre nos lecteurs à même d'apprécier ce rapport, que de transcrire ici les conclusions de l'auteur. Les voici : « 1° la maladie pestilentielle connue sous le nom de *cholera morbus de l'Inde et de Syrie*, s'est propagée de proche en proche, depuis 1817 jusqu'en 1823, en l'espace de sept ans, depuis les Moluques, jusqu'aux rivages de la Syrie, et depuis l'embouchure du Volga dans la mer Caspienne, jusqu'aux îles de France et de Bourbon, dans la mer d'Afrique; ce qui place les points extrêmes de ses ravages à une distance de treize cent quarante lieues dans la direction du nord au sud, et de dix-neuf cents lieues dans celle de l'est à l'ouest. 2° Elle ne dépend d'aucune prédisposition individuelle, ni d'aucune situation particulière; car elle a attaqué également tous les âges, tous les sexes, tous les tempéramens, toutes les races, l'Indou, le Chinois, le Malais, l'Arabe, le Nègre, le Turc et l'Européen. 3° Elle ne dépend pas non plus des extrêmes de la température atmosphérique, puisque ses ravages ont eu lieu dans toutes les saisons de l'année, lorsque le thermomètre s'élevait au 32° et même au 37° degré centésimal, et lorsque, dans les montagnes de l'Inde, le mercure descendait au 10° degré et jusqu'au 4°. 4° Elle n'est point l'effet de l'humidité de lieux bas et inondés, tels que ceux qui avoisinent les embouchures du Gange et de l'Indus, puisqu'elle s'est établie, avec une égale violence, dans les hautes montagnes du Népaül, dans les mornes élevés de l'Ile-de-France, dans les sables de l'Arabie, et qu'elle a traversé les déserts du Diarbékir et les steppes de la Tartarie. 5° Elle ne dépend pas du mauvais air, des eaux stagnantes, des miasmes des marais, ou d'autres causes de cette nature, puisqu'elle règne dans une multitude de lieux où il n'existe rien de semblable. 6° Elle ne dépend point d'une

constitution viciée de l'atmosphère, puisqu'elle s'est montrée avec la même malignité, aux extrémités opposées de l'Asie, et pendant une période de sept ans. 7° Elle n'est point le résultat d'une nourriture nuisible, telle qu'une espèce de poisson du Gange, ou le riz de l'Oude, auquel on l'a attribuée, puisqu'elle sévit également sur des populations dont le régime alimentaire n'est point le même. 8° Elle n'est pas propagée par les vents, comme on l'a supposé; car souvent elle n'envahit point des lieux intermédiaires aux lieux infectés: elle s'étend dans une direction opposée aux courans dominans; elle atteint des îles situées à mille lieues du lit des moussons, qu'on prétend en être les agens; et, ce qui est tout-à-fait incompatible avec la rapidité de ces moteurs, il lui a fallu une année pour traverser la péninsule de l'Inde, trois pour envahir les archipels de l'Océan indien, quatre pour gagner l'entrée du golfe Persique, et sept pour atteindre les bords de la Méditerranée. 9° Ces propositions négatives conduisent à croire que cette maladie n'est point identique avec celle dont elle a reçu le nom, attendu que le cholera morbus est sporadique, individuel, dépendant des saisons, des alimens, des constitutions, tandis que le fléau désigné premièrement au Bengale par cette appellation est une maladie pestilentielle, indépendante de ces agens, qui se propage d'une manière analogue à celle des contagions, et se reproduit, sans doute, par une véritable assimilation, mais en suivant des lois particulières, dont la connaissance est encore imparfaite. 10° Et enfin, cette maladie formidable s'étend de proche en proche par les communications, remontant les fleuves et pénétrant dans les provinces les plus reculées au moyen de la navigation intérieure; suivant les armées dans leurs marches, les Indiens dans leurs pèlerinages, les bâtimens de guerre et de commerce dans leurs expéditions, et traversant les mers avec les navigateurs, les déserts avec les caravanes, et les chaînes de montagnes avec les voyageurs et les fuyards. »

185. —* *Recueil de diverses propositions de géométrie, résolues ou démontrées par l'analyse algébrique; précédé d'un précis du levé des plans; par L. PUISSANT, officier supérieur au corps des ingénieurs-géographes militaires, chef des études à l'École d'application de ce corps, etc. Troisième édition. Paris, 1824; Bachelier. 1 vol. in-8° de 475 pages, et 6 pl. en taille-douce; prix 6 fr. 50 c. et 8 fr. 25 c.*

La réputation de cet ouvrage, dédié à M. de La Place, est assurée par les deux premières éditions que l'auteur a publiées. Dans celle-ci, la matière a été refondue en grande partie, pour y répan-

dre plus de variété et présenter un choix mieux assorti de questions de géométrie. Nous ne pouvons mieux faire que de citer à ce sujet les paroles de l'auteur. — « Entre autres choses propres à exciter l'intérêt, j'ai rappelé, dans cette nouvelle collection, quelques propriétés de la projection orthogonale dues à M. *Poisson* et dont la mécanique rationnelle peut tirer de grands avantages; démontré plusieurs théorèmes remarquables sur les polygones et les polyèdres, extraits de la Géométrie de position de *Carnot* et de la Polyédrométrie de M. *Lhuillier*, de Genève; exposé la transformation des coordonnées rectangles dans l'espace, selon la méthode de *Lagrange*, et celle des coordonnées obliques, d'après les idées de M. *Français*, officier supérieur au corps du génie; résolu avec toute la simplicité possible quelques problèmes relatifs à la perspective linéaire, aux ombres, et à la projection des cartes géographiques, et développé l'élégante solution analytique que M. *Gergonne* a donnée du problème où il s'agit de tracer sur une sphère un cercle tangent à trois autres cercles. J'ai en outre inséré dans cette édition, en faveur de ceux qui connaissent les principes du calcul différentiel, un abrégé de la théorie des osculations, d'après *Lagrange*, et l'ai appliquée à la recherche des équations de quelques-unes des surfaces courbes que *Monge* a traitées dans sa Géométrie analytique, etc. » — Cette troisième édition est donc, à beaucoup d'égards, plus soignée que les précédentes. M. **PUISSANT** est un des hommes qui savent le mieux appliquer l'analyse à la géométrie, traiter les problèmes avec simplicité, et employer des formules algébriques symétriques et d'une intelligence facile. La lecture de cet ouvrage, profitable à toutes les personnes qui ont le goût de ce genre de travaux, le sera surtout aux jeunes gens qui se destinent à l'École polytechnique, et les mettra à même de lire avec fruit les mémoires où sont exposées les richesses de l'analyse géométrique.

FRANCOEUR.

186. — *Planétaires héliocentrique et géocentrique*; par M¹¹^e **GINOT DERROYS**. Paris, 1824; Audin; prix 7 fr., et 10 fr. avec le planisphère astronomique.

Le premier de ces planétaires est une projection de l'orbite de chaque planète sur le plan de l'écliptique. Chaque orbite est représentée par un cercle de carton. Les distances de chaque planète au soleil ne sont pas observées, parce qu'on n'eût pu s'y conformer qu'en donnant une grandeur incommode au carton qui représente l'écliptique. Les cartons qui représentent les orbites planétaires sont mobiles autour d'un axe commun, passant par le centre du soleil, et perpendiculaire à l'écliptique. Ce grand cercle de la sphère est par-

tagé en 12 signes, et chaque signe en 30 degrés. Des fils de soie tendus du centre du système aux divisions des signes, et qui passent par-dessus tous les cercles mobiles, donnent le moyen d'amener chaque planète dans le signe où elle se trouve, et à l'aide d'un fil mobile autour du centre, et représentant le *rayon vecteur* de la planète, on la fixe au point de l'écliptique auquel elle répond réellement. Ainsi, on peut représenter, pour un instant quelconque, la position respective des planètes, et mesurer leurs distances angulaires, soit à une ligne fixe, soit entre elles. — Le *planétaire géocentrique* est construit comme le précédent, excepté que le centre du système est celui de la terre, que la lune y est représentée comme une planète, et que l'écliptique y est divisée non-seulement en signes et en degrés, mais en 365 jours. On a négligé la fraction de jour, dont l'accumulation forme à peu près un jour additionnel tous les quatre ans, et amène les années bissextiles. On ne trouve point dans ces planétaires les planètes découvertes depuis moins d'un demi-siècle; c'est apparemment pour éviter une trop grande complication que l'auteur ne les y a pas placées.

F.

187. — * *Archives des découvertes et des inventions nouvelles*, faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année 1823; avec l'indication succincte des principaux produits de l'industrie française; la liste des Brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, accordés par le gouvernement pendant la même année, et des notices sur les prix proposés ou décernés par différentes Sociétés savantes, françaises et étrangères, pour l'encouragement des sciences et des arts. Paris, 1824; Treuttel et Würtz: Strasbourg et Londres, les mêmes. 1 vol. in-8° de 588 pages; prix 7 fr.

Ce recueil important, qui aurait dû paraître dans le quatrième mois de l'année, n'a pu être imprimé que dans le courant du septième, et il n'est pas difficile d'en concevoir la cause. Le modeste auteur de cet ouvrage, qui conserve toujours l'anonyme, aurait sans doute désiré présenter, comme il l'avait fait en 1820, le brillant tableau des récompenses accordées à notre industrie, lors de la dernière exposition, et pour ne rien donner au hasard, il avait besoin de s'étayer sur le rapport officiel du jury central, qui n'est pas encore connu. Le rapport sur l'exposition de 1819 parut en janvier 1820; nous sommes à la fin d'août, et celui de la dernière exposition n'est pas encore imprimé. On sait que le membre du jury chargé de la rédaction de cet ouvrage est depuis long-tems attaqué d'une ma-

ladie grave, et qu'on a été forcé d'en confier la rédaction à un autre. Il faut espérer que bientôt nous en jouirons, et que les exposans qui ignorent s'ils y seront mentionnés, ou non, connaîtront leur sort : cette incertitude peut faire beaucoup de tort à leur industrie. Cette raison a été la cause du retard, et justifie suffisamment l'auteur du tableau incomplet qu'il a donné ; la faute ne peut pas lui en être imputée. — Ce volume est le seizième de la collection ; il ne le cède en rien aux précédens pour l'intérêt qu'il présente. Toutes les inventions et les découvertes qui ont été faites pendant l'année 1823, et qui ont pu arriver à la connaissance de l'auteur, y sont soigneusement conservées et décrites, avec assez de détails pour que le lecteur en ait une idée suffisante. Celui qui aurait besoin d'étudier plus à fond les objets qui l'intéressent, peut facilement se satisfaire, en recourant aux livres dans lesquels l'auteur a puisé pour sa rédaction, et qu'il a toujours soin de citer. — Cet ouvrage présenterait un bien plus grand intérêt, si, actuellement qu'il est composé d'un grand nombre de volumes, l'auteur s'occupait d'une table classée par ordre de matières et par ordre alphabétique. Il est difficile de se rappeler les nombreux articles que chaque volume contient, et les recherches sont fatigantes et font perdre beaucoup de tems. C'est sans doute cette difficulté qui a donné au rédacteur du *Dictionnaire des découvertes* l'idée de ranger, par ordre alphabétique, toutes les inventions faites en France : cependant, les *Archives des découvertes et des inventions nouvelles*, dont nous parlons en ce moment, acquerront une supériorité incontestable sur le *Dictionnaire*, lorsque la table que nous réclamons sera faite. En effet, le *Dictionnaire* ne renferme que les découvertes faites en France, tandis que les *Archives* embrassent toutes celles qui ont été faites dans l'univers entier. — L'auteur peut mieux que tout autre remplir la tâche qu'il s'est imposée en entreprenant ses *Archives*, et il s'en acquitte avec beaucoup de succès. Placé comme il l'est au centre vers lequel arrivent toutes les inventions, tous les perfectionnemens, et connaissant parfaitement toutes les langues du Nord, il lui est facile de ne rien laisser échapper. Nous désirons, dans l'intérêt des sciences et de notre industrie, que les avis que nous lui donnons soient favorablement accueillis tant par lui que par les libraires-éditeurs. Ils sont tous intéressés à perfectionner leur ouvrage, et à le rendre plus commode aux lecteurs pour les recherches qu'ils peuvent avoir besoin d'y faire.

L.-SÉE. LE NORMAND, *professeur de technologie.*

188. — *Art du tourneur*; par M. PAULIN-DESORMEAUX, avec fi-

gures dessinées par l'auteur, et gravées par MM. ROUSSEAU et JUREMILL. Paris, 1823; Audot. 2 vol. in-12, avec un atlas de 37 planches, petit in-folio. Prix 24 fr.

Ce nouveau traité d'un art aussi agréable qu'utile, pourrait composer presque seul la bibliothèque du tourneur. Il remplace avec avantage un grand nombre de volumes publiés sur le même sujet, et contient non-seulement plus d'instruction, mais une instruction plus facile. Les amateurs de l'art y trouveront des leçons bien exprimées, claires et courtes; sorte de mérite très-rare dans les descriptions techniques. Cet ouvrage peut être cité parmi ceux où les agréments du style déguisent l'aridité du sujet: c'est ainsi que Diderot avait rédigé, dans la première Encyclopédie, plusieurs articles sur les arts mécaniques. Ce n'est pas que l'on ne puisse reprocher à M. Desormeaux, quelques négligences de style, telles que des répétitions de mots qu'il eût été facile d'éviter, des locutions permises dans la conversation seulement, et dont on s'abstient en écrivant; mais ces taches, très-peu sensibles dans les parties de l'ouvrage où le sujet n'exige aucune contention d'esprit, disparaissent tout-à-fait, lorsque l'auteur a eu plus d'efforts à faire; les parties les plus difficiles de son livre sont les mieux écrites. Les lecteurs feront bien de ne pas négliger l'introduction, quoiqu'elle ne soit autre chose qu'une préface, et que l'on n'y trouve point de notions nécessaires pour bien comprendre l'ouvrage: on y trouve une exposition très-satisfaisante des motifs qui ont déterminé M. Desormeaux à rédiger ce traité, du but qu'il s'est proposé et de la route qu'il s'est tracée. Il a réuni dans ses deux petits volumes tout ce que l'on sait aujourd'hui sur l'art du tour, à très-peu d'exceptions près, et ces exceptions ne seront pas regrettées par les amateurs, auxquels son ouvrage est destiné plus spécialement. S'il eût voulu entrer dans le détail des machines imaginées pour exécuter, au moyen d'un mouvement de tour, des formes telles que des médailles, des bas-reliefs, etc., et pour les réduire à d'autres dimensions, il n'aurait pu se borner à deux volumes, et pour être tout-à-fait complet, il eût mis dans son livre beaucoup de choses dont personne n'eût profité. On lui saura gré d'avoir introduit la nomenclature chimique dans les ateliers des tourneurs. Avec le secours des bons livres, la langue des sciences deviendra celle des arts, et l'intelligence des ouvriers sera mieux guidée et se développera davantage, lorsque les termes techniques seront plus corrects. — L'analyse de ce traité nous ferait sortir des bornes qui nous sont prescrites: l'auteur ayant décrit toutes les ma-

tières employées par les tourneurs, et indiqué leurs qualités et leurs usages, passant ensuite aux machines si diverses et si compliquées que l'art du tourneur emploie, aux outils, aux supports, etc.; enseignant ensuite l'usage de ces machines et de ces outils, et donnant enfin des modèles d'ouvrages exécutés sur le tour; si l'on entreprenait de le suivre pas à pas, on serait forcé de transcrire, avec quelques détails de plus, ses longues tables de matières. Nous terminerons par une observation sur le prix de l'ouvrage. Hamelin a fait un traité qu'il croyait complet, parce qu'il l'avait chargé de beaucoup de superfluités, mais qui est loin d'être au niveau des progrès de l'art: ce livre coûte 60^{fr.} M. Desormeaux nous offre un travail plus complet et plus utile que celui d'Hamelin, et il en fixe le prix à 24 fr. F.

189 — * *Voyage de découvertes aux terres australes*, fait par ordre du gouvernement sur les corvettes *le Géographe*, *le Naturaliste*, et la goëlette *le Casuarina*, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803, et 1804; rédigé par PÉRON, et continué par M. Louis de FREYCINET. *Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée par M. Louis de FREYCINET. Ouvrage enrichi d'un superbe atlas composé de 68 planches, dont 27 coloriées. Tome I, partie historique. Paris, 1824; Arthus Bertrand, 1 vol in-8° de xxiv et 400 pages, avec le portrait de Péron, et la 1^{re} livraison de l'atlas. Prix de chaque livraison, 18 fr. (*Voy.* ci-dessus Bulletin supplémentaire du cahier de juillet).

190. — *Direction des glaces, déduite des relations de Ross et de Paris* (lisez *Parry*); par M. CADET DE METZ. Paris (sans date); l'auteur, rue de Berry, n° 18; Dondey-Dupré; Beaucé-Rusand. In-8° de xvi et 125 pages, avec une carte; prix 1 fr. 25 c.

Au moment où tous les journaux annoncent que le capitaine Parry se dispose à quitter les îles des Baleines, on sera curieux de lire, sur la direction des glaces, l'ouvrage d'un homme qui s'est acquis, en cette matière, une réputation que son nouvel ouvrage ne peut qu'augmenter. Voici une partie de sa conclusion: « Dès le solstice d'hiver, on pourrait, s'il ne s'agissait que de saisir une mer et des vents favorables pour naviguer au Nord, se préparer à faire voile sans attendre la belle saison. Mais, tenter le voyage en hiver, serait courir à des dangers certains, et les affronter follement sans nécessité. Fort loin des terres, en effet, on trouverait glacées toutes les eaux fluviales qui sont, par la rapidité de leur cours, et par leur légèreté relative, entraînées souvent à de grandes distances de leurs embouchures... Il est donc de la prudence d'attendre des jours plus

grands et une température moins rigoureuse, puisque, durant les six mois du solstice d'hiver à celui d'été, le mouvement de la terre s'effectuant du nord au sud, celui de la mer doit porter en sens opposé les navires qui sont destinés à suivre cette dernière direction. C'est vers l'équinoxe du printemps que les pêcheurs de baleines se mettent en mer. Il convient aux investigateurs, nous le pensons du moins, de suivre, tant pour le départ que pour la direction, l'exemple de ces marins. »

Z.

Sciences morales, politiques et historiques.

191. — * *Pensées de Platon sur la religion, la morale, la politique*, recueillies et traduites par M. Jos.-Vict. LECLERC, professeur d'éloquence latine à la Faculté des lettres (Académie de Paris). *Seconde édition*, augmentée d'une *Histoire abrégée du Platonisme*, et de notes sur le texte. Paris, 1824; Delalain. *Grec-Français en regard*, 1 vol. in-8° de près de 600 pages; prix, 7 fr. 50 c. — *Grec seul*, avec les notes latines sur le texte, 3 fr. 50 c. — *Français seul*, avec l'*Histoire abrégée du Platonisme*, et les notes françaises sur la traduction, 5 fr.

Ce recueil des pensées du plus beau génie de l'antiquité, sur lequel nous aimerons à revenir, dans notre section des *Analyses*, sera recherché avec soin par tous les amis des idées religieuses et morales et de la saine philosophie.

192. — * *Œuvres complètes de Descartes*, publiées par Victor COUSIN. Tom. III et IV. Paris, 1824; Levrault. 2 vol. in-8°; prix 15 fr. (Voy. tome XXII, page 176).

193. — * *Barreau français; collection des chefs-d'œuvre de l'éloquence judiciaire en France*; recueillis par MM. CLAIR et CLAPIER, avocats. 14^e et 15^e livraisons, composée du tome X du *Barreau ancien*, et du tome V du *Barreau moderne*. 2 vol. in-8°, le 1^{er} de 578 pages, le 2^e de 526. — *Portraits*, 6^e à 9^e livraisons. Paris 1814; Panckoucke, éditeur. Prix 6 fr. le volume (Voy. tome XX, page 517--532, l'*analyse* des premiers volumes de cet ouvrage).

194. — * *Barreau anglais, ou Choix de plaidoyers des avocats anglais*; traduit par MM. CLAIR et CLAPIER, avocats. 2^e livraison, composée du tome III. Paris, 1824; Panckoucke, éditeur. 1 vol. in-8° de 528 pages; prix, 5 fr. et 6 fr. (Voyez tome XXI, page 666.)

Les éditeurs du *Barreau français* ont pensé qu'il serait intéressant pour le public d'offrir, comme complément de cette importante collection, un choix des principaux plaidoyers prononcés par les plus illustres avocats anglais. Cette idée était, selon nous, d'autant

plus heureuse, que ce n'est pas seulement par l'éloquence qu'ils se font remarquer, mais encore par une énergie et une liberté d'expression, bien propres à faire connaître quelques-uns des ressorts du gouvernement anglais. Deux volumes de cette collection ont paru. La première livraison se composant du second volume de l'ouvrage, contient plusieurs des plaidoyers qui ont valu à Erskine son immense réputation. La deuxième livraison que nous annonçons aujourd'hui, et qui forme le troisième volume, est consacrée plus particulièrement au *Barreau irlandais*. On y remarque des plaidoyers de Curran, le procès de Robbert Emmet, accusé de haute trahison pour avoir été l'un des principaux auteurs des troubles qui éclatèrent en Irlande dans le courant de l'année 1803; enfin, le volume est terminé par des plaidoyers de Burrowes et de Phillipps. Les Irlandais se font remarquer par une éloquence exaltée qui dégénère quelquefois en mauvais goût; mais il était indispensable aux éditeurs d'en donner une idée au public français. Lorsque les quatre volumes qui doivent composer le *Barreau anglais* auront paru, nous examinerons en détail cette collection, qui mérite de fixer l'attention des jurisconsultes et des hommes de lettres.

A. T., *avocat*.

195.—* *Manuel des étudiants en droit et des jeunes avocats*, ou Recueil de divers opuscules de jurisprudence; par M. DUPIN, avocat et docteur en droit. Paris, 1824; Baudouin, frères. 1 vol. in-18; prix 5 fr.

Tout ce qui sort de la plume de M. Dupin est avidement recherché: des réflexions solides, des principes d'une application nécessaire, une théorie éclairée par le flambeau de l'histoire, soutenue par l'expérience, se recommandent assez d'eux-mêmes. Unir la science abstraite du jurisconsulte aux connaissances du publiciste, la puissance de la dialectique à la force d'une mâle éloquence, toujours inspirée par la conscience et par un amour de la justice et de la vérité, c'est presque la perfection de l'avocat, et M. Dupin a prouvé qu'il n'en est pas éloigné. Ses ouvrages respirent cette passion pour l'étude que d'Aguesseau comparait à l'amour de la patrie, également noble et brûlant, mais inséparable du caractère libre et indépendant de l'avocat, que l'appât des grandeurs ne saurait séduire. M. Dupin nous en donnerait la preuve au besoin. Sans doute sa règle de conduite était tracée dans cette pensée du célèbre chancelier que nous avons déjà cité: « Le plus précieux et le plus rare de tous les biens est l'amour de son état. » — Les premiers ouvrages de M. Dupin ont eu un succès de vogue; ils se font remarquer par l'utilité des sujets qu'il a traités, et par une

méthode rigoureuse. Ce sont ces divers opuscules que les éditeurs ont réunis sous le titre de *Manuel*. La première partie présente le plan des études nécessaires à un avocat. Les limites de la science sont difficiles à découvrir, et le point de départ n'est pas le plus aisé à fixer. On prend quelquefois une fausse route, et l'on n'avance point dans la carrière. Les conseils de M. Dupin, pour donner une direction meilleure, sont une garantie pour les étudiants que leurs travaux ne seront pas perdus, s'ils veulent la suivre. Mais où trouveront-ils les connaissances auxquelles tendent leurs efforts? Le choix des auteurs qui ont le mieux traité le droit et la jurisprudence est très-important à faire; c'est l'objet de la bibliothèque choisie des livres de droit. Elle présente à l'étudiant l'indication de chacun des ouvrages qu'il doit étudier et le jugement porté sur l'auteur. Des réflexions sur l'enseignement et l'étude du droit forment la troisième partie du *Manuel*. Ils expliquent la manière de soutenir une thèse, de rétorquer un argument. Le précis du droit romain, depuis Romulus jusqu'à nos jours, est un tableau resserré dans un cadre assez étroit, mais qui présente beaucoup d'intérêt dans plusieurs parties. Les précédens sont utiles à connaître, principalement dans l'étude du droit, où la partie historique de la science délasse l'esprit de l'aridité du sujet. On l'a reconnu de nos jours, en instituant un *Cours d'histoire du droit romain*, sous le titre de *Prolegomena juris*. Nous trouvons les règles principales du droit romain, extraites en partie du dernier titre du Digeste. Ces règles familiarisent avec les textes dont elles sont tirées, et les gravent plus profondément dans l'esprit. Au dire de d'Aguesseau, rien ne fait tant honneur à un jeune avocat que de pouvoir les citer dans sa discussion: elles sont d'ailleurs le corollaire d'une proposition. Tels sont, en géométrie, les axiomes; en médecine, les aphorismes. Quant aux aphorismes de Bacon, ils appartiennent plutôt à la législation proprement dite qu'à la jurisprudence. — M. Dupin a pris le soin d'éclairer les passages difficiles par des notes fort savantes. Dans la jurisprudence des arrêts, il y a des chapitres fort curieux, et ceux qui louent ou qui blâment la citation des arrêts trouveront des argumens pour et contre leur système. Ce que nous devons signaler encore dans le *Manuel*, ce sont les additions dont M. Dupin a enrichi plusieurs des opuscules qui le composent et qui ne se trouvaient pas dans les premières éditions publiées séparément.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT, *avocat*.

196. — *Nouveau Code de la presse, ou Recueil complet des lois, dé-*

crets, ordonnances et réglemens, actuellement en vigueur sur cette matière, avec des notes et explications; par M. J.-A. DUBOURGNEUF, docteur en droit, procureur du Roi. Paris, 1824; Antoine Bavoux. 1 vol. in-8°; prix 3 fr.

Il est très-utile de trouver réunis dans un petit nombre de pages toutes les lois et les réglemens qui sont relatifs à un même objet; il en résulte économie de tems, et facilité dans les recherches. L'auteur de ce recueil a donc fait une chose avantageuse, en rassemblant dans un même volume les lois et les actes du gouvernement concernant l'imprimerie et la librairie; ceux qui règlent les droits de propriété des auteurs d'écrits en tous genres, des compositeurs de musique, des peintres et des dessinateurs; les lois et réglemens relatifs à la publication et à la police des journaux, et à la *censure* à laquelle ils peuvent être soumis, lorsque *des circonstances graves la rendent nécessaire*; enfin, les dispositions législatives qui ont pour objet la répression et la poursuite des délits commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication. Il ajoute au faible mérite de compilateur, qui en est un pourtant, celui d'annotateur. Dans les additions qu'il fait au texte, en forme de notes, il établit la concordance des lois qu'il recueille; il rapporte les arrêts rendus sur les difficultés auxquelles leur exécution a donné lieu. On trouve aussi, à la page 98, une courte dissertation, bien faite et envisagée sous un point de vue moral, qui nous fait regretter que M. Dubourgneuf n'ait pas enrichi son livre de plusieurs morceaux semblables.

CRIVELLI, *avocat.*

197. — *Plaidoyer de M. ISAMBERT, devant la Cour de cassation, dans l'affaire de M. Herpin. In-8° de 3 feuilles d'impression.*

Notre usage n'est point d'annoncer dans la *Revue Encyclopédique* les plaidoyers de nos avocats; mais celui-ci se recommande par un caractère particulier, la question traitée par l'avocat étant tout entière de droit public et général. Il s'agissait de savoir si le capitaine Herpin, en capturant sous pavillon colombien un bâtiment sarde, avait exposé la France à des mesures de représailles. M. *Isambert*, à cette occasion, a examiné la question de souveraineté sous toutes ses faces; il a essayé de démontrer que le pouvoir de répression d'un état ne s'étendait pas, selon le témoignage des publicistes, au delà des limites de son territoire; que de plus, le fait reproché à son client était innocent, puisqu'il ne combattait pas contre son pays, et qu'il était protégé par le pavillon d'une puissance existante. A cette occasion encore, M. *Isambert* s'est trouvé conduit à examiner

si les états dont la souveraineté est contestée, ou les gouvernemens de fait, comme était la Colombie, n'avaient pas en droit les mêmes prérogatives à l'indépendance de leur pavillon que les autres états, et si, en rappelant les règles du droit des gens, ils n'ont pas le droit de les invoquer à leur tour. — On trouve dans ce mémoire, sur la formation et les droits des gouvernemens de fait, de l'Amérique, de la Grèce, etc., des raisonnemens très-remarquables. Ce plaidoyer a fait sensation. — Le client de M. *Isambert*, renvoyé devant la Cour d'assises, a été acquitté à l'unanimité. Z.

198. — * *Affaires de déportés de la Martinique. Mémoires, consultations, extraits et pièces authentiques.* 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e livraisons. Paris, 1824; Constantin, éditeur, rue St-Jacques n^o 91; Baudouin frères. In-8^o de plus de 400 pages.

Ce recueil offre, par la singularité, la gravité des faits qu'il expose, l'intérêt du roman; et par l'importance des pièces dont il contient l'extrait ou le texte entier, il a l'intérêt de l'histoire. Il ne s'agit pas seulement ici du sort des déportés ou proscrits, mais des droits du genre humain. On y découvre comment l'orgueil et l'intérêt privé, créant entre les blancs et les noirs esclaves, des gens de couleur libres de droit et demi-esclaves de fait, au mépris des ordonnances royales du xvii^e siècle, ont renversé, par un pouvoir usurpateur la primitive législation de la Martinique, ont produit dans cette île un état général de souffrance et de malaise, et comment, par ces abus, nos colonies sont devenues si onéreuses au trésor royal. Les déportés se plaignent de ne pas obtenir justice, même en France; ils tâchent d'intéresser l'opinion publique afin que leurs réclamations ne demeurent pas étouffées. Si l'on est ému vivement par les cruels malheurs qu'ils éprouvent, on l'est beaucoup aussi par le zèle et le courage de M. *Isambert* leur célèbre défenseur, qu'un grand prince, le duc de Gloucester, vient d'honorer, pour sa conduite en cette cause même, des félicitations les plus consolantes. LANJUNAIS.

199. — * *Appel à la prévoyance du gouvernement, des capitalistes et des rentiers*, ou Considérations sur les moyens d'accroître, dans leur intérêt et par leur concours, la prospérité agricole de la France; par M. de MARIVAULT. Paris, 1824; M^e Huzard. In-8^o de 118 pag.; prix 2 fr. et 2 fr. 50 c.

Au moment où les projets du ministère ont fait naître des inquiétudes dans l'esprit de beaucoup de rentiers, et les ont portés à retirer leurs épargnes des fonds publics, M. de Marivault a cru devoir leur montrer les avantages qu'ils trouveraient à les placer dans

l'agriculture. Notre agriculture française est susceptible des plus grandes améliorations ; mais , pour les obtenir , il faut les efforts réunis du gouvernement et des particuliers. Tel est le double point de vue sous lequel l'auteur considère ce que l'on devrait faire en faveur de l'industrie agricole. — Parmi les actes du gouvernement funestes à l'agriculture , il signale les emprunts rendus faciles par les soins chèrement payés de quelques riches traitans , qui achètent les rentes en gros et les revendent en détail. Il signale le privilège exclusif des bouchers , sans lequel la viande baisserait beaucoup de prix , ce qui en doublerait la consommation , au grand avantage de l'agriculture. — Il conseille de s'occuper d'une manière plus efficace de la facilité des transports et des communications , dont on parle beaucoup et que l'on avance peu. — Les avis que l'auteur donne aux particuliers pour améliorer et multiplier leurs produits agricoles , décèlent un agriculteur-pratique expérimenté. Il indique plusieurs moyens de multiplier les bestiaux et d'en améliorer les races. Les cultivateurs ont dit : A quoi bon multiplier les bestiaux ? ceux que nous élevons ne se vendent pas bien. On leur répond qu'ils se vendraient mieux , si l'on réussissait à les nourrir avec moins de frais , et surtout si , au lieu de mettre en vente des animaux petits et décharnés , on les offrait gras et beaux comme en Angleterre. Il faut que l'habitant des campagnes fasse entrer une plus grande proportion de viande dans sa nourriture. Pour que la terre rende ce qu'elle est susceptible de rendre , il faut y répandre plus de capitaux ; il faut remplacer par des constructions nouvelles les repaires incommodes et mal sains qui trop souvent sont les seuls abris que trouvent les hommes et les animaux ; il faut que les riches propriétaires rendent leurs habitations champêtres , surtout loin des villes , plus attrayantes , et qu'ils y passent une plus grande partie de l'année. Comme tous ces progrès auront lieu successivement , l'auteur en tire la conclusion que nul placement ne présente , avec la même sécurité , un avenir plus encourageant. — M. de Marivault veut que l'on plante des colonies nouvelles , non en Amérique ou en Asie , mais sur notre propre territoire , et que l'on porte des cultivateurs , de l'industrie et des consommateurs , sur des districts fertiles et mal cultivés de la France. Cette vue le conduit à proposer l'établissement de sociétés et de compagnies agricoles , dont les capitalistes pourraient acheter et vendre les actions , comme on vend et comme on achète les parts d'intérêts qu'on prend dans les fonds publics. Toutes ces proposi-

tions méritent d'être examinées, et plusieurs d'entre elles, d'être réalisées.

200. — * *Réflexions sur la réduction de la rente et sur l'état du crédit*, par Jacques LAFFITTE. Paris, 1824; Bossanges père. In-8° de 176 pages; prix 3 fr.

Cette brochure a fixé l'attention, soit en raison du projet de réduction des rentes payées par l'état, et du rejet de cette réduction par la Chambre des pairs, soit en raison de la part que l'auteur devait prendre à l'opération et de la réputation dont il jouit, comme banquier et comme homme d'état. — M. Laffitte commence par établir, avec une précision et une clarté remarquables, la nature et les avantages du crédit en général, et particulièrement du crédit du gouvernement; avantages que l'on peut aisément contester, par rapport au gouvernement. Il remonte aux causes qui ont affermi le crédit public en France jusqu'à faire monter le prix de la rente au-dessus du pair. Il entreprend ensuite l'apologie de la mesure par laquelle le ministère se proposait d'offrir aux rentiers l'alternative de recevoir 4 pour 100 d'intérêt au lieu de 5, ou bien le remboursement de leur capital. — L'auteur s'attache à prouver successivement les cinq propositions suivantes : 1° Que le remboursement était de droit; 2° que la manière dont on voulait exercer ce droit n'avait rien de trop rigoureux à l'égard des rentiers : ne doivent-ils pas subir la loi commune à tous les capitalistes, dont le revenu diminue, quand le taux de l'intérêt vient à baisser? 3° que le taux de l'intérêt était naturellement au-dessous de cinq, et même de 4 pour 100; 4° que le système d'économiser sur le paiement des rentiers, était préférable à celui de s'emparer du fonds d'amortissement; 5° enfin, que le mode d'exécution proposé par le ministère était le seul praticable. — La preuve de cette dernière proposition demande la solution des quatre questions suivantes : 1° Fallait-il rembourser tous les rentiers à la fois et faire pour les payer un emprunt unique, ou bien les rembourser successivement, au moyen de plusieurs emprunts? 2° Fallait-il réduire l'intérêt successivement à $4\frac{3}{4}$, $4\frac{1}{2}$, 4 pour 100, ou tout d'un coup à 4 pour 100? 3° Quels avantages fallait-il offrir aux nouveaux prêteurs, et quelle forme donner au nouvel emprunt? 4° Fallait-il employer le secours des compagnies, et pouvait-on même payer leur concours? — Ces questions résolues affirmativement et dans le sens de l'opération projetée, M. Laffitte cherche à prouver qu'elle aurait été favorable à l'industrie de la France, à la richesse générale, à la civilisation. — Nous ne pouvons ici discuter

la valeur de tous ses argumens; mais on ne peut nier que son plan ne soit méthodique, bien développé; et que les détails dans lesquels il entre ne décèlent un négociant expérimenté, autant qu'un financier profond. On ne peut néanmoins se dissimuler que l'opinion publique n'en est pas devenue plus favorable à cette opération. Le public, en appréciant le rare talent, la noble franchise et même le courage avec lesquels M. Laffitte exprime son opinion personnelle et défend une mesure dont les auteurs suivent un système politique qu'il désapprouve hautement, s'obstine à ne voir ici, comme dans beaucoup d'autres cas, dans les réunions de banquiers spéculateurs, que des traitans toujours disposés à avancer de l'argent à tout gouvernement, quel qu'il soit, et quels que soient les desseins dont il s'agit d'aider l'exécution, pourvu qu'eux-mêmes y trouvent d'énormes bénéfices qui sont toujours en définitive payés par les nations. Dans le cas présent, on avait de fortes raisons de croire que la diminution de revenu imposée aux rentiers ne tournerait point à la décharge des contribuables; sur les sommes retranchées aux rentiers on trouvait trente-cinq millions de profits cédés aux traitans, et l'on gémissait de voir des hommes recommandables par leur patriotisme, et qui n'ont rien à désirer du côté de la fortune, prendre part à ces dépouilles.

A. X.

201. — *Résumé des événemens les plus remarquables de l'Histoire de France, de 1788 à 1818*, précédé d'un coup d'œil rapide sur l'origine des impôts, la création des rentes sur l'état, et la fondation du crédit public, accompagné de trois tableaux graphiques, représentant, pour chaque jour, la valeur des papiers-monnaie établis pendant la révolution, et du tiers consolidé, depuis son établissement jusqu'au 1^{er} janvier 1818; par P.-F. FRISSARD, ingénieur des ponts et chaussées, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1824. Anselin et Pochard. 1 vol. in-8° de LXXVII et 460 pages; prix 9 fr.

Cet ouvrage, ainsi que l'auteur en convient lui-même, ne peut être considéré comme une histoire; c'est un recueil de dates et de faits, qui, dépouillé du charme de la narration, ne s'offre au lecteur que sous l'aspect d'une vaste table chronologique; mais cette table est bien faite, les événemens y sont classés dans un ordre qui aide la mémoire et satisfait la raison. Ayant remarqué que, dans les chronologies, où l'on n'a égard qu'aux dates, les faits se pressent dans un ordre matériel qui est un véritable désordre logique, l'auteur a suivi une autre méthode; et dans la vue de donner au lecteur qui voudrait étudier dans son livre cette grande époque, le moyen

de suivre facilement les événemens politiques, ou ceux d'une campagne, ou la marche de la législation, il a divisé ses matériaux historiques en trois classes principales : la 1^{re} sous le titre d'*intérieur, politique, etc.*, comprend tout ce qui a rapport au gouvernement, à son administration et à ses relations avec les autres puissances; la 2^e, relative à *la guerre*, est partagée en autant de subdivisions qu'il y avait de contrées, qui se trouvaient à la fois théâtres de nos faits d'armes; de cette manière, les événemens militaires qui composent chaque guerre se trouvent placés sans interruption à la suite les uns des autres; la 3^e enfin comprend la *législation*; l'auteur a choisi dans la foule des lois, des décrets et des ordonnances, tout ce qui lui a paru le plus digne d'intérêt. En tête de ces trois grandes divisions, qui se reproduisent chaque année, l'auteur a placé les faits ou les actes les plus saillans qui peuvent servir de points de repère dans une suite aussi nombreuse d'événemens, dont la plupart peuvent fixer l'attention, mais dont quelques-uns ont influé plus particulièrement sur notre avenir. « En lisant seulement cette partie du travail, dit l'auteur, on peut en un instant, se rendre compte sommairement de tout ce qui s'est passé de plus remarquable pendant les trente années les plus intéressantes de notre histoire contemporaine. » On voit aisément l'utilité d'un pareil livre pour donner une idée de l'ensemble des faits, et faciliter les recherches.— *L'Essai sur les impôts et le crédit public*, qui précède l'ouvrage, nous a paru un peu trop succinct; la matière est vaste, et n'est pas tellement liée au sujet, que l'obligation de la traiter ici puisse faire excuser l'auteur de l'avoir exposée d'une manière si incomplète. Quant aux trois tableaux du crédit public, ils en peignent les variations avec une exactitude que l'on peut saisir au premier coup d'œil. M. A.

202.—*Essai de bibliologie militaire*; par le chef de bataillon DOISY, capitaine au régiment d'artillerie à pied de la garde royale. Paris, 1824; Anselin et Pochard. In-8° de 124 pages; prix 3 fr.

Il semble, dit M. Doisy, que celui de tous les arts qui demande le plus d'action et le moins de paroles, l'art de la guerre, est celui sur lequel on a le plus entassé de volumes. Cependant, la Bibliographie militaire n'a été cultivée que partiellement, pour les besoins de ceux qui s'en occupaient; elle a été complètement négligée par les bibliologues. Afin de suppléer à cette omission, l'auteur se propose de traiter *de la connaissance, du classement et du choix des livres qui ont rapport à l'art militaire*. Il prend la bibliographie de l'artillerie

et du génie pour exemple de la manière dont l'ouvrage pourrait être conduit ; il expose ensuite le système de classement qu'il adopterait pour une bibliothèque militaire, et il termine son essai par une notice sur les travaux des bibliographes militaires. Chacun de ces paragraphes est le résultat de recherches dont l'étendue ne peut être évaluée que par ceux qui les ont tentées. Il commence par la bibliothèque de l'artillerie et du génie, non par prédilection pour son arme, mais parce qu'elle est la plus nombreuse. Jusqu'à présent, à l'exception de l'ingénieur Frézier qui, en fait d'érudition, pouvait être comparé aux plus laborieux allemands, aucun militaire ne s'était montré pourvu des connaissances qu'exige le travail de M. Doisy. Ce travail est trop peu susceptible d'analyse pour qu'il nous soit possible d'en faire connaître le plan et les principales distributions. Dans la notice sur les bibliographes militaires qui ont paru jusqu'à présent, on trouve quelques jugemens sévères, et quelques autres peut-être trop indulgens. L'auteur, passionné pour le genre de recherches auxquelles il se livre avec tant de succès, paraît s'abandonner avec trop de confiance aux impressions qu'il éprouve ; l'enthousiasme, même en fait d'érudition bibliographique, est un juge récusable, et dont il ne faudrait pas inscrire les arrêts.

F.

203. — *Considérations sur les dernières révolutions de l'Europe*, par M. G. D. S., membre de plusieurs sociétés littéraires. Brochure in-8°. Paris, 1824 ; Béchet aîné. Prix 3 fr. et 3 fr. 50 cent.

204. — * *Galerie française*, ou Collection de portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France dans les xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles ; par une société d'hommes de lettres et d'artistes. Tome III, 10^e livraison. Paris, 1824 ; au bureau de la *Galerie française*, rue de l'Arbre-Sec, n^o 22. 1 cahier de 34 pages. Prix 10 fr., et 10 fr. 50 c. par livraison (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxii, p. 442.)

Cette livraison se compose des portraits de M^{me} du Deffant, Diderot, Destouches, Pothier, dont les notices biographiques ont été rédigées par MM. LANDRIEUX, Amaury DUVAL, TH. GAILLARD et DUPIN jeune. On y a joint les *fac-simile* de plusieurs hommes illustres du xvii^e siècle : saint Vincent de Paule, le cardinal de Retz, Louis XIV, Bayle, Racine, La Fontaine, Fénelon, Pascal, etc.

Littérature, Antiquités et Beaux-Arts.

205. — *Sur la conformité de l'Arabe occidental ou de Barbarie avec*

l'Arabe oriental ou de Syrie ; par M. J. GRAY JACKSON. Paris, 1824 ; Dondey-Dupré. Brochure in-8° de 10 pages.

Cette petite brochure est consacrée à prouver un fait que jamais personne n'a révoqué en doute, la conformité de l'Arabe maugrebin avec l'Arabe oriental. L'auteur y a joint le *fac-simile* d'une lettre du roi de Maroc. La plupart des observations de M. Jackson se trouvent déjà consignées dans la *Grammatica linguæ mauro-arabice* de Dombay (Vienne, 1809, in-4°), dans la grammaire de Herbin et dans plusieurs autres ouvrages. L'auteur s'était déjà fait connaître par un ouvrage anglais ayant pour titre : *Accounts of Marrocco*. E. G.

206. — *La Grammaire ramenée à ses principes naturels*, ou *Traité de la Grammaire générale*, appliquée à la langue française ; par MM. SERREAU et BOUSSI. Paris, 1824 ; Pélicier. 1 fort vol. in-8° avec tableaux ; prix 7 fr.

Le siècle dernier, justement nommé philosophique, parce qu'il a introduit partout l'esprit d'observation et d'analyse, a fait faire de grands pas à la grammaire, qui est la science du langage. Dumas fut sans contredit un homme très-distingué, un habile et profond dialecticien ; Condillac, aussi judicieux, mais moins lucide, appliqua au mécanisme de la parole la pénétration de son jugement et la force de sa pensée. Beauzée fit une excellente grammaire, pleine de clarté, de méthode et de goût ; il donna de notre système grammatical, qu'il ne chercha pas à modifier, l'explication la plus satisfaisante et la plus nette ; et cet ouvrage suffit, selon nous, pour placer très-haut dans l'estime des gens de lettres ce laborieux académicien. Le dix-neuvième siècle, sans rien produire de comparable, en ouvrages de cette nature, aux travaux que nous venons de mentionner, les a cependant continués avec honneur. On a remarqué surtout ceux de l'honorable abbé Sicard, dont la vie fut si utile à l'humanité et à la science. Deux nouveaux écrivains, qui paraissent avoir consacré à cette partie de la littérature de longues années d'expérience et d'études, ont mis en commun leurs travaux, leurs découvertes, et viennent de publier une grammaire, faite avec conscience, écrite avec soin, qui mérite sous tous les rapports d'occuper l'attention publique, et qui réclame l'examen sérieux des savans. MM. Serreau et Boussi ont intitulé leur ouvrage : *la Grammaire ramenée à ses principes naturels*. On pourrait appeler ce titre ambitieux, s'il n'était complètement justifié. Réussiront-ils à faire adopter généralement les innovations qu'ils proposent ? c'est ce qu'il est impossible de décider ; c'est d'ailleurs pour nous une question d'un mé-

diocre intérêt. Sans doute la routine pourra combattre le système de nos nouveaux grammairiens; elle pourra objecter les difficultés (bien faciles à vaincre cependant) qu'on éprouverait à vouloir introduire dans l'enseignement les changemens de nomenclature , de définitions, de classifications, qu'ils ont conçus. Il n'en sera pas moins d'une incontestable vérité que MM. Serreau et Boussi ont écrit une grammaire où les raisonnemens sont parfaitement enchaînés ; où l'esprit de philosophie et d'analyse est porté à un degré remarquable; où des innovations, fondées uniquement sur la nature, sont présentées avec ordre, et de manière à frapper tous les bons esprits. Nous regrettons de ne pouvoir donner ici le résumé des diverses modifications que les auteurs veulent faire subir au système grammatical suivi jusqu'à ce jour. Le changement le plus capital, selon nous, c'est celui qui consiste dans le remplacement des adjectifs et des participes, par des attributs simples, des attributs actifs ou passifs. MM. Serreau et Boussi regardent l'attribut (ou participe) passif comme *un élément pur et primitif*, antérieur au verbe dont jusqu'ici les grammairiens l'ont fait dépendre. Ils exposent ce principe avec beaucoup d'art; ils le développent avec beaucoup de méthode, et ils en déduisent les conséquences avec une sagacité remarquable. Nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en rapportant ici le passage d'une lettre qui est en ce moment sous nos yeux, et qui fut écrite aux auteurs par un homme dont la littérature et la patrie déplorent la perte récente et prématurée. M Aignan : « Vous éclairez bien des obscurités; vous redressez bien des erreurs; vous appliquez puissamment l'analyse aux lois du langage... Jene m'arrête point à des objections de détail... Ne nous attachons qu'aux masses : les masses, dans votre ouvrage, me paraissent excellentes; et ce principe d'analyser les règles du discours dans l'ordre même de leur création présumée, me semble le seal qui puisse faire de la grammaire une science véritable, digne d'être exposée à des hommes. » Nous croyons de la plus haute autorité ce suffrage d'un académicien que distinguaient éminemment la pureté de son goût, et le tact de son esprit judicieux. Nous n'ajouterons rien à cet éloge; nous dirons seulement que MM. Serreau et Boussi nous semblent l'avoir complètement mérité : il faut donc les remercier d'avoir augmenté d'un bon livre notre fortune littéraire.

LÉON HALEVY.

-207.— *Vocabulaire sténographique, précédé d'un exposé des principes de la sténographie*; par A. GROSSELIN. *Seconde édition*. Paris, 1824

Gautier , au Palais-Royal : lithographie de A. Cornillon, rue des Boucheries-St-Germain, n° 40. Prix 5 fr.

La *Sténographie* est un art nouveau pour l'Europe moderne. Dès sa naissance, elle a fait de rapides progrès; et en France, le gouvernement représentatif lui donne un grand degré d'utilité. — Tous les systèmes de sténographie ont pour but de réduire à la plus simple expression possible les signes de la parole, de manière toutefois que ces signes réduits puissent être facilement distingués les uns des autres. Cette dernière circonstance offre des difficultés réelles, parce que la sténographie n'a pas seulement un petit nombre de signes élémentaires analogues à l'alphabet. Le système de ses signes pourrait devenir infini, si la méthode ne présidait point à sa formation, et ne le composait de signes élémentaires, constitutifs des signes les plus compliqués. — L'usage a contribué à la formation de ces caractères primitifs, qui aujourd'hui paraissent les plus convenables; il a également concouru à établir leurs liaisons, en suivant les mouvemens les plus faciles et les plus rapides de la plume conduite par le pouce et l'index. Vainement, la logique et la métaphysique réunies auraient entrepris de former un système de signes sténographiques, si elles n'avaient analysé avec une exactitude minutieuse tous les mouvemens des doigts de la main dans l'action d'écrire; et qui ne sait que ces mouvemens peuvent à peine être soumis à l'analyse? — C'est donc principalement à l'usage que nous devons attribuer le perfectionnement de la sténographie. Toutefois, l'usage lui-même peut devenir un objet d'étude; et il n'est pas toujours facile d'écrire les lois qu'il a établies. — M. Grosselin mérite d'être remarqué parmi les personnes qui se sont occupées avec le plus de fruit de l'étude des signes sténographiques, dont il a publié un *vocabulaire*, aujourd'hui à sa seconde édition. Le classement des mots qui dans ce lexique ne se présentent point dans l'ordre des racines, ni dans l'ordre logique, mais bien dans l'ordre des rapports des signes sténographiques, est le résultat d'un travail long et minutieux, et sa perfection mérite des éloges. L'ouvrage de M. Grosselin est un véritable manuel pour les sténographes, et doit être compté parmi les livres utiles. — La lithographie a été heureusement employée pour la publication du vocabulaire : on n'aurait pu, sans de très-grands frais, en confier l'exécution à la typographie, qui aurait eu à créer près de sept mille caractères. Cependant, quelques personnes reprocheront aux signes sténographiques lithographiés d'offrir des traits trop déliés et qui ne frappent point assez promptement les

regards. — Indépendamment du vocabulaire sténographique, M. Grosselin a publié un petit livre, intitulé : *Système de Sténographie. Méthode facile pour apprendre soi-même, et dans l'espace de quelques heures, les principes de l'art d'écrire aussi vite que l'on parle.* On pourra reprocher au titre de cet ouvrage quelque exagération. On n'apprend point seul, et dans quelques heures, tout ce qui est contenu dans ce livret; mais nous avons la certitude qu'on n'étudiera point sans fruit ce qui est renfermé dans les trente-six pages qui le composent. Ce petit volume se vend chez l'auteur, rue des Quatre-Vents, n° 6. (Prix 1 fr.)

BRÈS.

208.—*Répertoire de la littérature ancienne et moderne, etc.* Tom. I et II. In-8°; Paris, 1824; Castel de Courval, rue de Richelieu. Prix 3 fr. 50 c. — L'ouvrage entier se composera de 30 vol.

L'ouvrage que nous annonçons, et dont les deux premiers volumes ont paru, mérite et obtient déjà un grand succès. C'est une espèce d'*Encyclopédie littéraire*, où l'on trouve réuni et rangé dans l'ordre alphabétique, ce qu'ont écrit nos critiques les plus distingués sur toutes les questions intéressantes qui peuvent se présenter dans l'étude des lettres. Elle contient non-seulement la théorie de chaque genre, ses règles, ses principes, mais encore des notices nouvelles sur les hommes qui, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, se sont fait un nom par leurs écrits; une histoire abrégée de leur vie, des jugemens sur leurs ouvrages, enfin un choix de morceaux extraits de chaque auteur, et propres à faire connaître le caractère de son talent. Ce plan nous paraît réunir tous les avantages des divers recueils de ce genre, dont le but est de faciliter l'instruction et de la rendre à la fois plus commode et moins dispendieuse. Nous ne craignons pas d'affirmer que, parmi ceux qui ont paru jusqu'ici, il n'en existe pas un seul aussi complet, ni aussi intéressant. Deux ouvrages réputés classiques, et mis par l'opinion générale au premier rang des productions de la critique moderne, les *Éléments de littérature* de Marmontel, et le *Lycée* de La Harpe, devaient naturellement se trouver insérés en grande partie dans le *Répertoire*; mais ils présentent des lacunes nombreuses et importantes que les éditeurs ont comblées par des extraits de Fénélon, de Boileau, de Fontenelle, de Voltaire, de Rollin, de Dalember, etc. A ces noms illustres se joignent les noms de plusieurs écrivains qui ont fait honneur à notre siècle, tels que ceux de Bernardin de Saint-Pierre, Delille, Ginguené, Fontanes, Châteaubriand, Lemercier, Villemain, et quelques autres dont l'autorité n'est pas moins impo-

sante en matière de goût. En faisant des *Éléments* et du *Lycée* comme le fond de leur recueil, c'était un devoir pour les éditeurs de relever les erreurs qui s'y rencontrent. Le Lycée surtout en présente un assez grand nombre, que la longueur de l'ouvrage et la précipitation du travail font concevoir et excuser, mais qu'il est important de signaler, surtout aux jeunes gens. Cette tâche délicate a été confiée à M. Patin, jeune littérateur connu par deux prix d'éloquence remportés à l'Académie française, et par plusieurs morceaux de critique insérés dans notre *Revue* et dans d'autres recueils. L'élégance de son style, la pureté de son goût et de ses doctrines littéraires, lui ont déjà fait un nom parmi nos écrivains les plus distingués; sa coopération active au *Répertoire* sera un puissant élément de succès pour cette entreprise, qui s'annonce sous les auspices les plus favorables.

TH. G.

209. — *Harangue faite au nom de l'Université de Paris devant le roi Charles VI, en 1405, touchant le grand bien du roi et du royaume; par M^e Jehan GERSON, chancelier de l'église de Paris. Troisième édition. Paris, 1824. In-8°.*

Parmi les discours du chancelier Gerson, devenus historiques par les circonstances où ils ont été prononcés, celui-ci était d'autant plus précieux à recueillir, qu'Ellies Dupin ne l'a pas inséré dans son édition des œuvres de Gerson, en 1706, quoiqu'il ait publié le texte latin. Les conseils sages, mais pleins de franchise que contient ce discours ont pu donner à Dupin quelque scrupule pour ne pas oser le publier en langage vulgaire, sous Louis XIV. Au reste, il en avait paru en particulier deux éditions : la première sans date, mais avec nom d'imprimeur (Durand Gerlier), probablement sous Charles VIII; cette édition rare est en notre possession, et nous l'avons communiquée à l'éditeur actuel. La deuxième édition, datée de 1561, et imprimée avec privilège du roi Charles IX, est celle qui a été suivie dans la troisième, dont l'orthographe est moins ancienne que celle de la première, mais s'éloigne davantage de celle du tems de Gerson. Plusieurs fois l'Université de Paris, comme *filie aînée des rois de France*, avait fait des Remontrances par l'organe de son chancelier, mais nul n'était plus digne que Gerson de remplir cette fonction. Le grand objet de sa harangue était la pacification des différends entre le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne, dont les divisions avaient causé, dans le royaume, des désordres pour lesquels Gerson propose des remèdes, en même tems qu'il donne les moyens de ramener la paix. Cette paix, ou du moins une réconciliation

temporaire, eut lieu entre les deux princes, par de puissans intermédiaires, quoique le duc d'Orléans, ligué avec la reine, et dont Gerson avait paru désapprouver la conduite politique, eût fait d'abord des démarches hostiles, en se portant sur Paris. Dans ce noble discours, Gerson s'élève contre la flatterie mensongère, qu'il regarde comme l'ennemie des rois, et ne servant qu'à donner au prince de mauvais ministres (pag. 28, 29). C'est par un motif opposé que le docteur très-chrétien énonce avec confiance des vertus courageuses. Il réproouve, comme cause de destruction de la vie politique d'un État, la maxime tyrannique qui veut que les sujets *puissent peu, sachent peu et s'entr'aident peu*; ce qui est, dit-il, contraire au bon gouvernement royal, qui aime qu'en ses sujets soit *puissance, sapience* (ou science) *et amitié* (page 23). Au surplus, on trouve dans ce discours, à l'appui des citations et des moralités dont il abonde, plusieurs traits historiques, ou relatifs aux mœurs du tems, qui, rapportés par un observateur tel que Gerson, peuvent intéresser vivement les lecteurs français. L'éditeur (M. BOULARD père), dont le zèle pour la science et l'histoire a toujours un but louable et utile, a fait sentir, dans une préface où l'éloge et la critique n'ont rien d'exagéré, le mérite moral de ce discours, dont il indique quelques passages remarquables, en rapprochant du langage moderne la diction de l'auteur. Il laisse aux connaisseurs à décider si le discours français est bien le texte original. Dupin l'affirme; et l'on peut induire des proverbes cités, qui coulent de source dans le français, que le latin n'en est que la traduction. Tel est, entre autres, ce proverbe vulgaire que Gerson applique aux dépenses excessives d'un État :

Qui plus despend qu'à lui n'affiert (n'appartient),
 Sans coup férir, à mort se fier (se frappe).

Sous le rapport littéraire, le discours français de Gerson n'en devient que plus important pour l'état de la langue à cette époque; et sa publication est un nouveau service rendu aux lettres par M. Boulard.

J.-B.-M. GENCE.

210.—*Euvres de LOUISE LABÉ, Lionnoise*. A Lion; par Dvrand et Perrin, MDCCC XXIII; 1 vol. in-8° de LXX et 328 p. (Ne se vend pas.)

Louise Labé, connue aussi sous le nom de la *Belle Cordière*, parce que son mari était cordier de sa profession, vivait à Lyon, sous le règne de François I^{er}. On a de cette femme, qui fut dans son tems une merveille d'esprit et de grâces, des poésies écrites avec cette

mignardise naïve qui distinguait notre langue poétique avant qu'elle n'eût acquis ce caractère sévère et correct qu'elle a définitivement conservé. Louise Labé est encore auteur d'une espèce de drame en prose, intitulé : *Débat de folie et d'amour*. Ces précieux monumens des premiers essais de la langue française avaient d'abord vu le jour, dans le xvi^e siècle, grâce aux presses de Jean de Tournes, célèbre imprimeur lyonnais, qui en donna successivement trois éditions. L'ouvrage de Louise Labé fut réimprimé à Lyon, en 1762, et à Brest, par M. Michel (typographe éclairé dont on déplore la perte récente) en 1815, mais seulement à 140 exemplaires. On parle aussi d'une édition de Rouen, du xvi^e siècle, mais dont l'existence est plus que douteuse. Toutes ces éditions sont plus ou moins rares et recherchées. La nouvelle, qui est la plus jolie, ne sera pas la moins curieuse. Copiée sur les éditions de Jean de Tournes, elle en conserve soigneusement l'orthographe. Les éditeurs ne disent pas s'ils ont compilé les manuscrits de Louise Labé, ni même si ces manuscrits existent, ce qui nous paraît peu probable. Cette édition n'est point une spéculation mercantile, elle ne se vend pas. Les frais en ont été faits par une société d'amateurs de Lyon, dont les noms couvrent le dernier feuillet du volume, au nombre de quarante-deux personnes. Les exemplaires ont été partagés entre ces personnes et distribués à leurs amis. Un dialogue entre Sapho et Louise Labé, composé par M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon, sert de préface; il fait connaître le caractère de Louise Labé et son genre de talent. Dans une notice historique placée à la suite de ce dialogue, M. Cochard a réuni tous les détails qu'il a pu recueillir sur la personne et les écrits de Louise Labé. Ce travail biographique a été complété par M. Breghot, dans des notes où il a consigné ses recherches particulières. M. Breghot, chargé en outre du soin de diriger l'entreprise et de surveiller l'exécution typographique, a rédigé un commentaire, imprimé immédiatement après le texte, et qui en explique parfaitement les allusions et les difficultés. Il a enfin terminé le volume par un glossaire des mots dont Louise Labé a fait usage et qui ont cessé d'appartenir à notre langue. On ne saurait trop louer une semblable publication; elle fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont conçue, surtout à celui qui l'a dirigée. C'est un monument précieux pour notre langue, pour la ville de Lyon en particulier, et pour les littérateurs pleins d'émulation et de savoir que cette cité compte aujourd'hui parmi ses citoyens.

211. — *Classiques français*, ou *Bibliothèque portative de l'amateur*, composée des chefs-d'œuvre, en prose et en vers, des meilleurs auteurs. 60 vol. in-32, imprimés chez F. Didot; 11^e et 12^e livraisons, composées des tomes IV^e, V^e et VI^e des *Chefs-d'œuvre dramatiques de Voltaire*, des *Oraisons funèbres de Bossuet*, 1 vol.; des *Maximes de La Rochefoucault*, 1 vol., et des *Lettres persanes*, de Montesquieu, 2 vol. Paris, 1824; L. Debure. 7 vol.; prix 21 f. et 23 f. 25 c. (*Voy.* tom. xxii, pag. 451—452, cahier de mai, l'annonce des trois premiers volumes des *Chefs-d'œuvres dramatiques de Voltaire.*)

Le tome II des *Lettres persanes*, que M. L. Debure vient d'ajouter à sa collection précieuse des *Classiques*, contient comme appendice un travail assez curieux et peu connu, intitulé : *les Lettres persanes conférées avec l'Esprit des lois*. Ce travail avait paru, en 1820, dans un ouvrage publié chez le libraire Th. Desoer, sous le titre de *Politique de Montesquieu*. L'auteur avait pris pour base ce que d'Alembert avait dit dans l'*Éloge de Montesquieu*, qu'on trouvait dans les *Lettres persanes* le germe des idées lumineuses développées depuis dans l'*Esprit des Lois*. Au moyen de cet appendice reproduit par M. L. Debure, les lecteurs des *Classiques* pourront conférer eux-mêmes les deux ouvrages.

E. H.

212. — *Œuvres choisies de MARMONTEL*, de l'Académie française, accompagnées d'une *Notice sur la vie et les écrits de l'auteur*; par M. SAINT-SURIN. Paris, 1824; Verdière. 10 vol. in-8°, imprimés sur papier fin, ornés du portrait de Marmontel et de figures, d'après les dessins de MM. Desenne et Choquet. Première livraison composée des *Incas*. 1 vol. in-8°; prix 6 fr. satiné, 6 fr. 50 pap. vélin, figures avant la lettre, 12 fr.

Les œuvres complètes sont la joie des bibliophiles et des libraires, mais bien souvent aussi la désolation des gens de goût. Réunir les productions d'un auteur estimé, en les débarrassant de tout ce qui peut nuire à sa gloire, est donc un travail digne d'éloges, auquel les vrais amis des lettres doivent prendre intérêt. Voici Marmontel qu'on nous présente ainsi le premier, réduit de neuf gros volumes; puisse le succès couronner cette utile entreprise et en faire naître d'autres du même genre! On nous donnera successivement après les *Incas*, qui composent cette première livraison, les *Contes moraux*, les *Éléments de littérature* et *Bélisaire*. Ce choix est raisonnable, à notre avis; seulement, on aurait pu l'étendre à quelques autres productions du même écrivain. Certains opéra-comiques de Marmontel méritent d'être conservés. Les *Incas* ne furent pas celui de ses ou-

vrages sur lequel ses ennemis s'acharnèrent le moins; mais leurs reproches sont rarement justes, et d'ailleurs exprimés dans un langage tout-à-fait dépourvu d'urbanité. Ils allèrent jusqu'à dire que ce livre plein d'intérêt, et sur le style duquel La Harpe lui-même n'émet une opinion critique qu'avec beaucoup de réserve, n'était bon qu'à endormir les lecteurs. On trouvera sans doute plus de justesse dans la remarque d'un homme d'esprit de l'époque, qui plaisante Marmontel sur le don des langues dont il a si généreusement doué ses personnages. Dans le fait, il est assez singulier que des Espagnols et des Américains du xv^e siècle conversent aussi facilement à la première vue. Au reste, si leurs discours plaisent, si les événemens qui les amènent sont attachans, l'observation, sans perdre de son originalité, n'aura plus une grande importance; et nous croyons que ces deux points ne sont plus contestés aux Incas. G. L.

213. — *Chants sacrés*; par C.-L. Mollevaut, membre de l'Institut de France. Paris, 1824; Rousselon, rue d'Anjou-Dauphine, n^o 9. 1 vol. in-18 de 144 pages; prix 3 fr. et 3 fr. 50 c.

« La Harpe, dit M. Mollevaut, dans son discours préliminaire, n'hésite pas à placer les écrivains sacrés au-dessus des écrivains profanes. Qui ne serait de son avis? Les seconds, il faut le dire, ne sont pas, autant que les premiers, simples et sublimes, touchans et gracieux, profonds et instructifs; ils ne fécondent pas autant la pensée, ils n'entraînent pas comme eux l'imagination, le cœur et l'esprit. » D'où vient donc que la Bible et les Prophètes ont souvent si mal inspiré les écrivains qui ont voulu marcher sur leurs traces? au point de faire dire à M. Mollevaut lui-même, en parlant de Lefranc de Pompignan (p. 57) : « Il a obtenu dans ce genre tout ce qu'on peut d'un long et pénible labeur qui n'est presque jamais enflammé par une étincelle de génie. » C'est, je crois, la difficulté de rendre dans une langue timide à l'excès toutes ces images, ces métaphores hardies, si familières à la langue qui les a créées, et que motivait d'ailleurs l'exaltation religieuse de ceux qui les employèrent les premiers. Chez nous, ni la langue, ni le poète, ni le lecteur, ne sont plus à la même hauteur; il faut adoucir pour nos yeux, devenus trop faibles, une lumière trop vive; il faut se plier à la faiblesse de notre entendement et à la délicatesse outrée de notre goût. Mais, en voulant rendre des idées et des expressions qui ne sont point à notre portée par des équivalens qui nous soient familiers, il faut bien prendre garde à la justesse de ceux qu'on emploie; il ne faut pas substituer à des images dont la grandeur pourrait nous pa-

raître de l'exagération, d'autres images qui ne seraient que bizarres. Or, ce que n'ont pas toujours fait nos écrivains sacrés, M. Mollevaut ne l'a pas fait plus qu'eux, et nous pourrions le prouver et combattre leur nouvel interprète avec plus de bonheur encore qu'il n'attaque lui-même J.-B. Rousseau et quelques autres lyriques, jugés par lui avec une sévérité peu convenable. Contentons-nous de quelques citations. Dans la traduction du psaume CXXXVI : *les Israélites captifs aux bords de l'Euphrate* (p. 8), nous trouvons les vers suivans :

L'onde étrangère a vu nos regrets éplorés...
 Chantez les cantiques
 Qui de vos harpes d'or flattent la passion...
 Je veux m'engraisser de carnage.

Dans l'ode tirée du psaume VI : *Domine, ne in furore tuo arguas me* (p. 22) :

*Leur langue affreuse, hélas! quand mon chagrin redouble,
 D'un tombeau qui se brise a la putridité.*

Dans l'ode tirée du psaume CIII : *La création* (p. 24) :

L'aigle au vol effréné suit les routes connues...
 A travers les forêts, de cent monstres connues
 Court la faim aux abois...
 Soudain, l'homme au travail lâche toutes les rênes.

Que d'expressions bizarres, fausses ou incorrectes dans ces vers! Qui ne penserait que M. Mollevaut a cru devoir les traduire fidèlement de l'original? Eh bien! nous avons pris la peine de vérifier, et pas un des tours de phrases que nous venons de citer ne se trouve dans le texte de la Bible; ils sont tous de la création de M. Mollevaut. Du reste, s'il n'est pas heureux dans les images qu'il prête aux prophètes, il ne l'est guère plus dans celles dont il prend sur lui seul toute la responsabilité. Nous n'en citerons qu'un exemple, que nous trouvons dans son poëme de la mort de Samson (p. 105) :

Ils l'ont chargé de fers, renversé sur la terre,
 Comme un buveur qui boit et renverse son verre.

Certes, une pareille comparaison sent plus le délire bachique que le véritable délire poétique. — Nous ne voudrions point cependant finir par cette citation, et laisser penser aux lecteurs que nous n'avons rien trouvé à louer dans le nouveau recueil de M. Mollevaut. Au contraire, nous avons remarqué des passages, et même des pièces

presque entières qu'on pourrait signaler comme des essais de traduction très-heureux, et qui promettaient un bon ouvrage, si l'auteur voulait attacher plus de prix à la qualité qu'à la quantité (1).

Telle est cette apostrophe à l'Éternel :

La terre chancelait dans sa course timide,
 Ton pouvoir l'affermir sur sa base solide
 Qui brave tous les tems,
 Environna son corps d'une humide ceinture,
 Et mit pour diadème au front de la nature
 Les grâces du printems. (Ode VI.)

Ou celle-ci :

Quoi ! ta juste vengeance attend !
 Prends tes flèches de feu ! que ton arc retentisse !
 Plonge le crime au gouffre ardent
 Qu'avait creusé pour moi sa cruelle injustice ! (Ode VII.)

Nous avons voulu prémunir contre les dangers d'un amour-propre exagéré un auteur qui d'ailleurs n'est point dépourvu de mérite, mais qui, après avoir cherché à rabaisser dans des notes plus que sévères, des rivaux tels que J. - B. Rousseau, Lefranc de Pompignan et autres, termine son volume par l'annonce d'une nouvelle traduction des *Géorgiques de Virgile*, et ne craint pas d'en mettre un échantillon en regard de celle de Delille, en disant que « les défauts mêmes de ce poète ont contribué à son succès ; que ce style brillant, ces prétentions à l'esprit, ces *conceitti* multipliés flattaient le goût du tems ; et que c'est là surtout ce qui l'engage à rendre Virgile à sa pureté primitive ».

E. HÉREAU.

214. — *Odes d'Horace* ; traduction française, avec des notes explicatives, dédiée au Roi par *Félicie d'Arzac* (née à Paris en 1801) dame de la maison royale des élèves de la légion-d'honneur, à Saint-Denis. Paris, 1822 ; Égron. 1 vol. in-8° de 353 p. ; prix 5 fr.

215. — *Odes d'Horace* ; traduites en vers français par *Léon Halévy*, avec le texte en regard, et des notes. *Seconde édition*, complète, et entièrement revue et corrigée. Paris, 1824 ; Méquignon-Marvis. 1 vol. in-8° de 640 pages ; prix 8 fr. 50 c., papier vélin 15 fr., papier vélin 36 fr. — La même édition à l'usage des colléges, 1 vol. in-8°, 7 fr. 50 c.

(1) La collection des *OEuvres de M. Mollevaut* doit former 30 volumes.

Nous réunissons, dans cette annonce un peu tardive, deux traductions qui offrent entre elles quelque rapport par le mérite qui s'y montre et la jeunesse de leurs auteurs. Du reste, elles ne peuvent être comparées entre elles; elles sont conçues dans des systèmes tout-à-fait divers, et, quoiqu'elles reproduisent le même auteur, comme elles le reproduisent l'une en vers et l'autre en prose, elles ne peuvent se ressembler que par le fond des idées; mais la forme établit entre elles une extrême différence. La première rend le texte d'Horace avec une fidélité scrupuleuse, trop scrupuleuse peut-être; car le mouvement de l'original est quelquefois ralenti par le soin que prend son interprète de tout expliquer, de tout traduire, et le style de M^{lle} Félicie d'Aizac perd à cette fidélité minutieuse quelque chose de son aisance, de sa facilité.—La traduction de M. Léon Halévy se distingue au contraire par un tour libre et hardi; c'est une qualité dont nous avons cru devoir blâmer l'excès, en rendant compte de la première édition (voy. *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 182), mais que nous louons sans restriction, aujourd'hui que les nouvelles études de l'auteur ont resserré cette hardiesse et cette liberté dans de plus justes bornes. Nous ne pouvons, dans le peu d'espace qui nous est laissé, faire ressortir par un examen détaillé le mérite de cette traduction. Nous aimons mieux substituer à des louanges ou à des critiques trop superficielles un morceau de l'ouvrage qui fasse mieux connaître qu'une analyse, nécessairement imparfaite, la manière de l'auteur, et l'art avec lequel il sait généralement accorder le double devoir de traducteur et de poète. Nous choisissons l'ode suivante, ou plutôt nous la prenons au hasard, parmi les plus courtes, ne pouvant nous permettre ici une bien longue citation, et désirant extraire un morceau complet. C'est la XI^e du I^{er} livre; celle qu'Horace adresse à Leuconoé : *Tu ne quæsisis, etc.*

Quoi! tu veux demander aux devins de Syrie
 Si bientôt de nos ans doit se borner le cours!
 Attends, sans le prévoir, le terme de tes jours,
 Soit qu'il plaise au destin de prolonger ta vie,
 Soit que ce long hiver, dont la triste furie
 Sous les vents déchainés fait bouillonner les mers,
 Soit le dernier de tes hivers.
 Bannis le long espoir. Lycoris, sois plus sage!
 Je parle, et le tems fuit. Viens; la coupe à la main,
 Saisissons le jour au passage,
 Ne croyons pas au lendemain.

Il y a certainement dans cette petite pièce beaucoup de grâce et d'élégance, sans aucune trace de cette contrainte qu'on aperçoit trop souvent dans une traduction; et cependant, le texte est reproduit avec ce degré de fidélité auquel peut atteindre une version en vers. L'ouvrage de M. Léon Halevy, qui a déjà recueilli les suffrages de plusieurs bons critiques, et entre autres d'un des plus illustres traducteurs d'Horace, M. Daru, en est devenu plus digne encore dans cette seconde édition; et si l'auteur continue de le revoir avec cette laborieuse attention que demande une telle entreprise, il ne peut manquer de s'acquérir un nom parmi ceux de nos écrivains qui ont le plus heureusement reproduit les chefs-d'œuvres de l'antiquité. Pour mêler quelque critique à mes éloges, je lui conseillerai de retrancher la préface, qui me paraît écrite avec trop peu de précision, et peut-être aussi de simplicité.

H. P.

216. — *Épître à M. Viennet sur le genre romantique*; par M. le baron d'ORDRE. Paris, 1824; Constant Letellier, rue Richelieu. Br. in-8° de 12 pages; prix 1 fr. 50 c.

Les partisans du romantisme, grâce à l'incertitude du genre qu'ils défendent, à l'absence d'une classification claire et précise, continuent à nous prêcher sans relâche et sans succès. C'est en vain qu'ils invoquent la nature; nous ne pouvons la reconnaître dans les tableaux ignobles ou bizarres qu'ils nous présentent; ceux de Shakespeare sont plus vrais et moins repoussans. Après tout, ce grand poète n'a été romantique que parce qu'il a manqué de l'instruction et de la politesse nécessaires à tout écrivain classique. Ce fut un homme de génie, mais moins éclairé, moins habile que Corneille, Molière et Racine. M. d'Ordre a trop profité des leçons de ces grands maîtres pour les ranger au-dessous du poète anglais, et surtout de l'allemand Schiller; seulement, il pense avec raison qu'il ne faut point dédaigner l'étude des théâtres étrangers, qu'on peut y trouver parfois des situations, des mouvemens, des pensées dignes de la scène française. Voici comment il défend Shakespeare contre les spirituelles attaques de M. Viennet.

Tu méconnaiss celui qui d'un crayon fidèle
Peignit du roi Lear la douleur paternelle;
Monarque infortuné, chassé de ses états,
Repoussé tour à tour par des enfans ingrats,
Sans appui, sans secours, privé de la lumière
Qui, seul, pendant l'orage, errant sur la bruyère,
Fait entendre du cœur les douloureux accens,

Et lutte avec le ciel, le malheur et les ans...

.....
 As-tu vu dans un simple appareil
 L'épouse de Macbeth errer dans le sommeil,
 Du meurtre de Duncan l'âme encor toute pleine, —
En se frottant les mains, s'avancer sur la scène,
 Se plaindre que le sang qu'elle vient de verser
 Malgré tous ses efforts ne saurait s'effacer.

Beaucoup d'autres morceaux de l'Épître de M. d'Ordre sont remarquables par la justesse des idées et la poésie du style. Il défend le romantisme en vers classiques, et se montre toujours ennemi de ces idées nuageuses, de ces expressions extatiques, communes à tous ceux de nos poètes qui prétendent que, pour devenir originale, la littérature française a besoin d'imiter les littératures étrangères.

P. L.

217. — *Essais poétiques*; par M^{lle} Delphine GAY. Troisième édition. Paris, 1824; l'auteur, rue Louis-le-Grand, n° 21 ter. In-8° de 122 pages; prix 3 fr. et 3 fr. 50 c.

Nous avons annoncé (voy. tome XXI, p. 677) la première édition des *Essais poétiques* de M^{lle} Delphine Gay, en mêlant quelques légères critiques à l'expression de notre admiration pour un talent si jeune encore et déjà si remarquable. Aujourd'hui nous n'avons que des éloges à lui donner pour le morceau charmant dont elle a enrichi cette troisième édition, sous le titre d'*Ourika*, et qu'elle a dédié à M^{me} la duchesse de Duras. M^{lle} Gay a fait preuve en cela de délicatesse et de reconnaissance, puisqu'elle doit à cette dame une des plus jolies pièces du recueil qu'elle met sous nos yeux. Nous n'hésiterons pas à lui accorder la préférence sur la *Nouvelle* même (voy. t. XXII, p. 210), parce que nous y trouvons la peinture plus simple, plus naturelle, et plus éloquente des sentimens qui devaient animer *Ourika*, cette figure neuve et originale dont tout le mérite de la création appartient du reste au premier auteur. Après une foule de vers heureux que nous avons notés, et qui sont autant de traits caractéristiques, nous trouvons cette strophe charmante, et qui exprime un sentiment si vrai :

Pourquoi m'avoir ravie à nos sables brûlans ?
 Pourquoi les insensés, dans leur pitié cruelle,
 Ont-ils jusqu'en ces lieux conduit mes pas tremblans ?
 Là-bas, sous mes palmiers, j'aurais paru si belle !
 Je n'aurais pas connu de ce monde abhorré

Le dédain protecteur et l'ironie amère ;
 Un enfant saus effroi m'appellerait sa mère ,
 Et sur ma tombe au moins quelqu'un aurait pleuré !

Mais, ce qui était surtout difficile, c'était le dénouement de ce petit drame; voici la belle idée par laquelle M^{lle} Gay le termine.

La plainte, les regrets ne me sont plus permis :
 Dans les champs paternels, à d'autres dieux soumis,
 Je n'eusse été qu'heureuse!... ici, je meurs chrétienne.

E. HÉREAU.

218. — *Le sage Heycar*, conte arabe, traduit par M. J. AGOUB. Paris, 1824; imprimerie de Firmin Didot. In-8° de 41 pages. (Ne se vend pas.)

Ce conte, destiné à faire partie, comme supplément, de la belle édition des *Mille et une Nuits*, dirigée par M. E. Gauttier, et dont nous avons annoncé déjà plusieurs livraisons a été traduit sur deux manuscrits que l'auteur a corrigés et complétés l'un par l'autre. « Il serait curieux, dit-il, de rechercher l'origine de l'analogie qui existe entre cette histoire de Heycar et plusieurs traits de la vie d'Ésope, telle qu'elle a été rapportée par Planude. Déjà les fables de l'esclave phrygien lui ont été disputées par le sage Locman, philosophe arabe; Heycar le dépouille aujourd'hui de ses propres actions : que restera-t-il à ce pauvre Ésope ? » En effet, les pages 20 à 36 du conte arabe que nous annonçons, offrent presque mot pour mot, mais appliqués à Heycar, tous les détails du séjour qu'Ésope passe pour avoir fait à la cour de Pharaon. On sait que ce dernier avait envoyé un défi au roi d'Assyrie, en lui demandant un architecte qui sût construire un palais dans les airs, et l'on se rappelle le moyen ingénieux dont se servit Ésope, ou Heycar selon le conte arabe. Cette traduction, dont le style est à la fois simple et correct, offre une nouvelle preuve du talent réel de son auteur. F. H.

219. — *Ouslad ou le bois de Marie*, nouvelle russe, imitée de B. ЖУКОВСКИЙ, par Charles H*** (Héguin). Paris, 1824; Dalibon, Palais-Royal. 1 vol. in-12 de 159 pages; prix 3 fr.

Plusieurs de nos écrivains mettent aujourd'hui un empressement digne d'éloges à nous faire connaître, par des traductions, les productions les plus remarquables d'une littérature presque entièrement ignorée de nous, et dont nous ont long-tems séparés, d'abord l'isolement politique d'où les Russes ne sont sortis qu'assez récemment, et depuis, les difficultés que présente l'étude de leur langue.

C'est ainsi que dans la *Collection des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, publiée par le libraire Ladvocat, un volume a été consacré par M. DE SAINT-PRIEST aux pièces d'Ozerof et des plus célèbres auteurs dramatiques de la Russie ; que M. DUPRÉ DE SAINT-MAURE, a publié l'année dernière, sous le titre d'*Anthologie russe* (voy. t. XIX, p. 158), d'heureuses imitations des poètes russes les plus estimés ; que M. ST-THOMAS nous a donné une bonne traduction de l'*Histoire de Russie, de Karamsin* ; que *Marpha*, nouvelle historique du même auteur, a été reproduite en français par M. ST-HIPPOLYTE. Cette énumération est sans doute loin d'être complète, et nous devons avoir oublié plus d'un emprunt heureux fait aux muses de la Russie par ceux de nos littérateurs auxquels des circonstances particulières ont rendu familière la langue de ce pays. Ces emprunts peuvent, au reste, passer pour des restitutions ; les Russes, qui, dans leur civilisation improvisée, se sont surtout modelés sur nous, ne pouvaient manquer de nous prendre aussi pour leurs modèles littéraires. Leur littérature est en grande partie une imitation, une reproduction de la nôtre ; on pourrait dire d'elle ce que nous disons souvent des Russes qui parlent le français, qu'elle n'a point d'accent. Elle manque souvent, en effet, d'originalité, et ce défaut est, à mon sens, ce qu'on peut reprocher à la *Nouvelle* que nous annonçons ; il lui manque d'être assez russe ; elle est trop française ; et le style de son traducteur, ou de son imitateur, contribue encore par sa pureté et son élégance à lui ôter tout air étranger. A cela près, elle est fort agréable à lire, et elle présente même quelquefois un intérêt tendre et touchant. — Nous ajouterons que le mérite de l'ouvrage est accompagné de cette parure typographique que prête aujourd'hui l'art des Didot aux productions de l'esprit.

H. P.

220. — HENRI, ou *l'homme silencieux* ; par Mlle S.-U. DUDRÉZÈNE, auteur de la *Forêt de Woronetz*, traducteur de la *Petite Harpiste*, de *Frédéric Brack*, etc. Paris, 1824 ; Bouland. 4 vol. in-12 ; prix 10 fr.

L'esprit français est devenu sérieux. L'influence des études philosophiques, fortifiée par les imposantes leçons de l'histoire contemporaine, a décidément introduit chez un peuple réputé frivole par excellence une gravité de pensée que l'on peut citer comme une preuve en faveur du système de Condorcet. Cette heureuse révolution, dont l'état actuel des sciences morales et politiques est un premier et brillant résultat, n'a pas été sans effets sur la littérature : elle a porté la plupart des écrivains distingués de notre

époque à tourner plus particulièrement leurs inspirations vers un but d'utilité nationale ou universelle; tous les genres semblent avoir pris un nouvel essor, et tendre avec une égale ardeur à nous offrir désormais l'instruction en même tems que le plaisir. La poésie surtout a paru se ressouvenir de son antique mission. Le roman lui-même ne se contente plus *d'amuser en courant*. Au nom du goût et de la décence, il a répudié à la fois et l'insipide jargon de cette galanterie hors de nature, qui le porta, de l'ombre des ruelles, à la cour naissante de Louis XIV, pour y prendre place à côté des madrigaux de Benserade; et ces tableaux du vice, tracés par le vice même, dont les nudités licencieuses échauffaient encore l'obscène ivresse des soupers de la Régence. Respecter tout ce que la raison ordonne de respecter, peindre de couleurs vraies les faiblesses et les vertus de l'homme; décrire et mettre en scène, après les avoir bien étudiés, les mœurs, les préjugés, les coutumes des peuples; s'associer d'une manière plus intime encore à l'histoire, en choisissant un fait ou une époque, que l'on tire, en quelque sorte, de la foule, pour lui faire prendre une physionomie individuelle; telles sont aujourd'hui les ressources et les règles du roman. Notre siècle a vu s'exercer dans cette carrière ainsi renouvelée plus d'un athlète, dont les noms jouissent d'une réputation méritée. *Corinne*, *Jacques Fauvel*, *l'Exalté*, sont des monumens qui ne périront pas. Dans un rang moins élevé, de belles palmes restent encore à conquérir; nombre de rivaux se pressent, se succèdent, mais échouent, la plupart, trahis par une impatiente émulation. Voici un nouveau concurrent, qui s'annonce avec la modestie et la timidité de son sexe: M^{lle} Dudrézène, déjà connue par quelques productions agréables, vient de soumettre au tribunal de la critique un nouvel essai en quatre volumes. — Le roman de HENRI, ou *l'homme silencieux*, est fondé sur le développement de cette moralité: « Ne juge point les hommes par le petit nombre des êtres privilégiés; vois plutôt leur faiblesse, et garde-toi de leur offrir les moyens de te tromper. » Le jeune Henri, second fils du duc de Morelande, éloigné, dès sa naissance, de la maison paternelle, a été recueilli par un oncle, que sa famille croyait mort depuis long-tems, et que la singularité de sa conduite avait fait surnommer *l'homme silencieux*. A l'école de ce vieillard, mûri par l'infortune, l'éducation de notre héros, exempte de préjugés, avait eu pour unique base d'austères principes et la pratique des vertus. Malheureusement, l'âme de Henri, ornée de mille qualités, manquait de cette prudence qui les rend parfaites en dirigeant leur activité; il

s'obstinait à ne juger les hommes que d'après la droiture et la noblesse de ses propres sentimens. Une prévention si honorable, mais si dangereuse, le livre sans défense aux intrigues d'un misérable, qui, pour prix de la plus généreuse amitié, lui ravit la fortune et le nom de ses pères. C'est à la première apparition de ce personnage, vers le milieu du second volume, que commence la véritable action du roman. Tout ce qui précède, forme, pour ainsi dire, un ouvrage à part, sans rapport nécessaire avec le fond du sujet. Ce sont des détails sur des acteurs secondaires, et sur les premiers amours de Henri, dont le récit, tout à coup interrompu, déconcerte le lecteur, et le laisse presque mécontent en face d'un nouveau théâtre. Quelque charme que l'auteur ait su répandre sur ce hors-d'œuvre préliminaire, on peut regretter qu'il ne l'ait pas sacrifié à une entrée brusque en matière. La figure de Nelson, d'ailleurs, était d'une telle importance, qu'elle devait dominer cette nombreuse galerie, et se montrer à nous, dès les premiers pas, dessinée dans toutes ses proportions. Il est vrai que le lecteur ne tarde pas à se dédommager de cette espèce de désappointement. Des tableaux variés comme les diverses natures dont ils offrent l'image; des différences de caractère, de mœurs et d'usages, entre deux peuples, marquées avec une précision toute pittoresque; l'épisode d'Inez, si adroitement rattaché au sujet, et qui amène avec tant de vraisemblance le récit de l'épouvantable catastrophe de Lisbonne; enfin, des scènes vivantes d'énergie ou de pathétique, et semées de traits profonds puisés dans l'expérience du cœur humain; tout cela marche à la fois et se confond avec art dans un seul ensemble, qu'un intérêt toujours égal soutient et vivifie. Le quatrième volume renferme la lutte du bienfaiteur dépouillé, contre l'ingrat qui a osé se parer de ses dépouilles. Tous deux comparaissent devant la chambre des pairs, constituée en haute cour de justice, pour juger l'accusation de substitution d'état. La scélératesse d'Edgard est peinte à grands traits, et sans aucune nuance d'exagération. Peut-être la critique ne sera-t-elle pas aussi favorable à la peinture de Mistriss Nelson; j'avoue que la perversité de cette femme me paraît quelquefois peu vraisemblable. J'avoue que la présence d'Anna au procès me semble être une inconvenance sous tous les rapports. Après avoir relevé un peu d'inexactitude dans certaines descriptions locales, et quelques taches dans le style, qui est, en général, d'une correction bien louable aujourd'hui, je dois féliciter l'auteur d'avoir terminé son ouvrage par une idée digne des plus grands maîtres. Un ministre

tout puissant se repent, s'accuse d'avoir commis un acte arbitraire, et répare sa faute en faisant triompher l'innocence. Grande et belle leçon, que personne malheureusement ne sera tenté de suivre, et qui se rencontre dans les romans plus souvent que dans l'histoire! — Cet ouvrage est d'un excellent augure pour l'avenir littéraire de M^{lle} S.-U. Dudrézène; elle réalisera sans doute les belles espérances que fait concevoir son début: mais qu'elle n'oublie pas que la perfection, même dans les genres les plus légers, doit être achetée par l'étude et le travail.

B.

221. — * *Description de l'Égypte*. — Deuxième édition, dédiée au Roi. Livraisons 139^e à 149^e (les 139^e à 146^e forment le deuxième grand portefeuille.) — Texte. Tom. XVII de l'État moderne; in-8^o 656 p. Tom. XIX, Histoire naturelle, botanique et météorologie; in-8^o, 472 p. — Atlas géographique. — Mémoire sur la construction de la carte d'Égypte; par M. JACOTIN, colonel des ingénieurs-géographes militaires, etc. Paris, 1824; Panckoucke, éditeur.

Le mémoire de M. Jacotin est divisé en quatre parties: la première fait connaître les procédés employés pour lever la carte d'Égypte et de Syrie; dans la seconde, l'auteur expose comment les matériaux ont été rassemblés au dépôt général de la guerre, la troisième est relative à la construction de la carte; la quatrième traite de l'orthographe des noms propres. — Lorsque les savans possèdent la carte exacte d'une contrée, ils ne songent guère à ce qu'il faut de zèle et de sacrifices pour la faire; aux fatigues, aux dangers et aux privations qu'ont supportés les ingénieurs chargés des opérations géodésiques dont ils ont les résultats: les hommes, aussi infatigables que courageux, qui se livrent à ces utiles travaux, savent seuls ce qu'ils coûtent de soins. On croit à peine en jetant les yeux sur la belle carte d'Égypte, que cette vaste opération ait pu être exécutée en deux ans et demi, dont les événemens militaires ont encore fait perdre une partie; que les levers aient été faits par un petit nombre d'ingénieurs, qui avaient à combattre tous les fléaux réunis, les ravages de la peste, les Arabes du désert, les chances de la guerre, les vents du sud, les brouillards de poussière brûlante, la chaleur accablante d'un ciel d'airain, les privations des choses les plus nécessaires à la vie et même des instrumens de l'art. Combien il a fallu de courage et d'ardeur pour braver tant de causes de destruction et procéder à des travaux topographiques avec le même calme que si l'on eût été environné des douceurs de la paix et de l'abondance. — Plusieurs de ces modestes savans ont payé de leur

vie ou de leur santé un zèle que rien ne pouvait refroidir : Teste-
 vuide, chef des ingénieurs-géographes, Duval, Thévenot, périrent
 sous les poignards de fanatiques révoltés, lors de l'insurrection du
 Caire; MM. Jomard, Jacotin, Delaporte, n'échappent à la mort que
 par de heureux hasards; Dulion est noyé dans le Nil; d'autres
 tombent frappés de la peste, ou assassinés par des brigands, ou
 victimes de la chaleur d'un climat dévorant!... C'est pourtant au
 milieu de ces douloureuses circonstances que sont faites tant d'en-
 treprises pour l'utilité des sciences. Le lever de la carte d'Égypte
 n'était pas une des moins difficiles; mais le succès était assuré avec
 des chefs comme MM. les généraux Audréossy et Sanson, le colonel
 Jacotin; Le Père et Girard, directeurs des ponts et chaussées; l'as-
 tronome Nouet, etc., et sous les auspices des savans Monge, Ber-
 thollet, Fourier; des généraux Desaix, Kléber, Belliard, Cafarelli.
 On a vu des jeunes gens, récemment sortis de l'École polytechnique,
 faire assaut de courage et de talent pour accomplir leur tâche im-
 portante; MM. Malus, Chabrol, Jomard, Corabœuf, Lancret, Jol-
 lois Devilliers, ... sont aujourd'hui classés au premier rang dans les
 sciences ou dans l'administration. — La plupart des déterminations
 géographiques faites dans des circonstances aussi orageuses, éton-
 nent par leur exactitude. Depuis que le calme de la paix a permis
 de parcourir sans péril ces contrées, théâtre de notre gloire, des
 savans ont voulu s'associer par d'utiles travaux à cette mémorable
 expédition; mais ils semblent n'avoir fait qu'ajouter à sa gloire, en
 prouvant combien les opérations françaises ont été faites avec fidé-
 lité. Les déterminations géographiques sont restées les mêmes, et
 seulement on a trouvé quelques différences en longitudes, genre
 d'erreur bien excusable dans des travaux aussi périlleux et aussi
 rapidement exécutés. — Le gouvernement impérial s'était opposé à
 ce que la carte d'Égypte fût publiée; des vues différentes permet-
 tent maintenant de faire connaître ces importans résultats, et l'Eu-
 rope savante jouit de cette vaste entreprise. Après avoir réuni tous
 les matériaux, M. le colonel Jacotin a composé cet atlas de cin-
 quante cartes, grand format, avec le zèle et le talent qu'on lui con-
 naît: il a employé la méthode de Dionis du Séjour: quarante-sept
 de ces cartes sont sur l'échelle d'un cent millième, qui diffère peu
 de celle de Cassini: elles sont destinées à faire connaître la topo-
 graphie dans tous ses détails; tous les noms des lieux sont écrits en
 français et en arabe; ces dernières notes ont été écrites sur les lieux
 mêmes, de la main des habitans de l'Égypte. La gravure passe pour

un chef-d'œuvre. Chaque feuille a 5 décimètres sur 8, sur 3 ou sur 4, selon les localités, et représente un espace de 50 mille mètres de hauteur sur 80, 30 ou 40 mille. De ces 47 cartes, il y en a 42 pour l'Égypte, et 5 pour la Syrie. Ces 47 feuilles ne pouvant être assemblées en une seule, à cause des dimensions, on y a joint une carte générale en trois feuilles, sur l'échelle d'un millionième et d'une surface de 12 décimètres sur 8, représentant l'Égypte, la Syrie et les pays limitrophes. La carte d'assemblage a 48 centimètres sur 32, et est construite à l'échelle de deux millionnièmes et demi. — D'après cet exposé, on peut reconnaître que la carte rédigée par M. le colonel Jacotin, est un des plus beaux travaux géographiques qu'on ait entrepris. Ce modeste ingénieur, déjà connu par la *grande Topographie de la Corse*, a attaché son nom à une des plus grandes opérations géodésiques faites jusqu'à ce jour, et il a, par ce service rendu aux sciences, immortalisé sa mémoire. Honneur lui soit donc rendu, honneur aussi à ses savans et courageux collaborateurs, dont les travaux ont été exécutés au milieu du tumulte de la guerre et dans des provinces éloignées, où la soumission était récente et incertaine, où, ainsi que l'a dit M. Fourier : « On a été plusieurs fois obligé de substituer des armes aux instrumens géométriques, et en quelque sorte, de disputer ou de conquérir le terrain que l'on avait à mesurer. »

FRANCOEUR.

222. — * *Souvenirs du Musée des monumens français*. — Collection de quarante dessins perspectifs gravés au trait, représentant les monumens réunis dans ce musée, dessinés par M. J.-E. BIET, et gravés par MM. NORMAND père et fils, avec un texte explicatif par M. J.-P. BRÈS. 6^e livraison. Paris, 1824; l'auteur, rue Grange-aux-Belles, n^o 13, et P. Didot aîné. 1 cahier in-fol. contenant quatre planches et 4 pages de texte (21-24). (Voyez *Rev. Enc.*, tome xx, page 403.)

223. — *Notice sur Dieppe, Arques et quelques monumens circonvoisins*; par P.-J. FÉRET. Dieppe, 1824; Marais, éditeur : Paris; Béchet aîné. 1 vol. in-8^o de 202 p., avec planches et figures; prix 5 fr.

Quatre cents souscriptions avaient enlevé les deux tiers de l'édition de cet ouvrage, lors de son apparition; cela prouve l'importance que l'on attachait généralement à se procurer des renseignemens positifs sur Dieppe et ses environs, et en même tems la confiance que les souscripteurs ont accordée à l'auteur de cette Notice. Répond-elle entièrement à leur attente? nous allons mettre nos lecteurs à même d'en juger. — Occupé de recherches très-importantes

tantes sur l'Histoire des antiquités de *Dieppe* et d'*Arques*, M. Féret, cédant aux sollicitations de personnes recommandables, s'est empressé d'extraire de son principal travail des fragmens historiques, industriels et philanthropiques qu'il a renforcés de notes curieuses, érudites ou savantes, de manière à composer une notice variée et étendue qui pût satisfaire la curiosité des étrangers éclairés que différentes causes amènent dans les murs de Dieppe. Les chroniques manuscrites où l'auteur a puisé, les historiens qu'il a traduits, semblent, par leur rapprochement, donner aux faits qu'il cite un caractère d'authenticité que ne présentent pas toujours les mémoires précédemment imprimés sur Dieppe et sa navigation. Les antiquités récemment découvertes à *Sainte-Marguerite* sur mer, les fragmens des vases antiques trouvés par l'auteur lui-même au pied du coteau de *Neuville*, qui entoure la partie Est de Dieppe, son opinion sur l'enceinte retranchée, appelée *Cité de Limes*, et vulgairement *Camp de César*, dont il attribue les retranchemens « à la main sanglante des Saxons, » l'étymologie du nom de Dieppe, la description du sol d'alluvions sur lequel cette ville est bâtie, la réfutation, par la comparaison des historiens mêmes, de l'origine trop reculée que quelques chroniqueurs avaient donnée à Dieppe, les murs de cette cité considérés par l'auteur « comme un monument élevé par la paix à la gloire des Normands vainqueurs de l'Angleterre » : tel est le début rapide, raisonné et profond de cette notice. L'Histoire de Dieppe, comme le dit M. Féret, devant offrir sous le point de vue nautique le plus haut intérêt, nous faisons des vœux avec lui pour que ses recherches lui permettent de démontrer un jour que l'opinion hasardée par M. Desmarquet, que les Dieppois ont fréquenté les premiers les côtes de la Guinée, ont précédé Gama sur celles de l'Inde, et salué, avant Colomb, de leurs cris de surprise et de joie, les rivages d'Amérique, n'est point une erreur patriotique. La bonne foi avec laquelle l'auteur s'empresse de citer les savans contemporains qui l'ont précédé dans ces recherches, et la satisfaction qu'il montre à s'en appuyer et à leur rendre hommage, donnent à son style un caractère franc et consciencieux qui attache. La réserve de l'auteur répond à sa franchise : le titre de l'ouvrage et les caractères curieux et étranges d'une légende qui entoure un ancien bénitier de Saint-Remi, en offrent un exemple remarquable. Ces caractères jusqu'alors inexplicables, malgré les efforts de quelques archéologues, ont présenté à l'auteur des rapprochemens avec les lettres grecques écrites à la manière gothique ; il y a vu des initiales dont il donne

une interprétation ingénieuse et séduisante, mais qu'il rejette modestement dans une note. Cette interprétation, ainsi conçue : « *Baptême, source, fleuve de vie, seule béatitude,* » fait penser à l'auteur que ce bénitier aurait autrefois servi de fonts baptismaux. Une lithographie soignée présente une figure très-exacte de ce monument et de ses caractères. D'autres lithographies représentant la *mosaïque* de Sainte-Marguerite, *diverses vues* du château d'Arques, *les costumes* des anciens marins polletais, *un plan de Dieppe*, en 1600, et un de 1824, achèvent d'orner complètement cet intéressant volume. Des détails précis sur le travail de la pêche et des salaisons dans le port de Dieppe, un aperçu des productions naturelles du pays, tant zoologiques que botaniques, donnent à ce recueil historique un caractère d'utilité industrielle qui en rend la lecture profitable à toutes les classes de lecteurs. *Arques*, son château, l'origine présumée de ce château auquel l'auteur, d'accord avec M. Auguste PRÉVOST, ne donne pas plus de neuf siècles d'ancienneté, la démolition de ce même château que l'auteur, d'après des mémoires positifs inédits, fixe de 1753 à 1771, forment une suite de faits historiques extrêmement précieux qu'il rapproche avec art, expose avec clarté et précision, et auxquels il rattache, à l'aide de notes, des anecdotes et des renseignemens modernes fort intéressans. Donnant ensuite aux dernières pages de son ouvrage une forme dramatique, l'auteur introduit un vieillard qui, après avoir lu sur les lieux mêmes la description de la bataille d'Arques, après avoir admiré la valeur de Henri, frémit au souvenir du sang répandu, des Français immolés, et cherche à reposer son esprit sur des actes de bienfaisance, en faisant l'histoire des institutions de Dieppe utiles à l'humanité. — Telle est la courte et rapide analyse que les bornes de cet article nous permettent de donner d'un ouvrage plein d'idées positives, de rapprochemens ingénieux et de faits utiles. B.

224. — *Observations sur la peinture sur verre et sur ses différens procédés*; par M. le chevalier Alexandre LENOIR, administrateur des monumens de l'église royale de Saint-Denis, etc. Paris, 1824; Eberhart.

M. le préfet de la Seine, auquel on est redevable de la restauration des églises de Paris, ainsi que du renouvellement en France de l'emploi de la peinture à fresque pour les décorer (1), ayant aussi

(1) On peut voir dans l'église Saint-Sulpice, les chapelles Saint-Roch et Saint-Maurice que M. de Chabrol a fait peindre à fresque par MM. Abel Pujol et Vinchon. La troisième chapelle, par M. Guillemot, paraîtra incessamment.

l'intention de faire revivre la *peinture sur verre*, a fait demander à l'ancien administrateur du Musée de la rue des Petits-Augustins des renseignemens sur un art pratiqué en France avec succès, dès le *x^e* siècle, qui s'est perfectionné dans les siècles suivans, et dont l'emploi interrompu depuis long-tems a fait dire aux gens du monde que le secret en était perdu. Pour répondre au zèle du préfet, M. Alexandre Lenoir vient de publier une brochure, dans laquelle il fait connaître les différens procédés de l'ancienne et de la nouvelle peinture sur verre. Il divise son mémoire par époques, les examine successivement ; fait connaître la première préparation du peintre verrier, ainsi que les moyens que l'on employait pour rendre solide la grande quantité de panneaux qui fermaient une seule croisée dont la hauteur était considérable. En examinant chaque époque, M. Lenoir donne des détails utiles aux arts et principalement à celui dont il parle. La première époque, que l'on reporte au règne de Charles-le-Chauve, ne fournissant aucun vestige de cette peinture, il suppose qu'elle consistait à tracer des contours sur le verre et à poser des couleurs délayées avec du vernis, comme cela se pratique pour les tableaux des lanternes magiques. Il fixe à la seconde époque l'art de teindre le verre avec des couleurs métalliques qui s'y incorporent par une fusion complète, ainsi que l'usage des ombres faites avec des oxides de fer, et l'emploi de l'émail pour donner à certaines parties du tableau plus de vigueur et plus d'éclat. A ce sujet, il décrit les croisées de l'église de Saint-Denis dont l'exécution est due aux soins de l'abbé Suger. Il n'a pas oublié les moyens employés par les peintres pour arriver à la perfection de ces beaux ouvrages. La troisième et la quatrième époque lui ont fourni l'occasion de retracer les progrès de l'art, de parler des découvertes qui se sont faites, des artistes auxquels elles étaient dues, et des tableaux les plus marquans qu'ils avaient produits. Dans cet intéressant mémoire on voit la gravure et la description d'un tableau curieux inédit, qui ornait l'Hôtel-Dieu de Gisors ; il en reporte l'exécution au règne de Henri II, et met sous les yeux de ses lecteurs la traduction d'une pièce de vers écrite au bas du tableau, qui donne une idée du génie des poètes de ce tems. Enfin, M. le chevalier Alexandre Lenoir passe à l'examen d'un genre de peinture fixée seulement sur le verre, à laquelle on donne le nom de *peinture en apprêt*. Il observe que cette façon de peindre, plus communément employée depuis le *xvi^e* siècle, n'est pas fixée sur le verre et ne s'y incorpore pas ; qu'elle se détruit par le frottement et que l'on peut la faire disparaître totalement à

l'aide d'un acide violent , par l'emploi du grès ou d'un instrument tranchant ; il considère cette manière de peindre comme une véritable décadence de l'art , et il entre dans des détails sur quelques tableaux modernes sur verre , que l'on a présentés au public comme s'ils avaient été faits d'après l'ancien procédé ; il prouve que les couleurs sont fixées sur la superficie du verre et qu'elles ne le pénètrent pas ; les exemples qu'il cite , à cet égard , du charlatanisme des peintres , sont remarquables. L'auteur examine également la peinture sur glace , que l'on cherche à substituer à l'ancien procédé ; il le compare à celui de la peinture sur porcelaine , et cite les beaux tableaux sur glace que M. le chevalier Brongniart , directeur de la manufacture royale de Sèvres , a fait exécuter par MM. Legay et Demarne ; il parle aussi de ceux qu'il a fait faire sous ses yeux , dans lesquels le peintre , M. Hortelec , à sa sollicitation , est parvenu à faire pénétrer quelques couleurs tirées des oxides d'argent. En général , ce petit ouvrage est bien conçu , bien exposé et rempli de connaissances ; il sera utile à ceux qui voudront avoir des renseignemens sur un art dont l'emploi a cessé depuis près de deux siècles ; qui convenait à la décoration des églises où l'on doit se recueillir et prier sans distraction. M. Alexandre Lenoir termine ses observations par dire que l'ancien procédé de la peinture sur verre lui paraît plus convenable que le nouveau à l'usage des églises , parce qu'il présente plus de solidité (1).

Z.

225.—**La vraie science des artistes , ou Recueil de préceptes et d'observations formant un corps complet de doctrine sur les arts dépendans du dessin ; ouvrage dédié au Roi , par M. le chevalier A. LENOIR , administrateur des monumens de l'église royale de Saint-Denis , ancien conservateur du Musée des Petits-Augustins ; 1^{re} et 2^e livraisons. Paris , 1823 et 1824 ; Mondor. 2 vol. in-8^o , divisés en quatre parties. Prix 12 fr. et 15 fr. par la poste.*

Il existe un grand nombre de traités sur la peinture , la sculpture , l'architecture et les autres arts du dessin ; mais il n'en existe aucun que l'on puisse considérer comme formant un cours complet de doctrine commun à tous les arts. M. Lenoir a donc fait

(1) On se rappellera que M. le chevalier Alexandre Le Noir a consacré le 6^e vol. de sa description du *Musée des Monumens français* (8 vol. in-8^o avec gravures) à la *peinture sur verre* , qu'il a ajouté des observations nouvelles à ce premier ouvrage dans son *Histoire des Arts*. L'un et l'autre se trouvent chez Nepveu , libraire , passage des Panoramas , n^o 26.

une entreprise nouvelle et qui semblait devoir surpasser les forces d'un seul homme, car elle est immense. Les deux premières parties contiennent, outre des considérations générales sur les arts dépendans du dessin, des chapitres destinés à plusieurs parties importantes de la peinture, telles que la composition, le coloris, les passions, le clair-obscur et les draperies. Pour pouvoir apprécier convenablement le but que l'auteur s'est proposé, et la relation des parties avec l'ensemble, il faut attendre que cet ouvrage soit terminé; jusque-là, l'opinion que l'on voudrait s'en former serait nécessairement incomplète. Lorsque l'ouvrage sera entièrement publié, je mettrai de l'empressement à rendre compte, avec le soin que mérite son auteur, de ce nouveau traité dont un premier examen m'a fait prendre une idée très-favorable, et je rappellerai à cette occasion une autre production que M. Lenoir a publiée en 1821; sous ce titre : *Observations scientifiques et critiques sur le génie et les principales productions des peintres et autres artistes les plus célèbres de l'antiquité, du moyen âge et des tems modernes.*

226.—* *Iconographie des Contemporains*, depuis 1789 jusqu'à 1820; publiée par M. DELPECH. Paris, 1824; l'Éditeur, quai Voltaire. 30 livraisons, composées chacune de 4 portraits avec *fac simile*. Prix de chaque livraison, 10 fr.—Il en a déjà paru six.

L'ouvrage de M. Delpech offre une manière d'écrire l'histoire qui a bien son prix, car la vue d'un homme de bien inspire ou réveille l'amour de la vertu, comme celle d'un homme dont la conduite ne fut pas exempte d'erreurs, ni même de crimes, sert d'avertissement, s'il en est tems encore. Il y a donc plus d'une leçon morale à recueillir dans cette galerie. — La première livraison renferme le portrait de l'infortuné Louis XVI, qui, s'il ne fut pas doué de cette fermeté de caractère et de cette étendue de vues qui maîtrisent ou dirigent les événemens, fut au moins le plus homme de bien parmi les rois. La lettre publiée est celle qu'il écrivit à M. Necker pour le rappeler au ministère. Près de lui on devait mettre, et on a mis effectivement, d'abord, le portrait de cette reine qui, tombant du faite des grandeurs au dernier degré de l'infortune, sut montrer une force d'âme et une élévation de sentimens qui commandent l'admiration; puis, celui de l'enfant dont le sort a inspiré tant d'intérêt et une horreur si profonde et si universelle pour ses bourreaux. L'éditeur a rempli, autant qu'il le pouvait, la promesse qu'il avait faite de joindre un *fac simile* à chaque portrait, en publiant le fragment d'un cahier d'écritures du royal enfant. Cette première livraison est complétée

par le portrait de cette charmante princesse de Lamballe qui expia par la mort la plus cruelle le crime d'avoir obtenu l'amitié et les faveurs d'une reine jeune et aimable. — Dans la seconde, on trouve successivement le marquis de Bouillé, Malesherbes, ministre intègre et éclairé, qui, à une époque déjà éloignée (1758), ne craignit pas d'avouer et d'écrire même (1) qu'il croyait que la liberté de la presse était une chose salutaire et nécessaire, pour détruire les abus et en prévenir le retour; et qui, plus tard, porta sa tête sur l'échafaud pour avoir essayé de défendre un roi, son ami malheureux; Necker, homme de bien dont les talens et les intentions ont souvent été méconnus, et qui a enfin trouvé dans M. de Lally-Tollendal (2), un juge aussi éclairé qu'équitable; Mirabeau, ce géant de l'éloquence moderne, que les rigueurs injustes de son père et un sentiment de mépris trop manifesté de la part des dépositaires du pouvoir, lorsqu'il vint à Paris revêtu du caractère de député, jetèrent dans des désordres et dans une ligne de conduite politique, où il se fit remarquer à la fois par ses passions fougueuses et par une grande puissance de talent. L'éditeur a joint à ce portrait le fragment d'une lettre fort curieuse, que je crois inédite, et que Mirabeau écrivit au Roi, en mai 1778, du donjon de Vincennes, pour se plaindre des persécutions de son père, et pour demander la faculté de recevoir des nouvelles de son fils et de sa mère, dont la tendresse ne se démentit jamais. — La troisième livraison n'est pas moins intéressante; elle contient: l'Orpheline du Temple à l'âge d'environ douze ans; Calonne, dont le nom est devenu historique par la convocation des notables, en 1787, et qui ne manqua ni d'esprit, ni d'habileté, à une époque où ce n'était plus assez de beaucoup d'habileté et de beaucoup d'esprit pour conduire les affaires publiques; Barnave, l'un des concurrens les plus redoutables de Mirabeau; Bailly, cet apôtre des idées généreuses, qui mourut sur l'échafaud pour avoir voulu sauver le peuple de ses propres fureurs. — La quatrième, consacrée à la gloire militaire, renferme les portraits du prince de Condé, de l'infortuné duc d'Enghien, du héros de Jemmapes, et de ce guerrier (Kléber) qu'un lâche assassinat a ravi à la France, sur les bords du Nil. — La cinquième se compose des portraits de

(1) Voy. les lettres de Malesherbes à Morellet et d'Alembert. Il est impossible d'exprimer de plus nobles sentimens et des idées plus justes. (*Mémoires de Morellet*, t. 1er, p. 45-54.)

(2) *Biographie universelle*, t. 31, p. 9.

la vertueuse Madame Élisabeth, dont la noblesse de caractère ne fut égalée que par son malheur; de l'abbé Edgeworth, qui sut remplir une mission périlleuse avec noblesse et courage; de Moreau, que pendant long-tems la patrie avait mis au rang de ses plus illustres enfans, et de Marceau, l'un de ces héros qu'enflamma un noble amour de la liberté, et qui, soldat à dix-sept ans, devint à vingt-deux général de brigade par la seule influence de son courage et de ses talens. — La sixième enfin, fait passer sous les yeux du spectateur le maréchal Kellermann, duc de Valmy, dont le nom rappelle un des beaux faits d'armes de nos intrépides guerriers; Hoche qui, sorti des derniers rangs de la société, et soldat à seize ans, commandait à 24 la plus belle armée qu'eût alors la France, celle de Sambre et Meuse. La lettre dont on a joint le *fac simile*, lui fait honneur. Il était alors général en chef de l'armée des côtes de Brest. « La guerre, écrit-il au général Debelle, a recommencé ici avec plus de furie que jamais. Toujours du sang ! n'a-t-il pas assez coulé ? Et dans quels lieux suis-je destiné à le verser ! » — Cette livraison contient, en outre, les portraits du duc de Lauzun, célèbre, tout à la fois, par les désordres de sa conduite, et la valeur brillante dont il fit preuve, tant en Amérique qu'à la tête des armées républicaines; enfin celui du duc d'Orléans, que l'histoire traitera sans doute avec une juste sévérité, mais auquel elle ne pourra refuser d'avoir su envisager la mort avec un grand courage. — Certes, si je ne me trompe, une pareille collection serait déjà digne d'un très-grand intérêt, considérée seulement sous le rapport historique; mais cet intérêt augmente encore, à raison de l'estime qu'elle mérite comme production d'art. Les portraits, exécutés d'après les originaux les plus authentiques que l'éditeur recherche avec un soin extrême, sont dus aux plus habiles dessinateurs en ce genre, tels que MM. Mauzaisse, Hesse et Grevedon; et l'imprimeur-lithographe, éditeur de cet ouvrage, M. Delpech, est celui dont les presses reproduisent le mieux les travaux des artistes. C'est donc, en même tems, un bel ouvrage et un ouvrage national qu'il offre au public; aussi le public a-t-il récompensé son zèle par l'empressement qu'il a mis à souscrire à cette entreprise.

227. — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de P.-P. Prudhon*, peintre, membre de la Légion - d'Honneur et de l'Institut; par M. VOIART; précédée du portrait de M. Prudhon, lithographié par l'auteur de la Notice. Paris, 1824; Boulland et comp. In-8°.

Prudhon, treizième enfant d'un maître maçon de Cluni, fit ses

études chez les moines de l'abbaye célèbre qui portait ce nom, et où il existait un enseignement gratuit. Son goût pour la peinture, excité par les tableaux qu'il avait sous les yeux, se décéla d'une manière assez frappante pour que les moines crussent devoir le recommander particulièrement à M. Moreau, évêque de Mâcon, qui lui fit étudier le dessin à Dijon. Ses progrès furent rapides, et dans un concours ouvert par les états de Bourgogne, il remporta le prix et fut envoyé à Rome. Il vint à Paris en 1789; il y fut long-tems malheureux. Il avait contracté, à l'âge de dix-huit ans, une union dans laquelle il ne paraît pas avoir trouvé le bonheur. Cette circonstance a exercé une grande influence sur sa carrière; et, toutefois, il sera inscrit avec honneur sur la liste de nos peintres célèbres. Il est peu d'artistes dont le talent ait été l'objet d'une critique aussi acerbe et en même tems d'une admiration aussi vive. On peut reprocher à M. Prudhon de n'avoir jamais été un dessinateur bien pur, et de n'avoir pas su, ou pas voulu varier le caractère de ses têtes; mais on ne peut lui refuser une couleur brillante, un beau sentiment d'expression, enfin un charme de pinceau que l'étude ne donne pas et qui est le fruit d'une heureuse organisation. La notice que j'annonce contient tout ce qui peut faire connaître l'artiste auquel elle est consacrée, ainsi que ses principaux ouvrages. Les biographes feront donc bien de la consulter. P. A.

Mémoires et Rapports des Sociétés savantes et d'utilité publique.

228. — *Séance publique de la Société Royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse*, tenue le 13 mai 1824. Toulouse, 1824; imprimerie J.-M. Douladoure. Brochure in-8° de 90 pages.

M. Cabiran, président, a fait l'ouverture de cette séance par un discours sur l'état actuel des sciences, et sur la marche philosophique et expérimentale imprimée à leur étude. Après ce discours, qu'on a écouté avec un vif intérêt, M. Ducasse fils, secrétaire général, a fait connaître succinctement les travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler. La Société retire du concours la question sur les poisons végétaux ou minéraux. Elle remet, pour l'année 1826, la question suivante : *Déterminer le mode d'action de l'iode, sur l'homme dans l'état de santé ou de maladie, et assigner les propriétés médicales de ses diverses préparations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.* Elle rappelle qu'elle a proposé, pour l'année 1825, la question suivante : *Indiquer, d'après le raisonnement et l'expérience, la*

position la plus favorable que l'on peut donner au membre dans le traitement des fractures du col du fémur. Chaque prix est de la valeur de 300 francs. Les mémoires concernant les grands prix devront être remis, avant le 1^{er} mars de chaque année. D.

229. — *Société philanthropique*. LE ROI, chef et protecteur. — *Rapports et comptes rendus pour l'année 1823*, lus dans l'assemblée générale du 28 juin 1824. Paris, 1824; M. Baron, commissaire de la Société, rue des Petits-Augustins, n^o 20. In-8^o de 234 pages; prix, 1 fr. 50 c. — Au profit de l'établissement.

Quoique ces rapports soient presque entièrement remplis de chiffres et de noms, on les parcourt avec le plus grand intérêt, et l'on s'arrête fréquemment pour lire plusieurs pages de suite. On ne laisse point passer une notice nécrologique de M. Éverat sur trois hommes de bien que la Société a perdus, dans le cours des deux années précédentes; MM. CHARLARD, pharmacien, membre honoraire de l'Académie de médecine; JAQUINOT, avoué, et le comte HERWIN, membre de la chambre des pairs. — Dans le rapport fait par M. le docteur PIRON, sur la pratique médico-chirurgicale et le mouvement des dispensaires (voyez *Rev. Enc.*, t. xx, p. 410, l'organisation de la *Société philanthropique*), on trouve de nouvelles preuves d'une vérité fort ancienne, c'est qu'il est impossible de faire même le bien, au gré de tout le monde; que la philanthropie a aussi ses épines et ses dégoûts, ce qui ne rebute point les vrais amis de l'humanité. — Le rapport de M. DELEUSE, secrétaire de la Société, sur les travaux de 1823, mérite aussi d'être lu et médité, quoique le rapporteur n'ait pas compris et ne fasse pas sentir ce qu'il y a de plus important dans le sujet qu'il avait à traiter. Le point de vue sous lequel il montre les sociétés de secours mutuels et leur influence morale manque d'étendue, et par conséquent de justesse; car, en morale, il n'y a point de vérités partielles; on se trompe, si l'on n'a pas tout vu. — Le nombre des associations de prévoyance entre les hommes qui vivent de leur travail augmente de jour en jour, grâce aux soins de la Société philanthropique. En 1822, on n'en comptait que 71; et au commencement de 1824, la liste était portée à 164. Si quelques-unes de ces associations n'ont pas encore assez de fonds pour suffire à leurs besoins, la Société directrice vient à leur secours. Les six dispensaires actuellement établis ont soigné 3,437 malades indigens, en 1823; plus de 116,000 soupes économiques ont été distribuées, et la dépense n'a guère dépassé 70,000 fr. C'est que la Société ne porte pas en compte ce que le généreux dévouement et la pitié judi-

cieuse de ses membres ont ajouté aux distributions ostensibles. Au sujet des soupes économiques, nous croyons devoir placer ici une observation sur le troisième tableau, page 136 de ces rapports, où l'on trouve le *résumé général du nombre des soupes distribuées par la Société philanthropique*, depuis l'an VIII jusqu'au 1^{er} janvier 1824. Les années où cette distribution fut la plus abondante, ont laissé de pénibles souvenirs. Ce fut en 1812 que l'indigence obtint en plus grande abondance cette sorte d'aliment : 4,342,569 soupes lui furent distribuées. En 1822, la consommation n'allait pas à 83,000. Il semble que, hors les cas de grande nécessité, cette nourriture n'est pas recherchée, même par ceux dont on a dit qu'elle deviendrait l'aliment habituel. Cependant, l'art de préparer les soupes économiques n'a pas dégénéré depuis Rumford ; peut-être même est-il perfectionné. Les soupes distribuées par la Société philanthropique contiennent de la *polenta*, dont M. CADET DE VAUX a fait un éloge si pompeux qu'il a rencontré beaucoup d'incrédules. On se rappelle que la *polenta* est une préparation de pommes de terre très-facile à faire, peu coûteuse, et qui est presque inaltérable. M. Cadet de Vaux ajoute qu'un arpent cultivé en pommes de terre que l'on convertirait en *polenta*, fournirait autant de substance alimentaire que cinquante arpens cultivés en froment. (V. *Rev. Enc.*, t. XIV, p. 229.) Si l'on n'avait à retrancher que les deux tiers de cette évaluation, la découverte de la *polenta* serait encore d'un plus grand prix que celle d'une mine d'or. Les moyens de prévenir la disette seraient connus, et la tâche des sociétés philanthropiques serait plus facile à remplir.

330. — *Séance publique de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Besançon*, le 24 août 1823. Besançon, 1823. In-18 de 4 feuilles ; imprimerie de la V^e Daclin.

Cette séance était consacrée à la distribution des prix et à l'annonce du concours pour l'année 1824. C'est par les travaux des académiciens, et non par les résultats des concours que l'on peut apprécier l'utilité des Académies et les services qu'elles rendent aux sciences et aux lettres : nous attendrons la publication des Mémoires de l'Académie de Besançon, pour essayer de comparer cette Société à celles des villes de France aussi heureusement placées pour cultiver toutes les branches des connaissances humaines. Espérons que nous ne trouverons point dans ses recueils des pièces de vers aussi mauvaises que les deux fables insérées dans le procès-verbal de la séance publique de 1822, le *Chat bibliothécaire* et le *Soufflet de forge et le feron*. L'auteur de ces deux étranges productions, aussi savant na-

turaliste qu'il est bon poète, fait piquer un soufflet de forge par un ciron, et punit ainsi l'orgueil insensé de cet instrument de mécanique. F.

Ouvrages périodiques.

231. — * *Annales des sciences naturelles*, comprenant la *physiologie animale et végétale*, l'*anatomie comparée* des deux règnes, la *zoologie*, la *botanique*, la *minéralogie* et la *géologie*. Paris, 1824. T. I, février, mars et avril; T. II, mai et juin. Béchet jeune; Levrault. Prix 36 fr. par an, avec l'atlas in-4° (voyez t. XXI, p. 446.)

M. AUDOUIN et les autres naturalistes, rédacteurs de ce recueil, rendent un véritable service à tous les hommes éclairés qui veulent se tenir au courant des rapides progrès des sciences naturelles. C'est ici une sorte de *Revue Encyclopédique*, appliquée à ces branches de connaissances si nombreuses et si variées, qui vient se placer honorablement à côté des *Annales de physique et de chimie*, des *Annales de l'industrie*, et de plusieurs autres recueils spéciaux, pour compléter l'histoire analytique et périodique de nos sciences et de nos arts. — On lit, avec un vif intérêt, les *Recherches anatomiques* de M. Audouin sur le *thorax des animaux articulés et sur celui des insectes hexapodes en particulier*. Trop long-tems, les entomologistes ne se sont occupés que des formes extérieures des êtres qu'ils étudiaient, ou bien ils n'ont dirigé leur attention que sur l'anatomie individuelle, sans chercher à déterminer les lois qui président à l'arrangement et aux fonctions des organes. M. Audouin a senti que l'anatomie des insectes devait être en même tems comparative et spéciale; et ses travaux l'ont conduit à ce résultat très-important: « toutes les différences qu'offrent les insectes, tous les organes anomaux qu'il présentent ne sont dus qu'à un développement moindre ou plus grand de certaines parties, existant naturellement chez tous. » L'auteur croit qu'on peut dès ce moment ériger ce résultat en principe et l'appliquer aux crustacés et aux arachnides, comme aux insectes. C'est dans cette nouvelle direction qu'il a entrepris l'intéressant travail qu'il publie aujourd'hui sur le *thorax des insectes* ainsi que les recherches qu'il fera connaître bientôt sur les systèmes digestif, nerveux, générateur, etc., etc. — A la suite de la première partie des *Recherches* de M. Audouin, se trouve le rapport de M. Desfontaines sur un mémoire de M. Adrien DE JUSSIEU, relatif à la famille des *euphorbiacées*, et auquel on a joint le tableau de genres de cette famille avec leurs caractères distinctifs. — Nou

avons déjà entretenu nos lecteurs des beaux travaux de MM. PRÉVOST et DUMAS sur la *génération* (t. XXI, p. 446). Les cahiers que nous annonçons renferment la suite de leurs observations sur l'*appareil générateur des animaux mâles, sur les liquides et les animalcules qui s'y rencontrent*. On y trouve aussi un deuxième mémoire destiné à faire connaître les *rappports de l'œuf avec la liqueur fécondante*; et le *développement de l'œuf des batraciens*. Dans un endroit de cet important mémoire, les auteurs rapportent que Spallanzani rencontra dans une femelle des œufs qui s'étaient détachés de l'ovaire pendant l'acte de l'accouplement, et qui, au lieu de passer au travers des trompes, étaient tombés dans les cavités de l'abdomen. Cette observation nous a rappelé celle qui nous fut communiquée en 1821 par M. Coillot, alors étudiant à la Faculté de Paris, et actuellement médecin fort distingué à Gray. Nous en avons consigné tous les détails dans la *Revue* (t. IX, p. 208), d'après les notes de M. Coillot et l'examen que nous fîmes nous-mêmes des six fœtus que ce jeune savant avait trouvés dans la *cavité abdominale d'une chatte*, les uns arrivés plus ou moins près de l'époque de la naissance, les autres encore à l'état d'*embryon*. — La notice de M. Charles KUNT sur Claude Richard est fort intéressante. On aime à y apprendre que Richard a laissé sur la zoologie, l'anatomie et la géologie des travaux qui le mettent au rang des savans les plus distingués de notre époque; les rédacteurs des Annales se proposent de publier ces précieux matériaux. — On ne connaissait jusqu'à présent qu'une seule espèce dans le genre *lethrus*, le *lethrus cephalotes*. M. FISCHER en a décrit trois espèces nouvelles dans l'*Pentomographia imperii russici* (t. 1^{er}, p. 133). On doit savoir gré aux rédacteurs d'avoir traduit ces observations curieuses sur un insecte très-nuisible aux endroits cultivés, parce qu'il cherche de préférence les bourgeons et les feuilles naissantes, et les coupe net avec les pinces de ses mandibules. C'est dans les steppes méridionales d'Orenbourg, et dans la Podolie australe, que se trouvent les espèces observées par M. Fischer. — On doit à M. M.-G. CAMBESSÈDES une *monographie du genre spirea*, qui appartient à la tribu des *spirées* de la famille des *rosacées*. Ce genre se compose de 36 espèces; l'auteur n'a pu en voir que 24; pour chacune des 12 autres, il a rapporté la description du botaniste qui lui a paru la plus propre à la bien faire connaître. — MM. QUOY et GAYMARD, médecins naturalistes de l'expédition du capitaine Freycinet, ont donné quelques considérations sur les *méduses*. Ces singuliers zoophytes, dont la plupart brillent pendant la nuit comme autant de

globes de feu, sont mous, gélatineux, le plus souvent incolores, et quelquefois ornés des plus belles couleurs. Les deux voyageurs ont souvent navigué pendant plusieurs jours au milieu de ces animaux, qui constamment suivaient une même direction. Lorsque l'impulsion des courans les favorise, ils peuvent changer de parages, comme MM. Quoy et Gaymard en ont acquis la preuve. Une des deux espèces de *cyanées* qu'ils ont observées est appelée *cyanée astier*, du nom d'un matelot de l'*Uranie* qui se jeta le premier à la mer pour sauver un homme blessé à mort. Cet hommage fait honneur au caractère des deux naturalistes; mais il nous fournit l'occasion de remarquer que la grande quantité de noms propres dont on surcharge depuis quelque tems la nomenclature de l'histoire naturelle, finirait par amener de la confusion, et qu'on devrait les remplacer par des noms qui servissent à distinguer les objets. — Les rédacteurs des *Annales* ont extrait du *voyage de Cartwright au Labrador* des observations pleines d'intérêt sur les *mœurs des castors*, observations que ce voyageur a recueillies pendant un séjour de 12 ou 15 ans, et qui contredisent un grand nombre de celles que d'autres chasseurs ou naturalistes ont accréditées. — Cartwright n'a jamais rien vu dans la queue du castor, qui pût lui faire penser que cet animal s'en servit comme d'un traîneau pour transporter les matériaux de sa cabane, et comme d'une truelle pour la construire. Il paraît que le castor porte ces matériaux et sa nourriture sur ses épaules ou entre ses dents, et qu'il bâtit avec ses pieds de devant, qu'on peut regarder comme des mains. — M. Isidore GEOFFROY ST-HILAIRE a démontré que la chauve-souris brésilienne, rapportée par M. Aug. de St-Hilaire, doit être comprise dans le genre *nyctinome*, qui jusqu'à présent n'était composé que de chauves-souris de l'Ancien Monde. — Nous nous empressons de citer l'extrait d'un mémoire très-curieux de M. GEOFFROY ST-HILAIRE « sur la génération des animaux à bourse (sargues, Kanguroos) et sur le développement de leur fœtus. » On peut en conclure qu'immédiatement après leur fécondation dans les organes générateurs internes, les œufs passent au travers du tube vaginal pour se rendre à la bourse, qui remplit à leur égard toutes les fonctions propres à la matrice. Vingt-cinq jours après l'accouplement, la bourse, presque entièrement fermée pendant long-tems, est assez ouverte pour qu'on puisse distinguer les petits attachés aux tétines. Depuis la publication de ce mémoire, M. Geoffroy St-Hilaire a reconnu des vestiges d'organisation placentaire et d'ombilic chez un très-petit fœtus du *didelphis virginiana*.

— L'intérieur de l'île de Terre-Neuve est jusqu'à présent l'un des points les moins connus du globe, sous le rapport de l'histoire naturelle. M. CORMACK, voyageur écossais, a traversé cette île dans sa plus grande largeur, qui est de 80 lieues environ. L'extrait de sa lettre, publié dans les *Annales*, est rempli d'observations tout-à-fait nouvelles. Le sol de l'île est généralement mauvais; la moitié orientale est basse et boisée; l'autre est aride et montueuse. Les sapins, les mélèses et les bouleaux composent presque tous les bois. C'est dans les parties occidentales de l'île que se trouvent de nombreux troupeaux de *caribou*, espèce de cerf voisine du renne, et dont la chair forme presque la seule nourriture des indigènes. A l'exception des castors et des renards, les mammifères sauvages sont peu nombreux à Terre-Neuve; mais en revanche, les oies, les canards et les mouettes s'y trouvent en abondance. — M. Ami BOUÉ a fourni deux mémoires géologiques : l'un sur les dépôts tertiaires et basaltiques du Wurtemberg et de la Bavière, au nord du Danube; l'autre sur les terrains anciens et secondaires du sud-ouest de l'Allemagne, toujours au nord du Danube. — Une notice sur la *puce irritante*, et une autre sur la modification du têt de certaines espèces de mollusques prouvent que M. DEFRANCE cultive avec succès plusieurs branches de l'histoire naturelle. — Les rédacteurs ont extrait du cinquième volume des *Recherches sur les ossemens fossiles*, par M. George CUVIER, une dissertation relative à la *détermination des diverses espèces de baleines vivantes*. Il montre combien les notions que l'on a sur ces cétacées sont encore incomplètes et confuses, et combien les navigateurs ont encore de découvertes à faire en ce genre. Les diverses ostéologies dont M. Cuvier a pu se procurer une connaissance exacte, lui ont prouvé qu'il existe trois espèces de baleines bien distinctes, mais qu'on n'a aucun moyen de les rapporter aux trois espèces établies par les nomenclateurs. — On doit à M. Léon DUFOUR, médecin et naturaliste distingué, un mémoire sur une tête embaumée d'un habitant de la nouvelle Zélande, qu'il possède dans son cabinet, et dont les tégumens ont l'aspect et la solidité du bois; à l'exception des yeux, les traits de cette tête sont parfaitement conservés par des procédés propres aux insulaires. M. L. Dufour pense que c'est celle d'un chef que son vainqueur avait conservée comme un trophée, suivant l'usage du pays, après avoir mangé le reste du corps. Trois ancrs européennes, tatouées sur la joue au devant de l'oreille droite, lui font présumer que ces figures datent de la découverte de la nouvelle Zélande. — M. Achille RICHARD est un des bota-

nistes actuels dont les travaux contribuent le plus à conduire à la classification exacte des plantes et à la connaissance des lois générales de leur organisation. Il pense avec raison que, pour arriver à ce double but, il est nécessaire de soumettre à cette analyse délicate, en usage depuis peu d'années, des genres anciennement connus. C'est en travaillant dans cette direction qu'il a prouvé que le *toluifera*, qui fournit le *baume de tolu*, ne peut former un genre à part, et n'est qu'une espèce très-rapprochée du *myroxylum peruvianum*, pour laquelle il propose le nom de *myroxylum toluiferum*. — Ce n'est point par oubli que nous avons négligé de citer les *recherches microscopiques sur diverses espèces de plantes*, qu'on doit à M. AMICI, de Modène; nous nous proposons d'en parler plus tard avec quelque détail. — Le cahier de juin est terminé par une lettre de M. GEOFROY ST-HILAIRE, où ce savant donne une idée succincte de la découverte qu'il vient de faire des *facultés d'audition des poissons*. — Nous pourrions appeler l'attention de nos lecteurs sur un grand nombre d'autres observations précieuses dont les *Annales* sont remplies; mais les articles que nous avons indiqués suffisent pour prouver que ce nouveau recueil scientifique doit prendre une place distinguée parmi ceux qui se publient en Europe, et qu'il mérite à tous égards le succès croissant qu'il obtient. — Les planches, dont les unes sont lithographiées, et les autres gravées sur cuivre, se font toujours remarquer par une grande netteté. A. M.—T.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

232. — * *Traité de la Médecine*, par CELSE; latin-français en regard; texte conforme à celui de l'édition de Léonard Targa, traduction de Henri NINNIN, revue et corrigée par L***, D. M. Paris, 1824; Delalain. 2 forts volumes in-12; prix 13 fr. 50 c. et 16 fr.

Les Romains, qui avaient élevé des autels à la fièvre et à la toux, n'eurent cependant que fort tard des médecins. A l'époque même des guerres puniques, le vieux Caton disait encore que les Grecs, en venant exercer la médecine à Rome, n'avaient d'autre but que de faire périr tous les Barbares. Il est aisé de croire que le grand art d'Hippocrate, au milieu de tant de préventions, fut très-long-tems peu honoré dans la capitale du monde romain, et par conséquent peu cultivé. Des esclaves, des affranchis, des vaincus, ne pouvaient inspirer à cette fière république une grande estime pour une science qu'elle ne paraissait connaître alors que par ses abus. Des médecins

vraiment dignes d'estime, et Asclépiade à leur tête, firent insensiblement disparaître ces préjugés; ils composèrent d'utiles ouvrages, répandirent les saines doctrines, et comptèrent enfin des disciples parmi les Romains eux-mêmes. Il ne reste rien d'authentique du célèbre médecin d'Auguste, Antonius Musa, qui jouit de sa propre gloire, et vit sa statue placée dans le temple d'Esculape. Le principal monument de la médecine romaine est aujourd'hui l'ouvrage de Celse, dont l'étude a été recommandée par d'illustres praticiens du dernier siècle, et dont le style élégant et clair suffirait pour mériter l'attention des savans, ou de ceux qui aspirent à l'être. Nous devons donc des remerciemens à un de nos libraires les plus actifs et les plus laborieux, pour avoir reproduit avec soin le texte de Targa, et la traduction de Henri Ninnin, que la nouvelle révision a beaucoup perfectionnée. La commodité du format, l'avantage d'avoir une version exacte en regard du latin, la dissertation de Louis Bianconi sur l'époque où Celse a vécu, une table fort bien rédigée, et d'autres accessoires d'une égale importance contribueront sans doute à faire connaître encore plus un auteur que nos jeunes médecins peuvent lire avec autant de plaisir que d'utilité.

J.-V. L.

233. — *La morte di Carlo primo, etc.* — La mort de Charles I^{er}, tragédie en cinq actes, avec des chœurs, improvisée par M. Sgricci, etc. (avec une traduction française, en prose). Paris, 1824; Urbain Canel, rue St-André-des-Arcs, n^o 30. In-8^o; prix 3 fr.

L'éditeur, dans sa préface, débute par rappeler que rien ne décèle mieux peut-être l'origine divine de la poésie que le talent de l'improvisateur. Nous avons souvent rendu justice à ce talent; mais nous ne voudrions pas lui voir prodiguer des éloges exagérés, au préjudice d'un talent plus réel dont l'effet, s'il est moins éblouissant, est au moins plus durable. La postérité ajoute encore aujourd'hui aux éloges que les anciens accordèrent aux Sophocle, aux Pindare, aux Horace, tandis que ceux qu'on donne si légèrement à des improvisateurs disparaissent presque toujours avec le moment de leurs inspirations. Nous sommes loin d'avancer qu'ils ne méritent, en quelque sorte, ces applaudissemens populaires; nous pensons seulement qu'ils s'exposent à ne plus les voir justifiés, aussitôt qu'ils livrent leurs inspirations à l'épreuve de l'impression. Trop souvent, l'esprit en appelle à la lecture du jugement que lui ont surpris la verve et la chaleur de l'improvisateur. — Nous ignorons si c'est M. Sgricci lui-même, ou si ce n'est pas plutôt quelqu'un de ses partisans qui a voulu tenter pour lui cette seconde épreuve. Ce qu'il y a de certain, c'est que

personne mieux que M. Sgricci ne pouvait se tirer de l'une et de l'autre. Avant lui , l'improvisation se bornait aux inspirations lyriques et ne s'était étendue qu'à de courts fragmens de poésie épique ; le mérite de l'improvisateur consistait à vaincre la difficulté de combiner des rimes , d'après un mètre plus ou moins propre au sujet donné. M. Sgricci a voulu élever ce talent au genre de composition qui exige le plus d'art et le plus de méditation , à la tragédie. Ce qui coûtait tant d'années de travail aux Racine et aux Alfieri , n'est plus pour lui que l'ouvrage , que l'amusement de quelques minutes. Il est vrai que , dès que le plan de sa pièce est conçu , sa versification n'étant pas rimée n'étonne pas trop les Italiens , pour qui les vers *sciolti* , *improvisés* , sont peu différens de la prose. Mais , M. Sgricci a fait également preuve , dans la même pièce , de sa promptitude à rimer , par les chœurs improvisés à la fin de chaque acte. — M. Charles Lacroix , ayant assisté à l'improvisation de cette tragédie , n'a point hésité à rendre un témoignage public de la surprise qu'elle a excitée en lui et de l'impression qu'elle a faite sur les autres spectateurs. Remarquons , d'ailleurs , que ces spectateurs étaient des Français , nation qui peut se regarder comme juge par excellence en fait d'art dramatique. M. le baron Cuvier , ayant lu les épreuves de la pièce imprimée , assure qu'il l'a reconnue , telle qu'elle a été improvisée. Quelque raison qu'on pût avoir d'en douter , nous ferons observer que la pièce offre trop le cachet de l'improvisation pour que M. Sgricci ait besoin d'avoir recours à des autorités aussi respectables. Nous ne saurions non plus approuver ceux qui cherchent maintenant à déprécier la pièce autant qu'ils l'ont d'abord applaudie. Ils doivent la juger de même , puisque c'est le même ouvrage , et ne la considérer toujours que comme une improvisation. Quant à nous , satisfaits d'avoir applaudi cette pièce avec tant d'autres auditeurs , lorsqu'elle fut si heureusement improvisée , nous ne croyons pas devoir la soumettre à un examen critique plus sévère depuis qu'elle a été , si imprudemment , selon nous , livrée à l'impression. Du reste , en admirant les inspirations momentanées de M. Sgricci , nous lui recommanderons de borner ses improvisations au genre lyrique , et de ne pas les étendre à l'art dramatique ; puis , de consacrer à la tragédie tout le travail et toute la méditation qu'elle réclame , s'il prétend à des éloges qui s'étendent au delà du moment. Ses talens nous sont un sûr garant qu'il pourra nous intéresser alors aux ouvrages de sa méditation , comme il nous a charmés par son improvisation facile et brillante.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

MARYLAND. — *Bateaux à vapeur.* — On vient d'inventer ici, pour les bateaux à vapeur, une forme de cabin, à l'épreuve de tout accident d'explosion, et tel que les passagers qui se trouveront renfermés dans cette partie du navire seront à l'abri de tout danger, dans le cas où la chaudière viendrait à éclater ou à forcer son chapeau.

CONNECTICUT. — NEW-HAVEN. — *Établissement d'une Académie militaire.* — La législature du Connecticut a, dans sa dernière session, fait une loi pour l'établissement d'une Académie scientifique et militaire à New-Haven, sur le même plan que l'École de West-Point, dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs. (*Voy. Rev, Enc.*, t. xv, p. 5.)

A. J.

— *Journaux.* — Un journal de New-York donne l'état officiel suivant du nombre de journaux publiés aux États-Unis pendant l'année 1823.

ÉTATS.	Nombre de journaux.	ÉTATS.	Nombre de journaux.
Maine	12	Caroline septentrionale . .	10
New-Hampshire	11	Caroline méridionale . . .	12
Massachusetts	35	Ohio	48
Rhode-Island	9	Indiana	12
Connecticut	23	Illinois	5
Vermont	8	Missouri	6
New-York	137	Kentucky	18
New-Jersey	18	Tennessee	15
Pensylvanie	110	Mississippi	7
Delaware	4	Alabama	10
Maryland	22	Louisiane	8
Virginie	35	Michigan	1
Géorgie	14	District de Colombie . . .	8

TOTAL 598 Journaux.

O**.

ASIE.

SYRIE — BALBEC. — *Voyage scientifique.* — Le célèbre naturaliste, Italien, *Giovani Brocchi*, écrit de cette ville, que, depuis son retour de Nubie, il s'est fixé à Balbec pour diriger les travaux d'une mine de charbon, qui a été découverte près du mont Liban. L'herbier de M. Brocchi est riche en plantes rares; et sa collection minéralogique ou plutôt géologique n'est pas moins considérable. Sur le Liban et l'Anti-Liban, il n'a trouvé cependant aucune plante curieuse, la végétation y diffère peu de celle de la Sicile et de la Calabre méridionale. Il a voyagé constamment par terre, et son voyage de Nubie en Syrie a été très-heureux. L. S. B.

Antiquités. — Nous lisons dans une lettre écrite de Constantinople, le 11 mai 1824, à M. Barbié du Bocage, par M. Honoré Vidal, drogman de France à Bagdad, que celui-ci, profitant de son dernier voyage en Syrie, avait transporté sa collection d'antiques à Alep, d'où son intention était de l'envoyer à Paris, pour être présentée à la Bibliothèque royale. Malheureusement, cette précieuse collection se trouve aujourd'hui réduite à fort peu de chose. Le tremblement de terre qui a eu lieu en Syrie, le 13 août 1822, a presque entièrement détruit les deux caisses où ces objets étaient renfermés.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

LONDRES. — *Enquête parlementaire, sur l'exportation des machines servant aux manufactures.* — Ce document est l'un des plus curieux et des plus importants que puissent offrir les annales de l'industrie. Il offre les résultats d'une enquête régulière, instituée par le parlement d'Angleterre, pour reconnaître s'il faut rapporter les lois qui défendent, sous les peines les plus sévères, l'exportation des machines dont on se sert dans les fabriques. Les preuves qu'il contient établissent : que cette prohibition a seulement pour effet de priver la Grande-Bretagne de la branche de commerce que lui procureraient la construction et l'exportation de ces machines; que, par l'émigration des ouvriers qui savent les faire, la France, l'Allemagne et même la Russie ont maintenant le pouvoir d'en fournir à leurs manufactures; que telle est même aujourd'hui l'habileté des ingénieurs Français, qu'il leur suffit, pour construire la machine la plus compliquée, de s'en procurer le dessin, ce qui est toujours possible en Angle-

terre ; qu'avec ce seul secours toute espèce de machine anglaise est exécutée en France , sans aucune infériorité de construction et avec l'unique inconvénient d'un prix plus élevé ; qu'ainsi , malgré la vigilance des douanes anglaises et la rigueur des lois pénales , les peuples de l'Europe possèdent maintenant les machines utiles dont l'Angleterre voulait s'attribuer exclusivement les immenses avantages , et qu'à défaut de ce succès , il lui importe de s'approprier au moins le commerce de ces machines , dont elle fournira tous les pays civilisés , aussitôt qu'on aura fait cesser la prohibition relative à leur exportation. — Ce serait une erreur de croire que cette branche de commerce est peu considérable. Voici quelques données qui permettront de se faire une idée de son étendue. Un seul fabricant Anglais a construit et fait passer en France , dans l'espace de trois ans , cent machines à feu , qui , l'une pour l'autre valant 700 livres sterlings , font plus d'un million et demi de francs. Plusieurs envois considérables de ces machines ont été récemment expédiés pour l'Amérique méridionale , par des fabriques anglaises , et il vient d'en être fait un en France pour l'Égypte. On compte dans les îles Britanniques 10,000 machines à vapeur , dont quelques-unes ont une force de 140 chevaux. En admettant que leur puissance moyenne ne soit que de 10 chevaux , et qu'un nombre aussi grand pût être placé tant en Europe que dans les colonies , et dans les nouveaux états américains , ce serait pour cette seule sorte de machines , un commerce de 168 millions qu'acquerrait l'Angleterre en abrogeant ses inutiles prohibitions. — Les manufactures de bateaux à vapeur et de machines à feu , qui sont soutenues , dans les Pays-Bas , par la munificence du gouvernement (1) , pourront peut-être résister à la concurrence de la Grande-Bretagne chez l'étranger ; mais , en considérant qu'une machine à vapeur de 10 chevaux , ne vaut à Londres que 700 livres sterlings , et qu'elle en coûte 1000 à Paris , il n'est que trop évident que cette belle industrie , qui donnait à la France l'espoir le plus heureux , est menacée par ces circonstances nouvelles , d'être étouffée dans son berceau.

A. MOREAU DE JONNÈS.

LIVERPOOL. — *Sur les progrès actuels des arts utiles.* — Dans la dernière assemblée annuelle de l'Institution royale de Liverpool , M. Heywood , parmi beaucoup de faits qui attestent les progrès qu'ont

(1) Le roi des Pays-Bas a donné une somme de 720,000 fr. à M. Cockerell pour l'établissement de la manufacture de machines à feu , à Liège.

faits les arts en Angleterre, cite les suivans : « La même quantité de fil de coton qui exigeait autrefois le travail d'un homme et d'une machine, est centuplée aujourd'hui par le meilleur emploi que l'on fait des forces du travailleur. Il y a des manufactures mises en mouvement par la machine à vapeur, dans lesquelles il se produit en un jour assez de fil pour faire deux fois le tour du globe. L'Art du Tisserand s'est avancé dans la même proportion. Il y a des manufactures où l'on fabrique une pièce d'étoffe par minute, de la longueur de 28 verges : ce qui fait une longueur totale d'étoffe de 15 milles anglais par jour. Un artiste Américain a dernièrement inventé une machine qui fera 60 épingles par minute. Il est curieux que les épingles qui ont fourni à Adam Smith un exemple de ce que peut la division du travail de l'homme, en fournissent un maintenant du pouvoir des machines substituées au travail de l'homme. La machine à vapeur a produit, en Angleterre, un changement qui n'a point d'analogues dans les tems anciens, ni dans les tems modernes jusqu'à notre époque. Elle a créé une force supérieure à celle de deux millions d'hommes; elle a multiplié le tems, comme la lumière du gaz a multiplié le jour. Et qu'est-ce encore que la machine à vapeur, auprès de la machine à calculer de M. *Babbage*? Cette dernière exécute un travail que l'on croyait purement intellectuel; et ce qu'il y a de plus étonnant, si la machine se trompe, elle découvre elle-même où gît son erreur. Le gouvernement anglais, sur un rapport de la Société royale, a donné à M. *Babbage* 1500 livres sterlings (37,500 f.) pour qu'il puisse continuer ses travaux. »

J.-B. S.

MANCHESTER. — *Nouvelle secte de Chrétiens*. Il s'est formé ici une nouvelle secte dont le précepte fondamental repose sur l'interprétation littérale de ce commandement, *Tu ne tueras point*. En conséquence, les nouveaux chrétiens s'abstiennent de nourriture animale et ne vivent que de végétaux. Le résultat a confirmé une opinion qui a donné lieu à de longues discussions parmi les physiologistes, savoir : que l'homme jouit d'une meilleure santé en se nourrissant de végétaux et de farineux, de préférence à la chair des animaux. (*Star.*)

LONDRES. — *Société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce*. — Cette Société s'est réunie, le 26 mai dernier, sous la présidence de S. A. R. le duc de Sussex. Plusieurs personnages étrangers marquans et quelques députés grecs assistaient à cette assemblée. — Après le discours d'ouverture, prononcé par son auguste président, la Société a procédé à la distribution des prix. — Les deux principaux, consistant chacun en une médaille d'or, ont été accordés,

le premier à sir Henry Blyth , Esq. de Norfolk , pour avoir desséché et gagné sur la mer 253 arpens de terrain marécageux , au moyen de l'encaissement : le second , à M. Hurd , pour les progrès qu'il a fait faire à la culture du chêne , en le rendant très-propre à servir de bois de construction. Une palette d'argent a été décernée au jeune Passmore , âgé de 10 ans , auteur d'un tableau historique très-remarquable , et une médaille d'argent à M. Johnson , sourd et muet , pour un très-beau portrait. — Les autres prix ont été répartis sur différentes branches , comme il suit : Pour l'agriculture et l'économie rurale , 3 prix ; pour la chimie , 4 ; pour les tableaux originaux à l'huile , 14 ; copies à l'huile , 5 ; tableaux et copies à l'aquarelle , 15 ; dessins au crayon , 18 ; d'après statues et bustes , 10 ; sculpture , 4 ; copies d'après l'antique , 4 ; architecture , 11 ; dessins de machines , 2 ; gravures , 6 ; manufactures , 18 ; et pour la mécanique , 10. O**.

RUSSIE.

ODESSA. — *Numismatique.* — Dans le courant de l'été dernier , on a découvert un tombeau sur l'emplacement qu'occupait jadis *Mesembria* , l'une des villes de la Thrace : il renfermait quelques médailles de bronze d'un roi de cette province , inconnu jusqu'ici. Ces médailles étant tombées entre les mains du docteur *Burghart* , pendant son séjour à Pera , il a fait hommage de deux de ces précieuses monnaies aux musées *Hedervar* et *Fontana* , à Florence. — Les deux médailles sont de même grandeur. — La première , qui appartient au Musée *Fontana* , offre d'un côté une tête d'Apollon , couronnée de laurier , tournée vers la droite , et sur le revers , une victoire en pied , avec l'inscription ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΚΑΥΔΡΟΥ. — L'autre médaille , qui figure dans le musée *Hedervar* , est en tout semblable à la première , sauf qu'elle porte de plus le monogramme K=]. — Ces médailles sont de *Cavarus* , le dernier roi gaulois qu'eurent les Odrisiens , peuple de la Thrace , vers l'an 219 avant J.-C. Il fut un prince puissant et respecté de ses voisins. C'est à lui qu'on dut la cessation de la guerre qui s'était allumée entre Prussias , roi de Bithynie , d'une part , les Byzantins et les Rhodiens de l'autre. Ces peuples l'ayant choisi pour médiateur , son intervention eut pour résultat un traité de paix , que Polybe nous a conservé. (*Pol. Extr.* L. 8.) *Cavarus* , quoique doué des belles qualités qui forment les grands princes , se laissa corrompre par la flatterie ; et les Thraces s'étant révoltés contre lui , le déposèrent. Les Odrisiens , n'ayant dès lors plus rien à craindre des Gaulois , lui donnèrent pour successeur un

roi de leur nation. — Le célèbre Cary, qui a publié l'histoire des rois de la Thrace, d'après les médailles qu'on connaissait, n'a pu faire mention de Cavarus, dont la numismatique ne fournissait aucun monument. — Il est à croire que l'image de la victoire qui orne ces médailles, fait allusion à quelque grand fait d'armes de ce roi, à moins qu'on ne suppose que Cavarus ait voulu s'assimiler à Philippe et à Alexandre-le-Grand, en copiant leurs médailles. E.

POLOGNE.

VARSOVIE. — *Fête littéraire.* — Le 15 juillet, on a célébré dans l'église des Visitandines de cette ville, une fête en mémoire de tous ceux qui ont bien mérité des sciences dans le royaume de Pologne. Elle a commencé par une messe en musique; ensuite, on a prononcé quelques discours analogues à la circonstance; enfin, l'on a distribué des médailles aux auteurs des meilleurs écrits et des productions des arts les plus estimées qui ont paru dans le cours de l'année 1823.

ALLEMAGNE.

DUCHÉ DE HOLSTEIN. — *Institut agricole et colonie de pauvres de M. VOGHT.* — Ce vénérable philanthrope fait, pour l'agriculture et pour la classe pauvre, dans la partie de l'Allemagne qu'il habite, auprès d'Altona et de Hambourg, ce que font ailleurs, avec des moyens plus ou moins étendus et diversement appliqués, en Suisse, M. DE FELLEBERG, dans ses instituts agricoles et d'éducation d'*Hofwyl*, près Berne (voy. *Rev. Enc.*, t. XI, p. 493); en France, le respectable OBERLIN, au *Ban de la Roche* en Alsace, M. MATHIEU DE DOMBASLE, dans sa ferme expérimentale de Roville, près Nancy, et M. DE LA ROCHEFOUCAULT, à sa terre de *Liancourt*; en Écosse, M. OWEN, dans sa colonie manufacturière de *New-Lanark* (voy. *Revue Encyclopédique*, tome XVIII, page 5); et dans le royaume des Pays-Bas, les fondateurs des *Colonies agricoles* (voy. *Revue Encyclopédique*, t. XVII, p. 342). — Faute de renseignements détaillés, que nous prions notre correspondant à Hambourg de recueillir avec soin et de nous adresser, nous ne pouvons faire aujourd'hui qu'une simple mention de l'établissement agricole de M. Voght. Du moins, nous ne voulons pas différer de faire connaître à nos lecteurs ce bienfaiteur de l'humanité, qui, plus que septuagénaire, entretient autour de lui cinquante familles, toutes employées aux travaux de

l'agriculture, consacre sa fortune, son tems et sa prodigieuse activité à faire des expériences agronomiques, à perfectionner les méthodes et les instrumens de culture, et à répandre les perfectionnemens qu'il a obtenus. Sa ferme est semblable à une manufacture, par le soin qu'il a pris d'y introduire et d'y appliquer avec autant d'intelligence que de succès le principe si fécond de la division du travail; chacun, remplissant une tâche convenue et accoutumée, la remplit mieux et avec plus d'économie de tems et d'argent, que s'il devait faire successivement plusieurs choses différentes, qu'il ferait nécessairement moins vite et moins bien. M. Voght travaille lui-même douze heures par jour; il donne l'exemple d'une vie sobre et laborieuse, vraiment patriarcale, favorable à la santé, au bonheur, à la bienfaisance. Des parcs superbes, des sites enchanteurs, dont les étrangers et les curieux obtiennent l'entrée, en payant au profit des pauvres une rétribution modique; des landes défrichées et un sol ingrat qui sont devenus féconds par une habile culture; partout des visages rians, des hommes actifs et heureux, des enfans élevés avec une bienveillance paternelle, des vieillards secourus et honorés, des malades environnés de soins protecteurs, et un homme de bien qui dirige et anime l'heureuse colonie qu'il a fondée: tel est le spectacle que présente ce petit coin de terre, où l'oisiveté, les vices et les malheurs qu'elle engendre sont inconnus. M. Voght rédige chaque jour, dans un *Mémorial*, ou recueil d'observations, les résultats de ses expériences agricoles et de ses travaux. Il a long-tems voyagé, dans la seule vue de rechercher et d'étudier les moyens par lesquels on peut combattre et détruire cette maladie du corps social qu'on appelle le *paupérisme*, ou les deux fléaux de la pauvreté et de la mendicité. — Les habitans de Marseille, où, sur une population de cent dix mille individus, on a long-tems compté plus de seize mille indigens, par défaut de travail, n'ont point oublié le passage de M. de Voght dans leur ville, ni les sages et utiles conseils que puisèrent dans ses entretiens les administrateurs des secours publics. — Nous voudrions, dans nos annales de la civilisation, reproduire surtout les noms et les travaux des bienfaiteurs de l'humanité. Pussions-nous avoir souvent l'occasion de retracer l'existence paisible et honorable de ces hommes rares dont les noms devraient être gravés en lettres d'or par la reconnaissance publique: *Voght, Fellenberg, Owen, Oberlin, Mathieu de Dombasle, La Rochefoucault...* Beaucoup d'autres émules de leur zèle philanthropique mériteraient sans doute notre

mention et nos éloges; mais ils ne s'offrent point aux applaudissemens sur la scène du monde; c'est dans une retraite obscure, dans une sphère bornée que s'exerce leur activité; c'est là qu'il faut les aller chercher pour les proposer en exemple. Nous demandons à nos correspondans, épars sur les différens points du globe, de nous signaler avec soin, et en précisant les faits et les résultats, les hommes généreux et éclairés dont l'activité, appliquée à des objets d'une utilité publique et durable, a principalement pour but de réformer et d'améliorer l'humanité, et d'abord les classes pauvres, par une direction mieux entendue donnée aux travaux agricoles et industriels. L'agriculture et l'industrie, bien comprises, sont à la fois deux grandes sources de prospérité particulière et publique, de réformation et de moralité.

M. A. J.

MUNICH. — *Tissu filé par des chenilles.* — M. le lieutenant Hebensreit a trouvé le moyen d'employer une espèce de chenilles à filer un tissu d'ouate, qui est d'une belle couleur blanche, et qui est imperméable à l'eau. Il a construit dernièrement avec ce tissu un ballon qu'il a fait élever, par le moyen d'un réchaud à esprit de vin, dans la vaste salle où est établi l'atelier de ses chenilles. Il leur fait tracer dans ce tissu des chiffres et des figures. Pour cela il humecte le contour de son dessin avec de l'esprit de vin; la chenille, évitant ces traces, forme son tissu à l'entour, et les figures se trouvent ainsi dessinées. Une pièce d'ouate de sept pieds carrés, parfaitement pure et brillante comme du taffetas, a été l'ouvrage d'environ cinq cents chenilles, qui y ont travaillé, du 5 au 26 juin.

N. d. R. Il y a peut-être quelque inexactitude dans ce récit, ou dans les descriptions qu'il donne; mais, en le réduisant à la simple réalité, il est encore digne de l'attention des naturalistes, et peut-être de celles des amis de l'agriculture et des arts.

HILDBOURGHAUSEN, 1^{er} juillet. — *Prohibition des loteries.* — Le gouvernement du Duché de SAXE-HILDBOURGHAUSEN a rendu une ordonnance salubre concernant la loterie, et donne sous ce rapport un exemple de moralité que devraient imiter les grandes monarchies de l'Europe. Quiconque mettra désormais à la loterie, dans le duché, sera condamné à 15 écus d'amende, ou à la prison et même aux travaux publics. Les collecteurs paieront 60 écus, seront mis pour trois semaines dans une maison de correction; et, s'ils sont fonctionnaires publics, ils seront destitués de leur emploi. Les colporteurs paieront 30 écus, ou seront également renfermés pour quelques tems dans une maison de travail. Les colporteurs étran-

gers qui parcourent le pays, seront mis, comme étant suspects et dangereux, sous la surveillance de la police, et on leur assignera des quartiers particuliers pour leur domicile; en cas de besoin, on les fera même escorter jusqu'à la frontière. Les joueurs à la loterie ne peuvent être maires, chefs d'un corps de métier, tuteurs, etc., ni siéger dans les assemblées de la commune. On fera connaître publiquement ceux qu'on découvrira. — Ceux qui savent combien de familles et même de villages ont été ruinés par les loteries, approuveront les dispositions de cette loi, quelque rigoureuses qu'elles paraissent.

Z.

LEIPZIG. — *Nécrologie.* — *Haubold.* — La mort a frappé, le 24 mars dernier, M. Haubold, l'un des plus grands jurisconsultes de l'Allemagne. Ce savant était né le 4 novembre 1766. Dès sa première jeunesse, il annonça les heureuses dispositions dont il était doué pour l'étude de la jurisprudence. Il avait à peine vingt ans lorsqu'il donna, à Leipzig, son premier *cours d'histoire du Droit romain*. M. Haubold fut nommé successivement professeur extraordinaire, professeur ordinaire, puis doyen de la faculté de droit de cette ville, où il enseignait à un grand nombre d'élèves le droit romain et le droit saxon. Il a fait en outre plusieurs cours sur les sources du droit romain, et principalement sur les *Institutes de Gaius*, dont la découverte récente a jeté un si grand jour sur la science de la législation romaine. Il a fait sa dernière leçon, le 14 mars 1824, peu de jours avant sa mort, et il a été enlevé à l'enseignement, après une carrière de trente huit années. Sa dernière maladie a été un événement public, par l'intérêt qu'il avait su inspirer à ses compatriotes; des ordonnances de police furent rendues pour empêcher la circulation des voitures dans la rue où il demeurait, et chaque jour le roi de Saxe envoyait savoir de ses nouvelles. M. Haubold est l'auteur de cinquante-sept ouvrages, ou opuscules imprimés; et l'on assure qu'il en laisse plusieurs en portefeuille. Ils sont relatifs à l'histoire du droit et à l'histoire littéraire. Un seul a été réimprimé à Paris; ce sont les *Tabulæ chronologicae, etc.* M. Haubold a écrit tous ses ouvrages dans la langue latine; il appartenait à l'école historique qui est aujourd'hui si florissante en Allemagne, grâce aux efforts du savant professeur dont nous annonçons la mort et à ceux de MM. de Savigny, Hugo, etc.

A. TAILLANDIER, *avocat.*

SUISSE.

BALE. — *L'École d'agriculture*, pour les pauvres de notre canton,

s'est ouverte, au commencement de juin, sous les auspices les plus favorables. La Société particulière, à qui l'on en doit la fondation, a choisi pour modèles les instituts d'Hofwyl, de la colonie de la Linth, du Bläsihof, etc. Son but est de soustraire à la misère et à l'immoralité les jeunes garçons de notre canton, livrés à l'abandon le plus déplorable, et d'en faire des hommes de bien et des citoyens utiles. Le maître, choisi pour diriger cette institution, Henri Meyer, d'Ittingen, âgé de 31 ans et père de famille, a séjourné pendant dix-huit mois à Hofwyl, et a suivi quelque tems les écoles du Bläsihof et de la Linth. Sa femme est chargée de l'économie de la maison, sous la surveillance et la direction d'un comité de dames. L'on doit à la générosité d'un membre du comité fondateur, non-seulement l'usage d'un bâtiment qu'il a fait arranger pour l'École des pauvres, à sa campagne, voisine de la ville, mais encore des occupations agricoles pour les élèves. La souscription volontaire, ouverte à Bâle, au commencement de cette année, en faveur de l'établissement charitable dont nous parlons, avait produit, au 21 avril, une somme de 13,258 fr. de Suisse, dont 4,000 fr. sont annoncés comme contribution annuelle. L'existence de l'institution se trouve assurée par ces dons généreux. Jusqu'à présent on n'a reçu que six élèves; ce n'est qu'avec prudence et avec lenteur que l'on remplira les vingt places pour lesquelles le plan est calculé. On adopte les plus sages précautions pour faire régner dans l'établissement de bonnes habitudes morales. (*Nouvelliste vaudois.*)

GENÈVE. — *Publication prochaine.* — Un jeune philologue de notre ville se propose de publier bientôt une traduction française du Dictionnaire grec-allemand de Schneider, à laquelle il travaille depuis long-tems avec assiduité, et où il fera de nombreuses additions, la lecture habituelle qu'il fait des auteurs grecs lui ayant offert beaucoup de mots que l'auteur a omis; ses connaissances dans la langue allemande et ses rapports avec un savant littérateur de cette nation, qui revoit son ouvrage, ne permettent pas de douter de l'exactitude et de la fidélité de son travail. P.

ITALIE.

NAPLES. — *Nouvelle composition pour miroirs.* — M. le professeur Lancellotti propose pour la fabrication des miroirs une nouvelle composition, qui réunit l'économie à la facilité de l'exécution. Il emploie trois portions de plomb et deux de mercure. On fait fondre ensuite cette composition sur le cristal chaud et sec; elle s'attache fortement à la surface; et l'image des objets s'y réfléchit fidèlement

mais il faut éviter avec soin que l'oxide qui se forme dans la fusion de cet amalgame demeure engagé entre le cristal et la surface métallique.

F. S.

FLORENCE. — *Économie politique*. — Nous remarquons que, dans la séance de l'*Académie des géorgophiles de Florence*, du 13 juin dernier, M. l'avocat Paolini a lu un mémoire sur cette question : *Si l'accroissement dans la production des marchandises, en augmente la consommation dans la même proportion ; ou si l'augmentation de l'une est la cause naturelle de l'augmentation de l'autre*. Il est assez singulier que la même question ait été traitée en même tems dans la *Revue Encyclopédique*, par MM. de Sismondi et J.-B. Say (voy. t. xxii, p. 264-298 et ci-dessus, p. 18-31), sans que ces écrivains aient pu avoir connaissance de ce qui occupait, précisément à la même époque, l'Académie de Florence. Cela prouve au moins que cette question est d'un grand intérêt, et fixe particulièrement aujourd'hui l'attention des meilleurs esprits.

Z.

MILAN. — *Plagiat littéraire*. — Un certain M. Antonio Ascona vient de publier un ouvrage sous ce titre : *Des insectes nuisibles à l'homme, aux bêtes, à l'agriculture, aux potagers, etc.*, avec les moyens qu'il faut employer pour les détruire ou les écarter, et remédier aux maux qu'ils ont produits ; Milan, 1824. Cet ouvrage n'est autre que celui de M. A. Bayle Barelle, professeur d'agriculture à l'Université de Pavie, qui avait été inséré, en 1809, dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement*. L'éditeur, qui avait acheté et publié la copie de M. Ascona, se montre juste envers l'auteur original, dont il vient de réimprimer l'ouvrage.

F. S.

FLORENCE. — *Beaux-arts*. — *Peinture*. — Deux lettres écrites, en 1511, par Léonard de Vinci, l'une à Charles d'Amboise, lieutenant du roi Louis XII, et l'autre, à un président, parlent de deux tableaux de Madones, de grandeur différente, qu'il avait commencés, qui étaient assez avancés, et qu'il destinait à Louis XII, ou, à son défaut, à la personne que Charles d'Amboise désignerait. Ces deux tableaux, que l'on croyait perdus, viennent d'être reconnus, l'un dans la galerie Albani, à Rome, l'autre dans le cabinet de M. Jean Tarozzi, ingénieur à Florence. — M^{lle} Patin, dans son ouvrage sur les tableaux de choix, dont les auteurs sont connus, donne la gravure à l'eau forte d'une madone, avec son enfant qui tient un lys, symbole de la France, tableau très-gracieux, qu'elle attribue à Léonard de Vinci, et qu'elle dit avoir été peint pour François I^{er}. D'après elle, ce prince l'aurait cédé à Henri VIII,

en échange de quelques ouvrages de Holbein. Sous le protectorat de Cromwell, ce tableau aurait repassé d'Angleterre en France, et serait tombé dans les mains d'un particulier. Long-tems après, il aurait enfin été acheté des héritiers du fameux *Péruchat*, par le père de M^{lle} Patin, qui l'aurait porté à Padoue, où il avait été nommé professeur. Dès lors, on avait perdu les traces de ce tableau, et on ignore comment il est parvenu dans la galerie Albani. Le célèbre *Raphaël Mengs*, au dire de *Lanzi*, le mettait au-dessus de tous ceux qui composent cette belle collection.—Le second tableau, acheté en 1810, par M. *Tarozzi*, avec d'autres tableaux de prix, appartenait au monastère des sœurs angéliques de Sainte-Marthe. Ces religieuses en faisaient le plus grand cas et le conservaient avec beaucoup de soin. Elles en avaient cependant laissé prendre des copies. Il en existe actuellement deux en Toscane; une troisième, qu'on voit à Bergame, est, dit-on, l'ouvrage d'un peintre très-habile, *César de Sesto*. Le tableau original fut légué aux sœurs angéliques, comme le prouvent des mémoires authentiques, écrits par une dame noble, qui avait pris le voile dans ce couvent : cette dame, nommée *Constance Catarini*, était de l'illustre famille *Affaitati*. Derrière le tableau, qui est peint sur noyer, on observe encore la marque à feu d'*Octave Affaitati*. Avant d'appartenir à cette famille, il avait été la propriété de *Pierre Martire*, personnage célèbre dans l'histoire d'Italie, et qui vivait du tems de Louis XII. E.

PAYS-BAS.

LA HAYE. — *Bibliothèque de M. J. Meermann*. — M. J. Meermann, ancien sénateur, était fils de ce Gérard qui fut ambassadeur en Angleterre et à qui l'on doit le *Novus Thesaurus juris civilis et canonici*, ouvrage au sujet duquel on lit une anecdote fort curieuse dans le *Magasin Encyclopédique* (vi^e ann., t. iv, p. 342), auquel la *Revue Encyclopédique*, en adoptant un plan beaucoup plus étendu, a succédé immédiatement, le 1^{er} janvier 1819. L'ambassadeur Gérard, lors de la suppression des jésuites, fit à Paris l'acquisition des meilleurs manuscrits grecs de leurs bibliothèques et s'attacha à recueillir les monumens les plus célèbres de la typographie, dont il s'efforça constamment de rapporter la découverte à sa patrie. Son fils, auquel l'illustre Cras a consacré un éloge écrit à la manière de Wyttenbach, marcha sur ses traces. Partagé entre les affaires et les lettres, il se forma une des plus belles bibliothèques de l'Europe, qu'il laissa, en mourant, à la ville de La Haye, avec une maison pour les contenir

et une rente pour l'entretien d'un bibliothécaire. La régence n'ayant pas cru devoir accepter ce legs considérable, les livres de M. J. Meermann ont été vendus publiquement, du 8 juin au 3 juillet dernier. Cette espèce de solennité littéraire avait attiré une foule immense d'amateurs qui portèrent les prix à un taux très-élevé. Le gouvernement, toujours attentif aux besoins de l'instruction publique, avait accordé un subside extraordinaire aux six universités du royaume, afin qu'elles pussent faire des acquisitions. Le catalogue de la vente, divisé en quatre parties, forme à lui seul deux volumes, chacun d'environ 600 pages. On y trouve des articles de la plus grande rareté, entre autres l'ouvrage qui commence ainsi : « *C'est cy la coppie des deux grans tableaus esquelx tout le contenu de ce livre est en escript, etc.* » Ce qui en fait le mérite, c'est qu'il a été imprimé sans date, à Bruges, par Jean Brito, qui dit avoir inventé l'art de l'imprimerie. M. Van Praet, qui l'a pour ainsi dire, conquis, voulait, dit-on, en offrir jusqu'à 5,000 fr.

DE R—G.

Ouvrages périodiques, imprimés dans les Pays-Bas : 1° *Vaderlandsche Letteroefeningen* : - *Exercices littéraires-patriotiques*. Amsterdam; imprimerie de Leeneman Vander Kroe et Yntema. — Cet ouvrage, dont il paraît tous les mois, une livraison d'au moins cent pages in-8°, est un des meilleurs ouvrages périodiques du royaume, pour ce qui concerne la littérature nationale. Il se fait remarquer par ses analyses détaillées des ouvrages publiés dans les Pays-Bas. Une critique saine, judicieuse, impartiale, un ton de simplicité et de franchise qui persuade, constituent le caractère de ce recueil; 2° *Magasin voor wetenschappen, kunsten en letteren*. — *Magasin pour les sciences, les arts et les lettres*; par M. VAN KAMPEN. Amsterdam; imprimerie de Meyer Warnars. — La bonté de cet ouvrage est depuis long-tems reconnue en Hollande. Commencé en 1785, il fut continué jusqu'en 1812, époque à laquelle les circonstances politiques l'ont interrompu, il traitait principalement de l'histoire civile et politique, des sciences naturelles, des belles-lettres, etc. Il a toujours été rédigé par des sayans et des écrivains du premier ordre. — M. *Van Kampen*, littérateur honorablement connu par plusieurs ouvrages utiles, a repris, depuis 1822, la publication de cet ouvrage, avec tout le zèle qu'on avait droit d'attendre de lui. Il en paraît, tous les trois ou quatre mois, une livraison de 150 pages in-8°. — 3° *Algemeen letterlievend maandschrift*. — *Écrit mensuel, traitant de la littérature en général*. Amsterdam; imprimerie de Brouwer. — Cet écrit, destiné à faire connaître les ouvrages publiés dans les Pays-Bas, à contenir des articles sur la littérature, etc.,

mérite d'occuper une place à côté des bons ouvrages périodiques de la Hollande. On peut néanmoins lui reprocher de donner trop souvent des analyses superficielles. — 4° *Tydschrift voor binnen en buitenlandsche letterkunde*. — Écrit périodique pour la littérature nationale et étrangère; Amsterdam; MM. Abbinck et Arens.—La publication de ce recueil a commencé, au mois d'octobre 1823. Son principal objet est de faire connaître l'état de la littérature en général, tant dans l'étranger que dans les Pays-Bas. Il en paraît, tous les mois, une livraison de cinq à six feuilles d'impression in-8°. Sa rédaction est très-soignée. On trouve, dans les cahiers qui ont paru, des analyses très-bien faites de plusieurs ouvrages nationaux et étrangers; des anecdotes curieuses; des pièces de poésie, etc. On remarque avec plaisir sa variété et son impartialité, deux qualités essentielles à un ouvrage de ce genre. Il est à souhaiter que la faveur du public assure la continuation de cette entreprise qui débute sous d'heureux auspices. 5° *Gezondheidsblad*. — Feuille de santé. Amsterdam; imprimerie de L. Van Es. — Cette feuille contient quelquefois des articles intéressans relatifs à la conservation de la santé et à l'exercice de l'art de guérir. Chaque cahier est composé d'une feuille ou d'une feuille et demie d'impression in-4°. — 6° *Geneeskundige mengelingen, nitgegeven van wegen het genootschap arti salutiferi*. — Mélanges médicaux; publiés par la Société *arti salutiferi*. Amsterdam; imprimerie de L. Van Es. — C'est un recueil intéressant pour la médecine d'observation; il est principalement consacré à la médecine pratique. Il en paraît ordinairement tous les trois mois, un cahier de cinq à six feuilles d'impression in-8°. — 7° *Hippocrates magazyn*. — Magasin hippocratique, publié par MM. les docteurs SANDER et WACHTER. Rotterdam; imprimerie de Hendriksen. — Cet ouvrage, rédigé par deux hommes de l'art, très-instruits, est un dépôt précieux pour la médecine pratique, à laquelle il est consacré. Un grand nombre de médecins éclairés y déposent le fruit de leur expérience et de leurs méditations. Il en paraît trois ou quatre livraisons par an, de six à sept feuilles d'impression in-8°. — 8° *Roomsch-Katholyke bibliotheek voor het koningryk der nederlanden*. — Bibliothèque catholique romaine pour le royaume des Pays-Bas. Bois-le-Duc; imprimerie des frères Langenhuyzen. — Cet ouvrage, dont on publie tous les deux mois, un volume de six à sept feuilles in-8°, renferme souvent des articles intéressans sur l'histoire ecclésiastique et sur les sermons prononcés dans les églises. Il a pour objet d'inspirer l'amour de la religion catholique et de la répandre, de faire connaître les bons livres et de frapper du sceau de la répro-

bation ceux qui sont anti-religieux, ou dangereux. Mais, si nous approuvons les efforts des personnes qui travaillent pour la gloire et le bien de la religion, nous devons faire observer que leur zèle les égare quelquefois. On les voit avec peine se prononcer avec trop d'acharnement contre les livres qui contiennent des préceptes contraires à ceux qu'ils professent, et par fois se répandre en déclamations qui ne sont point en rapport avec la charité chrétienne. L'esprit de tolérance étant le caractère essentiel de la plus sublime des morales, la morale chrétienne devrait présider à la rédaction de cet ouvrage. Nous n'ignorons pas qu'un grand nombre d'écrivains du culte réformé méritent les mêmes reproches, et que plusieurs de leurs écrits respirent un ton de haine contre les catholiques; mais ce n'est pas un motif pour que les rédacteurs d'un ouvrage comme celui dont nous parlons suivent cet exemple. — 9° *Annales littéraires des Pays-Bas*. Journal consacré aux lettres et aux arts, au commerce et à l'industrie. Bruxelles; imprimerie de Weissenbruch. — Il en paraît, tous les quatre jours, un cahier d'une feuille d'impression in-8°. M. Ricord, aîné, littérateur distingué, en dirige la rédaction. La lecture de ces Annales est instructive et agréable, par les articles variés et amusans qu'elles contiennent. Elles se distinguent par un examen curieux des ouvrages sur la littérature dramatique. — Outre les écrits dont nous venons de parler, on publie dans le royaume des Pays-Bas les ouvrages périodiques suivans dont une partie a été déjà mentionnée dans la *Revue Encyclopédique*: 1° *Annales belgiques*. Gand; imprimerie de Houdin. — 2° *Messenger des sciences et des arts*. Gand; imprimerie de Goesin-Verhaghe. — 3° *Recenseur*. Amsterdam; imprimerie de Vander-Hey et fils. — 4° *Algemeene Konst en letterbode*. — *Messenger général pour les arts et les lettres*. Harlem; imprimerie de la veuve Loosjes. — 5° *Journal d'agriculture, d'économie rurale et des manufactures*, excellent recueil, très-répandu en France et que nous avons eu soin de faire connaître. Bruxelles; imprimerie de Poulblon. — 6° *Luxemburger Wochenblatt, feuille hebdomadaire*. Luxembourg; imprimerie de Lamort. — 7° *Maandboekje der stad Middelburg*. — *Opuscule mensuel* de la ville de Middelbourg. Middelbourg; imprimerie de Jongkindt. — 8° *Scaramouche en zyne Vriuden — Scaramouche et ses amis*. Rotterdam; chez Wynhoven-Hendriksen — Ce recueil, écrit dans un style piquant et original, se distingue par des anecdotes amusantes. — 9° *Euphonia*; imprimerie de Zimmerman d'Utrecht. — Ce recueil littéraire, dont il paraît, tous les mois cinq à six feuilles d'impression in-8°, se fait principalement remarquer par

des pièces de poésies et des anecdotes curieuses. — 10° *De Buitenman*. — Le *Campagnard*, publié par M. SERRURTER. La Haye, veuve Allart. — Cet ouvrage périodique, de cinq à six feuilles d'impression in-8°, renferme des articles intéressans sur l'économie rurale. — 11° *De Start*. — *L'Étoile*; écrit périodique publié par ordre de la commission permanente de la Société de bienfaisance des provinces septentrionales du royaume des Pays-Bas. Amsterdam; imprimerie de Vander-Hey. — On y publie les détails relatifs à l'établissement de la colonie de *Frederiksoord*, tout ce qui peut tendre à subvenir aux besoins de l'indigence, tout ce qui a pour but l'amélioration du sort des indigens et des malheureux. Chaque mois, il paraît un cahier de cinq feuilles d'impression in-8°. — 12° *Le Philanthrope*, publié par ordre de la commission permanente de la Société de bienfaisance des provinces méridionales des Pays-Bas. Bruxelles; imprimerie de Weissenbruch. DE K.

N. d. R. A ces différens journaux ou recueils périodiques, il convient d'en ajouter un qui paraît depuis quelque tems seulement : *La Sentinelle*, publiée par M. Froment, à Bruxelles, une fois par mois. Cette feuille se fait remarquer par son bon goût et sa gaieté vive et maligne.

HARLEM. — *Monument élevé à la mémoire de Coster*, comédie inédite de Laujon. — Les magistrats de Harlem ont déclaré, comme on l'a déjà vu, que leur ville avait été le berceau de l'imprimerie; pour renforcer cette ordonnance municipale, ils ont fait frapper des médailles et tirer des feux d'artifice. Ils auraient pu au besoin donner à leurs administrés la représentation d'une comédie anecdotique en cinq actes et en prose, dans laquelle Coster joue un des principaux rôles. Cette pièce, que M. Van Praet possède en manuscrit, fut composée par Laujon, plus que septuagénaire. M. Després, attaché à la maison impériale, la fit mettre à l'étude au théâtre de Mayence, sous le titre des *Premiers imprimeurs*, par des comédiens de Strashbourg et de Metz que le séjour de Joséphine avait attirés, à l'époque de la bataille d'Iéna. Le prompt départ de l'impératrice dispersa les acteurs, et la pièce de Laujon ne fut pas représentée.

LEYDE. — *Nécrologie*. — Jean Melchior KEMPER, né à Amsterdam en 1776. Élève de Wytttenbach, M. Kemper se consacra à l'enseignement du droit. Un des auteurs les plus actifs et les plus habiles de la révolution qui, en 1813, rappela l'illustre maison d'Orange dans les Pays-Bas, il se montra avec le même avantage homme public et homme de lettres. Conseiller d'état, commandeur du *Lion-Belgique*, membre de la seconde chambre des états-généraux, il soutint, avec autant de talent que

de zèle, les intérêts de son pays qu'il avait défendus jadis avec courage lorsque la Hollande n'était plus au rang des nations. C'est à lui qu'on devra en partie la législation nouvelle qui va être donnée à la Belgique. On a de lui plusieurs ouvrages : — *Annales du droit français, à l'usage des départemens hollandais*; 5 vol. in-8°. — *Code criminel* (pour la Hollande), 1 vol. in-8°. — *Essai sur l'influence des événemens politiques et des opinions religieuses et philosophiques depuis 25 ans, et sur les progrès des lumières chez les peuples de l'Europe sous le rapport de la religion et de la morale*, traduit en allemand sur la deuxième édition, par A. DIETRICH; Leipzig, 1823. — M. Kemper est mort à Leyde, le 20 juillet, d'une attaque d'apoplexie, dans la force de l'âge et du talent. On peut lire son éloge (peut-être exagéré par l'amitié), dans l'ouvrage de M. Vander-Palm, sur la *Restauration*, où il l'appelle *de beste burger*, le meilleur citoyen.

DE R—G.

FRANCE.

CORSE. — SAN-BAHINSES. — *Antiquités*. — *Extrait d'une lettre de M. COTTARD, inspecteur, chargé des fonctions rectorales en Corse, à M. BARBIER DU BOCAGE. — Ajaccio, 18 juillet, 1824.* — « J'ai visité dernièrement un petit îlot des bouches de Bonifacio, appelé San-Bahinsès, où il se trouve, avec une colonne de six mètres de hauteur, mille morceaux de granits préparés pour des tables, des cintres, etc. Je recherche à présent sous quel peuple avait lieu cette magnifique exploitation. Si je ne parviens pas à me procurer sous ce rapport les documens nécessaires, j'aurai du moins relevé l'erreur de plusieurs géographes qui ont placé ces restes de travaux dans l'île de Lavezzo qui, ou contraire, n'offre aucune trace semblable, et qui est à près d'un mille de distance de San Bahinsès.

NEXON, (*Haute-Vienne*) — Il existe au bourg de Nexon un monument que tout fait présumer être tumulaire, mais dont la destination est ignorée, et qui mérite l'attention des curieux, en ce qu'il se rattache très-probablement à un fait historique. On sait que, sous le règne de Charles IX, un prince allemand (Wolfgang de Bavière, duc des Deux-Ponts), conduisit à travers la France et jusque dans le Limousin, une armée d'environ 30,000 hommes, au secours des protestans, ses coréligionnaires. Le duc d'Anjou (depuis Henri III), commandant l'armée royale, était venu camper sur les bords de la Vienne pour lui en disputer le passage, il logeait au château d'Isle. Malgré les efforts du duc d'Anjou, les Allemands passèrent la Vienne au gué de Verthamont ou de Nalesse. Ils firent ensuite, aux environs de

Chalus, leur jonction avec l'armée *des Princes* (de Béarn et de Condé), commandée par le célèbre et malheureux Coligni. Le duc des Deux-Ponts tomba malade à Nexon, d'une fièvre que les fatigues d'un si long voyage avaient fortement aggravée. Il y mourut le 18 juin 1569, dans les bras du prince Louis de Nassau, laissant à Voralde de Mansfeld le commandement en chef de son armée. La bataille de la Rochelabeille (où le jeune Henri, depuis Henri IV, fit ses premières armes) fut livrée, six jours après. Les protestans la gagnèrent, et restèrent ainsi maîtres du pays, jusqu'à la bataille de Moncontour, qu'ils perdirent le 3 octobre suivant. L'histoire nous apprend encore que le corps du duc des Deux-Ponts fut transporté à Angoulême, et de là, après la paix, dans ses états; or, il est naturel de croire que les siens, vainqueurs à la Rochelabeille, et maîtres du Limousin pendant trois ou quatre mois, voulurent y laisser en partant quelques souvenirs en l'honneur de leur prince généralissime, dans le lieu même où ils l'avaient perdu et où reposaient ses entrailles. Ce monument consiste en une simple pierre de granit, taillée en forme de carré long, et percée au milieu d'une grande ouverture circulaire. Cette pierre est plantée verticalement au bas d'une espèce de tertre, à l'extrémité sud de la place publique, anciennement cimetièrre, et sur le bord du chemin qui va du bourg à Saint-Yrieix. Son élévation est de quatre pieds hors de terre, sa largeur de trois pieds huit pouces, et son épaisseur de onze pouces. Le trou dont elle est percée a un pied huit pouces de diamètre. La face tournée au midi (ou du côté de la Rochelabeille) offre, sur les côtés, deux rainures ou lignes transversales, chacune d'un pied de long, comme pour indiquer la coupure du cercle par son diamètre horizontal: or, une pareille coupure représente deux arches, armoiries parlantes du duché des Deux-Ponts. Enfin, au milieu du côté supérieur tourné vers le ciel, on remarque un trou de la profondeur de deux ou trois pouces, évasé par le tems et la pluie, destiné sans doute, originairement, à porter une croix de fer ou d'autre métal. La religion calviniste, que professait Wolfgang de Bavière, explique pourquoi son monument fut placé à l'*extérieur* du cimetière; c'est probablement par ce même motif que, dans la cour de la maison voisine, de l'autre côté de la voie publique, on trouva naguère les vestiges de deux anciennes sépultures. Toutes ces conjectures rendent extrêmement probable l'application indiquée du monument dont il s'agit; mais une dernière circonstance la rend presque certaine: c'est la découverte récente d'un tombeau de marbre, *sans ossemens*, qu'on a

trouvé au bord d'un jardin que la seule voie publique sépare de la pierre percée. Ce tombeau avait la tête tournée contre la pierre, et les pieds vers le Levant. Sa matière paraît être de la serpentine de la Rochelabeille : d'où il résulterait que cette marbrière était en exploitation dès l'an 1569. Sans doute elle est beaucoup plus ancienne ; et il est même probable que les Romains s'en étaient servi pour orner leurs amphithéâtres de Limoges et de Tintignac.

DEVERNEILH-PUIRASEAU.

Sociétés savantes ; Établissmens d'utilité publique.

CAEN (*Calvados*). — *Société des antiquaires de Normandie*. — On vient de former, à Caen, sous ce nom, une Société pour la recherche des antiquités dans les départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados, de l'Orne et de la Manche. D'après le règlement ou les statuts que nous avons sous les yeux, il paraît que la ville de Caen est le point central de cette compagnie savante, dont les membres, égaux entre eux sous tous les rapports, sont répandus dans toute l'ancienne Normandie. — Chaque année, la Société publiera un volume sous le titre de *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, orné de dessins gravés ou lithographiés, représentant les monumens et les décorations architectoniques qui existent encore, et ceux que des fouilles récentes auraient mis à découvert. — La Normandie est un des pays les plus riches en antiquités du moyen âge ; et les restes d'édifices Saxons et Romains n'y sont pas rares ; c'est un des plus intéressans sous les rapports historiques. On a lieu d'espérer que la réunion d'hommes instruits, zélés, amis de leur pays, qui vient de se former à Caen, fera connaître au monde savant l'histoire détaillée de l'ancienne Normandie et les nombreux monumens de tous les âges que renferme cette riche province. L.

— La *Société Linnéenne du Calvados*, dans sa séance du 7 juin 1824, a entendu la lecture d'un travail de M. LAMOUREUX, intitulé : *Introduction à l'Histoire des zoophytes, ou Animaux rayonnés, pour l'Encyclopédie méthodique*. — L'auteur, après avoir passé rapidement en revue les ouvrages des naturalistes qui se sont occupés de cette classe d'êtres, après avoir analysé les travaux de Bruguière, de M. de Lamarck et de Cuvier, sur les zoophytes, a parlé de leur classification. Il a d'abord indiqué une nouvelle distribution du règne animal en deux embranchemens, celles des animaux symétriques, et celles des animaux asymétriques : le premier renferme les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons à squelette

interne; les crustacés, les arachnides, et les insectes à squelette externe : le deuxième comprend les annélides, les cirrhipèdes, les mollusques, les polypes à polypiers, les échinodermes, les acalèphes, les polypes nus et les infusoires. Les vers intestinaux se partagent dans plusieurs classes de ce dernier embranchement. — Cette distribution est connue depuis plus de six ans de la plupart des membres résidens de la Société, qui ont suivi les leçons de M. Lamouroux à la faculté des sciences de Caen; il ont entendu plusieurs fois ce professeur développer les caractères de ces deux grandes divisions du règne animal. — Néanmoins, il a suivi, dans son ouvrage, la classification de M. Cuvier, comme étant plus généralement adoptée. — M. Cuvier a divisé les zoophytes en cinq classes; les échinodermes, les vers intestinaux, les acalèphes, les polypes et les infusoires; M. Lamouroux, après avoir donné leurs principaux caractères, après avoir parlé d'une manière générale de leur forme, de leur organisation, de leur reproduction, a traité spécialement de leur habitation; et démontrant que tous les animaux rayonnés vivent dans l'eau, ou dans un milieu humide, il a cherché à prouver qu'il en était de même des autres animaux non symétriques: ainsi, d'après M. Lamouroux, tous les animaux de la première division ont des organes pour la respiration ou la décomposition de l'air: ce fluide gazeux est indispensable à leur existence; ils périssent dans un tems plus ou moins court, toutes les fois qu'ils en sont privés; tandis que les animaux de la seconde division, les asymétriques, non-seulement n'ont pas besoin de respirer l'air pour subsister, mais encore souffrent de l'action de ce fluide, et manquent presque tous d'organes propres à son absorption. C'est l'eau qui leur est indispensable, ils ne peuvent s'en passer. Enfin, l'animal symétrique habitant de l'eau, quoique organisé pour vivre dans cet élément, est forcé de s'arrêter à une certaine distance de la surface des mers; le poids énorme de la colonne aqueuse, la privation de l'air, l'absence de la lumière, ne lui permettent pas de pénétrer jusqu'à ces profondeurs inexplorées, séjour réservé aux mollusques et aux polypiers. De même que M. Lamouroux a proposé, dans sa géographie physique, de diviser les plantes en géophytes et en hydrophytes (il aurait été plus exact de dire en *aérophytes*); de même, il propose maintenant de diviser les animaux en *aërozoons* et *hydrozoons*; dénominations peu harmonieuses, il est vrai, mais qui expriment parfaitement son idée. Ce naturaliste traite ensuite du nombre de zoophytes considérés comme individus, comme espèces, comme genres; il croit que, dans cette

classe, la quantité d'individus est supérieure à celle de tous les autres animaux; il pense qu'il y a tout au plus six mille espèces de décrites dans les auteurs, et deux mille environ d'inédites dans les collections; mais que ce nombre n'est qu'une fraction de ce qui doit exister dans la nature. Les genres, au nombre de 60, dans le *systema naturæ* de GMELIN, de 160 dans l'*Histoire des animaux sans vertèbres* de M. de LAMARK, est maintenant de plus de 200, et s'accroîtra encore lorsque ces animaux seront mieux connus. M. Lamouroux termine son introduction par un tableau des difficultés nombreuses que présentent l'étude et la conservation des zoophytes. D. C.

LYON (Rhône). — L'Académie de cette ville a couronné un ouvrage de M. Moreau de Jonnés, intitulé : *Recherches sur la prospérité des colonies françaises, ses élémens, ses conditions nécessaires, et les moyens qui peuvent la faire naître, l'agrandir et la perpétuer, dans les anciens et les nouveaux établissemens transatlantiques*. — Dans l'analyse des travaux de l'Académie des sciences, de l'Institut, à laquelle l'auteur appartient comme correspondant, M. le baron Fourier, secrétaire perpétuel, a donné le précis de cet ouvrage dans les termes suivans : « M. de Jonnés a traité successivement des colonies de déportation, de celles d'entrepôt ou de commerce, et des colonies agricoles. Il a examiné quelles sont les conditions d'existence et de prospérité de chacune de ces espèces d'établissemens, et il a fondé ses recherches sur une longue suite d'observations. Il indique les lieux qui peuvent devenir des colonies nouvelles, et ceux qui sont propres à recevoir des déportés; il expose l'état actuel de nos anciennes colonies, montre combien elles sont éloignées du degré de prospérité qu'elles peuvent atteindre, et il propose les moyens qui conduiraient à ce but en améliorant la culture, perfectionnant l'industrie agricole, et augmentant le commerce d'importation et d'exportation. Il porte à 176 millions la masse totale des transactions commerciales de nos établissemens des deux Indes, et il conçoit la possibilité d'en doubler la valeur dans l'espace de quelques années. L'auteur ajoute à ce résultat le tableau des avantages que procurerait l'opulence de nos colonies. L'industrie française prendrait un nouvel essor; la navigation acquerrait plus d'activité, des débouchés nombreux s'offriraient à l'agriculture et aux fabriques; la population excédante aurait un asile, et l'humanité obtiendrait un moyen de perfectionner l'application des lois pénales. L'objet et l'étendue de ces recherches, le suffrage d'une Académie justement célèbre qui donne à tous ses travaux une heureuse et honorable direction, recommandent l'ouvrage de M. Moreau

de Jonnés à toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'administration publique. Elles apprendront avec satisfaction qu'une telle question a été l'objet d'un concours académique ; et que l'ouvrage couronné est dû à un officier de l'armée française. » Z.

METZ (Moselle). — *Société des lettres, sciences et arts.* — *Programme des prix proposés par cette Société, pour être décernés en 1825.* 1^{er} prix : médaille d'or de 200 fr. pour le meilleur *Traité pratique et théorique, sur la fabrication du sucre de betteraves.* — 2^e prix : médaille d'or de 150 fr. *Établi par les monumens et par les faits tirés de l'histoire ou des chroniques, l'état successif des sciences et des arts dans le pays messin, depuis le XII^e siècle jusqu'au XVI^e inclusivement* (1). — Outre ces deux sujets de prix, la Société croit devoir signaler à l'attention et aux recherches des hommes instruits et observateurs, des objets et des questions qui présentent un intérêt local et particulier. — *Littérature, archéologie, histoire.* — 1^o La traduction en vers ou en prose du poème d'Ausone sur la Moselle, avec des notes géographiques et critiques. Celle du poème de Saint-Fortunat, sur le château de Saint-Nicet (aujourd'hui Biscopstein). 2^o L'examen raisonné des monumens gaulois, romains, du moyen âge et des tems postérieurs, tant de ceux qui sont déjà connus, que des nouveaux qu'on pourra découvrir. 3^o Le tableau des changemens successifs qu'a éprouvés la ville de Metz dans son étendue, son emplacement, son enceinte, la direction de ses *rues*, la disposition des édifices, leur destination, leur plan, l'époque et le mode de leur construction, etc. 4^o La description des mœurs, coutumes, usages, arts, instrumens, manière de se nourrir, de se vêtir, etc. des anciens habitans de ce pays. 5^o Des notions sur leur langage à différentes époques, et sur les ouvrages écrits dans cet idiome. 6^o Des notices biographiques sur des hommes du pays messin qui se sont illustrés dans les sciences, les lettres, les arts, etc., etc. — *Géologie, topographie, statistique.* — 7^o le gisement des minéraux et des fossiles. Les carrières de pierres à bâtir ; celles de pierres lithographiques, etc., etc. 8^o La rectification des cartes topographiques, soit par de nouveaux plans plus exactement levés, soit par le signalement d'erreurs anciennes. La hauteur exacte des montagnes au-dessus du niveau de la mer et du lit de la Moselle. L'étendue des plateaux et des plaines, la pente des coteaux, la largeur et l'inclinaison des vallées, etc., etc.

(1) *Voyez*, pour les détails relatifs à ces deux questions, le *Programme* publié à Metz, chez Lamort, imprimeur de la Société.

9° La nature des terrains et des richesses minérales qu'ils peuvent renfermer. Leurs qualités productives. Les plantes sauvages ou cultivées qui y croissent. Les animaux qui s'y nourrissent, etc., etc. — *Industrie, commerce, agriculture.* — 10° Serait-il avantageux de former à Metz une association qui s'occuperait de fouilles à la sonde? Quelles données pourrait faire présumer la réussite d'une semblable association, comme il y en a plusieurs en Allemagne, et quels seraient les moyens de l'établir. 11° *Culture de la vigne.* — Expériences sur l'incision annulaire. Quels plants de vigne méritent la préférence? Si l'observation prouve que les vignes du pays messin sont plus souvent gelées et produisent moins qu'autrefois, à quoi attribuer ce changement? 12° *OEnologie.* Expériences comparatives sur l'appareil Gervais, les cuves couvertes à la *dom Casbois*, et les cuves découvertes. N'existe-t-il pas un moyen de donner aux vins blancs du pays messin des qualités et une apparence qui approcheraient de celles des vins de Champagne? Les mémoires devront être adressés francs de port, avant le 1^{er} mars 1825, à M. Devilly, secrétaire de la Société, rue du Petit-Paris, à Metz. Z.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences.* — Mois de JUILLET 1824. Séance du 5. — On annonce la mort de M. Dumont Courset, correspondant de la section d'agriculture. — M. Bosc fait un rapport verbal de l'ouvrage de M. BONAFOUS, sur les vers à soie, d'après les principes de M. le comte Dandolo. — M. DUPETIT-THOUARS lit un mémoire sur le Panorama. — M. BECQUEREL en lit un autre sur les actions électromotrices de l'eau et des liquides en général sur les métaux, et sur les effets électriques qui ont lieu, 1° dans le contact de certaines flammes et des métaux; 2° dans la combustion. (MM. Arago, Dulong et Fresnel, commiss.) — M. Aug. SAINT-HILAIRE lit un mémoire sur les plantes de la *Flore du Brésil méridional*, appartenant au groupe qui comprend les *droséracées*, les *violacées*, les *cistinées* et les *Frankeniées*. — Du 12. — M. PLANTOU adresse de New-York une lettre détaillée, relative à de nouvelles applications de la force de la vapeur au mouvement des bateaux; il cite les recherches de l'inventeur, M. Hawkins, et les compare à celle de M. Perkins. Il s'attache à démontrer que ces procédés ont pour principal avantage d'éviter des explosions funestes. M. Arago donne à ce sujet diverses explications; il rapporte des expériences et des faits mentionnés dans une note imprimée, jointe à la lettre de M. Plantou. — M. Geoffroy Saint-Hilaire fait un rap-

port verbal au sujet de l'ouvrage de M. SERRES, intitulé : *Anatomie comparée du cerveau dans les quatre classes d'animaux vertébrés*. (Voyez ci-dessus, page 336 l'extrait de ce rapport.) Il expose les découvertes antérieures; et après avoir cité les travaux de Vicq-d'Azyr, il fait mention des vues anatomiques de M. Gall, concernant la diversité des organes cérébraux, savoir : les hémisphères cérébraux, ceux du cervelet, les lobes optiques et les lobules olfactifs. M. Cauchy, croyant sans aucun fondement que cette partie du rapport s'appliquait aux opinions du même anatomiste sur les protubérances du crâne, s'élève contre ces opinions et communique ses réflexions à ce sujet dans une note écrite. Les expressions dont M. Cauchy se sert donnent lieu à M. le président d'observer que le droit d'énoncer son avis personnel, n'autorise pas à interpréter les intentions et les motifs de l'Académie. M. Cauchy déclare qu'il retranche de sa note la phrase qui a été le sujet de cette observation, et qu'il réduit sa remarque à la citation des faits. — M. GEMELLARO, de Catane en Sicile, présente un recueil de dessins, de cartes et de vues perspectives du volcan de l'Etna. (MM. de Humboldt, Gay-Lussac et Cordier, commiss.) — M. Percy renvoie un mémoire de M. le docteur GUILLON, chirurgien-major à Saint-Pierre de la Martinique, relatif au *ver macaque*. (MM. Bosc et Huzard, commiss.) — M. de Freycinet communique l'extrait d'une lettre de M. le capitaine DU PÉRREY, datée du port de Jakson, le 30 janvier dernier. Cette lettre contient des détails intéressans sur l'état et les progrès de la colonie, sur la découverte récente d'une rivière considérable, et sur les moyens qu'emploie M. le général Thomas Brisbane, gouverneur de la Nouvelle-Galles, pour favoriser toutes les recherches utiles. — M. Arago présente, au nom de M. ZAMBONI, de Vérone, un appareil électro-moteur, fondé sur les propriétés des piles sèches et qui imprime à un levier horizontal un mouvement de rotation continu autour de son axe. — M. de Prony annonce que M. le directeur général de l'administration du commerce et de l'agriculture a destiné une somme de 3,000 fr. aux expériences propres à diriger l'emploi des rondelles de métal fusible appliquées aux machines à feu. — L'Académie continue l'examen des questions adressées par le gouvernement, concernant les précautions qu'exige l'usage des machines à feu. M. DULONG lit un rapport dont voici les conclusions : 1° la commission propose d'adresser au gouvernement le tableau provisoire ci-après, pour servir de base à la fixation des degrés de fusibilité que devront posséder les rondelles métalliques, selon la pression pour laquelle chaque machine aura été construite; 2° elle croit qu'un

moyen de prévenir le plus grand nombre des accidens que peut occasionner l'emploi de la vapeur comme force motrice, serait d'obliger les constructeurs des machines destinées à travailler sous de hautes pressions, d'adapter aux chaudières une soupape de sûreté grillée et une rondelle métallique fusible à 20° au-dessus de la température correspondante à la pression sous laquelle la machine devra travailler; 3° enfin, elle rappelle le vœu déjà contenu dans le premier rapport, que les dimensions du mur d'enceinte dont les machines doivent être entourées, ainsi que la distance des habitations voisines soient réduites, lorsque la force de ces machines n'excèdera pas celle de six chevaux.

Table des forces élastiques de la vapeur d'eau, à différentes températures.

ÉLASTICITÉ de la vapeur en prenant la pression de l'atmosphère pour unité (1).	HAUTEUR de la colonne de Mercure qui mesure l'élasticité de la vapeur.	TEMPÉRATURE correspondante sur le thermomètre centigrade (2).	PRESSION exercée par la vapeur sur un centimètre carré de la soupape (3).
1	0.76	100°	1, k. 033
1 $\frac{1}{2}$	1.14	112,2	1, 549
2	1.52	122	2, 066
2 $\frac{1}{2}$	1.90	129	2, 582
3	2.28	135	3, 099
3 $\frac{1}{2}$	2.66	140,7	3, 615
4	3.04	145,2	4, 132
4 $\frac{1}{2}$	3.42	150	4, 648
5	3.80	154	5, 165
5 $\frac{1}{2}$	4.18	158	5, 681
6	4.56	161,5	6, 198
6 $\frac{1}{2}$	4.94	164,7	6, 714
7	5.32	168	7, 231
7 $\frac{1}{2}$	5.70	170,7	7, 747
8	6.08	173	8, 264

(1) On est dans l'habitude d'évaluer l'élasticité de la vapeur, en la comparant à celle de la vapeur de l'eau entrant en ébullition (90° Réaumur, ou 100° centig.

(2) En retranchant 20° de chacun de ces nombres, on aura les degrés de chaleur auxquels la rondelle métallique doit se fondre sous chaque pression.

(3) C'est d'après ce poids que la résistance de la soupape et l'épaisseur des parois de la chaudière doivent être calculés.

N. B. Les températures correspondantes aux pressions plus fortes ne présentent pas le même degré de certitude que les précédentes. — M. CHEVREUL lit un mémoire sur différentes espèces de bile, et en particulier sur la présence de la *cholestérine* dans la bile humaine et dans la bile d'ours.

— Du 26. — M. ROQUES propose un prix sur les moyens de rendre la transparence à la cornée de l'œil. (Renvoyé à la section de médecine.) — Un nouveau mémoire de M. le baron BLEIN, intitulé : *Application des principes des vibrations qui produisent les phénomènes aux couleurs décomposées de la lumière solaire*, est renvoyé à MM. Fresnel et Dulong, commissaires déjà nommés pour l'examen des recherches physiques du même auteur. — M. GAY-LUSSAC donne communication d'une expérience relative à l'appareil de M^{lle} GERVAIS, qui prouve qu'il ne se recueille par le moyen de cet appareil qu'un peu de vin volatilisé. — M. LATREILLE lit une note accompagnée d'un dessin sur un nouveau genre d'araignée qu'il nomme *myrmecia*. — M. GIRARD rend un compte verbal de l'ouvrage de M. S. CARNOT, intitulé : *Réflexions sur la puissance motrice du feu*. (Voyez ci-dessus, pages 411 - 414). — M. YVART fait un rapport sur les annales agricoles de Roville, par M. MATHIEU DE DOMBASLES. MM. Bosc et Latreille font un rapport sur le mémoire de M. Guyon, relatif à la sangsue qu'il a observée à la Martinique. Il en résulte que cette sangsue se trouve fréquemment sous les paupières et dans les fosses nasales du petit héron appelé *crabier* (*ardea virescens*, Lin.), et qu'elle s'y nourrit de la lymphe sécrétée par ces organes. M. Achard, pharmacien à la Martinique, assure que cette sangsue ne mord pas sur la peau de l'homme. Les individus du même animal, envoyés par M. Guyon, se sont tellement racornis dans de l'eau-de-vie trop forte, qu'on ne peut déterminer avec certitude ni leur forme, ni leur grandeur, ni leur couleur. Mais les commissaires pensent que cette sangsue n'a pas de dents, et qu'une lèvre trilobée les remplace. Ce défaut de dents éloigne la sangsue de la Martinique de celle employées dans la médecine, et la place probablement dans le genre *nephelis* de M. Savigny. — MM. Ampère et Cauchy font un rapport sur le mémoire de M. Simonof, relatif au calcul intégral. « Les commissaires pensent que ce mémoire ne renferme pas de résultats importans sous le rapport de la nouveauté, mais que néanmoins il annonce un esprit familiarisé avec les méthodes du calcul infinitésimal, et que l'auteur mérite sous ce rapport les encouragemens de l'Académie. A. M—T.

— Académie française, séance du mardi 3 août. — M. François de

Neuf-Chateau lit les fragmens d'un ouvrage intitulé : *Variantes des fabulistes*, ou *Nouvel examen des chefs-d'œuvre des fabulistes*.—M. Michand, une *Analyse raisonnée des chroniques et pièces historiques tirées de la bibliothèque des croisades*.

— *Séance publique annuelle du 25 août*. — L'Académie française, avant de se rendre à cette séance, a entendu, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, le *panégyrique de Saint-Louis*, prononcé par M. LABOUDERIE, vicaire-général d'Avignon. L'orateur avait pris pour texte ces mots de l'Apocalypse : *Cum justitiâ judicat et pugnat*. Il a montré tour à tour Louis IX, sous les rapports d'administrateur et de guerrier, portant la même justice et la même magnanimité dans ces différentes situations. La première partie de son discours, où il fait le tableau de l'anarchie et des troubles qui désolaient la France, lorsque le pieux monarque monta sur le trône, a surtout vivement ému l'assemblée. L'éloquence de M. Labouderie est simple et persuasive; elle promet un bon orateur de plus à la chaire des Bossuet et des Massillon.

M. Raynouard, secrétaire perpétuel, ouvre la séance par son rapport sur le prix d'éloquence, dont le sujet était un *discours sur la vie et les ouvrages de J.-Auguste de Thou*. Après avoir rappelé les titres nombreux de ce célèbre historien à notre estime et à notre reconnaissance, M. Raynouard ajoute que l'Académie française a cru acquitter une dette nationale, en consacrant par un hommage public les vertus et le talent qui distinguèrent à un si haut degré cet homme de bien, ce magistrat savant et intègre, ce négociateur habile et vertueux qui, durant une vie toute pleine de services et de dévouement, sujet fidèle et défenseur courageux des libertés publiques, sut constamment remplir tout ce qu'il devait à Dieu, à son prince et à sa patrie. L'Académie avait reçu 22 discours; le prix a été partagé entre M. Henri PATIN, déjà couronné, il y a deux ans, pour l'*éloge de Lesage*, et M. Philarète CHASLES. Une première mention honorable a été accordée à M. GUÉRARD, employé à la section des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi.—Selon l'expression de M. le secrétaire perpétuel, « M. Patin a bien embrassé son sujet, et l'a traité plus largement que les autres concurrens. Son style, toujours pur et élégant, offre une propriété d'expressions remarquable. Il a jugé avec beaucoup de sagacité de Thou et ses ouvrages; mais il a rarement saisi les occasions que le sujet lui offrait de peindre avec des couleurs animées et le siècle et les personnages, au milieu desquels cet illustre historien a

vécu. La force, la solidité du raisonnement dominent plus que l'éclat dans cette composition. »

Nous avons cru devoir transcrire ce jugement de M. le secrétaire perpétuel, parce que, M. Patin étant un des collaborateurs de notre *Revue*, nous devons épargner à sa modestie les éloges que nous aimerions tant à donner à son ouvrage. Qu'il nous soit permis toutefois d'indiquer parmi les fragmens de ce discours, lus par M. Picard, les morceaux qui ont été le plus vivement applaudis. L'auteur, après avoir retracé l'éducation du jeune de Thou au milieu de sa famille, où il eut le bonheur de trouver l'exemple des vertus publiques et privées, et où il respira de bonne heure la haine des factions qui désolaient la France, arrive à l'époque où l'on vit de Thou accourir près du faible Henri III, pour consacrer à une cause abandonnée et trahie les lumières de sa jeune expérience. « De Thou, ajoute l'auteur, apportait, jeune encore, aux conseils de son roi la maturité d'un homme d'état, vieilli dans la politique. La puissance naturelle de son esprit s'était accrue par les longues et pénibles études de notre vieille érudition, qui accablaient les intelligences médiocres, mais qui doubleraient quelquefois la vigueur des génies originaux; comme ces armures de l'ancienne chevalerie qui fortifiaient les corps assez robustes ou assez patients pour en supporter le poids. » M. Patin rappelle les actes les plus importans de la vie publique du président de Thou, et en termine le tableau rapide, en passant, par une habile transition, à l'examen du grand ouvrage de l'illustre historien. C'est surtout dans cette partie de son discours que M. Patin se montre éminemment supérieur à son concurrent. M. Charles se borne en quelque sorte à transcrire le sommaire des livres de ces vastes annales, que M. Patin examine, juge, apprécie en critique habile et judicieux. Et si, dans ce vaste recueil des révolutions du monde policé pendant la seconde moitié du xvi^e siècle, il loue sans réserve l'exactitude des recherches et des faits, il blâme aussi la multiplicité des détails et le désordre d'une narration toujours soumise à l'ordre chronologique. « Ce n'est point un tableau, dit M. Patin, où tout se tient, un groupe de figures qui se répondent, et dont les mouvemens se rapportent à une seule pensée; c'est un long bas-relief où se développent des scènes diverses, dont l'œil parcourt la suite, sans pouvoir les embrasser d'une seule vue. Reconnaissons-le toutefois, ajoute l'auteur, si de Thou n'a pas atteint à la hauteur du dessein qu'il avait conçu, il a, le premier parmi les modernes, donné l'exemple de ces grandes compositions historiques, où le génie des Robertson, des Gibbon, des Voltaire des Montesquieu, des Bossuet a reproduit à grands traits, non-seule-

ment la vie de quelques personnages illustres , mais la vie des peuples, la vie du genre humain. » Le discours de M. Patin nous semble devoir faire époque dans les concours académiques. Ce n'est point en effet un *éloge* pompeux, un de ces ouvrages hérissés de lieux communs et de louanges, où la vérité des pensées, le naturel du style, sont toujours sacrifiés aux mouvemens oratoires et aux traits brillans de l'esprit. Cette intéressante et utile composition est un morceau remarquable de critique littéraire et historique, auquel on peut justement appliquer ce que dit l'auteur lui-même du style d'Auguste de Thou. « Style simple, sans parure et sans fard, étranger aux complaisances du panégyrique, à la malignité de l'épigramme et de la satire; style, s'il est permis de le dire, impartial comme sa pensée. »

M. Chasles a trouvé dans le sujet proposé par l'Académie un prétexte à des peintures vives et brillantes, où les pensées hardies, les expressions animées, les images pittoresques ajoutent à l'éclat des couleurs et aux mouvemens des formes dramatiques, mais où la raison, le goût, la vérité sont trop souvent oubliés. Ce n'est point *la vie* du président de Thou, ce ne sont pas ses *ouvrages* que M. Chasles veut nous faire connaître et apprécier : la S^t-Barthélemi, le fameux tournoi où périt Henri II. sous la lance de Montgomery, les différens portraits des grands personnages du tems, un faible parallèle entre de Thou et l'Hôpital; voilà l'ouvrage de M. Chasles; et certes, il faut le dire, ce n'est point là ce qu'avait demandé l'Académie. Quoi qu'il en soit, le docte aréopage a cru devoir partager le prix qu'il avait à décerner, et nous respecterons son jugement.

— Cette brillante séance, qui avait attiré une société aussi nombreuse que choisie, a été terminée par un discours de M. de Sèze sur les *prix de vertu*, fondés par M. de Montyon. Tout ce que le dévouement, l'humanité, une généreuse persévérance et l'abnégation la plus absolue de soi-même peuvent offrir de plus touchant et de plus sublime se retrouve dans le récit des belles actions que l'Académie a couronnées. Un double prix de 600 fr. a été décerné aux demoiselles Marie BALTASARD et Antoinette LOUIS. La demoiselle Magdeleine DOUCET, ouvrière en gants, a mérité un prix de mille francs; et enfin, un grand prix de six mille francs a été décerné à M. Victor DACHEUX, qui a consacré sa vie et son courage à prodiguer les secours les plus héroïques aux malheureux entraînés par les flots. Le courageux Dacheux, par ses heureux efforts, a sauvé plus de cent personnes d'une mort inévitable!

PELLISSIER.

— *Sujets de prix pour l'année 1825. Prix de poésie.* — « Les fondations et legs de feu M. le baron de Montyon en faveur des

hospices et des académies. » Nous allons en faire l'énumération.

HOSPICES. Par son testament M. de Montyon a légué une forte somme dont les revenus annuels seront distribués en gratifications ou secours à donner aux pauvres qui sortiront des hospices, et qui auront le plus besoin de ces secours. **ACADÉMIES.** Pendant sa vie, M. de Montyon avait fondé à l'Académie française, pour être décernés annuellement : 1° un *prix de vertu*; 2° un *prix pour l'ouvrage le plus utile aux mœurs*. D'après les legs contenus dans son testament, les revenus affectés à ces prix seront désormais très-considérables. Il avait pareillement fondé à l'Académie des sciences : 1° un *prix de statistique*; 2° un *prix de physiologie*; 3° *prix pour le perfectionnement des machines*. Par son testament il a fait à cette Académie des legs très-importans, dont les revenus annuels seront appliqués : 1° à un ou plusieurs *prix pour les ouvrages ou découvertes qui, ayant eu pour objet le traitement d'une maladie interne, auront été jugés les plus utiles à l'art de guérir*; 2° à un ou plusieurs *prix pour les ouvrages ou découvertes qui, ayant pour objet le traitement d'une maladie externe, auront été jugés également les plus utiles à l'art de guérir*. 3° aux personnes qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre. Si l'on désire des renseignemens plus amples ou plus détaillés, on pourra s'adresser au secrétariat de l'Institut, où les ouvrages envoyés au concours seront reçus jusqu'au 15 mai 1825. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 fr.

— Un *prix de vertu* sera décerné dans la séance publique du 25 août 1825, à l'auteur d'un acte de vertu, qui aura eu lieu dans l'intervalle, du 1^{er} janvier 1823 au 31 décembre 1824, ou il sera distribué à divers auteurs d'actes de vertu, qui auront eu lieu dans ces mêmes années. On aura soin de faire remettre, avant le 1^{er} avril 1825, à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie, les preuves qui constateront les faits qui peuvent donner droit au prix.

— Un *prix* sera décerné à l'auteur de l'ouvrage qui, publié du 1^{er} janvier 1823 au 31 décembre 1824, aura été jugé le plus utile aux mœurs, ou il sera distribué à divers auteurs d'ouvrages qui auront rempli les mêmes conditions. — Cette année, l'Académie a décerné ce prix (de la valeur de 6,000 fr.) à M. J. Droz, auteur de l'ouvrage intitulé : *De la Philosophie morale, ou des différens systèmes sur la science de la vie.* (Voyez *Revue Encyclop.*, tome XXI, page 530-538.)

— *Prix d'éloquence pour 1826.* — L'Académie annonce qu'elle proposera pour sujet de ce prix, l'*Éloge de Bossuet*.

Académie des beaux-arts. — Voici le résultat du jugement porté par

la classe de l'Académie des beaux-arts sur le concours pour le grand prix de sculpture.—Premier grand prix, décerné à M. SEURRE (*Charles-Marie-Émile*), né à Paris, âgé de vingt-six ans et demi, élève de M. Cartellier. — Second grand prix, décerné à M. JALAY (*Jean-Louis-Nicolas*), né à Paris, âgé de vingt-deux ans et demi, élève de M. Cartellier.

Académie royale de médecine. — Séance publique annuelle de la section de médecine. — Conformément aux statuts de son organisation, l'Académie royale de médecine, section de médecine, a tenu sa première séance annuelle, le 28 juillet 1824, dans l'amphithéâtre de la Faculté, sous la présidence de M. Portal. — M. Double, dans un long discours, a fait connaître les travaux de la section. Il a examiné successivement les branches de la médecine, et quoique le sujet fût difficile à traiter, il est parvenu à lui donner assez d'intérêt pour fixer l'attention. Quoique les différens journaux de médecine aient publié la plus grande partie des faits remarquables rapportés par M. Double, nous allons en citer quelques-uns. M. Breschet a fait connaître une nouvelle espèce de grossesse extra-utérine développée dans le tissu même de la matrice; M. Honoré, une observation de tumeur cancéreuse de la moelle épinière, sans lésion des facultés intellectuelles; M. Lerminier a observé un cancer du cœur qui n'avait donné aucun signe de son existence pendant la vie; M. Andral, fils, a trouvé des acéphalocystes dans les veines pulmonaires, fait unique dans l'histoire de l'anatomie pathologique. En parlant des épidémies, M. Double a rappelé les réflexions de M. Villermé sur l'influence de l'hygiène sur la santé publique: il a démontré que la mortalité générale dans Paris a diminué de moitié en deux siècles. (*Voy. Rev. Enc., t. xxii, p. 167-168.*) M. Villermé est arrivé, par la comparaison des tableaux de mortalité, à ce résultat général: toutes les fois que le peuple souffre, les morts augmentent; les naissances diminuent, la durée moyenne de la vie est moindre. Toutes les fois, au contraire, que le peuple est heureux, les morts diminuent, les naissances augmentent, la durée moyenne de la vie s'accroît. — Après le rapport de M. Double, M. Esquirol a traité une importante question de médecine politique. Il a démontré de la manière la plus positive qu'il n'existe pas plus d'aliénés aujourd'hui qu'il n'en existait il y a quarante ans. M. Pariset a prononcé ensuite l'éloge de Corvisart. Il est difficile de faire connaître les passages saillans d'un discours qu'on n'a pas sous les yeux. Nous allons cependant en citer quelques-uns qui nous sont restés dans la mémoire. Corvisart, ayant perdu l'affec-

tion de son père parce qu'il lui destinait une autre profession que celle de la médecine, avait à peine de quoi pourvoir à ses premiers besoins. Il chercha une consolation dans l'étude, et lorsqu'il eut acquis le titre de docteur régent, il sentit la nécessité d'être placé à la tête d'un hospice pour se perfectionner dans la pratique. A cette époque, M^{me} Necker fonda l'hospice de la rue de Sèvres ; il se présenta chez elle, et lui demanda la place de médecin de cet établissement. M^{me} Necker consentit à la lui donner, mais à une condition assez singulière : elle exigeait que Corvisart prît perruque ; la proposition déplut au jeune solliciteur, et la place lui fut refusée. M. Pariset a fait connaître dans les plus grands détails la carrière de Corvisart : il l'a montré élève de Desault et de Desbois de Rochefort, puis leur ami et leur émule, fondant la clinique médicale de l'hôpital de la Charité ; parvenu aux plus grands honneurs sans changer de caractère, premier médecin de Napoléon, refusant une place qu'on voulait donner à son frère, parce qu'il le jugeait incapable de la remplir, et répondant au monarque : *mon frère est pauvre, mais cela me regarde*. L'empereur se retourna vers son ministre et lui dit : *En connaissez-vous beaucoup comme celui-là ?* — L'heure étant avancée, la séance a été levée après le discours de M. Pariset, qui a été à plusieurs reprises couvert d'applaudissemens justement mérités. — *Prix proposé* : La section de médecine de l'Académie, dans sa séance publique de 1825, décernera un prix de la valeur de mille francs à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : *Faire l'histoire des tubercules sous le rapport de leur origine, de leur structure, dans les divers organes ou tissus d'organes ; indiquer, par des observations ou des expériences si l'on peut s'assurer de leur existence et s'opposer à leur développement, ainsi qu'aux dégénérescences qu'ils éprouvent ou qu'ils peuvent produire*. — Les mémoires, écrits en français ou en latin, seront envoyés, franc de port, avant le 1^{er} juillet 1825, et selon les formes ordinaires aux académies, au secrétariat de l'Académie royale de médecine, rue de Poitiers, n^o 8, à Paris. D—x.

Société de la morale chrétienne. — En 1822, cette Société avait proposé deux prix de 500 francs chacun, aux deux meilleurs mémoires contre les jeux et contre les loteries. Le prix sur les loteries ayant seul été décerné (voy. *Rev. Enc.*, t. xxii, p. 759-761), la Société remet le sujet du jeu au concours. Les auteurs devront s'adresser aux classes moyennes qui fréquentent surtout les maisons de jeu ; ils s'attacheront à démontrer combien ces établissemens sont dangereux et odieux sous le rapport de la ruine des familles et de la mo-

ralité des individus. La Société les laisse entièrement libres sur la forme à donner à leur ouvrage, qui devra offrir de l'intérêt, énoncer autant que possible des faits, peindre des caractères, et prouver par des calculs positifs toutes les chances défavorables auxquelles on s'expose en jouant contre l'entreprise des jeux; il faudra toutefois éviter l'aridité dans ces calculs: l'excellent ouvrage de M. de Laplace: *Essai sur le calcul des probabilités*, pourra présenter des données utiles à cet égard. Ce mémoire ne pourra pas avoir moins de 125 pages in-12. Le prix est de 500 francs. Les mémoires avec leur devise, et les noms de l'auteur, cachetés sous enveloppe, portant la même devise, devront être envoyés, *francs de port*, avant le 1^{er} janvier 1825, au bureau de la Société de la morale chrétienne, rue Taranne, n^o 12.

Société pour l'amélioration du régime des prisons. — Les membres de cette Société ont été invités à se réunir, le 19 août, dans les appartemens et sous la présidence de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême. Dans une allocution courte et simple, S. A. a exprimé ses regrets de voir les travaux de la Société ralentis, et a témoigné l'intention de leur donner cet hiver une nouvelle activité, en rappelant que l'amélioration des prisons, si vivement désirée par tous les vrais amis de la religion et de l'humanité, était l'objet de ses plus ardues sollicitudes. Le prince a félicité M. le marquis de Marbois de l'excellent rapport qu'il a publié depuis peu « sur l'état actuel des prisons dans les départemens du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de la Seine-Inférieure, et sur la maison de correction de Gaillon. » (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXI, p. 655.) — Ensuite, M. de Marbois a pris la parole, au nom de l'honorable M. Benjamin Delessert, absent, pour faire connaître l'état des fonds dont la Société peut disposer. Ces fonds, qui se sont accrus par l'excellente gestion de M. Delessert, et grâce aux soins éclairés de ce vertueux économiste du trésor des pauvres, permettent à la Société d'appliquer une somme de cent mille francs à l'assainissement des prisons. C'est M. Berton, notaire et député de Paris, qui est désormais chargé de cette gestion, que M. Delessert n'avait acceptée que pour un tems limité. S. A. R. a ensuite levé la séance, en réitérant la promesse de réunir la Société cet hiver, pour régulariser ses travaux et poursuivre les améliorations qui ont été commencées.

— *Prisons de Paris.* — On va commencer immédiatement, et l'on doit achever, avant la fin de l'année prochaine, les travaux nécessaires pour la restauration et l'assainissement des prisons de Saint-Lazare et de Sainte-Pélagie. Ces travaux, dont la dépense est évaluée à un million

cinq cent mille francs , consistent en diverses constructions coordonnées avec les anciens bâtimens , et appropriées à la nouvelle destination que ces bâtimens doivent avoir , suivant le système de classification adopté pour l'amélioration de toutes les prisons de Paris. — L'administration s'occupe activement des projets de restauration des autres prisons.

Exposition de prétendus fossiles. — L'impôt levé en ce moment sur la crédulité publique , au moyen de l'*homme et du cheval fossiles du Long-Rocher*, rappellerait l'histoire de la *dent d'or*, si ceux qui ont annoncé le nouveau phénomène n'avaient point commencé par être dupes. Les questions auxquelles les deux masses pierreuses mises sous les yeux du public peuvent donner lieu , ont été fort bien discutées dans une suite d'articles insérés dans l'un de nos journaux littéraires , qui se montrent le plus étrangers à l'esprit de coterie , le *Corsaire* ; l'auteur de ces articles , M. Huot, les a réunis et les a fait réimprimer chez Hocquet , rue du Faubourg-Montmartre , n° 4. Sa petite brochure a pour titre : *Notice géologique sur le prétendu fossile humain, trouvé près de Moret, au lieu dit le Long-Rocher (Seine et Marne)*. On est surpris que M. Barruel, qui accrédita le premier l'erreur, parce qu'il la partagea , garde maintenant le silence ; qu'il ne défende point ou qu'il ne désavoue point sa première opinion. Lorsque la grande découverte d'un *homme ante-diluvien* fut annoncée au monde savant , la *Revue Encyclopédique* ne se hâta point de la proclamer ; cette réserve était salutaire. Au risque de n'être pas les premiers à publier un fait vrai, nous nous abstiendrons soigneusement de charger nos feuilles de faits mal observés ou mal décrits, et dont les sciences ou les arts ne tireraient aucun profit.

F.

Cours d'Anatomie. — Le docteur FOSSATI, italien, a tenu cette année, chez son ami le célèbre docteur GALL, rue de Grenelle, n° 50, des conférences sur l'anatomie du cerveau et sur les fonctions de ce viscère. Un grand nombre d'élèves et de médecins ont suivi ces conférences qui ont eu beaucoup de succès, quoique le professeur fût obligé d'employer une langue qui n'est pas la sienne. Il est élève du professeur RASORI, fondateur de la nouvelle doctrine, nommée du *contrestimulus*, en Italie. Après avoir exercé, pendant quelques tems, sa profession à Milan, M. Fossati est venu s'établir à Paris, où ses qualités personnelles et son instruction lui ont acquis l'estime des médecins qui l'ont connu, et surtout de M. GALL. L'abondance de ses idées, l'étendue de ses connaissances, et la facilité avec

laquelle il les expose , ont laissé dans ses auditeurs un vif désir de le voir reprendre les mêmes leçons, l'année prochaine. F. S.

Économie politique. (*Voy.* ci-dessus, les deux Mémoires *sur la balance des productions et des consommations*, l'un de M. de Sismondi, tome xxii, pag. 264 - 298, l'autre de M. J.-B. Say, tome xxiii, pag. 18-11.) — Nous avons reçu de Romans, département de la Drôme, une dissertation qui nous a paru écrite dans d'excellens principes, en réponse à l'article de M. de Sismondi sur la *balance des productions et des consommations*. Nous en aurions fait usage, si nous n'avions pas reçu d'abord et inséré dans notre cahier du mois de juillet une réponse de M. J.-B. Say, que le nom, les longues études, les importans ouvrages et la réputation européenne de son auteur recommandaient à l'attention des hommes qui veulent approfondir les hautes questions de l'économie politique. Le jeune athlète qui se présente dans la lice pour combattre un illustre adversaire, M. de Sismondi, voulait y paraître la visière baissée; mais il s'annonçait comme ancien élève de l'École polytechnique, et ce titre seul est un titre à la confiance. Les jeunes gens formés dans cette institution sous les maîtres les plus habiles, et habitués à parler par eux-mêmes, n'abordent jamais un sujet qu'avec un esprit exercé à de profondes méditations. L'auteur anonyme de la dissertation que nous regrettons de ne pouvoir insérer, ajoute à plusieurs bonnes raisons qu'il donne, celle-ci que nous ne trouvons pas dans la réponse de M. J.-B. Say; c'est qu'en supposant que les besoins d'un peuple fussent excédés par sa production, il pourrait toujours multiplier les produits qui servent en qualité de capitaux; car, à celui qui ne veut pas consommer, il convient encore d'accumuler.

RÉCLAMATIONS ET OBSERVATIONS CRITIQUES *au sujet de quelques imperfections signalées dans la rédaction de la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, et qui pourraient nuire à la bonté de ce Recueil, si les différens collaborateurs n'étaient pas avertis, et ne travaillaient pas de concert à s'en garantir.* — Si nous admettons, trop souvent peut-être, des réclames particulières, qui sont d'un intérêt secondaire pour le public, mais qui paraissent d'une grande importance à des personnes dont les travaux ont été l'objet de critiques plus ou moins fondées dans cette *Revue*, à plus forte raison devons-nous accueillir et admettre des observations d'un intérêt général, à la fois judicieuses et bienveillantes, qui nous sont adressées, au sujet de quelques articles insérés dans nos cahiers et de l'ensemble de notre rédaction. — Un amour-propre pusillanime pourrait craindre de voir produire

ces observations au grand jour, puisqu'elles signalent des torts dont nous ne sommes pas toujours exempts, et que probablement nous aurons encore plus d'une fois, malgré tous nos soins pour les éviter. Mais, un amour profond de la vérité, un soin consciencieux de recueillir les jugemens des hommes éclairés et de bonne foi pour en profiter, un désir sincère de perfectionner peu à peu l'exécution de notre plan; un besoin vivement senti d'animer d'un même esprit et de faire tendre au même but tous ceux qui veulent bien, de près ou de loin, s'associer à nos travaux; la conviction que, dans une entreprise particulière, comme dans l'administration des affaires générales, la *publicité* est le plus sûr moyen de corriger les abus et d'améliorer la marche qu'on doit suivre... tout nous porte à publier ici la substance de plusieurs lettres qui nous sont parvenues depuis peu, et qui nous font remarquer des imperfections dont une attention sérieuse et une ferme volonté peuvent seules nous garantir. — Des critiques même exagérées, mais qui nous obligent à une surveillance plus sévère sur nous-mêmes, sont infiniment préférables à des éloges, même fondés, mais stériles. Nous aimons aussi à remercier publiquement ceux qui nous estiment assez pour nous exprimer avec franchise leur opinion sur les articles ou sur les passages de notre Recueil qu'ils n'approuvent pas entièrement. Nous désirons surtout nous imposer à nous-mêmes, ainsi qu'à nos collaborateurs et à nos correspondans, l'obligation salutaire de surveiller plus sévèrement la rédaction de cet ouvrage, pour le conduire peu à peu au degré de perfection dont il est susceptible. Ce genre d'observations et ces réclamations semblent devoir intéresser nos lecteurs, comme présentant des vérités qui s'appliquent à la composition des ouvrages périodiques en général, et qui peuvent diriger utilement les hommes occupés de critique littéraire. Car, pour ne point descendre à des détails trop minutieux et en quelque sorte personnels, au lieu de reproduire ici le texte même des lettres que nous avons reçues et l'indication des articles qu'elles blâment, nous avons tâché de nous élever, de chaque avis particulier qui nous est donné, à une considération générale, et de signaler, sous la forme de *préceptes*, les défauts qu'il importe le plus d'éviter dans un recueil comme le nôtre. — I. Vous donnez quelquefois plus à la *quantité* qu'à la *qualité*. Il faut, au contraire, suivant le conseil de Montesquieu, *faire penser plutôt que faire lire*. Écartez tout ce qui sent la *médiocrité*, soit dans les ouvrages annoncés, soit dans les articles, qui doivent être forts de choses et d'idées, riches

de faits. La MÉDIOCRITÉ est le plus dangereux écueil des ouvrages périodiques, d'autant plus que les hommes de mérite eux-mêmes lui donnent souvent accès, par complaisance ou par politesse : toute condescendance de cette nature est funeste. Votre *miroir philosophique* ne doit réfléchir que les productions *les plus remarquables* dans toutes les branches des sciences et sur les divers points du globe. Sachez respecter le public et vous respecter vous-mêmes. N'insérez que ce qui peut intéresser et instruire les esprits droits et élevés : *abstenez-vous de tout ce qui n'a qu'un intérêt de circonstance ou de localité*. Les choses et les faits peu dignes d'être conservés et consultés, au delà des frontières du pays et des limites du tems où vous écrivez, usurpent, aux dépens de choses substantielles, bonnes et utiles, un espace qu'il ne faut point prodiguer. Plus le nombre des objets que vous devez embrasser est grand, plus vous devez être avares du terrain que les intérêts particuliers cherchent toujours à envahir.—II. Vous n'évitez pas assez le défaut de la diffusion et de la PROLIXITÉ, si commun dans les ouvrages périodiques. Pour n'être jamais prolix, il faut s'attacher à ce qui peut instruire et plaire. *Les longs ouvrages me font peur*, dit le bon La Fontaine.—Les longs articles rebutent vos lecteurs, surtout dans une Revue périodique qui doit les tenir au courant de tout ce que produisent de plus important les différentes nations, dans les sciences, les arts industriels, la législation, l'éducation, la morale, l'économie politique, l'histoire, la littérature et les beaux-arts. « *Quantum opus, quantum satis est,* » a dit Quintilien : « *Ce qu'il faut, et rien de trop.* »

Qui ne sait se borner, ne sut jamais écrire. (BOILEAU.)

Et cependant, quiconque écrit pour les journaux est naturellement porté à s'engager dans une polémique diffuse, tolérable dans les feuilles quotidiennes, mais tout-à-fait incompatible avec l'esprit d'une *Revue encyclopédique*. Nous attendons de vous des faits nouveaux, des résumés, des aperçus généraux, des jugemens précis et impartiaux sur les ouvrages, sur les systèmes, sur les doctrines; mais non des digressions et des discussions métaphysiques indéfiniment prolongées, et des luttes scientifiques ou littéraires. Vous n'avez pas ouvert une arène pour des gladiateurs, mais un congrès pacifique pour les organes de la raison humaine, pour les représentans des différentes branches de nos connaissances, qui doivent proclamer toutes les vérités essentielles, signaler tous les travaux utiles.—III. La SPÉCIALITÉ n'est pas moins contraire à votre plan. Vous n'écrivez point pour telle classe de savans, ni pour les savans pro-

prement dits ; mais pour l'universalité des hommes qui aiment les sciences et qui veulent connaître leurs progrès. Bannissez les articles trop techniques, qui ne conviennent guère qu'aux recueils spéciaux : néanmoins, s'il s'offre dans une branche spéciale quelque chose de notable qui intéresse l'intelligence humaine en général, sachez la recueillir et la signaler. Vous devez annoncer de préférence, dans votre *Revue*, parmi les livres de médecine ou d'agriculture, ceux qui intéressent d'autres lecteurs encore que les médecins et les agronomes. Tous les ouvrages d'une importance scientifique secondaire doivent rester dans la sphère des hommes qui cultivent ou professent la science à laquelle ces ouvrages appartiennent. Indiquez seulement ceux des ouvrages nouveaux que l'on peut consulter avec fruit, en ajoutant une courte notice pour faire apprécier leur degré de mérite ou d'intérêt. Chaque production un peu remarquable peut fournir à un bon esprit l'occasion de s'élever à des considérations d'un ordre supérieur. Donnez-nous en quelque sorte la statistique de la science dont il s'agit ; veuillez nous montrer si elle est dans un état de stagnation ou de progrès ; nous indiquer les causes qui la font reculer, s'arrêter ou avancer ; nous faire observer les phénomènes ou les faits importans qui peuvent conduire aux découvertes. — IV. Craignez aussi L'OBSCURITÉ, ou ce langage mystérieux et abstrait qui donne des mots indéfinis pour des choses, du vague pour du positif, et qui ne peut satisfaire ni les esprits ordinaires, ni les intelligences supérieures. Votre but est de rendre les sciences pour ainsi dire populaires, ou du moins de mettre à la portée de tous vos lecteurs les résultats obtenus par les hommes les plus instruits. Gardez un juste milieu entre les notions purement élémentaires et les notions *transcendantes*, où ne peuvent atteindre que des hommes déjà familiarisés avec elles, ou susceptibles d'une tension d'esprit peu commune. — V. Toute PERSONNALITÉ qui pourrait blesser soit une nation soit une secte religieuse, politique, littéraire, soit un individu, doit être bannie avec soin d'un recueil ouvert, comme un rendez-vous commun et central, comme une arche d'alliance, comme une sorte de sanctuaire, à tous les hommes généreux et éclairés qui cherchent sincèrement l'instruction et la vérité. — Donc, ne laissez jamais échapper une ligne qui soit hostile, offensante ou malveillante. Respectez l'entière liberté des consciences et des cultes. N'admettez d'autre distinction entre les hommes que celle des *bons* et des *méchans*.

Le BON a ses défauts qui ne font tort qu'à lui ;

Les défauts du MÉCHANT sont mortels pour autrui.

N'attaquez point les intentions , ni les sentimens : jugez les actions et les ouvrages ; prononcez sur les faits. — Le monde politique vous est à quelques égards étranger , par la nature de votre recueil et par la législation dont il subit l'influence , puisque vous ne faites aucune mention des nouvelles politiques ; mais en parlant de la politique , considérée comme science , à l'occasion de certains ouvrages qui en traitent et dont vous rendez compte , sachez éviter l'atteinte des passions contemporaines , et ramener toujours vos lecteurs à ce qui est juste et vrai , à des principes généraux et dont l'évidence puisse frapper tous les bons esprits. — Vos *Notices* biographiques et nécrologiques ne doivent être abandonnées ni à l'enthousiasme prolix de l'amitié , ni à la molle condescendance d'une partialité aveugle , ni à l'esprit de parti ou de coterie , ni à la censure malveillante d'un ennemi. — S'agit-il de doctrines scientifiques , politiques ou littéraires ? Employez des raisons , jamais des injures. Bannissez les mots de parti , qui empêchent des hommes prévenus et passionnés de se rapprocher et de s'entendre. Un ouvrage est-il bon ? déduisez vos motifs , au lieu de dire qu'il tient du genre *classique*. Est-il mauvais ? ne l'appellez point *romantique* , ce qui ne présente pas un sens clair et précis ; mais dites en quoi vous le trouvez digne de blâme , sans idées , obscur , d'un style enflé ou trivial... On ne pourrait dire : Il est bon , parce qu'il est *classique* ; ou il est mauvais , parce qu'il est *romantique* , qu'autant que l'on aurait donné de chacun de ces deux genres une définition avouée et sanctionnée par le plus grand nombre des hommes d'esprit et de goût. Mais la *Revue* doit l'abstenir d'une semblable polémique. Elle doit condamner ce qui est faux , extravagant , absurde , et réserver ses éloges pour ce qui présente les caractères de la vérité , de la raison , du bon sens , d'un esprit juste et délicat. Les jugemens qu'elle porte sur les auteurs , les savans , les littérateurs , les artistes , et sur leurs ouvrages , doivent avoir un caractère d'indépendance et d'équité , comme les jugemens que prononcera l'avenir. Ici encore , il faut se placer hors des lieux et en avant de l'époque où l'on vit. Afin de mieux atteindre ce but , il conviendrait peut-être de taire le plus souvent les noms des écrivains qui remplissent les fonctions de juges , et qui , sous le voile de l'anonyme , pourraient s'exprimer avec plus de liberté , sans jamais sortir des bornes de la modération (1). Tel est l'usage constant de la plu-

(1) Nous ne saurions partager entièrement l'opinion de notre correspondant , et nos lecteurs eux-mêmes préfèrent , en général , des articles signés à ceux qui

part des revues anglaises, dans lesquelles néanmoins beaucoup d'écrivains abusent de l'*incognito*, pour être plagiaires ou malveillans avec impunité. — Pour résumer ces conseils dictés par une critique bienveillante, signalons en quelques paroles les principaux écueils qui se rencontrent à chaque pas dans votre difficile carrière. Évitez à la fois et avec soin, dirais-je à tous vos rédacteurs, les lieux communs et la *médiocrité*, la *prolixité*, la *spécialité*, l'*obscurité* et toute espèce de *personnalité*, soit pour flatter, soit pour dénigrer : il s'agit des choses, non des hommes.

OBSERVATION.—Nous avons tâché de reproduire avec fidélité, et d'après une classification méthodique, les remarques judicieuses renfermées dans les lettres anonymes que nous avons reçues, parce que ces lettres nous ont paru l'ouvrage de critiques éclairés et qui ont parfaitement saisi et jugé l'esprit dans lequel il convient d'écrire la *Revue Encyclopédique*. La meilleure manière de les remercier, c'est de mettre à profit leurs conseils. Car nous adoptons la plupart de leurs jugemens et de leurs vues. Nous ferons seulement remarquer à l'un d'eux qu'il est dans l'erreur, lorsqu'il croit que nous destinons des articles étendus, dans notre section des *Analyses* à tous les ouvrages marqués d'une *astérisque* dans notre *Bulletin Bibliographique*. Ce signe indique seulement les ouvrages d'un mérite reconnu ou d'une certaine importance, et ceux que l'on publie par livraisons et sur lesquels on doit revenir plusieurs fois. Puis, nous admettons, sans avoir aucun engagement contracté d'avance par notre *astérisque*, des *Analyses* sur les productions nouvelles qui paraissent mériter cette distinction. — On nous reproche d'annoncer quelques ouvrages qui ne devraient obtenir aucune mention dans notre *Revue*, ou d'en omettre d'autres qui sont importans, ou d'accorder des articles bibliographiques trop longs à des livres, même à de simples brochures, dont il suffirait de donner le titre, avec un jugement en huit ou dix lignes. Quant aux omissions, elles proviennent uniquement de ce que les ouvrages ne nous ont pas été communiqués ; du reste nous sommes fondés à espérer qu'aucun ouvrage important ne sera jamais négligé. Pour être moins exposés à retomber dans les défauts qu'on a signalés, nous allons faire imprimer, seulement pour nos co

ne portent aucun nom. Cependant, selon les circonstances et les convenances des personnes, nous insérons également des articles qui portent ou non les signatures de leurs auteurs.

(N. d. R.)

laborateurs et nos correspondans, une INSTRUCTION précise et détaillée, qui avait déjà été rédigée, en 1820, pour ceux qui résident à Paris, mais qui avait besoin d'être complétée, d'après les leçons d'une longue expérience et les conseils d'une critique éclairée, et qui, si elle est exactement suivie, rendra peut-être à la longue nos travaux moins imparfaits, ou prouvera du moins que nous cherchons de bonne foi et avec ardeur les moyens de faire mieux. — Cette instruction servira d'ailleurs à donner plus d'ensemble, et une sorte d'unité de direction et de vues aux travaux isolés d'un très-grand nombre d'écrivains; savans ou amis des sciences, publicistes, littérateurs, érudits, artistes, français et étrangers, qui prennent part, dans le courant d'une année, à la rédaction de ce recueil. Car, l'un des traits distinctifs qui le caractérisent, depuis son origine, c'est la combinaison et le concours de beaucoup d'hommes choisis, qui représentent, dans leur association libre et volontaire, les principales nations civilisées, et leurs littératures, et les différentes parties des connaissances humaines, et qui forment peu à peu, d'année en année, un *registre universel* et un *tableau comparé des productions intellectuelles les plus dignes d'attention dans tous les genres et dans tous les pays*; ce tableau a paru jusqu'ici réunir les trois mérites de la *variété*, de l'*universalité* et de la *méthode*. Nous serons d'autant plus fidèles au plan que nous avons adopté et constamment suivi, en nous efforçant néanmoins de l'améliorer dans son exécution, qu'il a obtenu les suffrages les plus honorables, depuis six années, et que plusieurs éditeurs d'ouvrages périodiques nouveaux, analogues au nôtre, ont cru ne pouvoir mieux faire que de le copier, en s'attribuant le mérite exclusif et la priorité d'une idée qui leur a paru neuve et féconde, bonne et utile, et parfaitement appropriée aux besoins de notre époque : le rapprochement et l'enseignement mutuel des nations appelées à se communiquer et à réunir dans un fonds commun leurs richesses scientifiques et littéraires. — Nos *Lecteurs* nous pardonneront cette digression, en appréciant les motifs qui la justifient. Nos *Correspondans anonymes* seront excités à nous continuer leurs observations réformatrices, en voyant qu'elles deviennent l'objet d'un mûr examen. Enfin, nos *Rédacteurs*, ceux surtout qui, placés au centre, tiennent en main le gouvernail, tâcheront d'avoir toujours présentes à leur esprit les *directions* qui leur sont proposées. Nous appliquerons à nos publications successives, en cherchant à les perfectionner de plus en plus, cette pensée d'un écrivain moraliste, qui veut « que chaque génération soit la continuation

perfectionnée de la génération précédente , au lieu d'en être la répétition monotone. »

M. A. J.

THÉÂTRES. — *Théâtre royal de l'Odéon. Première représentation d'Arthur de Bretagne, tragédie en 5 actes ; par M. CHAUVET. (16 août).*

Les fables brillantes de l'antiquité et les personnages de son histoire ne peuvent plus offrir maintenant des sujets heureux de compositions dramatiques. Que reste-t-il en effet à ajouter aux magnifiques tableaux de nos grands maîtres ? Les imiter, c'est se soumettre à une comparaison bien dangereuse ; et le talent lui-même peut à peine espérer de saisir avec plus ou moins de succès quelques traits , quelques nuances échappés à ces grands modèles, faits pour causer à la fois un sentiment d'admiration et de découragement. Applaudissons donc aux poètes de nos jours qui , de préférence , cherchent à reproduire sur la scène les événemens et les catastrophes des annales modernes. Là , tout présente au spectateur des exemples plus directs , des leçons plus utiles , des peintures plus neuves , plus vraies , plus intéressantes. — L'assassinat du jeune Arthur de Bretagne par l'infâme Jean-Sans-Terre , son oncle , a déjà été mis plusieurs fois sur la scène. Shakespeare , Ducis et M. Aignan , dont les lettres et l'amitié déplorent la perte récente , avaient puisé l'intérêt du sujet dans la captivité du jeune prince et dans les tendres sollicitudes de *Constance* , sa mère. L'auteur de la tragédie nouvelle a cru devoir s'éloigner de la route de ses devanciers , et il a pensé , avec raison , que les circonstances de ce tragique événement étaient assez douteuses dans l'histoire , pour qu'il pût se contenter d'adapter avec adresse la peinture des principaux caractères et les couleurs de l'époque à une fable de son invention , dont l'amour et la jalousie seraient les principaux ressorts. Le lieu de la scène est à Rouen , où règne *Jean-Sans-Terre*. Il a près de lui la jeune *Mathilde* , fille de Richard-Cœur-de-Lion , aimée de lord *Dorset* , insolent et audacieux seigneur , à qui Jean doit la couronne , et qui dispose à son gré du conseil et de l'armée. Mais *Mathilde* ne voit qu'avec horreur l'amour de ce coupable vassal : unie par la promesse de son père au jeune duc de Bretagne , elle lui garde son cœur et ses vœux. Arthur vient camper sous les murs de la ville. Jean refuse d'abord de traiter avec lui ; mais *Dorset* le force à écouter les propositions de son royal compétiteur. L'entrevue d'Arthur et de son oncle ne fait que préparer un crime de plus au lâche *Jean-Sans-Terre*. Il connaît l'ardente passion de *Dorset* pour *Mathilde* ; il découvre bientôt l'amour d'Arthur qui , pour détruire le reproche de son prochain mariage avec la fille de Philippe-Auguste , a l'imprudence de confier à son ennemi

l'écrit de Richard, qui constate ses droits à la main de Mathilde. Cependant, soupçonnant que les mépris de Mathilde ont leur source dans l'amour de Jean pour sa nièce, Dorset, qui le fit roi, propose tout à coup la couronne au jeune duc de Bretagne. Une conspiration est ourdie, elle éclate, Jean va tomber du trône; mais Dorset a lu l'écrit qui assure l'hymen d'Arthur et de la fille de Richard; tout change, Jean ressaisit le sceptre, l'amant de Mathilde est traîné dans la tour, et Dorset jure la mort d'un rival qu'il allait couronner. Cette belle péripétie termine le 3^e acte. La nuit est venue; confiant dans son innocence, Arthur s'est endormi paisiblement. Dorset s'avance pour le frapper; le sommeil de sa victime, mille souvenirs arrêtent l'assassin. C'est lui qui dirigea l'enfance d'Arthur, un pieux solitaire lui annonça qu'il périrait lui-même, pour sauver ce jeune prince. Inutile prédiction! La jalousie l'emporte, Dorset va consommer son crime; Mathilde accourt, et pour conserver les jours de son amant, elle donne plus que la vie, elle promet sa main au farouche Dorset. C'en est fait, un lien sacré l'enchaîne; Arthur est libre, il a rejoint son armée, la victoire se déclare pour lui, ses guerriers pénètrent dans la ville, il vole aussitôt au-devant de Mathilde; il apprend qu'elle est l'épouse de Dorset. Attéré par ce coup imprévu, il court chercher la mort. Dorset lui-même, cédant à un généreux remords, vole à la défense du jeune prince; il est frappé dans la mêlée et vient expirer sur la scène. A peine le destin de Dorset est-il connu que tous les seigneurs anglais se réunissent à Jean-Sans-Terre; Arthur est abandonné de nouveau, il tombe sous les coups que dirige son odieux compétiteur, et Mathilde s'écrie, en terminant la pièce :

. O mon roi! mon époux!
 Je vais, mouillant de pleurs votre cendre chérie,
 Entre vos deux tombeaux pleurer sur la patrie!

Une critique sévère peut blâmer dans cet ouvrage quelques invraisemblances et la multiplicité des incidens; elle peut accuser l'auteur de n'avoir point assez heureusement triomphé des difficultés que présentait le caractère lâchement perfide et cruel de Jean-Sans-Terre; peut-être même désirerait-on un intérêt plus puissant et plus vif dans le personnage d'Arthur, dont la situation et les dangers manquent de quelques développemens; mais la critique impartiale, d'accord avec les applaudissemens du spectateur, remarquera dans cette tragédie des situations dramatiques, un heureux emploi des couleurs locales, un style élégant et correct, souvent relevé par des vers à effet et quel-

quelquefois, ce qui vaut mieux encore, par de beaux vers de situation. Le rôle de Mathilde offre peut-être des traits un peu indécis; mais le caractère chevaleresque et brillant du jeune duc de Bretagne contraste si heureusement avec les touches sombres et vigoureuses qui distinguent le personnage de Dorset, vivante image de la turbulente audace des barons de cette époque, que de pareilles beautés doivent couvrir, surtout dans un premier ouvrage, des défauts qui tiennent plus à l'inexpérience qu'à la faiblesse du talent. La création du rôle de Dorset annonce un poète tragique; espérons que le succès d'Arthur de Bretagne et les nombreux applaudissemens recueillis par l'auteur, M. Chauvet, deviendront pour lui le motif d'une noble émulation, et la source où son talent puisera de nouvelles forces pour des succès nouveaux.

PELLISSIER.

BEAUX-ARTS. — *Exposition de l'École de Rome.* — Les productions envoyées annuellement par les élèves de l'École de Rome offrent un double intérêt: non-seulement on cherche à apprécier le mérite individuel de chacun de ces élèves; mais encore on examine, avec une sorte de curiosité, vers lequel des deux systèmes qui divisent maintenant l'École, leurs études sont dirigées. Si l'on considère, ensuite, que le goût des arts se développe de plus en plus à Paris, et si l'on fait attention que tous ces élèves y ont laissé leur famille ou leurs amis, il est facile de comprendre pourquoi cette exposition attire toujours une grande affluence.

Peinture. — L'année passée, M. COURT avait exposé une scène de déluge, dans laquelle une grande vigueur d'exécution faisait excuser ce que l'ensemble offrait de défectueux; le tableau représentant *un jeune faune qui conduit une nymphe au bain*, exposé cette année, est également incomplet. M. Court a voulu modeler sa figure de nymphe tout-à-fait dans le clair, et il est tombé dans ce que les artistes appellent *le blafard*; à la vérité plusieurs parties sont bien exécutées; mais ce n'est pas assez pour faire un tableau. *Paris et OEnone* de M. HESSE semble indiquer que cet artiste travaille de pratique, et qu'il dédaigne l'étude du modèle. Sans doute il ne faut pas le suivre de trop près; mais il faut cependant qu'il y ait un fond de vérité que l'on ne trouve pas dans ce tableau, dont les figures manquent de ressort, parce qu'elles ne sont pas assez modelées. Il règne un assez joli sentiment de nature et de couleur dans *le chevrier des environs de Naples*; par M. DUBOIS: malheureusement, la partie inférieure du corps est pauvre de forme. Cependant, cet ouvrage a généralement fait plaisir. J'ai réservé M. COUTAN pour le dernier, parce que

son tableau est celui qui m'a paru , de tous points , le mieux conçu. *Ceyx et Alcyone* étaient deux jeunes époux qui s'aimaient éperdument ; Ceyx périt dans un naufrage, et la malheureuse Alcyone en témoigna une douleur si grande que les Dieux en eurent pitié et la changèrent en oiseau. Tel est , en substance , le récit d'Ovide. Le moment choisi par le peintre , dans cette fable , est celui où Alcyone vient de retrouver le corps de son mari , que les vagues ont jeté sur le rivage. On pourrait trouver à reprendre dans le mouvement du corps de Ceyx ; mais la figure d'Alcyone est belle d'expression , de pose et d'exécution : la mer a du mouvement et de la transparence : on peut donc , même étant difficile , se montrer satisfait. — Tous les journaux ont parlé de cette exposition ; plusieurs ont dit qu'elle n'offrirait qu'un médiocre intérêt ; d'autres ont été plus loin , et ont prétendu que l'École était en décadence ; je combattrai cette dernière assertion , lorsque je rendrai compte d'une autre exposition bien plus importante , celle qui vient de s'ouvrir au Louvre. Quant à la première , je me bornerai , pour y répondre , à faire remarquer une chose qui paraît avoir été oubliée , même de ceux qui font profession d'écrire sur les arts. — A l'époque où David était à Rome , et plus tard , on n'exigeait des élèves qu'une figure d'étude ; mais l'École ayant pris un développement considérable , les études étant devenues plus fortes , on a voulu qu'ils envoyassent un tableau. Certes , il est facile de comprendre qu'il y a une grande distance entre les difficultés que présente une figure d'étude qui n'est jamais jugée que sous le rapport de l'exécution , et celles qu'offre une composition dans laquelle il doit entrer au moins deux figures , conséquemment une action , des expressions variées , un agencement pittoresque , etc. — Après avoir répondu par ce peu de mots aux personnes qui dénigrent le présent au profit du passé qu'ils ne connaissent pas toujours bien , j'arrive aux autres parties de l'exposition. — M. RÉMOND a envoyé trois paysages historiques ; c'est un artiste laborieux. L'un est une *Vue du Campo Vaccino*. Quoique ce soit le moins bien des trois , j'ai pris , pour mon compte , un plaisir extrême à le voir : c'est un des lieux de Rome qui éveille le plus de souvenirs. — *La mort d'Orphée* , est un paysage très bien composé ; les tons du fond sont fins , et la couleur générale est suave. C'est le tableau d'un maître ; mais je donne la palme à celui qui représente une tempête ; il y a vraiment une fougue , et tout à la fois une habileté d'exécution qui promettent un successeur à Michallon.

Sculpture. — *Une jeune fille au Bain* , de M. JACQUOT , était l'ouvrage le plus important des sculpteurs. Certainement , l'outil est bien manié ;

mais je ne conçois pas que ce soit à Rome, en présence, pour ainsi dire, de toute l'antiquité, que l'on suive d'aussi près une nature très peu élevée. M. LEMAIRE a envoyé un bas-relief dont le sujet est *la mort de Dolon* : tout n'est pas bien dans cet ouvrage ; mais les figures de Diomède et de Dolon sont bien groupées ; on peut donc espérer que l'année qui va s'écouler ne sera pas sans profit pour l'auteur. — J'ai remarqué deux ébauches, en plâtre, de MM. DIMIER et SEURRE, représentant : l'une, *Vénus secourant Adonis* ; l'autre, *Teucer combattant sous le bouclier de son frère Ajax*. Il y a du sentiment dans la première ; mais celle de M. Seurre me paraît offrir quelque chose de neuf et en même tems de bien entendu comme disposition ; c'est un point fort important ; il faut voir ce que l'ouvrage deviendra à l'exécution, car jusqu'ici ce n'est qu'une pensée.

Architecture. — Les travaux des architectes ont pour sujet de reproduire les débris de la grandeur passée de cet empire qui n'a point eu et n'aura probablement jamais d'égal. Ce sont des détails d'architecture, mesurés et cotés ; des plans, des élévations, puis, des restaurations où chaque élève suit sa propre imagination, en essayant toutefois de rétablir le plus fidèlement possible, des monumens dont il ne reste que des vestiges. — L'attention publique a paru se fixer plus particulièrement, et avec raison, sur les ouvrages de MM. CALLET, LESUEUR et GARNAUD. *Le forum de Pompéi* a été l'objet des recherches du premier ; le second s'est occupé de la *basilique Ulpienne*, et le plan général qu'il en a dressé, constate que, tout récemment encore, la France a fait faire des fouilles dans l'intérêt de l'art. Les études du dernier ont été dirigées sur *la porte de Tibur* et *le château de l'Eau-Jules*. Cette fontaine dont l'aspect est d'un grand effet, était ornée de deux magnifiques trophées en marbre, retrouvés dans les débris. M. Garnaud en a fait deux dessins, sur une très-grande échelle ; ils sont lavés avec un talent qui n'a échappé à personne. Il est évident que l'école d'architecture est dans une très-bonne route. P. A.

N. B. Le prochain cahier contiendra un premier article sur l'exposition des tableaux, qui a été ouverte trop tard pour qu'il pût en être fait mention ce mois-ci.

NÉCROLOGIE. — *Louis-François de BAUSSET*, évêque d'Alais, cardinal pair de France, membre de l'Institut (Académie française), est né dans l'Inde, le 14 décembre 1748, nommé, à l'âge de trente-six ans, évêque d'Alais, il fut député du clergé aux états généraux. Ayant refusé d'accepter la constitution civile du clergé, il quitta la France en 1791. Après dix ans d'exil, quand les émigrés purent rentrer dans

leur patrie, il s'empessa d'y revenir, et fut nommé, en 1806, chanoine de St.-Denis. Napoléon l'appela, peu de tems après, au conseil de l'Université, dont il fut nommé président. Après le retour du Roi, une ordonnance royale, du 17 août 1815, le plaça au sein de la chambre des Pairs; une autre ordonnance, en 1816, lui ouvrit les portes de l'Académie française. M. de Bausset avait des titres positifs à cette faveur, comme auteur d'une *Vie de Fénelon*, publiée en 1808, et qui avait été jugée digne du second prix dans le concours décennal. « Cet ouvrage, dit le rapport du Jury, est écrit partout avec le ton de noblesse et de dignité qui convient à l'histoire : on y désirerait seulement un peu plus de cette onction douce et pénétrante qui convient à l'histoire de Fénelon. Le style est, en général, correct et élégant, quoiqu'on puisse y remarquer quelques taches; la narration manque quelquefois de rapidité, mais jamais de clarté, et rarement d'intérêt. Attachante par le ton de sincérité qui y règne, elle est semée de réflexions toujours justes et jamais ambitieuses, qui servent à relever les détails et à jeter du jour sur les faits. » M. de Bausset avait fait vendre son ouvrage au profit des pauvres; car la charité était une des nombreuses vertus de ce prélat distingué, que tous les partis entouraient d'un égal tribut de vénération et d'estime. Nous avons encore de lui les ouvrages suivans : *Notice historique sur S. Em. le cardinal de Boisgelin*, 1804, in-12; *Histoire de Bossuet*, 1814, 4 vol. in-8°; *Exposé des principes sur le serment de liberté et d'égalité, et sur la déclaration exigée des ministres du culte*; enfin, plusieurs discours prononcés à la chambre des Pairs, dont il était un des membres distingués, et où il professa toujours les principes d'une sage modération. Il est mort à Paris, le 21 juin 1824. Il a eu pour successeur à l'Académie française, le 29 juillet suivant, monseigneur de QUELEN, archevêque de Paris.

—FRIEDLANDER.—Les sciences et l'humanité ont fait, il y a quelques tems, une perte sensible par la mort du docteur Friedländer, que nous comptons parmi nos collaborateurs. Le docteur Friedländer, neveu du respectable octogénaire David Friedländer, qui fut à Berlin à la fin du siècle dernier, l'un des plus actifs collaborateurs de Mosés Mendelsohn et son intime ami, était né et est mort dans la religion juive. Il a mérité, comme savant et comme philanthrope, l'estime des hommes de bien. Le docteur Friedländer, né à Kœnigsberg, dans l'ancienne Prusse, vint à Berlin, comme beaucoup d'autres Israélites du nord de l'Europe, avides de s'instruire; et sous les auspices des fameux docteurs juifs Marcus-Hertz et Bloch, il se livra avec ardeur à l'étude des sciences exactes, physiques et naturelles; il vint en

France, il y a vingt années, et s'établit à Paris, où l'avait conduit l'amour de l'étude, de la philosophie et de l'indépendance. Il exerça d'une manière distinguée, dans cette capitale; la profession de médecin, et contracta des liaisons très-honorables. L'usage de la langue française lui devint bientôt très-familier; il la parlait et l'écrivait également bien. La situation des établissemens publics, les mouvemens de la population, l'éducation physique des enfans devinrent les sujets favoris de ses méditations et de ses travaux. Il a publié sur ces matières importantes des ouvrages estimés, ainsi que plusieurs articles dans la *Revue Encyclopédique*. Il avait aussi coopéré, il y a plusieurs années, à un journal sur l'éducation, publié par M. et M^e Guizot; et à un ouvrage du même genre, publié en allemand par le célèbre prédicateur Hufnagel, de Francfort. Le docteur Friedländer a donné aussi, dans la *Biographie universelle*, un article sur son célèbre compatriote et co-réligionnaire Mosès Mendelsohn. Personne ne pouvait connaître mieux que lui les faits et les événemens qui appartiennent à la vie de ce célèbre philosophe, aussi sous ce rapport, cette notice écrite avec clarté, et qu'il avait fait tirer à part, ne laisse-t-elle rien à désirer; mais, sous le rapport des considérations morales et religieuses, et peut-être même philosophiques, elle semblait comporter plus d'intérêt et d'étendue. Le docteur Friedländer était correspondant de plusieurs sociétés de médecine de l'Allemagne, particulièrement de celle de Munich. Il est mort à Paris, après une courte maladie, à l'âge d'environ 55 ans.

M. B.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE SOIXANTE-HUITIÈME CAHIER.

AOUT 1824.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Essai historique sur la Souveraineté des Anglais aux Indes. *J.-B. Say.* 281
2. Résumé sommaire de la République de Cicéron. . . *Truffer.* 299
3. Notice sur Samuel Widmer, mécanicien. D—s. 304

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. 1^o Chimie appliquée à la médecine; par Gmelin.—2^oCours de chimie appliquée aux arts militaires; par M. Chevrousse. — 3^o Récréations chimiques; par Herpin. *Ferry.* 313
5. Anatomie comparée du cerveau; par Serres. *Geoffroy-Saint-Hilaire*, de l'Institut. 324
6. Pandectes de Justinien; par Pothier. *Crivelli.* 341
7. La Germanie, traduite de Tacite; par Panckoucke. *Champollion-Figeac.* 347
8. Histoire de France; par Pigault-Lebrun. *Depping.* 355
9. Histoire militaire de la campagne de Russie; par le colonel Boutourlin. * 358
10. Histoire littéraire d'Italie; par Ginguené. Nouvelle édition, revue par M. Daunou. (2^e article). *Chauvet.* 365

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 120 ouvrages, français et étrangers.

AMÉRIQUE. — États-Unis, 2.	376
EUROPE. — Grande-Bretagne, 10. — Russie, 2. — Danemarck, 2. — Allénagne, 6. — Suisse, 2. — Italie, 15. — Grèce, 1. — Pays-Bas, 10.	377
FRANCE, 70; savoir : sciences physiques et naturelles, 27.	407
Sciences morales politiques et historiques, 14.	431
Littérature, antiquités et beaux-arts, 23.	440
Mémoires et Rapports, 3.	469
Ouvrages périodiques, 1.	472
Livres en langues étrangères, imprimés en France, 2.	476

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

- AMÉRIQUE. — *États-Unis*; *Maryland*, Bateaux à vapeur. — *Connecticut*; *New-Haven*, Établissement d'une Académie militaire.
— Journaux. 479
- ASIE. — *Syrie*; *Balbec*, Voyage scientifique.— Antiquités. . . . 480
- EUROPE.
- ILES BRITANNIQUES. — *Londres*, Enquête parlementaire sur l'exportation des machines. — *Liverpool*, Sur les progrès des arts utiles. — *Manchester*, Nouvelle secte de chrétiens. — *Londres*, Société pour l'encouragement des arts. *ibid.*
- RUSSIE. — *Odessa*, Numismatique. 483
- POLOGNE. — Fête littéraire. 484
- ALLEMAGNE. — *Duché de Holstein*, Institut agricole. — *Munich*, Tissu filé par des chenilles. — *Hildbourghausen*, Prohibition des loteries. — Nécrologie : *Haubold*. *ibid.*
- SUISSE. — *Bâle*, École d'agriculture. — *Genève*, Publication prochaine. 487
- ITALIE. — *Naples*, Nouvelle composition pour miroirs. — *Florence*, Économie politique. — *Milan*, Plagiat littéraire. — *Florence*, Beaux-Arts : Peinture. 488
- PAYS-BAS. — *La Haye*, Bibliothèque de M. J. Meermann. — Ouvrages périodiques dans les Pays-Bas. — *Harlem*, Monument à *Coster*. — *Leyde*, Nécrologie : *Kemper*. 490
- FRANCE. — CORSE. — *San-Bahinsès*, Antiquités. — *Nexon* (Haute-Vienne), *id.* 495
- Sociétés savantes* : *Caen* (Société des Antiquaires. — Société linnéenne. — *Lyon* (Rhône), Académie des sciences. — *Metz* (Moselle), Académie des sciences et des lettres. 497
- PARIS. — *Institut* : Académie des sciences; Académie française; Académie des beaux-arts.—Académie de médecine.—Société de la morale chrétienne. — Société pour l'amélioration des prisons. — Exposition de prétendus fossiles. — Cours d'anatomie. — Économie politique. — *Réclamations* et réflexions critiques au sujet du plan et de la rédaction de la *Revue Encyclopédique*. — *Théâtres* : *Odéon* : *Arthur de Bretagne*. — *Beaux Arts*. — Nécrologie : *De Beausset*; *Friedländer*. 501

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

DES ARMES A VAPEUR.

Depuis quelque tems, les armes à vapeur fixent l'attention du public, qui les regarde comme une invention très-nouvelle et très-extraordinaire. Cependant, leur origine est ancienne, et elles offrent exactement les mêmes principes de construction que les fusils à vent. Elles sont formées d'un vase qui contient un fluide très-élastique, d'un tube propre à recevoir des balles, et d'un robinet, ou d'une soupape, qui, laissant échapper de petites portions de fluide, sert à faire partir les projectiles.

Philon, de Bysance, qui florissait dans le premier siècle avant notre ère (1), nous a laissé une longue description de la machine appelée *fusil à vent*, par les modernes, et *aerotona*

(1) *Veteres Mathematici*, p. 263. — LAMBECIUS, *Bibliotheca caesarea*, t. VII, ad cod. cix, p. 192; *item*, ad cod. cxl et cxiv.

ou *ἀεροτονος* par les anciens. Cette invention, suivant le même écrivain, était nouvelle de son tems, et appartenait au célèbre Ctésibius (1).

Héron, d'Alexandrie, disciple de ce dernier mécanicien, a décrit une petite machine qui a pu donner l'idée d'employer la vapeur pour lancer des projectiles. C'est une chaudière surmontée d'un tube, dans lequel on place une balle; la vapeur enlève cette balle et la soutient en l'air, comme font certains jets d'eau (2). En ajoutant un robinet au tube, et en laissant amasser la vapeur, on eût lancé des balles, au lieu de les soulever seulement.

Diverses autres machines à vapeur, connues des anciens (3), furent totalement oubliées, ainsi que le *aérotone* ou fusils à vent, pendant les siècles de ténèbres et d'ignorance qui suivirent la chute de l'empire romain. Mais, peu après la renaissance des arts et des sciences, on fabriqua de nouveau des *aérotones* (4), tandis que les machines à vapeur ne reparurent que vers la fin du xvi^e siècle, et vers le commencement du xvii^e (5). On attribua plus tard ces deux inventions à différens individus

(1) Βελουσιίων λογος Δ' : in *Veter. Mathem.*, p. 77 et 78.

(2) *Spiritualia*, a *Commandino ex græco nuper in latinum conversa*, p. 15. Parisiis, 1583.

(3) *Spiritualia*, etc., p. 45, 80, 87, 90, 101, 107, 118, 125, 127, 146, 147, 150 et 156. — AGATHIAS, *de Imperio et Rebus gestis Justiniani*, p. 158 et seq. Parisiis, 1660.

(4) *Cours de physique expérim. et mathém.*, par MUSSCHENBROECK; trad. par SIGAUD DE LA FOND; t. III, p. 145. Paris, 1769.

(5) H. CARDANUS, *de Varietate rerum*, lib. I, cap. 10; lib. XIII, cap. 58, 68 et 78. — *Les raisons des forces mouvantes*, par Salomon de CAUZ, p. 1, 2 et suiv. Paris, 1624. — *Le Macchine del signor G. BRANCA*, part. I, art. 25. Roma, 1629. — *Annales de l'industrie*, n^o 38, p. 181 et suiv.

qui prétendirent en être les auteurs (1). Nous ne devons nullement être surpris de la conduite des soi-disans inventeurs, ni de celle de leurs prôneurs, puisque les mêmes actes de charlatanisme et les mêmes méprises se répètent chaque jour, malgré l'activité actuelle des correspondances scientifiques.

De ces rapprochemens entre les machines à vapeur et les armes à vent, passons à des rapprochemens directs entre la vapeur aqueuse et la poudre à canon, entre les armes à vapeur et les pièces d'artillerie.

Ces dernières furent d'abord appelées machines à feu (2), et beaucoup de personnes appliquent encore aux machines à vapeur la même dénomination.—Hautefeuille, Papin, Huygens et plusieurs autres ont proposé et fait exécuter des moteurs, propres aux travaux civils, dans lesquels la vapeur aqueuse était remplacée par la poudre à canon (3). — Vauban, dès l'année 1707, fit des calculs pour déterminer la force de l'eau réduite en vapeur, comparativement aux effets de la poudre enflammée (4). — Rumford prétendait qu'une pièce d'artillerie

(1) *Éléments de l'artillerie*, par le S. de FLURANCE-RIVault; avant-propos, p. dern. Paris, 1607.—FABRI *Physica*, lib. II, prop. CCXLII et CCXLVI. — G. PASCHII *de novis inventis Tractatus*, cap. 7, § 56. — MERSENNII *Phænomena pneumatica*, part. II, class. I. — *A Century of inventions*, by WORCESTER, n° 68. London, 1663. — *Philosophical Transactions*, t. XIX, p. 481; et t. XXI, p. 228. — *The Miner's friend*, by SAVERY, p. 1 and following. London, 1702, etc.

(2) *Hist. gén. de la Chine*, par le P. DE MAILLA, t. IX, p. 65; *Siège de Cai-fong-fou*, année 1232. — *De la Subtilité, etc.*, par J. CARDAN, trad. par R. LE BLANC, p. 28 bis, 29 et suiv. Paris, 1556.

(3) *Mémoire sur la guerre et la navigation sous-marines*, chap. des *Machines à poudre*: *Annales maritimes*, sept. 1823.

(4) *Traité élémentaire de physique*, par l'abbé HAÛY, t. I, p. 273, 3^e édition.

n'est autre chose qu'une machine à vapeur, d'une construction particulière (1). — Voici d'ailleurs des phénomènes assez communs, d'après lesquels on a eu l'occasion de reconnaître que la vapeur produit des effets semblables à ceux de la poudre.

Aux États-Unis d'Amérique, les jeunes gens s'amuse à faire ce qu'ils appellent des pétards de Noël : ils bouchent la lumière d'un canon de fusil, et introduisent dans l'âme une petite quantité d'eau, sur laquelle ils placent une forte bourre; ils mettent ensuite la culasse dans un feu de forge; le coup part bientôt après, comme si le canon était chargé à poudre (2). Personne n'ignore, au surplus, qu'en jetant au feu un corps quelconque, contenant de l'eau, ou de l'air, qui ne peut s'échapper, on produit une sorte de pétard. Citons à ce sujet un événement propre à signaler d'une manière bien funeste la puissance du gaz aqueux : un haut fourneau avait été chargé, entre autres ferrailles, avec de vieilles bombes qui avaient été remplies d'eau; l'œil de l'une d'elles se trouva bouché accidentellement; et le résultat fut une explosion qui détruisit le fourneau, blessa et tua plusieurs ouvriers (3). — Les marmites autoclaves et les chaudières des machines à vapeur offrent trop souvent des accidens de la même nature. — Enfin, on sait que la plupart des physiciens anciens et modernes ont attribué les éruptions volcaniques à des masses d'eau subitement vaporisées.

Toutefois, le général Chasseloup paraît être le premier qui ait fait connaître la possibilité de construire des armes à vapeur; il proposa, en 1805, de les employer dans les places

(1) *Bibliothèque britannique*, t. X, p. 319.

(2) *The abortion of young steam engineer's Guide*, by Oliver EVANS, p. 5. Philadelphia, 1805. — *Notice sur Olivier EVANS*, par J. DOOLITTLE, p. 15. Paris, 1821.

(3) *Bibliothèque britannique*, t. X, p. 56.

fortes (1). On le plaisanta sans ménagement (2); car rien n'est plus ridicule, aux yeux de la plupart des hommes, que d'avoir le premier une idée ingénieuse. Un des plaisans était un capitaine d'artillerie très-spirituel, qui depuis a changé d'opinion: il a lu récemment à l'Académie des sciences un mémoire dans lequel il accorde certains avantages aux armes à vapeur.

Vers 1814, M. Girard, officier du génie, construisit des armes de cette espèce. La chaudière, portée sur une sorte d'affût de campagne, fournissait en même tems de la vapeur à six canons de fusils, dont la culasse s'ouvrait à volonté. Une trémie, pleine de balles, était placée au-dessus. On tournait une manivelle; et les six canons recevaient à la fois une balle et de la vapeur. Les grandes vitesses initiales et les longues portées s'obtenaient en tournant lentement cette manivelle, parce qu'alors la vapeur plus long-tems échauffée devenait plus élastique; lorsqu'au contraire on tournait vivement la manivelle, les vitesses initiales diminuaient; mais on lançait jusqu'à 180 projectiles par minute. Il y avait sur l'avant-train de l'affût deux caissons, l'un pour la provision du charbon de terre, et l'autre pour la provision des balles.—Un certain nombre de ces armes avait été destiné à la défense de Paris. Elles furent détruites, par ordre supérieur, le jour où les étrangers attaquèrent les ouvrages construits à la hâte autour de cette capitale.

On trouve ces détails dans les *Annales des sciences militaires* (3), dans les *Annales de l'industrie* (4), et dans plusieurs journaux de cette année (1824). On trouve aussi des renseigne-

(1) *Essai sur quelques parties de l'artillerie et des fortifications*, p. 52 et 53.

(2) *Observations faites par des capitaines d'artillerie sur un ouvrage intitulé : Essai sur, etc.*, p. 18. Paris, 1811.

(3) Quinzième cahier, p. 280, mai 1819.

(4) N° 52, p. 68, avril 1824.

mens sur les mêmes armes, dans deux ouvrages intitulés : *Nouvelle force maritime*, publiés en 1821 et en 1822 (1). Le titre de ces deux ouvrages a dû fixer l'attention des Anglais, et peut-être aussi celle de M. Perkins, qui s'occupe d'inventions relatives à la marine (2). Cet habile mécanicien peut aspirer à perfectionner les armes à vapeur; elles sont encore fort imparfaites; mais il n'est plus tems de prétendre à en être l'inventeur.

Parmi les armes de cette espèce déjà connues, on doit peut-être ranger aussi une invention, dont presque tous les journaux ont fait mention, en décrivant les frégates à vapeur. Il existe à bord, disent-ils, une machine qui jette des torrens d'eau bouillante. Le fait est qu'il y a seulement une pompe qui lance de l'eau froide (3).

Au surplus, tout le monde concevra qu'il suffirait, pour lancer de l'eau bouillante, d'adapter un tuyau à robinet au bas de la chaudière des machines à vapeur. Le gaz aqueux, en pressant sur l'eau, la forcerait de jaillir, dès qu'on ouvrirait le robinet. Mais il faudrait des chaudières énormes pour obtenir

(1) *Nouvelle force maritime, etc.*, par M. PAIXHANS, p. 73 et 74. Paris, 2821. — *Nouvelle force maritime, etc.*, par le même, p. 45 et 46. Paris, 1822.

(2) Olivier EVANS, ingénieur civil à Philadelphie, prétendait devoir aux pétards de Noël l'invention de sa machine à haute pression. (*The abortion of young steain engineer's Guide*, p. 5 et 95). Compatriote et contemporain de ce célèbre artiste, M. PERKINS connaît certainement ce fait, qui a pu lui suggérer l'idée d'armes à vapeur, s'il n'a pas été informé de ce qui a été inventé chez nous en ce genre.

(3) Je m'en suis convaincu sur les lieux mêmes. *Voy. Rapport ms. sur la marine et l'artillerie des États-Unis d'Amérique en 1821*. Archives de l'Institut. — *Notice sur Fulton : Annales de l'industrie*, déc. 1822. — *Notice sur les bâtimens de guerre à vapeur : Bulletin universel des sciences*, 8^e sect.; avril 1824.

sans cesse de nouvelle eau bouillante; et c'est ce qui empêche d'employer ce procédé.

Maintenant, cherchons à nous assurer si la vapeur peut remplacer la poudre à canon, dans un grand nombre de cas.

Jusqu'à présent la pression dans les machines à vapeur a été poussée au plus à 35 ou 40 atmosphères. La force élastique de la poudre enflammée est beaucoup plus grande. Mais, comme la violence même de ses effets en rend la mesure très-difficile, on trouve une extrême divergence dans les résultats des expériences et des calculs faits à ce sujet.

Jean Bernouilli avançait que l'élasticité des vapeurs produites par la poudre enflammée, égale au moins 100 fois la pression de l'atmosphère; Daniel Bernouilli, 10,000 fois cette pression; Bracchus, 450; Robins, 1,000; Amontons, 5,000; Dulacq, 4,000; d'Antoni, 1,400 à 1,900; Ingen-Houss, 2,279; Duhamel, 24,400; Lombard, 9,215; Hutton, 2,000; Gay de Vernon, 30,000 à 80,000; Lamartillière, 43,600; enfin, Boyle, Hauksbée, de la Hire, Halles, Papin, Belidor, Euler, Sthaal, Crell, Rumford, Colman, Cruickshanck, Harmstadt, Proust, etc., se sont aussi occupés de la poudre et ont émis des opinions diverses sur la nature et la quantité du fluide engendré par sa déflagration.

Comment se fait-il, dira-t-on, que des hommes aussi distingués soient parvenus à des résultats si différens et si étranges? Voici la cause principale de ces différences. Ils ont prétendu indiquer la force absolue de la poudre, au lieu de chercher à déterminer le plus ou moins d'élasticité des gaz qu'elle produit, suivant sa qualité et sa quantité; suivant la nature de l'arme, ou de l'espace qui la contient; suivant l'état de l'atmosphère et une infinité d'autres circonstances auxquelles on ne saurait trop avoir égard. Par exemple, on peut, avec le même mortier d'épreuve, les mêmes quantités de la même poudre, le même projectile et le même angle de tir, doubler, tripler, quadrupler les portées, ou les diminuer d'une manière aussi étonnante; il

suffit, pour cela, de laisser un espace plus petit ou plus grand entre la poudre et le projectile (1).

Malgré l'incertitude où l'on est encore aujourd'hui sur la force de la poudre, on voit qu'elle doit exercer sur une surface, ou sur un corps donné, des effets bien plus considérables que la pression obtenue dans aucune machine à vapeur. Il est vrai (en admettant que la chaudière fût d'une certaine grandeur) que le gaz aqueux ne perdrait pas sensiblement de son élasticité, pour avoir rempli plusieurs petits tubes renfermant une balle de fusil; le gaz déplacerait d'abord assez lentement chaque balle, mais il conserverait à peu près la même force impulsive jusqu'à l'extrémité des tubes. Une charge de poudre agit d'une autre manière : elle pousse d'abord le projectile avec une extrême violence; mais son action diminue, à mesure que le fluide élastique s'étend dans l'âme des pièces. Or, il résulte de la nature particulière de ces deux moteurs, que l'âme des armes à vapeur doit être beaucoup plus longue que celle des armes à feu, pour lancer les mêmes balles avec une force à peu près égale.

Cette circonstance, jointe à la difficulté de construire de grandes chaudières qui supportent une forte pression, semble devoir retarder la fabrication, ou du moins le perfectionnement d'armes à vapeur d'un grand calibre. — M. Perkins, dont les expériences excitent un si vif intérêt, n'est parvenu jusqu'ici à lancer que des balles de fusil, comme l'avait fait M. Girard. Il

(1) *Tractado de artilheria*, por J. MULLER; traducido por A. TEXEIRA REBELLO, t. I, p. 22 et 142; t. II, p. 36. Lisboa, 1792. — *Handbuch für officiere : Erster Theil artillerie*, von G. von SCHARNHORST, t. I, p. 53. Hanover, 1806. — *Journal de physique, de chimie et d'hist. natur.*, mai 1812, p. 384. — *Aide-mémoire des officiers d'artillerie*, p. 687 à 722, 5^e édition. — Un grand nombre de *procès-verbaux* manuscrits relatifs à des épreuves de poudre.

semble possible, au reste, de tirer de plus gros projectiles par le moyen de la vapeur : il y a eu des armes à vent du calibre de 4 livres (1) ; mais l'effet de ces armes n'égalait pas celui d'un canon ordinaire du même calibre.

La propriété la plus remarquable, et pourtant la moins remarquable des armes à vapeur, c'est de pouvoir servir en campagne, sans être traînées par des hommes ou par des chevaux.

Déjà on a construit plusieurs voitures à vapeur, et elles commencent à se perfectionner. Cugnot, qui paraît en avoir fait construire le premier, voulait les employer à la guerre pour le transport des bagages (2). Des voitures semblables pourraient être transformées en artillerie de campagne ; car la vapeur est disponible pour le jet des projectiles, aussitôt que ces voitures s'arrêtent, et l'on sait qu'aucune pièce d'artillerie ne tire, tandis qu'elle roule encore.

En 1804, Olivier Evans a fait marcher dans les rues de Philadelphie un bateau à vapeur qui pesait environ 40,000 livres. Le diamètre du piston de la machine était seulement de 5 pouces, sa course de 19, et la pression du gaz aqueux de 150 livres par pouce carré, ou de 10 atmosphères. Profitant de ces diverses données et de beaucoup d'autres qu'il serait trop long de rapporter ici, j'ai songé, depuis quelques années, à construire une sorte de casemates mobiles, impénétrables aux boulets. Elles serviraient dans la défense, ainsi que dans l'attaque des places fortes ; elles serviraient aussi en campagne, pourvu que les routes fussent solides.

Je donnerai ailleurs des détails sur l'histoire, la fabrication

(1) *Cours de physique*, de MUSSCHENBROECK, t. III, p. 145.

(2) *Biographie universelle*, au nom de CUGNOT.—Pièces manuscrites déposées au Comité central d'artillerie.—Machine encore existante dans le Conservatoire des arts et métiers, rue Saint-Martin, salle d'entrée.

et la tactique des casemates mobiles. Elles peuvent avoir un autre moteur et des moyens de destruction plus puissans que le gaz aqueux : elles n'ont en conséquence que des rapports peu directs avec les armes à vapeur. Revenons à celles-ci.

Employées à la défense des places fortes, ainsi que l'a proposé le général Chasseloup, elles auraient la propriété de faire l'office d'un ventilateur dans les batteries casematées, au lieu d'y répandre une fumée très-incommode, comme le font les canons, les obusiers, les mortiers et les pierriers. Du sein de ces souterrains, elles lanceraient verticalement sur le glacis des balles de fusil. Mais les pierres, les bombes, les obus, les grenades et les pots à feu qu'elles ne peuvent lancer (du moins jusqu'à ce jour) produisent bien plus d'effet que les balles de fusil, qui ont le défaut, outre leur peu de masse, d'être d'un métal fort cher, ce qui empêche de les employer avec abondance. Ainsi on doit peut-être n'employer les armes à vapeur dans les batteries casematées¹, que pour défendre le fossé et la brèche par un tir horizontal. Les lances à feu et les orgues, jadis employés à cet usage (1) étaient fort difficiles à charger, et ne tiraient de suite qu'un nombre de coups déterminé; tandis qu'avec les armes à vapeur, il suffit d'alimenter leur foyer et leur chaudière, et de tourner la manivelle, pour faire pleuvoir une grêle de balles, pendant un espace de tems quelconque.

Cette même grêle de balles servirait parfaitement sur des navires à vapeur qui recevraient ou donneraient un abordage.

(1) *Petit Traicté contenant plusieurs artifices de feu*, recueilly d'un vieil livre escrit à la main, ch. 45 et 46. Paris, 1561. — *Platica Manual de artilleria*, etc., por L. COLLADO, p. 84. Milan, 1592. — *Dell' Arte militare*, etc., por G. CATANEO, p. 36 bis. Brescia, 1571. — *Casimirus SIEMIENOWICZ, Ars magna artilleriæ*, pars 1, lib. 5, cap. 10, etc.

Il n'est pas nécessaire alors de marcher, et le moteur restant disponible, ce serait l'appliquer d'une manière utile. Mais, dans la plupart des autres circonstances d'un combat, il est essentiel que les navires aient beaucoup de vitesse, afin d'être à même de prendre une bonne position contre l'ennemi.

Cependant, un officier d'artillerie de terre a proposé d'appliquer les machines des navires à vapeur, à la manœuvre des canons et des obusiers, et à mouvoir certains instrumens de guerre (1) qui n'ont jamais existé que dans les journaux, où cet auteur a puisé en partie ses connaissances nautiques. De pareils projets offrent de grands inconvéniens, dans l'état actuel de l'art.

Enfin, voici une invention qui ne me semble pas non plus posséder les avantages que lui attribue son auteur. M. Perkins propose de lancer, par le moyen de la vapeur, des fusées d'un volume quelconque, même du poids de plusieurs quintaux. Ces fusées seraient des tubes d'une tôle très-forte, remplis d'eau; on les boucherait avec un métal fusible, par exemple, à 1,200 degrés de Fahrenheit. Placées ensuite dans un foyer, de manière à pouvoir en sortir la tête la première, elles s'élanceraient dans l'air, aussitôt que le métal entrerait en fusion. L'auteur calcule que la force de la vapeur serait alors de 50,000 livres par pouce carré; et il semble croire que le plus grand effort de la poudre est seulement de 600 livres par pouce carré; en sorte qu'il donne tout l'avantage à la force de projection du gaz aqueux.

En prenant un terme moyen entre tous les effets dynamiques attribués à la poudre et rapportés ci-dessus, on trouve 14,356 atmosphères. Or, la pression d'une atmosphère étant de 15

(1) *Nouvelle force maritime*, par M. PAIXHANS, p. 313, 314, 315, 329 et 330. Paris, 1822.

livres par pouce carré, la poudre exercerait sur une surface de cette étendue un effet de 215,341 livres. L'évaluation de M. Perkins est donc beaucoup trop faible à l'égard de la poudre. Il est vrai que, dans une fusée, la poudre est affaiblie et ne détonne pas ; mais, si son action est moins prompte que dans une autre arme à feu, elle se prolonge tout le tems que la pâte n'est pas entièrement consumée.

L'eau contenue dans les fusées et fortement échauffée, comme le veut M. Perkins, s'échapperait subitement dans l'air, surtout si l'on parvenait à rendre le gaz aqueux aussi élastique que les gaz produits par la poudre enflammée. Pour le prouver, il suffit de rapporter les expériences suivantes.

Un canon du calibre de 8, qu'on voulait faire crever, fut placé dans une fosse, après avoir été chargé de 5 livres de poudre, et rempli jusqu'à la bouche de glaise bien battue. On y mit le feu avec les précautions nécessaires. Le coup parut plus sourd que de coutume; semblable à peu près au bruit d'un fourneau de mine, et accompagné d'un sifflement qui fit croire que plusieurs morceaux du canon étaient sautés en l'air. Mais on fut très-étonné de retrouver cette arme intacte. L'explosion s'était faite par la lumière (1).

M. Duhamel ayant été informé de ce fait, fit beaucoup d'expériences de la même nature. Il se convainquit qu'une grande quantité de poudre enflammée s'échappe dans un tems indivisible et presque instantanément, au travers d'un très-petit orifice (2).

On ne saurait d'ailleurs assimiler la réaction du gaz aqueux à la réaction des fluides formés par la déflagration de la poudre

(1) *Histoire de l'Académie roy. des sciences de Paris*, p. 28 et 29 année 1748.

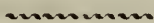
(2) *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*, p. 9 et suiv. année 1750.

à canon : le premier se condense dès qu'il entre dans l'atmosphère; ceux-ci sont des gaz permanens qui ont encore un volume considérable, même après qu'ils sont entièrement refroidis, et par conséquent ils ne peuvent s'échapper dans l'air sans y produire un déplacement et une réaction considérables.

En résumé, l'effet des projectiles de M. Perkins ne ressemblerait nullement à celui des fusées ordinaires. Il y aurait une explosion, à l'instant où le métal se fondrait, et les prétendues fusées partiraient à la manière d'un boulet, mais avec une moindre vitesse initiale. Leur choc aurait moins d'intensité, en raison de cette circonstance et en raison de leur fabrication même; car un projectile creux en tôle a bien moins de pesanteur spécifique qu'un boulet en fer coulé.

Cette invention offre encore d'autres inconvéniens. Des tubes en tôle, propres à supporter une très-forte pression, seraient plus coûteux à fabriquer qu'aucun projectile en usage; et il faudrait plus de tems pour placer ces tubes dans un espèce de four et pour les faire chauffer fortement, que pour tirer des canons, des obusiers, des mortiers, ou des fusées à la Congrève. Néanmoins, la proposition de M. Perkins renferme des aperçus nouveaux qui produiront peut-être un jour d'importantes applications.

DE MONTCÉRY.



RÉFLEXIONS SUR LES FONDEMENS DE LA PHILOSOPHIE, à l'occasion de l'ouvrage intitulé : *Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature*; par M. MASSIAS (1).

Depuis quatre mille ans que les hommes s'occupent de phi-

(1) Paris, 1823; Firmin Didot. 4 vol. in-8°.

losophie (1), comment se fait-il, dans un objet qui les touche de si près, qu'on n'ait point encore trouvé ou adopté un système propre à fixer les opinions, et dans lequel se réunissent tous les esprits ? La nature de la vérité n'est-elle pas d'être approuvée, lorsqu'elle est démontrée ? Est-elle effectivement cachée au fond d'un puits inaccessible ? L'esprit de l'homme n'est-il point fait pour elle ? N'y a-t-il point de certitude pour lui ?

Ces graves questions ne se présentent que trop naturellement, à la vue de tous les systèmes dont la nomenclature seule est comme une science, et qui, effacés les uns par les autres, ne peuvent, dans leur inépuisable succession, se présenter même avec un caractère d'originalité, et ne diffèrent entre eux que par des nuances d'incertitude et d'erreur.

La vérité existe pourtant : par conséquent, la philosophie, dont elle est la fin, peut exister. Chercher quels sont les obstacles placés entre celle-ci et ce noble but, est déjà un pas de fait pour en approcher. La connaissance des difficultés d'une route est le premier moyen de les applanir.

Ainsi que toutes les choses humaines, notre esprit ne se développe pas tout d'un coup et tout à la fois. Il renferme certaines notions que des circonstances extraordinaires ou le progrès lent et successif de la science peuvent seuls mettre au grand jour. L'esprit est fini ; la doctrine est sans bornes. Par quel côté attaquera-t-il ce monde de découvertes, ou qui fuient devant lui, ou qui laissent apercevoir derrière elles, lorsqu'une fois elles sont saisies, de nouvelles régions à découvrir ?

Dans nos recherches quelconques, nous ne procédons et ne pouvons procéder que par synthèse ou par analyse ; et ces

(1) Les *Vedes*, qui remontent à cette époque, sont pleins de la plus subtile métaphysique. V. l'*Abrégé de l'Oupnek-hat*, par M. LANJAINAIS.

moyens, quoique réels, sont néanmoins peu sûrs, puisque les deux mots qui les expriment n'emportent pas une signification exactement déterminée, et sont employés très-souvent dans des acceptions différentes, et même l'un à la place de l'autre.

La difficulté n'est point seulement dans les mots; elle est encore dans la chose. Toute analyse suppose une synthèse, qui devrait être connue pour qu'on pût connaître complètement l'objet analysé; toute synthèse n'est qu'une analyse faite dans une synthèse plus grande encore; car tout ce qui existe ne peut être embrassé à la fois par nos facultés. C'est dans cet immense océan que doit voguer et errer le génie philosophique, jusqu'à ce qu'il ait trouvé des rives, et sur ces rives des points fixes comparables, auxquels il puisse ramener toutes les notions acquises et à acquérir.

Et, comme si ce n'était assez de tant d'écueils, un autre non moins redoutable s'offre dans l'instrument le plus indispensable du savoir, le langage humain, qui sert également d'organe à la vérité et au mensonge, et qui, ne pouvant être ramené à sa juste valeur que par l'analyse et la synthèse, nous replonge dans les perplexités que nous avons précédemment signalées.

D'une part, ce que tous les peuples sentent et pensent, par la nécessité de leur nature, ils sont forcés de le déposer dans les mots de leurs idiomes. Partout, chez les sauvages même les moins développés, on dit, au moyen de quelques sons : *je, être, cause* (1), *unité* (2); et ces mots renferment le sujet complet et réel de toute philosophie. D'une autre part, le langage se généralisant de plus en plus, suivant les progrès de la civilisation (3), et ces généralisations n'ayant, hors, de notre esprit,

(1) Le sauvage dit nécessairement : *je veux*.

(2) Les misérables *Pécherails*, découverts par La Condamine, comptaient jusqu'à trois.

(3) Du tems de Racine et de Boileau, les mots *génie* et *goût* n'a-

aucune existence véritable, ceux qui ont commencé et continué à philosopher, ont donné tantôt des abstractions pour des réalités, tantôt des réalités pour des abstractions; ceci, par la constitution même de notre esprit auquel la vérité ne s'offre d'abord que d'une manière vague et confuse, pour être arrachée à son obscurité native, et devenir ensuite, dans sa pureté et dans tout son éclat, le prix de l'étude et de la réflexion.

Ainsi a flotté pendant des siècles l'inquiétude philosophique, produit des illusions des sens et de l'imagination, qui nous appellent incessamment hors de nous, comme pour nous écarter du sanctuaire où réside le vrai. Enfin, Descartes parut : résolu à douter de tout, excepté de ce qui doutait en lui, il déblaya le sol des opinions qui l'encombraient; il trouva un point de repos pour l'esprit humain et établit le pivot inébranlable sur lequel roule et roulera éternellement toute philosophie, nous dirions véritable, s'il pouvait en exister hors de la vérité. Quant à ceux qui n'admettent point le *moi-réalité* du philosophe français, je ne vois pas pourquoi ils perdent leur temps à philosopher; car la philosophie qui n'est pas dans le *moi*, pour le *moi*, et par le *moi*, n'est nulle part, n'est rien et n'est bonne à rien.

Mais, le *moi* n'est donné à la réflexion que par l'action du *non-moi* : ainsi se manifestent deux ordres d'existence, en apparence opposés et inconciliables, que nous appelons, l'un *esprit*, l'autre *matière* (quelle que soit la nature de celle-ci); l'un qui connaît, l'autre qui ne connaît pas. De leurs rapports régularisés par de savantes lois, résultent la série entière des phénomènes de l'univers, et celle des causes et des effets naissant les uns des autres, qui obligent la raison à remonter à une

vaient pas été totalement généralisés. On disait bien : un *génie étroit*, le *bon et le mauvais goût*; mais on ne disait point encore le *génie*, le *goût*.

cause première, sans laquelle il ne peut y avoir de principe d'action, sans laquelle il ne peut y avoir que des effets sans cause (1).

L'intelligence et la substance étendue, formant l'unique domaine possible de nos connaissances, ont fait alternativement fléchir vers chacune d'elles les investigations philosophiques, et ont donné la base et les élémens des systèmes offerts aux croyances, qui tous peuvent être ramenés à l'*idéalisme* et au *matérialisme*.

Dans la difficulté d'établir irrévocablement leurs opinions, des philosophes plus audacieux que sages, trouvant trop étroit, pour y placer leur levier, le point analytique de Descartes, lui donnèrent une base trop large et trop illimitée pour qu'elle trouvât où reposer; ils crurent que pour atteindre à la science, il fallait d'abord l'embrasser, et, pour cela, ils recoururent à la méthode synthétique absolue, comme s'il était donné à un esprit fini de contenir l'univers; comme si les vastes notions qu'ils prenaient pour point d'appui ne devaient pas d'abord être vérifiées dans les élémens qui les constituent, et comme si, enfin, ces notions n'avaient point, pour les recevoir ou les produire ou les juger, une raison qui n'opère qu'en vertu des lois qui la constituent, et qui, étant hors d'elle, rendent toujours insuffisante toute synthèse qui a la prétention d'être complète. Leurs vastes échafaudages mal assis croulent sous le poids qu'on veut leur faire supporter, tandis que *Descartes* porte le monde sur son pivot de diamant. Ce qui ne vient pas du *moi*, ou n'y aboutit point, s'il existe ailleurs et hors de nous, est pour nous nul et non venu.

Ainsi, *Spinoza*, partant de la notion de *substance*, notion la plus universelle de toutes après celle d'*existence*, procède analytiquement, malgré qu'il en ait, en laissant hors de lui ce qui

(1) Sans cause première; les causes secondes ne sont que des effets.

n'est point substance (telle qu'il l'entend), c'est-à-dire, la pensée. Son système n'est qu'un mot qui suppose, pour connaissance préliminaire, celle d'autant d'objets qu'il en existe dans l'univers et qui renferme tout, hors l'esprit et l'action de l'esprit qui a combiné et joint les parties de cette monstrueuse hypothèse, d'où sort le *panthéisme*, qui, de chaque partie du grand tout, fait une portion de la Divinité.

Plus audacieux encore, quelques philosophes d'outre-Rhin, doués d'une rare force de conception, ont renouvelé le *théopanism* (1) des Brahmes, et vu, dans chaque individualité, l'identité divine, cette essence ineffable ne pouvant se reproduire qu'identiquement. Schelling est parti de la notion qu'il s'est faite du mot *existence*; son système de l'*absolu*, de l'unité, de l'identité repose sur un mot abstrait, au delà duquel on ne peut pousser la généralisation. Si ce mot veut dire quelque chose, s'il est plein, vous trouvez, en l'ouvrant, *substance*, *être*, et la science reste à faire; s'il est vide, *Dieu*, *moi*, *l'univers* sont vaporisés et ne sont plus même un son et un rêve.

Peu content de s'exercer sur ce qui existe, l'orgueil philosophique a voulu *créer*; un insecte a prétendu refaire l'univers (2). Ces constructions, toutes logiques, mettent quelquefois en évidence de profondes et nombreuses connaissances et une grande vigueur de raisonnement de la part de l'architecte; mais tout raisonnement suppose, en définitive, une majeure inaccessible à l'argumentation. Les idées universelles et l'évidence servent de

(1) Suivant Spinoza, tout est Dieu; suivant Schelling, Dieu est tout.

(2) Les penseurs d'outre-Rhin ne sont point effrayés de construire le monde *à priori*, indépendamment de ce qui est; mais il y a autre chose que de l'audace à entreprendre l'impossible: cette entreprise n'est raisonnable qu'autant qu'on accepte pour matériaux de l'ouvrage, ceux qui ont été donnés à notre conscience et à notre raison.

base aux preuves, et ne peuvent être prouvées. Essaieriez-vous de me démontrer que le cercle est rond, que la ligne droite est la plus courte entre deux points ? Il n'y a donc de philosophie que celle qui part de faits donnés à la conscience et à la raison, qui s'aident et se contrôlent mutuellement. Où trouver la *légitimation* de la science, si ce n'est dans les facultés qui la perçoivent ?

L'auteur du *Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature* est parti de ce principe ; il a commencé par reconnaître *Dieu, l'homme, l'univers*, comme donnés au sens intime ; se réservant de rendre à la raison ce qu'il avait reçu de la conscience, et de prouver l'existence de ces trois grandes réalités à chaque page, et, pour ainsi dire, à chaque ligne de son livre. Il ne croit pas, il est vrai, que le bon sens soit la philosophie ; mais il pense aussi qu'il n'y a point de philosophie sans bon sens.

Il résulte un avantage inappréciable de l'admission préliminaire, ne fût-ce que comme hypothèse, de ces données primitives qui, par la suite, seront soumises à la réflexion pour être sanctionnées par elle. De quelle utilité, dira-t-on, peut-il être de reconnaître provisoirement, comme existant, ce dont l'existence n'est point encore prouvée ? Le voici : il en résulte la possibilité de s'entendre ; ce qui ne peut avoir lieu dans un système opposé.

Toutes les langues, en effet, par une invincible nécessité, reproduisent de mille manières différentes ces trois existences fondamentales, sans le nom desquelles toute langue est impossible. Que direz-vous, si vous ne pouvez dire, *je, toi*, et agir par conséquent ? (1) Telle est sans doute la raison qui rend si

(1) Toute action force à remonter à une action primitive.

difficiles à comprendre (si pourtant ils sont intelligibles) les systèmes qui ne partent point de ces vérités (1).

Kant, par exemple , tout en laissant dans l'incertitude l'existence du *non-moi*, a continué à se servir du mot *sensibilité*. Pour le forcer à refaire tout son travail, il aurait suffi de cette question : Est-il, ou n'est-il pas besoin de *sens*, pour exercer la *sensibilité*? S'il en est besoin, une nature réelle existe hors de nous; si, au contraire, on peut s'en passer, pourquoi employez-vous le mot *sensibilité* au lieu du mot *connaissance*?

Nous ne craignons pas de nous tromper, en avançant qu'en ramenant, comme l'a fait M. Massias, dans son ouvrage, toutes les facultés de l'âme à l'intelligence, et en adoptant en conséquence le second de ses tableaux synoptiques, on ne mette en évidence, par ce fait seul, l'inanité d'une foule de systèmes qui reposent sur la supposition que l'*intuition*, la *conception*, le *jugement*, l'*entendement*, la *raison*, sont des facultés déterminées et spéciales, existant en elles-mêmes, ayant certaines fonctions propres, et ne sont point des modifications et des modes d'agir d'une seule et même intelligence. C'est dans celle-ci que sont l'*intuition*, la *conception*, le *jugement*, l'*entendement*, la *raison*, et ils ne font qu'un avec elle. Toutes ces facultés dérivent de l'*infini*, que certains philosophes appellent l'*absolu*, et que les hommes religieux appellent DIEU, et vont y aboutir. S'il est plus particulièrement l'objet de la raison, c'est que, pour communiquer avec ce qui est infini par l'étude et par la réflexion, il ne faut rien moins que la *perfection de l'intelligence mûrie et développée*, définition de la *raison*.

Si Kant n'eût pris toutes les fonctions et toutes les capacités de l'âme que pour des points de vue divers, sous lesquels est

(1) Reinhold dit qu'il ne put comprendre Kant qu'après la dixième lecture.

considérée l'intelligence, il aurait été forcé d'intituler son livre : *Critique* (1) *de l'intelligence* (2); et alors, il n'aurait plus eu à faire la critique de la *sensibilité pure*, ni celle de l'*entendement pur*; il n'aurait pu faire son livre.

L'auteur du *Rapport de la nature, etc...* a donc admis des faits, des idées et des mots invinciblement donnés au genre humain. Il n'est point parti d'une notion renfermée dans un terme abstrait, lequel suppose déjà la connaissance de plus d'objets que nous ne pourrons jamais en connaître; il n'a pas cru que la philosophie fût la science absolue de ce qui existe, mais seulement de ce à quoi nous pouvons atteindre. Il l'a regardée comme ayant pour fin la *connaissance de l'homme et de ses rapports*.

Mais, voulant prendre son sujet de très-haut, et qu'il fût impossible, sous la majeure de laquelle il partirait, de placer une autre majeure qui lui fût antérieure, *il a cherché l'homme dans les lois qui le font homme, c'est-à-dire, dans celles de son organisation, de son intelligence, de sa sociabilité et de sa moralité*.

Le *premier volume* montre comment à son organisation correspondent des besoins analogues, et à ces besoins des sentimens relatifs. Il conclut que, les espèces n'étant que des groupes d'individus semblables, il y a, parmi les hommes de tous les tems et de tous les lieux, des sentimens communs dont l'énumération fait le sujet d'un tableau synoptique. Mais, comme on ne peut *sentir sans percevoir*, ni *percevoir sans connaître*, il en résulte que la *sensibilité* suppose l'*intelligence*: de sorte que, si jusqu'à présent on n'a point eu une philosophie univer-

(1) Ce mot répond en allemand à nos deux mots *examen* et *jugement*.

(2) Il n'aurait pas eu besoin d'ajouter *pure*, rien d'étranger ne pouvant entrer dans l'essence de l'intelligence.

sellement adoptée, au moins dans ses bases, c'est peut-être parce qu'on n'a pas commencé à s'entendre sur ce mot *sentir*, mot qui, supposant notre double nature, exprime l'homme tout entier.

L'intelligence, à laquelle sont rapportées toutes les facultés et toutes les opérations de l'âme, fait le sujet du *second volume*. On y voit en quoi la nôtre diffère de celle des animaux; ce que sont le jugement, les divers procédés de l'esprit, et comment la grammaire générale n'en est, pour ainsi-dire, que la forme sensible et l'organisation. On y voit que la pensée existe d'une manière indivise avec la parole, et que celle-ci, matière de tous les idiomes, est une suite naturelle et nécessaire de la construction de l'instrument vocal, destiné à manifester tout ce qui se passe dans le monde physique et moral, et qui est ainsi le premier moyen des beaux-arts.

On voit déjà que, si l'on veut donner (et on le peut avec justice) le nom de *métaphysique* à des observations faites sur notre *moi* intellectuel, cette métaphysique n'est point creuse et vide, et qu'elle nous fait assister à la production de la pensée, des langues et des beaux-arts.

Le *troisième volume* offre des résultats bien plus palpables encore et bien plus étendus. Les principes et le système de l'ordre social et de l'économie politique y sont déduits, ce qu'on n'avait point encore fait aussi heureusement, de nos seuls besoins et de nos seules facultés, choses en dernier ressort singulièrement métaphysiques, bien que ce soit ce qu'il y a de plus réel en nous.

Enfin, l'auteur, dans le *quatrième volume*, prouve que, si l'homme n'avait pas été fait un être moral, il ne pourrait exister en tant qu'être organique, intelligent et social. Il démontre qu'un instinct particulier l'avertit impérieusement de ses besoins intellectuels et moraux, de même qu'un autre instinct l'avertit de ses besoins organiques ou physiques. Hutcheson re-

connaît aussi un *sens moral*, idée bien peu philosophique, à moins que ce sens ne soit immatériel. A quelle partie du corps s'adresserait cette notion : *il est beau de mourir pour sa patrie ?*

De nos doubles besoins naît une double tendance, l'une vers le *bien être*, l'autre vers le *bien*. A l'objet de ce double penchant, il a fallu donner un double moyen de connaissance, l'un relatif au *physique*, et l'autre au *moral*; au premier a suffi la *liberté*; pour le second, il a fallu le *libre arbitre*: d'où le devoir, le droit, l'ordre, la justice, la morale, l'utilité, objets qu'il faut méditer et non lire dans une esquisse aussi rapide que l'exigent les bornes de cet article.

Nous terminerons, en disant que, suivant notre opinion, la langue française a, dans *le Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature*, une philosophie religieuse, poétique et sociale, appuyée sur des bases inébranlables, puisqu'elles ne sont autres que les lois de notre constitution organique et intellectuelle. Nous ajouterons qu'autant qu'il est permis à un étranger d'en juger, l'exécution de l'ouvrage nous paraît digne du sujet.

G***, de Stuttgart.

NOTICE

SUR L'EXPOSITION DES TABLEAUX, EN 1824.

PREMIER ARTICLE.

LESSING a publié un traité dans lequel il s'est proposé d'établir les limites respectives de la poésie et de la peinture; conséquemment, de déterminer les divers points où ces arts se touchent, et ceux où ils s'éloignent, sinon dans le but, du moins dans les moyens.

Ce traité prouve que Lessing avait beaucoup réfléchi sur les principes constitutifs de la poésie et de la peinture; mais,

si on le médite avec attention, on déduit de l'examen comparatif auquel il s'est livré avec autant de goût que de rectitude de jugement, cette conséquence qui me paraît incontestable, savoir : que les arts et les lettres, placés dans leurs sphères respectives, ont cependant une relation tellement intime, que les uns ne sauraient se développer ou se pervertir, sans entraîner les autres dans leur développement ou dans leur marche rétrograde. C'est qu'en effet les arts et les lettres tendent vers un but commun, quoique par des moyens différens : celui de rendre sensibles, de revêtir d'une forme accessible à nos sens, la pensée et les créations de l'imagination.

Ce serait, au reste, une grande erreur de croire que tous les tems sont également favorables au développement de l'imagination, de la pensée. Semblables à la glace fidèle, les arts et les lettres réfléchissent ce qui existe; ils sont le tableau exact, ils sont même, pour ainsi dire, une émanation de la Société, et leur destination est de reproduire les émotions qu'ils y ont puisées. Ainsi, chez une grande nation, dans des tems de liberté et de gloire, ils célébreront de hauts faits et des sentimens généreux. Il faut de la vie, de la grandeur, de l'enthousiasme aux arts et aux lettres; car ils sont véritablement un langage, et, si la pensée n'est pas élevée, la parole restera froide. Dans les questions qui agitent la Société tout entière, on est sûr de les voir apparaître sur la scène : le Dante et Milton, en sont la preuve, et je pourrais en puiser d'autres exemples dans des temps plus récents.

Partant de cette hypothèse, que les lettres et les arts sont un tableau fidèle de l'état de la Société; qu'ils font l'ornement de la patrie, dont ils immortalisent les triomphes, ou dont ils adoucissent les malheurs; et considérant uniquement les arts du dessin qui sont l'objet particulier de cet article, je vais, avant de parler de l'exposition actuelle, examiner quelle est leur situation dans les différens pays de l'Europe. Cet aperçu rapide

ne sera pas, je crois, sans intérêt; et peut-être nous fera-t-il mieux apprécier notre propre position.

Si je porte mes regards sur l'*Espagne*, j'y vois briller les travaux et conserver le souvenir des Velasquez, des Morales, des Murillo, etc.; mais je n'y vois plus même un indice de la culture actuelle des arts. Je me rappelle que ce fut un artiste français, mademoiselle Thibaud, qui, en 1816, fût chargée de faire les portraits du roi et de la reine; et, pour les publier par la gravure, d'une manière qui répondit à son talent, elle fut obligée de les apporter à Paris.

Pourquoi cette apathie? pourquoi cet abandon? L'*Espagne* ressemble à un individu qu'une santé délabrée rend insensible à tout, même aux nobles plaisirs de l'esprit.

L'*Italie*, sous les Médicis, animée du souvenir de la Grèce, dont elle avait recueilli les débris, prit un essor auquel nulle autre nation n'est parvenue. Le génie des arts semble s'être éteint avec le génie des hommes qui savaient si bien protéger, récompenser, honorer les artistes. Il se réveilla un moment, lorsque des cris de liberté se firent entendre; lorsque l'*Italie* crut qu'elle allait de nouveau prendre rang parmi les nations; mais cet espoir s'est évanoui. Cependant, quelques hommes d'un grand talent s'étaient élevés: Canova et Appiani avaient remis en honneur la sculpture et la peinture; ils ne sont plus, et l'*Italie* compte bien peu de bons artistes nationaux, tandis que des étrangers, en grand nombre, vont y étudier les arts, et souvent faire de cette terre classique leur patrie d'adoption. C'est ainsi que Fabre s'est fixé à Florence, Ingres, et Alvarès, sculpteur espagnol, à Rome, et que Thorwaldsen paraît avoir délaissé tout-à-fait le ciel brumeux et froid du nord pour la belle et inspirante Ausonie.

L'*Allemagne* compte dans son sein beaucoup d'hommes éclairés et d'artistes habiles: Berlin, Munich, Stuttgart, Dresde, offrent une réunion imposante de talens de plusieurs

natures, et, quoiqu'en général les arts du dessin y aient pris une autre direction qu'en France, je crois pouvoir affirmer qu'après notre patrie, l'Allemagne est le pays où ils sont cultivés avec le plus de succès. Je citerai volontiers, parmi les peintres, MM. Overbeck, à qui l'on doit une partie des fresques de la villa Massimi; Cornelius, qui a exécuté des travaux très-importans à Munich; Begasse, qui a fait ses études en France; Röttsch, qui a publié des compositions puisées dans Faust; parmi les sculpteurs, MM. Danneker, dont le Christ jouit en Allemagne d'une grande réputation; Rauch, dont le talent a été employé à faire un grand nombre de statues en l'honneur des généraux prussiens, et surtout le monument consacré à la reine de Prusse, et qui a été transporté de Rome à Berlin; Waguener, qui a représenté dans une suite de bas-reliefs, les faits héroïques de l'ancienne Allemagne; parmi les graveurs, MM. Amsler, dont j'aurai l'occasion de parler en rendant compte de l'exposition actuelle; Frommel qui s'est consacré au paysage pour lequel il a un talent très-distingué, etc.; mais surtout je n'omettrai pas de rappeler qu'un particulier, connaisseur très-distingué, M. S. Boisserée, a entrepris, seul, la publication de deux ouvrages extrêmement importans : la *Description de l'église cathédrale de Cologne*, à laquelle il a rattaché l'histoire de l'architecture gothique, et une *Collection lithographiée de maîtres anciens*, où M. Strixner a déployé une habileté très-remarquable.

Les arts et les lettres ne sont point encore endémiques en *Russie*, parce que la civilisation et les lumières n'occupent que la sommité de la nation; or, les artistes sortent en général des classes intermédiaires : la richesse et la pauvreté sont des obstacles bien différens, sans doute; mais qui produisent des résultats analogues. Dans le premier cas, l'élan naturel est énérvé par tout ce qui l'entoure; et dans le second, il est comprimé. Toutefois, il est juste de faire remarquer que la Russie en-

tretient à Rome un assez grand nombre d'élèves qui se livrent particulièrement, et avec beaucoup de succès, à l'étude de l'architecture et de la sculpture. Dans l'ordre des besoins réels, ces deux arts doivent, en effet, passer les premiers.

La *Suède* et le *Danemarck* envoient aussi des élèves à Rome; car l'exemple donné par la France a été suivi à peu près par le reste de l'Europe; et, l'un des plus célèbres statuaires de notre époque, Thorwaldsen est Danois.

La *Hollande* et la *Flandre* ont de nombreux musées, des écoles publiques dans toutes les villes; l'Europe est, pour ainsi dire, peuplée des chefs-d'œuvres que ces deux pays ont produits. La Flandre, en particulier, où la peinture a brillé d'un si vif éclat, conserve encore le goût des arts, cette passion des esprits éclairés qui s'y est maintenue dans toute sa force.

Si je passe en *Angleterre*, où l'on semble perdre le souvenir de Reynolds, fondateur de l'école anglaise; de West, justement célèbre par ses belles compositions historiques; d'Hamilton, etc.; j'y trouve des collections précieuses dans tous les châteaux, beaucoup d'artistes habiles en peinture et en gravure; mais, de nos jours, le goût national semble avoir circonscrit les limites de l'art. On y admire les tableaux des écoles d'Italie, on les recherche avidement; mais on n'y fait guère que des tableaux de genre, des paysages et surtout des portraits. Ce dernier genre est aujourd'hui pour les Anglais, le côté sérieux, important de la peinture, comme sont chez nous les tableaux d'histoire. Ils ont des graveurs dont le talent fait l'admiration des autres nations; mais ces graveurs n'emploient leur talent qu'à faire des vignettes, des scènes de genre ou des paysages: jamais ils ne reproduisent les tableaux anciens qu'ils ont sous les yeux. Là, comme en Allemagne, l'art a pris, selon moi, une direction différente de celle qu'il a suivie en France.

Ramenons maintenant nos regards sur notre patrie : quel autre pays peut être comparé à la France pour l'importance et le nombre des productions des arts ? car ce n'est pas seulement à Paris que le goût se développe ; dans la plupart des villes un peu considérables de nos départemens, on a ouvert des musées, recueilli des antiquités, établi des écoles ; Rouen, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Grenoble, qu'il faut nommer avant tout, rivalisent entre elles, sous ce rapport ; et les arts industriels s'enrichissent du progrès et du développement des études dans les arts du dessin.

Au reste, c'est à Paris, surtout, que le culte des arts est porté au plus haut degré. Si, à cet égard, on compare le présent avec le passé, on demeure stupéfait. Diderot disait, à l'occasion du salon de 1765 : « Je me trompe fort, ou l'école française, *la seule qui subsiste*, est encore loin de son déclin. Rassemblez, si vous pouvez, tous les ouvrages des peintres et des statuaires de l'Europe, et vous n'en formerez pas notre salon. Paris est la seule ville du monde où l'on puisse, tous les deux ans, jouir d'un spectacle pareil. »

Or, de quoi se composait le salon de 1765, l'un des plus beaux de cette époque ? de 233 morceaux de tous genres, peintures, gravures, sculptures, etc. Dans ce nombre, il y avait huit à dix grands tableaux ; le reste n'était que des tableaux de chevalet, ou des portraits ; enfin, le grand salon n'était pas toujours plein. Certes, il y a loin de cet état des choses à celui qui existe maintenant, et l'école actuelle, qui a exposé 2,180 morceaux en tous genres, pourrait se montrer dédaigneuse envers l'ancienne école, non pas seulement à raison du nombre, mais surtout à raison de la différence des talens.

Doit-on craindre que l'école actuelle ne laisse évanouir la supériorité réelle qu'elle a acquise ? c'est ce que je vais examiner.

La révolution que David opéra dans les arts du dessin fut entière et complète; toute l'école marcha long-tems sur ses traces; on vit même le goût de l'antiquité s'épuiser en recherches sur la forme des vêtemens et des ameublemens; et si l'ardeur qui nous entraîne vers tout ce qui est nouveau nous fit dépasser le but, le goût nous ramena promptement à ce qui était, sans contredit, élégant et raisonnable.

Malheureusement l'impulsion donnée par David fut arrêtée, dans sa marche, par les événemens. La nécessité

nous valut des batailles sans nombre, et les artistes qui, dans la vue d'un gain assuré, abandonnaient les compositions héroïques ou historiques pour faire des charges de cavalerie et des marches d'infanterie, ne pouvaient plus rentrer dans la ligne qu'ils avaient quittée. Le public est désireux de nouveautés : plusieurs peintres s'ouvrirent des voies nouvelles où ils obtinrent des succès mérités. M. Richard, de Lyon, reproduisit, dans une petite dimension, des scènes empruntées au moyen âge, et à cette époque que l'on pourrait appeler les tems chevaleresques de notre histoire; on leur donna le nom de tableaux anecdotiques; ils eurent de la vogue, et M. Richard eut des imitateurs. Plus tard, MM. Bergeret, Coupin, Revoil donnèrent à ce genre une sorte d'importance historique, et M. Coupin y porta le caractère de sévérité et de grandeur qu'il avait puisé dans l'école de M. Girodet.

Bientôt, M. de Forbin exposa des tableaux où l'intérêt des lieux ajoutait au charme de l'exécution; de là, les tableaux d'intérieur dont le principal mérite consiste dans les effets de lumière plus ou moins piquans. On trouve à la tête de ce genre, MM. Granet, Bouton, Daguerre, etc.

Mais, pendant que la foule des artistes, désespérant de se placer sur la ligne occupée par les maîtres, cherchait des moyens nouveaux d'attirer l'attention publique, David lui-

même changeait de direction. Nous l'avons vu abandonner le beau idéal pour se rapprocher d'une nature plus positive, et ceux qui le suivaient immédiatement se sont également efforcés de reproduire le modèle dans toute sa vérité.

Cette direction devait conduire et a conduit réellement quelques jeunes gens, jaloux de se faire remarquer, à quelque prix que ce fût, à abandonner toute espèce d'idéalité, de beauté même, et à rechercher une vivacité de couleur, une énergie d'expression, un caractère dramatique sans élévation comme sans noblesse. Nous trouverons des tableaux de ce genre à l'exposition.

D'un autre côté, les jeunes peintres qui sont à Rome, je ne parle pas des élèves, mais de ceux qui ont fini leur tems d'étude et qui continuent à y séjourner, ont puisé dans les mœurs de ces hommes qui sont le fléau et la terreur de leur pays des sujets de tableaux qui forment un genre à part. Jaloux de paraître à côté de nous, des Anglais et des Allemands ont envoyé des productions très-remarquables et qui me paraissent offrir un intérêt d'autant plus grand qu'elles ont un caractère différent des nôtres et qu'il me semble utile de les examiner et de les méditer.

Voilà sous quels auspices le salon s'est ouvert. Dire, comme l'ont fait quelques critiques, que l'école est en décadence, c'est une erreur. L'école se divise; une partie change de direction telle est la vérité; mais partout je trouve du talent et de l'habileté, et si la justice exige que je les signale là où ils existent l'intérêt de l'art veut aussi que j'en combatte l'abus.

Avant d'examiner aucun ouvrage, en particulier, je vais commencer, selon l'usage que j'ai suivi jusqu'ici et qui a été imité cette année par le *Journal des Débats*, par entrer dans quelques détails propres à faire connaître le nombre de productions de chacun des arts qui composent l'exposition, ainsi que celles qui sont le résultat des encouragemens accordés.

Ainsi, d'abord les 2,180 (1) numéros du livret désignent :

- 1,761 ouvrages de peinture;
- 165 ouvrages de sculpture;
- 140 gravures;
- 97 lithographies;
- 17 dessins ou planches gravées d'architecture.

Parmi ces ouvrages, il en est un grand nombre, sans doute, qui sont le produit de la volonté libre des artistes qui les ont créés; mais celui des objets commandés, et ce sont les plus importants, est également considérable et peut donner une idée juste de la protection accordée aux arts en France.

Les tableaux, statues, bas-reliefs, bustes historiques, exécutés sur la demande des diverses autorités, s'élève à 128, savoir :

- 43 pour le ministère de la maison du Roi;
- 30 pour le ministère de l'intérieur;
- 34 pour la ville de Paris;
- 9 pour monseigneur le duc d'Orléans;
- 12 pour la Société des amis des arts.

Je puis ajouter que, d'après les seules indications du livret, 182 tableaux exposés appartiennent à divers particuliers qui les avaient commandés ou qui les ont achetés dans les ateliers, et si l'on y ajoute les portraits qui sont toujours des produits utiles pour les artistes, on aura une idée de la grande quantité de peintures exécutées et classées dans le cours de deux années, tant par suite de l'amour que les particuliers riches ont pour les arts, que par les soins des diverses autorités qui pen-

(1) Ce nombre s'éleva, en 1814, à 1442; en 1817, il fut réduit à 1064. Les événemens de 1815, arrivés dans l'intervalle, expliquent suffisamment les causes de cette différence. En 1819, il était de 1702; et en 1822, de 1715. — Jamais exposition n'a été aussi considérable que celle de cette année : elle durera jusqu'à la fin de novembre.

sent, avec raison, que l'éclat répandu par les arts et les lettres sur une nation vive, éclairée, spirituelle, et les études, l'émulation, l'activité qu'ils excitent, sont un des élémens de son bonheur intellectuel et de sa véritable prospérité.

Dans les articles suivans je m'attacherai à faire connaître tout ce que l'exposition actuelle offre de plus intéressant. J'aurais pu, sans doute, exprimer dans ce premier article mon opinion sur les principaux ouvrages déjà exposés; mais probablement j'aurais été obligé de revenir sur mes pas, et j'y aurais perdu un grand avantage. L'exposition, quoique très-nombreuse, n'est pas encore complète. MM. Gérard et Girodet, entre autres, n'y ont point encore envoyé : le premier, un tableau dont le sujet est emprunté à la charmante pastorale de Longus; le second, deux portraits en pied, exécutés pour le ministère de la maison du Roi. Le *Daphnis et Chloé*, de M. Gérard, a été conçu et ébauché il y a quatre ans. On sentira facilement de quelle importance il est pour moi, dans l'intention où je suis d'attaquer vivement les nouvelles doctrines que l'on préconise et que l'on veut substituer à celles qui ont produit tant de chefs-d'œuvre, de pouvoir m'appuyer sur des hommes tels que MM. Gérard et Girodet, et d'opposer leurs productions à celles des novateurs.

P. A.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

ANNALES AGRICOLES DE ROVILLE, ou *Mélanges d'agriculture, d'économie rurale et de législation agricole*; par M. MATHIEU DE DOMBASLE, directeur de la Ferme exemplaire de Roville (1).

Lorsqu'il ne s'agissait que de fournir à des nations pauvres, peu civilisées, peu nombreuses, les objets les plus indispensables de consommation, l'ancien système de culture, fondé sur la division du sol en prairies permanentes et en terres arables cultivées exclusivement en céréales et soumises à la jachère périodique, ce système dont l'origine se perd dans la nuit du moyen âge, fut sans doute le mieux approprié aux circonstances de cette époque : son institution qui n'exigeait, pour ainsi dire, ni capitaux, ni lumières, fut un immense bienfait pour les hommes dénués et ignorans, à la subsistance desquels l'économie pastorale ne pouvait plus suffire. Mais la situation politique et économique des peuples a changé, et l'agriculture, qui doit pourvoir à leurs besoins, doit subir aussi des changemens, pour rester en rapport avec ces besoins nouveaux.

Depuis quarante ans, une nation voisine a vu s'accomplir chez elle cette heureuse révolution. Le système de culture alterne est maintenant adopté dans la partie la plus considérable de la

(1) Paris, 1824. 1^{re} livr. 1 vol. in-8° avec 4 planches; M^{me} Huzard; prix 6 francs.

Grande-Bretagne : il s'est répandu aussi dans plusieurs pays de l'Allemagne, et partout son établissement a été suivi de l'accroissement de la population et de la richesse publique.

Ce nouveau système de culture, qui exige des capitaux et de l'instruction de la part de celui qui le met en pratique, mais qui lui offre aussi des bénéfices plus grands, a pour bases essentielles la suppression des prairies permanentes, de la jachère et du pâturage en commun, la division des terres arables en un nombre très-variable de soles où s'introduit alternativement la culture d'un grand nombre de plantes, impossibles à cultiver dans le système ancien de l'assolement triennal, les unes destinées à la nourriture de l'homme, d'autres à celle d'un bétail plus nombreux, d'autres enfin à des usages divers dans les arts.

Ce système de culture alterne, où la variété des produits préserve également de l'excessive abondance des récoltes, toujours onéreuse pour les cultivateurs, et des disettes désastreuses pour les indigens; fléaux périodiques dans le système ancien, a en outre ce caractère particulier, de porter en lui-même le principe d'un perfectionnement indéfini, tandis que celui-ci, inflexible sous le rapport de la quantité, comme de l'espèce de ses produits, n'est susceptible d'aucune amélioration, si ce n'est par des moyens pris en dehors de lui-même, et condamne à l'état stationnaire la population et l'industrie des peuples qui ont fondé sur lui leur subsistance, à moins qu'ils ne s'en procurent les élémens par le commerce extérieur.

Au lieu de l'aliment unique, du pain, dont la culture ancienne produisait chaque année des quantités variables, mais invariablement limitées après le défrichement de toutes les terres d'un pays, la culture nouvelle produit avec égalité des alimens variés, plus agréables, plus substantiels, et elle les produit avec une extrême abondance. Il est à la vérité des

hommes fort éclairés qui s'effraient de cet accroissement de production agricole, parce qu'ils ne pensent pas que la consommation puisse augmenter aussi rapidement; et dans la portion moins éclairée du public, ces craintes sont fortifiées par le bas prix actuel des denrées rurales, que l'on commence enfin à rapporter à sa véritable cause, aux améliorations déjà éprouvées par notre agriculture. Mais, lorsque les perfectionnemens introduits dans tous les arts opèrent une baisse générale dans le prix de leurs produits, doit-il en être autrement de ceux de l'agriculture? Quant aux économistes auxquels des considérations théoriques feraient regarder comme nuisible à la prospérité publique le grand accroissement de produits qu'amènera le nouveau système de culture, ils abandonneront cette opinion, s'ils observent que ce système, pour être mis en pratique, provoque directement un accroissement de population agricole; et que, par les matières premières qu'il fournit à diverses branches d'industrie, il offre des moyens de travail à une population industrielle nouvelle, et lui permet ainsi d'acquiescer et de consommer les produits qu'il crée lui-même avec une plus grande abondance.

Les faits et l'expérience sont d'ailleurs ici trop bien d'accord avec le raisonnement, pour que les hommes éclairés puissent encore concevoir la crainte d'une prétendue surabondance de produits : la richesse des cultivateurs et l'aisance de leurs agens dans les pays voisins qui ont adopté le système de la culture alterne, l'amélioration du régime alimentaire de tous les consommateurs dans ces pays et en Angleterre particulièrement, prouvent évidemment ses avantages. Pourquoi donc sommes-nous les derniers à en profiter? Il y a d'autant plus lieu de s'en étonner, que c'est une de nos provinces qui en a offert les premiers exemples; le système des assolemens alternes a pris naissance en Flandre; c'est là que les Anglais, il y a quarante ans, en ont étudié le premier modèle; et tandis qu'il se propa-

geait chez eux d'une manière rapide, il restait presque oublié parmi nous, et ne se répandait qu'avec une extrême lenteur autour de son berceau. Cette différence dans la rapidité de la propagation des bonnes méthodes, en France et en Angleterre, a une cause évidente. Le fermier flamand est, pour la pratique, le plus habile de l'Europe ; mais il lit peu et n'écrit pas. Toute son habileté, il la doit à la tradition des excellens procédés que ses pères lui ont transmis. Placé hors de chez lui, sur un sol différent, cet homme ne sait pas y transporter ces procédés, parce qu'il manque de règles de conduite applicables à d'autres localités que celles où il s'est toujours trouvé. Les cultivateurs anglais, plus instruits, ne se sont pas astreints à une imitation servile ; des faits que leur présentait la culture flamande, ils ont déduit le système qui les coordonnait ; ils ont enfin créé la théorie de l'art ; et en même tems qu'ils la mettaient en pratique, ils l'écrivaient pour la faire mieux connaître. Dès lors, l'art a été mis, chez eux, à la portée de tout homme qui savait lire, et ses applications se sont répandues avec une grande rapidité.

Je viens d'exposer, avec M. de Dombasle, les avantages du nouveau système de culture, et j'ai indiqué la cause principale qui a retardé son adoption générale parmi nous. Cette cause existe encore : l'instruction a fait peu de progrès dans la classe des cultivateurs. A beaucoup d'autres égards, cependant, les circonstances sont devenues très-favorables à l'introduction des améliorations agricoles, et jamais l'état des choses n'a permis d'espérer autant de succès de tentatives dirigées habilement en leur faveur.

Les efforts éclairés de quelques particuliers n'ont eu jusqu'ici qu'une faible influence. Le grand nombre des mauvais livres d'agriculture a fait envelopper par les cultivateurs, dans une proscription générale, le petit nombre des bons ; et les meilleurs exemples de culture, offerts dans quelques exploitations privées, n'ont eu que peu d'imitateurs, parce qu'ils man-

quaient de témoins. Quant aux encouragemens du gouvernement, ils ont été le plus souvent inutiles; et c'est le cas des fermes expérimentales : quelquefois même , leur mauvaise direction les a rendus nuisibles; ce qui s'applique à des primes par lesquelles on a provoqué des croisemens peu judicieux, et l'introduction de races mal appropriées à notre pays. Ces encouragemens ont été généralement accordés à une beauté arbitraire de formes et de taille, dont la considération aurait dû être nulle, dans une question toute économique. C'est ainsi que des expériences ultérieures nous apprendront peut-être que la célèbre bergerie de Rambouillet, où depuis trente ans on n'a visé qu'à élever la taille et à augmenter la finesse des mérinos, n'aura servi qu'à détériorer la race de ces animaux, si ces expériences prouvent qu'une égale quantité de laine également fine est produite, avec une moindre dépense de fourrage, par un plus grand nombre d'animaux de petite taille.

Toutefois, en montrant le peu d'avantages qu'a retirés jusqu'ici l'agriculture des encouragemens du gouvernement, M. de Dombasle ne partage pas l'opinion des écrivains qui regardent comme toujours nuisibles les encouragemens publics à l'industrie, et qui ne réclament pour elle d'autre protection qu'une entière liberté; il désire, au contraire, que ces encouragemens soient augmentés; mais il demande surtout qu'ils soient mieux entendus. Il y a trente ans, dit-il, quand les principes de l'agriculture étaient encore incertains, on formait des fermes expérimentales destinées à essayer les méthodes nouvelles et à éclairer les points obscurs de l'art. Cet objet, qu'elles n'ont pas rempli, l'a été presque entièrement par l'expérience particulière; il n'existe plus : la théorie de l'art est faite maintenant : il s'agit de l'appliquer. Il serait peu raisonnable d'entreprendre de grands efforts pour enrichir la science de nouvelles découvertes, tandis que les principes positifs qu'elle nous offre déjà, resteront sans application parmi nous, dans la pratique de

l'art. Transporter dans l'exploitation d'un domaine les connaissances acquises jusqu'à ce jour, les améliorations dont l'expérience a constaté l'utilité, tel est certainement le plan sur lequel on devrait fonder maintenant les établissemens destinés à hâter les progrès de l'agriculture en France. Il faut enfin renoncer aux fermes expérimentales devenues sans objet, et créer des *fermes exemplaires*.

M. de Dombasle développe rapidement l'organisation qu'on devrait donner à ces nouveaux établissemens, pour en obtenir de grands succès ; car, on ne saurait s'en promettre, si on leur appliquait l'organisation si vicieuse qui régit les fermes expérimentales. Les *fermes exemplaires*, pour être dignes de ce nom et répondre au but de leur institution, doivent offrir le modèle d'une culture lucrative ; elles doivent être exploitées avec profit. Qu'on achète, ou au moins qu'on afferme pour un long bail un domaine un peu considérable, qu'on place un homme capable à la tête de son exploitation, en lui confiant un capital déterminé, nécessaire pour y introduire une bonne culture ; qu'on lui laisse une entière liberté d'action, en lui imposant une comptabilité sévère et la publicité de toutes ses opérations ; qu'on lui abandonne pour son traitement le revenu de cette ferme, afin d'identifier son intérêt personnel avec l'intérêt public, et l'on aura fondé un établissement dont la dépense, facile à calculer, se borne à la première mise, et dont le succès sera assuré aussi solidement qu'il est possible.

Une *ferme exemplaire* ainsi organisée rentrerait presque dans la classe des exploitations privées, et l'on serait peut-être disposé à croire qu'il faut laisser aux particuliers le soin d'en établir de semblables. Cependant, si ceux-ci ne le font pas, soit par ignorance, soit par timidité, n'est-il pas utile de les encourager par l'exemple et de les aider par des moyens d'instruction pratique ? D'ailleurs, une ferme de cette espèce se distinguerait des exploitations privées, par un point très-essentiel.

Lorsqu'un procédé utile est mis en usage dans celle-ci, il y reste long-tems confiné, parce qu'il est ignoré au-dehors; et le public, si on lui en donne connaissance, ne l'accueille qu'avec une défiance bien fondée; car, dans ces sortes de publications, l'amour-propre et la prévention ont coutume d'exagérer les succès et de dissimuler les revers. Au contraire, dans une *ferme exemplaire* formée aux frais de l'état, chaque opération avec ses détails doit être connue; les résultats bons ou mauvais doivent être publiés avec fidélité; on doit enfin y travailler toujours en face du public. En agriculture, comme dans toute industrie, les succès et les revers, tout se résout en écus: ainsi, la comptabilité de l'établissement, tenue d'une manière régulière et publiée avec candeur, sera toujours le miroir fidèle des opérations auxquelles on s'y est livré. De là, une immense différence, sous le rapport de l'exemple et de la propagation des bonnes méthodes, entre un établissement formé spécialement pour atteindre ce but, et une exploitation privée.

Il faut espérer que le gouvernement entendra ces vœux d'un Français dévoué à la prospérité de son pays, et qu'il accueillera ces conseils d'un homme qu'une haute capacité, que l'alliance rare de l'expérience avec toutes les connaissances qui se rattachent à l'art agricole envisagé sous tous ses rapports, que de grands et d'utiles travaux, enfin, placent à la tête de cet art.

Des particuliers généreux viennent de lui donner l'exemple du bien qu'il peut faire. Pénétrés des avantages publics d'une *ferme exemplaire*, et jaloux de faire servir à la prospérité de notre agriculture les rares talens de leur compatriote M. de Dombasle, des citoyens du département de la Meurthe se sont réunis, pour former un établissement de ce genre et lui en confier la direction. L'un d'eux, dont le nom doit être indiqué à la reconnaissance nationale, M. Bertier, possesseur d'une fortune modique et d'un domaine qui, par son étendue et sa disposition, convenait sous tous les rapports à cet établissement,

a consenti à se dessaisir de sa possession pour un bail très-long, moyennant un loyer modéré, et en abandonnant généreusement toutes les garanties qu'on a coutume de rechercher dans une circonstance semblable. Un capital de 45,000 francs, réalisé par la vente de 90 actions de 500 francs que les souscripteurs se sont partagées, est mis à la disposition de M. de Dombasle, qui doit, mais sans garanties, en payer l'intérêt à 5 pour 100. Le loyer de la ferme, dont l'étendue est d'environ 180 hectares, est fixé à une somme variable suivant le prix des grains, et ne peut jamais excéder 6,000 fr.

La position de M. de Dombasle est donc celle d'un fermier qui emprunte le capital destiné à son exploitation, et qui doit en payer annuellement l'intérêt. Elle ne doit pas sans doute lui faire porter envie par les personnes qui seraient disposées à voir une spéculation intéressée dans une entreprise de ce genre; mais elle me paraît la plus propre à résoudre la question, encore indécise pour beaucoup de personnes, de savoir si, avec un système bien combiné dans son ensemble et ses détails, l'agriculture peut payer les intérêts des capitaux qu'on lui consacre, et les peines de celui qui s'y livre. C'est donc à une grande et magnifique expérience bien digne de ses talents, à une entreprise digne de sa philanthropie, que M. de Dombasle consacre le reste de son existence.

Pour étendre les effets utiles d'un pareil établissement agricole, qui resteraient bien circonscrits si les résultats qu'on y obtient, le détail des procédés dont on y fait usage, et les observations que la pratique y fournit, n'étaient pas rendus publics, M. de Dombasle s'est déterminé à publier annuellement, sous le titre d'*Annales agricoles de Roville* (1), une brochure

(1) *Roville* est le nom de la commune où est située son exploitation, entre Épinal et Nancy, dans le département de la Meurthe.

destinée à tenir les agriculteurs au courant des faits qui paraîtront devoir les intéresser, parmi ceux que lui offrira l'expérience. Entre les mains d'un homme porté à l'observation, la pratique d'un art fournit bien des occasions de recherches et des sujets d'étude; il est donc facile de calculer la haute importance de cette publication; au reste, la première livraison que cet article est destiné à faire connaître en donne la mesure: son objet principal est de fournir au public les connaissances préliminaires relatives à la fondation de l'établissement de Roville, et de lui indiquer d'une manière précise l'état des choses au moment de son entrée en jouissance, l'étendue et les limites de ses ressources, afin qu'on puisse juger équitablement du résultat de ses opérations futures, et apprécier les circonstances qui pourront les modifier. M. de Dombasle fait donc connaître la situation et la nature de ses terres et de ses bâtimens d'exploitation; le mode rigoureux de sa comptabilité, l'espèce et le nombre de ses bestiaux, celui des agens qu'il emploie, le prix de leur salaire; il indique déjà les instrumens d'agriculture qu'il préfère, les assolemens qu'il se propose de suivre, les engrais et les amendemens dont il pourra disposer, la culture des plantes diverses à laquelle il compte se livrer; et il ne craint pas d'établir sur ces données une évaluation approximative des dépenses et des produits de sa ferme.

A côté de cette exploitation, et sur le capital modique qu'il a fixé lui-même pour l'améliorer, M. de Dombasle élève deux établissemens d'une haute importance pour la propagation de toutes les choses utiles dont l'expérience lui aura fait constater les avantages. Des éloges inconsidérés et des tentatives sans succès ont jeté, aux yeux de beaucoup de personnes éclairées, tant de défaveur sur les instrumens d'agriculture perfectionnés et sur les instituts agricoles, qu'il est utile d'indiquer les causes de cette prévention, afin de montrer combien il serait injuste de les étendre à la fabrique d'instru-

mens déjà établie à Roville et à l'institut que M. de Dombasle doit y former.

On a reproché surtout aux instrumens aratoires perfectionnés leur cherté et leur peu de solidité : ces reproches étaient généralement fondés ; en effet, la plupart de ces fabriques ont été élevées dans les villes par des spéculations intéressées, et le prix des instrumens y est demeuré fort considérable. Les fabricans, d'ailleurs, presque tous étrangers à la pratique de l'agriculture et à l'emploi habituel de ces instrumens, ne pouvaient saisir les défauts de construction, très-légers en apparence, qui nuisaient à leur solidité et à la perfection de leur travail. Mais, ces défauts sont bientôt corrigés dans une fabrique placée près d'un établissement rural, où l'expérience les fait reconnaître à chaque instant. Là, aussi, chacun peut juger de chaque instrument par l'usage qu'il en voit faire, et apprendre à les manier sous la direction d'hommes exercés. Ces avantages commencent à se réaliser dans l'atelier de Roville, et les demandes nombreuses que depuis un an le public a déjà faites à M. de Dombasle, prouvent qu'ils ont été bien appréciés.

Les exemples pratiques étant le moyen d'instruction agricole le plus puissant, les fondateurs de la *ferme exemplaire* de Roville, ont imposé au directeur l'obligation d'y joindre un institut destiné à recevoir les jeunes gens qui désireraient se familiariser avec les méthodes qu'on y pratique. Aucune école de ce genre n'existe en France, où jusqu'ici quelques établissemens du gouvernement ont seuls offert au public des exemples de culture, mais des exemples si pitoyables que personne assurément n'oserait les proposer pour modèles. L'institut agricole d'*Hofwyl*, placé auprès d'une grande exploitation et dirigé par un homme de talent, semblait réunir tous les élémens du succès ; cependant, quelques vices dans son organisation et plusieurs obstacles, indépendans de la volonté de

son fondateur, ont empêché de recueillir les avantages qu'il était permis d'en attendre; et l'insuccès de M. de Fellenberg, a fourni à des hommes prévenus un argument assez général contre les essais du même genre qu'on pourrait entreprendre.

M. de Dombasle, qui connaît ces écueils, saura les éviter. Une sage réserve et des motifs impérieux de nécessité, lui ont fait ajourner la fondation de son Institut agricole. Il veut attendre que son exploitation ait quelques années d'existence, et que l'expérience ait constaté le succès de ses méthodes, pour les offrir avec confiance à l'imitation publique. D'ailleurs, ses occupations trop multipliées et ses dépenses trop considérables dans les premiers instans de l'organisation de sa ferme, ne lui permettent pas de consacrer encore à un institut le tems et les capitaux qu'il réclamerait.

Cependant, pour répondre aux désirs qui lui sont généralement exprimés, il consent à admettre dès à présent auprès de son exploitation un petit nombre de jeunes gens qui pourront en suivre les travaux, auxquels la comptabilité en sera toujours ouverte, et qui recevront même de lui des leçons orales, soit dans la ferme, soit dans la campagne, au milieu des opérations qui s'y exécutent; il prendra aussi quelques valets qu'on désirerait faire exercer au maniement des instrumens aratoires perfectionnés.

Enfin, M. de Dombasle publie déjà, dans cette première livraison, des observations curieuses qu'une seule année lui a permis de rassembler. Je dois renoncer à le suivre dans ces détails techniques et en quelque sorte domestiques, qui n'intéresseraient qu'une classe des lecteurs de la *Revue*. Mais, c'est à tous les hommes éclairés, amis de la prospérité publique, et surtout à ceux qui sont appelés par leur mandat à défendre et à protéger ces intérêts, qu'il faudrait faire connaître deux morceaux très-remarquables de législation agricole qu'il a joints à cette première livraison de ses *Annales*. L'un

traite de l'impôt sur les eaux-de-vie, dans ses rapports avec l'agriculture, et l'auteur l'avait envoyé aux membres de la Chambre des pairs pour éclairer leur opinion sur les projets de loi relatifs à cet objet, que le ministère a présentés dans la dernière session; l'autre, plus étendu et d'une importance bien plus grande, est un discours lu à la Société d'agriculture de Nancy, sur les *réunions territoriales forcées*, en faveur desquelles il se prononce hautement, lorsqu'elles sont réclamées par la majorité des propriétaires d'une commune. Je renonce à l'analyser, parce qu'il me faudrait trop d'espace pour rapporter les faits et les raisonnemens sur lesquels s'appuie M. de Dombasle pour décider une question si grave, et parce que je craindrais de diminuer l'autorité de ces faits et la force de ces raisonnemens. C'est dans son livre qu'il faut les chercher et je ne doute pas qu'après cette lecture, tous les hommes éclairés ne reconnaissent les immenses avantages qui résulteraient de cette grande opération, et qu'ils ne l'appellent de leur vœux.

Victor JACQUEMONT.

VOYAGE DE DÉCOUVERTES AUX TERRES AUSTRALES, fait par ordre du gouvernement, sur les corvettes *le Géographe* et *le Naturaliste*, et sur la goëlette *le Casuarina*, pendant les années 1800-1804; rédigé par PÉRON, et continué par L. DE FREYCINET. *Second édition*, revue, corrigée et augmentée par M. L. DE FREYCINET, capitaine de vaisseau, correspondant de l'Académie des sciences (1).

Les éditions *augmentées* ne sont pas toujours les meilleures

(1) Paris, 1824; Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. 4 volumes in-8° ornés du portrait de Péron, et accompagnés d'un atlas grand in-4° de 68 planches, dont 27 coloriées. Prix de souscription, 72 f

il en est même qui gagneraient beaucoup à être moins complètes; on pensera tout autrement de celle que nous devons aux soins de M. DE FREYCINET. Cet habile navigateur acquiert de nouveaux droits à notre reconnaissance, en rassemblant dans un seul ouvrage les principaux mémoires de son ancien compagnon de voyage, et ses propres travaux. On se rappelle que des événemens très-complicqués entraînent une singulière confusion dans les noms imposés à la fois à plusieurs points des côtes de la Nouvelle-Hollande, par le capitaine Baudin, chef de l'expédition dont M. de Freycinet et Péron firent partie, et par les capitaines anglais Flinders et Grant. Il fallait donc rectifier ces dénominations, ce que l'on n'avait pu faire, lors de la première publication de cet ouvrage, et ce qui est exécuté dans cette édition. Pour faire connaître les nombreuses améliorations dues à M. de Freycinet, nous n'avons rien de mieux à faire que de le citer lui-même. Voici ce que nous lisons dans sa préface.

« Après avoir parlé des modifications que j'ai dû apporter à la nomenclature géographique de ce voyage, il me reste à indiquer les changemens d'un autre genre qui ont été faits au texte et à l'atlas.

« Vingt-cinq planches inédites, gravées pour faire partie d'un ouvrage sur les peuples sauvages visités pendant l'expédition, mais que la mort prématurée de Péron n'a pas permis de composer, se rattachaient naturellement à l'atlas déjà publié, et elles y ont été réunies : quelques autres, d'un très-médiocre intérêt, qui se trouvaient dans la première édition, ont été supprimées, pour ne pas rendre l'ouvrage d'un prix trop élevé. La carte générale de la Nouvelle-Hollande a été gravée de nouveau sur un format plus commode : et à l'égard de la carte de la côte sud-ouest de ce continent, on l'a supprimée, parce que, d'une part, nous ne pouvions pas disposer de la planche qui appartient à la marine, et que, d'ailleurs, nous avons trouvé

que la carte générale de la Nouvelle-Hollande pouvait suffire pour suivre la relation dans cette partie.

« J'ai revu le texte avec soin : j'y ai corrigé quelques inexactitudes provenant, pour la plupart, de ce que Péron, ayant écrit avant que les cartes eussent été finies, a dû se méprendre quelquefois sur ce qui est relatif à la géographie. Plusieurs incorrections échappées à la rapidité de la plume de l'auteur, et dont il avait reconnu lui-même la plus grande partie, ont également été rectifiées. J'ai dû supprimer aussi des renvois à des ouvrages projetés, mais qui, ne devant malheureusement pas voir le jour, ne pouvaient plus être cités dans cette relation.

« Plusieurs notes et des morceaux inédits de Péron sur les peuples de Timor m'ont permis de faire un chapitre intéressant et nouveau sur les mœurs et les usages des habitans de cette contrée : la forme et la rédaction de ce chapitre sont les seules choses qui m'appartiennent. Cette innovation m'a obligé à quelques permutations d'articles qui, disséminés précédemment dans l'ouvrage, devaient être réunis dans le chapitre dont il s'agit.

« Le chapitre de notre second séjour à Timor a été augmenté d'une notice due également à Péron, sur l'histoire naturelle et les productions de l'île. Enfin, j'ai classé dans un ordre qui m'a paru plus convenable quelques-uns des mémoires répandus dans le texte.

« Tels sont les améliorations et les changemens qui ont été faits à cette seconde édition. J'ai cru, par mes soins à publier tout ce que Péron avait laissé de relatif à l'histoire de ce voyage, rendre un dernier et public hommage à la mémoire d'un ami dont le souvenir me sera toujours douloureux et cher. Que ne dépend-il également de moi d'élever à son génie un monument plus digne de lui, et plus remarquable ! Mais, ici, je dois me borner à faire des vœux pour l'exécution d'un tra-

« travail que les savans désirent, et qui ferait connaître à l'Europe la brûlante activité du naturaliste infortuné dont les sciences déplorent si justement la perte ! »

Cet ouvrage est publié par livraisons, dont chacune est composée d'un volume de texte et de 17 planches. Nous n'avons encore que la première; mais, sans attendre les trois autres volumes et le texte de l'atlas, nous avons pensé que nos lecteurs verraient avec intérêt une analyse du premier volume qui expose le plan et l'ensemble de tout l'ouvrage.

Deux pièces importantes précèdent la relation du voyage; l'une est le *rapport fait à l'Institut* sur le résultat de l'expédition aux terres australes, et l'autre une *notice biographique sur Péron*. Nous n'emprunterons à celle-ci que deux traits caractéristiques : l'un de la jeunesse et l'autre des dernières années de ce naturaliste. L'intervalle entre ces deux époques est presque entièrement rempli par son voyage et les travaux qui en furent la suite, et son livre même est la partie la plus remarquable de sa biographie.

Péron naquit, en 1775, à Cerilly, dans le département de l'Allier, et mourut à Paris, en 1810. Après avoir acquis dans le collège de sa ville natale toutes les connaissances que les établissemens de ce genre pouvaient répandre à cette époque, il se laissait destiner à l'état ecclésiastique. Mais, bientôt, les départemens formèrent des bataillons; le jeune Péron s'enrôla, devint promptement officier, combattit dans la Belgique et sur les bords du Rhin. Au milieu de ses occupations militaires, le tems qu'elles n'absorbaient pas était consacré à l'étude. Jusque-là, rien n'avait dirigé son esprit vers l'histoire naturelle, qu'il devait bientôt enrichir d'un si grand nombre de découvertes. Blessé et fait prisonnier au combat de Kayserslautern, ses malheurs tournèrent au profit de la science. Conduit en Prusse et renfermé successivement dans plusieurs forteresses, le jeune Français se

concilia partout l'estime et l'affection des ennemis. On favorisa sa passion pour l'étude : des livres d'histoire naturelle tombèrent entre ses mains, et sa carrière fut décidée. Des échanges eurent enfin lieu ; Péron revint dans sa patrie, mais ses blessures lui interdisaient le service militaire. Il s'était fait remarquer par une valeur brillante ; chéri de ses compagnons d'armes, de tous ceux avec lesquels il avait été en relation dans le cours de ses campagnes, ayant reçu souvent les marques les plus touchantes de l'affection de ses hôtes pour lesquels il était une sauvegarde, il avait acquitté sa dette envers la patrie et envers l'humanité, et il n'avait pas plus de vingt ans.

Au retour du voyage aux terres australes, entreprise si mal conduite par le chef, et si bien exécutée par quelques subalternes, les travaux de Péron ne furent pas terminés ; les occupations qui l'attendaient à Paris étaient peut-être plus pénibles que ne l'avaient été ses courses sur les plages de la Nouvelle-Hollande, dans les îles désertes, où il courut le danger de se voir délaissé avec quelques-uns de ses compagnons. Il fallut solliciter, vaincre des préventions, surmonter des obstacles auxquels il ne s'attendait point, faire pour les sciences et pour ceux qui avaient partagé ses travaux ce qu'il n'aurait jamais fait pour lui-même. Mais cette brûlante activité devait bientôt s'éteindre avec sa vie. La maladie de poitrine dont il était attaqué devint incurable : il le sentit, et se mit à travailler avec plus d'ardeur. Il consentit cependant, d'après l'avis de ses médecins, à passer un hiver à Nice. L'heureux climat de cette contrée parut lui rendre un peu de forces dont il abusa : il fallut observer, décrire, faire des collections, entretenir une correspondance très-active ; enfin, il revint à Paris, plus malade qu'à son départ, et quelques mois après, les sciences l'avaient perdu. La notice de M. Deleuze sur cet homme si digne d'une plus longue vie, est remplie de détails

pleins d'intérêt, mais que nous avons dû omettre, afin d'arriver plus promptement à l'énumération des présens qu'il a faits à nos musées, aux sciences et à tous ceux qui les cultivent. Le mot *présens* doit être pris ici dans son acception ordinaire; car Péron acquit à ses frais, aux dépens de ses appointemens et de sa fortune privée, plusieurs objets qui lui paraissaient dignes d'être placés dans les collections publiques, et dont le chef de l'expédition n'aurait pas autorisé l'achat. Il fut secondé dans tous ses travaux, imité dans son généreux dévouement par son digne ami, M. LESUEUR, peintre d'histoire naturelle. Ces deux infatigables voyageurs rapportèrent en Europe, pour la zoologie seulement, plus d'espèces nouvelles que les compagnons de Cook et plusieurs de leurs devanciers réunis n'en avaient fait connaître. Plus de cent mille échantillons d'animaux, d'espèces grandes ou petites, où l'on a déjà trouvé plusieurs genres importans; plus de deux mille cinq cents espèces nouvelles! et ces immenses collections sont accompagnées de descriptions détaillées, où les caractères spécifiques sont énoncés d'après un plan général, embrassant toute l'organisation extérieure des animaux, et survivront, dit M. Cuvier, à toutes les révolutions des méthodes et des systèmes.

Notre naturaliste ne se borne pas à ces descriptions: il forme des familles d'animaux, des groupes de ceux qui habitent les mêmes contrées, vivent dans les mêmes eaux, etc., et prépare ainsi les zoographies générales et particulières. Grâce à M. Lesueur, des dessins souvent plus précieux que les objets mêmes, quelque soin que l'on ait pu donner à leur conservation, suppléent à ce qu'on n'aurait pu ni décrire ni placer dans les collections pour être envoyé dans un autre hémisphère. Mais, de toutes les études auxquelles Péron se livra dans le cours de ce voyage, la plus digne d'attention et la plus nouvelle pour nous est celle de l'homme: à cet égard, aucun de ses devanciers ne

peut lui être comparé, comme on en sera convaincu, lorsque l'ordre des matières nous aura conduit à faire l'analyse de ses observations sur les peuples divers qu'il a visités.

« Tels sont, dit M. Cuvier, les travaux aussi nombreux qu'intéressans dont l'Institut nous a chargés de lui rendre compte. Ils reçoivent un nouveau prix des circonstances malheureuses au milieu desquelles ils ont été faits. Malgré les ordres du gouvernement et sa prévoyance, les privations de tout genre ont pesé sur tous les individus attachés à cette grande entreprise. Les maladies ont ravagé les deux équipages : de vingt-trois personnes présentées par l'Institut pour s'occuper des diverses recherches scientifiques, trois seulement ont revu leur patrie après avoir fait tout le voyage. Les uns, découragés de bonne heure, ont débarqué; les autres sont restés malades en différens lieux, et le reste est mort. Au milieu de tant de désastres, M. Péron et son ami ne se sont point laissé abattre : à toutes les époques du voyage, ils ont montré le dévouement le plus honorable. »

Cette nouvelle édition est enrichie de plusieurs mémoires inédits, ou insérés dans des recueils qui les isolaient les uns des autres, au désavantage de la science, qui tend sans cesse à rapprocher les faits en raison de leurs analogies, afin d'en bien saisir les lois ou les rapports généraux. On y remarquera particulièrement un mémoire sur le genre *pyrosoma*, zoophyte éminemment phosphorique, qui présente pendant la nuit, dans les mers équatoriales, le spectacle le plus extraordinaire et le plus magnifique; une dissertation sur la température de la mer à différentes profondeurs, où les observations de Saussure sur le même sujet sont confirmées et généralisées; une description du tablier naturel des femmes hottentotes, ou *boschismans*; des chapitres sur l'hygiène navale; sur la dyssenterie des pays chauds, et sur les bons effets de l'usage du betel pour prévenir cette maladie; sur l'habitation des phoques, etc. Le

premier volume conduit les voyageurs à l'Ile-de-France, puis à Timor, et rend compte des découvertes autour de la Nouvelle Hollande. Parmi les dix-sept planches de l'atlas qui composent cette première livraison, il y en a sept qui manquaient à la première édition.

Nous n'accompagnerons pas nos voyageurs dans toute l'étendue d'une aussi longue traversée ; nous nous bornerons à quelques stations où les récoltes en histoire naturelle furent les plus abondantes et les plus remarquables.

Durant une relâche à Ténériffe, les naturalistes, accueillis avec une obligeante hospitalité par plusieurs Espagnols très-instruits, reçurent des documens précieux sur le sol, le climat et les productions des Canaries et des autres îles qui bordent l'Afrique. M. Bailly, minéralogiste de l'expédition, repousse l'hypothèse des anciens sur l'existence de l'Atlantide, grande terre qui aurait occupé l'espace envahi par l'Océan entre l'Afrique et le Nouveau Continent, et qui aurait disparu sous les flots, à l'exception de quelques fragmens, qui sont les archipels de Madère, des Canaries, du Cap-Vert, etc. Les observations par lesquelles il combat cette opinion ne sont ni nouvelles, ni concluantes ; mais l'ancienne Atlantide n'en devient pas plus probable : les esprits peu curieux d'hypothèses chercheront des faits, et ils en trouveront qui ne s'accordent point avec les descriptions séduisantes que beaucoup de voyageurs se sont plus à tracer des *Iles Fortunées*, séjour de délices et d'enchantement, selon les poètes.

Durant la traversée de Ténériffe à l'Ile-de-France, Péron se disposait à faire des expériences sur le degré de salure de la mer à différentes profondeurs et à diverses latitudes : le chef s'y opposa. Il fallut que le naturaliste se bornât à observer les habitans de l'air et des eaux ; il ne manqua pas d'occupation. Ce fut alors qu'il étudia ce brillant phénomène de la phosphorescence de certains mollusques, répandus avec pro-

fusion dans les mers équatoriales. Les descriptions qu'il en donne provoqueraient l'incrédulité, si les mêmes faits n'étaient point certifiés par le témoignage unanime des voyageurs.

Si Péron vivait encore, et s'il n'avait point écrit la relation du séjour de l'expédition à l'Ile-de-France, la description de cette île, de ses productions, de ses établissemens, etc., il laisserait cette lacune dans l'histoire de son voyage : nous imiterons ce qu'il eût fait, afin de ne point rappeler de trop pénibles souvenirs.

Ayant quitté l'Ile-de-France sous de tristes auspices, les voyageurs atteignirent enfin la Nouvelle Hollande, et commencèrent l'exploration d'une partie de ses côtes encore inconnues. Dans une première excursion à l'intérieur, on chercha vainement à établir des communications avec les indigènes : la vue des étrangers les fit fuir avec une extrême vitesse. « Le bon RIEDLÉ (jardinier en chef de l'expédition), dans cette course, fit une assez riche collection de plantes nouvelles ; et ce tribut, imposé sur ces rivages, il le paya par divers semis de blé, de maïs, d'orge, d'avoine, de poiriers, de pommiers, d'abricotiers, de pêchers, d'olives, et d'un grand nombre d'espèces de légumes d'Europe : échange touchant, qui toujours aurait dû servir de base aux relations entre les peuples, et que nous répétâmes souvent aux lieux divers où nous pûmes aborder. » Dans une expédition toute guerrière, l'amiral Anson avait donné le même exemple à l'île de Juan Fernandès, près des côtes du Chili. Au bout de quelques années, cette île, totalement négligée jusqu'alors par les Espagnols, reçut quelques établissemens, et les premiers colons la trouvèrent pourvue d'arbres fruitiers, semés par les soins de l'amiral anglais.

Autour de la terre d'*Endracht*, l'abondance des productions marines forme un contraste singulier avec la stérilité du sol. Les serpens de mer paraissent s'y plaire, attirés sans doute

par les bandes de poissons et de mollusques qui leur présentent une proie facile à saisir autour des anses et des îlots dont cette côte est environnée. Mais ces reptiles s'éloignent quelquefois de la terre, à plusieurs centaines de milles, et Péron ne les a jamais observés sur la terre. Cependant, il n'affirme point qu'ils ne puissent quitter le séjour des eaux. Selon notre naturaliste, les serpens de mer appartiennent exclusivement aux contrées les plus chaudes. Diverses relations nous apprennent qu'on en voit de tems en tems sur les côtes des États-Unis : seraient-ce des individus égarés et entraînés par quelques circonstances loin des régions natales ? Quoi qu'il en soit, les différences d'habitudes et d'organisation entre les serpens de mer et ceux de terre autorisent à les séparer dans les méthodes d'histoire naturelle.

Le séjour de nos savans à Timor ne fut pas un tems de repos, mais de calamités. Ce fut là qu'ils ressentirent les funestes effets du régime auquel le chef de l'expédition les avait condamnés, immédiatement au départ de l'Île-de-France. La distribution de pain frais était réduite à une demi-livre par semaine ; la viande fraîche était supprimée, et le vin remplacé par de mauvais tafia, acheté à vil prix dans la colonie. Les forces diminuèrent, dans le tems même où elles étaient le plus nécessaires : les tempéramens les plus robustes furent altérés, et les maladies commencèrent à exercer leurs ravages. L'estimable Riedlé et un garçon jardinier furent les premières victimes. Après avoir quitté cette relâche funeste, les maladies ne cessèrent point, et ces équipages firent des pertes bien douloureuses.

Nous reviendrons sur cet ouvrage, lorsque les livraisons suivantes auront paru. La multitude d'objets nouveaux dont cette édition va répandre la connaissance, sera mise sous les yeux de nos lecteurs. Nous regrettons de ne pouvoir détacher du premier volume les descriptions animées de quelques espèces

de Kanguroos qui habitent les îles désertes autour de la Nouvelle-Hollande : rien de plus intéressant que les mœurs de ces animaux inoffensifs, dont les Européens seuls ont troublé la solitude et le bonheur. Péron fait des vœux pour que ces espèces soient transportées en Europe, et viennent embellir nos forêts et nos campagnes par l'élégance de leurs formes, la vivacité de leurs mouvemens et leurs aimables habitudes. Espérons que ces vues d'utilité publique seront enfin réalisées (1).

X.

(1) Pendant que M. de FREYCINET donne des soins à la publication de la nouvelle édition du voyage de son ancien et savant ami PÉRON, il publie lui-même la relation du *Voyage autour du monde* qu'il a fait, par ordre du Roi, sur les corvettes de S. M. l'*Uranie* et la *Physicienne*, pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820. Cet important ouvrage, imprimé par Pillet aîné, rue Christine, n° 5, chez lequel on souscrit, forme à lui seul une sorte d'Encyclopédie, qui comprend les sept divisions suivantes : 1° *Histoire du voyage*, 2 vol. in-4°, et *Atlas* de 110 planches in-folio; — 2° *Recherches sur les langues des Sauvages*, 1 vol. in-4°; — 3° *Zoologie*, 1 vol. in-4°, et *Atlas* de 96 planches in-folio; — 4° *Botanique*, 1 vol. in-4° et *Atlas* d'au moins 110 planches in-folio; — 5° *Observations du pendule et de magnétisme*, 1 vol. in-4° en deux parties; — 6° *Météorologie*, 1 vol. in-4°; — 7° *Hydrographie*, 1 vol. in-4°, et *Atlas* de 22 planches grand in-folio. — Prix de chaque livraison, 13 fr. (Voyez, pour les conditions de la souscription, notre *Bulletin supplémentaire* de juillet 1824, n° 45.) Les trois premières livraisons consacrées à la zoologie, et rédigées par MM. QUOY et P. GAIMARD, médecins attachés à l'expédition, viennent de paraître. Nous en rendrons incessamment un compte détaillé.

N. D. R.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ESSAI SUR L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ART MILITAIRE, DE SON ORIGINE, DE SES PROGRÈS ET DE SES RÉVOLUTIONS, depuis la première formation des sociétés européennes jusqu'à nos jours; par le colonel CARION-NISAS (1).

Les destinées de cet ouvrage semblent encore enveloppées de quelque obscurité. Avant de le faire imprimer, l'auteur soumit son manuscrit au ministre de la guerre; et M. le lieutenant général Guillemillot, chargé de l'examiner, en fit un rapport très-favorable. Malgré des recommandations aussi imposantes, la publication du livre fut un signal pour quelques critiques; Après plusieurs articles d'éloges dans les journaux quotidiens, une attaque sérieuse fut dirigée contre l'ouvrage dans le *Bulletin des sciences militaires*. Peu de jours après, un *examen critique* circula dans Paris; il était, suivant le titre, extrait d'une *Revue*, qui devait paraître un ou deux mois plus tard. Dans cette circonstance, l'ordre des publications parut d'autant plus interverti que les rédacteurs de la nouvelle *Revue* s'engagent, dans leur prospectus, à consacrer toutes leurs lignes à du *nouveau*, et prennent soin de faire remarquer ce dernier mot. Cependant, traiter un sujet dont presque tous les écrits périodiques ont parlé, et laisser connaître d'avance des articles séparés, avant qu'on puisse les lire dans le recueil auquel ils sont destinés, c'est se montrer peu jaloux de conserver à ce recueil

(1) Paris, 1824. 2 vol. in-8° de plus de 600 pages. Delaunay, au Palais-Royal, n° 243. Prix 16 fr.

la fleur de la nouveauté. La *Revue Encyclopédique* promet beaucoup moins à ses lecteurs, afin de ne pas demeurer au dessous de ses promesses; mais, puisqu'elle est la dernière à rendre compte de l'*Essai sur l'histoire générale de l'art militaire*, il faut qu'elle s'impose l'obligation d'ajouter à l'examen de cet ouvrage celui des critiques qu'on en a faites. La dernière de ces critiques présente quelquefois le caractère d'une partialité sans excuse, car l'amour de la patrie n'en est pas la source; tout en parlant des sujets traités dans l'ouvrage, elle ne perd pas de vue la personne de l'auteur. Nous ne la suivrons pas dans ces sortes de discussions, tout-à-fait étrangères aux progrès de l'art. Nous ne devons cependant point omettre une réflexion qui se présente naturellement, après la lecture des deux analyses de l'ouvrage de M. Carrion-Nisas : comment les deux critiques ont-ils pu s'accorder aussi parfaitement sur tous les points, citer les mêmes faits, et juger de la même manière? une conformité aussi remarquable est-elle purement fortuite, ou faut-il l'attribuer à des relations personnelles entre les deux juges de l'ouvrage? Au lieu de deux critiques, n'y aurait-il réellement que deux rédactions différentes d'une seule opinion?

M. Carrion-Nisas commence par un avant propos, ou *chapitre préliminaire* dans lequel il expose le but et le plan de son ouvrage. Quoique cette introduction soit assez étendue, elle laisse quelque chose à désirer. On aurait voulu que l'auteur fixât le sens de ces mots *art militaire*, qu'il en donnât une définition rigoureuse, d'après laquelle on pût distinguer avec certitude les connaissances qui constituent cet art, sans y rien mêler qui lui soit étranger. Dans l'acception ordinaire, un art se compose de procédés et de préceptes, au moyen desquels on obtient un résultat constant et connu. Si l'effet à produire exige le concours du génie, ce sera vainement que l'on comptera sur le secours de l'expérience, et que l'on invoquera les lumières de l'histoire. En fait de guerre, comme dans la poésie, l'éloquence, la pein-

ture et peut-être même l'architecture, les grandes conceptions sont des inspirations subites, hors des voies ordinaires de la pensée. Le talent d'un grand général est essentiellement créateur, et personne ne pense qu'il y ait un art de créer : la victoire abandonne rarement celui qui sait le mieux improviser, et l'improvisation ne peut être réduite en art. L'étude des grandes pensées du génie militaire est pleine d'attraits, et trouve dans les histoires militaires bien écrites tous les alimens qui lui conviennent. Ce n'est donc pas cette étude qu'il s'agit de diriger vers un but ; il vaut mieux qu'elle le choisisse, que chaque esprit suive la route qu'il entrevoit, et laisse courir sa pensée, comme le maréchal de Saxe laissait aller sa plume. Mais il est une partie de l'art dont la forme est plus déterminée, dont plusieurs subdivisions sont entièrement techniques, et quelques autres déjà très-riches en connaissances positives : c'est cette partie qui peut être rédigée, dont on peut faire de bons traités et écrire l'histoire. Si notre auteur en avait reconnu et tracé les limites, et s'il les avait indiquées dans les premières pages de son livre, son plan eût été plus régulier, plus facile à suivre, et il eût répondu d'avance à quelques-unes des critiques qu'on ne lui a point épargnées.

M. Carion-Nisas a partagé son travail en deux grandes divisions, dont la première est l'histoire ancienne de l'art militaire : elle comprend tous les siècles écoulés depuis la naissance de l'art jusqu'à la révolution opérée par la poudre à canon. L'histoire moderne, ou selon notre auteur, *l'art moderne*, commence au tems où l'usage des armes à feu fit changer l'organisation militaire, et introduisit une tactique nouvelle. Ces deux parties de l'histoire, très-inégales en étendue, le sont encore plus, et en sens inverse, quant à leur importance : l'histoire de l'art moderne fournit beaucoup plus de documens instructifs que tous les âges précédens n'en ont accumulés. Par une sorte de compensation, l'imprimerie vint éclairer l'Europe, à peu près dans

le tems où le canon commençait à la ravager. A mesure que l'art de la guerre augmentait ses moyens de destruction, adoptait de nouvelles armes et les mettait à l'épreuve sur les champs de bataille, la curiosité ou l'amour du savoir s'emparait de toutes les découvertes, recueillait tous les résultats, et la presse multipliait les écrits où toutes ces connaissances étaient déposées. La bibliothèque de l'homme de guerre est assez mal pourvue d'ouvrages anciens et de bons commentaires sur ces ouvrages, au lieu que le plus infatigable érudit trouve à peine le tems de classer et de connaître sommairement les écrits sur l'art militaire moderne. D'ailleurs, ces immenses richesses littéraires ne sont pas encore assez exploitées; l'instruction qu'elles recèlent coûte beaucoup de tems et de fatigues à ceux dont le zèle ne se rallentit point, et pourrait être rendue beaucoup plus accessible. Au milieu de cette multitude de volumes, l'officier studieux éprouve des besoins qui ne peuvent être satisfaits que par d'autres livres qui lui apprennent à faire un bon usage de ceux qu'il possède. L'histoire de l'art militaire, et surtout la partie la plus moderne de cette histoire est l'un de ces ouvrages qui manquaient aux études militaires : elle sera donc reçue avec gratitude, quand même elle ne serait pas encore telle qu'on eût pu la faire avec des matériaux recueillis soigneusement, complets, peu déformés par l'ignorance ou les passions, et qu'une saine critique peut remettre dans leur état primitif. Notre auteur a senti lui-même et a déclaré modestement que son ouvrage n'est qu'un *essai*; ses critiques auraient dû s'en souvenir. La première partie de cette histoire était la plus facile à rédiger; l'autre imposait à l'historien une tâche plus pénible, et demandait beaucoup plus de tems. En les comparant l'une à l'autre, telles qu'on les trouve ici, la première semble s'être étendue aux dépens de l'autre, quoiqu'elle occupe moins de place. Cependant, elle n'est pas complète, et les critiques n'ont pas manqué de le noter : ils ont pensé que l'auteur d'une *histoire*

générale ne pouvait se dispenser de parcourir tout le globe. En effet, quoique M. Carion-Nisas, ait eu l'intention de se borner à l'Europe, il ne l'a pas exprimée dans le titre, ni dans les premiers chapitres. Cette partie du titre, *depuis la formation des sociétés européennes*, ne désigne point une contrée, mais une époque si reculée qu'elle remonte même au delà des tems historiques. Il fait donc, en quelque sorte, la promesse de ne rien omettre, et les lecteurs s'attendent à trouver dans l'ouvrage tout ce qui peut être l'objet de leurs recherches.

L'histoire ancienne de l'art militaire est divisée en quatre livres, dont le premier est consacré à la *phalange grecque*, et les deux suivans à la *légion romaine* : le quatrième prépare le passage à l'art moderne, et traversant le moyen âge, atteint la fin du xvi^e siècle. Les trois premiers livres sont un précis méthodique et fort bien fait de ce que les anciens écrivains et leurs commentateurs nous ont appris sur l'art de la guerre. L'histoire de la phalange est terminée par une analyse de la retraite des dix mille, où l'on se plaît à retrouver Xénophon, ses pensées, son style même, qui passe facilement dans toutes les langues, parce qu'il consiste plutôt dans une heureuse disposition des idées que dans le choix et l'arrangement des mots.

Le second livre conduit la légion romaine jusqu'au plus haut point de sa gloire, et le troisième assigne les causes, marque l'époque et suit les progrès de la décadence de cette belle institution. C'est dans le second livre que l'auteur a placé quelques définitions qui auraient pu venir plus tôt. Les mots *tactique*, *stratégie*, occupent une place si importante dans la technologie militaire, que l'on s'exposerait à de fréquentes méprises, si l'on entamait une discussion, sans être d'accord sur cette partie essentielle du langage. Le mot *stratégie*, long-tems hors d'usage et rétabli depuis peu, n'a pas encore un sens fixe et généralement convenu. Nous en avons sous les yeux trois définitions, celle de notre auteur et celles de ses critiques. De ces deux

dernières, l'une est d'une rédaction bizarre : qu'est-ce que l'art d'*esquisser un plan de campagne* (1) ? On dirait que cet art forme une partie distincte des études de l'homme de guerre, qu'il a ses principes et ses préceptes à part, et qu'un général qui posséderait toute la science de la guerre, serait hors d'état de faire un bon emploi de ses connaissances, s'il n'avait point étudié la stratégie. L'autre définition est moins laconique, mais non moins obscure ; la voici : « *L'art de diriger ses forces sur les points importans ; l'art de découvrir ces points par leur analogie avec les principes fondamentaux de la guerre* (2). L'auteur de cet article n'est pas français, et peut ignorer le sens précis des termes de notre langue. Ce qu'il définit serait un talent, et ne peut être un art. Enfin, selon M. Carion-Nisas, *la stratégie est la direction imprimée aux mouvemens militaires dans un cercle plus étendu que celui que l'œil peut embrasser*. Ainsi, les lunettes auraient l'étrange pouvoir d'étendre le domaine de la tactique et de lui soumettre des combinaisons militaires qui eussent été dans les attributions de la stratégie. Les méthodes des sciences ne doivent pas être aussi précaires : il est toujours possible, et même facile de les fonder sur des principes, c'est-à-dire sur la nature des choses. La définition de notre auteur ne sera pas adoptée, et les deux premières sont loin de satisfaire les esprits justes. On parlera peut-être encore long-tems de *stratégie*, sans bien savoir ce que c'est ; nous avons le mot, en attendant la chose. Malgré ces observations, les deux livres sur la légion romaine seront lus avec un vif intérêt, surtout le second, où l'auteur s'attache à montrer comment, dans la République romaine, les altérations du corps social entraînent celles de l'organisation militaire, et préparèrent la ruine d'un empire porté par des siècles de victoires au plus haut degré de puissance et

(1) *Bulletin universel des sciences*, juin 1824.

(2) *Revue européenne*, 1^{er} cahier, juin et juillet 1824.

d'éclat que l'on eût vu jusqu'alors, et qu'aucune des nations modernes n'atteindra peut-être jamais.

Les écrits de Végèce sont ceux auxquels M. Carion-Nisas a fait le plus d'emprunts. En effet, c'est à cet auteur que l'on doit les notions les plus étendues et les plus exactes sur l'art militaire des Romains. Plusieurs de ses préceptes appartiennent à l'art en général, indépendamment du tems et des lieux : on les a souvent opposés, même avec humeur, aux innovations intempesitives, ou trop légèrement adoptées. Depuis le tems où Végèce écrivit ses *institutions* (sous Valentinien second), jusqu'à la chute de l'empire romain, les légions déclinèrent de plus en plus, et finirent par ne rien avoir de romain, pas même sur leurs enseignes. Après la mort de Julien, les initiales S. P. Q. R. disparurent tout-à-fait, et c'est mal à propos qu'on les retrouve dans quelques tableaux de batailles postérieures à cette époque.

Notre auteur discute les opinions de Machiavel, de Montesquieu et de J.-J. Rousseau sur la cause de la décadence si rapide des institutions militaires d'un peuple qui devait tout à ses armées, et qui ne pouvait se conserver que par leur force. Les trois illustres écrivains qu'il cite pensent que ce grand changement fut l'un des effets, et par conséquent l'un des bienfaits de la religion chrétienne : sans contester la puissante influence des nouvelles opinions religieuses, M. Carion-Nisas rappelle que l'esprit militaire des anciens Romains avait cessé d'animer les légions, lorsque le christianisme commençait à s'y répandre, et que, par conséquent, la révolution dont il s'agit fut préparée et secondée par des causes d'une toute autre nature. A ce sujet, et après avoir fait remarquer que ces légions, autrefois si redoutables, ne furent pas en état de s'opposer aux irruptions des Barbares presque dépourvus d'instruction militaire, il se livre à des recherches sur les lieux d'où sortirent ces hordes guerrières qui envahirent et subjuguèrent l'Europe civilisée. Cette digression tient trop de place dans son ouvrage.

Le quatrième livre conduit les lecteurs à travers les ténèbres du moyen âge, sillonnées de tems en tems par quelques éclairs, mais qu'aucune lumière durable ne dissipe avant l'époque où commencent la nouvelle ère, l'art nouveau. Il y a moins d'ordre dans ce livre que dans les précédens, sans doute à cause de l'extrême diversité des objets qu'il renferme. Cependant, l'auteur aurait pu, selon nous, éviter quelques transitions dont on est surpris : après des considérations sur la forme que l'organisation militaire et la manière de combattre durent prendre sous le régime féodal, l'auteur n'a peut-être pas fait ressortir avec assez d'évidence la liaison d'idées d'après laquelle, à une époque où il ne restait plus de force militaire que la cavalerie, il a cru devoir placer une récapitulation de l'histoire entière de cette arme chez les anciens, puis un paragraphe sur les croisades. Au milieu de ces objets incohérens, la lecture cesse d'offrir le même attrait, et l'attention peut se fatiguer ; mais la fin de ce même livre dédommage de ce que l'on peut reprocher au commencement. M. Carion-Nisas termine un de ses chapitres par une dissertation sur les écrits de Machiavel, de même qu'il a mis, à la fin de son premier livre, une notice sur les ouvrages de Xénophon. L'un de ses critiques n'accorde pas autant d'estime aux dialogues militaires du politique florentin ; il voudrait que notre auteur eût choisi un autre guide, ou qu'il n'en eût suivi aucun ; mais, puisque cette partie des œuvres de Machiavel est parvenue jusqu'à nous, elle n'est pas dépourvue de mérite, et l'historien de l'art militaire devait en faire l'analyse, quelque jugement qu'il en portât. Le titre d'historien impose des obligations sévères : il interdit ce qui nuirait à l'exposition fidèle des faits et de leurs circonstances, et rappelle sans cesse qu'il s'agit de raconter, et non de juger. Nous aurons l'occasion d'appliquer cette maxime et d'en examiner les conséquences. Le critique dont nous parlons n'a pas assez distingué l'histoire d'un art ou d'une science des mémoires sur cet art ou sur cette

science : on demande qu'un auteur de mémoires pense d'après lui-même, au lieu de reproduire les opinions d'autrui ; dans une histoire bien écrite , l'historien doit se faire oublier, et ne laisser paraître que les faits. On ne peut donc reprocher à notre auteur d'avoir exposé sans discussion les opinions militaires de Machiavel , ainsi que celles de Végèce et de Xénophon. Il a dû considérer les publications d'ouvrages remarquables , comme des faits qu'il fallait faire connaître dans toute leur étendue , et recommander aux méditations des esprits capables de contribuer à l'accroissement de nos connaissances.

Cependant M. Carion-Nisas n'adopte pas toutes les doctrines militaires de Machiavel ; il y en a même qu'il attaque avec plus ou moins de vigueur et de succès. Peut-être n'est-il pas fondé à mettre les difficultés de la guerre de terre au-dessus de celles de la guerre de mer , contre l'avis de l'auteur florentin. La mer, dit-il, est une plaine unie où rien ne peut dérober à l'œil les mouvemens des flottes les plus nombreuses, au lieu que, sur terre, une foule d'obstacles naturels ou artificiels multiplie à l'infini les formes et les propriétés des champs de bataille , masquent des mouvemens , préparent des embuscades, etc. Mais l'irrégularité des vents, la lenteur des évolutions, le grand espace qu'elles exigent, etc., sont aussi des obstacles que le marin doit surmonter : et comment les comparer à ceux que rencontrent les armées de terre ? Ces parallèles entre des objets hétérogènes sont toujours sans résultat et sans utilité. Ni Machiavel, ni l'auteur de l'histoire de l'art militaire ne pouvaient trouver une solution satisfaisante de la question qui leur a paru si facile, mais qu'ils n'auraient pas abordée s'ils en avaient mieux connu la nature.

Le dernier chapitre du quatrième livre trace la route sinieuse que l'art suivit durant le seizième siècle. Ce fut dans ces tems orageux qu'il subit les transformations successives qui marquèrent le passage de l'art ancien à celui des modernes. Il ne

fallait peut-être rien moins que l'agitation universelle des esprits et de longues guerres pour faire adopter un changement total dans les armes et dans l'organisation militaire. Les révolutions des arts ne peuvent être aussi rapides que celles de la politique : elles sont le résultat d'une suite d'essais, des fruits de l'expérience ; et, en fait de guerre, les expériences décisives ne sont faites que sur les champs de bataille. Notre auteur continue à faire l'analyse du petit nombre d'écrits militaires qui parurent à cette époque : on était alors trop occupé, pour que l'on pût consacrer beaucoup de tems aux travaux du cabinet ; on agissait beaucoup, et l'on écrivait peu.

L'auteur a placé à la fin du premier volume, sous le titre d'*éclaircissemens et notes supplémentaires*, quelques morceaux qu'il avait détachés, dans la crainte que ce volume ne fût trop gros. On regrette que ces matériaux n'aient pas repris la place qu'ils occupaient dans l'édifice ; ils auraient sans doute mieux lié toutes les parties, fait disparaître ou rendu moins sensible le défaut d'ordre dont le lecteur se plaint quelquefois.

Le second volume est celui qui a donné le plus d'occupation à la critique. L'auteur arrive sur un terrain qui n'est pas encore consolidé, ni aplani dans toute son étendue, et que d'autres constructeurs veulent disposer selon d'autres vues ; le choc des opinions était inévitable, si l'on ne pouvait se dispenser de les mettre en présence. M. Carrion-Nisas aurait pu se borner aux fonctions d'historien ; et, comme les faits ne sont point une opinion ni un système, son ouvrage n'aurait peut-être éprouvé aucune contradiction. Mais il fait plus que raconter, il juge les faits, recherche et assigne des causes, apprécie les hommes, les talens, les ouvrages. Soit qu'il ait raison, soit qu'il tombe dans l'erreur, son avis ne sera pas celui de tout le monde.

Un *chapitre préliminaire*, que l'auteur a mis en forme d'*introduction* à la seconde partie de son ouvrage, peut être comparé, sous quelques rapports, aux discours que Buffon a

intercalés dans son Histoire naturelle; ces chefs-d'œuvre d'éloquence ne font point partie de l'ouvrage, de même que le second volume de M. Carrion-Nisas peut se passer du chapitre préliminaire.

La seconde partie (*Histoire de l'art moderne*) est divisée en quatre livres, comme l'histoire de l'art dans les tems anciens. L'auteur commence par exposer l'état de l'art, après les premiers développemens des effets de la poudre à canon, et récapitule une partie de ce qu'il a dit dans le volume précédent. Le titre du second livre est remarquable; le voici : *Première décadence de l'art, après la découverte de la poudre à canon*. Suivant l'auteur, c'est après la mort de Turenne que cette décadence a commencé : ses critiques n'en conviennent point. Le troisième livre présente l'état de l'art vers le milieu du dix-huitième siècle ; et le quatrième, les effets qu'ont produits sur l'état de l'art les événemens militaires amenés par la révolution de 1789, continués jusqu'à 1815. On s'étonne que M. Carrion-Nisas ait conçu la pensée de renfermer tant d'objets, et de si grands objets, dans un seul volume. Les seuls articles sur les écrivains militaires des tems dont il parle exigeraient au moins cette étendue, en raison du nombre des auteurs et de l'importance des ouvrages. On s'attend donc à des notices trop courtes et superficielles, à des omissions, à quelques défauts de proportion entre les espaces que les diverses subdivisions de l'art occupent dans ce livre, et par conséquent à l'imperfection de l'ensemble. En effet, on ne trouve que peu de chose sur l'artillerie et sur les fortifications, moins encore sur les modifications essentielles que la guerre de siège a subies; presque rien sur les ponts et les routes militaires, etc. On n'oublie point que cet ouvrage est un *essai*; mais on sent que l'auteur aurait dû soumettre plus d'objets à ses essais, et s'attacher à justifier son titre d'*Histoire générale*. Plus on met de prix à ce qu'il a fait, moins on est disposé à perdre de vue ce


qu'il aurait pu faire et ce que le titre de son livre annonçait. Il faut l'avouer, la seconde partie de ce livre est inférieure à la première, parce qu'elle est moins complète. M. Carrion-Nisas l'a travaillée avec beaucoup de soin; il n'a mis en œuvre que des matériaux bien choisis; mais on regrette qu'il n'ait pas rassemblé tous ceux dont il avait besoin, avant de fixer le plan et la distribution du monument qu'il voulait élever. Cette marche prudente et mesurée aurait fait prendre à ses pensées une autre direction que celle qu'il a suivie: à la vue de l'immense carrière qu'il aurait à parcourir comme historien, il aurait senti la nécessité d'aller droit à son but, de ne point dissenter sur des plans de campagne qu'il imaginerait, de ne point mêler à son histoire ce qui serait placé plus convenablement dans des mémoires ou dans un ouvrage systématique sur l'art de la guerre. Ses essais de *haute stratégie*, comme il dit, ne peuvent être que des opinions plus ou moins probables, soumises à la discussion, et que l'on n'admettra point d'emblée comme des vérités d'expérience, des maximes de l'art. L'un de ses critiques a désapprouvé l'expression de *haute stratégie*: « Ne semblerait-il pas, dit-il, qu'il y a de la haute et de la basse stratégie? » mais cette expression n'est pas plus déplacée que celle de *hautes mathématiques*. En général, les objections que l'on a faites à notre auteur et les erreurs qu'on lui reproche, n'attaquent que la partie systématique de son ouvrage; la partie historique demeure intacte. Aux yeux de ses critiques, l'accessoire a paru plus important que le fond. Ils s'accordent pour louer le style *spirituel* et léger de M. Carrion-Nisas. Si l'éloge était mérité, nous serions dans la nécessité d'ajouter une observation critique à celles que nous n'avons que trop prodiguées dans cet article: Nous dirions que l'historien de l'art militaire se serait écarté des convenances du style. C'est avec une raison forte, une intelligence capable de sonder les plus grandes profondeurs qu'il faut écrire l'histoire; et, là où

ces hautes facultés dominant, l'esprit n'est point aperçu. L'homme du plus grand mérite n'est pas dispensé d'être homme d'esprit, et de se faire reconnaître pour tel dans le monde, dans la conversation, dans le cours ordinaire de la vie et des affaires; mais lorsqu'il s'agit de graves résolutions, ou d'ouvrages sérieux, méthodiques et de longue haleine, il faut plus et mieux que de l'esprit; et ce n'est pas de l'esprit seulement qu'il y a dans cet ouvrage.

Quel rang faut-il donc assigner, dans la bibliothèque de l'homme de guerre, à l'ouvrage de M. Carrion-Nisas? En écrivant l'histoire de l'astronomie, Delambre s'est attaché à mettre sous les yeux de ses lecteurs des extraits étendus des ouvrages de tous les anciens astronomes, afin que l'on fût dispensé à l'avenir de consulter les originaux. Il serait peut-être impraticable d'exécuter un semblable travail en faveur des études militaires; mais l'officier instruit et dévoué, que les difficultés de cette entreprise ne rebuteront pas, dût-il s'arrêter avant le terme, méritera certainement une place distinguée parmi les bienfaiteurs de l'art. M. Carrion-Nisas a commencé; il aura sans doute le courage de poursuivre: son travail se complétera, se perfectionnera de plus en plus. Il ne serait pas équitable de le juger dès à présent, et de ne tenir aucun compte de ce qu'il peut devenir. On y trouve déjà un bon nombre de chapitres très-instructifs; et, quoi qu'en dise l'auteur de l'*Examen critique*, M. le général Guillemillot a pu parler de cet ouvrage, comme il le fait dans son rapport. Il l'a jugé par ce qu'il y a trouvé de bon et d'utile, et c'est ainsi qu'il devait exprimer son opinion, puisqu'il était consulté sur l'usage que l'on pourrait faire du livre de M. Carrion-Nisas pour les études militaires. Lorsque le même livre a comparu devant d'autres juges, il a été considéré sous d'autres rapports; on a recherché s'il était au niveau des connaissances acquises, et s'il contribuerait à les accroître: on est devenu plus sévère, et les critiques ont con-

mencé. Dans les premières, on a poussé la sévérité jusqu'à la rigueur, et l'on doit même reprocher à l'auteur de l'*Examen critique* de s'être livré à une sorte d'animosité contre l'ouvrage et contre l'auteur. Nous espérons que nos lecteurs, et M. Carrión-Nisas lui-même, seront convaincus de notre impartialité, et reconnaîtront, dans tout ce que nous avons écrit, l'expression d'une conviction intime et d'un amour sincère de la vérité.

FERRY.



LITTÉRATURE.

TRANSACTIONS of the historical and literary Committee of the American philosophical Society, held at Philadelphia, for promoting useful knowledge.

TRANSACTIONS du Comité historique et littéraire de la Société philosophique américaine, fondée à Philadelphie pour l'encouragement des connaissances utiles (1).

Il paraît que le vrai nom de la nation Delaware, (nom du lord *DeLawarr*, donné à cette nation et au fleuve près duquel elle habitait) est *Lenni-Lénapes* (2); que dans leurs conversations particulières, ces Indiens ne se servent que du mot *Lénape*, et que ceux qu'ils désignent sous le nom de *Mingoué* ou *Mingoués*, ne sont autres que les *Iroquois* (3) ou Indiens des Cinq ou Six-Nations.

(1) Philadelphie, 1819. 1 vol. in-8° de 464 pages.

On a publié une traduction française d'une partie de cet ouvrage, sous le titre d'*Histoire, mœurs et coutumes des nations indiennes qui habitaient autrefois la Pensylvanie et les états voisins*; par le Révérend *Jean HECKEWELDER*, missionnaire morave; traduite de l'anglais par le chevalier *DU PONCEAU*. Paris, 1822. 1 v. in-8° de 35 feuilles $\frac{3}{4}$. Imprimerie de Hacquart.

(2) Ce mot signifie *peuple indigène*. Toutes les nations du nord et de l'ouest les appellent ainsi; mais quelques-unes de celles du sud leur donnent le nom de *Wapanachis*, ou peuple du lever du soleil. Ce mot a été changé par les Européens en ceux d'*Apenakis*, d'*Openagis*, d'*Abenakis* et d'*Abenakis*.

(3) Les Iroquois formaient d'abord une confédération de cinq nations, à laquelle se réunit celle des *Tuscaroras*. Les *Mohingas* appellent les Iroquois *Maquas*.

Suivant les traditions historiques des Lénapes, leurs ancêtres vinrent d'un pays très-éloigné, situé dans la partie occidentale du continent américain. Après un long voyage, et plusieurs campemens de nuit, ou haltes au même endroit, ils arrivèrent sur les bords du *Namæsi-Sipu* (1), où ils rencontrèrent les Mingoués qui s'y étaient également rendus d'une contrée très-éloignée; s'étant joints à ces derniers, ils partirent ensemble pour chercher un pays qui leur convînt.

Les *Talligewi*, ou *Alligewi* (2), nation puissante, occupaient la région située à l'est du Mississipi, où ils avaient bâti des villes et élevé des fortifications régulières pour leur sûreté. Les Lénapes leur envoyèrent des messagers pour leur demander la permission de s'établir dans leur voisinage. Cette autorisation leur fut refusée; mais les Alligewi leur permirent de traverser leur territoire pour aller former un établissement plus à l'est. En conséquence, ils se mirent à passer le fleuve; mais les autres, considérant le grand nombre de ces nouveaux venus, (ils étaient plusieurs milles) attaquèrent ceux qui avaient atteint l'autre rive, et en tuèrent un grand nombre; car ils les trouvèrent sans armes. Les Mingoués, indignés de cette perfidie, se joignirent aux Lénapes pour conquérir et partager le pays. Il se livra entre ces peuplades plusieurs combats opiniâtres; les retranchemens furent successivement enlevés; on poursuivit l'ennemi sur le bord des lacs et des rivières; enfin, il se donna une grande bataille où les Alligewis furent taillés en pièces. Ne se sentant plus en état d'opposer aucune résistance aux vainqueurs, ils abandonnèrent le pays, et descendirent le Mississipi.

(1) Le *Mississipi*, ou rivière aux poissons; de *namæs*, poisson, et de *sipu*, rivière.

(2) D'où est dérivé le mot *Alleghany* (affluent de l'Ohio), et que les Delawarees appellent encore *Alligewi-sipu*. *Ohio* est un mot iroquois qui signifie *belle rivière*.

Les conquérans prirent alors possession du territoire. Les Lénapes s'établirent dans la partie méridionale, et les Mingoués sur les bords des grands lacs et des rivières qui s'y déchargent. Ces deux nations vécurent long-tems en paix ; on dit même pendant plusieurs siècles. Quelques-uns de leurs chasseurs , ayant franchi la grande chaîne de montagnes , et voyant des rivières qui coulaient vers l'est, suivirent le cours de l'une jusqu'à la grande rivière de la Baie, (affluent occidental de la *Susquehannah*) et de là jusqu'à la baie de Chesapeak ; côtoyant ensuite le grand lac d'eau salée (la mer), ils découvrirent le fleuve, connu depuis sous le nom de *Delaware*, traversèrent le pays de *Scheyachbi* (le New-Jersey), et arrivèrent au fleuve d'Hudson , ou rivière du Nord. Ces chasseurs, à leur retour, firent part à leur nation de leur importante découverte ; ils firent une peinture séduisante de la nouvelle contrée. La plupart des Lénapes, croyant que c'était le pays qui leur était destiné par le grand Esprit, s'y rendirent, et s'établirent sur les quatre grands fleuves de la Delaware , de l'Hudson , de la Susquehannah et du Potomac. Ils choisirent le premier pour le centre de leurs nouvelles possessions, et lui donnèrent le nom de *Lenapéwihittuck* (1), ou rivière des Lénapes. Une autre partie de la nation resta derrière pour secourir ceux qui, n'ayant point passé le Namæsi-Sipu, lors de l'attaque contre leurs compatriotes , s'étaient retirés dans l'intérieur.

A la fin, la nation des Lénapes se trouva partagée en trois tribus distinctes. La moitié environ s'établit sur les bords de l'Atlantique ; la plus grande partie de l'autre resta au delà du Mississipi, et le reste en deça du fleuve, où ils habitaient à l'époque de l'émigration.

Ceux qui s'étaient fixés sur les bords de la mer, se divisèrent

(1) Le mot *hittuck*, joint à un autre mot, signifie *courant rapide*, et *arbre* quand il est seul.

en trois tribus. L'une, connue sous le nom de *Tortue*, prit celui d'*Unamis*, et l'autre appelée *Dindon*, celui d'*Unalachtgo*. Ces deux peuplades choisirent le pays situé entre la mer et les hautes montagnes, et par la suite des tems, elles se répandirent depuis le *Mohicanhittuck*, ou rivière des *Mohingans* (l'Hudson) jusqu'au delà du Potomac. La troisième tribu, celle des *Loups*, ou *Monseys*, plus belliqueuse que les deux autres, se dirigea vers l'orient, et occupa le territoire situé entre le *Minisink*, ou la partie nord-est de la Pensylvanie, les sources de l'Hudson, de la Delaware et de la Susquehannah.

Ces trois tribus se subdivisèrent en plusieurs peuplades, qui, pour vivre plus à l'aise, s'établirent dans des endroits écartés. Elles se donnèrent de nouveaux noms, tirés, selon leur usage, des objets les plus communs; mais elles conservèrent toujours beaucoup d'affection pour la tribu mère. Les *Mahicannis*, ou *Mohingans*, qui avaient traversé le fleuve auquel ils donnèrent leur nom, se répandirent dans le pays qui forme aujourd'hui les états de l'est, et les *Nanticokes* se retirèrent vers le sud, dans le Maryland et la Virginie.

Les Mingoués gagnèrent insensiblement les lacs, le fleuve Saint-Laurent et les établissemens septentrionaux des Lénapes. Devenus jaloux de ces derniers, ils soulevèrent contre eux les *Cherokees*, en laissant, près du cadavre d'un homme de cette nation qu'ils avaient tué à dessein, une massue portant la marque des Lénapes. Dans leur indignation, les tribus attaquées formèrent le projet d'exterminer les Iroquois ou Mingoués. Ces derniers étaient anthropophages : ils disaient, dans leur langue, que la chair humaine a le goût de celle de l'ours, mais que les mains sont *amères*. Trop faibles pour résister isolément, ils formèrent une confédération générale de toutes leurs tribus.

Ceci arriva vers la fin du xv^e siècle, avant l'arrivée des Hollandais. La guerre se poursuivait avec vigueur, lorsque

les Français débarquèrent dans le Canada. Les Iroquois commencèrent par s'opposer à leur établissement; mais, se voyant placés entre deux ennemis, ils eurent recours à la ruse. Ils prièrent les Lénapes de suspendre les hostilités et de se porter comme médiateurs entre eux et leurs redoutables voisins. Les Lénapes, croyant les Mingoués de bonne foi, et voulant sauver, disaient-ils, la race indienne d'une entière destruction, se résignèrent à remplir le rôle de *femmes*, c'est-à-dire à demander la paix. On prépara aussitôt une fête à laquelle les Hollandais, au dire des Lénapes, assistèrent. On plaça la ceinture de paix sur les épaules des malheureux Delawares, et un bout fut tenu par les Cinq-Nations, et l'autre par les Européens.

Les Iroquois qui avaient formé ces machinations, alléguèrent ensuite qu'elles n'avaient pas eu lieu, disant qu'ils avaient conquis les Delawares les armes à la main.

Suivant les traditions des Lénapes, près de quarante tribus indiennes les regardaient comme leurs aïeux. Leur territoire, ou, pour employer une de leurs expressions figurées, la grande maison de leur conseil national s'étendait autrefois depuis l'embouchure du fleuve d'Hudson jusqu'à celle du Potomac. Leurs ennemis résidaient en grande partie sur le bord des lacs de l'intérieur. Les Delawares poursuivirent leurs succès contre les Iroquois, jusqu'à l'apparition sur leurs côtes d'immenses canots remplis d'êtres qu'ils considérèrent comme des messagers de paix venant du séjour du grand Esprit. Frappés de ce spectacle mystérieux, ils offrirent des sacrifices à ce grand Être, et accueillirent les premiers ces nouveaux hôtes dans l'île de New-York.

Loskiel, dans son *Histoire de la mission des frères moraves*, a fait voir : 1^o que les Delawares ont été subjugués par les Iroquois, non par la force des armes, mais par des moyens perfides; 2^o que, lorsque cet événement arriva, les blancs

(les Hollandais) étaient déjà dans le pays, puisqu'ils étaient compris dans le traité, ou, suivant l'expression indienne, devaient tenir un bout de la grande ceinture de paix. Le bruit des canons et des armes à feu des Hollandais épouvanta tellement les Delawares, les Mohingans et leurs alliés, qu'ils demandèrent la paix, et enterrèrent le casse-tête, en déclarant qu'ils tomberaient sur ceux qui oseraient le déterrer. Suivant le récit de vieux Indiens Lénapes, ce traité fut conclu peu de tems après l'arrivée des Hollandais, c'est-à-dire au commencement du xvii^e siècle, dans l'île de New-York, en un lieu nommé depuis *Normand's Kill*, à quatre milles de celui où fut ensuite bâtie la ville d'Albany. Cette tradition est confirmée par les Mohawks. Les Anglais, après avoir conquis le pays sur les Hollandais, formèrent une alliance avec les Six-Nations contre les Delawares, en 1664 (1). A une époque plus récente, le gouvernement colonial de la Pensylvanie montra une excessive condescendance envers les Six-Nations, en leur permettant d'insulter les Delawares à un conseil tenu en juillet 1742, et à un autre qui fut assemblé, en juillet et en novembre 1756, à Easton. La plus grande partie des Delawares et des Schawaneses quittèrent alors les bords de l'Atlantique, et se retirèrent sur l'Ohio, où ils se mirent sous la protection des Français. Ils y furent bientôt rejoints par dix autres tribus, qui, comme eux, avaient à se plaindre des Iroquois. En 1756 (2), lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, ils firent des incursions sur les frontières de la Pensylvanie et massacrèrent un grand nombre d'habitans; mais ils ne purent exécuter le projet qu'ils avaient formé de

(1) *Colden's History of the Six-Nations*, p. 34 et 36.

(2) *Recherches sur les causes qui ont fait abandonner aux Indiens Delawares et Shawaneses l'alliance des Anglais*; par Charles THOMPSON. Londres, 1759.

surprendre les Six-Nations. En 1781, presque toutes les tribus indiennes se déclarèrent pour les Anglais, et il ne resta aux Américains qu'une partie des Delawares, au nombre desquels se trouvaient deux à trois cents Indiens convertis au christianisme. A l'instigation de l'agent que les Anglais maintenaient à Détroit, le grand conseil des Six-Nations, siégeant à Niagara, prit la résolution de chasser ces derniers du pays. En conséquence, il envoya aux Chippeways et aux Ottawas (Uttawas) un message ainsi conçu : « Nous vous faisons présent, par ce message, des Indiens chrétiens pour que vous en fassiez de la soupe. » Les Chippeways leur répondirent qu'ils n'avaient aucune raison pour en agir ainsi; les *Wyandots* (*Hurons*, suivant les Français), auxquels un pareil message fut aussi adressé, firent à peu près la même réponse.

Les Iroquois réclamèrent les terres de leurs ennemis, dans l'intention de les vendre aux Anglais. Le gouvernement des États-Unis, devenu indépendant, reconnut le droit qu'ils avaient de disposer de leurs terres; mais ils stipulèrent que, dans le cas où ils jugeraient à propos de les vendre, ils accorderaient aux citoyens des États-Unis la préférence sur tous les autres étrangers.

Les Six-Nations ayant perdu leur influence, une partie se retira dans le Canada. Le gouvernement américain signa la paix avec les Indiens de l'ouest, en 1795. Cet événement fit craindre aux Iroquois que les Delawares ne se vengeassent des outrages qu'ils en avaient reçus; et, voulant leur faire quelque réparation, ils déclarèrent formellement que ces Indiens n'étaient plus des femmes, mais bien des hommes.

Après le massacre des Indiens Conestogos, les Lénapes se retirèrent à Wyalusing, à 150 milles au nord de Philadelphie. Ils commençaient à y jouir des douceurs de la paix, lorsque les Six-Nations vendirent aux Anglais le pays où se trouvaient leurs établissemens. Cet événement les détermina à émigrer

vers l'Ohio, où les appelait le grand conseil de leur nation. Deux cent quarante d'entre eux s'arrêtèrent sur les bords du Muskingum. Ils y furent suivis bientôt après par ceux qui habitaient près de la Susquehannah ; et les Monseys rejoignirent leur tribu qui s'était établie dans le voisinage des sources de l'Allaghany. Ces émigrations eurent lieu en 1772, de sorte qu'il ne restait plus un seul Indien dans tout le pays situé à l'est des monts Alleghany.

Entraînés par les Anglais dans la guerre de la révolution, ils furent attaqués à plusieurs reprises par les milices américaines. Le massacre des Indiens chrétiens, qui eut lieu en 1782, sur les bords du Muskingum, réduisit les autres au désespoir, et ils se dispersèrent. Un grand nombre appartenant à la tribu des Monseys, s'établirent dans le Haut-Canada ; d'autres se retirèrent dans le territoire arrosé par l'Ohio, et d'autres enfin s'arrêtèrent sur les bords de la Wabash ou traversèrent le Mississipi.

Les Lénapes se plaignirent que, dans les traités où les Anglais étaient partie, et notamment dans celui qui fut conclu à Easton, en juillet et en novembre 1756, les Six-Nations avaient été ouvertement chargées de forcer les Delawares à faire l'abandon des terres qu'on leur avait enlevées. Ce furent les perfides Iroquois qui les décidèrent à prendre, dans cette lutte mémorable, le parti des Français contre les Anglais, en leur apportant la ceinture de guerre et un rouleau de tabac. Ensuite, à l'instigation du chevalier Guillaume Johnson, ils tombèrent à l'improviste sur les Lénapes, tuèrent leurs bestiaux, et détruisirent la ville qu'ils avaient sur la Susquehannah. Leurs principaux établissemens se trouvaient alors sur les frontières de la Pensylvanie. Le massacre des Indiens Conestogos eut lieu, vers la fin de cette guerre, en 1763. Cette même tribu, à l'arrivée de Guillaume Penn et des premiers colons, leur fit l'accueil le plus flatteur, les combla de pré-

sens, et fit un traité d'amitié avec eux, qui devait durer aussi long-tems que luiroit le soleil, ou que l'eau coulerait dans les rivières.

Le fils de Penn, suivant le noble exemple de son père, donna aux Indiens le prix des terres qu'ils réclamaient. Il assoupit ainsi leurs dispositions hostiles, bien qu'ils murmuraient quelquefois, se plaignant d'avoir reçu des biens périssables en échange de terres solides et qui devaient toujours exister.

Après la guerre de l'indépendance, les Iroquois, bien que soutenus par les Anglais, avaient perdu leur pouvoir. A une conférence qui se tint à Pittsbourg, en 1776, et où l'on délibérait sur le parti que les Indiens devaient prendre en conséquence de la révolution américaine, le capitaine *Blancs-Yeux*, orateur des Delawares, déclara, au nom de sa tribu, qu'elle ne se joindrait jamais à aucune nation pour détruire un peuple né sur le même sol qu'elle; que les Américains étaient leurs amis et leurs frères, et qu'ils étaient libres et indépendans des Iroquois. Aussi, en 1778 et 1779, leurs guerriers suivirent-ils les troupes américaines commandées par le colonel Broadhead, dans une expédition contre les Sénécas.

En 1819, il n'y avait que quatre-vingts Delawares dans l'état de l'Ohio : ils demeuraient à Upper-Sandusky, sur la rivière du même nom. Le plus grand nombre des Indiens de cette nation qui habitaient sur la rivière Blanche, dans l'état d'Indiana, redoutant le voisinage des blancs, vendirent leurs terres, en 1818, aux États-Unis, à condition d'être transportés dans un pays situé à l'ouest du Mississipi, dont la possession leur est garantie. Ils se sont établis, au nombre d'environ mille individus, sur les bords de l'Arkansaw (1).

Langues indiennes. — L'auteur dit que la *langue des Lé-*

(1) *Archæologia americana*; t. 1, p. 270.

napes est la plus répandue de toutes celles que l'on parle à l'est du Mississipi; qu'elle domine dans les vastes régions du Canada, et depuis la côte du Labrador jusqu'à l'embouchure de l'Albany, dans la baie d'Hudson et au lac des Bois; que c'est la langue de tous les Indiens de ces vastes contrées, à l'exception de ceux qui sont d'origine iroquoise, et dont le nombre est beaucoup moins considérable. Les Indiens d'origine lénape sont : 1^o les *Miamis* ou *Twightwees*; 2^o les *Potowatomies*; 3^o les *Mississangees*; 4^o les *Kickapoos*, qui habitaient autrefois l'intérieur du pays compris entre le Mississipi et les grands lacs, et dont il existe encore quelques individus; 5^o les *Shawaneses*, anciennement établis sur la rivière de Savannah, et aujourd'hui confondus avec les Creeks; 6^o les *Nanticokes* et les *Canais*, *Kanowas* ou *Kanhaways*, qui habitaient le Maryland, la Virginie et les Carolines.

La Hontan a donné une liste des nations indiennes de l'ancienne Acadie, qui parlaient des dialectes de l'Algonquin (de l'Abenaki); ce sont les Abenakis, les Micmacs, les Canibas, les Mohingans, les Openangos, les Soccokis et les Etchemins. (Il aurait pu y comprendre les Souriquois.) Puis, il ajoute que cette langue était aussi estimée parmi les sauvages que le grec et le latin le sont en Europe.

Le missionnaire morave remarque que le père Charlevoix parle aussi de l'universalité de cette langue, et qu'il est tombé dans la même erreur, lorsqu'il attribue son origine aux Algonquins; que c'est aussi à tort que Carver l'a appelée le *chippeway*. Le professeur Vater appelle tous les idiomes dérivés de cette source des branches du *chippewayo-delawarien*, ou *algonquino-mohingan*. Notre auteur préfère la dénomination générique adoptée parmi eux, qui est celle de *wappanachki* ou *abenaki*, ou plutôt *lénapé*, par respect pour une ancienne et puissante nation.

Aux observations de M. Heckewelder sur les nations in-

diennes, on a joint sa correspondance, en 26 lettres, avec M. Duponceau, traducteur de cet ouvrage; cet homme de lettres, avocat et littérateur distingué, est né en France, dans le département de la Charente. Au commencement de la guerre de l'indépendance, il vint en Amérique, comme aide-de-camp du général *Steuben*: ensuite, il occupa la place de secrétaire d'état au département des affaires étrangères. En 1810, il publia à Philadelphie une traduction très-estimée des *Quæstiones juris publici* de *Cornelius van Bynkershoek*, avec des notes, en 1 vol. grand in-8°.

Un vocabulaire des langues indiennes sert aussi de complément à l'ouvrage du missionnaire morave. Avec ces documens, M. Duponceau fait voir: 1° que les langues des Indiens de l'Amérique sont très-complicquées, mais régulières et philosophiques; qu'un mot y exprime beaucoup d'idées à la fois, au moyen d'inflexions et de terminaisons différentes; 2° que ce modèle de langue, qu'il nomme *polysynthétique* ou *syntactique*, domine depuis le Groënland jusqu'au cap Horn; 3° qu'on ne trouve pas de langues semblables dans l'ancien monde (1).

WARDEN.

(1) M. Heckewelder cite, à l'appui de cette assertion, le verbe delaware *ahoalan*, aimer, dont nous donnons ici le présent de l'indicatif dans toutes ses formes personnelles.

Indicatif présent.

N'dahoala, j'aime.
K'dahoala, tu aimes.
W'dahoala } il aime.
 ou *Ahoalen* }

N'dahoalaneen, nous aimons.
K'dahoalohhino, vous aimez.
Ahoalewak, ils aiment.

Première forme personnelle.

K'dahoatell, je t'aime.
N'dahoala, je l'aime.

K'dahoalohhumo, je vous aime.
N'dahoalawak, je les aime.

GRAMMAIRE DE LA LANGUE DES INDIENS MASSACHUSSETTS ;
 par *John ÉLIOT*. *Nouvelle édition*, avec des notes et
 des observations, par *P. - S. DUPONCEAU*, docteur en
 droit, auxquelles sont jointes une *Introduction* et des
Réflexions supplémentaires, par *John PICKERING* (1).

.....

Dans cette vaste et intéressante portion du nouvel hémis-
 phère (l'Amérique du Nord), la conquête primitive du terri-
 toire n'a, comme on le sait, coûté aucune larme à l'humanité.
 La lutte qui depuis l'a séparée de la mère-patrie, a présenté
 peu de chances à l'introduction des systèmes d'irréligion et
 d'égoïsme qui menacent aujourd'hui la vieille Europe. Les

Deuxième forme personnelle.

K'dahoali, tu m'aimes. *K'dahoalineen*, tu nous aimes.
K'dahoala, tu l'aimes. *K'dahoalawak*, tu les aimes.

Troisième forme personnelle.

N'dahoaluk, il ou elle m'aime. *W'dahoalguna*, il nous aime.
K'dahoaluk, il t'aime. *W'dahoalguwa*, il vous aime.
W'dahoalawall, il l'aime. *W'dahoalawak*, il les aime.

Quatrième forme personnelle.

K'dahoalenneen, nous t'aimons. *K'dahoalohummena*, n. v. aimons.
N'dahoalawuna, nous l'aimons. *N'dahoalowawuna*, n. les aimons.

Cinquième forme personnelle.

K'dahoalihhimo, vous m'aimez. *K'dahoalihhena*, vous nous aimez.
K'dahoalanewo, vous l'aimez. *K'dahoalawawak*, vous les aimez.

Sixième forme personnelle.

N'dahoalgenewo, ils m'aiment. *N'dahoalgehhena*, ils nous aiment.
K'dahoalgenewo, ils t'aiment. *K'dahoalgehhimo*, ils vous aiment.
W'dahoalanewo, ils l'aiment. *W'dahoalawawak*, ils les aiment.

(1) Boston, 1822 ; Phelps et Farnham.

mœurs des Anglo-Américains étaient pures encore, quand ils secouèrent le joug de leur métropole.

Ces mœurs ont obtenu le respect des peuplades sauvages qui les entourent ; mais un phénomène très-remarquable, c'est l'éloignement invincible que les tribus éparses sur l'immense continent qui s'étend de l'Atlantique à la mer de Californie ont montré jusqu'ici pour l'industrie européenne ; celle-ci envahit progressivement le terrain, sans atteindre l'espèce indigène.

On voit, dans l'Inde orientale, les soins d'un gouvernement purement colonial obtenir sur des mœurs et des croyances que l'on croyait immuables, des avantages qui tournent au profit de l'humanité, en même tems qu'ils contribuent à consolider la puissance britannique.

Des rapports récents nous peignent les anciens Africains importés à Saint-Domingue, et la population noire née depuis la ruine de cette colonie, comme se façonnant de jour en jour à un gouvernement régulier. Les peuplades qui errent sur toute la limite de l'ouest des États-Unis d'Amérique, insensibles au contraire au spectacle de tous les perfectionnemens pacifiques dont elles sont témoins, résistent aux efforts du zèle ardent et soutenu de leurs nouveaux voisins pour les faire entrer dans la grande famille des nations policées.

Ce zèle philanthropique et les rapports d'intérêts qui existent entre les États-Unis et ces tribus, malgré la différence prodigieuse de leur existence sociale, ont fait étudier et cultiver les langues des Indiens. Dès l'année 1666, l'Amérique anglaise possédait une grammaire de la *langue mère* du continent septentrional, et les peuples de ces contrées pouvaient, éclairés par les saintes écritures traduites dans leur idiôme, trouver les moyens d'abandonner leurs grossières superstitions pour le culte du vrai Dieu.

Ce bienfait fut l'œuvre de Jean Éliot, missionnaire Augustin,

qui passa chez les sauvages Massachussets une partie de sa vie, entièrement consacré d'ailleurs à la conversion de cette portion de l'espèce humaine.

La *grammaire* d'Éliot a été réimprimée à Boston en 1822 ; et comme elle avait été laissée par son auteur dans un état d'imperfection inséparable des premiers essais de ce genre, la nouvelle édition a été enrichie des observations et des remarques de deux savans philologues, MM. Duponceau et Pickering.

M. Duponceau est depuis long-tems connu, dans le monde littéraire, comme un des jurisconsultes, des publicistes et des philosophes les plus distingués de l'Union américaine; et l'on sait qu'il n'honore pas moins son pays natal que sa patrie adoptive par les qualités qui font chérir l'homme, et par des écrits qui l'ont mis en rapport avec les savans, les jurisconsultes et les hommes de lettres du nouveau et de l'ancien Monde.

On ne peut prendre une plus juste idée des travaux du vénérable Éliot et des secours qu'en peuvent tirer la Grammaire générale et la véritable philosophie, que celle qu'en donne M. Duponceau, dont nous allons reproduire ici les expressions.

« Le célèbre et excellent homme, dit-il, qui publia la Grammaire indienne, ne prévoyait pas, lorsqu'il la composait, qu'elle serait un jour recherchée et étudiée par les savans de toutes les nations, comme un puissant moyen de perfectionnement pour une science qui n'était pas encore née à cette époque, je veux dire, *la science comparative des langues*. Dans ces derniers tems, cette science a fait de grands progrès, chez nous ainsi qu'en Europe, où les idiomes *aborigènes* sont devenus le sujet d'une investigation laborieuse.

Le révérend Père Augustin de la Nouvelle Angleterre (Éliot) n'avait d'autre objet en vue que celui qu'il exprime dans le titre de son livre, savoir : *d'aider à la connaissance du lan-*

gage indien, pour la propagation de l'Évangile chez les naturels. Mais cette célébrité mondaine qu'il ne recherchait pas, l'attendait au bout de deux siècles; et ses écrits, quoique consacrés à la religion seule, sont devenus de nos jours des sources précieuses de connaissances humaines.

« La religion et la science, bien comprises, sont sœurs. Cette vérité ne peut être mieux sentie que dans le genre de connaissances dont nous nous occupons ici. C'est en effet aux infatigables travaux des missionnaires apostoliques et aux sociétés instituées pour faire participer les nations les plus reculées du globe aux bienfaits de l'Évangile, que nous sommes redevables des immenses matériaux que nous possédons déjà sur les divers langages qui sont employés dans les différentes contrées de la terre. La congrégation romaine *de propagandâ Fide* (1) donna la première impulsion; et le zèle des autres Églises chrétiennes l'a, dans ces derniers tems, non-seulement suivie, mais de beaucoup accélérée. D'innombrables traductions des livres sacrés ont été exécutées par les soins et avec l'aide des sociétés bibliques, en Angleterre, en Russie et en Amérique. Ces traductions ont été faites dans des langues dont un grand nombre étaient auparavant inconnues, et ont fourni d'immenses moyens de comparaison pour ces différens idiomes; avantage qui n'est pas encore aussi apprécié qu'il le sera un jour.

« Le but de la science est la connaissance de l'homme, à l'aide

(1) Une foule de grammaires, de dictionnaires, de vocabulaires dans les langues de l'Asie, de l'Afrique et du nouveau Continent, ont été publiées par les soins de cette Société. La collection complète ne s'en trouve peut-être que dans la Bibliothèque du Vatican. A mesure que la science fera des progrès, on sentira la nécessité de les réimprimer, comme on l'a fait pour cette Grammaire.

(Note de M. DUPONCEAU).

de cette noble faculté qui le distingue du reste de la création. Cette admirable communication des âmes est un gage, ou, si l'on peut s'exprimer ainsi, un avant-goût de la vie céleste. Elle forme une branche, et l'une des plus importantes, de l'histoire de l'esprit humain; un sujet d'étude enfin auquel les Mallebranche, les Reid, les Stewart, les Wolf, les Leibnitz et d'autres esprits supérieurs ont consacré leur vie entière. — L'ignorance, la prévention, et quelquefois la science elle-même, égarée par l'orgueil, ont dit, il est vrai : La métaphysique n'est que vanité; — mais nul ne peut arracher du sein de l'homme ce sentiment inné :

/ This pleasing hope, this fond desire,
This longing after something unpossess'd (1).

« C'est là l'invincible attrait qui nous entraîne à la recherche de tout ce qui peut jeter quelque jour sur notre existence physique et morale :

T'is Divinity that stirs with us (2).

« C'est là ce qui nous fait sentir que notre âme est immatérielle; c'est, en un mot, l'agitation intérieure produite par ce sentiment, qui nous fait saisir avec ardeur et embrasser avec complaisance les preuves de notre glorieuse immortalité. Telle est la source du plaisir que nous éprouvons à nous étudier nous-mêmes, ainsi que tout ce qui a rapport à nous, et le mobile de nos efforts pour étendre cette connaissance aussi loin que le Créateur nous a permis de la porter. Celui qui a mis en nous ce désir impérieux sait comment en arrêter l'essor. Mais, quelque étroit que soit le cercle de notre savoir possible, il est encore assez vaste pour occuper nos re-

(1) Cette douce espérance, ce désir avide,
Celle attente inquiète d'un bien inconnu.

(2) C'est un Dieu qui se meut en nous.

cherches ; et nous sommes sans doute loin d'avoir atteint les bornes que la Providence elle-même a voulu lui fixer.

« Dieu s'est révélé à nous de deux manières ; par les Écritures et par les ouvrages de sa main, perpétuellement ouverts à nos regards. C'est une prérogative et un devoir en même tems pour l'homme, d'étudier les unes et les autres dans l'intérêt de sa gloire. Ainsi, tandis que le théologien médite sur les vérités que couvre, sans les cacher entièrement, le mystérieux langage dans lequel elles nous sont transmises par les livres saints, le philosophe, irrésistiblement poussé par un désir semblable, interrogera la nature ; et, sans sortir des limites prescrites à la faiblesse de l'esprit humain, il embrassera tout ce qui tombe dans le domaine de son entendement et de ses sens. »

Poursuivant ce premier objet, quant à l'existence et à la formation des différentes langues, M. Duponceau remarque, d'après l'illustre Adelung, qui a passé en revue tous les idiomes connus, que leur nombre s'élève à 3,064, savoir, pour l'Afrique, 276 ; pour l'Europe, 587 ; pour l'Asie, 987 ; et pour l'Amérique, 1,214. L'Afrique, il est vrai, est encore peu connue, même dans une grande étendue de ses côtes ; et, quant aux langues attribuées à l'Amérique, on s'est aperçu que les mêmes tribus figuraient sous différens noms ; mais, ajoute l'annotateur, il est aussi, dans l'intérieur de l'Amérique, une foule de nations encore inconnues.

« Jusqu'ici, dit-il, tout semble annoncer que les langues d'Amérique sont très-riches en mots et en formes de construction ; qu'elles ne se refusent point à l'expression des idées abstraites, et qu'elles possèdent un mode tout-à-fait différent des nôtres pour combiner ensemble des sons radicaux et en former des mots nouveaux lorsqu'on en sent le besoin. Ce qui n'est pas moins digne d'attention, c'est que le modèle

primitif de ces langues se trouve être le même du nord au sud, et que les différences qui se remarquent entre elles ne portent que sur les détails, sans exclure une parfaite analogie et une sorte d'identité dans le système général. Le continent oriental présente, au contraire, des langues qui, dans leur organisation grammaticale, n'ont aucune espèce de relations entre elles. Cependant, c'est un autre fait que les idiomes d'Amérique, si l'on en excepte ceux qui dérivent d'une souche commune, différent, quant à l'étymologie, au point qu'on n'a pu jusqu'ici découvrir aucune espèce d'affinité entre elles.

« Le philosophe, en considérant cette richesse étonnante de formes dans les langues des Indiens, est porté à croire que c'est là le premier état du langage pour l'homme : que toutes les langues ont été ainsi complexes à leur berceau, et n'ont acquis une plus grande simplicité que dans le progrès de la civilisation. Mais un coup d'œil jeté sur le langage oral des Chinois suffira pour faire repousser cette hypothèse. Ce n'est évidemment pas, en effet, la civilisation qui a amené cet idiome à l'état d'imperfection où il est; et il n'existe pas de vestiges d'où l'on puisse induire qu'il ait jamais été une langue complexe ou polysyllabique. Il y a lieu de présumer au contraire que, si les Chinois adoptaient le mode alphabétique, au lieu de leurs hiéroglyphes, leur idiome oral serait insuffisant, du moins pour des communications par écrit; et la nation se trouverait forcée d'adopter de nouveaux mots et d'autres formes grammaticales. Leur caractère d'écriture, comme on sait, ne représente point des sons, mais des idées. La beauté de leur poésie, aussi bien que de leur prose, consiste dans l'élégance des associations d'idées présentées à l'esprit par l'intermédiaire du sens de la vue; et leur communication par le moyen de l'ouïe sert seulement aux besoins communs et ordinaires de la vie. Quel rapport peut-il donc

exister entre cette dernière langue et celle des Indiens de l'Amérique, et comment peut-on dire qu'elles soient dérivées l'une de l'autre ?

Après une comparaison de la langue des Massachussets avec celle d'une foule d'autres peuplades, depuis la Nouvelle-Écosse jusqu'au Chili et au Paraguay, et qui prouve les connaissances extrêmement étendues qu'il a des idiomes même de tout le continent d'Amérique, l'annotateur entre dans l'examen particulier de la Grammaire d'Éliot. Il paraît frappé de l'insuffisance de l'alphabet des langues d'Europe pour représenter les sons des langues américaines; et il ne verrait guère d'exception que pour l'alphabet allemand, malgré la confusion qu'il présente du *b* avec le *p* et le *g* : et du *k* avec le *d* et le *t* (1).

« Le genre des noms substantifs dans les langues américaines ne se divise point en masculin et féminin, mais en choses ani-

(1) En jetant les yeux sur la grammaire massachussette, on s'aperçoit que nos signes ne peuvent rendre que bien imparfaitement le langage américain. Ces mots, ou plutôt ces figures, souvent d'une longueur extraordinaire, où tant de voyelles homonymes, de consonnes ou de diphtongues de même valeur se suivent, peuvent faire douter qu'ils portent à nos oreilles les sons qui s'articulent dans les forêts du Nouveau-Monde. — J'en prends un exemple dans un des mots dont l'étendue paraît avoir mis hors d'haleine le bon Éliot lui-même : c'est le signe du mode optatif passé, 1^{re} personne du pluriel du verbe garder : *Noowadchanununannonuz-toh* (Nous voudrions avoir gardé). — Le respectable grammairien indique lui-même la fatigue que lui font éprouver des signes aussi complexes, par ces deux rimes :

It seems their desires are slow but strong
Because they be uttered double breath's and long.

« Il semble que leurs désirs sont lents, mais énergiques, à les voir ainsi exprimés par une double respiration traînée en longueur. »

(N. D. T.)

mées et inanimées; distinction qui, pour les cas, entraîne une désinence au pluriel. Plusieurs de ces langues, parmi lesquelles on trouve celle des Cherokees, ont un duel, comme la langue grecque.

« Le mécanisme du verbe est une chose extrêmement remarquable dans l'universalité de ces idiomes. Tous les modes possibles d'existence, en effet, y deviennent la matière d'un verbe. Tout substantif se verbalise, et le même mot exprime en même tems le genre (animé ou inanimé) qui en est le sujet et l'objet. Il n'est pas non plus d'autre partie du discours qui ne soit susceptible, dans ces langues, d'être incorporée au verbe par le moyen de ses formes et de ses inflexions diverses. » « Que dirons-nous, ajoute l'annotateur, des verbes réfléchis, compulsifs, méditatifs, communicatifs, révérentiels, fréquentatifs et autres circonstanciels qui se trouvent dans les idiomes de la Nouvelle Espagne et d'autres du même continent? — L'esprit se perd dans la contemplation de cette multitude d'idées, ainsi exprimées par un seul mot, et diversifiées suivant le mode, le tems, les personnes, le sens affirmatif ou négatif, les transitions, etc. et par des formes et des désinences régulières, dans lesquelles la plus stricte analogie se trouve conservée avec la plus étonnante fidélité. Les philosophes peuvent trouver ici des preuves de ce qu'ils appellent *barbarie* : quant à moi, je déclare que je ne suis pas si aisément disposé à traiter avec mépris ce que je me trouve irrésistiblement obligé d'admirer. »

Les notes de M. Duponceau sont terminées par quelques observations sur le verbe substantif *être* et l'auxiliaire *avoir*, qu'il croit ne pas exister dans les langues des naturels d'Amérique. Il suppose qu'ils sont suppléés par autant de mots différens que le nécessite l'action ou le mode d'être que désignent chez nous ces verbes, dans leur jonction avec d'autres verbes substantifs ou adjectifs, destinés au complément de la pensée.

M. Pickering s'est livré à l'examen de cette question (que les savans philologues, MM. Heckewelder et Denke ont disertement discutée) et paraît se ranger à l'avis de M. Duponceau , mais après une suite de raisonnemens, d'épreuves et d'exemples dont les bornes de cet article ne nous permettent pas de présenter même l'analyse.

La Grammaire d'Éliot a suggéré pareillement à M. Pickering des remarques d'un grand intérêt. Elles réfutent de la manière la plus satisfaisante et la plus complète cette assertion à laquelle le nom du célèbre Robertson avait donné un si grand poids , que les langues des naturels d'Amérique étaient absolument impropres à exprimer des idées métaphysiques, et n'avaient point de signes pour les quantités numériques au delà de trois. M. Pickering rappelle ce que dit à ce sujet Clavigero , dans son excellente *histoire du Mexique*. « Il serait difficile (ce sont les propres expressions de l'historien) de trouver un langage *plus propre aux sujets métaphysiques*, que celui des Mexicains. Il abonde tellement en termes abstraits, que l'hébreu, le grec, l'italien, le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais n'ont souvent point de mots qui y correspondent; et ces termes sont compris par les moins spirituels de ces peuples. » Il ajoute qu'au moyen de cette richesse de signes de cette espèce, les plus profonds mystères de la religion ont été expliqués dans cet idiome, et que plusieurs livres de l'Écriture sainte, les œuvres de Thomas à Kempis et d'autres y ont été traduits; ce qui n'eût pu se faire, comme il l'observe, si la langue eût été privée de mots de cette nature.

Ce qui regarde ici la langue des Mexicains, l'un des peuples les plus avancés dans la civilisation, quand ils subirent le joug de l'Espagne, s'applique, suivant M. Pickering, aux idiomes des tribus les plus sauvages du Chili et du nord du continent occidental. Cette vérité est d'ailleurs établie d'une manière incontestable par la traduction *entière* de l'ancien et du nou-

veau Testament par Éliot, dans la langue des Massachussets.

Ces langues ainsi étudiées et connues (1), nous montrent combien le monde est encore peu avancé dans la science à laquelle nous avons donné jusqu'ici le titre fastueux de *grammaire générale*; on y trouve un nouveau moyen de composer les mots de diverses racines, et de manière à frapper instantanément l'esprit d'une masse compacte d'idées; un nouveau pouvoir d'exprimer les cas des substantifs, en modifiant les verbes qui les gouvernent; un nouveau nombre (le pluriel particulier) appliqué à la déclinaison des noms et à la conjugaison des verbes; une nouvelle concordance, quant au tems, de la conjonction avec le verbe. Nous voyons non-seulement des pronoms, comme dans la langue hébraïque et dans quelques autres, mais des adjectifs, des conjonctions, des adverbes, combinés avec la partie principale du langage, et produisant une immense variété de formes verbales.

L'intérêt qu'inspire une découverte aussi importante, doit faire regretter que la nouvelle édition de la Grammaire d'Éliot ait été reproduite, pour le texte, telle qu'elle fut publiée par le respectable missionnaire, vers le milieu de l'avant-dernier siècle. Les progrès faits depuis dans les langues du nouveau monde, si bien attestés d'ailleurs par les observations dont se trouve enrichie la nouvelle publication, offraient des moyens faciles de la rendre plus complète. Les paradigmes des conjugaisons surtout, qui, d'après le génie même de ces langues, en forment le mécanisme le plus ingénieux, auraient pu être plus nombreux et fournir par-là à la science les matériaux les plus utiles qu'elle puisse mettre en œuvre, suivant le désir même des savans éditeurs aux soins desquels elle en est redevable.

DALIGNY.

(1) Idées émises, en 1821, par la Société philosophique américaine de Philadelphie.

LA DIVINA COMMEDIA DI DANTE ALIGHIERI, *giusta la lezione del codice Bartoliniano*. — LA DIVINE COMÉDIE DU DANTE, *suivant le manuscrit Bartolinien* (1).

Nous avons trop souvent parlé des derniers commentateurs de la *Divine Comédie* du Dante, pour qu'il paraisse nécessaire de revenir sur ce sujet. M. Biagioli nous avait assuré qu'au moyen de ses trois volumes de commentaires, chacun pourrait comprendre ce grand poète, qui, s'il faut l'en croire, n'avait encore été compris par aucun de ses devanciers; mais bientôt la foule des nouveaux commentateurs a jugé ses commentaires comme il avait jugé les autres. Nous voici donc, à les entendre, dans la nécessité de les étudier et de les comparer tous pour saisir la leçon ou l'explication qui paraîtra préférable. Il faudrait maintenant renoncer à toute autre lecture pour consacrer le tems nécessaire à l'interprétation du Dante et de ses commentateurs; ce qui serait condamner tous ses partisans à un travail bien long et bien pénible.

M. Buttura est venu à leur secours. Il a fait croire qu'on pourrait abréger infiniment ce travail. Il a choisi, dans les commentaires de ses prédécesseurs, ce qui avait été le mieux observé; souvent il ajoute ce qui lui paraît meilleur encore; et, ce dont le public lui doit savoir plus de gré, il remplit cette tâche avec une grande concision qui ne nuit pas à la clarté du texte, et ne fatigue point la patience de ses lecteurs.

Nous ne citerons pas d'autres écrivains plus ou moins estimables, qui, suivant la même carrière, et rivalisant de mérite avec les deux commentateurs dont nous venons de parler, ont imité tantôt la précision de l'un, et tantôt l'abondance de l'autre. Ce qu'il est plus utile de remarquer ici, c'est que ce

(1) Udine, 1823. 2 vol. in-8°. Frères Mattiuzzi : Paris, Renouard.
Prix, papier fin, 18 fr.

nombre extraordinaire d'auteurs et de livres sur le Dante ne doit pas être regardé comme une preuve de l'esprit pédantesque des Italiens. La plupart y cherchent , au contraire , cette force de pensée que , depuis Pétrarque , on avait de plus en plus négligée ; cet amour de la vérité et de la patrie , qui n'était pas encore éteint à l'époque où vivait le Dante , et qu'il sait inspirer à ceux qui sont capables de l'apprécier.

Ce qui nous oblige maintenant à nous entretenir de ce poète , qu'il faut considérer comme le véritable restaurateur de la littérature moderne , c'est la nature et le mérite de l'ouvrage que nous annonçons , et qu'il ne faut pas confondre avec tant d'autres. Il n'a rien de commun avec ceux qui l'ont précédé : c'est un nouveau texte de la *Divine Comédie* , que l'éditeur nous présente comme digne , sous plusieurs rapports , de notre attention , et qui , d'après une analyse comparative avec beaucoup d'autres textes estimés , semble préférable à celui que les académiciens de la Crusca avaient donné en 1595 , et que , malgré ses imperfections , les Italiens suivaient généralement jusqu'ici , comme le seul texte classique.

Nous devons cette nouvelle édition , ou plutôt cette découverte littéraire , à M. Quirico Viviani. Dans une lettre qu'il adresse à M. le marquis Trivulzio , de Milan , un des plus honorables amis des lettres et de ceux qui les cultivent comme lui , il nous met au courant de ses longues recherches , auxquelles M. Trivulzio et d'autres littérateurs ont pris souvent quelque part.

Ce manuscrit se conservait , à Udine , dans la bibliothèque de M. le commandeur Bartolini , dont il a reçu le nom. Il avait été trouvé à Cividale , où on le regardait comme une ancienne propriété des patriarches d'Aquilée. Ne doutant pas qu'il n'eût été copié dans le Frioul , et peut-être pendant que le Dante y demeurait , M. Viviani cherche à prouver , par des témoignages irrécusables , que ce poète avait passé quelque tems

dans cette province, où il composa une partie de son poëme. Il avait d'abord obtenu un asile chez un des Scaligers, célèbre sous le nom de *Can grande*. Mais, ayant dédaigné ou perdu sa faveur, il se rendit à Udine, appelé et accueilli par le patriarche Pagano del Torre ou Torriano; et ce fut dans cette ville qu'il passa l'avant-dernière année de sa vie. La tradition populaire dit que le Dante allait souvent à la grotte de Tolmino, dans laquelle, assis sur une pierre qu'ou montre encore, il se plaisait à contempler l'aspect sauvage des Alpes qui s'abîmaient sous ses yeux, et tâchait d'en tirer ces images sublimes dont il a enrichi son poëme. Les montagnards mêmes respectent ces lieux consacrés par la présence de ce grand poëte, et ses partisans se flattent souvent d'y puiser les mêmes inspirations que lui.

Il est de même incontestable que le Dante, pendant son séjour dans le Frioul, s'occupa de corriger ou de terminer son poëme, et surtout de composer le *Paradis*; et c'est pour cela que M. Viviani croit rencontrer, dans cette troisième partie de la *Divine Comédie* plusieurs idiotismes ou locutions que le Dante, ne se bornant pas au dialecte de Florence, empruntait à celui du Frioul, comme il le faisait aux autres dialectes de l'Italie.

M. Viviani prétend aussi que les manuscrits du Dante, qui ont été dictés et copiés dans un pays où l'auteur séjourna dans ses dernières années, devraient être préférés à tous les autres qui furent copiés plus ou moins de tems après sa mort, et dans un pays d'où il avait été banni, et où, pendant quelque tems, son nom fut frappé d'anathème. Il voudrait même nous faire soupçonner que les académiciens de la Crusca condamnèrent à une nouvelle espèce de proscription la mémoire du Dante, en détruisant quelques-uns de ses manuscrits autographes, pour supprimer ainsi une preuve authentique de son opinion contraire à la préférence qu'ils voulaient

accorder au dialecte toscan ou florentin. Si l'on en croit Leonardo Aretino, il avait vu de ses propres yeux, à Florence, ces manuscrits, dont les lettres étaient, dit-il, d'une figure longue et maigre, et dont malheureusement on n'a plus jusqu'ici trouvé aucune trace.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il importe de remarquer, c'est de voir si le texte *Bartoliniano*, et la plupart de ceux avec lesquels l'éditeur l'a confronté, méritent d'être préférés à ceux que suivirent les académiciens de la Crusca. Nous n'osons pas accorder cet avantage au texte *Bartoliniano*, à cause des idiotismes et de l'orthographe qu'y reconnaît M. Viviani, et qui, dit-il, n'appartenaient dans ce tems qu'au Frioul : car, qui pourrait assurer que c'était la leçon du Dante même qu'on a religieusement conservée, plutôt qu'une variante plus ou moins altérée par les copistes, qui la modifièrent insensiblement, selon la prononciation de leur dialecte ?

Faisant abstraction de ces légères variantes qui ne tiennent qu'à une simple différence de prononciation qui distingue une province d'une autre, on ne peut néanmoins se dispenser d'en reconnaître dans le nouveau texte nombre d'autres ou plus intelligibles, ou plus correctes, ou plus expressives; de sorte qu'on ne doit pas hésiter, selon nous, à le préférer au texte de l'édition commune. M. Viviani, non-seulement tâche d'appuyer ces variantes de l'autorité de plusieurs anciens manuscrits, que les académiciens de la Crusca ne connurent pas, ou déprécièrent sans motifs; il s'étudie aussi à les justifier, d'après les principes d'une critique saine et éclairée.

Les manuscrits qu'il a examinés ou consultés sont au nombre de soixante-six. Il en désigne rapidement les qualités, ainsi que les bibliothèques publiques ou privées qui les conservent. Plusieurs se font remarquer par leur ancienneté et par leur exactitude. Parmi ces derniers, on en distingue quatre dans le Frioul; autant parmi les vingt-cinq que possède le marquis

Trivulzio à Milan, et dont l'un porte la date de 1337. Des dix-neuf qu'offre la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, le savant abbé Morelli en avait signalé deux comme très-précieux. L'éditeur distingue de même les treize meilleures éditions qu'on a faites jusqu'ici de la *Divine Comédie*; et il se montre à la fois bibliographe et critique.

Un des plus célèbres manuscrits de ce poëme est sans doute celui que possédait Monsignor Fontanini, et qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque communale de St. Daniel du Frioul. Il est remarquable surtout par un fragment de ce poëme, rédigé en vers latins. On sait que le Dante avait entrepris de l'écrire en hexamètres; et Boccace en avait même cité le commencement dans sa *Vie* de ce poëte. Mais l'amour que le Dante conçut pour sa nouvelle langue, quoiqu'il la regardât comme servile, tandis que la langue latine lui paraissait avoir un certain droit de souveraineté, le fit changer d'avis. On ignore jusqu'où il avait conduit sa première rédaction. Quoi qu'il en soit, ce fragment commence après les douze premiers vers du 14^e chant de *l'Enfer*, et s'étend jusqu'à près de la moitié du 17^e. Le style en est ordinairement barbare; mais souvent il décèle la pensée originale du Dante. M. Viviani a fait imprimer ce fragment à la fin du 1^{er} volume. Ce n'est pas un objet de pure curiosité; il nous sert de guide et d'interprète pour mieux déterminer le sens de plusieurs passages du poëme italien, comme le prouve de tems en tems notre commentateur.

La méthode que M. Viviani a suivie dans ses variantes et dans ses remarques, est fort simple. Il présente le texte *Bartoliniano*, et note au bas de la page les différences, même les plus légères, de l'édition de la Crusca. Lorsqu'il lui semble utile ou nécessaire de justifier sa variante, il le fait, soit en s'appuyant de l'autorité des textes les plus accrédités, soit en appliquant les principes d'une critique franche et raisonnée. Il est souvent très-rapide dans ses remarques, dont il n'est

point trop prodigue. Il ne nous fatigue pas en citant la foule de ses commentateurs, dont il semble mépriser le plus grand nombre, et il rend surtout justice au P. Lombardi. Il se montre même scandalisé que M. Biagioli ait en vain cherché à décréditer ce savant commentateur, que M. Monti et tous les amateurs du Dante n'ont pas cessé de respecter. Ce qui est encore plus honorable pour le P. Lombardi, c'est qu'un grand nombre de variantes qu'il a proposées se trouvent ordinairement d'accord avec celles que le texte *Bartoliniano* vient de nous présenter.

On peut réduire, selon nous, toutes les variantes de ce texte à trois classes principales. Les unes ne concernent que l'orthographe, ou peut-être la prononciation, accidens sur lesquels le tems et le hasard exercent le plus leur empire. Notre commentateur se plaît souvent à relever ces légères modifications, surtout lorsqu'elles indiquent une plus grande affinité avec l'idiome latin. Mais elles sont toujours de peu d'intérêt, si les mots, qui ont éprouvé les plus grandes altérations, retiennent encore assez de leur origine, pour qu'on reconnaisse les mots latins dont ils sont dérivés. Elles pourraient cependant instruire ou plutôt amuser ceux qui aiment à suivre l'histoire des vicissitudes que la langue a subies. Ainsi, M. Viviani se félicite de trouver, dans le texte *Bartoliniano*, *om*, *como*, *ploja*, *unde*, *muglie*, etc., dérivés, comme on le voit, des mots latins *homo*, *quomodo*, *pluvia*, *unde*, *mulier*, etc., plutôt que *uomo*, *come*, *pioggia*, *onde*, *moglie*, etc., qui prouvent la même dérivation aussi évidemment que les premiers.

Les variantes de la seconde classe ont une importance plus ou moins remarquable : elles tendent ordinairement à rectifier les mots ou les phrases du texte, surtout lorsque, dans l'édition commune, ils n'ont point de sens, ou sont peu intelligibles, ou même ne semblent pas assez corrects. M. Viviani pense quelquefois, et cela est très-probable, que le Dante a pu cor-

riger lui-même sa première composition, et réformer quelque phrase ou quelque mot. Nous indiquerons quelques-unes de ces variantes, prises au hasard, pour donner une idée de la différence qui distingue cette édition de la *Divine Comédie* de toutes les autres.

Dans le 1^{er} chant de l'*Enfer*, le Dante se trouve arrêté sur sa route par trois bêtes symboliques, dont la première est appelée, dans l'édition commune, *Lonza*, et que les commentateurs ont prise pour un léopard ou pour uné panthère. Dans le texte *Bartoliniano*, elle est nommée *Linca*, lynx; et ce qui rend plus probable cette variante, c'est que le Dante lui donne les mêmes épithètes que Virgile, qu'il imite si souvent dans ses détails, *maculosæ tegmine lyncis* (1).

Dans le 22^e chant de l'*Enfer*, deux démons, voulant saisir l'âme d'un pécheur, qui surnage dans une rivière de poix bouillante, lâchent leur proie aussitôt qu'ils sentent la chaleur de la poix qui s'attache à leurs ailes. Dans les anciennes éditions, on avait donné au feu ardent qui fait délivrer le pécheur, l'épithète de *Schermidor*, spadassin; ce qui était faire du feu, un maître d'armes, métaphore qui, certes, ne ferait pas beaucoup d'honneur au Dante. Bati, un de ses commentateurs, avait corrigé ce mot ridicule, en substituant *Sghermidor*, mot qui exprime beaucoup mieux la force du feu, qui fait détacher la proie des griffes des démons. Les académiciens de la Crusca n'adoptèrent pas cette heureuse correction. Le P. Lombardi l'a cependant reconnue; et ce qui prouve la justesse de sa critique, c'est qu'elle est sanctionnée par la leçon du texte *Bartoliniano*.

M. Viviani préfère de même à la leçon commune *Giubetto*, la variante *Gibetto*, potence, qui est plus conforme au latin *gibus*,

(1) *Énéid.*, I, v. 324, etc.

ainsi qu'au mot français *gibet* (1). Il trouve souvent plus de rapport entre les variantes de son texte, et quelques mots provençaux qui en déterminent l'origine et la signification. Quelquefois il remplace des mots insignifiants par d'autres qu'on avait probablement supprimés. Ainsi il lit *Furitutti*, et non *Fur vivi* (2), expression qui avait mis à la torture l'esprit de tous les commentateurs, et l'autre phrase encore plus importante *Mentre vociò, come dicesse*, au lieu de *Almen tre voci t'ho messe* (3), construction évidemment forcée et désagréable. Il propose *Innentro* pour *inventro* (4), *Coreggièr* pour *corregger* (5), *Impróbo* pour *probo* (6), etc. Nous ne pourrions justifier ces variantes, sans entrer dans des détails trop minutieux qui n'intéresseraient que les vrais amateurs de la langue italienne : au reste, pour peu qu'on la connaisse, on sent aisément combien elles sont préférables aux leçons qu'elles remplacent.

Au lieu de nous arrêter davantage sur de telles observations grammaticales, remarquons plutôt quelques-unes des leçons de la troisième classe, qui sont relatives à des circonstances historiques.

Le Dante, parlant, dans un lieu de l'*Enfer* (7), des Romains qui furent défaits dans la Pouille par Annibal, les académiciens de la Crusca, attachés plutôt à la grammaire qu'à l'histoire, se plurent, on ne sait pourquoi, à y substituer les *Troyens*, mot qui est en contradiction manifeste avec toute la phrase. Le

(1) *Enfer*, ch. XIII, v. 151.

(2) *Enfer*, ch. XXVIII, v. 36.

(3) *Purg.*, ch. XIX, v. 34.

(4) *Parad.*, ch. XXI, v. 84.

(5) *Enfer*, ch. XI, v. 138.

(6) *Enfer*, ch. XXII, v. 138.

(7) Ch. XXVIII, v. 10.

nouveau texte restitue le nom déplacé, qui d'ailleurs avait déjà été corrigé dans plusieurs éditions.

Ce qu'il ne faut pas oublier ici, c'est la réforme qu'avait proposée Ginguené de ce vers célèbre (1) :

Che diedi al re Giovanni i mal conforti.

Le Dante nous présente Bertrand de Born avouant les mauvais conseils qu'il avait donnés à l'un des fils de Henri II, roi d'Angleterre. On sait que ce fils fut l'aîné, qui se nommait le *Roi Jeune*, et qui fit la guerre, ainsi que ses deux frères Richard et Geoffroi, contre son père. Il faut remarquer d'abord que les Italiens connaissaient déjà cette histoire dès le XIV^e siècle ; c'était même pour eux un sujet de contes populaires, comme le prouvent deux de leurs anciennes *Nouvelles* très-connues à cette époque (2). Mais des copistes ignorans placèrent, au lieu du roi Jeune, le roi Jean, qui était le quatrième de ces malheureux frères, et qui n'eut aucune part dans la rébellion dont parle Bertrand de Born, et à laquelle se rapporte le Dante. Les académiciens de la Crusca, malgré l'autorité du *Livre des Nouvelles*, qui était cependant un de leurs textes classiques, consacrèrent la leçon erronée, qui fut généralement suivie par tous les éditeurs de la *Divine Comédie*. Le seul Crescimbeni, qui, vers la fin du XVII^e siècle, publia le premier, en Italie, une biographie des troubadours, avait remarqué cette faute dans l'édition commune ; mais la plupart des Italiens n'y firent aucune attention, jusqu'à ce que Ginguené l'eût relevée. Plusieurs d'entre eux prirent même cette observation pour une insulte faite au Dante et à la littérature italienne ; et, par conséquent, ils se firent un point d'honneur de chercher à justifier la leçon commune, ce qui

(1) *Loc. cit.*, v. 135.

(2) *Libro di Novelle, ecc.*, Nouvelle 18 et 19.

était faire passer le Dante pour un ignorant en histoire, et regarder ses copistes comme infaillibles. M. Biagioli, qui croit devoir respecter comme divin tout ce qu'il trouve dans la *Divine Comédie*, canonisée par la Crusca, a aussi réfuté la correction de Ginguené, ce qui en fit démontrer encore mieux la convenance par M. Raynouard.

Nous avons rappelé cette longue discussion littéraire, pour faire remarquer que, si quelque Italien n'avait pas manqué d'apercevoir une faute aussi grossière, il en est aussi qui ont adopté et soutenu l'observation des critiques français; et sans citer notre opinion, que nous avons manifestée dans ce Recueil (1), d'autres ont fait usage des mêmes remarques, et surtout M. Buttura, dans les dernières éditions qu'il a données à Paris, de la *Divine Comédie* du Dante. Il ne restait qu'à corriger la coupe du vers en question, qui, en plaçant *Giovane* au lieu de *Giovanni*, aurait été défectueuse, et à s'assurer en même tems qu'il y avait une altération du texte, et non une faute dans le texte même, ce que vient de faire M. Viviani. Il nous a présenté ce vers tel qu'il doit être :

Che al re Giovane diedi i mal conforti.

« Qui donnai de mauvais conseils au jeune roi. »

Ainsi, il en a corrigé le sens et le rythme à la fois.

Une autre variante corrige une faute géographique dans ce vers,

Di Bari, di Gaeta, e di Crotona (2).

Ce n'est pas *Crotona*, mais *Catona*, île près de Messine, qu'il faut lire, ainsi qu'on le trouve écrit dans le texte Bartoliniano; ce qui est plus conforme à la démarcation du royaume de Naples, que le Dante voulait tracer.

(1) *Voy. Rev. Enc.*, t. III, p. 111.

(2) *Parad.*, ch. VIII, v. 62.

L'Académie de la Crusca avait aussi accrédité une faute chronologique, dans le 16^e chant du *Paradis* (1). Cacciaguida, l'un des aïeux du Dante, voulant l'instruire de l'époque de sa naissance, et de l'état de ses contemporains, dit, dans l'édition commune, que, depuis l'ère vulgaire jusqu'à cette époque, la planète mars avait fait 553 révolutions; mais elle en avait fait 580, comme l'a démontré le P. Lombardi, et comme le texte Bartoliniano vient de l'assurer. Il faut donc lire ainsi ces deux vers :

*Al sol leon cinquecento cinquanta ,
E trenta fiate venne questo foco , etc.*

Dans un autre lieu du *Paradis* (2), Adam s'efforce d'apprendre au Dante, quoique trop rapidement, l'origine et les vicissitudes de la langue primitive, et comment elle dépend en même tems de la nature et de l'art. Il rappelle ensuite sous quel nom on invoquait l'Éternel avant la confusion des langues; et c'est là qu'on lui a fait nommer Dieu, tantôt l'*Un*, ou l'*U*-nique, et tantôt *El*. M. Biagioli a adopté l'opinion de M. Lampredi, l'un des plus savans appréciateurs du Dante, qui a lu dans quelque ancien manuscrit, la lettre *J*, qu'il interprète pour l'initiale de *Jehova*, ou de *Jah*, presque équivalens l'un, d'*Adonai*, Seigneur, et l'autre, d'*Eloim*, Dieu. Le texte Bartoliniano conserve *El*. (3), ce qui semble plus historique :

*EL s'appellava in terra il sommo Bene , ecc.
ELI si chiamò poi , ecc.*

« Le souverain Bien (ou DIEU) s'appelait ici-bas EL; ensuite ELI. »
Mais, soit qu'on lise *Un*, ou *El*, ou *Jah*, le fond de la pensée demeure toujours le même; et il serait peu convenable de trop dissenter sur de telles variantes.

(1) Vers 38.

(2) Ch. xxvi, v. 109, etc.

(3) V. 134 et 136.

Ce que nous venons d'indiquer aussi rapidement que possible nous paraît prouver évidemment la supériorité que ce nouveau texte et son commentaire ont, du moins jusqu'à présent, sur tous les autres, lors même que l'on y trouverait quelques imperfections. L'éditeur nous permettra cependant d'observer que plusieurs remarques ou corrections ne semblent pas avoir assez d'intérêt, que plusieurs autres sont peut-être un peu trop détaillées, et quelques-unes même semblent annoncer un peu d'esprit de parti. On dirait que le commentateur s'arrête ou s'appesantit un peu trop sur des choses qui ne méritaient pas de fixer son attention. Pourquoi nous rappeler, par exemple, les systèmes de Ptolomée et de Copernic, pour nous faire convenir que c'est le soleil et non le jour qui revient (1)? On fera peut-être la même observation, lorsque le commentateur s'étudie à nous convaincre que certains mots, ou certaines formes dérivent du latin, dérivation dont personne ne songe à lui contester l'évidence. N'aurait-il pas mieux valu indiquer simplement certaines variantes, sans prendre la peine de les justifier?

Quelques critiques pourraient aussi désapprouver la manière trop sévère et peut-être peu reconnaissante dont M. Viviani traite parfois les académiciens de la Crusca. Il est vrai qu'ils ne prirent pas tous les soins nécessaires pour donner au public une édition du poème du Dante telle qu'elle devait être; mais, loin de croire qu'ils l'eussent plutôt corrompu, nous pensons qu'ils firent assez, dans leur siècle, pour mériter la reconnaissance de la postérité. Les peines qu'avant et après cette époque, se sont donnés tant de commentateurs pour l'expliquer ou le corriger, et le peu de succès qu'ils ont souvent obtenu, devraient nous rendre plus justes ou plus indulgens envers ces académiciens, à qui nous devons l'édition de 1595. M. Viviani,

(1) *Purg.*, ch. xvii, v. 63.

dans son édition même, nous offre des variantes qui, malgré ses efforts pour les justifier, ne seront peut-être pas généralement accueillies et préférées aux leçons de la Crusca. Pour en donner quelque exemple, nous rappellerons le chant du comte Ugolin, que l'on ne peut entièrement oublier, lorsqu'il s'agit du poëme du Dante.

Les leçons et les remarques du commentateur ajoutent beaucoup à l'intérêt de ce chant. Souvent il améliore la diction, l'orthographe, le rythme. Mais nous doutons que tous ses lecteurs approuvent la variante qu'il propose de ce beau vers qui termine la narration pathétique du comte Ugolin, et achève le tableau de son infortune. Dans l'édition commune on lui fait dire :

Poscia più che il dolor, potè il digiuno.

« La faim se fit sentir plus que la douleur. »

Dans le texte Bartoliniano, l'éditeur lit :

Poichè il dolor potè più che il digiuno.

« Parce que la douleur fut plus forte que la faim. »

Il nous semble que le premier vers a plus d'expression, de vérité, d'intérêt que le second. Dans celui-ci, le comte Ugolin ne chercherait qu'à exposer la raison qui l'a fait survivre de quelques jours à ses enfans, en disant que la douleur eut plus de force que sa faim ; ce qui, dans sa triste position, nous paraît importun, froid, insignifiant. Dans la leçon commune on apprend, au contraire, que le comte Ugolin, après avoir appelé pendant trois jours ses enfans expirés à côté de lui, devenu aveugle par défaillance, et n'étant plus animé par la douleur, succombe enfin victime de la faim. La mort de ce malheureux paraît indispensable pour achever le tableau terrible et sublime de sa destinée. L'interprétation que Benvenuto d'Imola, et quelques autres ont donnée de la dernière phrase, est injuste, forcée et en contradiction avec tout ce

qui la précède et ce qui la suit. Qui pourrait soupçonner que le comte Ugolin, après sa narration, et ne respirant, jusqu'à la fin, que tendresse paternelle, eût été forcé d'assouvir sa faim sur ses propres fils, tandis qu'il est si naturel d'entendre que sa douleur et sa vie finirent par l'excès de sa faim ?

L'une de ces images sublimes que l'on rencontre dans l'*Enfer* du Dante, est celle de Capanée, qui, frappé par une pluie continuelle de feu, seul parmi ses compagnons, reste debout et immobile, et semble la mépriser. La Crusca avait adopté cette locution (1) :

Si che la pioggia non par che 'l maturi.

« Tel que la pluie ne paraît point le dompter. »

Le texte Bartoliniano, au lieu de *maturi*, mûrisse, lit *marturi*, tourmente, qui appartient à la famille des mots *martire*, *martirizzare*, *martoriare*, etc., et dont le sens est plus propre et plus clair à la fois. Nous avons d'abord adopté cette variante; mais, bientôt après, l'image métaphorique que présente le mot *maturi*, quoique un peu étrange, nous a paru préférable et plus propre à exprimer l'orgueil et l'inflexibilité de Capanée.

On pourrait aussi rejeter le mot *Mezzo*, milieu, substitué au mot *aer*, air (2), par la même raison qu'on a préféré ailleurs *Mondo* à *moto* (3). Pourquoi préférer *mezzo*, parce que ce mot est plus philosophique, et rejeter *moto*, qui l'est aussi? Tous les lecteurs ne conviendront pas non plus qu'on appelle les rois du nom de *Rei*, qu'on ne donne aujourd'hui qu'aux criminels; et, pour éviter toute équivoque, ils se contenteront de lire, d'après l'édition commune :

Ai regi, che son molti, e i buon son rari (4).

(1) Ch. XIV, v. 48.

(2) *Purg.*, ch. I, v. 15.

(3) *Enfer*, ch. II, v. 60.

(4) *Parad.*, ch. XIII, v. 108.

Souvent les variantes ne regardent que le rythme; mais quelquefois il n'y gagne pas trop. Qui voudrait en effet préférer ce vers (1),

Ma tre volte nel petto pria mi diedi,

à l'un des plus beaux vers imitatifs du Dante,

Ma pria nel petto tre fiata mi diedi?

Lors même que l'on voudrait accueillir ou tolérer quelques-unes de ces variantes qui ne nous semblent pas trop recommandables, nous croyons très-difficile qu'on ait la même indulgence pour les mots *Trine*, *Arne*, *Avolterare*, *Cocciare*, etc., au lieu d'*Erine*, *Arme*, *Adulterare*, *Cozzare*, etc.

Les observations que nous venons de faire, lors même qu'elles seraient généralement approuvées par nos lecteurs, ne pourraient pas atténuer le mérite de la belle édition que M. Viviani nous a donnée de la *Divine Comédie* du Dante. Elles prouvent, au contraire, l'estime particulière que nous en faisons, et l'intérêt que nous prenons à ce que les étrangers qui veulent étudier ce poëme, soient à même d'apprécier un texte et un commentaire qui peuvent leur être d'une grande utilité.

F. SALFI.

(1) *Parad.*, ch. XVI. v. III.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

234. — *A new Treatise on Stenography.* — Nouveau Traité sur la Sténographie; par M. D. HEWETT. *Seconde édition.* Baltimore, 1824. 1 vol. in-8°.

Le journal américain, intitulé *Baltimore Telegraph*, rend ainsi compte de cet ouvrage: « Le plan que M. Hewett s'est tracé, dans son nouveau Traité sur la Sténographie, paraît très-ingénieux; il se distingue par les qualités que l'auteur s'est appliqué à donner à sa méthode, c'est-à-dire la brièveté, la clarté et la simplicité. Toutes les lettres ordinaires y sont représentées par quelques caractères d'une exécution très-facile. Le mode sténographique pour orthographier des mots d'une ou plusieurs syllabes s'y trouve expliqué par des tableaux dont la conception est à la portée même d'un enfant. L'auteur a joint à son ouvrage des exemples de la manière de combiner les caractères, ainsi que des règles pour l'écrivain pratique, etc. Enfin, le Traité de M. Hewett ne peut manquer de conduire, par une sage progression, des principes les plus simples à la connaissance pratique complète de la sténographie. »

235. — *A Manual of Statesman.* — Manuel de l'homme d'état, ou Recueil des documens publics, communiqués au Congrès, classés d'après les divers départemens du Gouvernement, présentés dans l'ordre le plus propre à faciliter la connaissance des renseignemens officiels, relatifs à un objet quelconque, et suivis de l'analyse des affaires politiques des diverses autres puissances et des événemens

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

importans survenus dans ces mêmes états. Washington, 1824. 1 volume in-8°.

Avant la publication de cet ouvrage, les actes du congrès américain et les papiers d'état se trouvaient disséminés dans 16 volumes in-8°, *terme moyen* pour chaque année. L'étendue de cette collection, composée de papiers détachés, rassemblés sans ordre, ni renvoi, ne permettait que très-difficilement d'en faire usage, et s'opposait à ce qu'on pût en prendre une connaissance parfaite. Il est donc facile de concevoir l'utilité et l'importance de l'ouvrage que nous annonçons, puisqu'il offre, dans un seul volume d'environ 500 pages, le même ensemble de documens, classés de manière à faciliter les recherches, et puisqu'il remédie ainsi aux inconvéniens que la collection primitive, beaucoup trop volumineuse, présentait par le vice de sa disposition. Enfin, le *Manuel de l'homme d'état* semble atteindre le but des ouvrages de ce genre : il donne l'histoire politique de tous les événemens qui concernent directement ou indirectement le gouvernement des États-Unis ; il fournit à tous ses citoyens les moyens d'acquérir des notions positives sur les affaires publiques et sur l'administration de leur gouvernement, et les met ainsi à même de juger sainement des causes et des effets de ces diverses mesures. O**.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

236. — *Observations regarding the salmon fishery, etc.* — Observations sur la pêche du saumon en Écosse. Édimbourg, 1824 ; Bell et Bradfute. In-8° de 69 pages.

Cette brochure mériterait de passer dans notre langue. La pêche du saumon, si importante en Écosse, n'est pas non plus sans intérêt pour quelques-unes de nos provinces. L'auteur écossais décrit toutes les méthodes employées dans son pays, et discute les avantages et les inconvéniens de chacune, soit quant à l'abondance du produit, soit pour la conservation du frai, et de l'espérance des pêches à venir. Les habitudes naturelles du saumon sont décrites avec un soin dont les naturalistes seront satisfaits. Les lois et les réglemens relatifs à la pêche donnent lieu à des réflexions dont l'utilité ne se borne peut-être pas à l'Écosse. Dans ce pays, l'introduction d'une nouvelle méthode de pêcher le saumon le long des côtes a donné lieu à des procès dont la décision paraît fort

difficile , si le juge ne prononce que sur la question de droit , mais qui ne l'embarrasseront point , s'il ne consulte que l'équité et l'intérêt général. Quelques propriétaires d'anciennes pêcheries prétendent repousser les nouvelles jusqu'à huit lieues de distance de l'embouchure de leurs rivières. F.

237. — *Scenes and impressions in Egypt and in Italy.* — Description de quelques sites en Égypte et en Italie , et des impressions qu'elles font éprouver aux voyageurs ; par l'auteur des *Esquisses de l'Inde* et des *Souvenirs de la Péninsule*. Londres , 1824 ; Limbirde. 1 vol. in-8° de 452 pages.

Cette description des déserts de l'Égypte est très-pittoresque , et ne ressemble pas à tout ce qu'on a dit sur le même sujet. Le voyageur y rencontra un antiquaire fort connu , nommé Caviglia , qui vit dans une petite hutte élevée sur les ruines dont la découverte fait l'occupation de sa vie. Sa bibliothèque se composait d'un exemplaire du *Voyage de M. Denon*, et des *OEuvres de Pascal*. Il possédait aussi un petit *Vocabulaire hiéroglyphique*, *manuscrit*, avec des interprétations données par le docteur Young et M. Champollion. Il voulut montrer aux voyageurs l'intérieur de la pyramide ouverte par les Français , et dont l'examen le conduisit à croire que les pyramides ne sont pas , comme on l'a cru , des lieux de sépulture. « C'est un excellent homme , très-enthousiaste des antiquités égyptiennes , qui a fait preuve de courage et de persévérance : il est peu savant et sans prétention ; de tems en tems , il donne lieu de soupçonner qu'il était marin , mais qu'un goût très-prononcé pour les antiquités lui a fait abandonner son état pour lire et s'adonner exclusivement à une étude qui a tant de charmes pour lui. » Il fut très-contrarié et affligé de trouver l'entrée de la pyramide qu'il voulait montrer au voyageur entièrement fermée par d'énormes pierres. Le temple du grand Vulcain des Égyptiens , si renommé jadis , est le but de toutes les recherches de M. Caviglia , qui prend lui-même-part aux travaux des ouvriers employés aux excavations. Souvent ses recherches sont infructueuses ; mais il ne perd pas courage , et recommence le lendemain avec une nouvelle ardeur. Sa passion favorite lui a donné tant de patience ou d'adresse , qu'il a trouvé moyen de se concilier la bienveillance des Arabes. Arrivé au Caire , le voyageur anglais fut présenté avec ses compagnons à Mohammed-Ali-Pacha , sur lequel il porte un jugement tout différent de l'idée avantageuse qu'en ont donnée d'autres Européens qui ont été admis auprès de lui. On ne trouve pas

dans cet ouvrage une instruction solide, ni des notions précises et exactes sur le pays et sur le peuple; mais l'impression générale que produisent la contrée et ses habitans y est rendue tout entière.

L. SW. BELLOC.

238. — *Travels in Brazil.* — Voyages dans le Brésil, pendant les années 1815, 1816 et 1817; par le prince Maximilien DE NEUWIED. 1 vol. in-4° avec cartes et gravures. Londres, 1824; Longman et compagnie.

Cet ouvrage, dont nous avons annoncé la première édition originale (voy. *Rev. Enc.*, t. v, p. 554-556), et la traduction française, par M. EYRIÈS (voy. t. XII, p. 521-528), est un des plus importans qui aient encore paru sur ce pays si intéressant, mais si peu connu. Le Prince a examiné les régions entièrement inconnues, situées sur la côte orientale du Brésil, entre le 13^e et le 23^e degré de latitude méridionale, régions qui, jusqu'alors, n'avaient été parcourues par aucun voyageur dans une vue scientifique. L'auteur a joint à ses nombreuses observations zoologiques des détails très-intéressans sur la nature du pays et sur les mœurs de ses habitans.

239. — *Travels in Brazil.* — Voyages dans le Brésil, pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820, entrepris par ordre de S. M. le roi de Bavière, et publiés sous sa protection spéciale; par les docteurs John VON SPIX et Charles VON MARTINS, membres de l'Académie royale des sciences de Bavière. Ouvrage traduit de l'Allemand T., I et II, in-8°, avec planches. Londres, 1824; Longman et compagnie.

S. M. le roi de Bavière ayant, il a quelques années, chargé l'Académie des sciences à Munich de lui présenter le plan d'un voyage dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, plusieurs savans, entre autres les deux académiciens qui en ont dirigé la publication, furent nommé pour cette expédition. Tout ce vaste pays, qui s'étend depuis le 24^e degré de latitude méridionale jusqu'à Para, sous l'équateur, et de là jusqu'aux frontières du Pérou, se trouve décrit dans cet ouvrage, dont il n'a paru que deux volumes, et qui sera complété par deux autres. O**.

240. — *Imaginary conversations of literary men and statesmen.* — Conversations imaginaires entre des hommes de lettres et des hommes l'état; par Walter Savage LANDOR. Londres, 1824; Taylor et Hessey. 2 vol. in-8° de 750 pages.

Il y a beaucoup d'esprit dans ces conversations; mais, à force de vouloir être original, l'auteur dépasse les bornes de la raison et

tombe dans l'extravagance. Chaque page fourmille de sophismes. M. Landor a voulu se faire une réputation, en n'étant de l'avis de personne. Il suffit qu'un principe, ou une chose soit généralement reconnue, pour qu'il les combatte de toutes ses forces. Selon lui, Néron était le plus humain et le plus populaire des princes; et il ne donne point ce jugement comme une conjecture, mais comme un fait positif et incontestable. Dans la même page, il assure que l'incendie de Rome et celui de Londres étaient des mesures sages et volontaires, provenant de la nécessité de purifier ces villes après des épidémies, et de ne point laisser des rues étroites au centre de ces capitales. A l'entendre, Boileau n'avait pas une étincelle d'esprit, de bon sens, ou de goût. Il parle de Pitt, comme d'un pauvre homme qui ne voyait plus à quelques pas devant lui, et de Fox comme d'un charlatan. Pour mettre le sceau à cette belle décision, il dit modestement, en faisant allusion à quelque histoire qu'il écrit, « que la postérité ne le confondra pas avec les *Coxes* et les *Foxes* du siècle. » Il hait presque également les Anglais et les Français. Enfin, c'est un bizarre mélange de folie et de présomption. Comme l'auteur ne reconnaît d'autre tribunal que le sien, il s'est fait aussi une orthographe à lui : il épelle plusieurs mots à sa manière. Ses dialogues, au nombre de trente-six traitent des sujets intéressans et variés. Un des plus amusans est celui d'Elisabeth et de Burleigh sur la pension que la reine voulait donner au poète Spenser; les plus pathétiques et les plus curieux sont ceux de Roger Ascham et de lady Jeanne Gray, et d'Henri VIII avec Anne de Bouleyn. Il y en a plusieurs entre des personnages français, Kléber et divers officiers, Bonaparte et le président du sénat; mais ils blessent également les bienséances et le goût. Du reste, le style des diverses époques est souvent bien imité, sans affectation; et dans le caractère des personnages qu'il met en scène.

L. SW. BELLOC.

241.—* *Eighteenth Report of the directors of the African Institution, etc.* — Dix-huitième Rapport des directeurs de l'*Institution africaine*, lu à l'Assemblée annuelle et générale, le 11 mai 1824. Londres, 1824; Hatchard père et fils, 187 Piccadilly. In-8° de 270 pages; prix, 4 shellings.

Avant de parler de ce que ce rapport contient, disons un mot de ce que l'on y cherchera sans le trouver. L'*Institution africaine* a certainement pour but de contribuer efficacement à l'abolition de la Traite et de l'esclavage dans les colonies européennes des deux Continens; elle ne se borne point à recueillir les faits relatifs à cette

grande amélioration morale et politique , à préparer des matériaux pour l'histoire. On demandera donc ce qu'elle a FAIT pour la cause des Africains? On ne lui tiendra pas compte du bien opéré par quelques-uns de ses membres , soit par leur influence personnelle, soit dans l'exercice des fonctions dont-ils sont chargés; on la jugera d'après les actes qui lui appartiennent, comme institution. Le dix-huitième rapport annuel ne contient rien que ce que le public avait connu par d'autres voies : ce sont des faits très-dignes de l'attention des hommes d'état et des publicistes ; mais on ne voit pas comment l'Institution africaine y a pris part. Le compte rendu de l'emploi de ses fonds ne présente que des frais d'administration, de correspondance et d'impressions. On ne peut donc la comparer qu'aux corps savans dont l'autorité est en raison du mérite individuel de leurs membres, quelle que soit l'organisation du corps, dont les décisions sont reçues avec confiance, comme émanées d'un jury intègre et le plus éclairé que l'on eût pu choisir. Sous ce point de vue seulement , les associations, telles que celles-ci, ne seraient pas sans utilité ; mais, si le gouvernement ne les consulte point, si l'opinion publique bien établie n'a pas besoin de leur direction, si les écrivains de toutes les nations ont prêté le secours de leur plume et de leur éloquence aux vérités qu'elles proclament, il ne leur reste plus qu'un moyen d'acquérir des droits réels à la reconnaissance des amis de l'humanité : qu'elles agissent, au lieu de parler, ou même d'écrire. Il ne suffit pas de provoquer des lois sévères contre la Traite, de l'assimiler à la piraterie : est-ce donc une profession si infâme que celle de pirate? N'est-ce pas celle de ces Barbaresques avec lesquels les gouvernemens européens daignent traiter, près desquels ils entretiennent des agens diplomatiques, auxquels même on paie quelquefois des tributs? Et d'ailleurs, qui fera exécuter ces lois répressives? Ne seront-elles pas éludées en Portugal, où les plus hautes classes spéculent sur la Traite; en Espagne, dont les navires négriers s'opposent par un feu de mitraille et de mousqueterie à ce qu'on fasse aucune visite à bord? Ailleurs, des juges punissent de mort des esclaves pour tentative d'évasion, condamnent une mère à être témoin du supplice de son fils, puis envoient aux galères : est-ce à leur tribunal que l'on traduira les marchands d'esclaves? Puisque l'impuissance de la justice laisse toute sécurité au trafic des esclaves, quel parti prendre, et que peuvent espérer encore les hommes les plus dévoués à la cause de l'humanité? Ce rapport serait capable de lasser leur courage,

s'ils n'étaient soutenus par une autre espérance, c'est que l'on obtiendra quelque jour, par l'ascendant de la raison et par les conseils d'un intérêt bien entendu, ce que l'on n'a pu obtenir au nom de la justice et de la religion. En attendant cette époque dont nous sommes encore bien éloignés, il paraît que les moyens répressifs de la Traite ont fort peu de succès, que les guerres auxquelles elle donne lieu en Afrique continuent avec la même fureur et les mêmes atrocités; que, depuis que les esclaves sont une marchandise de contrebande, les marchands imaginent chaque jour de nouveaux moyens de fraude, et ne craignent pas de laisser avarier ou de jeter à la mer une partie de leur cargaison, dans l'espoir de vendre le reste avec avantage. Et c'est à de tels hommes qu'on ferait l'honneur de les traiter comme des pirates! Quels voleurs de grand chemin daigneraient les admettre dans leurs bandes? Quels forçats ne rougiraient point de les voir partager leurs fers, et renfermés dans les mêmes bagnes? — Les appendices de ce rapport seraient une lecture très-instructive, s'il était possible de s'y arrêter assez long-temps pour la méditer; mais les regards se détournent bientôt de ces tableaux affligeans, de ces objets hideux et monotones, où la dégradation de l'homme ne peut plus descendre, et montre ce qu'elle a de plus rebutant. — Les lois contre le commerce des esclaves ne sont ni complètes, ni conséquentes. Puisque le vendeur est déclaré coupable, l'acheteur peut-il être innocent? et si l'achat d'un Africain est un délit, ne serait-il pas très-facile de le constater? Mais il n'est peut être pas encore tems d'indiquer les seuls moyens d'abolir cet infâme commerce, et ses honteux résultats. Jusqu'au tems où ces moyens pourront être non-seulement proposés, mais appliqués, les associations philanthropiques, telles que l'Institution africaine, auront bien mérité de l'humanité, si elles empêchent le mal d'augmenter, et si elles ne laissent pas perdre de vue la nécessité de l'extirper.

242. — *The Herald of Peace, etc.* — Le Hérault de la paix, n^{os} 3 et 4 de 1823 (les 6 derniers mois), et n^{os} 1 et 2 de 1824 (les 6 premiers mois). Londres, 1824; Hatchard père et fils, 187 Piccadilly. Prix, un shelling chaque cahier.

Depuis que nous avons rendu compte des travaux de la Société de la paix formée à Londres et de ses auxiliaires en Angleterre et en Amérique (voy. *Rev., Enc.*, t. XVI, p. 116-177), les guerres qui duraient alors n'ont point cessé, et l'Espagne a été parcourue par une armée étrangère, en même tems qu'elle avait à supporter tous

les maux d'une guerre civile. En ce moment, la paix de l'Europe n'est troublée que dans la Grèce; mais toutes les dissensions de l'ancien monde semblent transportées dans le nouveau, et jamais guerre entreprise par un seul peuple et contre un seul ennemi ne s'étendit sur un aussi grand espace. Les amis de la paix sont donc encore en minorité; ou s'ils composent le plus grand nombre, il faut avouer qu'ils ne savent guère faire usage de leurs forces pour la défense de leurs droits. Toutefois, que les sociétés de paix poursuivent leur honorable carrière; qu'elles se multiplient partout, et qu'elles opposent le faisceau de leur union à la forte ligue des partisans de la guerre. Les quatre cahiers que nous avons sous les yeux font voir que ces sociétés ne se bornent pas à la propagation des maximes de paix; qu'elles s'occupent aussi de tout ce qui mérite l'attention des philanthropes, de tout le bien que l'on peut faire aux hommes, de tous les maux qu'on peut éviter ou réparer. Qu'elles s'attachent donc principalement à l'instruction, comme condition préalable et nécessaire de tout perfectionnement moral. Comme elles repoussent avec une juste indignation la traite des nègres et l'influence désastreuse qu'elle exerce en Afrique, elles ne désapprouveront pas, sans doute, l'emploi de la force contre ce criminel trafic, quand même il en résulterait une sorte de guerre. — Le second cahier de 1824 contient la confession de Guillaume-le-Conquérant sur son lit de mort, extraite des *Annales, ou Chroniques générales de l'Angleterre*, commencées par John Stow, et continuée jusqu'en 1631 par Edmond Howes. Si le récit de l'historien est fidèle, l'exemple de ce favori de la victoire n'est pas encourageant pour ceux qui seraient tentés de l'imiter, et la vie tout entière d'un conquérant ne serait pas toujours une compensation des angoisses de sa fin. F.

RUSSIE.

243. — *Histoire de Russie*; par N. KARAMSIN. Tomes X et XI, de 166 et de 153 pages. St.-Pétersbourg, 1824; imprimerie de N. Gretch.

Le récit de l'avènement au trône de Boris Godounoff, qui passe pour le Cromwell de la Russie, est fait dans Karamsin avec beaucoup d'art. — L'assassinat du prince Dmitri, fils du Tzar Ivan, ou Jean Vassilievitch, surnommé le Terrible, quoique contesté par plusieurs écrivains de ce siècle, ne peut plus désormais être révoqué en doute; l'autorité de M. Karamsin est assez imposante pour l'emporter sur l'opinion de tout autre auteur. Il est cependant essentiel de rappeler que M. Margeret, Français de nation, alors capitaine

au service de Russie dans les légions étrangères, prétend que le faux Dmitri détroné et massacré par une faction de Boyards, comme aventurier et usurpateur, est le véritable héritier légitime du trône, qui parvint à échapper miraculeusement aux assassins de Boris Godounoff. Margeret en a parlé affirmativement à Henri IV et à l'historien de Thou. Cette opinion est soutenue par plusieurs écrivains, Polonais et étrangers; mais M. Karamsin réfute victorieusement toutes ces affirmations. Il se sert d'une dénomination assez singulière pour désigner les personnes qui douteraient encore après son témoignage à cet égard; « ce sont, dit-il, les *esprits forts* (ou les libéraux) *de l'histoire*. Ce qui fortifie encore son opinion, c'est que le prince Dmitri a été canonisé par l'église grecque, comme martyr. — Les paysans jouissaient, de tems immémorial, de la prérogative de quitter leurs seigneurs et d'offrir leurs services à d'autres, ce qui mitigeait nécessairement la tyrannie de ces derniers; mais le Tzar Boris publia un édit en vertu duquel les laboureurs se trouvèrent dépouillés de cette prérogative, et par conséquent attachés à la glèbe. Plus tard, le Tzar Basile Chouïsky leur rendit ce privilège qu'ils perdirent en dernier lieu, sous les règnes suivans. M. Karamsin, en rendant compte de cette ordonnance, source primitive de l'esclavage en Russie, paraît en faire l'éloge; il dit que Boris, par ce sage règlement, voulait mettre un terme aux désordres occasionnés par les fréquens changemens de maîtres, et que les paysans ne s'en trouvèrent que mieux. Je ne tâcherai point de combattre l'opinion de l'historien russe, sous ce rapport: elle est trop contraire à l'esprit du siècle, et je me flatte que la plus grande partie de ses lecteurs ne voudra point la partager. — On trouve dans le tome X, une lettre de Henri IV au Tzar Fédor ou Théodore Ivanovitch par laquelle il pria ce monarque d'accorder un congé à un médecin nommé Paul. Cette lettre, qui se conserve dans les archives du Collège des affaires étrangères à Pétersbourg, est conçue en ces termes: — « Très-illustré et très-excellent prince, notre cher et bon amy. — Il y a un nommé Paul, citadin de la ville de Milan, qui vous sert en qualité de médecin, il y a long-tems, lequel, estant fort âgé, désire passer en ce royaume pour y revoir ses parens et amys, qui sont en notre cour, et nous ont supplié très-humblement d'intercéder pour luy vers vous. Au moyen de quoy, nous vous prions aussi le luy vouloir permettre. Et si en son lieu vous désirez un autre de cette profession, nous tiendrons la main de vous en envoyer un, de la doctrine et fidélité duquel vous aurez toute sa

tisfaction. Comme en toutes autres occasions nous serons très aises d'user de revanche et faire chose qui vous soit agréable et tourné à vostre contentement. Priant Dieu, très-illustre et très-excellent prince, notre très-cher et bon amy, qu'il vous ait en sa très-sainte et digne garde. — Escript à Paris, le 7 jour d'avril 1595. *Votre bon amy HENRY.* »

244. — *Le Jet d'eau de Baktchi-Saraï*, poëme, par A. POUCHKIN.

Ce jeune poëte occupe déjà un des premiers rangs sur le parnasse russe; il s'est fait connaître antérieurement par deux poëmes, dont l'un, en six chants, est intitulé *Rouslan et Ludmila*, et l'autre le *Prisonnier du Caucase*. Son dernier poëme, dont nous annonçons ici la publication, quoique inférieur aux deux premiers par la brièveté de son sujet, étincelle cependant du beauté du premier ordre. Le début est un tableau fidèle de la cour d'un despote tatar. L'auteur le dépeint au milieu de son palais, agité d'une colère qu'il tâche de concentrer dans son âme; ses courtisans, dans l'attitude la plus soumise entourent son trône, jusqu'au moment où le khan leur fait un signe d'impatience. Tout le monde se retire alors, en s'inclinant dans le silence le plus profond. La description d'un eunuque, chargé de surveiller les beautés du harem, est faite avec beaucoup d'art : l'indifférence de cet individu, mutilé par une prévoyance barbare, pour les charmes des belles odalisques confiées à ses soins, la manière sombre avec laquelle il épie leurs moindres mouvemens, son apathie au moment où elles se baignent, forment un des meilleurs morceaux du poëme, qui d'ailleurs est écrit avec beaucoup de grâce et d'harmonie.

245. — *L'Étoile polaire*, almanach littéraire pour l'année 1824; rédigé par A. BESTOUJEF et C. RYLÉIEF.

Ces deux jeunes littérateurs, dont les talens se sont fait connaître par plusieurs productions d'un mérite distingué, ont donné un almanach semblable pour l'année 1823. L'accueil favorable que le public a fait à leur travail les a encouragés à continuer cette entreprise. Les principaux poëtes et prosateurs ont participé à la composition de cet almanach. On y distingue, entre autres pièces intéressantes : un épisode d'une tragédie de Schiller, *Jeanne d'Arc*, traduite de l'allemand, par M. JOUKOVSKY; deux lettres de cet écrivain, l'une sur la Saxe, et l'autre sur la fameuse *madone de Raphaël*, qui fait partie de la galerie de Dresde. Une *fable* de KRYLOF, intitulée :

le *Bluet* (1); quelques scènes d'*Aristophane*, comédie du prince CHAKHOVSKOY; un aperçu sur la littérature de la Russie, et quelques nouvelles de BESTOUJEF; plusieurs poésies de POUCHKIN et du prince VIASEMSKY : ces dernières sont remplies de saillies ingénieuses. Mais, ce qui a causé le plus de plaisir aux amateurs des beaux vers, c'est une pièce de M. BATUCHKOF. Cet excellent poète, qu'on peut surnommer le Tibulle de la Russie, semblait avoir entièrement renoncé à la poésie; depuis la publication de ses essais poétiques, il ne faisait plus retentir les doux accens de sa lyre; ce n'est donc pas sans plaisir que l'on trouve dans ce recueil une pièce de vers où le talent de cet aimable poète se montre dans tout son charme. Ces vers lui ont été inspirés par la lecture de l'*Histoire de Russie*, de Karamsin. Au reste, il faut convenir que l'*Étoile polaire* de l'année dernière renferme des articles infiniment supérieurs à ceux de l'année présente; mais cette circonstance est entièrement indépendante du zèle des rédacteurs, et ne doit pas leur être imputée.

SUÈDE.

246. — *Bokstafveirngs methoden, etc.* — Méthode pour assembler et prononcer les lettres de l'alphabet, ou Méthode simplifiée de lecture, fondée sur l'esprit de la langue et sur l'analogie; par Georges SUEL. Stockholm, 1823. In-8° de 112 pag.

L'auteur, qui, pendant son long séjour en France, avait eu l'occasion de se familiariser avec les principes et les règles de l'enseignement mutuel, dont il est un des zélés partisans, a été appelé, par la direction des écoles bourgeoises de Copenhague, à faciliter l'introduction de cette méthode dans une des écoles de charité de cette ville. Il s'est acquitté de cette mission avec tout le zèle et tout le talent qu'on pouvait attendre de lui. Déjà, depuis long-tems, il avait observé que la méthode généralement suivie dans l'énonciation et l'assemblage des lettres, c'est-à-dire, dans la manière d'épeler, n'était ni assez simple, ni assez exacte, et il s'était proposé de l'améliorer. De nouvelles remarques faites à Stockholm, où il dirige un école d'enseignement mutuel, l'ont conduit à publier l'ou-

(1) Cette fable, traduite par Mme LAGARDE, doit faire partie du Recueil que publie en ce moment, à Paris, M. le comte Orlof, et dont nous avons déjà parlé. N. d. R.

vrage que nous annonçons, et qui nous paraît digne de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'étude des langues. G—G.

DANEMARCK.

247. — *Om den indbyrdes undervüsnings fremgangi Danemark.* — Premier rapport officiel des progrès de l'enseignement mutuel en Danemarck; rédigé le 31 décembre 1823; par M. J. VON ABRAHAMSON. Copenhague. In-4° de 104 pages, y compris 3 pages de préface. (Voy. tom. XXII, pag. 483-487, un extrait détaillé de ce même rapport.)

L'auteur loue beaucoup la sagesse des mesures qu'a prises le gouvernement, depuis 1819, pour les progrès de l'enseignement mutuel en Danemarck. On sait, du reste, qu'il n'y est pas érigé en loi, mais toléré, et même encouragé. M. Abrahamson est le premier introducteur de cette méthode dans sa patrie, et ses efforts éclairés ont puissamment contribué à l'y faire prospérer. Il reconnaît la part qu'ont eue à cette noble entreprise le savant évêque de Munter et l'érudit Prévost Monster. Peut-être doit-on s'étonner de ne pas trouver auprès de ces noms respectables celui d'un citoyen également estimable, M. G. Suel, qui a servi la cause de tous ses moyens. (Voy. l'art. ci-dessus.) On apprendra avec plaisir que déjà il existe 244 écoles d'enseignement mutuel en Danemarck, et que l'on y a l'espérance de voir cette excellente méthode introduite dans 263 autres écoles. Les épargnes annuelles qu'elle a déjà produites montent à 10,000 rixd. de banque (environ 45,700 fr.).

248. — *Corinna eller Italien, etc.* — Corinne ou l'Italie, par M^{me} de STAEL HOLSTEIN; traduite en danois par M^{lle} A. S. BRANDT. Copenhague, 1824. In-8° de 267 pages.

Presque toutes les littératures de l'Europe se sont déjà enrichies de cette production, qu'elles ont fait passer dans leur langue; la littérature danoise était en retard. Une femme, douée d'une âme assez forte et assez sensible pour saisir toutes les pensées de M^{me} de Stael, et assez versée dans tous les écrits de sa langue maternelle pour rendre ces mêmes pensées dans un style clair et précis, vient de remplir cette lacune. Si les volumes suivans ressemblent au premier, cette traduction ne laissera rien à désirer. Ce sera quelque chose de plus que la copie d'un beau tableau.

249. — *Nina originalt Skuespil, etc., etc.* — Nina (ou la Folle par amour), comédie en cinq actes; par M. le docteur J. L. HEIBERG. Copenhague, 1822. In-8°.

Cette pièce, remarquable par une versification pure et facile, et par une vérité de sentimens exprimés avec tout le feu de la véritable poésie, est fondée sur la même fable que la pièce française de ce nom; mais la marche, les accessoires, les détails appartiennent entièrement à M. Heiberg, qui a puisé dans son propre fonds ces expressions, ces nuances, ces développemens de la tendre folie de Nina, aussi naturels qu'attendrissans. L'unité de tems n'est pas observée dans cette comédie, à laquelle on a voulu reprocher également le défaut d'unité d'action; mais, c'est à tort, selon nous; et ce que l'amour de Victor et de Collette peut avoir d'épisodique est un repos nécessaire que l'auteur a ménagé aux spectateurs, vivement émus de l'état déchirant de Nina et de son malheureux père. Cet ouvrage ne peut manquer de faire époque dans la littérature dramatique du Danemarck par la vérité des peintures, la justesse et la force des expressions, l'excellence de la versification, et cette supériorité de talent qui s'attache à peindre fidèlement la nature. M. L. J. Heiberg a fait précéder sa pièce d'une dédicace à son père, que nous comptons, ainsi que le fils, au nombre de nos collaborateurs. G.—G.

ALLEMAGNE.

250. — *Materialen zur Phytologie, etc.* — Matériaux pour servir à l'étude de la Phytologie, 1^{re} et 2^e livraisons, publiées par Ferdinand RUNGE, D. M. Berlin, 1820-1822. Reymer.

Soumettre aux méditations des savans des idées neuves et des vues originales sur une science encore peu connue; publier d'utiles expériences et les découvertes auxquelles elles ont conduit, tel est le but que s'est proposé l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons. — La première livraison parut en 1819, époque à laquelle on commençait à s'occuper sérieusement de la recherche des bases salifiables végétales. Dans le 1^{er} chapitre, l'auteur cherche à établir, par des considérations philosophiques, la nécessité de l'existence de ces alkalis dans chaque espèce de plante, et il développe, par des exemples, le principe que celles-ci se composent d'élémens de polarité contraire, qui se neutralisent mutuellement. — Il indique les moyens d'analyse pour obtenir ces élémens réunis sous forme de combinaisons salines susceptibles d'être elles-mêmes décomposées ainsi qu'il le fait voir un peu plus loin. Les chapitres suivans sont consacrés à l'exposé de différens faits fort curieux qui servent à confirmer cette théorie; tels sont, par exemple, les analyses qu'a

faites M. Runge de l'atropa belladonna, celles du datura, de l'hyoscyamus niger, des grains de café, de l'écorce du quinquina. Si, d'un côté, nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que l'auteur a échoué contre une partie des difficultés qu'offre la chimie organique, et qu'il s'élève des objections assez fortes contre plusieurs des conséquences qu'il déduit de ces expériences, il est juste cependant de convenir qu'il est parvenu à différens résultats qui, si leur exactitude est constatée, peuvent être d'une grande importance. Nous citerons l'emploi qu'il fait de l'œil d'un chat comme réactif pour découvrir et différencier les principes narcotiques de la belladonna, du datura, etc., et même pour reconnaître la présence du principe vénéneux de ces plantes, dans un cas d'empoisonnement. Nous ferons aussi observer que l'auteur annonçait déjà, en 1819, l'existence de la caféine et de la cinchonine, qu'il avait obtenues à l'état d'acétates, et qu'il donnait les moyens d'en opérer la précipitation par les alkalis. — Le reste de la livraison renferme des considérations intéressantes sur les effets vénéneux de la belladonna, de l'hyoscyamus niger, etc. — L'auteur a consacré plus particulièrement la seconde livraison à l'exposé de ses idées spéculatives sur la Phytologie, idées qui, souvent justes et précises, nous paraissent néanmoins se ressentir quelquefois du caractère d'abstraction propre à la philosophie allemande. Les plantes s'offrent à nos sens sous les trois rapports différens, de leur composition, de leurs développemens et de leurs formes extérieures. La science qui a pour but de les étudier sous ces points de vue divers, doit porter le nom de *Phytologie* (science des plantes), et se subdiviser en chimie végétale, physiologie des plantes, et botanique, suivant qu'elle s'occupe de l'une des trois branches précitées. Ces parties distinctes de la Phytologie se prêtent un mutuel appui, et doivent marcher de front. L'auteur s'élève fortement contre les personnes qui prétendent les isoler. — Traitant des développemens des végétaux, M. Runge distingue deux époques dans la vie de la plante auxquelles il donne le nom de positive et antipositive. Pendant la première, la plante naît, s'élève et arrive à la perfection; pendant la seconde, elle perd sa vigueur, se flétrit et finit par mourir, après avoir suivi dans un ordre inverse les mêmes degrés d'accroissement et de décroissement. Ce qui est assez singulier, c'est que l'auteur assure que l'on peut comparer la vie de la plante au cours d'une ellipse dont l'un des foyers serait placé dans la semence entre la germination et la maturité, et l'autre dans la fleur

entre la conception et la fructification. Il généralise même cette idée, en l'appliquant à l'ensemble du règne végétal dont il regarde la plante comme une image en miniature. — Dans le troisième chapitre de la seconde livraison, l'auteur traite de la composition chimique des végétaux : il regarde certains principes comme particuliers à telle ou telle partie de la plante et essentiels à leur existence, et il indique des moyens de reconnaître leur présence. Il va même plus loin et cherche à prouver, par des considérations philosophiques, que les groupes, les familles et les espèces se distinguent aussi bien par leur composition chimique que par leurs formes extérieures. Ce nouveau système de classification est, il faut en convenir, tout-à-fait hypothétique, et il ne saurait acquérir de valeur qu'autant qu'il pourra s'appuyer sur un grand nombre de faits. L'auteur travaille sans relâche à le fonder sur l'expérience, et déjà il a obtenu et nous a fait connaître un grand nombre de résultats que nous regrettons de ne pouvoir donner, mais qu'il a consignés dans un mémoire qui sera lu incessamment à l'Académie des sciences. Les autres chapitres de la seconde livraison traitent : 1° des réactifs organiques, pour l'emploi desquels l'auteur donne des directions fondées sur la théorie; 2° du principe extractif auquel il ne reconnaît pas l'existence comme aussi générale que plusieurs chimistes le prétendent; 3° de la préparation des bases salifiables végétales.—On doit savoir gré à M. Runge des travaux qu'il a entrepris pour jeter un nouveau jour sur une science peu connue encore, quoique si digne de l'être, et on doit l'encourager à les achever. L'âge en mûrissant ses pensées, le tems en lui fournissant l'occasion de les vérifier par l'expérience, le mettront sans doute à même de corriger, de perfectionner et de compléter l'ouvrage de sa jeunesse.

PERDONNET.

251. — *Der Handel als Quelle des National-Einkommens.*—Le commerce considéré comme la source du revenu national; par Gr. W. WEBER. Tubingue, 1824; Oslander. In-8°.

Cet ouvrage fut composé à l'occasion d'un concours ouvert, en 1818, par la Faculté des sciences économique-administratives de Tubingue, sur la question suivante : « Jusqu'à quel point et comment le commerce intérieur contribue-t-il à l'accroissement de la richesse nationale? ou doit-on attribuer cet accroissement aux seules relations commerciales avec les pays étrangers? » Nous n'examinerons pas ici quels peuvent être les avantages des concours annuels en usage dans les universités allemandes, et qui ont

pour objet d'exciter l'émulation des élèves, et de leur offrir une occasion d'appliquer les connaissances qu'ils ont acquises. Il nous paraît toutefois que leur utilité peut être augmentée ou diminuée, selon l'esprit dans lequel sont conçues les questions proposées. Aussi, croyons-nous intéressant de rappeler ici quelques-uns des sujets mis au concours, dans les dernières années, à l'Université de Tubingue, l'une des plus célèbres de l'Allemagne. A la même époque où l'Académie française offrait un prix à la meilleure pièce de poésie sur l'institution du jury, on donnait aux étudiants de Tubingue la question suivante à traiter : « Jusqu'à quel point l'institution du jury est-elle nationalisée en Allemagne, et comment cette institution répond-elle aux besoins d'une bonne organisation judiciaire ? » Mais le prix fut décerné à un mémoire dont l'auteur se déclarait entièrement opposé à cette belle institution, dont les heureux effets sont connus en Angleterre, aux États-Unis et en France.—On ne doit pas être moins étonné d'apprendre que plus tard on couronna l'auteur d'un écrit qui répondait à cette question : « Doit-on désirer et comment peut-on obtenir l'abolition de la dîme ? » par l'éloge de cet impôt dont les inconvénients sont aujourd'hui généralement reconnus. Quoique l'ouvrage de M. Weber annonce un homme versé dans les sciences économiques, on pourrait y relever plusieurs erreurs, et certaines opinions du genre de celles de ses condisciples précédemment couronnés. A. J.

252.— *Ueber die Kompetenz des Koeniglichen Wechsel-und Merkantilgerichts zu München.* — Sur la compétence du tribunal de commerce de Munich ; par B. HENLE. Munich ; J.-A. Finsterlin. Brochure grand in-8° ; prix 54 kreutzers.

L'auteur s'occupe d'abord de l'état, sous le rapport du droit, de tous les négocians et artisans dans l'ancienne Bavière, c'est-à-dire dans les cercles de l'Iser, du Bas-Danube et de la Regen. A cette occasion, il discute les questions suivantes : « Dans quelles affaires les négocians et artisans sont-ils tenus de se diriger d'après les lois civiles ? ou en quelles circonstances peut-on suppléer les lois positives par les usages commerciaux ? Quels sont les procès dont la connaissance appartient au tribunal ordinaire du domicile, et quels sont ceux sur lesquels il doit être prononcé par le tribunal de commerce de Munich ? » Pour parvenir à une solution, l'auteur examine d'abord la nature et le but des tribunaux de commerce en général. Partant du principe que tout juge de commerce doit, ou statuer d'après les règles ordinaires du droit, ou avoir pour guide des

lois particulières rédigées pour lui seul, en un mot, un code de commerce ; il compare entre elles différentes institutions de juridiction commerciale existantes. Après les avoir examinées, tant sous le rapport de leur organisation que sous celui des lois qu'elles doivent appliquer, il emprunte aux unes et aux autres les dispositions qui lui semblent les meilleures, pour déterminer avec précision le cercle d'activité du juge ; puis, il applique les observations que ces diverses institutions lui ont suggérées aux lois particulières sur la matière qui existent en Bavière. L'auteur traite occasionnellement, et fort en détail, d'un genre d'affaires qui, depuis quelques années, a fixé, sous bien des rapports, l'attention du public ; nous voulons parler des marchés de fonds publics, surtout de ceux à terme. Il combat l'opinion, émise par plusieurs écrivains, que ces marchés ne tendent pas à un accomplissement réel, et ne sont qu'une espèce de pari ou de gageure sur le cours. Il s'attache à établir la réalité et la légalité intrinsèque de ces sortes de marchés, considérés comme des transactions commerciales, et comme étant toujours assimilés par les contractans à toute autre affaire, dans laquelle il s'agit de l'achat d'une marchandise quelconque ; il en conclut que les procès relatifs à ces marchés doivent toujours être jugés par les tribunaux de commerce, et non par les tribunaux ordinaires. A cette occasion, l'auteur rapporte, avec leurs motifs, quelques jugemens intervenus sur cette matière ; il les développe ensuite, en les étayant de divers usages et coutumes de commerce et de dispositions du droit commercial. E.

253. — * *Fred. Ch. Schlosser Weltgeschichte in zusammenhängender Erzählung.* — Histoire universelle ; par *Fred. SCHLOSSER*. 2^e partie du 3^e volume. Francfort, 1824. In-8°.

Nous avons annoncé quelques-uns des volumes précédens, et nous avons fait remarquer avec quelle dignité de style, avec quel esprit de critique le savant et impartial M. Schlosser marche au but qu'il s'est proposé. Il ne se traîne point sur les routes vulgaires : ses récits appartiennent aux nations, et n'ont rien de ces petites idées qui renferment l'histoire dans le cabinet des princes, sans égard à la marche de la civilisation et aux progrès des peuples. Toutefois, il a su éviter également l'écueil contraire, et se garantir des déclamations qui transforment l'histoire en plaidoyers, où le passé ne fournit que des allusions aux passions du moment ; où l'on n'écrit ce qui s'est fait, il y a cinq cents ans, qu'autant que les faits d'alors peuvent servir de critique ou d'éloges aux faits récents. Le talent de M. Schlos-

ser semble, dans ce volume, avoir grandi avec les sujets qu'il traite. D'abord, il rend compte des dernières querelles de Frédéric avec le Saint-Siège. On voit ensuite monter sur le trône de Naples, Mainfroy, qui gouvernait pour le jeune Conradin, quoique celui-ci fût exclu de sa tutelle. Charles d'Anjou, sollicité par Urbain IV et par Clément IV, enlève à Mainfroy le fruit de son usurpation, et bientôt combat Conradin lui-même, et le fait périr du dernier supplice. L'horrible tableau des Vêpres Siciliennes succède à ceux que nous venons de rappeler. Enfin, ce volume renferme l'histoire de Rodolphe de Habsbourg, celle de Jean Sans-Terre, de Philippe-Auguste. Les événemens s'y pressent en foule, et commandent l'intérêt au plus haut degré. M. Schlosser le termine par les querelles de Philippe-le-Bel et de Boniface VIII. Les passages justificatifs de ses récits se trouvent placés au bas des pages. Nous ne craignons pas de dire qu'un ouvrage du genre de celui-ci manquait entièrement à notre littérature, et qu'il faut le lire dans la langue dans laquelle il est écrit. Évitant la diffusion que l'on reproche souvent à juste titre à ses compatriotes, M. Schlosser n'a point de ces phrases parasites qui, traduites en français, ne signifient rien, et ne laissent dans l'oreille qu'un vain bruit de mots. Il est concis sans être sec ; il est complet sans nous accabler sous le poids des matériaux. Aucun état n'est oublié dans cette histoire universelle ; le Danemarck, la Hongrie, l'Écosse, ont leur place particulière, et les peuples les plus négligés des lecteurs, autres que les nationaux, pourront être suffisamment connus. Cet ouvrage est, sans contredit, l'un des monumens historiques du siècle qui auront fait le plus d'honneur à l'Allemagne.

254. * *Teutschland und die Teutschen.* — La Germanie et les Germains jusqu'à la mort de Charlemagne ; par *Aloyse SCHREIBER*, historiographe du duché de Bade. Carlsruhe, 1824. In-4°.

Nous avons déjà fait connaître le premier cahier de cet ouvrage, et dès lors nous avons, en rendant justice au mérite de son auteur, signalé quelques défauts essentiels, fruit de la trop grande facilité avec laquelle on y adopte des contes populaires peu dignes de foi. Dans ce second cahier, M. Schreiber se trouve placé sur un terrain plus ferme ; l'histoire est là pour lui prêter ses récits ; et comme ils sont transmis par la plume d'écrivains grecs et romains, elle laisse un champ moins vaste aux hypothèses. Cependant, on ne peut se dissimuler que l'intérêt est moindre, en ce que l'on retrouve ici ce qu'on a lu ailleurs, et même avec quelques détériorations dictées

par l'esprit national, qui jamais ne devrait dégénérer en orgueil et en vanité. Il nous semble que, dans plus d'un endroit, M. Schreiber a dénigré fort mal à propos les Romains pour vanter des actious souvent barbares et sans loyauté. Cependant, il ne peut s'empêcher de laisser échapper quelque blâme sur le massacre de Varus. Ce cahier traite d'abord du commerce des anciens Germains, dont je crois l'importance et l'étendue un peu exagérées dans les descriptions de l'auteur. Il en est de même des expéditions militaires qui viennent immédiatement après. On voit successivement Arioviste et César, Germanicus, Drusus, Arminius, Maroboduus et Civilis. Mais on sait tout ce qu'ils ont fait, et le morceau original sur la mythologie, qui terminait le premier cahier, a bien un autre intérêt. Cet intérêt ne peut manquer de renaître pour nous quand M. Schreiber en reviendra à une époque moins connue, parce qu'elle n'offre plus, pour guider le lecteur, l'appui de l'histoire de Rome. Nous attendrons donc avec une sorte d'impatience le cahier qui traitera de la Germanie sous Charlemagne, et dans les tems qui se sont écoulés depuis le v^e siècle jusqu'à lui. M. Schreiber est un écrivain distingué, connu par beaucoup de bons ouvrages, et l'on ne saurait trop s'applaudir de ce qu'il a mis ici l'histoire nationale à la portée de toutes les classes de lecteurs. Mais c'est précisément alors que ses pages ne sont pas chargées de notes érudites, qu'il doit le plus se garantir des assertions hasardées; elles seraient trop facilement accueillies. Des gravures, au nombre de six par cahier, accompagnent l'ouvrage, qui aura en tout quatre cahiers. Celles du 2^e cahier représentent un port de commerce, la bataille de Marius contre les Cimbres, l'entrevue de César et d'Arioviste, la rencontre que fait Drusus d'une Germaine d'une taille gigantesque, qui lui prédit sa fin; la défaite de Varus, et l'illustre Veleda, qui vivait au tems de Vespasien. Dans une espèce de récapitulation, M. Schreiber a réuni, à la fin du cahier, des notices sur plusieurs personnages qui y ont figuré. Il appelle cette section celle des Germaines illustres, et cependant il nous enlève notre Brennus par des motifs qui sont loin d'être concluans. Les critiques que nous nous sommes fait un devoir de hasarder ne sauraient blesser un écrivain d'un mérite reconnu. Nous parlerons de ses deux autres cahiers quand ils seront publiés.

— 255. — * *Nachrichten ueber die alten Trierer.* — Notions sur les anciens Trévirois; par HETZRODT, conseiller de la régence prussienne à Trèves. *Seconde édition.* Trèves, 1821; Gall. In-8°.

Il n'est jamais trop tard pour réparer une omission : il y a trois

ans que ce petit ouvrage a vu le jour, et nous ne savons comment il a pu échapper à notre attention. C'est une excellente dissertation d'antiquité sur la population du pays de Trèves avant l'arrivée des Romains, et sur plusieurs points de l'histoire de ces derniers dans le même pays. M. Hetzrodt pense que la migration qui a placé sur le sol gaulois une grande partie des Germains qui l'occupaient vers le nord, a eu lieu avant l'an de Rome 531; mais il fonde uniquement cette opinion sur l'étymologie de leurs noms, et sur l'époque où ce nom a été connu à Rome. Peut-être y avait-il des raisons plus solides à donner; peut-être un passage de César, qui dit que les Belges sont pour la plupart d'origine germane, et qui se sert du mot *antiquitus* pour indiquer le tems de leur établissement, aurait-il fourni à M. Hetzrodt un argument d'autant plus solide qu'il paraît, d'après la combinaison d'autres passages anciens, que ces premiers Germains avaient adopté les mœurs et jusqu'à la langue de leur nouvelle patrie, du moins dans quelques-unes des provinces conquises; tandis que ceux qui sont venus avec Arioviste ou peu avant, et ceux qui n'avaient pas sur le territoire une possession immémoriale, sont encore comptés comme Germains envahisseurs, comme Germains que les Belges combattaient avec le plus de succès, précisément parce qu'avec le souvenir de leur origine ils avaient conservé toute la vaillance de ces barbares. Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette discussion; j'ai traité ce sujet dans un *Mémoire sur l'ancienne population de l'Alsace*. Il y aurait sur toute la ligne du Rhin des recherches à faire, et je crois que, si elles sont dirigées sur le même plan, conduites jusqu'aux frontières septentrionales de la langue allemande, sur la rive gauche du Rhin, et surtout adaptées à la direction des montagnes qui, à partir des Vosges, s'éloignent de plus en plus du fleuve, élargissant toujours la sphère dans laquelle domine la langue des Germains, je crois, dis-je, qu'elles ne pourraient manquer d'ajouter beaucoup à ce que nous savons de ces anciennes migrations, et de celles des Francs et des Allemani. Mais revenons à M. Hetzrodt. Son premier chapitre est tout historique; le second considère les Trévirois sous les Romains, puis sous les Francs; le troisième est tout entier consacré aux routes romaines, et l'on peut dire qu'il a plus fait que M. Quednow, dont le cadre à la vérité était plus resserré, puisqu'il ne parlait que des monumens de la ville de Trèves. L'itinéraire et la table de Peutinger sont combinés avec les vestiges des voies romaines; cependant il eût été à désirer que l'auteur reconnût lui-même tout ce qui reste de ces voies. Plusieurs

points d'archéologie sont éclaircis par lui avec beaucoup de sagacité ; nos antiquaires français ne peuvent que gagner à joindre ses recherches à celles qu'ils ont faites. M. Hetzrodt est armé d'une saine critique ; il est sage et réservé dans ses conclusions. Nous citerons particulièrement le paragraphe dans lequel il détermine les endroits où César a passé le Rhin, et celui où il traite de l'instruction publique sous les Romains. L'auteur n'a rien épargné en fait de citations utiles ; il a traité de beaucoup d'objets, et cependant il a conservé le mérite de la concision ; car il serait difficile de renfermer autant de choses utiles en moins de pages.

256. — * *Ctesia Cnidii Operum reliquiae*. — Fragmens des OEUVRES de Ctésias ; édition pourvue d'un commentaire, par J.-Ch.-F. BŒHR.

Heureusement pour la philologie, la savante école de M. Creutzer ne cesse de s'alimenter de bons ouvrages. M. Bœhr donne aujourd'hui le Ctésias qu'il avait promis, et qui est le résultat de plusieurs années d'étude et de soin. Il y a peu de tems que M. Albert Lion avait fait imprimer ces mêmes Fragmens à Göttingen ; mais son principal mérite fut d'être le premier à présenter séparément ce Ctésias, qui jusque-là privé des honneurs d'une édition, se traînait toujours à la suite d'Hérodote. Aujourd'hui, non-seulement il jouit de son indépendance, mais M. Bœhr l'a tout à la fois enrichi et vengé. Il l'a enrichi, en ce que, profitant des travaux des Henri Étienne, des Hœschel, des Schott, des Gronovez, il a fait plus encore que tous ces savans pour l'interprétation du texte ; il l'a vengé, en ce qu'il a tiré Ctésias du mépris auquel on condamnait aveuglément ses récits. L'éditeur montre que Ctésias a fort bien pu transcrire les fables allégoriques de l'Inde qui s'étaient répandues dans la Perse, sans que pour cela on doive l'accuser de mensonge, à cause des choses extraordinaires qu'il débite. Il prouve ensuite que nul autre que Ctésias n'était plus à même de bien connaître l'histoire de la Perse ; la faveur dont il jouissait à la cour devant lui procurer l'accès de tous les dépôts publics. En général, toute cette partie du volume intitulée *Prolegomena* est d'un grand intérêt, et l'attention qu'elle mérite nous aurait presque fait oublier que M. Bœhr a aussi perfectionné le texte avec soin, à l'aide des manuscrits de Werfer, dont il doit la communication à M. Creutzer. Outre ses propres travaux, l'éditeur donne encore la *Vie de Ctésias* telle qu'elle se trouve dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius ; puis, la dissertation de Henri Étienne, intitulée : *De Ctesia historico antiquissimo* ; enfin, la notice tirée des historiens grecs de Gerhard Voss. Rien ne manque à cette édition,

qui doit être d'autant plus recherchée qu'elle renferme des discussions originales et tout-à-fait neuves. Un index termine le volume.

P. GOLBÉRY.

257. — * *Baden und seine Umgebungen, etc.* — Vues de Bade et de ses environs, dessinées et gravées par M. FROMMEL, accompagnées d'une description historique et topographique, par M. le conseiller de cour SCHREIBER; ouvrage dédié à S. A. R. M^{me} la grande-duchesse Stéphanie de Bade, et qui se composera de trois livraisons. 1^{re} livraison. Carlsruhe, 1824; l'auteur: Paris, Osterwald j^e. Prix de chaque livraison, 12 francs.

Bade et ses environs jouissent d'une grande réputation sous le rapport pittoresque; l'ouvrage que publie M. Frommel justifie complètement cette réputation. Les six gravures qui composent la première livraison prouvent tout à la fois que les sites de ce pays sont enchanteurs, et que le talent de l'artiste n'est pas resté au-dessous du spectacle qu'il voulait reproduire. Les deux premières sont des vues générales de Bade; la troisième représente le cimetière et l'église, près de laquelle est un ange colossal, à genoux, taillé en ronde-bosse dans la partie supérieure d'un rocher; c'est ce que l'on pourrait appeler de la sculpture cyclopéenne. Les trois dernières sont des vues de détail empruntées à l'ancienne et à la nouvelle architecture, et il faut convenir que, dans cette lutte, la dernière a le dessous. Il n'est rien de plus pittoresque que les monumens gothiques, surtout lorsque, comme dans la dernière planche, ils sont entourés d'une végétation libre et plantureuse. — M. Frommel a étudié à Rome dans le même tems que MM. Picot, Drolling et autres. Nourri de ces premières et fructueuses études, il a publié deux beaux paysages empruntés à l'Italie: c'était un tribut que lui imposait la reconnaissance; puis il est allé en Angleterre pour tâcher de s'approprier les procédés particuliers qui donnent une si grande supériorité dans la gravure de genre. Ces soins n'ont point été inutiles; l'ouvrage que j'annonce le prouve, et je prédis une belle carrière au jeune et courageux artiste qui ne redoute aucune fatigue lorsqu'il s'agit d'accroître son talent.

P. A.

258. — *Catalogue de la précieuse collection de chefs-d'œuvre et d'ouvrages chinois en porcelaine, ivoire, nacre, écaille, argent, stéatite, bronze, etc., en émaux et vernissures, ouvrages mécaniques et optiques, figures, groupes, tableaux, etc., recueillie à Canton, par M. HULLE, ancien chef de la Compagnie hollandaise dans les grandes Indes, etc., dé-*

laissée par feu M. le docteur BECKMANN, secrétaire du chapitre, à Hambourg. — Hambourg, 1824. Broch. in-8°.

Nous croyons rendre service aux amateurs de tous les pays, en leur signalant comme étant à vendre une collection qui jouit depuis long-tems d'une réputation méritée, tant en Allemagne qu'à l'étranger. La préface dont M. le chanoine *Meyer* a fait précéder le catalogue, rédigé par M. *P.-F. Røding*, contient des détails très-curieux sur la formation de ce beau cabinet et sur chacun des objets qui le composent. Pour faire juger de sa richesse, nous donnerons la récapitulation numérique des articles. Porcelaine, 310. Albâtre, 8. Stéatite, 46. Émaux et ouvrages vernis, 82. Objets en bronze et en cuivre du Japon, 40. Chefs-d'œuvre de mécanique, 7. Ouvrages en bois, 26; en ivoire, 45; en nacre de perles, 12; en écaille, 9; en argent, 7. Instrumens d'optique, 12. Feux d'artifice, 20. Bustes, figures et groupes en terre cuite, 28. Broderies, 12. Objets de dessin, 11. Gouaches, 60. Tableaux à l'huile, 28. Peintures sur verre, 42. — Total, 806 objets d'arts et d'économie domestique de la Chine et du Japon. — La vente aura lieu, en bloc, à des conditions très-modérées. On peut s'adresser à Hambourg, à M. *P.-F. Røding*, soit pour les renseignemens, soit pour les conditions de la vente.

E.

SUISSE.

259. — *Du principe actif contenu dans la digitale pourprée; Mémoire lu à la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève; par M. A. LE BOYER.* Genève, 1824; Paschoud.

L'auteur, après avoir pris une livre de digitale pourprée, telle que le commerce la fournit, la traita d'abord à froid par l'éther; puis à chaud par ce même agent. Les liquides ainsi obtenus offrirent, après la filtration, une couleur d'un jaune verdâtre et une saveur amère; le résidu de leur évaporation avait une apparence résineuse, une amertume insupportable. Exposé à l'air, ce résidu attirait fortement l'humidité. Lorsqu'on le reprit par l'eau distillée, il se divisa en deux parties, dont l'une fut retenue en solution par le véhicule; et l'autre se précipita et présenta tous les caractères de la chlorophylle. M. Le Boyer y ayant ajouté de l'hydrate de protoxide de plomb, le sël de plomb qui en résulta était soluble, et ne put par conséquent être séparé du principe amer. Ayant ensuite évaporé à siccité la partie traitée par le plomb, elle fut reprise avec l'éther très-rectifié. Le résultat fut d'obtenir en solution, dans l'éther, le

principe actif de la digitale pourprée dégagé de ceux avec lesquels il était joint. — L'auteur chercha ensuite à s'assurer, par quelques expériences, que c'était bien à ce principe que la digitale pourprée devait ses propriétés. A cet effet, il en fit dissoudre un grain dans trois gros d'eau distillée, l'injecta dans l'abdomen d'un lapin; au bout de quelques minutes, la respiration de l'animal se ralentit, le pouls tomba à soixante pulsations, devint irrégulier; peu à peu, toutes les fonctions cessèrent graduellement, et l'animal mourut sans agitation, sans angoisses, ainsi qu'on passerait de la veille au sommeil. Un demi-grain de digitaline, dissous dans deux gros d'eau tiède, ayant été injecté dans les veines d'un chat, il mourut au bout de quinze minutes et présenta les mêmes phénomènes que le lapin. Un chien mourut, cinq minutes après l'injection d'un grain de digitaline dans la veine jugulaire, et offrit les mêmes phénomènes que les animaux soumis aux deux autres expériences. — La découverte de M. Le Boyer est encore trop récente et les expériences qui l'ont suivie ne sont point assez multipliées, pour qu'on puisse prévoir quelle utilité l'art de guérir en pourra retirer. Seulement, on peut dire qu'il a enrichi l'analyse chimique d'un fait nouveau et curieux. D'un autre côté, nous pensons qu'on ne saurait trop précautionner les praticiens contre l'emploi d'un moyen aussi actif, puisque les animaux soumis aux expériences sont morts au bout de quelques minutes, *sans agitation et comme s'ils passaient de la veille au sommeil*. D'ailleurs, ne perdons pas de vue, que, depuis que par de savantes analyses on a isolé les principes actifs des végétaux, il n'en est pas un, à l'exception de la quinine, qui ait été pour l'art de guérir d'une utilité réelle.

L. SIMON. D.-M.-P.

260. — * *Psaumes de David et Cantiques*, corrigés dans les paroles et dans les quatre parties; par Charles BOURRIT, pasteur, bibliothécaire, et secrétaire de la vénérable Compagnie des pasteurs et des professeurs de l'Église et de l'Académie de Genève. — Genève, 1824; J.-J. Paschoud: Paris, même maison de commerce. 1 vol. in-12 de 623 pages.

Le but de cet ouvrage est de satisfaire à un besoin généralement senti dans le culte des églises réformées. Un grand nombre d'hommes religieux et éclairés regrettaient, en admirant les hymnes du roi-prophète, que les traductions en vers fussent restées à une si prodigieuse distance de l'original. Celles de Clément Marot et de Théodore de Bèze, adoptées dès le tems de la Réformation, revues et corrigées, à la fin du xvii^e siècle, par Conrart, secrétaire perpétuel de l'Aca-

démie française, et de la Bastide, Ancien de l'Église de Charenton, ne rendent, ni la grandeur des pensées, ni la richesse des images, ni l'onction des sentimens du Psalmiste. Elles offrent même, sous le rapport de la versification, des licences que le goût ne tolère plus. Par exemple, entre quatre-vingt-seize psaumes, dont la poésie est plus ou moins irrégulière, il s'en trouve dix dont les rimes sont toutes masculines ou toutes féminines. La musique de ces Psaumes, d'ailleurs, est devenue elle-même d'autant plus vicieuse, que depuis long-tems on ne les chante point en parties, qu'on en néglige la mesure, et que, par conséquent, on ne peut en sentir ni l'harmonie ni la mélodie. Ces défauts, universellement reconnus, ont engagé la plupart des églises réformées à corriger leur Psautier, ou à le remplacer par de nouvelles poésies, sur des chants modernes. A Berlin, Dresde, Leipzig, Francfort, Hambourg et dans d'autres villes de l'Allemagne; en Suède, en Angleterre, en Hollande, plusieurs essais en ce genre ont été couronnés d'un plein succès. En 1804, une nombreuse réunion des pasteurs des églises de France, siégeant à Paris, et délibérant sur les besoins du culte, arrêta que l'Église de Paris et celle de Genève s'occuperaient de concert de l'amélioration de la musique et de la poésie sacrées. Celle de Genève fut ensuite chargée seule de cette tâche difficile : une dernière commission, formée à ce sujet, en 1815, reconnaissant l'impossibilité de composer un ouvrage de cette nature par le concours de plusieurs personnes, en confia l'entière exécution au zèle et aux talens du respectable M. Bourrit. Certes, cet important travail ne pouvait être remis en de plus dignes mains, et le volume, que je viens de parcourir, prouve d'une manière éclatante l'excellence d'un pareil choix. Le style, clair et pur, est partout d'une simplicité qui n'exclut ni la noblesse, ni la poésie. Les nouveaux airs s'adaptent merveilleusement aux paroles, et les anciens ont été revus avec une scrupuleuse exactitude. Ce Psautier, qui a paru l'année dernière, est déjà introduit dans l'Église de Stockholm; il doit l'être bientôt dans celle de Genève, et les églises de France ne tarderont pas sans doute à faire cette précieuse acquisition.

B.

261. — *Vertheidigung des Wilh. Tell.*—*Défense de Guillaume Tell.* Fluelen (Canton d'Uri), 1824.

L'apparition de cet ouvrage est une sorte de phénomène dans un canton où la classe des lecteurs ne peut qu'être très-restreinte, et où par conséquent les presses doivent avoir peu d'activité. Mais la mémoire de Tell est chère à ses compatriotes, et ils ont cru devoir

répondre aux écrivains qui, depuis quelque tems, ont émis des doutes sur la vérité des traditions relatives au héros de la liberté suisse, ou qui ont paru, tout en reconnaissant l'existence de Tell, lui refuser leur tribut d'éloges. Du reste, les deux écrits dont se compose la défense de Guillaume Tell sont anciens, et avaient déjà été publiés dans une occasion semblable, en 1760 et 1772. A. J.

262. — *Verhandlungen der Schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft.* — Transactions de la Société suisse d'utilité publique. XIII^e. Rapport. Année 1823. Saint-Gall, 1824; Huber et comp. 1 vol. gr. in-8° de 23 feuilles.

Nous avons déjà donné à nos lecteurs, (voy. t. XXI, p. 470-472 et p. 719) l'histoire de l'établissement de cette Société, et nous nous sommes attachés à faire connaître le but de ses travaux. L'exposé succinct qui va suivre des matières contenues dans le rapport que nous avons sous les yeux, servira à faire mieux apprécier encore l'utilité d'une association qui obtient tous les jours plus de faveur. I. Protocole de la session de Trogen. II. Discours d'ouverture par M. J.-G. Zellweger, président annuel. III. Nécrologie des membres que la Société a perdus récemment, savoir : Léonard Hirzel, J.-M. Jauch, C.-J. Kuster; Rumpf, pasteur; J.-H. Sulzer. IV. Salutation fraternelle adressée aux membres de la Société, par le pasteur Hegner. V. Rapport annuel. VI. Extraits des réponses faites aux questions proposées par la Société : 1° sur l'état des pauvres; 2° sur l'éducation; 3° sur le commerce et l'industrie. VII. Extraits de lettres et de mémoires servant de pièces justificatives aux sections précédentes, envoyés au secrétariat de la Société, savoir : de Berne, sur M. de Fellenberg et sur ses instituts, par le professeur Scheitlin; d'Uri, article nécrologique sur J.-M. Jauch, par M. le landammann Müller; de Fribourg, sur les établissemens d'éducation de ce canton et sur le père Girard; d'Appenzell, sur l'exposition des produits de l'industrie, qui a eu lieu à Trogen; de Saint-Gall, sur le commerce avec l'Amérique; des Grisons, sur un mode de construction propre à préserver les édifices des dangers du feu; de Vaud, sur les établissemens d'instruction de ce canton; de Neuchâtel, lettre de M. le conseiller d'Etat de Rougemont; de Genève, notices diverses, par M. le pasteur Naville et M. Salverte; d'Anspach, sur l'augmentation du nombre des enfans illégitimes, etc; de Zurich, comptes de la Société pour l'année 1822 à 1823. VIII. Collection de toutes les questions proposées et de toutes les réponses reçues. IX. Liste des membres présens à Trogen, et de ceux qui y ont été admis à faire partie de la Société. E.

ITALIE.

263. — *Supplément au catalogue des plantes du Jardin de Saint-Sébastien* ; par le marquis de SPIN. Turin, 1823 ; V^e Pomba.

L'auteur, un des hommes qui ont le plus contribué à étendre en Piémont la culture des plantes exotiques, fait connaître celles qu'il a ajoutées à sa riche collection, depuis le catalogue qu'il en a publié en 1818. On remarque, dans ce supplément, plusieurs espèces nouvelles obtenues de graines qui furent récoltées aux Antilles et dans l'Amérique méridionale, par M. Bertero, un des élèves les plus distingués du professeur Balbis. Une planche lithographiée représente la *Bonapartea Juncea* w, plante de l'Amérique méridionale que M. de Spin restitue au genre *Agave*, dont on l'avait détachée.

B.

264. — *Della particolare affezione che la specie dei cani verso l'uomo conserva, etc.* — De l'affection particulière de l'espèce canine envers les hommes ; par Gio.-Bettin ROSELLI ; Venise, 1823.

L'auteur de cet ouvrage se montre, selon nous, un peu trop prévenu en faveur de l'espèce canine. Il soutient sa cause avec la même chaleur que s'il s'agissait de celle des Noirs. En rappelant l'attachement qu'eurent pour ces fidèles compagnons de l'homme, Ulysse, Démocrate, Charles I^{er}, etc., il reproche à ses contemporains leur coupable insensibilité pour ces animaux bienfaisans. Il regarde comme un acte de la plus étrange barbarie la destruction d'un chien, même sur le soupçon d'hydrophobie. On dirait que l'auteur est de la religion des pythagoriciens. Sans doute il a poussé trop loin ses maximes ; mais elles tiennent à un principe très-important, et dont la nature n'a pas été assez approfondie jusqu'ici, nous voulons dire le sentiment de la pitié.

265. — *Osservazioni bibliografiche letterarie, etc.* — Observations bibliographiques littéraires sur un opuscule, attribué sans raison à Pétrarque ; par le professeur Costanzo GAZZERA, etc. Turin, 1823 ; imprimerie royale. In-4^o.

L'opuscule dont il est question a pour titre : *Liber Domini Francisci Petrarche Panormitani oratoris celeberrimi de Vitâ solitariâ*. Le même titre est ailleurs répété deux fois. Le professeur Gazzera s'étudie à prouver, au moyen d'une critique éclairée, que cet opuscule n'est pas de Pétrarque, mais d'un de ses disciples et son ami le plus intime, *Lombardo dalla Setâ, ou da Serigo*. Celui-ci l'avait adressé à Pétrarque ; et comme on l'avait trouvé souvent parmi quelques ma-

nuscripts de ce poëte, on le regarda et on l'imprima comme lui appartenant. L'auteur prouve aussi que l'exemplaire qu'il a examiné, et qui ne porte ni la date, ni le nom du lieu de l'impression, a été probablement imprimé à Lyon, vers l'an 1495; il ajoute que Barthélemi Buyer n'a pas été imprimeur, comme on l'a cru généralement, mais plutôt celui qui introduisit et favorisa l'imprimerie dans la ville de Lyon. M. Gazzera aperçoit plusieurs marques de ressemblance entre diverses éditions de cette ville et celle de l'opuscule en question. Il confirme aussi son opinion par l'épithète même de *Panormitani*, donnée à Pétrarque, et qui lui paraît une altération du nom de *Patavini* abrégé. Jamais Italien, sans doute, n'aurait dit que Pétrarque était de Palerme. L'auteur enfin ayant examiné, dans cette occasion, plusieurs exemplaires précieux sortis des presses de Lyon, au xv^e siècle, invite les bibliographes français plus spécialement à s'occuper de l'histoire bibliographique de cette ville.

F. SALFI.

266. — *Discorso, etc.* — *Discours sur les principales règles de la critique*, relativement à deux dissertations sur la patrie de Christophe Colomb, publiées dans les Mémoires de l'Académie de Turin, lu le 12 février 1824 dans cette Académie, par M. le comte NAPIONE DE COCCONATO, Directeur des archives du royaume de Piémont, ancien ministre d'État, etc. Turin, 1824. In-8° de 60 pages.

Pour faire bien entendre l'objet de ce discours, il est indispensable de rappeler quelques faits littéraires et bibliographiques.—La fameuse question de la patrie et de la famille de Colomb est complexe; il faut la diviser pour en juger sainement. 1° Ce grand homme est-il appelé Génois pour avoir été navigateur du port de Gènes, ou pour être né à Gènes, ou dans quelque ville ou bourgade voisine, comme *Cuccaro* dans le Montferrat, ancienne portion de la Ligurie, ou *Cogoleto*, plus près de Gènes, ou *Plaisance*, ou dans quelques autres lieux voisins pour lesquels on a réclamé l'honneur de lui avoir donné le jour? 2° Est-il fils d'un Dominique Columbo, pauvre gentilhomme, ou d'un Dominique Colombo, pauvre plébéien et cardeur de laine? On écrivait diversement par conjecture et d'après différentes traditions sur ces deux questions, depuis deux siècles et demi, lorsque M. de Napione, natif de Pignerol, hors du territoire de Gènes et du Montferrat, savant connu, en Italie surtout, par plusieurs ouvrages estimés, recouvra diverses pièces imprimées du procès touchant le majorat de Colomb, jugé au conseil royal des Indes, à Madrid, entre ceux qui préteudaient y avoir droit, comme

parens du majoratisé, décédé sans enfans mâles. Il y trouva constaté que Balthasar Colombo, noble et seigneur de Cuccaro, avait comparu dans ce procès, comme agnat ascendant collatéral le plus proche, que son lignage avait été contesté par quelqu'une des parties, reconnu en justice par d'autres, enfin confirmé par l'arrêt définitif, en 1608, après vingt-cinq années de débats judiciaires. Dès lors, la question sur la famille de Colomb ne doit plus être une controverse de critique littéraire, et la noblesse de cet illustre navigateur, sa descendance de pauvres gentilshommes de Cuccaro, étaient des questions résolues par l'autorité irréfragable de la chose jugée contradictoirement en cour souveraine et compétente. — La question sur le lieu précis de la naissance ne fut pas jugée; mais les dépositions nombreuses d'après lesquelles Christophe Colomb fut reconnu comme issu des Colombo de Cuccaro, apprennent qu'il était né à Cuccaro, dans la maison commune de sa famille, et qu'il en était parti fort jeune pour chercher fortune. Il est donc très-probable que cet illustre navigateur était né hors de la ville de Gênes et dans le Montferrat. — M. Napione développa ces deux points, en 1804, dans une première dissertation insérée au tome xv des Mémoires de l'Académie de Turin, et réimprimée en 1808 à Florence, avec des recherches corrélatives de MM. Priocca et Vernazza, amis de l'auteur. On peut voir là-dessus de plus longs détails dans ma *Notice sur Christophe Colomb*, imprimée en 1809 dans le *Moniteur*, réimprimée ensuite chez Maradan, et que j'ai ajoutée aux *Études biographiques*, publiées en 1823, in-8°, chez les frères Baudouin (*Voy. Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 651.) — Les Génois ne parurent pas très-*impatiens* de répondre; mais, dix ans après, en 1814, on vit paraître, dans le troisième volume des Mémoires de l'Académie de Gênes, une dissertation de trois académiciens de cette ville, pour établir que Christophe Colomb est né à Gênes. Au même tems fut publié à Rome un livre anonyme dans le même sens, avec ce titre : *La vera patria di Christopho Colombo*; ensuite parut à Milan, en 1818, toujours dans le même système, la *Vie de Colomb*, par Bossi; et en 1819, à Gênes, le livre du P. Spotorno Barnabite, sur l'origine génoise de Christophe Colomb; enfin, le même sujet fut traité de la même manière par Bianchi, dans ses *Observations sur la Ligurie*. Gênes, 1817 et 1818. — Dès 1814, les municipaux de Gênes, qui venaient de recouvrer les copies informes et incomplètes des privilèges obtenus en Espagne par Christophe Colomb, et de quelques autres papiers le concernant, et qui venaient de les recevoir des archives de Turin, où M. Napione les

avait fait mettre après les avoir acquis du hasard, et les avoir examinés sérieusement, firent placer, en 1821, dans la salle de leurs assemblées, un monument en marbre, orné de bas-reliefs et de bronze, où ces copies furent déposées et annoncées par une inscription que voici :

Quæ hîc sunt membra nos

Epistolasque expendito.

Hîs patriam nempe suam

Colombus aperit.

En quid mihi creditum thesauri siet.

Dec. Decurionum Genuensium.

Cependant M. Napione atteste que ces papiers n'apprennent absolument rien sur la patrie de Christophe Colomb. — Provoqué par cette inscription et par tant de livres nouveaux, M. Napione répondit à toutes les objections nouvelles, en 1822, par une seconde dissertation de plus de cent pages in-4°, où l'on peut voir les principales dépositions d'une enquête de 1585, en faveur de Balthasar, faite à Casal, en vertu de réquisitoire ou commission rogatoire du roi d'Espagne au duc de Mantoue. Ces dépositions sont tirées du cahier original de cette enquête, déposé aux archives de Turin. Cette dissertation fait partie du tome xxvii des *Mémoires de l'Académie des sciences de Turin*, page 73 et suivantes. — Bientôt le père Spotorno, qui avait écrit en 1814, avec le plus grand appareil d'érudition, pour montrer, contre la chose jugée, que Christophe Colomb naquit à Gênes et plébéien, et qu'il y fut cardeur de laine, recommença le combat dans une longue préface d'une édition des privilèges, et d'autres papiers concernant Colomb. Cette nouvelle production est intitulée : *Codice diplomatico Colombo americano*. Genova, 1823; Ponthenier. In-4° de 337 pages et 8 pages de préface.—C'est à cette préface qu'a répondu M. le comte Napione dans le discours qui fait l'objet de cet article, et qui nous paraît écrit avec autant de politesse que de modération et de solidité. LANJUNAIS, de l'Institut.

267.—*Osservazioni intorno ai moderni sistemi sulle antichità Etrusche, etc.* — Observations concernant les systèmes modernes sur les antiquités Étrusques, avec quelques idées sur l'origine, l'usage, l'antiquité des vases peints, vulgairement appelés Étrusques; par Sébastien CIAMPI. *Poligrafia Fiesolana*; 1824. In-8°, x et 104 pages, avec une planche.

Ce mémoire est divisé en deux parties distinctes. La première traite de l'origine, du langage, des mœurs, de l'histoire et des arts chez les Étrusques, habitans de l'Italie avant les Romains; la se-

conde s'occupe spécialement des vases étrusques, monumens de la plus haute antiquité, qu'il n'est pas rare de rencontrer dans les entrailles du vieux sol italique, et qui servent à éclaircir le peu que nous savons de l'histoire des premiers habitans du Latium. — Suivant un système assez accrédité, les Étrusques auraient reçu leurs arts, et jusqu'aux caractères de leurs lettres, du Grec Démarate. M. Ciampi réclame pour leur civilisation une antiquité plus reculée; selon lui, ils la reçurent de ces étrangers connus sous le nom de Pélasges, et ces Pélasges ne sont autres que des Phéniciens et des Égyptiens. L'étude et l'observation des vieux monumens et du langage de ces peuples est le fil qui sert à guider le critique à travers cet obscur labyrinthe. Notre auteur s'engage, à cette occasion, dans une comparaison très-savante, des langues slave et de la langue illyrique antique, avec les langues grecque, latine et italienne. Nous n'avons pas la prétention, dans cette courte annonce, d'émettre une opinion sur une question aussi difficile, et qui même, pour être bien saisie, requiert une étude profonde et une attention forte; nous observerons seulement, que le système de M. Ciampi, à l'égard de la civilisation étrusque, concorderait parfaitement avec le mouvement général de ces grandes périodes de la civilisation antique, aujourd'hui bien constaté, et qui nous la montrent, naissant dans l'Orient; de là, transmise par les prêtres à l'Égypte et à la Phénicie, et enfin, arrivant de la dernière main, en Occident, par la Grèce et l'Italie. Tel serait le résultat définitif, l'aperçu philosophique de la thèse développée avec beaucoup d'érudition, par le chevalier Ciampi, et dont il n'appartient qu'aux savans d'apprécier les détails. — La seconde partie de l'ouvrage est d'un intérêt moins général: toutefois, elle offre un corps de doctrine abrégé, mais exact et complet, de tout ce qui concerne la science des vases étrusques; et l'on vient de voir par les résultats indiqués plus haut, de quelle importance cette science peut devenir pour la connaissance des origines de l'histoire. X.

ILES IONIENNES.

268. — *Rime improvisate, etc.*—Vers improvisés par le comte Dionisio SALOMON, de Jacinthe. Corfou, 1823. In-8°.

Le comte Salomon, jeune encore, s'était rendu en Italie, pour mieux connaître cette littérature classique que les Italiens possèdent comme un héritage transmis par leurs ancêtres. Il y fréquenta les hommes de lettres les plus distingués, et se fit estimer par ses

connaissances et par ses talens. Ceux qui avaient le plus admiré son goût et son jugement, surtout en fait de poésie, se sont montrés les moins satisfaits de ce qu'il a improvisé, et même publié les vers que nous annonçons. Il les a composés, dit-on, en les écrivant rapidement devant son auditoire; mais cette aptitude suffit-elle pour lui mériter les éloges durables des lecteurs sévères? Nous avons émis notre opinion sur les improvisateurs en général (*voy. ci-dessus*, p. 477-478), mais nous ne condamnons pas tous ceux qui, ayant reçu ce talent de la nature, le font tourner à l'amusement de leurs amis. Le Tasse lui-même prenait beaucoup de plaisir à cette sorte de divertissemens poétiques. Mais nous condamnons, comme une entreprise téméraire, et même en quelque sorte ridicule, l'idée de confier sa gloire littéraire à ces productions du moment, en les livrant à l'épreuve dangereuse de l'impression. On ne pardonnera pas non plus à M. Salomon, de ne s'être attaché qu'à des sujets communs. Les poètes grecs, dans un moment où leurs compatriotes font de nobles efforts pour imiter leurs ancêtres et pour bien mériter de leurs contemporains, ne devraient faire retentir que les chants de Tyrtée!

F. SALFI.

PAYS - BAS.

269. — *Beginselen der differentiaal-integraal, etc.* — Principes du calcul différentiel et intégral, et du calcul des variations. La Haye, 1823; les frères Vanclef. In-8°, 516 pages.

M. DE GELDER, déjà très-avantageusement connu par un grand nombre d'ouvrages hollandais sur les mathématiques, s'occupe en ce moment de la publication d'un traité complet de calcul différentiel et intégral. Le premier volume, qui vient de paraître, contient l'exposition du calcul différentiel. L'auteur a suivi une méthode qui lui est particulière: c'est en partant du calcul des différences, dont il pose d'abord les principes, qu'il s'élève ensuite aux résultats connus. Le chemin que j'ai suivi, dit-il, me paraît naturel, parce que, sans l'embaras de mots étrangers et de considérations nouvelles, d'après la forme nécessaire du développement des différences des fonctions, j'ai démontré *à priori*, par des raisonnemens forts simples et habituellement usités, le passage de l'état des différences à celui des différentielles. Je démontre encore, ajoute-t-il, sans le secours des fluxions, des infiniment petits, des limites ou d'autres considérations étrangères au sujet, que la théorie des tangentes, des rayons de courbure, des quadratures, des rectifications, des

centres de gravité , etc. , peut être déduite de la considération seule du passage des différences de leur état positif à leur état négatif. L'auteur a éclairci sa méthode par la solution d'un grand nombre de problèmes dont le choix nous a paru fort heureux. — Le besoin d'un bon traité de calcul différentiel et intégral , écrit en hollandais , se faisait sentir depuis long-tems aux personnes , qui , peu familiarisées avec les langues étrangères , aimaient à se mettre au courant des découvertes modernes. Nous pensons que l'ouvrage de M. de Gelder ne devra leur laisser rien à désirer. Il est écrit avec une grande clarté et contient , en plusieurs endroits , des aperçus nouveaux et des développemens heureux. M. de Gelder montre surtout de la sagacité dans la manière dont il lève certaines difficultés de construction. Il avait déjà donné des preuves de cette sagacité dans un *Essai sur la nature des quantités positives et négatives en algèbre , et sur leur interprétation en géométrie* (Proeve over den waren aard van den positieven en negatieven toesland der grootheden , etc.). Malheureusement , cet ouvrage , dont il n'existe aucune traduction , n'est pas aussi connu qu'il mériterait de l'être. A. Q.

270. — *Petite géographie des enfans* , à l'usage des écoles belgiques. Tournai , 1824 ; Casterman-Dieu , 1 petit vol. in-4° avec 12 dessins lithographiés.

M. Charles LECOCQ était connu par un livre très-bien fait , sur les *divers modes d'instruction primaire* , et par une excellente *statistique de l'arrondissement de Tournai* , lorsqu'il vint représenter sa province aux états-généraux , et défendre , avec autant de sagesse que d'éloquence , les intérêts de son pays. Sa santé , très-altérée depuis quelques années , ne lui a point permis d'accepter sa réélection ; mais elle ne peut l'empêcher de se rendre utile à ses concitoyens. C'est dans ce noble but qu'il vient de composer et de publier , sous le titre de *Petite Géographie des enfans* , un ouvrage élémentaire qui , pour le choix et la distribution des matériaux , ne laisse rien à désirer : c'est un livre qui ne tardera pas sans doute à devenir classique , non-seulement en Belgique , mais en France même : le style est un modèle de précision , d'élégance et de clarté. STASSART.

271. — *Nederlansche Beroerten*. — Les troubles des Pays-Bas , sous Philippe II. Amsterdam ; Sepp , 1823. T. I. 424 p. in-8°.

C'est le premier volume d'une traduction de l'ouvrage de Vander Wynckt , dont il existe déjà deux éditions françaises (voyez t. xx , p. 372) , et une traduction allemande. M. Olivier SCHILPE-ROORT , est l'auteur (anonyme) de celle-ci. Il y a joint ses propres notes

à celles des autres éditeurs. On doit louer en général la netteté de son style ; nous remarquerons seulement qu'il rend mal quelques expressions qui tiennent au culte de l'église romaine. Par exemple , l'archiprêtre *Hoyneck van Papendrecht*, qui a publié des analectes historiques, devient sous sa plume un archevêque de Malines (*Aartsbischoep van Mechelen*, p. 179).

DE R—G.

272. — *Annotations critiques sur la doctrine de M. TOULLIER, dans son Traité du Droit civil français, suivant l'ordre du Code* ; par M. SPINNAEL, avocat près la Cour supérieure de justice à Bruxelles. Bruxelles, 1824. 1 vol. in-8° de 200 pages.

En faisant, du bel ouvrage de M. Toullier, considéré comme une des lumières du barreau moderne, l'objet d'une critique judicieuse, M. Spinnael vient de rendre un véritable service à la science du droit ; car c'est contre les erreurs renfermées dans les livres classiques qu'il importe surtout de prémunir les jeunes gens : il ne faut pas qu'ils puissent confondre l'alliage avec l'or pur. M. Spinnael montre d'ailleurs un très-rare talent pour la discussion ; ses principes sont, en général, bien posés, et les conséquences qu'il en tire paraissent toujours justes, toujours concluantes ; on peut lui prédire un plein succès ; on pourrait néanmoins lui reprocher de se créer parfois des fantômes pour les combattre.

STASSART.

273. — *Grammaire de la langue malaise* ; par M.-W. MARSDEN ; traduite de l'anglais en Hollandais et en français, par M. C.-P.-J. ÉLOUT. Harlem, 1824 ; J. Enchedé. In-4°, papier vélin ; prix 10 f. 50 c. — Se vend à Paris, à la librairie orientale de Dondey-Dupré père et fils, rue Richelieu, n° 67.

M. Élout est un officier d'un grand mérite, qui a résidé longtemps à Java, et qui en a étudié à fond la littérature ; car les indigènes en ont une. Sa traduction de la Grammaire de M. Marsden, que nous annonçons, a été tirée à un petit nombre d'exemplaires. Il se propose d'y joindre un dictionnaire malais.

274. — *Cours préparatoire à l'étude de la langue hollandaise* ; par J.-Fr.-X. WÜRTH. Liège, 1823 ; P.-J. Collardin. In-8° de 460 pag.

La position littéraire des Belges méridionaux a quelque chose de bizarre. Privés durant des siècles d'un gouvernement national, divisés en petits peuples qui, malgré des traits généraux de caractère, différaient de coutumes, de législation et d'idiome, ils manquaient de ce centre de lumière et d'activité où s'établissent la critique et

le goût. Aujourd'hui même, nos diverses langues cherchant mutuellement à s'effacer, et obligées, pour obtenir des prosélytes, de se faire des concessions réciproques, tendent sans cesse à se corrompre. A la tribune, dans les affaires privées, le plus pressé est de se comprendre : les ornemens de la diction sont un superflu auquel on ne pense point, quand on manque du nécessaire. Le gouvernement a senti que les Belges n'auraient une littérature propre que du moment où ils reviendraient à la langue de leurs pères, langue pleine de ressources, mais trop négligée, et dont l'usage peut influer d'une manière heureuse sur l'esprit public. Mais on sait qu'il n'y a pas d'écoliers plus paresseux que les peuples, et que, là où tout le monde veut paraître capable d'enseigner, les progrès sont difficiles. La plupart des écrivains qui, par un zèle très-louable, voulaient ranimer le culte des muses nationales, s'y sont mal pris. Il se sont appliqués à louer leur langue en elle-même plutôt que par ses résultats, et se sont perdus dans de profondes recherches étymologiques pour démontrer son antiquité. Il était plus naturel de montrer ce qu'on en pourrait faire par ce qu'on en avait déjà fait : une page de Tollens, de Kinker ou de Vander Palm, valait mieux que toutes les dissertations. C'est ce qu'a bien compris M. Würth, qui a formé un recueil analogue à ceux de MM. Noël et de La Place, en y ajoutant quelques traductions indispensables pour déterminer l'opinion, et un discours préliminaire sur les progrès des lettres hollandaises. M. Cohen avait déjà traité ce sujet pour la collection des *Théâtres étrangers*, dont M. Raynouard a donné des extraits si intéressans dans le *Journal des Savans*. Les auteurs vivans n'ont pas été exclus de ce recueil. A leur tête paraît l'illustre Bilderdyk, que les Hollandais placent sans difficulté à côté de Goethe et de lord Byron. Inégal, peu riche d'invention, malgré son extrême fécondité, cet écrivain est le plus original des imitateurs; mais, par une injustice que l'on peut expliquer, il semble mépriser ce qu'il imite. L'indignation l'inspire mieux que la grâce; son enjouement est souvent forcé, et le fonds de ses idées déclamatoire. C'est dans les tableaux qu'il excelle, ainsi que dans l'expression des sentimens personnels. Les couleurs de la Bible lui semblent surtout familières; il les a employées avec succès dans une épopée où il peint l'état des hommes avant le déluge (*De ondergang der eerste wereld*). La citation suivante laissera juger du génie des deux langues française et hollandaise; c'est le commencement du conte de Voltaire intitulé : *Ce qui plaît aux dames*.

Or, maintenant que le beau dieu du jour
Des Africains va brûlant la contrée ;
Qu'un cercle étroit chez nous borne son tour
Et que l'hiver allonge la soirée,
Après souper, pour vous désennuyer,
Mes chers amis, écoutez une histoire
Touchant un pauvre et noble chevalier
Dont l'aventure est digne de mémoire.

Voici maintenant l'imitation :

Terwyl de blonde god der dagen
Het land der Afrikanen zengt,
Ous daaglyks hier te land een simpel Kaartje brengt, etc.

Ce qui veut dire mot à mot : « Tandis que le blond dieu du jour roussit légèrement les bords africains, n'apporte plus chez nous qu'une simple carte de visite, et allonge les soirées du rigoureux décembre, faisons un cercle autour du foyer. Prenez place; allons, allons ! Voici bientôt le souper ; maman commence déjà à couvrir la table, etc. » M. Würth consacre des notices particulières à chacun des écrivains dont il présente les extraits. On regrette que l'éloge y soit trop prodigué, et tienne trop souvent la place de la critique.

DE REIFFENBERG.

275. — *La Fiancée d'Abydos*, poème en deux chants, avec des notes, imité de lord BYRON. Gand, 1823; Houdin. 1 vol. in-8°.

M. CLAVAREAU jouissait déjà, dans la Belgique, de la réputation de poète agréable, élégant et facile; son imitation de la *Fiancée d'Abydos* ne peut que la confirmer encore. Entre autres tirades bien faites, nous citerons celle-ci :

Triste, les yeux baissés et cachant ses alarmes,
Zulika dévorait de douloureuses larmes.
Le secret sentiment qui causa sa rougeur,
Tout-à-coup sur son front répandit la pâleur.
Tels que le sifflement de la flèche homicide,
Ces mots avaient frappé son oreille timide.
Quel inflexible cœur, quel mortel indompté
Peut voir sans être ému les pleurs de la beauté ?

Le bon goût de l'auteur l'avertira, mieux que nous ne pourrions le faire, de corriger, pour une seconde édition, quelques mots impropres et quelques tournures prosaïques.

STASSART.

276. — *Magazyn voor Wetenschappen, kunsten en letteren.* — Ma-

gasin pour les sciences, arts et lettres, recueilli par M. VAN KAMPEN. Amsterdam; imprimerie de Meyer Warnars.

La bonté de cet important recueil est reconnue en Hollande, depuis nombre d'années. Sa publication, commencée en 1785, fut continuée jusqu'en 1812, époque à laquelle les circonstances politiques l'ont interrompue. Cet ouvrage était principalement consacré à l'histoire des pays et des nations, aux sciences naturelles, aux belles-lettres, etc. Des savans du premier ordre ont toujours concouru à sa rédaction. — M. Van Kampen, littérateur du plus haut mérite et auteur d'un grand nombre d'écrits estimés, a repris, depuis 1822, la publication de cet ouvrage, avec le talent et le zèle qu'on avait droit d'attendre de lui. Il en paraît, tous les trois ou quatre mois, un cahier d'au moins 150 pages in-8°. DE KIRCKHOFF (1).

LIVRES FRANÇAIS.

Paris, 30 septembre 1824.

La CENSURE, qui avait été rétablie par une ordonnance du 16 août, étant abolie par une autre ordonnance en date de ce jour, nous allons reproduire, dans notre Bulletin des LIVRES FRANÇAIS, avec l'indication suivante X, les articles qui avaient été rejetés, et que nous sommes à tems d'insérer. Nous donnerons, dans notre prochain cahier (Octobre) : ceux des articles des trois premières sections : MÉMOIRES, ANALYSES et BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGER, qui avaient également été rejetés par la Censure.

Sciences physiques et naturelles.

277. — * *Essai d'un Cours élémentaire et général des sciences physiques*; par F.-S. BEUDANT, professeur de minéralogie à la Faculté des sciences de Paris, etc., etc. Ouvrage adopté par l'Université pour l'enseignement dans les collèges royaux. PARTIE PHYSIQUE *Troisième édition*. Paris, 1824; Verdière. 1 vol. in-8° de 690 pages avec 14 planches; prix 10 fr. et 13 fr.

Lorsque j'annonçai, en 1822, (*Rev. Enc.*, t. XIII, p. 173), la 2^e édi

(1) L'article sur le poëme latin de M. DE CAMBERLYN, en l'honneur de Jenner (v. ci-dessus cahier d'Août, p. 407), et signé des initiales L. K., n doit pas être attribué à M. DE KIRCKHOFF.

tion de l'utile ouvrage de M. Beudant, j'exprimai le regret que son plan l'eût forcé à séparer les unes des autres les différentes parties de l'*acoustique*; mais une étude plus approfondie m'a démontré que ce plan présente des avantages qui l'emportent de beaucoup sur les inconvéniens que j'avais cru devoir signaler. Il est tel, en effet, que non-seulement il ne permet pas d'omettre quelques parties de la physique, mais encore qu'il oblige à remarquer les lacunes qui existent dans cette science. L'auteur n'a négligé aucun moyen pour rendre agréable et surtout utile aux jeunes gens l'étude dont son ouvrage doit répandre le goût : il fixe leur attention sur les phénomènes qui se passent journellement sous leurs yeux ; il leur donne les moyens de construire facilement et à peu de frais la plupart des appareils et des instrumens nécessaires pour se livrer aux expériences ; enfin, il leur indique un grand nombre d'applications des sciences aux arts et aux usages de la vie.

A. M — T.

278. — *Instruction sur les paratonnerres*, adoptée par l'Académie des sciences, le 23 juin 1823, et publiée par ordre du ministre de l'intérieur. Paris, 1824 ; Levrault. In-8° de 51 pages, avec 2 planches gravées ; prix 2 fr.

Dans le cours de l'année 1822, la foudre avait frappé plusieurs églises, et causé des accidens assez graves pour que l'administration publique s'occupât d'en prévenir le retour. Le ministre de l'intérieur invita l'Académie des sciences à rédiger une instruction pour diriger les ouvriers dans la construction et la pose des paratonnerres. La section de physique fut chargée de ce travail, et choisit M. GAY-LUSSAC pour son rapporteur. Les autres membres de la commission étaient MM. Poisson, Lefèvre-Gineau, Girard, Du-long et Fresnel. Il est inutile de dire que l'attente du public, de l'Académie et du ministère a été complètement remplie. Cet excellent mémoire est divisé en deux parties, l'une théorique, l'autre pratique ; et de courtes observations sur l'efficacité des paratonnerres, qu'on lit à la fin, écartent la crainte des prétendus dangers auxquels ils exposent, disait-on, les édifices qui en sont munis. La première partie devrait être lue par tout le monde : l'instruction qu'elle renferme est d'une grande importance, et par les vérités dont elle est composée, et parce qu'elle dissipe de vieilles erreurs et préserve de terreurs mal fondées. On y trouve en outre une lecture agréable ; la science y est dépouillée de ses épines, accessible à tous ; et, quoiqu'on l'ait acquise sans peine, on n'a pas à craindre d'oublier aussi promptement que l'on avait appris. Il serait

bien à désirer que les sciences les plus usuelles pussent être traitées avec autant d'habileté et de succès. F.

279. — *Considérations sur l'utilité de l'expérience en hydraulique, ou Mémoire d'un haut intérêt social sur la science des eaux courantes*, par F. LAHITEAU, de Bordeaux, ancien architecte, pensionnaire du Roi, ingénieur retraité. Paris, 1824; Dondey-Dupré. 1 vol. in-8° de 93 pages; prix 1 fr. 50. c.

Que l'expérience doive être le fondement de toutes les théories physiques, que les sciences la prennent pour base de leurs doctrines, qu'elle soit le seul moyen d'épreuve pour tous les systèmes naturels, c'est ce qu'on a toujours reconnu, et M. Lahiteau, en nous recommandant de tirer de l'expérience les *données* de nos problèmes d'hydraulique, répète seulement une vérité universellement avouée. Il était fort inutile, à ce sujet, de citer une phrase d'un célèbre professeur d'architecture, pour la rendre ridicule en l'isolant de ce qui la justifie : et il sera permis à ses élèves et à ses amis de croire à la vérité de sa proposition, jusqu'à ce que M. Lahiteau ait publié son *Traité sur le vrai beau en architecture*. — Revenant à son sujet, l'auteur met en avant cette étrange assertion, que le flambeau de l'expérience pouvait guider sûrement les savans dans l'étude de l'hydraulique; mais qu'ils se sont comme obstinés à le rejeter loin d'eux, et que la science des eaux courantes n'a encore acquis aucune méthode. J'ai lu avidement cet opuscule, pour connaître ces nouvelles lois, fruits de l'expérience de M. Lahiteau, et je n'ai trouvé que des observations faites long-tems avant lui, et qui même servent de base aux travaux hydrauliques des hommes de l'art. — Je suis loin de méconnaître le talent de l'auteur comme ingénieur; ses vues sur les travaux maritimes de Venise, sur les moyens de purger les rives du Rhône, dans les basses eaux, des immondices qui s'y écoulent, sur les procédés pour aider la force des courans ou pour en affaiblir l'action, selon les circonstances, annoncent un homme exercé, et méritent de fixer l'attention des hommes qui se livrent à des travaux de cette nature. Mais pourquoi, dans un traité sur l'hydraulique, insérer une violente réclamation contre la mesure que l'autorité a cru devoir prendre en admettant M. Lahiteau à la retraite? Sa diatribe contre le *savant*, très-ignorant selon l'auteur, qui a causé sa disgrâce, est-elle un moyen bien légal d'en appeler au jugement du public, qui après tout ne pourrait juger sans entendre aussi le *savant*, et connaître toutes les pièces du procès? Le seul sentiment qui naisse dans l'esprit du lecteur de cet ouvrage es

qu'il ne semble avoir été écrit que pour y placer des plaintes, et raconter quelques faits tendant à prouver, ce que je ne prétends au reste nullement contester, que les talens de M. Lahiteau, ses honorables services, ses sentimens politiques, méritaient plus d'égards et un traitement moins rigoureux.

FRANCOEUR.

280. — *Table synoptique des poisons et des asphyxies*, dressée d'après les travaux les plus récents d'histoire naturelle, de thérapeutique et de médecine légale, et dans laquelle sont réunis sous un même coup d'œil les noms de toutes les substances vénéneuses des trois règnes de la nature, les accidens qu'elles déterminent, les remèdes qu'on doit leur opposer, et les réactifs qui les font reconnaître; par Eusèbe DESALLE, D. M. *Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1824; Crevot. 2 feuilles en tableaux; prix 2 fr. 50 c.

Dans cette table, l'auteur examine successivement les substances minérales, végétales et animales qui agissent comme poisons. Il fait connaître succinctement les symptômes qui se manifestent dans les différens empoisonnemens et le traitement reconnu le plus convenable dans l'état actuel de nos connaissances. Il indique ensuite les moyens à l'aide desquels on peut reconnaître l'existence des poisons, soit dans les cadavres, soit dans les matières rendues par les individus empoisonnés. Cette table est terminée par un tableau des asphyxies que l'auteur considère sous deux points de vue, savoir, l'asphyxie par privation d'air respirable ou oxygène, et l'asphyxie par l'introduction de gaz délétères dans les poumons. Ce travail fait avec soin sera consulté avec fruit par tous les médecins. D.

× 281. — **Avantages sociaux d'un enseignement public appliqué à l'industrie*, en réponse aux observations de la commission du Budget de 1825, faites dans son rapport à la Chambre des députés; par Charles DUPIN, membre de l'Institut, etc. Paris, 1824; Bachelier. In-8° de 30 pages; prix 1 fr. et 1 fr. 25 c.

A la séance du 27 juin dernier, M. le rapporteur de la commission du Budget a manifesté, au nom de cette commission, le désir que les écoles d'arts et métiers fussent supprimées. Les *commissaires ont été sérieusement frappés des dangers de ces écoles, et moins vivement de leurs avantages*. Jusqu'à ce moment, le public n'avait point vu de dangers, et il était frappé des avantages attachés à ces institutions: c'est l'opinion publique que M. Dupin développe et défend dans cette brochure. Sa tâche était facile: il s'agissait de recueillir des faits et d'opposer l'expérience à des déclamations. M. Dupin était muni des connaissances nécessaires pour discuter ces sortes de ques-

tions : ancien élève de l'École polytechnique , officier supérieur au corps du génie maritime et membre de l'Institut, chaque pas qu'il a fait dans son honorable carrière fut préparé par le savoir acquis, et lui a fourni de nouveaux moyens d'apprendre, en dirigeant ses recherches vers des objets nouveaux ou considérés sous un aspect plus général. M. Dupin combat les assertions et les raisonnemens du rapporteur avec une logique victorieuse; il redresse beaucoup d'erreurs, et révèle beaucoup de faits dignes d'être plus connus : mais il faut avouer que les attaques contre les écoles des arts et métiers n'ont pas été aussi vigoureuses qu'elles pouvaient l'être. On n'a point dit que la prospérité de l'industrie manufacturière est intimement liée à la sagesse, à la *nationalité* de l'administration; voyez l'Europe : on n'en a point déduit cette conséquence, que, pour rendre utiles les divers établissemens en faveur de cette industrie, il fallait être animé par l'esprit qui les créa. On a dit avec raison que l'École des beaux-arts est due à Louis XIV, et qu'elle habita le Louvre; il fallait ajouter que les écoles d'arts mécaniques occupent d'anciens monastères. On pouvait ajouter, en faveur des beaux-arts, qu'ils sont étrangers à la nature du gouvernement, aux vices et aux vertus de ceux qui gouvernent : voyez encore l'Europe. — L'institution défendue par M. Dupin subsiste encore, et sa durée précaire s'étendra peut-être à quelques années de plus : le bien qu'elle aura fait ira beaucoup plus loin. Il ne sera pas inutile de rapporter, à ce sujet, un fait dont il reste encore beaucoup de témoins. Près de l'ancienne École du génie, à Mézières, on avait établi une école pour former des chefs d'ateliers, dont on sentait le besoin dans les travaux des fortifications. L'instruction qu'elle répandit ne fut pas limitée aux arts de la construction; elle exerça sur toutes les sortes d'industrie une influence qui dure encore, quoique cette école soit supprimée depuis plus de trente ans. Y*.

282. — *Description des machines et procédés* spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée; publiée d'après les ordres de S. Exc. le ministre de l'intérieur, par M. CHRISTIAN, directeur du Conservatoire des arts et métiers. Tome VII. Paris, 1824; M^e Huzard. 1 vol. in-4^o de 396 pages, avec 30 planches au trait, dessinées et gravées par M. LEBLANC; prix 25 fr. et 29 fr.

Trois mois se sont à peine écoulés depuis que nous avons annoncé la mise en vente du VI^e volume de cette précieuse collection (voyez t. XXII, p. 681), et nous avons à annoncer aujourd'hui celle du tome VII.

Ce volume contient 96 brevets, depuis le n° 498, jusqu'au n° 593. Dans ces deux derniers volumes, l'éditeur a donné en entier tous les brevets qu'il a publiés, et l'on n'y trouve pas, comme nous l'avions reproché aux volumes précédens, des brevets indiqués par le titre seul, sans la description des machines inventées ou perfectionnées. Nous sommes autorisés à annoncer qu'à l'avenir on ne se permettra plus une semblable infraction à la loi. Il serait à désirer maintenant que, pour compléter cet acte de justice, M. le ministre de l'intérieur, auquel on est redevable de cette amélioration, chargeât l'éditeur de donner, dans un des prochains volumes, en forme de supplément, le texte des brevets qu'il a supprimés; l'industrie aurait de nouveaux remerciemens à lui voter. — Nous avons aussi fait observer (*voyez* t. xv, p. 41) que cet ouvrage est imprimé avec une prodigalité qui ne convient pas à un recueil destiné aux progrès de l'industrie. Nous avons proposé pour exemple le *Bulletin de la Société d'encouragement*; et certes, si l'on suivait ce même plan, chaque volume contiendrait le double de matière, sans augmenter le nombre de feuilles. Ce serait une diminution notable dans les frais, et l'on serait bien plutôt à jour. — Nous apprenons que le tome VIII est sous presse, qu'il va bientôt paraître, et que le tome IX le suivra de près. Ces deux volumes seront livrés au public, dans le courant de cette année, et les tomes X, XI et XII seront en vente dans le courant de 1825. A cette époque, nous serons au courant des brevets arriérés; et l'on n'aura plus à publier, chaque année, que ceux qui seront expirés dans cette même année. M. Armonville, secrétaire du Conservatoire des arts et métiers, qui avait été chargé par le ministère de l'exécution de cette sage mesure, s'en acquitte avec tout le zèle et toute l'exactitude dont il est capable. Cet ouvrage n'est pas de nature à pouvoir être analysé; il faudrait, pour le faire connaître, même d'une manière imparfaite, transcrire d'un bout à l'autre la table qui le termine. Nous ferons observer seulement que le tome VIII contient des brevets importans, en plus grande quantité que chacun des précédens, et que la description en est généralement beaucoup mieux faite et d'une manière plus exacte. C'est au Comité consultatif près du ministère de l'intérieur que l'industrie doit cette amélioration. Avant de délivrer le certificat du brevet, le ministre envoie la demande au Comité, qui examine si la description en est intelligible, claire et précise. Dans le cas contraire, on demande de nouveaux détails, jusqu'à ce que l'inventeur ait pleinement satisfait à toutes les questions. Ce n'est que sur l'affirmative des membres du Comité, que le

certificat est délivré. Par cette sage précaution, le vœu de la loi est parfaitement rempli, et les découvertes brevetées ne seront plus illusoire, lorsqu'elles tomberont dans le domaine public. Puissent ainsi toutes nos institutions s'améliorer et arriver au degré de perfection dont elles sont susceptibles ! L.-SÉB. LE NORMAND.

283. — * *Mémoire sur les moyens de rendre Paris port de mer*, par M. DE MONTGÉRY, capitaine de frégate, etc. Paris, 1824 ; Bachelier.

Ce n'est pas une idée nouvelle que celle de faire de Paris un port où pourraient arriver les plus gros bâtimens. Un projet semblable, conçu et mûri par un grand nombre d'hommes recommandables, ingénieurs et négocians, a reçu l'approbation de l'Institut. Parmi les plans qui furent proposés, l'on distingue ceux de MM. Sganzin et Forfait ; à cette époque, en vendémiaire an 111, l'établissement de cette navigation venait d'être consacré par un arrêté. Les difficultés que la Seine offre à la navigation, depuis le Havre jusqu'à Paris, sont de grandes sinuosités ; des bancs sur lesquels, pendant l'été, il ne reste environ que trois pieds d'eau ; des ponts dont les arches sont trop resserrées ; le manque de chemin de halage vers l'embouchure, et l'imperfection de ces chemins en quelques autres endroits. Les avantages sont le peu de vitesse du courant, la sûreté de la navigation, même lors des grandes eaux, une profondeur moyenne de 12 à 13 pieds, et un lit dont l'état varie peu. MM. Sganzin et Forfait conseillaient d'ouvrir cinq canaux pour abrégier le trajet et pour éviter les passages les plus difficiles. Du reste, cette entreprise, qui pouvait, il y a quelques années, paraître d'une exécution, sinon impossible, du moins pénible et coûteuse, a cessé d'offrir d'aussi grandes difficultés, depuis l'adoption de la navigation par la vapeur, et la substitution du fer au bois dans les constructions maritimes. Le tirant d'eau des frégates à vapeur ne dépassant pas 11 pieds, il n'est plus nécessaire, observe M. de Montgéry, pour parvenir au but que nous nous proposons, que d'obtenir partout une profondeur de 12 pieds dans quelques canaux de redressement ; ce qui laisserait encore aux vieux bâtimens à voile de 2 à 300 tonneaux la faculté de venir décharger jusque dans la capitale les marchandises que l'on jugerait devoir leur confier. Or, quelles ressources ne trouverait-on pas dans l'usage de la drague à vapeur et de quelques autres moyens puissans, inconnus dans les deux derniers siècles, pour nettoyer le lit des fleuves et creuser des canaux ? — La sanction que ce projet a reçue de l'opinion d'un si grand nombre d'hommes du premier mérite,

la facilité de son exécution démontrée par des raisonnemens mathématiques, ne paraissent-elles pas suffire ? M. de Montgéry nous offre des exemples bien propres à exciter en nous la plus noble émulation : le canal Calédonien, qui reçoit des navires de 12 à 1500 tonneaux, et même des frégates ; en Hollande, la communication que l'on établit entre le Helder et Amsterdam, à travers un terrain marécageux et mobile. Le projet de faire de Paris un port pour les grands navires, ne peut éviter le sort de toutes les idées utiles et philanthropiques ; il trouvera aussi des détracteurs qui, s'ils ne peuvent en contester les immenses avantages, ni même attaquer avec succès la possibilité de son exécution, feront ressortir quelques-uns des inconvéniens inséparables de toute conception humaine. M. de Montgéry prévoit ces objections et les combat. « Craindra-t-on, dit-il, que Paris, en devenant port de mer, n'attire à lui tout le commerce d'outre mer, et ne cause la ruine des autres cités maritimes ? Londres est à la fois la plus grande ville et le plus grand port du monde ; néanmoins, c'est en Angleterre que l'on voit le plus de ports florissans. Dira-t-on que Charlemagne, Charles-Quint, Richelieu, Louis XIV ont exercé quelques instans la domination maritime, sans avoir été obligés de faire du centre de leurs opérations un port de mer ? de pareils succès s'éclipsent avec les talens qui les ont créés. Ce n'est point d'ailleurs la souveraineté, c'est la liberté des mers qu'il faut désirer. » Puisse un ministère éclairé adopter et mettre à exécution ce grand et important projet (1) !

PERDONNET.

284. — *Mémoire sur le canal de Soissons, destiné à joindre le canal de l'Ourcq aux canaux des Ardennes et de Saint-Quentin* ; par M. P.-S. GIRARD, ingénieur en chef des ponts et chaussées, membre de l'Académie des sciences. Paris, 1824 ; Bachelier. In-4° de 39 pages, avec une planche gravée ; prix 5 fr. et 5 fr. 50 c.

Ce mémoire paraîtra bien court, si l'on compare le nombre de ses pages à l'importance de son objet. Cependant, rien d'essentiel n'y est omis. Les avantages du canal de Soissons ne peuvent être contestés : le plan, les nivellemens, l'énumération des écluses et des ponts, les

(1) L'idée d'amener de grands vaisseaux à Paris ne pourrait-elle pas être appliquée avec avantage à deux autres fleuves de France : à la Loire, en fixant ses sables et en creusant son lit ; au Rhône, par le moyen d'un canal ? La France aurait alors dans son intérieur trois grands ports, Paris, Lyon et Orléans.

dimensions des bateaux qui navigueront sur ce canal , les frais de construction, l'estimation du revenu, et enfin les moyens d'exécution ; voilà ce que M. Girard a su renfermer dans son mémoire. Tirons du dernier paragraphe (voies et moyens d'exécution) quelques observations qu'on ne saurait trop reproduire. « Confier à l'intérêt privé le soin de diriger avec ordre et économie de grands travaux d'utilité publique, est incontestablement le moyen le plus efficace d'en assurer le succès : aussi ce moyen a-t-il été indiqué comme le premier de tous dans le Rapport fait au Roi, en 1820, sur notre système de navigation intérieure. Des côtés les plus opposés de la Chambre élective de 1822, on s'est rapproché pour en faire valoir les avantages ; et l'exemple de l'Angleterre qui, depuis un demi-siècle, doit à l'emploi qu'elle en a fait l'accroissement de ses richesses, n'a point été cité inutilement pour éclairer l'opinion sur cette importante vérité. Le principe des concessions, généralement admis, n'a plus besoin de défenseurs, il ne réclame que des applications. » Au bas de la page qui nous a fourni cet extrait, on lit une note qui mérite aussi d'être mise sous les yeux de nos lecteurs : « De ce que le gouvernement ne fera aucuns frais pour l'exécution du *canal de Soissons*, il est naturel de conclure que la compagnie à laquelle ce canal départemental sera concédé, aura la faculté de l'exécuter en employant, dans son intérêt, tels procédés économiques qu'elle jugera convenable, et qu'il ne pourra lui être prescrit aucun mode de construction de la nature de ceux qui, rendant les ouvrages plus dispendieux sans les rendre plus utiles, servent seulement à attester le pouvoir et la magnificence des gouvernemens qui les paient. » F.

285. — *Dictionnaire abrégé de Géographie ancienne comparée*, pour servir à l'étude des auteurs classiques ; par PERNET, membre de l'Université. Paris, 1824 ; Delalain. In-18 de 513 pages ; prix 2 fr. 50 c. et 3 fr. 75 c.

La forme de ce petit dictionnaire est commode, et il contient à peu près tous les renseignemens dont les jeunes gens ont besoin dans leurs études classiques. M. Pernet a voulu faire un court abrégé pour la géographie, à l'instar de celui de Chompré pour la mythologie : c'est assez dire qu'il ne faut chercher dans ce manuel que l'explication pure et simple des termes, sans aucun autre détail. Peut-être n'eût-on pas grossi beaucoup le volume en y intercalant quelques renseignemens intéressans fournis par les anciens géographes. Il eût été bon aussi de citer les autorités lorsqu'il s'agit de la position douteuse des lieux anciens. Par exemple, à l'article *Gennabum*, l'auteur

se contente de dire que c'est Orléans; mais sur quelle garantie? M. Pernet n'en cite point. D'Anville plaçait, il est vrai, Gennabum à Orléans; cependant, il y a d'autres savans qui retrouvent l'ancien Gennabum dans le vieux Gien. L'auteur n'est pas moins bref sur Agendicum, Uxellodunum et autres villes anciennes, sur lesquelles les opinions sont partagées. M. Pernet n'a pas voulu négliger entièrement la géographie du moyen âge; mais, à cet égard, son livre me paraît contenir moins de noms que le petit dictionnaire qui parut, en 1737, à Paris, sous le titre de *Géographie des Légendes*. Cette géographie-là, j'en conviens, intéresse aujourd'hui peu de personnes. A l'article forêt *hercynienne*, il eût été bon de faire remarquer qu'un reste de ce nom est conservé dans celui du *Hars*, dont les forêts sont vraisemblablement aussi des débris de l'ancienne forêt de Germanie. On pourrait faire d'autres observations sur ce Dictionnaire abrégé; mais l'auteur trouvera aisément lui-même à remplir les lacunes et à corriger les passages défectueux, en petit nombre, qui peuvent se trouver dans son livre. Il se félicite d'avoir eu, pour cet ouvrage, l'approbation du chef de l'instruction publique, approbation qu'il appelle une *garantie précieuse*: cependant, les chefs de l'instruction publique ont approuvé beaucoup de livres qui depuis sont tombés dans l'oubli. La meilleure garantie est la sanction de l'expérience scolaire. Je souhaite que celle-là ne manque pas à l'auteur du *Dictionnaire de géographie ancienne*. D—G.

286. — * *Bibliomappe ou Livres-cartes, etc.* — Grand ouvrage sur la géographie, rédigé, d'après les plans de M. B. (*J.-Ch.*), par une Société d'hommes de lettres et de savans géographes. 1^{er} cahier in-4° carré de xvi, et 92 pages. Paris, 1824; Renard. — Cet ouvrage sera composé de 5 à 6 vol. in-4° carré, de 500 pages chacun, et contiendra 360 cartes environ. Il paraîtra trois cahiers, dans le cours de deux mois. Le prix de la souscription est de 5 fr. par cent pages, et 6 fr. pour les non-souscripteurs.

Jusqu'à présent, les traités complets de géographie ont été composés de grandes cartes réunies en atlas, et de petits volumes de texte. La séparation de ces deux parties, nécessaires l'une à l'autre, causait quelque embarras dans les recherches: il fallait feuilleter l'atlas, pour trouver l'explication complète de ce qu'on avait lu dans le texte, ou recourir au texte pour éclaircir ce qu'on avait remarqué sur la carte. Le seul moyen de remédier à cet inconvénient était de réunir les cartes à leur explication, de les renfermer dans un même volume, en les assujétissant au même format: en un mot,

il fallait composer des *livres-cartes*. Mais, comment choisir le format le plus convenable ? Le texte ne devait point s'élever jusqu'à l'incommode in-folio, et les cartes ne pouvaient descendre à l'in-8° : on s'est donc arrêté à l'in-4° carré, dont la grandeur permet de conserver aux cartes leur netteté, qualité si précieuse et la plus recherchée, après l'exactitude. Mais le graveur le plus habile ne peut mettre à la portée des vues ordinaires qu'un nombre de signes ou d'objets proportionné à l'espace qui les renferme. Ainsi, en réduisant les dimensions des cartes, on ne pouvait plus y comprendre autant d'objets ; on n'avait plus que des cartes particulières, et il fallait en augmenter le nombre. Afin de mettre entre toutes ces cartes un ordre facile à saisir, M. B. a profité des nombreuses applications de la géographie à d'autres sciences, à la politique, à quelques arts, etc. Une division claire et méthodique a pu fournir jusqu'à 360 cartes ; et, l'explication de chacune n'exigeant pas plus de 5 à 6 pages, on voit que l'on a pu les distribuer à peu près uniformément dans les 5 ou 6 volumes dont l'ouvrage sera composé.—Après avoir conçu avec sagesse le plan de ce grand édifice, il fallait s'assurer que chacune de ses parties serait bien exécutée : M. B. y a pourvu. M. DAUNOU se charge de la géographie ancienne ; M. EYRIÈS de la géographie moderne, et les cartes sont l'ouvrage de M. PERROT. On peut juger déjà de l'exécution par le premier cahier que nous avons sous les yeux. Il est divisé en trois parties. Dans la première, intitulée : *Chronologie géographique*, M. ANNÉE a réuni sous sept titres différens, les changemens géographiques, c'est-à-dire, les *émigrations*, *naissances*, *extinctions de peuples*, dont l'histoire a conservé le souvenir depuis les tems les plus reculés jusqu'à la 2^e ligue Achéenne.—La seconde partie, due à M. Albert DE MONTÉMONT considère la géographie dans ses rapports avec l'astronomie ; elle donne le tableau curieux de la terre, telle qu'on la concevait du tems d'Homère et d'Hésiode, indique ses mesures anciennes et modernes, expose rapidement les systèmes de Ptolémée, Copernic et Tycho-Brahé, et fait connaître la division du globe en degrés, en zones, en climats ; et les points ou cercles astronomiques nécessaires à l'étude de la géographie. — Enfin, la troisième partie de ce cahier, qui est la première de la *géographie proprement dite*, sous le titre de grandes divisions, 1^o traite du globe terrestre et des continens, définit les termes employés dans la géographie, et donne une idée générale des pluies, des vents, des volcans, etc. ; 2^o elle fait connaître les grandes parties du monde et leurs limites, l'origine de leur nom, leur histoire, leur découverte, etc. — A propos

d'un excellent ouvrage de géographie, il ne sera pas déplacé de soumettre à nos lecteurs quelques observations sur l'état actuel de cette science et de son enseignement. *La description du globe terrestre* est la géographie tout entière, la seule qui doit porter le nom de science. Elle exige beaucoup d'études antécédentes et préparatoires; elle est encore très-incomplète. C'est une étude d'homme, et non d'enfant. Dans ce que l'on enseigne maintenant à la jeunesse, sous le nom de géographie, la science disparaît au milieu des choses étrangères qu'on lui associe. Qu'y a-t-il de géographique dans les limites de convention des états et des provinces? Ne peut-on connaître géographiquement la ville de Rouen, ou celle de Nole, sans savoir que P. Corneille naquit dans l'une, et qu'Auguste mourut dans l'autre? Ce mélange d'histoire, de descriptions de monumens, de notions de commerce, etc., avec une teinture très-légère de géographie, est offert aux jeunes intelligences, à l'époque de la vie où la tête est vide, et la mémoire dans toute sa vigueur. Cette instruction trop précoce et dénaturée fait prendre une idée fautive de la géographie; et ce qui constitue essentiellement la science est précisément ce que l'on cultive le moins. On croit connaître suffisamment un pays, lorsque l'on peut nommer et désigner sur une carte ses villes, ses rivières, ses montagnes, citer quelques traits de son histoire, quelques monumens, quelques curiosités naturelles. Mais, pour bien connaître un domaine que l'on veut exploiter, s'informe-t-on des propriétaires qui le possédèrent autrefois, des événemens dont il fut le théâtre, plutôt que de la nature du sol, du climat, des productions? La géographie mérite bien qu'on la cultive pour elle-même, et spécialement : alors, et seulement alors, elle avancera rapidement vers sa perfection. Les mathématiques seraient encore dans l'enfance, si on ne les avait point traitées comme une science distincte, isolée, indépendante de ses applications. C'est entre les sciences perfectionnées qu'il faut établir des rapports, rechercher les points de contact, les pénétrations mutuelles : mais, pour l'intérêt de chacune, loin d'étendre son domaine, il est bien plus utile de le resserrer, afin que le génie s'attache à sonder les profondeurs, au lieu des'étendre en surface. F.

287. — *Carte routière, physique et politique de l'Italie, de la Suisse et de parties des états voisins*; par P.-C. PICQUET fils, d'après les cartes et les journaux les plus authentiques; gravée par Richard WAHL, ancien élève du Dépôt général de la guerre. Paris, 1824; Picquet,

géographe du Roi et de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, quai de Conti, n° 17. Prix 10 fr.

288.—*Carta delle poste e stazioni militari per le provincie d'Italia.*— Carte des postes et des stations militaires pour les provinces d'Italie, autrichiennes et autres, avec partie des pays limitrophes; dessinée et gravée sous la direction de l'état-major général de l'Institut géographique militaire de Milan; publiée à Milan, en 1820. Se trouve à Paris, même adresse que ci-dessus.

Les événemens politiques et les guerres ne sont pas toujours les motifs de la publication des cartes. Il est des contrées qui éveillent constamment la curiosité des générations par leurs fastes historiques, par des ruines, par de magnifiques monumens, par des vues enchantées et un beau ciel, comme l'Italie, ou par d'autres beautés d'une nature âpre et sauvage, par des régions montagneuses et inaccessibles, des sites agrestes et romantiques, comme la Suisse et l'Écosse. Ceux qui désirent voyager avec fruit et qui se proposent de rapporter des souvenirs au sein de leurs foyers, sentent le besoin de bonnes cartes, soit pour y puiser, même avant leurs voyages, une connaissance générale et anticipée des contrées qu'ils doivent visiter, soit pour y trouver un itinéraire et un guide, soit enfin pour retrouver plus tard la description des lieux qu'ils auront parcourus et le souvenir des principales circonstances qui les auront frappés, et que la seule inspection de la carte peut reproduire à leur mémoire et à leur imagination. Ce que nous disons ici des cartes en général s'applique également aux *cartes topographiques*; mais avec moins d'extension, puisque celles-ci se rapprochent davantage de la nature. Il serait sans doute injuste de demander davantage à la géographie, qui a reconnu elle-même l'impossibilité de retracer la physionomie des lieux qu'elle décrit et qui s'est empressée d'associer à ses recherches l'art séduisant du dessinateur. Le crayon seul en effet peut lui aider à représenter avec succès les nombreuses nuances de la nature, dont la variété infinie échappe si facilement aux descriptions. Un simple trait, orné des plus légères teintes, rappellera mieux que les pages les plus animées les mouvemens des terrains, l'aspect des roches, le luxe de la végétation, les formes et les costumes, en un mot tout ce qui distingue chaque pays et caractérise chaque climat.

— La carte routière, dont le titre détaillé est placé en tête de cet article, présente une partie des frontières-est de la France, depuis Strasbourg, Pontarlier, Grenoble, Briançon, jusqu'à l'embouchure

du Var, et dans sa zone intérieure, Troyes, Mâcon, Lyon, Avignon et Marseille. En partant du nord, elle donne partie du grand duché de Bade, des royaumes de Wurtemberg, de Bavière et de l'archiduché d'Autriche; puis, la Suisse et l'Italie. Cette grande presque île comprend, dans ses divisions politiques, les états du roi de Sardaigne avec leurs *divisions*, le royaume lombard-vénitien avec ses *provinces*, les duchés de Parme, de Modène, de Massa, Lucques, les états de l'Église et ses *délégations*, dans lesquelles se trouve enclavée la petite république de Saint-Marin, le grand-duché de Toscane et les îles qui en dépendent; le royaume de Naples et de Sicile avec ses *provinces*, et les îles qui lui appartiennent; les enclaves de Ponte-Corvo, de Benevente, l'île de Malte, etc.; elle donne aussi le royaume d'Illyrie avec ses *gouvernemens*; celui de Dalmatie, ainsi que la Croatie autrichienne et les abords de la Turquie.— Cette carte, qui est la seconde production que livre au public M. Picquet fils, est le résultat d'un travail basé, ainsi que l'annonce le titre, sur les cartes et les documens les plus authentiques. En la comparant toutefois avec la *Carte des postes et stations militaires*, publiée par l'Institut géographique de Milan en 1820, laquelle est généralement estimée, nous avons reconnu qu'elle était absolument sur la même échelle, qu'il y avait superposition pour le Continent, en ce que tous les points principaux et secondaires se rapportaient aux mêmes points de cette carte qui, comme celle de M. Picquet, n'a point de graduation. Bien supérieure sans doute à la carte publiée à Milan, celle que nous annonçons présente des différences notables, non-seulement dans la facture, mais encore dans le tracé de diverses parties du littoral: 1° dans la facture, en ce qu'elle donne au sud et en plus le canal de Malte, la Sicile et les côtes d'Afrique, qui ne figuraient pas dans la première, laquelle ne donne que l'une des trois pointes qui forment le phare ou détroit de Messine. Dressée en Italie, cette carte donnant en longitude ouest partie de la France, Paris et ses environs, et s'étendant en latitude de Francfort jusqu'à Perpignan, paraît plutôt destinée à conduire les voyageurs d'Italie en France et dans les royaumes du Nord, tandis que la carte de M. Picquet, par une espèce de réciprocité, s'étendant beaucoup plus au sud, est mieux appropriée à son objet, en ce qu'elle donne complètement tous les états d'Italie, puis, en totalité ou en partie, les états limitrophes, et que, partant de l'est de la France, elle dirige effectivement le voyageur, quel que soit le point où il se trouve, par les diverses communications qu'elle lui indique, dans

les parties de cette belle contrée qu'il lui convient de visiter. L'auteur, en se renfermant dans son plan, n'a point perdu de vue que c'était une carte routière qu'il dressait, et il donne la direction et les sinuosités des communications, ce qui n'a pas lieu généralement dans l'autre; ces communications sont distinguées en routes : de poste, pour les voitures, pour les bêtes de somme (dans la carte de Milan elles forment cinq séries). Pour les premières, la distance entre deux relais est indiquée en postes, qui sont d'environ 8 kilomètres ou 4,000 toises pour la France (1); de 8 milles de 60 au degré pour l'Italie, et de 2 milles de 15 au degré pour l'Allemagne; 2° dans le tracé des côtes de la Méditerranée, relativement aux positions du littoral de la Corse, d'autres différences notables de distances et de configuration se font également remarquer aux côtes de la Sicile qui forment au nord-est et au sud-ouest la pointe de Messine. Nous ne doutons pas que toutes les côtes de cette île n'aient été construites d'après les reconnaissances hydrographiques les plus récentes. Les côtes et dentelures qui dessinent le littoral sud-ouest de la mer Adriatique, entre les bouches du Cattaro et Scutari, ont également subi des modifications. La Corse et la Sardaigne, qui sont nues sur la première carte, ont une sorte de physionomie sur celle-ci et sont détaillées autant que possible. La géographie de ces deux îles est bien différente : autant la Corse est bien connue et a été l'objet de travaux géodésiques qui ont donné lieu à la belle carte topographique qui est à la veille de paraître, laquelle est dirigée par le savant colonel Jacotin et exécutée au dépôt général de la guerre, autant la Sardaigne est restée en arrière, et malgré les cartes publiées en 1753, 1772, 1808, 1819 et 1821, sa géographie positive reste encore à faire. D'autres objets de détail, tels que les lacs de Lesina, de Varano, n'ont sûrement pas été copiés sur la première carte (2), non plus que le figuré des marais pontins et du système des bassins principaux et supérieurs qui s'élèvent en amphithéâtre jusqu'au lac Fucino. L'auteur aura sans doute consulté, et il ne pou-

(1) La ligne des relais est conforme à l'état des postes en 1824. Aux relais, les points sont crevés, ce qui est beaucoup plus apparent; et afin d'avoir un signe de moins, l'auteur a supprimé les petits cors de chasse.

(2) Le lac qui existe, sur la carte de M. Picquet, entre Livourne et Pise, à droite de la route qui conduit de l'une à l'autre de ces villes, n'est point figuré sur la première carte. Il est sur la carte du général Bacler d'Albe, sans dénomination.

vait mieux faire, l'excellente *carte des marais pontins* de M. PRONY, carte largement traitée et d'un grand effet, qui fait partie de l'atlas de la description hydrographique et historique de ces marais, par ce célèbre académicien. Les cours d'eau sont en général beaucoup plus nombreux que sur la carte dont il s'agit. Quant aux limites des différens états, de leurs divisions et subdivisions, c'est un travail absolument neuf, et il est facile de s'apercevoir qu'elles diffèrent essentiellement, par l'étendue et les contours, de toutes celles des cartes publiées jusqu'à présent; elles ne sont nullement en rapport avec celles de la carte de Milan. Ces limites comparées paraissent tellement bouleversées et différentes qu'il faut croire que l'auteur a obtenu, près des agens diplomatiques des cours étrangères, des données certaines et authentiques pour les avoir ainsi établies (1). La nomenclature, très-complète, est évidemment supérieure à celle de l'autre carte. La lettre est bien faite et se lit très-distinctement. Cette nomenclature est telle que les villes capitales d'états, les grandes villes, les villes ordinaires, les places fortifiées et les petites villes sont distinguées par des signes différens, ainsi que les bourgs, villages, hameaux, et les forts. Un signe particulier fait connaître pour chaque état les chefs-lieux des subdivisions. Considérée sous le rapport matériel, la gravure de cette carte l'emporte aussi sur l'autre, par le genre et par sa belle exécution; les eaux en sont belles. Quant aux chaînes Apennins et des Alpes, elles des sont exprimées de manière que les principales sommités s'y font sentir convenablement et y sont nommées par groupes. Cette carte de 2 feuilles, chacune de 27 pouces, sur 20 pouces et demi, et dont l'assemblage donne une surface de 27 pouces sur 41, est dressée à l'échelle de 37 lignes et demie pour 35 lieues communes de France, de 25 au degré, répondant environ à 0, 078 pour 15 myriamètres, échelle qui se trouve également exprimée en mille d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre.

SUEUR MERLIN.

289. — *Dissertation sur les découvertes faites par les Navigateurs Dieppois*. Abbeville, 1824; Boulanger-Vion. Brochure in-8° de 31 p.

Dans une ville maritime de France, dont les marins d'ailleurs ont toujours été justement célèbres, à Dieppe, règne une tradition qui attribue aux Dieppois les premières découvertes faites sur les

(1) Beaucoup de dénominations géographiques de provinces dans le royaume de Naples sont négligées dans la carte de Milan.

côtes occidentales de l'Afrique, au delà du tropique du Cancer; elle leur défère l'honneur d'avoir doublé avant les Portugais le cap de Bonne-Espérance, d'avoir vogué les premiers sur les côtes des Indes orientales. Selon la même tradition, les Dieppois, habitués aux côtes d'Afrique, auraient traversé le canal de l'Atlantique et découvert les rivages d'Amérique, à l'embouchure du Maragnon, avant que *Christophe Colomb* eût tenté de chercher le Nouveau Monde. Cette ancienne croyance des habitans de Dieppe n'est-elle qu'une prétention mal fondée? Elle se trouve dans de vieux manuscrits qui ont été légués à leurs concitoyens par des auteurs dont la simplicité a tous les caractères de la bonne foi. Mais quel est le degré de confiance que l'on doit avoir dans ces écrivains, malgré leur apparente bonhomie? L'auteur de la Dissertation examine ces questions et aborde avec prudence le chapitre des probabilités. — Après avoir conquis le beau pays de Neustrie, les Normands augmentèrent la population de Dieppe. Ces intrépides navigateurs connaissaient déjà toutes les côtes de France, du Portugal et de l'Espagne. Dès 873, ils avaient fait de fréquentes incursions sur les côtes de l'Andalousie. Il ne serait pas étonnant que ces Normands, civilisés et commerçans, eussent suivi le chemin que leurs pères, Barbares sortis de la Baltique, étaient venus leur ouvrir, les armes à la main, au delà des colonnes d'Hercule. En raisonnant d'après cette hypothèse, on voit ces aventuriers spéculateurs s'avancer graduellement sur les côtes de la Guinée. « C'est en 1354, dit l'auteur de la Dissertation, que les Annales fixent l'époque de l'établissement du *Petit-Dieppe* sur la côte de Malaguette. Le Père *Labbat*, sur la foi d'un manuscrit qu'il a vu chez un habitant de Dieppe, place cet établissement en 1364, et il cite un accommodement fait entre les marchands de Dieppe et ceux de Rouen en 1365 pour régler le commerce de Guinée. » Or, l'expédition d'*Aloysio de Cadamosto*, qui passe pour avoir découvert les îles du *Cap-Vert*, n'est que de 1456, et ce fut encore après que *Pietro de Cintra* atteignit la Guinée. — Si les Dieppois tiraient, comme on n'en peut douter, un grand parti de ces expéditions, ils durent, selon l'usage des corporations commerçantes, garder le secret sur leurs découvertes. Il est possible cependant, que le fameux *Bethencourt*, gentilhomme normand, qui avait des propriétés près de Dieppe, en ait eu connaissance; car ce ne fut point par une inspiration toute singulière qu'il forma le dessein d'aller conquérir les *Canaries*; et, comme il est probable qu'il ne trouva pas dans les Dieppois alarmés de sa conquête tout l'appui désirable, il s'adressa à Henri III, roi

de Castille, plus à portée qu'aucun autre prince de lui prêter secours. — Le désir croissant des richesses, la crainte de voir des rivaux s'emparer des fruits de notre expérience, le besoin de les devancer toujours, sont des mobiles puissans qui nous lancent dans de nouvelles entreprises. Si l'on admet que les Dieppois ont pu connaître les côtes de la Guinée avant les Portugais, les causes que l'on vient d'alléguer ne purent-elles pas les guider jusqu'au cap de Bonne-Espérance? Ils virent donc, avant *Gama*, le fantôme formidable, gardien de ces mers, que *le Camoëns* fait apparaître à son héros pour lui reprocher son audace; mais, discrets sur leur victoire, ils ne la livrèrent pas à l'épopée. — D'après les annalistes dieppois, ce serait leur compatriote *Cousin* qui, instruit par les spéculations de *Descaliers*, qu'ils regardent comme le père de l'hydrographie, aurait doublé le *Cap des Anguilles*, en 1490, et qui se serait rendu aux Grandes-Indes, d'où il serait revenu à Dieppe, deux ans après. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1531, les navigateurs dieppois connaissaient en maîtres les mers de l'Inde; ils commerçaient avec la Chine; un envoyé du roi de France vint s'embarquer à Dieppe pour se rendre à *Canton*. Ce serait encore *Cousin* qui aurait découvert l'Amérique. Ici, l'auteur de la Dissertation fait un rapprochement aussi curieux qu'ingénieux. *Cousin*, dans son expédition, était accompagné d'un nommé *Pinçon*, lequel se conduisit envers lui avec beaucoup d'insubordination, il contraria ses projets et provoqua même une insurrection. De retour à Dieppe, *Cousin* porta ses plaintes devant les officiers de l'hôtel de ville, qui avaient alors la juridiction maritime, et *Pinçon* fut renvoyé du service de la ville. Un commandant d'une des caravelles de *Colomb*, se nommait *Pinçon*. Sa conduite envers *Colomb* fut la même que celle de son homonyme envers *Cousin*. Le trentième jour de la navigation, depuis le départ des Canaries, il partagea l'esprit de révolte des équipages. De retour en Europe, il se hâta d'aller trouver la reine de Castille, à Barcelone, afin de réclamer les honneurs et les récompenses qu'il croyait lui être dûs. « La manière dont il fut repoussé, ajoute l'auteur, la disgrâce où il tomba, sont encore des inductions favorables à notre hypothèse. Si la cour eût accueilli les réclamations de *Pinçon*, si elle eût dépouillé *Colomb*, qu'elle avait créé amiral de l'Océan, de la gloire qui devait rejaillir sur l'auteur des nouvelles découvertes, elle eût dès lors avoué que ce n'était pas les Espagnols, mais bien les Dieppois qui avaient connus les premiers le Nouveau-Monde. — Du reste, l'auteur ne se dissimule pas qu'il n'a point éclairci la question. Son seul désir était d'appeler l'attention sur un sujet qui doit intéresser tous ceux qui joignent le

patriotisme à l'étude. Dans l'état actuel des relations scientifiques , l'amour de la vérité a fait trop de progrès pour que les étrangers même ne concourent pas à rendre à une ville de France les titres qui lui appartiennent, si toutefois ses prétentions sont fondées. Faut-il rejeter comme une vaine fable cette tradition qui règne à Dieppe depuis si long-tems ? Faut-il, sans un mûr examen, accuser de mensonge les modestes annalistes qui affirment tous avoir puisé ce qu'ils avancent dans les archives de l'Amirauté de Dieppe, avant que le bombardement de 1694, qui mit la ville en cendres, eût détruit ces archives. Peut-être tous les renseignemens ne sont-ils pas perdus ; peut-être en existe-t-il encore qui sont restés négligés jusqu'à ce jour et qui n'attendent que les investigations d'hommes studieux ? L'auteur de la Dissertation, dont le nom est connu de plusieurs Sociétés savantes, a fait un appel qui, nous n'en doutons pas, sera favorablement accueilli.

P. J. F.

290. — * *Voyage autour du Monde*, fait par ordre du Roi, sur les corvettes de sa majesté l'*Uranie* et la *Physicienne*, pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820; par M. Louis DE FREYCNET, capitaine de vaisseau. — *Zoologie*, par MM. QUOY et GAIMARD, 1^{re}, 2^e et 3^e livraisons. Paris, 1824; Pillot aîné. 3 cahiers in-folio et 128 pages de texte in-4°. (*Voy.* l'annonce détaillée, insérée au *Bulletin supplémentaire de juillet*, et ci-dessus la note de la page 582.)

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

291. — *Jérémie*, traduit sur le texte original, avec des notes historiques et critiques; par Jean-Georges DAHLER, docteur en théologie, professeur d'exégèse au séminaire protestant établi à Strasbourg. Strasbourg, 1824. In-8° de 300 pages.

Ce volume ne contient encore que la traduction française, avec un choix des notes les plus nécessaires à l'intelligence de ce livre prophétique. L'auteur a réservé les autres notes pour un autre volume, dans le dessein de les compléter et de les perfectionner davantage. — Nous devons rappeler ici qu'en 1822, feu le président Agier, membre de la communion catholique, a donné aussi (Paris, Eberhard) une version française des prophéties de Jérémie, faite sur le texte hébreu, avec des réflexions morales et théologiques et des notes sur ce même texte. — Nous avons comparé ces deux versions nouvelles, et nous reconnaissons avec plaisir qu'elles ne nous'ont paru, pour le sens, différer en rien qui soit essentiel. Elles font également honneur à la science, à l'érudition, à la foi, à la piété des deux traducteurs.

LANJUNAIS.

× 292.—*Dieu est l'amour le plus pur*; morceaux choisis d'ECKARTSHAUSEN, traduits de l'allemand par M. le baron de STASSART, des académies de Lyon, de Marseille, de Vaucluse, etc, avec cette épigraphe extraite des pensées inédites du traducteur. « En élevant ses pensées et ses regards vers le ciel, on se trouve tout à la fois meilleur et plus heureux. » *Nouvelle édition*. Paris, 1824; F. Guitel. 1 vol. in-18 avec une jolie gravure; prix 1 fr. 80 c. (voyez t. XIX, p. 685, l'annonce d'une édition publiée en 1823, chez le même libraire.)

Si le titre de ce livre n'était consacré, depuis plusieurs années, dans la librairie, le traducteur aurait bien fait sans doute d'en choisir un moins ascétique; car cet ouvrage n'a rien de commun avec les pieuses extases de sainte Thérèse. Ce sont des méditations sur les principaux devoirs de la vie; c'est un cours de morale à l'usage des gens du monde. A chaque page, on respire ce charme d'une tolérance d'autant plus précieuse que trop de docteurs se croient, de nos jours, le droit, ou même l'obligation de s'en écarter. Le style est tel qu'on devait l'attendre d'un des bons écrivains de notre époque; il est remarquable par l'élégance, la chaleur, la grâce et la pureté. *La prière pour le souverain*, que nous n'avons pas trouvée dans le texte allemand, et que par ce motif il nous serait permis d'attribuer au traducteur, renferme en peu de mots, et sous la forme la plus piquante, un traité complet des devoirs réciproques des peuples et des rois. *La prière du matin* et quelques autres pourraient figurer à côté des plus touchantes idylles de Gessner; elles rappellent les jolies églogues qui ont marqué le début du traducteur dans la carrière des lettres, en 1800, et que M. Chaussard a reproduites dans sa *Bibliothèque pastorale*, en 1804. Après avoir lu ce petit volume, on n'est point étonné de la réputation dont il jouit en Allemagne, et de la vogue qu'il obtient en France. Le traducteur, M. de Stassart, a fait précéder cette édition d'une notice fort intéressante sur l'auteur, Charles d'Eckartshausen, mort à Munich en 1803. de K.

× 293.—*De la liberté de conscience et de culte à Haïti*; par M. GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois. Paris, 1824. In-18 de 43 pages.

Des Haïtiens ont été, dans quelques correspondances anglaises, accusés d'intolérance civile par quelques ministres *methodistes* qui sont venus s'établir dans cette île. Le vénérable auteur prend de là occasion d'expliquer les vrais principes de la raison et de la religion chrétienne et catholique en faveur de la liberté naturelle et civile de conscience et de culte. On ne peut rien lire, sur cette im-

portante matière, de plus judicieux, de plus convaincant, de plus touchant et de plus aimable. « Haïr est si affreux, dit-il; aimer est si doux! Je supplie, je conjure mes frères catholiques d'opposer à la haine toute l'effusion de bonté dont J.-C. a donné le précepte et l'exemple. » Il cite ce mot de M. de Fitz-James, évêque de Soissons : *Nous devons regarder les Turcs mêmes comme nos frères.* M. Grégoire ajoute en passant : « à plus forte raison devons-nous porter des regards de tendresse sur la multitude des sectes détachées de l'Église catholiques. Si la vérité avait le droit de persécuter l'erreur, à son tour l'erreur voudrait persécuter la vérité. Nos frères errans, déjà si malheureux d'avoir quitté le centre de l'unité, conservent sur nos cœurs des droits ineffaçables. Peut-être leurs descendans reviendront à l'Église, comme les juifs reviendront à celui que leurs aïeux ont percé. Mais leur séparation fût-elle sans retour, rien n'autoriserait à les troubler dans leur culte. Notre religion doit se conserver et s'étendre par les mêmes moyens qui l'ont établie : l'instruction accompagnée de discrétion et de prudence, la pratique de toutes les vertus, surtout la douceur, la charité, la prière et le bon exemple. »

× 294.—*Réflexions sur l'engagement exigé des professeurs de théologie, d'enseigner la doctrine contenue dans la déclaration du clergé de 1682.* Paris, 1824; Baudouin. In-8° de 42 pages.

Encore un ouvrage de M. l'abbé Tabaraud, un nouveau service rendu à la religion et à la société. C'est une réfutation victorieuse des deux petites lettres publiées en juillet dernier, dans les journaux, sous le nom de M. l'archevêque de Toulouse, contre les quatre articles de 1682, qui ne présentent que des principes clairement fondés sur l'Écriture et la tradition, et qu'il faut conserver comme la prunelle de l'œil. FLEURY, *Discours sur les libertés de l'église gallicane.* Si l'on abandonne ces principes, le pape devient le roi des rois; les rois ne sont plus que les vicaires d'un évêque, et les royaumes catholiques se changent de nouveau en provinces papales. Voilà l'esprit des ouvrages des La Mennais et des de Maistre, qui sont, dit M. Tabaraud, p. 44, en si grande vogue dans les séminaires des Sulpiciens et des Pères de la foi. Il ajoute, p. 47, que, dans l'ordre épiscopal de France, on ne distingue pour défenseur connu des libertés gallicanes qu'un seul prélat, ancien élève de saint Magloire, confiné dans un village, à deux cents lieues de la capitale. Sans doute il désigne par ces traits le respectable évêque d'Aire, M. de Trevern. Il ajoute avec assez de justesse : *N'est-ce pas la lumière mise sous le boisseau?* Le premier pas vers le retour à l'ordre sur l'enseignement de nos quatre articles, serait sans

doute de laisser aux cours royales la connaissance de l'appel comme d'abus, qui leur appartient selon l'esprit de la *Charte*.

LANJUINAIS, de l'*Institut*.

× 295. — *Précis de l'histoire générale de la compagnie de Jésus*, suivi des *Monita secreta*; par Arnold SCHEFFER. Paris, 1824; Hesse, Pélicier. In-18; prix 2 fr.

L'auteur de ce *précis* n'est pas un ami des jésuites : le rétablissement de cette corporation redoutable lui cause des inquiétudes qui sont partagées par tous les amis de la religion sincère et de la morale *publique*, de cette morale dont le but est le bonheur de tous, et les moyens, la vérité et la justice. L'origine et les progrès des jésuites, l'abolition de leur ordre en 1773, la conduite que tinrent depuis ce tems ces religieux rentrés dans le monde, et enfin leur état actuel, voilà ce que M. Scheffer a rassemblé dans la moitié de son petit volume. Il y a joint ce qu'il nomme des *pièces justificatives*; mais ce qui n'est en effet qu'un recueil de notes, excepté l'arrêt du parlement de Paris qui bannit les jésuites. Le reste de l'ouvrage est une traduction des *Monita secreta*, code de morale et de politique intérieure des jésuites. L'époque où cet imprudent recueil fut rédigé, et prit la forme d'un ouvrage régulier, dut être celle de la plus grande prospérité de l'ordre. Voici quelques extraits du dernier chapitre, dont l'application au tems actuel n'échappera pas aux observateurs. — « Il faut faire goûter aux rois et aux princes cette doctrine, que la foi catholique ne peut subsister aujourd'hui sans politique : en cela il faut user d'une grande discrétion. Par là les nôtres seront agréables aux grands, et admis dans les conseils les plus secrets. On pourra entretenir leur bienveillance en transcrivant de toutes parts des nouvelles sûres et choisies. — Il ne sera pas médiocrement avantageux d'entretenir quelques divisions parmi les grands, même jusqu'au point qu'ils ruinent mutuellement leur puissance. S'ils ont quelques dispositions à se réconcilier, la Société tâchera que ce soit par son entremise. — Il faudra se saisir des cures et des canonicats, pour réformer plus sûrement le clergé. — Aspirer aux abbayes et aux prélatures, lorsqu'elles viendront à vaquer; et il ne sera pas difficile de les obtenir, vu la fainéantise et la stupidité des moines. Il serait avantageux à l'Église que tous les évêchés fussent tenus par la Société, et même le siège apostolique, surtout si le pape devenait prince temporel de tous les biens. C'est pourquoi il faut peu à peu, mais prudemment et secrètement, étendre le temporel de la Société... »

F.

× 296.— *Apologie générale de l'institut et de la doctrine des jésuites* ; par Joseph-Antoine-Joachim CERUTTI, jésuite : précédée d'une introduction par E. de P. Nouvelle édition. Paris, 1824 ; Trouvé. In-8° de xxiii et 460 pages ; prix : 6 fr.

Voici la *seconde édition* d'un livre qui parut il y a plus de 60 ans ; on voit que la première n'a pas trouvé un prompt débit. Elle fit cependant assez de bruit, à l'époque de la publication, pour que Cerutti fût appelé devant la justice, et forcé d'abjurer les principes qu'il avait défendus dans son livre. Il les désavoua solennellement et en signa la rétractation ; circonstance qui n'est pas indifférente pour apprécier le mérite de l'*Apologie*, et que l'auteur de l'introduction nouvelle, mise en tête de cette édition, n'aurait peut-être pas dû oublier. L'*Apologie* est le plaidoyer d'un prévenu qui défend sa propre cause ; c'est l'ouvrage passionné d'un jeune moine, dont toute la vie fut la proie des passions. Emporté par une imagination ardente et un caractère enthousiaste, il défendit son ordre avec toute la chaleur de la jeunesse et tout le zèle du martyr, sous l'inspiration de deux vieux jésuites, les pères Menoux et Griffet, qui lui fournirent des matériaux, et dont on aurait bien dû faire quelque mention dans cette publication nouvelle. Cerutti parut ensuite à la cour, et y devint éperdument amoureux d'une dame qui ne répondit point à sa passion. Il avait plus de cinquante ans, lorsque la révolution éclata ; il en embrassa les idées nouvelles avec cette énergie qu'il portait dans tous ses sentimens : disciple de Mirabeau, il travailla à propager ses doctrines avec une ardeur qui consuma les restes d'une vie usée de bonne heure dans l'activité des passions. Nous doutons que les jésuites tirent beaucoup de profit de l'ouvrage d'un tel apologiste. Cet ouvrage lui-même, dans lequel on a prudemment passé sous silence les principales accusations portées contre l'ordre de Jésus, et les pièces à sa charge les plus importantes, n'est guère que le commentaire d'une portion de l'*institut* ; et l'on conçoit que l'apologiste n'a pas choisi les articles qui pourraient être défavorables à sa cause. Cet *institut*, d'ailleurs, serait sans reproche d'un bout à l'autre, qu'il faudrait encore prouver que la conduite de la Société y fut toujours parfaitement conforme ; et c'est un point auquel l'apologiste n'a pas songé. L'introduction, due à l'éditeur anonyme, est loin de suppléer à ce qui manque à l'ouvrage ; c'est un morceau de polémique assez mal fait, où les dénégations tiennent lieu de preuves ; où, après avoir loué la piété de Bourdaloue, on s'écrie, par une conclusion tout-à-fait inattendue : *Oserait-on alors*

nier la tolérance des jésuites ? où l'on se débarrasse des *Lettres provinciales*, en déclarant que Pascal a menti, et des *Monita secreta*, en les présentant séchement comme l'œuvre apocryphe d'un moine chassé de la Société. Une pareille logique est peu concluante. Au reste, nous conseillons aux champions des jésuites de ne pas se donner la peine d'écrire ou de réimprimer de si grosses *apologies* ; il est un moyen bien plus sûr de réhabiliter leur ordre, c'est de supprimer les livres de leurs casuistes, les pièces historiques auxquelles ils ne peuvent répondre, et les actes judiciaires sous lesquels toute l'Europe les a vus succomber. M. A.

× 297. — *Des conflits de la juridiction de l'ordinaire, avec les prétentions des grands aumôniers de France* : dissertation extraite d'un ouvrage encore manuscrit. Paris, 1824 ; Gautier et Pichard. In-8° de 108 pages ; prix 2 fr.

On trouve ici un abrégé fort succinct et fort curieux de l'histoire de la chapelle et des chapelains, confesseurs et aumôniers des rois de France, depuis Clovis jusqu'à nos jours. Nous ne savons pas si l'on pourrait dans cette annonce en rapporter quelques traits forts piquans, et nous ne l'essaierons point ; mais nous croyons permis de dire que jamais livre n'a mieux fait sentir, par des exemples éclatans, la vérité de ces deux observations : l'histoire véritable ne connaît que d'humbles origines, et les femmes les plus étrangères à l'austérité des vertus chrétiennes ont souvent obtenu, à Paris comme à Rome, une grande influence sur les affaires de discipline ecclésiastique. Cet ouvrage est attribué à M. l'abbé GUILLON, de Lyon, bibliothécaire à Paris. Il est digne en tout de l'érudition profonde qui distingue cet habile historien.

298. — *De la philosophie de la Henriade* ; par M. TABARAUD, ancien prêtre de l'Oratoire. Paris, 1824 ; Gauthier frères. In-8° de 138 pages ; prix 2 fr.

C'est une *seconde édition* augmentée ; la première a paru en 1805. L'auteur s'attache à prouver que la philosophie de la Henriade est dangereuse, que ce poëme contient en abrégé ce que Voltaire a écrit contre tous les cultes positifs, et particulièrement contre la religion chrétienne, surtout contre la religion catholique ; et qu'on y trouve d'autres paradoxes ou des erreurs, en métaphysique, en morale et même en histoire. Sa critique savante, élégante et modérée ne peut être qu'utile à la jeunesse française, surtout depuis que, par décision du conseil royal de l'instruction publique, et par une circulaire du grand maître de l'Université,

ce poëme vraiment national est admis dans les bibliothèques des collèges, et depuis que M. Fontanier, dans la belle édition qu'il vient d'en publier, a loué ce poëme comme un livre *tel que peuvent le désirer dans les collèges, les amis éclairés de la religion et des mœurs, en convenant néanmoins qu'on y trouve peut-être bien quelques vers qui peuvent n'être pas très-orthodoxes.* Il y a lieu de croire que les sages instituteurs et les pères de famille chrétiens, en mettant la *Henriade* dans les mains de leurs élèves, y joindront, pour l'instruction religieuse et littéraire de ces enfans, et comme un utile préservatif, le livre de M. Tabaraud, auteur, qui a le secret si rare d'écrire beaucoup et bien, au profit de la vérité, de la raison et de la religion.

LANJUNAIS, de l'institut.

299. — *Les Prisonniers*, contenant six nouvelles et une notice historique sur l'amélioration des prisons : ouvrage orné de deux gravures, fait pour les prisonniers et pour les personnes qui les visitent ; par M^{me} la comtesse de GENLIS. Paris ; 1824 ; Arthus Bertrand. 1 vol. in-12, de 368 pages ; prix 3 fr., et in-8°, 6 fr.

En lisant le titre de cet ouvrage, on est porté à croire que l'auteur va parler uniquement des prisons et des prisonniers, des perfectionnemens à introduire dans l'organisation et l'administration des maisons de détention, et des meilleures mesures à prendre pour améliorer les mœurs et le sort des malheureux détenus. Un tel sujet serait sans doute assez riche et assez intéressant pour occuper tout un volume. M^{me} de Genlis ne paraît pas avoir pensé de même ; du moins a-t-elle grossi son livre de beaucoup de choses entièrement étrangères aux prisons. Dans sa préface, par exemple, elle se contente d'indiquer une association bienfaisante en faveur des prisonniers, fondée en 1815 par M. Davaux, et qui se compose presque entièrement de jeunes gens. Nous aurions désiré avoir des renseignemens plus détaillés sur cette institution jusqu'à présent peu connue ; mais M^{me} de Genlis la laisse là pour entreprendre, on ne sait à quel propos, l'apologie des prêtres ; et, pour avancer qu'ils ont seuls fondé *tous* les hôpitaux qui existent en Italie, en France, en Espagne, en Autriche, en Sicile. Les six nouvelles sont écrites toujours dans le même esprit. Thimothée, l'un des jeunes membres de l'association dont nous avons parlé plus haut, se propose de visiter plusieurs détenus, afin d'apporter quelques soulagemens à leurs maux. On croit qu'il va s'adresser à des hommes que l'ignorance, le manque d'éducation et l'oisiveté ont conduits au crime ; qu'il s'efforcera de les ramener à la vertu, en leur fai-

sant accorder les bienfaits de l'instruction, en leur inspirant l'amour du travail; ou bien qu'il arrachera un enfant à la société corrompue et corruptrice de criminels endurcis. Nullement; M^{me} de Genlis ne cherche pas à attirer nos regards sur les imperfections que l'on pourrait reprocher au système des prisons; son but n'est pas non plus de faire un ouvrage qui puisse offrir une lecture utile aux prisonniers, et contribuer à leur régénération morale, dans le genre de celui qu'avait couronné la Société royale pour l'amélioration des prisons, présidée par M^{sr} le duc d'Angoulême (*Antoine et Maurice*, par M. de JUSSIEU, V. *Rev. Enc.*, t. x, p. 417). Les personnes auprès desquelles se rend Timothée sont toutes d'un rang élevé, toutes ont reçu une éducation distinguée. Elles ne rentrent donc pas dans la classe ordinaire des prisonniers. Et quels sont leurs crimes? L'un est un jeune officier, accusé faussement d'avoir assassiné son frère, et dont l'innocence est enfin reconnue; l'autre est un étourdi qui s'est ruiné par de folles dépenses, et que ses créanciers ont fait enfermer à Sainte-Pélagie. Mais ce dernier a formé le projet de lire les œuvres de Voltaire, et il est essentiel que M^{me} de Genlis prévienne tous les prisonniers pour dettes qui voudraient employer le tems de leur détention à s'instruire, que « l'auteur des commentaires des tragédies de Corneille ne passera jamais pour un bon critique; que, comme historien, Voltaire ne sera jamais mis au rang des grands hommes, que son seul titre de gloire est son théâtre tragique, qui, néanmoins manque d'originalité, est rempli de plagiats, de fautes de langage, etc., etc. » Cette citation doit suffire pour faire apprécier le nouvel ouvrage de M^{me} de Genlis, consacré comme beaucoup des précédens, quelque soit d'ailleurs leur titre, à faire connaître au public l'animosité, je dirai même la haine de cette dame contre Voltaire et contre les philosophes.—La Notice historique sur l'amélioration des prisons, quoique très-incomplète, vaut mieux que les *nouvelles*: l'auteur s'occupe de son sujet, et l'on n'y trouve point de déclamations hors de propos.

A. J.

× 300.—* *Commentaire sur l'ouvrage de FILANGIERI*; par M. Benjamin CONSTANT. II^e partie. Paris, 1824; Dufart. 1 vol. in-8° de 303 p.; prix; 5 fr. 50 c.

301.—* *La Procédure des tribunaux de France démontrée par principes, et mise en action par des formules*; par M. PIGEAU, professeur à l'École de Droit de Paris. Troisième édition. Paris, 1819; Bayoux. 2 vol. in-4°; prix 30 fr.

Il règne dans le monde un préjugé contre la procédure, qui prend sa source dans l'abus que l'on fait trop souvent au Palais des formes qu'elle consacre. C'est une erreur grave de vouloir confondre l'abus avec la chose. La procédure a une origine aussi respectable que le droit; elle naquit, comme lui, des besoins des hommes réunis en société; elle est, si l'on peut s'exprimer ainsi, le droit mis en œuvre. — L'étude de cette partie de la législation est naturellement aride, et il est difficile d'acquérir, par la théorie seule, la connaissance des règles établies par le Code, où elles se trouvent réunies. C'est surtout dans la pratique que l'on parvient à se familiariser avec les formalités dont l'exacte observation est indispensable dans l'instruction des procès. — Pénétré de cette vérité, M. Pigeau pensa que le meilleur mode de l'enseigner était de mettre les règles en action; et c'est ce qu'il a exécuté avec un rare succès. Personne mieux que lui ne réunissait les genres de connaissances nécessaires pour ce travail. Jurisconsulte instruit, il avait fait une étude particulière des formes judiciaires; il s'était acquis de la célébrité par sa *Procédure du Châtelet de Paris*, qui faisait autorité dans nos anciens tribunaux, et il a vu plusieurs des principes de la doctrine qu'il y avait développée convertis en dispositions législatives dans notre *Code de Procédure civile*, à la confection duquel il eut l'honneur de concourir. Imbu de l'esprit qui présida à sa rédaction, il lui appartenait de nous en expliquer les difficultés et de nous donner le fil qui devait nous conduire dans les circonvolutions de la marche judiciaire. Son ouvrage est, à notre avis, le meilleur guide que l'on puisse suivre: la théorie est exposée clairement; elle est rendue sensible par les exemples que donne l'auteur, par les excellentes formules dont il les accompagne. — Les trois éditions qu'a obtenues cet ouvrage, et dont la dernière est près d'être épuisée, justifient l'opinion que nous nous en sommes formée, et que nous partageons avec les hommes instruits du barreau français.

CRIVELLI, *avocat.*

302. — * *Jurisprudence et style du notaire*, etc.; par MM. MACÉ, notaire honoraire à Paris, et L'HERBETTE, ancien magistrat; T. V. Paris, 1824; Warée. In-8° de 688 pages. — Il paraîtra encore trois volumes de cet ouvrage, qui se continue avec succès.

303. — *Code de la grande et petite voirie*, contenant, par ordre alphabétique des matières, les lois, édits, arrêtés, ordonnances, instructions ministérielles, etc., sur la voirie administrative et vicinale, par M. FLEURIGÉON. *Nouvelle édition.* Paris, 1824; Bavoux, 1 v. in-8°; prix: 4 f., et 4 f. 50 c. par la poste. (*Voyez t. XXII, p. 168.*)

l'annonce d'un ouvrage sur le même sujet, publié par M. Davenne.)

Les lois administratives forment une collection volumineuse et dispendieuse. Nous avons peu de traités particuliers sur cette matière; Rondonneau a publié les lois administratives et municipales de la France; M. Lalouette, la classification de ces lois depuis 1789 jusqu'en 1814; M. Fleurigeon, en 1809, une nouvelle édition de son *Code administratif*, formant 6 volumes in-8° et 1 vol. de supplément. Ce dernier auteur a senti que les lois administratives embrassaient une multiplicité d'objets, que la connaissance des unes n'était pas indispensable pour tout administrateur. Aussi, en a-t-il composé un corps particulier qui, en 1818, parut sous le titre de *Code de la Voirie*. La conception de cet ouvrage, sa forme didactique, la clarté qui le distinguaient lui obtinrent un succès mérité. Le besoin d'une nouvelle édition s'en faisait donc sentir depuis quelque tems. Nous avons remarqué, dans celle que nous annonçons, les deux titres qui traitent de la petite voirie *municipale* et de la voirie *vicinale*. Ils faciliteront, principalement aux maires des campagnes, l'explication d'une matière qui a ses difficultés, et à laquelle les contraventions que nous appellerons *rurales* ou *vicinales*, donnent souvent lieu. Cette division du droit administratif, cette classification de chaque matière, devraient être suivies depuis long-tems. Le savant M. Dupin en a fait voir l'utilité dans sa collection des *lois des communes*, des *lois forestières*, etc.

J. DOUBLET DE BOISTHIBAULT, *avocat*.

304. — * *Cours d'études sur l'administration militaire*; par P. A. ODIER; t. I, IV et VII. Paris, 1824; Anselin et Pochard. 2 vol. in-8° de 419 et 356 pages; prix 7 fr. le vol.

305. — *Projet d'amélioration de la race des chevaux*; par M. le vicomte DE MARTIGNY. Paris, 1824; Anselin et Pochard. Broch. in-8° de 38 pages; prix 1 fr.

M. de Martigny divise les moyens qu'il propose en *naturels* et *administratifs*. Parmi les premiers, le plus important et le plus efficace serait l'introduction de jumens de race pure, auxquelles on donnerait les soins réservés jusqu'à présent aux seuls étalons. Les races qu'il indique sont celles du cheval arabe, et en second lieu, celle du cheval anglais. Il prouve par le calcul que cette acquisition précieuse pourrait être faite sans dépenses réelles; que toutes les avances rentreraient, que tous les frais seraient couverts par le produit. L'un des moyens administratifs proposés par M. de Martigny consiste à grever d'un droit très-élevé l'introduction des chevaux hongres

étrangers, et de favoriser celle des étalons et des jumens. Il propose aussi quelques améliorations aux courses de chevaux, et surtout de les transporter ailleurs qu'au Champ-de-Mars, « le plus mauvais terrain, dit-il, où l'on puisse faire courir des chevaux. » Cette brochure présente de bonnes vues, et rappelle des vérités auxquelles on n'a guère l'habitude de faire attention : comme elle est courte et va droit au but, elle obtiendra peut-être ce que l'on eût refusé à un gros volume ; elle sera lue et méditée.

306. — *Examen des conditions du mode d'adjudication des travaux publics*, suivi de considérations sur l'emploi de ce mode et de celui de régie ; par M. FAVIER, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Paris, 1824 ; Bachelier. In-8° de 90 pages ; prix : 2 fr. 50 cent. et 3 fr.

La route suivie par M. FAVIER est la plus directe pour arriver à la meilleure administration des travaux publics. Les questions sont posées clairement et discutées avec sagesse, en prenant les hommes tels qu'ils sont, sans exagérer ni leurs bonnes qualités, ni leurs vices. Dans les adjudications comme dans toutes les transactions humaines, la multiplicité des précautions n'est pas toujours la garantie la plus sûre contre l'erreur ou la fraude. Selon M. Favier, c'est la publicité qui satisfait le mieux à ce que conseille la prudence et à ce qu'exige l'intérêt public. Lorsqu'il est possible de substituer le calcul analytique à la forme ordinaire du raisonnement, l'auteur prend cette voie plus courte ; mais il a soin de mettre ces calculs en notes, afin de pouvoir les développer sans interrompre la série des idées, ni changer le mode de discussion. C'est ainsi qu'il a soumis à l'analyse mathématique l'estimation du rabais que peut faire un entrepreneur, en se réservant un bénéfice déterminé. L'inspection des données de ce calcul conduit à un résultat digne d'être observé : si, à l'exemple de l'Angleterre, l'état payait aux entrepreneurs l'intérêt de leur cautionnement, il y trouverait un bénéfice réel ; car le rabais qu'il pourrait obtenir excéderait l'intérêt qu'il aurait à payer. Une autre note plus étendue présentait plus de difficultés pour l'expression analytique de la question : il s'agissait de comparer entr'elles les trois choses qui doivent être considérées dans toute construction, l'utilité, la durée, la dépense ; et, après avoir établi ces rapports, il fallait en déduire une méthode pour comparer entr'eux des projets différens, et reconnaître celui qui mériterait d'être préféré. Le calcul de M. Favier est fondé sur une hypothèse qu'il eût fallu justifier, quoiqu'il soit fort difficile de la contester : il suppose que les méthodes, pour la détermination des limites, sont applicables à se-

formules, et que, par conséquent, elles sont soumises à la loi de continuité. Les résultats de ces calculs que l'auteur applique aux avantages respectifs des ponts de pierre et des ponts de bois; les conséquences qu'il en déduit et celles que tout lecteur en tirera, s'il a pu suivre tous les raisonnemens et lire cette note avec profit; ces vérités qui, sans être nouvelles, ne sont rien moins que répandues; le sentiment de l'influence que ces vérités exerceraient sur l'ensemble des travaux publics; toutes ces considérations d'un grand intérêt ont inspiré à M. Favier les pensées que nous allons transcrire, en formant le vœu que rien ne s'oppose à ce qu'elles soient propagées partout, qu'elles arrivent jusqu'aux hommes d'état, et qu'elles obtiennent leur attention. — « Peut-être trouvera-t-on que quelques-uns de ces résultats se présentent sous une forme paradoxale; mais sur cela, nous ne voyons d'autre réponse à faire, si ce n'est que les considérations où nous les avons puisés étant elles-mêmes d'une nature peu commune, il était difficile qu'ils ne se ressentissent pas de leur origine. D'ailleurs, nous ferons remarquer que les relations dont il s'agit sont *exclusivement* applicables aux ouvrages *productifs d'utilité immédiate* ou *médiate*. Quant à ceux que l'on désigne ordinairement sous le nom de *monumens publics*, les lois de leur économie sont réglées sur d'autres principes. Cependant, que l'on nous permette de rappeler ici des réflexions que la vue de ces derniers nous a quelquefois inspirées. Quand on observe les monumens publics sous le rapport architectonique, on peut être ébloui par la richesse des décorations, l'élégance des formes ou la majesté des proportions: mais, quand on les considère sous le rapport de l'utilité absolue, alors, presque toujours une partie du charme disparaît, et trop souvent il se trouve remplacé par ce sentiment amer que produit l'aspect des tristes débris de la vanité. Enfin, lorsqu'on arrive à l'examen de leur utilité relative, on est frappé quelquefois de la disproportion des avantages de certaines constructions et des dépenses qu'elles ont occasionnées. En vérité, il y a peu de monumens qui soient entièrement dénués d'utilité; cependant, il en existe, et ils sont là pour accuser l'orgueil et l'ignorance de ceux qui les ont fait élever, et le malheur des peuples qui en ont supporté les charges. »

F.

× 307. — *Étude du crédit public, et des dettes publiques*; par DUBESNE SAINT-LÉON, conseiller d'état honoraire. Paris, 1824; Bossange père. 1 vol. in-8° de 285 pages; prix 4 fr.

La proposition faite de réduire les intérêts de la dette publique, dirigé l'attention de beaucoup de gens sur les questions qui tou-

chent à l'économie politique et aux finances de l'État. Nul n'éta plus autorisé à prendre la parole dans ces discussions que M. Dufresne Saint-Léon, l'un des collaborateurs de M. Necker dans son premier ministère, c'est-à-dire, à l'époque où le gouvernement français commença à jouir d'un peu de crédit. Rappelé par le même ministre, et devenu successivement premier commis des finances, directeur général de la liquidation, à l'époque du second ministère de M. Necker, ayant toujours joui de la confiance de cet administrateur, à qui nul parti n'a refusé la droiture et le désintéressement, M. Dufresne de Saint-Léon est sorti de ses places en emportant l'estime du public, ce qui n'est pas commun. Aujourd'hui, à l'âge de soixante-quinze ans, il nous met de moitié dans les études de toute sa vie, et il le fait avec la modestie que l'âge ne donne plus toujours. « L'emploi du crédit public, dit-il, est devenu un rouage universel, la grande affaire des gouvernements. Il est temps qu'il s'établisse à ce sujet une théorie épurée dont les peuples ont besoin. Je livre cette question politique à la controverse, sans prétendre l'avoir suffisamment éclaircie. » — L'auteur divise son travail en cinq cahiers, c'est-à-dire, en cinq chapitres. Dans le premier, caractérise ce qui constitue le crédit, ses moyens, ses effets. Il montre, par exemple, qu'il ne saurait y avoir un crédit public sans la publicité du bilan de l'État.—Dans le second chapitre, il traite de différentes formes que les gouvernements ont données à leurs emprunts, et il en fait sentir l'influence relativement à l'aisance publique et à l'aisance du gouvernement lui-même. Cette partie conduit à poser des principes qui, il faut l'avouer, ne sont pas d'accord avec ce que l'on sait maintenant en économie politique. Il est à un âge où l'on n'apprend plus rien. En parcourant les vues de M. Saint-Léon, il semble que l'on n'ait rien écrit sur les principes de cette science depuis 1789. Il n'est même pas certain que l'auteur ait bien lu Adam Smith. Il confond presque toujours l'argent ou la monnaie, avec les capitaux d'un pays, dont la somme est peut-être mille fois plus considérable que celle de la monnaie, et qui est seule qui exerce quelque influence sur le taux de l'intérêt. On est inexcusable d'ignorer ces choses-là, quand on a le *Traité d'économie politique* de M. J.-B. Say, où elles sont si clairement expliquées. M. de Saint-Léon fait des distinctions, donne des explications que l'on ne peut plus admettre. Que signifie, par exemple, la différence qu'il trouve entre les *richesses hypothétiques* et les *richesses supposées*. Le fonds des rentes publiques n'est plus une richesse, puisque

onds, consommé par l'État, n'existe plus. Les rentes que l'on achète, que l'on vend à la Bourse, ne sont que des revenus levés par l'État sur des contribuables et payés à des rentiers. Ce chapitre, au surplus, contient une foule de notions positives sur la forme et la quotité de cette foule d'emprunts qui ont été faits en différens tems et en différens pays.—Le troisième chapitre traite de l'intérêt des dettes publiques et caractérise celles qui peuvent être considérées comme suraires ou légitimes. L'auteur ne fait nulle difficulté d'employer ces expressions hasardées, comme lorsqu'il dit: « que tout gouvernement qui oppose des intérêts *dynastiques* à l'intérêt national est en défaillance. »—Dans le quatrième cahier, M. de Saint-Léon aborde une question intéressante, en examinant l'*action des constitutions sociales sur le crédit public, et sa réaction sur les constitutions*. Il trouve qu'il n'y a d'emprunt solide que celui qui a reçu la sanction des contribuables ou de leurs représentans; et lorsque la publicité des affaires de l'État met en évidence la nature des besoins et les moyens d'y pourvoir. « Il n'y a pas un siècle, dit l'auteur avec éloquence, que la force de la dialectique en politique s'est présentée, et qu'elle a détruit, dans les deux tiers de l'Europe, et en Amérique, puis Québec jusqu'au détroit de Magellan, le système de fait du pouvoir absolu et de l'obéissance passive. Du grand au petit, la pensée ou l'opinion n'est-elle pas le principe de toutes les actions de l'individu? n'est-ce pas elle seule qui, de son siège dans le cerveau, fait que la main saisit, que le pied s'avance? Le pouvoir de l'opinion a paru. » Enfin, le cinquième cahier traite *du numéraire réel, du numéraire fictif, de la circulation*. C'est la partie la plus faible de l'ouvrage; l'auteur ne se fait pas une idée suffisamment nette de toutes ces choses. Cela n'empêche pas qu'au total son livre ne soit précieux par le grand nombre de faits qu'il contient, par beaucoup de principes excellens et par les maximes d'un véritable patriotisme, qui enluminent toutes les parties.

D. D. V.

× 308.—*Résumé de l'histoire de Pologne*; par Léon THIÉSSÉ. Paris, 1824; Lecointe et Durey. 1 vol. in-16 de 360 pages; prix 2 fr.

Les résumés historiques, comme l'a fort bien dit un de nos collaborateurs (voy. t. XXII, p. 425), en appliquant cette observation à l'ouvrage de M. Félix Bodin, le premier qui ait ouvert cette mine féconde d'instruction, les résumés doivent avoir le double mérite de présenter à ceux qui ne peuvent se livrer à des études approfondies, un tableau complet, quoique très-abrégé, de l'histoire nationale d'un peuple, et d'offrir en même tems aux hommes plus versés

dans ces matières, un répertoire analytique et rapide dont ils puissent se servir pour retrouver et classer avec plus d'ensemble et de méthode les connaissances qu'ils ont déjà acquises et les faits qu'ils ont eu l'occasion d'observer. Ajoutons qu'ils doivent surtout offrir la morale des faits, et les envisager sous un point de vue philosophique plutôt que chronologique. Ce sont les traits principaux du tableau, plutôt que les détails, que l'on demande ici à l'écrivain; ce ne sont point les figures plus ou moins intéressantes de tel ou tel personnage qu'il dessinera. C'est la physionomie entière du peuple qu'il s'étudiera surtout à nous retracer, s'il veut que ses lecteurs retirent de son ouvrage tout le fruit qu'ils sont en droit d'attendre. De tous ceux qui ont suivi M. F. Bodin dans cette carrière M. Léon Thiessé est peut-être celui qui a le mieux senti la nécessité d'envisager son travail sous ce point de vue, indiqué d'ailleurs si inévitablement par les besoins de l'époque. Dans son épigraphe : *Miserabilem liberatam quam tutum servitium*, est renfermée toute la pensée de son livre; elle est, pour ainsi dire, la devise du peuple dont il a entrepris d'esquisser à grands traits l'origine, l'accroissement et la décadence. Une seule citation fera juger de sa manière. « Il n'y a pas encore un siècle, dit-il, (page 1^{re} de l'introduction), une nation existait en Europe qui semblait avoir conservé quelques traditions des républiques de l'antiquité grecque et romaine; sa physionomie rappelait celle de ces peuples dont l'existence entière fut un long combat pour la liberté. Mœurs antiques, habitudes sobres et modération dans la prospérité, résignation dans l'infortune, alliance de la valeur guerrière et des goûts pacifiques : telles étaient les vertus qu'elle déployait au milieu de l'Europe civilisée et corrompue. Elle eût pu, comme le plus grand nombre des sociétés modernes, acheter par le despotisme le repos et la sécurité; mais elle ne sacrifia pas la liberté trop chère au prix des orages politiques et des discordes civiles. Jalouse de ses droits, jalouse même de leurs abus, elle aima mieux subir les périls d'une constitution imparfaite que de courir les hasards d'une réforme dont le pouvoir eût pu se prévaloir. Un si périlleux courage, une si noble erreur, s'il lui fut donné un tel nom, peuvent n'être pas bons à imiter; mais il faut les honorer, sous peine d'être injuste. Sans doute ils ont coûté cher à la Pologne; la politique de ses voisins redouta l'existence d'une nation indépendante et fière, et la contagion de sa liberté tumultueuse; la cupidité fut d'accord avec la politique. Victime des abus de la force, la Pologne a disparu du globe; mais ceux qui l'ont

rayée de la liste des nations n'ont pu l'effacer du souvenir des hommes. La nation n'est plus; sa gloire brille encore de tout son éclat. Tant qu'il y aura des cœurs sensibles à l'héroïsme, on l'admira, on la plaindra, on détestera ses oppresseurs. » Ce passage suffira pour donner aux lecteurs une idée satisfaisante de l'esprit de M. Léon Thiessé, comme historien, et de son style, comme écrivain; ils ne craindront point de suivre un guide qui les introduit avec tant d'habileté dans la route qu'il veut parcourir avec eux. Pour donner quelque chose à la critique, qui ne perd jamais ses droits, même dans le meilleur ouvrage, j'avais noté quelques passages à la lecture; mais, en les revoyant, j'ai moi-même été frappé de la futilité de mes remarques, et je les ai supprimées. Il faut pourtant que j'en consigne une que M. Léon Thiessé pourra rendre à qui de droit. Je lis (p. 20) au sujet de la tradition qui explique l'étymologie de la ville de Gnesne, que Lech, prince slave, fondateur, en 550, du duché de Pologne, ayant pénétré jusqu'aux bords de la Vistule, trouva un nid d'aigles à l'endroit qu'il avait choisi pour sa demeure, et fonda la ville de Gnesne, du mot *gniadzo*, qui en polonais signifie aigle. Il y a évidemment erreur ici, et l'on a pris le contenant pour le contenu; le mot *gniadzo* signifie nid. E. HÉREAU.

× 309. — *Résumé de l'histoire de l'Empire germanique*; par Arnold SCHEFFER. *Seconde édition*. Paris, 1823; Lecoq et Durey. 1 vol. in-8 de 360 pages; prix 2 fr. (Voyez tome XXII, page 424.)

× 310. — *Résumé de l'histoire de Portugal*, depuis les premiers tems de la monarchie, jusqu'en 1823; par Alphonse RABBE, avec une introduction par R. T. CHATELAIN. *Seconde édition*. Paris, 1824; Lecoq et Durey. 1 vol. in-8° de xxx et 447 pages; prix 3 fr. (Voyez *Rev. Enc.*, tome XXII, page 425.)

311. — *Voyage en Espagne*, ou Lettres philosophiques contenant l'histoire générale des dernières guerres de la Péninsule; par I. AMADE, ancien commissaire des guerres adjoint. Auch, 1822; au bureau du *Journal du Gers*: Paris; Anselin et Pochard. 2 volumes in-8°; prix 7 fr. et 8 fr.

La forme épistolaire peut convenir à une relation de voyage; mais l'histoire veut un ordre soigné, une narration qui ne s'arrête au bout de chaque série de faits, une marche régulière et soutenue. On écrit des lettres à bâton rompu, dans le cours d'un voyage, au milieu des affaires ou des distractions: pour écrire l'histoire, il faut le recueillement du cabinet. M. Amade adresse ses lettres à sa sœur digne de sa tendresse, que le mot de philosophie et les

récits de combats n'épouvantent point. Les dix premières lettres conduisent l'histoire d'Espagne, depuis les tems mythologiques jusqu'au commencement de la révolution française; c'est une introduction à la partie de l'ouvrage annoncée par le titre. Les cinq lettres suivantes sont encore purement historiques; mais l'invasion de l'Espagne est commencée, et M. Amade croit devoir associer la description du théâtre de la guerre à celle des combats. « Les Français qui, comme moi, ont parcouru la Péninsule, verront avec satisfaction les caractères de ses divers habitans, à quelque classe qu'ils appartiennent : une recherche soignée les fera tous passer sous mes pinces; chaque genre de curiosité sera satisfait. Ces sortes d'épisodes n'interrompent point la série des événemens militaires. » Ainsi, les incidens du voyage sont des fictions qui forment le canevas des tableaux que l'auteur a voulu peindre. Cette licence peut être accordée, si les tableaux sont fidèles. Comme historien militaire, M. Amade paraît bien informé et véridique. Quelques notes disséminées dans le second volume méritent une attention particulière. On remarquera surtout la relation détaillée de l'attaque des retranchemens portugais derrière la Tamega, et la prise d'Amarante, fait d'armes qui fit le plus grand honneur aux troupes du génie, et au capitaine Bouchard qui dirigea les opérations. L'affaire de Baylen eut des suites trop importantes pour que l'auteur ne l'ait pas décrite avec un soin particulier. Son récit ne s'accorde point avec celui du général Védel, et diffère aussi, à quelques égards, de la relation du même fait par le général Dupont. D'où nous viendra donc la lumière pour éclaircir ce point obscur de l'histoire des guerres d'Espagne. Encore quelques années, et tous les témoins oculaires auront disparu; il ne nous restera plus que des récits contradictoires, entre lesquels les historiens à venir ne pourront choisir qu'au hasard. Le livre de M. Amade leur fournira de bons matériaux, si leur confiance n'est pas ébranlée par la forme romanesque que l'auteur donne à ses relations.

F.

312. — * *Mémoires de Rivarol*, avec des notes et des éclaircissemens historiques; précédés d'une *Notice*, par M. BERVILLE (et faisant partie de la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*). Paris, 1824; Baudouin frères. 1 vol. in-8° de 386 pages prix 6 fr.

« Peu d'hommes ont eu plus d'esprit que Rivarol, heureux s'il eût toujours fait un bon usage! » C'est ainsi que débute l'éloquent écrivain de la notice sur l'auteur de ces *Mémoires*, et c'est ce qu'

leur lecture prouvera aux personnes qu'un style facile et animé, des traits de satire ou de persiflage pourront engager à vaincre la lassitude que font éprouver les matières politiques. Ce volume ne contient, à proprement parler, qu'un nouvel aperçu des événemens de la Révolution aux époques de 1788 et 1790. L'auteur l'a enrichi de dissertations à sa manière (et l'on sait qu'elle est brillante), sur les causes et les effets des événemens, sur les grandes questions relatives aux droits de l'humanité en matière de législation et de gouvernement; digressions spirituelles, inattendues, relevées quelquefois par des pensées fortes, par des jugemens sévères et justes sur les hommes et sur les choses, mais entachées trop souvent de ce qu'on appelait le bon ton. Elles prennent vers la fin un ton acerbe et passionné, qui ne sera jamais celui des amis de l'humanité. Les éditeurs ont cru devoir grossir le recueil d'autres *causeries*, tirées du journal, le *Courrier de Provence*, par Mirabeau, et des *Actes des apôtres*, en les opposant ou en les joignant à celles de Rivarol. C'est toujours de l'esprit, de l'ironie, de la malice sur les sujets les plus graves! On peut croire que plus d'un lecteur redira, en fermant le livre, ce vers si connu :

De l'esprit si l'on veut, etc...

Or, le bon sens, a dit Bossuet, finit toujours par l'emporter. U.

× 313.—* *Mémoires politiques et militaires, pour servir à l'Histoire de France sous l'Empire*. 1^{re} livraison, composée des tomes I et II des *Mémoires sur la campagne de 1809*; par M. le général PELET. Paris, 1824; Roret. 2 vol. in-8°; prix 14 fr., et par la poste, 17 fr. — La 2^e livraison contiendra les tomes III et IV de la campagne de 1809.—On souscrit pour la collection entière, ou pour les parties séparées, sans rien payer d'avance.

La France voulait être indépendante et libre; elle fut attaquée par la coalition des rois et de l'aristocratie, et dut leur opposer toutes ses forces : pendant vingt années consécutives, elle n'a point cessé de combattre et de triompher. Il a fallu des trahisons impossibles à prévoir, les élémens déchaînés, les armées réunies de toutes les puissances de l'Europe, pour arracher enfin à nos soldats le sceptre de la victoire. Parmi les campagnes qui les ont immortalisés, les plus brillantes, sans doute, sont celles où ils étaient commandés par l'un des plus grands capitaines du monde. Tous les monarques de l'Europe ont vu sur leur territoire nos drapeaux triomphans; tous ont reçu de nous la paix, après des agressions souvent injustes;

tous l'ont refusée, à l'époque où nous combattions pour une légitime défense. — Un général de la vieille garde, M. Pelet, autrefois aide de camp de Masséna, se propose d'écrire l'histoire des guerres de Napoléon en Europe, depuis 1796 jusqu'en 1815. Les diverses positions où il s'est trouvé et le service dont il était chargé l'ont mis à portée de bien connaître le secret et le détail de toutes les opérations militaires ; et les journaux de toutes ses campagnes, tenus avec beaucoup de soin et de régularité, lui ont fourni les matériaux précieux des mémoires véridiques qu'il nous offre aujourd'hui. Il commence la publication par l'histoire de la campagne de 1809, l'une des plus mémorables, sans aucun doute, et sur laquelle nous n'avions encore que des renseignemens très-incomplets et peu satisfaisans. Dans son ouvrage, le général Pelet n'avance rien qui ne soit basé sur des ordres émanés de Napoléon lui-même, sur sa correspondance, sur des rapports ou sur des documens authentiques. Ces pièces, imprimées à la suite des Mémoires, sont entièrement inédites et présentent le plus grand intérêt. L'auteur a vu les événemens qu'il raconte ; il y a pris part ; il parle avec une pleine conviction, une austère véracité, avec la loyauté d'un soldat sans reproche, avec la conscience d'un homme d'honneur. Il développe de vastes connaissances dans les hautes parties de l'art de la guerre. Un général allemand distingué, qui a déjà traduit ces Mémoires, lui rend sur tous ces points la plus complète justice, dans la préface de sa traduction, qui obtient beaucoup de succès en Allemagne. — Le général Pelet s'est particulièrement attaché à peindre Napoléon, son caractère, son système de guerre et de politique, sa conduite publique et particulière. Il présente sur tous ces objets des vues nouvelles, des détails piquans et curieux. Il peint à grands traits l'époque mémorable de l'Empire. Il saisit tous les aperçus importants, lie les faits éloignés, en tire des rapprochemens précieux, confirme ses opinions par des preuves. Il montre la coalition de l'Europe en permanence contre la France républicaine et impériale, ne posant les armes qu'après avoir cimenté son triomphe sur la liberté par le traité de la Sainte Alliance. Ces Mémoires respirent l'amour de la patrie, les grands principes de la liberté et de l'indépendance nationale, un profond respect pour les droits des peuples et de l'humanité, l'enthousiasme de la gloire, enfin tous les sentimens généreux du guerrier citoyen. — Le style de l'ouvrage est naturel, élégant, souvent même éloquent. C'est surtout dans les récits militaires qu'on trouve le plus grand intérêt. Chaque combat est une

peinture : Eckmühl montre dans un grand cadre, la vaste ordonnance d'une bataille ; Landshut, Ratisbonne et Ebersberg, des scènes vives et animées. On croiroit voir ces actions elles-mêmes, ou des tableaux de notre peintre militaire et national, Vernet. On reconnaît que l'auteur a tracé la plupart de ces récits sur les champs de bataille mêmes. Au milieu des horreurs de la guerre, des traits d'une touchante sensibilité décèlent les émotions de l'écrivain ; il les fait partager à ses lecteurs. — Un des mérites de l'historien est d'avoir cherché et d'avoir réussi à mettre à la portée de tout le monde les parties purement militaires, que jusqu'ici on semblait avoir voulu réserver exclusivement pour les hommes de l'art. Il jette une grande clarté, non-seulement dans l'exposition des faits, mais dans celle des principes, lorsque son sujet l'y appelle. A mesure qu'il se présente à lui une grande question, il l'embrasse sous les points de vue politiques, militaires et philosophiques ; il la développe et la résout. Ainsi, il peint les passions qui animent le soldat, celles qui agitent les armées, les qualités et les vertus nécessaires à l'homme qui doit commander. Il détermine les devoirs de l'historien, et en particulier, ceux de l'historien militaire. Il traite les questions de la défense nationale, de la fortification des capitales. Il donne aux monarques des conseils sévères et utiles ; il présente aux nations des vérités consolantes, en leur prouvant qu'elles pourront, quand elles le voudront, résister aux armées d'invasion, en leur montrant combien, depuis l'invention de la poudre, le perfectionnement du fusil a mis d'égalité entre les diverses sortes de combattans. Enfin il juge, à mesure qu'ils apparaissent sur la scène, les personnages qui ont eu de l'influence ; et ses jugemens ont un caractère de modération et d'impartialité.

B.

314. — * *Mémoires pour servir à l'histoire de France, sous Napoléon*, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon. Tome IV, écrit par le général comte de MONTHOLON, Paris, 1824 ; Firmin Didot ; Bossanges frères. 1 vol. in-8° de 532 pages, avec deux *fac-simile* de l'écriture de Napoléon ; prix 7 fr.

315. — * *Histoire de Christophe-Colomb*, suivie de sa correspondance, d'éclaircissemens et de pièces curieuses et inédites ; traduites de l'italien, de Bossi ; ornée du portrait de Colomb et de plusieurs gravures dessinées par lui-même. Paris, 1824. In-8° de 183 pages. (Voy. ci-dessus, p. 661, l'annonce d'un autre ouvrage italien sur le même sujet.)

316. — *Notice historique sur le docteur JENNER*, auteur de la découverte de la vaccine; par Louis VALENTIN, D.-M. *Seconde édition*. Nanci, 1824. In-8° de 52 pages; prix 1 franc 75 cent., au profit des pauvres de la ville de Nanci.

Il arrive souvent que la mémoire des hommes s'attache aux actions des grands criminels, et oublie les auteurs des découvertes les plus utiles. Sous ce rapport, Édouard JENNER n'a pas eu à se plaindre de ses contemporains : la Chambre des communes a généreusement récompensé ses travaux; ses amis, après sa mort, lui élevèrent un monument, et plusieurs écrivains se sont chargés de conserver l'histoire de sa vie, consacrée au bien de l'humanité. — *La Revue Encyclopédique* a publié, en janvier 1824 (tome XXI, page 21-34), une *Notice sur JENNER*. Celle que nous annonçons maintenant se recommande aux amis des pauvres, parce qu'elle se vend à leur profit; et aux amis de la vérité, parce qu'elle est publiée par le docteur Valentin, qui avait connu personnellement Jenner, et qui pouvait, mieux qu'un autre, le faire bien connaître. Cette notice est accompagnée de notes fort intéressantes sur la découverte et le perfectionnement de la vaccine. B. J.

× 317. — *Notice nécrologique sur M.-A. Bruguière, baron de Sorsum*, lue à l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de la ville de Caen, le 14 novembre 1823; par M. SPENCER-SMITH, associé correspondant. Caen; imprimerie de Chalopin fils; 1824. In-8° de 10 p.

Un de nos collaborateurs, M. Avenel, a déjà donné dans ce recueil plusieurs détails sur l'homme de lettres auquel cette notice est consacrée. (Voy. *Rev. Enc.*, tome xx, page 468.) Nous remarquerons seulement qu'on trouve imprimée ici une lettre inédite de feu M. Bruguière, dictée par la plus douce et la plus aimable philosophie. M. Spencer-Smith nous apprend aussi que MM. Avenel et Abel Remusat s'occupent de publier les ouvrages inédits de Bruguière de Sorsum. X.

× 318. — * *Histoire physique, civile et morale de Paris*, depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours; par J.-A. DULAURE. *Second. édition*, considérablement augmentée en texte et en gravures. T. X 1^{re} partie. Table (A-HER.) Paris, 1824; Guillaume. 1 vol. in-8° de 240 pages.

319. — *Lettre sur quelques antiquités d'Allemagne peu connues en France*; à M. Vauquelin, membre de l'Institut, par H. RAYMOND ancien professeur de l'Université. Paris, 1824; Maze, rue Git

le-Cœur, n° 4 : Bonn, E. Weber. Broch. In-8° de 72 pages ; prix 1 fr. 75 cent.

Cet opuscule mérite de fixer l'attention des antiquaires par le nom de son auteur et les sujets qu'il y a traités. On y trouve d'intéressantes dissertations sur *la Pyramide d'Igel, près de Trèves*, sur les *Entern-Steine* (pierres étrangères), monument situé près de Lippe-Detmold, entre Horn et Paderborn ; des détails sur les cabinets de Hesse-Darmstadt, de Hesse-Cassel, de Coblenz, etc. ; sur les musées de Trèves, de Bonn, de Mayence, de Cologne, etc. ; sur quelques morceaux d'antiquités qu'il serait trop long d'énumérer ici. L'auteur y combat, avec une grande force de raison et beaucoup de savoir, quelques opinions des antiquaires allemands ; il répand en même tems dans cette polémique, un peu grave et sévère, de l'esprit et de la gaieté ; ce qui ne gêne jamais rien. Il faut faire la part des gens du monde, qui n'approchent de la science, que lorsqu'elle se produit sous une forme amusante. Cette brochure est le commencement d'un ouvrage sur les antiquités de divers pays ; l'auteur, qui explore en ce moment celles de l'Angleterre, se propose de publier une seconde lettre au commencement de l'année prochaine. Tous ceux qui auront lu la première, attendront la seconde avec impatience.

H. P.

Littérature et beaux-arts.

320. — * *Bibliothèque du XIX^e siècle*, en 100 volumes in-12 ; prix 150 francs pour les souscripteurs. Chaque volume séparé se vend 3 f. On souscrit chez Raymond, libraire-éditeur, rue de la Bibliothèque n° 4.

Cette collection est destinée à présenter, d'une manière complète, l'état actuel des connaissances humaines. Nous reviendrons sur cette importante entreprise. Deux volumes ont déjà paru, savoir : un premier tome d'une *Histoire des peuples d'Italie*, par M. BOTTA, et un *Traité d'économie politique*, par M. CARRION-NISAS fils.

321. — *Apologie de l'école romantique*. Paris, 1824 ; Dentu. In-8° de 47 pages ; prix 1 fr. 50 c.

La question entre le *classique* et le *romantique* n'est encore, comme tant d'autres, qu'une querelle de mots. Quand donc les hommes se défieront-ils de ces distinctions subtiles, qui, en morale comme en politique et en littérature, tendent à les isoler, quelquefois même à les armer les uns contre les autres, et dont le moindre inconvénient est de les empêcher de s'entendre ? Pour ne parler que des

maux causés par des dissidences fatales dans la république des lettres et des arts, a-t-on oublié la querelle des gluckistes et des piccinistes ? A-t-on perdu le souvenir des folies et des fureurs par lesquelles ces deux partis se distinguèrent à l'envi l'un de l'autre, et qu'un rien est prêt à renouveler de nos jours, où l'on veut établir deux écoles distinctes et rivales en musique, comme en peinture et en littérature ? Nous-mêmes, attachant trop d'importance à quelques débats littéraires, à quelques prétentions à peine avouées par leurs auteurs, entraînés peut-être par l'exemple d'un grave personnage, d'un membre de ce corps respectable qui veille à la conservation des saines doctrines littéraires, nous allions nous livrer à de vaines discussions ; nous allions chercher à définir de nouveau ce qui est bien défini, et ce que tant de chefs-d'œuvre dans tous les genres ont si bien établi. Mais nous avons reconnu à tems que nous allions combattre une ombre ; et, persuadés de la non-existence d'une école dont nous avons cherché inutilement les règles et les statuts, nous voulons désormais nous borner à prouver qu'elle n'existe pas. — Nous venons de relire le plaidoyer éloquent qu'un membre de l'Académie française, M. Auger, n'a pas dédaigné de prononcer contre cette nouvelle école, dont nous ignorons encore quels sont les fauteurs et les adeptes ; et, partageant son opinion sur les vains efforts qu'elle fait dans l'ombre pour se constituer en société, nous eussions jugé inutile de rien ajouter à des raisons qui devraient paraître convaincantes aux romantiques eux-mêmes, si les romantiques ou ceux qui se disent tels pouvaient reconnaître l'empire de la vérité. Mais l'auteur anonyme d'une Apologie de l'école romantique nous oblige à rechercher si nous ne trouverons pas enfin dans sa brochure ce que nous avons vainement demandé aux partisans de cette nouvelle école, et ce que nous n'avons pas même entrevu dans deux ouvrages consacrés entièrement aux productions de la nouvelle muse. (Voyez t. xxvii, p. 628-631, l'annonce des *Tablettes romantiques*, et, t. xx, p. 668-670, celle de la *Muse française*. Or, voici la déclaration que nous lisons, p. 8 de l'*Apologie* : « Quant au mot *romantique* en lui-même, dès l'instant qu'on ne réduit plus le *classique* à la littérature ancienne, ou à l'imitation de cette littérature, j'avouerai qu'il est impossible de le bien expliquer. » Je prends acte de cet aveu précieux, et je dis : S'il est vrai qu'on ne puisse appliquer exclusivement au genre romantique la seule distinction raisonnable qu'on pût en faire ; s'il est vrai qu'à toutes les époques de notre littérature, nous ayons eu des

écrivains qui se sont attachés à peindre l'histoire et les mœurs nationales ou celles des peuples contemporains, de préférence à l'histoire et aux mœurs des anciens, alors il ne s'agit que de déterminer le plus ou le moins de dispositions de la part des auteurs modernes à suivre l'exemple de ces écrivains *nationaux* ; il ne faut que chercher à étendre davantage, à encourager une disposition qui fut de tout tems dans les esprits, et qui est devenue de nos jours un besoin plus impérieux, mais qui ne saurait constituer une école nouvelle, exiger de nouvelles formes, de nouvelles dénominations. Nous adoptons donc volontiers cette définition, qui du reste n'est point nouvelle, que *la littérature est l'expression de la société* (p. 38 de l'*Apologie*) ; reste à savoir où l'on prendra la société, et si les nuages qui n'ont pas entièrement cessé d'obscurcir notre horizon politique permettront aux auteurs de s'entendre sur ce point. Il semble que l'apologiste de l'école romantique ait senti comme nous cette difficulté ; car nous lisons, quelques lignes plus loin, que « la muse romantique aime à quitter un monde réel pour s'abandonner à des inspirations *idéales* ; que tout ce qui semble du domaine de l'imagination la ravit et l'entraîne ; qu'elle hait *tout ce qui existe* pour ne s'occuper que de ce qui pourrait exister. » Il est difficile, sans doute, de concilier de pareilles doctrines avec la définition du mot *littérature*, que nous venons d'adopter, d'après l'auteur même de l'*Apologie*. Ce n'est pas à nous de l'essayer ; nous laisserons ce soin à celui qui n'a réuni tant d'autres contradictions dans cette brochure de 48 pages, que parce qu'il est parti d'un point mal défini, et qui, par conséquent, ne pouvait le conduire à aucun résultat positif. Quant à nous, satisfaits d'avoir prouvé qu'il ne nous a point fait faire un pas de plus dans la discussion, puisqu'il en a laissé l'objet premier encore obscur, nous allons essayer de trouver, en le suivant plus loin, les fauteurs et les partisans d'une école dont les préceptes sont introuvables. — Nous voici arrivés à un point où nous sommes tentés de croire que l'*Apologie* de l'école romantique n'est qu'une sanglante ironie de la part de l'auteur anonyme. En effet, lorsqu'on le voit rejeter de ses rangs et renier en quelque sorte MM. Hugo, La Martine, Guiraud, Ancelot, etc., qu'il affecte de confondre avec MM. Auguste Hus et Pixérécourt (p. 3 et 4), on ne peut s'empêcher de le trouver bien dédaigneux. Certes, plusieurs productions des premiers ne seraient pas désavouées par ceux qu'on voudrait appeler exclusivement *classiques*, et qui ne sont nullement exclusifs ; Nous devons souhaiter, pour la gloire de ces jeunes

poètes et pour nos plaisirs, que cette injustice du critique envers eux, les éclairant sur leur fausse position, les détourne enfin des sentiers tortueux où ils sont près de s'égarer entièrement, pour les remettre dans la route des succès durables. — Voyons donc, après les auxiliaires que le critique pouvait aisément rattacher à sa cause, et qu'il a si maladroitement repoussés, ce qui lui restera pour assurer la palme à ses vagues doctrines. Nous allons le laisser parler lui-même : « En dépit des partisans de la littérature païenne, l'étude des monumens romantiques a formé tous les écrivains de notre siècle qui se sont acquis une gloire incontestée. Quels noms opposeront nos adversaires à ceux de lord Byron, de Walter Scott, de Moore, de Goethe, de M^{me} de Staël et de Châteaubriand ? » Sans partager l'opinion de M. Anger, que nous avons trouvé sévère et même injuste envers nos voisins, nous récuserons ici les étrangers, parce qu'il ne s'agit point d'eux dans une question toute nationale; et nous demanderons seulement, en passant, s'il est bien sage et bien conséquent, lorsqu'on veut que nous quittions les anciens pour être nous-mêmes, de nous présenter les ouvrages de nos voisins comme devant être imités par nous ? Serait-ce bien la peine de changer de modèles ? Voici donc, de fait, les autorités du critique anonyme réduites à deux écrivains; mais, sans contester le mérite transcendant de l'un et de l'autre, il nous permettra de lui demander dans quelle classe il faudra placer MM. Raynouard, Andrieux, Ségur, Lemercier, Picard, Alexandre Duval, Étienne, Jouy, Casimir Delavigne, Lebrun, Béranger, Arnault, Tissot, Villemain, Vignet, et tant d'autres dont nous pourrions rappeler ici les noms, mais qui, certes, n'iront jamais recruter les rangs de ceux que l'opinion publique qualifie de romantiques : car il existe aussi une opinion publique sur ce point; et les romantiques ne pourront empêcher que désormais cette qualification, atteinte de ridicule, ne soit appliquée à ce qu'il y a de faux, de bizarre et d'exagéré en littérature. Semble-t-il donc qu'il suffise d'omettre ces noms justement recommandables, pour les faire oublier ! On peut, il est vrai, supposer cette pensée à ceux qui procèdent, dans leurs raisonnemens et dans leurs projets, comme si quelque catastrophe subite nous avait privés de tous nos titres littéraires, et avait anéanti jusqu'au moindre souvenir des écrivains du grand siècle et de ceux qui l'ont préparé. — Concluons : des besoins nouveaux peuvent se faire sentir à un peuple régénéré, de nouvelles routes peuvent s'ouvrir sur le Parnasse pour notre gloire et pour nos plaisirs; mais ne dé-

truisons pas avant d'édifier; et rappelons-nous qu'au point où nous sommes parvenus, il ne s'agit plus pour nous que de perfectionner, et non de reconstruire en entier notre système littéraire. Laissons aux peuples qui sont entrés après nous dans la civilisation, et qui n'ont pas encore d'existence politique bien réelle, le choix entre telle ou telle littérature voisine : nous avons la nôtre, nous avons une littérature nationale, quoi qu'en disent quelques détracteurs de mauvaise foi, ou qui se laissent entraîner à louer des productions étrangères, au détriment des chefs-d'œuvre que la France leur offre dans tous les genres. Je le répète, ce n'est que sur les pas des écrivains du grand siècle, ce n'est qu'armés du flambeau de leur génie, que nous pouvons éclairer le nôtre et marcher à de nouveaux succès.

E. HÉREAU.

322. — *Discours sur la vie et les ouvrages de Jacques de Thou*, qui a partagé le prix d'éloquence décerné par l'Académie française, dans sa séance publique du 25 août 1824; par M. PATIN, ancien maître des conférences à l'École normale. Paris, 1824; Firmin Didot. In-4° de 48 pages.

Je ne sais quel journal, en rendant compte de la séance académique du 25 août, a dit que M. Patin avait *subi* deux fois le partage du prix dans les deux concours où il a figuré avec tant d'éclat. L'expression n'est pas aimable pour ses jeunes rivaux; mais, sans vouloir ici refuser un mérite réel à son dernier concurrent, il nous semble qu'en ne prononçant que d'après les fragmens des deux discours qui ont été lus à l'Académie, on peut s'étonner du jugement qu'a porté ce corps respectable. Sa décision, ne craignons pas de le dire, semblerait démentir la déclaration de principes qui a été faite récemment avec tant de pompe dans le sein même de l'Académie française. En effet, lorsque nous venons à examiner, avec le secours de la mémoire et de la réflexion, les fragmens brillans du discours de M. Chasles que nous avons entendu couvrir d'applaudissemens et que nous avons applaudis nous-mêmes, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que leur auteur est resté constamment à côté du sujet qu'il avait à traiter. Au lieu de nous montrer le grand historien dont il devait analyser les travaux, il a voulu faire lui-même de l'histoire. Reste à savoir s'il n'a pas fait plutôt des tableaux poétiques, enrichis de toutes les couleurs de l'imagination. La *Revue*, dans son rapport sur la séance du 25 août (voyez ci-dessus, p. 505-507), a déjà rendu à M. Patin une justice pleine et entière : nous sommes persuadés que l'examen de son discours, fait dans le silence du cabinet, doit rendre

à ce jeune et savant littérateur tous les suffrages qu'a pu lui enlever, à une lecture publique, son habile concurrent, dont nous examinerons avec soin la composition lorsqu'elle nous sera parvenue (1).

E. H.

323. — * *OEuvres de BOILEAU. Nouvelle édition*, accompagnée de notes faites sur Boileau, par les commentateurs ou littérateurs les plus distingués, tels que *Laharpe, Marmontel, Lebrun, Daunou*, etc; ainsi que de tous les passages que l'auteur français a imités des auteurs grecs et latins; par M. PLANCHE, professeur de rhétorique au collège royal de Bourbon; et par M. NOËL, inspecteur général de l'Université. Paris, 1824; Roret. 1 vol. in-12 de 384 pages; prix 3 fr. et 4 fr.

Le titre que nous venons de transcrire nous dispense d'une plus ample analyse. Les jeunes gens qui se livrent à l'étude de notre littérature trouveront, sous une forme concise, dans ce commentaire *variorum*, tout ce qui peut rendre plus claire et plus facile l'intelligence des œuvres de notre grand satirique. Ces sortes d'écrits, qui, par le mérite de la peinture, survivent aux ridicules originaux qu'ils représentaient et qu'ils ont fait disparaître, ne peuvent se passer de notes explicatives. Il faut aujourd'hui que les érudits nous apprennent ce que c'était que *l'inconnu Caloandre*, ce que c'étaient que Lasserre, que Coras, et tant d'autres ouvrages, tant d'autres auteurs qui n'ont plus d'existence que dans les vers de leur critique et de leur juge :

Et qui saurait sans moi que Cotin a prêché ?

Si l'on pouvait reprocher quelque chose au travail de MM. Planché et Noël, ce serait peut-être un trop grand luxe de citations latines et grecques. Tous les passages qu'ils commentent ont bien quelque rapport avec les passages de Boileau au sujet desquels ils sont cités; mais il est assez souvent douteux que les seconds soient les imitations des premiers. Au reste, c'est là un bien léger défaut: si ces rapprochemens paraissent parfois arbitraires, ils n'en sont pas moins propres à exercer l'esprit des jeunes gens auxquels le livre est destiné. Les auteurs nous promettent des éditions semblables de J.-B. Rousseau, des tragédies de Racine, des oraisons funèbres de Bossuet et de Fléchier, et de quelques ouvrages de Massillon. Elles grossiront la liste déjà nombreuse de tous les ouvrages utiles que

(1) Nous venons de recevoir le discours de M. Chasles, et nous le ferons connaître dans notre prochain cahier.

l'instruction publique doit au zèle toujours actif et toujours heureux de MM. Noël et Planche.

H. P.

324. — *La Couronne poétique du prince généralissime*, recueil de pièces choisies, composées à l'occasion de la guerre d'Espagne et du retour de S. A. R. à Paris; publié par B. MONDOR. Paris, 1824; l'éditeur, rue de Vendôme, n° 12. In-18 de viij et 252 pages; prix 3 fr.

Ce recueil contient près de deux cents pièces sur le même sujet. Quelque intérêt que présentât ce sujet, on conviendra qu'il serait impossible que tous ceux qui l'ont traité l'aient fait avec un égal bonheur. Tous ont sans doute les mêmes sentimens; mais ils n'ont pas le même talent, et plusieurs ont complètement échoué. Nous ne voulons pas les affliger en les nommant ou en citant leurs pièces: le cœur les absout. — Les noms bien connus de MM. Jacquelin, Capelle, Désaugiers, Gersin, Coupart, Brazier, Carmouche et Gentil figurent dans cette galerie; mais il semble que la noble modération et l'admirable conduite du prince généralissime en Espagne exigeaient autre chose que des chansons; et nous n'avons trouvé dans le recueil presque aucune pièce vraiment digne de lui être présentée, si ce n'est un poème de M^{me} D'HAUTPOUL et un autre de M. A. FLAYOL, étudiant. Nous avons encore remarqué *Hommage latin* du jeune Amable BOULANGER, élève du collège royal de Charlemagne. Ce jeune homme, âgé seulement de 15 ans, appartient à l'institution PETIT, une de celles qui se sont le plus distinguées au dernier concours.

E. H.

× 325. — *L'Inquisition*, poème historique en quatre chants; précédé d'un abrégé, et suivi de notes sur l'histoire du Saint-Office; par M^{lle} Élisabeth CELNART. Paris, 1824; Villet; Ladvoat. 1 vol. in-12 de 140 pages; prix, 2 f. et 2 f. 25 c.

La lecture d'une histoire de l'inquisition a donné à M^{lle} Elisabeth Celnart, connue par quelques romans et quelques ouvrages d'éducation, l'idée de ce poème. C'est l'indignation qui lui a fait prendre sa plume, *facit indignatio versum*. Elle doit à cette muse véhémence, elle animait Juvénal, des inspirations vives, rapides, énergiques. Son style a de la chaleur et du mouvement; mais il manque quelquefois de correction et d'élégance; il est trop souvent négligé; c'est un défaut qui suit de près la verve, et que ferait disparaître un travail patient qui s'exerce sur les détails de la diction. Il ne faut point mépriser cette importante partie de l'art d'écrire. *Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois*, a dit Boileau; et personne sans doute n'a le droit d'être moins sévère que lui sur ses productions.

Le sujet traité par M^e Celnart lui ouvrait , selon son expression , *une source féconde de terreur et de pitié*. Mais peut-être ces impressions sont-elles trop constamment les mêmes ; peut-être les tableaux que l'auteur avait à présenter manquent-ils un peu de variété. C'est plutôt au sujet lui-même que ce reproche s'adresse qu'à la manière dont il est traité. Le poëme de *l'Inquisition* offre quelques épisodes d'un intérêt touchant , qui tempèrent heureusement les émotions pénibles excitées dans l'âme du lecteur par les scènes terribles qui y sont retracées. M^e Celnart s'accuse elle-même de n'avoir pu répandre sur ses peintures plus de couleur locale ; elle en accuse les mœurs de l'Espagne , qui , à part quelques *superstitions* et quelques *usages indescriptibles dans le style noble* , ne diffèrent des nôtres que par des *nuances peu prononcées*. Je crois cette opinion doublement dénuée de fondement : je crois qu'il y a , au contraire , entre les mœurs de l'Espagne et les nôtres un contraste très-frappant , et qui n'est nullement indigne d'être reproduit par la poésie. On pourrait citer pour prouver les chefs-d'œuvre de la littérature espagnole et quelques ouvrages composés sur l'Espagne par des étrangers qui se distinguent par une couleur tout-à-fait originale. Ce serait des argumens qu'on opposerait avec succès aux faibles et froides productions sur lesquelles M^e Celnart appuie son sentiment , *à don Carlos* de Lefèvre , *au Philippe II* de Chénier , dont il serait injust de rien conclure contre la *bonté poétique* des mœurs espagnoles (1)

H. P.

× 326.— *Épître à M. de Châteaubriand, par un paysan de la vallée aux Loups. Seconde édition.* Paris, 1824; Ladvocat. In-18 de 29 p.

M. H. de Latouche , dans l'avertissement dont il a fait précéder cette *seconde édition* de son épître , dit qu'il lui a fait subir des changements qui la rendront un peu moins indigne des éloges inattendus que la première a obtenus. Du reste , il se refuse à éclaircir l'obscurité de certains passages , dont le sens lui est le plus contesté , dit par ceux-là mêmes qui s'y méprennent le moins. M. de Latouche tort ; le premier mérite chez tout écrivain est la clarté ; or , j'ai lu son épître avec toute l'attention dont je suis capable , et je me range à l'avis de ceux qui n'ont pu le comprendre dans plusieurs endroits

(1) Cet article est la dernière suppression que nous ayons eue à subir de la *Censure* ; ceux que l'on trouvera plus loin marqués du signe de rejet , avaient été retranchés antérieurement.

Je ne m'arrêterai pas à cette épithète de *chaste exil*, donnée à son hameau (p. 1), aux *hasards des seuils glissants* du Louvre (p. 9), à cette *voix qui s'évangélise* (p. 13), aux *noms que l'avenir agite en ses balances* (p. 20), à la *voix métallique* qui accuse le talent (p. 26), à la *blanche saison* (p. 28), aux *bois qui se plaignent de la lyre muette* (*ibid.*), ni même à ce vers, qui renferme une vérité si incontestable !

Les mouchards sont mouchards et les censeurs censeurs.

Toutes ces expressions, au moins hasardées, me paraissent autant de fautes contre la correction et le bon goût; elles accusent les efforts impuissans d'une école moderne pour substituer à l'élégance et à la pureté de notre langue un néologisme ambitieux, qui ne tend à rien moins qu'à la faire retomber dans l'enfance. Mais je demanderai à l'auteur s'il s'est bien compris lui-même, lorsqu'il a dit :

De soins ambitieux le génie éclipsé
N'est-il qu'un des rayons de cet astre adultère
Enveloppé soudain des vapeurs de la terre ?

Que M. de Latouche ne s'y trompe point; c'est moins au poète sans doute qu'au digne citoyen, dont le cœur généreux se révolte à l'aspect des abus et de l'injustice, que les *éloges inattendus* dont il parle ont surtout été accordés; et pour que ce triomphe, où la *circonstance* est pour quelque chose, puisse obtenir la sanction du tems, il faut absolument qu'il se décide à faire disparaître de son épître bien des taches qui la déparent. Il n'aura pas pris ce soin inutilement: quelques citations, par lesquelles nous allons terminer cet article, prouveront combien ces nouveaux enfans de sa muse sont dignes de toute sa sollicitude paternelle.

C'est toi dont le crédit, seul espoir des auteurs,
Disputait la pensée à ses inquisiteurs.. (p. 12.)
O poète! ô chrétien! tu vis donc sans frémir
La Grèce palpiter sous les pieds d'un émir!...
L'arrêt qui t'a frappé pour ta gloire est écrit,
Et ton nom périssait, s'il n'eût été proscrit.
Sur les pas d'un parti descendu dans la lice,
Si tu n'étais vaincu, tu devenais complice...
Tu hais les oppresseurs; et mets à leurs genoux
La liberté qu'un jour tu voulus comme nous!
Quoi! l'affranchi d'hier, faut-il qu'il se confonde
Aux mentors aveuglés des possesseurs du monde!

Ingrats, qui d'un long joug sans murmure accablés,
 Du char de Bonaparte à peine dételés,
 Conseillent à leurs rois de nous flétrir d'entraves,
 Nous, peuples, seuls vengeurs de leurs sceptres esclaves !
 Et le contemporain des âges à venir
 Dans leur rêve insensé pouvait entretenir
 Ces puissances d'un jour contre un grand siècle armées ?
 Que faisais-tu, géant, au milieu des pygmées ? (p. 14 et 15.)

C'est de tels vers que M. Soumet pourrait dire, avec plus de raison que de ceux de M. V. Hugo (*voy.* t. XXII, p. 714), qu'ils ne doivent pas craindre le grand jour. E. HÉREAU.

327. — *Éloge de Pierre Corneille*, discours en vers, composé pour le théâtre du Havre, par LOUVET (du Calvados); prononcé le mardi 29 juin 1824, jour anniversaire de la fête de Saint-Pierre, par M. Paul, artiste du théâtre. Havre, 1824; Chapelle: Paris; Barba et Ladvocat. Brochure in-8° de 12 pages; prix, 1 fr.

328. — *Hommage à Delille*, par le vicomte de SAINT-PONCY. Paris, 1824; Trouvé. Brochure in-8° de 30 pages; prix, 2 fr.

Nous annonçons ensemble deux productions qui se recommandent par une intention pareille, un mérite à peu près égal, et qui offrent même plus d'un rapport dans la manière dont les deux auteurs ont conçu et traité leur sujet. — En chantant deux poètes qui occupent, à des degrés divers, de si belles places sur notre Parnasse, MM. Louvet et de Saint-Poncy ont songé non-seulement à la gloire de la France, mais encore à celle de leurs provinces, où ces hommes illustres ont vu le jour. Ils ont voulu célébrer la Limagne et la Normandie, en célébrant Delille et Corneille. Le sentiment qui les guide est louable; mais on ne peut se dissimuler qu'il rétrécit un peu le sujet. C'est un hommage privé, rendu à une gloire toute publique, toute nationale; il y a ainsi une sorte de disproportion entre le héros et le panégyrique. Les vers des deux auteurs ont de la correction, et quelquefois de l'élégance; mais ils ne sont pas exempts de faiblesse, et les deux pièces sont conduites avec trop de timidité. C'est, des deux parts, une revue un peu prosaïque des ouvrages qui ont illustré les noms de Delille et de Corneille, et qui se succèdent ici, presque comme dans une table des matières :

Polyeucte, Pompée, apparaissent encore,
Rodogune survient; on voit *Heraclius*
 Suivi de *Nicomède* ou de *Sertorius*.

.....
 Mais laissons un sujet illustré par Delille.
 Suivons l'*Ami des champs*, etc.

Je me hâte de dire qu'il y a dans les deux pièces que nous annonçons de meilleurs vers que ceux-ci. M. Louvet, en parlant de ces Romains que le génie de Corneille a transportés sur la scène, dit ingénieusement :

Rome n'est plus dans Rome ; elle est toute en ces lieux.

Et M. de Saint-Poncy exprime avec intérêt sa reconnaissance pour Delille.

Que ne te dois-je pas ? Après de longs orages,
 Dépouillé de mes champs, riche de tes ouvrages,
 Je sus de la fortune adoucir les revers ;
 J'oubliai mes chagrins en récitant tes vers.

H. P.

329. — *Le Colysée, ou le Gladiateur* ; élégie qui a obtenu une médaille d'or, au jugement de l'Académie de Cambrai, le 16 août 1824 ; par A. BIGNAN. Paris, 1824 ; imprimerie de J. Tastu. In-8° d'une demi-feuille d'impression.

330. — *Sur la mort de lord Byron* ; Stances par F.-C.-P. BARISEAU. Paris, 1824 ; Dondey Dupré père et fils. In-8° d'une demi-feuille d'impression.

Déjà, plus d'une fois, nous avons eu l'occasion de louer dans M. Bignan, sinon la vigueur et l'élévation, du moins l'élégance et la pureté du style, qualités qui lui ont valu plusieurs triomphes académiques. Le morceau que nous annonçons aujourd'hui nous semble riche d'inspirations poétiques ; il règne, en général, dans le discours du gladiateur mourant, une verve qui l'approche du genre dithyrambique. Nous avons été surpris d'y trouver quelques corrections qui le déparent, et qu'il suffira d'indiquer à l'auteur pour l'engager à les faire disparaître. Tels sont ces vers :

Ils venaient à mon cou *suspendre leur caresse...* (p. 4.)
 J'espérais une mort de longs jours couronnée... (ib.)
 Du haut d'un triple orgueil que ces portiques roulent... (p. 6.)
 Le cadavre, debout, du Colysée immense... (ib.)

Les stances de M. Bariseau, pour n'avoir été couronnées par aucune académie, n'en sont pas moins remarquables, considérées surtout comme le premier ouvrage de leur jeune auteur. Quelques ci-

tations mettront nos lecteurs à même de juger si nous présumons trop de son talent, en le regardant comme une des espérances de notre Parnasse. Voici son début :

C'en est fait! le poëte a déposé sa lyre;
 Ses généreuses mains s'arment du fer vengeur;
 O Grecs! un dieu vers vous a conduit son navire;
 Saluez de vos chants ce noble voyageur..
 Peuple régénéré, tes destins s'accomplissent;
 L'aigle de Jupiter a plané sur tes rangs :
 De tes longues douleurs témoins indifférens,
 Par un lâche abandon que vingt rois s'avilissent;
 Dans un dernier effort que les tyrans s'unissent;
 Byron marche avec toi, tu vaincras les tyrans...
 Il s'avance! Mais quoi! les foudres des batailles
 Ont grondé lentement autour d'un froid cercueil.
 Dieu, vengeur des chrétiens, à quelles funérailles
 Ces guerriers, l'œil en pleurs, vont-ils traîner le deuil?...

Voici maintenant la péroraison du poëte :

D'un peuple d'opprimés infâme meurtrier,
 Tremble! devant la croix tombe le cimenterre;
 Tes soldats foudroyés fécondent cette terre
 Où le sang des chrétiens a cessé de crier.
 L'Éternel a détruit une race barbare.
 Aux rayons d'un ciel pur, la liberté répare
 De trois siècles d'horreur les maux accumulés;
 Les cités à sa voix sortent de leur poussière,
 Et sous l'or des moissons la paisible chaumière
 Cache des oppresseurs les palais écroulés.

E. H.

331: — * *Les Mille et une Nuits*, contes arabes, traduits en français par GALLAND. Nouvelle édition in-8°, revue, augmentée de beaucoup de contes nouveaux, traduits pour la première fois du persan, du turc et de l'arabe, par M. Édouard GAUTIER. Paris, 1824; Dondey Dupré, père et fils. 7 vol. in-8°, ornés de 21 belles gravures; prix, papier fin satiné, 63 fr.; vélin superfin avec gravures sur papier de Chine, 120 fr.; grand-raisin vélin avec triple des gravures, 215 fr. (Voyez ci-dessus, t. xx, p. 207.)

Le peu d'espace accordé à cet article ne nous permet point de parler ici du caractère général des *Mille et une nuits* et de la charmante variété de ces contes. Peut-être y reviendrons-nous quelque jour, dans notre section des *analyses*. Nous n'avons à annoncer au

jourd'hui que le septième et dernier volume. Il se compose de seize contes, presque tous inédits, et qui, par-là même, se recommandent à la curiosité des lecteurs. Le nom de notre estimable collaborateur, le célèbre et savant LANGLÈS, dont nous avons eu, cette année, à pleurer la mort, et celui de M. AGOUB, se rattachent aussi à cette entreprise. On doit au dernier, l'histoire du sage Heycar, annoncée dans ce recueil (voy. ci-dessus, page 455.) Parmi les autres contes, nous avons remarqué l'histoire de la princesse Ameny; celle d'Aly Djohary, tableau d'amour conjugal; celle du Khalyfe de Bagdad, popularisée en France par la musique suave de M. Boëldieu; celle d'Youssef et celle de l'habitant de Damas, qui présentent l'une et l'autre des modèles de probité, de générosité et de reconnaissance. — Une courte citation suffira pour donner à la fois une idée du style du traducteur et de cette éloquence orientale, pleine d'images et d'allégories. Aly Djohary va tenter une entreprise où il périra sans doute. Son père, en proie aux inquiétudes les plus vives, veut au moins apprendre, pendant son absence, s'il est mort ou vivant. « Tenez, lui dit un émyr, voici une graine de cotonnier; plantez-la dans votre jardin, et cultivez avec soin l'arbuste auquel elle doit donner naissance: tant qu'il conservera sa vigueur, vous pouvez être tranquille sur l'état de votre fils; mais, s'il se desséchait, sa coque entr'ouverte semblerait vous dire, filez mon coton, car vous devez faire un linceul à votre fils. » — Ce septième volume, remarquable comme les premiers par la beauté du papier et de l'impression, accompagné de gravures charmantes, et enrichi d'une *table générale des contes* et d'une *analyse succincte de chacun*, complète cette édition des *Mille et une nuits*, entreprise en 1823 par la *Société de traduction*. — C'est ici le cas de rappeler que cette Société, arrêtée au milieu de ses travaux par des circonstances défavorables, avait déjà fait traduire et publier: 1° les *Mémoires de Goëthe*; 2° le *Journal de l'expédition anglaise en Égypte*; 3° les *Contes populaires de miss Edgeworth*; 4° *Madeleine*, ou les *Mémoires d'une jeune Écossaise*. B. J.

332. — *Le Troubadour en démence*, ou *Les Folies amoureuses*, romanesques et merveilleuses de Gaspard Langoroso, orphelin de la Michaille; par Hugues MILHOT, auteur de *Damis ou l'Éducation*, ouvrage auquel il a été décerné une médaille d'or par l'Académie française. Paris, 1824; Arthus Bertrand. 4 vol. in-12; prix 12 fr. et 15 fr.

En annonçant, en 1820, le premier ouvrage de l'auteur (voyez t. VIII, p. 377), nous nous sommes attachés à faire ressortir ses bonnes intentions, auxquelles il nous a paru que l'exécution ne

répondait pas entièrement. Nous avons à blâmer cette fois la pensée, l'ordonnance et le style de celui que nous annonçons, et dont le titre, par sa bizarrerie, nous semblait donner une idée peu favorable. Le héros de M. Milhot est une espèce de Don Quichotte, que l'auteur aurait pu rendre intéressant en nous le montrant ardent à rechercher et à poursuivre les abus et les vices de la société; mais cette intention, que nous aimions à lui supposer, perce à peine dans les quatre volumes qu'il nous a fallu lire. On prétend qu'il a voulu faire une satire contre les romans, et détourner la jeunesse de leur lecture, souvent dangereuse. Le sien ne peut manquer d'avoir ce résultat, par le dégoût et l'ennui qu'il procurera: seulement, nous sommes embarrassés de savoir comment *la mère en prescrira la lecture à sa fille*; car, sous prétexte d'éclairer et de défendre la pudeur, M. Milhot la blesse de la manière la plus ouverte, dans plusieurs endroits de son livre. E. H.

Mémoires et Rapports des Sociétés savantes et d'utilité publique.

333. — *Procès verbal de la première séance générale de la Société académique de géologie, minéralogie et botanique d'Auvergne.* Clermont-Ferrand, 1824; Thibaud-Landriot. In-8° de 23 pages.

Ce procès verbal ne contient encore que les détails de l'installation de la Société, et une première séance ne pouvait avoir d'autre objet: c'est de cette époque (24 novembre 1823) que datent l'existence et les travaux de la Société. Le tems a été mis à profit surtout pour les recherches minéralogiques; et parmi les substances minérales, les métaux utiles ont obtenu la première attention. D'anciens travaux de mines ont été reconnus à Sauriez, arrondissement d'Issoire; on y a trouvé des échantillons de cuivre gris (sulfure de cuivre) et de galène argentifère (sulfure de plomb contenant de l'argent). Diverses espèces de mines de fer ont été découvertes dans le canton de Jumeaux, département du Puy-de-Dôme. A ces matières, qui deviendront peut-être l'objet de grandes entreprises, faut joindre des indices de manganèse aux environs de Boutaers et de Rochefort, de la pierre ollaire très-propre aux ouvrages de tour, des bancs de pierres propres à la lithographie, etc. La plus grande partie de ces découvertes est le produit des courses minéralogiques de M. de Laizer, président actuel de la Société. L'administration départementale seconde cette institution naissante, non-seulement par la protection qu'elle lui accorde, mais encore par d'

fonds pour l'aider dans ses recherches. Dans la liste de ses membres, on remarque des noms qui sont pour elle une garantie : il suffit de citer MM. Cuvier, Humboldt, et Ramond, l'historien des Pyrénées, du Mont-d'Or et du Puy-de-Dôme, et l'on pourrait y joindre plusieurs autres savans d'une réputation européenne.

334. — *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* — Séance publique du 16 août 1823, sous la présidence de M. Pascal LACROIX, etc. Cambrai, 1824; Berthoud, Place au Bois. In-8° de 388 p.

Le rapport sur les travaux de la Société, durant l'année académique qui venait de s'écouler, a été fait par M. le président. Nous y avons remarqué une particularité à laquelle nous étions loin de nous attendre : la Société veut bien répondre à un article sur la pompe de M. GANCEL, mécanicien de Cambrai, inséré dans la *Revue Encyclopédique.* (*Voy.* t. XIX, p. 199.) Comme le rédacteur de cet article est un ami sincère et zélé de l'industrie, des arts, de tous ceux qui les cultivent, il s'applaudit d'avoir fait naître une discussion qui peut éclaircir quelques points encore obscurs dans l'application des théories aux machines, telles qu'on peut les faire, et contribuer aux progrès de l'hydraulique. — Nous avons vu aussi, dans le même rapport, que les agronomes de l'arrondissement de Cambrai croient encore à l'existence d'un *riz de la Cochinchine*, qui aurait été naturalisé en France. Cette illusion, complètement dissipée dans le midi de la France, ne tiendra pas long-tems dans le nord. — L'histoire locale et les antiquités du Cambresis sont exploitées avec succès par la Société : on trouve dans ce recueil deux mémoires pleins d'érudition, l'un sur les monnaies des souverains, prélats et seigneurs du Cambresis, et sur les médailles relatives à ce pays, et l'autre sur *Hermoniacum*, station romaine entre Cambrai et Bavai. (Ce mémoire, imprimé séparément, se trouve à Cambrai, chez Berthoud, Place au Bois.) — Un discours de M. l'évêque de Cayste, professeur de théologie à Paris, sur la religion considérée comme une nécessité de la société, a remporté le prix d'éloquence, et se trouve aussi dans ce recueil : l'auteur a traité son sujet en théologien éclairé. Deux pièces de vers ont partagé le prix ; l'une est une lettre sur le théâtre, où l'on trouve de la raison, de bons vers, quelques impropriétés d'expressions, et l'autre est une particularité de la vie du Tasse, embellie et entourée d'accessoires intéressans, créés par l'imagination du poète. (*Voy.* t. XIX, p. 699.) La chimie est aussi cultivée à Cambrai. M. Feneulle a fait l'analyse de la spigélie, plante vantée comme un excellent vermifuge. Suivant ce chimiste, la plante soumise à son

analyse est une des plus complexes qu'il y ait dans la nature. — M. Lassaigue, membre correspondant, a trouvé l'oxide cystique dans un calcul vésical du chien, et le carbonate de magnésie dans les calculs vésicaux des herbivores. — Une notice sur M. DUPUY, chef de bataillon au corps du génie militaire et membre de la Société, rappelle les excellentes qualités et les travaux utiles de cet officier, également recommandable comme militaire et comme citoyen. — On doit à M. Duthillœul une notice biographique sur François VANDERBURCH (voy. ci-dessus, p. 204), l'un des prédécesseurs de Fénélon sur le siège archiepiscopal de Cambrai, non moins digne que l'auteur de *Télémaque* de servir de modèle à tout homme qui veut unir les vertus du philosophe à celles du chrétien. La Société a décerné une médaille d'or à cette biographie, où la noble simplicité du style répond à la dignité du sujet. F.

Ouvrages périodiques.

335. — *Journal d'Agriculture du Midi*; par MM. DURAND (Amédée), DOUDEAUVILLE; ESMER, chimiste; MARIN, de Toulon, MEYNARD, TERRASSON; VERDIER, jurisconsulte, etc. Marseille, 1824. 1 cahier d'environ 2 feuilles par mois. M. Marin, éditeur-propriétaire, chez M. Couteron, grande rue, à Marseille. Prix 10 fr. par an.

Ce nouveau journal mensuel, qui se publie à Marseille depuis le mois de juillet, est destiné à répandre les procédés utiles et peu connus de la culture méridionale, et à instruire les propriétaires du mouvement des denrées agricoles dans le port de Marseille, pour les éclairer dans leurs spéculations sur la vente de leurs produits. Sous le point de vue commercial, il n'intéresse que les cultivateurs du Midi; mais, sous le rapport de l'art, son intérêt est moins borné: car, dans plusieurs cantons de nos départemens méridionaux, la culture est portée à un haut degré de perfection; et, malgré la différence du climat qui les sépare du reste de la France, il est certain qu'un grand nombre de pratiques utiles qu'on y suit s'appliqueraient avec succès à la culture des départemens du centre. — Les sociétés et les journaux d'agriculture sont malheureusement forts sujets, pour remplir leurs séances et leurs colonnes, à faire des excursions dans le domaine des lettres; et c'est la cause très-juste de leur discrédit. Nous indiquons cet écueil aux rédacteurs du nouveau journal que nous annonçons, et nous les engageons à ne jamais parler que d'agriculture. V. J.

336. — *Revue Européenne, ou l'Esprit et ses productions*. 1^{er} cahier. Juin et juillet 1824. In-8° de 10 feuilles par mois. Paris, chez M. Bernard Castaing, rue Neuve Saint-Eustache, n° 42. Prix 56 fr. pour l'année, à Paris; 60 francs dans les départemens. — *Esquisse d'un système naturel des sciences*; par M. Alexandre WALKER. — L'écrit où le *système naturel des sciences* est développé ne nous est connu que par la traduction insérée dans la *Revue Européenne*, dont le prospectus annonce que « chaque ligne n'est consacrée qu'à du nouveau. » Il suffit de lire cet article de la nouvelle *Revue*, pour s'apercevoir que le traducteur est étranger aux sciences, et qu'il ne sait pas assez bien le français pour employer partout le mot propre, pour éviter les obscurités et les locutions vicieuses. Il est donc juste de ne pas imputer à l'auteur les fautes commises par son interprète : mais celui-ci a droit à la même justice; et lorsque la traduction n'a pu ni voiler ni défigurer le sens de l'original, l'auteur en est seul responsable. — M. Walker débute par un *discours préliminaire sur l'arrangement de la théorie du système naturel*. Qu'est-ce que l'arrangement d'une théorie? On ne comprend guère mieux ce que peut être la théorie d'un système. Le discours est divisé en trois sections, dont la première est remarquable par une *impropriété* de termes très-fatigante pour le lecteur, et qui l'expose fréquemment à ne pas deviner la pensée de l'auteur. Après de mauvaises définitions des mots *science* et *art*, on lit quelques réflexions triviales sur la prééminence accordée généralement aux sciences, considérées comme le produit d'une raison supérieure; et sur la nécessité de rapprocher, dans l'ordre de leurs analogies, les différentes branches de nos connaissances, afin de les cultiver avec plus de succès. « Plus les vues du philosophe sont générales, plus ses inductions sont parfaites : rien n'avance et ne fortifie les études particulières autant que les connaissances étendues. » Nous détachons cette phrase, parce qu'elle donne lieu à quelques observations importantes. En entrant dans la pensée de l'auteur, sans nous arrêter à l'expression, nous dirons que c'est l'esprit d'analyse qui doit diriger les jugemens sur les faits, parce qu'il peut seul conduire à des connaissances exactes; que les *vues générales* (ou les perceptions simultanées d'un grand nombre d'objets divers) ne seraient d'aucune utilité pour les sciences, si tous ces objets n'étaient éclairés par le flambeau de l'analyse. Quant aux inductions, on sait qu'elles ne s'élèvent point au-dessus de la probabilité, et que, sans le secours de l'observation ou de l'expérience, elles ne peuvent atteindre le degré de certitude qui les placerait parmi nos connais-

sances. L'expression burlesque, *inductions parfaites* appartient sans doute au traducteur. — Afin de donner une idée du style et du degré de clarté, non-seulement du *discours préliminaire*, mais du *mémoire* dont il ouvre l'entrée, transcrivons l'alinéa qui suit immédiatement la phrase que nous venons d'analyser. — « Par rapport à la science, il est donc nécessaire que le philosophe étende ses vues plus loin qu'il ne le fait communément. Qu'on me pardonne ce conseil, au moment où je présente un arrangement général des connaissances. D'après les rapports dont je vais montrer l'existence entre ce qu'on appelle science, rapports qui en font plutôt une science universelle que plusieurs particulières, on verra qu'il n'y a presque aucune des connaissances humaines qui n'intéresse éminemment tout véritable philosophe, qu'il y en a bien peu, à cette époque avancée de la civilisation, qui ne deviennent chaque jour un sujet ordinaire d'entretien. » — Dans la seconde section, intitulée : *De l'état actuel de la science*, M. Walker réfute Bacon, d'Alembert et Destutt-Tracy. Enfin, la troisième section met sous les yeux du lecteur l'*arrangement général du système naturel*. Avant de discuter ce système et d'examiner s'il est réellement conforme à l'ordre naturel des idées, il faut s'attacher à le comprendre, et beaucoup de lecteurs ne voudront se livrer à ce travail qu'autant qu'ils pourront en tirer assez de profit pour n'avoir point à regretter le tems qu'ils y auront consacré. Il faut l'avouer, ces recherches peuvent satisfaire une sorte de curiosité; mais elles sont stériles pour les sciences : elles ne contribuent nullement à leurs progrès. Quel esprit juste néglige d'observer toutes les analogies entre les objets dont ils s'occupe? Un naturaliste a-t-il besoin d'être averti que les formes extérieures sont intimement liées à l'organisation intérieure, et que l'étude de cette organisation est une partie essentielle de l'histoire naturelle? Peut-il ignorer que l'étude et la description des formes exigent des connaissances géométriques? L'indication des rapports généraux entre les différentes branches de nos connaissances, et les classifications que l'on peut en déduire ne sont guère utiles qu'à un très-petit nombre de ceux qui cultivent les sciences, et ceux-là n'étudient point; ce sont les rédacteurs d'encyclopédie, de grands ouvrages qui traitent de sujets divers entre lesquels il faut établir un ordre, soit naturel, soit de convention. Cet ordre guide les rédacteurs dans leur travail et les lecteurs dans leurs recherches; voilà le service qu'il rend, sa destination et son mérite. Il peut atteindre son but par plusieurs voies entre lesquelles on choisirait la plus courte, si elle était connue :

mais les recherches qui la feraient découvrir sont des plus difficiles. D'ailleurs, la différence entre la meilleure classification et une autre qui ne serait pas très-défectueuse est-elle assez grande, assez importante pour qu'on ne puisse la négliger sans de graves inconvénients ? A la rigueur, nous pouvions nous passer du travail de M. Walker ; et, quand même le présent qu'il nous fait serait accueilli froidement, il n'aurait pas le droit de nous accuser d'ingratitude. Voyons pourtant ce qu'il nous offre, et ne prenons qu'après un mûr examen le parti d'accepter ou de refuser. Son tableau, qui porte pour titre : *Arrangement naturel*, comprend six colonnes, dont trois pour les *sujets généraux et particuliers*, et trois pour les *sciences*. La NATURE comprend tous les sujets, et la SCIENCE réunit de même toutes les sciences particulières. Dans la classification des sujets, l'auteur change la définition ordinaire du mot *principes* : il l'emploie pour désigner les *choses générales ou abstraites* ; et, selon lui, les principes fondamentaux sont la *matière*, l'*espace*, le *mouvement*. Ces principes ont des *propriétés*, et ces propriétés des *qualités* ; les premières sont l'*extension* et la *divisibilité*, et les secondes, le *nombre*, la *forme* et la *grandeur*. Arrêtons-nous un moment ; car ces premiers pas dans la carrière sont assez pénibles, et il est prudent de ne les faire que lentement et avec précaution. — Puisque, suivant l'auteur, les choses générales ou abstraites sont des *principes*, pourquoi le tems n'est-il pas de ce nombre ? A coup sûr, la notion de tems n'est pas moins générale, ni moins abstraite que celle de matière ou de mouvement. Dira-t-on que le tems n'entre point dans la composition des êtres ? ce serait changer le sens du mot *principes*, et revenir à son acception vulgaire. D'ailleurs, l'*espace* n'entre pas plus que le *tems* dans aucune formation naturelle ; et si l'un des deux est admis comme principe, rien ne dispense de reconnaître les droits de l'autre à se placer au même rang. — L'auteur n'admet que deux propriétés de ses principes, l'*extension* et la *divisibilité*. Dans notre langue, l'*extension* est l'action d'étendre, ou l'effet de cette action ; et ce n'est pas là ce dont il s'agit. Le traducteur a mis ce mot comme un synonyme d'*étendue*, apparemment parce qu'il l'a trouvé dans son dictionnaire, immédiatement après le mot anglais *extent*. Mais comment l'auteur nous fera-t-il comprendre que l'étendue est une propriété de l'espace ? n'est-ce pas dire que c'est une propriété de l'étendue ; car l'espace n'est que l'étendue abstraite. Et qu'est-ce que la divisibilité de l'espace ? — L'effet nécessaire d'une division n'est-il pas la discontinuité, et l'espace peut-il cesser d'être continu ? En poursuivant ces interro-

gations, nous demanderons comment la divisibilité est une propriété du mouvement ; car, jusqu'à présent, on a regardé ce dernier comme aussi continu que l'espace et le tems dont il est la mesure. — Les *qualités des propriétés* vont nous causer aussi quelque embarras. Est-ce à l'étendue ou à la matière que nous associons l'idée de nombre ? Et sans consulter M. Walker, nous affirmerons que la notion de grandeur est plus générale que celle de divisibilité, qu'elle est plus rapprochée de ce qu'il nomme *principes*, et devrait occuper le second rang, et non pas le troisième. Il semble plus conforme à l'ordre naturel de considérer la grandeur comme divisible que de procéder en sens contraire, en commençant par la divisibilité. — On voit sur le tableau que la science des principes est la métaphysique, que celle des propriétés de ces principes est la physique, et que l'objet spécial des mathématiques comprend ce que M. Walker a nommé *qualités des propriétés* de ses *principes*. Si tel est en effet l'ordre naturel des sciences, il faut avouer que nous étions bien loin de la nature. Jusqu'à présent l'étendue fut le domaine de la géométrie ; mais il faut la restituer à la physique. — Après les principes viennent les *élémens* qui en sont les *produits*. Notre auteur les divise en *atomes*, *molécules* et *masses*. Quant aux atomes, en prenant ce mot dans le sens étymologique, on ne voit pas comment ils seraient le produit d'autres principes. Le tableau nous en donne cette définition : « les plus simples *élémens* qui possèdent ces qualités. » Mais de quelles qualités s'agit-il ici ? serait-ce encore celles des propriétés des principes ? Quoi qu'il en soit, toutes les connaissances qui les concernent composent, suivant l'auteur, une science qu'il nomme *atomologie*. Les *molécules* (combinaisons d'atomes) sont l'objet de la chimie : les *masses* (agrégations de molécules) sont attribuées aux *mécaniques*. Ainsi la mécanique générale, la *science du mouvement*, n'a point de place qui lui soit assignée. On n'en fera pas une branche des sciences métaphysiques, quoique le mouvement appartienne à ces sciences, puisque l'auteur en a fait un principe : on ne la comprendra pas non plus parmi les sciences mathématiques dont les attributions sont réduites aux nombres, aux formes et aux grandeurs. Il y a tout lieu de croire que M. Walker l'a omise par inadvertance. — Poursuivons notre examen. Les trois sciences relatives à ce que l'auteur nomme *élémens* sont les *sciences élémentaires* ; et ce n'est pas la dernière fois que le sens des mots sera changé. Les *élémens forment des êtres* plus ou moins complexes. Les plus simples de tous sont les *minéraux* ; ils n'ont que l'*existence*. Viennent ensuite les vé-

gétaux; ils *existent* et *vivent*. Enfin, les animaux sont les êtres les plus complexes; ils *existent*, *vivent* et *pensent*. Les trois sciences qui correspondent à cette division des êtres ont conservé leur dénomination; c'est la minéralogie, la botanique et la zoologie. Mais le passage de cette division à la suivante n'est pas sans difficultés; nous lisons dans le tableau: « Organes que développent ces êtres. » Ces organes sont divisés en trois sections: 1^o *formes*, « organes extérieurs développés par les derniers êtres mentionnés. » Ce sont les animaux, tout ce qui compose le vaste domaine de la zoologie. 2^o *Structure*, « mécanisme intérieur de ces organes. » Cette définition étonne. Les formes extérieures ont leur structure qui est le mode de leur assemblage, et l'on ne peut douter qu'il n'y ait des organes intérieurs, lesquels ont aussi leur structure. 3^o *Actions*, « fonctions de ce mécanisme. » Des actions seraient des organes! La science qui s'occupe des formes, ou des organes extérieurs, est la *physiognomonie*: l'*anatomie* comprend ce qui est relatif à la structure, et la *physiologie* est la connaissance des fonctions. » Soit; mais leur ensemble reçoit de M. Walker le nom de *sciences anthropologiques*! On a pu croire jusqu'à ce moment qu'il s'agissait de connaissances générales, applicables à toutes les classes d'animaux, et voilà que le champ des observations se resserre, que l'homme seul y est compris. Il est vrai que ces mots *êtres* qui *pensent* annonçaient déjà qu'il ne serait plus question de toutes les classes d'animaux indistinctement; mais, dans ce cas même, des parties essentielles de la science des corps organisés seraient hors de ce tableau; des rapprochemens et des rapports d'un très-grand intérêt ne seraient plus indiqués. — Après les considérations relatives aux *organes* viennent celles des *besoins* qu'éprouvent ces organes. Pour le coup, il ne sera question que de l'homme, car on lit que le premier de ces besoins est l'*habillement*. Cependant, une note sur le troisième besoin (celui d'un *abri*) nous apprend qu'un abri est « recherché par la plupart des animaux, avant la cessation des fonctions intellectuelles dans le sommeil. » D'après cette note et en suivant la pensée de l'auteur, il faudrait accorder l'intelligence et la pensée aux animaux, et considérer les diverses nuances, les degrés plus ou moins inégaux de cette faculté, depuis l'homme jusqu'à l'huître, les animaux infusoires, les zoophites. Au lieu de nous égarer dans ces régions obscures et périlleuses, arrêtons-nous aux trois sortes de *besoins*, soit de l'homme, soit des animaux. Ils sont classés dans cet ordre: *habillement*, *nourriture*, *abri*; non sans doute en raison de leur nécessité; mais

comme le tableau nous l'apprend, suivant les fonctions qui les éprouvent. Des explications qui viendront par la suite pourront nous aider à comprendre pourquoi l'habillement est le besoin des fonctions mécaniques et un abri celui des fonctions intellectuelles. Mais nous sommes réduits à deviner seuls et sans aucun secours ce que signifie le mot *d'abord* intercalé par le traducteur entre la désignation du besoin et celle de la fonction qui l'éprouve. Nous n'avons pu découvrir quel est le mot anglais dont cet étrange *d'abord* est l'équivalent dans notre langue, si ce n'est pas une faute d'impression ou de copie. Aux trois besoins des organes répondent trois sciences dont le nom collectif n'est pas dans ce tableau ; ce sont les sciences du *costume*, du *jardinage* et de l'*architecture*. — L'auteur a découvert une admirable propriété du nombre *trois*. Partout il procède par divisions ternaires, et toujours avec un plein succès, sauf une seule irrégularité ; il n'a reconnu que deux *propriétés* à ses *principes*. Partout ailleurs, le nombre mystérieux obtient le triomphe le plus éclatant. Il s'empare des moindres subdivisions, envahit tout le système. S'agit-il de *sciences séméiotiques* (littérature et beaux-arts) ; les unes dépendent de la voix : *langage, poésie, musique* ; les autres dépendent de la figure : *gestes, sculpture, peinture* ; enfin, d'autres sont *extérieures à toutes deux* (la voix et le geste), etc. Les applications de la science aux besoins de l'homme sont soumises à la même régularité : les hommes y sont considérés comme *individus*, comme *sociétés*, comme *nations* ; et les objets matériels comme *productions*, comme *manipulations*, comme *échanges*, etc. — Cessons de parcourir le tableau, et jetons les yeux sur la *théorie générale de l'arrangement naturel*. Après quelques attaques contre le système de Newton, qui sans doute ne résistera pas long-tems aux nombreux et robustes adversaires qui l'assailent de toutes parts, M. Walker expose ses propres idées. « En exprimant le principe de la théorie naturelle, je n'emploie qu'une phrase, comme on verra ; et cette phrase peut même se réduire à un mot qui n'est ni inintelligible, ni mystérieux. Une théorie de la science universelle ne peut avoir beaucoup de *mineures*. Si elle est destinée à tous les êtres ou à tous les phénomènes, elle doit commencer avec eux. Notre théorie remonte donc à l'origine de l'arrangement ci-dessus, même aux trois termes qui composent sa première ligne : *matière, espace, mouvement*. Tous les êtres entrent dans les deux premiers ; tous sont affectés par le troisième. Rien dans la nature n'est autrement composé, ou autrement affecté. Toutes les affections des êtres ainsi composés sont réglées.

par une loi; elles ne peuvent être influencées par une autre (1). *Le mouvement de la matière à l'espace* est la loi dont nous voulons parler. Elle est conséquemment aussi la description générale des opérations dans la nature, et le principe de la théorie naturelle. » — Si ce qu'on vient de lire était la traduction fidèle de l'ouvrage de M. Walker, il faudrait jeter le livre. Le mouvement de la matière à l'espace! Où donc était la matière avant qu'elle allât à la rencontre de l'espace? La patience de nos lecteurs ne résisterait point à de pareilles absurdités: laissons là le système de M. Walker, puisque nous ne pouvons le connaître que sous le travestissement qu'il a reçu dans la *Revue Européenne*. Jetons, en finissant, un coup d'œil sur l'ensemble de ce nouvel ouvrage périodique, ou plus exactement sur son premier numéro. — *La Revue Européenne* a le tort de rester beaucoup trop au-dessous de ses promesses, et de la réputation dont elle s'était fait précéder. Nous ne la comparerons point aux ouvrages de même genre publiés en France; notre jugement, fût-il l'expression de la critique la plus saine et la plus impartiale, paraîtrait cependant suspect. Ce sera donc en Angleterre que nous prendrons un terme de comparaison; et parmi les nombreuses Revues anglaises nous choisissons la *Revue d'Édimbourg*, parce que c'est celle que nous connaissons le mieux. Dans cet excellent recueil, de la première page à la dernière, les rédacteurs ont eu soin de ne rien mettre qui ne fût digne de l'attention des lecteurs. Les articles y sont inégaux, sans doute, soit par l'importance du sujet, soit par le mérite du style; mais enfin on n'y trouve point d'articles aussi extravagans que celui que nous venons d'analyser. La *Revue d'Édimbourg* eût laissé dans le portefeuille du voyageur mis à contribution par la *Revue Européenne* les portraits des cinq présidens des États-Unis, tracés comme ils auraient pu être par une femme d'un esprit très-ordinaire: c'est avec cet esprit que M^{lle} de Montpensier dépeignait le grand Condé; que Catherine de Pisan avait soin d'apprendre à la postérité que Duguesclin était *aïd et mau taillis*. Elle ne se fût point chargée d'une *correspondance* *vec des arrière-neveux*, sorte de fiction déjà surannée, et qui appartient légitimement aux feuilles éphémères dont on ne compose point

(1) Il y a tout lieu de croire que le traducteur a mal compris l'original, et qu'il n'a pas su en conserver le sens; car un seul mot transformerait ce *on sense* en une phrase raisonnable.

de recueils. Elle aurait soin d'éviter les vieilles nouvelles, telles que la fonte du glacier de Getroz, dont tous les journaux entretiennent le public depuis deux ans, etc. Mais le plus grand dommage que la *Revue Européenne* ait éprouvé lui vient des traducteurs. Encore un exemple de la forme étrange que prennent les articles anglais dans la Revue publiée en français. — A la fin de l'article sur les *Mémoires du capitaine Roch*, voici ce que nous lisons : « En résumé, nous attribuons la misère de l'Irlande à trois causes réunies et dépendantes l'une de l'autre : 1^o à l'oppression religieuse et au mécontentement du peuple ; 2^o au système de corruption que l'administration a été en conséquence forcée d'employer ; 3^o à la classe des absens, qui est la suite de la corruption. » On a peine à concevoir qu'une *classe d'absens* soit une *suite* de la corruption administrative ; mais présenter cette classe d'absens comme une *cause* serait une extravagance que l'on n'attribuera point à l'auteur anglais. — Pour nous dédommager de ces critiques, nous citerons avec éloges un *Essai sur l'état actuel des sciences historiques en France*, qui est certainement le meilleur article de ce cahier, mais dont l'auteur, quoique Français (nous ne trahissons point l'incognito qu'il a voulu garder), n'a pas même songé à nommer quatre de nos académiciens connus par des compositions historiques d'une haute importance (1) : MM. de Ségur, Daru, Lacroix jeune et Michaud. Sans doute, il n'a trop su quelle place leur assigner dans sa classification systématique de trois genres d'histoire, des chroniques où l'on se contente de raconter les faits, des livres qui les rapprochent et les expliquent, de ceux où ils sont dramatiquement exposés. Nous donnerons ici sa conclusion : « Quel que soit le système que l'histoire affecte de préférence, soit qu'elle raconte simplement, soit qu'elle se résume en idées générales, soit qu'elle peigne et juge à la fois, poétique, philosophique ou politique, dans tous les genres, sous toutes les formes, elle est l'objet de nombreux travaux et attire la faveur du public. Est-il un symptôme plus assuré du goût de notre époque pour les sciences historiques, et de belles espérances qu'elles peuvent concevoir ? » — La *Revue Européenne* est encore trop près de son début pour que l'on puisse la bien juger. Son premier besoin est de choisir des traducteurs plus habiles

(1) L'*Histoire universelle*, l'*Histoire de Venise*, l'*Histoire du XVIII^e siècle* et celle des *Croisades*.

Dans l'état où nous l'avons vue, à son entrée dans le monde littéraire, on a pu dire de ses articles ce que Martial disait de ses épigrammes :

Sunt bona ; sunt quædam mediocria : sunt mala plura.

337. — *La Semaine*, gazette littéraire, par un comité secret de rédaction. T. I^{er}, 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e livraisons. — On souscrit, pour ce recueil, dont il paraît tous les dimanches un numéro, composé de trois feuilles in-8°, à la librairie nationale et étrangère, rue des Petites-Écuries, n° 47. Prix de l'abonnement, 14 fr. pour 3 mois, 8 fr. pour 6 mois, et 54 fr. pour l'année.

Depuis que la *Revue Encyclopédique* existe, nous avons vu successivement s'élever et quelquefois aussi disparaître plusieurs feuilles périodiques entreprises sur un plan moins vaste, et destinées surtout à cette classe de lecteurs qui cherchent de la distraction et du loisir de préférence à l'instruction. Nous leur avons souvent consacré des articles pour faire connaître à nos lecteurs l'esprit dans lequel ces feuilles sont rédigées, et récemment encore, nous avons donné une revue des principales. (*Voy.* t. XIX, p. 200-204.) Le *Feuilleton littéraire*, qui n'existait pas encore, n'a pu être compris dans cette revue, et déjà il a cessé de paraître, avant que nous lui ayons payé la dette que nous venons acquitter ici, quoique un peu tard. — Ce journal, qui paraissait d'abord tous les cinq jours seulement, finit bientôt par prendre rang au nombre des feuilles quotidiennes, et peut-être ce changement ne lui fut-il pas aussi favorable qu'on avait pu d'abord l'espérer; le besoin de remplir tous les jours son cadre, obligea sans doute l'éditeur à s'attacher un plus grand nombre de rédacteurs, et les nouveaux venus ne se montrèrent pas toujours à la hauteur de celui qui avait fourni les premiers articles; il s'écarta même en quelque sorte de son plan, en s'étendant hors du domaine de la littérature proprement dite, et en consacrant ses colonnes à des discussions scientifiques qui étaient à la portée d'une classe de lecteurs trop restreinte. Cependant, il continuait de conserver, aux yeux des gens de goût, la prééminence que lui avait acquise sur ses rivaux les soins donnés à sa rédaction, et surtout l'indépendance de ses jugemens. Sans doute, il serait curieux de rechercher quelles causes ont arrêté dans sa marche un journal qui, au milieu de la corruption presque générale, se faisait remarquer par ce ton de vérité et d'impartialité qui devrait toujours être inséparable de la critique. Tandis que la plupart des feuilles quotidiennes sont livrées aujour-

d'hui, non-seulement à l'esprit de parti, mais encore à un esprit d'écoterie, qui ne leur permet guère de s'élever au-dessus des considérations personnelles et de la sphère étroite de leurs passions, un journal, entrepris au profit des lecteurs seuls, écrit avec décence et avec goût, conservateur des saines doctrines littéraires, obligé d'interrompre ses publications, offre un exemple frappant de l'ingratitude du public, s'il est vrai toutefois que ce soit à sa tiédeur qu'il faille s'en prendre dans cette circonstance. Quoi qu'il en soit, le *Feuilleton littéraire* s'est réuni au *Diable boiteux*, journal des théâtres dont les rédacteurs sont sans doute des hommes de beaucoup d'esprit, mais que nous aurions voulu voir s'enrôler sous les bannières de celui auquel ils n'ont fait qu'ouvrir leurs rangs. Cependant l'impulsion a été donnée par le *Feuilleton*; il s'est présenté des écrivains dignes de comprendre la pensée de son fondateur, et les rédacteurs de la *Semaine* se préparent à remplir le vide qu'il a laissé. « Nous aurons soin, disent-ils dans leur prospectus, de séparer les livres compilés par entreprise et pour gagner de l'argent des ouvrages écrits en conscience et pour la réputation. Ainsi se fera de soi-même le triage entre les hommes de lettres et les industriels de la littérature (p. 3). Nous ferons un journal franchement et purement littéraire. Ce sera de plus, nous l'osons dire, un journal de bonne foi (p. 2). » — Ce n'est pas seulement sur son prospectus que nous jugeons aujourd'hui la *Semaine*; quatre de ses livraisons nous sont parvenues, et leur lecture nous a convaincus que ses rédacteurs avaient non-seulement la volonté, mais encore tous les moyens de remplir leur promesse. Parmi les articles excellents qu'ils nous ont déjà donnés, nous avons remarqué surtout (n° I) une lettre à MM. les fondateurs de la *Gazette littéraire*; (n° II) un article sur le dernier ouvrage de M. Benjamin-Constant, et un autre, intitulé : *Les Français ont-ils une poésie nationale?* (n° III) l'examen critique des nouvelles odes de M. Hugo, et (n° IV) celui d'une nouvelle traduction des *Géorgiques* de Virgile que prépare M. Mollevau. Chacun de ces cahiers renferme en outre un article sur l'*exposition des tableaux*, et chacun de ces articles nous semble écrit avec autant de goût que de mesure. Satisfaits d'avoir signalé l'entrée de ce recueil dans le champ si épineux de la critique, nous ne nous arrêtons pas aujourd'hui aux détails; nous pourrions nous livrer à un examen plus attentif, lorsque nous aurons reçu et comparé un plus grand nombre de livraisons.

E. HÉREAU.

P.-S. Le numéro 5 de la *Semaine*, que nous avons reçu depuis

que ceci a été livré à l'impression, renferme un article, très-remarquable par le goût et l'érudition, sur le *Discours* de M. PATIN, annoncé ci-dessus (voy. p. 713). A l'occasion d'un autre article du même numéro, sur les poésies de M. J.-F. CHATELAIN, nous devons relever une assertion inexacte des rédacteurs. « Personne, disent-ils, n'a réclamé contre l'arrêt qui assigne à cet écrivain une place distinguée parmi les poètes du XIX^e siècle. » Il suffira, pour prouver le contraire, de renvoyer à l'annonce que nous avons faite du même ouvrage. (Voy. ci-dessus, p. 219.)

338.— *Panorama des nouveautés parisiennes*. — Tableau critique et périodique des découvertes, inventions, innovations, curiosités, particularités, productions, entreprises ou tentatives, scientifiques, littéraires, commerciales et industrielles; suivi de promenades dans les divers quartiers de Paris, de descriptions des monumens, des établissemens publics et particuliers, et d'un bulletin général des nouveautés; avec une notice des inventions et des découvertes faites dans nos départemens et dans les pays étrangers, des plans lithographiés, le dessin des principales curiosités, diverses gravures, et de la musique. Recueil hebdomadaire à la gloire de nos arts et de l'industrie française. Paris, place de l'Odéon, n° 3; et en entrant par la rue Racine, n° 6. — Ce journal, dont le premier numéro a été publié au commencement de juillet 1824, paraît tous les samedis, et quelquefois en outre les mercredis, et forme, tous les trois mois, un volume de 384 pages. Prix, pour Paris et les départemens, 12 fr. pour 3 mois, 22 fr. pour 6 mois, 40 fr. pour l'année.

Pendant les trois mois écoulés depuis son apparition, ce recueil a pu réaliser en partie les promesses contenues dans son prospectus, et prouver que ses rédacteurs étaient à même de bien exécuter le plan qui se trouve annoncé dans les développemens de leur titre. Les numéros que nous avons sous les yeux forment bien un *panorama* et un *panorama* fort intéressant; mais on regrette de trouver un peu de confusion parmi les objets dont il se compose, et on croit qu'il gagnerait beaucoup à être soumis à un ordre plus régulier. C'est là le reproche le plus grave que l'on puisse faire au nouveau recueil, et il n'est pas difficile de l'éviter à l'avenir. Nous pourrions conseiller aussi aux rédacteurs du *Panorama* de supprimer entièrement leur section intitulée *tableaux*, où l'on ne trouve guère que de mauvaises anecdotes, des nouvelles très-insignifiantes, ou des bons mots recueillis çà et là dans tous les petits journaux, même dans les plus médiocres. Pour faire la part de l'éloge, nous aimons à citer les arti-

cles relatifs aux agrandissemens et aux embellissemens projetés dans Paris, auxquels on a joint un plan du nouveau quartier Poissonnière et une vue de l'église de St-Vincent de Paule, dont les premières pierres ont été posées le 25 août dernier. Les promenades dans Paris et aux environs de cette ville, contiennent plusieurs anecdotes curieuses et se font lire avec plaisir; la correspondance contient quelques lettres instructives; enfin les théâtres, l'exposition des tableaux, les ouvrages nouveaux ont dû trouver place dans le Panorama, et les articles qui leur sont consacrés sont en général écrits avec modération et impartialité. En un mot, au moyen des améliorations que l'on a indiquées, et en continuant de donner au public des articles pareils à la plupart de ceux qui composent les treize premières livraisons, nous croyons que le directeur de ce recueil pourra lui procurer une existence durable.

339. — *Petit Courrier des Dames*, ou nouveau journal des modes, des théâtres, de la littérature et des arts. T. VIII. — Ce journal paraît, tous les cinq jours, avec sept gravures par mois. On s'abonne, rue Meslée, n° 24. Prix, pour trois mois, 9 fr. ; 30 c. de plus pour les départemens; 10 fr. pour l'étranger.

Nous aimons à rappeler à nos lecteurs, et surtout à nos lectrices ce petit journal, rédigé par des dames, qui a déjà été l'objet d'une annonce dans notre *bulletin bibliographique* (*Rev. Enc.*, 1^{re} série, t. XVIII p. 423), et qui n'a cessé depuis d'obtenir de nouveaux succès. Il les doit à son exactitude à signaler toutes les variations de la mode à la manière piquante dont il les présente, à des nouvelles, à des contes, à des vers agréables, à des anecdotes curieuses, à des extraits de voyages, à des articles sur les mœurs, sur les théâtres et à de jolies gravures. Le numéro du 10 septembre nous annonce le mariage, célébré dans un petit village de Bretagne, de la fille de cette Éléonore, si connue par les élégies de Parny. — *Le Petit Courrier des Dames* n'est pas moins aimé sur les bords de la Tamise que sur ceux de la Seine, et il étend sa douce influence jusque sur les rives lointaines de la Néva. Véritable miroir des modes, il est le conseiller et le favori des belles; et plus délicat que le *Musée des Variétés littéraires* imprimé à Londres, qui se compose presque entièrement d'articles choisis, copiés dans les meilleurs ouvrages périodiques français qu'il s'abstient de citer, le *Musée des modes françaises* se suffit le plus souvent à lui-même, ou ne fait jamais d'emprunts à d'autres journaux, sans indiquer les sources auxquelles il a puisé. Les productions intellectuelles et littéraires donnent aus-

à leurs auteurs un droit de propriété que respectent les écrivains qui ne se bornent point à parler de la morale, mais qui en observent les lois.

Livres en langues mortes ou en langues étrangères publiés en France.

340. —* *Pandectæ Justinianæ, in novum ordinem digestæ; cum legibus codicis, et novellis quæ jus Pandectarum confirmant, explicant, vel abrogant; Auctore R.-J. POTHIER.* — Cette édition des *Pandectes de Justinien* se compose de 5 vol. in-4°, imprimés sur deux colonnes, en caractère petit-romain. Prix, par volume, 12 fr.; pour l'ouvrage entier, 60 fr. — Il en sera livré un volume chaque mois, à dater du 15 octobre prochain. — Ceux qui auront souscrit avant le 15 novembre n'en paieront que quatre; le 5^e leur sera donné *gratis*. — La souscription est ouverte à Paris, chez Antoine Bavoux.

C'est un véritable service rendu à la science du droit, que de multiplier les éditions d'un ouvrage fait pour faciliter à ceux qui la cultivent l'accès des sources où l'on a puisé la plupart de nos lois nouvelles. — Nous avons annoncé (ci-dessus, p. 34-347) l'édition qui en a été donnée par M. BORIE, avocat, avec la traduction en regard de M. DE BRÉARD-NEUVILLE (1). Celle que nous annonçons aujourd'hui contient le texte seul: elle convient à ceux qui n'ont pas besoin de secours pour l'intelligence de la langue latine. — Les réflexions dont nous avons accompagné notre précédente annonce, sur les avantages inappréciables que l'on doit retirer du travail du célèbre professeur qui consacra une partie de sa vie à mettre en ordre les lois entassées dans le corps du droit romain, nous dispensent de revenir sur le mérite et l'utilité de cet ouvrage. — Nous nous bornerons à indiquer, en peu de mots, ceux qui caractérisent l'édition dont il s'agit dans cet article. Il en est un qui n'est pas le moins important, celui d'en avoir fixé le prix à une somme assez modique pour qu'il fût à la portée de toutes les bourses. L'impression en est soignée; il y a été employé un beau caractère, qui satisfait l'œil au lieu de le fatiguer. — Cette édition d'un ouvrage nécessaire à tous ceux qui ne se contentent pas d'avoir des connaissances superficielles dans le droit, se recommande par son exécution.

CRIVELLI, avocat.

(1) Cette édition, qui se compose de 24 vol. in-8°, se vend 7 fr. 50 c. le volume, à Paris, chez M. Borie, éditeur, rue du Monceau St.-Gervais, n° 8.

341. — *Della dominazione degli stranieri in Sicilia, etc.* — De la domination des étrangers dans la Sicile; par Saverio SCROFANI, Sicilien, membre correspondant de l'institut de France, etc. Paris, 1824; Ant. Boucher. In-8°.

L'auteur, connu par d'autres ouvrages, se propose, dans celui-ci, d'exposer rapidement l'histoire de son pays, pour rappeler à ses compatriotes les avantages et les malheurs encore plus nombreux que leur ont apportés les divers conquérans qui l'ont gouverné, depuis les anciens Grecs jusqu'à nos jours. Persuadé que l'on peut quelquefois profiter de l'histoire, dont on a trop souvent abusé, il espère que ses mémoires pourront être utiles à la fois aux gouvernans et aux gouvernés. Il divise l'ouvrage en deux discours, accompagnés de citations et de quelques remarques, et suivis de notes plus ou moins étendues. Dans le premier, on voit succéder les Grecs aux Phéniciens et aux Troyens, les Carthaginois aux Grecs, et à ceux-ci, les Romains. L'auteur fait remarquer les vices qui, excitant de tems en tems la discorde civile, servaient d'occasion ou de moyens pour faciliter ces invasions et ces dominations étrangères. Les Romains dominèrent la Sicile, pendant 400 ans. Elle eut à subir aussi les incursions des Visigoths, des Goths et des Vandales. Au milieu de tant de désastres, apparaissent comme une légère compensation, ces tems intermédiaires, où de sages lois et quelques bonnes institutions firent prospérer la Sicile; ce court intervalle fait sentir encore plus vivement l'horreur des dominations qui suivirent de près. L'historien trouve encore une autre compensation à ces calamités publiques et presque permanentes, en découvrant partout des traces de gloire dans la sphère paisible des sciences, des lettres et de arts, qui n'ont cessé d'y être cultivés avec succès. — Le second discours nous représente les vicissitudes que la Sicile a continué de subir, depuis les Sarrasins, les Normands, les Souabes, les Angevins, etc., jusqu'à la conquête de Charles III, infant d'Espagne. L'auteur emploie la même méthode, et cherche les mêmes consolations à tant de calamités qui firent enfin perdre à sa malheureuse patrie son antique splendeur. Les notes biographiques qu'il ajoute à son dernier discours ont beaucoup d'intérêt. En général, l'ouvrage peut être d'une grande utilité aux lecteurs et surtout aux Siciliens qui n'ont pas entièrement perdu de vue les souvenirs et les intérêts de leur pays : l'auteur se fait aussi remarquer par un style correct, et qui même quelquefois tire au purisme. Il imite surtout manière du Davanzati, sans affecter la concision et l'obscurité qu

ce dernier a portées dans sa traduction de Tacite. En un mot, ses intentions sont nobles, ses maximes justes; et sa diction doit avoir beaucoup d'attrait pour une certaine classe de lecteurs. J. SALFI.

× 342. — *Ensayo imparcial sobre el gobierno del rey Don Fernando VII.* — Essai impartial sur le gouvernement du roi Ferdinand VII, par un espagnol demeurant à Madrid, et imprimé à Versailles par les soins d'un ami de l'auteur. Paris, 1824; Rosa, rue de Montpensier n° 5. 1 vol. in-8°.

L'auteur divise en trois époques le règne du roi Ferdinand. La première s'étend de 1808 à 1814. On y parcourt rapidement les événemens de Madrid et de Bayonne, la guerre soutenue par les Espagnols contre Napoléon Bonaparte, et la captivité de Ferdinand. — La deuxième comprend l'intervalle écoulé de 1814 à 1820. Le Roi rentre en Espagne, renverse la constitution des Cortès, en promettant de donner à ses peuples une charte, où se trouveraient toutes les garanties désirables pour la liberté et la sûreté des Espagnols. Des conspirations se succèdent presque sans interruption, pendant cette période; enfin, l'insurrection de l'armée réunie à Cadix, pour passer en Amérique, éclate le 1^{er} janvier 1820, à l'île de Léon. Tels sont les événemens qui appartiennent à cette 2^e époque. — La troisième commence en 1820 et finit en 1823. Nous sommes encore trop près de ces événemens, pour avoir besoin de les rappeler. — Sans entrer ici dans l'examen des principes de l'auteur, nous dirons, à l'occasion des discussions historiques auxquelles il se livre sur la législation politique qui a régi autrefois l'Espagne, que nous trouvons ses idées parfaitement justes. Ce que les Cortès ont été sous l'empire des Goths, et dans les tems postérieurs, les envahissemens que le conseil de Castille a su faire peu à peu, et avec une dextérité remarquable, sur les libertés des Castellans, la marche suivie par la couronne, pour en imposer aux grands et leur faire perdre leurs privilèges, ainsi que la politique des rois pour élever d'abord les députés que les villes envoyaient aux Cortès, en se réservant les moyens de briser ensuite ces instrumens de leur pouvoir, quand ils ne leur seraient plus nécessaires; toutes ces considérations sont développées avec beaucoup de clarté, et avec une grande sagesse. — Les vœux formés par l'auteur sont le rétablissement des anciennes Cortès de Castille et d'Aragon, avec des formes analogues à l'état actuel de la civilisation de l'Espagne, et l'organisation d'une sage liberté. Tous les bons esprits approuveront des intentions aussi honorables.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Annales de bienfaisance. — Le *National intelligencer* consacre quelques-unes de ses colonnes à des *Annales de bienfaisance*, destinées à conserver le souvenir des hommes généreux qui ont employé une partie de leur fortune à des actes d'une bienfaisance éclairée, ou à des établissemens d'utilité publique. Nous croyons, comme le rédacteur de ces *Annales*, qu'il est utile de faire connaître les belles actions, afin d'exciter l'émulation des hommes pour le bien, et nous aimons à rendre avec lui hommage aux citoyens des États-Unis dont il cite les noms, et qui ont bien mérité, non-seulement de la patrie, mais aussi de tous les amis de l'humanité. Nous traduisons ici quelques passages où il est question de ces hommes respectables. — Le général VAN RENSSELAER, de l'État de New-York, avait destiné une somme de 500 dollars (2,500 fr.) par année, à des travaux géodésiques à exécuter dans la contrée qu'il habita pendant trois années. Cette époque étant expirée dernièrement, il a renouvelé un don pareil pour trois autres années. On rapporte encore de lui plusieurs traits de générosité. — Samuel A. ELIOT, de Boston, a acheté, il y a peu de tems, la bibliothèque de M. Warden, autrefois consul américain à Paris (l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique* depuis sa fondation), et en a fait présent à l'Université d'Harvard. Le prix de cette bibliothèque, qui consiste en 1300 volumes, la plupart relatifs à l'histoire nationale, et en 300 cartes, était fort considérable. — Israël THORNDIKE, de Boston, avait acheté, il y a plusieurs années, et donné à la même université la précieuse bibliothèque d'Ebeling, professeur à Hambourg, qui avait rassemblé cette importante collection avec un soin extrême pour écrire l'histoire de l'Amérique, à laquelle il consacra la plus grande partie de sa vie. Son histoire de la Pensylvanie passe pour supérieure à toutes celles

qui ont été écrites en anglais. — *Godfrey HAGA*, Allemand, âgé de soixante-seize ans, et fixé depuis un demi-siècle à Philadelphie, a fait dernièrement son testament, par lequel il lègue 5,000 dollars à la Société des Moraves dont il est membre. Cette Société voulant faire de grandes réparations à son temple, ce vertueux citoyen lui a donné pour cet objet une autre somme de 5,000 dollars. — Mais, de tous les hommes de bien dont s'honore Philadelphie, aucun n'a mieux mérité le nom de protecteur des choses bonnes et utiles, et de *Mécène philanthrope*, que *William MACLURE*, né en Écosse, mais établi depuis longtemps dans cette ville. Après avoir acquis une fortune considérable dans le commerce, cet ardent ami des arts et des sciences a contribué à fonder l'*Académie des sciences naturelles de Philadelphie*, société dont les travaux sont avantageusement connus en Europe. *M. MACLURE* a donné à cet établissement plusieurs riches collections de livres, dont il avait fait l'acquisition en Europe : dans le nombre sont les meilleurs ouvrages de géologie, de minéralogie, de chimie, de botanique et d'histoire naturelle en général. Tous ces volumes réunis s'élèvent à 10,000; si l'on y ajoute de précieux instrumens de physique et des collections minéralogiques formées avec soin, la valeur de ces dons s'élève à 10 ou 12,000 dollars (50 à 60,000 fr.) *M. MACLURE*, étant un admirateur zélé de la méthode de Pestalozzi, avait envoyé à ses frais aux États-Unis, il y a plusieurs années, *M. NEFF* et quelques autres jeunes instituteurs pour y fonder des écoles pestalozziennes. Produire ainsi au grand jour les bienfaits publics des meilleurs citoyens, c'est acquitter la dette de la reconnaissance nationale; et de semblables exemples trouveront sans doute des imitateurs dans tous les pays civilisés. A. J.

N. d. R. A la tête de ces respectables amis du bien public, la France s'honore de compter l'illustre et vertueux *M. DE MONTHION*, qui a fondé, avec une munificence égale à son patriotisme, plusieurs prix pour des actions, pour des ouvrages, pour des inventions, des découvertes, des perfectionnemens utiles aux sciences et aux arts, et surtout à l'humanité. (*Voy. ci-dessus, page 508.*)

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — COLOMBIE. — *Journaux; écoles; universités; — Bibliothèque publique de Bogota.* — On compte 18 journaux dans la Colombie, savoir : 3 à Bogota, la *Gazette*, le *Courier*, en espagnol; le *Constitutionnel* en espagnol et en anglais (il existait un journal appelé l'*Indicateur* qui ne paraît plus); 3 à Caraccas : le *Colombiano*, le *Venezuelano*, l'*Iris*; 2 à Panama : la *Gazette du gouvernement* et la *Comète*; 2 à Carthagène : la *Gazette* et un *Journal du*

Commerce; 2 à Guayaquil : le *Patriote* et une *Gazette*; 1 à Guiana : le *Courier de la Guiane*; 1 à Popaïan : le *Phosphore*; 4, sous le titre commun de *Gazette*, dans les villes d'Antiochia, Cumana, Maracaïbo et Quito. La *Gazette* de Santa-Martha n'a pu se maintenir. — Outre plusieurs *écoles primaires* déjà anciennes, on a établi 40 écoles d'enseignement mutuel, dont 2 à Bogota; 10 *collèges*, dont un dans chacun des chefs-lieux des dix départemens de la république; et 3 *universités*, à Bogota, Caraccas et Quito. L'enseignement comprend : 1^o les langues anciennes grecque et latine; 2^o la théologie; 3^o la philosophie, qui embrasse dans son domaine la métaphysique et la logique, les mathématiques, l'astronomie et la géographie, la physique expérimentale et la chimie; 4^o la jurisprudence; 5^o la médecine. — On doit regretter que l'économie politique, la mécanique et les arts industriels, ainsi que l'histoire ne soient pas encore, dans ce pays, l'objet d'un enseignement spécial. Sa magnifique végétation, et les productions variées qui sont propres au sol et au climat, réclament aussi des cours confiés à d'habiles professeurs sur les différentes branches de l'histoire naturelle. — Des maîtres particuliers enseignent les langues française et anglaise : la première est surtout généralement cultivée, et les habitans sont portés par goût et par intérêt à établir des relations avec la France, qui peut les rendre tributaires de son industrie, de ses manufactures, de ses modes, et recevoir en échange leurs bois de teinture, leurs plantes médicinales, les produits de leurs mines. D'immenses débouchés sont ouverts chez les nations naissantes du Nouveau-Monde, à l'industrie et au commerce des peuples civilisés de la vieille Europe. — La *bibliothèque publique* de Bogota se compose d'environ 14 mille volumes choisis, dont la plupart sont des ouvrages français, qu'on a fait venir de Paris depuis quelques années, en partie sur les indications fournies par la *Revue Encyclopédique*, qui contribue ainsi à rendre d'importans services au commerce de la librairie, en France, et aux différentes nations pour l'usage desquelles se trouvent réunies dans un fonds commun et dans un inventaire périodique et raisonné les richesses scientifiques, littéraires et industrielles de presque toutes les contrées du globe.

N. B. Ces renseignemens sont fournis par un citoyen distingué de la Colombie, arrivé depuis peu en Europe, et qui doit préparer, pour ce recueil, une notice détaillée sur la situation actuelle de sa patrie.

M. A. J.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

ILES BRITANNIQUES. — *Colonisation des pauvres de la Grande-Bretagne et de l'Irlande dans l'Amérique du Sud.* — On a trop souvent parlé, depuis quelques années, de l'état de misère où se trouve réduites la population de l'Irlande et une partie des classes inférieures de l'Angleterre, pour qu'il soit nécessaire d'en tracer ici le tableau. Quelques philanthropes et des capitalistes anglais ont cru trouver un moyen de remédier aux maux dont souffre actuellement leur patrie, et nous avons sous les yeux le prospectus dans lequel est développé leur plan. Ils veulent transporter dans des contrées encore peu peuplées et imparfaitement cultivées le surcroît d'habitans qui, selon eux, est une des causes de l'état de malaise où se trouve leur pays. Mais on a de nombreux et d'affligeans exemples des malheurs qui attendent les émigrans, ordinairement pauvres, ignorans, privés des capitaux nécessaires pour s'établir, lorsqu'ils sont abandonnés à leurs seules ressources. Nous citerons les colons suisses des États-Unis (voyez ci-dessus, p. 225), et les émigrations des paysans allemands dont les journaux nous ont entretenus il y a peu d'années. Bien convaincus des inconvéniens de l'émigration isolée, entreprise par des individus ou des familles dénués de tout moyen d'existence, les auteurs du plan dont nous parlons, ont voulu, pour ainsi dire, centraliser l'émigration et la prendre sous une sorte de tutelle. Ils se sont d'abord occupés du choix d'un pays fertile et d'un climat salubre. La contrée qui environne Buénos-Ayres leur a paru convenable sous tous les rapports, et ils sont entrés en négociation avec le gouvernement de ce pays, qu'ils ont trouvé bien disposé à leur égard. Un capital considérable a été formé pour subvenir aux frais de transport des colons et aux dépenses nécessaires à leur entretien jusqu'à l'époque des premières récoltes. On a le dessein d'allouer à chaque colon mâle, une métairie avec un enclos de cinquante acres, et de construire les routes, les moulins et tous les autres bâtimens d'utilité commune. Jusqu'à l'achèvement de ces constructions, tous travailleront en société. Des gages seront accordés à chacun, d'après le taux moyen des gages en Angleterre; mais un tiers en sera réservé pour couvrir les sommes avancées à leur profit. A mesure que cette réserve s'élèvera à la part des dépenses faites pour un individu, on mettra cet individu en possession de sa ferme, qui

appartiendra désormais à lui et à ses héritiers en toute propriété, moyennant une rente de 5 dollars par an, et sous la condition que la métairie continuera d'être habitée, et que des soins seront donnés à la culture des terres. Ainsi, le colon pourra s'occuper lui-même de sa métairie, ou l'affermir, pour continuer à travailler en société et appliquer ses épargnes à l'acquisition successive de plusieurs autres fermes. Les affaires de la Société seront régies par un comité de cinq directeurs, nommés par les colons, aussitôt qu'un certain nombre d'entre eux auront acquis des biens fonds par les moyens ci-dessus indiqués. Les registres tenus par ce comité seront toujours ouverts à l'inspection des colons. Rien ne sera omis pour assurer à ceux-ci le libre exercice de leur religion, et à leurs enfans une éducation convenable. Tout homme, qu'il ait quelque propriété ou non, sera admis, s'il présente des certificats de sa bonne conduite, de sa sobriété et de son amour pour le travail. Toutefois, les colons qui auront quelque bien, trouveront sans aucun doute à l'employer d'une manière avantageuse. Le premier transport doit partir, au mois de février 1825, des ports de Glasgow et de Liverpool. A. J.

Londres. — Société établie pour la protection de la liberté religieuse. — Cette Société prend beaucoup d'importance; elle a célébré dernièrement son treizième anniversaire, sous la présidence de lord Holland. M. Wilks a prononcé un discours plein de chaleur et d'éloquence, dans lequel il a cherché à combattre l'esprit d'intolérance et de persécution qui existe encore, dans plusieurs parties de l'Angleterre, entre des sectes opposées. Il a ensuite proposé les moyens de maintenir l'union, et d'éviter des querelles toujours préjudiciables à la cause de la morale et du christianisme.

— *Société des artistes anglais. — Première exposition.* — Cette Société s'est élevée en opposition à l'Académie. D'après ses réglemens, elle doit être composée de soixante membres, savoir: trente-cinq peintres; six sculpteurs; sept architectes et douze graveurs. Chaque membre, en entrant dans la Société, paie une somme de dix louis; s'il s'en sépare ensuite, sous quelque prétexte que ce soit, il doit payer une amende de cent louis. Celui que la Société jugerait à propos d'exclure, à une majorité de 45 voix, n'est pas même exempt de cette amende. Les salles d'exposition ne seront jamais ouvertes le dimanche, etc. — Ces lois nous semblent sévères, exclusives et peu en harmonie avec le but que se propose cette Société, d'encourager les arts et de leur assurer une entière indépendance. L'exposition a eu lieu, cette année, pour la première fois, dans de vastes salles

très-bien éclairées et construites aux frais des sociétaires. Avant de les ouvrir au public, les peintres ont retouché leurs ouvrages dans le lieu même de l'exposition. Du reste, l'ensemble en a paru moins satisfaisant que celui de l'exposition de l'Académie; les paysages ont mieux soutenu la concurrence que les tableaux d'histoire. GLOVER, NASMITH, MARTIN, WILSON, HOFFLAND, STARKE et LINTON, sont les plus fermes appuis de ce nouvel établissement. Un joli paysage de M. HOFFLAND (sous le n° 60) a plu généralement: il représente un lac entouré de montagnes. Le ciel, la fraîcheur des eaux, la lumière du soleil, sont d'un effet admirable. Une vue du même artiste, près de Tunbridge (n° 195), offre un autre genre de mérite. On y trouve moins de poésie, mais tout le charme et toute la vérité d'un pays riche et en pleine culture. — *Silène ivre, devenu moraliste, reproche à Bacchus et à Ariane l'oisiveté et l'irrégularité de leur vie* (n° 129), par HAYDON. Ce singulier tableau est plein d'une verve comique, qui fait oublier ses défauts. On y reconnaît l'indépendance et le désordre d'imagination qui caractérise l'École anglaise; mais il y a une vérité extraordinaire dans l'expression des têtes. Le même artiste a exposé un autre ouvrage à l'Institution britannique, sous le n° 303. C'est une inspiration du *Rêve d'une nuit d'été*, la comédie peut-être la plus bizarre qu'ait enfantée Shakespeare. Ce tableau représente un esprit aérien participant du faune et du berger, qui traverse les nuages en portant une tête d'âne. L'histoire de cette singulière production est assez curieuse. M. Haydon fut long-tems inconnu. Pour son grand tableau de *l'Entrée du Christ à Jérusalem*, il avait fait une étude d'après la tête d'un âne, sur une toile assez grande. Depuis, dans ses jours de détresse, il voulut envoyer à l'Institution britannique un tableau de la dimension prescrite par les réglemens; cette tête lui tomba sous la main, et la toile se trouvant assez grande, il le livra de suite à cette fantaisie. — L'exposition doit durer quatre mois.

— *Activité de la presse.* — Jamais on n'a autant imprimé dans cette capitale, que l'hiver dernier. On avait craint que l'application des machines à vapeur à l'imprimerie, et le surcroît de produits qu'elles donnaient ne fussent une cause de ruine pour beaucoup d'ouvriers qui pouvaient se trouver ainsi sans emploi. Le contraire est arrivé. Les livres se vendant à un prix plus modéré, le nombre des acheteurs et des lecteurs a augmenté dans une si grande proportion que, pendant assez long-tems les imprimeurs ne purent remplir leurs engagements, faute d'ouvriers. Les petits ouvrages périodiques de 4

et 6 sols, qui se publient par semaine, se sont extrêmement multipliés. Les gravures sur bois dont elles sont ornées, ont occupé aussi une foule de graveurs. Le fait est que les écoles Lancastériennes et celles du Dimanche ont créé, pour ainsi dire, une population entière avide d'instruction, et dont la moralité est en général digne d'éloges. Ces écoles contribuent essentiellement à opérer une grande réforme morale et intellectuelle dont les effets se font déjà sentir, mais qui sera surtout importante pour la génération prochaine.

L.-SW. BELLOC.

× — *Publications nouvelles.* — Le chanoine Riégo va publier les *Mémoires de Riégo et de sa famille*, suivis d'une *Histoire d'Espagne et de la restauration de Ferdinand*. Cet ouvrage sera orné de portraits et de fac-simile, et se vendra au profit de la veuve de ce malheureux général.

RUSSIE.

MOSCOU. — *Eaux minérales.* — On a découvert, le printems dernier, aux environs de cette ville, et dans les terres du prince Schakhowskoï, des eaux minérales très-efficaces.

SAINTE-PÉTERSBOURG. — *Pont suspendu en chaînes.* — On se dispose à élever un pont suspendu en chaînes sur le canal de la Moïka : ce sera le premier de cette espèce, en Russie. Il sera construit d'après les dessins de M. le colonel *Dufour*, de Genève, qui a envoyé ici un charmant modèle de celui qu'il a élevé dans sa patrie l'année dernière.

TÉFLIS. — *Commerce.* — Il a été importé, pendant le mois de janvier 1824, à la douane de cette ville, pour 33,930 roubles en argent de marchandises, et il en a été exporté, par la même voie, pour 28,278 roubles.

Journaux. — Il paraît maintenant quinze feuilles périodiques dans les quatre provinces de la Baltique, savoir la Courlande, la Livonie, l'Esthonie et la Finlande : trois de ces feuilles seulement sont rédigées dans la langue des habitans primitifs de ces contrées, et ont principalement pour but l'avancement de la civilisation. Les rédacteurs des deux feuilles populaires livoniennes sont deux pasteurs de ce pays, MM. *Masing* et *Warson*. — Le nouveau journal intitulé : *la Russie sous Alexandre I^{er}*, que M. le conseiller d'état d'Engelhard, ci-devant directeur du Lycée, se proposait de publier ne paraîtra pas. — Le conseiller d'état Sokolof, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg, vient d'être

chargé de la rédaction du *Journal pour servir à l'instruction du peuple*, avec un traitement annuel de 2,500 roubles. E.

MITTAU. (Courlande).—Galerie de tableaux de MM. de Ropp.—On a imprimé dernièrement un catalogue français, ainsi qu'une notice allemande de MM. Bœttiger et Hase, savans de Dresde, sur une belle collection de tableaux que deux gentilshommes courlandais, MM. de Ropp, favorisés par des circonstances qu'ils ont habilement saisies, sont parvenus à former dans un pays où de pareilles collections sont fort rares. La notice imprimée nous révèle quelques-unes des circonstances qui ont contribué à former cette galerie. Dans le tems où les tableaux de l'Italie furent transportés à Paris pour décorer le Musée, tous n'entrèrent pas au Louvre; quelques-uns furent détournés de leur route, à Paris même, et formèrent le noyau du petit musée courlandais. La même chose arriva en Italie, où d'ailleurs, des collections particulières se fondirent au milieu des troubles. Voilà pourquoi on trouve dans la collection de MM. Ropp des tableaux qui jadis firent l'ornement de grandes galeries publiques ou particulières. C'est ainsi qu'on y voit la fameuse Magdeleine du Schidone, ancien tableau de la galerie royale de Capo di Monte à Naples, et qu'Artaria a fait graver à Rome; puis la Madone avec l'enfant à l'oiseau, de Fra Bartolomeo, de la villa Aldobrandini; une famille sainte d'André del Sarto, tirée du palais Vittori de Florence; une autre Madone avec l'enfant à l'agneau, par Léonard de Vinci, charmant tableau sorti de la galerie Borghèse; la Pandore, de Luini, qui a long-tems décoré la bibliothèque ambrosienne de Milan; trois Albane, dont l'un, représentant l'enlèvement d'Europe, est venu de la galerie Altieri; les palais Colonne et Giustiniani, et le palais Grimaldi à Venise, ont fourni deux Parmesan, un Garofalo, une Madone du Guide, et les Fiançailles de Sainte-Catherine, par le Corrège, tableau qui a été gravé jusqu'à trois fois; une Madone, saint François et saint Joseph, de Raphaël, attirent surtout l'attention; c'était, dans des tems plus brillans pour les finances d'Italie, une des richesses de la galerie Borghèse. On pourrait encore citer d'autres maîtres fameux, tels que Basso Ferrata, le Caravage, etc. L'école d'Italie n'est pas la seule qui ait fourni son contingent. On y voit aussi un portrait de Philippe II, peint par Holbein; la mort du centaure Nessus, tableau de Rubens, dont il paraît exister plusieurs copies retouchées par ce maître; des Ruysdael, un Poussin, une marine de Vernet, plusieurs Teniers, etc., varient cette galerie, dans laquelle on a également

admis des tableaux de quelques artistes modernes, entre autres un beau tableau de Camuccini, l'Enlèvement d'Ascagne par Vénus. Aux peintures viennent se joindre quelques sculptures de Thorwaldsen, consistant en un relief et des bustes. MM. de Ropp sont disposés à vendre leur collection entière, consistant en 84 tableaux et 12 morceaux sculptés; elle ferait un charmant cabinet particulier, ou donnerait un nouvel éclat à un musée public. D.—G.

SUÈDE.

LUND. — *Université.* — Le comte Oscar, élu depuis quelques années chancelier de l'université d'Upsal, vient d'acquiescer à la demande des savans et des gens de lettres, en acceptant également le fonctions de chancelier de l'université de Lund, vacantes par le départ de M. le comte d'Engeström pour la Pologne.

STOCKHOLM. — *L'Exposition des tableaux, à l'Académie des beaux arts,* a été fermée au mois de mai dernier. Il est probable que celle des tableaux de défunt M. Laurens, qui avait eu lieu quelque temps auparavant, et dont nous avons fait mention (*voy. t. xxii, p. 733*), a pu faire quelque tort à l'exposition de ceux des élèves de l'Académie. On ne trouvait à cette dernière aucun tableau d'anciens artistes; mais quelques élèves d'un vrai mérite s'y sont fait remarquer parmi lesquels nous citerons M. le lieutenant Söderberg, dont une Vue de Syracuse a été très-admirée; M^{lle} Stading (nom déjà cher aux arts), pour une Vue d'Ulrichsdahl; M^{lle} Limnel, pour une Vue d'environ de Heldemora, et M^{lle} Röhl, pour un *ecce homo* au crayon d'après Guido Reni, qui est au-dessus de tout ce qu'on a vu en Suède dans ce genre. G—G.

DANEMARCK.

SOROE. (*Sélande.*) — *Publication d'un nouveau poëme.* — M. Ingman, professeur à l'Académie de Soroe, en Sélande, vient de publier un poëme épique, dont Waldemar-le-Grand est le héros. Ce poëme qui ont lu ce poëme en font les plus grands éloges. On prétend que le poëte s'est heureusement approprié la manière de Walter-Scott pour peindre l'esprit, les mœurs, les usages et les habitudes de ce siècle qu'il s'est proposé de célébrer. Une copie de l'invocation nous a été envoyée; elle nous paraît fort belle. Nous parlerons de ce poëme avec plus de détails, aussitôt que nous aurons pu en faire la lecture. H.

COPENHAGUE. — *Nouveau journal littéraire.* — Parmi les feuil

périodiques publiées ici , nous devons signaler la *Feuille de conversation*, dont le premier numéro vient de paraître. Le nom de son rédacteur principal , qui a fourni pendant long-tems à une autre feuille des articles sur le théâtre , où l'on remarquait les jugemens les plus sains unis à un ton de décence et de modération bien rares , nous est un sûr garant qu'elle doit réussir et se distinguer, surtout dans cette partie de la critique littéraire. G—c.

ALLEMAGNE.

SAXE. — *Composition métallique semblable à l'argent.* — M. le docteur *Geitner*, habile chimiste de Schneeberg, dans l'Erzgebirge saxon, a inventé une nouvelle composition métallique , dont les propriétés ressemblent beaucoup à celles de l'argent ; elle est malléable , n'est pas sujette à se rouiller et ne se ternit pas. On a déjà fabriqué avec cette composition des chandeliers , des éperons , etc. , et il est facile de prévoir que cette découverte amènera de grands changemens dans les fabriques de plaqué.

PRUSSE. — BONN. — *Musée.* — Le musée de notre université , placé au château de Poppelsdorf , s'est considérablement enrichi en dernier lieu , par les dons du docteur *Blume* , directeur du jardin botanique de Batavia , et de M. *Kemp* , négociant à Elberfeld. Le premier a offert au musée une collection considérable d'oiseaux empaillés de l'île de Java , et le dernier , une série de produits volcaniques de l'Etna et des îles Lipari.

VIENNE. — *Industrie.* — L'empereur a accordé aux sieurs *Joseph Koller*, *Charles Hirschfeld* et *Joseph Pichler*, demeurant à Vienne , un privilège exclusif , pendant cinq ans , pour la fabrication de nouveaux parasols de leur invention. Leur forme est singulière , mais plus jolie que celle des parasols ordinaires. Chacune de leurs parties présente deux aspects différens. Lorsqu'ils sont ouverts , ils offrent la figure d'un arc ; fermés , ils ressemblent à une lyre. Toutes les pièces dont ils se composent , se démontent et peuvent être renfermées dans une boîte à ouvrage. — Ces artistes ont aussi obtenu un privilège pour leur procédé de fabrication de toutes sortes d'étoffes en fil , soie , laine , cuir ou papier , propres à garantir du soleil. Ils ont établi , avec ces étoffes , des parasols qui sont ornés de peintures et de broderies.

E.

HEIDELBERG (*grand-duché de Bade.*) — M. le professeur *Zachariae* vient d'être décoré par le grand duc de la décoration de commandeur du lion de Zœhringen ; il a reçu en même tems une tabatière d'or ,

ornée du chiffre de ce prince, en diamans, et une fort belle bague que lui a donnée le duc de Nassau. Ces témoignages d'estime lui ont été donnés au sujet de la publication de son ouvrage sur la république de Cicéron, ouvrage dont la *Revue Encyclopédique* a rendu compte. (Voy. tome XXI, page 620.)

SAXE. — *Nécrologie.* — WEIGAND. — Le 4 décembre dernier est mort à Bayernaumbourg, diocèse de Sangerhausen, le pasteur George-Henri WEIGAND. Il avait, en 1808, publié l'*Art d'apprendre l'italien en deux mois*, ouvrage qui, en 1814, obtint les honneurs d'une seconde édition. Dans la suite, il a publié d'autres écrits du même genre pour l'étude du russe et de l'anglais. Mais il ne s'est point borné à la connaissance des langues, il s'est élevé à des considérations religieuses et politiques, dans sa *Disputatio de instauranda lutheranos inter et reformatos concordia*, imprimée en 1818. P. G.

— BRESLAU. — VAN DER VELDE. — Charles - François Van der Velde naquit à Breslau, le 17 septembre 1779, et son père, attaché dans cette ville à la direction du timbre, prit un soin particulier de sa première éducation. A 17 ans, il alla étudier le droit à l'Université de Francfort sur l'Oder, et occupa ensuite différentes places dans l'administration judiciaire à Winzig, Breslau et Zobten. Il est mort le 6 avril dernier à Breslau. — Ses premiers essais en littérature datent de l'année 1809. Depuis cette époque, il fournit à divers recueils, entre autres à l'*Orphée*, des poésies et des *Nouvelles*, dont quelques-unes ont été réimprimées. Cependant, ce n'est guère qu'en 1817 que commença sa véritable carrière littéraire mais, dans le court espace de sept ans, ses ouvrages se succédèrent si rapidement, qu'ils forment aujourd'hui une collection considérable. Il jouissait, parmi les Allemands, d'une réputation presque égale à celle de Walter Scott en Angleterre. Ses romans historiques ont surtout pour les Silésiens un intérêt particulier : car, la Silésie est presque toujours la scène qu'il choisit. Peu de tems avant sa mort, il avait tracé le plan d'un nouveau roman dont les principaux événemens devaient se passer à Breslau. — Ses ouvrages sont des pièces de théâtre, parmi lesquels on distingue la *Guérison de l'esprit de conquête*, le 19 Octobre, les *Amazones bohémiennes*, etc. qui ont été jouées sur les théâtres de Breslau, de Vienne, de Prague, de Magdebourg. Il avait l'intention d'en faire représenter quelques autres, tels que *Valter de Brienne*, et le *Conseiller intime des finances*. Van der Velde écrivit quelques nouvelles pour la *Gazette du soir* (Abenzeitung), de Breslau, qui ont été

recueillies et imprimées sous le titre de *Erzstufen*. Ce sont *Axel Asmund Thyesklin Quesson*, le *Flibustier*, *Gunima*, (*Voyez ci-dessus*, page 221, l'annonce de la traduction de cette nouvelle), et la *bataille des Tartares*. Ses autres romans ou nouvelles sont : le *Prince Frédéric*, la *Conquête du Mexique*, le *Chevalier de Malte*, les *Lichtensteiner*, les *Anabaptistes*, *Guido* (le Guide), les *Patriciens*, (*Voyez t. XXII*, page 648), *Arwed Gyllenstierna*, le *Souhait de Kanfu*, le *Théâtre d'Amateurs*, la *Guerre des Bohémiennes*, l'*Horoscope*. On a encore de lui *Christine et sa cour*, et l'*Histoire d'une ambassade envoyée en Chine*.

A. J.

SUISSE.

GENÈVE. — *Société de physique et d'histoire naturelle*. — Zoologie. — *Trachuse doré*. — M. Pierre Huber, digne fils du célèbre historien des abeilles, qui, par ses recherches sur les fourmis, s'est acquis lui-même quelque célébrité, a lu, à cette Société, un mémoire très-intéressant contenant ses observations sur l'abeille solitaire, ou dorée, *apis aurulenta Panzeri*. Elle est plus petite que l'abeille ordinaire, et vit dans les prairies basses et humides; la partie postérieure du corps est d'un jaune doré. M. Huber avait d'abord observé une de ces abeilles portant un long brin de paille qui lui semblait trop pesant pour elle; il eut la curiosité de la suivre, et la vit déposer ce brin sur un petit tas d'autres brins semblables. Il vit ensuite quelques-uns de ces insectes porter de gros grains de sable, d'autres se poser sur les fleurs et les feuilles de la *potentille rampante*, et porter à leur demeure une matière verte qu'ils avaient extraite de la feuille de cette plante. L'espèce d'abeille dont il s'agit n'étant pas sauvage, M. Huber put la suivre et examiner ses allures, et il observa que les pailles dont elle fait usage servent à couvrir sa demeure et à la cacher entièrement, de manière à la mettre à l'abri de toute surprise. Cette demeure n'est autre chose qu'une coquille d'escargot que l'animal a abandonné; elle est posée de manière à ce que l'ouverture soit de côté. M. Huber ayant écarté les feuilles qui couvraient cette entrée, observa sur les bords de la coquille une cloison de matière verte, qui les débordait un peu; au delà on voyait une espèce de petit mur sec, composé de petites pierres; de plus petites encore garnissaient les interstices; venait ensuite un espace vide et un second mur construit comme le premier; après cela, une autre cloison de matière verte, derrière laquelle était la provision de miel; puis enfin, dans deux cellules qui occupaient le fond de la cavité qui

forme extérieurement la partie supérieure ou protubérante de la coquille, deux œufs ainsi placés hors de toute atteinte. M. Huber publiera le résultat de ses observations et de l'étude qu'il a faite des mœurs de cette abeille presque inconnue jusqu'ici. E.

× SCHINZNACH. (*canton d'Argovie*). — *Société helvétique*. — Cette Société s'est assemblée, le 18 mai dernier, sous la présidence de M. le professeur d'Orelli, de Zurich, qui a ouvert la séance par un discours plein d'idées, de faits, et nerveux de style. Après avoir rappelé le but de la Société, ses rapports avec d'autres Sociétés analogues, ce que ces sortes de réunions nationales laissent encore à désirer, il s'est arrêté particulièrement sur les institutions nouvelles de quelques cantons, dont l'imitation lui paraît mériter des encouragemens. Ces efforts pour avancer dans la route du bien et des améliorations ont conduit l'orateur à présenter des réflexions sur un phénomène constant qu'offre l'histoire; ce phénomène, c'est la lutte que fait naître toute innovation dans les arts ou les sciences, dans la vie sociale, civile ou religieuse. Partout les idées nouvelles rencontrent d'abord des contradicteurs et des persécuteurs; souvent elles sont opprimées pendant quelque tems; puis elles se relèvent avec plus de force, et règnent jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par de nouveaux progrès de l'esprit humain. L'histoire de l'humanité entière n'est que le tableau de la lutte perpétuelle entre deux partis, dont l'un ne trouve bonnes que les institutions et les idées anciennes, ne voit de salut qu'à rester stationnaire ou même à reculer, tandis que l'autre se compose de ces hommes ardens pour le bien général qui veulent marcher en avant, mais ne sont ordinairement prophètes ni dans leur siècle, ni dans leur pays. A ces considérations générales, l'auteur a joint un chapitre de la grande histoire des persécutions; c'est la vie de Lélius Socin; né à Sienne en 1525, mort à Zurich en 1562. M. d'Orelli a raconté les destinées remarquables de cet homme avec une impartialité parfaite; il a déterminé, avec une grande pénétration philosophique, la place de Socin dans le mouvement général de son siècle. Il est à désirer que M. d'Orelli publie son discours. Personne n'a été plus en état que lui de puiser aux sources, et de consulter les documens authentiques pour composer un morceau d'histoire qui manquait à la littérature. Il appartient d'ailleurs à un écrivain aussi indépendant et aussi éclairé que le savant professeur de Zurich de juger un penseur, à la supériorité d'esprit et au caractère duquel on est obligé de rendre hommage, lors même qu'on ne partage pas ses opinions. — Quoique l'assemblée

de la Société helvétique n'ait pas été aussi nombreuse que l'année dernière, on y a compté néanmoins plus de cent personnes, dont la moitié seulement appartenait à la Société. M. le conseiller d'état, Édouard WYFFLER, de Lucerne, a été nommé président pour l'année prochaine.

× ZURICH. — *Hospice des aliénés.* — *Le septième rapport annuel sur l'hospice des aliénés* de ce canton offre les résultats suivans. Dans le courant de l'année 1823, 37 aliénés furent reçus à l'hospice. Sur ce nombre, il en est sorti 17 entièrement guéris ; 8 dans un état de convalescence ; 6 dans lesquels on n'a pu apercevoir aucun changement ; 4 sont morts ; 2 ont été portés sur les rôles de 1824 ; 19 appartenaient au sexe masculin, 18 au sexe féminin. En les divisant selon les âges, on en trouve 5 de 10 à 20 ans ; 9 de 20 à 30 ; 12 de 30 à 40 ; 5 de 40 à 50 ; 3 de 50 à 60 ; et 3 de 60 à 70. Outre quatre complices des scènes atroces de Wildenspuch, qui ont passé quelque tem à l'hospice, on remarque cinq autres aliénés pour cause de fanatisme religieux ; la perte de leur raison doit être attribuée à la lecture de ces écrits inspirés par la superstition et le mysticisme que certaines gens se plaisent à répandre parmi le peuple. L'infortune de ces victimes de l'obscurantisme religieux est une nouvelle preuve de la nécessité d'opposer à ces écrits dictés par le fanatisme et par l'ignorance, des ouvrages populaires d'une grande clarté, qui, s'adressant au cœur et au bon sens, plaisent par les charmes de la raison et d'un sentiment vrai ; des ouvrages dans lesquels on donne au peuple des notions claires et précises sur ses intérêts comme sur ses devoirs. De pareils écrits, bien faits, doivent à la fois nourrir le sentiment religieux et l'empêcher de s'égarer, montrer les dangers des passions et fournir des armes pour les combattre. En tout, la force et le bien s'allient aux lumières, tandis que les ténèbres, qu'elles soient mystiques ou d'une autre nature, ne produisent que des œuvres de ténèbres. — Parmi les autres causes d'aliénation mentale observées dans l'hospice de Zurich, le rapport indique les dispositions héréditaires, la discorde domestique, des revers de fortune et des excès de débauche.

C. MONKARD.

× SOLEURE. — A l'approche de la réunion des étudiants suisses à Zofingen, Mgr. le prince-évêque de Bâle vient de défendre, par l'organe du vicariat général, à tous les étudiants en théologie du canton de Soleure, de faire partie des réunions qui les mettraient en contact avec des protestans, sous peine d'être à jamais exclus de l'ordination. Cette défense ne peut se concevoir, à moins que des per-

sonnes mal intentionnées ou mal informées ne se soient interposées entre la conscience de Mgr. l'évêque et la vérité. Rien de plus décent, de plus patriotique, de plus sage, de plus religieux, nous osons le dire, que ces réunions où les élèves des Académies de la Suisse, sans parler la même langue, sans professer exactement les mêmes opinions religieuses ou politiques, apprennent à se connaître, à s'aimer, à consacrer leurs cœurs et leurs forces à la patrie qui les unit et les protège. Le prosélytisme d'aucune espèce n'a jamais troublé la bonne harmonie qui règne dans ces utiles réunions. Des hommes respectables par leur âge et leur caractère, témoins des assemblées précédentes, n'en parlent qu'avec l'accent de l'émotion et les yeux remplis de larmes de joie. Nous aimons à croire que des informations plus exactes feront lever une défense qui, si elle est injurieuse à quelqu'un, ne l'est assurément pas à nos jeunes compatriotes. Les préjugés injustes se dissiperont, à moins peut-être qu'ils ne soient défendus par des hommes dont les yeux ne peuvent supporter la lumière, et dont les intérêts sont froissés par les progrès de l'esprit public.

(Extrait du *Nouvelliste Vaudois*.)

BEX (canton de Vaud). — *Établissement de bains*. — La création d'une maison de bains à Bex vient de rattacher un nouveau genre d'intérêt à cette petite ville, l'un des endroits les plus agréables du canton de Vaud par la beauté et la variété des sites qu'offrent ses environs, et des plus curieux par la hardiesse des travaux exécutés dans le sein de la montagne salifère, au pied de laquelle il se trouve. — Une source sulfureuse, dite *la source des Isles*, qui paraît avoir été employée à une époque fort reculée, mais qui, depuis long-tems était négligée, a été conduite dans l'établissement. — Les eaux en ont été analysées, ainsi que celles d'une source voisine, dite *la source des Mines*, par M. Mercanton, professeur suppléant de chimie et de minéralogie à l'Académie de Lausanne. Il a trouvé que l'eau minérale des Isles contenait : sulfate de chaux 905 ; sulfate de magnésie 199 ; sulfate de soude 103,5 ; carbonate de chaux 162 ; carbonate de magnésie, traces ; muriate de magnésie 3 ; muriate de soude 18 ; hydrogène sulfuré 16,66 ; acide carbonique 73,40 ; de plus, une substance particulière analogue à celle que M. Longchamp a découverte dernièrement dans les eaux de Barèges, et qui paraît se former dans les bassins de réception. — Les eaux de la source de Mines, plus riches en sel de soude et en hydrogène sulfuré, renferment : sulfate de chaux 20 ; sulfate de soude 492 ; carbonate de chaux 252 ; carbonate de magnésie, traces ; muriate de soude 23,15

hydrogène sulfuré 54; acide carbonique 52. Toutes deux paraissent propres à guérir les maladies de la peau, et sont efficaces contre les obstructions et les vices d'un sang trop épais; celles de la source des Mines doivent être de préférence employées en boisson. Quant à l'agrément qui, en fait de bains, constitue une grande partie de l'utilité, les malades, en se rendant à Bex, n'auront rien à désirer. Ils y trouveront, outre un médecin éclairé, des logemens propres et commodes, une table excellente, une société choisie et de charmantes promenades.

PERDONNET.

ITALIE.

PARME.—*Fusils de guerre à percussion.*—Dans un long article sur les fusils à poudre fulminante, M. le baron *Ferrari* se borne à comparer le fusil proposé par M. le capitaine *Vergnaud*, à celui qu'il a fait fabriquer lui-même, et qu'il trouve plus avantageux. Des essais multipliés ont été faits sur cette matière, depuis la découverte des poudres fulminantes; un grand nombre de projets ont été présentés pour les fusils de guerre; et jusqu'à ce jour les amorces fulminantes n'ont été employées qu'à la chasse. Cette manière d'enflammer la charge est préférable à l'emploi de la platine à silex; mais elle offre aussi des inconvéniens qui, jusqu'à présent, en ont fait rejeter l'usage par l'artillerie, et rien ne prouve que le fusil de M. *Vergnaud* soit adopté pour l'armement des troupes. Il est difficile d'apprécier le mérite de celui de M. le baron *Ferrari*, d'après la description succincte qu'il en fait. Néanmoins, une particularité qu'il regarde comme très-importante paraît, au contraire, très-désavantageuse, et présenter des dangers. Nous voulons parler de son réservoir à amorces. Ces magasins, qui renferment une plus ou moins grande quantité d'une poudre qui détonne par un simple choc, sont susceptibles de faire explosion: cet accident a eu lieu; et, pour qu'on ne dise pas que les craintes qu'ils inspirent sont chimériques, parmi les personnes qui en ont été victimes, nous citerons M. *Fatou*, arquebusier à Paris, qui a eu un œil crevé par la détonation d'un semblable réservoir d'amorces. Aussi sont-ils généralement abandonnés, et M. le baron *Ferrari* est-il peut-être le seul aujourd'hui qui ose les employer. Nous ne nous étendrons pas davantage sur une question qui ne saurait être résolue que par l'expérience. Sans doute le gouvernement ordonnera tôt ou tard des recherches à ce sujet. En attendant, il continue à armer ses

soldats avec le fusil ordinaire qui a contribué au gain de tant de batailles.

XX.

TURIN.—*Réclamation.*—M. le chevalier *Théodore Cavazzini*, colonel d'infanterie dans le Piémont, réclame l'antériorité pour la publication des *planétaires héliocentrique et géocentrique*, que M^{lle} Ginot Desroy déclare avoir imités des Anglais. (V. ci-dessus, p. 426-427.) M. Cavazzini assure avoir, dès l'an 1804, employé, sous les mêmes dénominations, ce moyen d'instruction pour l'astronomie. Le professeur de l'Université de Pavie, M. *Configliacchi*, l'avait examiné en 1809. L'inventeur l'exposa ensuite au public, et fit imprimer son projet à Voghera, en 1812. Depuis cette époque, ces deux cartes astronomiques sont devenues communes, principalement à Turin. Le journal *le Génie*, à Florence, et la *Gazette de Berlin*, avaient rendu compte de cette méthode en 1820. Quels que soient le mérite et l'utilité de cette invention, il paraît qu'elle doit être attribuée à M. Cavazzini. — Il faudrait toujours savoir gré à M^{lle} Ginot Desroy d'en avoir fait une heureuse application en France. F. S.

PALERME.—*Académie royale.*—*Nomination.*—Cette célèbre compagnie s'est agrégé récemment, comme membre étranger, M. de *KIRCKHOFF*, D.-M. à Anvers, et l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*. Z.

FLORENCE.—*Académie de la Crusca.*—On a proposé de nouveau le prix de 500 écus destiné à celui qui aurait le mieux résolu les questions suivantes, relatives à la langue italienne : 1^o comment et dans quels tems la langue romaine, en s'altérant, fit-elle naître les langues italienne, provençale et française ? 2^o quelles furent les vicissitudes qui contribuèrent spécialement à communiquer à la langue italienne un génie distinct et qui lui est propre ? 3^o par quelles causes et à quelle époque commença-t-on à écrire en italien ? 4^o dans quels tems la langue des écrivains prit-elle une forme assez différente du langage du peuple ? 5^o quelle influence exercèrent réciproquement le langage du peuple et la langue des écrivains l'une sur l'autre ? 6^o dans quelle province de l'Italie le langage du peuple s'approcha-t-il le plus de la langue des écrivains ? 7^o les poètes siciliens exercèrent-ils quelque influence sur les autres écrivains d'Italie ? 8^o avant le Dante, Pétrarque et Boccace, existait-il un dialecte qui jouit d'une préférence marquée sur les autres ; et ces trois écrivains la firent-ils obtenir au dialecte toscan ? 9^o pourquoi la langue italienne, arrivée à la perfection avant toutes les autres langues d'Europe, née de la langue latine, et ayant tant de ressemblance

avec elle, n'a-t-elle pas été employée préférablement aux autres, dans les relations réciproques des nations européennes? Parmi les autres conditions usitées, l'Académie exige que les mémoires soient écrits avec pureté et élégance, qu'on rapporte les citations et les documens convenables à l'appui de ce qu'on avance, etc. Le concours est ouvert pour l'an 1826. Les mémoires manuscrits ne seront pas reçus après le 31 décembre de cette même année. F. S.

— *Académie des Georfles.* — *Séance du 28 septembre 1823.* — Le professeur *Gazzeri*, secrétaire des actes, lit un précis historique des travaux des académiciens pendant l'année qui vient de s'écouler. — Le marquis *Ridolfi*, secrétaire pour la correspondance, après avoir fait un rapport sur les principaux ouvrages envoyés à l'Académie, par ses associés correspondans, paie un juste tribut de regrets à la mémoire de M. *Augustin Testaferrata*, l'un d'eux, qui a rendu de grands services à l'agriculture de la Toscane. — En l'absence du professeur *Octave Targioni-Tozzetti*, directeur du jardin botanique, le docteur *Calamandrei* donne lecture du rapport annuel des expériences et des observations faites dans ce jardin, lesquelles ont eu plus spécialement pour objet l'étude des produits comparatifs de plusieurs espèces de céréales; celle des variations de la température et de son influence sur les mouvemens de la végétation dans diverses plantes, enfin, la comparaison des récoltes obtenues de ces végétaux. — Le professeur *Gazzeri* prononce l'éloge du chevalier *Fabbroni*, mort dans le cours de l'année académique. — Le docteur *Calamandrei*, au nom d'une commission, fait un rapport sur les mémoires présentés au concours ouvert pour obtenir la solution du problème suivant: « Déterminer si l'on doit préférer le système d'élever les vignes, en les appuyant sur des pieux, ou sur des peupliers, en ayant égard à la différence du sol, du climat et de l'exposition. » Deux mémoires seulement ont été envoyés au concours. Le prix a été adjugé à celui de M. *Sabatino-Balthasar Guarducci*, associé correspondant. L'Académie désirant récompenser le mérite dont M. *Vincent Pierracci* a fait preuve dans le second mémoire, a décidé qu'il serait imprimé, aussi bien que celui qui a été couronné. Le docteur *Tartini-Salvatici* expose, dans un rapport fort bien fait, les principaux progrès que l'industrie nationale et surtout les manufactures, ont faits, dans le cours de l'année expirée.

Séance du 4 janvier 1824. — Le professeur *Gazzeri* présente une branche de *cotyledon coccinea*, en pleine végétation, quoiqu'elle ait été détachée de la branche-mère depuis seize mois, et qu'elle soit res-

tée, par hasard, pendant tout cet intervalle, enveloppée dans du papier, et placée dans un lieu obscur et bien sec. Ce fait lui fournit l'occasion de rappeler les observations de M. de Candolle, sur la force vitale de quelques plantes. — Le marquis *Ridolfi* fait le résumé de la correspondance, et lit une note des ouvrages, dont leurs auteurs ont fait hommage à l'Académie. — Le docteur *Carlo Passerini* fait connaître succinctement un moyen très-simple de teindre d'une manière solide le fil et les tissus de coton blanc. Il consiste dans l'emploi d'une infusion de coques de châtaignes, desséchées par le procédé en usage chez les montagnards de la Toscane; procédé auquel ils donnent le nom de *pula*: on obtient ainsi une couleur semblable à celle des nankins des Indes et de Malte. — Le marquis *Ridolfi* présente un nouvel instrument, destiné à remplacer la bêche, dans le travail du labourage, et dépose un mémoire sur ce sujet. Après avoir lu un fragment de ce mémoire, dans lequel il démontre l'utilité du nouvel instrument, et manifeste le désir de le voir bientôt perfectionné par quelque habile artiste, il déclare que c'est dans ce but qu'il a jugé convenable de communiquer son travail à l'Académie, quoique le programme du concours ouvert sur cette matière ait fixé pour terme la fin de juillet 1824. Son intention ayant été, en composant ce mémoire, de se rendre utile aux personnes qui voudraient concourir pour le prix offert par l'Académie, il demande et obtient la permission de faire imprimer cet ouvrage. — Le docteur *Charles Calamandrei*, au nom d'une commission, fait un rapport sur l'examen chimique du coton filé, teint en rouge, de la belle teinte, dite d'*Alep*, envoyé à l'Académie par M. *J.-B. Mazzoni*, de Prato. La commission donne de grands éloges au procédé de l'inventeur, qui présente d'autant plus d'avantages sous le rapport industriel, que M. *Mazzoni* n'emploie que des substances indigènes pour obtenir cette belle couleur. E.

— *Séance du 2 mai.* — M. *Cosimo Ridolfi* a lu dans cette séance un savant mémoire sur la liberté des grains. Il a entrepris de commenter un article sur cette matière inséré dans la *Revue d'Édimbourg*. Il rappelle à ses collègues que cette doctrine a été professée et pratiquée surtout en Italie. On sait combien se sont distinguées, à cet égard, les deux Écoles, napolitaine et lombarde, fondées par Genovesi et par P. Verri. Il rend les hommages dus au grand due Léopold, qui le premier fit connaître et mettre en pratique les bienfaisantes leçons des économistes. Il invite les académiciens à défendre une doctrine qu'ils ont héritée de leurs pères contre les préjugés qui

menacent de la remplacer, au détriment de l'industrie et de la prospérité des nations.

F. S.

MILAN, 10 septembre 1824. — Académie de Bréra. — Exposition des tableaux, ouverte le 1^{er} septembre. — Sans nous arrêter aux concours de seconde classe, qui étaient assez riches, nous parlerons des grands concours qui n'ont pas donné, il faut l'avouer, des résultats très-satisfaisants. — En effet, pour le sujet de *peinture*: *Raphaël présenté par le cardinal Bramante au pape Jules II*, on a exposé trois tableaux, dont aucun n'a été jugé digne d'un prix. — Il en a été de même pour la *sculpture*, quoique les concurrents fussent au nombre de quatre. On avait donné pour sujet *un monument à élever à Canova*. — Pour le *dessin de figure*, sujet donné: *le corps de Manfredi, prince napolitain, reconnu en présence du roi Charles d'Anjou*, M. Ch. BELLIOSIO, Milanais, élève de l'Académie de Bréra, qui donne de grandes espérances, a remporté le prix; quatre concurrents s'étaient présentés. — M. Sébastien IVERRI, de Crème, qui est aussi élève de l'Académie, a obtenu le prix des *ornemens*; le sujet était: *Projet d'ornemens pour la voute d'une grande salle*. — *Architecture*: *Maison de chasse magnifique, pour un prince*. Sur dix concurrents, M. Dominique VISIOLI, de Casalmaggiore, a été vainqueur. — Les autres objets d'art, exposés par les professeurs et par les amateurs de Milan, sont au nombre de 148 morceaux: sculpture, peinture, miniature, gravure, dessin, lithographie, etc. — On voit se manifester une passion dominante pour les beaux-arts, et les symptômes d'une bonne école; mais les ouvrages marquans sont en petit nombre. Nous citerons ceux qui suivent: bustes en marbres, par Démocrite GANDOLFI; — autres bustes en marbre, par COMOLLI, Piémontais, déjà célèbre; épreuves lithographiques, par CANELLA; une vierge gravée à la manière du crayon, par Joseph LONGHI; cinq portraits à l'huile, par HAYEZ, de Venise. Le même peintre a fait preuve d'un rare talent dans une belle composition justement admirée: *le comte de Carnaguola, condamné à mort pour crime d'état, rencontre sa famille, au moment où il est conduit au supplice*. Le coloris, l'ordonnance, l'effet, l'intérêt de ce tableau sont au dessus des éloges. — *Intérieur d'une église gothique*, par MOJA. — Une *marine*, une *grotte*, par DELL'ACQUA. — *Vue postérieure du dôme, façade de la chartreuse de Pavie, intérieur d'un couvent* et autres sujets de perspective, par MIGLIARA, d'Alexandrie, artiste piémontais d'un grand mérite. — Six *paysages*, par CATTEL, GRANET, WOOD, BOSSI, CHAUVIN, etc., *portraits de Benvenuto Cellini, de Léon X, de deux cardinaux*, d'une exécution parfaite, par S. IESI. —

Marie Stuart, priant devant un Christ; tableau d'une grande dimension, peint à l'huile par M^e Joséphine CRIPPA SÉPOLINI, de Milan. — *Raphaël mourant, environné de ses amis et de ses élèves*; tableau dans lequel sont réunies 24 figures de grandeur naturelle, par M. COMERIO. Cette production fort remarquable, dont l'auteur n'est connu que depuis peu de tems, laisse désirer une distribution mieux entendue des personnages et plus de chaleur et de vie. — Enfin, M. PALAGI, qui passe pour le meilleur peintre actuel de la Lombardie, justifie pleinement sa réputation dans une composition d'un grand intérêt : *Gustave-Adolphe, partant pour la guerre de religion, reçoit de l'assemblée des états le serment de fidélité pour sa fille, dans le cas où il succomberait dans cette guerre.* A. S.

ESPAGNE.

MADRID. — *École de médecine.* — Cette école a été rouverte; mais huit des anciens professeurs attachés à cet établissement ont reçu leur démission. E.

6 septembre. — *Fondation de divers dépôts de machines et d'instrumens, dans le genre du Conservatoire des arts et métiers de Paris.* — Le Roi, désirant favoriser les progrès de la prospérité, persuadé que son accroissement dépend surtout de la propagation des connaissances et des arts industriels, qui a besoin des encouragemens d'un gouvernement sage et éclairé, instruit, d'ailleurs, qu'il existe sur différens points de l'Espagne un certain nombre de machines et d'instrumens propres aux arts, qui, réunis et mis en état d'être offerts comme modèles, pourront être d'une grande utilité, a ordonné que ces machines et instrumens soient rassemblés dans les lieux qui seront désignés par l'autorité. Le décret royal a 32 articles. — C'est à l'agriculture et à l'industrie qu'il appartient de fermer peu à peu les plaies profondes qu'ont faites à l'Espagne les passions politiques.

PAYS-BAS.

OBSERVATIONS relatives aux programmes des Académies, des Sociétés savantes et littéraires, adressées aux correspondans de la Revue Encyclopédique. — Ce recueil, ainsi que la plupart des ouvrages périodiques consacrés aux lettres et aux sciences, publie avec empressement les programmes qui lui parviennent en tems convenable, et qui n'excèdent point l'étendue que l'on peut donner à ces publications. Mais, trop souvent, les rédacteurs sont embarrassés par la multitude des annonces qu'ils voudraient insérer, parmi lesquelles il est difficile

de faire un choix , et qu'ils craindraient de rendre obscures et insuffisantes s'ils essayaient de les réduire. Ne serait-il pas possible que les auteurs des programmes présentassent les questions mises au concours sous deux formes différentes , l'une développée et ne laissant aucun doute sur le but du concours ; l'autre assez concise pour qu'elle pût circuler , par l'entremise des ouvrages périodiques , dans tous les lieux où les lettres et les sciences sont cultivées ? Quand même les questions mises au concours ne seraient pas assez clairement posées dans ces rédactions très-abrégées, elles serviraient au moins à prévenir les concurrens et à leur indiquer le moyen de se procurer les programmes plus développés ; la lice serait ouverte pour tous ceux qui seraient en état de s'y présenter , les concours seraient plus nombreux et plus productifs. Nous croyons donc devoir inviter MM. les secrétaires des académies , des universités , des sociétés littéraires , savantes et d'utilité publique , dans les pays étrangers et en France , à vouloir bien nous adresser un résumé tout fait de leurs programmes, tel qu'ils croiront utile de le faire circuler dans le monde savant et littéraire , afin d'avertir les concurrens dans tous les lieux où ils peuvent se trouver. Ce résumé renfermera bien plus sûrement le sens et les pensées des programmes , que celui que pourraient faire des rédacteurs étrangers aux académies qui ont proposé les prix. Nous avons éprouvé péniblement le besoin de ces *résumés* , faits sur les lieux , en recevant les programmes de la première classe de l'Institut royal des Pays-Bas , de l'Académie de Bruxelles et de la Société hollandaise des sciences de Harlem. L'insertion entière de ces trois pièces remplirait plus de quarante pages de notre *Revue*. Il a donc fallu non-seulement réduire ce que nous pouvions insérer , mais ajourner celui de la Société de Harlem , parce qu'il nous a paru nécessaire de séparer ce qui peut provoquer une concurrence générale , de ce qui est réservé aux savans qui habitent la Hollande ; les questions qui peuvent encore être indiquées utilement , avant l'expiration du tems du concours , de celles qui , à cette époque , ne pourraient plus être l'objet d'un travail long , soigné , digne d'être mis sous les yeux des juges appelés à décerner les prix. Il fallait donc nous livrer à un examen attentif des programmes , et le tems nous pressait ; de là , la nécessité d'ajourner.

— Nous le répétons , nous pourrions plus aisément satisfaire aux desirs des académies et des sociétés savantes , si elles veulent nous faire envoyer leurs programmes de prix , réduits à de justes proportions , à l'expression abrégée et substantielle des questions proposées.

Extrait du Programme de la première classe de l'Institut des Pays-

Bas pour les sciences, les belles-lettres et les beaux-arts. — Concours de 1825. — I. Comme le laitage est un produit très-remarquable de quelques-unes des provinces des Pays-Bas, et que sa quantité et sa qualité dépendent en grande partie des prairies, lesquelles néanmoins se trouvent dans des états si différens, que l'on rencontre souvent dans le voisinage des pâturages les plus excellens, de grandes étendues de terrains, surtout des prés propres à fournir du foin, qui ne produisent que peu d'herbe pour la nourriture des bestiaux; on demande : « Quelle est la cause de ce singulier phénomène, et surtout de quelle manière pourrait-on améliorer avec avantage les mauvais prés, pour qu'ils pussent nourrir un plus grand nombre de bestiaux, et fournir du lait en plus grande abondance et de meilleure qualité. » — II. « Quelles sont les dégénération morbifiques, dont la substance osseuse est susceptible? Par quelles causes sont-elles produites? Quel est le caractère de chaque dégénération particulière, tant par rapport à l'effet de la maladie sur l'os que par rapport aux signes distinctifs, que chaque maladie des os présente pendant la vie de celui qui en est affecté. » — III. Pour être résolue avant le 1^{er} mars 1825 : Comme c'est une loi universelle de la nature, que tous les corps, soit solides, soit fluides, soit gazeux, se dilatent par une augmentation de température, et se condensent par la diminution de celle-ci, et qu'il est néanmoins connu par les expériences non douteuses de GILPIN, de LE FÈVRE GINEAU, de TRALLES, que l'eau est au plus haut point de condensation à une température de 39 à 40 degrés de thermomètre de FAHRENHEIT, on demande : « 1^o Quelle est la cause naturelle de ce phénomène? 2^o Quelle application en peut-on faire à d'autres fluides? 3^o Ces fluides, ou quelques-uns d'entre eux, possèdent-ils la même propriété, et, en ce cas, quels sont ces fluides, et à quel degré possèdent-ils la propriété dont il est question? » — IV. Pour être également résolue avant le premier mars de l'année 1825 : Puisque la connaissance des taches du soleil n'est pas encore assez avancée, pour que l'on puisse déterminer avec précision, le tems de la révolution du soleil sur son axe, l'inclinaison de l'équateur solaire sur l'écliptique, et la position des nœuds, on demande : « Un nombre suffisant d'observations très-exactes, déjà connues, et surtout de nouvelles observations faites dans les vues que la Classe propose, pour en déduire avec plus de précision, qu'il n'a été fait jusqu'ici, par des comparaisons et des calculs exacts, le tems de la révolution du soleil sur son axe, l'inclinaison de l'équateur solaire sur l'écliptique et les lieux des nœuds. » — La Classe décerne

ne médaille d'or, de la valeur de cinq cents florins, à celui qui répondra d'une manière satisfaisante aux questions précitées. Les pièces qui concourront, seront écrites en hollandais, en français, en latin, en anglais, ou en allemand (mais alors on aura soin d'employer le caractère italique ordinaire); et envoyées, franches de port, au secrétaire perpétuel de la première Classe. — Tous les savans, sans distinction, sont invités au concours; il n'y a d'exclus que les membres de la Classe: mais sous cette dénomination ne sont compris ni les associés étrangers, ni les correspondans.

G. VROLIK,

Secrétaire perpétuel.

BRUXELLES. — *Académie des sciences et belles-lettres.* — *Extrait du programme pour le concours de 1825.* — *Classe des sciences.* L'Académie propose pour 1825 les questions suivantes: — 1° Un fil flexible uniformément pesant, étant suspendu par l'une de ses extrémités à un point fixe, et soulevé par son autre extrémité à une hauteur et à une distance quelconque, si l'on vient à lâcher cette seconde extrémité, et à abandonner ainsi ce fil à l'action libre de la pesanteur, on demande les circonstances de son mouvement dans l'espace supposé vide. — 2° Décrire la constitution géologique de la province de *Namur*, les espèces minérales et les fossiles accidentels que les divers terrains renferment, avec l'indication des localités et la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité. — 3° Quels sont les genres et les degrés de fermentation que subissent successivement les différentes pièces de fumier animal? Quels sont les procédés pour retarder ou accélérer ces fermentations? Par quels caractères peut-on les distinguer? Quelles sont les époques de fermentation où ces différentes espèces de fumier peuvent être employées avec le plus d'avantage comme engrais, en égard à la nature des divers terrains? — 4° A quel caractère particulier reconnaît-on qu'une fraction continue proposée est racine d'une équation d'un degré supérieur donné? Est-il possible d'assigner le carré, le cube, etc., d'une fraction continue en fraction continue? — 5° Les grandes découvertes faites depuis un certain nombre d'années ont considérablement augmenté le domaine du botaniste, l'Académie demande que l'on établisse ou que l'on réfute par un examen critique, près les lois données par Linné, les genres et espèces introduits en botanique, depuis la mort de ce grand homme, et que l'on détermine d'après les mêmes lois la valeur des dénominations qui ont été proposées à ces genres et à ces espèces. — 6° Déterminer les changemens que peut occasionner le *déboisement* de forêts considérables dans les contrées et les communes adjacentes, relativement à la tem-

pérature et à la salubrité de l'air, à la direction et à la violence des vents dominans, à l'abondance et à la localité des pluies, d'où dérivent les sources et les eaux courantes, et en général à tout ce qui constitue son état physique actuel. — 7° Les causes du mouvement de nutation de l'axe terrestre sont-elles parfaitement connues et rigoureusement démontrées? A-t-on des raisons d'observation ou de théorie qui puissent faire présumer un semblable mouvement dans les autres globes du système planétaire? Existerait-il un moyen de renfermer (en ce cas supposé) toutes les conséquences et les lois de ces mouvemens dans une même formule ou dans l'expression analytique d'une loi commune à tous les corps célestes dépendans du système solaire? Ou, enfin, pourrait-on conclure de là, ainsi que des perturbations des corps planétaires, quelque chose qui ne s'accorderait point avec la théorie hypothétique admise par Copernic et développée par Newton? — 8° S'il y a des raisons de supposer l'existence d'un noyau magnétique dans l'intérieur du globe terrestre, ou s'il n'y a pas de moyens de réfuter victorieusement cette hypothèse? — L'Académie propose encore les deux questions suivantes : — 1° Assigner la forme et toutes les circonstances du mouvement d'une bulle d'air, qui s'élève dans un liquide, dont la densité est supposée constante. — 2° Faire, d'après les principes d'une saine chimie, une analyse comparée de nos grains indigènes et de ceux du nord, particulièrement du seigle et de l'orge, afin d'avoir des résultats exacts sur leurs propriétés alimentaires, ainsi que sur leur emploi dans les distilleries, amidonneries, brasseries, etc., sous les rapports de la quantité et de la qualité de leurs produits. — Le prix de chacune de ces questions sera une médaille d'or du poids de trente ducats. Les mémoires écrits lisiblement en latin, français, hollandais ou flamand, seront adressés, franc de port, avant le 1^{er} février 1825, à M. Dewez, secrétaire perpétuel. L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations : à cet effet les auteurs auront soin d'indiquer les éditions et les pages des ouvrages qu'ils citeront. Quant aux questions de mathématiques, qui conduisent à des équations différentielles, l'Académie ne les regardera comme complètement résolues qu'autant que ces équations seront intégrées et les constantes ou les fonctions arbitraires déterminées. Les auteurs ne mettront point leurs noms à leurs mémoires, mais seulement une devise, qu'ils répèteront dans un billet cacheté qui renfermera leur nom et leur adresse. Ceux qui se feront connaître de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires seront remis après le terme prescrit, seront absolument excusés.

du concours. L'Académie croit devoir rappeler aux concurrens que dès que les mémoires ont été soumis à son jugement, les auteurs n'ont plus le droit de les reprendre, et qu'ils restent déposés dans ses archives, comme étant devenus sa propriété, sauf aux intéressés à en faire faire tirer des copies à leurs frais, s'ils le trouvent convenable, en s'adressant à cet effet au secrétaire perpétuel.

— *Classe d'histoire.* — 1° Quel a été l'état de la population, des fabriques et manufactures, et du commerce dans les Pays-Bas, depuis le commencement du XVII^e siècle jusqu'en l'an 1713, époque de la paix d'Utrecht? — 2° En quel tems les corporations connues sous le nom de *nétièrs* (*neeringen ende ambachten*) se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas? Quels étaient les droits, privilèges et attributions des corporations, et par quels moyens parvenait-on à y être reçu et à en devenir membre effectif? — 3° Quel était l'état des institutions religieuses et des établissemens ecclésiastiques dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas, depuis le commencement du règne de Marie-Thérèse, et quels changemens y ont été successivement introduits jusqu'à ce jour? — 4° Quels caractères ont déployé les habitans des Pays-Bas dans les diverses positions où l'histoire les montre? Peut-on leur assigner un caractère dominant, qui soit commun à toute la nation connue sous le nom générique de Belges? ou les habitans des diverses parties qui ont formé les Pays-Bas espagnols et autrichiens, aujourd'hui les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas, ont-ils montré un caractère particulier, qui les distingue les uns des autres? Leur caractère a-t-il éprouvé des altérations ou des modifications dans les diverses révolutions, soit par l'influence des événemens, soit par les différentes formes des gouvernemens? — 5° Quels ont été les changemens introduits dans l'instruction publique dans ce pays, depuis le commencement du règne de Marie-Thérèse jusqu'à ce jour; et quelle a été l'influence de ces changemens sur la propagation des lumières en général, et sur la culture des sciences et des lettres en particulier? — 6° Quelles étaient les véritables attributions des états dans les différentes provinces, d'après la constitution de chacune? Quels étaient leurs rapports tant avec le souverain qu'avec la nation? Quel était celui des trois ordres qui avait le plus d'influence dans les diverses provinces? Quels changemens ont-ils subis dans leur organisation aux diverses époques? — 7° Donner un précis historique de l'administration des diverses provinces des Pays-Bas autrichiens à l'époque du règne de l'impératrice Marie-Thérèse? — 8° De quelle époque date la fabrique de tapisseries dans les Pays-

Bas ? Y est-elle née ou apportée d'ailleurs ? Quelles ont été les villes des Pays-Bas dans lesquelles cette fabrique a fleuri ? Quels sont les principaux artistes qui ont fait des cartons pour ces fabriques ? Quel était approximativement le nombre de bras employés à ces fabriques dans les Pays-Bas ? Quel en était le débouché le plus grand et le plus avantageux , tant en Europe que dans les autres parties du monde ? Quelle a été leur époque la plus brillante ? Quelle est celle de leur déclin ? Quelles sont les fabriques étrangères formées par des fabricans des Pays-Bas ? Quelles sont les causes qui ont amené l'anéantissement de la fabrique de tapisseries de tenture ? — 9° Faire connaître l'état politique , administratif , civil , religieux et militaire , ainsi que celui de la population , des fabriques et manufactures , du commerce , de l'instruction publique , des lettres , des arts et sciences sous le règne des archiducs *Albert et Isabelle* , dans les provinces des Pays-Bas dans lesquelles ces princes exerçaient leur autorité. — 10° Donner une notice historique et raisonnée des canaux navigables qui existent dans les provinces tant septentrionales que méridionales des Pays-Bas , construits depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours.

— *Classe de littérature.* — L'Académie propose pour 1826 les deux questions suivantes : — 1° Quels sont les services rendus à la langue et à la littérature grecque et latine par les savans des Pays-Bas , soit par la composition d'ouvrages didactiques , soit par la publication , la révision , la critique et la traduction des auteurs grecs et latins ? — Il est peu de nations dont les savans aient rendu des services aussi importans aux langues et à la littérature grecque et latine , que les hellénistes et les philologues latins des Pays-Bas. Cette vérité est trop généralement reconnue pour qu'il soit nécessaire d'entrer à ce sujet dans aucun développement. — 2° Quels sont les changemens que la côte d'Anvers et de Boulogne a subis , tant à l'intérieur qu'à l'extérieur , depuis la conquête de César jusqu'à nos jours ? Quelles sont les causes de ces changemens , provenant tant des effets de la nature que de ceux de l'art , et quelles sont à peu près les époques auxquelles ces changemens ont eu lieu ?

DEWEZ , secrétaire perpétuel.

AMSTERDAM. — *Société de chirurgie.* — Cette Société , dont les membres sont choisis parmi les médecins et les chirurgiens les plus distingués du royaume des Pays-Bas , vient de s'associer M. le docteur COLSON , chirurgien major , membre de la Société de médecine de Louvain , connu comme un des officiers de santé les plus habiles de l'armée néerlandaise.

GAND. — *Société royale des beaux-arts et de littérature.* — *Nominations.* — Dans sa dernière séance, cette savante Société a admis au nombre de ses membres étrangers, MM. le docteur ANDRÉE, professeur de l'université de Jéna, conseiller supérieur de légation, etc ; le docteur BACHMANN, professeur de philosophie et de politique à l'université de Jéna, etc. ; le docteur HAND, professeur à la même université, secrétaire général de la Société de minéralogie, etc ; M. A. JULLIEN, fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique*, auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation, sur la méthode de Pestalozzi, sur l'emploi du tems, et d'une Esquisse sur la philosophie des sciences, etc.

DE KIRKCHOFF.

FRANCE.

CAEN (*Calvados*). — *Anatomie humaine.* — M. Ameline, professeur à l'École de médecine de Caen, a donné, dans le local destiné aux réunions académiques, une démonstration publique de ses pièces d'anatomie artificielle. Il a présenté d'abord les résultats de ses premiers essais, commencés il y a plus de vingt ans. Il les a comparés à ses derniers ouvrages, afin de faire voir combien sont étonnans les progrès qu'il a faits dans une partie dont il doit être regardé comme le créateur, et combien étaient nombreuses les difficultés qu'il a fallu surmonter pour atteindre le but qu'il se proposait, celui d'imiter la nature. Aussi modeste que savant, être utile à ses nombreux élèves est sa plus douce récompense. — Cette séance publique, à laquelle assistaient les personnes les plus distinguées de la ville de Caen par leur rang et par leurs connaissances, ainsi que beaucoup d'amateurs, et la plupart des membres des sociétés savantes, était spécialement destinée au nouveau maire de la cité, afin d'obtenir un local un peu vaste, où M. Ameline pût déposer la collection complète de ses pièces anatomiques. Deux ou trois fois par semaine, ce local serait ouvert au public, de manière que tout le monde pût en profiter. L'on espère que l'administration s'empressera de répondre au désir de ce professeur, et de procurer à la ville de Caen un établissement aussi avantageux. (*Voy. t. xx, p. 456, un article sur les pièces anatomiques de M. AUZOUX.*)

L—x.

BORDEAUX (*Gironde*). — *Mécanique.* — *Bateaux philanthropiques* de l'invention de M. André NEUVILLE. — Les bateaux *philanthropiques* de M. Neuville sont mus par une mécanique à bras. L'intention qui le dirigea dans la conception de sa machine a fait créer cette dénomination. Les matelots se plaignaient que les machines à vapeur allaient les priver de leur travail ; il voulut en faire une qui fit cesser leurs craintes.

Quoique l'on puisse penser de l'emploi des machines, il faut reconnaître que l'intention de M. Neuville était louable. Il fallait un nom à ses bateaux ; il leur a conservé celui-là : il est pour lui le souvenir d'un projet conçu dans l'intérêt d'une des classes les plus utiles de la société. Le bateau destiné à recevoir cette mécanique a cinquante pieds de quille ; on peut, en cas de besoin, y ajouter une voile. M. Neuville, sans contester aux machines à vapeur leur force presque illimitée, pense que, pour la navigation sur un fleuve, un lac ou un canal, sa machine aura sur ces dernières des avantages bien réels, d'abord par sa grande simplicité ; ensuite parce qu'elle est d'un entretien très-peu coûteux. — Le capital de la société qui s'est formée en commandite pour l'exploitation de cette machine est fixé à la somme de 45,000 francs, qui sera divisée en quarante-cinq actions de 1,000 francs chacune, divisibles elles-mêmes en demi-actions. Ces détails sont extraits d'un *Mémoire* sur ces bateaux, suivi d'un *prospectus* de l'acte de société en commandite pour la navigation de Bordeaux à Langon, au moyen de ces bateaux. (Bordeaux, mars 1824 ; imprimerie de R. Laguillotièrre et compagnie. In-4° de 9 pages.)

Sociétés savantes ; Établissements d'utilité publique.

AMIENS (Somme). — L'Académie, dans sa séance solennelle du 31 août, a procédé à la distribution de ses couronnes. Le prix d'éloquence était l'éloge de Delambre, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, à Paris, mort il y a deux ans. (Voy. *Revue Encyclopéd.*, t. XVI, p. 437, une *Notice sur Delambre*, par M. Ch. DUPIN.) Ce prix a été remporté par M. NEUVEGLISE, ex-substitut à Saint-Pol, Pas-de-Calais. Une médaille d'or, avec mention honorable, a été accordée à M. VARMÉ fils, banquier à Amiens, qui avait traité le même sujet. — L'Académie avait proposé, pour prix de poésie, les *Consolations de la religion*. Une foule de pièces ont été envoyées ; l'une d'elles s'est fait remarquer par une élévation de pensées et une énergie peu communes ; le prix lui a été accordé. L'auteur est M. LIADIÈRES, officier du génie, à qui nous devons trois tragédies : *Frédéric et Conradin*, *Jean sans peur* et *Jane Shore*. Des accessits ont été accordés à M. FLORIMONT, jeune poète lauréat de Paris, et à M. DEMARQUET, avocat à Amiens.

— Les sujets proposés pour l'année prochaine, sont : les *Convenances du style*, pour le prix de prose ; et le *Bonheur domestique*, pour le prix de poésie.

BESANÇON (Doubs). — Prix proposé par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, pour le 24 août 1825. — Ce prix, consistant dans une médaille d'or de la valeur de 200 francs, sera décerné au meilleur mémoire sur cette question : « Quels sont les avantages à espérer de l'ouverture du Canal-Monsieur, pour les trois départemens, du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône : à supposer que ces avantages puissent être balancés par quelques inconvéniens locaux et momentanés, quels seraient les moyens de parer à ces inconvéniens ? » — Les mémoires doivent parvenir, francs de port, au secrétaire perpétuel, avant le 1^{er} juin 1825 ; leur étendue doit être de trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les notes.

BÉCHET, secrétaire perpétuel.

CAEN (Calvados). — L'Académie des sciences, arts et belles-lettres a entendu, dans sa séance du 12 mars 1824, et a décidé qu'elle ferait imprimer à ses frais une notice lue par M. Lamouroux, l'un de ses membres, sur le Bon Sauveur de Caen. Cette maison religieuse fut fondée, en 1720, par une demoiselle de Caen, nommée Anne LEROY, pour remplacer l'institut de la Visitation que l'on doit à saint François de Sales, et rendre à la société les services que ce vertueux prélat en attendait : ils étaient nuls pour l'humanité, depuis que les religieuses de la Visitation avaient adopté la clôture. — Le Bon Sauveur de Caen s'est maintenu pendant la révolution, à cause de son utilité ; en 1804, les dames se sont transportées dans le local qu'elles occupent aujourd'hui, avec les malades qu'elles soignaient. Le local est situé dans un des plus beaux faubourgs de la ville de Caen, et dans une situation aussi saine qu'agréable. En 1817, l'on a commencé à y instruire les sourds et muets ; les hommes aliénés y ont entrés en 1818. — Depuis la fondation de l'établissement, les dames du Bon Sauveur ont soigné les femmes atteintes d'aliénation mentale, c'est même un des buts principaux de leur institution. Maintenant, la maison du Bon Sauveur comprend six divisions bien distinctes les unes des autres. La première est destinée aux aliénés, qui sont dans ce moment au nombre de cent quatre-vingts, savoir, cent femmes et quatre-vingts hommes. Des édifices séparés, de petites maisons isolées, des jardins, des prairies, des champs, tous les moyens possibles de distraction, d'isolement, de traitement partiel : analogue à chaque genre de maladie se trouvent dans cette maison, disposée d'après le plan le plus vaste et le mieux étendu. — La seconde division est une sorte de dispensaire pour recevoir les malades

et les personnes blessées par accident ou autrement qui se présentent , et leur donner les premiers secours , dans un vaste local préparé à cet effet. Au dehors , deux religieuses visitent constamment les pauvres dans leurs domiciles , et la maison leur fournit les bouillons , les médicamens , le bois , enfin tout ce qui peut rendre la santé à des hommes pour qui elle est si précieuse et si nécessaire. — Le troisième établissement est destiné aux sourds-muets : il renferme soixante élèves des deux sexes ; plus de vingt y sont admis gratuitement. M. l'abbé Jamet est leur principal instituteur ; il les instruit d'après une méthode qui lui est propre , et les progrès de ses élèves prouvent qu'elle est préférable à celle que l'on emploie dans les autres écoles de France. — Le quatrième établissement est une pension de jeunes demoiselles ; elles apprennent tout ce qui peut rendre une jeune personne propre à devenir une bonne maîtresse de maison ; les arts d'agrémens sont associés à tout ce qu'il y a de plus utile et que l'on néglige trop souvent ailleurs. — On peut regarder comme un cinquième établissement l'école gratuite où sont admises cent vingt petites filles de six à douze ans et au delà , appartenant presque toutes à des familles pauvres du voisinage. L'influence de l'éducation morale et religieuse qu'elles reçoivent au *Bon Sauveur* se fait sentir d'une manière très-marquée sur les mœurs des habitans de ce quartier. — Le sixième établissement est celui des dames en chambre , au nombre de vingt ordinairement : suivant leur fortune et la pension qu'elles paient , elles habitent des appartemens composés de plusieurs pièces , ou de simples chambres meublées avec propreté , même avec élégance ; plusieurs d'entre elles mangent ensemble à la même table. Les plus riches se font servir dans leurs appartemens. — Tels sont les établissemens dont le *Bon Sauveur* se compose ; c'est un ensemble immense dans lequel chaque partie , quoique distincte , semble ne former qu'un seul tout dont les religieuses font *seules* le service avec une activité et un zèle admirable. — Leur nombre est de cent vingt-cinq , savoir soixante-quinze dames professes , et cinquante novices ou postulantes. Elles sont chargées de tous les ouvrages de la maison ; elles fournissent des maîtresses d'école pour la campagne ; elles vont saigner les malades partout où des épidémies se déclarent , et souvent elles ont trouvé la mort pour récompense de leur humanité et de leur courageux dévouement. — A qui le *Bon Sauveur* doit-il ce qu'il est devenu en si peu de tems ? à un seul homme que les sourds-muets regardent comme un père , les aliénés comme un ami , les pauvres comme un bienfaiteur , les malheureux comme un consolateur , enfin à M. l'ab

JAMET, supérieur, directeur du *Bon Sauveur* et recteur de l'Académie royale de Caen.

Z.

CAMBRAI (*Nord*). — *Société d'émulation*. — Cette Société a tenu sa séance publique annuelle, le 16 août 1824. — *Concours d'agriculture* : une médaille d'or, à titre d'encouragement, a été accordée à M. CAUDRON, cultivateur à Gonnelieu, auteur du seul ouvrage parvenu au concours. Le sujet proposé était un *Manuel élémentaire d'agriculture*. — *Concours d'éloquence* : La Société avait demandé l'*Éloge historique du cardinal Pierre d'Ailly*, évêque de Cambrai, au xv^e siècle ; sur le rapport de M. Pascal-Lacroix, une médaille d'or de 200 fr. a été décernée à M. Arthur DINAUX, de Valenciennes, déjà couronné, il y a deux ans, par l'Académie, pour un *Essai sur la bibliographie cambrésienne*. — *Concours de poésie* : La Société a décerné la *Lyre d'argent* à M^e DUFRESNOY, née BILLET, déjà connue par de charmantes poésies et par d'autres ouvrages, auteur d'une *Épître à Susanne*. Des médailles d'or, dont la Société a prélevé le montant sur ses fonds particuliers, ont été décernées aux auteurs des pièces suivantes : *La Mort de Léonard de Vinci*, par M. Adolphe de PUYBUSQUE ; *Charette*, poème élégiaque, par M. de ROUGEMONT ; et le *Colysée, ou le Gladiateur*, par M. BIGNAN. (*Voy. ci-dessus*, p. 719, l'annonce de ce poème.)

-- *Sujets de prix pour 1825*. — *Éloquence*. Un discours sur les rapports qui existent entre la constitution politique des différentes nations et leur littérature. — *Poésie*. — L'Académie n'indique point de sujet particulier pour le concours de poésie. Le prix sera accordé à l'ouvrage inédit qui, sous tous les rapports, en sera jugé le plus digne. Tout poème qui blesserait la religion, les bonnes mœurs ou le gouvernement, ne sera pas admis au concours. — *Histoire locale et archéologie*. — La Société laisse ouverte la série de questions qu'elle a publiée, en 1820, sur l'histoire et les antiquités du Cambrésis ; elle décernera un prix à l'auteur du meilleur mémoire dans lequel sera traitée l'une de ces questions. — Les prix d'éloquence et d'histoire locale consisteront en une médaille d'or de la valeur de deux cents francs. Le prix de poésie sera une *lyre d'argent*, de même valeur. Les mémoires, discours et pièces de poésie devront parvenir avant le 1^{er} juillet 1825, à M. LE GLAY, secrétaire perpétuel de la Société.

CHALONS. (*Seine-et-Marne*). — *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts*. — Séance du 27 août 1824. — M. Becquey, président annuel, ouvre la séance par un discours sur l'architecture sacrée. — Après la lecture du compte rendu des travaux de la So-

ciété, ainsi que du résultat des concours, M. Caquot, secrétaire, donne lecture de quelques morceaux du mémoire couronné sur cette question : « L'art de dire doit-il précéder l'art de raisonner ? ou, en d'autres termes, l'enseignement de la rhétorique doit-il précéder celui de la logique ? Le prix, consistant en une médaille d'or de 300 fr., est décerné à M. *George-Adolphe* CARL, étudiant en médecine, à Strasbourg. — Une mention honorable est décernée à M. GÉRUZEZ, ancien professeur au collège royal de Reims. — Une médaille d'encouragement de première classe a été décernée à M. JACQUINET-JOURON, chirurgien à Avize, qui a vacciné (dans l'année 1823) 421 sujets. — Deux médailles d'encouragement de seconde classe sont données, l'une à M. MARRON, chirurgien à Sompuis, qui a vacciné (pendant l'année 1823) 340 sujets ; l'autre à M. BICHAT, chirurgien à Châlons, qui a vacciné (dans la même année 1823) 128 sujets, et qui avait joint à ses états un assez grand nombre d'observations.

— *Programme des prix pour 1825, et 1826.* — La Société décernera, dans sa séance publique du mois d'août 1825, une médaille d'or de la valeur de 300 fr. au meilleur mémoire sur cette question : Quels seraient les moyens d'intéresser davantage le fermier à l'amélioration des propriétés qui lui sont confiées, et de rendre en même tems le propriétaire moins étranger aux chances des récoltes ? Elle décernera, dans sa séance publique de 1826, une médaille de la même valeur au meilleur mémoire sur ce sujet : Quelle a été, en France, l'influence morale des sciences et des arts depuis un demi-siècle ? — La Société met au concours, pour 1825 et les années suivantes, une biographie des hommes célèbres nés dans le département de la Marne ou qui s'y sont distingués : 1° dans l'état ecclésiastique ; 2° la magistrature, le barreau et l'administration civile ; 3° l'état militaire ; 4° les sciences et les belles-lettres ; 5° le commerce et l'agriculture ; 6° les beaux-arts et les arts industriels. — Chaque année, la Société indiquera aux concurrens la division qu'ils devront traiter. Pour l'année 1825, elle demande la biographie des hommes célèbres nés dans le département de la Marne, ou qui s'y sont distingués dans les beaux-arts et les arts industriels. — Le prix de chaque division sera une médaille d'or de 200 fr. — La Société déclare que les hommes vivans ne peuvent faire partie de cette biographie. — Des médailles d'encouragement sont offertes, comme les années précédentes : 1° à l'auteur de la meilleure statistique d'un canton du département de la Marne. Les concurrens sont invités non

seulement à décrire la position topographique du canton, son sol, ses monumens, sa population, ses productions et ses ressources en tous genres; mais encore à indiquer les branches d'industrie agricole, manufacturière et commerciale qui, dans le canton décrit, seraient arrivées à un degré satisfaisant de prospérité, et les moyens d'améliorer celles qui n'y seraient point parvenues. La valeur du prix sera augmentée, lorsque le travail paraîtra assez important pour mériter une récompense particulière. — Les mémoires sur la première question, la biographie et les statistiques devront être parvenus, francs de port, à M. le docteur PRIN, secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 1^{er} juillet 1825. — 2^o Au médecin ou chirurgien de ce département, qui aura vacciné le plus grand nombre de sujets pendant l'année 1825. Il en justifiera par un état nominatif des sujets vaccinés, énonçant le résultat de chaque vaccination, et certifié par les parens et les autorités locales. Les pièces relatives à ce dernier concours seront envoyées au secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 1^{er} mai 1826. Le prix sera décerné dans la séance publique du mois d'août de la même année.

Le président BECQUEY.

MACON (*Saône et Loire*). — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts avait mis au Concours, en 1823, ce problème littéraire, dont elle demandait la solution: « Comparer les littératures française et anglaise, sous le rapport du roman, et déterminer à laquelle appartient la supériorité dans ce genre de composition. » Le prix vient d'être décerné à l'ouvrage de M. MOREAU DE JONNÈS, intitulé: *Recherches sur la supériorité littéraire de l'Angleterre ou de la France, dans les différentes espèces de romans modernes*. Toutes les productions de ce genre y sont passées en revue, classées et comparées, depuis *Gilblas* jusqu'au *Damné*, et depuis *Tom-Jones* jusqu'à *Melmoth*. La question que l'auteur avait à traiter, étant à la fois nationale et littéraire, il a cru devoir l'examiner d'un point de vue élevé, et la rattacher à l'histoire de chacun des deux peuples, en cherchant dans leurs mœurs et l'état de leur civilisation les causes du type différent que reçoivent, chez l'un et chez l'autre, ces productions populaires.

MARSEILLE (*Bouches-du-Rhône*). — Académie des sciences, lettres et arts. — Prix académique décerné à un ouvrage sur la prospérité du commerce de la France. — Cette Académie (*classe des sciences*) vient de décerner le prix extraordinaire fondé en 1823, par S. Exc. le baron de Damas, ministre des affaires étrangères, et ayant pour

objet la solution des deux questions suivantes : 1° déterminer les véritables causes des pertes qu'éprouve le commerce de la France ; 2° indiquer les moyens les plus efficaces de lui procurer les avantages qui lui sont nécessaires. Le premier concours ouvert par l'Académie, avait été rempli par plusieurs ouvrages, qui, quoique dignes d'estime à plusieurs égards, n'avaient pas satisfait pleinement aux conditions des programmes. En conséquence, un nouveau concours avait reproduit cette année les mêmes questions. Le jugement de l'Académie a été prononcé dans sa séance annuelle et publique du 29 août dernier ; il a décerné le prix à un ouvrage, intitulé : *Recherches sur les causes de l'agrandissement et de la décadence du commerce, et sur les moyens d'accroître et de consolider sa prospérité.* — L'auteur est M. MOREAU DE JONNÈS, officier supérieur au corps royal d'état-major, membre du conseil supérieur de santé du royaume, et correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut. L'année passée, il remporta le prix extraordinaire de 2,000 fr., décerné par l'Académie de Lyon, au meilleur ouvrage sur la question de rendre les colonies le plus utiles à leur métropole et à elles-mêmes. L'année précédente, l'Académie des sciences lui avait décerné le premier prix de statistique qui ait été l'objet d'un concours à l'Institut royal de France. La publication de l'ouvrage que l'Académie de Marseille vient de couronner, offrant au commerce un vif intérêt, on espère que le gouvernement voudra bien en ordonner l'impression, et le désir vient de lui en être témoigné par l'Académie. L'ouvrage de M. de Jonnés traite du commerce intérieur, de la consommation, du commerce d'importation et d'entrepôt, de l'exportation, des tarifs, de l'interlope, de la concurrence agricole et industrielle, de l'accroissement des puissances commerciales, des débouchés qu'offrent les colonies et chacune des contrées principales des deux hémisphères, etc. Quinze années de voyage ont permis à l'auteur d'observer immédiatement un nombre considérable des objets qui se rattachent à cet immense sujet.

La classe de littérature et d'histoire proroge jusqu'au 1^{er} juillet 1825 le concours ouvert pour l'éloge du cardinal de Bernis. Z.

ROUEN (Seine-Inférieure). — Académie royale des sciences, belles lettres et arts. — Programme des prix qu'elle décernera dans sa séance publique de 1825. — Classe des sciences. — Sujet du prix. « L'expérience a-t-elle prouvé que les sangsues appliquées sur la tête, le thorax ou l'abdomen, agissent autrement que la saignée générale sur les organes malades contenus dans ces cavités ? » Le prix sera un

médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les mémoires devront être adressés, francs de port, à M. MARQUIS, secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des sciences, avant le 1^{er} juin 1825. — *Classe des belles lettres.* — Le sujet sur la langue française, proposé pour 1823, et itérativement pour 1824, est retiré du concours. Le nouveau sujet du prix sera un poëme sur le Voyage de S. A. R. Madame la duchesse de Berri, en 1824, dans le département de la Seine-Inférieure. Les concurrens auront toute liberté sur la forme du poëme et sur le nombre de vers. Ils devront particulièrement décrire le séjour de S. A. R. à Rouen; sa visite à Elbœuf; sa navigation sur la Seine, de Rouen à la Mailleraye, par le bateau à vapeur; son intérêt pour Saint-Georges, Jumièges, Lillebonne et Tancarville, lieux si féconds en grands souvenirs; son séjour au Havre et à Dieppe; sa visite aux ruines du château d'Arques, etc. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. N. BIGNON, secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des belles-lettres, avant le 1^{er} juillet 1825.

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences.* — Mois d'AOUT 1824. — *Séance du 2.* — M. le directeur de l'administration du commerce invite l'Académie à examiner un travail de M. Charles BARBIER, intitulé: *Essai de la notographie chinoise et persane.* (MM. Prony, Molard et Navier, commissaires.) — On annonce qu'on vient de découvrir à Montpellier, dans la sablière sur laquelle la citadelle est bâtie, des os fossiles d'un *mastodonte* d'une grande dimension. On a remarqué surtout deux dents de 10 à 12 pouces de longueur, et dont l'émail est parfaitement conservé. Le ministre de l'intérieur sera prié de donner les ordres qui seraient jugés convenables pour que l'Académie puisse prendre connaissance de ces objets. — M. GAMBART, directeur de l'observatoire royal de Marseille, vient d'annoncer au bureau des longitudes que le 27 juillet il a découvert une très-petite comète dans la constellation d'Hercule. Sa déclinaison augmente d'environ un degré et demi par jour. Le mouvement en ascension droite n'a pu être déterminé. Cette comète est invisible à la simple vue. — M. le comte de BUSNES adresse la relation d'une maladie extraordinaire observée près de Saint-Omer, et à la suite de laquelle on rapporte que le malade a vomi une salamandre aquatique. (MM. Portal, Duméril et Magendie, commissaires.) — M. GEOFFROI-SAINT-HILAIRE communiqua de vive voix quelques détails concernant l'objet trouvé près de

Moret, et que l'on a prétendu être un *fossile humain*. Il pense que cette dénomination est dénuée de tout fondement. — M. Poisson fait un rapport verbal au sujet du travail de M. le baron DAMOISEAU, intitulé : *Tables de la lune*, formées par la seule théorie de l'attraction et suivant la division de la circonférence en 400°. — M. DESMOULINS lit un mémoire *sur l'appareil lacrymal et le système nerveux des trigonocéphales*. (MM. Duméril, Magendie et Latreille, commissaires.) — M. POUILLET commence la lecture d'un mémoire qui a pour objet la mesure des températures très-élevées et celle de la chaleur solaire. La lecture de ce mémoire sera continuée dans la séance prochaine.

— Du 9. — M. le général BLEIN adresse un ouvrage manuscrit, intitulé : *Traité de l'harmonie*, qu'il désire que l'Académie fasse examiner. (MM. de Lacépède, de Prony et Dulong commissaires.) — MM. d'Hermilly et Saint-Clair, propriétaires du *fossile de Moret*, annoncent qu'il sont prêts à fournir des échantillons de ce fossile à M. Thénard, pour qu'il en fasse l'analyse. — MM. CHEVALIER, PAXEN et JULIA-FONTANELLE adressent des expériences chimiques faites sur des fragmens pris à la surface de ce fossile, et d'où il résulte qu'ils y ont découvert depuis dix-sept cent-millièmes jusqu'à quatorze millièmes de matière azotée, mais aucune partie de phosphate de chaux. (MM. Vauquelin et Thénard, commissaires.) — Un mémoire sur un *nouveau moteur* applicable à toute espèce de mécanisme, par M. RAYNALT, professeur de mathématiques, est renvoyé à l'examen de MM. Girard et Navier. — MM. Cauchy et Ampère font un rapport sur un mémoire de M. Guillaume LIBRI, relatif à la *théorie des nombres*. « En résumé, dit M. le rapporteur, vos commissaires pensent que M. Libri a fait preuve d'instruction et de sagacité dans ses recherches sur les questions difficiles de la *théorie des nombres*; ils vous proposent en conséquence d'arrêter que son mémoire sera imprimé dans le Recueil des savans étrangers. » (Approuvé.) — MM. Vauquelin et Thénard font un rapport sur le mémoire de M. LASSEIGNE, ayant pour objet la *recherche de l'acide hydrocyanique* dans le corps des animaux empoisonnés par cette substance. « Les expériences de M. Lasseigne apprennent, 1° que l'on peut reconnaître dans un liquide aqueux l'acide hydrocyanique dans la proportion d'un dix-millième à un vingt-millième; 2° que, dans les animaux empoisonnés par l'acide prussique, des traces de ce corps se retrouvent encore dix-huit et même quarante-huit heures après; 3° que c'est toujours dans les organes où cette substance a été introduite que ses vestiges peuvent être découverts; 4° enfin, qu'il est impossible jus-

qu'ici de démontrer l'existence de ce poison dans le cerveau, la moelle épinière et le cœur, quoique ces organes répandent une odeur propre à la faire soupçonner. Le mémoire de M. Lasseigne étant redigé avec ordre et clarté, les expériences qu'il renferme exposées avec un détail suffisant pour qu'on puisse les répéter avec succès, les symptômes présentés par les animaux soumis aux essais rendus avec exactitude, nous pensons que le travail qui en est l'objet, travail pénible par sa nature, mais qui peut être utile à l'humanité, mérite d'être imprimé dans le Recueil des savans étrangers. » (Approuvé.) — M. Duméril fait des rapports verbaux sur les planches du grand ouvrage de MASCAGNI, sur l'anatomie de l'homme, qui ont été présentées par M. Gratanelli, de la part des héritiers Mascagni, et sur les livraisons du même ouvrage publiées récemment par M. le docteur ANTONMARCHI. (Voy. ci-dessus, p. 415.) — M. Arago annonce que M. PONS avait découvert à Marlia (principauté de Lucques), dès le 24 juillet, la comète que M. Gambard a vue le 27 à Marseille. — M. POUILLET continue la lecture de son mémoire sur les hautes températures et sur la chaleur qui règne à la surface du soleil. (MM. Poisson, Fourier et Dulong, commissaires.) — M. BORY-SAINT-VINCENT lit une note sur un nouvel appareil propre à dessécher les végétaux pour l'herbier. — M. BAILLY lit un mémoire d'anatomie pathologique sur les fièvres intermittentes pernicieuses algides, et sur l'altération de la chaleur animale dans ces maladies. (MM. Portal, Magendie et Dulong, commissaires.) — M. CAUCHY présente un mémoire sur divers points d'analyse.

— Du 16. — M. AUDIBERT adresse à l'Académie un mémoire dans lequel il se propose d'élever l'eau stagnante au-dessus de son niveau, à une hauteur quelconque, par une certaine combinaison des forces de l'air et de l'eau. (MM. Girard, Navier et Fresnel, commissaires.) — M. le docteur LAUTH lit un mémoire sur les vaisseaux lymphatiques des oiseaux. (MM. Cuvier, Duméril et Magendie, commissaires.) — M. Latreille présente une peinture remarquable d'un papillon, faite sous verre par un procédé particulier. L'inventeur est M. ROULT. — M. MOREAU DE JONNÈS lit un mémoire intitulé : Recherches géographiques sur le manioc et sur les limites de sa culture chez les peuples aborigènes du Nouveau-Monde. — On lit des observations supplémentaires au mémoire de M. GAILLON, de Dieppe, sur les animalcules nutritifs des huîtres. (MM. Bosc et Savigny, qui ont déjà fait un premier rapport à l'Académie, le 8 décembre dernier, sont nommés commissaires.)

— *Du 23.* — Les ministres de l'intérieur et de la guerre transmettent à l'Académie les rapports qui leur ont été adressés par le préfet de l'Aude et le général commandant le département des Pyrénées orientales, sur le tremblement de terre qui s'est fait ressentir à la côte, le 18 juillet dernier. Ces rapports et une lettre de M. JAUBERT DE PASSA sur ce même sujet, sont renvoyés à la commission de *météorologie*. — M. DELESSERT, associé-libre, adresse une vue lithographiée du pont suspendu en chaînes et en fil de fer qu'il a fait construire à Passy. Il annonce qu'il enverra avec plaisir des billets à ceux des membres de l'Académie qui désireraient voir cet ouvrage. — M. GEOFROY-SAINT-HILAIRE fait un rapport verbal sur les livraisons qui ont paru des *Annales des sciences naturelles*. — M. BAUJEU lit un mémoire sur les moyens de transporter les terres. (MM. Dupin, Fresnel et Navier, commissaires.) — Sur la demande d'un membre, M. Arago est adjoint à la commission chargée d'examiner le mémoire de M. POUILLET, sur la chaleur. — M. CHEVREUL lit un mémoire sur l'action simultanée de l'oxygène gazeux et des alcalis sur un grand nombre de substances organiques. (MM. Vanquelin, Gay-Lussac et Thénard, commissaires.) — M. Arago communique une lettre de M. BERGER, capitaine du génie, contenant des observations sur les *sources artésiennes*. (MM. De la Place, Arago et Fourier, commissaires.)

— *Du 30* — M. VALSH, de Kork, adresse une note sur la ligne de plus vite descente. (MM. Poisson et Cauchy, commissaires.) — MM. Fresnel, de Humboldt et Mirbel font un rapport sur le *nouveau microscope* de M. SELLIGUE. « Ce microscope comparé aux meilleurs microscopes ordinaires que les commissaires aient pu se procurer, a été trouvé très-supérieur pour l'étude des corps opaques. Quant aux corps transparens, qu'on éclaire en dessous, il nous a donné, disent les commissaires, des images beaucoup plus nettes, tant que le grossissement n'excédait pas deux cents fois; mais, lorsque nous avons porté le grossissement à cinq et neuf cents fois, le microscope de M. Selligue, comparé à celui d'Adams, a perdu cette supériorité si prononcée, sans cependant être inférieur à celui-ci. Mais, lors même que l'instrument de M. Selligue n'égalerait pas celui d'Amicci, sous tous les rapports, malgré la comparaison avantageuse qui en a été faite par M. Dumas, ce n'en serait pas moins un grand service rendu aux sciences que d'avoir pu leur procurer un instrument presque aussi parfait, sans être sujet aux mêmes altérations, qu'on peut fabriquer par les procédés ordinaires, et qui ne

coûte que 340 francs , tandis que le prix des microscopes d'Amicci est de 800 francs. » L'Académie approuve les résultats obtenus par M. Selligie. — M. PAVEN lit un mémoire sur des pyrites trouvés le 19 août 1824 dans la sablière de Grenelle , et sur le pouvoir décolorant de plusieurs substances minérales. (MM. Chaptal et Thénard, commissaires.) — On lit un mémoire de M. RUNCE , sur les caractères chimiques des plantes qui composent les familles des *Dipsacées* et des *Rubiacées*. (MM. Gay-Lussac, Vauquelin et Mirbel, commissaires.)

A. M—T.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres.* — *Séance publique tenue le 30 juillet* (1). — L'Académie avait proposé pour sujet du prix qu'elle devait adjuger dans cette séance , « de rechercher quelles ont été les attributions successives du consulat , et les diverses modifications que cette dignité éprouva depuis l'avènement d'Auguste à l'empire , jusqu'à la fin du douzième siècle , où elle fut abolie à Rome par le pape Innocent III. On devait s'attacher à éclaircir , aussi complètement qu'il serait possible , les difficultés chronologiques que présentent les faits consulaires pendant cette période de tems. » Le prix consistant en une médaille d'or , de la valeur de 1500 francs , a été adjugé à M. CAPEFIGUE , couronné l'année dernière par la même Académie. — Un rapport a été fait dans la même séance , par M. Raoul-Rochette , au nom de la commission des antiquités nationales , sur les mémoires envoyés au concours pour les trois médailles d'or accordées par le ministre de l'intérieur aux auteurs des trois meilleurs mémoires relatifs à nos antiquités. Ces médailles ont été décernées à M. Ph. GOLBÉRY , conseiller à la cour royale de Colmar , déjà connu par d'utiles travaux en ce genre , et l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique* ; et à MM. PEUCHAUD , architecte du département des Bouches-du-Rhône , et de GAUJAL , premier président de la cour royale de Limoges.

— L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière de deux sujets de prix à décerner , dans la séance publique du mois de juillet 1825 , et elle propose pour sujet d'un troisième prix à décerner en juin 1826 , « de rechercher quelles sont , en France ,

(1) L'abondance des matières contenues dans nos deux derniers cahiers , qui étaient composés , l'un de 20 et l'autre de 16 feuilles , au lieu de 14 , nombre promis à nos abonnés , est la seule cause de l'ajournement que cet article a éprouvé.

les provinces, villes, terres et châteaux dont Philippe Auguste a fait l'acquisition, et comment il les a acquis, soit par voie de conquête, soit par achat ou échange, et ceux qu'il a retenus entre ses mains et réunis à la couronne. » Le prix sera, comme pour chacun des deux sujets à traiter en 1825, une médaille d'or de la valeur de 1500 fr. Le concours sera fermé le 1^{er} avril 1826.

— *Académie des beaux-arts.* — *Grands prix d'architecture*, sur les projets d'un édifice pour une cour de cassation exposés les 22, 23 et 24 de ce mois. Ces prix ont été décernés, le 25 septembre, ainsi qu'il suit : premier grand prix, à M. LABROUSTE jeune (*Pierre-François-Henri*), de Paris, âgé de vingt-trois ans et demi, élève de MM. Vaudoyer et Lebas. Premier second grand prix, M. LEPREUX (*Félix-Louis*), de Paris, âgé de vingt-neuf ans, élève de MM. Peyre, Vaudoyer et Lebas. Deuxième second grand prix, M. Léon VAUDOYER, âgé de vingt-un ans et demi, élève de son père et de M. Lebas.

• *Sociétés religieuses et philanthropiques.* — Trois sociétés religieuses, formées dans le sein des deux communions protestantes, se sont réunies en séance publique, pendant le mois de mai dernier. La première de ces sociétés, la *Société biblique*, présidée par M. de Jaucourt, pair de France, est déjà connue de nos lecteurs par le compte que nous en avons rendu. (Voyez *Revue Encyclopédique*, 1^{re} série.) La seconde Société, présidée par M. le vice-amiral Verhuell, a pour but principal d'encourager dans leurs études les jeunes ecclésiastiques de la religion évangélique, qui se destinent à la carrière des missions chez les peuples étrangers à la religion chrétienne, et de subvenir aux dépenses de tous genres qu'entraînent ces missions. Ces sociétés entretiennent aujourd'hui environ 550 missionnaires, dans plus de 230 stations répandues sur toute la surface du monde, et ont ouvert de nombreuses écoles fréquentées par plus de 52,000 enfans. On a pu voir, par les dernières nouvelles d'Otaïti, les succès rapides qui ont couronné les travaux des missionnaires protestans. M. Duperré, qui a relâché, en 1823, à cette île, naguère sauvage, en a trouvé tous les habitans convertis au christianisme. Les adultes assistaient au sermon et lisaient l'Évangile, imprimé dans leur propre langue à Otaïti même; les enfans étaient instruits dans les écoles publiques, et tous les progrès de la civilisation accompagnaient ceux de la religion. Enfin, la troisième Société, celle des *Traité religieux*, présidée par M. Stapfer, a pour objet de mettre les grandes vérités du christianisme à la portée des classes les plus pauvres et les moins instruites, dans de petits traités religieux, où l'on évite soigneusement de toucher

les points sur lesquels les différentes communions chrétiennes ne sont pas d'accord. On aime à voir des citoyens de toutes les classes rivaliser de zèle avec des ministres de l'Évangile, pour répandre dans le monde entier la lumière pure et bienfaisante d'une religion exempte de fanatisme.—*La Société de la morale chrétienne*, dont M. de Larochefoucault-Liancourt a été l'un des fondateurs et qu'il a le premier présidée, contribue, ainsi que les sociétés que nous venons de mentionner, à répandre les principes et les exemples des vertus dont la charité chrétienne est la source ; et une société nouvelle, *la Société catholique des bons livres*, qui compte parmi ses premiers fondateurs MM. le duc de Montmorency et de Bonald, se dirige aussi vers le même but, en s'occupant de multiplier pour les classes pauvres et laborieuses les moyens d'instruction et d'amélioration morale.

Société de la Morale chrétienne (1).—*Programme d'un prix de 2,000 fr. destiné au meilleur ouvrage en faveur de la LIBERTÉ DES CULTES.* — « Pour accomplir le vœu de feu M. Lambrechts, M. d'Outrepoint, son légataire universel, ayant offert à la *Société de la Morale chrétienne* le don de la somme de 2,000 francs destinée à fonder un prix pour le meilleur mémoire sur la liberté des cultes, la Société s'est empressée d'accepter une offre si honorable, et elle publie en conséquence le programme suivant. — D'après les intentions de M. Lambrechts et de son légataire, le but du concours n'est point d'offrir aux concurrens une question douteuse et susceptible de solutions opposées. La question est considérée comme résolue, et c'est au meilleur mémoire en faveur de la liberté des cultes, que le prix doit être décerné. Nul mémoire ne saurait donc être admis au concours, si l'auteur n'adopte la liberté des cultes pour principe, et ne s'applique à en démontrer la justice et la nécessité. — La Société de la Morale chrétienne n'a donc point de question à poser, et l'objet de ce programme est uniquement d'indiquer aux concurrens les principaux points sur lesquels il semble que doit se porter leur attention. — Ils sont invités d'abord à déterminer avec préci-

(1) Pour devenir membre de la *Société de la Morale chrétienne*, et recevoir le Journal, on doit être présenté par deux membres, et payer une rétribution annuelle, dont le *minimum* est fixé à 25 fr. (art. 4 et 8 du *Règlement*.) — Les membres de la Société ont droit à recevoir le journal qu'elle publie. — Les personnes étrangères à la Société pourront s'abonner à raison de 15 fr. pour 12 cahiers, formant 2 volumes in-8°, et de 18 fr. franc de port pour les départemens.—S'adresser à M. CASSIN, *Agent de la Société*, rue Tarane, n° 12.

sion le sens de ces mots *liberté des cultes*, et à examiner si la liberté des cultes et la liberté de conscience sont une seule et même chose, ou si elles doivent être distinguées; et, dans ce dernier cas, en quoi elles diffèrent. — Soit qu'ils rejettent ou admettent cette distinction, ils auront à rechercher si la liberté de conscience et la liberté des cultes, ou l'une des deux, sont un droit naturel, primitif, inhérent à la qualité d'homme et qu'aucune législation ne peut restreindre sans offenser la justice éternelle, ou l'un de ces droits variables que la législation peut limiter, selon les convenances et les intérêts mobiles de la société. — Dans la première hypothèse, ils rechercheront quel est le principe de ce droit, et comment il découle soit de la nature de l'homme, soit de la nature des croyances religieuses. Sur ce dernier point, on les invite à examiner si les croyances religieuses sont absolument de même sorte que les autres croyances humaines, et si les raisons pour la liberté de la conscience en matière religieuse sont absolument les mêmes que pour la liberté de la pensée sur tout autre sujet; ou si les questions religieuses ont, par leur nature, quelque caractère spécial et distinctif qui doit rendre la liberté de la pensée en cette matière plus ou moins respectable et absolue qu'à tout autre égard. — Dans la seconde hypothèse, ils auront à rechercher s'il peut jamais être nécessaire ou utile à la société de restreindre la liberté de la conscience ou des cultes; et, à cette occasion, ils pourront examiner quels ont été, dans les divers siècles et les divers pays, les effets de semblables restrictions. S'ils pensent qu'elles peuvent être, en certains cas, nécessaires et légitimes, on les invite à déterminer, autant que cela peut se faire d'une manière générale, les raisons de leur légitimité accidentelle et les limites où elles doivent se renfermer. — La question générale ainsi éclaircie, les concurrens sont invités à examiner : — 1° Si les droits de la liberté de conscience et des cultes sont absolument les mêmes pour les ministres d'une religion et pour les fidèles qui la pratiquent; et dans le cas où ils reconnaîtraient, entre les droits de ces deux classes d'hommes, quelque différence, à déterminer la limite qui les sépare, et quels en doivent être les effets; — 2° Si le respect de la liberté de conscience et des cultes est ou non, entre les diverses croyances religieuses, un devoir pour les ministres et les fidèles de chacune de ces croyances, aussi bien que cette liberté même est pour eux un droit; — 3° S'il existe ou peut exister des croyances religieuses qui, par leur nature même et indépendamment de toute passion ou prétention humaine, repoussent invinciblement la liberté de conscience ou des cultes, et

ne puissent l'admettre sans déroger à leurs principes fondamentaux ; — 4° Quels sont entre autres, à cet égard, les principes et les préceptes de l'Évangile ; — 5° Si la séparation légale et absolue de l'état civil et de l'état religieux des citoyens est indispensable à la liberté des cultes ; et, dans le cas où l'état civil et l'état religieux des citoyens seraient confondus, absolument ou en partie, par quels moyens la liberté des cultes pourrait être garantie ; — 6° Enfin, quel sens doit être attaché au mot *tolérance* fréquemment employé par les défenseurs de la liberté des cultes, et si ce mot est l'expression exacte et fidèle du principe sur lequel se fonde le droit de cette liberté. — En terminant ce programme, nous croyons devoir répéter que nous n'avons aucunement l'intention de le donner aux concurrents, comme règle de leurs idées ou comme plan de leurs discours. Il nous a seulement paru utile d'indiquer les points de vue les plus essentiels de la grande cause qui a occupé les dernières pensées d'un homme de bien ; et occupera sans doute celles de beaucoup d'hommes éclairés. La seule condition qui leur soit prescrite est de marcher vers le but que M. Lambrechts leur a assigné ; chacun demeure libre de prendre, pour y arriver, la route qui lui semblera la plus directe et la plus sûre. — Les mémoires doivent être écrits en français ; rien n'est prescrit, quant à leur étendue. — Ils doivent être adressés, franc de port, au président de la Société de la Morale chrétienne, rue Taranne, n° 12, avant le 31 décembre 1825, époque de la clôture du concours. — Les concurrents sont invités à placer une épigraphe en tête de leur mémoire, et à y joindre un billet cacheté contenant la répétition de cette épigraphe, avec leur nom. ■

THÉÂTRES. — *Premier Théâtre - Français.* — Première représentation du *Mari à bonnes fortunes*, comédie en cinq actes et en vers, par M. Casimir BONJOUR. (30 septembre.) — Un époux néglige sa femme, jeune, aimable et belle, pour continuer *la vie de garçon* ; il est sur le point d'en être puni par un accident fort commun en ménage : M^e Derville éprouve une amitié très-tendre pour un cousin de son âge, dont les soins assidus la dédomnagent des fréquentes absences et des infidélités de son mari ; mais elle est attachée à ses devoirs ; elle combat le sentiment qui s'est glissé dans son cœur à son insu ; elle ordonne à son cousin de la fuir pour jamais, et Derville n'apprend le malheur qui le menaçait que lorsque le danger est tout-à-fait passé. Cette leçon le corrige, et il

promet de ne plus aimer que sa vertueuse épouse. On sent combien un pareil sujet était difficile à traiter, sur une scène aussi relevée et dans la dimension de cinq actes; M. Casimir Bonjour a résolu ce problème avec un talent fort supérieur à celui qu'il avait montré dans ses précédens ouvrages déjà couronnés d'un succès bien mérité (*la Mère Rivale* et *les Deux Cousines*). *Le Mari à bonnes fortunes*, lorsqu'il sera dégagé de quelques longueurs, occupera une place très-distinguée parmi les comédies modernes. Le style est étincelant d'esprit, et une foule de détails de mœurs offrent une peinture, aussi vraie qu'ingénieuse, de l'époque présente. Les acteurs ont partagé le triomphe de l'auteur; il ont fait valoir les nuances les plus délicates de leurs rôles, les traits les plus fins du dialogue; mais nous devons une mention particulière à Michelot et à M^{lle} Leverd, qui se sont surpassés dans les personnages de M. et M^e Derville.

— *Théâtre royal de l'Odéon.* — Première représentation du *Maréchal de Biron*, tragédie en cinq actes (mardi 28 septembre), et du *Retour de jeunesse*, comédie en un acte et en vers. (30 septembre.) — Les auteurs de ces deux nouveautés ont gardé l'anonyme: elles n'ont eu qu'un faible succès, surtout la dernière. *Le Retour de jeunesse* nous offre un vieillard qui blâme les folies de son neveu, et qui tombe lui-même dans les fautes qu'il condamne: mais il finit par être plus raisonnable et plus indulgent, et approuve un mariage d'amour que son neveu avait contracté en secret. Tel est le fond banal de cette bagatelle, plus médiocre encore par la forme. — *Le Maréchal de Biron*, annoncé depuis long-tems et fort prôné d'avance, n'a pas rempli les espérances du public. La scène se passe à la Bastille. Dès le lever du rideau, la conspiration de Savoie est découverte, le danger du gouvernement français est passé, Biron est prisonnier, et toute la pièce roule, par conséquent, sur la question de savoir si le principal personnage sera mis à mort. Cette donnée est celle de beaucoup de tragédies, entre autres du *Comte d'Essèx*, des *Templiers*, de *Jeanne d'Arc*, de *Marie Stuart*, de *Montmorency*; mais, dans toutes, l'extrême simplicité de l'action est rachetée par des développemens brillans, par des scènes fortes ou touchantes, par des épisodes heureux; dans la tragédie nouvelle, au contraire, toutes les scènes se ressemblent, les personnages ont continuellement les mêmes conversations; la plupart pourraient être supprimées, sans que la marche de l'ouvrage fût dérangée, ni l'intérêt affaibli; et l'on pourrait même, sans nuire à l'effet général, intervertir arbitrairement l'ordre des actes. — Henri IV offre sans cesse à Biron un par-

don, sous la condition d'un aveu; Biron proteste de son attachement au roi, mais se refuse à lui donner le moindre signe de repentir du passé, le moindre gage de fidélité pour l'avenir. La femme et le fils de Biron (personnages de l'invention de l'auteur), Sully, le gouverneur de la Bastille et deux ou trois confidens sont groupés autour du roi et du maréchal; tous blâment ce dernier, qui demeure inflexible et ne donne aucune bonne raison de son opiniâtreté. — Le public néanmoins a su gré à l'auteur d'un style en général pur, naturel, exempt de mauvais goût, et il a écouté l'ouvrage jusqu'à la fin: les acteurs ont contribué, il est vrai, à lui inspirer cette longue patience; ils ont joué avec ensemble et intelligence; Perrier a bien représenté Henri IV, et Joanny a tiré tout le parti possible du rôle ingrat de Biron.

C. N.

BEAUX-ARTS.—*Lithographie.*—Les amours d'Héro et Léandre sont un sujet inépuisable pour les peintres et les poètes. En effet, toutes les circonstances du récit de Musée sont de nature à faire naître les impressions les plus vives et les plus profondes. L'espèce de délire qui fait surmonter à Léandre la fureur des vagues pour passer quelques instans dans les bras de la belle prêtresse de Vénus; les divers sentimens qui doivent se succéder dans le cœur d'Héro, pendant que son amant lutte contre les flots; le bonheur qu'ils éprouvent lorsqu'ils sont réunis; enfin la mort funeste de ces deux amans, forment, dans l'imagination, une suite de tableaux tour à tour tendres, voluptueux et terribles que la poésie et la peinture ont cherché à reproduire par les moyens qui leur sont propres. M. GIRODET est entré dans la lice, à son tour, et il y a déployé le goût et l'élégance qui sont un des caractères principaux de son talent. M. DASSY, lithographe très-habile, vient de publier une composition dans laquelle ce maître a représenté Héro occupée à répandre des parfums sur la tête et le corps de Léandre, au moment où il vient de sortir de la mer. Ces heureux amans, pleins d'ivresse et de joie, sont déjà près du lit où l'Amour célèbre, sur une lyre, le bonheur des cœurs fidèles. Il est impossible de mettre plus de charme, de grâce, et de délicatesse que dans cette composition. Les épreuves, entièrement tirées sur papier de Chine, coûtent 5 fr. avant la lettre et 10 fr. avec la lettre.— Pendant que M. Dassy exécutait l'ouvrage dont je viens de rendre compte, M. AUBRY-LE-COMTE en reproduisait un autre du même maître. Les lithographes se disputent les productions de M. Girodet, et il ne faut pas en être étonné: elles sont toujours avidement accueillies par le public. La nouvelle planche de M. Aubry est un *portrait de M. Desèze*, destiné à

faire pendant à celui de M. Châteaubriand, que j'ai annoncé à l'époque où il parut. (*Rev. Encyclop.*, tome XIX, page 253.) Tous ceux qui applaudissent à ce courage qui prend sa source dans les plus nobles sentimens de l'âme et qu'inspire une grande infortune, apprendront avec plaisir que le portrait de M. Desèze, exécuté par un peintre aussi habile que M. Girodet, a été lithographié par M. Aubry-le-Comte, dont la réputation est maintenant trop bien établie pour qu'il soit nécessaire de la rappeler. Ce portrait, comme celui de M. de Châteaubriand, a été tiré entièrement sur papier de Chine, et coûte 12 fr. — Depuis l'avènement de S. M. Charles X, on a publié plusieurs nouveaux portraits de ce prince. Dans le nombre, j'en ai distingué deux lithographiés, l'un, par M. GREVEDON, d'après M. Saint; l'autre, par M^{me} GOUNOD, d'après son défunt mari. M. Grevedon a une extrême habitude de la lithographie, et l'on ne doit pas être étonné que cette planche ait très-bien réussi. M^{me} Gounod n'a pas encore acquis la même liberté de main; mais sa planche a été exécutée sur un très-beau dessin fait, d'après nature, par son mari, qui était dessinateur de Mgr. le duc de Berri. Je n'hésite donc pas à donner la préférence à ce dernier portrait, avec d'autant plus de raison qu'il offre le grand avantage que l'on recherche, souvent, avant tout, dans ces sortes de productions : une ressemblance parfaite.

P. A.

NÉCROLOGIE. — LOUIS XVIII. — Un de nos écrivains les plus distingués, comme philosophe, moraliste, littérateur et historien, qui a bien voulu s'associer depuis long-tems à nos travaux, et que sa réputation, ses talens et son noble caractère appelaient naturellement à rédiger, pour ce recueil, une notice à la fois biographique et littéraire sur le Roi législateur que la France a perdu, le 16 de ce mois, a été empêché, par des circonstances imprévues, de remplir cette tâche. Pour ne point différer d'offrir un juste hommage à la mémoire du monarque, et pour nous renfermer dans les bornes qui nous sont prescrites, puisque nous devons laisser aux feuilles quotidiennes et aux journaux politiques le soin de retracer sa vie publique et les principaux actes de son gouvernement, et surtout les bienfaits de cette Charte constitutionnelle, dont son auguste frère, devenu son successeur, CHARLES X a garanti le maintien et la fidèle observation, en montant sur le trône, nous emprunterons la notice qui va suivre à un journal littéraire (*la Semaine*; voyez, ci-dessus, pages 733-734), publié depuis peu et par des rédacteurs anonymes, mais qui a déjà pris l'un des premiers rangs parmi les

ouvrages périodiques dont notre époque peut s'honorer, et auquel ne s'appliqueront point ces deux vers de l'*Épître à Voltaire* :

« Qu'ont fait ces nains lettrés, qui, sans littérature,
Au-dessous du néant soutiennent le Mercure ? »

... « Placés, par les lois de la presse, hors du domaine de la politique, nous nous bornerons à peindre, dans Louis xviii, l'ami des lettres qui ne les cultiva point sans honneur et sans fruit, ni pour sa patrie, ni pour lui-même. Rarement le tribut que nous allons payer à sa mémoire peut être réclamé par les souverains. Mais la France est de tous les États, anciens et modernes, celui qui offre la plus belle série de rois et de princes lettrés, protecteurs des sciences et des arts. — Dès sa première jeunesse, Louis s'était fait comme une solitude au milieu de la cour de Versailles. Il chercha dans les lettres la science des devoirs du trône, et il y trouva le bonheur. Elles fécondaient son esprit, en charmant ses loisirs : il les aima avec passion, il les protégea avec éclat. — La France lui dut, vers la fin du xviii^e siècle, les premiers chefs-d'œuvre de la typographie moderne, la fondation du *Lycée* (aujourd'hui l'*Athénée royal de Paris*), et le succès durable de la musique italienne à Paris, où elle n'avait pu encore s'acclimater. — Louis, alors Comte de Provence, fit entrer dans sa maison, et dans les deux Ordres hospitaliers dont il était le grand-maître, des académiciens, des savans, des artistes; on y voyait réunis Rhullières et Doyen, Ducis et Didot; Garnier, Fontette et Gauthier de Sibert figuraient à côté des architectes Louis et Chalgrin. Target, Élie de Beaumont, Treillard, s'y montraient avec le marquis de Bièvre et l'abbé de l'Attaignant. C'est ainsi qu'aimant à mêler, pour les polir ensemble, la noblesse d'extraction et la noblesse des talens, Monsieur plaçait sur l'état de sa maison les noms de Montesquiou et de Cardonne, de Noailles et de Valdajou, de la Châtre et de Dacier, de d'Avaray et de Moreau, de Damas et de la Porte-du-Theil. Il s'était encore attaché l'abbé Arnaud, le fabuliste Boissard, les auteurs dramatiques Desfontaines et Morel, les médecins Deslon, Bourdois de la Mothe, Buchoz, Lemonnier et Portal; le chirurgien Loustonneau, l'occuliste Grandjean, le géographe Lacroix, l'abbé Gros de Besplas qui avait écrit sur l'éloquence de la chaire, et plusieurs autres savans, littérateurs et artistes qui ont eu moins de célébrité. — La mémoire du jeune prince était ornée de toutes les richesses des classiques grecs et latins, des plus beaux vers et des plus belles pages de nos écrivains. Il n'était aucun

point, sur les grandes cartes de Cassini, dont la position ne pût être indiquée sur-le-champ par lui. Simple particulier, il eût pris la première place parmi les géographes nationaux; un rang distingué lui eût été marqué peut-être entre les sàvans et les littérateurs contemporains. Souvent le crayon du prince alla chercher l'*endroit faible* dans les vers de Ducis, secrétaire de ses commandemens. On croit que Morel, secrétaire de son conseil, n'est point le seul auteur d'*Alexandre aux Indes*, de *Thémistocle*, de la *Caravane*, d'*Aspasie*, et qu'un nom plus illustre s'est caché sous le sien. On attribue au comte de Provence un volume de poésies, publié sous le masque, d'un marquis de Fulvy (1), divers écrits imprimés avant 1789 (2), et des vers faciles insérés dans plusieurs recueils. Le nom de Monsieur s'attachait à des établissemens utiles et honorables pour les lettres et pour les arts. Paris avait le *Lycée de Monsieur*, le *Théâtre de Monsieur*, le *Journal de Monsieur*, l'*Imprimerie de Monsieur*. — L'*Athénée royal*, qui compte quarante années d'existence, connu d'abord sous le nom de *Musée*, bientôt après sous celui de *Lycée*, doit aux deux frères de Louis XVI sa création et sa célébrité. C'est avec leurs dons que fut acheté (50 mille fr.) le cabinet de physique de Pilâtre du Rosier. Le premier programme du *Lycée* sortit de l'*Imprimerie de Monsieur*. Parmi les premiers professeurs qui furent présentés à ce prince, en 1785, on remarqua les noms de Marmontel, de Garat, de La Harpe, ceux de Condorcet, de Lacroix, de Monge, de Sue et de Fourcroy; de tels noms et la protection *immédiate* du comte de Provence et du comte d'Artois produisirent leur effet : le Lycée compta six cents souscripteurs; les cours commencèrent; et cet établissement qui, comme le dit La Harpe, n'avait point de *modèle en Europe*, rappela dans Paris *les beaux jours d'Athènes* (3). — Le *Théâtre de Monsieur* fut ouvert aux Tuileries, le 26 janvier 1789. C'était le troisième essai fait à Paris pour y naturaliser la musique dramatique des Italiens. La France put enfin apprécier Paësiello, Cimarosa; et

(1) Il n'existe point de recueil de poésies sous le nom du marquis de Fulvy; mais tous les ouvrages périodiques du tems contiennent, sous le nom de ce marquis, différentes pièces de vers attribuées à MONSIEUR.

(Note d'un rédacteur de la Rev. Enc.)

(2) Voy. une longue note de M Charles du Rosoir, dans son ouvrage intitulé : *Le Dauphin fils de Louis XV, et père de Louis XVI et de Louis XVIII, etc.* Paris, 1815, in-12.

(Note du même.)

(3) *Correspondance littéraire*, tome V, page 100.

C'est aux souvenirs conservés des chefs-d'œuvre de ces grands maîtres que se rattachent le désir du rétablissement et le succès du Théâtre Italien (1). — En 1776, parut le *Journal de Monsieur*, sous les auspices et sous la protection de ce prince. Ce journal eut successivement, pour principaux rédacteurs, le fameux abbé *Royou* (2) et madame la présidente *D'Ormy*, alors connue par quelques romans qui sont aujourd'hui oubliés. Le *Journal de Monsieur* était un ouvrage périodique dans le format de l'*Année littéraire*, mais ordinairement rédigé avec plus de décence et de modération. Il cessa de paraître en 1783. A cette époque, la France comptait un grand nombre de journaux où l'on s'occupait exclusivement de sciences et de littérature (3); mais le seul qui annonçât le patronage d'un prince et le seul qui portât son nom, était le *Journal de Monsieur* (4). — Une révolution se préparait dans l'art de l'imprimerie et dans la fabrication des papiers vélin. Vers la même époque, les frères Didot et les frères Montgolfier rendirent leurs noms célèbres par des perfectionnemens qui eurent l'éclat des grandes découvertes. Ambroise Didot et son frère (5) avaient besoin d'être encouragés dans des tra-

(1) Lorsque Louis XVI fut amené à Paris, après le 5 octobre, l'Opéra italien fut transféré, provisoirement, des Tuileries à la foire Saint-Germain; et, en 1791, il fut établi dans la salle de la rue Feydeau, qui avait été construite pour le recevoir. — Trente opéra buffa, et treize pièces parodiées sur la musique italienne, furent exécutées en 1789, 1790 et 1791. — On jouait aussi des comédies sur ce même théâtre. MM. Fiévée et Picard y firent les premiers essais de leur talent, avec Fabre-d'Églantine, Demoustier et beaucoup d'autres.

(2) L'abbé Royou ne commença qu'en 1781 à insérer des articles dans le *Journal de MONSIEUR*, ou plutôt à se charger seul de la rédaction de ce journal. (Note d'un rédacteur de la Revue Encycl.)

(3) Le *Mercur*, le *Journal des Savans*, l'*Année littéraire*, continuée par Royou et Geoffroy; le *Journal encyclopédique*, les *Annales* de Linguet, *Calypso* ou le *Babillard*, le *Journal de Paris*, etc.

(4) Il y avait encore, en 1776, un journal dédié à MONSIEUR, *frère du Roi*, in-12. C'était une table générale des journaux anciens et modernes. Il avait pour principal rédacteur DAGOTY. — On a vu paraître, en 1784 et 1785, quatre volumes in-12 d'un journal militaire, dédié à MONSIEUR, *frère du Roi*. (Note du même.)

(5) On croit devoir relever quelques inexactitudes dans ce paragraphe :

François-Ambroise DIDOT fut choisi, par brevet du 1^{er} avril 1783, pour faire les éditions des ouvrages destinés à l'éducation du Dauphin. Il publia, de 1780 à 1784, la belle collection, en 64 vol in-18, d'ouvrages français, en vers et en prose, imprimée par ordre de Mgr comte d'Artois. — Pierre-

vaux difficiles, dans des essais dispendieux. Louis comprit quel lustre pouvait recevoir la France du talent de ces artistes; et l'imprimerie d'Ambroise prit le titre d'*Imprimerie de Monsieur*. Bientôt les monumens du génie devinrent aussi des monumens de l'art; la collection dite du *Dauphin* fut entreprise; la collection dite du *Comte d'Artois* prit rang dans les plus riches bibliothèques. Un nouveau luxe, le plus noble de tous, était déjà pour le commerce une source féconde. Les enfans de Didot ont surpassé leur père; aucune grande imprimerie de France et de l'Europe ne se montre privée de caractères fondus dans les ateliers de M. Firmin: et c'est à Louis que la France est redevable de cette grande industrie; c'est à Louis que la France doit d'être restée sans rivale dans l'art de la typographie. — Les lettres, qui avaient fait la joie du prince dans les jours heureux de sa vie, vinrent le consoler dans une longue adversité; et quand celui qui règle les destinées des hommes et des empires eut placé dans ses mains les rênes de l'État, il ne devint point infidèle au culte des Muses: il leur donna tous ses loisirs. L'ouvrage de M. Hue (*les Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*), imprimé en 1814, a été, au moins, revu par le monarque, dans toutes ses parties. Un jeune écrivain, mort il y a quelques années, disait, dans la préface de son volume de *Poésies*, qu'il n'osait apprendre au public quelle main auguste avait daigné corriger ses vers. Enfin, on a imprimé, l'année dernière, la *Relation d'un Voyage à Bruxelles et à Coblenz*, rédigée par Sa Majesté (1). — On cite des mots spirituels, d'heureuses réparties de ce prince, qui savait causer et conter avec un tact remarquable; et l'on s'étonne que Delille l'ait oublié, quand il a choisi, pour sujet d'un poëme, l'art de la *Conversation*. Nous rapporterons cet impromptu fait, en 1784, après les premières expériences aérostatiques:

Les Anglais, nation trop fière,
S'arrogent l'empire des mers;
Les Français, nation légère,
S'emparent de celui des airs (2).

François DIDOT, son frère, fut nommé, en 1788, imprimeur de MONSIEUR, frère du Roi. — MM. Pierre DIDOT et Firmin DIDOT sont fils de François-Ambroise DIDOT.

(Note d'un rédacteur de la Rev. Enc.)

(1) On vient de publier des *Lettres écrites d'Hartwell*, in-8°. On attend la publication d'une traduction en vers des *Odes d'Horace*. (Note du même.)

(2) Nous croyons devoir transcrire ici un charmant apologue qui fait partie d'un recueil publié en 1823, sous le titre suivant: *Relation d'un voyage*

— On trouve un autre genre de mérite dans l'épithaphe latine que le monarque fit pour l'abbé Edgeworth, et dans d'autres compositions qui nous ont été communiquées : elles annoncent un prince qui s'était rendu familière la langue du siècle d'Auguste, et dont le goût s'était formé dans l'étude des grands modèles. — Ces lignes, qui n'ont pu être tracées avec assez de recueillement, suffiront pour prouver qu'à l'époque où Louis XVI traduisait et publiait, sous le nom de Le Clerc de Septchêne, les premiers volumes de Gibbon, et où le prince de

de Paris à Bruxelles et à Coblenz en 1791, suivie de Poésies diverses. (Paris; Urbain Canel. In-18 de 84 pages, avec une jolie vignette.)

Le Petit Prince et les Cartes.

D'un beau ponpon royal la majesté future
 Avec des cartes s'amusait :
 Ignorant leur emploi, l'enfant ne s'y plaisait
 Que par l'attrait de leur peinture,
 Et rejetait, non sans dédain,
 Tout ce qui n'était pas figure.
 L'une, plus sensible à l'injure
 D'être prise pour du fretin,
 Fit cette remoutrance au petit souverain :
 — Peintures sont chez nous ce qu'est votre noblesse ;
 Elle a bien son mérite. Occupez-vous des grands ;
 Mais les petits aux yeux de la sagesse
 Doivent-ils être indifférens ?
 Gardez-vous donc de jamais croire
 Que le jeu subsiste sans nous.
 Lisez, consultez notre histoire ;
 Interrogez nos jeux de couleur rouge et noire :
 Franchement ils vous diront tous
 Que de notre union résultent les grands coups,
 Et que d'un roi son peuple est la force et la gloire.
 Pour vous défendre enfin de prendre un ton si haut,
 Avec la carte la plus mince,
 Apprenez qu'au piquet, mon joli petit prince,
 Faute d'un huit on est capot.

Il n'est point de littérateur qui ne s'honorât d'être l'auteur de cette jolie fable. De quel lustre ne s'accroît-elle pas encore par la position où se trouvait l'auguste personnage à qui nous la devons ! et quel prix ne reçoit pas la moralité qui la termine, sous la plume d'un prince destiné lui-même à monter un jour sur le trône !

E. H.

Condé écrivait la vie du vainqueur de Rocroy, MONSIEUR cultivait les lettres comme un simple citoyen, et les protégeait en prince qui connaît leur influence sur la gloire et sur le bonheur des nations. »

OBSERVATION ESSENTIELLE.

La simple lecture des membres de phrases, des mots isolés, des passages et des articles entiers que la *Censure* avait retranchés dans notre recueil, spécialement consacré aux sciences et aux lettres, à la gloire littéraire de la France et aux progrès de la civilisation, fera mieux apprécier les bienfaits de l'ordonnance royale qui a supprimé ce *tribunal secret d'inquisition de la pensée*, sous le joug duquel nous avons gémi pendant quarante-cinq jours. Car, si un pareil régime avait pu être prolongé, les ouvrages périodiques les plus utiles, même ceux qui, comme le nôtre, sont étrangers aux événemens et aux nouvelles politiques, mais que la *Censure* poursuivait avec une malveillance marquée, en empêchant même de les annoncer ou de les citer dans les feuilles quotidiennes (comme elle l'a fait à plusieurs reprises pour la *Revue Encyclopédique*), auraient été obligés d'aller chercher hors de la France une contrée hospitalière, où la liberté de penser et d'écrire eût trouvé une protection suffisante dans les lois. Les amis sincères et éclairés du gouvernement et de la gloire nationale, quelle que soit d'ailleurs la différence de leurs opinions, au lieu de vouloir troubler nos innocentes méditations, appliquées à des objets scientifiques, philosophiques ou littéraires, et nos investigations laborieuses qui s'étendent aux contrées les plus éloignées, regarderont toujours comme également digne de la faveur publique et de la bienveillance du gouvernement une entreprise à la fois éminemment française et européenne, qui rattache à notre belle patrie, comme à l'un des principaux foyers du monde civilisé, le compte rendu des productions les

plus remarquables de l'intelligence et de l'industrie humaines dans tous les genres et dans tous les pays ; qui, sous d'autres rapports, contribue indirectement à calmer les passions et à prévenir de nouveaux bouleversemens, en écartant les esprits de la sphère orageuse des événemens et des discussions politiques, pour les diriger dans la sphère paisible des sciences, des arts industriels, de la littérature et des beaux-arts ; qui enfin, annonçant avec quelque étendue près de deux mille ouvrages choisis, chaque année, procure au commerce de la librairie un grand nombre de débouchés et une plus grande activité qui tourne elle-même au profit du commerce national et de la prospérité de l'État.

ERRATA

Exigés par les suppressions partielles de la CENSURE, dans quelques articles des cahiers d'Août et de Septembre (1).

Cahier d'Août, tome XXIII.

P. 359. Avant le dernier alinéa de cette page, rétablissez la fin de l'alinéa précédent, tel qu'il suit : « Mais, ce qui surprendra plus d'un lecteur français, c'est la grandeur colossale du portrait de Napoléon, esquissé par les faits de son règne. Voilà le jugement de l'impartiale postérité ; voilà ce que pensent aujourd'hui tous les esprits justes, disons plus, tous les hommes d'honneur, en donnant à ce mot un sens avoué par la raison. L'ignoble tâche de rabaisser cet homme hors de la mesure commune, même comme fléau de l'humanité, est laissée à ceux qui ne le combattirent point et qui aspirèrent aux emplois de ses antichambres. »

P. 456, l. 37. Rétablissez l'épithète de *beau* donnée par le rédacteur de l'article au système de Condorcet, et supprimée par la Censure.

P. 457, même article. Après ces mots : Le roman lui-même ne se

(1) Les autres articles entiers, en assez grand nombre, que la *Censure* avait supprimés et que nous avons enfin la liberté de reproduire, sont déjà rétablis en partie dans les deux dernières sections de ce cahier, et reparaitront successivement dans le cahier prochain, avec la marque suivante X.

contente plus d'amuser en courant, lisez cette phrase, supprimée par la Censure : « Réconcilié avec le bon sens et les mœurs , il a secoué le joug d'une futilité commandée par la corruption du despotisme , et s'est fait l'auxiliaire de la philosophie et de la civilisation. »

Cahier de *Septembre* ,
imprimé en grande partie avant l'abolition de la Censure.

P. 555. Notice sur l'*Exposition des tableaux*, rétablissez ainsi la fin du second alinéa mutilé par la Censure : « La Flandre en particulier , où la peinture a brillé d'un si vif éclat , conserve encore *le souvenir du tems où l'indépendance y avait appelé le commerce et les richesses de l'Europe* ; et le goût des arts , cette passion des esprits éclairés , s'y est maintenu dans toute sa force. »

P. 557, même article. Remplissez le blanc que l'on a été obligé de laisser au commencement du second alinéa , par les mots suivans rayés par la Censure : « La nécessité de célébrer tous les hauts faits de l'empire nous valut » , etc.

P. 608. Analyse d'une *Grammaire de la langue des Indiens* , remplacez la ligne de points par l'alinéa suivant, supprimé par la Censure : « Tandis qu'au delà des Florides , les anciennes dépendances des deux monarchies espagnole et portugaise sont le théâtre de révolutions dont il est difficile d'assigner les résultats et le terme , l'Amérique du Nord , cette sœur aînée des nations d'outre-mer, poursuit paisiblement le cours de ses étonnantes prospérités. »

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE SOIXANTE-NEUVIÈME CAHIER.

SEPTEMBRE 1824.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Des armes à vapeur de Montgéry 529
2. Réflexions sur les fondemens de la philosophie. . G***, de
. Stuttgart. 541
3. Notice sur l'exposition des tableaux. (1^{er} article). . . P. A. 551

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Annales agricoles de Roville, par M. Mathieu de Dombasle.
. V. Jacquemont. 561
5. Voyage de découvertes aux terres australes, rédigé par Pé-
ron et continué par L. de Freycinet. X. 572
6. Essai sur l'histoire générale de l'art militaire, par M. Carrion-
Nisas. Ferry. 583
7. Transactions de la Société américaine (en anglais). Warden. 597
8. Grammaire de la langue des Indiens Massachussets, par Éliot,
avec des notes par Duponceau. Daligny. 608
9. La Divine Comédie, du Dante, suivant le manuscrit Barto-
linien (ouvrage italien). F. Salfi. 619

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 109 ouvrages, français et étrangers.

- AMÉRIQUE. — États-Unis, 2. 634
- EUROPE. — Grande-Bretagne, 7. — Russie, 3. — Suède, 1. —
Danemarck, 3 — Allemagne, 9. — Suisse, 4. — Italie, 5. —
Iles-Ioniennes, 1. — Pays-Bas, 8. 635
- FRANCE, 66 ; savoir, sciences physiques et naturelles, 14. . . . 670
Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 29. . . 688
Littérature et beaux-arts, 13. 709
Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, 2. 722
Ouvrages périodiques, 5. 724
Livres en langues mortes ou en langues étrangères, publiés en
France, 3. 737

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

- AMÉRIQUE. — États-Unis ; New-York, Annales de bienfaisance. 740
- AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — Colombie, Journaux. — Écoles. . . 741

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — Colonisation des pauvres de la Grande-Bretagne et de l'Irlande dans l'Amérique du Sud. — <i>Londres</i> , Société pour la protection de la liberté religieuse. — Société des artistes anglais. — Activité de la presse. — Publication prochaine des Mémoires de Riégo.	743
RUSSIE. — <i>Moscou</i> , Eaux minérales. — <i>Saint-Pétersbourg</i> , Ponts suspendus en chaînes. — <i>Téflis</i> , Commerce. — Journaux. — <i>Mittau</i> , Galerie de tableaux.	746
SUÈDE. — <i>Lund</i> , Université. — <i>Stockholm</i> , Exposition de tableaux.	748
DANEMARCK. — <i>Soroe</i> , Publication d'un nouveau poëme. — <i>Copenhague</i> , Nouveau Journal littéraire.	ib.
ALLEMAGNE. — <i>Saxe</i> , Composition métallique semblable à l'argent. — <i>Bonn</i> , Musée. — <i>Vienne</i> , Industrie. — <i>Heidelberg</i> , Décoration accordée à M. le professeur Zacchariæ. — <i>Saxe</i> , Nécrologie : Weigand. — <i>Breslau</i> , Van der Velde.	749
SUISSE. — <i>Genève</i> , Société de physique et d'histoire naturelle. — <i>Schinznach</i> , Société helvétique. — <i>Zurich</i> , Hospice des aliénés. — <i>Soleure</i> , Défense faite aux étudiants. — <i>Bex</i> , Établissement de bains.	751
ITALIE. — <i>Parme</i> , Fusils de guerre à percussion. — <i>Turin</i> , Réclamation relative à l'invention des planétaires. — <i>Palerme</i> , Académie royale. — <i>Florence</i> , Académie de la Crusca. — Académie des Géorgophiles. — <i>Milan</i> , Académie de Bréra : Exposition de tableaux.	755
ESPAGNE. — <i>Madrid</i> , École de médecine. — Fondation d'un Conservatoire des arts et métiers.	760
PAYS-BAS. — Observations générales relatives à l'insertion dans la <i>Rev. Enc.</i> des programmes de Sociétés savantes. — Extrait du Programme de l'Institut des Pays-Bas et de l'Académie des sciences de Bruxelles. — <i>Amsterdam</i> , Société de chirurgie. — <i>Gand</i> , Société des beaux-arts.	ib.
FRANCE. — <i>Caen</i> , Anatomie humaine. — <i>Bordeaux</i> , Mécanique : Bateaux philanthropiques. — Sociétés savantes : Extrait des Programmes des Sociétés d'Amiens, Besançon, Caen, Châlons, Cambrai, Mâcon, Marseille et Rouen	767
PARIS. — Institut : Académie des sciences ; Académie des inscriptions ; Académie des beaux-arts. — Sociétés religieuses et philanthropiques. — Société de la Morale chrétienne. — Théâtres : Théâtre-Français : le Mari à bonnes fortunes, comédie en 5 actes. Théâtre royal de l'Odéon : la mort de Biron, tragédie en 5 actes. — Beaux-arts : Lithographie. — Nécrologie : Louis XVIII.	775
OBSERVATION ESSENTIELLE et Errata occasionés par la Censure.	792



TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

DU VINGT-TROISIÈME VOLUME

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1824 (*).

ON a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

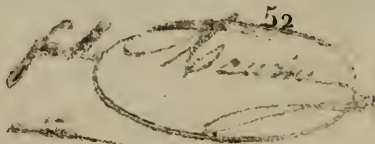
- I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
- II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
- III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
- IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, en lettres capitales, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADEMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRES; ENSEIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉÂTRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

<p>ABRAHAMSON (J. von). <i>Voy.</i> ENSEIGNEMENT MUTUEL. ACADÉMIE (Fondation d'une), à</p>	<p>Dublin, consacrée aux arts et aux artistes irlandais, 233. — de Berne, 238.</p>
--	--

(*) On souscrit, pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18; chez ARTHUR BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez RENOUARD, rue de Tournou, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an; dans les départemens, 53 fr.; 60 fr. dans l'étranger.



— de Lausanne, 239.
 — de Brera, 759.
 — militaire à New-Haven, 479.
 ACADEMIES. *Voy.* SOCIÉTÉS SAVANTES.
 Activité de la presse à Londres, 745.
 ADMINISTRATION publique, 227, 486, 698.
 — (De l') de la justice et de l'ordre judiciaire en France, par D***, 195.
 — militaire (Cours d'études sur l'), par P. A. Odier, 697.
 Adrien (J.). *Voy.* Solféges.
 Affaire des déportés de la Martinique, 435.
 Agoub (J.). Discours historique sur l'Égypte, traduit du français en italien, 242.
 — Le sage Heycar, conte arabe, 455.
 AGRICULTURE, 164, 166, 247, 561, 724. *Voy.* aussi ÉCONOMIE RURALE.
 — (Cours complet et simplifié d') et d'économie rurale et domestique, par L. Dubois, 164, 408.
 Aignan (Étienne). *Voy.* NÉCROLOGIE.
 ALGÈBRE, 665.
 ALIÉNATION MENTALE, 753.
 ALLEMAGNE, 142, 235, 347, 387, 484, 646, 651, 652, 703, 749.
 ALMANACH littéraire russe, intitulé l'Étoile polaire, 643.
 — national et Annuaire des États-Unis pour l'année 1824, par P. Force, 124.
 Amade. Voyage en Espagne, 703.
 AMÉRIQUE, 124, 225, 479, 634, 740.
 — méridionale, 741, 743.
 Ampère. Description d'un appareil électro-dynamique, etc., 414.
 — Précis de la théorie des phénomènes électro-dynamiques, 414.

ANALYSES (II.) d'ouvrages allemands : Chimie organique appliquée à la physiologie et à la médecine, par Léopold Gmelin; traduite en français, par G. Ineichen (*Ferry*), 313.
 — d'ouvrages anglais : Relation d'un voyage aux rives de la mer polaire, par Franklin (*E. Gautier*), 32.
 — d'ouvrages des États-Unis : Transactions du Comité historique et littéraire de la Société philosophique américaine (*Warden*), 597. — Grammaire de la langue des Indiens Massachusetts, par Elliot (*Daligny*), 608.
 — d'ouvrages français : Doctrine des rapports du physique et du moral, par Bérard. Rapports du physique et du moral, par Cabanis (*Dupau*), 41. — Examen des deux mêmes ouvrages (*Ferry*), 53. — Réflexions sur les lois pénales de France et d'Angleterre, par Taillandier (*Bouchéné-Lefer*), 58. — Collection des chroniques nationales françaises, tomes I, II et III des chroniques de Froissard, publiées par Buchon (*J. C. L. de Sismondi*), 74. — L'Europe et l'Amérique, par de Pradt (*P. A. D.*), 92. — Études morales, politiques et littéraires, par Valery (*H. Patin*), 100. — Histoire littéraire d'Italie, par Ginguené. *Seconde édition*, revue par Daunou (*Chauvet*), 109. — Cours de chimie appliquée aux arts militaires, par Cheuvreusse. Récréations chimiques, ou Recueil d'expériences curieuses et instructives, par J. Ch. Herpin (*Ferry*), 313. — Anatomie comparée du cerveau dans les quatre classes d'animaux vertébrés, par E. R. A. Serres (*Geoffroy-Saint-Hi-*

- laire), 324. — Histoire de France, par Pigault-Lebrun (*Depping*), 355. — Histoire militaire de la campagne de Russie en 1812, par le colonel Boutourlin, 358. — Histoire littéraire d'Italie, par P. L. Ginguené. Second article (*Chauvet*), 365. — Annales agricoles de Roville, par Mathieu de Dombasle (*V. Jacquemont*), 561. — Voyage de découvertes aux Terres australes, par Péron, continué par L. de Freycinet (*X.*), 572. — Essai sur l'Histoire générale de l'art militaire, par Carion-Nisas (*Ferry*), 583.
- d'ouvrages italiens : La Divine Comédie du Dante, suivant le manuscrit bartolinien (*Salfi*), 519.
- d'ouvrages latins : Pandectes de Justinien, avec les lois du Code et les Novelles qui expliquent celles des Pandectes, par R. J. Pottier; et la traduction en regard du texte, par Bréard-Neuville (*Crivelli*), 341. — La Germanie, traduite de Tacite par C. L. F. Pancoucke (*J. - J. Champollion-Figeac*), 347.
- ANATOMIE, 415.
- comparée du cerveau, dans les quatre classes des animaux vertébrés, etc., par E. R. A. Serres, 168. A. 324.
- (Cours d') du docteur Fosati, 512.
- artificielle du professeur Ameline à Caen, 767.
- Andræ. Voy. NOMINATIONS ACADEMIQUES.
- ANGLETERRE. Voy. GRANDE-BRETAGNE.
- Annales agricoles de Roville, par Mathieu de Dombasle, 164, A. 561.
- de bienfaisance, faisant partie du journal américain *The National Intelligencer*, 740.
- des sciences naturelles, 472.
- Annuaire de législation et de jurisprudence, 196.
- ANTIQUITÉS, 128, 270, 382, 461, 480, 495.
- romaines (Esquisses des), par Fr. Creutzer, 145.
- à Nexon, Haute-Vienne, 495.
- étrusques (Observations concernant les systèmes modernes sur les), par S. Ciampi, 663.
- d'Allemagne (Lettres sur quelques), par H. Raymond, 708.
- Antologia*, Recueil périodique italien, 159, 242.
- Antommarchi. Voy. Planches anatomiques.
- Apologia delle scienze, contro i fautori dell' ignoranza pubblica*, 156.
- Apologie générale de l'institut et de la doctrine des jésuites, par J. A. J. Cerutti, 692.
- de l'école romantique, 709.
- Apparitions (De la philosophie des), par Samuel Hibbert, 128.
- Appel à la prévoyance du gouvernement, des capitalistes et des rentiers, par de Marivault, 435.
- Appert (B.). Rapport sur l'état actuel des prisons, des hospices, etc., 192.
- Aqueduc de Philadelphie, 226.
- Arabe (Sur la conformité de l'occidental avec l'arabe oriental, par J. Gray Jackson, 440.
- ARCHITECTURE, 524, 780.
- Archives pour l'histoire et la géographie, ouvrage périodique danois, par J. C. Rise, 385.
- des découvertes et des inventions nouvelles, etc., 427.
- ARITHMÉTIQUE, 174.
- Armes (Des) à vapeur, M. 529.
- ART DRAMATIQUE, 220.
- INDUSTRIEL, 142, 225, 247,

- 427, 428, 481, 488. *Voy. aussi*
INDUSTRIE.
 — MILITAIRE, 172, 173, 313, 358, 439, 583.
 — (L') poétique des demoiselles et des jeunes gens, par Emmanuel Dupaty, 210.
 — (L') du tourneur, par Paulin Desormeaux, 428.
 Artaud, C.—B. 190.
 Arthur de Bretagne, tragédie, par Chauvet, 520.
 ASCÉTIQUE. *Voy. THÉOLOGIE.*
 ASIE, 227, 480.
 ASTRONOMIE, 253, 254, 426.
 Athéna. L'Académie des sciences de Paris lui décerne le prix de mécanique, 253.
 ATLAS (*A complete historical, chronological and geographical american*), 374.
 Aubry - le - Comte. Portrait de M. Desèze, lithographié d'après Girodet, 785.
 Azaïs. *Voy. RÉCLAMATION.*
- B**
- Bachmann. *Voy. NOMINATIONS ACADÉMIQUES.*
 Bade et ses environs. Vues dessinées et gravées par Frommel, accompagnées d'une description, par Schreiber, 655.
 Bailly (E. M.). *Voy. Existence de Dieu.*
 Bains (Établissement de) à Bex, canton de Vaud, 754.
 Bajot. Éloge de la paume, 215.
 Balance (Dissertation sur la) des productions et des consommations, 513.
 — (Sur la) des consommations avec les productions, par J. B. Say, M. 18.
 Bally, *Voy. Fièvre jaune.*
 Barbier (J. B. G.). Traité élémentaire de matière médicale, 418.
 Bariseau (F. C. P.). Stances sur la mort de lord Byron, 719.
 Barreau français; collection des chefs-d'œuvre d'éloquence judiciaire en France, recueillis par Clair et Clapier, 431.
 — anglais, ou Choix de plaidoyers des avocats anglais, traduit par Clair et Clapier, 431.
 Bateaux philanthropiques, de l'invention de M. Neuville, à Bordeaux, 767.
 — à vapeur qui mettent les passagers à l'abri de tout accident, 479.
 Bausset (L. F. de). *Voy. NÉCROLOGIE.*
 BEAUX-ARTS, 223, 233, 244, 257, 269, 400, 463, 465, 466, 468, 489, 522, 551, 655, 744, 747, 748, 759, 785.
 Béchet. Extrait du programme de l'Académie des sciences de Besançon, 769.
 Beckmann. *Voy. Catalogue.*
 Becquey. Extrait du programme de la Société d'agriculture, etc. de Châlons, 773.
 Bégin (L. J.). Nouveaux élémens de chirurgie et de médecine opératoire, 420.
 BELLES-LETTRES. *Voy. LITTÉRATURE.*
 Belloc (M^{me} L. Sw.), C.—B. 127, 132, 380, 382, 637, 638. — N. 746, et les articles signés L. SW. B.
 Bellosio (Ch.), remporte le prix de dessin de figure, proposé par l'Académie de Bréra, 759.
 Benezet (Ant.). *Voy. Vaux.*
 Benoiston de Châteauneuf. L'académie des sciences de Paris lui décerne le prix de statistique, 252.
 Bérard (F.). Doctrine des rapports du physique et du moral, A., 41, 53.
 Berkeley. *Voy. Suffolk.*
 Bernouilli (Christophe). Traité élémentaire des machines à vapeur, 392.

- Bertolotti (David). Histoire de la Suisse, 398.
 — Histoire de la Perse, 398.
 — Abrégé de l'Histoire d'Espagne, par Ascargota, 398.
 Berville. Mémoires de Rivarol, 704.
 Bestoujef (A.). *Voy. Étoile polaire.*
 Beudant (F. S.). Essai d'un cours élémentaire et général des sciences physiques, 670.
Beiträge zur Geschichte der Kultur der Wissenschaften, Künste und Gewerbe in Sachsen, 142.
 BIBLIOGRAPHIE, 148, 660.
 — historique de Pérouse, etc., par J. B. Verniglioli, 398.
 Bibliologie militaire (Essai de), par Doisy, 439.
 Bibliomappe ou Livres - cartes, 679.
 BIBLIOTHÈQUE publique de Bogota, 741.
 — de M. J. Meermann, à La Haye, 490.
 — pour la jeunesse, fondée à Bâle par la Société du bien public, 239.
 — choisie des Pères de l'Église, par M. N. S. Guillon, 205.
 — portative. *Voy. Classiques français.*
 — du XIX^e siècle, en 100 volumes, 709.
 Biet (J. E.). *Voy. Brès.*
 Bignon (L. F.). *Voy. EAUX MINÉRALES.*
 Bignani. La Société d'émulation de Cambrai lui décerne une médaille d'or, 771.
 — *Voy. Colysée.*
Biografia universale antica e moderna, 157.
 BIOGRAPHIE, 125, 157, 203, 204, 224, 304, 380, 389, 390, 399, 440, 468, 661, 707, 708, 746.
 Blaquièrre (Ed.). *The greek Revolution, its origine and progress, 379.*
Bode. Beiträge zur Geschichte des Herzogthums Braunschweig, 387.
 Bodin (Félix). Résumé de l'Histoire de France, 201.
 Boehr (J. C. F.). *Voy. Ctésias.*
 Boileau. OEuvs. Édition de Planche et Noël, 714.
 Boitard. *Voy. Pigeons.*
 Bonjour (Casimir). Le Mari à bonnes fortunes, 783.
 Bon-Sauveur (Le), maison religieuse à Caen, 769.
 Bopp. *Voy. Indralokagamanam.*
 Bossi. Histoire de Christophe Colomb, 707.
 Bossuet. Oraisons funèbres, traduites en langue russe, par J. Penninski, 138.
 BOTANIQUE, 167, 408, 459, 660.
 Botta (Ch.). Histoire d'Italie, 200.
 Bottin. L'Académie des sciences de Paris lui décerne le prix de statistique, 252.
 Bouchené-Lefer, C.—A., 58. B., 196.
 Bourrit (Ch.). *Voy. Psaumes.*
 Boussi. *Voy. GRAMMAIRE.*
 Boutourlin. Histoire de la campagne de Russie, A., 358.
 Brandt (M^{lle} A. S.). *Voy. Corinne.*
 Brard (C. P.). Nouveaux élémens de minéralogie, etc., 409.
 Bréard-Neuville. *Voy. Pandectes de Justinien.*
 Brès (J. P.). Souvenirs du Musée des monumens français, dessinés par Biet, et gravés par Normand, 461.
 — C. — B., 444.
 BRÉSIL, 637.
 Brocchi (Giovanni). *Voy. VOYAGES SCIENTIFIQUES.*
 Brugnière, baron de Sorsum. *Voy. Spencer-Smith.*
Brydges (Sir Egerton). Odo, count of Lingen, a poetical tale, 394.
 Buchon (J. A.). *Voy. Chroniques.*
 BUENOS-AYRES et le Paraguay, par Ferdinand Denis, 198.

- BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. (III) :
- Allemagne, 142, 387, 646. —
 Danemarck, 141, 385, 645. —
 Espagne, 160. — États-Unis,
 124, 376, 634. — France, 164,
 407, 670. — Grande-Bretagne,
 128, 377, 635. — Grèce, 401.
 — Iles Ioniennes, 664. — Italie,
 155, 395, 660. — Norvège, 140.
 — Pays-Bas, 161, 402, 665. —
 Russie, 138, 383, 641. — Suède,
 644. — Suisse, 150, 392, 656.
- Burel (A.). L'Académie des sciences de Paris lui décerne le prix de mécanique, 253.
- Byron (Lord). *Voy. Gordon.*
 — *Voy. Tricoupi.*
 — *Voy. Clavareau.*
 — *Voy. Bariseau.*
- C
- Cabanis (P. J. G.). Rapports du physique et du moral de l'homme, augmentés de notes par E. Pariset. A. 41, 53.
- Cabinet des médailles (Notice sur le) du roi des Pays-Bas, par J. C. de Jonge, 162.
- Cadet de Metz. Direction des glaces, déduite des relations de Ross et de Parry, 430.
 — C.—B. 205.
- Calcul différentiel (Principes du) et intégral, etc. 665.
- Caloricité. *Voy. Dujac.*
- Calorique (Essai sur l'existence et les propriétés du), par L. Forni, 155.
- Camoëns. La Luisiade, traduite en espagnol, par L. Gil., 160.
- Canal du duc d'Angoulême. Renseignemens sur son embouchure, 180.
 — de l'Ourq. Renseignemens sur la prise des eaux qui doivent l'alimenter, 180.
 — pour unir le Danube à l'Elbe, 235.
 — du Guadalquivir, 245.
- de Soissons (Mémoires sur le), etc., par P. S. Girard, 677.
- Canaux (Considérations sur les), etc., par P. S. Girard, 181.
 — *Voy. Carte.*
- Canova (A.). Description de deux de ses statues, par M. Leoni, 400.
 — (Le temple de) à Possagno, 400.
- Capadose. *Voy. Vaccine.*
- Capefigue. L'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris lui décerne le prix proposé l'année précédente, 779.
- Carion-Nisas. Essai sur l'histoire générale de l'art militaire, A. 583.
- Carl. (G. A.). La Société d'agriculture, etc., de Châlons, lui décerne le prix proposé en 1823, 771.
- Carnot (S.). Réflexions sur la puissance motrice du feu, etc., 411.
- Carpani (G.). Lettres sur la vie et les œuvres de Joseph Haydn, 399.
- Carta delle poste e stazioni militari per le provincie d'Italia*, 682.
- Carte des canaux et des routes dans les États-Unis, par Shriver, 377.
 — routière de l'Italie, de la Suisse, etc., par P. C. Picquet, gravée par R. Wahl, 681.
- Catalogue des livres exposés à la dernière foire de Leipzig, 235.
 — de la précieuse collection de chefs-d'œuvre et d'ouvrages chinois, etc. recueillie à Canton, par M. Hulle, laissée par feu le docteur Beckmann, 655.
- Cattaneo (Antonio). Journal de pharmacie-chimique, 244.
- Cavalier (Du) et de son cheval, par le colonel de Chollet, 172.
- Cavriani (F.). Delle scienze, lettere ed arti de' Romani, etc.*, 395.
- Celnart (M^{me}). *Voy. Dimanches.*
 — *Voy. Inquisition.*

- Celse. Traité de la médecine, traduction de Henri Niemin, revue par L***, 476.
- CENSURE. Observation y relative, 792.
— *Voy.* Errata.
- Cerutti (J. A. J.). *Voy.* Apologie.
- Champollion-Figeac (J. J.). C.—A. 347.
- Chants sacrés, par C. L. Mollevaut, 449.
- Chasles (Philarète). L'Académie française lui décerne le prix d'éloquence, 505.
- Châteaubriand. *Voy.* Épître.
- Chatelain. *V.* Nouvelles de l'autre monde.
- Chauvet. Arthur de Bretagne, 520.
— C.—A., 109, 365.
- Chevaux (Projet d'amélioration de la race des) par le vicomte de Martigny, 697.
- Chevreuseuse. *Voy.* CHIMIE.
- Chézy, membre de l'Académie des inscriptions, est nommé à la chaire de persan à l'École des langues orientales de Paris, 257.
- Chiens (De l'affection particulière des) envers les hommes, par G. B. Roselli, 660.
- CHIMIE, 167, 313, 656.
— organique appliquée à la physiologie et à la médecine, par L. Gmelin, traduit de l'allemand, par G. Ineichen, A., 313.
— (Cours de) appliquée aux arts militaires, par Chevreuseuse, A., 313.
- CHINE, 227.
- CHIRURGIE, 150. *Voyez aussi* SCIENCES MÉDICALES.
— *Voy.* Bégin.
- Cholera morbus.* *Voy.* Moreau de Jonnés.
- Chollet. *Voy.* Cavalier.
- Christian. Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, etc., 674.
- Chroniques (Collection des) nationales françaises, par J. A. Buchou, A., 74.
- CHRONOLOGIE. 376.
- Chulat (Ant.). L'Académie des sciences de Paris lui décerne le prix de mécanique, 253.
- Ciampi (S.). *Osservazioni intorno ai moderni sistemi sulle antichità Etrusche*, 663.
- Cicéron (Résumé sommaire des principes de) sur la meilleure forme de gouvernement, M., 299.
- Clair et Clapier. *Voy.* Barreau français.
— *Voy.* Barreau anglais.
- Classiques français, ou Bibliothèque portative de l'amateur, édition de Debure, 448.
- Clavareau. La Fiancée d'Abydos, poème, imité de lord Byron, 669.
— *Voy.* Études poétiques.
- Cléopâtre, tragédie de A. Soumet, 268.
- Code (Nouveau) de la presse, par J. A. Dubourgneuf, 433.
- Colomb (Christophe). *Voy.* Nاپione.
— *Voy.* Bossi.
- COLOMBIE, 741.
- COLONIES, 175, 176, 180.
- Colonisation des pauvres de la Grande-Bretagne dans l'Amérique du Sud, 743.
- Colson. *Voy.* NOMINATIONS ACADEMIQUES.
- Colysée (Le), ou le Gladiateur, par A. Bignan, 719.
- Comerio, peintre italien. Tableau représentant Raphaël mourant, 760.
- Commentaire sur l'ouvrage de Filangieri, par Benjamin Constant, 695.
- COMMERCE, 5, 180, 649.
— de Téflis, 746.
— (Lettres sur le) des colonies, 175.

- maritime. *Voy.* Mazois père.
- (Le) considéré comme la source du revenu national, par G. W. Weber, 648.
- Compétence (Sur la) du tribunal de commerce de Munich, par B. Henle, 649.
- Composition métallique semblable à l'argent, inventée par le docteur Geitner, 749.
- Condorcet (Mémoires de) sur la révolution française, 203.
- Conflits (Des) de la juridiction de l'ordinaire, etc., 693.
- Considerations on Emigration*, 379.
- Considérations générales sur les avantages respectifs des divers moyens de transport, par P. S. Girard, de l'Institut, M., 5.
- Constant (Benjamin). *Voy.* Commentaire.
- CONTES. *Voy.* ROMANS.
- Conversations imaginaires entre des hommes de lettres et des hommes d'état, par W. S. Landor, 637.
- Conversion (La) aux bains de Jacques, conte danois, par L. Kruse, 142.
- Corbie. *Voy.* Pigeons.
- Cordon dentaire. *Voy.* Delmond.
- Corinne ou l'Italie, par M^{me} de Staël Holstein, traduite en danois par M^{lle} A. S. Brandt, 645.
- Cosenza (Gio-Carlo). Salvator Rosa*, 158.
- Coster. *Voy.* Monument.
- Coton (Notice sur le), sa culture, etc., 166.
- Cottard. Lettre à M. Barbier du Bocage, 495.
- Couronne (La) poétique du prince généralissime, publiée par B. Mondor, 715.
- Cousin (Victor). *Voy.* Descartes.
- Crédit public (Étude du) et des dettes publiques, par Dufresne Saint-Léon, 699.
- Creutzers (Fr.) Abriss der römischen Antiquitäten*, 145.
- Crises (Les) du mariage, comédie italienne, par L. Pellico, 158.
- Crivelli (Francesco). Cenni sulla storia politica e letteraria degli italiani*, 398.
- C.—A. 341.— B. 696, 737.
- Croker's Researches in the south of Ireland*, 377.
- Ctesiaë Cnidii operum reliquæ*, ed. J. C. F. Boehr, 654.
- CULTE. *Voy.* THÉOLOGIE.

D

- Dahler (J. G.). *Voy.* Jérémie.
- Daligny, C. — A. 608.
- Damiron, C. — B. 154.
- Damoiseau. L'Académie des sciences de Paris lui décerne le prix d'astronomie, 253.
- DANEMARCK, 141, 235, 385, 645, 748.
- Dante. De ce qui est nécessaire pour bien comprendre sa Divine Comédie, par F. Scolari, 398.
- La Divine Comédie, suivant le manuscrit bartolinien, A., 619.
- Daru (P.). *Voy.* Épître.
- Dassy. Héro et Léandre, lithographie d'après Girodet, 785.
- Daunou. *Voy.* Ginguéné.
- DÉCOUVERTES, 174, 427, 430, 572, 685, 688, 735.
- (Dissertation sur les) faites par les navigateurs dieppois, 685.
- Détails sur quelques) récentes faites dans la littérature hiéroglyphique, etc., par Th. Young, 382.
- Défense du prince évêque de Bâle aux étudiants en théologie de faire partie des réunions qui les mettraient en contact avec des protestans, 753.
- Dejean (Le comte). *Voy.* NÉCROLOGIE.

- De-Jonge (J. C.). Notice sur le cabinet des médailles et des pierres gravées du roi des Pays-Bas, 162.
— Voy. *Dissertatio*.
- Delille. Voy. Saint-Poncy.
- Delmond (A.). Mémoire sur un nouveau procédé pour détruire le Cordon dentaire, etc. 421.
- Delpech. Iconographie des Contemporains, 466.
- Denis (Ferdinand). Voy. Buenos-Ayres, 198.
- Déportés (Affaires des) de la Martinique, 435.
- Depping, C.—A. 355.
- Desalle (Eusèbe). Voy. Table synoptique.
- Descartes. OEuvres complètes publiées par Victor Cousin, 431.
- Description (A) of the scenery of Dunkeld and Blair, in Athol*, 378.
- Description d'un appareil électrodynamique, construit par Ampère, 414.
— de l'Égypte, 459.
- Desmarest. Précis de chimie, de botanique, de matière médicale et de pharmacie, 167.
- Deverneilh-Puiraseau, C. — N., 497.
- Dewez. Extrait du Programme de l'Académie des sciences de Bruxelles, 763.
- DICTIONNAIRE grec-allemand de Schneider, traduit en français, 488.
— universel, espagnol-latin, par don Manuel Valbuena, 160.
— des sciences médicales, 416.
— des découvertes en France, 174.
— abrégé de géographie ancienne comparée, par Pernet, 676.
— hydrographique de la France, par Th. Ravinet, 183.
— théâtral, 220.
- Dieppe (Notice sur), Arques et quelques monumens circonvoisins, par P. J. Féret, 461.
- Dieu est l'amour le plus pur ; morceaux choisis d'Eckartshausen, traduits de l'allemand, par le baron de Stassart, 689.
- Dieudé (M^{me} Armande). Voy. Lanzi.
- Digitale pourprée (Du principe actif contenu dans la), par A. Le Boyer, 656.
- Dimanches (Les), ou la Bonne Sœur, par M^{me} Elisabeth Celnart, 194.
- Dinaux (Arthur). La Société d'émulation de Cambrai lui décerne le prix d'éloquence, 771.
- Direction des glaces. Voy. Cadet de Metz.
Dissertatio inauguralis juridica de matrimonio ejusque impedimenti, etc.; auctor S. B. T. De Jonge, 161.
- Dmitrief. Poésies, 383.
- Doctrine des rapports du physique et du moral, etc., par F. Bérard, A., 41, 53.
- Dode de Labrunerie (Le lieutenant général), Précis des opérations militaires dirigées contre Cadix, 173.
- Doin (G. T.), C.—B., 198.
- Doisy. Essai de Bibliologie militaire, 439.
- Dombasle (E. J. A. Mathieu de) Annales agricoles de Roville, 164, A., 561.
- Domination (De la) des étrangers dans la Sicile, par Scrofani, 738.
- Doublage des vaisseaux perfectionné, 230.
- Doublet de Boisthibault, C.—B., 433, 697.
- Draft of a proposed bill for repealing several acts relative to combination of workmen, etc.*, 378.
- DROIT CIVIL, 667.
— ROMAIN, 397. Voyez aussi LÉGISLATION.
- Dubois (Louis). Pratique simplifiée du jardinage, 164.

- Cours complet d'agriculture et d'économie rurale, 164, 408.
- Dubourgneuf (J. A.). Nouveau Code de la presse, 433.
- Dudrézène (M^{lle} S. U.). *Voy.* Heni.
- Dufresne Saint-Léon. *Voy.* Crédit public.
- Dufresnoy (M^e). La Société d'émulation de Cambrai lui décerne le prix de poésie, 771.
- Dujac (Xavier). Théorie chimique de la calorificité, etc., 167.
- Dulaure (J. A.). Histoire physique, civile et morale de Paris, 708.
- Esquisses historiques des principaux événemens de la Révolution française, 201.
- Dumas. *Voy.* Prévost.
- Duméril, de l'Institut, C.—B., 416.
- Dupaty (E.). *Voy.* Art poétique.
- Dupau (A.), C.—A., 41.
- Dupin, avocat, Manuel des étudiants en droit, etc., 432.
- Dupin (Charles). Avantages sociaux d'un enseignement public appliqué à l'industrie, 673.
- Duponceau. *Voy.* Elliot.
- Durand (Amédée). Journal d'Agriculture du midi, 724.
- Duthillœul (M. H. R.). Notice sur François Vanderburch, archevêque, duc de Cambrai, 204.
- d'agriculture pour les pauvres du canton de Bâle, 487.
- de médecine, de Madrid, 760.
- ÉCOLES dans la Colombie, 741.
- ECONOMIE DOMESTIQUE, 164, 408.
- POLITIQUE, 18, 281, 435, 489, 648, 699.
- (Considérations sur l') du royaume des Pays-Bas, par C. G. de Hogendorp, 405.
- RURALE, 164, 247, 408, 697.
- ÉCOSSE. *Voy.* GRANDE-BRETAGNE.
- ÉDUCATION, 194.
- (L') du poète, poème imité du latin, de Vida, par H. Valant, 214.
- ÉLECTRICITÉ, 414.
- Elliot (John). Grammaire de la langue des Indiens Massachusetts, avec des notes, par P. S. Duponceau, et des Réflexions supplémentaires, par John Pickering, A., 608.
- Éloge de la paume, par Bajot, 215.
- ÉLOQUENCE, 397, 401, 445, 713.
- DU BARREAU, 431.
- DE LA CHAIRE, 138, 205.
- Élora. *Voy.* Seely.
- Élout (C. P. J.) *Voy.* Marsden.
- Émigration. *Voy.* Considerations. *Encyclopedia domestica*, 156.
- Enquête du parlement d'Angleterre, sur l'exportation des machines servant aux manufactures, 480.

Ensayo imparcial sobre el gobierno del rey don Fernando VII, 739.

ENSEIGNEMENT MUTUEL (Premier Rapport officiel des progrès de l') en Danemarck, par J. von Abrahamson, 645.

— public appliqué à l'industrie. *Voy.* Dupin.

Épître à M. de Châteaubriand, par un paysan de la Vallée aux Loups, 716.

— à M. Viennet sur le genre romantique, par le baron d'Ordre, 453.

E

Eaux courantes (Sur la science des), par F. Lahiteau, 672.

— MINÉRALES, 241, 754.

— découvertes aux environs de Moscou, 746.

— de Dinan, etc., par L. F. Bigeon, 423.

Eckartshausen. *Voy.* Stassart.

ÉCOLE d'accouchement de Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme, 249.

- à M. le duc de Laroche-
cauld, sur les progrès de la
civilisation, par P. Daru, 215.
- ERRATA exigés par les suppres-
sions partielles de la censure
dans les deux premiers cahiers
de ce volume, 793.
- Esclavage (Discours sur l'état de l')
dans les îles des Indes occi-
dentales, par Robert Hall,
129.
- Esmangart. *Voy.* Rabelais.
- ESPAGNE, 160, 245, 398, 703,
760.
- Essai historique sur l'origine, les
progrès et les résultats proba-
bles de la souveraineté des An-
glais aux Indes, M., 281.
- Essais poétiques, par M^{lle} Del-
phine Gay, 454.
- Établissement suisse de la Nou-
velle-Vevey, 225.
- ÉTATS-UNIS, 124, 225, 376, 479,
634, 740.
- ETHNOGRAPHIE, 186, 198, 377,
378, 636, 637.
- Étoile polaire (L'), almanach lit-
téraire russe pour l'année 1824,
rédigé par A. Bestoujef et C.
Ryleief, 643.
- Études morales, politiques et
littéraires, par Valery, A.,
100.
- poétiques, imitées de divers
auteurs hollandais, par Clava-
reau, 406.
- Eudore et Cymodocée, tragédie
de Garri, 267.
- Euphorion de Chalcis. *Voy.* Mei-
necke.
- Ευριπίδου Ιππολυτος Στεφανηφορος.
Nouvelle édition de J. H. Monk,
147.
- Europe (L') et l'Amérique en
1822 et 1823, par l'abbé de
Pradt, A., 92.
- Euvres de Lovize Labé, Lion-
naise, 446.
- Existence (L') de Dieu et la liberté
morale, démontrées par des
argumens tirés de la doctrine
du docteur Gall, par E. M.
Bailly, 187.
- EXPOSITION PUBLIQUE de la So-
ciété des artistes anglais, 744.
- des tableaux à l'Académie des
beaux-arts de Stockholm, 748.
- à Milan des tableaux de l'Aca-
démie de Bréra, 759.
- à Paris de l'école de Rome,
522.
- (Notice sur l') des tableaux,
en 1824. Premier article, M.,
551.

F

- Fables et Contes de Jean Khem-
nitser, 139.
- Faculté complète de médecine à
établir dans l'Université de
Bâle. Trois brochures y rela-
tives, 154.
- Fallot. *Voy.* NOMINATIONS ACA-
DÉMIQUES.
- Faune française, 11^e et 12^e livrai-
sons, 407.
- Favier. Examen des conditions
du mode d'adjudication des
travaux publics, 698.
- Ferdinand VII. Essai impartial
sur son gouvernement, 739.
- Féret. *Voy.* Dieppe.
- Fernand Cortez, drame allemand
de Klingeman, traduit en da-
nois, 235.
- Ferrari. Réponse à ses critiques
sur les observations de M. Pez-
zana, concernant la langue ita-
lienne, etc., 400.
- Ferry, C.—A., 53, 313, 583.—
B., 138, 174, 183.—N., 267.
- Fête célébrée à Varsovie en me-
moire de tous ceux qui ont
bien mérité des sciences dans
le royaume de Pologne, 484.
- Fiancée (La) d Abydos, 669.
- FIÈVRE JAUNE (Histoire médi-
cale de la), par Bally, Fran-
çois et Pariset, 169.

- Filangieri. *Voy. Commentaire.*
FINANCES, 435, 437, 438, 699.
 Finazzi (G.). *Journal d'agriculture*, 244.
 Florian. *OEuvres*, 208.
 Flourens. L'Académie des sciences de Paris lui décerne le prix de physiologie expérimentale, 253.
 Foire de Leipzig, 235.
 Fondation de divers dépôts de machines et d'instrumens, à Madrid, 760.
Force's (P.) National Calendar, 124.
Forni (L.). Sulla esistenza et proprietà del calorico, 155.
 Fossati. *Voy. ANATOMIE.*
 Fossiles (Prétendus) exposés à Paris, 512.
FRANCE, 164, 248, 355, 358, 407, 495, 670, 705, 707, 767.
 Francœur, C.—B., 175, 426, 461, 673.
 François. *Voy. FIÈVRE JAUNE.*
 Frank (Othmar). *Grammaire samskrite*, 390.
Franklin's (J.). Narrative of a Journey to the Shores of the Polar sea, A., 32.
 Freycinet (Louis de). *Voyage de découvertes aux terres australes*, par Péron. *Seconde édition*, 430, A., 572.
 — *Voyage autour du monde*, 688.
 Friedländer. *Voy. NÉCROLOGIE.*
 Frissard (P. F.). *Résumé des événemens les plus remarquables de l'Histoire de France*, 438.
 Froid (Du), et de son application dans les maladies, etc., par S. Tanchou, 420.
 Froissart (*Chroniques de*), A., 74.
 Frommel. *Voy. Bade.*
 Fusils de guerre à percussion, 755.
- G
- GALERIE** de tableaux de MM. Ropp, à Mittau, 747.
 — française, 10^e livraison, 440.
Galleria de' letterati e degli artisti, 157.
 Garri. *Voy. Eudore.*
 Gasc (J. Ch.), C.—B., 170.
 Gaujal. L'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris lui décerne une médaille d'or, 779.
 Gauttier (E.), C.—A., 32.
 — *Les Mille et une Nuits*, 720.
 Gay (M^{lle} Delphine). *Essais poétiques*, 454.
Gazzera (Costanzo). Osservazioni bibliografiche, litterarie, etc.
 Geitner. *Voy. Composition.*
 Gelée (François). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le 1^{er} grand prix de gravure en taille-douce, 257.
 Gence (J. B. M.), C.—B., 446.
 Genlis (M^{re} de). *Les Prisonniers*, 694.
 Geoffroy-Saint-Hilaire, de l'Institut, C.—A., 324.
GÉOGRAPHIE, 376, 385, 459, 678, 679, 681, 682.
 — (Petite) des enfans, 666.
 Germanie (La), traduite de Tacite par C. L. F. Panckoucke, 347.
 — (La) et les Germains jusqu'à la mort de Charlemagne, par A. Schreiber, 651.
 Gerson. *Voy. Harengue.*
 Gil (L.). *Voy. Camoëns.*
 Ginguené (P. L.). *Histoire littéraire d'Italie*. *Seconde édition*, revue par Daunou, A., 109, 365.
 Ginot Derrois (M^{lle}). *Voy. Planétaires.*
 Girard (P. S.), de l'Institut, C.—M. 5.—B., 414.
 — *Voy. Canaux.*
 — *Mémoire sur le canal de Soissons, etc.*, 677.

- Gmelin (Léopold). *Voy. CHIMIE organique.*
- Godwin's (William) *History of the Commonwealth of England, etc.* 130.
- Goethe (Mémoires de), traduits en anglais, 380.
- Golbéry (Ph.), C.—B., 143, 148, 238, 390, 655.
- L'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris lui décerne une médaille d'or, 779.
- Gordon (Sir Cosmo). *The life and genius of lord Byron*, 224.
- Gounod (Me). Portrait de S. M. Charles X, lithographié, 786.
- GRAMMAIRE, 644, 667.
- de la langue des Indiens Massachusetts, par John Elliot, A., 608.
- de la langue malaise, par W. Marsden, 667.
- samscrite, par O. Frank, 390.
- pratique de la langue allemande, par J. Rowbotham, 132.
- élémentaire allemande - française, par J. J. Monsaux, 154.
- (La) ramenée à ses principes naturels, par Serreau et Boussi, 441.
- synoptique (Examen critique de la), par Aug. Lafon, 160.
- GRANDE-BRETAGNE, 128, 230, 377, 480, 635, 743.
- GRAVURE, 258, 271, 272, 655.
- Gray Jackson (J.). Sur la conformité de l'Arabe occidental ou de Barbarie, avec l'Arabe oriental ou de Syrie, 440.
- GRÈCE, 401.
- Grégoire. De la liberté de conscience et de culte à Haïti, 689.
- Grevedon. Portrait de S. M. Charles X, lithographié d'après Saint, 786.
- Grosselin (A.). Vocabulaire sténographique, 442.
- Guarduzzi (S. B.). L'Académie des Géorfiles de Florence lui accorde un prix, 757.
- Guilloir (M. N. S.). Bibliothèque choisie des pères de l'Église, 205.
- Gunima, Nouvelle Africaine du XVIII^e siècle, par Hippolyte E. 221.
- Guntia et événemens mémorables pour la ville de Gunzbourg, par Raiser, 388.
- Guizot. Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre, 200.
- Gustave-Adolphe-le-Grand, par T. L. de Range, 390.
- Gymnase normal, militaire et civil, de Paris, 258.

H

- HAÏTI, 689.
- Halevy, (Léon), C.—B., 442.
- *Voy. Horace.*
- Hall's (R.) *Address on the state of slavery in the West-India Islands*, 129.
- Hand. *Voy. NOMINATIONS ACADÉMIQUES.*
- Harengue faite au nom de l'Université de Paris devant le roi Charles VI, par J. Gerson, 445.
- Haubold. *Voy. NÉCROLOGIE.*
- Haydine (La). *Voy. Carpani.*
- Haydon, peintre anglais, 745.
- Hayez, peintre italien. Tableau représentant le comte de Carmagnola, 759.
- Heiberg, C.—B., 141, 142, 387.
- Heiberg (J. L.). Nina, comédie danoise, 235, 645.
- Henle (B.) *Ueber die Kompetenz des Wechsel und Merkantilerichts zu München*, 649.
- Henri, ou l'Homme silencieux, par M^{lle} S. U. Dudrézène, 456.
- Herald (The) of Peace, 640.
- Héreau (E.), secrétaire général de la Revue Encyclopédique, C. — B. 207, 212, 220, 451,

- 455, 703, 713, 718, 734, et les articles signés E. H.
- Hermès, ou Annales critiques de la littérature, 148.
- Hetzrodt's Nachrichten über die alten Trierer*, 652.
- Hewett's New treatise of Stenography*, 634.
- Hibbert's (S.) Sketches of the philosophy of apparitions*, 128.
- HISTOIRE, 74, 131, 200, 201, 203, 240, 347, 376, 385, 388, 396, 440, 651, 652, 658, 666, 704, 705, 707, 738, 739.
- universelle, par F. Ch. Schloesser, 650.
- de la Perse, par D. Bertolotti, 398.
- de la République d'Angleterre, etc., par W. Godwin, 130.
- de Russie, par N. Karamsin. Tomes x et xi, 641.
- de Pologne (Résumé de l'), par Léon Thiessé, 701.
- (Résumé de l') de l'Empire germanique, par Arnold Schaffer, 703.
- (Matériaux pour servir à l') du duché de Brunswick, par Bode, 387.
- de la Suisse, par D. Bertolotti, 398.
- d'Italie, de 1789 à 1814, par Charles Botta, 200.
- (Précis de l') politique et littéraire des Italiens, par F. Crivelli, 398.
- du lac de Como, par G. Rebuschini, 155.
- d'Espagne, par Bertolotti, 398.
- (Résumé de l') de Portugal, par Alphonse Rabbe, 703.
- de France abrégée, par Pigault-Lebrun, A., 355.
- de France (Résumé des événemens les plus remarquables de l'), par P. F. Frissard, 438.
- Résumé de l') de France, par Félix Bodin, 201.
- militaire de la campagne de Russie en 1812, par le colonel Boutourlin, A., 358.
- générale (Précis de l') de la compagnie de Jésus, par Arnold Scheffer, 691.
- pragmatique et critique de la Vulgate, etc., par L. Van-Ess, 143.
- (Précis de l') de la Réformation, par S. Humbert, 197.
- de Christophe Colomb, par Bossi, 707.
- physique, civile et morale de Paris, par J. A. Dulaure, 708.
- ECCLÉSIASTIQUE, 143, 197, 691, 693,
- LITTÉRAIRE, 389, 395, 398.
- d'Italie, par P. L. Ginguené, A., 109, 365.
- NATURELLE, 407, 408, 459, 660.
- générale (Essai sur l') de l'art militaire, etc., par Carion-Nissas, A., 583.
- des sciences (Matériaux pour servir à l'), des arts et métiers en Saxe, 142.
- de la peinture en Italie, par l'abbé Lanzi, 223.
- Hoffland, paysagiste anglais, 745.
- Hogendorp (C. G. van). Bydragen tot de Huishouding van staat in het Koningryk der Nederlanden*, 405.
- Horace (Odes d'), traduites par Félicie d'Aizac, 451.
- traduites en vers français, par Léon Halevy, 451.
- Horatii Flacci opera, curavit Aug. Pauly*, 146.
- Hospice des aliénés de Zurich, 753.
- Houille (Sur l'emploi de la) dans le traitement métallurgique du fer, par Richardot, 410.
- Hubert, ou les Soirées d'hiver pour les villageois, par F. Tecini, 156.

Hulle. *Voy.* Catalogue.
 Humbert (S.). *Voy.* Histoire de
 la Réformation.
 HYDRAULIQUE, 171, 180, 181,
 183, 226, 235, 245, 377, 672.

I

Iconographie des Contemporains,
 par Delpech, 466.
 Idéologie expérimentale, ou Théorie
 des facultés intellectuelles
 de l'homme, 190.
 LES IONIENNES, 664.
 IMPRIMERIE, 745.

Indépendance des colonies, con-
 sidérée dans ses rapports avec
 l'intérêt et la politique de l'Eu-
 rope, par M. de G***, 180.

INDES OCCIDENTALES, 129.

— ORIENTALES, 128, 281.

Indralokagamanam. — Voyage au
 ciel d'Indra, par Arjouna, pu-
 blié avec le texte original sam-
 scrit, et une traduction en ale-
 mand, par Fr. Bopp, 391.

INDUSTRIE, 480, 486, 673, 674,
 749, 760.

Ineichen (G.). *Voy.* Chimie orga-
 nique.

Ingeman, auteur d'un poëme épi-
 que danois, dont Waldemar-
 le-Grand est le héros, 748.

Inquisition (L'), poëme histori-
 que, par M^{me} Elisabeth Celnart,
 715.

INSTITUT de France. *Voy.* SOCIÉTÉS
 SAVANTES.

— des Pays-Bas. *Voy.* SOCIÉTÉS
 SAVANTES.

— agricole et colonie de pauvres
 de M. Voght, à Flotbeck, près
 de Hambourg, 484.

Institution africaine (Dix-huitième
 Rapport des directeurs de l')
 638.

Instruction sur les paratonnerres,
 671.

INVENTIONS, 427, 674, 735, 749,
 755, 767.

IRLANDE, 132. *V. aussi* GRANDE-
 BRETAGNE.

— (Recherches dans le sud del'),
 par T. C. Croker, 377.

Isambert. *Voy.* Plaidoyer.

Isimbardi (J.). *Voy.* NÉCROLOGIE.

ITALIE, 109, 155, 200, 241, 365,
 395, 488, 636, 660, 681, 682,
 755.

Iverri (Séb.) obtient de l'Acadé-
 mie de Bréra le prix des orne-
 mens, 759.

J

Jackson. *Voy.* Gray.

Jacotin. Mémoire sur la construc-
 tion de la carte d'Égypte, 459.

Jacquemont (Victor), C.—A.,
 551.

JARDINAGE (Pratique simplifiée
 du), par Louis Dubois, 164.

Jenner. *Voy.* Valentin.

Jennero, 407.

Jérémie, traduit sur le texte origi-
 nal, par J. G. Dahler, 688.

JÉSUITES, 691, 692.

Jet d'eau (Le) de Baktchisarai,
 par A. Pouchkin, 643.

Johanneau (E.). *Voy.* Rabelais.

Johnson (Francis), fondateur
 d'une académie irlandaise, 233.

Jorritsma. *Voy.* VACCINE.

Joukovsky. Poésies, 383.

— *Voy.* Ouslad.

JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIO-
 DIQUES :

— publiés en *Allemagne* : Hermès,
 à Leipzig, 148.

— publiés en *Angleterre* : le Phi-
 lanthrope chrétien, à Londres,
 133. — La Revue universelle,

à Londres, 135. — Le Héraut
 de la paix, à Londres, 640.

— publiés dans la *Colombie*. État
 sommaire de toutes les publica-
 tions périodiques, 741.

— en *Danemarck* : *Archiv for hi-*
torie og geographie, à Copenha-

- gue, 385.—Feuille de Conversation, à Copenhague, 748.
- aux *États-Unis*: *The National Intelligencer*, 740.
- publiés en *France*: *Annales des sciences naturelles*, à Paris, 472.
- *Journal d'agriculture du midi*, à Marseille, 724.—*Revue Européenne*, à Paris, 725.—*La Semaine*, gazette littéraire, à Paris, 733.—*Panorama des nouveautés parisiennes*, à Paris, 735.—*Petit Courrier des Dames*, 736.
- publiés en *Italie*: *Antologia*, à Florence, 159, 242.—*Journal de pharmacie chimique*, à Milan; *Annales de médecine*, à Milan; *Archives de médecine pratique universelle*, à Turin; *Bibliographie italienne*, à Turin; *Mercure des sciences médicales*, à Livourne; *Journal d'agriculture*, à Milan; *Il Novellatore*, à Bologne, 244.
- publiés en *Norvège*: *Magazin for Naturvidenskaberne*, 140.
- publiés dans les *Pays-Bas*: *Tijdschrift voor Binnen en Buitenland-sche Letterkunde*, à Amsterdam, 163. Aperçu sommaire de tous les ouvrages périodiques imprimés dans les Pays-Bas, 491.—*Magazyn voor Wetenschappen, Kunsten en Letteren*, 669.
- publiés en *Russie*: État sommaire des feuilles périodiques qui paraissent dans les quatre provinces de la Baltique, 746.
- publiés en *Suède*: *Journal de littérature et des arts*; *Freya*, *Journal littéraire*; *Journal polytechnique*; tous trois publiés à Stockholm, en langue suédoise, 234.
- publiés en *Suisse*: *Unterhaltungs-Blätter für Welt-und Menschenkunde*, à Arau, 241.
- Journaux** (Indication des principaux) et Recueils périodiques qui paraissent en Europe, 148.
- Jouy. Voy. Sylla.
- Jullien (M. A.), fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique*, C.—B. 219, 223, et les articles signés M. A. J.
- Voyez NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
- Juris civilis ante Justiniani reliquie ineditæ. Curante Angelo Majo*, 397.
- JURISPRUDENCE, 141, 161, 195, 196, 431, 432, 434, 435, 667, 695.
- et style du notaire, par Macé et L'Herbette, 696.
- Juvénaï (Satires de), traduites par B. 206.
- Juvigny (J. B.). *Petit traité sur les monnaies et sur les calculs relatifs*, etc., 174.

K

- Karamsin. *Histoire de Russie*, 641.
- Kemper (J. M.) Voy. NÉCROLOGIE.
- Khemnitser (J.), *Fables et Contes*, 139.
- Kirckhoff, C.—B., 161, 402, 670, 767.
- Voyez NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
- Kruse (L.). *Omvendelsen red badene i Lucca*, 142.
- *Skailagenrodt*, 142.

L

- Labé (Lovise). Voy. Euvres.
- Labrouste jeune. L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le premier grand prix d'architecture, 780.
- Laffitte (Jacques). *Réflexions sur la réduction de la rente et sur l'état du crédit*, 437.
- Lafon (Aug.). *Examen critique de la grammaire synoptique française espagnole*, 160.

- Lahiteau (F.). Considérations sur l'utilité de l'expérience en hydraulique, 672.
- Lamouroux. Introduction à l'histoire des Zoophytes, etc., 497.
- Landor's *Imaginary conversations, of literary men and statesmen*, 637.
- Langue hollandaise (Cours préparatoire à la), par J. F. X. Würth, 667.
- malaise (Grammaire de la), par W. Marsden, 667.
- Lanjuinais, de l'Institut, C.—B. 206, 392, 435, 663, 688, 691, 694.
- contre un article de projet de loi de timbre et d'enregistrement, etc., 197.
- Lanzi (L'abbé). Histoire de la peinture en Italie, traduite par M^{me} Dieudé, 223.
- Lasteyrie. *Voy.* Planches anatomiques.
- Laugier. Gravure du tableau de Girodet, représentant Pygmalion et Galatée, 271.
- Laujon. *Voy.* Monument.
- Leblanc (U.). *Voy.* Maladies des yeux.
- Le Boyer. Du principe actif contenu dans la digitale pourprée, 656.
- Leclerc (J. V.). *Voy.* Platon.
- Leclerc (N.) Topographie médicale de l'arrondissement de Toul, etc., 421.
- LÉGISLATION, 58, 196, 197, 341, 378, 433, 696, 737.
- Lemercier (Nepomucène - L.). Richard III et Jane Shore, 221.
- Lenoir (Alex.). Observations sur la peinture sur verre, 463.
- La vraie science des artistes, etc., 465.
- Le Normand (L. Séb.), C.—B. 428, 676.
- Léonard de Vinci. Deux de ses tableaux retrouvés, l'un à Rome et l'autre à Florence, 489.
- Leoni (M.). *Discrizione di due statue di Antonio Canova*, 400.
- Lepreux (F. L.). L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le second grand prix d'architecture, 780.
- Letters to and from Henrietta, countess of Suffolk, etc.*, 131.
- Lettres à M. le comte de... sur le commerce des colonies, par un ancien administrateur, 175.
- L'Herbette, *Voy.* JURISPRUDENCE.
- Liberté (De la) de conscience et de culte à Haïti, par Grégoire, 689.
- LIBRAIRIE, 235.
- (Situation comparative de la) de Paris en 1822 et 1823, y compris la gravure et la musique, 158.
- Lindley (S.). *Voy.* Monographie.
- Lisfranc (J.). Des rétrécissemens de l'urètre, 170.
- LITHOGRAPHIE, 415, 785.
- LITTÉRATURE allemande, 148, 240. — ancienne, 146, 147, 444, 451. — anglaise, 135, 382, 394, 637. — arabe, 455, 720. — belge, 246, 406, 491, 669. — biblique, 657, 688. — danoise, 142, 235, 645, 748. — française, 100, 208, 210, 212, 214, 215, 219, 220, 221, 252, 267, 268, 382, 444, 445, 446, 448, 449, 453, 454, 456, 494, 520, 645, 709, 713, 714, 715, 716, 718, 719, 721, 725, 733, 735, 736, 783, 784. — grecque moderne, 401, 664. — hollandaise, 163, 491, 667, 669. — indienne, 236. — italienne, 109, 158, 242, 365, 398, 399, 400, 477, 619. — persane, 720. — russe, 139, 383, 455, 643. — sanscrite, 391. — suédoise, 234. — turque, 720.
- Lois pénales (Réflexions sur les) de France et d'Angleterre, par A. H. Taillandier, A. 58.

Loteries (Prohibition des) dans le duché de Saxe - Hildbourghausen , 486.

Louis XVIII. *Voy.* NÉCROLOGIE.

M

Macé. *Voy.* JURISPRUDENCE.

Machard (C. H.). Essai sur la topographie médicale de la ville de Dôle , 422.

Machines (Description des) et procédés spécifiés dans les brevets d'invention , etc. , par Christian , 674.

— à filer , perfectionnées , introduites aux États-Unis , 225.

— à vapeur (Traité élémentaire des) , par Christophe Bernoulli , 392.

Magasin pour les sciences naturelles , publié à Christiania , par les professeurs Lundh , Hansteen et Maschmann , 140.

Magazyn voor Wetenschappen , Kunsten en Letteren , 669.

Majo (Angelo). *Juris civilis ante Justiniani reliquæ ineditæ* , 397.

Maladies des yeux (Traité des) observées sur les principaux animaux domestiques , etc. , par U. Leblanc , 423.

Manuel des étudiants en droit , etc. , par Dupin , avocat , 432.

— de l'homme d'état , ou Recueil des documens publics communiqués au Congrès des États-Unis , 634.

MANUFACTURES , 247.

Maréchal (Le) de Biron , tragédie , 784.

Mari (Le) à bonnes fortunes , comédie en vers , par Casimir Bonjour , 783.

MARINE , 173 , 230.

Mariivault. *Voy.* Appel.

Marmontel. Œuvres choisies , accompagnées d'une Notice sur la vie de l'auteur , par Saint-Surin , 448.

Marsden (W.). Grammaire de la langue malaise , traduite de l'anglais en hollandais et en français , par C. P. J. Elout , 667.

Martigny (Le vicomte de). Projet d'amélioration de la race des chevaux , 697.

Martini. Éléments de physiologie , traduits en français par F. S. Ratier , 417.

Martius (Ch. de). *Voy.* Spix.

Massias (Le baron de). Théorie du beau et du sublime , etc. , 192.

— Réflexions sur les fondemens de la philosophie , M. , 541.

MATHÉMATIQUES , 171 , 253 , 425 , 665.

Matière médicale (Traité élémentaire de) , par J. B. G. Barbier , 418.

Maximilien (Le prince) de Neuwied. Voyage dans le Brésil , traduit en anglais , 637.

Mazois père. *Voy.* Saint-Dominigue.

MÉCANIQUE , 225 , 253 , 254 , 392 , 760 , 767.

Médailles trouvées aux environs d'Odessa , 483.

MÉDECINE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.

Meinecke (Aug.). *De Euphorionis Chalcidensis vita et scriptis* , etc. , 389.

Mélanges de chirurgie étrangère , par une société de chirurgiens de Genève , 150.

MÉMOIRES , NOTICES , LETTRES ET

MÉLANGES (I) : Considérations générales sur les avantages respectifs des divers moyens de transport (Girard) , 5. — Sur la Balance des consommations avec les productions (J. - B. Say) , 18. — Essai historique sur l'origine , les progrès et les résultats probables de la souveraineté des Anglais aux Indes (J. - B. Say) , 281. — Résumé

sommaire des principes de Cicéron sur la meilleure forme de gouvernement (*Truffer*), 299.—Notice biographique sur Samuel Widmer (*D—s*), 304.—Des armes à vapeur (*De Montgéry*), 529.—Réflexions sur les fondemens de la philosophie, par Massias (*G****), 541.—Notice sur l'exposition des tableaux, en 1824. Premier article (*P. A.*), 551.

MÉMOIRES ET RAPPORTS de sociétés savantes et d'utilité publique, 223, 469, 722.—philosophiques et historiques de la Société royale des sciences de Copenhague, 386.—sur les questions proposées par l'Académie royale des sciences de Bruxelles, 402.—de la seconde classe de l'Institut des Pays-Bas, 404.—(Collection des) relatifs à la révolution d'Angleterre, par Guizot, 200.—de Condorcet, sur la révolution française, 203.—politiques et militaires, pour servir à l'Histoire de France sous l'empire, par le général Pelet, 705.—pour servir à l'Histoire de France, sous Napoléon, par le général de Montholon, 707.—de Rivarol, avec des notes, ect., par Berville, 704.—sur la vie d'Antoine Benezet, par R. Vaux, 203.—de Riégo et de sa famille, 746.—(Collection de) et de traités concernant la philosophie morale et la jurisprudence, par A. S. OErsted, 141.

Memoirs (The) of Goethe, 380.

MÉTAPHYSIQUE, 41, 53, 190, 191, 192.

MÉTÉOROLOGIE, 459.

Métral (A.), C.—B., 180.

Michel - Ange (Souvenirs de), tirés de quelques manuscrits, 157.

Michelot (A.), C.—B. et N. Les articles signés M—T.

Millhot (Hugues). *Voy.* Troubadour.

Mille (Les) et une nuits, contes arabes. Édition d'E. Gauttier, 720.

MINÉRALOGIE, 410, 749.

—(Nouveaux élémens de), par C. P. Brard, 409.

Ministère (Du) de la marine, et quelques observations sur la partie maritime de la guerre d'Espagne, 173.

Miroirs (Nouvelle composition pour la fabrication des), 488.

MISSIONS, 780.

Missirini (M.) Canzoniere, 400.

Mollevaut (C. L.). Chants sacrés, 449.

Mondor (B.). La couronne poétique du prince généralissime, 715.

Monk (J. H.). Tragédie d'Hippolyte d'Euripide. Nouvelle édition, 147.

Monnaies (Traité sur les), par J. B. Juvigny, 174.

Monnard (Ch.), C.—N., 239, 241, 753.

Monographie du genre rosier, traduite de S. Linsley, par Pronville, 408.

Monsoux (J. J.). Grammaire allemande française, 154.

Montgéry (De), C.—M., 529.

—Mémoire sur le moyen de rendre Paris port de mer, 676.

Montholon (Le général de). *Voy.* Mémoires.

Monument élevé à la mémoire de Coster, comédie inédite de Laujon, 494.

Monumens romantiques, par A. F. Rittgräff, 148.

- MORALE, 100, 156, 194, 431, 694.
- Moreau de Jonnés (A.). Rapport sur la maladie désignée sous le nom de *Cholera morbus*, etc., 424.
- Recherches sur la prospérité des colonies françaises; ouvrage couronné par l'Académie de Lyon, 499.
- L'Académie des sciences de Mâcon couronne son ouvrage intitulé : Recherches sur la supériorité littéraire de l'Angleterre ou de la France, etc. 773.
- L'Académie des sciences de Marseille couronne son ouvrage intitulé : Recherches sur les causes de l'agrandissement ét de la décadence du commerce, etc., 774.
- C. — N., 481.
- Morogues, C. — B., 176.
- Mort (La) de Charles I^{er}, tragédie italienne, improvisée par Sgricci, 477.
- Mortiers hydrauliques (Extrait d'un Mémoire sur les), par le colonel Treussart, 171.
- Moscatti. Voy. NÉCROLOGIE.
- MUSÉE (Le) de Paris est agrandi de trois salles pour les productions de la sculpture moderne, 271.
- (Souvenirs du) des monumens français, 461.
- de Bonn, 749.
- MUSIQUE, 223, 258, 399.
- N
- Nachweisung der vorzüglichsten Zeitschriften Europas*, 148.
- Napione de Cocconato. Discours sur les principales règles de la critique, relativement à deux dissertations sur la patrie de Christophe Colomb, 661.
- NAVIGATION, 230, 430.
- INTÉRIEURE, 180, 235, 676, 677.
- NÉCROLOGIE : *Spohn*, professeur à l'Université de Leipzig, 237.
- Le comte *Pietro Mascati*, à Milan, 244. — Le baron *Innocenzo Isimbardi*, à Milan, 245. — *Charles Senée*, professeur de philologie, à Caen, 273. — Le comte *Dejean*, lieutenant-général, à Paris, 274. — *Étienne Aignan*, membre de l'Académie française, à Paris, 277. — *Haubold*, célèbre jurisconsulte, à Leipzig, 487. — *Jean Melchior Kemper*, légiste belge, à Leyde, 494. — *Louis François de Bausset*, évêque d'Alais, à Paris, 524. — *Friedländer*, médecin, à Paris, 525. — *G. H. Weigand*, pasteur à Bayernaumbourg, en Saxe, 750. — *C. F. Van-der-Velde*, littérateur, à Breslau, 750. — Louis XVIII, roi de France, 786.
- Nederlansche Beroerten*, etc., 666.
- Neuville (André). Bateaux philanthropiques, 767.
- Nina, comédie danoise, par Heiberg, 235, 645.
- Ninnin (H.). Voy. Celse.
- Niveau (Mémoire sur un) à bulle d'air et à lunettes de nouvelle construction, par J. P. G. J., 171.
- Noël. Voy. Boileau.
- NOMINATIONS ACADÉMIQUES. *J. B. Roucourt*, à Bruxelles; *Ed. Smits*, à Bruxelles; *L. F. E. Rousseau*, à Paris; *Fallot*, à Namur; *J. F. Travers*, à Rio-Janeiro, et *W. Vrolik*, à Amsterdam, membres correspondans de la Société libre d'émulation pour l'encouragement des lettres, etc., de Liège, 248. — *H. L. de Quélen*, archevêque de Paris, et *Soumet*, de Paris, membres de l'Académie française, 257. — *De Kirckhoff*,

- d'Anvers, membre étranger de l'Académie royale de Palerme, 756.—Le docteur *Colson*, membre de la Société de chirurgie d'Amsterdam, 766.—Les professeurs *Andrae*, *Bachmann* et *Hand* de l'Université d'Iéna, et *M. A. Jullien*, fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique*, membres étrangers de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, 767.
- Normand, père et fils. *Voy.* Brès.
- NORVÈGE, 140.
- Notice biographique sur Samuel Widmer, M., 304.
- Notions sur les anciens Trévirois, par Hetzrodt, 652.
- NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES (IV): Allemagne, 235, 484, 749.—Amérique, 225, 479, 740.—Amérique méridionale, 741.—Asie, 227, 480.—Chine, 227.—Danemarck, 235, 748.—Espagne, 245, 760.—États-Unis, 225, 479, 740.—France, 248, 495, 767.—Grande-Bretagne, 230, 480, 743.—Italie, 241, 488, 755.—Paris, 252, 501, 775.—Pays-Bas, 246, 490, 760.—Pologne, 484.—Russie, 233, 483, 746.—Suède, 234, 748.—Suisse, 238, 487, 751.—Syrie, 480
- Nouvelles de l'autre monde et souvenirs de celui-ci, par J. F. Chatelain, 219.
- Novello (F.) *Voy.* Ticozzi.
- NUMISMATIQUE, 162, 483.
- O
- Observations bibliographiques littéraires sur un opuscule, attribué sans raison à Pétrarque, 660.
- relatives aux programmes des Académies, des Sociétés savantes et littéraires, adressés aux correspondans de la *Revue Encyclopédique*, 760.
- Odier (P. A.). Cours d'études sur l'administration militaire, 697.
- Odon, comte de Lingen, récit poétique anglais, par sir Egerton Brydges, 394.
- OEERSTED. *Voy.* MÉMOIRES.
- OEUVRES de Louise Labé, 446.
- de Rabelais, 207.
- de Boileau. Édition de Planche et Noël, 714.
- de Florian, 208.
- choisies de Marmontel, 448.
- COMPLÈTES de Descartes, 431.
- du comte de Ségur, 208.
- Opérations militaires (Précis des) dirigées contre Cadix, par le général Dode de Labrunerie, 173.
- Ordinaire. Rapports sur sa méthode d'enseignement, 204.
- Ordre (Le baron). *Voy.* Épître.
- Otis (James). *Voy.* Tudor.
- Ouslad ou le bois de Marie, nouvelle russe, imitée de B. Joukovsky, par Charles H***, 455.
- P
- Palagi, peintre italien. Tableau représentant Gustave-Adolphe, partant pour la guerre, 760.
- Panckoucke (C. L. F.). *Voy.* Tacite.
- Pandectæ Justinianæ, in novum ordinem digestæ, etc.* Auctore R. J. Pothier. 737.
- Pandectes de Justinien, mises dans un nouvel ordre, etc., par R. J. Pothier et la traduction en regard du texte, par Bréard-Neuville, A. 341.
- Panorama de Rio-Janeiro, par Ronny, 269.
- des nouveautés parisiennes, 735.
- Paratonnerres (Instruction sur les), 671.
- PARIS, 252, 501, 708, 775,

- (Moyens de rendre) port de mer, par de Montgéry, 676.
- Pariset (E.). *Voy. Cabanis.*
- *Voy. Fièvre jaune.*
- Patin (H.), C.—A., 100.
- L'Académie française lui décerne le prix d'éloquence, 505.
- Discours sur la vie et les ouvrages de Jacques de Thou, 713.
- Paulin-Desormaux. L'art du tourneur, 428.
- Pauly (Aug.). *Q. Horatii Flacci opera*, 146.
- Pauquet. Gravure du tableau de Ducis, représentant Marie Stuart, 272.
- PAUVRES, 132, 484, 487, 743.
- PAYS-BAS, 161, 246, 402, 490, 665, 760.
- Pêche (Observation sur la) du saumon en Écosse, 635.
- Peghous (Aug.), C.—N. 251.
- PEINTURE, 223, 244, 269, 489, 522, 551.
- sur verre (Observations sur la) et ses différens procédés, par Alex. Lenoir, 463.
- Pelet (Le général). Mémoires pour servir à l'histoire de France sous l'Empire, 705.
- Pellico (L.). *Le crisi del matrimonio*, 158.
- Pellissier, C.—N., 507, 522.
- Penninski (J.). *Voy. Bossuet.*
- Perdonnet, C. — B. 394, 648, 677. — N., 755.
- Periodical (The) Press of Great Britain and Ireland*, 380.
- Pernet. Dictionnaire abrégé de géographie ancienne comparée, 678.
- Péron. *Voy. Freycinet.*
- PERSE, 398.
- Petit Courrier des Dames, 736.
- Peuchaud. L'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris lui décerne une médaille d'or, 779.
- Pezzana. *Voy. Ferrari.*
- PHARMACIE, 167.
- Phénomènes (Précis de la théorie des) électro-dynamiques, par Ampère, 414.
- Philanthrope (Le) chrétien, ou Revue périodique des Sociétés philanthropiques de Londres, 133.
- PHILOLOGIE, 146, 147, 206, 347, 397, 488, 654.
- PHILOSOPHIE, 128, 141, 187, 259, 404, 431, 541, 725.
- (Réflexions sur les fondemens de la), par Massias, M., 541.
- (De la) de la Henriade, par Tabaraud, 693.
- Philosophiske og historiske Afhandlinger*, 386.
- PHYSIOLOGIE, 41, 53, 253, 254, 324, 420.
- (Éléments de) du professeur Martini, 417.
- PHYSIQUE. 411. 414, 529, 671.
- PHYTOLOGIE (Matériaux pour servir à l'étude de la), par F. Runge, 646.
- Pickering (John). *Voy. Elliot.*
- Picquet (P. C.). *Voy. Carte routière.*
- Pie (La) voleuse, opéra italien, traduit en danois, 235.
- Pigault-Lebrun. Histoire de France, A., 355.
- Pigeau. *Voy. Procédure.*
- Pigeons (Les) de volière et de colombier, par Boitard et Corbié, 408.
- Plagiat littéraire, 489.
- Plaidoyer de M. Isambert dans l'affaire de M. Herpin, 434.
- Planche. *Voy. Boileau.*
- Planches anatomiques du corps humain, par le docteur Antommarchi, publiées par Lasteyrie, 415.
- Planétaires héliocentrique et géocentrique, par M^{lle} Giuot Derroys, 426.
- Platon (Pensées de) sur la religion, la morale et la politique, re-

- cueillies et traduites par J. V. Leclerc, 431.
- POÉSIE, 212, 214, 215, 219, 400, 406, 407, 446, 449, 451, 453, 454, 643, 664, 667, 669, 714, 715, 716, 718, 719, 748.
- DRAMATIQUE, 158, 221, 235, 267, 268, 382, 477, 494, 520, 619, 645, 783, 784.
- SACRÉE, 657.
- Poésies de Dmitrief, 383.
- de Jonkovsky, 383.
- de Melchior Missirini, 400.
- POLITIQUE, 92, 100, 176, 180, 299, 379, 634, 637.
- POLOGNE, 484, 701.
- Pont du Petit-Vey, sur la route de Paris à Cherbourg, 248.
- suspendu en chaînes sur le canal de la Moïka, 746.
- Population de Vienne, 235.
- PORTUGAL, 703.
- Pothier (R. J.). *Voy.* Pandectes de Justinien.
- *Voy.* *Pandectæ.*
- Pouchkin (A.). Le jet d'eau de Baktchi-Sarai, poème russe, 643.
- Pradt (L'abbé de). *Voy.* EUROPE.
- Précis de chimie, de botanique, etc., par Desmarest, 167.
- Presse (De la) périodique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, 380.
- Prévost et Dumas. L'Académie des sciences de Paris leur décerne le prix de physiologie expérimentale, 253.
- Prisonniers (Les), par M^{me} de Genlis, 694.
- Prisons de Paris, 511.
- (Rapport sur l'état actuel des), etc., par B. Appert, 192.
- Privilège accordé par l'empereur d'Autriche pour la fabrication de nouveaux parasols, 749.
- PRIX DÉCERNÉS : par la Société libre d'émulation pour l'encouragement des lettres, etc. de Liège, 246. — par l'Académie des sciences de Paris, 252. — par l'Académie des beaux-arts de Paris, 257, 508. — par l'Académie française, 505. — par l'Académie des Géorgofiles, 757. — par l'Académie d'Amiens, 768. — par la Société d'émulation de Cambrai, 771. — par la Société d'agriculture de Châlons, 771. — par l'Académie des sciences de Mâcon, 773. — par l'Académie des sciences de Marseille, 773. — par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, 779. — par l'Académie des beaux-arts de Paris, 780.
- PRIX PROPOSÉS : par la Société libre d'émulation pour l'encouragement des lettres, etc. de Liège, 246. — par l'Académie des sciences de Paris, 253. — par la Société royale des sciences, de Toulouse, 469. — par la Société des lettres, etc. de Metz, 500. — par l'Académie française, 507. — par l'Académie royale de médecine, de Paris, 510. — par la Société de la morale chrétienne, de Paris, 510. — par l'Académie de la Crusca, 756. — par l'Institut des Pays-Bas, 761. — par l'Académie des sciences, de Bruxelles, 763, 765, 766. — par l'Académie d'Amiens, 768. — par l'Académie des sciences, de Besançon, 769. — par la Société d'émulation, de Cambrai, 771. — par la Société d'agriculture, etc., de Châlons, 772. — par l'Académie des sciences, de Marseille, 774. — par l'Académie royale des sciences, de Rouen, 774. — par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de Paris, 779. — par la Société de la Morale chrétienne, de Paris, 781.
- Procédure (La) des tribunaux

- de France démontrée par principes, etc., par Pigeau, 695.
- Procès-verbal de la seizième assemblée générale de l'Institut des Pays-Bas, 404.
- Proclamation de Ching, le foo-yuen de Canton, en Chine, 227.
- Progrès des arts utiles à Liverpool, 481.
- Promenade philosophique au cimetière du Père La Chaise, par Viennet, 212.
- Promenades Alsaciennes, 186.
- Pronville. *Voy. Monographie.*
- Propositions de géométrie. *Voy. Puissant.*
- Prudhon P. P.). *Voy. Voiart.*
- Psaumes de David et Cantiques, par Ch. Bourrit, 657.
- Puissance motrice (Réflexions sur la) du feu, etc., par S. Carnot, 411.
- Puissant (L.). Recueil de diverses propositions de géométrie, résolues par l'analyse algébrique, 425.
- Puybusque (A. de). La Société d'émulation de Cambrai lui décerne une médaille d'or, 771.
- Pycke. Mémoire couronné par l'Académie royale des sciences de Bruxelles, 403.
- Q
- Quélen (De). *Voy. NOMINATIONS ACADEMIQUES.*
- R
- Rabbe (Alphonse). Résumé de l'histoire de Portugal, 703.
- Rabelais (Oeuvres de). Édition *variorum*, par Éloi Johanneau et Esmangart, 207.
- Raiser. *Guntia und merkwürdige Ereignisse der Daunaustadt Gunzburg*, 388.
- Ramayana. *Voy. Schlegel.*
- Range. *Gustav Adolph der Grosse, etc.*, 390.
- Raphaël. Un de ses tableaux retrouvé à Milan, 244.
- Rapports des inspecteurs de l'Académie de Paris sur la méthode de M. Ordinaire, 204.
- du physique et du moral de l'homme, par P. J. G. Cabanis, A. 41, 53.
- Ratier (F. S.). *Voy. Martini.*
- Ravinet (Théodore). Dictionnaire hydrographique de la France, 183.
- Raymond (H.). Lettre sur quelques antiquités d'Allemagne peu connues en France, 708.
- Rebuschini (G.). *Storia del lago di Como*, 155.
- RÉCLAMATION de M. Ricard, au sujet d'une invention chirurgicale, 248.
- de M. Azaïs, au sujet de l'article de la *Revue* sur son Cours de philosophie générale, 259.
- du colonel Cavazzini relativement à la publication des planétaires héliocentrique et géocentrique, 756.
- Réclamations et observations au sujet de quelques imperfections signalées dans la rédaction de la *Revue Encyclopédique*, 513.
- Récréations chimiques, par J. Ch. Herpin, A. 313.
- Réduction de la rente. *Voyez Lafitte.*
- Réflexions sur l'engagement exigé des professeurs de théologie, etc., 690.
- RÉFORMATION, 197.
- Reiffenberg (De), C.—B. 669.
- RELIGION. *Voy. THÉOLOGIE.*
- Remusat (Abel) est nommé conservateur des manuscrits orientaux près la Bibliothèque royale de Paris, 157.
- Répertoire de la littérature ancienne et moderne, 444.

- Réponse aux doutes d'un philosophe, 404.
- Report (Eighteenth) of the directors of the african institution*, 638.
- (*Tenth and Eleventh*) of the Society for promoting the education of the poor in Ireland, 132.
- Rétrécissemens (Des) de l'urètre, par J. Lisfranc, 170.
- RÉVOLUTION D'ANGLETERRE, 200.
- FRANÇAISE, 203, 704.
- Esquisses historiques des principaux événemens de la), par Dulaure, 201.
- grecque (De la); de son origine et de ses progrès, par Ed. Blaquière, 379.
- Révolutions (Considérations sur les dernières) de l'Europe, par G. D. S., 440.
- Revue Européenne, 725.
- universelle, ou Chronique de la littérature de toutes les nations. Ouvrage périodique anglais, 135.
- Retour (Le) de jeunesse, comédie en vers, 784.
- Richard III et Jane Shore, drame historique, par N. L. Lemerrier, 221.
- Richardot. Mémoire sur l'emploi de la houille dans le traitement métallurgique du fer, 410.
- Riégo. *Voy. Mémoires.*
- Rise. *Voy. Archives.*
- Rittgräff (A. F.). Romantische Denksteine*, 148.
- Rivarol. *Voy. Berville.*
- ROMANS, CONTES, NOUVELLES, etc., 139, 142, 148, 221, 455, 456, 645, 720, 721.
- Ronny. *Voy. Panorama.*
- Roselli (G. B.). Della particolare affezione che la specie dei cani verso l'uomo conserva, etc.*, 660.
- Roses (Observations sur la nomenclature et le classement des), 167.
- Roucourt (J. B.). *Voy. NOMINATIONS ACADÉMIQUES.*
- Rouge - Écarlate, conte danois, par L. Kruse, 142.
- Rougemont. La Société d'encouragement de Cambrai lui décerne une médaille d'or, 771.
- Rousseau (L. F. E.). *Voy. NOMINATIONS ACADÉMIQUES.*
- Rowbotham's (John) Practical german Grammar*, 132.
- Runge (Ferd.). *Voy. PHYTOLOGIE.*
- RUSSIE, 138, 233, 358, 383, 483, 641, 746.
- Ryleief (C.). *Voy. Étoile polaire.*

S

- Sacrés cœurs (Des) de Jésus et de Marie, 189.
- Sage (Le) Heycar, conte arabe, traduit par J. Agoub, 455.
- Saint-Domingue (De). Réflexions extraites d'un mémoire sur le commerce maritime et les colonies, par Mazois père, 176.
- Saint-Poncy. Hommage à Delille, 718.
- Saint-Surin. *Voy. Marmontel.*
- Salfi (F.), C. — B., 160, 400, 478, 619, 661, 665, 739. — N., 245.
- Salomon (Dionisio). Rime improvisate, etc.*, 664.
- Salvator Rosa, comédie italienne, par Gio-Carlo Cosenza, 158.
- Salverte (Eusèbe). C. — B., 208.
- Say (J. B.), C. — M., 18, 281.
- Scarlatine (Observations sur la), par Van den Bosch, 161.
- Scenes and impressions in Egypt and in Italy*, 636.
- Scheffer (Arnold). Précis de l'Histoire générale de la compagnie de Jésus, 691.
- Résumé de l'Histoire de l'empire germanique, 703.
- Schina. Archives de médecine pratique universelle, 244.
- Schlegel (A. W. de). Publica-

- tion prochaine du *Ramayana*, poëme épique indien, 236.
- Schlossers (F. Ch.) *Weltgeschichte in zusammenhängender Erzählung*, 650.
- Schreiber (A.). *Teutschland und die Teutschen*, 651.
- *Baden und seine Umgebungen*, 655.
- Science (La vraie) des artistes, etc., par Alex. Lenoir, 465.
- SCIENCES MÉDICALES, 150, 155, 161, 167, 168, 170, 402, 416, 418, 420, 421, 422, 423, 424, 469, 476, 646, 673.
- NATURELLES, 140.
- physiques (Essai d'un cours élémentaire et général des), par F. S. Beudant, 670.
- Scolari (Filippo). *Della piena e giusta intelligenza della Divina Comedia*, 398.
- Scott (Sir Walter). Esquisse sur la mort de lord Byron, 224.
- Scrofani (Saverio). *Della dominazione degli stranieri in Sicilia*, 738.
- SCULPTURE, 270, 271, 400, 522.
- Secte (Nouvelle) de chrétiens à Manchester, 482.
- Seely (J. B.). *The Wonders of Elora*, 128.
- Séjour (Le comte de). OEuvres complètes, 208.
- Semaine (La), gazette littéraire, 733.
- Sénée (Charles). Voy. NÉCROLOGIE.
- Sépolini (M^{lle} J. Crippa). Tableau représentant Marie Stuart, priant devant un Christ, 760.
- Serreau. Voy. GRAMMAIRE.
- Serres (E. R. A.) Voy. ANATOMIE comparée.
- Sgricci. *La morte di Carlo primo*, 477.
- Shriver's *Map of the canals and Roads in the United States*, 377.
- SICILE, 738.
- Simon (L.), C. — B., 657.
- Sismondi (J. C. L. de), C. — A. 74.
- Sixdeniers. Gravure du tableau de Ducis, représentant Pro-perzia de Rossi, 273.
- Smits (Ed.). Voy. NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
- SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE :
- aux *États-Unis* : Société philosophique américaine, fondée à Philadelphie, 597.
- en *Angleterre, Ecosse et Irlande* : Société irlandaise pour l'éducation des pauvres, 132.
- Sociétés philanthropiques de Londres, 133. — Société pour l'encouragement des arts, des manufactures, etc., de Londres, 482. — Société établie à Londres pour la protection de la liberté religieuse, 744. — Société des artistes anglais, de Londres, 744.
- en *Danemarch* : Société royale des sciences, de Copenhague, 386.
- en *Suisse* : Société du bien public, de Bâle, 239. — Société suisse d'utilité publique, de Saint-Gall, 659. — Société de physique et d'histoire naturelle, de Genève, 751. — Société helvétique de Schinznach (canton d'Argovie), 752.
- en *Italie* : Académie royale de Palerme, 756. — Académie de la Crusca, 756. — Académie des Géorgofiles, de Florence, 757. dans les *Pays-Bas* : Société libre d'émulation pour l'encouragement des lettres, etc., de Liège, 246. — Académie royale des sciences, de Bruxelles, 402. 763. — Institut des Pays-Bas, 404, 761. — Société de chirurgie, d'Amsterdam, 766. — Société royale des beaux-arts et de littérature, de Gand, 766.
- en *France* (dans les départemens) : Société royale d'Arras,

223. — Académie royale des sciences, de Caen, 251, 796. — Académie des jeux floraux, de Toulouse, 252. — Société royale de médecine, de Toulouse, 469. — Académie des sciences de Besançon, 471, 796. — Société des antiquaires de Normandie, nouvellement formée à Caen, 497. — Société linnéenne du Calvados, 497. — Académie de Lyon, 499. — Société des lettres, de Metz, 500. — Société académique de géologie, etc., d'Auvergne, 722. — Société d'émulation, de Cambrai, 723, 771. — Académie d'Amiens, 768. — Société d'agriculture, etc., de Châlons, 771. — Académie des sciences, etc., de Mâcon, 773. — Académie des sciences, de Marseille, 773. — Académie des sciences, de Rouen, 774. — à Paris : Institut : Académie des sciences, 252, 501, 775 ; Académie française, 257, 504 ; Académie des inscriptions et belles-lettres, 779 ; Académie des beaux-arts, 257, 508, 780. — Société philanthropique, 470. — Académie royale de médecine, 509. — Société de la morale chrétienne, 510, 781. — Société pour l'amélioration du régime des prisons, 511.
- Solféges (Choix de) et morceaux divers à plusieurs voix, etc., par J. Adrien, 223.
- Soumet (Alex.). Voy. NOMINATIONS ACADÉMIQUES. — Voy. Cléopâtre.
- Source (Nouvelle) d'eau minérale froide, à Chamouni, 241.
- Souveraineté (Essai sur la) des Anglais aux Indes, M., 281.
- Spencer-Smith. Notice nécrologique sur M. A. Brugnière, baron de Sorsum, 708.
- Spin. Voy. Supplément.
- Spinnacl. Annotations critiques sur la doctrine de M. Toullier, dans son Traité du droit civil français, 667.
- Spix (J. de) et Ch. de Martius. Voyage dans le Brésil, 637.
- Spohn. Voy. NÉCROLOGIE.
- Staël Holstein (M^{me} de). Voy. Corinne. — Voy. Tamassia.
- Stassart, C.—B. 405, 407, 666, 667, 669. — Dieu est l'amour le plus pur ; morceaux choisis d'Eckartshausen, traduits de l'allemand, 689.
- STATISTIQUE, 124, 235, 252, 254. — comparée de la Grande-Bretagne, 230.
- Statue antique devenue la propriété de M. Cortot, 270.
- STÉNOGRAPHIE, 442. — (Nouveau traité de), par D. Hewett, 634.
- Strambio (G.). Annales de médecine physiologico-pathologique, 244.
- Strauss (Hercule). L'Académie des sciences de Paris lui décerne le prix de physiologie expérimentale, 253.
- SUÈDE, 234, 644, 748.
- Suel (Georges). Méthode pour assembler et prononcer les lettres de l'alphabet suédois, 644.
- Sueur-Merlin, C.—B., 186, 685.
- Suffolk (Henriette, comtesse de). Ses Lettres et celles de son second mari, l'honorable Georges Berkeley, 131.
- SUISSE, 150, 238, 392, 398, 487, 656, 681, 751.
- Supplément au catalogue des plantes du jardin de Saint-Sébastien, par le marquis de Spin, 660.
- Sylla, tragédie de Jouy, traduite en anglais, 382.
- SYRIE, 480.

T

- Tabaraud. De la philosophie de la Henriade, 693.
- Table des forces élastiques de la vapeur d'eau, à différentes températures, 503.
- Table synoptique des poisons et des asphyxies, par Eusèbe Desalle, 673.
- Tacite. La Germanie, traduite par C. L. F. Panckoucke, A., 347.
- Taillandier (A. H.). Réflexions sur les lois pénales de France, et d'Angleterre, A. 58.
— C. — N. 487,
- Tamássia (G.). Pensées de M^{me} de Staël, tirées de ses écrits, 399.
- Tanchou (S.). Du froid, et de son application dans les maladies, etc., 420.
- Tecini (F.) *Uberto, ossia le serate d'inverno, etc.*, 156.
- Télescope du tems pour 1824, 382.
- Tell (Guillaume). Voy. *Vertheidigung*.
- THÉÂTRES : de Copenhague, 235.
— de Paris, 267, 520, 783.
- THÉOLOGIE, RELIGION, CULTES etc., 156, 187, 189, 689, 690.
- Théorie du beau et du sublime, par le baron Massias, 192.
- Thesaurus patrum*, tomes IV et V. 205.
- Thiessé (Léon). Résumé de l'histoire de Pologne, 701.
— C.—B. 201, 203, 221.
- Thou (Jacques de). Voy. Patin.
- Ticoci (Stefano). *Viaggi di messer Francesco Novello*, 396.
- Time's Telescope for 1824*, 382.
- Tissu filé par des chenilles, 486.
- TOPOGRAPHIE, 637, 681, 682.
— médicale de l'arrondissement de Toul, etc., par N. Leclerc, 421.
- (Essai sur la) de la ville de Dôle, par C. H. Machard, 422.
- Toullier. Voy. Spinnael.
- Toussaint. Essai sur la manière dont les sensations se transforment en idées, 191.
- TRADUCTIONS : en allemand, du samscrit, 391.
— en anglais, de l'allemand, 380, 637. — du français, 382.
— en danois, de l'allemand, 235.
— du français, 645. — de l'italien, 235.
— en espagnol, du portugais, 160.
— en français, de l'allemand, 313, 488, 689. — de l'anglais, 203, 408, 431, 667. — de l'arabe, 455, 720. — du grec, 431. — de l'hébreu, 688. — de l'italien, 207, 223, 477, 707. — du latin, 170, 206, 341, 347, 417, 451, 476. — du persan, 720. — du russe, 455. — du turc, 720.
— en hollandais, de l'anglais, 667.
— en italien, du français, 156, 242, 399.
— en russe, du français, 138.
- TRAITE DES NOIRS, 129, 638.
- Projet de loi présenté au parlement d'Angleterre, pour la déclarer un crime, 232.
- Transactions of the historical and literary committee of the american philosophical Society*, A. 597.
- Travaux publics (Examen des conditions du mode d'adjudication des), par Favier, 698.
- Travers (J. F.). Voy. NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
- Treussart. Voy. Mortiers hydrauliques.
- Tricoupi (Spiridon). Discours funéraire sur lord Byron, 401.
- Troubadour (Le) en démence, par Hugues Milhot, 721.
- Troubles (Les) des Pays-Bas sous Philippe II, 666.
- Truffer, C.—M. 299.

Tudor (William). *The life of James Otis of Massachusetts*, 125.

U

UNIVERSITÉS. — de Bâle, 154. — de Moscou, 233. — d'Upsal, 234. — de Bogota, de Caracas et de Quito, 742. — de Lund, 748.

V

VACCINE (Réfutation de la), par M. Capadose, combattue par Jorritsma, 402.

— (La) défendue contre l'attaque de M. Capadose, par Van Dorp, 402.

Valant (Honoré). L'éducation du poète, 214.

Valbuena (M.). *Diccionario universal español latino*, 160.

Valentin (Louis). Notice historique sur le docteur Jenner, 708.

Valery. Études morales, politiques et littéraires, A., 100.

Van - den - Bosch. *Waarnemingen omtrent de Roodvonk of Schaarlakenziekte*, 161.

Vanderburch (François). *Voy. Duthillœul*, 204.

Van der Velde (C. F.). *Voy. NÉCROLOGIE*.

Van Dorp. *Voy. VACCINE*.

Van Ess (L.). *Pragmatisch Kritische Geschichte der Vulgata, etc.*, 143.

Van Kampen. Magasin pour les sciences, arts et lettres, 669.

Vaudoyer. L'Académie des beaux-arts de Paris lui décerne le deuxième second grand prix d'architecture, 780.

Vaux (Rob.). Mémoires sur la vie d'Antoine Bénézet, 203.

Verhandlungen der Schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft, 659.

Vermiglioli (Gio. Bat.). *Bibliografia storico-perugina, etc.*, 398.

Vertheidigung des Wilhelm Tell, 658.

Vidal (Honoré). Collection d'antiquités faite en Syrie, 480.

VIE d'Euphorion de Chalcis, par A. Meinecke, 389.

— de Jacques Otis, de l'état de Massachusetts, par W. Tudor, 125.

Viennet. *Voy. Promenade philosophique*.

Visioli (D.) remporte le prix d'architecture proposé par l'Académie de Brera, 759.

Vocabulaire sténographique, par A. Grosselin, 442.

Voght. *Voy. INSTITUT agricole*.

Voïart. Notice historique sur la vie et les ouvrages P. P. Prudhon, 468.

VOYAGE autour du monde, par Louis de Freycinet, 688.

— dans le Brésil, par le prince Maximilien de Neuwied, 637.

— dans le Brésil, par J. de Spix et Ch. de Martius, 637.

— de François Novello en divers pays d'Europe, par S. Ticcoci, 396.

— en Espagne, par Amade, 703.

— aux temples creusés dans une montagne de granit, à Élora, par J. B. Seely, 128.

— DE DÉCOUVERTES aux rives de la mer Polaire, par J. Franklin, A., 32.

— aux terres australes, par Péron, continué par L. de Freycinet, 430, A., 572.

— SCIENTIFIQUE du naturaliste italien G. Brocchi en Syrie, 480.

Vrolik (G.). Extrait du programme de la première classe de l'Institut des Pays-Bas, 761.

— *Voy. NOMINATIONS ACADEMIQUES*.

W

- Wahl (R.). *Voy.* Carte routière.
 Walker (Alexandre). Esquisse
 d'un système naturel des sciences, 725.
 Warden, C. — A., 597.
 Weber (G. W.) *Der Handel als
 Quelle des National - Einkommens*, 648.
 Weigand (G. H.). *Voy.* NÉCRO-
 LOGIE.
 Widmer *Voy.* Notice biographique.
 Würth (J. F. X.). Cours prépa-

ratoire à l'étude de la langue
 hollandaise, 667.

Y

*Young's (Th.). Account of some
 discoveries in hieroglyphical literature, etc.*, 382.

Z

Zachariæ, professeur de l'Université de Heidelberg, est décoré de l'ordre de commandeur du Lion de Zähringen, 749.
 ZOOLOGIE, 751.

FIN DE LA TABLE.

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU TOME XXII.

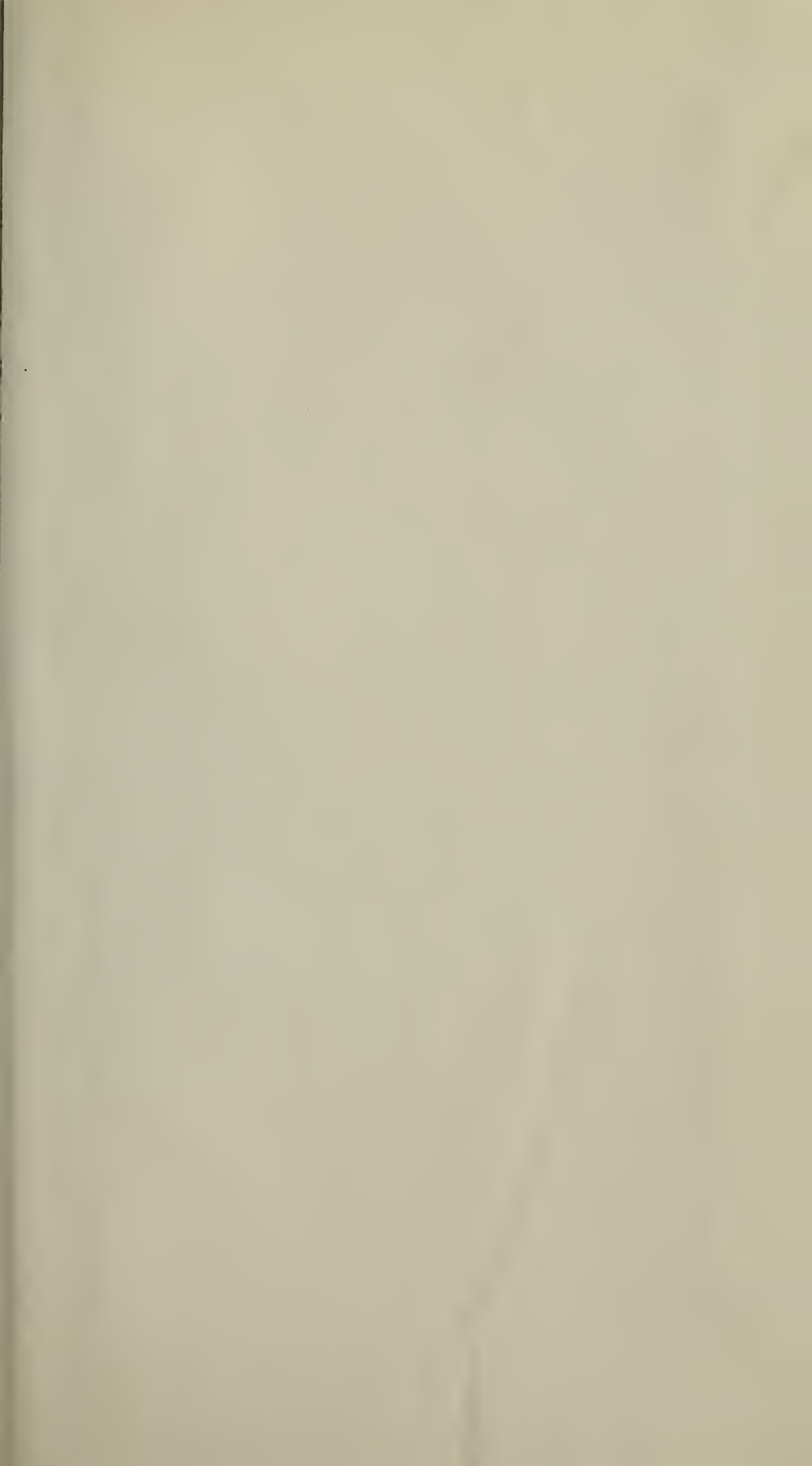
Page 492, ligne 5, *que de*, supprimez *que*; — p. 568, l. 25, *pas mieux que*, supprimez *pas*.

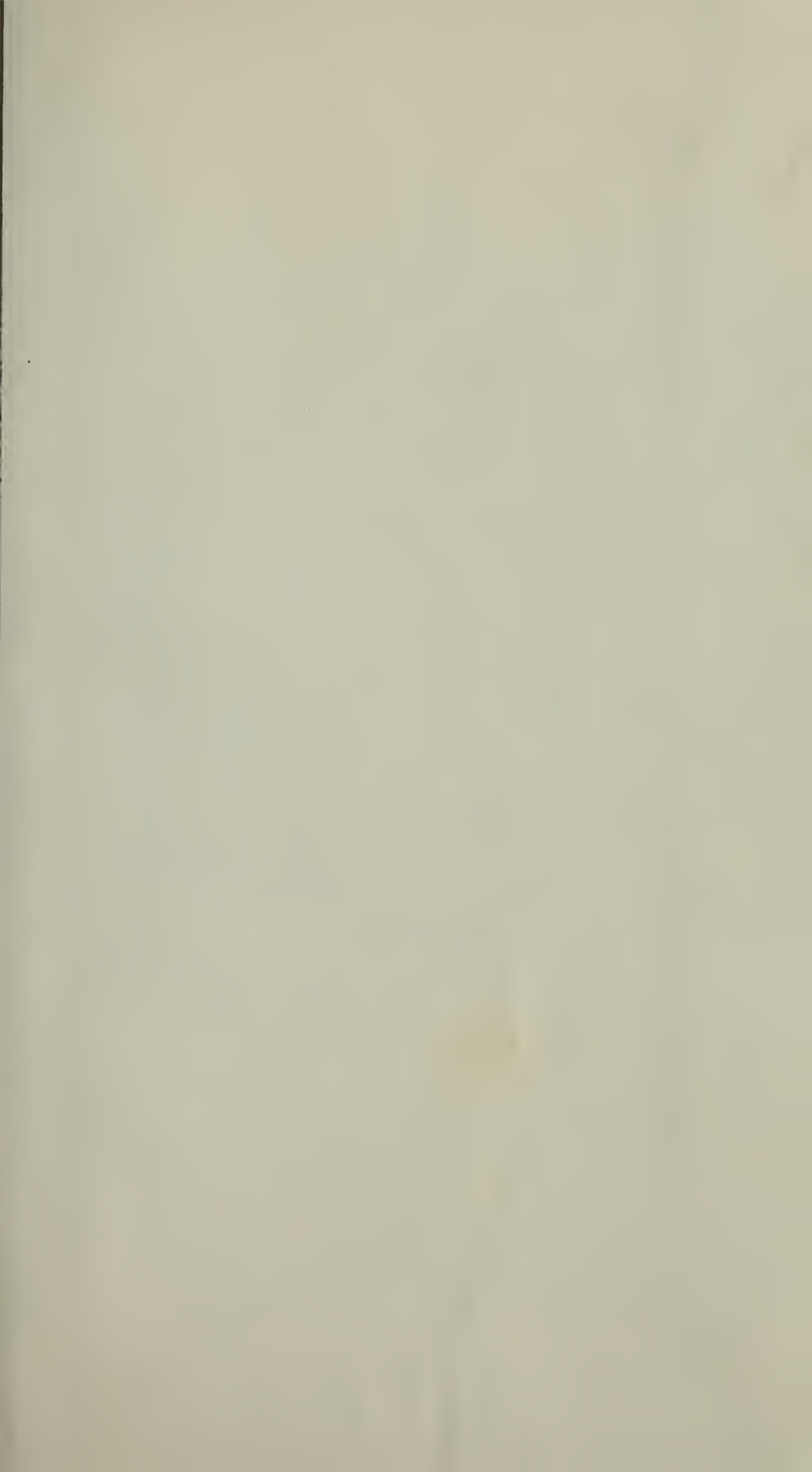
ERRATA DU TOME XXIII.

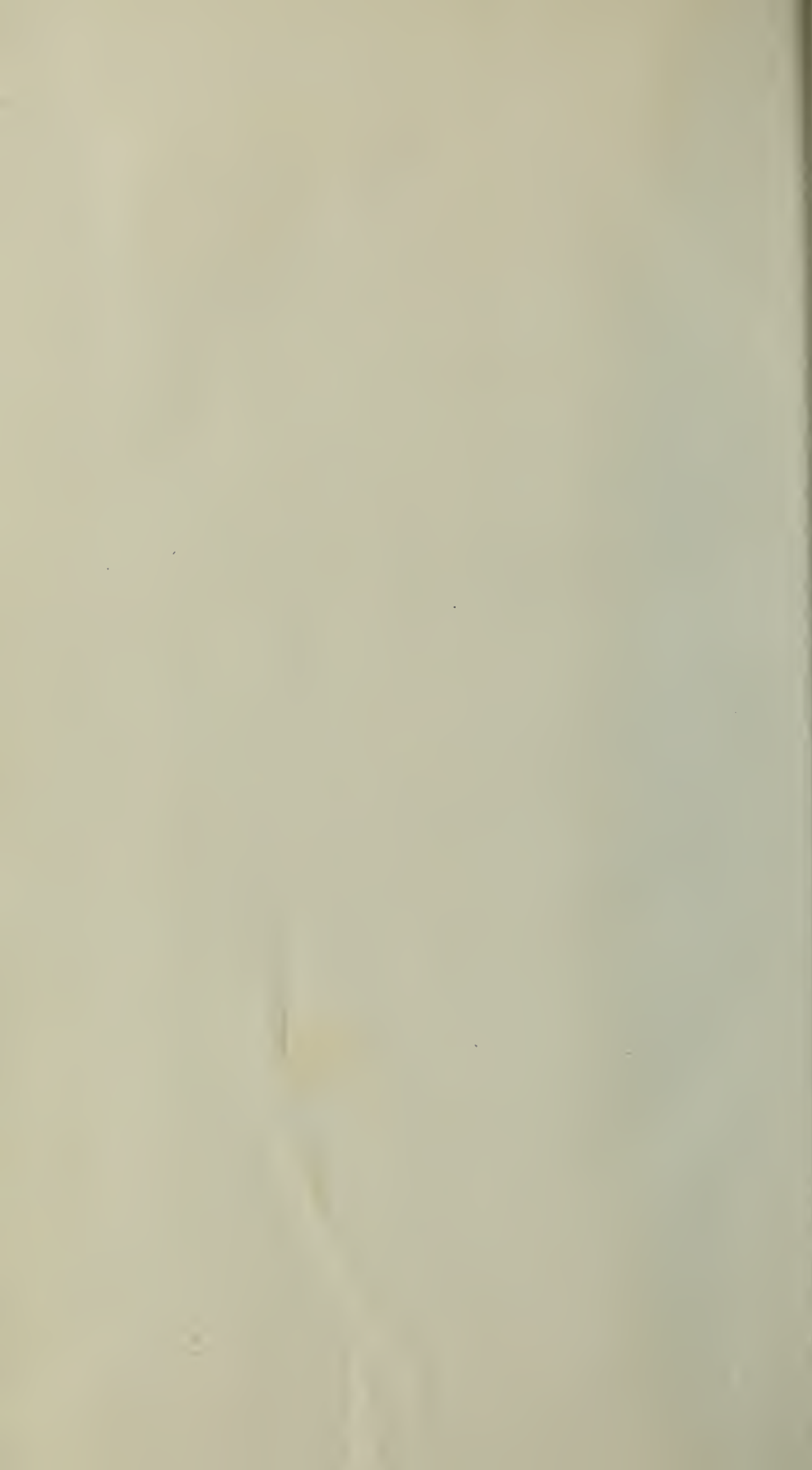
Page 63, avant-dernière ligne, *inflictive*, lisez : *afflitive*; — p. 159, l. 31, *Cassabigi*, lisez : *Calsabigi*; — p. 188, l. 17, *sens*, lisez : *sons*; — p. 266, l. 9, *inutilement*, lisez : *utilement*; — la pagination en tête du verso de la table mensuelle est fautive, lisez : 280, au lieu de 780; — p. 388, l. 30, *principile*, lisez : *prinipile*; — *ibid.*, l. 36, à Ponte Rheni (romain), lisez : *a Ponte Rheni* (italique); — p. 510, l. 37, *coucours*, lisez : *concours*; — p. 626, l. 5, *furitutti*, lisez : *furtutti*; — p. 637, l. 21, *Martins*, lisez : *Martius*; — p. 748, l. 9, *le comte Oscar*, lisez : *le prince Oscar*; — p. 575, l. 8, *Georfiles*, lisez : *Géorgofiles*; — p. 759, l. 8, *le cardinal*, lisez : *l'architecte*.

FIN DU TOME VINGT-TROISIÈME.

48
 1915 4







AP
20
R53
t.23

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
